



<http://www.numelyo.bm-lyon.fr>

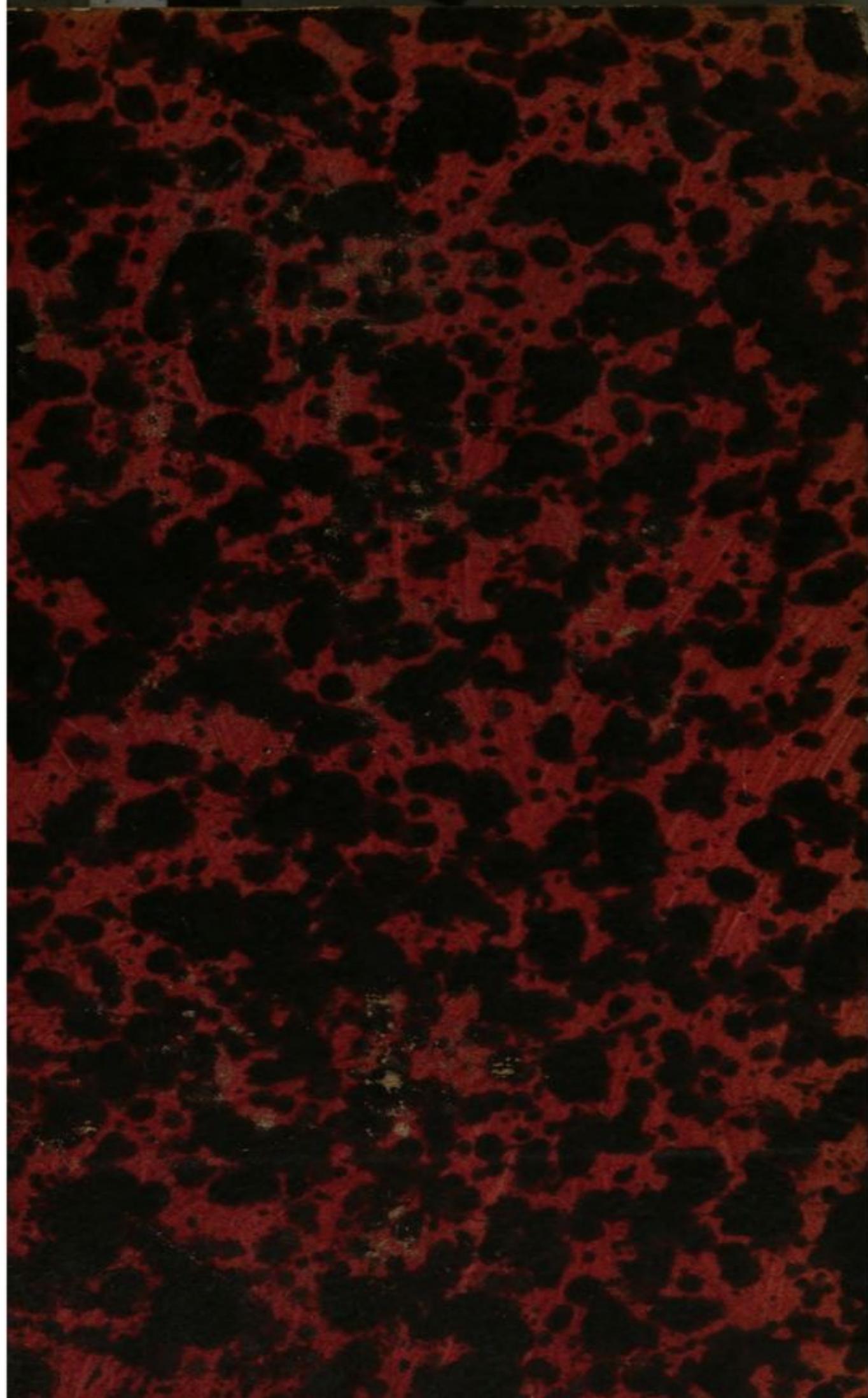
Sainte Bible en latin et en français, avec des notes littérales, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations, tirées du commentaire de Dom Augustin Calmet, abbé de Sénones et de l'abbé De Vence,...

Auteur :Rondet, Laurent-Etienne, 1717-1785 et Carrières, Louis de, 1662-1717

Date :1820-1824

Cote : SJ E 245/1 T. 11

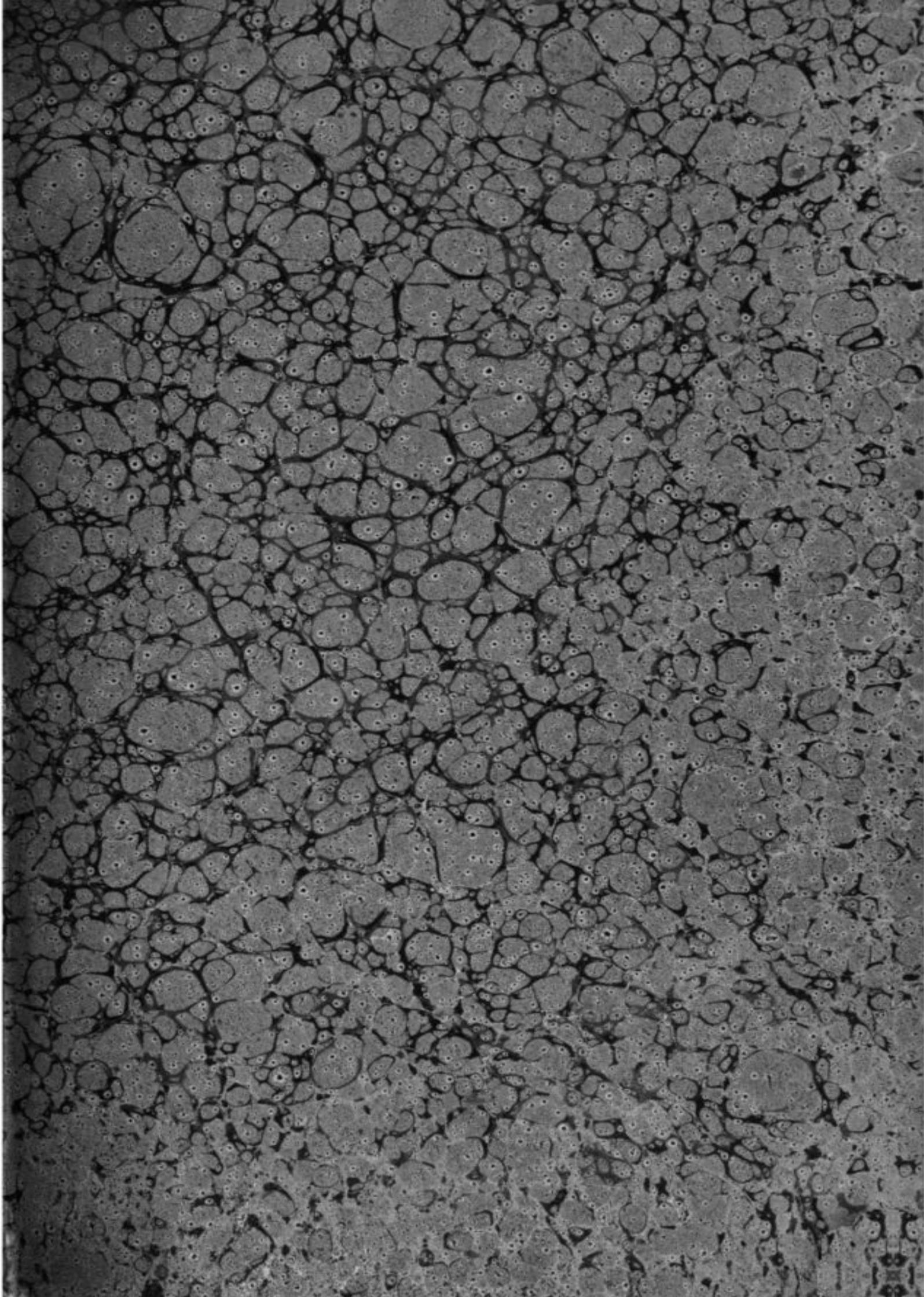
Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001101713597

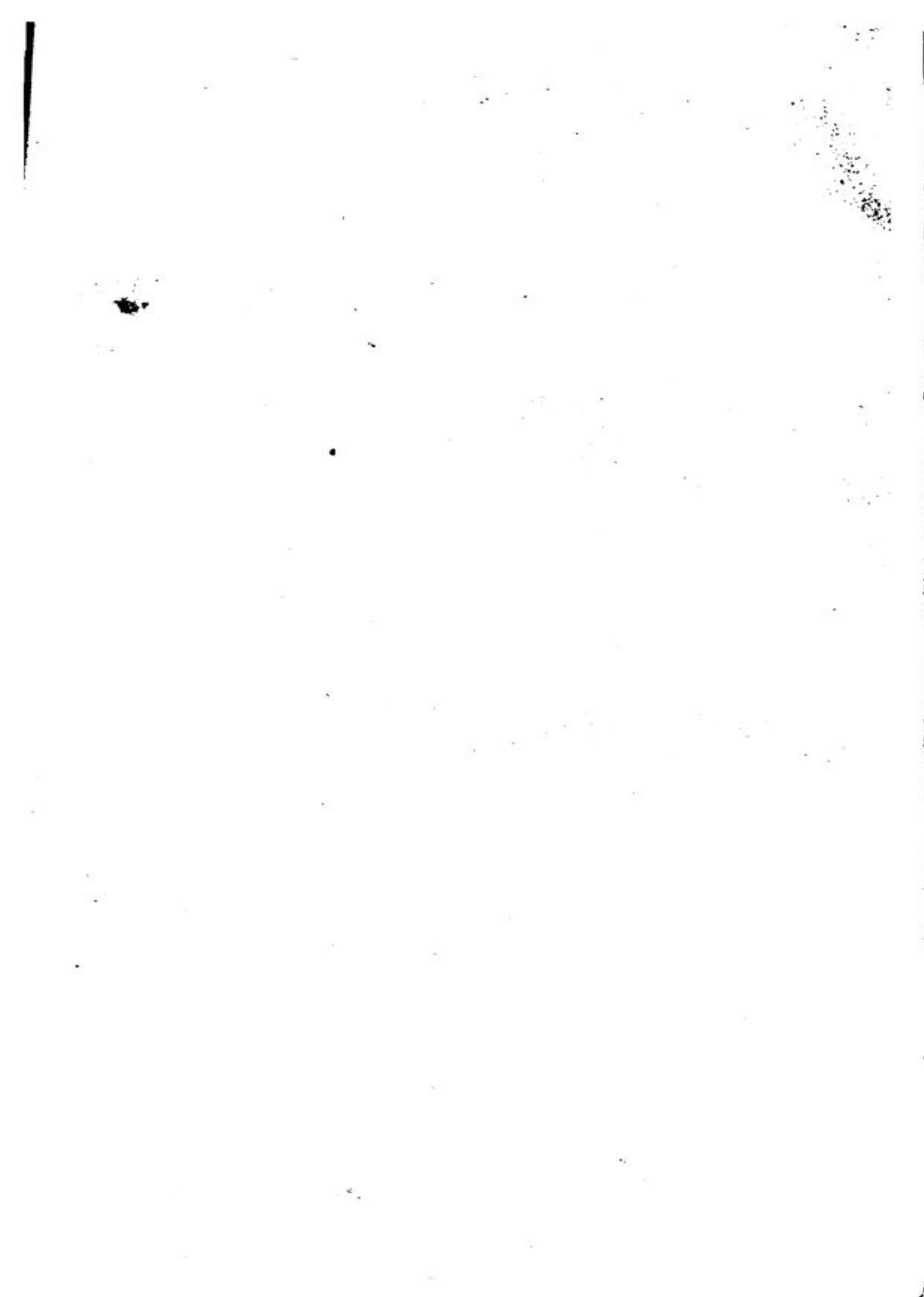


BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN

E-245/1







~~263~~



SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

T. XI.

SE TROUVE AUSSI:

A Lyon, chez PÉRISSE frères.

A Paris, chez ARTHUS BERTRAND,

A Angers, chez FOURIER MAME.

A Tours, chez AMAND MAME.

SAINTE BIBLE, ¹⁻⁷

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC DES NOTES

LITTÉRALES, CRITIQUES ET HISTORIQUES,

DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS,

Tirées du Commentaire de dom AUGUSTIN CALMET, abbé de Senones;
de l'abbé DE VENCE, et des Auteurs les plus célèbres, pour faciliter
l'intelligence de l'ÉCRITURE SAINTE.

OUVRAGE ENRICHÍ DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE DIVERSES NOTES.

TOME ONZIÈME.

PROVERBES, ECCLÉSIASTE, CANTIQUE DES CANTIQUES,
ET SAGESSE.



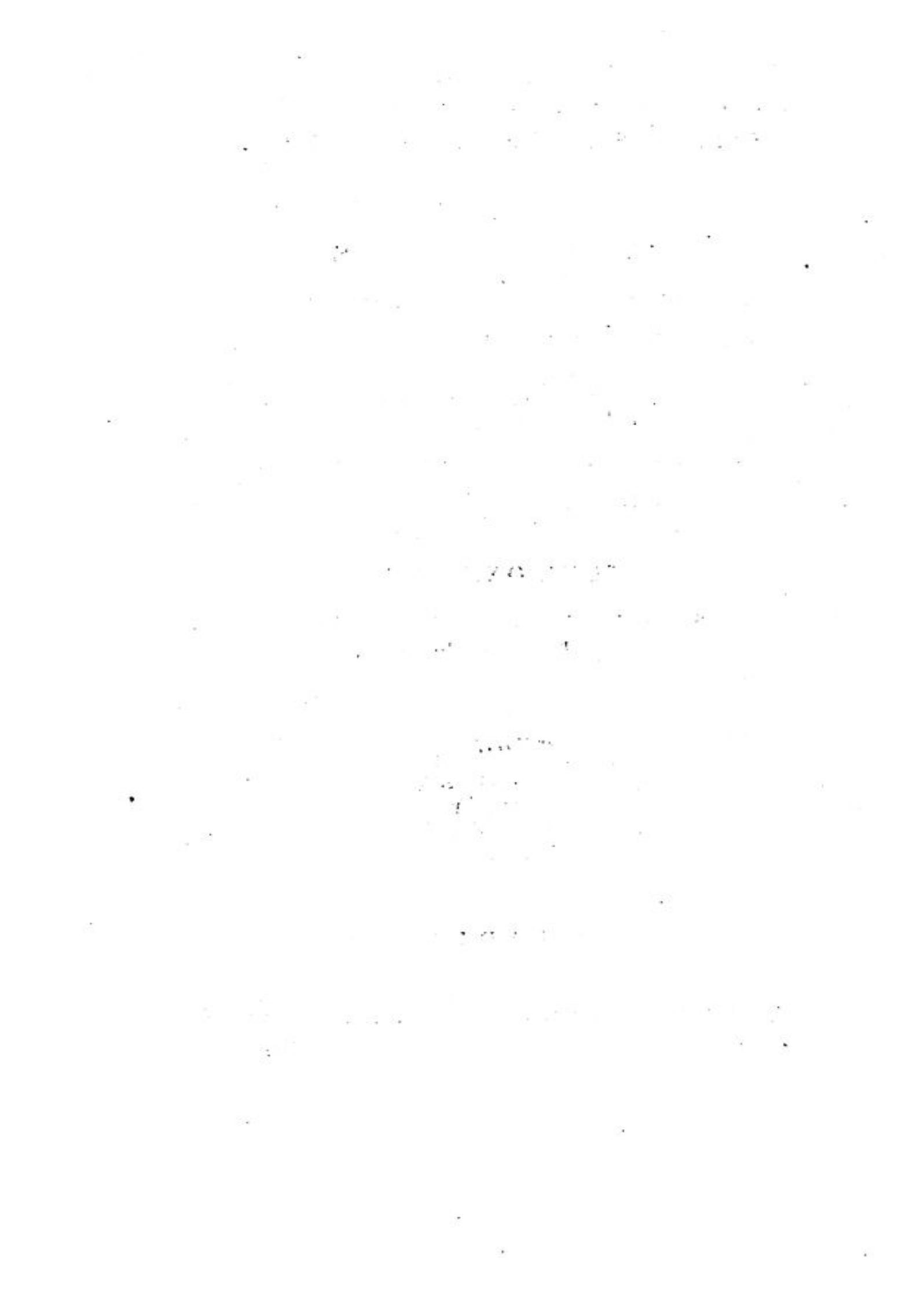
A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES ÉDITEURS,

MÉQUIGNON FILS AÎNÉ, RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10;
MÉQUIGNON JUNIOR, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

—
1821.





AVERTISSEMENT.

Nous ne nous sommes point écartés dans ce volume de l'ancienne distribution. Nous avons cru toutefois devoir refondre en entier et renvoyer au vingt-troisième volume la dissertation sur le système du monde selon les Hébreux. Quelques changemens sur un sujet analogue nécessités par nos connoissances actuelles, et inserés dans le quatrième volume de notre édition, ont été approuvés par des littérateurs d'un mérite distingué, et par nos lecteurs, qui n'ont pas cru voir dans ces changemens mûrement médités la moindre altération du précieux travail de notre célèbre orientaliste. Le travail que nous présenterons au public dans le système du monde est confié à des mains non moins habiles, non moins prudentes, et qui feront disparaître ce que ce système contient évidemment de faux, sans parler des interprétations tantôt forcées, tantôt hasardées, du texte sacré. Rondet lui-même, dans son Avertissement, ne dit rien de ce système, qu'il abandonnoit sans doute *in petto* à la discrétion de ses lecteurs; et

sur le reste il s'exprime ainsi : « Les préfaces distribuées à la tête de chacun des cinq livres appelés moraux ou sapientiaux , sont foncièrement de D. Calmet , sauf des analyses plus étendues que nous y avons ajoutées et conformes à celles que nous avons données à la tête des livres historiques.

» L'analyse de l'Ecclésiaste, placée dans la préface qui est à la tête de ce livre , est celle qui a été donnée par M. l'abbé de Vence, de qui nous empruntons aussi l'analyse du Cantique des cantiques , considéré selon le sens spirituel : à cette dernière analyse, nous ajoutons quelques remarques sur le sens allégorique de ce livre sacré.

» Dans la préface sur le livre de la Sagesse, nous répondons aux objections que l'on forme sur la canonicité de ce livre ; ce qui nous a donné lieu d'insérer quelques éclaircissemens sur lesquels D. Calmet renvoyoit à son commentaire. Cette partie est tirée principalement de la préface de l'abbé de Vence. Dans cette nouvelle édition nous nous sommes particulièrement appliqués à exposer les témoignages qui établissent la canonicité du livre de la Sagesse et du livre qu'on appelle l'Ecclésiastique : c'est le sujet de deux fragmens entièrement neufs insérés dans les préfaces qui sont à la tête de ces deux livres.

» Le livre de l'Écclésiaste, étant un des plus difficiles
» de l'Écriture, relativement même au sens littéral, nous
» a paru mériter une attention particulière, et est devenu
» dans cette édition le sujet d'une dissertation nouvelle,
» dans laquelle nous nous sommes proposé de donner
» une analyse plus étendue que celle qui est dans la
» préface, mais cependant analyse sommaire, pour ne
» point excéder les bornes de ce volume.

» A la suite de la dissertation de D. Calmet sur l'au-
» teur du livre de la Sagesse, nous avons ajouté par
» extrait le jugement que M. l'abbé de Vence porte de
» cette pièce dans la dissertation qu'il a donnée sur le
» même sujet. Le sentiment de D. Calmet ayant été de-
» puis long-temps attaqué et combattu par le R. P. Hou-
» bigant dans sa Bible, et récemment par le R. P. Griffet
» dans le livre qu'il a donné sur l'insuffisance de la reli-
» gion naturelle, il a fallu discuter de nouveau les rai-
» sons alléguées de part et d'autre : c'est encore le sujet
» d'une dissertation nouvelle que nous présentons comme
» une justification de D. Calmet contre la critique de ces
» deux auteurs, dont je respecte d'ailleurs les lumières.
» J'ai montré plus d'une fois que je sais abandonner le
» sentiment de D. Calmet, et même le réfuter, lorsqu'on
» peut prouver qu'en effet il s'écarte du vrai : mais il n'a
» fait ici que suivre saint Augustin, saint Jérôme, et

» ceux qui, du temps de ces saints Pères, étoient réputés
» les plus doctes, *quique doctiores*, dit saint Augustin;
» et il me paroît qu'à cet égard il n'a mérité aucun re-
» proche; mes lecteurs en jugeront.»

SAINTE BIBLE.

PRÉFACE

SUR

LES PROVERBES DE SALOMON.

LES Proverbes de Salomon (1) sont, sans contredit, le plus beau et le plus important de ses ouvrages; c'est comme la quintessence de cette sagesse toute divine qui l'éclaira, et qui le fit considérer comme un prodige de lumières et de connoissances. Il nous apprend lui-même (2), que c'est le fruit de sa prudence et de ses plus profondes méditations; qu'il a été long-temps à faire des recherches et une étude sérieuse, avant d'écrire ses paraboles. Ce livre renferme un riche trésor de connoissances utiles, dit saint Jérôme (3); mais il faut creuser pour trouver ce trésor; il faut l'aller chercher comme au fond de la terre. Les anciens pères (4) ont donné par excellence à ce livre le nom de *Panaretos*, comme qui diroit recueil ou précis de toutes les règles de morale, et instruction pour la pratique de toutes les vertus; titre que l'on a aussi quelquefois attribué aux livres de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, à cause de la conformité de la matière.

I.
Excellence
et utilité du
livre des Pro-
verbes. Goût
des anciens
pour les sen-
tences para-
boliques.

(1) Le fond de cette préface est de D. Calmet; on a seulement étendu un peu plus dans l'art. iv l'analyse de ce livre, et on a ajouté à la fin deux paragraphes sur les instructions et mystères que ce livre renferme. (*Note de la précédente édition.*) — (2) *Eccl. xii. 9. Cum esset sapientissimus Ecclesiastes, docuit populum, et enarravit quæ fecerat: et investigans composuit parabolas multas.* — (3) *Hieronym. in Eccl. xii. 9. Manifestum est Proverbiorum librum, non ut simplices arbitrantur, patientia habere præcepta, sed quasi in terra aurum.* — (4) *Irenæus, Hæres. antiqui omnes, apud Euseb. Eccles. Histor. lib. iv, cap. 22. Οὐ μόνος δὲ οὗτος Ἡσίοππος, ἀλλὰ καὶ Εἰρηναῖος, καὶ πᾶς ὁ τῶν ἀρχαίων χορὸς Πανάρητον Σοφίαν Σαλομῶνος Παροιμίας ἐκάλουν.*

Le nom de *Proverbes* ne doit point s'entendre ici dans sa signification triviale. Il marque dans ce livre des sentences, des maximes, des leçons courtes et instructives écrites d'un style concis et sententieux. Le nom de *Paraboles* que les Grecs lui ont donné, revient assez à la signification du mot hébreu *Mislé* (1), et à la nature de la plupart des sentences de ce recueil, qui sont écrites d'un style parabolique et figuré. Salomon prend ordinairement ses similitudes de choses connues et naturelles, pour en tirer des instructions solides, et proportionnées à la portée de tous les lecteurs. Les maximes de morale entrent bien plus aisément dans l'esprit et dans le cœur, sous l'enveloppe des figures, que si on les proposoit nûment et directement.

Les anciens sages ont suivi presque tous la même méthode. Ils ne proposoient guère leur doctrine que sous des figures. On voit régner ce goût dans toute la philosophie des pythagoriciens qui ne parloient d'ordinaire qu'un langage énigmatique (2). Les prêtres égyptiens en usoient à peu près de même, aussi-bien que les gymnosophistes des Indes, et les druides des Gaules (3). Les premiers sages de la Grèce avoient imité cet usage des Orientaux. Cléobule, l'un des sept sages, et sa fille Cléobuline, se rendirent célèbres par leurs énigmes et par les *gripes*; c'est le nom qu'ils donnoient à ces sentences courtes et significatives, que l'on proposoit principalement dans les festins. Diogène de Laërce assure que Cléobule écrivit (4) jusqu'à trois mille chants et *gripes*; et que Cléobuline sa fille avoit composé des poésies énigmatiques. On y faisoit entrer la religion, la politique, la morale, l'économique; plusieurs n'étoient que pour le divertissement; Céphissodote, disciple d'Isocrate (5), reprochoit Aristote de n'avoir pas rassemblé les anciens proverbes, et de n'en avoir pas composé des recueils. Enfin, saint Clément d'Alexandrie montre en plus d'un endroit (6), que cette manière d'enseigner est la plus courte, la plus majestueuse, la plus ancienne, la plus aisée et la plus sûre; puisque ces maximes étant à la portée de tout le monde, et s'imprimant aisément dans la

(1) 70. Παροιμία. Hebr. מִסְלֵי. — (2) Vide Diogen. Laert. lib. viii. — (3) Clemens Alex. lib. vi. Strom. et Laert. lib. i. Τοὺς μὲν γυμνοσοφιστὰς, καὶ δρυΐδας αἰνιγματωδῶς ἀποφθεγγομένους φιλοσοφῆσαι. — (4) Diogen. in Cleobulo. Οὗτος ἐποίησε ἄσματα καὶ γρίφους εἰς ἕτη τρισχίλια. — (5) Athen. lib. 11, cap. 17. Ἐπιτιμᾷ τῶν φιλοσοφῶν ὡς οὐ ποιήσαντι λόγου ἄξιον τοῦ παροιμίας ἀθροῖσαι. — (6) Vide l. 1, Strom. pag. 299, et lib. 11, in initio, et lib. vi, pag. 677.

mémoire, à cause de leur brièveté et de leur clarté, il n'y a personne qui ne puisse en profiter pour la conduite de sa vie, et pour le règlement de ses mœurs.

Du temps de Salomon, l'étude des paraboles et des énigmes, étoit la principale application des sages *Le sage écouterait, dit-il, et il deviendra plus sage; et l'homme intelligent acquerra l'art de gouverner. Il s'appliquera à pénétrer les paraboles et leur sens mystérieux; il étudiera les paroles des sages, et leurs énigmes* (1). Et l'auteur de l'Ecclésiastique dit: *Le sage recherchera la sagesse de tous les anciens; il fera son étude des prophètes; il conservera dans son cœur les instructions des hommes célèbres, et il entrera dans les mystères des paraboles. Il s'efforcera de pénétrer le sens des proverbes et des sentences obscures, et il se nourrira de ce qu'il y a de plus caché dans les paraboles. Il passera dans les pays étrangers, pour y trouver, parmi les hommes, la connoissance du bien et du mal* (2). Telles étoient les études de ces premiers sages. La reine de Saba vint des extrémités de la terre pour consulter Salomon (3). Hiram, roi de Tyr (4), qui, au rapport de Méandre et de Dion, entretenoit commerce de lettres avec Salomon, roi d'Israël, lui proposoit ses énigmes à résoudre, et expliquoit celles qui lui étoient envoyées de la part de ce prince.

Les pères (5) remarquent que Salomon dans les trois livres que nous avons de lui, nous donne des instructions proportionnées à tous les âges et à toutes les conditions de la vie. Les Proverbes sont à la portée des plus simples, et des moins avancés dans la voie de la vertu, ils sont adressés aux enfans; Salomon y donne souvent ce nom à son disciple; l'Ecclésiaste instruit un homme déjà fait; il lui montre le néant et la vanité des choses du monde; le Cantique est pour les âmes parfaites, et pour celles qui se sont élevées au-dessus des sentimens de la chair et du sang. Le premier répond à peu près à ce que les philosophes appellent *ethica*, la science des mœurs; le second, à la physique, qui est la science de la nature; et le troisième, à la logique, ou à la perfection de la raison; ou, suivant Théop-

II.
Caractère
des trois ouvrages de Salomon, et particulièrement du livre des Proverbes.

(1) *Prov.* 1. 5. 6. — (2) *Eccli.* xxxix. 1. 2. 3. 5. — (3) *3. Reg.* x. 1. etc. *Matt.* xii. 42. *Joseph.* l. vii, c. 2. *Antiq.* — (4) *Joseph.* *Antiq.* l. viii, cap. 2. — (5) *Theodoret.* in *Cant. Præfat.* *Hieronym.* in *Eccl.* 1. 1. *Origen.* *Prolog.* in *Caten.* *Basil.* homil. 1, in *Prov.* *Ambros.* in *ps.* xxxvi, etc.

doret, toute la doctrine de Salomon est une espèce d'échelle qui contient trois degrés, le moral, le naturel, le mystique. Saint Isidore de Péluse (1) compare les trois livres de Salomon aux trois parties principales du temple; les Proverbes sont figurés par les parvis extérieurs, ouverts à tous les Israélites; l'Ecclésiaste est représenté par le Saint qui étoit fermé aux yeux des profanes, par un voile, et où personne n'avoit droit d'entrer que les prêtres sanctifiés; mais le Cantique des Cantiques est justement comparé au sanctuaire, au Saint des saints où les prêtres mêmes n'entroient pas; il n'étoit ouvert qu'au souverain sacrificateur, et cela une seule fois l'année, et après bien des cérémonies et des purifications. Tout le monde est invité à l'étude des Proverbes; tout le monde n'est pas capable d'entendre l'Ecclésiaste; mais presque personne ne peut pénétrer la profondeur des sens du Cantique.

On trouve dans les Proverbes des règles de conduite pour toutes les conditions; pour les rois, pour les courtisans, pour les gens engagés dans le commerce du monde, pour les personnes retirées, pour les maîtres, pour les serviteurs, pour les maris, pour les femmes. On y trouve d'excellens préceptes de morale, de politique, et de science économique. Le Sage emploie quelquefois des motifs de piété; et d'autres fois des raisons d'honneur, d'intérêt, d'amour, de crainte, de tendresse naturelle. Le premier soin du Sage est d'inspirer une grande idée de Dieu, et une vive crainte de ses jugemens; après cela, un ardent amour de la vertu et de la sagesse. Il en donne en vingt endroits les portraits les plus beaux et les plus aimables. Il dépeint l'injustice, l'impiété, le libertinage, la paresse, l'imprudence, d'une manière à en éloigner tous les hommes qui ont quelque amour pour leur réputation, pour leur honneur, pour eux-mêmes. Et comme il n'y a rien de plus capable de détourner les hommes, et surtout les jeunes gens, de la pratique du bien, et de l'étude de la sagesse, que la débauche et l'amour déréglé du plaisir, il a grand soin de précautionner son disciple contre les attrait de la volupté, et les pièges des femmes débauchées. Et un mot, on rencontre ici d'excellentes règles de morale pour tous les états de la vie; et dans une si grande variété, il n'y a personne qui ne puisse choisir de quoi se contenter, et qui n'y découvre des remèdes à ses maux.

(1) *Isidor. Pelus. lib. iv, ep. 40.*

On croit communément que Salomon est l'auteur du livre des Proverbes. Son nom paroît à la tête de l'ouvrage, et est encore répété dans le corps du livre (1). La Synagogue et l'Eglise le lui attribuent d'un commun consentement. Il est vrai qu'il s'est élevé de temps en temps quelques critiques qui ont formé des doutes sur cela. Mais doit-on s'en étonner parmi une si grande quantité d'écrivains, et dans une si prodigieuse démangeaison de se faire remarquer par la singularité de ses pensées? Grotius veut que ce soit un recueil des plus belles sentences qui fussent alors connues parmi les Juifs (2). Salomon les fit compiler pour son usage, et les tira d'auteurs plus anciens que lui, tant poètes qu'historiens; de même que quelques empereurs de Constantinople firent faire autrefois des recueils des plus belles maximes que l'on trouvoit dans les meilleurs auteurs. Il ajoute (3) que sous Ezéchias on grossit cet amas, de ce qui avoit été dit ou écrit, depuis Salomon, de plus utile par les sages de la nation. Il pousse la conjecture (4) jusqu'à nous nommer les compilateurs de ce recueil: Ce furent, dit-il, Eliacim, Sobna et Joahé, dont il est fait mention dans les livres des Rois (5). Cet auteur a suivi en cela la conjecture des rabbins, qui n'est appuyée d'aucune raison solide. Ainsi il nous suffira de nier tout simplement ce qu'il avance, en attendant qu'on en apporte de bonnes preuves. Nous tenons avec l'Eglise, les pères et les interprètes, que Salomon est seul véritable auteur de tous les Proverbes, à l'exception peut-être des deux derniers chapitres que quelques-uns croient être de deux autres auteurs nommés Agur et Lamuel; et nous ne doutons pas que ce recueil ne fasse partie des trois mille paraboles que ce prince avoit composées (6).

Quant à l'ordre de ces Proverbes entre eux, les uns soutiennent que ce livre est encore aujourd'hui dans le même état où Salomon l'avoit mis. D'autres croient que nous n'avons que des fragmens de son grand recueil. Ce dernier sentiment paroît fondé sur le texte même de ce livre où l'on remarque divers titres.

Depuis le commencement jusqu'au dixième chapitre, la matière est assez suivie. C'est comme la préface de tout l'ouvrage, et une exhortation à l'étude de la sagesse. Salo-

III.
Salomon est
l'auteur de
ce livre.

IV.
Analyse de
ce livre.

(1) *Prov.* x. 1. et xxv. 1. — (2) *Grot. in 3. Reg.* iv. 32. et *præfat. in Prov.* — (3) *Grot. ad Prov.* xxiv. 23. — (4) *Grot. in Prov.* xxv. 1. — (5) *4. Reg.* xviii. 26. — (6) *3. Reg.* iv. 32.

mon, après avoir exposé son dessein, commence par exhorter son disciple à écouter avec soin l'instruction, à fuir la compagnie des méchants, et à n'avoir nulle société avec eux. La sagesse instruit tous les hommes, et elle les exhorte à venir à elle. Elle menace des maux les plus terribles ceux qui la méprisent, et promet des biens abondans à ceux qui l'écoutent (chap. 1). Salomon continue d'exposer les avantages que l'on trouve dans la possession de la sagesse, et les maux que celle-ci fait éviter à ceux qui l'aiment et qui la possèdent (chap. 11). Il exhorte son disciple à suivre les préceptes de la sagesse, à ne point abandonner la miséricorde, à n'être point sage à ses propres yeux, et à ne point rejeter les châtimens du Seigneur. Il relève encore les avantages de la sagesse, et le bonheur de ceux qui la possèdent. Il exhorte son disciple à ne point empêcher les autres de faire le bien, et à en faire lui-même autant qu'il pourra; il lui recommande de donner avec promptitude, de ne point faire de mal à son ami, et de fuir les procès. Il lui dit que Dieu a en horreur les impies, et qu'il comble de biens les justes (chap. 111).

Salomon recommande aux hommes d'écouter ses instructions pleines de sagesse, comme il a lui-même écouté celles de son père; il représente les avantages que procure cette docilité. Il exhorte son disciple à avoir en horreur la conduite des méchants, et à les éviter avec soin; il montre la différence qu'il y a entre eux et les justes. Il recommande à son disciple d'écouter les instructions de la sagesse; de garder son cœur avec soin; de veiller sur sa langue; d'être circonspect dans ses démarches; de suivre la bonne voie (chap. 14). Il continue d'exhorter son disciple à être attentif à la sagesse; à veiller sur ses pensées et sur ses paroles; à fuir les femmes prostituées; à s'attacher à sa femme, et à éviter les femmes étrangères. Suites funestes de l'adultère (chap. 5). Celui qui s'est engagé pour un autre, doit faire tout son possible pour se dégager. Le paresseux est excité au travail par l'exemple de la fourmi. Caractère de l'homme apostat et infidèle. Crimes que Dieu déteste. Observer les préceptes de ses parens; les méditer sans cesse. Eviter la rencontre et la compagnie des femmes corrompues. Enormité de l'adultère. Difficulté d'obtenir le pardon de ce crime (chap. 6).

Salomon continue d'exhorter son disciple à l'amour de la sagesse. Il l'avertit des artifices qu'emploient les courti-

sanes , et lui expose le malheur de ceux qui s'y laissent surprendre (chap. vii). La sagesse désire se communiquer à tous les hommes. Elle les invite tous à venir à elle , et à recevoir ses instructions. Excellence de la sagesse ; elle est la source de la justice , de la prudence , de la gloire et des richesses ; elle est en Dieu de toute éternité , et trouve ses délices à être avec les enfans des hommes. Bonheur de ceux qui l'écoutent ; malheur de ceux qui la haïssent (chap. viii). Elle s'est bâti une maison ; elle a préparé un festin , et y a invité tous les hommes. Comme Dieu appelle les hommes par la sagesse , le démon les attire par les femmes insensées ; aveuglement de ceux qui les suivent (chap. ix).

Au chapitre x le style change ; et on y voit un nouveau titre , ou plutôt une répétition du premier titre : *Paraboles de Salomon*. Ce sont des sentences courtes , assez peu liées les unes avec les autres , et dont nous ne pouvons par conséquent donner ici aucune analyse. Elles contiennent pour l'ordinaire des antithèses , ou des allusions , ou des similitudes. Chaque sentence fait un sens séparé et fini. Cela continue jusqu'au milieu du chapitre xxii.

M. l'abbé de Vence a donné un précis de la doctrine contenue dans cette partie du livre des Proverbes , et même dans tout le livre , en rassemblant sous certains chefs la plupart des maximes répandues dans ce livre ; et comme plusieurs de ces maximes se retrouvent dans le livre de l'Ecclésiastique , il joint à ce précis assez étendu , un parallèle fort abrégé des maximes contenues dans ces deux livres. Le plan de M. l'abbé de Vence a été exécuté d'une manière beaucoup plus complète dans un ouvrage intitulé , *Concorde des livres de la Sagesse* , où l'on a distribué ainsi sous différens titres toutes les maximes contenues dans les quatre livres Sapientiaux qui sont le livre des Proverbes , l'Ecclésiaste , la Sagesse et l'Ecclésiastique ; nous y renvoyons ceux qui désireroient une analyse des maximes contenues dans cette partie du livre des Proverbes. On y trouvera un grand détail présenté avec beaucoup d'ordre.

Au § 17. du chap. xxii. commence un nouveau discours et un nouveau style plus semblable à celui des neuf premiers chapitres. Salomon exhorte son disciple à être docile aux instructions qu'il lui donne ; à ne faire ni violence ni injustice au pauvre ; à n'avoir nulle société avec les méchans ; à ne point répondre pour les autres ; à ne point passer les anciennes bornes ; à être actif et diligent. Il lui

recommande la modestie, la retenue, la sobriété à la table des grands; de ne point désirer les richesses de ce monde; de ne point manger à la table des avarés; de fuir la conversation des insensés; de ne point opprimer les foibles; de corriger ses enfans; de ne point envier la fortune des pécheurs; de se tenir attaché à Dieu, et de marcher dans ses voies; d'éviter la débauche et l'oisiveté; d'être docile aux instructions de ses parens; d'aimer la vérité et la sagesse, et de fuir les femmes débauchées et l'ivrognerie (chap. xxiii). Il continue de l'exhorter à ne point envier le bonheur des méchans; à ne chercher d'autres biens que ceux qui sont le fruit de la piété, de la justice et de la sagesse; avantages de ces vertus. Il lui recommande de se soutenir dans l'affliction; de délivrer ceux qui sont opprimés; d'aimer la sagesse; de ne point faire de tort à son prochain; de ne point se réjouir de la ruine de ses ennemis; de ne point porter d'envie aux méchans; de craindre Dieu et le roi, et de fuir les médisans (chap. xxiv).

Au § 23. du chap. xxiv se trouvent ces mots : *Hæc quoque sapientibus*, c'est-à-dire : *Ceci est aussi pour les sages*. Quelques-uns croient que l'hébreu (1) pourroit se traduire : *Ceci est aussi des sages*, c'est-à-dire, Ce sont encore d'autres maximes des sages. Mais on peut fort bien traduire : *Ceci est aussi pour les sages*, c'est-à-dire, Voici encore d'autres maximes adressées à ceux qui aiment la sagesse. Le précis de ces maximes, c'est qu'il faut ne faire acception de personne dans le jugement; se conduire avec prudence dans les entreprises; ne point faire mauvais usage de sa langue; ne point se venger de ses ennemis, et éviter la paresse et l'oisiveté.

Au chapitre xxv. § 1. on lit ces mots : *Les paraboles suivantes sont aussi de Salomon, et elles furent transcrites par les serviteurs d'Ezéchias, roi de Juda*. C'est encore un recueil de maximes et de sentences qui ont peu de liaison, et dont nous ne donnerons point ici l'analyse. Cela continue jusqu'au chapitre xxx.

Au § 1. du chapitre xxx on lit dans la Vulgate : *Verba congregantis filii vomentis*; c'est-à-dire : *Paroles de celui qui assemble, fils de celui qui répand*. Quelques-uns prétendent que l'hébreu signifie plutôt, *Paroles d'Agur, fils de Jaké*; ils croient que ce chapitre est de quelque pro-

(1) גם אלה לחכמים

phète nommé Agur. Le plus grand nombre des pères et des commentateurs pensent que Salomon se désigne ici lui-même sous le nom de *celui qui assemble*, de même qu'à la tête du livre de l'Ecclésiaste, il s'appelle *Coheleth* ou *Ecclésiaste*, le maître de l'assemblée, ou celui qui y préside et qui y harangue. Sous le nom de *celui qui répand les vérités*, on entend communément David qui, comme l'on sait, a été rempli de l'Esprit de Dieu, a répandu de sa bouche un très-grand nombre de saints cantiques, et a dit de lui-même : *Eruclavit cor meum verbum bonum* : Mon cœur a répandu, comme de sa plénitude, une bonne parole.

Enfin au v 1. du chapitre xxxi on lit : *Paroles du roi Lamuel; vision par laquelle sa mère l'a instruit*. A la lettre, *Lamuel* peut signifier *celui qui est instruit de Dieu*. Grotius conjecture que Lamuel pourroit être Ezéchias qui recueillit ici les instructions que sa mère Abi ou Abia, fille du grand-prêtre Zacharie, lui avoit données. Mais l'opinion la plus constante et la plus généralement reçue parmi les Chrétiens et les Juifs, est que Lamuel est le même que Salomon. Ce prince rapporte donc d'abord les instructions qu'il avoit reçues de sa mère. Ensuite il fait l'éloge de la femme forte, c'est-à-dire, d'une femme remplie de sagesse et de vertu. Dans cet éloge, qui commence au v 10., les vingt-deux versets qui le composent, sont acrostiches ou alphabétiques; c'est-à-dire que le premier commence par un *aleph*, le second par un *beth*, et ainsi des autres. Cette distribution sert à imprimer davantage dans la mémoire la suite des parties de cet éloge, et montre par cela même combien il mérite d'attention.

De tout ce détail, il paroît que les Proverbes, tels que nous les avons, sont un recueil fait en divers temps et par différentes personnes, des sentences ou autres ouvrages de Salomon, rassemblés en un corps par Esdras ou par ceux qui revirent les livres sacrés après la captivité de Babylone, et qui les mirent en l'état où nous les avons.

Une autre preuve que cet ouvrage est un recueil fait par diverses personnes, c'est qu'on y remarque un assez grand nombre de versets et de sentences répétées (1); ce qui ne seroit pas arrivé, si l'auteur même les avoit écrites de suite,

V.
Ce livre est un recueil; en quel temps, et par qui ce recueil a été fait.

(1) Voyez chap. xiv. 12. xvi. 25. *Item*, xi. 2. xvi. 18. xviii. 12. *Item*, xii. 14. xiii. 2. xviii. 20. *Item*, vi. 19. xix. 5. 9. *Item*, xiii. 11. xx. 21. *Item*, xx. 10. et 23. *Item*, xxi. 9. xxv. 24. *Item*, xix. 24. xxvi. 15.

ou si une seule personne eût travaillé à cette compilation. Nous ne parlons pas ici des sentences qui se trouvent dans les Septante et dans la Vulgate, et qui ne sont point dans l'hébreu; elles sont au nombre de douze ou treize, et ont été ajoutées au texte latin depuis saint Jérôme (1). Nous les avons marquées dans les notes.

Le rabbin Kimchi a cru qu'Isaïe avoit fait le recueil des Proverbes. D'autres le rapportent à Helcias et à Sobna, officiers d'Ezéchias. Il est certain qu'Ezéchias fit faire une collection des plus belles maximes de Salomon, et peut-être aussi des autres sages; mais on ne sait ni quand, ni comment, ni par qui il la fit, ni ce qu'elle comprenoit, ni si nous l'avons entière à présent. Saint Hippolyte, cité par Anastase de Nicée (2), dit que sous le règne d'Ezéchias, on s'appliqua à faire le triage des ouvrages de Salomon, et à séparer ceux qui étoient plus utiles et plus édifiants, de ceux qui étoient moins utiles, et qui ne contenoient rien de propre à réformer les mœurs, et à instruire les peuples. On choisit donc entre tous ses cantiques, le seul Cantique des Cantiques que nous avons; et parmi les paraboles, on tria celles que nous lisons dans ce recueil. Eusèbe de Césarée, cité dans le même auteur, dit à peu près la même chose. Il croit que sous le règne du même prince comme on s'aperçut que le peuple abusoit de divers secrets naturels que Salomon avoit rapportés dans ses ouvrages, où il parloit des plantes et des remèdes aux maladies, et que l'on s'accoutumoit à avoir recours à ces livres plutôt qu'au Seigneur, Ezéchias fit recueillir tout ce qu'il y avoit de plus utile dans ces divers ouvrages, et supprima tout le reste. Ce qu'il en réserva, est justement, disent-ils, ce que nous en avons encore aujourd'hui. Ce sentiment n'est pas fort éloigné de celui des rabbins qui attribuent aussi à Ezéchias le recueil des trois livres que nous avons de Salomon (3), et qui croient qu'il supprima un grand nombre d'ouvrages de ce prince.

VI.
En quel
temps Salo-

On n'est pas d'accord sur le temps auquel Salomon composa ses Proverbes. Quelques Juifs (4) croient qu'il fit le

(1) Voyez les notes sur la préface des Proverbes, dans le premier tome de la nouvelle édition de saint Jérôme. — (2) *Anast. Nicen. qu. 59. in Script.* Voyez sur le chap. xxv. 1. Cornel. *a Lapide*, Tostat. sur le 3^e liv. des Rois, chap. iv. q. 8. Vatable sur le chap. xxiv. 23. des Proverbes, et Salazar sur le chap. xxi. 17. — (3) *Vide Bayn. in Prov. xxv. 1. et Talmudic. apud Mercet. præfat. in Prov.* — (4) *Vide Bayn. hic, et Cornel. a Lapid.*

Cantique des Cantiques étant encore jeune, les Proverbes dans un âge mûr, et l'Ecclésiaste sur la fin de sa vie. Leur principale raison se prend des titres de ces livres. Dans le Cantique, il se nomme simplement Salomon. A la tête des Proverbes, il prend le titre de roi d'Israël; mais dans l'Ecclésiaste, il se qualifie roi de Jérusalem. Voilà de puissantes preuves, sans doute. D'autres rabbins (1) croient qu'il ne commença d'écrire que dans sa vieillesse, et peu avant sa mort; Dieu lui ayant alors rendu son Saint-Esprit qu'il avoit retiré de lui pendant son dérèglement. Saint Jérôme sur Ezéchiel, chapitre XLIII, dit expressément, que Salomon composa ses Proverbes après son péché. Saint Cyrille de Jérusalem (2), et ceux qui expliquent de la pénitence de Salomon le § 32. du chapitre XXIV des Proverbes, selon la version des Septante, *Après cela j'ai fait pénitence* (3), doivent dire aussi que ce livre fut le fruit de la pénitence de ce prince. On croit avec bien plus de vraisemblance, que celui-ci composa ses Proverbes dans le temps où il étoit plus rempli de l'esprit de sagesse, et de ces vives lumières qui éclatèrent dans tout le monde, et qui lui acquirent la réputation du plus sage roi de la terre. Il parle lui-même de ses Proverbes dans le livre de l'Ecclésiaste (4); ainsi il est certain qu'il les composa avant ce dernier livre. Saint Jérôme (5) assure que les Proverbes sont écrits en vers; il veut dire apparemment, en vers libres, ou plutôt en style poétique, de même que les sentences des anciens philosophes (6).

mon compo-
sa ses Prover-
bes.

On ne doute point de l'authenticité et de la canonicité du livre des Proverbes. Nous ne connoissons dans l'antiquité que Théodore de Mopsueste (7) qui l'ait contestée, en prétendant que Salomon avoit composé ce livre par une sagesse toute naturelle; et qu'étant très-éclairé et très-habile, il n'avoit point eu besoin d'une inspiration particulière pour écrire cet ouvrage. L'auteur d'un certain mémoire publié dans les *Sentimens de quelques théologiens de Hollande*, touchant l'inspiration des livres saints, est précisé-ment dans les mêmes principes. Ces messieurs vont à épar-

VII.
Canonicité
du livre des
Proverbes.

(1) *Zemach. David*, pag. 33. *Seder-Olam Rabba*, cap. 15. — (2) *Cy-
rilli Hieros. Catech.* 2. — (3) *Prov.* XXIV. 32. *Sept.* Ὅσπερον ἐγὼ μετε-
νόησα, ἐπέβλεψα τοῦ ἐκλίξασθαι παιδείαν. — (4) *Eccle.* XII. 9. *Composuit
parabolas multas.* — (5) *Hieronym. in Isai. Præfat.* — (6) *Laert. lib.* 1.
Ἀδορμένα. *Vide Not. Casaubon.* — (7) *Vide Concil. Constantinop.* IV, coll.
4, art. 63.

gner les miracles et les choses surnaturelles, autant qu'ils peuvent. Mais Dieu n'a pas besoin de leur économie; et l'Eglise conduite et enseignée par le Saint-Esprit, a toujours reconnu les Proverbes, comme un livre véritablement inspiré. Les écrivains sacrés du Nouveau-Testament les ont souvent cités (1). Ainsi il n'y a nulle raison légitime de révoquer en doute leur inspiration et leur authenticité.

VIII.
Version grec-
que du livre
des Prover-
bes attribuée
aux Septante

La version des Proverbes faite par les Septante, ou du moins connue et reçue sous leur nom, suivie et citée par le apôtres et les plus anciens pères, s'éloigne assez souvent de l'hébreu; elle renferme même un bon nombre de sentences ajoutées, qui ne sont point dans le texte original, et dont quelques-unes se trouvent dans le livre de l'Ecclésiastique. Les versions syriaque et arabe, et ce qui est fort singulier, la paraphrase chaldaïque en quelques endroits, paroissent prises sur le grec. Le texte de l'édition romaine nous représente diverses transpositions, surtout depuis le chapitre xxiv. v. 22. Elle insère en cet endroit les quatorze premiers versets du chapitre xxx, puis elle reprend le v. 25. et les suivans du chapitre xxiv. Après quoi elle remet le verset 15. et les suivans du chapitre xxx, puis le chapitre xxxi et enfin le chapitre xxv et les suivans, jusqu'au xxix inclusivement qui finit le livre. Nous ne rapportons pas ici les diversités et les transpositions moins remarquables, qui se voient dans chaque chapitre; elles sont en trop grand nombre. Il n'est pas fort aisé de deviner la raison de ces changemens et de ces transpositions. Quelques habiles gens (2) croient qu'anciennement il y avoit plusieurs collections des Proverbes, faites en divers temps et par différens auteurs, en sorte que les recueils qu'on en avoit, n'étoient pas conformes, les uns les ayant disposés dans un ordre, et les autres dans un autre; de là vint la diversité dans l'arrangement des sentences, et dans l'ordre des chapitres et des maximes; ce qu'on ne doit entendre que de la version grecque des Proverbes, et non pas de l'original hébreu qui n'a jamais varié. Ce sont apparemment les hellénistes qui sont les premiers auteurs de ces dérangemens. On pourroit croire que le traducteur travaillant simplement pour son usage, auroit suivi son goût et son incli-

(1) *Vide Heb. xii. 5. 6. Canis reversus ad vomitum; ex Prov. xxvi. 11. Jacob. iv. 6. Humilibus dat gratiam; ex Prov. iii. 34. Apoc. xix. 5. Ego quos amo, arguo, et castigo, ex Prov. iii. 12.* — (2) *Grot. in cap. xv. 33. et Bossuet, præfat. in Prov. pag. 16.*

nation, plutôt que le texte qu'il auroit eu en main, ajoutant, retranchant, transposant, paraphrasant, selon qu'il le jugeoit à propos. Mais avouons que nous ne savons d'où vient cette différence.

Outre les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, qui sont indubitablement de Salomon, on lui a attribué dans les siècles postérieurs, divers ouvrages très-pernicieux, la plupart sur la magie, pour couvrir, sous un si grand nom, la bassesse et la honte de ces œuvres de ténèbres. Par exemple, on le fait auteur d'un livre intitulé : *De la guérison des maladies*, dont parle Kimchi; d'un autre intitulé : *La contradiction de Salomon*, condamné par le pape Gélase; et du *Testament de Salomon*, connu et cité par M. Gaumin. Albert-le-Grand cite cinq livres de ce prince, dans son Miroir d'Astrologie : 1° *Le Livre Almadad*; 2° *Le Livre des quatre Anneaux*; 3° *Liber de novem Candariis*; 4° *Le Livre des trois figures des Esprits*; 5° *Des Sceaux pour chasser les démons*. Trithème en nomme quatre autres; le premier, *les Clavicules de Salomon, adressées à son fils Roboam*; le second, *Liber Lamene*; peut-être des lames enchantées; le troisième *Liber Pentaculorum*; peut-être des *Pentagones*; le quatrième, *des Offices des Esprits*. Reuchlin en cite un intitulé, *Raziel*; Chicus un autre, intitulé, *de l'Hygromantie, à son fils Roboam*. Tout cela, comme on voit, sent la magie, et est infiniment éloigné de l'esprit et de la sagesse de Salomon. On peut voir Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie*.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les imposteurs se parent du nom de ce prince, pour donner du crédit à leurs pratiques impies ou surperstitieuses. Josèphe (1) raconte que Salomon composa des charmes pour guérir les maladies, et des formules de conjurations pour chasser les démons; et dit qu'on s'en servoit encore de son temps. Il rapporte qu'un nommé Eléazar chassa plusieurs démons, en présence de Vespasien, par le moyen d'un anneau, dans lequel étoit enfermée une racine indiquée, disoit-on, par Salomon, et en prononçant le nom de ce prince. Nous rangeons au rang des apocryphes tous ces prétendus ouvrages de Salomon, aussi-bien que les lettres que l'on veut

IX.
Ouvrages
apocryphes
faussement
attribués à
Salomon.

(1) *Joseph. Antiq. lib. viii, cap. 2.*

qu'il ait écrites à Hiram, et les réponses que Hiram lui fit, et que Josèphe a rapportées comme véritables.

Le soin que Salomon prend d'instruire particulièrement la jeunesse dans ce livre, nous donne lieu de placer à la suite de cette préface la Dissertation sur les écoles des Hébreux, à laquelle nous joindrons la Dissertation sur la matière et la forme des livres anciens, et sur les diverses manières d'écrire.

X.
Instructions
que renfer-
me ce livre.

L'Eglise a toujours eu une vénération singulière pour ce livre; elle l'a regardé non-seulement comme l'ouvrage du plus sage des rois, mais comme l'ouvrage de la sagesse même, qui a bien voulu donner aux hommes, par la bouche de ce prince, des règles de morale pour les conduire dans les différens états et les diverses circonstances de la vie. En effet la sagesse, dans ce livre, instruit les grands et les petits, les pauvres et les riches, les maîtres et les domestiques, les femmes et leurs maris, les pères et leurs enfans; elle peint les vices avec les traits les plus capables d'en donner de l'horreur; et elle s'applique à faire aimer la vertu en représentant ses avantages et les biens dont elle est la source; mais il faut toujours se souvenir que les biens temporels, promis aux Juifs charnels, ne sont que l'image des biens spirituels promis aux Chrétiens.

La sagesse, dans ce livre, daigne descendre jusqu'au détail de tout ce qui concerne la vie civile; et elle n'omet rien de ce qui peut servir à rendre les hommes sages et bien réglés; de sorte qu'il n'y a personne qui ne dût avoir continuellement ce livre entre les mains; et les jeunes gens surtout devoient le lire sans cesse, et en apprendre de mémoire les sentences. Rien ne leur seroit plus utile que de remplir leur esprit de ces maximes qu'on peut regarder comme la morale de l'Esprit-Saint.

Les prétendus sages de l'antiquité, ceux qui se sont appelés *philosophes*, c'est-à-dire, amateurs de la sagesse, ont entrepris autrefois d'instruire les hommes, et de leur apprendre à régler leurs mœurs; mais ils ont été dans une si grande ignorance des véritables principes de la morale, que ce qu'ils disent d'utile et de raisonnable, est défiguré par un grand nombre d'erreurs qu'ils répandent confusément avec les vérités qui leur ont été connues. Ils prétendent être les médecins de l'ame; et ils lui présentent d'une même main le remède et le poison, sans qu'elle puisse dans sa dépravation discerner l'un d'avec l'autre. C'est pourquoi

la sagesse éternelle, parlant dans ce livre, se distingue elle-même de ces faux sages, en disant : *Tous mes discours sont justes; ils n'ont rien de mauvais; il ne s'y mêle rien de corrompu* (1).

Ceux qui ont eu le plus de célébrité parmi les sages du monde pour la doctrine des mœurs, ont été les stoïciens. Leurs maximes ont eu une grande réputation, parce qu'ils promettoient de rendre les hommes heureux, en leur inspirant une constance invincible dans les maux, et un mépris universel de toutes les choses du monde. Mais ils réduisent leur morale à ce principe qui en est comme le fondement : Que l'homme ne doit s'appuyer que sur lui seul; qu'il doit être content de lui-même, et des biens qui naissent de lui. Ainsi au lieu que Dieu dit : *Maudit est l'homme qui met sa confiance dans l'homme*; ils disent au contraire : Heureux est l'homme qui met sa confiance dans l'homme. Ils établissent le plus haut point de la sagesse dans le comble de la folie et de l'impiété, et la santé de l'ame dans la plus mortelle de toutes ses maladies. Ce sont des disciples de l'ange superbe, qui apprennent à leurs sectateurs à imiter l'orgueil d'un si détestable maître; car il se sont imaginé que l'homme, tout plongé qu'il est dans cet abîme de ténèbres et de misères, pouvoit trouver sa béatitude en lui-même, sans avoir recours à Dieu qui seul peut le rendre heureux, en rompant ses chaînes, en le délivrant de ses passions et en faisant briller à ses yeux la lumière de la vérité. Ainsi, selon l'expression de saint Augustin (2), ils ont voulu en quelque sorte se fabriquer à eux-mêmes leur propre félicité, et ils ont cru qu'il falloit plutôt la faire que la demander, tandis que néanmoins nul autre ne peut la donner que Dieu seul : *Beatam vitam ipsi sibi quodammodo fabricare voluerunt, potiusque patrandam, quam impetrandam putaverunt, cum ejus dator non sit nisi Deus.*

C'est pourquoi les hommes avoient besoin d'un sage comme Salomon qui, éclairé de Dieu même, connût la profondeur de leurs plaies par la lumière de celui qui sonde les reins et qui pénètre les cœurs; d'un sage qui eût appris de la sagesse divine même les remèdes proportionnés à leurs maladies. Et nous voyons qu'en effet, inspiré par l'Esprit de Dieu, il établit toute sa morale sur ce fondement (3) :

(1) *Prov.* viii. 8. — (2) *Aug. ep. ad Maced.* 155, al. 52. — (3) *Prov.* i. 7.

Que la crainte du Seigneur est le principe de la sagesse, ou comme le porte l'hébreu, de la science qui forme les vrais sages. Il abaisse d'abord les hommes sous la main toute-puissante de l'Être-Suprême; il les épouvante par la menace de ses jugemens, afin que l'humilité ouvre leur cœur à la lumière de la grace qui, en leur donnant la vraie science fera naître en eux la vraie sagesse. On peut donc dire en un véritable sens, de Salomon, à l'égard de ces instructions saintes dont il n'a été que l'organe, ce qui a été dit au Fils de Dieu : *Nous savons que vous êtes un Maître envoyé de Dieu* (1). Car ce livre est proprement une école divine qui nous est ouverte, une école où le Saint-Esprit parle aux âmes comme un père qui instruit ses enfans. Il leur apprend ce qu'ils doivent haïr et ce qu'ils doivent aimer; il leur découvre les plaies secrètes de leur âme pour leur en donner de l'horreur; il leur marque les pièges que la contagion du siècle et le dérèglement même de leur cœur leur tendent sans cesse; il les presse de s'abandonner à cette souveraine sagesse qui veut les conduire dans les voies de la justice, et qui leur promet un trésor de grace et de gloire.

C'est le jugement que saint Augustin porte de ce livre dans un ouvrage qu'il appelle le Miroir, *Speculum*, lequel est un extrait des paroles les plus claires et les plus morales de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Ce saint a composé lui-même ce recueil pour le mettre entre les mains des fidèles; car étant persuadé que la parole de Dieu est le pain de ses enfans, il en choisit ce qui lui paroit le plus intelligible et le plus édifiant, afin que tout le monde s'instruise dans l'Écriture, et qu'elle devienne proportionnée aux besoins de tous. Après donc qu'il a fait cet extrait des livres saints qui précèdent le livre des Proverbes, lorsqu'il vient à celui-ci, il dit : « Si l'on entend bien les Proverbes de Salomon, on trouvera que tout ce livre n'est presque autre chose qu'une instruction continuelle pour régler nos mœurs et pour nous former dans la piété (2). » Voilà le jugement que ce saint veut que nous portions de cet ouvrage; car encore que ce livre paroisse petit si l'on en compte les pages et les lignes, cependant si l'on en pénètre le sens, et que l'on considère les vérités que le Saint-Esprit y a recueillies avec une précision digne de celui qui parle, on y trouvera une

(1) *Joan.* III. 2. — (2) *Aug. in Speculo.*

morale entière, comme on voit que la tige, les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits sont enfermés dans un petit grain de semence d'où Dieu les fait naître.

C'est pourquoi il n'y a personne dans le monde à qui la lecture de cet ouvrage ne puisse être utile. Ceux qui tiennent ou qui doivent un jour tenir quelque rang considérable dans l'Eglise, y apprendront avec combien de précaution et de retenue ils doivent entrer dans ses charges et ses dignités, et avec quelle vigilance et quelle pureté ils doivent les exercer. Les grands du siècle y apprendront leurs devoirs envers Dieu et envers ceux qui leur sont soumis; les peuples y verront ce qu'ils doivent à leurs souverains et à tous ceux que Dieu a établis au-dessus d'eux. Les magistrats et tous ceux qui ont quelque autorité, y trouveront d'excellentes règles pour soutenir les foibles contre ceux qui les oppriment, et pour n'avoir jamais devant les yeux, que ce qu'ils doivent à Dieu et à la justice. Les pères et les mères y apprendront en plusieurs endroits avec combien d'application ils doivent s'efforcer de procurer à leurs enfans une éducation sage et chrétienne, afin que ceux-ci deviennent la gloire et la joie de ceux de qui ils auront ainsi reçu doublement la vie. Enfin tout ce qui peut affermir la paix et la sainteté des mariages par le choix qu'on doit faire avant d'y entrer, ou par la manière dont on doit vivre après que l'on s'y trouve engagé; tout ce qui regarde les devoirs des amis envers leurs amis, et généralement ce que les hommes doivent à tous les hommes, jusqu'aux étrangers et aux ennemis, se trouve marqué divinement dans cet ouvrage.

Ces avis sont souvent très-clairs, et ce sont ceux-là dont saint Augustin a composé cet extrait qu'il vouloit que son peuple eût sans cesse sous les yeux. Il y en a d'autres qui sont obscurs et qui demandent une plus grande lumière pour en pénétrer le sens. Ainsi sous le nom de la *femme étrangère*, insensée, corrompue et ennemie de la divine sagesse, les saints pères entendent la Babylone de ce monde, la corruption et l'impiété du siècle. Sous le nom de la *femme forte*, ils entendent ou l'Eglise de Jésus-Christ, ou même ses pasteurs dont les ames sont les épouses du Verbe divin et les mères des fidèles, qu'elles engendrent et qu'elles nourrissent par la parole de la vérité et par la vertu des sacremens. Enfin lorsque dans ce livre (1) il est parlé de la *sagesse* divine,

XI.
Mystères
que renferme
ce livre.

(1) *Prov. ix. 1. et seqq.*

de la *maison* qu'elle a bâtie , des *sept colonnes* sur lesquelles elle l'a appuyée ; de la *victime* qu'elle a immolée , du *pain* et du *vin* qu'elle a préparés , de la *table* qu'elle a dressée , et de ses *servantes* qu'elle a envoyées pour appeler les hommes ; les saints pères , dans cette parabole , reconnoissent la *sagesse* incarnée qui est Jésus-Christ même ; sa *maison* qui est son Eglise , les *sept colonnes* inébranlables de cet édifice , qui sont les sept dons de son Esprit ; sa *victime* qui est son humanité sainte immolée pour nous ; son *pain* et son *vin* qui sont son corps et son sang devenus notre aliment dans le sacrement eucharistique ; sa *table* qui est le banquet sacré où ces divins alimens nous sont offerts ; enfin ses *servantes* qui sont les ames des ministres de l'Evangile , envoyés pour attirer les hommes au festin des noces de l'Agneau. C'est ainsi que sous des paroles très-simples en apparence , sont cachés de profonds mystères.

Les hommes ont quelquefois de la peine à reconnoître ce langage mystérieux où les vérités les plus sublimes sont enveloppées sous des voiles obscurs ; mais c'est qu'ils ne comprennent pas assez les raisons pour lesquelles Dieu leur parle en cette manière. L'Ecriture est l'ouvrage du Saint-Esprit qui voit dans notre cœur ce que nous n'y voyons pas ; et en conséquence il nous y parle , non selon notre désir , mais selon notre besoin. Il nous instruit , non comme de simples disciples qu'il suffit d'éclairer , mais comme des malades qu'il faut guérir. Nous ne pensons d'ordinaire qu'à acquérir de nouvelles connoissances ; et lorsque nous les avons acquises , nous n'en devenons pas meilleurs. Nous voulons satisfaire notre esprit , et nous oublions que notre cœur est couvert de plaies. Mais Dieu agit à notre égard avec la bonté d'un père et d'un médecin ; il se propose pour but , non d'entretenir une vaine curiosité , mais de guérir les plaies que nos passions nous ont faites ; et voilà pourquoi les vérités qu'il nous enseigne , sont quelquefois couvertes du sombre voile des paraboles. Il sait que notre plus grande blessure est l'orgueil , et que tant que nous serons possédés de cette passion , nous serons indignes d'entrer dans l'intelligence de ses secrets qu'il cache aux superbes et qu'il ne découvre qu'aux humbles. Il veut donc humilier l'ame par la vue même de son ignorance et de ses ténèbres : « Et parce que l'homme méprise aisément ce qu'il » a connu sans peine , Dieu a voulu , dit saint Augustin , que » son Ecriture fût obscure en divers endroits , afin que l'on

» eût recours à lui pour lui en demander l'intelligence ; et
 » que lorsqu'il l'auroit donnée , elle fût d'autant plus utile
 » qu'elle auroit été souhaitée avec plus d'ardeur , recher-
 » chée avec plus de travail , et découverte avec plus de
 » joie. »

Ce que nous devons donc le plus souhaiter dans la lecture d'un ouvrage si divin , est d'y apporter la disposition du cœur qu'il demande de nous , et que Salomon nous marque lui-même en divers endroits ; car il nous avertit souvent d'écouter ses instructions saintes , non avec une froideur indifférente , non avec l'ardeur passagère d'une curiosité inquiète ; mais comme un serviteur écoute son maître , un fils son père , un malade son médecin , un coupable son juge ; enfin comme un homme doit écouter Dieu qui tient entre ses mains l'éternité de sa vie ou de sa mort , et qui ne lui parle que pour son salut.

Si on lit ce livre dans cet esprit , avec une foi humble et une piété respectueuse , les choses qui pourront paroître obscures d'abord , s'éclairciront peu à peu ; ou s'il y en a qui soient trop au-dessus de nous , leur obscurité même ne nous servira pas moins que ce qu'il y aura de plus clair , lorsque nous la révérons sans la pénétrer. Tout nous édifiera dans ces instructions du Saint-Ésprit , et nous éprouverons en nous-mêmes la vérité de cette excellente maxime de saint Augustin (1) , « que notre intelligence croîtra toujours à proportion de notre vertu , et que nous n'aurons pas de peine » à comprendre ce que Dieu nous dit dans son Ecriture , » lorsque nous serons dans une résolution ferme de faire ce » qu'il nous y ordonne. » *Quis nesciat tanto citius quemque proficere cum bona legit, quanto citius facit quod legit?*

(1) *Aug. l. de op. mon. c. 17.*

DISSERTATION

SUR

LES ÉCOLES DES HÉBREUX.

1.
Avantages
généraux des
écoles. Dou-
ble avantage
des écoles
des Hébreux.

LES écoles ont toujours été considérées parmi les peuples policés , comme le principal appui des états. C'est dans les écoles que se forment les prêtres , les juges , les magistrats , les peuples ; c'est là que l'on apprend la religion , les lois , l'histoire , la langue , les sciences , qui sont les connoissances les plus importantes à la république , et les plus utiles à la vie. C'est pourquoi les législateurs et les princes les plus éclairés ont toujours regardé l'établissement et la conservation des écoles , comme la chose du monde qui méritoit le plus leur soin ; ils ont mis leur première application à l'érection des académies , au choix des mattres , et à procurer l'instruction de la jeunesse. Nous ne nous étendrons point ici à prouver cela par l'exemple des autres peuples ; nous nous bornons aux Hébreux. Nous allons faire voir parmi eux une suite non interrompue d'écoles et de prophètes , depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ ; après quoi nous examinerons ce qu'ils nous racontent de leurs écoles et de leurs études depuis leur dispersion par les Romains jusqu'à nos jours.

Les anciens Hébreux ont sur les autres peuples un double avantage par rapport à leurs écoles. Le premier se tire du mérite et de la dignité des mattres ; ce sont presque tous des prophètes ou des prêtres du Seigneur. Le second regarde l'objet de leurs études presque uniquement bornées à la loi de Dieu , et aux prophéties. Chez les autres peuples , on faisoit grand cas de la philosophie , de l'astronomie , de la géométrie , de la musique , de la rhétorique , de la poésie. Ces connoissances étoient assez négligées parmi les Hébreux. La religion étoit presque leur unique application. De là venoit leur attachement à leurs rites et à leurs coutumes , leur exactitude dans la pratique de leurs

lois, leur attention à élever leur jeunesse, leur amour pour la patrie (1).

Les patriarches Abraham, Isaac et Jacob furent des hommes remplis de l'Esprit du Seigneur, qui prirent soin par eux-mêmes de former leur famille dans la connoissance et dans la crainte du Tout-Puissant. Cette connoissance se conserva parmi eux sans altération, sans écrit, et dans la seule mémoire des hommes, jusqu'à Moïse, qui écrivit la loi par l'ordre de Dieu. Pendant toute sa vie, il fut l'organe des volontés du Très-Haut; il les manifesta à Israël, et sut les faire observer par sa sagesse, par sa fermeté, et par son zèle. Jamais on ne vit de maître plus instruit, plus attentif, plus infatigable. Il ne cessa pendant tout le cours de sa vie d'instruire, d'exhorter, de reprendre, de corriger le grand peuple dont il étoit chargé.

Moïse partagea le soin d'instruire Israël, avec Aaron, son frère, qui étoit, suivant l'expression de l'Écriture, son prophète (2). Il communiqua aussi une partie de son autorité à un certain nombre d'hommes choisis qu'il établit pour juger et pour gouverner Israël dans les choses auxquelles il ne pouvoit vaquer par lui-même (3). Enfin le Seigneur dans le désert prit de l'esprit de son serviteur, et le communiqua à soixante-dix hommes (4) qui prophétisèrent toujours depuis, et continuèrent d'instruire le peuple. Depuis Moïse on trouve dans Israël une suite non interrompue d'hommes inspirés, jusqu'après la captivité de Babylone. Les Juifs finissent cette succession d'hommes inspirés, à Esdras et Néhémias, et à ceux qui composoient alors le sanhédrin, et qui fermèrent le canon des Écritures. Mais l'Église chrétienne met encore au rang des prophètes, les auteurs des livres des Machabées, ceux de la Sagesse et de l'Ecclésiastique, qui ont vécu assez long-temps après Esdras et Néhémias, et l'on voit même par l'Évangile, qu'à la naissance du Sauveur, l'esprit de prophétie n'étoit point éteint dans Israël, puisque Zacharie, père de saint Jean, sainte Elisabeth, saint Jean-Baptiste, Anne la Prophétesse, Simon-le-Juste, étoient de vrais prophètes. Josèphe même

II.

Le premier canal de la doctrine chez les Hébreux, fut la succession des prophètes.

(1) *Joseph contra Appion. lib. 1.* Πᾶσι γὰρ σύμφυτον ἐστὶν εὐθεὶς ἐκ τῆς πρώτης γενέσεως Ἰουδαίσις ὀνομάζειν αὐτὰ Θεοῦ δόγματα, καὶ τούτοις ἐμμένειν, καὶ περὶ αὐτῶν, εἰ δεῖ, θνήσκειν ἡδέως. *Et post multa:* Μάλιστα δὲ πάντων περὶ παιδοτροφίαν φιλοκαλοῦντες, καὶ τὸ φυλάττειν τοὺς νόμους, καὶ τὴν κατὰ τούτους παραδεδομένην εὐσεβείαν.—(2) *Esod. viii. 1.*—(3) *Esod. xviii. 25.*—(4) *Num. xi. 25.*

nous parle du grand-prêtre Hircan comme d'un prophète (1), et d'un particulier nommé Jésus, qui prédit pendant si long-temps la ruine de Jérusalem par les Romains (2).

A Moïse succéda Josué dans la prophétie (3), c'est-à-dire, dans l'emploi de maître et de docteur d'Israël. Il soutint la nation dans le devoir, et dans la pratique de la loi du Seigneur par ses instructions, par ses miracles, par son autorité, par son exemple. Un peu avant sa mort (4), il rassembla son peuple, et renouvela avec lui l'alliance du Seigneur. Il eut la confiance de leur donner l'option, de servir le Dieu de leurs pères, ou de choisir entre les dieux étrangers celui qu'ils voudroient servir: *Optio vobis datur: eligite hodie quod placet, cui servire potissimum debeatis*. Pour moi et ma maison, ajouta-t-il, nous demeurerons inviolablement attachés au Seigneur: *Ego autem, et domus mea, serviemus Domino*. Les anciens qui avoient vu Moïse, et qui avoient été instruits par Josué, conservèrent le dépôt de la foi et de la religion dans sa pureté (5); mais après leur mort, peu à peu le cœur du peuple se corrompit; et quoique le Seigneur leur suscitat de temps en temps des prophètes et des libérateurs, ils ne furent pas constans dans ses voies, jusqu'au temps de Samuël qui réforma l'état, en établissant des écoles, ou assemblées de prophètes, parmi lesquels il vivoit.

Ce fut proprement en ce temps-là que se formèrent ces assemblées célèbres d'où sortirent tant de grands hommes et de prophètes. Il y en avoit à Najoth de Ramatha sous Samuël; il y en eut dans la plaine de Jéricho et à Béthel sous Elie et Elisée; il s'en vit un grand nombre même dans le royaume d'Israël. Les rabbins soutiennent qu'il y en avoit dans toutes les villes du pays. Ligfoot (6) croit qu'Elie en avoit une sur le mont Carmel. Mais nous ne reconnoissons que celles qui sont bien marquées dans les livres saints. On consultoit les prophètes pour connoître l'avenir, comme quand Saül alla consulter Samuël sur les ânesses de son père (7); on les consultoit pour les maladies, comme fit Jéroboam pour la maladie de son fils (8). On alloit les écouter les jours de sabbat et de néoménie, pour s'ins-

(1) *Joseph. de Bello, lib. 1, c. 3. Antiq. l. XIII, c. 18.* — (2) *Idem, de Bello, lib. VII, cap. 12.* — (3) *Eccli. XLVI. 1.* — (4) *Josue, XXIV. 1. 15.* — (5) *Josue, XXIV. 31.* — (6) *Ligfoot. Centur. p. 665.* — (7) *1. Reg. IX. 10.* — (8) *3. Reg. XIV. 2. 3.*

truire, comme nous l'apprend ce qui est dit de l'hôtesse d'Elisée (1). Ces prophètes étoient une barrière contre l'idolâtrie, l'ignorance et le libertinage. Ils s'opposoient courageusement aux rois impies, et aux peuples corrompus. On les a vus aller menacer les princes jusque sur leur trône, et leur prédire les terribles effets de la colère du Seigneur. Ils ont quelquefois fait descendre le feu du ciel contre des hommes impies et téméraires. Leurs instructions et leurs paroles étoient suivies d'effets merveilleux. Les élémens leur obéissoient, et les animaux les plus farouches leur étoient soumis. Toutefois, ni la sainteté de leur vie, ni la vertu des miracles, ni la force de leurs discours, ni leur ascendant et leur autorité sur les peuples, ne pouvoient les mettre à couvert des persécutions. On les a vus errans, fugitifs, réduits à se cacher dans le creux des rochers, et dans le fond des plus affreuses solitudes (2); et la plupart sont morts d'une manière violente pour la défense de la vérité.

Voilà la plus belle succession de docteurs, et la plus illustre suite d'écoles que l'on puisse désirer. De tels mattres ne pouvoient manquer de conserver dans toute sa pureté la tradition de doctrine venue de Dieu même. Aussi ne voit-on chez les anciens Hébreux, ni cette variété de sentimens que l'on remarque chez les autres peuples, ni ces doutes sur les choses même de religion, ni ces contestations et ces diversités d'opinions entre les docteurs. Tous parlent le même langage, tous ont la même croyance, parce qu'un même esprit les anime et les éclaire. Le partage de leurs savans en différentes sectes, n'est venu qu'assez long-temps après la captivité.

On ne connut les pharisiens, les sadducéens, les esséniens, que depuis les Machabées, où la prophétie étoit beaucoup plus rare qu'auparavant dans Israël. Chacune de ces sectes avoit son école et ses disciples à part; mais Dieu ne permit point que leur partage allât jusqu'à rompre l'unité de croyance, et la communion de religion. Ils s'assembloient tous dans le même temple et dans les mêmes synagogues; ils avoient les mêmes cérémonies, lisoient les mêmes Écritures, et convenoient tous dans ce principe, que le Messie, le Médiateur, le Prophète, le Docteur promis par Moïse (3), fixeroit tous leurs doutes, et réuniroit tous leurs

(1) 4. Reg. iv. 23. — (2) Hebr. xi. 37. 38. et 3. Reg. xvii. 3. xviii. 4. 13. — (3) Deut. xviii. 15. 18.

cœurs et tous leurs esprits ; ils vivoient tous dans cette croyance et dans cette attente. Sur cela il n'y avoit, ni partage de sentimens, ni division d'esprit et de cœur.

III.
Second canal de la doctrine chez les Hébreux, l'enseignement des prêtres.

Un autre canal de la tradition et de la doctrine chez les Hébreux, étoit celui des prêtres. Moïse les avoit chargés de l'instruction et de la conduite du peuple, non-seulement dans ce qui regarde la religion, mais encore dans le gouvernement politique. Ils étoient les maîtres et les juges nés d'Israël. *S'il arrive parmi vous, dit Moïse (1), quelque cause douteuse et difficile, entre le sang et le sang, la cause et la cause, la lèpre et la lèpre, et que vous voyiez les juges partagés entre eux ; levez-vous, et venez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi ; et aux prêtres de la race de Lévi, et au juge qui sera alors, et vous les consulerez, et ils vous déclareront le jugement qui doit en être porté. Vous ferez ce qu'ils vous diront, et vous exécuterez leur sentence, sans vous en détourner ni à droite ni à gauche ; et quiconque refusera avec orgueil de se soumettre à leur ordre, sera mis à mort, et vous ôterez le mal du milieu d'Israël.*

Le partage des prêtres étoit l'étude et l'instruction de la loi, les jugemens, et le ministère de la parole (2) ; ils devoient toujours être prêts à répondre aux questions qu'on leur faisoit sur la loi : *Non enim peribit lex a sacerdote, neque consilium a sapiente, nec sermo a propheta (3)*. Le Seigneur déclare par Osée (4), qu'il a rejeté de son sacerdoce celui qui a négligé la science ; et dans Malachie (5), que les lèvres du prêtre sont les dépositaires de la science ; et que le peuple recevra de sa bouche la connoissance de la loi. Les prêtres, dit Josèphe (6), sont continuellement appliqués à l'étude de la loi et des autres connoissances, parce qu'ils sont chargés du jugement des affaires, et de la correction des maux qui se commettent dans la république. Voilà quels étoient les maîtres et les dépositaires de la doctrine chez les Hébreux. C'étoient, ou des hommes inspirés extraordinairement de l'Esprit de Dieu, ou des prêtres, des hommes graves et sérieux, occupés pendant toute leur vie à l'étude de la loi, et au culte du Très-Haut.

Le lieu où ils enseignoient étoit le temple du Seigneur. Comme le peuple s'y assembloit trois fois l'année, les prêtres

(1) *Deut. xviii. 8. et seqq.* — (2) *Deut. xxxiii. 9. 10.* — (3) *Jerem. xviii. 18.* — (4) *Osée, iv. 6.* — (5) *Malach. ii, 7.* — (6) *Lib. ii, contra Appion.*

et les prophètes ne manquoient pas dans les trois grandes solennités d'y parler, et d'y faire connoître les volontés de Dieu. On y lisoit la loi du Seigneur, et on l'y expliquoit au peuple (1). Les prophètes y haranguoient et reprochoient les désordres qui se glissoient dans la nation, soit par rapport à l'idolâtrie, soit par rapport aux autres abus. Les maisons des prêtres, et leurs salles d'assemblées et de conseil dans le temple, étoient comme des écoles toujours ouvertes à quiconque vouloit les consulter sur les différentes observances de la loi, sur les cas qui se rencontroient; car, comme on l'a déjà dit, la principale et presque l'unique étude des anciens Hébreux, étoit la loi et les cérémonies. On croit qu'ils avoient des écoles, non-seulement dans le temple et à Jérusalem, mais encore dans toutes les villes des lévites.

Les prophètes avoient aussi leurs écoles à part. C'étoient des communautés où se rassembloient les enfans ou les disciples des prophètes. Ces communautés furent fréquentes et célèbres, principalement sous Samuël, et ensuite sous Elie et Elisée. Leurs demeures étoient à la campagne. Ils y vivoient en commun d'une manière simple, pauvre, laborieuse; et toutefois ayant assez de loisir pour vaquer à la contemplation et à l'étude, parce que leur frugalité se contentoit de peu, et qu'éloignés des occupations inutiles, ils trouvoient encore du temps, après les travaux corporels, pour les exercices de l'esprit. C'étoit là que le peuple venoit s'éclaircir de ses doutes, et s'instruire de ses devoirs. On trouvoit dans les prophètes l'exemple, la bonne vie, l'instruction pour le présent et pour l'avenir. C'étoient les interprètes de la loi les plus sûrs et les plus éclairés. Tout instruisoit en eux; leurs discours, leurs prédictions, leur vie, leur extérieur.

Leurs disciples étoient ou prophètes comme eux, ou simplement leurs élèves, et imitateurs de leur vertu, et de leur manière de vivre; car la prophétie n'est pas un art qui s'apprenne à l'école des hommes; c'est un présent que le Saint-Esprit fait gratuitement à ceux qu'il destine à cet emploi. Grotius (2) avance, d'après les rabbins, qu'il étoit rare dans l'ancien testament de voir des prophètes qui n'eussent auparavant été long-temps appliqués à l'étude de la physique et de la métaphysique; et que ce qui fit regar-

IV.
Ecoles ou
communautés des prophètes.

(1) 2. Esdr. viii. 1. et seqq. — (2) Grot. in Sap. vii. 27.

der la vocation d'Amos comme une chose si extraordinaire, fut qu'il n'avoit jamais fréquenté les écoles des prophètes. Mais cette opinion n'a rien de solide. Jérémie fut destiné à la prophétie dès avant sa naissance; Elisée n'avoit jamais étudié sous les prophètes; ni David, ni Daniel, ni tant d'autres.

V.
Synagogues
et écoles des
docteurs.

A ces communautés de prophètes, et à ces écoles auxquelles présidoit le Saint-Esprit, succédèrent les synagogues. On doute qu'il y en ait eu avant la captivité. Mais il seroit bien difficile de croire qu'on eût pu s'en passer dans tout le pays pendant un si long-temps. Ne doit-on pas prendre pour une synagogue la maison du prophète Elisée, où la Sunamite et d'autres personnes de piété se trouvoient aux jours de sabbat et de néoménie (1)? Nabuchodonosor brûla toutes les synagogues du pays, comme il paroît par le psaume LXXIII (2) qui exprime le gémissément d'Israël dans la captivité. Tout le peuple de Béthulie passa la nuit dans le lieu de l'assemblée (3) : *Intra ecclesiam*. On en remarque aussi à Suse du temps d'Esther et de Mardochée (4). Le peuple captif s'assembloit quelquefois chez Ezéchiel, pour l'entendre (5). Saint Jacques (6) dans les Actes, dit que *Moïse avoit, dès les temps anciens, des gens qui le lisoient dans les synagogues*. Ce qui prouve que l'usage des synagogues étoit très-ancien dans Israël.

Si l'on trouve ailleurs, dans la Vulgate et dans les Septante, le nom de *synagoga*, il signifie simplement le lieu de l'assemblée du peuple, ou la multitude d'Israël. Mais depuis la captivité, le nombre des synagogues fut grand. C'étoient des lieux de prières et d'assemblées de religion, où l'on traitoit de tout ce qui regardoit la loi et le culte du Seigneur. On y lisoit les saintes Ecritures, et on les y expliquoit; on prêchoit, on catéchisoit le peuple. On peut voir ce que dit Philon au livre troisième de la vie de Moïse: *Qu'est-ce que ces oratoires que nous appelons Proseuques, sinon des écoles où l'on apprend la prudence, la force la tempérance, la justice, la piété, la sainteté, et toutes sortes de vertus?* Les Hébreux assurent que les synagogues se multiplièrent de telle sorte dans les derniers temps de leur république, qu'il y en avoit dans Jérusalem seule jusqu'à

(1) 4. Reg. iv. 23. — (2) Ps. LXXIII. 8. *Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra*. Hebr. *Combussorunt omnes conventus (vel synagogas) Dei in terra*. — (3) Judith. vi. 21. — (4) Esther. iv. 16. — (5) Ezech. xxxiii. 31. — (6) Act. xv. 21.

trois cent quatre-vingt-quatorze , selon les uns , ou quatre cent soixante , selon les autres. Chaque métier avoit la sienne ; et les étrangers y en avoient aussi plusieurs (1). Saint Luc dans les Actes parle des synagogues de Jérusalem (2). Le Talmud parle de celle que les Alexandrins y avoient fait bâtir à leurs dépens.

Chaque synagogue avoit ses juges , ses patriarches , ses apôtres , ses présidens , ses chefs , et d'autres ministres , qu'ils appeloient anges ou messagers. L'Évangile parle du chef de la synagogue sous le nom d'*archisynagogus* (3). On croit que saint Paul fait allusion aux anges de la synagogue , lorsqu'il veut que les femmes demeurent voilées à cause des anges (4). Les juges de la synagogue exerçoient leur autorité sur ceux qui violoient ouvertement la loi de Dieu , ou qui enseignoient une mauvaise doctrine. Ce furent eux qui firent lapider saint Etienne (5) , et battre de verges saint Paul (6). On a beaucoup écrit dans le dernier siècle (7) sur certains officiers qu'ils appellent *les oiseaux de la synagogue*. Mais cela est hors de notre sujet. Quelques savans (8) croient que souvent la synagogue servoit d'école ; mais aussi que quelquefois il y avoit une école joignant la synagogue.

La méthode d'enseigner dans la synagogue , et la discipline qui s'y observoit , se remarquent distinctement dans l'Évangile et dans les Actes. Jésus-Christ étant entré dans celle de Nazareth sa patrie , suivant sa coutume (9) , et s'étant levé pour lire , on lui présenta le livre du prophète Isaïe ; il l'ouvrit , ou à la lettre , il le déroula ; et ayant lu un passage du prophète , il roula de nouveau le livre , le rendit au ministre , et s'assit pour parler. Saint Paul entra un jour dans la synagogue d'Antioche de Pisidie (10) ; et après la lecture de la loi et des prophètes , les chefs de la synagogue envoyèrent dire à saint Paul et à Barnabé , que s'ils avoient quelque chose d'édifiant à dire au peuple , ils pouvoient parler. Saint Paul pour répondre à l'invitation et à la civilité des chefs de la synagogue , se leva , et étendant sa main , fit faire silence , et commença de leur annoncer

(1) *Fr. Burman. Dissert. p. 257, et Vitringa, de Synag. Vet. t. 1, p. 2, c. 10.* — (2) *Act. vi. 9. et xxiv. 12.* — (3) *Maro. v. 22. 35. 36. Luc. xiii. 14.* — (4) *1. Cor. xi. 10.* — (5) *Act. vii. 57.* — (6) *2. Cor. xi. 24. Vide et Matt. x. 17. In synagogis suis flagellabunt vos. Et xxiii. 34.* — (7) Voyez Ligfoot, Vitringa, et enfin Basnage, *Hist. des Juifs, liv. ix. chap. 26.* — (8) *Vitring. de Synagog. lib. 1, part. 1, c. 5.* — (9) *Luc. iv. 16. et seqq.* — (10) *Act. xiii. 14. et seqq.*

Jésus-Christ. On disputoit quelquefois dans ces synagogues, et souvent il s'y élevoit de grandes contestations, comme il est arrivé plusieurs fois, lorsque saint Paul et les autres apôtres y annonçoient des vérités contraires aux préjugés, ou aux inclinations des auditeurs.

Les Hébreux (1) enseignent que jusqu'au temps de Gamaliel, on entendoit la loi debout; c'est-à-dire, selon Grotius (2), qu'on lisoit le texte, et qu'on l'écoutoit debout, comme parmi nous l'Évangile; mais qu'ensuite on s'asseyoit pendant l'explication. Notre Sauveur étant entré dans la synagogue de Nazareth, lut la loi debout, et s'assit après qu'il eut rendu le livre au ministre (3). Saint Paul dit qu'il avoit étudié la loi aux pieds du docteur Gamaliel (4). Philon (5) rapporte que, dans les assemblées des esséniens, les enfans sont assis aux pieds de leur maître qui leur explique la loi, et qui leur développe les sens allégoriques et figurés, à la manière des anciens philosophes. L'auteur du commentaire publié sous le nom de saint Ambroise, sur la première aux Corinthiens (6), distingue deux classes d'écoliers dans les écoles des maîtres hébreux: *Les rabbins sont assis dans des chaires élevées; les écoliers plus savans et plus avancés, sont sur des bancs au-dessous de leurs maîtres; et les plus jeunes sont assis à terre sur des nattes.* Voilà l'ancien usage des écoles, et apparemment des synagogues.

Le chef ou le maître de la synagogue ou de l'académie, étoit dans la première place, et ses écoliers étoient en rond autour de lui, afin que tous pussent le voir et l'entendre; et le maître n'étoit pas assis dans une chaire, pendant que ses écoliers étoient par terre, dit le Talmud (7), mais ils étoient tous assis dans des chaires, ou placés à terre. Toutefois, ajoute-t-il, au commencement, le maître étoit assis, et les écoliers demeuroient debout. Mais cet usage changea même avant la ruine du temple par les Romains. Le maître et les disciples étoient assis de la manière dont on l'a vu plus haut. Le maître enseignoit ou par lui-même, ou par interprète (8). S'il se servoit d'interprète, il lui parloit en hébreu; et celui-ci expliquoit à l'assemblée en langue vulgaire, ce que le maître avoit dit. Si les éco-

(1) *Talmud. tit. מגילה* — (2) *In Acta*, xxii. 3. — (3) *Luo.* iv. 16. 20. — (4) *Act.* xxii. 3. — (5) *Philo, lib. Quod omnis probus liber.* — (6) *Ambros. in 1. Cor.* xiv. — (7) *Talmud. Thora. cap. iv, § 3.* (8) *Ibidem, c. i, § 5.*

liers vouloient faire quelque question au maître, ils s'adressoient à l'interprète qui la proposoit au rabbin, et rapportoit aux écoliers la réponse que le rabbin y avoit donnée.

Ce fut la multitude des écoliers et des docteurs, et le partage de leurs sentimens, qui obligèrent dans les derniers temps d'établir tant d'académies ou d'écoles particulières. Les Juifs s'étonnoient que Jésus-Christ sût si bien parler, et eût un si grand talent d'expliquer les Ecritures, n'ayant point fréquenté les écoles des docteurs (1). Saint Paul avoit été envoyé de Tharse à Jérusalem pour y étudier; et de son temps toute la ville de Jérusalem étoit pleine de scribes, de savans, de docteurs de la loi.

Saint Jérôme (2) dit que peu de temps avant la naissance de Jésus-Christ, deux fameux rabbins, *Sammaï* et *Hillel*, chefs de deux célèbres écoles, formèrent deux partis parmi les Juifs, et furent maîtres des scribes et des pharisiens. Akiba leur succéda, et fut maître, dit-on, du prosélyte Aquila. Akiba eut pour successeur Méir, après lequel parut Johanan, fils de Zachaï, puis Eliézer, et ensuite Delphon, Joseph le Galiléen, et enfin Josué qui présida à cette école jusqu'à la prise de Jérusalem, *usque ad captivitatem Jerusalem*. C'est ainsi que les Juifs donnoient la tradition de leurs docteurs au temps de saint Jérôme. Ils rapportoient leurs *Deutéroses* ou leur *Misne*, à *Sammaï* et à *Hillel*. L'historien Josèphe parle de *Samméas*, qui est le même que *Sammaï*, au commencement du règne d'Hérode (3); et ailleurs (4), il dit que ce docteur étoit disciple de Pollion pharisien; je n'ai pas remarqué qu'il parle d'*Hillel*. Mais les Juifs prennent aujourd'hui la suite de leurs écoles autrement. Quant à ce que saint Jérôme dit de l'origine des pharisiens, cela n'est pas dans l'exacte vérité. Nous ferons voir dans la Dissertation sur les sectes des Juifs (5), que les pharisiens sont bien plus anciens que *Hillel*, et qu'il faut les faire remonter au moins jusqu'au commencement des Machabées.

Après la ruine de Jérusalem, qui étoit comme la métropole de toute la nation, on établit une académie à Japhné (6), ville de Palestine, nommée depuis *Ivelin* (7). C'est peut-

VI.
Principales
écoles de la
Palestine.

(1) *Joan.* vii. 15. — (2) *Hieronym.* in *Isai*, cap. 8, col. 79, nov. edit. — (3) *Joseph. Antiq.* l. xiv, c. 17. — (4) *Antiq.* l. xv, c. 1. — (5) Cette Dissertation sera placée dans le tome xix. — (6) *Vide Morin. Exercit. Bibl.* l. II, exercit. c. 3, n. 2 et seqq. — (7) *Benjamin. Tudel. Iter.*

être la même que Josèphe (1) appelle *Japha*, dont il nomme les habitans *Japhéniens*. Il dit que c'étoit une des plus grandes, des plus peuplées et des plus fortes villes de Galilée. Elle n'étoit pas éloignée de *Jotapat*; mais on n'en sait pas distinctement la situation. Quelques-uns veulent que Gamaliel, maître de saint Paul, ait professé dans cette académie.

Il y avoit, dit-on (2), dans le même temps une autre académie à Lydda, autrement *Diospolis*, située dans le lot d'Ephraïm, à huit ou dix lieues au nord de Jérusalem. Le fameux Akiba y professa. Gamaliel l'en fit sortir, prit sa place à Lydda, et lui céda celle qu'il occupoit auparavant à Japhné. Après la mort de Gamaliel, parut *Tarphon*, qui régenta dans la même école. Mais la plus célèbre académie du pays en ce temps-là, fut sur celle de Tibériade, ville située sur la mer de Génésareth, ou autrement lac de Tibériade; le nombre des écoliers s'y multiplia par la réputation des maîtres qui sont les plus fameux que les Juifs révèrent aujourd'hui. Les écoles de Japhné et de Lydda devinrent presque désertes par le voisinage de Tibériade qui attiroit à elle tous les étudiants. C'est là que professoit Juda le Saint, disciple de Méir. Juda étoit un des descendans du fameux Hillel le Vieux. A Juda succéda Chanina; et à celui-ci, Jochanan, le dernier des docteurs de Tibériade. C'est là que l'on composa la Misne et le Talmud de Jérusalem. Enfin c'est là que l'on prétend que les Massorettes ponctuèrent le texte hébreu de la Bible qui jusqu'alors étoit demeuré sans points-voyelles. Mais pour ce dernier fait, il est combattu par de très-habiles gens et par des preuves si fortes, qu'il est difficile d'y résister, et de ne pas reconnaître que les points-voyelles sont d'une invention beaucoup plus récente (3).

Quant à la *Misne*, elle est connue des anciens pères, sous le nom de *Deutéroses* ou seconde Loi. Eusèbe (4) accuse les Juifs de gêner le vrai sens des Ecritures, par les vaines explications de leurs Deutéroses. Saint Epiphane (5) dit qu'on en citoit de quatre sortes. Les unes portoient le nom de Moïse; les autres, le nom d'Akiba; les troisièmes, celui d'*Adda* ou de *Juda*; et les quatrièmes, celui des enfans

(1) *Joseph. de Bello*, t. III, c. 21, et *lib. de Vita sua*. — (2) Voyez *Basnage*, *Hist. des Juifs*, l. VII, c. 7. — (3) Voyez la 14^e *Dissertation sur Esdras*, tom. VIII. — (4) *Euseb. in Isai*, 1. 22. p. 362. — (5) *Epiph. hæres.* 33, n. 9.

des Assamonéens ou des Machabées. Il n'est pas aisé de dire si la Misne d'aujourd'hui est la même que celles-là, et si elles les contient toutes, ou si elle en est différente; mais il est certain qu'elles n'ont jamais été d'aucune autorité dans l'Eglise, et que les pères les ont considérées comme un recueil de fables. Saint Jérôme connoissoit ces Deutéroses; il en parle en plus d'une occasion, et toujours avec un souverain mépris. Il les regardoit comme un recueil de fables, de puérités, d'obscénités. Il dit que les principaux auteurs de ces belles décisions, sont, suivant les Juifs, *Bar-Akiba*, *Siméon* et *Hellès* (1). Ce *Bar-Akiba* est apparemment l'aïeul ou le père du fameux Akiba. *Siméon* est le même que *Sammaï*; et *Hellès*, le même que *Hillel* si célèbre chez les rabbins.

Juda le Saint, après quelque séjour à Tibériade, se retira à Séphoris qui passoit du temps de Josèphe, pour capitale de la Galilée, et pour la plus forte de ce pays (2). Elle étoit au nord de Tibériade, et au couchant de la mer de Génésareth. La doctrine et la réputation de Juda y attirèrent grand nombre de disciples, et il y mourut au bout de dix-sept ans. Voilà quelles ont été les principales écoles de la Palestine.

Mais quand on veut accorder cela avec la véritable histoire des Juifs, on a de la peine à se tirer des difficultés qui se présentent. On sait par l'histoire de Josèphe, que toutes les villes de la Galilée, et en particulier Japha, Séphora, Tibériade, furent ruinées et désolées par les Romains, pendant la guerre que Vespasien et Tite firent dans ce pays. Elles le furent encore plus dans celle que leur fit Adrien; en sorte que jusqu'au quatrième siècle de l'Eglise, il n'étoit pas même permis aux Juifs de paroître dans le pays (3). Saint Jérôme (4), qui vivoit dans ce siècle, a remarqué que les Juifs avoient très-peu de savans: *Dicerem quid ab Hebræorum magistris vix uno et altero acceperim, quorum et apud ipsos jam rara avis est, dum omnes deliciis student et pecuniis*. De plus, pour soutenir leur tradition, ils font vivre leurs docteurs si long-temps, que l'on voit bien qu'ils n'ont aucun principe certain d'histoire, et que tout ce qu'ils en content, est ou fabuleux, ou rempli d'anachronismes (5).

(1) *Hieron. epist. ad Algas. qu. 10, et in Isai, c. viii. et in Eccl. vii.*
 — (2) *Joseph de Bello, l. iii, c. 3, et lib. 11, c. 37, et Antiq. l. xvii, c. 12.*
et l. xviii, c. 3. — (3) *Euseb. in Isai, vi. 11. Hieronym. in Sophonia*
1. et in Isai. vi. — (4) *Hieronym. præfat. in Oseo, 1.* — (5) Voyez les
 Exercitations du P. Morin, *lib. 11, exercit. 2, c. 1 et 3.*

Les académies de la Palestine ne subsistèrent, de l'aveu même des Juifs, que jusqu'au milieu du troisième siècle de Jésus-Christ.

VII.
Ecoles des
Juifs au delà
de l'Euphra-
te.

Depuis la clôture du Talmud de Jérusalem, pendant cent quatre-vingt-sept, ou du moins cent cinquante ans, les Hébreux n'ont aucune connoissance distincte de leur histoire (1); et depuis la mort des docteurs de la Palestine, dont nous avons parlé, que l'on fixe vers le milieu du troisième siècle, on ne parle non plus de ce pays-là, que s'il n'y eût jamais eu de Juifs; ce qu'il est important de remarquer, pour comprendre le peu de suite qu'il y a dans la tradition des écoles juives. Au défaut des académies de Palestine, ils vont en chercher au delà de l'Euphrate, à Sora et à Pundébita, à Nahardéa, à Machuza, à Pérutz-Schibbur. La plupart de ces villes étoient dans la Babylonie et sur l'Euphrate; mais la situation en est si incertaine, que les plus habiles ne savent où les placer. Bochart, Vantil, et après eux Cellarius (2), l'ont examinée sans pouvoir s'en assurer. Mais ne leur contestons pas ces académies de Babylone. Ils en fixent le commencement vers l'an de Jésus-Christ 220. Ce furent les rabbins Rab et Samuël, disciples de Juda le Saint, qui les fondèrent; et elles subsistèrent, disent-ils, pendant huit cents ans, jusque vers l'an 1030 de Jésus-Christ. Alors ces écoles furent détruites par les Sarrasins qui dominoient dans la Babylonie et dans la Perse.

VIII.
Ecoles des
Juifs en E-
gypte, en Es-
pagne et en
France.

Du débris de ces écoles d'au delà de l'Euphrate, se formèrent celles de l'Egypte et de l'Europe. Ce fut principalement en Espagne que les Juifs se réfugièrent. Les principaux rabbins dont nous avons aujourd'hui les écrits, ont vécu depuis ce temps-là; par exemple, le rabbi Nathan, chef de l'académie de Rome, au commencement du douzième siècle. Il a expliqué tous les termes du Talmud, et est mort à Rome en 1106. Abénézra mourut à Rhodes en 1174. Il étoit habile astronome, médecin, grammairien. Il est un de ceux qui ont le mieux réussi dans l'explication du sens littéral des Ecritures. Moïse, fils de Maimon ou Maimonides, parut dans le même siècle. Il étoit né à Cordoue en 1131 ou 1133. Son père se vançoit d'être de la race de David.

(1) *Morin Exerc. Bib. t. 11, exerc. 2, c. 1, n. 1, 8 et 10.* Et *Basnage, Hist. des Juifs, l. 1x, c. 3, n. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.* — (2) *Vide Cellar. Geograph. antiq. tom. 2, t. 111, cap. 16, p. 460.*

Maimonides fut disciple d'Averroès qui étoit alors en grande réputation en Espagne. Il se retira en Egypte où il demeura le reste de ses jours, ce qui le fit appeler Moïse l'Egyptien. Il s'y distingua par son savoir et par son habileté dans la médecine. On le soupçonne d'avoir embrassé, au moins secrètement, la religion de Mahomet. Il est certain qu'il avoit des sentimens fort relâchés sur l'idolâtrie (1). Il fonda une académie à Alexandrie où sa réputation attira un grand nombre de disciples. On dit qu'il entendoit non-seulement l'hébreu, mais aussi le grec et l'arabe. Il mourut vers l'an de Jésus-Christ 1203 ou 1205.

Le rabbin Salomon, fils d'Isaac, et surnommé *Raschi*, qui est l'abrégé de son nom et de celui de son père, fut nommé autrement *Jarchi*, parce qu'il étoit, dit-on, natif de Lunel en Provence; mais d'autres le font natif de Troyes en Champagne. Il fleurit au douzième siècle, et fut contemporain de Maimonides, aussi-bien que Kimchi, autre fameux rabbin dont nous parlerons ci-après. Raschi voyagea en divers endroits; en Italie, en Grèce, dans la Palestine. Il alla ensuite en Egypte voir le fameux Moïse, fils de Maimon. Il s'appliqua à commenter la Bible, et divers traités du Talmud. Il mourut à Trèves, âgé de soixante-quinze ans, l'an 1180. Son corps fut transporté à Prague. Raschi savoit les langues, et étoit très-habile dans la médecine et dans l'astronomie. Il fut quelque temps à la tête de la synagogue de Montpellier. Il y avoit pour disciples les rabbins David et Jona, qui s'élevèrent avec leur maître contre la doctrine de Maimonides. Ils brûlèrent les écrits de ce docteur, et excommunièrent ceux qui les lisoient. Les rabbins de Narbonne, à la tête desquels étoit le fameux Kimchi, prirent la défense de Maimonides, avec la plupart des rabbins espagnols. Cette querelle, après avoir duré quarante ans, se termina à l'avantage de Maimonides et de ses partisans.

David Kimchi, dont on vient de parler, étoit fils de Joseph Kimchi, espagnol; et ennemi outré des Chrétiens. Il naquit à Narbonne qui étoit alors sous la domination de l'Espagne. Ainsi David Kimchi étoit à la fois français et espagnol sous différens rapports. Il a fait plusieurs commentaires sur l'Écriture, qui sont très-estimés pour le sens de la lettre. Son père Joseph Kimchi et son frère Moïse

(1) Voyez Basnage, Hist. des Juifs, tom. 7. l. x. c. 9. n. 7. 8. 9. 10. 11.

Kimchi, étoient aussi savans, et ont composé quelques ouvrages ; mais David fut plus habile que son père et son frère. Les Juifs faisant allusion à son nom, qui signifie *meunier*, ou plein de farine, disent communément *qu'il n'y a point de farine sans meunier*, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de science de la loi sans Kimchi. On lui donne la qualité de prince des grammairiens et des interprètes. Il a fleuri depuis l'an 1200 jusque vers 1250.

Enfin dans ce siècle, les Juifs eurent des hommes qui se distinguèrent dans toutes les sciences. Ils avoient d'excellens grammairiens, comme Kimchi, des poètes fameux, comme Juda Alcharizi, Hallevi, Joseph Haddaïan de Cordoue ; des astronomes, comme Abraham Chia, Abraham Nasi et Abéneszra. Ils avoient des professeurs célèbres ; et les Français vantent surtout Isaac le Vieux, qui avoit soixante disciples si versés dans la Gémarre, qu'ils pouvoient disputer pour et contre sur toutes les matières que l'on pouvoit leur proposer. Juda de Paris, qui étoit un de ses disciples, fit beaucoup de bruit dans le siècle suivant. Ils eurent aussi des cabalistes et des caraites célèbres. Outre le fameux rabbin Salomon Jarchi, la France produisit le rabbin Gerson. Quelques-uns le font naître à Mayence ; mais il est plus certain qu'il est Français. Il publia en France son livre *des Constitutions*. Les Juifs l'ont appelé *la lumière de la captivité française*. Son recueil des lois ne fut reçu qu'au milieu du treizième siècle. Pour lui, il vivoit dans le onzième, et mourut, selon quelques-uns, en 1028, et selon d'autres, quarante ans plus tard.

Un de ses principaux disciples fut Jacob, fils de Jekar, grand musicien, et célèbre par ses décisions de cas de conscience. Judas, surnommé *Albarcellonita*, ou le docteur de Barcelone, avoit aussi étudié sous le rabbin Gerson, de même que Moïse *Hadarscian*, ou le Prédicateur. Il étoit natif de Narbonne ; et on dit qu'il introduisit, ou du moins qu'il rétablit l'usage de prêcher dans les synagogues ; ce qui avoit été fort négligé jusqu'alors. Les études suivirent le sort des Juifs en France et en Espagne ; tant que la nation fut paisible, les lettres furent cultivées, et elles furent négligées dans les temps de leurs persécutions et de leurs disgraces.

IX.
Ecoles des
Juifs en Alle-
magne et en
Italie.

L'Allemagne ne reçut pas sitôt les Juifs ; ou du moins ils n'y établirent pas des académies aussitôt qu'en France et en Espagne ; mais ils y ont subsisté plus long-temps et

plus tranquillement ; et dès le treizième siècle , il y avoit dans le pays des rabbins fameux. La seule ville de Germesheim en produisit deux ; l'un nommé Baruch , et l'autre Eliézer de Germesheim , ou de Germesimam. Ce dernier apprit la cabale à Moïse , fils de Nachman , mort en 1260 âgé de soixante-six ans. Isaac de Vienne écrivit quelques ouvrages sur l'Écriture. Il s'occupoit à transcrire des livres pour les synagogues de son pays , afin de les rendre plus corrects. On le place vers l'an 1242. Il eut pour disciples Méir de Rottembourg. Celui-ci surpassa son maître et devint juge et docteur de sa nation. L'empereur Adolphe de Nassau , ou plutôt Albert d'Autriche , fils de Rodolphe , fit arrêter Méir prisonnier en 1299. Rabbi Hasser de Hambourg se rendit caution pour son maître ; mais Méir ne pouvant trouver la somme à laquelle il étoit taxé , mourut en prison en 1305 , et Hasser fut obligé de se sauver en Espagne. Le rabbin Amnon se distingua aussi , vers l'an 1242 , dans le diocèse de Mayence. Les Juifs en ont voulu faire un martyr , disant que l'archevêque de Mayence lui avoit fait couper les doigts des pieds et des mains ; et qu'Amnon étoit monté au ciel en présence de toute la synagogue.

Aux seizième et dix-septième siècles , l'Italie a produit quelques savans rabbins. La dépense que faisoit Daniel Bomberg , imprimeur à Venise , pour l'impression des bibles hébraïques , et des ouvrages des rabbins , y en attira un grand nombre. On dit qu'il en entretenoit plus de cent à ses dépens , pour corriger ses épreuves , et pour composer divers ouvrages à l'usage des Juifs. Le rabbin David Gantz , auteur du livre intitulé , *Germe de David* , qu'il fit imprimer en 1587 , vivoit en ce temps-là en Italie. Rabbi Zimcha , autrement Siméon Luzari , publia à Venise son Socrate en 1638. C'étoit aussi à Venise que demouroit Samuël Nachmias , quoiqu'il fût originaire de Thessalonique. La petite ville de Soncino devint aussi célèbre par les éditions des ouvrages rabbiniques qu'y entreprirent quelques Juifs partis de Spire vers l'an 1490. Il y avoit de même une synagogue à Imola ; et ce fut là que naquiten 1500 le fameux Gédalia , originaire de Portugal. Son grand-père étoit chef de l'académie et de la synagogue de Naples , lorsque Charles V en bannit les Juifs en 1539. On voyoit à Modène une autre synagogue , à la tête de laquelle étoit le rabbi Samuël , qui publia en 1650 le Jugement de Salomon. Ce livre est un cours de droit canonique , suivant les Juifs. Il y avoit aussi

en 1558 une académie à Padoue, dont rabbi Méir étoit le chef. Joseph de Padoue et Isaac Phéa s'y distinguèrent par leur savoir vers le même temps.

La synagogue et l'académie de Mantoue sont célèbres depuis long-temps. Léon de Mantoue et Kolon les conduisoient au quinzième siècle. Ils en furent chassés par le duc de Mantoue, à cause des divisions qu'ils y causoient. Moïse le Vieux leur succéda dans leur emploi, et se rendit célèbre par son savoir. Enfin sans s'arrêter à grossir davantage cette liste, on peut avancer que les Juifs n'ont point manqué de docteurs en Europe, depuis les onzième et douzième siècles, et qu'au jugement des connoisseurs, ils l'emportent de beaucoup sur les Orientaux, par leur solidité et leur capacité. Mais il faut convenir que cette capacité est fort bornée en elle-même, et leur solidité fort mince, comparée à celle qu'on demande, surtout dans les écrivains qui se mêlent de traiter des matières de religion.

X.

Succession
des docteurs
juifs partagée
en neuf clas-
ses, selon les
rabbins.

Voilà donc une tradition et une succession d'écoles et d'académies parmi les Juifs, depuis le commencement de leur nation, jusqu'aujourd'hui. Ils partagent communément la suite de leurs docteurs en neuf classes (1); la première comprend Moïse, Josué, Eléazar, et les soixante-dix anciens auxquels le Seigneur communiqua son Esprit. La seconde est celle des anciens qui avoient vu Moïse, Josué, Eléazar, et qui avoient appris de leur bouche les lois du Seigneur; dans cette classe sont compris tous les juges, au nombre de douze, dont le premier est Othoniel, et le dernier Héli. La troisième se compose des prophètes qui ont reçu de main en main la tradition des pères; cette chaîne commence à Samuël, et finit à Ezéchiël; elle comprend tous les prophètes depuis Samuël jusqu'à la captivité de Babylone. La quatrième est celle des membres de la grande synagogue qui étoit composée d'Aggée, de Zacharie, de Malachie, de Zorobabel, de Mardochee, d'Esdras, de Jésus, fils de Josédéch, de Saraïas, et de plusieurs autres, qui font le nombre de cent vingt hommes. Ils en font vivre la plupart jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand. La cinquième classe se forme de celle des sages de la Misne, ou de ceux dont il est fait mention dans la Misne. Ils leur donnent pour l'ordinaire le nom de *Thanaïms*, ou Traditionnaires, et les font vivre depuis Alexandre-le-Grand,

(1) Vide Morin. Exercit. Bibl. lib. II. cærodit. 2. c. 1.

jusqu'à Juda le Saint, chef de l'académie de Tibériade, auteur de la Misne qu'il composa environ cent-vingt ans après la destruction de Jérusalem par les Romains. La *sixième* est celle des docteurs parleurs, *amoraim*, c'est-à-dire, qui ont expliqué le texte de la Misne; c'est des explications de ces docteurs qu'est composé le corps du Talmud, tant celui de Jérusalem, que celui de Babylone. Leur durée est depuis la mort de Juda, surnommé le Saint, jusqu'à la clôture du Talmud. Cette dernière époque n'est pas bien certaine. On croit que le Talmud de Jérusalem fut entrepris peu de temps après la mort de Juda, et que celui de Babylone ne fut fait que cent ans après. Les uns en fixent la fin au troisième, d'autres au quatrième, et d'autres au cinquième siècle de Jésus-Christ. Le P. Morin soutient qu'il ne fut pas achevé avant la fin du huitième siècle. Aux docteurs parleurs, ou aux commentateurs de la Misne, succédèrent les *séboraim*, c'est-à-dire, les *docteurs doutans*, ou incertains, qui forment la *septième* classe. L'époque de leur durée n'est pas bien certaine, à cause, dit-on, des persécutions des rois de Perse (1). On a déjà remarqué que depuis la mort de Juda le Saint, les écoles et les sciences passèrent au delà de l'Euphrate, vers le milieu du troisième siècle de Jésus-Christ. La *huitième* classe des savans comprend les *géonims*, ou excellens; c'est le nom que prirent les docteurs de la Babylonie, qui subsistèrent à Sora, à Pondébita, à Nahardéa, et ailleurs jusqu'à l'an 1037. Enfin la *neuvième* classe est celle des simples rabbins, qui subsiste encore aujourd'hui dans les pays où se trouvent les Juifs, et où ils ont le libre exercice de leur religion. Ces rabbins sont partagés en trois sectes, les *rabbanistes*, les *cabalistes* et les *caraites*, qui suivent tous une méthode singulière et différente des autres. Les *rabbanistes* sont fort attachés aux traditions et aux explications de leurs ancêtres. Ils prétendent que les traditions qui sont renfermées dans le Talmud, furent toutes révélées à Moïse sur le mont Sinaï, dans le même temps qu'il y reçut la loi; qu'ainsi ces traditions sont d'une autorité égale à celle de la loi même. Les *cabalistes* font profession d'une science secrète et mystérieuse, qui s'attache à des minuties, à des jeux de mots, à des calculs, à des rapports chimériques de lettres et de chiffres, sans fonde-

(1) Voyez Basnage, Hist. des Juifs, liv. 10. ch. 2. n. 12.

de lettres et de chiffres , sans fondemens et sans principes certains. Les *caraites* קראים sont plus attachés à la lettre de la loi écrite que les autres , et ne reçoivent point indifféremment toute sorte de traditions ; mais aussi ils ne les rejettent point toutes. Ce sont les moins entêtés et les plus judicieux des docteurs de la synagogue.

XI.
Jugemens
sur ces neuf
classes des
docteurs
juifs.

Les trois premières classes de docteurs , depuis Moïse jusqu'à la captivité de Babylone , nous fournissent la suite la plus certaine et la plus authentique de doctrine que l'on puisse désirer ; puisque l'Esprit-Saint qui animoit ceux qui la composent , est d'une autorité infallible. Et quoique le génie des rabbins ait répandu quelques ténèbres , et débité quelques fables , sur la succession et sur l'ordre des membres de la grande synagogue , nous ne laissons pas d'y reconnoître les caractères d'une vraie tradition , parce qu'alors Israël étoit encore la vraie Eglise , et que l'Esprit-Saint n'étoit pas encore éteint dans les membres qui la gouvernoient et qui la composoient.

Mais depuis Jésus-Christ , et la ruine de Jérusalem par les Romains , nous ne trouvons presque qu'incertitude dans l'histoire des Hébreux , que rêveries dans leurs écrits , qu'ignorance dans leurs écoles , que ténèbres dans leurs esprits. L'Esprit-Saint s'étant retiré d'eux , ils sont comme des aveugles en plein midi , qui courent après des chimères , et tournent le dos à la vérité. Soit que l'on considère les livres qu'ils regardent comme essentiels après les divines Ecritures , comme la Misne , la Gémarré , les Talmuds , et les Targums ; soit que l'on examine les commentaires qu'ils ont faits sur ces livres , ou leurs histoires , ou leurs interprétations de l'Ecriture , ou leurs livres de controverses , on n'y voit dans la plupart , que fables , que puérités. On y remarque partout les caractères sensibles d'une nation endurcie , et justement livrée à son sens réprouvé.

La première source de la corruption de la doctrine , et de la chute des écoles des Hébreux , est , comme on l'a déjà insinué , leur endurcissement dans l'erreur. Depuis qu'ils ont rejeté Jésus-Christ , Dieu les a rejetés , et la vérité s'est retirée d'eux. La seconde source qui est une suite de la première , est d'un côté le défaut d'une autorité sûre , divine et infallible qui règle leurs sentimens ; et de l'autre leur déférence à des hommes ignorans , et aveuglés par leur propre présomption. Dès qu'ils ont substitué la doctrine de l'homme , à celle du Saint-Esprit ; des traditions

humaines , aux vérités divines ; les décisions des docteurs particuliers , à celles des anciens prophètes , et de Moïse même , on a vu régner parmi eux la division dans les opinions , l'erreur dans les études , l'opiniâtreté et l'ignorance dans les écoles. C'est par des vertus et des qualités toutes contraires que l'Eglise catholique conserve la pureté dans la foi , l'uniformité dans la doctrine , la vérité dans tout ce qui fait l'objet de ses études et de ses connoissances.

DISSERTATION

SUR

LA MATIÈRE ET LA FORME

DES LIVRES ANCIENS,

ET SUR LES DIVERSES MANIÈRES D'ÉCRIRE.

LA plus ancienne manière d'écrire dont nous ayons connoissance , est celle de graver des figures ou des lettres sur la pierre et sur le bois ; les plus anciens monumens des Chaldéens et des Egyptiens étoient de cette sorte. Joseph suppose même (1) que dès avant le déluge , cette manière d'écrire étoit en usage , lorsqu'il dit que les fils de Seth ayant appris d'Adam , que le monde devoit périr premièrement par l'eau , et ensuite par le feu , écrivirent les découvertes astronomiques qu'ils avoient faites , sur deux colonnes , l'une de pierre pour résister à l'eau , et l'autre de brique pour résister au feu (2) , et placèrent ces deux colonnes dans la Syriade. Vossius croit que la Syriade est un

I.
Ancienne écriture sur la pierre , et en caractères hiéroglyphiques.

(1) *Joseph. Antiq. l. 1. c. 3.* — (2) La suite de cet article qui ne se trouve point dans la Dissertation de D. Calmet , est prise de son commentaire sur la Genèse , vi. 13. auquel il renvoyoit.

canton que l'Écriture nomme Séirath , près de Galgal , dans le territoire de Jéricho (1). L'Écriture marque qu'en cet endroit il y avoit des figures taillées ou sculptées (2). Josèphe dit que de son temps on voyoit encore la colonne de pierre de ces anciens descendans de Seth. Mais ce récit de Josèphe souffre d'assez grandes difficultés ; car , 1° il n'est nullement sûr que les fils de Seth aient demeuré dans la Palestine ; 2° il l'est encore moins que l'usage de l'écriture et des inscriptions ait été commun avant le déluge ; 3° Josèphe a pu prendre quelques gravures ou hiéroglyphes qui étoient à Séirath près de Galgal pour des inscriptions fort anciennes , quoique vraisemblablement elles n'y fussent que depuis l'invention des hiéroglyphes par les Égyptiens (3).

Le traducteur de la Dissertation de M. Warburthon sur les hiéroglyphes des Égyptiens , observe (4) que la Syriade ou Sériade pourroit bien être l'Égypte même , c'est-à-dire , la terre du Nil , parce que ce fleuve est appelé *Schéir* ou *Sir* dans l'Écriture-Sainte , et *Siris* dans les auteurs profanes ; ce qui lui donne lieu de soupçonner (5) que Josèphe auroit peut-être suivi une tradition que l'on retrouve encore chez les Arabes. « Les anciens Grecs , dit Abulpharage (6) , croient qu'Enoch , appelé Edris par les Arabes , est le même qu'Hermès surnommé Trismégiste ; car l'on suppose qu'il y a eu trois Hermès. Le plus ancien habitoit le Saïd (ou le terrain élevé) de la haute Égypte. Il a traité le premier des substances supérieures , et a prédit le déluge. Dans la crainte que les sciences ne vissent à périr , et les arts à s'oublier , il fit construire des pyramides , graver dessus toutes sortes d'arts et d'instrumens , et représenter les différentes classes de science ; son intention étant d'en conserver la connoissance à la postérité. » Sur quoi le traducteur de M. Warburthon s'exprime ainsi : « Cette tradition suppose que les anciens Grecs ont cru que Trismégiste étoit Enoch. Cependant ni les Grecs ni les Égyptiens n'ont dû avoir les premiers une semblable pensée ; mais elle a pu fort bien venir aux Juifs hellénistes d'Alexandrie ; et il ne seroit pas étonnant qu'ils

(1) *Judio.* III. 19. 26. — (2) *דְּסֵיִרָתָא*, *Sept.* γλυπτα. *Vulg.* *Idola.* — (3) Voyez ce que D. Calmet ajoute sur cela dans son commentaire sur la Genèse , VI. 13. — (4) *Essai sur les hiéroglyphes*, trad. de l'anglais , p. 177. note 11. — (5) *Ibid.* pag. 180. — (6) *Hist. Dynast. ex vers. Pocockii*, 6.

» eussent imaginé d'attribuer à Enoch l'histoire d'Hermès
 » Trismégiste, afin de relever leur nation aux yeux des
 » Egyptiens. »

Porphyre (1) nous parle de quelques colonnes anciennes, que l'on conservoit dans l'île de Crète, et sur lesquelles étoient écrites les cérémonies des sacrifices des corybantes. Evhéméris (2), Sanchoniaton (3), Hérodote, Diodore de Sicile et d'autres auteurs, avoient beaucoup profité de ces vieilles inscriptions pour faire leurs histoires. Lucain assure que ce furent les Phéniciens qui inventèrent la manière d'écrire en caractères communs et ordinaires; et qu'avant cette découverte, les Egyptiens n'avoient point d'autre écriture que des figures d'animaux gravées sur la pierre.

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
 Mansuram rudibus vocem signare figuris.
 Nondum flumineas Memphis contexere biblos
 Noverat, et saxis tantum volucresque feræque
 Sculptaque servabant magicas animalia linguas (4).

Cette manière d'écrire fut inventée sous le second roi de Memphis (5). Or le premier monarque de ce royaume fut Menès, que l'on prétend être le même que Mesraïm, fils de Cham, et le second est Thoth ou Thaautes, nommé le premier Mercure par les Grecs. Un autre Thoth ou le second Mercure, traduisit ce qu'il trouva d'écriture hiéroglyphique, et mit en lettres communes ce que le premier Thoth avoit écrit en hiéroglyphes sur la médecine. L'histoire ne dit pas de qui le second Mercure avoit pris la manière d'écrire en lettres ordinaires; mais nous ne trouvons personne avant lui qui l'ait mise en usage en Egypte, si ce n'est Moïse qui vivoit, selon Marsham (6), dans le siècle qui précéda celui du second Mercure; et l'on peut croire que les Phéniciens avoient trouvé la manière ordinaire d'écrire quelques siècles avant l'un et l'autre; car cette invention ne paroît pas avoir été nouvelle du temps de Moïse. Il nous reste encore aujourd'hui un grand nombre de monumens écrits en hiéroglyphes; les colonnes et les statues qui nous viennent de l'Egypte, en sont presque toutes chargées; on employa toujours cette ancienne manière d'écrire dans les

(1) *Porphyr. l. 11. de Abstin.* — (2) *Lactant. l. 1. Instit.* — (3) *Theodoret. Serm. 2. ad Græcos.* — (4) *Lucan. l. 111.* — (5) *Marsham, seculo 1. ex Syn-cello.* — (6) Moïse au siècle ix. de la Chronologie Egyptienne, et Thaautes second au siècle x.

monumens sacrés et publics , même depuis la découverte des lettres (1).

II.
Différentes
sortes de ta-
bles ou ta-
blettes sur
lesquelles les
anciens écri-
voient.

L'antiquité employa les tables de cuivre et de plomb ; et on dit que les œuvres d'Hésiode ne furent d'abord gravées que sur des lames de plomb , que l'on conservoit précieusement dans le temple des muses en Béotie (2). Les tables de cuivre ont été beaucoup en usage pour conserver la mémoire des alliances , des traités et des lois ; on en voit un grand nombre d'exemples , et l'Écriture nous en fournit quelques-uns pour les Romains , les Lacédémoniens et les Juifs.

Les Chaldéens ont autrefois gravé sur des briques leurs observations astronomiques ; ils en avoient de sept cent vingt mille ans , au rapport d'Épigène : *Epigenes apud Babylonios septingentorum viginti millium annorum observationes siderum coctilibus laterculis inscriptas docet, gravis auctor imprimis* (3). Ce nombre d'observations astronomiques est excessif sans doute ; mais nous ne considérons ici que la manière de les conserver en les gravant sur la brique. Lorsque Solon rédigea ses lois , il les grava sur des planches de bois , comme le remarquent Plutarque (4) , Aulu-gelle et Diogène de Laërce ; d'où vient qu'on les nommoit *Axones* , dit Suidas. Plutarque assure que l'on en voyoit encore quelques restes de son temps (5). Harpocracion dit qu'il y avoit de ces lois écrites sur la pierre ; celles qui étoient sur le bois , contenoient des lois particulières , et celles qui étoient gravées sur la pierre , étoient des lois générales , et des ordonnances qui regardoient les sacrifices. Les tables de pierre étoient en triangle , et se nommoient *kyrbeis* (6) , et celles de bois appelées *axes* ou *axones* (7) , étoient de figure carrée. Les unes et les autres étoient écrites de la manière que les Grecs nomment *boustrophédon* (8) , c'est-à-dire , qu'il y avoit une ligne qui alloit de la gauche à la droite , et la suivante alloit dans un sens contraire , de la droite à la gauche , en la manière des sillons que les bœufs décrivent en labourant. Les lois des douze

(2) Voyez l'Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens , traduit de l'anglais de M. Warburthon. — (3) Utilité des Voyages de M. Baudelot de d'Airval. — (4) *Plin. lib. vii. 5. 6.* Voyez ce qui est dit de ce texte et de ces observations dans les *remarques sur la Chronologie* , et dans la *Dissertation sur l'histoire des Hébreux* , dans les Dissertations préliminaires de cette Bible , tom. 1^{er}. — (5) *Plutaro. et Diogen. in Solon. Gell. in lib. ii. o. 12.* — (6) *Vide Menag. i not. in Solon. Diogen. Laërt.* — (7) *Κυρβεῖς.* — (8) *Ἄξες* ou *ἄξονες.* — (9) *Βουστροφίδον.*

tables chez les Romains étoient aussi écrites sur des planches de chêne (1), si l'on en croit Scaliger; ou sur des tables d'ivoire, si l'on s'en tient au texte du jurisconsulte Pomponius (2), *tabulas eboreas*.

L'usage des tablettes ou des ais pour écrire, se voit encore par Homère. *Pugillarium usum fuisse etiam ante Trojana tempora invenimus apud Homerum*, dit Pline (3). Aristophane nomme *sanides* des ais sur lesquels on écrivoit les procédures (4). Les Lombards étant venus dans l'Italie, écrivirent d'abord sur des tables de bois fort minces et fort déliées. Pancirole dit qu'il a vu de ces petits ais chargés d'écriture lombarde. Les tablettes étoient ordinairement enduites de cire, et l'on écrivoit dessus avec des stylets de fer, de cuivre ou d'os, dont un bout étoit pointu pour graver les lettres, et l'autre étoit plat pour effacer. On voit aussi de ces stylets dont le haut est en forme d'une petite cuillère toute ronde, où l'on mettoit le doigt pour appuyer sur la cire lorsqu'on vouloit effacer l'écriture : *Stylus ferreus alia parte qua scribamus, alia qua deleamus, affabre factus est*, dit saint Augustin (5). Horace marque la même chose :

Sæpe stylum veritas, iterum quæ digna legi sint,
Scripturus (6).

Et Prudence dit :

Inde alii stimulos et acumina ferrea vibrant,
Qua parte æratis cera sulcis scribitur,
Et qua secti apices abolentur, et æquoris hirti
Rursus nitescens invenitur area (7).

Ces tablettes rassemblées et attachées ensemble faisoient un livre nommé *codex* ou *caudex*, un tronc, à cause de sa ressemblance avec un tronc d'arbre scié en plusieurs planches. Varron dit : *Antiqui plures tabulas conjunctas, codices dicebant* (8); et Sénèque : *Plurium tabularum contextus, caudex apud antiquos dicebatur* (9). Les lettres que les particuliers s'écrivoient, étoient ordinairement sur ces tablettes que l'on enveloppoit de lin, et qu'on cachetoit ensuite avec une espèce de craie ou de cire d'Asie (10). On

(1) *Tabulas eboreas*. — (2) *Lib. II. de origine Juris*. — (3) *Plin. l. XIII. c. 11*. — (4) *Σάνιδες. In vespis, p. 490*. — (5) *Aug. lib. de vera Relig. c. 20*. — (6) *Horat. l. 1. satyr. 10*. — (7) *Prudent. hymno IX. de S. Cussiano*. — (8) *Varron. lib. III. de Vita populi Rom.* — (9) *Senec. lib. de brevitate vitæ, cap. 21*. — (10) *Plaute dans la comédie intitulée Bacchis;... Affer. cito. Pist. Quid? Chryst. Stylum, coram, tabéllas, et linum.*

a vu des tablettes de buis et d'ivoire ; mais elles n'ont jamais été dans l'usage ordinaire. Depuis l'invention du parchemin et du papier, on continua à se servir de ces tablettes, mais plus rarement.

III.
Ecriture sur
des feuilles
d'arbres et
sur des écor-
ces.

Aux tablettes dont on vient de parler, succédèrent les feuilles de palmier, et ensuite l'écorce la plus mince et la plus déliée des arbres. *In palmarum foliis primo scriptitatum*, dit Pline, *deinde quarumdam arborum libris* (1). Virgile fait allusion à cette ancienne manière d'écrire sur les feuilles des arbres, lorsqu'il décrit ainsi la Sibylle :

Insanam vatem aspicias, quæ rupe sub ima
Fata tanit, foliisque notas et carmina mandat :
Quæcumque in foliis descripsit nomina virgo
Digerit in numerum.

Saint Isidore cite des vers de Cinna, où l'on voit de même des vers écrits sur des feuilles :

Levis in aridulo malvæ descripta libello,
Prusiaca vexi munera navicula.

Mais comme cette manière d'écrire est incommode, elle n'a jamais été beaucoup en usage ; on employa plus volontiers l'écorce intérieure de quelques arbres, comme du tilleul, du frêne, de l'érable, du peuplier blanc, de l'orme, etc. De là est venu le nom de livre, *liber*, donné à toutes sortes d'écrits, parce que l'écorce dont on parle ici, est nommée ainsi en latin : *Liber dicitur interior corticis pars, quæ ligno cohæret* (2) ; et comme on roula ces écorces pour les transporter avec plus de facilité, ces rouleaux furent appelés *volumes* (3), nom qu'on donna aussi aux rouleaux de papier et de parchemin, qui furent inventés dans la suite.

IV.
Papier d'E-
gypte.

Le papier (4) est une espèce de roseau qui croît sur les bords du Nil ; le tronc de cette plante est composé de plusieurs feuilles posées l'une sur l'autre, que l'on détache, et que l'on sépare avec une espèce d'aiguille ; on les étend ensuite sur une table mouillée, à la largeur que l'on veut donner à la feuille de papier ; on couvre cette première planche d'une couche de colle très-fine, ou de l'eau boueuse du Nil échauffée et préparée à cet effet ; puis on pose une seconde planche de feuilles de papier sur cette

(1) *Lib. XIII. c. 11.* — (2) *Servius.* — (3) *Valla, lib. vi. Elegantiarum.*
— (4) *Salmas. notæ in Vopisc.*

colle , et on laisse sécher le tout au soleil. Les feuilles de papier qui sont les plus proches du cœur de la plante , sont les plus fines ; et on en faisoit le papier fin , que l'on nommoit papier d'Auguste , *papyrus Augusta* ; les feuilles qui étoient immédiatement sur ces premières , servoient à faire un papier moins fin , qui étoit surnommé le papier de Julie , *papyrus Julia*. L'empereur Claude en inventa une troisième espèce moins fine que le papier d'Auguste , et moins grosse que celui de Julie ; on l'appela *papyrus Claudia*.

On rouloit plusieurs feuilles de papier ensemble , pour en composer ce qui se nomme en latin *scapus* , et ce que nous appelons en français *une main de papier*. Ces rouleaux étoient de vingt feuilles du temps de Pline ; depuis on les fit de dix feuilles. Lorsqu'on employoit ces feuilles à des ouvrages de longue haleine , on les colloït bout à bout , selon la longueur de l'ouvrage , et on ne les écrivoit que d'un côté , si ce n'est dans les comptes et dans les minutes , et autres écritures qu'on ne vouloit pas conserver. L'usage de cette espèce de papier étoit connu dès avant le temps d'Alexandre , comme le montre Guilandin , contre le sentiment de Pline ; mais il ne fut bien répandu que depuis Alexandre-le-Grand. On conservoit dans les bibliothèques les livres roulés autour d'un bâton , orné aux deux bouts de quelques bois précieux , ou d'ivoire. Ce bâton étoit à l'extrémité du livre ; d'où vient cette manière de parler , *ad umbilicum perducere*. On plaçoit les livres dans des armoires , de manière que l'une de leurs extrémités paroissoit au dehors ; et on écrivoit sur l'un des bouts du bâton , le titre du livre. On s'est servi de papier d'Egypte jusqu'au dixième siècle en Europe (1) , quoique assez rarement.

Ptolémée Philadelphie , roi d'Egypte , ayant formé une nombreuse bibliothèque , les rois de Pergame voulurent imiter son exemple ; mais les rois d'Egypte en ayant conçu de la jalousie , défendirent dans leurs états l'exposition du papier ; ce qui obligea les rois de Pergame d'inventer le vélin , nommé *pergamenum* , à cause de la ville de Pergame ; ou *membrana* , parce qu'il est fait du cuir qui couvre les membres des animaux.

Les livres qu'on fit avec ce vélin , sont de deux sortes : les uns sont composés comme nous avons décrit ceux de

V.
Vélin ou par-
chemin.

(1) *Mabillon, de Re diplomat.*

papier, de plusieurs feuilles collées l'une à l'autre en longueur; ce qui fait un rouleau plus ou moins long, selon la longueur de l'écrit qu'il renferme; et les autres sont faits de plusieurs feuilles carrées, reliées ensemble comme nos livres d'aujourd'hui. Les rouleaux, *volumina*, ne s'écrivoient que d'un côté, et par conséquent étoient plus longs que les livres carrés, et reliés comme les nôtres, qu'on écrivoit des deux côtés. Martial parlant de Tite-Live écrit dans un livre comme nous venons de le dire, remarque qu'il étoit dans un assez petit volume, au lieu qu'en rouleau il remplissoit presque une bibliothèque :

*Pellibus exiguis arctatur Livius ingens,
Quem mea vix totum bibliotheca capit.*

On nommoit page, *pagina*, le côté écrit d'un volume que l'on n'écrivoit que d'une part; et *tabellæ* ou *tabulæ*, ce que nous nommons à présent pages d'un livre écrit des deux côtés.

VI.
Papier moderne.

Quant au papier dont nous nous servons communément aujourd'hui, et qui est fait de vieux linges broyés, et réduits en une espèce de bouillie, personne, que je sache, n'a pu encore en marquer l'origine; mais on sait qu'il est en usage il y a plus de cinq cents ans (1), comme il paroît par un passage de Pierre le Vénéral (2), qui parle d'une sorte de papier qui se fait *ex rasuris veterum pannorum*. Les anciens avoient une manière d'écrire sur du linge (3). On voit encore aujourd'hui quelques morceaux d'ancienne écriture égyptienne écrite de cette sorte. Pline dit (4) que quoiqu'on eût trouvé de son temps la plante du papier sur l'Euphrate, les Parthes aimoient mieux continuer à écrire sur leurs habits, que d'employer ce papier pour écrire. Le même auteur dit qu'anciennement avant l'usage du papier, on écrivoit les monumens publics sur le plomb, et les particuliers sur du linge. Tite-Live (5) parle de certains livres de toile, *lintei libri*, sur lesquels on écrivoit les noms des magistrats, et l'histoire de la république, et que l'on conservoit dans le temple de la déesse *Moneta* pendant les premiers temps de la république Romaine. Ces livres étoient alors fort ordinaires, et on s'en servoit dans les cérémonies sacrées.

(1) *Vide Mabil. de Re diplom. t. 1. c. 8. p. 58.* — (2) *Pet. Vener. contra Judæ. in Bibl. Cluniac. p. 1070.* — (3) *V. Livium, Decad. 1. l. 14. et Vopiscum in Aureliano.* — (4) *Plin. t. XIII. c. 11.* — (5) *Liv. Decad. 1. l. 14. et x.*

La plupart de nos critiques croient que les caractères dont Moïse se servit, sont les mêmes que ceux des Phéniciens; et certes il n'y a presque pas lieu d'en douter, d'après ce qu'en ont écrit Scaliger, Bochart, Vossius, et plusieurs autres; mais on n'est pas d'accord sur l'origine des caractères phéniciens. Les uns prétendent que les Chaldéens ou les Assyriens en sont les inventeurs; mais que les ayant communiqués aux Phéniciens et aux autres peuples, les Phéniciens se sont attribué l'honneur de cette invention parmi les nations étrangères chez lesquelles ils en ont répandu l'usage. D'autres soutiennent que les Assyriens eux-mêmes et les Chaldéens ont reçu les caractères des Phéniciens.

De cette variété d'opinions est venue la difficulté que nous examinons ici, sur l'origine des lettres dont s'est servi Moïse. Il y en a qui avancent qu'Abraham les apporta de la Syrie dans la terre de Chanaan; mais d'autres veulent que les patriarches aient appris des Chananéens leur manière d'écrire, et qu'ils l'aient conservée dans l'Égypte, aussi-bien que leur langage dont ils se servirent toujours depuis. Mais sans entrer dans le fond de cette difficulté qui regarde l'origine des lettres, nous croyons que Moïse se servit des caractères égyptiens, et que les lettres égyptiennes et phéniciennes étoient anciennement les mêmes. Toute la difficulté consiste à bien prouver ce dernier article; car du reste il est tout-à-fait croyable que Moïse s'est servi des caractères d'un peuple avec lequel les Hébreux étoient en commerce depuis si long-temps, dont ils avoient pris la plupart des manières et des coutumes, et dont Moïse avoit appris toutes les sciences, ayant été élevé comme le fils adoptif de la fille du roi d'Égypte.

Le P. Kircher a prétendu montrer que les caractères égyptiens sont les mêmes que les cadméens ou les phéniciens, apportés par Cadmus dans la Béotie; mais les preuves qu'il en a données n'ont pas persuadé tous les savans (1). Il se fonde sur la ressemblance des lettres cophthes avec les grecques; et l'on prétend que les caractères cophthes sont modernes, et imités des Grecs. Quoi qu'il en soit, nous savons que les Égyptiens, outre les hiéroglyphes, avoient une autre sorte d'écriture qui servoit à écrire des lettres et des choses communes. Hérodote (2) et saint Clément d'A-

VII.
Quels sont
les caractères
dont
Moïse s'est
servi.

(1) *Vide apud Walton. Prolegomen. II. n. 18.* — (2) *Herodot. I. II.*

lexandrie (1) n'ont pas marqué quelle étoit cette sorte de caractères communs ; mais il semble que l'on peut inférer de leur silence que cette écriture étoit celle qui étoit alors commune chez leurs voisins , et que c'étoient apparemment les caractères phéniciens. Hérodote nous apprend que les Egyptiens écrivoient de la droite à la gauche ; et Apulée (2) dit que les lettres égyptiennes étoient chargées de nœuds , et toutes tortues à peu près comme des roues ; ce qui ne convient pas mal aux caractères phéniciens.

Avant les lettres phéniciennes , dit Lucain (3) , les Egyptiens ignoroient la manière de faire le papier ; ils n'avoient point d'autre écriture que des animaux et des figures magiques gravées sur la pierre ; cet auteur croyoit donc que les Egyptiens avoient pris les caractères inventés par les Phéniciens. Plutarque (4) raconte que du temps du roi Agésilaüs , on trouva à Thèbes en Béotie , dans le tombeau d'Alcmène , une plaque d'airain chargée de plusieurs caractères anciens , auxquels on n'entendoit plus rien , même après qu'ils furent lavés et rendus visibles ; on voyoit seulement certaines figures de lettres barbares assez semblables à celles des Egyptiens. On envoya cette plaque en Égypte au plus habile des antiquaires de ce pays , nommé Chonuphis. Après bien des recherches dans les vieux livres d'Égypte , il répondit que ces caractères étoient de l'écriture égyptienne , telle qu'elle étoit en usage sous le roi Protée. Ces vieilles lettres cadméennes étoient donc les mêmes que les anciennes lettres d'Égypte ; et si les cadméennes sont les mêmes que les phéniciennes , comme il n'y a pas lieu d'en douter , il s'ensuit que les égyptiennes et les phéniciennes sont aussi les mêmes. Vossius a rapporté plusieurs raisons très-plausibles pour prouver qu'avant l'arrivée de Cadmus , Cécrops avoit déjà communiqué à la Grèce l'usage de l'écriture. Or Cécrops étoit Égyptien ; les lettres grecques anciennes furent donc les mêmes originellement , que les égyptiennes. Apollodore et plusieurs anciens (5) croient que Cadmus même étoit Égyptien , et qu'il étoit sorti de Thèbes en Égypte , avant de venir bâtir Thèbes en Béotie.

(1) *Clem. Alex. Strom. l. v.* — (2) *Apuleus, l. xi. ad finem Metamorphos. De opertis adyti profert quosdam libros litteris ignorabilibus prenotatos, partim figuris cujuscomodi animalium concepti sermonis compendiosa verba suggerentes, partim nodosis, et in modum rotæ tortuosis, capreatimque condensis apicibus, etc.* — (3) *Lucan. Pharsal. l. iii.* — (4) *Plut. Libello de Dæmonio Soorat.* — (5) *Euseb. Chronic. l. ii. an. 562.*

Origène (1) croit que la langue et les caractères des Hébreux étoient différens de ceux des Egyptiens et des Phéniciens ; mais il ne le prouve pas ; il fait voir seulement que la langue égyptienne est différente de l'hébreu. Il semble croire que les Israélites , à leur sortie d'Egypte , reçurent de Dieu par un miracle , la langue hébraïque qu'ils avoient oubliée pendant le séjour qu'ils avoient fait dans ce pays ; il cite pour le prouver , un certain prophète hébreu qu'il ne nomme pas. Il y a lieu de croire qu'Origène avoit en vue le texte du psaume LXXX. v. 5. *Linguam quam non noverat , audivit.* Il en a été parlé dans la Dissertation sur la première langue (2) ; on y a montré que ce texte ne prouve nullement le fait dont il s'agit.

M. Warburthou , en traitant des hiéroglyphes des Egyptiens , et de l'origine et du progrès du langage et de l'écriture , reconnoît (3) comme extrêmement probable que Moïse a reçu de l'Egypte la connoissance des lettres ; mais il témoigne être porté à croire que Moïse a augmenté l'alphabet , et qu'il a changé la forme des lettres ; car « premièrement , dit M. Warburthou , l'alphabet hébreu que Moïse a employé pour composer le Pentateuque est beaucoup plus ample que celui que Cadmus porta en Grèce. Cadmus étoit de Thèbes en Egypte ; il séjourna en Syrie , et passa de là en Grèce. Son pays montre que les lettres dont il se servoit étoient égyptiennes , et fournit une preuve qui confirme la grande différence , à l'égard du nombre , entre les lettres égyptiennes et les lettres hébraïques. Secondement je crois encore qu'il est probable que Moïse a changé la forme des lettres égyptiennes. Voici ma raison : Toute écriture hiéroglyphique est absolument défendue par le premier commandement , et cela dans une vue digne de la sagesse divine , puisque les hiéroglyphes étoient , ainsi que nous le verrons dans la suite , la principale source des superstitions et des idolâtries les plus abominables. Mais les lettres alphabétiques des Egyptiens dont les Israélites auroient continué de faire usage sans ce changement , ayant été tirées des marques hiéroglyphiques , et ayant naturellement conservé une grande partie de la figure de ces caractères , il falloit retrancher toute occasion de danger de la part des images symboli-

VIII.
Remarques
de M. Warburthou sur
les caractères
dont
Moïse s'est
servi.

(1) *Lib. III. contra Cels. p. 115.* — (2) Cette Dissertation est placée dans le tom. 1^{er}. — (3) Voyez l'Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens , traduit de l'anglais de M. Warburthou , § 31. p. 171. et suiv.

» ques. Je conjecture donc que Moïse changea la forme des lettres égyptiennes, et les réduisit à quelque chose d'approchant de cette forme simple que les lettres hébraïques ont aujourd'hui. » M. Warburthou croit que les hiéroglyphes symboliques des Egyptiens ont été l'unique origine du culte des animaux; et que les marques hiéroglyphiques ont donné naissance aux lettres alphabétiques. En suivant le système de M. Warburthou il y auroit lieu de penser que c'est dans l'Egypte même que l'écriture alphabétique a pris naissance; que Cadmus égyptien a transmis d'abord aux Phéniciens, et ensuite aux Grecs, les lettres de son pays; et que de ces mêmes lettres égyptiennes sont nées les lettres samaritaines conservées dans le Pentateuque samaritain, et les lettres chaldéennes, qui sont les mêmes que les lettres hébraïques d'aujourd'hui, comme on le montre ailleurs (1).

IX.

Matière et
forme des anciens livres
des Hébreux.

Venons maintenant à la matière et à la forme des anciens livres des Hébreux. Moïse parle souvent de livres; mais il ne décrit que les deux tables sur lesquelles Dieu écrivit le Décalogue; c'étoient deux tables de pierre polie, et écrites des deux côtés. Il est croyable que Moïse n'a marqué si souvent ces deux circonstances, que pour faire observer ce qui les distinguoit des autres livres qui étoient écrits sur des tables, non de pierre, mais de bois, que l'on ne gravoit communément que d'un côté.

L'usage des tables de pierre et de bois pour écrire, est le plus ancien dont nous ayons connoissance. Il n'y a pas une expression dans Moïse où il parle des livres, qui ne puisse s'expliquer dans le sens de ces tables; et l'on n'y remarque pas un mot qui donne l'idée de rouleaux d'écorce, ou de papier, et beaucoup moins de parchemin; on a donc sujet de croire qu'il ne veut exprimer sous le nom de livres (2), que des livres composés de plusieurs petits ais de bois. Le nom de *volumen* se rencontre souvent dans la Vulgate du Pentateuque; mais il n'est pas une seule fois dans le texte hébreu de ces livres; il se trouve seulement dans ceux de Jérémie, d'Ezéchiel, d'Esdras, au psaume xxxix et dans Zacharie. Je ne m'arrêterai pas à réfuter les rabbins et les commentateurs, qui prétendent que Moïse se servit de rouleaux de parchemin, ou de papier d'Egypte; leur sentiment ne sera point admis par

(1) Voyez la III^e Dissertation sur Esdras, tom. VIII. — (2) רבב.

ceux qui savent que du temps de Moïse, le papier et le vélin n'étoient point encore en usage.

Ainsi quand le législateur parle du livre de l'alliance, du livre de la loi, du livre du divorce, du livre où l'on écrivoit les malédictions que l'on ratissoit ensuite dans l'eau pour éprouver l'innocence d'une femme soupçonnée d'adultère; quand Moïse ordonne de mettre le livre qu'il écrit à côté de l'arche; nous n'entendons par tout cela autre chose, sinon qu'il écrivit ses lois sur des tablettes, et qu'on gravoit de même sur des ais ces autres choses dont il parle. L'auteur du livre de Job marque clairement l'écriture sur des tablettes de bois : *Quis mihi det ut exarantur (sermones mei) in libro, stylo ferreo, et plumbi lamina, vel celte sculpantur in silice* (1) ? Voilà l'écriture sur le bois, sur le plomb, et sur le rocher ou sur la pierre. Salomon ne montre pas moins clairement la manière d'écrire sur des tablettes, lorsqu'il dit qu'il faut écrire la miséricorde, et la vérité sur les tablettes de son cœur : *Et describe (eas) in tabulis cordis tui* (2). Jérémie exprime la même chose d'une manière très-forte; il dit que le péché des enfans de Juda est écrit et gravé avec un burin de fer et avec une pointe de diamant, sur les tables de leur cœur et sur les cornes de leurs autels : *Peccatum Juda scriptum est stylo ferreo, in ungue adamantino : exaratum super latitudinem (l'hébreu, super tabulam) cordis eorum, et in cornibus ararum eorum* (3). Dans le iv^e livre des Rois, Dieu menace de détruire Jérusalem, et, selon l'expression de la Vulgate, de l'effacer comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes en passant et repassant plusieurs fois le stylet par-dessus : *Delebo Jerusalem sicut deleri solent tabulae : et delens vertam; et ducam crebrius stylum super faciem ejus* (4). Dieu ordonne à Isaïe d'écrire ses menaces contre les Juifs, sur des tablettes, et, selon l'expression de la Vulgate, sur des tablettes de buis : *Scribe ei super buxum (l'hébreu, super tabulam) : et in libro diligenter exara illud* (5). Il ordonne à Ezéchiel de prendre deux morceaux de bois ou deux ais, d'écrire sur l'un le nom de Juda, et sur l'autre le nom de Joseph, et de les réunir comme en un seul livre, qu'il nomme du bois aussi-bien que les ais qui le composent : *Sume tibi lignum unum,*

(1) *Job. xix. 23. 24.* — (2) *Prov. xii. 3.* — (3) *Jerem. xvii. 1.* — (4) *4. Reg. xxi. 13.* — (5) *Isai, xxx. 8.*

et scribe super illud : Judæ..... et tolle lignum alterum, et scribe super illud : Joseph..... Et adjuuge illa unum ad alterum tibi in lignum unum (1). Il dit à Habacuc d'écrire ses visions sur des tablettes : *Scribe visum, et explana eum super tabulas* (2).

Les lettres que David écrit à Joab, pour lui dire de faire tuer Urie (3), et celles que Jézabel écrit au nom d'Achab, pour faire mourir Naboth (4), sont nommées dans l'Écriture *sepher*, nom que l'on donne aux livres composés de tablettes; ce qui fait juger que ces lettres étoient véritablement écrites sur des tablettes, et cachetées à peu près comme on a vu ci-devant les lettres des Grecs et des Romains. Les édits des princes s'écrivoient de même que leurs lettres, sur des tablettes, et on les envoyoit dans les provinces cachetées de leurs sceaux; c'est ce qui se voit dans l'histoire d'Esther : *Ipsæque epistolæ, quæ regis nomine mittebantur, annulo ipsius obsignatæ erant, et missæ per veredarios* (5). On exposoit ces ordonnances des princes, et on les attachoit dans les places publiques, dans toutes les villes : *Edictum regis pependit in Susan* (6).

X.

Remarques sur le contrat dont il est parlé dans le livre de Jérémie.

On voit quelle étoit la forme et la matière des contrats de vente, dans l'achat que fit Jérémie du champ d'Hana-méel (7); ce prophète écrit lui-même le contrat sur des tablettes, il prend des témoins, il y met le sceau, il délivre l'argent au poids de la balance : *Scripti in libro* (8), *et signavi, et adhibui testes, et appendi argentum in statera*. Les témoins souscrivent à ce contrat, comme il paroît par l'hébreu (9), les Septante et l'arabe : *In oculis testium qui scripserant in libro*; ou en suivant une autre manière de lire et de ponctuer l'hébreu, les témoins étoient seulement inscrits et dénommés dans l'acte, ainsi que le chaldéen, le syriaque et la Vulgate l'entendent : *Qui scripti erant in libro emptionis*; et ce dernier sens paroît le plus probable, parce qu'encore aujourd'hui en Orient (10), on ne signe point les actes et les contrats; on y met seulement son sceau et celui des témoins. Ce contrat original et authentique demeura fermé et scellé; de manière qu'on ne pouvoit l'ouvrir sans rompre le sceau, ou du moins sans couper le lin ou le fil qui enveloppoit les tablettes sur lesquelles il

(1) *Ezech. xxxvii. 19.* — (2) *Habac. ii. 2.* — (3) *2. Reg. xi. 14.* — (4) *3. Reg. xxi. 8.* — (5) *Esther. viii. 10.* — (6) *Ibid. ψ 14.* — (7) *Jerem. xxxii. 9. 10.* — (8) *בספר.* — (9) *ψ 12. לעני העדים הכתבים בספר.* — (10) Charadin, Voyage de Perse, l. ii. p. 90. et Gouvernement des Perses, p. 262.

étoit écrit ; et cela pour éviter les falsifications des lettres et des signatures. Mais comme on pouvoit avoir besoin de ces lettres, pour y avoir recours dans l'occasion, on en fit une copie qu'on laissa toute nue et toute découverte, sans sceau ni enveloppe ; c'est ce qui est très-bien marqué dans le v. 14 . *Sume libros istos*, dit Jérémie à Baruch ; *librum emptionis hunc signatum, et librum hunc qui apertus est*. Remarquez qu'il distingue ces deux contrats par les sceaux qui étoient à l'original, et qui n'étoient point à la copie, comme l'a fort bien exprimé le syriaque : *Accipe sygraphas istas, sygrapham hanc emptionis obsignatam, et sygrapham hanc minime obsignatam*. Nous savons que les commentateurs ne sont point d'accord sur le nombre de deux écrits ; l'arabe n'en reconnoît qu'un seul : *Prenez ce livre d'achat, qui a été lu ; et serrez-le, etc.* Louis de Dieu croit remarquer trois écrits dans le v. 11 ; le premier est *liber emptionis*, la lettre d'achat (1), qui étoit scellée ; le second est nommé *præceptum* dans l'hébreu (2) ; et le troisième est appelé *statuta* (3). Mais nous nous en tenons au texte qui marque deux écrits ; et nous ne voyons point de nécessité d'en admettre davantage. Dans l'hébreu, ces deux écrits sont aussi clairement distingués ou v. 11 . qu'au v. 14 . Je pris, dit Jérémie, le contrat de l'acquisition, c'est-à-dire, celui qui étoit cacheté et qui étoit la loi des contractans, et celui qui étoit ouvert et non cacheté ; et je donnai ce contrat à Baruch, et je lui dis : Prenez ces contrats, ce contrat d'acquisition qui est cacheté ; et cet autre qui est ouvert : v. 12 . *Et accepi librum emptionis ; librum signatum, præceptum et statuta, et librum apertum. v. 12. Et dedi librum emptionis Baruch.... dicens..... v. 14. Sume libros istos, librum emptionis hunc signatum, et librum apertum*. Saint Jérôme (4) remarque qu'encore de son temps, c'étoit la coutume de dresser ainsi deux écrits dont l'un étoit ensuite cacheté, et l'autre demouroit sans être cacheté.

Quelques-uns veulent que l'original de l'achat ait été scellé au bas, du cachet de Jérémie. D'autres soutiennent qu'il étoit muni du sceau d'un notaire public ; et Grotius

(1) ספר המקנה — (2) המצוה — (3) החקים — (4) Hieronym. in hunc Jer. locum, p. 690. nov. edit. *Unum signatum, alterum apertum, quæ emptionum consuetudo hucusque servatur, ut quod intrinsicus clausum signacula continent, hoc legere cupientibus apertum volumen exhibeat.*

veut que les témoins aient mis leur cachet avec celui de Jérémie ; mais tout cela est sans fondement. On s'est imaginé que ces contrats d'achat étoient à peu près comme ceux qui se passent aujourd'hui devant les notaires , auxquels on attache un sceau public ; ou comme les lettres de cachet , les brevets et les anciens privilèges des rois , au bas desquels on voit sur de la cire une empreinte de leur buste ou de leurs armes ; mais il est certain que tous ces usages sont nouveaux ; et il est aisé de montrer que le mot hébreu סתם, sceller, ne marque dans l'hébreu que cacher , tenir caché et enveloppé , comme les lettres que l'on cache et que l'on ferme.

Les deux tables que Dieu donna à Moïse , et sur chacune desquelles il écrivit les paroles ou les conditions de l'alliance qu'il faisoit avec son peuple , nous prouvent le même usage , d'avoir deux contrats écrits , pour faire foi en jugement , et pour conserver la mémoire des conventions. On conserva ces deux tables dans un coffre que nous appelons *l'arche de l'alliance* , et on les mit comme en dépôt dans le tabernacle , pour y avoir recours , et convaincre le peuple d'infidélité , au cas qu'il vint à manquer à sa parole.

Quant au livre de Moïse où étoient contenus l'histoire de la nation , et le détail des lois et des cérémonies ordonnées de Dieu , le législateur le fit mettre à côté de l'arche (1) , afin qu'on pût y recourir , et en tirer des copies. C'est ce qu'il ordonne en particulier à l'égard du roi , auquel il prescrit de prendre une copie des préceptes qui le regardent (2). Lorsque Samuël eut établi un roi sur Israël , il en écrivit un acte (3) , avec les lois de ce nouvel établissement , et il plaça le tout dans le tabernacle en la présence du Seigneur.

Quant à ce qui est dit dans Jérémie , qu'on mit ses deux contrats dans un vase de terre (4) , on voit aussi cette coutume chez les Grecs. Les scolastes d'Aristophane sur le mot *echinos* (5) , remarquent que c'étoit un vase d'airain ou de terre , dans lequel on mettoit les instrumens et les pièces des procès , les contrats et autres monumens , pour faire foi en justice. Ces vases étoient faits de manière que les particuliers ne pouvoient les ouvrir pour retirer ce qui y étoit serré ; et c'étoit un crime capital de les rom-

(1) *Deut.* xxxi. 26. — (2) *Deut.* xvii. 18. — (3) *1. Reg.* x. 25. — (4) *Jerem.* xxxii. 14. — (5) *Scoliastr. in Vespis. pag.* 533.

pre. Démosthène et Aristote parlent aussi de ce même *echinos*. On voit de plus par Aristophane, qu'on mettoit des coquilles ou écailles par-dessus les sceaux, de peur qu'ils ne s'effaçassent, ou qu'ils ne se rompissent, ou même qu'on ne les contrefit (1). Origène trouva les versions grecques de l'Écriture, surnommées *la cinquième et la sixième*, dans un vase ou tonneau d'argile.

L'usage de cacheter les lettres, les édits et les tablettes sur lesquelles les prophètes écrivoient les visions, est connu dans l'Écriture. Isaïe (2) dit aux Juifs que ses prophéties seront à leur égard comme une lettre cachetée : *Erit vobis visio omnium, sicut verba libri signati quem cum dederint scienti litteras, dicent : Lege istum, et respondebit : Non possum : signatus est enim*. Dieu dit ailleurs au même prophète de lier (de fil) ou d'envelopper (de lin), et de cacheter les tablettes où étoient ses prédictions : *Liga testimonium, et signa legem in discipulis meis* (3). Dieu dit de même à Daniel de sceller ses prophéties jusqu'à un certain temps : *Tu autem, Daniel, claude sermones, et signa librum usque ad tempus statutum* (4). Les prédictions des prophètes étoient comme des lettres de Dieu à son peuple ; il ne vouloit qu'on les lui développât, que lorsqu'il l'ordonneroit : *Vade, Daniel, quia clausi sunt, signatique sermones, usque ad præfinitum tempus* (5). Tel étoit le livre scellé de sept sceaux, qui parut à saint Jean dans l'Apocalypse (6) ; ce livre ou cet écrit, quoiqu'il fût écrit des deux côtés, ne pouvoit être lu de personne, parce qu'il étoit enveloppé de lin, et cacheté de sept sceaux. Pline (7) remarque que les cachets étoient encore rares au temps de la guerre de Troie, et qu'on se contentoit de fermer les lettres avec différens nœuds.

Tout le monde sait que chez les Romains (8) on écrivoit ordinairement les lettres sur des tablettes enduites de cire, et qu'on y imprimoit le cachet, après les avoir enveloppées de quelque chose ; mais nous pensons que les contrats, les testamens et les instrumens publics s'écrivoient

(1) *Ibidem*, pag. 471. Καὶ τὴν κόγχην τῆ πάνυ σιμνωῶς τοῖς σημείοισι ἐπουσῆ, etc.

Τὴν Διάθηκην ἀδικεῖς ἀνακογχυλιάζων.

— (2) *Isai*, xxix. 11. 12. — (3) *Isai*, viii. 16. et 17. — (4) *Daniel*. xii. 4. — (5) *Ibidem*. ψ 9. — (6) *Apocalyps*. v. 1. *Librum scriptum intus et foris* (græce, *intus et retro* : forsitan legendum *ante et retro*), *signatum sigillis septem*. — (7) *Plin*. l. xxxiii. c. 1. — (8) *Vide Plaut. in Bacchide. Cicer. in Catilin. Orat.* iii. et in *Verrem*, et *pro L. Flacc.*

XI.
Usage de ca-
cheter les let-
tres, les édits,
etc.

souvent de même sur des tablettes que l'on enveloppoit, et que l'on scelloit, de peur que venant à tomber entre les mains de quelque faussaire, on n'en effaçât quelque chose, et qu'on ne falsifiât les lettres de quelque autre manière; ce qui étoit très-facile dans cette sorte de tablettes où l'on ne pouvoit découvrir la falsification que par la différence de la main, les ratures se remplissant d'un tour de stylet, et l'adresse des falsificateurs n'imitant que trop souvent l'écriture et l'original.

Cet abus alla si loin, que du temps de Néron l'on fut obligé de faire une ordonnance qui portoit qu'on n'appliqueroit le sceau à ces lettres; qu'après avoir fait des trous aux tablettes, et après avoir fait passer trois fois par ces trous le lin qui les enveloppoit : *Adversus falsarios tunc primum repertum; ne tabulæ nisi pertusæ, ac ter lino perforamina trajecto, obsignarentur* (1). S'il ne s'agissoit que de mettre le sceau à couvert de la tromperie, en vain auroit-on percé les tablettes, pour y faire passer trois fois le lin; cette précaution eût été inutile; mais si l'on vouloit garantir l'écriture de falsification, il n'y avoit qu'à tellement attacher le lin aux tablettes, qu'on ne pût les développer sans rompre le sceau; et c'est à quoi servoient les trous par lesquels on faisoit passer le lin. Il paroît par Suétone, que c'étoit principalement à l'écriture qu'en vouloient ceux qui se méloient de falsifier.

L'empereur Tite (2) disoit quelquefois en riant, qu'il auroit pu être un habile faussaire, à cause de la merveilleuse facilité qu'il avoit à imiter toutes sortes de lettres : *Cum amanuensibus suis per ludum jocumque certaret imitari chirographa quæcumque vidisset, profitereturque se magnum falsarium esse potuisse*. On juge bien que supposé cet usage de tenir les originaux scellés et enveloppés, il falloit nécessairement en avoir des copies pour les diverses rencontres. Cela paroît par ce passage de l'Apologie d'Apulée : *Pater natam sibi filiam more veterorum professus est. Tabulæ ejus partim tabulario publico, partim domo asservantur : porrige Æmiliano tabulas istas, limum consideret, signa quæ impressa sunt recognoscat*. La même chose se pratiquoit parmi les Grecs et parmi les Romains, principalement à l'égard des testamens (3).

(1) Sueton. in Nerone. — (2) Sueton. in Tito. — (3) Vide Laert. l. v. in Theophr. et Sueton, etc.

L'usage des rouleaux d'écorce d'arbres pour écrire est très-ancien ; on le remarque dans le livre de Job : *Quis mihi tribuat ut.... librum scribat ipse qui judicat, ut in humero meo portem illum, et circumdem illum quasi coronam mihi* (1) ? Les lettres que Rabsacès apporta à Ezéchias de la part de Sennachérib, étoient vraisemblablement aussi écrites sur des rouleaux : *Tulit Ezechias libros de manu nuntiorum, et legit eos, et ascendit in domum Domini, et expandit eos coram Domino* (2). Il prit ces lettres, il les lut, il monta au temple, et les étendit en présence du Seigneur.

Il est encore parlé plus expressément de rouleaux dans les Psaumes (3), dans Jérémie (4), dans Ezéchiel (5), et dans Zacharie (6). Le psalmiste parlant au nom du Messie, c'est-à-dire, de Jésus-Christ même, dit : Il est écrit de moi dans le volume ou le rouleau du livre, c'est-à-dire, dans le corps des divines Ecritures : *In capite libri* (selon l'hébreu, *in volumine libri*) *scriptum est de me* ; et c'est aussi le sens des Septante même, puisque l'expression dont ils se servent ici (7) est la même qu'ils emploient dans ce texte d'Ezéchiel (8) : Une main s'avança vers moi, et elle tenoit un rouleau de livre, c'est-à-dire, selon l'expression même de la Vulgate, un livre roulé : *Ecce manus missa ad me, in qua erat involutus liber*, selon l'hébreu, *in qua erat volumen libri* (9). Dans ces deux textes les Septante emploient le mot *kephalis* qui signifie proprement la tête du bâton autour duquel un livre étoit roulé ; et ce même mot se prenoit aussi pour le rouleau même qui étoit autour de ce bâton (10), de sorte qu'au psaume xxxix l'expression de la Vulgate, *in capite libri*, qui n'est qu'une version littérale de l'expression des Septante, pourroit aussi se prendre dans le même sens que l'expression des Septante, *la tête du livre*, c'est-à-dire, le rouleau du livre, le livre même.

Jérémie (11) étant enfermé, et ne pouvant parler au peuple, dicta un discours à Baruch son secrétaire, pour aller le lire au peuple dans le parvis du temple. Le roi en ayant été averti, se fit apporter le volume ou rouleau ; on lut en

XII.
Usage des
rouleaux.
Instrumens
dont on se
servoit pour
écrire.

(1) Job. xxxi. 35. 36. — (2) 4. Reg. xix. 14. et Isai, xxxvii. 14. — (3) Psalm. xxxix. 8. — (4) Jerem. xxxvi. — (5) Ezech. ii. 9. — (6) Zach. v. 1. 2. — (7) Ἐν κεφαλίδι βιβλίου. — (8) Ezech. ii. 9. — (9) Sept. Καὶ ἐν αὐτῇ κεφαλίδι βιβλίου. — (10) Suidas, Κεφαλὴ εἴλημα. Volumen. Il se prend en ce sens, Ezech. ii. 9. et iii. 1. 2. 3. et 1. Esdr. vi. 2. — (11) Jerem. xxxvi.

sa présence trois ou quatre pages , ou , selon le texte , trois ou quatre *portes* de ce même volume ; et le roi l'ayant entendu , le coupa avec le canif de son secrétaire , et le jeta au feu. Jérémie reçut ordre du Seigneur de dicter un nouveau volume ; ce qu'il fit. Dans tout ce récit , l'Écriture emploie le mot *megillah* (1) , un volume ; et ce qu'on lit dans le texte , du canif du secrétaire , justifie que dès lors on écrivoit avec des roseaux , et avec de l'encre. Dans tout l'Orient (2) encore aujourd'hui , on écrit de même. Les meilleures cannes ou roseaux se trouvent vers Aurac ; le long du golfe Persique. On les recueille en mars , et on les met par paquets dans le fumier pendant six mois , où elles se durcissent , et prennent ce beau poli , et ce vernis dont elles sont couvertes , et qui est mêlé de jaune et de noir. Pline (3) parle des roseaux d'Égypte , de ceux de Cnide , et de ceux du lac Anaïs en Asie , qui étoient les plus estimés. On peut croire que sous le nom de *portes* ou pages , il faut entendre ici l'écriture qui étoit sur chacun des carrés collés bout à bout , et qui composoient le rouleau. On voit dans ce même endroit que Baruch écrivoit avec de l'encre : *Ego scribebam in volumine atramento* (4). Vitruve (5) nous décrit la manière dont les anciens faisoient leur encre , qui étoit assez différente de la nôtre. C'étoit un composé de suie qu'on ramassoit sur les murs , et sur le fond des voûtes où l'on faisoit du feu , et que l'on délayoit ensuite avec de la gomme. Ainsi cette encre étoit moins liquide et moins coulante que la nôtre , et avoit plus de rapport avec celle des imprimeurs.

Saint Clément d'Alexandrie (6) décrivant une procession des prêtres d'Égypte , remarque qu'il y en a un qui porte des plumes sur la tête , un livre à la main , avec une règle et de l'encre à écrire , et un jonc dont ils se servent pour former les lettres. Encore aujourd'hui les Grecs et les Turcs ne font point usage de plumes pour écrire ; ils emploient des roseaux. Les Romains s'en servoient aussi.

Inque manus chartæ , nodosaque venit arundo (7).

L'Écriture ne nous exprime nulle part l'instrument avec

(1) מגילת. — (2) Chardin, Voyage de Perse, tom. 2. p. 108. — (3) Plin. l. xvi. cap. 36. — (4) Jerem. xxxvi. 18. — (5) Vitruv. lib. viii. cap. 10. *Fuligo collecta circa parietem , et cameræ curvaturam , partim componitur ex gummi subacto , ad usum atramenti librarii.* — (6) Clem. Alex. Strom. lib. vi. — (7) Persius.

lequel on écrivoit sur les rouleaux ; mais elle marque souvent le stylet pour les tablettes ; nous en avons déjà parlé ci-devant , à l'occasion de la matière des livres. On portoit ce stylet et ces tablettes à la ceinture dans des étuis que les Grecs nommoient *grapheion*. C'est ce que nous apprenons d'Athénée (1). On voit aussi dans Horace le même usage de porter des tablettes au côté :

Lævo suspensi loculos , tabulamque lacerto (2).

Quelques-uns traduisent dans le même sens le mot hébreu *תִּפְסַף* qui se lit dans Ezéchiel , ix. 2. 3. et 11 (3). Mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il signifie un encrier ; c'est ainsi qu'Aquila et saint Jérôme l'ont expliqué : *Ecce vir unus vestitus erat lineis , et atramentarium scriptoris ad renes ejus* (4). Origène dit (5) qu'ayant demandé à un Juif la signification du mot hébreu *keseth* , ce Juif lui dit qu'il signifioit une écritoire , *calamarium* , proprement un étui , à mettre des roseaux à écrire. Saint Jérôme raconte la même chose de lui-même.

Pour l'ordinaire les rouleaux n'étoient écrits que d'un côté , comme nous l'apprennent tous les critiques , et comme l'insinue Ezéchiel qui remarque qu'il en vit un d'une forme extraordinaire , qui étoit écrit dedans et dehors , ou , selon l'expression des Septante , devant et derrière ; c'est aussi le sens de l'hébreu (6) : *Ecce manus missa ad me , in qua erat involutus liber , et expandit illum coram me , qui erat scriptus intus et foris* (hebr. *aliter , ante et retro*). Zacharie nous apprend à peu près quelle étoit la forme de ces anciens volumes ; il dit qu'il eut une vision d'un volume long de vingt coudées , et large de dix (7). On ne prétend pas que les livres communs fussent de cette grandeur ; mais il faut qu'il y ait quelque proportion entre ce volume et les volumes ordinaires. Nous croyons que tous ces volumes étoient d'écorce ou de papier d'Egypte. On sait que quelques-uns ont voulu trouver l'usage des peaux pour écrire , dans ce passage des Psaumes : *Extendens cælum sicut pellem* (8) , comme si cette parole signifioit : *Vous étendez les cieux , comme on développe un livre ou un volume de*

(1) *Athen. lib. XIII. Πίνακα , καὶ γραφῆτων ἐξηρηγμένον ἔχον.* — (2) *Horat. Ep. 1. lib. 1.* — (3) *Symmach. Tabulas scriptoris habebat in renibus. Ita Origen. Vatab. etc.* — (4) *Ezech. ix. 2.* — (5) *Vide apud Nobil. et Drus. in hunc locum.* — (6) *Ezech. ii. 9.* — (7) *Zach. v. 2.* — (8) *Psal. ciii. 3.*

vélin; mais le mot hébreu (1) marque clairement une tenture, ou une peau dont on faisoit autrefois les tentes. On remarque dans Tobie (2) et dans le quatrième livre d'Esdras (3), le mot *charta*, qui signifie proprement du papier d'Égypte; mais dans le grec de Tobie, il y a seulement *biblion*; d'où l'on ne peut rien conclure, ni pour la matière, ni pour la forme de ce livre. Sous les Machabées, on se servoit de livres en rouleaux, comme il paroît par ce passage : *Et expanderunt libros legis* (4) : Ils étendirent les livres de la loi. C'étoit aussi l'usage des synagogues des Juifs du temps de notre Seigneur, comme ce l'est encore des Juifs d'aujourd'hui, d'avoir de grands volumes, où la loi et les prophètes sont écrits. Saint Luc (5) le marque bien clairement : *Traditus est ei (Jesu) liber Isaïæ prophetæ, et ut revolvit librum, etc., et cum plicuisset librum, reddidit ministro* : On lui présenta le livre d'Isaïe, il le déroula; et après la lecture, il le roula, et le rendit. Toutes ces expressions ne conviennent qu'à un volume en rouleau, non plus que celle qu'on lit dans l'Apocalypse : *Le ciel se retira comme un livre qu'on roule : Cælum recessit sicut liber involutus* (6). Saint Jean parle du papier, de l'encre et du roseau dont il se servoit pour écrire ses lettres. Dans sa seconde épître il s'exprime ainsi : *Plura habens vobis scribere, nolui per chartam et atramentum* (7). Et dans la troisième il est dit : *Multa habui tibi scribere : sed nolui per atramentum et calamum scribere tibi* (8). Et saint Paul marque fort bien la différence entre les livres écrits sur du papier d'Égypte et ceux qui sont écrits sur du vélin : *Affer tecum et libros, maxime autem membranas* (9). C'est le seul passage où l'on marque positivement du parchemin. L'usage des tablettes paroît dans celles que Zacharie père de saint Jean-Baptiste demanda, pour y écrire le nom de son fils : *Et postulans pugillarem, scripsit, dicens : Joannes est nomen ejus* (10). Le mot *pugillaris* qu'emploie ici l'auteur de la Vulgate, est un adjectif qui suppose *liber*, c'est-à-dire, un livre qu'on peut tenir dans le poing; les anciens désignoient ainsi les tablettes dont ils se servoient pour écrire. On les trouve plus communément appelées *pugillares*, en sous-entendant *libri*. Mais Ausone dit aussi : *Bi-*

(1) כריתון — (2) Tob. vii. 16. — (3) 4. Esdr. xv. 2. — (4) 1. Mach. iii. 48. — (5) Luc. iv. 17. 20. — (6) Apocalyp. vi. 14. — (7) II. Ep. Joan. v. 12. — (8) III. Joan. v. 13. — (9) 2. Timot. iv. 13. — (10) Luc. 1. 63.

patens pugillar expedit. L'expression grecque de saint Luc ,
πιννακίδιον, signifie à la lettre , une petite tablette.

Voilà ce que nous avons eu lieu de recueillir sur la matière et la forme des livres anciens , et sur les diverses manières d'écrire. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond sur ce sujet , peuvent consulter particulièrement le premier livre de la Paléographie grecque du R. P. de Montfaucon.

PROVERBES DE SALOMON.

CHAPITRE PREMIER.

Dessein de ce livre. Recevoir l'instruction. Fuir la société des méchants.
Ecouter la voix de la sagesse.

1. Les paraboles, ou les sentences" de Salomon, fils de David, et roi d'Israël,

2. Qu'il a écrites pour faire connoître aux hommes la sagesse, et pour leur apprendre à embrasser la discipline, et à régler leurs mœurs;

3. Pour leur faire comprendre les paroles de la prudence, et pour les porter à recevoir avec fruit les instructions de la doctrine, qui sont la justice, le jugement et l'équité;

4. Pour donner de la finesse et du discernement aux simples" qui se laissent aisément tromper, de la science et de l'intelligence" aux jeunes hommes qui n'ont aucune expérience, et de la sagesse aux sages;

5. Car le sage les écouterait avec attention, et il en deviendrait plus sage; et celui qui aura de l'intelligence y acquerra l'art de se con-

1. PARABOLÆ Salomonis, filii David, regis Israel,

2. Ad sciendam sapientiam, et disciplinam :

3. Ad intelligenda verba prudentiæ, et suscipiendam eruditionem doctrinæ, justitiam, et judicium, et æquitatem :

4. Ut detur parvulis astutia, adolescenti scientia, et intellectus.

5. Audiens sapiens, sapientior erit : et intelligens gubernacula possidebit.

ψ 1. Voyez sur ce mot *paraboles* ce qui est dit dans la préface.

ψ 2. Le terme hébreu signifie proprement correction, réforme.

ψ 3. Hébr. autr. de l'intelligence, ou qui donnent l'intelligence.

Ibid. Autrement et selon l'hébreu la correction qui est selon les lumières de la science, et qui consiste dans la justice envers Dieu, le jugement et le discernement à l'égard de soi-même, et la droiture, ou l'équité envers le prochain.

ψ 4. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Le mot hébreu pourroit se rendre par *solertia*, adresse, finesse, délicatesse d'esprit.

ψ 5. Hébr. autr. Plus éclairé.

6. Animadvertet parabolam, et interpretationem, verba sapientum, et ænigmata eorum.

7. Timor Domini, principium sapientiæ : sapientiam atque doctrinam stulti despiciunt.

8. Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ :

9. Ut addatur gratia capiti tuo, et torques collo tuo.

10. Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis.

11. Si dixerint : Veni nobiscum, insidiamur sanguini : abscondamus tendiculas contra insontem frustra :

12. Deglutiamus eum sicut infernus viventem, et integrum quasi

duire lui-même, et de gouverner les autres. "

6. Il pénétrera par leur secours toutes les paraboles et leurs sens mystérieux ; il comprendra les paroles des sages et leurs énigmes. "

7. Or la crainte du Seigneur est le commencement, le principe et le fondement de la sagesse " que l'on enseigne ici ; c'est pourquoi les insensés, qui n'ont point cette crainte salutaire, méprisent la sagesse et la doctrine " renfermées dans ces paraboles.

8. Pour vous, ne les imitez pas ; écoutez, mon fils, les instructions de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère ;

9. Et elles seront un ornement à votre tête, et comme de riches colliers à votre cou.

10. Voici le premier avis que je vous donne : Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez point aller à eux. "

11. S'ils disent : Venez avec nous ; dressons tous ensemble des embûches pour répandre le sang ; tendons en secret des pièges à l'innocent qui ne nous a fait aucun mal ; "

12. Dévorons-le tout vivant, comme l'enfer " dévore les hommes ; et dévorons-le tout entier, afin qu'il

*Psal. cx. 10.
Eccli. i. 16.*

‡ 5. Hébr. autr. Les règles de conduite.

‡ 6. Selon l'hébreu, ce verset est une suite du précédent : Le sage écoutera, et il deviendra plus éclairé, et celui qui aura de l'intelligence, acquerra les règles de conduite, en pénétrant les paraboles et leur sens mystérieux, les paroles des sages et leurs énigmes.

‡ 7. Hébr. De la science.

Ibid. Hébr. litt. la correction. *Supr.* ‡ 2.

‡ 10. On lit dans l'hébreu נָכַח, *cas*, pour נָחַח ou נָחַח, *acquiescas*.

‡ 11. Hébr. autrement. Cachons-nous pour surprendre gratuitement l'innocent.

‡ 12. Quelques-uns prétendent que l'hébreu peut aussi signifier le tombeau.

soit comme celui qui descend dans la fosse, dont il ne reste sur la terre aucun vestige.

13. Nous trouverons dans sa ruine toutes sortes de biens et de choses précieuses; nous remplirons nos maisons de dépouilles.

14. Entrez en société avec nous; n'ayons tous qu'une même bourse.

15. Mon fils, je vous le dis encore une fois, si les méchants vous tiennent de tels discours, ne les croyez point; n'allez point avec eux; "gardez-vous bien de marcher dans leurs sentiers, et d'imiter leur conduite;

Isai, LIX. 7.

16. Car leurs pieds courent au mal, et ils se hâtent de répandre le sang innocent.

17. Mais comme c'est en vain qu'on jette le filet devant les yeux de ceux "qui ont des ailes, c'est aussi en vain que les méchants tendent des pièges aux justes.

18. Dieu les arrachera de leurs mains; il fera même retomber sur les impies les maux qu'ils veulent faire à l'innocent; de sorte qu'en cherchant à opprimer le juste, ils dressent eux-mêmes des embûches à leur propre sang, ils tendent des pièges "pour perdre leurs propres ames.

19. Telles sont les voies malheureuses de tous les avarés; elles surprennent les ames de ceux qui sont engagés dans cette passion, "et elles

descendentem in lacum.

13. Omnem pretiosam substantiam reperiemus: implebimus domos nostras spoliis.

14. Sortem mitte nobiscum: marsupium unum sit omnium nostrum.

15. Fili mi, ne ambules cum eis: prohibe pedem tuum a semitis eorum.

16. Pedes enim illorum ad malum currunt, et festinant ut effundant sanguinem.

17. Frustra autem jacitur rete ante oculos pennatorum.

18. Ipsi quoque contra sanguinem suum insidiantur, et moliantur fraudes contra animas suas.

19. Sic semitæ omnis avari, animas possidentium rapiunt.

‡ 15. Hébr. autr. N'allez point dans la voie avec eux; n'allez point dans leurs voies.

‡ 17. Hébr. litt. De tout ce qui a des ailes.

‡ 18. Hébr. autr. Et ils se cachent pour surprendre leurs propres ames.

‡ 19. Hébr. autr. Telles sont les vices de tous ceux qui sont avarés de gain; ce gain surprend l'ame de celui qui le possède Litt. *Omnis quærentis lucrum*. Le mot *lucrum* est ensuite sous-entendu dans la seconde phrase, et pouvoit y être répété.

les conduisent enfin dans le précipice, malgré les remontrances de la sagesse que personne ne peut ignorer;

20. Sapientia foris prædicat : in plateis dat vocem suam :

21. In capite turbarum clamitat : in foribus portarum urbis profert verba sua, dicens :

22. Usquequo, parvuli, diligitis infantiam, et stulti ea quæ sibi sunt noxia, cupient, et imprudentes odibunt scientiam ?

23. Convertimini ad correptionem meam : en proferam vobis spiritum meum, et ostendam vobis verba mea.

24. Quia vocavi, et renuistis : extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret :

25. Despexistis omne consilium meum, et

20. Car la sagesse enseigne " au dehors; elle fait entendre sa voix dans les places publiques;

21. Elle crie à la tête des assemblées du peuple; " elle fait retentir ses paroles aux portes de la ville, où l'on rend la justice; et elle dit à tous les hommes:

22. O enfans, jusques à quand aimerez-vous l'enfance? " Jusques à quand les insensés désireront-ils ce qui leur est pernicieux, " et les imprudens " haïront-ils la science, et la rejeteront-ils ?

23. Convertissez-vous par les remontrances que je vous fais; je vais répandre sur vous mon esprit, " et je vous ferai entendre mes paroles.

24. Mais parce que je vous ai appelés, et que vous n'avez point voulu m'écouter; que j'ai tendu ma main, et qu'il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardée; "

25. Que vous avez méprisé " tous mes conseils, que vous avez négligé

Isai, LXV. 12.
LXVI. 4.
Jer. VII. 13.

Ÿ 20. Hébr. litt. élève sa voix. La sagesse se fait entendre et au dedans de nous-mêmes et au dehors par la voix de la nature, par le témoignage de la loi, par tous les événemens de la vie.

Ÿ 21. Hébr. autr. Du haut des murs. On lit dans l'hébreu, תַּמְרוֹת, *tumultuationum*; les Septante ont lu תַּמְרוֹת, *murorum*. Les murs étoient bâtis de manière qu'on montoit dessus.

Ÿ 22. Hébr. O simples, qui vous laissez facilement séduire, jusqu'à quand aimerez-vous cette funeste simplicité?

Ibid. Hébr. Jusqu'à quand les moqueurs aimeront-ils la moquerie? Jusqu'à quand ceux qui se raillent de la piété, de la religion, de l'innocence, aimeront-ils à continuer toujours leurs moqueries, leurs railleries, leurs dérisions?

Ibid. Hébr. autr. Les insensés.

Ÿ 25. Autr. Je vais vous produire mon esprit; je vais vous exposer mes pensées, etc.

Ÿ 24. Hébr. litt. Qui ait été attentif.

Ÿ 25. Hébr. autr. rejeté.

mes réprimandes, et que vous vous êtes ainsi moqués de moi pendant toute votre vie ;

26. Je rirai aussi à votre mort ; " et je me moquerai de vous, lorsque ce que vous craigniez vous sera arrivé ;

27. Lorsque le malheur vous viendra tout d'un coup, " et que la mort fondra sur vous comme une tempête ; lorsque vous vous trouverez surpris par l'affliction, et par les maux les plus pressans.

28. Alors ils m'invoqueront, ces impies, qui me méprisent aujourd'hui ; et je ne les écouterai " point ; ils se lèveront dès le matin, " pour me chercher ; et ils ne me trouveront point : "

29. Je me cacherai d'eux, parce qu'ils ont haï les instructions que je leur ai données, " qu'ils n'ont point embrassé la crainte du Seigneur, que j'ai tâché de leur inspirer ;

30. Qu'ils ne se sont point soumis à mes conseils, et qu'ils n'ont eu que du mépris " pour toutes mes remontrances.

31. Ainsi ils mangeront le fruit de leur voie ; ils souffriront la peine due à leur mauvaise conduite ; et seront rassasiés du fruit de leurs conseils pleins de folie ;

32. Car l'égarement des enfans des hommes, l'aversion qu'ils ont

increpationes meas neglexitis :

26. Ego quoque in interitu vestro ridebo : et subsannabo, cum vobis id quod timebatis, advenerit :

27. Cum irruerit repentina calamitas, et interitus quasi tempestas ingruerit : quando venerit super vos tribulatio et angustia.

28. Tunc invocabunt me, et non exaudiam : mane consurgent, et non invenient me :

29. Eo quod exosam habuerint disciplinam, et timorem Domini non susceperint :

30. Nec acquieverint consilio meo, et detraherint universæ correctioni meæ.

31. Comedent igitur fructus viæ suæ, suisque consiliis saturabuntur.

32. Aversio parvulorum interficiet eos, et

‡ 26. Lit. à votre ruine.

‡ 27. Hébr. Lorsque ce que vous craignez viendra sur vous, comme la désolation qui se répand dans un pays, et que votre ruine, etc. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, כְּשֹׂאָה pour כְּשֹׂאָה, quasi vastitas ou desolatio.

‡ 28. Litt. Et je ne les exaucerai point.

Ibid. C'est-à-dire ils s'empresseront.

Ibid. On lit dans l'hébreu aux trois verbes pluriels la terminaison irrégulière יָנִי pour יָנִי.

‡ 29. Hébr. la science.

‡ 30. C'est le sens de l'hébreu.

prosperitas stultorum
perdet illos.

pour mes conseils, " les tuera enfin; et la prospérité des insensés, qui les attache à la créature, les perdra pour toujours, en les séparant éternellement du Créateur.

33. Qui autem me
audierit, absque ter-
rore requiescet, et
abundantia perfruetur,
timore malorum su-
blato.

33. Mais celui qui m'écoute, reposera en assurance; et il jouira d'une abondance de biens, " sans craindre aucun mal.

† 32. Hébr. autr. L'aversion des simples, l'éloignement qu'ils ont pour mes conseils.

† 33. Hébr. autr. D'une pleine tranquillité.

CHAPITRE II.

Recevoir l'instruction. Demander la sagesse. Avantages que l'on trouve dans la possession de la sagesse.

1. FILII mi, si susce-
peris sermones meos,
et mandata mea abs-
conderis penes te,

1. Vous les aurez, ces biens, mon fils, si vous recevez mes paroles avec docilité, et si vous tenez mes préceptes cachés dans le fond de votre cœur;

2. Ut audiat sapien-
tiam auris tua: inclina
cor tuum ad cognos-
cendam prudentiam.

2. En sorte que votre oreille se rende attentive à la sagesse. Abaissez donc votre cœur, mon fils, pour connaître la prudence, désirez-la avec ardeur, et demandez-la avec empressement;

3. Si enim sapien-
tiam invocaveris, et
inclinaveris cor tuum
prudentiæ:

3. Car si vous invoquez la sagesse, et que vous soumettiez votre cœur à la prudence; "

4. Si quæsieris eam
quasi pecuniam, et si-

4. Si vous la recherchez comme on recherche l'argent, et que vous

† 1.-3. Hébr. autr. Mon fils, si vous recevez mes paroles, etc., en sorte que vous rendiez votre oreille attentive à la sagesse, et que vous abaissiez votre cœur, etc.: si en même temps vous appelez en vous l'intelligence, et si vous élevez votre voix vers la prudence pour l'attirer en vous, si vous la recherchez, etc. On lit dans l'hébreu au commencement du † 3. **אם כי**, qui peut signifier non-seulement *si enim*, mais encore *Quod si*, ou *Immo si*.

creusiez bien avant *pour la trouver*, comme font ceux qui déterrent des trésors ;

5. Alors vous comprendrez la crainte du Seigneur, *vous en serez pénétré*, et vous trouverez la science et la sagesse qui viennent de Dieu.

6. Car c'est le Seigneur qui donne la sagesse ; et c'est de sa bouche que sortent la prudence et la science ; *il communique l'une et l'autre à tous les hommes en quelque degré ;*

7. *Mais il réserve le salut comme un trésor* " pour ceux qui ont le cœur droit ; et il protégera " ceux qui marchent dans la simplicité, "

8. *Les conservant lui-même dans les sentiers de la justice*, et les gardant, *afin qu'ils ne s'écartent point de la voie des saints.* "

9. *Si donc vous avez cette droiture et cette simplicité,* " alors vous connoîtrez la justice, le jugement et l'équité, et tous les sentiers qui sont droits. "

10. *Et si la sagesse entre ainsi dans votre cœur*, et que la science de Dieu plaise à votre ame ;

11. *Le bon conseil que vous suivrez toujours,* " vous gardera, et la prudence vous conservera *en tout temps ;*

12. *Afin que vous soyez délivré* "

cut thesauros effoderis illam :

5. Tunc intelliges timorem Domini, et scientiam Dei invenies :

6. Quia Dominus dat sapientiam : et ex ore ejus prudentia, et scientia.

7. Custodiet rectorum salutem, et proteget gradientes simpliciter :

8. Servans semitas justitiæ, et vias sanctorum custodiens.

9. Tunc intelliges justitiam, et judicium, et æquitatem, et omnem semitam bonam.

10. Si intraverit sapientia cor tuum, et scientia animæ tuæ placuerit :

11. Consilium custodiet te, et prudentia servabit te :

12. Ut eruaris a via

‡ 7. Hébr. autr. Il couvre et protège la substance et les biens de ceux qui, etc. On lit dans l'hébreu, ׀בא, et *custodiet*, pour ׀בא, *Custodiens*.

Ibid. Hébr. Et il est le bouclier de ceux, etc.

Ibid. C'est-à-dire dans l'innocence.

‡ 8. Autrement et selon l'hébreu : Gardant lui-même les sentiers de la justice, et veillant sur les voies de ses miséricordieux, *de ceux qui sont l'objet de ses miséricordes*.

‡ 9. Ou, *si vous étudiez ainsi la sagesse, et si vous la demandez*, alors, etc. Ce ‡ 9 peut-être regardé comme parallèle au ‡ 5., et comme une suite des quatre premiers versets.

Ibid. A la lettre : Tous les bons sentiers, ou, selon l'hébreu, toutes les bonnes routes.

‡ 11. Le mot hébreu peut signifier, intelligence, selon que la Vulgate le traduit au chap. 1. ‡ 4.

‡ 12. Hébr. litt. pour vous délivrer.

mala, et ab homine qui perversa loquitur :

13. Qui relinquunt iter rectum, et ambulans per vias tenebras :

14. Qui lætantur cum male fecerint, et exultant in rebus pessimis :

15. Quorum viæ perversæ sunt, et infames gressus eorum :

16. Ut eruaris a muliere aliena, et ab extranea quæ mollit sermones suos,

17. Et relinquit ducem pubertatis suæ,

18. Et pacti Dei sui oblita est : inclinata est enim ad mortem domus ejus, et ad inferos semitæ ipsius :

19. Omnes qui ingrediuntur ad eam, non revertentur, nec apprehendent semitas vitæ :

20. Ut ambules in via bona, et calles justorum custodias.

de la mauvaise voie et de la compagnie des hommes qui tiennent des discours corrompus,

13. Qui abandonnent le chemin droit, et qui marchent par des voies ténébreuses ;

14. Qui se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal, et qui triomphent dans les choses les plus criminelles ;

15. Dont les voies sont toutes corrompues, et dont les démarches sont infâmes. "

16. Cette même prudence vous gardera encore, afin que vous soyez délivré de la femme étrangère, de l'étrangère dont le langage est doux et flatteur,

17. Qui abandonne celui qu'elle a épousé dans sa jeunesse, pour se prostituer à d'autres,

18. Et qui oublie ainsi l'alliance qu'elle avoit faite avec son Dieu, en embrassant sa loi sainte qui défend une infidélité si monstrueuse, et dont les suites sont si funestes ; car on peut dire de la femme adultère, que sa maison penche vers la mort, et que ses sentiers mènent aux enfers. "

19. Aussi quiconque s'engage avec elle, n'en reviendra point, et ne rentrera point dans les sentiers de la vie.

20. Craignez donc, mon fils, de tomber dans ses pièges ; marchez dans la bonne voie, et ne quittez point les sentiers des justes.

† 14. Hébr. autr. qui se réjouissent à faire le mal.

† 15. Hébr. autr. Et dont les routes sont détournées.

† 16. Hébr. litt. pour vous délivrer.

† 18. Litt. et qui oublie l'alliance de son Dieu, qui viole la loi de son Dieu.

† Ibid. Hébr. litt. Vers les géans, c'est-à-dire dans les enfers qui sont la demeure des géans. Infr. ix. 18. Voyez la Dissertation sur les géans, tom. 1^{er}, et la Dissertation sur le système du monde, placée dans ce volume.

† 20. Autrement et selon l'hébreu : Cette prudence vous gardera, pour

21. *Cette sage conduite vous sera très-avantageuse ; car ceux qui ont le cœur droit, habiteront sur la terre, et les simples " y seront fermement établis ; "*

Job, xviii. 17.

22. Mais les impies " seront retranchés de dessus la terre ; et ceux qui commettent l'injustice, " en seront exterminés.

21. Qui enim recti sunt, habitabunt in terra, et simplices permanebunt in ea :

22. Impii vero de terra perdentur : et qui inique agunt, auferentur ex ea.

vous délivrer des hommes corrompus et de la femme étrangère (Supr. § 11. 12. et 16.) ; afin que vous marchiez dans la bonne voie, et que vous ne quittiez point les sentiers des justes, car, etc.

‡ 21. Hebr. autr. Et ceux qui vivent dans la simplicité, dans l'innocence.

Ibid. Litt. y resteront, y demeureront fermement établis.

‡ 22. Autr. les méchants.

Ibid. ou l'iniquité.

CHAPITRE III.

Ne point oublier les préceptes de la sagesse. Mettre en Dieu toute sa confiance. N'être point sage à ses propres yeux. Honorer de son bien le Seigneur. Ne point rejeter le châtement. Louanges de la sagesse ; bonheur de ceux qui la possèdent. Faire du bien à son prochain ; ne lui point faire de mal. Bonheur des justes ; malheur des méchants.

1. MON fils, n'oubliez *donc* point ma loi, " et que votre cœur garde mes préceptes ;

2. Car vous y trouverez la longueur des jours, la multiplication des années de votre vie, et la paix *qui vous comblera de bonheur.* "

3. Que la miséricorde et la vérité ne vous abandonnent point ; mettez-les comme un collier autour de votre cou, et gravez-les sur les tables de votre cœur ;

4. Et vous trouverez grace devant

1. FILII mi, ne obli-
viscaris legis meæ, et
præcepta mea cor-
tuum custodiat :

2. Longitudinem e-
nim dierum, et annos
vitæ, et pacem appo-
nent tibi.

3. Misericordia et
veritas te non dese-
rant, circumda eas gut-
turi tuo, et describe
in tabulis cordis tui :

4. Et invenies gra-

‡ 1. C'est-à-dire l'instruction que je vous donnerai.

‡ 2. Dans la langue sainte, *la paix* se prend pour le bonheur, la prospérité. Les récompenses temporelles des Juifs charnels étoient une figure et un gage de la récompense éternelle qui est promise aux vrais Israélites selon l'esprit.

tiam, et disciplinam bonam, coram Deo et hominibus.

5. Habe fiduciam in Domino ex toto corde tuo, et ne innitaris prudentiæ tuæ.

6. In omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget gressus tuos.

7. Ne sis sapiens apud te ipsum : time Deum, et recede a malo :

8. Sanitas quippe erit umbilico tuo, et irrigatio ossium tuorum.

9. Honora Dominum de tua substantia, et de primitiis omnium frugum tuarum da ei :

10. Et implebuntur horrea tua saturitate, et vino torcularia tua redundabunt.

11. Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias : nec deficias cum ab eo corripieris :

12. Quem enim diligit Dominus, corri-

Dieu et devant les hommes ; vous serez honoré comme ayant une conduite sage. "

5. Mais pour l'avoir, cette conduite pleine de sagesse, ayez confiance en Dieu de tout votre cœur, et ne vous appuyez point sur votre prudence. "

6. Marchez toujours en sa présence ; pensez à lui dans toutes vos voies ; consultez-le dans toutes vos entreprises ; et il conduira lui-même vos pas. "

7. Enfin ne soyez point sage à vos propres yeux ; craignez Dieu, " et éloignez-vous du mal.

8. Ainsi votre chair " sera saine, et l'arrosage d'un suc salutaire pénétrera jusque dans vos os.

9. Honorez de votre bien le Seigneur, et donnez-lui les " prémices de tous vos fruits :

10. Et alors vos greniers seront remplis de blé, " vos pressoirs regorgeront de vin.

11. Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, et ne vous abattez point lorsqu'il vous châtie ;

12. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il trouve en lui son

Tob. iv. 7.

Hebr. xii. 5.

Apo. iii. 19.

‡ 4. Hébr. autr. Et vous trouverez grace et heureux succès devant Dieu et devant les hommes.

‡ 5. Hébr. autr. Sur votre intelligence.

‡ 6. Hébr. autr. Et il dressera lui-même vos sentiers ; il aplanira votre voie.

‡ 7. Hébr. le Seigneur.

‡ 8. On lit dans l'hébreu irrégulièrement לשרך, *umbilico tuo*, peut-être pour לבשרך, *carni tuæ*, qui se trouve dans le même sens au chap. suiv. ‡ 22.

‡ 9. Hébr. honorez-le des prémices, etc. Ces mots, *da ei*, ne sont pas dans l'hébreu.

‡ 10. C'est le sens de l'hébreu.

plaisir, comme un père dans son fils, qu'il corrige d'autant plus qu'il le chérit davantage. " Recevez donc avec joie la correction du Seigneur. Il ne vous châtie que pour vous faire acquérir la sagesse qui est le plus grand de tous les biens.

13. Heureux, en effet, celui qui a trouvé la sagesse, et qui est riche " en prudence ;

14. Car le trafic " de la sagesse vaut mieux que celui de l'argent ; et le fruit qu'on en tire, est plus excellent " que l'or le plus fin et le plus pur.

15. Son prix passe toutes les richesses ; " et tout ce qu'on désire *le plus sur la terre*, ne mérite pas de lui être comparé.

16. Elle a la longueur des jours dans sa main droite ; et dans sa gauche, les richesses et la gloire.

17. Ses voies sont belles, " et tous ses sentiers sont pleins de paix.

18. Elle est un arbre *et une source* de vie pour ceux qui l'embrassent : et heureux celui qui se tient fortement uni à elle, " *il vivra toujours, et n'en sera jamais séparé.*

ψ 12. Les Septante ont lu : et il frappe, *il afflige*, tout enfant qu'il reçoit, *qu'il chérit*. La Vulgate est conforme à l'hébreu, où on lit וְכַאֲבִי, *et quasi pater*, peut-être pour וְכַאֲבִי, *et affligit*.

* 13. Hébr. et l'homme qui a puisé, *qui a acquis*, la prudence. L'hébreu répète dans le second membre le mot אָדָם, *homo* ; au lieu de quoi les Septante ont lu מוֹתָלִים, *mortalis*, ou *homo*. Ce sont deux mots qui, en hébreu, signifient l'homme, considéré dans l'un comme terrestre, dans l'autre, comme foible et mortel.

ψ 14. C'est le sens de l'hébreu : *negotatio ejus negotiatione argenti*.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : *et auro purissimo (melior est) fructus ejus*.

ψ 15. Hébr. autr. elle est plus précieuse que les perles. On lit dans l'hébreu irrégulièrement מַפְנִיִּים, pour מַפְנִיִּים, *pro margaritis*.

ψ 17. Hébr. remplies de douceur.

ψ 18. Hébr. et celui qui se tient attaché à elle, est rendu heureux ; *elle rend heureux ceux qui s'attachent à elle*. On lit dans l'hébreu, וְתַמְכֶיהָ, *et qui tenuerint eam*, pour וְתַמְכֶיהָ, *et qui tenuerint eam*.

pit : *et quasi pater in filio complacet sibi*.

13. Beatus homo qui invenit sapientiam, et qui affluit prudentia.

14. Melior est acquisitio ejus negotiatione argenti, et auri primi et purissimi fructus ejus :

15. Pretiosior est cunctis opibus : et omnia, quæ desiderantur, huic non valent comparari.

16. Longitudo dierum in dextera ejus : et in sinistra illius divitiæ, et gloria.

17. Viæ ejus viæ pulchræ, et omnes semitæ illius pacificæ.

18. Lignum vitæ est his qui apprehenderit eam : et qui tenuerit eam, beatus.

19. Dominus sapientia fundavit terram : stabilivit cœlos prudentia.

20. Sapientia illius eruperunt abyssi, et nubes rore concrecunt.

21. Fili mi, ne effluant hæc ab oculis tuis : custodi legem, atque consilium :

22. Et erit vita animæ tuæ, et gratia faucibus tuis.

23. Tunc ambulabis fiducialiter in via tua, et pes tuus non impinget.

24. Si dormieris, non timebis : quiesces, et suavis erit somnus tuus.

25. Ne paveas repentino terrore, et irruentes tibi potentias impiorum.

26. Dominus enim erit in latere tuo : et custodiet pedem tuum, ne capiaris.

19. Elle est l'art divin par lequel toutes choses ont été faites ; car le Seigneur a fondé la terre par la sagesse ; et il a établi les cieus par la prudence.

20. C'est par sa sagesse " que les eaux des abîmes se sont débordées, " et répandues dans les divers canaux qui arrosent la terre ; et que les nuées, en s'épaississant, forment la rosée " qui la rend féconde.

21. Mon fils, ne cessez point d'avoir ces choses devant vos yeux ; gardez avec soin la loi et le conseil de la sagesse ; "

22. Et ils seront la vie de votre ame, et comme un riche ornement à votre cou.

23. Vous marcherez alors avec confiance dans votre voie, et votre pied ne se heurtera point.

24. Si vous dormez, " vous ne craignez point ; vous reposerez en paix, et votre sommeil sera tranquille.

25. Ne soyez point saisi d'une frayeur soudaine ; et ne craignez point que la puissance des impies vienne vous accabler ; "

26. Car le Seigneur sera à votre côté ; " et il gardera vos pieds, afin que vous ne soyez point pris dans le piège qu'ils voudroient vous tendre.

ψ 20. Hébr. par sa science.

Ibid. Autr. se sont ouvert un passage. La plupart entendent ceci des fontaines et des rivières qui sortent de la terre, et qui viennent originiairement de la mer. Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur le système du monde*.

Ibid. Hébr. et que les nues distillent la rosée.

ψ 21. Hébr. autr. Mon fils, ne cessez point d'avoir devant les yeux, et gardez avec soin la sagesse et l'intelligence. Le pronom hæc n'est pas dans l'hébreu.

ψ 24. Hébr. autr. Si vous vous couchez.

ψ 25. Hébr. autr. Ne craignez point d'être saisi d'une frayeur soudaine, ni que la violence des méchans vienne sur vous.

ψ 26. On lit dans l'hébreu, בְּכַסְלֶךָ, in *itibus tuis*, pour בְּצַלְעֶךָ, in *latere tuo*.

27. *Mon fils, n'empêchez point de bien faire celui qui le peut; mais si vous souffrez avec peine qu'il ait cet avantage sur vous, faites bien vous-même, si vous le pouvez, afin que vous deveniez semblable à lui.* "

28. *Ne dites point à votre ami, " qui vous demande quelque chose : Allez et revenez; je vous le donnerai demain; lorsque vous pouvez le lui donner à l'heure même. C'est perdre la grace et le mérite d'un don, que de ne le pas faire le plus tôt qu'on peut.* "

29. *Ne cherchez point à faire du mal à votre ami " qui a confiance en vous.* "

30. *Ne faites point de procès à un homme sans sujet, et lorsqu'il ne vous fait aucun tort.*

Ps. xxxvi. 1.

31. *Ne portez point envie à l'homme injuste, " et n'imites point ses voies; "*

32. *Parce que tous les trompeurs " sont en abomination au Seigneur, et qu'il communique ses secrets " aux simples. "*

33. *Le Seigneur frappera d'indigence " la maison de l'impie; mais il bénira les maisons des justes.*

34. *Il se moquera des moqueurs; "*

27. *Noli prohibere benefacere eum qui potest: si vales, et ipse benefac.*

28. *Ne dicas amico tuo, Vade, et revertere, cras dabo tibi: cum statim possis dare.*

29. *Ne moliaris amico tuo malum, cum ille in te habeat fiduciam.*

30. *Ne contendas adversus hominem frustra, cum ipse tibi nihil mali fecerit.*

31. *Ne æmuleris hominem injustum, nec imiteris vias ejus:*

32. *Quia abominatio Domini est omnis illusor, et cum simplicibus sermocinatio ejus.*

33. *Egestas a Domino in domo impii: habitacula autem justorum benedicentur.*

34. *Ipse deludet il-*

‡ 27. Hébr. autr. Ne vous abstenez point de faire le bien, lorsque vous pouvez le faire.

‡ 28. Hébr. autr. à votre compagnon, à votre frère, à votre prochain.

On lit dans l'hébreu, לרעך, *proximis tuis*, pour לרעך, *proximo tuo*.

‡ 29. Voyez la note précédente.

Ibid. Hébr. autr. qui se tient avec confiance auprès de vous.

‡ 31. Hébr. à l'homme violent ou infracteur.

Ibid. Hébr. et ne choisissez, n'embrassez, aucune de ses voies.

‡ 32. Hébr. celui qui se détourne, qui s'écarte.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. à ceux qui ont la droiture du cœur.

‡ 33. Hébr. autr. de malédiction.

Iusores, et mansuetis dabit gratiam.

35. Gloriam sapientes possidebunt : stultorum exaltatio, ignominia.

et il donnera sa grace à ceux qui sont doux. "

35. Les hommes sages posséderont la gloire ; mais l'élévation des insensés sera leur confusion. "

¶ 34. Hébr. autr. aux humbles. On lit dans l'hébreu, לעניים, *pauperibus*, pour לענוים, *humilibus* ou *mansuetis*. Les Septante ont traduit : Le Seigneur résiste aux superbes, et il donne sa grace aux humbles. Saint-Pierre cite cette parole selon leur version. 1. Petr. v. 5.

¶ 35. Hébr. autr. mais les insensés remporteront pour partage l'ignominie. On lit dans l'hébreu, סרים, *exaltans*. La paraphrase chaldaïque et la version syriaque supposent קבלים, *recipient*, ou קנים, *acquirent*.

CHAPITRE IV.

Salomon exhorte les hommes à la sagesse, comme son père l'y a lui-même exhorté. Garder la discipline. Fuir la voie des impies. Bonheur des justes ; malheur des méchants. Garder son cœur. Veiller sur sa langue. Régler ses pas.

1. AUDITE, filii, disciplinam patris, et attendite ut sciatis prudentiam.

2. Donum bonum retribuam vobis : legem meam ne derelinquatis.

3. Nam et ego filius fui patris mei, tenellus, et unigenitus coram matre mea :

4. Et docebat me,

1. C'EST pourquoi, écoutez mes enfans, les instructions de votre père, et rendez-vous attentifs, pour connoître la prudence ; "

2. Je vous ferai un excellent don, je vous donnerai des instructions salutaires ; " mais ayez soin d'en profiter ; et n'abandonnez point ma loi. C'est ce que mon père me recommandoit souvent, lorsque j'étois jeune ;

3. Car étant moi-même fils d'un père qui m'a élevé avec beaucoup de soin, et d'une mère qui m'a aimé tendrement, comme si j'eusse été son fils unique, "

4. Il m'instruisoit, et me disoit :

¶ 1. Hébr. autr. l'intelligence.

¶ 2. L'hébreu peut s'entendre en ce sens : Certes ce sont de salutaires avis que je vous donne ; n'abandonnez donc point ma loi, mes instructions.

¶ 3. Autr. Car je suis moi-même fils d'un père qui m'a tendrement aimé, et d'une mère qui me chérissoit comme si j'eusse été son fils unique. Et mon père m'instruisoit, etc.

Que votre cœur reçoive mes paroles; gardez mes préceptes, et vous vivrez comblé de biens.

5. Travaillez à acquérir la sagesse, à acquérir la prudence "aux dépens de ce que vous avez de plus cher; n'oubliez point les paroles de ma bouche, et ne vous en détournez point."

6. N'abandonnez point la sagesse, et elle vous gardera; aimez-la, et elle vous conservera dans tous les dangers où vous vous trouverez.

7. Or le commencement de la sagesse, et la première démarche qu'il faut faire pour l'obtenir, est de travailler à l'acquérir; "travaillez donc à acquérir la prudence" aux dépens de tout ce que vous pouvez posséder.

8. Faites effort pour atteindre jusqu'à elle, "et elle vous élèvera; elle deviendra votre gloire, lorsque vous l'aurez embrassée.

9. Elle mettra sur votre tête un accroissement de grace, et elle vous couvrira d'une couronne éclatante.

10. Ecoutez-moi donc, mon fils; recevez mes paroles, afin que les années de votre vie se multiplient;

11. Écoutez-moi, dis-je, car je vous montrerai "la voie de la sagesse; je vous conduirai par les sentiers de l'équité;

ψ 5. Hébr. autr. l'intelligence.

Ibid. Comme ces derniers mots, *ne obliviscaris, neque declines a verbis oris mei*, coupent la liaison de ce qui précède avec ce qui suit, il y a lieu de présumer que c'est une ligne transposée, en sorte que cette seconde partie du verset pouvoit être la première, comme se liant aussi très-bien avec le ψ 4. N'oubliez point, etc., travaillez, etc.

ψ 7. Hébr. autr. La sagesse est la première chose qui mérite votre attention; travaillez à l'acquérir.

Ibid. Hébr. autr. l'intelligence.

ψ 8. Hébr. autr. Recevez-la. On lit dans l'hébreu **עלם עלם**, *Eleva eam*, pour **כל כל**, *Suscipe eam*.

ψ 11. Hébr. je vous enseignerai.

atque dicebat : Suscipiat verba mea cor tuum : custodi præcepta mea, et vives.

5. Posside sapientiam, posside prudentiam : ne obliviscaris, neque declines a verbis oris mei.

6. Ne dimittas eam, et custodiet te : dilige eam, et conservabit te.

7. Principium sapientiæ, posside sapientiam : et in omni possessione tua acquire prudentiam.

8. Arripe illam, et exaltabit te : glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus.

9. Dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te.

10. Audi, fili mi, et suscipe verba mea, ut multiplicentur tibi anni vitæ.

11. Viam sapientiæ monstrabo tibi : ducam te per semitas æquitatis :

12. Quas cum ingressus fueris, non arctabuntur gressus tui, et currens non habebis offendiculum.

13. Tene disciplinam, ne dimittas eam : custodi illam, quia ipsa est vita tua.

14. Ne delecteris in semitis impiorum, nec tibi placeat malorum via.

15. Fuge ab ea, nec transeas per illam : declina, et desere eam :

16. Non enim dormiunt, nisi malefecerint : et rapitur somnus ab eis, nisi supplantaverint.

17. Comedunt panem impietatis, et vinum iniquitatis bibunt.

18. Justorum autem semita, quasi lux splendens, procedit et crescit usque ad perfectam diem.

19. Via impiorum tenebrosa : nesciunt ubi corruant.

20. Fili mi, ausculta

12. Et lorsque vous y serez entré, vos pas ne se trouveront plus resserrés, et vous courrez sans que rien vous fasse tomber. "

13. Tenez-vous *donc* attaché à la discipline, et ne la quittez point; gardez-la, parce que c'est votre vie. "

14. Ne regardez point avec plaisir les sentiers des impies; et que la voie des méchants ne vous agrée point. "

15. Fuyez-la; " n'y passez point; détournes-vous-en, et ne vous y arrêtez point; " *n'ayez rien de commun avec eux*;

16. Car *ils sont si méchants*, qu'ils ne peuvent dormir, s'ils n'ont fait du mal; et ils perdent le sommeil, s'ils n'ont fait tomber quelqu'un *dans leurs pièges*.

17. Ils se nourrissent du pain de l'impieété; ils boivent le vin de l'iniquité; " *ils ne vivent que de vols et de rapines*.

18. Mais le sentier des justes est comme une lumière brillante qui s'avance et qui croît jusqu'au jour parfait *de l'éternité*.

19. *Au contraire*, la voie des méchants est pleine de ténèbres *pendant toute leur vie*; et ils ne savent où ils tombent *à leur mort*. "

20. *Pour vous*, mon fils, écoutez

ψ 12. Hébr. autr. et vous pourrez y courir sans tomber; ou, quand vous y courriez, vous ne tomberiez pas; *vous ne vous heurteriez pas*.

ψ 13. On lit dans l'hébreu, נִצְרָה כִּי הִיא, *custodi illam, quia ipsa*, pour נִצְרוּ כִּי הִיא, *custodi illum, quia ipse*; car le mot hébreu מוֹסֵר, traduit par *disciplinam*, est masculin.

ψ 14. Hébr. N'entrez point dans le sentier des méchants, et ne marchez point dans la voie de ceux qui font le mal.

ψ 15. Hébr. autr. Rejetez-la.

Ibid. Hébr. litt. passez outre.

ψ 17. Hébr. de la violence ou de l'infraction.

ψ 19. Hébr. autr. ils ne connoissent pas à quoi ils vont se heurter.

mes discours; prêtez l'oreille à mes paroles.

21. Qu'elles ne se retirent point " de devant vos yeux; conservez-les au milieu de votre cœur;

22. Car elles sont la vie de ceux qui les trouvent, et la santé de toute chair. "

23. *Or voici ce que je vous recommande particulièrement*: Appliquez vous avec tout le soin possible " à la garde de votre cœur, parce qu'il est la source de la vie, " *étant le principe des bons desirs et des bonnes œuvres.*

24. Rejetez de vous la bouche maligne; et que les lèvres médisantes soient bien loin de vous; *fuyez les médisans; et ne soyez point médisant vous-même.* "

25. Que vos yeux regardent droit devant vous, et que vos paupières précèdent vos pas; " *ne faites rien qu'avec discernement, et ayez toujours une intention pure.*

26. Dressez le sentier où vous mettez votre pied; *assurez-vous qu'il est droit*; et toutes vos démarches seront fermes "

27. *Quand vous aurez trouvé le bon chemin*, ne vous détournez ni à droite, ni à gauche; *mais retirez toujours votre pied du mal*;

Car le Seigneur connoit *et ap-*

sermones meos, et ad eloquia mea inclina aurem tuam.

21. Ne recedant ab oculis tuis: custodi ea in medio cordis tui:

22. Vita enim sunt invenientibus ea, et universæ carni sanitas.

23. Omni custodia serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit.

24. Remove a te os pravum, et detrahentia labia sint procul a te.

25. Oculi tui recta videant, et palpebræ tuæ præcedant gressus tuos.

26. Dirige semitam pedibus tuis, et omnes viæ tuæ stabilientur.

27. Ne declines ad dexteram, neque ad sinistram: averte pedem tuum a malo.

Vias enim, quæ a

‡ 21. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, יליון, pour יליון, recedant.

‡ 22. Hébr. de toute leur chair: *elles sont leur santé et leur vie.* Supr. III. 8. Toutes ces promesses sont figuratives des biens spirituels. On lit dans l'hébreu למצאיהם, *invenientibus ea*, peut-être pour למצאם, *invenienti ea*; car on lit ensuite au singulier בטרו, *carni ejus*.

‡ 23. Hébr. autr. avant tout autre soin.

‡ Ibid. Litt. parce que c'est de lui que sort la vie.

‡ 24. Hébr. litt. Rejetez de vous la perversité de la bouche, et éloignez de vous la dépravation des lèvres.

‡ 25. Hébr. se portent droit ou se dirigent devant vous. On lit dans l'hébreu, ישירך, *dirigant*.

‡ 26. Hébr. autr. Pesez, examinez, le sentier où vous mettrez le pied; et que toutes vos voies soient disposées, préparées, réglées.

dextris sunt, novit Dominus : perversæ vero sunt, quæ a sinistris sunt. Ipse autem rectos faciet cursus tuos : itinera autem tua in pace producet.

prouve les voies qui sont à droite, et elles conduisent à la vie; mais celles qui sont à gauche, sont des voies de perdition, que Dieu condamne, et qui conduisent à la mort. Pour en faire le discernement, adressez-vous au Seigneur; car comme c'est lui qui connoît ces voies différentes, ce sera lui-même aussi qui redressera votre course, et qui vous conduira en paix dans votre chemin. "

ψ 27. On ne trouve point dans l'hébreu, mais dans les Septante, ces mots, *Vias enim*, etc., qui terminent ce chapitre.

CHAPITRE V.

Ne se point laisser aller aux artifices de la femme adultère. S'attacher à son épouse. Suites funestes du crime de l'adultère.

1. **FILI** mi, attende ad sapientiam meam, et prudentiæ meæ inclina aurem tuam :

2. Ut custodias cogitationes, et disciplinam labia tua conservent. Ne attendas fallaciæ mulieris.

3. Favus enim distillans labia meretricis, et nitidius oleo guttur ejus :

1. **MON** fils, je vous le répète encore, rendez-vous attentif à la sagesse que je vous enseigne; prêtez l'oreille à la prudence que je vous montre;

2. Afin que vous veilliez à la garde de vos pensées " et que vos lèvres conservent une exacte discipline, " et ne disent rien qui ne soit très à propos. Ne vous laissez point aussi aller aux artifices de la femme étrangère; " ne vous laissez point séduire par ses paroles douces et flatteuses;

3. Car les lèvres de la prostituée " sont comme le rayon d'où coule le miel, et son gosier est plus doux que l'huile; elle ne propose que des douceurs et des plaisirs;

ψ 2. Hébr. autr. afin que vous gardiez les pensées sages et prudentes
Ibid. Hébr. litt. la science.

Ibid. Ces mots, *Ne attendas fallaciæ mulieris*, ne sont point dans l'hébreu; mais on les trouve dans la version des Septante, et la suite les suppose.

ψ 3. Hébr. litt. de l'étrangère.

4. Mais la fin en est amère comme l'absinthe, et perçante comme une épée à deux tranchans, *qui tue en même temps l'ame et le corps.*

5. *En effet*, ses pieds descendent dans la mort; ses pas s'enfoncent " jusqu'aux enfers ;

6. Ils ne vont point par le sentier de la vie; ses démarches sont vagues et impénétrables. "

7. Maintenant donc, ô mon fils, " écoutez-moi, et ne vous détournerez point des paroles de ma bouche.

8. Eloignez d'elle votre voie, et n'approchez point de la porte de sa maison.

9. Ne prostituez point " votre honneur à des étrangers *par un adultère infâme*, ni vos années à un cruel tyran, *comme vous feriez, si vous vous abandonniez à l'impureté;*

10. De peur que ces étrangers, *chez qui vous entretiendriez ce mauvais commerce*, ne s'enrichissent de vos biens, et que, *donnant des enfans au mari de cette femme infidèle*, vos travaux ne passent " en la maison d'un autre;

11. Et que vous ne soupiriez enfin " quand vous aurez consumé votre vi-

4. Novissima autem illius amara quasi absinthium, et acuta quasi gladius biceps.

5. Pedes ejus descendunt in mortem, et ad inferos gressus illius penetrant :

6. Per semitam vitæ non ambulat : vagi sunt gressus ejus, et investigabiles.

7. Nunc ergo, fili mi, audi me, et ne recedas a verbis oris mei.

8. Longe fac ab ea viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus.

9. Ne des alienis honorem tuum, et annos tuos crudeli :

10. Ne forte impleantur extranei viribus tuis, et labores tui sint in domo aliena,

11. Et gemas in novissimis, quando con-

ψ 5. Hébr. autr. prennent aux enfers, *s'étendent jusqu'aux enfers.*

ψ 6. Hébr. autr. *Elle se garde bien de peser, d'examiner*, les sentiers de la vie: ses routes sont vagues et inconstantes; elle ne connoit point, *elle ne réfléchit point.* Infr. ix. 13.

ψ 7. Dans l'hébreu ce verset est au pluriel; mais c'est vraisemblablement une faute de copiste, puisque la suite est au singulier. Ainsi on a écrit בניים, *filiis*, pour בני, *fili mi*, שמעו, *audite*, pour שמוע, *audi*: et תסורו, *recedatis*, pour תסור, *recedas*. Il est aisé de concevoir qu'une seule de ces trois fautes a suffi pour amener avec elle les deux autres.

ψ 9. Hébr. litt. de crainte de prostituer, etc.

ψ 10. Le verbe *sint* n'est pas exprimé dans l'hébreu; les Septante disent *veniant*, et le mettent à la fin du verset, où il a pu être omis.

ψ 11. Hébr. litt. à votre fin.

sumpseris carnes tuas
et corpus tuum, et di-
cas :

12. Cur detestatus
sum disciplinam, et in-
crepationibus non ac-
quievit cor meum,

13. Nec audiivi vo-
cem docentium me,
et magistris non incli-
navi aurem meam?

14. Pene fui in om-
ni malo, in medio ec-
clesiæ et synagogæ.

15. Bibe aquam de
cisterna tua; et fluen-
ta putei tui :

16. Deriventur fon-
tes tui foras, et in pla-
teis aquas tuas divide.

17. Habeto eas so-
lus, nec sint alieni
participes tui.

18. Sit vena tua be-
nedicta, et lætare cum

gueur " et votre corps, en disant,
mais trop tard :

12. Pourquoi ai-je détesté la dis-
cipline? Pourquoi mon cœur ne s'est-
il point rendu aux remontrances
qu'on m'a faites? "

13. Pourquoi n'ai-je point écouté
la voix de ceux qui m'enseignoient,
ni prêté l'oreille à mes maîtres?

14. J'ai été presque plongé dans
toutes sortes de maux, à la vue de
tout le monde, au milieu de l'é-
glise " et de l'assemblée des justes,
*malgré les bons exemples et les
bons avis qu'ils m'ont donnés.*

15. Prévenez aujourd'hui ces
malheurs et ces repentirs inutiles.
Buvez de l'eau de votre citerne, et
des ruisseaux de votre fontaine; "
*attachez-vous uniquement à votre
femme.*

16. Que les ruisseaux de votre fon-
taine coulent dehors; et répandez
vos eaux dans les rues, *en y faisant
paraître les fruits abondans de vo-
tre légitime mariage. "*

17. Possédez-les seul; *soyez le père
de tous vos enfans*, et que les étran-
gers n'y aient point de part.

18. Que *votre mariage étant hon-
nête et bien réglé*, votre source soit

‡ 11. Litt. votre chair.

‡ 12. Hébr. Comment ai-je haf la discipline, la correction, et com-
ment mon cœur a-t-il méprisé les remontrances? Comment n'ai-je point
écouté, etc.

‡ 14. Hébr. autr. au milieu de l'assemblée et du concours de mon
peuple. Les mots *ecclesiæ* et *synagogæ* de la Vulgate viennent du grec des
Septante; l'un et l'autre signifient en grec assemblée et concours du peuple.
C'est aussi ce qu'ils signifient en hébreu.

‡ 15. Litt. de votre puits.

‡ 16. Le mot *divide* n'est pas dans l'hébreu; les Septante le placent
avant *aquas tuas*, ou plutôt l'expriment par *dividuntur aquæ tuæ*. L'é-
dition romaine de leur version met à la tête de ce verset une négation
qui en change totalement le sens, et qui domine alors sur les deux ver-
bes : *Ne deriventur.... et.... dividantur*. Le sens seroit : Attachez-vous à
votre épouse, de peur qu'elle-même ne s'abandonne à d'autres. Le ‡
suivant s'accorde assez avec cette idée.

bénie d'une heureuse fécondité; vivez dans la joie avec la femme que vous avez prise dans votre jeunesse.

19. Qu'elle vous soit *comme* une biche très-chère, *comme* un faon très-agréable à sa mère; " que ses mamelles " vous enivrent en tout temps; *qu'elles vous fassent oublier toutes les autres femmes*; et que son amour soit toujours votre joie unique. "

20. Mon fils, pourquoi vous laisserez-vous séduire " par une étrangère; et pourquoi vous reposerez-vous dans le sein d'une autre? *Est-ce que vous espérez vous cacher aux yeux de Dieu?*

21. *Ne savez-vous pas* que le Seigneur regarde attentivement les voies de l'homme, " et qu'il considère toutes ses démarches; "

22. *De sorte que* le méchant se trouve pris dans son iniquité, et qu'il est lié " par les chaînes de ses péchés, sans pouvoir s'en dégager, ni se dérober à la colère de Dieu?

23. *Ainsi* il mourra dans son crime, parce qu'il n'a point reçu la correction, *lorsqu'il pouvoit en profiter*; et il sera trompé par l'excès de sa folie, *qui lui avoit fait espérer; ou de cacher ses péchés aux yeux de Dieu, ou d'avoir le temps de les expier.*

‡ 19. Hébr. autr. *comme* une chèvre sauvage très-agréable.

Ibid. Hébr. litt. ses amours, אהבה, *amores ejus*. On a pu confondre ce mot avec אהבה, *ubera ejus*.

Ibid. On lit dans l'hébreu, אהבה, *errabis*, ou *erra*, pour אהבה, *delectaberis* ou *delectare*. La lettre אה se prononçoit avec aspiration comme *gath*, ce qui donnoit lieu de la confondre quelquefois avec le *gimel*.

‡ 20. Hébr. autr. Pourquoi vous livrerez-vous, *vous abandonnerez-vous*, à une étrangère?

‡ 21. Hébr. Les voies de l'homme sont devant les yeux du Seigneur.

Ibid. Hébr. litt. il pèse, *il examine*, toutes ses routes.

‡ 22. Hébr. litt. *et qu'il est retenu par les liens de ses péchés*. On lit dans l'hébreu à la lettre, *Iniquitates ejus capiunt eum impium*. C'est vraisemblablement une transposition de la part des copistes, pour *Impius, iniquitates ejus capiunt eum*; on sent qu'alors les deux pronoms sont à leur place, et l'hébreu met ainsi quelquefois le nom à la tête de la phrase: *Homo, sicut fenum dies ejus*.

muliere adolescentiæ tuæ.

19. *Cerva charissima, et gratissimus hinnulus: ubera ejus inebrient te in omni tempore, in amore ejus delectare jugiter.*

20. *Quare seduceris, fili mi, ab aliena; et foveris in sinu alterius?*

21. *Respicit Dominus vias hominis, et omnes gressus ejus considerat.*

22. *Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur.*

23. *Ipse morietur, quia non habuit disciplinam: et in multitudine stultitiæ suæ decipietur.*

Job, xiv. 16.
et xxxi. 4. et
xxxiv. 21.

CHAPITRE VI.

Devoirs de celui qui s'est rendu caution pour un autre. Paresseux excité au travail. Ruine de celui qui sème des dissensions. Profiter de l'instruction. Se défendre de la femme adultère.

1. FILII MI, SI SPONDERIS PRO AMICO TUO, DEFIXISTI APUD EXTRANEUM MANUM TUAM,

2. ILLAQUEATUS ES VERBIS ORIS TUI, ET CAPTUS PROPRIIS SERMONIBUS.

3. FAC ERGO QUOD DICO, FILII MI, ET TEMETIPSUM LIBERA : QUIA INCIDISTI IN MANUM PROXIMI TUI. DISCURRE, FESTINA, SUSCITA AMICUM TUUM :

4. NE DEDERIS SOMNUM OCVLIS TUIS, NEC DORMITENT PALPEBRÆ TUÆ.

1. MON FILS, SI VOUS AVEZ RÉPONDU POUR VOTRE AMI, " ET QUE VOUS AYEZ ENGAGÉ POUR LUI VOTRE FOI, ET VOTRE MAIN À UN ÉTRANGER, "

2. VOUS VOUS ÊTES MIS DANS LE FILET PAR VOTRE PROPRE BOUCHE, ET VOUS VOUS TROUVEREZ PRIS PAR VOS PROPRES PAROLES, SANS POUVOIR VOUS DISPENSER DE TENIR CE QUE VOUS AVEZ PROMIS.

3. FAITES DONC CE QUE JE VOUS DIS, MON FILS; ET DÉLIVREZ-VOUS VOUS-MÊME DE CET ENGAGEMENT, PARCE QUE VOUS ÊTES TOMBÉ ENTRE LES MAINS DE VOTRE PROCHAIN QUI A ACQUIS, PAR LA PROMESSE QUE VOUS LUI AVEZ FAITE, UN DROIT SUR VOUS ET SUR VOS BIENS. C'EST POURQUOI COUREZ DE TOUTS CÔTÉS, HÂTEZ-VOUS, ET RÉVEILLEZ VOTRE AMI, AFIN QU'IL TRAVAILLE INCESSAMMENT À PAYER LA SOMME DONT VOUS AVEZ RÉPONDU POUR LUI. "

4. NE LAISSEZ POINT VOUS-MÊME ALLER VOS YEUX AU SOMMEIL, ET QUE VOS PAUPIÈRES NE S'ASSOUPISSENT POINT,

ψ 1. Hébr. litt. pour votre compagnon. votre frère, votre prochain. C'est le même mot qu'au ψ 3. où il est traduit par *proximi*.

Ibid. Ou plutôt simplement : et que vous ayez engagé votre foi et votre main à un étranger. Cet étranger n'est point ici une tierce personne, mais celui même pour qui on répond. Hébr. autr. et que vous ayez frappé de la main avec un étranger. C'est une très-ancienne coutume parmi les Orientaux de confirmer leurs promesses et leurs engagements en se donnant mutuellement la main. *Infr.* xxii. 26.

ψ 3. Hébr. autr. Allez, remuez-vous, relevez votre prochain, votre frère. On lit dans l'hébreu, הַתְּרַפֵּס, qui peut signifier *commove te ipsum*. La Vulgate semble supposer הַתְּרַפֵּס, *festina*.

5. *Mais sauvez-vous " de cet engagement comme un daim qui échappe de la main du chasseur, " et comme un oiseau qui fuit d'entre les mains de l'oiseleur.*

6. *Si vous avez de la répugnance à vous donner toutes ces peines, allez à la fourmi, paresseux que vous êtes; considérez sa conduite, et apprenez d'elle à devenir sage, et à ne pas craindre le travail, auquel elle se porte d'elle-même si admirablement;*

7. *Car n'ayant, ni chef qui la conduise, ni maître qui l'instruise, " ni prince qui la gouverne,*

8. *Elle fait néanmoins sa provision durant l'été, et elle amasse pendant la moisson de quoi se nourrir durant l'hiver.*

9. *Vous donc qui voyez cet exemple, jusqu'à quand dormirez-vous, " paresseux? Quand vous réveillerez-vous de votre sommeil?*

10. *Vous dormirez un peu, dites-vous; " vous sommeillerez un peu; vous mettrez un peu les mains l'une dans l'autre, pour vous reposer,*

11. *Et pendant ce temps-là, l'indigence viendra vous surprendre comme un homme qui marche à grands pas, " et la pauvreté se saisira de vous comme feroit un homme armé auquel vous ne pourriez résister; voilà ce qui vous arrivera, si vous demeurez dans votre pares-*

5. *Eruere quasi daimula de manu, et quasi avis de manu aucupis.*

6. *Vade ad formicam, o piger, et considera vias ejus, et disce sapientiam:*

7. *Quæ cum non habeat ducem, nec præceptorem, nec principem,*

8. *Parat in æstate cibum sibi, et congregat in messe quod comedat.*

9. *Usquequo, piger, dormies? quando consurges e somno tuo?*

10. *Paululum dormies, paululum dormitabis, paululum conseres manus, ut dormias:*

11. *Et veniet tibi quasi viator egestas, et pauperies quasi vir armatus. Si vero impiger fueris, veniet ut fons messis tua, et egestas longe fugiet a te.*

‡ 5. Litt. délivrez-vous.

Ibid. La seconde partie du verset donne lieu de présumer que ce mot manque dans celle-ci. Ce seroit en hébreu מַנְיָן, *de manu venatoris*; la ressemblance de ces deux mots en hébreu a pu donner lieu à l'omission du second.

‡ 7. Hébr. autr. ni inspecteur, ni modérateur, qui veille sur ses travaux.

‡ 9. Hébr. litt. resterez-vous couché?

‡ 10. Hébr. autr. Un peu dormir, un peu sommeiller, etc.

‡ 11. Hébr. litt. comme un marcheur, comme un coureur: On lit dans l'hébreu, irrégulièrement מַנְיָן pour מַנְיָן, *egestas tua*.

Infr. xxiv.
33.

Ibid. 54.

se. Si, au contraire, vous êtes diligent, votre moisson sera comme une source abondante, et l'indigence fuira loin de vous, pourvu néanmoins que vous joigniez la piété au travail ; "

12. Homo apostata, vir inutilis : graditur ore perverso :

12. Car l'homme apostat qui abandonne la loi de Dieu, " est un homme inutile à tout ; il aura le même sort que le paresseux ; ses actions démentent sa bouche ;

13. Anquit oculis, terit pede, digito loquitur :

13. Car il vous flatte par ses paroles ; et en même temps il fait des signes des yeux contre vous, il frappe du pied, il parle avec ses doigts à ceux qu'il a apostés pour vous perdre.

14. Pravo corde machinatur malum, et omni tempore jurgia seminat.

14. Il médite le mal dans la corruption de son cœur, et il sème des querelles en tout temps.

15. Huic extemplo veniet perditio sua, et subito conteretur, nec habebit ultra medicinam.

15. Aussi sa ruine viendra fondre sur lui en un moment ; il sera brisé tout d'un coup, et sa perte sera sans ressource ; "

16. Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima ejus :

16. Car il y a six choses que le Seigneur hait ; et son ame déteste la septième.

17. Oculos sublimes, linguam mendacem, manus effundentes innoxium sanguinem,

17. Les yeux altiers, la langue amie du mensonge, les mains qui répandent le sang innocent,

18. Cor machinans cogitationes pessimas, pedes veloces ad currendum in malum,

18. Le cœur qui forme de noirs desseins, les pieds prompts et légers pour courir au mal,

† 11. Ces derniers mots, *si vero impiger, etc.*, ne sont pas dans l'hébreu.

† 12. Hébr. litt. L'homme de Bélial, c'est-à-dire, sans joug, sans loi, sans religion.

† 12.-15. Hébr. autr. L'homme de Bélial, l'homme sans joug, sans loi, sans religion, l'homme d'iniquité, qui marche avec une bouche perverse, qui fait des signes des yeux, qui s'exprime par le mouvement du pied, qui avertit avec ses doigts, dont le cœur est rempli de corruption, qui médite le mal, et qui sème des querelles en tout temps ; celui qui est tel, sa ruine, etc.

19. Le témoin trompeur qui assure " des mensonges, et celui qui sème des dissensions entre les frères.

20. *Pour ne pas tomber dans ces désordres, et dans les maux dont ils seront suivis, observez, mon fils, les préceptes de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère.*

21. Tenez-les sans cesse liés à votre cœur, par une méditation continue; et attachez-les à votre cou, afin que les ayant toujours devant les yeux, ils soient la règle de vos actions et de vos paroles.

22. Lorsque vous marchez, qu'ils vous accompagnent; " lorsque vous dormez, " qu'ils vous gardent; et en vous réveillant, entretenez-vous avec eux; "

23. Car le commandement de votre père est une lampe qui éclairera tous vos pas; la loi de votre mère est une lumière qui vous conduira sûrement; et la réprimande, qui retient les jeunes gens dans la discipline, est pour eux la voie de la vie :

24. Recevez donc avec joie ces préceptes que je vous donne; conservez-les avec soin, afin qu'ils vous défendent des artifices de la femme corrompue, et de la langue flatteuse de l'étrangère.

25. Que votre cœur ne conçoive point de passion pour sa beauté; et

19. Proferentem mendacia testem fallacem, et eum qui seminat inter fratres discordias.

20. Conserva, fili mi, præcepta patris tuï, et ne dimittas legem matris tuæ.

21. Liga ea in corde tuo jugiter, et circumda gutturi tuo.

22. Cum ambulaveris, gradientur tecum : cum dormieris, custodiant te : et evigilans loquere cum eis :

23. Quia mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ increpatio disciplinæ :

24. Ut custodiant te a muliere malâ, et a blanda lingua extraneæ.

25. Non concupiscat pulchritudinem e-

‡ 19. Litt. qui profère.

‡ 21. On lit dans l'hébreu קשרם.... ענדם, *Liga ea.... necto ea* ; peut-être pour קשרה.... ענדה, *Liga eam.... necto eam* ; car les noms qui précèdent dans le ‡ 20. sont tous deux du singulier féminin, et les verbes qui suivent au ‡ 22. sont aussi au singulier féminin.

‡ 22. Hébr. autr. qu'ils vous conduisent.

Ibid. Hébr. autr. lorsque vous êtes couché.

Ibid. Hébr. autr. qu'ils vous entretiennent. On lit dans l'hébreu à la lettre : *et evigilabis, ipsa alloquetur te*, pour *et ipsa*. La conjonction *et* y manque, et on en trouve le vestige dans un exemplaire manuscrit cité par le P. Houbigant.

jus cor tuum, nec capiaris nutibus illius :

26. Pretium enim scorti vix est unius panis : mulier, autem viri pretiosam animam capit.

27. Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant ?

28. Aut ambulare super prunas, ut non comburantur plantæ ejus ?

29. Sic qui ingreditur ad mulierem proximi sui, non erit mundus cum tetigerit eam.

30. Non grandis est culpa, cum quis furatus fuerit : furatur enim ut esurientem impleat animam.

31. Deprehensus quique reddet septuplum, et omnem substantiam domus suæ tradet.

ne vous laissez pas surprendre à ses regards affectés ; "

26. Car le prix de la courtisane est à peine d'un seul pain ; mais la femme corrompue captive l'ame de l'homme, laquelle n'a point de prix ; " elle épuise aussi entièrement son corps et ses biens, et elle le réduit à la dernière pauvreté.

27. Elle l'expose même aux plus grands périls ; car il ne faut pas espérer que le crime de l'adultère puisse demeurer long-temps secret. En effet, un homme peut-il cacher le feu dans son sein, sans que ses vêtemens en soient consumés ?

28. Ou peut-il marcher sur des charbons, sans se brûler la plante des pieds ?

29. Ainsi celui qui s'approche de la femme de son prochain ne sera pas pur, " lorsqu'il l'aura touchée ; son crime ne demeurera, ni caché, ni impuni ; on le punira même beaucoup plus sévèrement qu'aucun autre péché ;

30. Car ce n'est pas une grande faute qu'un homme dérobe pour avoir de quoi manger, " lorsqu'il est pressé de la faim ;

31. S'il est pris, il rendra sept fois " autant, et il donnera tout ce qu'il a dans sa maison ;

ψ 25. Hébr. litt. à ses paupières, aux mouvemens et aux signes de ses yeux.

ψ 26. Autrement et selon l'hébreu : Car le prix de la femme prostituée est d'un morceau de pain ; mais la femme mariée prend, comme au filet, ce que l'homme a de plus précieux, son ame, sa vie même. L'adultère étoit puni de mort. Levit. xx. 10. Deut. xxii. 22. Infr. ψ 32.-35.

ψ 27. Hébr. litt. recevoir.

ψ 29. Hébr. autr. ne sera pas tenu pour innocent.

ψ 30. Hébr. autr. On ne méprise point un voleur qui n'a dérobé que pour avoir, etc.

ψ 31. C'est-à-dire, plusieurs fois ; ordinairement il rendoit le double, et quelquefois le quadruple et le quintuple. Dans l'hébreu, le nombre de sept est souvent pris indéfiniment.

32. Mais celui qui est adultère, n'en sera pas quitte pour la perte de ses biens ; il perdra son ame par la folie de son cœur. "

33. Ainsi en commettant ce crime, il s'attire de plus en plus l'opprobre " et l'ignominie, et son opprobre ne s'effacera jamais ;

34. Car la jalousie et la fureur du mari déshonoré ne lui pardonnera point au jour auquel l'ayant surpris, il se trouvera en état, ou de se venger lui-même de l'affront qu'on lui fait, ou d'en demander la vengeance au juge ;

35. Alors il ne se rendra aux prières de personne, et il ne recevra point pour satisfaction " tous les présents qu'on pourra lui faire ; la mort seule de l'adultère pourra le contenter.

32. Qui autem adulter est, propter cordis inopiam perdet animam suam.

33. Turpitudinem et ignominiam congregat sibi, et opprobrium illius non delebitur :

34. Quia zelus et furor viri non parcat in die vindictæ,

35. Nec acquiescet cujusquam precibus, nec suscipiet pro redemptione dona plurima.

‡ 32. Hébr. austr. Mais l'homme adultère est un homme qui manque de sens ; il opère lui-même la perte de son ame.

‡ 33. Hébr. litt. la plaie, le châtiment.

‡ 35. Ces mots, *pro redemptione*, ne sont pas dans l'hébreu, ou plutôt ils sont renfermés dans le membre précédent : *Nec suscipiet faciem oujquam redemptionis* : Il ne se rendra aux prières de personne.

CHAPITRE VII.

Exhortation à l'amour de la sagesse. Se défendre des artifices de la femme adultère. Malheur de ceux qui s'y laissent surprendre.

1. Mon fils, je ne saurois trop vous le répéter : gardez mes paroles, et faites-vous dans votre cœur un trésor de mes préceptes.

2. Observez, mon fils, " mes commandemens, et vous vivrez, gardez ma loi comme la prunelle de votre œil : "

1. Fils mi, custodi sermones meos, et præcepta mea reconde tibi. Fili,

2. Serva mandata mea, et vives : et legem meam quasi pupillam oculi tui :

‡ 2. L'hébreu ne répète pas ici, *Fili*.

Ibid. Hébr. austr. Gardez mes commandemens ; et que ma loi soit comme la prunelle de votre œil. On y lit, וחייה ותורת, et vive ; et legem meam, peut-être pour ותהיה תורת, et sit lex mea, etc. ; car le second membre n'a rien qui réponde à ces mots *et vive*, du premier.

3. *Liga eam in digitis tuis, scribe illam in tabulis cordis tui.*

4. *Dic sapientjæ, Soror mea es : et prudentiam voca amicam tuam :*

5. *Ut custodiat te a muliere extranea, et ab aliena, quæ verba sua dulcia facit.*

6. *De fenestra enim domus meæ per cancellos prospexi :*

7. *Et video parvulos, considero vecordem juvenem,*

8. *Qui transit per plateam juxta angulum, et prope viam domus illius graditur,*

9. *In obscuro, ad vesperascente die, in noctis tenebris et caligine.*

10. *Et ecce occurrit illi mulier ornatu meretricio, præparata ad capiendas animas, garula et vaga,*

11. *Quietis impatientis, nec valens in domo consistere pedibus suis :*

ÿ 4. Hébr. autr. l'intelligence.

Ibid. On lit dans l'hébreu, וְמוֹדַעַת, et *notum*, pour וְמוֹדַעָה, et *notam*, ou peut-être וְמוֹדַעָה, et *amicam*.

ÿ 7. Hébr. Je regarde parmi les simples, *parmi ceux dont le cœur est ouvert à la séduction*; je considère parmi les jeunes gens, et je vois un jeune homme insensé, etc. On lit dans l'hébreu, בְּבָנִים, *inter filios*, peut-être pour בְּבָנֵי הַנְּעָר, *inter filios juventutis*. Le mot suivant נְעָר, *juvenem*, a pu donner lieu à l'omission.

ÿ 8. A la lettre et selon l'hébreu : qui passe dans la rue près le coin, et qui prend le chemin qui conduit à la maison de cette femme.

ÿ 10 et 11. Hébr. autr. parée comme une courtisane artificieuse,

3. *Tenez-la liée à vos doigts, afin de vous en souvenir à chaque action; et écrivez-la sur les tables de votre cœur, pour la méditer sans cesse.*

4. *Dites à la sagesse : Vous êtes ma sœur; et appelez la prudence, "votre amie,"*

5. *Afin qu'elle vous défende de la femme étrangère, de l'étrangère qui se sert d'un langage doux et flatteur, pour séduire et pour perdre les âmes, comme je le vois tous les jours;*

6. *Car étant à la fenêtre de ma maison, et regardant par les barreaux,*

7. *J'aperçois des imprudens; et je considère parmi eux un jeune homme insensé,"*

8. *Qui passe dans une rue au coin de la maison de cette femme; "et qui marche dans le chemin qui y conduit,*

9. *Sur le soir, à la fin du jour, lorsque la nuit devient noire et obscure :*

10. *Et je vois venir au-devant de lui cette femme parée comme une courtisane, adroite à surprendre les âmes, causeuse et coureuse,*

11. *Inquiète, dont les pieds n'ont point d'arrêt, et qui ne peut demeurer dans sa maison ; "*

12. Mais qui tend ses pièges au dehors, " ou dans les places publiques, ou dans un coin de rue.

13. Elle prend *donc* ce jeune homme; elle le baise, et le caressant " avec un visage effronté, elle lui dit :

14. Je m'étois obligée d'offrir des victimes *pacifiques*, " pour me rendre le ciel favorable; et je me suis acquittée aujourd'hui de mes vœux; *j'ai préparé dans ma maison les restes du sacrifice, pour les manger avec mes amis.* "

15. C'est pourquoi je suis venue au-devant de vous, désirant " de vous voir et de vous inviter; je vous ai *heureusement* rencontré; *venez donc promptement; tout est prêt pour vous recevoir.*

16. J'ai tendu mon lit, et je l'ai couvert de courte-pointes d'Égypte en broderie. "

17. Je l'ai parfumé de myrrhe, d'aloès et de cinnamome.

18. Venez, *dis-je*, enivrons-nous de délices; et jouissons de ce que nous avons désiré, jusqu'à ce qu'il fasse jour; *rien ne pourra nous en empêcher;*

19. Car mon mari n'est point à la maison; " il est allé faire un voyage qui sera très-long.

qui garde son cœur; inquiète, turbulente; infidèle, qui se retire, qui s'écarte; et dont les pieds ne demeurent point dans la maison.

ψ 12. Hébr. autr. ou dans les rues, ou dans les places, etc.

ψ 13. Ce mot, *blandiens*, n'est pas dans l'hébreu.

ψ 14. C'est le sens de l'hébreu : Je m'étois obligée à offrir des victimes pacifiques; et je me suis acquittée, etc.

Ibid. Lorsque les particuliers offroient au temple des sacrifices pacifiques, la plus grande partie de l'hostie leur restoit; on l'emportoit chez-soi, si l'on vouloit; et quiconque étoit pur selon la loi, y pouvoit participer.

ψ 15. Hébr. autr. m'empressent.

ψ 16. Hébr. autr. J'ai couvert mon lit de couvertures précieuses, de tapis en broderie de fil d'Égypte.

ψ 19. Litt. l'homme n'est point dans sa maison. Elle affecte de ne le pas appeler son mari.

12. Nunc foris, nunc in plateis, nunc juxta angulos insidians.

13. Apprehensumque deosculatur juvenem, et procaci vultu blanditur, dicens :

14. Victimam pro salute vovi : hodie reddidi vota mea :

15. Idcirco egressa sum in occursum tuum, desiderans te videre, et reperi.

16. Intexui funibus lectulum meum : stravi tapetibus pictis ex Ægypto.

17. Aspersi cubile meum myrrha, et aloë, et cinnamomo.

18. Veni, inebriemur uberibus, et fruamur cupitis amplexibus, donec illucescat dies.

19. Non est enim vir in domo sua : abiit via longissima.

20. Sacculum pecuniæ secum tulit : in die plenæ lunæ reversurus est in domum suam.

21. Irretivit eum multis sermonibus , et blanditiis labiorum protraxit illum.

22. Statim eam sequitur quasi bos ductus ad victimam , et quasi agnus lasciviens , et ignorans quod ad vincula stultus trahatur,

23. Donec transfigat sagitta jecur ejus , velut si avis festinet ad laqueum : et nescit quod de periculo animæ illius agitur.

24. Nunc ergo , fili mi , audi me , et attende verbis oris mei.

25. Ne abstrahatur in viis illius mens tua :

20. Il a emporté avec lui un sac d'argent , et il ne doit revenir à sa maison qu'à la pleine lune. "

21. Elle le prend ainsi au filet par de longs discours , et elle l'entraîne par les caresses de ses paroles.

22. Il la suit aussitôt *avec joie* , comme un bœuf qu'on mène pour servir de victime , et comme un agneau qui va à la mort en bondissant , *s'imaginant qu'on le mène au pâturage* ; et insensé qu'il est , il ne comprend pas , *non plus que ces animaux* , qu'on l'entraîne pour le lier , *et que cette courtisane ne le laissera point aller* ,

23. Jusqu'à ce qu'elle lui ait percé le cœur d'une flèche *mortelle* ; " *de sorte qu'il en est de ce jeune homme* , comme d'un oiseau qui courroit à grande hâte dans le filet , ne sachant pas qu'il y va de la vie pour lui.

24. Ecoutez-moi donc maintenant , mon fils ; rendez-vous attentif aux paroles de ma bouche.

25. Que votre esprit " ne se laisse point entraîner dans les voies de cette

‡ 20. Quelques-uns traduisent l'hébreu : qu'au temps préfix et marqué. D'autres traduisent à la lettre : au jour caché ; et les uns l'entendent de la nouvelle lune , parce qu'alors la lune est cachée ; les autres l'entendent de la fête des tabernacles , où les Hébreux demeuroient à couvert sous des tentes de verdure ; D. Calmet s'attache à ce dernier sens.

‡ 22. et 23. Le texte paroît avoir beaucoup souffert ici ; en comparant l'hébreu avec la version des Septante , et la Vulgate , on peut y reconnoître les vestiges de quatre comparaisons qui pourroient être exprimées ainsi : Il la suit aussitôt comme un bœuf que l'on mène au lieu où il doit être égorgé , comme un chien qui se laisse enchaîner , comme un cerf qui saute jusqu'à ce que la flèche lui ait percé le foie , comme un oiseau qui se précipite dans le filet. On lit dans l'hébreu , **יָבִיחַ** , *ingreditur* , peut-être pour **יָבִיחַ** , *duoitur* ; la lettre **י** qui manque dans ce mot est jointe au mot suivant au sens de la conjonction *et*. On y lit **כַּעֲבֹב** , *sicut compes* , peut-être pour **כַּעֲבֹב** , *sicut oavis* , comme l'expriment les Septante. On y trouve **אֵיל** , *stultus* , peut-être pour **אֵיל** , *acquiescons*. Ensuite paroissent omis ces mots **כַּרְקָד אֵיל** , *sicut subsistit corvus* ; le cerf est nommé dans la version des Septante , et l'expression *donec* qui suit suppose un verbe tel que pourroit être *subsistit*.

‡ 25. Hébr. votre cœur.

femme, et ne vous égarez point dans ses sentiers ;

26. Car elle en a blessé et renversé plusieurs, et elle a fait perdre la vie aux plus forts.

27. Sa maison est le chemin de l'enfer ; *chemin funeste*, qui pénètre jusque dans la profondeur de la mort.

ψ 25. C'est le sens de l'hébreu.

neque decipiaris semitis ejus :

26. Multos enim vulneratos dejecit, et fortissimi quique interfecti sunt ab ea.

27. Viæ inferi domus ejus, penetrantes in interiora mortis.

CHAPITRE VIII.

La sagesse invite les hommes à venir à elle, et à recevoir ses instructions. Excellence de la sagesse. Elle est en Dieu de toute éternité. Elle trouve ses délices à être avec les hommes. Bonheur de ceux qui l'écoutent. Malheur de ceux qui la haïssent.

1. *MAIS si les hommes tombent dans ces pièges, ce n'est pas qu'ils n'en aient été avertis. En effet, la sagesse ne crie-t-elle pas, et la prudence ne fait-elle pas entendre sa voix, pour les exhorter à fuir ces écueils, et pour leur inspirer l'amour de la sagesse, qui les leur feroit éviter ?*

2. *Oui, sans doute, elle crie, et elle se tient le long du chemin, sur les lieux les plus hauts et les plus élevés, afin de se faire mieux entendre ; elle se met au milieu des sentiers :*

3. *Près des portes, à l'entrée de la ville, partout où l'on passe, et où l'on s'assemble ; et elle parle en ces termes :*

4. *C'est à vous, ô hommes, que je*

1. NUMQUID NON sapientia clamitat, et prudentiâ dat vocem suam ?

2. In summis excel-sisque verticibus supra viam, in mediis semitis stans,

3. Juxta portas civitatis, in ipsis foribus, loquitur, dicens :

4. O viri, ad vos cla-

ψ 1. Voyez la note sur le verset 20. du chap. 1.

ψ 2. Hébr. sur le haut des lieux élevés.

ψ 3. Hébr. autr. près des portes, à l'entrée de la ville, à l'avenue de ses portes, elle fait éclater sa voix, en disant. On y lit אָדִיתָּ, *aditum*, peut-être pour אָדִיתָּ, *in aditu*.

mito : et vox mea ad filios hominum.

5. Intelligite, parvuli, astutiam : et insipientes, animadvertite.

6. Audite : quoniam de rebus magnis locuturasum : et aperientur labia mea, ut recta prædicent.

7. Veritatem meditabitur guttur meum, et labia mea detestabuntur impium.

8. Justi sunt omnes sermones mei : non est in eis pravum quid, neque perversum.

9. Recti sunt intelligentibus, et æqui inventientibus scientiam.

10. Accipite disciplinam meam, et non pecuniam : doctrinam magis quam aurum eligit.

11. Melior est enim sapientia cunctis pretiosissimis : et omne desiderabile ei non potest comparari.

‡ 5. Hébr. autr. Vous, simples, vous qui vous laissez facilement séduire, apprenez à avoir de la prudence; et vous, insensés, apprenez à avoir de la sagesse.

‡ 6. Hébr. autr. des choses pleines de droiture.... des choses pleines d'équité. On lit dans l'hébreu נבירים, qui signifie proprement principes; on suppose qu'il se prend ici pour principe digna; mais c'est peut-être une faute de copiste pour נכחים, recta ou æqua, que l'on trouve au

‡ 9. qui paroît répondre à celui-ci.

‡ 7. Hébr. autr. le mensonge. Au lieu de עש, impietatem, les Septante paroissent avoir lu שקר, mendacium.

‡ 10. Litt. Prenez mes instructions, et non pas l'argent; c'est-à-dire, préférablement à l'argent.

Ibid. C'est ainsi que l'hébreu pourroit se traduire : Recovez la doctrine que je vous enseigne avec plus d'empressement que si c'étoit l'or le plus pur.

‡ 11. Hébr. autr. que les perles. Supr. III. 15.

crie; et c'est aux enfans des hommes, que ma voix s'adresse.

5. Vous imprudens, apprenez ce que c'est que la sagesse; et vous insensés, rentrez en vous-mêmes. "

6. Ecoutez-moi, car je vais vous dire de grandes choses; et mes lèvres s'ouvriront pour annoncer la justice. "

7. Ma bouche publiera la vérité; mes lèvres détesteroat l'impiété. "

8. Tous mes discours sont justes; ils n'ont rien de mauvais, ni de corrompu.

9. Ils sont pleins de droiture pour ceux qui sont intelligens, et ils sont équitables pour ceux qui ont trouvé la science nécessaire pour les entendre.

10. Recevez donc les instructions" que je vous donne avec plus de joie, que si c'étoit de l'argent; et préférez la doctrine que je vous enseigne, à l'or le plus pur; "

11. Car la sagesse qu'elles renferment est plus estimable que ce qu'il y a de plus précieux; " et tout ce qu'on désire le plus, ne peut lui être comparé.

12. *En effet*, moi qui suis la sagesse, j'habite dans le conseil de Dieu même; et je me trouve présente parmi les pensées judicieuses des hommes. "

13. *Comme celui qui a la crainte du Seigneur*, hait le mal, je déteste aussi l'insolence et l'orgueil, la voie corrompue et la langue double. "

14. C'est de moi que vient le conseil et l'équité; "c'est de moi que vient la prudence" et la force. "

15. Les rois règnent par moi, et c'est par moi que les législateurs ordonnent ce qui est juste. "

16. Les princes commandent par moi; et c'est par moi que ceux qui sont puissans, rendent la justice. "

17. J'aime ceux qui m'aiment; et ceux qui veillent dès le matin " pour me chercher, me trouveront.

18. *En me possédant*, ils posséderont les plus grands biens; car les richesses et la gloire sont avec moi; la magnificence " et la justice ne me quittent point.

12. Ego sapientia habito in consilio, et eruditis intersum cogitationibus.

13. Timor Domini odit malum : arrogantiam et superbiam, et viam pravam, et os bilingue detestor.

14. Meum est consilium et æquitas : mea est prudentia, mea est fortitudo.

15. Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt :

16. Per me principes imperant, et potentes decernunt justitiam.

17. Ego diligentes me diligo : et qui mane vigilant ad me, invenient me.

18. Mecum sunt divitiæ, et gloria, opes superbæ, et justitia.

ψ 12. Hébr. autr. Moi qui suis la sagesse, j'habite la prudence; et j'ai trouvé, je possède, la science des pensées judicieuses. Autr. J'ai découvert la prudence, et j'ai trouvé, etc. On lit dans l'hébreu שכנתי, *habítavi*, qui a pu se confondre avec שכחתי, *inveni*, parallèle au mot qui suit. נצדתי, *reperi*.

ψ 13. Hébr. la mauvaise voie et la bouche perverse.

ψ 14. Hébr. autr. la solidité du jugement.

Ibid. Hébr. autr. l'intelligence.

Ibid. On lit dans l'hébreu, לי... אני... לי, *Mihi... ego... mihi*. Cet *ego* paroît être une faute de copiste pour לי, *et mihi*; alors au lieu du dernier לי, *mihi*, on auroit pu lire לי, *et*; c'est-à-dire : *et mea est prudentia et fortitudo*.

ψ 15. Hébr. autr. et c'est par moi que les puissances ordonnent ce qui est juste.

ψ 16. Hébr. autr. et c'est par moi que ceux qui jugent et gouvernent la terre, se conduisent d'une manière digne de leur rang.

ψ 17. C'est-à-dire, ceux qui s'empressent. On lit dans l'hébreu אהבתי, pour אהבתי, *diligentes me*, et מצאנני, pour מצאנני, *invenient me*.

ψ 18. Hébr. autr. le bien solide et durable.

19. Melior est enim fructus meus auro, et lapide pretioso : et gemina mea, argento electo.

20. In viis justitiæ ambulo, in medio semitarum judicii :

21. Ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam.

22. Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio :

23. Ab æterno ordinata sum, et ex antiquis, antequam terra fieret.

24. Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram : necdum fontes aquarum eruperant :

25. Necdum montes gravi mole constiterant : ante colles ego parturiebar :

19. Ainsi les fruits que je porte, sont plus estimables que l'or et que les pierres précieuses; et ce qui vient de moi, vaut mieux que l'argent le plus pur;

20. *Parce que je marche " dans les voies de la justice, et que je conduis ceux qui s'attachent à moi, au milieu des sentiers de la prudence, "*

21. Pour enrichir ceux qui m'aiment, " et pour remplir leurs trésors des biens infinis qui sont de toute éternité en moi ;

22. Car le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant qu'il créât aucune chose, j'étois dès lors ; "

23. J'ai été établie " dès l'éternité et dès le commencement, avant que la terre fût créée.

24. Les abîmes n'étoient pas encore, et déjà j'étois conçue ; les fontaines n'étoient pas encore sorties de la terre ; "

25. La pesante masse des montagnes n'étoit pas encore formée ; " j'étois enfantée avant les collines dans le sein de Dieu.

† 19. Hébr. et que le phaz ; sorte d'or plus pur et plus estimé que l'or ordinaire. D. Calmet croit que c'est l'or du Phison ou Phasis. Gen. 11. 12.

† 20. Hébr. autr. je fais marcher.

† Ibid. Autrement et à la lettre : du jugement, de l'ordre, et de la justice.

† 21. Hébr. autr. pour donner en héritage à ceux qui m'aiment, ce qui est ; le vrai bien, les solides richesses.

† 22. Tout ceci regarde la sagesse éternelle, le Verbe du Père, la seconde personne de la Trinité, dont il est dit ailleurs : Au commencement le Verbe étoit en Dieu. Joan. 1. 1.

† 23. Hébr. J'ai été ointe, j'ai reçu l'onction, dès l'éternité. Cette onction est le symbolé de l'empire que le Fils de Dieu qui est la Sagesse éternelle, a reçu de toute éternité.

† 24. Hébr. autr. avant qu'il y eût des fontaines et des amas d'eaux. On lit dans l'hébreu, נַכְנַדִּי, gravati, peut-être pour וַכְנַשִּׁי, et congregations.

† 25. Hébr. autr. Les montagnes n'étoient pas encore fondées.

26. Il n'avoit point encore créé la terre, ni les fleuves, " ni affermi le monde sur ses pôles, que j'étois déjà conçue. "

27. Ainsi lorsqu'il préparoit les cieux, j'étois présente; lorsqu'il environnoit les abîmes de leurs bornes, et qu'il leur prescrivait une loi inviolable; "

28. Lorsqu'il affermissoit l'air, " qu'il suspendoit les nuées au-dessus de la terre, et qu'il dispensoit dans leur équilibre les eaux des fontaines;

29. Lorsqu'il renfermoit la mer dans ses limites, et qu'il imposoit une loi aux eaux, afin qu'elles ne passassent point leurs bornes; " lorsqu'il posoit les fondemens de la terre;

30. J'étois avec lui, et je réglois toutes choses avec lui; " j'étois chaque jour dans les délices, " me jouant sans cesse devant lui;

31. Me jouant dans le monde " *en*

‡ 26. On lit dans l'hébreu, וְהָיָה עִוְרוֹת, et plateas, pour וְהָיָה עִוְרוֹת, et *lumina*.

Ibid. Hébr. autr. ni les hauteurs de l'univers. On y lit וְהָיָה עִוְרוֹת, et *caput pulverum*, peut-être pour וְהָיָה עִוְרוֹת, et *altitudines*, comme on le lit au psaume xciv. ‡ 4. La Vulgate même suppose qu'il n'y avoit dans l'hébreu qu'un seul mot.

‡ 27. Hébr. litt. lorsqu'il décrivait un cercle sur la face de l'abîme. Quelques-uns entendent ceci de l'abîme supérieur, c'est-à-dire, des eaux qui sont au-dessus du firmament. Voyez au livre de Job, xxvi. 10. D'autres l'entendent de l'abîme inférieur, c'est-à-dire, des eaux de la mer. Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur le système du monde*.

‡ 28. Hébr. autr. lorsqu'il affermissoit et suspendoit les nues au-dessus de la terre, et qu'il fortifioit sous terre les fontaines de l'abîme, les réservoirs des grandes eaux. Voyez la *Dissertation sur le système du monde*.

‡ 29. Hébr. lorsqu'il imposoit une loi à la mer, afin que les eaux ne passassent point ses bornes.

‡ 30. Hébr. litt. J'étois auprès de lui comme son nourrisson, comme son enfant.

Ibid. Hébr. autr. J'étois chaque jour ses délices. On y lit שְׂעִשְׂעִים, *deliciae*, peut-être pour שְׂעִשְׂעִין, *deliciae ejus*; selon ce que Dieu même dit de la Sagesse incarnée : C'est mon Fils bien-aimé, on qui j'ai mis ma complaisance. *Matt.* iii. 17.

‡ 31. On lit dans l'hébreu, וְהָיָה עִוְרוֹת, *terras ejus*, pour וְהָיָה עִוְרוֹת, *terras*, ou וְהָיָה עִוְרוֹת, *super terram*. Ce pronom וְ, *ejus*, a pu venir de la conjonction וְ, *et*, qui suit.

26. Adhuc terram non fecerat, et flumina, et cardines orbis terræ.

27. Quando præparabat cælos, aderam : quando certa lege, et gyro, vallabat abyssos :

28. Quando æthera firmabat sursum, et librabat fontes aquarum :

29. Quando circumdabat mari terminum suum, et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos : quando appendebat fundamenta terræ :

30. Cum eo eram cuncta componens : et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore,

31. Ludens in orbe

terrarum : et deliciæ meæ, esse cum filiis hominum.

32. Nunc ergo, filii, audite me : beati qui custodiunt vias meas.

33. Audite disciplinam : et estote sapientes, et nolite abjicere eam.

34. Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei.

35. Qui me invenit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino :

36. Qui autem in me peccaverit, lædet animam suam : omnes qui me oderunt, diligunt mortem.

le créant, prenant plaisir à m'y rendre sensible, et trouvant mes délices à être avec les enfans des hommes.

32. Ecoutez-moi donc maintenant, mes enfans, heureux ceux qui gardent mes voies.

33. Ecoutez mes instructions, soyez sages, et ne les rejetez point.

34. Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient à ma porte ;

35. *Car " celui qui m'aura trouvée, trouvera " la vie, et il puisera le salut dans les trésors de la bonté du Seigneur ; "*

36. Mais celui qui péchera contre moi, blessera son ame ; ainsi tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

ψ 35. Cette conjonction est exprimée dans l'hébreu : ׀, Nam.

Ibid. On lit dans l'hébreu, ׀׀׀׀ pour ׀׀׀, invenit.

Ibid. Hébr. il puisera la bienveillance du sein du Seigneur ; il deviendra l'objet de la complaisance du Seigneur. Les Septante traduisent ce verset ainsi : « Car mes pas portent la vie, et la volonté est préparée par le Seigneur. » Parole que saint Augustin a si souvent citée contre les pélagiens : *Præparatur voluntas a Domino.* Dieu prépare la volonté en produisant en elle le bon vouloir, selon cette parole de saint Paul : *C'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire. Philip. ii. 13.*

CHAPITRE IX.

La sagesse s'est bâti une maison ; elle a préparé un festin, et y invite les hommes. Malheur de celui qui méprise son invitation. La femme insensée appelle aussi à elle les hommes. Malheur de ceux qui se rendent à ses attraits.

1. SAPIENTIA ædificavit sibi domum : ex-

11.

1. LA sagesse ne s'est pas contentée d'exhorter les hommes à venir à

7

elle ; elle s'est bâti une maison pour les y recevoir ; elle a taillé sept colonnes, pour la soutenir : " cudit columnas septem :

2. Elle a immolé ses victimes ; " elle a préparé le vin, et disposé sa table ; "

2. Immolavit victimas suas : miscuit vinum, et proposuit mensam suam :

3. Et elle a envoyé ses servantes, pour appeler les conviés ; elle les a envoyées à la forteresse et aux murailles de la ville, " elle les a fait monter sur ces lieux élevés pour inviter les hommes à venir à elle en disant :

3. Misit ancillassuas ut vocarent, ad arcem et ad mœnia civitatis :

4. Quiconque est simple, " qu'il vienne à moi. Et " elle a dit aux insensés :

4. Si quis est parvulus, veniat ad me. Et insipientibus locuta est :

5. Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin que je vous ai préparé."

5. Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis.

6. Mais avant de prendre cette nourriture, quittez l'enfance, " et vivez avec sagesse, et marchez par les voies de la prudence. "

6. Relinquitte infantiam, et vivite : et ambulate per vias prudentiæ.

7. Elle a dit aussi à ses servantes : N'adressez point vos discours à celui qui se moque des choses saintes ;

7. Qui erudit derisorem, ipse injuriam sibi facit : et qui ar-

‡ 1. Hébr. austr. Elle y a posé sept colonnes. On y lit *הצבנה*, *excudit* ; les Septante semblent avoir lu *הצבנה*, *statuit*. Les pères et la plupart des interprètes expliquent tout ceci de la Sagesse incarnée, de Jésus-Christ même. L'Eglise est sa maison ; les sept colonnes sont les sept dons de son Esprit. Sa victime est son corps ; son vin est son sang ; le banquet eucharistique est sa table ; ses servantes sont les ministres de l'Evangile.

‡ 2. Hébr. sa victime.

Ibid. Litt. elle a mêlé le vin. On ne buvoit pas le vin pur ; on le buvoit avec plus ou moins d'eau, selon sa force. En Jésus-Christ, ce mélange peut marquer l'union de la divinité et de l'humanité.

Ibid. Quelques-uns entendent par cette table l'Ecriture-Sainte où la Sagesse éternelle nous a préparé le pain de sa parole.

‡ 3. Hébr. austr. elle les a envoyées sur les parapets élevés de la ville, sur le haut des murailles de la ville.

‡ 4. C'est le sens de l'hébreu : Qui est simple ? Qu'il se détourne et vienne ici.

Ibid. La conjonction manque dans l'hébreu. On l'y trouve au ‡ 16. qui est parallèle à celui-ci.

‡ 5. Litt. mêlé.

‡ 6. Hébr. cette funeste simplicité.

Ibid. Hébr. austr. de l'intelligence.

guit impium, sibi maculam generat.

8. Noli arguere derisorem, ne oderit te : argue sapientem, et diliget te.

9. Da sapienti occasionem, et addetur ei sapientia : doce justum, et festinabit accipere.

10. Principium sapientiæ timor Domini : et scientia sanctorum prudentia.

11. Per me enim multiplicabuntur dies tui, et addentur tibi anni vitæ.

12. Si sapiens fueris, tibimetipsi eris : si autem illusor, solus portabis malum.

car celui qui instruit le moqueur, se fait injure; et celui qui reprend l'impie, se déshonore lui-même, et fait voir son imprudence, en exposant la parole sainte aux insultes de ses ennemis.

8. Ne reprenez donc point le moqueur, de peur qu'il ne vous hâisse, et qu'ainsi il ne se rende encore plus coupable; mais reprenez le sage, et il vous aimera.

9. Donnez au sage, par vos instructions, une occasion d'apprendre; et il deviendra encore plus sage; enseignez le juste, et il recevra l'instruction avec empressement.

10. Apprenez-tui que la crainte du Seigneur est le principe de la sagesse, et que la science des saints est la vraie prudence.

11. Dites-tui de ma part : Je suis la source de la vie; et c'est pour vous faire vivre que je vous invite à venir à moi; car c'est moi qui augmenterai le nombre de vos jours, et qui ajouterai de nouvelles années à votre vie;

12. De sorte que si vous êtes sage, si vous profitez de mes avis, vous le serez pour vous-même; vous en recueillerez le fruit; et si vous êtes un moqueur, si vous méprisez la parole sainte que je vous annonce, vous en porterez la peine vous seul;

*Psal. cx. 10.
Eccli. 1. 16.*

‡ 7. On lit dans l'hébreu, מומו, *macula ejus*, peut-être pour לומו, *macula illi*, en sous-entendant *est*, comme cela arrive fréquemment.

‡ 9. Ce mot *occasionem* n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante. Ce seroit dans l'hébreu תן תאנה, *Da occasionem*; et la ressemblance de ces deux mots auroit pu donner lieu à l'omission du second.

Ibid. Hébr. autr. et il continuera de recevoir l'instruction. Autr. il croitra en doctrine.

‡ 10. Hébr. autr. et que l'intelligence est la science des saints.

‡ 12. Le mot *malum* n'est point dans l'hébreu; et au lieu de לבדך, *solus tu*, on auroit pu y lire לצתך, *derisionem tuam*; ce qui soutiendrait le parallèle des deux membres : *Si sapiens fueris, sapiens eris tibi : si autem derisor fueris, derisionem tuam portabis.*

13. *Mais pendant que la sagesse fait tous ses efforts pour attirer les hommes, la femme insensée et querelleuse, pleine d'attraits trompeurs, et qui ne sait rien du tout, fait aussi tout ce qu'elle peut pour les séduire.*"

14. *Ainsi elle s'est assise à la porte de sa maison, sur un siège, en un lieu élevé de la ville,*

15. *Pour appeler ceux qui passoient et qui alloient "leur chemin, en disant :*

16. *Que celui qui est simple " se détourne, et s'en vienne à moi. Et elle a dit à l'insensé : "*

17. *Les eaux dérobées sont les plus douces, et le pain pris en cachette est le plus agréable. Venez donc goûter avec moi ces plaisirs secrets et dérobés, qui sont les plus sensibles. Il la croit, il la suit, insensé qu'il est.*

18. *Mais il ignore que les géans ou les démons sont avec elle; " et que ceux qui mangent à sa table, " sont près de tomber dans le plus profond de l'enfer.*

13. *Mulier stulta et clamosa, plenaque illecebris, et nihil omnino sciens,*

14. *Sedit in foribus domus suæ super sel-lam in excelso urbis loco,*

15. *Ut vocaret transeuntes per viam, et pergentes itinere suo :*

16. *Qui est parvulus, declinet ad me. Et recordi locuta est :*

17. *Aquæ furtivæ dulciores sunt, et panis absconditus suavior.*

18. *Et ignoravit quod ibi sint gigantes, et in profundis inferni convivæ ejus.*

† 13. Hébr. autr. La femme insensée et turbulente, elle est sans prudence et sans science. Sous le nom de cette *femme étrangère, insensée, corrompue*, dont il est souvent parlé dans les premiers chapitres de ce livre, et que l'Esprit-Saint oppose à la vraie sagesse, les pères entendent dans un sens figuré, *la fausse sagesse* du siècle, qui entraîne les hommes dans le vice et dans l'erreur.

† 15. Hébr. litt. et qui alloient droit dans leurs sentiers.

† 16. C'est le sens de l'hébreu : Qui est simple? Qu'il se détourne, et vienne ici.

Ibid. On lit dans l'hébreu avant *locuta est*, la conjonction ׀, et, qui ne paroît pas y convenir, et qui, en effet, n'y est pas au † 4. parallèle à celui-ci.

† 18. Litt. que les géans sont là, que sa maison est comme la porte de l'enfer où sont renfermés les géans. *Supr.* 11. 18.

Ibid. Litt. ses convives.

CHAPITRE X.

Du fils sage et de l'insensé. Du juste et de l'impie. Du diligent et du paresseux. De la charité et de la haine. De la bonne et de la mauvaise langue.

Parabolæ Salomonis.

1. FILIUS sapiens lætificat patrem : filius vero stultus mœstitia est matris suæ.

2. Nil proderunt thesauri impietatis : justitia vero liberabit a morte.

3. Non affliget Dominus fame animam justi, et insidias impiorum subvertet.

4. Egestatem operata est manus remissa : manus autem fortium divitias parat.

Qui nititur mendaciis, hic pascit ventos : idem autem ipse sequitur aves volantes.

Paraboles de Salomon. *

1. LE fils qui est sage est la joie de son " père ; le fils insensé est la tristesse de sa mère.

2. Les trésors qui sont le fruit de l'iniquité, ne serviront de rien à ceux qui les auront amassés ; mais la justice délivrera de la mort celui qui l'aura gardée avec fidélité.

3. Le Seigneur n'affligera point par la famine l'ame du juste ; et au contraire, il détruira entièrement les mauvais desseins des méchants ; il renversera leur fortune, " et les réduira à une extrême misère.

4. La main relâchée et paresseuse produit l'indigence ; " la main des forts " acquiert les richesses.

* Celui qui s'appuie sur des mensonges, se repait de vents ; et le même est encore semblable à celui qui court après des oiseaux qui volent.

Infr. x. 4.

* Ce titre ne se lit point dans les éditions des Septante, ni dans la Vulgate de l'édition de Sixte v, mais il est dans l'hébreu et dans les exemplaires imprimés et manuscrits de la version de saint Jérôme. C'est ici que commencent les Proverbes ou Paraboles dont les chapitres précédents sont comme l'introduction.

‡ 1. Ce pronom manque dans l'hébreu, où on le trouve comme dans le latin à la fin du second membre ; dans la version des Septante il a également disparu des deux côtés.

‡ 3. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'hébreu : Il renversera la substance, les richesses des méchants.

‡ 4. On lit dans l'hébreu עֲנִיָּה, pour עֲנִיָּה, egestatem, que l'on trouve au ‡ 15. On a déjà vu pareille méprise de copiste au chap. vi. ‡ 11.

Ibid. Hébr. autr. la main active et diligente. A la lettre : la main des diligens.

* Ce verset n'est, ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ni dans un grand

5. Celui qui amasse pendant la moisson, " est sage ; mais celui qui dort pendant l'été, est un enfant *insensé qui tombera dans la misère, et qui sera couvert de confusion.* "

6. La bénédiction du Seigneur " est sur la tête du juste ; mais l'iniquité " des méchants leur couvrira le visage " *de honte, et les fera tomber dans le dernier mépris.* "

7. La mémoire du juste sera accompagnée de louanges ; " *on parlera de lui avec éloge ;* mais le nom des méchants pourrira, *et sera en exécration.* "

8. L'homme sage qui est tel dans le cœur, reçoit *avec joie* les avis qu'on lui donne ; " l'insensé est frappé par les lèvres *qui l'instruisent, et il s'offense des remontrances qu'on lui fait.* "

9. Celui qui marche simplement, marche en assurance ; mais celui qui pervertit ses voies, *qui use de détours et d'artifices, sera toujours dans la crainte d'être découvert.*

10. L'œil flatteur et doux causera de la douleur à celui qui s'y laissera tromper ; et l'insensé sera blessé par les lèvres *des adulateurs qu'il aura écoutés.* "

5. Qui congregat in messe, filius sapiens est : qui autem stertit æstate, filius confusionis.

6. Benedictio Domini super caput justii : os autem impiorum operit iniquitas.

7. Memoria justii cum laudibus : et nomen impiorum putrescet.

8. Sapiens corde præcepta suscipit : stultus cæditur labiis.

9. Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter : qui autem depravat vias suas, manifestus erit.

10. Qui annuit oculo, dabit dolorem : et stultus labiis verberabitur.

*Ecclesi. xxvii.
25.*

nombre de manuscrits latins, ni dans l'imprimé des bibles royales, ni dans la nouvelle édition de saint Jérôme.

ψ 5. Hébr. autr. est un enfant *intelligent, et qui aura d'heureux succès, qui prospérera.*

Ibid. Hébr. autr. qui s'attire la confusion.

ψ 6. Hébr. les bénédictions sont, etc.

Ibid. Hébr. litt. la violence.

Ibid. On lit dans l'hébreu, ׀, os, peut-être pour ׀, *faciem.*

ψ 7. Hébr. sera en bénédiction.

Ibid. Ou selon l'expression propre de notre langue : sera en mauvaise odeur.

ψ 8. Autr. Celui qui a le cœur sage recevra les préceptes.

Ibid. Hébr. autr. celui dont les lèvres sont insensées, sera puni. C'est que dans l'hébreu *labiis* est joint à *stultus* comme au ψ 10.

ψ 10. Autr. Celui qui fait signe de l'œil *avec malice, en souffrira ;* et celui dont les lèvres sont insensées, *en sera puni.* Ce dernier membre est une répétition de ce qu'on vient de voir au ψ 10. Au lieu de cela les Septante ont lu : mais celui qui reprend avec liberté, procurera la paix.

11. Vena vitæ, os
justi : et os impiorum
operit iniquitatem.

12. Odium suscitatur
rixas : et universa delicta
operit charitas.

13. In labiis sapientis
invenitur sapientia,
et virga in dorso ejus
qui indiget corde.

14. Sapientes abscondunt
scientiam : os autem stulti
confusioni proximum est.

15. Substantia divitis,
urbs fortitudinis ejus :
pavor pauperum, egestas
eorum.

16. Opus justi ad vitam :
fructus autem impii ad
peccatum.

17. Via vitæ custodiendi
disciplinam : qui autem
increpationes relinquit,
errat.

18. Abscondunt odium
labia mendacia : qui
profert contumeliam,
insipiens est.

19. In multiloquio non
decribit peccatum : qui
autem moderatur

11. La bouche du juste est une
source de vie ; la bouche des méchants
cache l'iniquité, " et donne la
mort

12. La haine excite les querelles,
et ne pardonne rien ; mais la charité
" couvre toutes les fautes, et les
excuse. 1. Cor. xiii. 1. Pet. iv. 8.

13. La sagesse se trouve sur les
lèvres du sage, " et la verge sur le
dos de celui qui n'a point de sens.

14. Les sages cachent leur science
par modestie ; la bouche de l'insensé
est toujours près de s'attirer la
confusion, " en parlant de ce qu'il
ne sait point.

15. Les richesses du riche sont
comme sa ville forte ; elles le rem-
plissent de confiance ; l'indigence
des pauvres les tient dans la crainte.

16. L'œuvre du juste conduit à la
vie ; le fruit du méchant tend au
péché et à la mort. "

17. Celui qui garde la discipline,
est dans le chemin de la vie ; mais
celui qui néglige les réprimandes,
s'égaré, et tombera dans la mort.

18. Les lèvres menteuses cachent
la haine qui est dans le cœur ; celui
qui outrage ouvertement, est un
insensé qui découvre sa mauvaise vo-
lonté.

19. Les longs discours " ne seront
point exempts de péché ; mais celui
qui est modéré dans ses paroles, est

ψ 11. Hébr. litt. la violence.

ψ 12. Hébr. autr. l'amitié.

ψ 13. Hébr. autr. De l'homme intelligent.

ψ 14. Hébr. autr. Mais la bouche de l'insensé épuise le fond de son âme. Le mot ממתן pris pour contritio en le faisant dériver de מתת, contrivit, peut signifier exhaustio, en le faisant dériver de מתה, cepit. Le mot קרבה, pris pour propinqua, peut avoir été confondu avec קרבו, intimum suum.

ψ 16. Selon l'hébreu on pourroit traduire : La vie est la récompense des travaux du juste ; la peine du péché est le fruit que recueille le méchant. Opus, id est, merces operis : peccatum, id est, peccati pœna ; double hébraïsme.

ψ 19. Litt. l'abondance des paroles.

très-prudent, " *et il évitera bien des fautes.*

20. *La parole que prononce la langue du juste, est précieuse comme un argent épuré; mais le cœur des méchans est de nul prix.*

21. Les lèvres du juste en instruisent plusieurs; mais les ignorans, " *bien loin d'instruire les autres, mourront dans l'indigence de leur propre cœur.*

22. La bénédiction du Seigneur fait les hommes riches, et l'affliction ne se trouvera point avec eux. "

23. L'insensé commet le crime comme en se jouant; mais la sagesse qui vient de Dieu, est la source de la prudence de l'homme, et elle lui fait éviter les moindres péchés.

24. Ce que craint le méchant, lui arrivera; mais les justes obtiendront ce qu'ils désirent. "

25. Le méchant disparaîtra comme une tempête " qui passe; mais le juste sera comme un fondement éternel qui ne sera point ébranlé.

26. Ce qu'est le vinaigre aux dents, et la fumée aux yeux, tel est le paresseux à l'égard de ceux qui l'ont envoyé.

27. La crainte du Seigneur prolonge les jours *des justes*; et les années des méchans seront abrégées *par leur iniquité.*

28. L'attente des justes, c'est la joie de Dieu même qu'ils posséderont un jour *infailliblement*; mais l'espérance des méchans périra; et les faux biens, qui en ont été l'objet, leur seront enlevés.

labia sua, prudentissimus est.

20. Argentum electum, lingua justi: cor autem impiorum pro nihilo.

21. Labia justi erudiant plurimos: qui autem indocti sunt, in cordis egestate morientur.

22. Benedictio Domini divites facit, nec sociabitur eis afflictio.

23. Quasi per risum stultus operatur scelus: sapientia autem est viro prudentia.

24. Quod timet impius, veniet super eum: desiderium suum justis dabitur.

25. Quasi tempestas transiens, non erit impius: justus autem quasi fundamentum sempiternum.

26. Sicut acetum dentibus, et fumus oculis, sic piger his qui miserunt eum.

27. Timor Domini apponet dies: et anni impiorum breviabuntur.

28. Expectatio justorum lætitia: spes autem impiorum peribit.

ψ 19. Hébr. autr. est intelligent.

ψ 21. Hébr. les insensés.

ψ 22. Hébr. avec elle.

ψ 24. On lit dans l'hébreu, דָּבַר, dabit, pour דָּבַר, dabitur.

ψ 25. Hébr. autr. comme un tourbillon.

29. Fortitudo simplicis via Domini : et pavor his qui operantur malum.

30. Justus in æternum non commovebitur : impii autem non habitabunt super terram.

31. Os justii parturiet sapientiam : lingua pravorum peribit.

32. Labia justii considerant placita : et os impiorum, perversa.

29. La voie du Seigneur est la force du simple qui la suit fidèlement ; mais ceux qui font le mal, sont toujours dans l'effroi.

30. Le juste ne sera jamais ébranlé ; mais les méchants n'habiteront point toujours sur la terre ; ils seront exterminés.

31. La bouche du juste enfantera la sagesse ; la langue des hommes corrompus périra. "

32. Les lèvres du juste considèrent ce qui peut plaire à Dieu et aux hommes ; et la bouche des méchants se répand en paroles malignes qui les offensent également. "

ψ 31. Hébr. litt. sera retranchée, exterminée.

ψ 32. Hébr. litt. Les lèvres du juste connoissent le bien, ce qui plaît, ce qui est aimable ; mais la bouche des méchants ne connoît que la corruption, la perversité.

CHAPITRE XI.

Avantages des justes et des sages, opposés aux malheurs des méchants et des insensés.

1. STATERA dolosa, abominatio est apud Dominum : et pondus æquum, voluntas ejus.

2. Ubi fuerit superbia, ibi erit et contumelia : ubi autem est humilitas, ibi et sapientia.

3. Simplicitas justorum diriget eos : et supplantatio perversorum vastabit illos.

1. LA balance trompeuse est en abomination devant le Seigneur ; le poids juste est selon sa volonté. "

2. Où sera l'orgueil et le mépris des autres, là sera aussi l'ignominie et la confusion ; mais où est l'humilité, là est pareillement la gloire et la sagesse.

3. La simplicité des justes les conduira heureusement ; les tromperies des méchants " seront leur propre ruine.

Infr. xx. 10. et 23.

Infr. xv. 33.

ψ 1. Hébr. autr. est l'objet de sa complaisance, de son amour.

ψ 3. Hébr. autr. La perversité des perfides les perdra. On lit dans l'hébreu, ׀שׁוׁת pour ׀שׁוׁת, vastabit illos.

Sup. x. 2.

4. Les richesses ne serviront de rien au jour de la vengeance ; " mais *alors* la justice délivrera de la mort *éternelle*.

5. La justice du simple rendra sa voie heureuse ; " et la malice de l'impie lui fera faire de funestes chutes.

6. La justice des justes les délivrera ; mais les méchants " seront pris dans leurs propres pièges.

7. A la mort du méchant , il ne restera plus d'espérance ; et *alors* l'attente des ambitieux périra. "

8. Le juste a été délivré des maux qui le pressoient ; le méchant *qui l'opprimoit* y sera livré au lieu de lui.

9. Le faux ami séduit son ami " par ses paroles ; les justes seront délivrés *de ses pièges* par la science *qu'ils auront de ses artifices*.

10. Le bonheur des justes comblera de joie toute la ville ; et *au contraire* , on louera " *Dieu* , à la ruine des méchants.

11. La ville sera élevée en gloire par la bénédiction des justes ; et elle sera renversée par la bouche des méchants.

12. Celui qui n'a point de sens , méprise son ami , *et lui reproche ses*

4. Non proderunt divitiæ in die ultionis : justitia autem liberabit a morte.

5. Justitia simplicis diriget viam ejus : et in impietate sua corruet impius.

6. Justitia rectorum liberabit eos : et in insidiis suis capientur iniqui.

7. Mortuo homine impio, nulla erit ultra spes : et expectatio sollicitorum peribit.

8. Justus de angustia liberatus est : et tradetur impius pro eo.

9. Simulator ore decipit amicum suum : justus autem liberabuntur scientia.

10. In bonis justorum exultabit civitas : et in perditione impiorum erit laudatio.

11. Benedictione justorum exaltabitur civitas : et ore impiorum subvertetur.

12. Qui despicit amicum suum , indigens

✧ 4. Hébr. litt. Au jour de l'indignation.

✧ 5. Hébr. Dressera , *aplanira* sa voie.

✧ 6. Hébr. austr. les perfides.

✧ 7. Hébr. litt. A la mort de l'homme impie, l'espérance *de cet impie* périra (Supr. x. 28.) , et l'attente des injustes périra *à leur dernière heure*. Ou peut-être l'attente des richesses. On lit dans l'hébreu , אֲוֹנִים , *iniquitatum* , peut-être pour אֲוֹנִים , *opum*.

✧ 9. Hébr. austr. L'hypocrite , *l'homme dissimulé* , perdra , séduira , son ami , *son prochain* par ses paroles.

✧ 10. Hébr. litt. On fera retentir des cris de joie , *d'applaudissement* , parce que Dieu se sera fait justice , et aura pris la protection des siens , *de sa vérité* , *de sa gloire*.

corde est : vir autem prudens tacebit.

13. Qui ambulat fraudulenter, revelat arcanum : qui autem fidelis est animi, celat amici commissum.

14. Ubi non est gubernator, populus corrumpet : salus autem, ubi multa consilia.

15. Affligetur malo, qui fidem facit pro extraneo : qui autem cavet laqueos, securus erit.

16. Mulier gratiosa inveniet gloriam : et robusti habebunt divitias.

17. Benefacit animæ suæ vir misericors : qui autem crudelis est, etiam propinquos abjicit.

18. Impius facit opus instabile : seminanti autem justitiam merces fidelis.

19. Clementia præparat vitam : et sectatio malorum, mortem.

défauts ; " mais l'homme prudent gardera le silence sur les imperfections qu'il verra en lui.

13. Le trompeur "révélera les secrets ; mais celui qui a la fidélité dans le cœur, garde avec soin ce qui lui a été confié.

14. Où il n'y a personne pour gouverner, " le peuple périt : où il y a beaucoup de bons conseils, là est le salut.

15. Celui qui répond pour un étranger, tombera dans le malheur de payer pour lui ; celui qui évite les pièges, et les dangers qu'il y a à être caution, " sera en sûreté.

16. La femme modeste " sera élevée en gloire ; et les hommes forts et laborieux " acquerront les richesses.

17. L'homme charitable fait du bien à son ame, en assistant les étrangers ; mais celui qui est cruel, rejette ses proches même. "

18. L'ouvrage du méchant ne sera point stable ; " mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice, et qui fait de bonnes œuvres.

19. La clémence ouvre le chemin à la vie ; " et la recherche du mal conduit à la mort.

ψ 12. Litt. Celui qui méprise son ami, son prochain, est un homme qui n'a point de sens.

ψ 13. Hébr. autr. Celui qui se conduit en détracteur, comme un médissant.

ψ 14. Hébr. Où n'est point l'art de gouverner.

ψ 15. Hébr. Celui qui hait les engagements que l'on contracte en frappant dans la main.

ψ 16. Autr. La femme douée de grâces et de vertus.

Ibid. On lit dans l'hébreu, ערצים, violenti, peut-être pour חרוצים, solliciti, les hommes actifs et laborieux, comme on l'a vu au chap. x.

ψ 4.

ψ 17. Hébr. litt. Trouble sa chair, nuit à sa chair. Les Hébreux appellent quelquefois leur chair, leurs proches. Is. LVIII. 7. et alibi.

ψ 18. Hébr. autr. n'aura point de récompense.

ψ 19. Hébr. La justice prépare la vie, ou selon la leçon des Septante : Le fils de la justice, l'homme juste, est né pour la vie ; mais celui qui recherche le mal, court à la mort.

20. Le Seigneur a en abomination le cœur corrompu *et artificieux*, et il met son affection en ceux qui marchent simplement. "

21. Le méchant ne sera point innocent, lors même qu'il aura les mains l'une dans l'autre, *et qu'on ne lui verra faire aucun mal*; mais la race des justes sera sauvée.

22. La femme belle et insensée est comme un anneau d'or au museau d'une truie; *la beauté chez elle est un ornement mal placé, qui sera bientôt souillé.*

23. Le désir des justes se porte à tout bien; l'attente des méchants est *d'exercer leur fureur.* "

24. Les uns donnent ce qui est à eux, et sont toujours riches; les autres ravissent le bien d'autrui, et sont toujours pauvres. "

25. Celui qui donne abondamment *"aux pauvres*, sera engraisé lui-même; et celui qui *les enivre, et qui les rassasie de ses biens*, sera lui-même enivré *des biens de Dieu.* "

26. Celui qui cache le blé *dans le temps de la famine*, sera maudit des peuples; et la bénédiction viendra sur la tête de ceux qui le vendent.

27. Celui qui cherche à *faire le bien*, est heureux de se lever dès le point du jour, *pour multiplier ses*

20. Abominabile Domino cor pravum : et voluntas ejus in iis qui simpliciter ambulant.

21. Manus in manu non erit innocens malus : semen autem justorum salvabitur.

22. Circulus aureus in naribus suis, mulier pulchra et fatua.

23. Desiderium justorum omne bonum est : præstolatio impiorum, furor.

24. Alii dividunt propria, et ditiores fiunt : alii rapiunt non sua, et semper in egestate sunt.

25. Anima, quæ benedicit, impinguabitur : et qui inebriat, ipse quoque inebriabitur.

26. Qui abscondit frumenta, maledicetur in populis : benedictio autem super caput vendentium.

27. Bene consurgit diluculo qui quærit bona : qui autem iu-

‡ 20. Hébr. Dont la voie est simple, pure, innocente.

‡ 23. Autrement et selon l'hébreu : Le désir des justes n'est autre chose que le bien souverain et éternel qui leur est promis; mais l'attente des méchants est la fureur, et l'indignation d'un Dieu irrité, et qui exercera sur eux ses vengeances.

‡ 24. Hébr. autr. Il y en a qui répandent leurs biens, et il leur en vient encore; il y en a qui épargnent trop, et qui se trouvent ensuite dans l'indigence.

‡ 25. Litt. L'ame qui bénit. Bénir pour donner, hébraïsme.

Ibid. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, אַרְבֵּי pour אַרְבָּי, inobriabitur.

vestigator malorum est, opprimetur ab eis.

28. Qui confidit in divitiis suis, corruet: justi autem quasi virens folium germinabunt.

29. Qui conturbat domum suam, possidebit ventos: et qui stultus est, serviet sapienti.

30. Fructus justilignum vitæ: et qui suscipit animas, sapiens est.

31. Si justus in terra recipit, quanto magis impius et peccator.

bonnes œuvres; il en recevra une plus grande récompense; mais celui qui cherche à faire le mal, en sera accablé.

28. Celui qui se fie en ses richesses, tombera avec elles; mais les justes qui mettent leur confiance dans le Seigneur, germeront "comme l'arbre dont la feuille est toujours verte.

29. Celui qui met le trouble dans sa maison, par ses dépenses excessives, ne possédera que du vent; et l'insensé qui néglige ses affaires sera assujetti au sage qui profitera de sa mauvaise conduite.

30. Le fruit de la bouche du juste est un arbre ou une source de vie pour ceux qui l'écoutent; et celui qui assiste les âmes, et qui les gagne à Dieu, est sage; il se procure un grand bien.

31. Si le juste est puni sur la terre, "combien plus le méchant et le pécheur dans les enfers.

1. Pet. iv. 18.

‡ 28. Hébr. austr. fleuriront, seront florissans.

‡ 31. Hébr. austr. Voilà que le juste reçoit sur la terre la rétribution, le châtiement de ses péchés; combien plus le méchant et le pécheur ne la recevront-ils pas dans les enfers?

CHAPITRE XII.

Aimer la correction; cultiver la piété. Sort des bons et des méchants. De l'homme fainéant ou laborieux. Du sage et de l'insensé. Des biens et des maux causés par la langue.

1. Qui diligit disciplinam, diligit scientiam: qui autem odit increpationes, insipiens est.

2. Qui bonus est, hauriet gratiam a Domino: qui autem con-

1. CELUI qui aime la correction, aime la science; mais celui qui hait les réprimandes, est un insensé.

2. Celui qui est bon, puisera la grace du Seigneur, et se rendra agréable à ses yeux; mais celui qui

met sa confiance en ses propres pensées, agit en impie, et se rend l'objet de la haine de Dieu."

3. L'homme ne s'affermira point par l'impiété; mais la racine des justes sera inébranlable.

4. La femme vigilante et vertueuse est la couronne et la gloire de son mari; mais celle qui est paresseuse, et qui fait des choses dignes de confusion, fera sécher le sien jusqu'au fond des os."

5. Les pensées des justes sont pleines de droiture et de justice; les pensées des méchants sont pleines de malice."

6. Les paroles des méchants dressent des embûches pour verser le sang des innocens; mais la bouche des justes les délivrera des pièges que leur tendent les méchants."

7. Au moindre changement, les méchants tombent et ne sont plus; mais la maison des justes demeurera ferme au milieu des plus grands troubles.

8. L'homme sera connu par sa doctrine et par sa prudence; mais celui qui est vain, et qui n'a point de sens, tombera dans le mépris.

Ecclesi. 10. 30.

9. Le pauvre qui se suffit à lui-même

fidit in cogitationibus suis, impie agit.

3. Non roborabitur homo ex impietate : et radix justorum non commovebitur.

4. Mulier diligens, corona est viro suo : et putredo in ossibus ejus, quæ confusione res dignas gerit.

5. Cogitationes justorum judicia : et consilia impiorum fraudulentæ.

6. Verba impiorum insidiantur sanguini : os justorum liberabit eos.

7. Verte impios, et non erunt : domus autem justorum permanebit.

8. Doctrina sua noscetur vir : qui autem vanus et excors est, patebit contemptui.

9. Melior est pauper

‡ 2. Hébr. autr. Celui qui est bon, puisera la bienveillance du sein du Seigneur, deviendra l'objet de la complaisance du Seigneur (*Supr. VIII. 35*); mais l'homme qui a dans son cœur de malignes pensées, le Seigneur le condamnera.

‡ 3. C'est le sens de l'hébreu.

‡ 4. Hébr. La femme forte et vertueuse. C'est la même expression qu'au chap. xxxi. ‡ 10.

Ibid. Litt. est comme une pouriture dans les os de son mari.

‡ 5. Autr. de tromperie, d'artifice.

‡ 6. Autr. Mais les justes se délivreront par leur propre bouche, par leurs discours pleins de sagesse.

‡ 7. Hébr. autr. Les méchants éprouveront un changement qui les fera disparaître du milieu des justes avec qui ils sont mêlés ici-bas, et d'avec qui ils seront séparés dans l'éternité. On lit dans l'hébreu, *וְהָפַךְ*, verte, peut-être pour *וְהִפְכֵךְ*, vertentur.

‡ 8. Hébr. L'homme sera loué selon son intelligence.

Ibid. Hébr. Celui dont le sens est pervers.

et sufficiens sibi, quam gloriosus et indigens pane.

10. Novit justus jumentorum suorum animas : viscera autem impiorum crudelia.

11. Qui operatur terram suam, satiabitur panibus : qui autem sectatur otium, stultissimus est.

* Qui suavis est in vini demorationibus, in suis munitionibus relinquit contumeliam.

12. Desiderium impii munimentum est pessimorum : radix autem justorum proficiet.

13. Propter peccata labiorum, ruina proximat malo : effugiet autem justus de angustia.

me, et qui sait trouver par son travail de quoi subsister," vaut mieux qu'un homme glorieux qui n'a point de pain, et qui se croiroit déshonoré s'il travailloit pour en gagner.

10. Le juste se met en peine de la vie des bêtes qui sont à lui ; mais les entrailles des méchants sont cruelles, même envers leurs proches.

11. Celui qui laboure sa terre, sera rassasié de pain ; mais celui qui aime à ne rien faire, est très-insensé ; " il tombera dans la misère et dans la pauvreté.

* Celui qui passe le temps à boire du vin avec plaisir, laissera des marques de sa honte dans ses places fortes ; elles seront surprises par ses ennemis ; et sa famille tombera dans une indigence pleine d'ignominie.

12. Le désir de l'impie est de s'appuyer de la force des plus méchants, afin d'envahir le bien des justes ; mais la racine des justes germera ; leurs richesses s'augmenteront de plus en plus, malgré les efforts des impies. "

13. Le méchant attire sa ruine " par les péchés de ses lèvres ; mais le juste sera délivré des maux les plus pressans par la sagesse de ses paroles.

‡ 9. C'est le sens de l'hébreu qui peut se traduire à la lettre : Un homme méprisé, d'une basse condition, mais qui travaille pour lui, qui sait vivre de son travail, vaut mieux, etc. Peut-être qu'au lieu de וְעָבַד לְךָ, et serviens ou opérans sibi, il faudroit lire וְעָבַד לְךָ, et annona ei, c'est-à-dire et qui a de quoi vivre ; expression qui seroit plus directement opposée à celle du second membre, indigens pane.

‡ 11. Hébr. autr. Mais celui qui recherche l'inutilité, l'oisiveté, manque de sens.

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu ; il est pris des Septante.

‡ 12. Hébr. autr. Un souffle impétueux poursuit le désir des méchants ; mais la racine des justes demeurera ferme. On lit dans l'hébreu, מִצּוֹד רַעִים, rete malorum, peut-être pour מִשּׁוֹד אִים, vexatur impetus. On y lit יִתֵּן, dabit, peut-être pour אִיתֵן, firmitudo, ou יִכּוֹן, firmabitur.

‡ 13. Hébr. Se trouve pris comme dans un filet par le péché de ses lèvres.

14. L'homme sera rempli¹⁴ de biens selon le fruit de sa bouche, et il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.

15. La voie de l'insensé est droite à ses yeux; mais celui qui est sage se désie de la sienne, et il écoute volontiers les conseils qu'on lui donne pour ne pas s'égarer.

16. L'insensé découvre d'abord¹⁶ sa colère; mais celui qui est habile, dissimule l'injure qu'il a reçue.

17. Celui qui assure ce qu'il sait bien, rend un témoignage juste; mais celui qui ment, est un témoin trompeur.¹⁷

18. Tel promet de faire une mauvaise action, qui est percé ensuite, comme d'une épée, par sa conscience, qui lui reproche l'engagement criminel qu'il a contracté; mais la langue des sages est pour eux une source de santé; ils ne s'engagent à rien qui puisse les troubler.¹⁸

19. La bouche véritable sera toujours ferme dans ses dépositions; mais le témoin précipité se fait avec peine une langue de mensonge qui ne soit point sujette à varier.¹⁹

20. Ceux qui forment de mauvais desseins, ont la tromperie dans le cœur, et sont dans des inquiétudes

14. De fructu oris sui, unusquisque replebitur bonis: et juxta operam manuum suarum retribuetur ei.

15. Via stulti recta in oculis ejus: qui autem sapiens est, audit consilia.

16. Fatuus statim indicat iram suam: qui autem dissimulat injuriam, callidus est.

17. Qui quod novit loquitur, index justitiæ est: qui autem mentitur, testis est fraudulentus.

18. Est qui promittit, et quasi gladio pungitur conscientia: lingua autem sapientium sanitas est.

19. Labium veritatis firnum erit in perpetuum: qui autem testis est repentinus, concinnat linguam mendacii.

20. Dolus in corde cogitantium mala: qui autem pacis ineunt

* 14. Hébr. litt. rassasié.

† 16. Hébr. litt. Le même jour.

Ibid. Austr. Qui est prudent.

‡ 17. Hébr. Celui qui profère la vérité, qui annonce la justice, est un témoin fidèle; mais le témoin du mensonge annonce la tromperie, est un témoin trompeur, un fourbe.

§ 18. Hébr. Il y a des gens dont les paroles qu'ils profèrent sont comme des coups d'épée; mais la langue des sages porte la santé. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, כוטה pour כוטה, effutiens.

¶ 19. Hébr. Mais la langue de mensonge n'est que pour un moment.

consilia, sequitur eos gaudium.

21. Non contristabit justum, quidquid ei acciderit: impii autem replebuntur malo.

22. Abominatio est Domino labia mendacia: qui autem fideliter agunt, placent ei.

23. Homo versutus celat scientiam: et cor insipientium provocat stultitiam.

24. Manus fortium dominabitur: quæ autem remissa est, tributis serviet.

25. Mœror in corde viri humiliabit illum, et sermone bono lætificabitur.

26. Qui negligit damnatum propter amicum, justus est: iter autem impiorum decipiet eos.

27. Non inveniet

continuelles; " mais ceux qui n'ont que des conseils de paix, sont dans la tranquillité et dans la joie.

21. Quoi qu'il arrive au juste, il ne s'attristera point, *parce qu'il a mis son espérance en Dieu; mais les méchants auront le cœur pénétré d'affliction dans les maux qui leur arriveront, sans qu'il leur reste aucune ressource, ni aucune consolation."*

22. Les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur; mais ceux qui agissent sincèrement, " lui sont agréables.

23. L'homme habile " cache sa science; le cœur de l'insensé se hâte de produire sa folie. "

24. La main des *hommes forts et laborieux* " dominera; mais la main relâchée *et paresseuse* sera assujettie à payer le tribut.

25. La tristesse du cœur humiliera l'homme, *et le jettera dans l'abattement; " mais la parole sage le réjouira.*

26. Celui qui, pour *faire plaisir* à son ami, *néglige d'éviter* une perte qu'il souffre, " est juste et agit en véritable ami; mais la voie des méchants les séduira; " *et ce qu'ils font pour conserver leurs richesses, les leur fera perdre.*

27. Le trompeur ne jouira point

ψ 20. Hébr. autr. Ont l'amertume dans le cœur. C'est-à-dire: qu'au lieu de דָּרְסָה, *dotus*, on auroit pu lire דָּרְסָה, *sol* ou *amaritudo*.

ψ 21. Hébr. autr. Il n'arrivera au juste rien qui l'attriste; mais les méchants seront remplis de maux et d'afflictions.

ψ 22. C'est le sens de l'hébreu.

ψ 23. Autr. Prudent.

Ibid. Litt. Appelle la folie.

ψ 24. C'est le sens de l'hébreu: la main des hommes laborieux, *diligens*. *Supr.* x. 4.

ψ 25. C'est le sens de l'hébreu: La tristesse dans le cœur de l'homme l'abattra.

ψ 26. Hébr. autr. Celui qui laisse et abandonne quelque chose, pour faire plaisir à son prochain, est juste. Autr. Le juste surpasse son prochain, *c'est-à-dire la multitude des méchants.*

Ibid. Hébr. litt. Les égarrera.

du gain qu'il cherche; *il lui sera enlevé;*" mais les richesses de l'homme *juste* sont précieuses comme l'or; *Dieu les lui conserve avec soin.* "

28. La vie est dans le sentier de la justice; mais le chemin *du péché*, qui est un chemin détourné, conduit à la mort.

fraudulentus lucrum : et substantia hominis erit auri pretium.

28. In semita justitiæ, vita : iter autem devium ducit ad mortem.

ψ 27. Hébr. litt. Le trompeur ne fera point rôtir sa chasse; *il court en vain après sa proie, il ne prendra rien.* Autr. L'homme relâché, paresseux, n'enfermera point sa chasse, *n'acquerra et ne possédera point de biens;* mais les richesses de l'homme laborieux, *diligent*, sont précieuses. Le mot יִחַד, que l'on prend pour *assabit*, peut signifier *cancelabit*, puisqu'on en fait dériver הִרְכִים, *canceli*. Le mot יִרְרַן peut également signifier *auri* ou *seduli*; en sorte qu'au lieu de *substantia hominis pretium auri*, on a pu lire *substantia hominis seduli pretiosa*.

CHAPITRE XIII.

Fils sage ou insensé. Retenue dans les paroles. Courte durée de l'éclat des impies. Biens acquis trop promptement. Espérances différées, Châtier ses enfans. Insatiabilité des impies.

1. Le fils qui est sage, est *attentif* à la doctrine de son père; mais celui qui est un moqueur et un *insensé*, n'écoute point quand on le reprend.

2. L'homme *juste* sera rassasié de biens par le fruit de sa bouche; mais l'ame des violateurs de la loi *se rassasie* " d'iniquité.

3. Celui qui garde sa bouche, et qui *veille sur sa langue*, garde son ame; mais celui qui est *inconsidéré* dans ses paroles, tombera dans beaucoup de maux. "

4. Le paresseux veut avoir de quoi

1. Filius sapiens, doctrina patris : qui autem illusor est, non audit cum arguitur.

2. De fructu oris sui, homo satiabitur bonis : anima autem prævaricatorum iniqua.

3. Qui custodit os suum, custodit animam suam : qui autem inconsideratus est ad loquendum, sentiet mala.

4. Vult et non vult

ψ 1. Hébr. autr. Le fils qui est sage reçoit l'instruction de son père. C'est-à-dire que le verbe manque, ou du moins est sous-entendu.

ψ 2. C'est le sens de l'hébreu : *Sera rassasiée de ses violences, de ses infractions.*

ψ 3. Hébr. litt. Celui qui étend ses lèvres, qui se répand en paroles, se brisera.

piger : anima autem operantium impiugabitur.

5. Verbum mendax justus detestabitur : impius autem confundit et confundetur

6. Justitia custodit innocentis viam : impietas autem peccatorem supplantat.

7. Est quasi dives, cum nihil habeat : et est quasi pauper, cum in multis divitiis sit.

8. Redemptio animæ viri, divitiæ suæ : qui autem pauper est, increpationem non sustinet.

9. Lux justorum lætificat : lucerna autem impiorum extinguetur.

10. Inter superbos semper jurgia sunt : qui autem agunt omnia

vivre, et ne veut pas travailler ; ainsi il demeure dans l'indigence ; " mais l'ame de ceux qui travaillent, s'engraissera et sera comblée de biens.

5. Le juste détestera " la parole de mensonge ; mais le méchant confond les autres par ses calomnies, et sera confondu lui-même, lorsqu'elles seront découvertes.

6. La justice garde la voie de l'innocent ; " l'iniquité fait tomber le pécheur dans le piège. "

7. Tel paroît riche, qui n'a rien ; et tel paroît pauvre, qui est fort riche. "

8. L'homme riche rachète sa vie par son bien lorsqu'on veut la lui ravir ; mais celui qui est pauvre, a sur lui cet avantage, qu'il n'est point menacé du même péril ; on sait qu'il n'a rien. "

9. La lumière ou la prospérité des justes leur donne une joie solide et durable ; " mais la lampe des méchants s'éteindra, et tout leur vain éclat se dissipera comme la fumée.

10. Il y a toujours des querelles entre les superbes, parce qu'ils sont arrogans et téméraires, et qu'ils

‡ 4. Hébr. autr. Le paresseux désire, et n'acquiert point ce que son ame désire.

‡ 5. Hébr. litt. haïra.

Ibid. Hébr. autr. Met les autres en mauvaise odeur par ses calomnies.

‡ 6. Hébr. Celui dont la voie est simple, pure, innocente.

Ibid. Hébr. autr. Renverse le pécheur. Autrement : Le péché renverse les impies. On lit dans l'hébreu, תטאת, peccatum ; ce qui donne lieu de présumer qu'au lieu de רשעה, impietas, on auroit pu lire רשעים, impios.

‡ 7. Hébr. autr. Tel se dit riche, etc., tel se dit pauvre, etc.

‡ 8. Hébr. litt. N'entend point de menaces. Autr. Ne trouve point de rançon. On lit dans l'hébreu, לא שמע גערה, non audit increpationem, peut-être pour לא מצא גאולה, non invenit redemptionem, en lisant par aleph ce qui se trouve écrit par aïn.

‡ 9. Autr. Donne la joie à ceux qui la voient. Hébr. autr. S'élèvera. On lit dans l'hébreu, ישמח, par shin, lætificat, peut-être pour יצמח par sade, oriatur.

ne veulent point céder les uns aux autres; mais ceux qui sont humbles et modestes font tout avec conseil et avec prudence; et comme ils sont conduits par la sagesse, ils fuient les disputes des insensés, qui ne servent qu'à troubler la paix, et à altérer la charité."

11. Le bien amassé à la hâte, " par des voies injustes et criminelles, diminuera, et se dissipera facilement; mais celui qui se recueille à la main et peu à peu, " par un travail honnête et légitime, se multipliera heureusement.

12. L'espérance différée afflige l'ame; " le désir qui s'accomplit, est un arbre de vie qui la réjouit.

13. Celui qui parle avec mépris de quelque chose qu'on lui dit, et qui se moque de quelque avis qu'on lui donne, s'engage pour l'avenir à en porter la peine; " mais celui qui profite des réprimandes qu'on lui fait, et qui craint de transgresser le précepte du Seigneur, demeurera en paix, et en recevra la récompense."

* Les ames trompeuses et injustes se trompent elles-mêmes, et trouvent, dans les péchés qu'elles commettent pour s'enrichir, une source de misère et de confusion; les justes, au contraire, sont compatis-

cum consilio, reguntur sapientia.

11. Substantia festinata minuetur: quæ autem paulatim colligitur manu, multiplicabitur.

12. Spes quæ differitur, affligit animam: lignum vitæ desiderium veniens.

13. Qui detrahit alicui rei, ipse se in futurum obligat: qui autem timet præceptum, in pace versabitur.

* Animæ dolosæ errant in peccatis: justi autem misericordes sunt, et miserantur.

† 10. Hébr. autr. C'est au milieu de l'orgueil que se trouvent les querelles; mais la sagesse est avec ceux qui se conduisent avec conseil, avec prudence.

† 11. On lit dans l'hébreu מַהֲבֵל, *ex vanitate*, pour מַבְהֵל, *festinata*, *Ibid.* Ce mot, *paulatim*, n'est pas exprimé dans l'hébreu.

† 12. Hébr. litt. le cœur.

† 13. Hébr. litt. Celui qui méprise la parole du Seigneur, s'y engage; elle se tourne contre lui, et il portera la peine du mépris qu'il en a fait.

† *Ibid.* C'est un second sens de l'hébreu, en recevra la récompense. Le même mot hébreu שָׁלוֹם, peut signifier *pacem habebit*, ou *mercedem recipiet*.

† Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans plusieurs éditions latines, ni dans quelques exemplaires grecs. Dans ceux des Grecs et des Latins qui le lisent, il se trouve après les versets 9. ou 11.

14. Lex sapientis
fons vitæ, ut declinet
a ruina mortis.

15. Doctrina bona
dabit gratiam : in iti-
nere contemptorum
vorago.

16. Astutus omnia
agit cum consilio : qui
autem fatuus est, ape-
rit stultitiam.

17. Nuntius impii
cadet in malum : lega-
tus autem fidelis, sa-
nitas.

18. Egestas et igno-
minia ei qui deserit
disciplinam : qui au-
tem acquiescit arguen-
ti, glorificabitur.

19. Desiderium si
compleatur, delectat
animam : detestantur

sans, et font miséricorde, et ils re-
cueillent en paix le fruit de leurs
travaux.

14. La loi du sage est une source
de vie pour lui, et pour ceux qui
l'observent; elle leur sert pour évi-
ter les filets" et la ruine de la mort.

15. La bonne doctrine attire la
grace sur celui qui l'enseigne, et
elle le rend agréable à Dieu et aux
hommes; " mais la voie des mo-
queurs et la doctrine des impies n'a
rien que de rude et de funeste; elle
mène au précipice. "

16. L'homme prudent et habile
fait tout avec conseil; " mais l'in-
sensé fait voir sa folie, en ne vou-
lant consulter personne. "

17. L'ambassadeur de l'impie, qui
est impie comme son maître, tom-
bera dans le mal, en le trahissant; "
mais celui qui est fidèle, est une
source de santé pour lui-même, et
pour celui qui l'a envoyé.

18. Celui qui se retire" de la dis-
cipline, et qui ne peut souffrir la
correction, tombera dans l'indi-
gence et l'ignominie; mais celui
qui reçoit de bon cœur" les répré-
hensions, sera élevé en gloire.

19. L'accomplissement du désir"
est la joie de l'ame; c'est pourquoi
les insensés, qui voudroient que

‡ 14. C'est le sens de l'hébreu : pour éviter les filets de la mort.

‡ 15. Hébr. autr. La bonne intelligence, le bon esprit, fait trouver
grace devant Dieu et devant les hommes. Autr. Celui qui a trouvé grace
aura d'heureux succès; mais la voie, etc.

Ibid. Hébr. mais la voie des prévaricateurs est rude, dure.

‡ 16. Hébr. litt. avec science, avec connoissance.

Ibid. Ou plutôt selon le sens de l'hébreu, en agissant sans réflexion.

‡ 17. Hébr. autr. L'ambassadeur de mensonge fera tomber dans le
mal. On lit dans l'hébreu עשׂר, impie, peut-être pour שקר, mendacii,
comme on l'a déjà vu au chap. viii. ‡ 7, et יפל, cadet, peut-être pour
יפיל, cadero faciet.

‡ 18. Hébr. autr. Celui qui rejette la discipline.

Ibid. Hébr. qui garde, qui observe.

‡ 19. Hébr. autr. Le désir honnête. Ce qui paroit mieux convenir avec
la fuite du mal, marquée dans la seconde partie de ce verset. On lit dans
l'hébreu, נתן, effectum, peut-être pour נתן, decons.

tout le monde fût méchant comme eux, détestent ceux qui fuient le mal. "

20. Celui qui marche avec les sages deviendra sage; l'ami des insensés leur ressemblera. "

21. Le mal poursuit les pécheurs; et les biens seront la récompense des justes.

22. L'homme vertueux laisse héritiers *de ses biens* ses fils et ses petits-fils; " et *au contraire*, le bien du pécheur *ne passe point à sa famille; mais il* est réservé pour le juste.

23. On recueille quantité de fruits dans les champs *qu'on a reçus* de ses pères *par une succession légitime*; dans les autres *qu'on a acquis injustement*, on n'amasse *presque rien, parce qu'on les possède sans jugement, et contre les règles de la justice.* "

24. Celui qui épargne la verge *et la correction*, hait son fils; mais celui qui l'aime *véritablement*, s'applique *de bonne heure* " à le corriger.

25. Le juste mange et remplit *les désirs* de son ame, *auxquels il sait mettre des bornes*; mais le ventre des méchants est insatiable; " *et la faim qu'ils ont des choses de ce monde, ne cesse jamais; rien ne peut la remplir.*

✧ 19. Hébr. autr. *Aussi* l'horreur des insensés est de s'éloigner du mal.

✧ 20. Hébr. autr. *Se corrompre, se laisser aller au mal.* On lit dans l'hébreu *עוורע*, *conteretur*, peut-être pour *עוורע*, *malus fiet*.

✧ 22. Hébr. litt. *Laisse héritage aux enfans de ses enfans.*

✧ 23. Hébr. autr. *Le champ des prémices produit du fruit en abondance; mais il y a des gens qui périssent faute de jugement.* On lit dans l'hébreu *ראשית*, *prinoipium*, peut-être pour *ראשית*, *primitiarum*.

✧ 24. C'est le sens de l'hébreu: *S'applique de bonne heure, sans négligence, à le corriger.* On lit dans l'hébreu *שחרר מוסר*, ce que l'on suppose signifier *mane quarit ei castigationem*, peut-être pour *שוחר מוסר*, *mane surgit et castigat*, hébraïsme pour *diligenter castigat*.

✧ 25. Hébr. litt. *sera toujours dans l'indigence; il ne sera jamais rassasié.*

stulti eos qui fugiunt mala.

20. Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit: amicus stultorum similis efficietur.

21. Peccatores persequitur malum: et justis retribuentur bona.

22. Bonus relinquit heredes filios et nepotes: et custoditur justo substantia peccatoris.

23. Multi cibi in novilibus patrum: et alii congregantur absque iudicio.

24. Qui parcat virgæ, odit filium suum: qui autem diligit illum, instanter erudit.

25. Justus comedit, et replet animam suam: venter autem impiorum insaturabilis.

CHAPITRE XIV.

Différens caractères des sages et des insensés. Sort différent des justes et des méchans. Travail. Crainte du Seigneur. Patience. Compassion envers les pauvres.

1. SAPIENS mulier œdificat domum suam : insipiens extractam quoque manibus destruet.

2. Ambulans recto itinere, et timens Deum, despicitur ab eo qui infami graditur via.

3. In ore stulti virga superbiæ : labia autem sapientium custodiunt eos.

4. Ubi non sunt boves præsepe vacuum est : ubi autem plurimæ segetes, ibi manifesta est fortitudo bovis.

5. Testis fidelis non mentitur : profert autem mendacium dolosus testis.

1. La femme sage "bâtit sa maison; mais l'insensée détruit de ses mains celle qui étoit déjà bâtie."

2. Celui qui marche par un chemin droit, et qui craint Dieu, est méprisé par celui qui marche dans une voie infâme."

3. La langue de l'insensé est une verge d'orgueil dont il frappe les autres, et dont il se blesse lui-même; mais les lèvres des sages ne blessent personne, et elles les conservent eux-mêmes dans une parfaite tranquillité."

4. Où il n'y a point de bœufs qui labourent les terres, la grange est vide; mais la force et le travail du bœuf paroît clairement où l'on recueille beaucoup de blé."

5. Le témoin fidèle ne ment point; mais le faux "témoin publie" le mensonge avec impudence.

Job, xii. 4.

† 1. Hébr. litt. *Sapientes mulierum*. On y lit חכמות, *Sapientes*, peut-être pour חכמת, *Sapientia*.

Ibid. L'hébreu met simplement : l'insensée la détruit de ses propres mains.

† 2. Hébr. Celui qui marche dans la droiture, craint le Seigneur; mais celui qui s'écarte, le méprise.

† 3. On lit dans l'hébreu, תשמורם, *custodiet eos*, pour תשמרם, *custodient eos*.

† 4. Hébr. litt. L'étable est pure. Autr. Il y a disette de blé. On lit אבוסכר, *præsepe mundum*.

Ibid. Hébr. autr. mais la récolte est abondante où il y a force bœufs, où il y a beaucoup de bœufs.

† 5. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Litt. profère.

6. Le moqueur cherche la sagesse, et il ne la trouve point ; l'homme prudent, dont le cœur est droit et sincère, s'instruira sans peine de sa doctrine, et il la possédera.

7. Opposez-vous à l'homme insensé par des raisonnemens pleins de sagesse ; et vous trouverez qu'il ne connoît point les paroles de prudence, et qu'il ne sait point en profiter."

8. La sagesse de l'homme habile" est de bien comprendre sa voie, et de s'assurer qu'elle est bonne ; l'imprudence des insensés est toujours errante ; elle les conduit au hasard."

9. L'insensé se joue du péché, et ne fait nul scrupule de commettre les plus grands crimes ; mais la grace ou l'amour du bien se trouvera parmi les justes, et leur donnera une grande horreur du moindre péché."

10. Le cœur de chacun connoît seul l'amertume de son ame," et sa tristesse, non plus que sa joie, ne sera point comprise par un étranger."

11. La maison des méchans sera

6. Quærit derisor sapientiam, et non invenit : doctrina prudentium facilis.

7. Vade contra virum stultum, et nescit labia prudentiæ.

8. Sapientia callidi est intelligere viam suam : et imprudentia stultorum errans.

9. Stultus illudet peccatum : et inter justos morabitur gratia.

10. Cor quod novit amaritudinem animæ suæ, in gaudio ejus non miscebitur extraneus.

11. Domus impio-

‡ 7. Hébr. autr. et vous ne reconnoîtrez point en lui les lèvres de la science.

‡ 8. Ou prudent.

Ibid. Hébr. autr. La folie des insensés est la tromperie, est de se faire illusion.

‡ 9. Hébr. autr. Le péché habite au milieu des insensés ; mais au milieu des justes habite la bienveillance du Seigneur. On lit dans l'hébreu irrégulièrement le pluriel avec le singulier ארילים יליץ, stulti illudet, peut-être pour בין ארילים יליץ, Inter stultos morabitur, ce qui se joint avec le mot suivant delictum ; et alors on aperçoit le parallèle des deux membres du verset. Le mot morabitur que la Vulgate exprime dans le second membre y est sous-entendu dans l'hébreu ; ce qui confirme encore qu'on le lisoit dans le premier membre.

‡ 10. L'hébreu sépare ainsi les deux parties de ce verset, en mettant au milieu la conjonction et. On lit יודע, noscens, hébraïsme pour noscit ; les Hébreux n'ont point de présent dans les verbes ; le participe en tient lieu, en sous-entendant est.

Ibid. Litt. et l'étranger ne se mêlera point dans sa joie.

rum delebitur : tabernacula vero justorum germinabunt.

12. Est via quæ videtur homini justa : novissima autem ejus deducunt ad mortem.

13. Risus dolore miscbitur, et extrema gaudii luctus occupat.

14. Viis suis repletur stultus, et super eum erit vir bonus.

15. Innocens credit omni verbo : astutus considerat gressus suos.

* Filio doloso nihil erit boni : servo autem sapienti prosperi erunt actus, et dirigetur via ejus.

16. Sapiens timet, et declinat a malo : stultus transilit, et confidit.

détruite ; mais les tentes des justes seront florissantes. "

12. Il y a une voie qui paroît droite " à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.

13. *Pendant cette vie*, le ris sera toujours mêlé de douleur ; et la tristesse y succède toujours à la joie. "

14. *Dans l'autre*, l'insensé " sera pleinement rassasié de ses voies, et l'homme vertueux le sera encore plus du bien qu'il a fait ; " l'un et l'autre recevront sans mélange le prix de leurs œuvres.

15. L'imprudent " croit tout ce qu'on lui dit, et suit sans examen les voies qu'on lui montre ; mais l'homme habile " considère tous ses pas, et ne marche point au hasard.

* Tout succède mal à l'enfant qui n'est point sincère, et qui a une mauvaise conduite ; mais le serviteur sage sera heureux dans toutes ses entreprises, et il réussira dans sa voie.

16. Le sage craint, et se détourne du mal ; l'insensé passe outre, et se croit en sûreté.

† 11. C'est le sens de l'hébreu.

† 12. C'est le sens de l'hébreu.

† 13. Hébr. litt. Au milieu même des ris, le cœur ressentira la douleur ; et à la joie succédera la tristesse. On lit dans l'hébreu וְאַחֲרֵיהֶן, et extrema ejus, répété du verset précédent, pour וְאַחֲרֵיהֶן, et extrema.

† 14. Hébr. Celui dont le cœur est corrompu, dépravé.

Ibid. Hébr. autr. Et l'homme vertueux le sera de ses œuvres, de ses pensées, de ses inclinations. On y lit וּמַעַלְיוֹ, et desuper eo, peut-être pour וּמַעַלְלֵיוֹ, et de actibus (ou studiis) suis, opposé au mot מְדַרְכָּיו, de viis suis, du premier membre.

† 15. C'est le sens de l'hébreu : Le simple qui se laisse facilement séduire.

Ibid. ou prudent.

* Ce verset n'est ni dans l'hébreu, ni dans les Septante de Complute, ni dans ceux de Rome, ni dans les manuscrits latins, ni dans quelques éditions de la Vulgate ; mais on le lit au chap. xiii. verset 13. dans divers exemplaires grecs et latins.

Infr. xvi. 25

17. L'impatient " fera dans sa colère des actions de folie qui le rendront méprisables ; et l'homme dissimulé " se rend odieux par la haine qu'il garde dans son cœur.

18. Les imprudens " posséderont la folie comme leur héritage ; " et les hommes habiles attendront la science comme le fruit de leurs travaux. "

19. Un jour viendra où les méchans seront couchés par terre " devant les bons, et les impies devant la porte des justes.

20. En attendant ce jour, le pauvre sera odieux à ses proches même ; " et les riches auront beaucoup d'amis.

21. Celui qui méprise son prochain, parce qu'il est pauvre, pèche grièvement, et sera sévèrement puni ; mais celui qui a compassion du pauvre, " sera bienheureux.

* Celui qui croit au Seigneur, aime à exercer la miséricorde ; et c'est la voie qu'il prend pour s'enrichir.

22. Ceux qui s'appliquent à faire le mal, pour devenir riches, se trompent : c'est la miséricorde et la vérité qui nous acquièrent les vrais biens. "

17. Impatiens operabitur stultitiam : et vir versutus odiosus est.

18. Possidebunt parvuli stultitiam : et expectabunt astuti scientiam.

19. Jacebunt mali ante bonos : et impii ante portas justorum.

20. Etiam proximo suo pauper odiosus erit : amici vero divitum multi.

21. Qui despicit proximum suum, peccat : qui autem misereatur pauperis, beatus erit.

* Qui credit in Domino, misericordiam diligit.

22. Errant qui operantur malum : misericordia et veritas præparant bona.

‡ 17. Hébr. litt. l'homme prompt à se mettre en colère.

Ibid. Hébr. autr. Mais l'homme prudent qui sait réfléchir, est patient. On lit dans l'hébreu, אָשָׁן, odietur, peut-être pour אָשָׁן, sufferet, comme l'expriment les Septante qui ajoutent multa.

‡ 18. C'est le sens de l'hébreu : Les simples qui se laissent facilement séduire.

Ibid. C'est ce que renferme l'expression de l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. Mais les hommes prudens augmentent leur science. On y lit כִּתְּיָרָן, coronabunt ou expectabunt, peut-être pour כִּבְּיָרָן, multiplicabunt ou augebunt.

‡ 19. Hébr. litt. courbés, abaissés, humiliés.

‡ 20. Hébr. litt. à ses compagnons même.

‡ 21. Hébr. de ceux qui sont dans l'humiliation, dans l'affliction, dans la misère.

* Ce verset ne se trouve, ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ni dans les anciens manuscrits latins.

‡ 22. Hébr. litt. Ceux-là ne s'égarent-ils pas, qui s'appliquent à faire le mal ? Mais la miséricorde et la vérité sont pour ceux qui s'appliquent à faire le bien : Dieu les regarde dans sa miséricorde, et accomplit sur eux

23. In omni opere erit abundantia : ubi autem verba sunt plurima, ibi frequenter egestas.

24. Corona sapientium, divitiæ eorum : fatuitas stultorum, imprudentia.

25. Liberat animas testis fidelis : et profert mendacia versipellis.

26. In timore Domini fiducia fortitudinis, et filiis ejus erit spes.

27. Timor Domini fons vitæ, ut declinent a ruina mortis.

28. In multitudine populi dignitas regis : et in paucitate plebis ignominia principis.

29. Qui patiens est, multa gubernatur pru-

23. Où l'on travaille beaucoup, là est l'abondance ; mais où l'on parle beaucoup, l'indigence se trouve souvent."

24. Les richesses des sages leur sont une couronne de gloire, par le bon usage qu'ils en font ; mais la folie des insensés est toujours folie, " et leurs richesses mal employées ne leur sont d'aucune utilité.

25. Le témoin fidèle délivre les âmes innocentes des mains de la calomnie ; celui qui est double, " publie " des mensonges, et leur ôte la vie.

26. Celui qui craint le Seigneur, est dans une confiance pleine de force ; et ses enfans auront sujet de bien espérer.

27. La crainte du Seigneur est une source de vie, et un moyen assuré pour éviter la chute qui donne la mort. "

28. La multitude du peuple est l'honneur et la richesse du roi ; mais le petit nombre des sujets est la honte et la ruine " du prince.

29. Celui qui est patient, se gouverne avec une grande prudence ; "

la vérité de ses promesses. On lit dans l'hébreu, חרשי טוב, operantes bonum, peut-être pour לחרשי טוב, operantibus bonum.

ψ 23. Hébr. litt. mais les lèvres parleuses ne produisent que l'indigence.

ψ 24. C'est le sens de l'hébreu qui répète ainsi le même mot : fatuitas stultorum, fatuitas. Autrement : mais les richesses des insensés attirent sur eux la malédiction, par le mauvais usage qu'ils en font et la passion qui les y attache. On lit dans l'hébreu, אולת אולת, stultitia..... stultitia, ce qui paroît répondre mieux au premier membre.

ψ 25. Hébr. trompeur, artificieux.

Ibid. Litt. profère.

ψ 27. Hébr. pour éviter les filets de la mort.

ψ 28. C'est ainsi que quelques - uns traduisent l'hébreu : la ruine du prince. Autr. la frayeur du prince. C'est le même mot que la Vulgate traduit par pavor au chap. x. ψ 15.

ψ 29. Hébr. litt. Celui qui est patient, est un homme qui a beaucoup de prudence.

mais l'impatient signale sa folie *par ses emportemens.*

30. La santé du cœur *qui est content de son sort, et qui se réjouit du bonheur des autres*, est la vie de la chair; mais l'envie est la pourriture des os.

Infr. xvii. 5.

31. Celui qui opprime " le pauvre, fait injure à celui qui l'a créé; mais celui qui en a compassion, rend honneur à Dieu *dont il est l'ouvrage.*

32. L'impie sera rejeté dans sa malice; " le juste, au contraire, espère *trouver grace* au jour de sa mort.

33. La sagesse repose dans le cœur de l'homme prudent; et il instruira *par elle* tous les ignorans. "

34. La justice élève les nations; et le péché rend les peuples misérables. "

35. Le ministre intelligent est aimé du roi *son maître*; et celui qui est inutile à son prince, ou qui *sert mal*, " ressentira sa colère.

dentia : qui autem impatiens est, exaltat stultitiam suam.

30. Vita carniū, sanitas cordis : putredo ossium, invidia.

31. Qui calumniatur egentem, exprobrat factori ejus : honorat autem eum, qui miseretur pauperis.

32. In malitia sua expelletur impius : sperat autem justus in morte sua.

33. In corde prudentis requiescit sapientia : et indoctos quosque erudiet.

34. Justitia elevat gentem : miseros autem facit populos peccatum.

35. Acceptus est regi minister intelligens : iracundiam ejus inutilis sustinebit.

‡ 31. C'est le sens de l'hébreu.

‡ 32. Ou, à cause de sa malice.

‡ 33. Hébr. et elle se manifestera au milieu des insensés. Ou, selon la leçon des Septante : et elle ne sera point connue, *on ne la trouvera point*, dans le cœur des insensés. C'est-à-dire que les Septante ont lu dans l'hébreu une négation qui ne s'y trouve plus.

‡ 34. Hébr. autr. Est l'opprobre des peuples.

‡ 35. Hébr. celui qui attire la confusion, *la honte.*

CHAPITRE XV.

Douceur dans les paroles. Docilité aux corrections. Victimes des impies. Tout est connu de Dieu. Ruine des superbes. Paresseux, insensé, impie, opposés au juste, au sage, au diligent.

1. **RESPONSIO** mollis frangit iram : sermo durus suscitatur furorem.

2. **Lingua** sapientium ornat scientiam : os fatuorum ebullit stultitiam.

3. **In** omni loco, oculi Domini contemplantur bonos et malos.

4. **Lingua** placabilis, lignum vitæ : quæ autem immoderata est, conteret spiritum.

5. **Stultus** irridet disciplinam patris sui : qui autem custodit increpationes, astutior fiet.

* **In** abundantia justitia virtus maxima est : cogitationes autem impiorum eradicabuntur.

6. **Domus** justi,

1. **LA** parole douce rompt et apaise " la colère; la parole dure excite la fureur. *Infr. xxv. 15.*

2. **La** langue des sages orne la science, en la produisant à propos; " mais la bouche des insensés se répand en folies.

3. **Les** yeux du Seigneur contemplent en tout lieu les bons et les méchants.

4. **La** langue pacifique " est un arbre et une source de vie; mais celle qui est immodérée " brise l'esprit, et donne la mort.

5. **L'insensé**, qui se moque de la correction de son père, demeurera toujours insensé; mais celui qui se rend au châtement, deviendra plus sage. "

* **La** justice abondante aura une grande vertu, et subsistera longtemps; mais les pensées des impies sécheront jusqu'à la racine.

6. **Il y a** une grande force et une

ψ 1. C'est le sens de l'hébreu : Une réponse douce apaise la fureur; mais, une parole fâcheuse excite la colère.

ψ 2. C'est le sens de l'hébreu, qui peut se traduire : produit la science à propos, fait un bon usage de la science.

ψ 4. Hébr. La langue saine; ou à la lettre, la santé de la langue.

Ibid. Hébr. Celle qui est perverse ou corrompue.

ψ 5. Hébr. autr. L'insensé méprise la correction de son père; mais celui qui gardera les réprimandes, qui profitera des réprimandes, sera prudent.

* Ce verset n'est, ni dans l'hébreu, ni dans divers exemplaires grecs et latins.

grande abondance " dans la maison du juste; et *il n'y a que trouble et quedisette* " dans les fruits de l'impie.

7. Les lèvres des sages répandront la science *qu'ils possèdent*, comme une semence *qu'ils désirent voir croître et se multiplier*; " il n'en est pas de même du cœur des insensés; *ils ne pensent, ni à acquérir la sagesse, ni à la communiquer.*

8. Les victimes des impies sont abominables devant le Seigneur; *mais les vœux des justes lui sont très-agréables.* "

9. La voie de l'impie est en abomination devant le Seigneur, *mais celui qui suit la justice, est aimé de lui.*

10. La doctrine ou l'instruction " est mauvaise, et parolt amère à celui qui abandonne la voie de la vie; " *cependant celui qui hait les réprimandes mourra, et ne pourra se dérober, à la lumière, ni à la vengeance de Dieu.*

11. Les abîmes profonds et ténébreux de l'enfer et de la perdition " sont à nu devant le Seigneur; *combien donc plus les cœurs des enfans des hommes lui seront-ils découverts?*

12. L'homme corrompu " n'aime

‡ 6. C'est le sens de l'hébreu : une grande puissance, de grandes richesses.

Ibid. Hébr. que *trouble et dissipation.* On lit dans l'hébreu נַעֲכַרְתָּ, *conturbatur*, peut-être pour מַעֲכַרְתָּ, *conturbatio.*

‡ 7. Hébr. autr. Les lèvres des sages conservent la science. On lit dans l'hébreu, יָרַן, *disseminabunt*, peut-être pour יִשְׁמְרוּ, *servabunt.* C'est ainsi que dans Malachie, II. 7, il est dit que *les lèvres des prêtres gardent la science.*

‡ 8. C'est le sens de l'hébreu : mais les prières des justes sont l'objet de sa complaisance.

‡ 10. C'est le sens de l'hébreu : L'instruction, la correction.

Ibid. Le mot *vitæ* n'est pas dans l'hébreu; mais le sens suppose qu'il y étoit il a pu être omis par les copistes.

‡ 11. Chez les Hébreux *l'enfer* désigne en général le lieu où descendoient après la mort toutes les âmes, même celles des justes qui attendoient le Rédempteur. *La perdition* désigne le lieu où sont renfermées et tourmentées les âmes des méchants.

‡ 12. Hébr. le moqueur.

plurima fortitudo : et in fructibus impii conturbatio.

7. Labia sapientium disseminabunt scientiam : cor stultorum dissimile erit.

8. Victimæ impiorum abominabiles Domino : vota justorum placabilia.

9. Abominatio est Domino via impii : qui sequitur justitiam, diligitur ab eo.

10. Doctrina mala deserenti viam vitæ : qui increpationes odit, morietur.

11. Infernus et perditio coram Domino : quanto magis corda filiorum hominum ?

12. Non amat pesti-

Infr. XXI. 27.
Eclii. XXXIV.
21.

lens eum qui se corripit : nec ad sapientes graditur.

13. Cor gaudens exhilarat faciem : in mœrore animi dejicitur spiritus.

14. Cor sapientis quærit doctrinam : et os stultorum pascitur imperitia.

15. Omnes dies pauperis , mali : securamens quasi juge convivium.

16. Melius est parum cum timore Domini , quam thesauri magni et insatiabiles.

17. Melius est vocari ad olera cum charitate , quam ad vitulum saginatum cum odio.

18. Vir iracundus provocat rixas : qui patiens est , mitigat suscitatas.

19. Iter pigrorum quasi sepes spinarum : via justorum absque offendiculo.

point celui qui le reprend ; et il ne va point trouver les sages , pour apprendre d'eux à corriger ses voies.

13. La joie du cœur se répand sur le visage ; la tristesse de l'ame " abat l'esprit.

Infr. xvii. 22.

14. Le cœur du sage cherche l'instruction ; " la bouche des insensés se repaît d'ignorance. "

15. Tous les jours du pauvre sont mauvais ; mais s'il a l'ame tranquille , et si sa conscience ne lui reproche rien , il est , malgré sa pauvreté , comme dans un festin continuel. "

16. Peu , avec la crainte de Dieu , vaut mieux que de grands trésors qu'on acquiert avec injustice , qu'on possède avec inquiétude , et qui ne rassasient jamais.

17. Il vaut mieux aussi être invité avec affection à manger des herbes , qu'à manger le veau gras lorsqu'on est haï. "

18. L'homme colère excite des querelles ; celui qui est patient , apaise celles qui étoient déjà nées. "

19. Le chemin des paresseux est pour eux comme une haie d'épines , " plein d'obstacles et de difficultés ; mais la voie du juste n'a rien qui l'arrête , ni qui l'empêche de faire le bien. "

ψ 13. Hébr. litt. la tristesse du cœur brise l'esprit. "

ψ 14. Hébr. le cœur prudent cherche la science.

Ibid. Hébr. de folie. On lit dans l'hébreu , פנים , facies , pour פה , et : les rabbins en conviennent.

ψ 15. Hébr. austr. Tous les jours de l'homme qui est dans l'affliction , sont mauvais ; mais celui dont le cœur est bien , dont le cœur est content , est comme dans un feu continuel.

ψ 16. C'est le sens de l'hébreu : que de grands trésors qu'on ne possède qu'avec trouble , avec inquiétude.

ψ 17. Hébr. litt. Un repas d'herbes dans une maison où l'on est aimé , vaut mieux qu'un veau gras où l'on est haï.

ψ 18. Hébr. litt. apaise les disputes.

ψ 19. Hébr. austr. comme un lieu rempli d'épines.

Ibid. Hébr. Mais le sentier des hommes laborieux est comme un che-

20. L'enfant sage est la joie de son père; et l'homme insensé méprise et afflige sa mère.

21. La folie est la joie de l'insensé; mais l'homme prudent mesure tous ses pas, et se conduit en tout avec sagesse."

22. Les bonnes pensées se dissipent et demeurent inutiles où il n'y a point de secret, " de prudence, ni de conseil; mais où il y a plusieurs conseillers, elles s'affermissent; et celui qui les a conçues, les exécute avec succès.

23. Chacun aime son sentiment, quand il l'a dit, et il le soutient avec force; " mais ce qu'on doit estimer, est la parole dite à propos, et non pas celle qui est soutenue avec chaleur.

24. L'homme bien instruit voit au-dessus de lui le sentier de la vie; et c'est le soin qu'il a de le suivre qui lui fait éviter le profond abîme de l'enfer. "

25. Le Seigneur détruira la maison des superbes; et il affermira l'héritage de la veuve humble, pauvre et désolée.

26. Les pensées mauvaises sont en abomination au Seigneur; la parole pure lui sera très-agréable. "

min battu, ou comme une levée, une chaussée. On lit dans l'hébreu, ישרים, rectorum, peut-être pour חרצים, sedulorum ou laborantium, que l'on a déjà vu opposé au paresseux dans le chap. x. § 4. xiii. § 24.

§ 21. Hébr. autr. mais l'homme prudent sera heureux dans ses démarches. On y lit ישר לכת, diliget ius, peut-être pour יאשר ללכת, beatus erit eundo.

§ 22. Cela est pris de l'hébreu, qui peut se traduire: où il n'y a point de conseil secret, ce conseil privé. On lit dans l'hébreu, חפר, dissipare, peut-être pour תפר, dissipabitur, opposé au mot תקים, stabit, qui se trouve à la fin. Le mot מחשבות, cogitationes, peut aussi signifier cogitatio, ou avoir été confondu avec מחשבת, cogitatio.

§ 23. Hébr. litt. L'homme trouve sa joie dans les réponses de sa bouche; mais combien est bonne et estimable la parole dite à propos!

§ 24. Hébr. autr. Le sentier de la vie est le partage de l'homme intelligent, pour le conduire en haut, et pour l'éloigner du sentier d'en bas qui conduit vers le fond de l'enfer.

§ 26. Ceux dont les paroles sont pures lui seront agréables. On lit dans

20. Filius sapiens lætificat patrem: et stultus homo despicit matrem suam.

21. Stultitia gaudium stulto: et vir prudens dirigit gressus suos.

22. Dissipantur cogitationes ubi non est consilium: ubi vero sunt plures consilarii, confirmantur.

23. Lætatur homo in sententia oris sui: et sermo opportunus est optimus.

24. Semita vitæ super eruditum, ut declinet de inferno novissimo.

25. Domum superbiorum demolietur Dominus: et firmos faciet terminos viduæ.

26. Abominatio Domini cogitationes malæ: et purus sermo

pulcherrimus firmabitur ab eo.

27. Conturbat domum suam, qui sectatur avaritiam : qui autem odit munera, vivet.

* Per misericordiam et fidem purgantur peccata : per timorem autem Domini declinat omnis a malo.

28. Mens justi meditatur obedientiam : os impiorum redundat malis.

29. Longe est Dominus ab impiis : et orationes justorum exaudiet.

30. Lux oculorum lætificat animam : fama bona impinguat ossa.

31. Auris quæ audit increpationes vitæ, in medio sapientium commorabitur.

32. Qui abjicit disciplinam, despicit animam suam : qui autem acquiescit increpationibus, possessor est cordis.

L'hébreu, ועֲחָרִים אִמְרֵי נֶטֶם, et puri sermones amonitionis, peut-être pour ועֲחָרִים אִמְרֵי נֶטֶם, et puri sermonibus amonitionis. Ces mots firmabitur ab eo, ne sont, ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ni dans un bon nombre de manuscrits et d'éditions latines.

* Autr. et par la fidélité. Ce verset que les Septante ont mis ici, ne se trouve dans l'hébreu qu'au chap. suiv. verset 6. où la Vulgate le répète, et où les Septante ne l'ont pas mis. Les Septante expliquent ici de la foi, ce que la Vulgate explique de la vérité au chap. suiv. L'hébreu peut signifier la fidélité.

Ibid. Ou simplement : le mal, l'iniquité.

✧ 28. Hébr. autr. Le cœur du juste médite pour répondre ; mais la bouche des méchants répand le mal, se répand en paroles perverses.

✧ 29. Hébr. mais il écouterà.

✧ 31. Litt. les réprimandes de vie.

✧ 32. Hébr. celui qui écoute les réprimandes.

27. Celui qui cherche à satisfaire son avarice, ruine sa santé, et trouble sa maison ; mais celui qui hait les présents, vivra en paix, et vivra long-temps.

* Les péchés se purifient par la miséricorde et par la foi ; et tout homme évitera les maux de l'enfer" par la crainte du Seigneur. *Infr. xvi. 6.*

28. L'âme du juste médite l'obéissance qu'il doit à son Créateur ; la bouche des impies se répand en toutes sortes de maux, sans craindre de lui déplaire."

29. Le Seigneur est loin des impies ; et il exaucera" les prières des justes.

30. Comme la lumière des yeux est la joie de l'âme, ainsi la bonne réputation engraisse les os, et rend le cœur content.

31. L'oreille qui écoute volontiers les réprimandes salutaires," demeurera avec plaisir au milieu des sages, et deviendra sage elle-même.

32. Celui qui rejette la correction, méprise son âme, et néglige sa perfection ; mais celui qui se rend aux réprimandes," possède et chérit son cœur.

33. La crainte du Seigneur est ce qui apprend la sagesse ; et l'humilité précède la gloire, et y conduit.

33. Timor Domini disciplina sapientiæ, et gloriam præcedit humilitas.

CHAPITRE XVI.

Dieu dispose de la langue et des pas de l'homme. Colère et clémence du roi. Maux que cause l'orgueil. Voie funeste qui paroît bonne. Dieu règle et conduit le sort.

Infr. v. 9.

1. C'EST à l'homme à préparer dans son ame ce qu'il veut dire ; et au Seigneur à gouverner sa langue, pour le lui faire dire à propos et avec succès."

1. HOMINIS est animam præparare : et Domini, gubernare linguam.

Infr. XXI. 2.

2. Toutes les voies de l'homme sont exposées à ses yeux ; il voit le dehors de ses démarches et de ses projets ;" mais le Seigneur pèse les esprits ; il sonde le fond des cœurs, et les motifs qui les font agir.

2. Omnes viæ hominis patent oculis ejus : spirituum ponderator est Dominus.

3. Exposez vos œuvres au Seigneur ; découvrez - lui vos desseins ;" et il fera réussir vos pensées, si elles sont justes.

3. Revela Domino opera tua, et dirigentur cogitationes tuæ.

4. Le Seigneur a tout fait pour lui, et le méchant même, pour le faire servir à sa gloire au jour mauvais où il rendra à chacun selon ses œuvres.

4. Universa propter semetipsum operatus est Dominus : impium quoque ad diem malum.

5. Tout homme insolent " est en abomination au Seigneur ; et lors même qu'il a les mains l'une dans l'autre, et qu'il paroît ne faire aucun mal, il n'est point innocent, parce que son cœur est toujours dans

5. Abominatio Domini est omnis arrogans : etiamsi manus ad manum fuerit, non est innocens.

v. 1. Hébr. autr. *Il est laissé à l'homme de concerter librement dans son cœur ce qu'il voudra dire ; mais c'est du Seigneur que dépend la réponse de sa langue ; c'est lui qui lui donne de parler avec sagesse, ou qui le laisse parler selon sa folie.*

v. 2. Hébr. Toutes les voies de l'homme sont pures à ses yeux. On lit dans l'hébreu, *pura est* au singulier, ce qui suppose qu'au lieu de כל הרכי, *omnes viæ*, on a lu כל דרך, *omnis via*, comme on le lit au chap. XXI. v. 2.

v. 3. Hébr. autr. *Rapportez vos œuvres au Seigneur.*

v. 5. Hébr. autr. *Tout homme qui a le cœur superbe.*

une disposition maligne qui le rend toujours criminel.

* Initium viæ bonæ, facere justitiam : accepta est autem apud Deum magis, quam immolare hostias.

* Le commencement de la bonne voie est de faire la justice ; et elle est plus agréable à Dieu, que l'immolation des hosties.

6. Misericordia et veritate redimitur iniquitas : et in timore Domini declinatur a malo.

6. L'iniquité se rachète par la miséricorde et par la vérité ; " mais on évite le mal par la crainte du Seigneur.

Sup. xv. 27.

7. Cum placuerint Domino viæ hominis, inimicos quoque ejus convertet ad pacem.

7. Lorsque Dieu agréera les voies de l'homme, il réduira ses ennemis même à *tui demander* la paix.

8. Melius est parum cum justitia, quam multi fructus cum iniquitate.

8. Peu, avec la justice et la grace de Dieu, vaut mieux que de grands biens avec l'iniquité. "

9. Cor hominis disponit viam suam : sed Domini est dirigere gressus ejus.

9. Le cœur de l'homme prépare sa voie ; *il prend des résolutions ; il forme des desseins ;* " mais c'est au Seigneur à conduire ses pas, et à les faire réussir. "

Sup. 7. 1.

10. Divinatio in labiis regis : in judicio non errabit os ejus.

10. Les lèvres du roi que Dieu éclaire de sa lumière sont comme un oracle ; sa bouche ne se trompera point " dans les jugemens qu'elle prononcera.

11. Pondus et statera judicia Domini sunt : et opera ejus, omnes lapides sacculi.

11. Les jugemens du Seigneur sont pesés à la balance ; " et toutes ses œuvres sont justes, comme les pierres du sac qui servent à peser.

12. Abominabiles regi qui agunt impie :

12. Ceux qui agissent injustement, sont abominables au roi qui

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

7. C'est-à-dire, la fidélité. Supr. xv. 27. *

8. Hébr. litt. que de grands revenus sans jugement, sans conduite, sans sagesse.

9. C'est le sens de l'hébreu : médite sa voie : cogitat viam suam.

Ibid. Hébr. autr. mais le Seigneur dispose ses pas.

10. Hébr. litt. ne prévariquera point. On pourroit aussi traduire l'hébreu : Les lèvres du roi sont comme un oracle que tous ses sujets doivent respecter ; que sa bouche ne prévarique donc point dans les jugemens qu'elle prononcera.

11. Hébr. Le peson et la balance justes sont au Seigneur ; et toutes les pierres du sac qui servent à peser, sont son ouvrage ; il est le principe et l'auteur de toute justice, de toute équité.

connoît ses vrais intérêts ; " parce que la justice est la gloire et l'affermissement du trône.

13. Les lèvres justes sont les délices " des rois ; *et celui qui parle dans l'équité, sera aimé d'eux.*

14. La colère du roi *est un avant-coureur de mort ; mais " l'hommesage l'apaisera ; par sa prudence.*

15. Le regard favorable du roi donne la vie ; et sa clémence *est comme les pluies de l'arrière-saison, qui apportent l'abondance. "*

16. Possédez la sagesse , parce qu'elle est meilleure que l'or ; et acquérez la prudence , parce qu'elle est plus précieuse que l'argent. "

17. Le sentier des justes s'écarte des maux ; " et celui qui garde son ame , *et qui veut lui assurer une vie éternelle, se tient dans sa voie , et s'applique à faire le bien que Dieu demande de lui.*

18. L'orgueil précède la ruine de l'ame ; et l'esprit s'élève avant la chute.

19. Il vaut mieux être humilié avec les humbles, " que de partager les dépouilles avec les superbes.

quoniam justitia firmatur solium.

13. Voluptas regum labia justa : qui recta loquitur , diligetur.

14. Indignatio regis, nuntii mortis : et vir sapiens placabit eam.

15. In hilaritate vultus regis, vita : et clementia ejus quasi imber serotinus.

16. Posside sapientiam, quia auro melior est : et acquire prudentiam, quia pretiosior est argento.

17. Semita justorum declinat mala : custos animæ suæ servat viam suam.

18. Contritionem præcedit superbia : et ante ruinam exaltatur spiritus.

19. Melius est humiliari cum mitibus, quam dividere spolia cum superbis.

‡ 12. Hébr. autr. Les rois auront en abomination de commettre l'impieété, le mal.

‡ 13. Hébr. lit. *l'objet de la complaisance et de l'affection.*

‡ 14. Autr. et l'homme sage, etc.

‡ 15. Hébr. et sa bienveillance est comme une nuée de l'arrière-saison, qui vient rafraichir la terre.

‡ 16. Hébr. autr. Posséder la sagesse est meilleur que de posséder de l'or ; posséder l'intelligence est préférable à posséder de l'argent. On lit dans l'hébreu, קנה, posside, peut-être pour קנות, possidere, comme on le lit dans le second membre ; et après חכמה, sapientiam, on trouve מ, quam, qui paroît n'être qu'une faute de copiste, c'est-à-dire, une simple répétition des deux dernières lettres du mot précédent.

‡ 17. Hébr. autr. Le sentier des justes est de s'écarter du mal.

‡ 19. C'est le sens de l'hébreu, qui peut aussi se traduire : Il vaut mieux être humble d'esprit avec ceux qui sont humiliés et affligés. On lit dans l'hébreu, עניים, pauperibus, pour ענוים, humilibus ; les rabbins en conviennent.

20. Eruditus in verbo reperiet bona : et qui sperat in Domino, beatus est.

21. Qui sapiens est corde, appellabitur prudens : et qui dulcis eloquio, majora percipiet.

22. Fons vitæ, eruditio possidentis : doctrina stultorum, fatuitas.

23. Cor sapientis erudiet os ejus : et labiis ejus addet gratiam.

24. Favus mellis, composita verba : dulcedo animæ, sanitas ossium.

25. Est via quæ videtur homini recta : et novissima ejus ducunt ad mortem.

26. Anima laborantis laborat sibi : quia compulit eum os suum.

20. Celui qui est habile dans les choses *qu'il entreprend*, " y réussira ; mais celui qui espère " plus dans le Seigneur, *qu'en son industrie*, sera vraiment heureux.

21. Celui qui a la sagesse dans le cœur, sera appelé prudent ; mais celui qui est doux dans ses paroles, *et qui produit sa sagesse avec éloquence*, recevra de plus grandes louanges, *et sa sagesse deviendra plus utile.* "

22. L'intelligence de celui qui possède *parfaitement* ce qu'il sait, est une source de vie *pour lui et pour les autres* ; " au contraire, la science des insensés est une folie, *et personne ne sauroit en profiter.*

23. Le cœur du sage instruira sa bouche *de ce qu'elle doit dire* ; et il répandra une nouvelle grace sur ses lèvres, *en ne les ouvrant que très à propos.*

24. Le discours agréable " *et utile* *est comme un rayon de miel* ; *il est en même temps la douceur de l'ame, et la santé des os.*

25. Il y a une voie qui paroît droite à l'homme, dont la fin néanmoins conduit à la mort.

26. L'ame de celui qui travaille, *pour apaiser la faim qui le presse*, travaille pour sa propre vie, " parce que sa bouche l'y a contraint ; " *ainsi*

ψ 20. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. qui se confie.

ψ 21. L'hébreu peut signifier *addet gratiam*, comme la Vulgate l'exprime au ψ 23. C'est la même expression qui, selon le style de l'hébreu, peut signifier *augmentera la prise*, c'est-à-dire, la faveur, le crédit qu'il avoit déjà.

ψ 22. Hébr. autr. L'intelligence est une source de vie pour celui qui la possède ; la folie est la mort des insensés. On lit dans l'hébreu *בְּעֵלֶיךָ*, *possidentium ejus*, pour *לְבַעֲלֶיךָ*, *possidentibus ejus* ; et *וּמִסֵּר*, *et doctrina*, peut-être pour *תְּמוֹתָא*, *mors*, opposé à *fons vitæ*.

ψ 24. C'est le sens de l'hébreu.

ψ 26. Litt. pour soi. Hébr. pour lui.

Ibid. On lit dans l'hébreu, *יִשְׁפֹּט* (*אֲכַף*) *super eum*, peut-être pour *פָּאָר*, *prævalet*, d'où a pu venir dans la Vulgate le mot *compulit*.

Infr. xvii. 22.

Sup. xiv. 12.

la pauvreté est utile à l'homme, puisqu'elle le rend vigilant et laborieux.

27. Le méchant creuse et fouille dans la conduite de son prochain, pour y trouver le mal, et il a sur les lèvres un feu brûlant, et une ardeur extrême de médire et de perdre les autres.

28. L'homme corrompu excite des querelles; et le grand parleur "divise les princes par l'indiscrétion de ses paroles.

29. L'homme injuste attire son ami par ses flatteries; et il le conduit par une voie qui n'est pas bonne, en le rendant méchant comme lui.

30. Celui qui pense à de noirs desseins avec un œil fixe, et sans en avoir horreur, exécute le mal, en se mordant les lèvres, et en donnant au dehors des signes de sa fureur.

31. La vieillesse est une couronne d'honneur, lorsqu'elle se trouve dans la voie de la justice.

32. L'homme patient vaut mieux que le courageux; et celui qui est maître de son esprit, vaut mieux que celui qui force les villes.

33. Les billets du sort se jettent dans un pan de la robe; mais c'est le Seigneur qui en dispose, et qui les fait tomber à qui il lui plaît.

27. Vir impius fodit malum : et in labiis ejus ignis ardescit.

28. Homo perversus suscitât lites : et verbosus separat principes.

29. Vir iniquus lactat amicum suum : et ducit eum per viam non bonam.

30. Qui attonitis oculis cogitat prava, mordens labia sua perficit malum.

31. Corona dignitatis senectus, quæ in viis justitiæ reperietur.

32. Melior est patienti viro forti : et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.

33. Sortes mittuntur in sinum : sed a Domino temperantur.

‡ 27. Autrement et selon l'hébreu : L'homme de Bélial, l'homme sans joug, sans religion, creuse le mal, se porte au mal avec une malice profonde.

‡ 28. Hébr. autr. le murmurateur, le semeur de rapports, la mauvaise langue.

‡ 29. Hébr. litt. L'homme violent ou infracteur, attire son compagnon, son ami.

‡ 30. Hébr. autr. en clignant les yeux, et avec un air sombre et malin.

‡ 31. Hébr. de beauté, d'éclat, de gloire.

Ibid. L'hébreu simplement : elle se trouve, etc.

‡ 32. C'est l'expression de l'hébreu.

CHAPITRE XVII.

Dieu éprouve les cœurs. Ne pas mépriser le pauvre. Jugemens injustes abominables devant Dieu. L'ami aime en tout temps. L'insensé passe pour sage lorsqu'il se tait.

1. MELIOR est buccella sicca cum gaudio, quam domus plena victimis cum jurgio.

2. Servus sapiens dominabitur filiis stultis : et inter fratres hereditatem dividet.

3. Sicut igne probatur argentum, et aurum camino : ita corda probat Dominus.

4. Malus obedit linguæ iniquæ : et fallax obtemperat labiis mendacibus.

5. Qui despicit pau-

1. UN peu de pain sec, " avec la joie et la paix, " vaut mieux qu'une maison pleine de victimes, " avec des querelles.

2. Le serviteur sage " dominera les enfans de son maître qui sont insensés ; " et il partagera l'héritage entre les frères, ou comme leur tuteur, ou comme leur cohéritier." *Eccli. x. 28.*

3. Comme l'argent s'éprouve par le feu, et l'or dans le creuset ; ainsi le Seigneur éprouve les cœurs par les tribulations.

4. Le méchant obéit à la langue injuste qui lui commande le mal ; et le trompeur écoute les lèvres menteuses qui lui apprennent à séduire."

5. L'homme qui méprise " le pau- *Sup. xiv. 51.*

✧ 1. Hébr. austr. Une bouchée de carouge ; le savant Bochart l'entend ainsi, et est suivi en cela par le P. Houbigant. L'un et l'autre pensent que le mot hébreu קָרוֹבָה, ou *karoba*, est précisément le fruit que les Italiens appellent *caroba*, en français *carouge*, en latin *siliqua*, et que c'est celui dont l'Évangile parle dans la parabole de l'Enfant prodigue.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : avec la tranquillité.

Ibid. Lorsqu'on offroit des victimes au Seigneur dans son temple, ordinairement on en remportoît quelques parties pour en faire un festin dans sa maison avec ses amis.

✧ 2. Hébr. intelligent, éclairé.

Ibid. Hébr. litt. sur le fils qui donne de la confusion.

Ibid. Quelques-uns suivent ce dernier sens ; D. Calmet préfère le premier qui regarde l'esclave simplement comme tuteur.

✧ 4. Hébr. austr. Le méchant se rend attentif aux lèvres injustes ; et le trompeur prête l'oreille à la langue maligne. Austr. mais le juste ne prête point l'oreille à la langue maligne. C'est le sens des Septante. Ils ont lu dans le texte une négation qui n'y est plus, et au lieu de שקר ; *mendacium* ou *mendax*, ils ont lu קָדִים, *justus*. La négation qu'ils ont exprimée après, auroit pu être אֵין, *non*, mais peut-être mieux encore אֵין, et *nullus*, au commencement de la phrase ; on a pu le confondre avec le mot אִיָּקָר, *iniquitatis*, qui termine la phrase précédente.

✧ 5. Hébr. qui se moque du pauvre.

vre, fait injure à celui qui l'a créé ; et celui qui se réjouit de la ruine des autres ne demeurera point impuni.

6. Les enfans des enfans, lorsqu'ils sont vertueux, sont la couronne des vieillards qui les ont élevés ; et les pères sages et prudents sont la gloire des enfans qui imitent leurs vertus.

7. Les paroles graves ne conviennent pas à un insensé ; et la langue menteuse sied mal à un prince.

8. L'attente de celui qui attend, est comme une perle très-belle qu'il désire avec ardeur ; de quelque côté qu'il se tourne il agira avec intelligence et avec prudence, pour l'obtenir.

9. Celui qui cache les fautes des autres, gagne l'amitié de tout le monde ; celui qui fait des rapports, sépare ceux qui étoient unis.

10. Une seule réprimande sert plus à un homme prudent, que cent coups à l'insensé.

11. Le méchant cherche toujours des querelles ; l'ange cruel sera envoyé contre lui.

perem, exprobrat factori ejus : et qui ruina lætatur alterius, non erit impunitus.

6. Corona senum filii filiorum, et gloria filiorum patres eorum.

7. Non decent stultum verba composita : nec principem, labium mentiens.

8. Gemma gratissima, expectatio præstantis : quocumque se vertit, prudenter intelligit.

9. Qui celat delictum, quærit amicitias : qui altero sermone repetit, separat fœderatos.

10. Plus proficit correptio apud prudentem, quam centum plagæ apud stultum.

11. Semper jurgia quærit malus : angelus autem crudelis mittetur contra eum.

‡ 7. Hébr. encore moins.

‡ 8. Hébr. autr. Le présent est comme une pierre d'une rare beauté aux yeux de celui qui peut en devenir le possesseur ; partout où il sera présenté, il aura d'heureux succès. *Infr.* xviii. 16.

‡ 9. Litt. recherche.

Ibid. Hébr. sépare les princes. C'est la même expression qu'au chap. précédent, verset 28.

‡ 10. Hébr. autr. intelligent.

Ibid. On lit dans l'hébreu à la lettre, *quam peroutere stultum conties* ; c'est-à-dire que la préposition exprimée dans la Vulgate y manque, et qu'on y lit *מחכות כסיל*, *quam peroutere stultum*, au lieu de *ממכות כסיל*, *quam plagæ in stultum*. Le mot *מאח* signifie également *conties* ou *centum*.

‡ 11. Hébr. ne cherche que la révolte.

Ibid. C'est-à-dire, l'un des mauvais anges ministres des vengeances du Seigneur.

12. *Expedit magis ursæ occurrere raptis fœtibus, quam fatuo confidenti in stultitia sua.*

13. *Qui reddit mala pro bonis, non recedet malum de domo ejus.*

14. *Qui dimittit aquam, caput est jurgiorum : et antequam patiatur contumeliam, judicium deserit.*

15. *Qui justificat impium, et qui condemnat justum, abominabilis est uterque apud Deum.*

16. *Quid prodest stulto habere divitias, cum sapientiam emere non possit ?*

* *Qui altam facit domum suam, quærit ruinam : et qui evitat discere, incidet in mala.*

17. *Omni tempore diligit qui amicus est : et frater in angustiis comprobatur.*

12. *Il vaudroit mieux rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits, qu'un insensé qui se fie en sa folie, et qui en suit les mouvemens déréglés."*

13. *Le malheur ne sortira jamais de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.*

14. *Celui qui commence une querelle, est comme celui qui donne une ouverture à l'eau ; il fait un mal dont il n'arrêtera pas aisément les suites ; et il est en cela d'autant plus coupable, qu'il abandonne la justice, avant même qu'il ait souffert quelque injure."*

15. *Celui qui justifie l'injuste, et celui qui condamne le juste, sont tous deux abominables devant Dieu."*

16. *Que sert à l'insensé d'avoir de grands biens, puisqu'il ne peut pas en acheter la sagesse ?"*

* *Celui qui élève sa maison bien haut, en cherche la ruine ; et celui qui évite d'apprendre, tombera dans les maux que son ignorance lui attirera.*

17. *Celui qui est ami, aime en tout temps ; et le frère se connoît dans l'affliction qui est l'épreuve de la vraie amitié."*

Rom. xii. 17.

1. Thess. v.

15.

1. Ps. iii. 9.

Isai. v. 25.

‡ 12. C'est le sens de l'hébreu, qui peut se traduire : Il vaudroit autant rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits, qu'un insensé qui est dans sa folie.

‡ 14. Hébr. autr. mais avant que la dispute s'engage, abandonnez-la. On lit dans l'hébreu, *נטור*, *dimitte*, peut-être pour *נטור*, *dimitte eam*, en le rapportant à *רִיב*, *rixa*, qui précède.

‡ 15. Hébr. devant le Seigneur.

‡ 16. Hébr. la sagesse ni le sens.

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante. On lit quelque chose de semblable au ‡ 19. dans l'hébreu et dans la Vulgate, mais non dans le grec.

‡ 17. Hébr. litt. et le frère sera né pour l'affliction. Autr. sera utile dans l'affliction. Le grec des Septante réunit les deux sens, en disant : et les frères sont utiles dans les afflictions ; car c'est pour cela qu'ils sont

18. L'insensé frappera des mains et s'applaudira, après qu'il aura répondu pour son ami, parce qu'il ne voit pas les suites de l'engagement qu'il a contracté. "

19. Celui qui médite des dissensions " aime les querelles; et celui qui élève son portail, ou qui s'élève lui-même, cherche sa ruine et son humiliation.

20. Celui dont le cœur est corrompu ne trouvera point le bien; et celui qui a la langue double " tombera dans le mal.

21. L'insensé est né pour sa honte; " il ne donnera point de joie à son propre père.

Sup. xvi. 24.

22. La joie de l'esprit rend le corps plein de vigueur; " la tristesse du cœur " dessèche les os.

23. Le méchant juge reçoit des présens en secret, " pour pervertir " les sentiers de la justice, et pour en renverser l'ordre.

24. La sagesse reluit sur le visage de l'homme prudent, " et l'insensé a toujours les yeux égarés. "

18. Stultus homo plaudet manibus, cum sponderit pro amico suo.

19. Qui meditatur discordias, diligit rixas : et qui exaltat ostium, quærit ruinam.

20. Qui perversi cordis est, non inveniet bonum : et qui vertit linguam, incidet in malum.

21. Natus est stultus in ignominiam suam : sed nec pater in fatuo lætabitur.

22. Animus gaudens ætatem floridam facit : spiritus tristis exsiccat ossa.

23. Munera de sinu impius accipit, ut pervertat semitas judicii.

24. In facie prudentis lucet sapientia : oculi stultorum in finibus terræ.

nés. On lit dans l'hébreu, נָסַח , nascetur; les Septante lisoient לִיטִיל , utilis erit.

‡ 18. Hébr. L'homme qui manque de sens, frappera volontiers, dans la main pour engager sa foi (Supr. vi. 1. xi. 15.); il se rendra facilement caution pour son compagnon, son ami.

‡ 19. Hébr. Celui qui aime l'iniquité, l'injustice.

‡ 20. Autrement et selon l'hébreu : perverse.

‡ 21. Hébr. pour sa tristesse. Autrement : Celui qui a engendré l'insensé, l'a engendré pour sa propre tristesse; et le père de l'homme fou n'aura point de joie.

‡ 22. Hébr. litt. La joie du cœur répand la santé.

Ibid. Hébr. le brisement, la tristesse de l'esprit.

‡ 23. Litt. du sein. Les Hébreux portoient dans le sein ce qu'ils avoient de plus précieux.

Ibid. Hébr. autr. pour écarter.

‡ 24. Hébr. autr. intelligent.

Ibid. Litt. les yeux de l'insensé sont à l'extrémité de la terre. Hébr. autr. et la folie fermente dans les yeux de l'insensé. On lit dans l'hébreu,

25. Ira patris, filius stultus : et dolor matris quæ genuit eum.

26. Non est bonum, damnatum inferre justo : nec percutere principem, qui recta judicat.

27. Qui moderatur sermones suos, doctus et prudens est : et pretiosi spiritus, vir eruditus.

28. Stultus quoque si tacuerit, sapiens reputabitur : et si compresserit labia sua, intelligens.

25. L'enfant insensé est l'indignation " du père, et la douleur " de la mère qui l'a mis au monde.

26. Il n'est pas bon de faire tort au juste, ni de frapper le prince qui juge selon la justice. "

27. Celui qui est modéré dans ses discours, est docte et prudent; " et l'homme savant ménage la pensée de son esprit comme une chose précieuse, qu'il ne produit qu'avec réserve et discrétion. Jacob. 1. 19.

28. L'insensé même passe pour sage lorsqu'il se tait, et pour intelligent lorsqu'il tient sa bouche fermée.

אָרץ בקצה ארץ, in finibus terræ, peut-être pour בצקו אולת, turgent stultitia.

‡ 25. Hébr. autr. le chagrin, la douleur.

Ibid. Hébr. litt. l'amertume.

‡ 26. Hébr. autr. Il n'est pas bon de faire tort au juste, même lorsque le prince s'éloigne de la droiture. Le mot גם, etiam, qui est au commencement du verset dans l'hébreu, convient encore mieux à la tête du second membre. On lit dans l'hébreu, להכות, dum percutit, peut-être pour להטות, dum declinat. On y lit נדיבים על ישר, principes super æquitatem, peut-être pour נדיב מעל ישר, principes ab æquitate.

‡ 27. Hébr. autr. Celui qui connoît la science, est modéré dans ses discours; et l'homme prudent ne produit les pensées de son esprit qu'avec réserve. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, וקר, pour ויקר, pretiosus, ou parcus.

CHAPITRE XVIII.

De l'ami infidèle. De la confiance du juste et de celle du riche. Orgueil et humiliation. Fruits de la langue. Bonne et mauvaise femme. De l'homme sociable.

1. OCCASIONES QUÆ-

1. CELUI qui veut quitter son ami, "

‡ 1. Hébr. autr. Celui qui est déjà séparé de son ami dans le cœur, cherche à satisfaire son désir (ou selon la leçon des Septante et de la Vulgate, cherche l'occasion de rompre entièrement); il prendra de toutes choses un sujet de se brouiller. On lit dans l'hébreu, לתאווה, desiderium, pour לתאנה, occasionem.

en cherche les occasions et les prétextes spécieux; mais il sera couvert d'opprobres en tout temps, et rien n'excusera son infidélité.

2. L'insensé ne reçoit point les paroles de prudence qu'on lui dit; il ne vous écoute point, si vous ne lui parlez selon ce qu'il a dans le cœur, et conformément à ses inclinations et à ses désirs."

3. Lorsque le méchant est venu au plus profond abîme des péchés, il méprise tout; mais l'ignominie et l'opprobre le suivent de près."

Infr. xx. 5. 4. Les paroles sages sortent de la bouche de l'homme juste, comme une eau profonde qui coule en abondance; et la source de sa sagesse est comme un torrent qui se déborde avec impétuosité."

5. Il n'est pas bon d'avoir égard à la qualité d'un méchant homme, pour se détourner de la vérité dans le jugement qu'on doit prononcer contre lui."

6. Les lèvres de l'insensé s'embarassent dans les disputes, et sa bouche s'attire des querelles.

7. La bouche de l'insensé le brise lui-même; et ses lèvres sont la ruine de son âme.

8. Les paroles de la langue double paroissent simples; mais elles pé-

rit qui vult recedere ab amico : omni tempore erit exprobrabilis.

2. Non recipit stultus verba prudentiæ : nisi ea dixeris quæ versantur in corde ejus.

3. Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit ; sed sequitur eum ignominia et opprobrium.

4. Aqua profunda verba ex ore viri : et torrens redundans fons sapientiæ.

5. Accipere personam impii non est bonum, ut declines a veritate judicii.

6. Labia stulti miscent se rixis : et os ejus jurgia provocat.

7. Os stulti contritio ejus : et labia ipsius, ruina animæ ejus.

8. Verba bilinguis, quasi simplicia : et ipsa

‡ 2. Hébr. autr. L'insensé ne veut point de prudence, n'aime point la prudence; mais il ne veut et il n'aime que ce qu'il roule dans son cœur.

‡ 3. Hébr. autr. Avec l'impiété vient le mépris; mais avec l'ignominie vient l'opprobre; l'impie méprise tout; mais il se couvre d'ignominie, et s'attire l'opprobre.

‡ 4. Ou simplement et selon l'hébreu : Les paroles qui sortent de la bouche de l'homme, sont comme une eau profonde qui coule sans mesure; mais la source de la sagesse est comme un torrent qui se répand, et ne fait que passer; les autres parlent inconsidérément; le sage ne parle qu'avec discrétion.

‡ 5. Hébr. pour écarter le juste (ou la justice) dans le jugement.

‡ 6. Hébr. litt. appelle les coups.

‡ 7. Hébr. sont un filet pour son âme.

‡ 8. Hébr. autr. Les paroles du murmureur, du médisant, du semeur de rapports, sont comme celles des flatteurs. *Infr. xxvi. 22.*

perveniunt usque ad interiora ventris.

* *Pigrum dejicit timor : animæ autem effeminatorum esurient.*

9. Qui mollis et dissolutus est in opere suo, frater est sua opera dissipantis.

10. Turris fortissima, nomen Domini : ad ipsum currit justus, et exaltabitur.

11. Substantia divitis urbs roboris ejus, et quasi murus validus circumdans eum.

12. Antequam conteratur, exaltatur cor hominis : et antequam glorificetur, humiliatur.

13. Qui prius respondet quam audiat, stultum se esse demonstrat, et confusione dignum.

14. Spiritus viri sustentat imbecillitatem suam : spiritum vero ad irascendum facilem quis poterit sustinere ?

nè trent jusqu'au fond des entrailles, et donnent la mort.

* *La crainte du travail abat le paresseux ; mais il portera la peine de sa lâcheté ; car les âmes des efféminés comme lui languiront de faim.*

9. Celui qui est mou et lâche dans son ouvrage, est frère de celui qui dissipe ce qu'il possède, et qui détruit ce qu'il fait ; il tombera comme lui dans une extrême pauvreté.

10. Le nom du Seigneur, et sa protection divine, est une forte tour ; le juste y a recours, et il y trouve une haute forteresse inaccessible à ses ennemis."

11. Les richesses du riche sont aussi dans son esprit comme une ville qui est fortifiée, et comme une épaisse muraille dont il est environné ; mais cette muraille sera aisément renversée, et cette ville sera bientôt détruite.

12. Le cœur de l'homme s'élève avant d'être brisé, et il est humilié avant d'être élevé en gloire."

13. Celui qui répond avant d'écouter, fait voir qu'il est insensé et digne de confusion."

14. L'esprit de l'homme soutient sa foiblesse dans les infirmités de son corps ; mais qui pourra soutenir un esprit qui est infirme lui-même, qui suit les mouvemens de ses pas-

Ecolé. xi. 8.

* Ce verset ne se trouve pas dans l'hébreu, mais dans les Septante qui n'ont pas le verset précédent.

† 9. Quelques-uns traduisent l'hébreu en ce sens : est frère du destructeur, du dissipateur.

† 10. Litt. et il s'y trouve élevé au-dessus de ses ennemis.

† 11. Hébr. comme un mur élevé.

† 12. Hébr. autr. et l'humiliation ou l'humilité précède la gloire. C'est la même expression qu'au chap. xv. verset 33.

† 13. Hébr. litt. la folie et la confusion sont à lui, sont son partage.

sions et qui s'emporte aisément à la colère ?"

15. Le cœur de l'homme prudent acquiert la science ; l'oreille des sages cherche la doctrine , *et aime l'instruction.*

16. Le présent que fait un homme , lui ouvre une large voie , et lui fait faire place devant les princes. "

17. Le juste s'accuse lui-même le premier ; son ami vient ensuite , et il sonde *avec lui* le fond de son cœur. "

18. Le sort apaise les différends , et il est l'arbitre entre les grands même. "

19. Le frère qui est aidé par son frère , *est* comme une ville forte ; et leurs jugemens *sont stables et inflexibles*, comme les barres des portes des villes. "

20. Les entrailles de l'homme seront remplies du fruit de sa bouche , et il sera rassasié de ce que ses lèvres auront produit ; " *ainsi son sort est sur sa langue ; elle décidera de son bonheur , ou de son malheur.*

21. La mort et la vie sont au pou-

15. Cor prudens possidebit scientiam : et auris sapientium quærit doctrinam.

16. Donum hominis dilatat viam ejus , et ante principes spatium ei facit.

17. Justus , prior est accusator sui : venit amicus ejus , et investigabit eum.

18. Contradictiones comprimit sors : et inter potentes quoque dijudicat.

19. Frater qui adjuvatur a fratre , quasi civitas firma : et judicia quasi vectes urbium.

20. De fructu oris viri , replebitur venter ejus : et genimina labiorum ipsius saturabunt eum.

21. Mors et vita in

‡ 14. Hébr. autr. mais qui pourra soutenir l'esprit même , s'il est brisé et abattu par la douleur , la tristesse , l'affliction ?

‡ 16. Hébr. litt. et le conduit devant les grands.

‡ 17. Hébr. autr. Le premier qui parolt en cause , est toujours juste , parolt toujours avoir raison ; mais son compagnon , sa partie , vient ensuite , et on examine l'affaire.

‡ 18. Litt. entre les puissans.

‡ 19. Hébr. autr. Un frère offensé est plus difficile à gagner qu'une ville forte ; et les différends entre les frères , sont comme les barres qui ferment les portes d'un château. Autr. Un frère aidé par son frère est plus fort qu'une ville , et les liens de l'amitié sont plus puissans que les barres d'un château. On lit dans l'hébreu , נִבְשָׁע , *rebellionē cæsus* , peut-être pour נִעֲזָר , *adjutus* ; ces mots a fratre , exprimés par les Septante , ne sont pas dans l'hébreu. On y lit מִסְרִית עוֹ , *præ civitate fortis* , peut-être pour מִסְרִיָּה עוֹ , *præ civitate fortis*. On y trouve וּמְדוֹנִים , *et contentiones* , peut-être pour וּמְדוּדִים , *et amores mutui*.

‡ 20. On lit dans l'hébreu *saturabitur* ; ce qui prouve qu'au lieu de תְּבוּאָה , *proventus* , on a pu lire מִתְּבוּאָה , *de proventus*.

manu linguæ : qui diligunt eam, comedent fructus ejus.

22. Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum : et hauriet jucunditatem a Domino.

* Qui expellit mulierem bonam, expellit bonum : qui autem tenet adulteram, stultus est et impius.

23. Cum obsecrationibus loquetur pauper : et dives affabitur rigide.

24. Vir amabilis ad societatem, magis amicus erit, quam frater.

voir de la langue ; ceux qui l'aiment, et qui se plaisent à parler beaucoup, mangeront de ses fruits, bons ou mauvais, tels qu'ils les auront produits.

22. Celui qui a trouvé une bonne femme, a trouvé un grand bien, et il a reçu du Seigneur une grace singulière et une source de joie.

* Celui qui chasse une femme vertueuse, rejette un grand bien ; mais celui qui retient une adultère, est insensé et méchant ; il autorise un crime qui le déshonore et qui le rend coupable.

23. Le pauvre ne parle qu'avec des supplications ; mais le riche lui répond avec des paroles dures.

24. L'homme dont la société est agréable, sera plus aimé que le frère ; souvent aussi il sera plus utile."

ψ 22. Le mot *bonam* manque dans l'hébreu.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu qui peut se traduire : et il a puisé la bienveillance du soin du Seigneur ; il a reçu un effet singulier de la bienveillance du Seigneur.

* Ce verset ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans divers manuscrits latins, ni dans l'édition de Sixte v, ni dans la nouvelle édition de saint Jérôme ; mais on le trouve dans les Septante, et les pères l'ont quelquefois cité.

ψ 23. C'est le sens de l'hébreu.

ψ 24. Hébr. autr. Il y a des gens qui ne sont liés que par des engagements de société ; mais tel qui aime, est quelquefois plus attaché qu'un frère. On lit dans l'hébreu, וְיָרֵךְ, *Vir*, peut-être pour וְיָרֵךְ, *Est* ou *sunt* ; ce mot répondroit à וְיָרֵךְ, *et est*, qui commence le second membre.

CHAPITRE XIX.

Du pauvre et du riche. Du faux témoin. De la colère et de la bienveillance du roi. La femme sage est un don de Dieu. Correction des enfans. Crainte du Seigneur. Châtimens réservés aux impies.

1. MELIOR est pauper, qui ambulat in simpli-

1. LE pauvre qui marche dans sa simplicité vaut mieux que le riche

qui a les lèvres perverses, " et qui est insensé.

2. Où n'est point *la prudence, qui est la science de l'ame*, il n'y a point de bien; " et celui qui va trop vite tombera.

3. La folie de l'homme lui fait prendre une fausse route, " et *lorsqu'il ne réussit pas*, il brûle en son cœur contre Dieu, " et *s'en prend à lui des mauvais succès dont sa propre imprudence est l'unique cause*.

4. Les richesses *nouvellement acquises* donnent beaucoup de nouveaux amis à *celui qui n'en avoit point*; mais ceux mêmes qu'avoit le pauvre, *avant qu'il fût pauvre*, se séparent de lui *dès qu'il l'est devenu*.

Don. XIII. 61.

5. Le faux témoin ne demeurera point impuni; et celui qui dit des mensonges, n'échappera pas à *la vengeance divine*.

6. Plusieurs " honorent la personne d'un homme puissant, et sont " amis de celui qui a de quoi donner.

7. Les frères *même* du pauvre le haïssent; et *ceux qui se disoient auparavant ses amis*, se retirent de lui. "

citare sua, quam dives torquens labia sua, et insipiens.

2. Ubi non est scientia animæ, non est bonum, et qui festinusest pedibus, offendet.

3. Stultitia hominis supplantat gressus ejus, et contra Deum fervet animo suo.

4. Divitiæ addunt amicos plurimos : a paupere autem et hi, quos habuit, separantur.

5. Testis falsus non erit impunitus : et qui mendacia loquitur, non effugiet.

6. Multi colunt personam potentis, et amici sunt dona tribuentis.

7. Fratres hominis pauperis oderunt eum : insuper et amici procul recesserunt ab eo.

ψ 1. Hébr. autr. vaut mieux que le riche dont les voies sont perverses. Par la comparaison de ce texte avec celui du chap. xxviii. ψ 6., il paroît qu'il s'est glissé ici quelques fautes de copistes. On y lit שפתיו, *labia sua*, peut-être pour כסיל, *vias suas*; et כסיל, *insipiens*, peut-être pour שער, *dives*; la Vulgate réunit ici ces deux mots. C'est qu'en effet le *pauper* du premier membre attire dans le second, *dives*.

ψ 2. Hébr. autr. Il n'est pas bon de tomber même faute de connoissance. L'hébreu met à la tête du verset la particule *Etiam*. On y lit נפש, *animæ*, peut-être pour נפל, *cadere*, opposé au mot *offendet* du second membre.

ψ 3. Hébr. renverse sa voie.

Ibid. Hébr. et son cœur s'irrite contre le Seigneur.

ψ 6. Autrement et selon l'hébreu : une multitude.

Ibid. Hébr. autr. et tous sont amis, etc.

ψ 7. Hébr. autr. Tous les frères du pauvre le haïssent; et ses compagnons même, *ses amis*, s'éloignent de lui; il les poursuit et les somme de leurs paroles; mais elles ne sont plus, *ils n'y ont plus d'égard*. C'est

Qui tantum verba sectatur, nihil habebit: 8. Qui autem possessor est mentis, diligit animam suam, et custos prudentiæ inveniet bona.

9. Falsus testis non erit impunitus: et qui loquitur mendacia, peribit.

10. Non decent stultum deliciæ, nec servum dominari principibus.

11. Doctrina viri per patientiam noscitur; et gloria ejus est iniqua prætergredi.

12. Sicut fremitus leonis, ita et regis ira: et sicut ros super herbam, ita et hilaritas ejus.

13. Dolor patris, filius stultus: et tecta jugiter perstillantia, litigiosa mulier.

Celui qui ne cherche que des paroles, n'aura rien de solide; " 8. mais celui qui a de l'esprit, " aime la sagesse; il cherche à en remplir son ame; et comme il conserve la prudence, " il trouvera des biens abondans.

9. Le faux témoin ne demeurera point impuni; et celui qui dit des mensonges, périra.

10. Les délices sient mal à l'insensé; et ce n'est pas à l'esclave " à dominer sur les princes.

11. La science d'un homme se connoît par sa patience; " et c'est sa gloire, de passer par-dessus le tort qu'on lui a fait, et de pardonner l'injure qu'il a reçue.

12. La colère du roi est comme le rugissement du lion, qui jette partout l'épouvante; et la sérénité de son visage " est comme la rosée qui tombe sur l'herbe, et qui lui donne une nouvelle vigueur.

13. L'enfant insensé est la douleur du père; et la femme querelleuse est comme un toit d'où l'eau dégoutte toujours, " et qui rend ainsi la maison inhabitable.

ainsi que l'hébreu joint à ce verset ce que la Vulgate exprime comme premier membre du verset suivant. Autr. Tous les frères du pauvre le haïssent, et ses compagnons même; ils s'éloignent de lui, et il les poursuit en courant après eux; mais ils lui échappent, et ne sont plus. On lit dans l'hébreu, מרעהו, socius ejus, pour מרעיו, socii ejus. On y lit מרדה אמרי, persequens verba, peut-être pour מרדה אחריהם, et persequitur post eos.

‡ 8. Voyez la note précédente.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu: Celui qui a du sens, aime son ame.

Ibid. Autrement et selon l'hébreu: et celui qui garde les règles de la prudence, trouvera le bien. On lit dans l'hébreu, למצא, ad invenendum, pour מצא, inveniet.

‡ 10. Hébr. austr. et il convient encore moins à l'esclave de, etc.

‡ 11. Hébr. austr. C'est un effet de l'intelligence de l'homme, d'être lent à se mettre en colère, d'être patient.

‡ 12. Hébr. sa bienveillance.

‡ 13. Hébr. litt. comme un dégouttement continuél, comme quand une eau dégoutte continuellement.

14. Le père et la mère donnent les maisons et les richesses ; " mais c'est proprement " le Seigneur qui donne à l'homme une femme sage. "

15. La paresse produit l'assoupissement ; l'âme lâche et assoupie languira de faim.

16. Celui qui garde le commandement de Dieu , garde son âme ; mais celui qui néglige de suivre sa voie tombera dans la mort. "

17. Celui qui a pitié du pauvre , " prête au Seigneur à intérêt ; et le Seigneur lui rendra avec usure ce qu'il lui aura prêté. "

18. Châtiez votre fils tandis qu'il y a espérance " de le corriger ; mais ne vous laissez pas emporter jusqu'à lui donner la mort. "

19. Celui qui est impatient jusqu'à ce point , en portera la peine. Si vous êtes aussi trop indulgent , et que votre tendresse vous l'arrache des mains , sans que vous l'ayez puni , il fera d'autres fautes plus considérables , qui lui attireront des châtimens plus grands et plus honteux. "

14. Domus et divitiæ dantur a parentibus : a Domino autem propria uxor prudens.

15. Pigredo immittit soporem , et anima dissoluta esuriet.

16. Qui custodit mandatum , custodit animam suam : qui autem negligit viam suam , mortificabitur.

17. Feneratur Domino , qui miseretur pauperis : et vicissitudinem suam reddet ei.

18. Erudi filium tuum , ne desperes : ad interfectionem autem ejus ne ponas animam tuam.

19. Qui impatiens est , sustinebit damnum : et cum rapuerit , aliud apponet.

ψ 14. Hébr. litt. La maison et le bien , les richesses , sont comme un héritage que l'on reçoit de ses pères.

Ibid. Ce mot *proprie* n'est pas dans l'hébreu.

Ibid. Litt. prudente : ou selon l'hébreu , intelligente.

ψ 16. Hébr. celui qui méprise ses voies , c'est-à-dire , les voies du Seigneur. Le mot *Domini* paroît manquer dans le premier membre. On lit dans l'hébreu , יָסַת , *mortificabitur* ; les rabbins lisent יָסַת , *moriatur*.

ψ 17. Hébr. autr. celui qui donne au pauvre.

Ibid. Hébr. litt. et sa rétribution lui sera rendue.

ψ 18. C'est le sens de l'hébreu : parce qu'il y a espérance.

Ibid. Hébr. autr. et ne rendez point votre âme attentive à ses murmures. Le même mot הִמִּיתוּ peut signifier *interfectionem ejus* , en le faisant dériver de מָוַת , *mori* ; et *fremitum ejus* , en le prenant de הִמָּה , *fremere*.

ψ 19. Hébr. autr. Car celui qui s'emporte avec excès , en souffrira la peine ; et si vous l'en délivrez , il recommencera. On lit dans l'hébreu , גָּדַל , *sors* , pour גָּדֹל , *magnus* , les rabbins en conviennent. On y lit תּוֹסֵף , *adules* , pour יוֹסֵף ou יוֹסֵף , *adde*.

20. Audi consilium, et suscipe disciplinam, ut sis sapiens in novissimis tuis.

21. Multæ cogitationes in corde viri : voluntas autem Domini permanebit.

22. Homo indigens misericors est : et melior est pauper, quam vir mendax.

23. Timor Domini ad vitam : et in plenitudine commorabitur, absque visitatione pessima.

24. Abscondit piger manum suam sub ascella, nec ad os suum applicat eam.

25. Pestilente flagellato stultus sapientior erit : si autem corripueris sapientem, intelliget disciplinam.

20. Pour vous, mon fils, écoutez le conseil, et recevez les instructions qu'on vous donne pendant que vous êtes jeune, afin que vous soyez sage à la fin de votre vie.

21. Le cœur de l'homme a diverses pensées qui changent sans cesse; mais la volonté du Seigneur demeure ferme, et ne change point."

22. L'homme qui est dans le besoin, a de la compassion pour ceux qui sont dans l'indigence; et ainsi le pauvre, qui soulage autant qu'il peut la misère des autres, vaut mieux que l'homme riche qui ment, en disant qu'il n'a rien.

23. La crainte du Seigneur conduit à la vie l'ame qui en est pénétrée; et elle jouira de l'abondance sans être traversée par aucun mal."

24. Le paresseux cache sa main sous son aisselle, et il ne prend pas la peine de la porter à sa bouche.

25. Quand l'homme corrompu sera sévèrement châtié, l'insensé craindra pour lui-même, et en deviendra plus sage; mais si vous reprenez seulement l'homme sage, il comprendra tout d'un coup ce que vous voulez lui faire savoir, sans

Infr. xxvi.
15.

Infr. xxi. 11.

‡ 21. Hébr. autr. Le cœur de l'homme a diverses pensées; mais le seul conseil du Seigneur s'accomplira.

‡ 22. Hébr. autr. Les désirs de l'homme naissent de son indigence; mais le pauvre qui est droit, vaut mieux que le riche qui ment. On lit dans l'hébreu, *Desiderium hominis, misericordia ejus, חסדו*, peut-être pour *חסרו*, *indigentia ejus*. On y lit ensuite, *et melior pauper, quam vir mendacii*; les Septante ont lu, *et melior pauper rectus (ישר) quam dives (עשיר) vir mendacii*; ces deux mots omis forment le parallèle qui manquait.

‡ 23. Hébr. autr. et celui qui en est rempli, demeurera sans être atteint d'aucun mal. On y lit *ושבע*, *et plenus*, peut-être pour *ושבעה*, *et plenus ejus*, ou *qui eo plenus est*. C'est le nominatif des deux verbes qui suivent dans l'hébreu.

‡ 24. Hébr. autr. dans le plat.

‡ 25. Hébr. litt. Frappez le moqueur, et le simple deviendra prudent; reprenez l'homme intelligent, et il comprendra, etc. On lit dans l'hébreu, *ותוכיח*, *et corripiet*, peut-être pour *ותוכיח*, *et corripies*.

qu'il soit nécessaire que vous usiez à son égard d'aucune sévérité.

26. Celui qui afflige son père, et met en fuite sa mère, est infâme et malheureux."

27. Ne cessez point, mon fils, d'écouter ce qu'on vous enseigne, et n'ignorez point " les paroles de science et de sagesse qu'on vous dit;

28. Car le témoin injuste" se moque de la justice; et la bouche des méchans dévore l'iniquité, comme une viande délicieuse qu'ils sont bien aises de goûter.

29. Mais le jugement terrible du Seigneur est préparé pour les moqueurs, et les marteaux de la colère de Dieu sont prêts à frapper" les corps des insensés.

26. Qui affligit patrem, et fugat matrem, ignominiosus est et infelix.

27. Non cesses, fili, audire doctrinam, nec ignores sermones scientiæ.

28. Testis iniquus deridet iudicium: et os impiorum devorat iniquitatem.

29. Parata sunt derisoribus iudicia: et mallei percutientes stultorum corporibus.

† 26. Hébr. autr. Celui qui pille, qui dépouille son père, et qui chagrine sa mère, est un fils qui s'attire la confusion et l'opprobre. On lit dans l'hébreu, פָּרַח, fugabit; l'interprète syrien paroît avoir lu פָּרַח, et affligit ou fatigat.

† 27. Hébr. autr. et ne vous écarterez point des paroles de science.

† 28. Hébr. litt. le témoin de Bélial, sans foi et sans loi.

† 29. Hébr. autr. et les coups, les grands coups, les coups de marteau sont réservés pour les corps des insensés.

CHAPITRE XX.

Vin, source de désordres. De l'homme paresseux. Double poids abominable. Danger d'être caution. Honorer ses parens. Ne pas rendre le mal. Les grands maux demandent de grands remèdes.

1. Le vin est une source d'intempérance, et l'ivrognerie est pleine de désordres; quiconque y met son plaisir, ne deviendra point sage."

1. LUXURIOSA res, vinum, et tumultuosa ebrietas: quicumque his delectatur, non erit sapiens.

† 1. Hébr. autr. Le vin est moqueur, il rend l'homme moqueur, im-

2. Sicut rugitus leonis, ita et terror regis : qui provocat eum, peccat in animam suam.

3. Honor est homini, qui separat se a contentionibus : omnes autem stulti miscentur contumeliis.

4. Propter frigus piger arare noluit : mendicabit ergo æstate, et non dabitur illi.

5. Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri : sed homo sapiens exhauriet illud.

6. Multi homines misericordes vocantur : virum autem fidelem quis inveniet ?

2. La terreur ou la colère du roi est comme le rugissement du lion ; quiconque l'irrite, pêche contre son ame, et s'expose à périr.

3. C'est une gloire à l'homme de se séparer des contestations ; mais tous les imprudens s'embarrassent dans des disputes qui ne leur attirent que de la confusion.

4. Le paresseux n'a pas voulu labourer, à cause du froid ; il mendiera donc pendant l'été ; et on ne lui donnera rien, parce qu'on n'en aura point pitié.

5. Le conseil est dans le cœur de l'homme sage, comme une eau profonde ; mais l'homme prudent l'y puisera, et il pénétrera ses desseins les plus cachés.

6. Il y a bien des hommes qu'on appelle miséricordieux, à cause de quelque bonne œuvre qu'ils ont faite ; mais qui trouvera un homme fidèle, qui remplisse parfaitement toute l'étendue de ce nom ?

Sup. XVIII. 4.

pis ; et le secar est tumultueux, il rend l'homme tumultueux, turbulent, emporté : quiconque s'y abandonne, ne deviendra point sage. Le secar signifie particulièrement le vin de palmier, fort commun dans l'Orient.

‡ 2. La préposition **ב**, in, manque dans l'hébreu ; les Septante l'expriment.

‡ 3. Hébr. autr. de s'abstenir.

Ibid. Hébr. autr. mais tous les insensés s'engagent volontiers dans les disputes, se brouillent volontiers.

‡ 4. On lit dans l'hébreu, **לְנִשְׁבֹּךְ**, postulabit, peut-être pour **לְנִשְׁבֹּךְ**, et postulabit. On n'y trouve pas dabitur illi, mais simplement, et nihil.

‡ 5. C'est le sens de l'hébreu.

‡ 6. Ou plutôt et selon l'hébreu : Il y a bien des hommes qu'on appelle miséricordieux, et qui exercent la miséricorde ; mais qui trouvera un homme fidèle, qui marche dans la vérité et la fidélité, qui remplisse parfaitement tous ses devoirs ? Salomon met ici en opposition la miséricorde et la vérité, ces deux vertus dont il est si souvent parlé dans l'Écriture ; et selon l'usage de la langue sainte, la vérité en ce sens est ce que nous appelons dans notre langue fidélité. On lit dans l'hébreu, à la lettre : *Multitudo hominis vocabitur virum misericordiae ejus*, **רַדְוָה**, peut-être pour (qui) vocabitur vir misericordiae ei, **וְרַדְוָה**, hébraïsme pour oui vocabitur vir misericordiae, c'est-à-dire, qui vocabitur vir misericors.

7. Le juste qui marche dans sa simplicité, laissera après lui ses enfans heureux.

8. Le roi qui est assis sur son trône pour rendre justice, dissipe tout mal par son seul regard; *l'injuste ni l'injustice ne sauroient soutenir sa présence, ni se dérober à sa lumière.*

9. Qui peut dire : Mon cœur est pur; " je suis exempt de péché? *Personne ne le peut pendant cette vie.*

10. Le double poids, et la double mesure, sont deux choses abominables devant Dieu.

11. On jugera par les inclinations de l'enfant, " si un jour ses œuvres seront pures et droites. "

12. L'oreille qui écoute, et l'œil qui voit, sont deux choses que le Seigneur a faites, *et dont il ne faut user que selon ses intentions.*

13. N'aimez point le sommeil, de peur que la pauvreté ne vous accable; ouvrez les yeux dès le grand matin; " et rassasiez-vous de pain, *en le gagnant par votre travail.*

14. Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien, dit tout homme qui achète : mais, après qu'il se sera retiré, il se glorifiera *d'avoir acheté du bon et à bon marché.*

15. On trouve assez d'or et assez de perles; " mais les lèvres savantes

7. Justus qui ambulat in simplicitate sua, beatos post se filios derelinquet.

8. Rex qui sedet in solio judicii, dissipat omne malum intuitu suo.

9. Quis potest dicere : Mundum est cor meum : purus sum a peccato?

10. Pondus et pondus, mensura et mensura : utrumque abominabile est apud Deum.

11. Ex studiis suis intelligitur puer, si munda et recta sint opera ejus.

12. Aures audientem, et oculus videntem, Dominus fecit utrumque.

13. Noli diligere somnum, ne te egestas opprimat : aperi oculos tuos, et saturare panibus.

14. Malum est, malum est, dicit omnis emptor : et cum recesserit, tunc gloriabitur.

15. Est aurum, et multitudo gemmarum :

ψ 9. Hébr. J'ai purifié mon cœur.

ψ 11. Hébr. austr. du jeune homme.

Ibid. Hébr. austr. perverses ou droites. La construction de l'hébreu suppose une opposition dans les termes; ce qui donne lieu de soupçonner qu'au lieu de מן, *mundum*, on a pu lire מן, *pravum*, que l'on trouve dans le même sens, et opposé de même au mot מן, *rectum*, ci-devant, chap. III. ψ 32.

ψ 13. La conjonction *et* manque dans l'hébreu.

ψ 15. C'est le sens de l'hébreu : On trouve de l'or, et il y a beaucoup de perles.

5. Reg. VIII.

46.

2. Par. VI.

56.

Eccles. VII.

21.

1. Joan. I. 8.

Sup. XI. 1. et

Infr. ψ 23.

et vas pretiosum labia scientiæ.

16. Tolle vestimentum ejus, qui sive jussor extitit alieni : et pro extraneis aufer pignus ab eo.

17. Suavis est homini panis mendacii : et postea implebitur os ejus calculo.

18. Cogitationes consiliis roborantur : et gubernaculis tractanda sunt bella.

19. Ei qui revelat mysteria, et ambulat fraudulenter, et dilatat labia sua, ne commiscearis.

20. Qui maledicit patri suo, et matri, extinguetur lucerna ejus in mediis tenebris.

sont un vase précieux qu'on ne trouve pas aisément.

16. Otez le vêtement à celui qui a répondu pour un inconnu, et emportez des gages de chez lui pour ce qu'il vous doit; car il s'est obligé pour des étrangers, et il ne lui restera pas de quoi vous payer."

17. Un pain de mensonge, un pain injustement acquis, est doux à l'homme qui s'en saisit; mais ensuite sa bouche sera pleine de gravier, et il portera la peine de son péché.

18. Les pensées et les desseins que l'on forme, s'affermissent et s'exécutent par les bons conseils; et la guerre, pour avoir un heureux succès, doit être conduite par la prudence."

19. Ne vous familiarisez point avec un homme qui découvre les secrets qu'on lui confie, qui use de déguisemens, et dont la bouche est toujours ouverte.

20. Quiconque maudit son père et sa mère en portera la peine; sa lampe s'éteindra au milieu des ténèbres, et il mourra dans une extrême misère."

Infr. xxvii.
13.

Exod. xxi.
17.
Levit. xx. 9.
Matt. xv. 4.

¶ 16. Hébr. autr. Prenez-lui son vêtement, car il a répondu pour un étranger; et emportez des gages de chez lui, à cause des étrangers pour qui il s'est obligé. Cela n'est pas adressé aux créanciers de celui qui répond, mais aux créanciers de celui pour qui il a répondu. La même sentence reviendra au chap. xxvii. ¶ 13. et on y trouvera la même construction.

¶ 17. Ou plutôt le pain de mensonge est un faux pain, un pain qui a l'apparence d'un bon pain, et qui n'est en effet qu'un mauvais pain; ce qui est ici un symbole de tous les faux avantages de la vie, de tous les faux biens du monde.

¶ 18. Litt. doit être faite avec une conduite sage, prudente, éclairée. On lit dans l'hébreu תכון, firmabitur, pour תכוננה, firmabuntur; et פשו, fao, pour פשת, fiet, ou facienda est.

¶ 19. Hébr. autr. Celui qui se conduit en détracteur, comme un médisant, découvre les secrets; ne vous familiarisez point avec celui qui étend et ouvre facilement ses lèvres.

¶ 20. Hébr. autr. et la prunelle de ses yeux sera dans la noirceur des ténèbres. Les Septante paroissent avoir lu ainsi; il a été facile en hébreu de confondre אִישׁוֹן, pupilla, avec אִישׁוֹן, nigredo; c'est le même mot employé en deux sens différens.

21. L'héritage que l'on se hâte " d'acquérir d'abord, *par une multitude d'injustices*, ne sera point à la fin béni de Dieu.

Rom. xii. 17.

1. Thess. v.

15.

1. Pet. iii. 9.

22. Ne dites point : Je rendrai le mal qu'on m'a fait ; mais attendez le Seigneur ; et il vous délivrera, " et vous vengera lui-même.

Sup. ψ 10.

23. Avoir deux poids, *l'un fort pour acheter, l'autre foible pour vendre*, c'est une chose qui est en abomination devant le Seigneur ; car la balance trompeuse n'est pas bonne à ses yeux.

24. C'est le Seigneur qui dresse " les pas de l'homme, et qui rend ses démarches heureuses ; en effet, qui est l'homme qui puisse " comprendre la voie par laquelle il marche, *ni savoir où elle le conduit ?*

25. C'est une ruine et une folie à l'homme de dévorer les saints ou les choses consacrées à Dieu, " et de penser ensuite à faire des vœux qui lui soient agréables ; ce n'en est pas moins une dangereuse de vouloir rétracter ceux qu'on lui a faits. "

26. Le roi sage dissipe les méchants ; et après les avoir vaincus, il les fait passer sous l'arc de son triomphe. "

21. Hereditas ad quam festinatur in principio, in novissimo benedictione carebit.

22. Ne dicas : Reddam malum : expecta Dominum, et liberabit te.

23. Abominatio est apud Dominum pondus et pondus : statera dolosa non est bona.

24. A Domino diriguntur gressus viri : quis autem hominum intelligere potest viam suam ?

25. Ruina est homini devorare sanctos, et post vota retractare.

26. Dissipat impios rex sapiens : et incurvat super eos fornitem.

ψ 21. On lit dans l'hébreu par méprise de copiste, מְבַחֵלִת, pour מְבַחֵלֵת, festinans ; les rabbins en conviennent.

ψ 22. Hébr. litt. il vous sauvera.

ψ 24. Autr. qui conduit, qui dispose. Ce mot, diriguntur, n'est pas exprimé dans l'hébreu, mais seulement sous-entendu.

Ibid. Hébr. Comment l'homme pourroit-il, etc.

ψ 25. C'est le sens de l'hébreu : C'est un filet et une ruine à l'homme de dévorer, de ravir, de consumer, des choses saintes, et qu'il a consacrées à Dieu. On lit dans l'hébreu, אָלַץ, absorbebit, peut-être pour אָלַץ, absorbere, de même que dans le membre suivant, לְבַקֵּר, requirere.

Ibid. C'est un second sens de la dernière partie de ce verset, que quelques-uns traduisent selon la Vulgate : et de rétracter ses vœux ; ou selon l'hébreu : et de rechercher après ses vœux, de revenir sur ses vœux, de chercher à se dispenser de ses vœux.

ψ 26. Hébr. autr. et fait passer sur eux la roue, comme un héros qui poursuit ses ennemis, les met en fuite, et fait passer sur eux les roues de son chariot de guerre.

27. *Lucerna Domini spiraculum hominis, quæ investigat omnia secreta ventris.*

28. *Misericordia et veritas custodiunt regem, et roboratur clementia thronus ejus.*

29. *Exultatio juvenum, fortitudo eorum: et dignitas senum, canities.*

30. *Livor vulneris absterget mala: et plagæ in secretioribus ventris.*

27. *Le souffle du Seigneur est dans l'homme comme une lampe divine " qui découvre ce qu'il y a de plus secret dans ses entrailles.*

28. *La miséricorde et la vérité conservent le roi; et la clémence " affermit son trône.*

29. *La force des jeunes gens est leur joie; " et les cheveux blancs sont la gloire des vieillards; mais la sagesse doit être le principal ornement des uns et des autres.*

30. *Le mal qui est enraciné dans le cœur des méchants, ne se guérira que par les meurtrissures livides, et par les plaies qui pénétreront jusque dans le secret des entrailles. "*

† 27. Litt. Le souffle, *o'est-d-dire*, l'esprit, de l'homme, est comme une lampe du Seigneur, *o'est-d-dire*, comme une lampe allumée de Dieu même. Voyez, dans ce volume, la *Dissertation sur la nature de l'ame*.

† 28. Hébr. la miséricorde. C'est le même mot que dans le premier membre.

† 29. Hébr. leur beauté, leur état, leur gloire.

† 30. La préposition *in* n'est pas exprimée dans l'hébreu; mais on la trouve dans la version des Septante. On lit dans l'hébreu, *תמרוק*, *absterges*; les rabbins lisent *תמרוק*, *abstersio*.

CHAPITRE XXI.

Cœur du roi dans la main de Dieu. Paresse, source de misères. Malheur de ceux qui ont le cœur dur envers les pauvres. Avantages de la justice et de la sagesse. Le salut est un don du Seigneur.

1. *Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini: quocumque voluerit, inclinabit illud.*

2. *Omnis via viri recta sibi videtur: appendit autem corda Dominus.*

1. *Le cœur du roi est dans la main du Seigneur, comme une eau courante entre les mains d'un habile jardinier; il le conduit de même où il lui plait, et il le fait tourner de tel côté qu'il veut.*

2. *Toutes les voies de l'homme lui paroissent droites et justes; mais le Seigneur pèse les cœurs, et il juge du prix des actions par la pureté de l'intention.*

*Sup. xvi. 2.
et xx. 24.*

3. Faire miséricorde et justice, "est plus agréable au Seigneur, que de lui offrir des victimes."

4. L'orgueil du cœur rend les yeux altiers; "et la lampe ou la prospérité des méchants est pour eux une source de péché."

5. Les pensées ou les desseins d'un homme fort et laborieux "produisent toujours l'abondance; mais tout paresseux est toujours pauvre, et ses entreprises ne lui réussissent jamais."

6. Celui qui amasse des trésors avec une langue de mensonge, est un homme vain et sans jugement; "et il s'engagera par-là dans les filets de la mort."

7. Les rapines des impies seront leur ruine, "parce qu'ils n'ont pas voulu agir selon la justice."

8. La voie corrompue de l'homme est une voie étrangère "qui l'éloigne de Dieu; mais quand l'homme est pur, ses œuvres sont droites, et elles le conduisent à sa fin."

3. Facere misericordiam et iudicium, magis placet Domino, quam victimæ.

4. Exaltatio oculorum est dilatatio cordis: lucerna impiorum peccatum.

5. Cogitationes robusti semper in abundantia: omnis autem piger semper in egestate est.

6. Qui congregat thesauros lingua mendacii, vanus et excors est, et impingetur ad laqueos mortis.

7. Rapinæ impiorum detrahent eos, quia noluerunt facere iudicium.

8. Perversa via viri, aliena est: qui autem mundus est, rectum opus ejus.

ψ 3. Hébr. litt. Faire justice et jugement; c'est-à-dire, se conduire selon la justice et selon l'ordre, selon l'équité.

ψ 4. Hébr. autr. la fierté des yeux et l'enflure du cœur *marchent ensemble*. On lit dans l'hébreu, בָּהָרָה, *dilatatio*, peut-être pour בָּהָרָה, *elatio*, comme les Septante paroissent l'avoir lu.

Ibid. Quelques-uns traduisent l'hébreu ainsi: Le péché est le champ des impies, *des méchants*. C'est qu'en hébreu, נֵר, *lucerna*, peut aisément se confondre avec נֵר, *novale*.

ψ 5. C'est le sens de l'hébreu: d'un homme laborieux.

Ibid. On lit dans l'hébreu, אָרַח, par *aleph*, *festinus*, pour אָרַח, par *ain*, *piger*.

ψ 6. Hébr. autr. court après la vanité. C'est le sens des Septante qui semblent avoir lu ici le mot אָרַח, *persequitur*. Ce mot a pu se confondre avec אָרַח, *impellitur*, qui suit, et qui n'est point exprimé dans le grec de l'édition romaine.

Ibid. Hébr. autr. et il est poussé dans les filets de la mort. On lit dans l'hébreu, מִבְּקָשִׁי, *quærentes*, au lieu de מִבְּמוֹקְשִׁי, *in laqueos*.

ψ 7. Hébr. autr. La ruine des impies les renversera, ou, les saisira d'effroi.

ψ 8 Hébr. autr. La voie de l'homme pervers est corrompue; mais quand l'homme est pur, etc. On lit dans l'hébreu, אָרַח, *et aliena*, peut être pour אָרַח, *perversi*, dont il a été parlé au chap. xx. ψ 11.

9. Melius est sedere in angulo domatis, quam cum muliere litigiosa, et in domo communi.

10. Anima impii desiderat malum : non miserebitur proximo suo.

11. Mulctato pestilente, sapientior erit parvulus : et si sectetur sapientem, sumet scientiam.

12. Excogitat justus de domo impii, ut detrahat impios a malo.

13. Qui obturat aures suam ad clamorem pauperis, et ipse clamabit, et non exaudietur.

14. Munus absconditum extinguit iras, et donum in sinu indignationem maximam.

15. Gaudium justo est facere iudicium, et pavor operantibus iniquitatem.

16. Vir qui erraverit

9. Il vaudroit mieux demeurer en un coin, sur le haut de la maison, *exposé aux injures de l'air*, que d'habiter avec une femme querelleuse dans une maison commune.

10. L'âme du méchant désire le mal ; et il n'aura point compassion de son prochain, *lorsqu'il le verra souffrir.*

11. Quand un homme contagieux" *Sup. XIX. 25.* sera puni, le simple " *qu'il séduisoit* en deviendra plus sage ; et s'il s'attache à un homme sage, il acquerra la science, *et fera voir qu'il est également susceptible du bien et du mal.*

12. Le juste pense avec application à *sauver* la maison de l'impie *de la ruine qui la menace*, et à ce *qu'il pourra faire* pour retirer les méchants du mal *qu'ils commettent.*

13. Celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre, criera lui-même, et ne sera point écouté."

14. Un présent secret éteint la colère ; et un don qu'on met dans le sein, *apaise* l'indignation la plus grande.

15. Le juste trouve sa joie dans la pratique de la justice ; mais ceux qui commettent l'iniquité, sont *toujours* dans l'effroi.

16. L'homme qui s'égare de la voie

ψ 9. C'est-à-dire sur le toit. Dans la Palestine, les toits étoient en plate-forme.

ψ 10. Hébr. autr. son compagnon, *son ami, son prochain*, ne trouvera point grace auprès de lui.

ψ 11. Hébr. le moqueur.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : le simple *qui se laissoit séduire*, deviendra sage.

Ibid. Hébr. autr. et lorsque le sage aura d'heureux succès, *le simple* acquerra la science.

ψ 12. Hébr. autr. Le juste s'instruit en *considérant* la maison de l'impie, *en voyant* que les impies sont précipités dans le *dernier* malheur.

ψ 13. Litt. ne sera point exaucé ; ou selon l'hébreu, on ne lui répondra point.

Sup. X. 29.

de la doctrine, " demeurera dans l'assemblée des géans, qui gémissent dans les enfers. "

17. Celui qui aime les festins, les parfums et les délices, " sera dans l'indigence; celui qui aime le vin et la bonne chère, " ne s'enrichira point.

18. Le méchant sera livré pour le juste, et l'injuste " pour ceux qui ont le cœur droit, et qu'il vouloit faire périr.

19. Il vaut mieux habiter dans une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse et colère.

20. Il y a toujours un trésor précieux et de l'huile de parfums dans la maison du juste; " mais l'homme imprudent dissipera tout. "

21. Celui qui exerce la justice et la miséricorde, trouvera en même temps la vie, la justice et la gloire. "

22. Le sage s'est rendu maître de la ville des forts, et il a détruit par sa sagesse la force où elle mettoit sa confiance.

23. Celui qui garde sa bouche et sa langue des paroles indiscrettes, garde son ame des plus pressantes afflictions.

24. Le superbe et " le présomptueux passera pour ignorant et pour

a via doctrinæ, in cœtu gigantum commorabitur.

17. Qui diligit epulas, in egestate erit: qui amat vinum et pingua, non ditabitur.

18. Pro justo datur impius: et pro rectis iniquus.

19. Melius est habitare in terra deserta, quam cum muliere rixosa et iracunda.

20. Thesaurus desiderabilis, et oleum in habitaculo justi: et imprudens homo dissipabit illud.

21. Qui sequitur justitiam et misericordiam, inveniet vitam, justitiam, et gloriam.

22. Civitatem fortium ascendit sapiens, et destruxit robur fiduciae ejus.

23. Qui custodit os suum et linguam suam, custodit ab angustiis animam suam.

24. Superbus et arrogans vocatur indoc-

Sup. v. 9.
Ecol. xxv.
23.

ψ 16. Hébr. autr. de l'intelligence.

Ibid. Voyez au chap. 11. verset 18., et au chap. 11. verset 18.

ψ 17. C'est le sens de l'hébreu: celui qui aime la joie.

Ibid. Hébr. et l'huile, les parfums.

ψ 18. Hébr. autr. l'homme infidèle, le prévaricateur.

ψ 20. Hébr. du sage.

Ibid. Hébr. mais l'homme insensé absorbera tout.

ψ 21. Ou selon la version des Septante, trouvera la vie et la gloire. Le mot justice n'y est point répété dans le second membre, et paroît en effet n'appartenir qu'au premier.

ψ 24. Autr. et l'insolent. La conjonction et manque dans l'hébreu.

tus, qui in ira operatur superbiam.

25. Desideria occidunt pigrum : noluerunt enim quidquam manus ejus operari :

26. Tota die concupiscit et desiderat : qui autem justus est, tribuet, et non cessabit.

27. Hostiæ impiorum abominabiles, quia offeruntur ex scelere.

28. Testis mendax peribit : vir obediens loquetur victoriam.

29. Vir impius procaciter obfirmat vultum suum : qui autem rectus est, corrigit viam suam.

30. Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum.

31. Equus paratur ad diem belli : Domi-

insensé, " parce que, dans sa colère il s'emporte en des actions pleines de folie et d'orgueil.

25. Les désirs tuent le paresseux ; car, *comme ses mains ne veulent rien faire pour avoir de quoi vivre,*

26. Il passe toute la journée à désirer et à prendre le bien d'autrui ; mais *au contraire*, celui qui est juste, donne de ce qu'il gagne par son travail ; et *il ne cesse point de donner, parce qu'il ne cesse point de travailler.*

27. Les hosties des méchants sont abominables *au Seigneur*, parce qu'ils les offrent *du fruit* de leurs crimes et de leurs rapines. "

28. Le témoin menteur périra, *parce qu'on découvrira la fausseté de son témoignage ; mais* celui qui obéit à la loi de Dieu, *en ne disant que la vérité,* sera victorieux dans ses paroles.

29. Le méchant fait paroître sur son visage une assurance effrontée, *et il est insensible à toutes les remontrances qu'on lui fait ; mais* celui qui a le cœur droit, *et qui ne pèche que par foiblesse, corrige* sa voie.

30. Il n'y a point de sagesse, il n'y a point de prudence, il n'y a point de conseil contre le Seigneur.

31. On prépare un cheval pour le jour du combat ; mais c'est le Sei-

Supr. xv. 8.
Ecol. xxxiv.
21.

‡ 24. Litt. sera appelé ignorant ; ou selon l'hébreu, moqueur, *impie*.

‡ 25. Ou plutôt simplement : Les désirs tuent le paresseux, car ses mains ne veulent rien faire. Il passe tout le jour à désirer ; mais le juste, etc.

‡ 27. Hébr. autr. beaucoup plus s'ils les offrent avec des pensées, *des intentions criminelles*.

‡ 28. Hébr. autr. mais l'homme véridique. On lit dans l'hébreu, *YDWB*, *audiens*, peut-être pour *YDWN*, *verax*.

‡ 29. Hébr. autr. dispose sa voie, *selon les salutaires avis qu'on lui donne*.

gneur qui sauve; " *et c'est lui qu'il* nus autem salutem tri-
faudroit penser à se rendre favora- buit.
ble.

ψ 31. Hébr. litt. *mais c'est au Seigneur qu'appartient de donner le salut.*

CHAPITRE XXII.

Prix de la bonne réputation. Avantage de la pureté de cœur. Exhortation à la sagesse. Ne point opprimer le pauvre. Ne point toucher aux bornes anciennes.

Ecc. vii. 2.

1. LA bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses; et l'amitié des hommes, qu'on s'attire par la vertu, est plus estimable que l'or et l'argent.

2. Le riche et le pauvre se sont rencontrés dans le monde par la Providence. Le Seigneur qui est le créateur de l'un et de l'autre, les y a placés pour se secourir mutuellement. "

3. L'homme prudent et habile voit le mal, et se met à couvert; l'imprudent " passe outre, et il trouve sa perte.

4. Le fruit de la modestie est la crainte du Seigneur; elle produit aussi les richesses, la gloire et la vie. "

5. Les armes et les épées " sont dans la voie des méchants; celui qui garde son ame, et qui craint de périr, s'en retirera bien loin.

6. On dit d'ordinaire : Le jeune

1. MELIUS est nomen bonum, quam divitiæ multæ : super argentum et aurum gratia bona.

2. Dives et pauper obviaverunt sibi : utriusque operator est Dominus.

3. Callidus vidit malum, et abscondit se : innocens pertransiit, et afflictus est damno.

4. Finis modestiæ timor Domini, divitiæ, et gloria, et vita.

5. Arma et gladii in via perversi : custos autem animæ suæ longe recedit ab eis.

6. Proverbium est :

ψ 2. Autr. Le riche et le pauvre se rencontrent en ce point, que le Seigneur les a faits, les a créés, l'un et l'autre; selon l'hébreu, les a tous faits.

ψ 3. Hébr. le simple qui se laisse facilement tromper.

ψ 4. Hébr. autr. La récompense de l'humilité et de la crainte du Seigneur, ce sont les richesses, etc. La version des Septante exprime avant divitiæ la conjonction et qui paroît manquer avant timor, et qui le changeroit en génitif, et timoris Domini.

ψ 5. Hébr. Les épines et les pièges. La conjonction et y manque.

Adolescens juxta viam suam : etiam cum senuerit, non recedet ab ea.

7. Dives pauperibus imperat, et qui accipit mutuum, servus est fenerantis.

8. Qui seminat iniquitatem, metet mala, et virga iræ suæ consummabitur.

9. Qui pronus est ad misericordiam, benedicetur : de panibus enim suis dedit pauperi.

* Victoriam et honorem acquirit qui dat munera : animam autem aufert accipientium.

10. Ejice derisorem, et exhibit cum eo jurgium : cessabuntque causæ et contumeliæ.

11. Qui diligit cordis munditiam, propter gratiam labiorum suorum, habebit amicum regem.

‡ 6. Hébr. austr. Mettez d'abord le jeune homme dans la voie qu'il doit suivre ; et dans sa vieillesse même, etc. On lit dans l'hébreu, חֲנֹךְ, *Initia*, au lieu de quoi la Vulgate suppose חֵיד, *ænigma*, ou *proverbium*.

‡ 7. On lit dans l'hébreu, בְּרִשִׁים יִמְשֹׁל, *in pauperes dominabitur*, peut-être pour בְּרִשׁ יִמְשֹׁר, *in pauperem dominabitur*. Il a été facile de répéter deux fois de suite les deux lettres ים.

‡ 8. Hébr. austr. et la verge de la justice divine dissipera le fruit de son travail. On lit dans l'hébreu, עֲבֹדָתוֹ, *iræ ejus*, peut-être pour עֲבֹדָתוֹ, *opus ejus*.

‡ 9. Hébr. litt. Celui qui a l'œil bon, *tendre*, *compatissant*.

Ibid. Hébr. litt. de son pain.

* Ce verset n'est point dans l'hébreu, ni même dans quelques éditions latines.

‡ 10. Ou le moqueur.

Ibid. Hébr. les procès et l'ignominie.

‡ 11. La préposition ב, *propter*, manque dans l'hébreu où elle a pu se confondre avec la dernière lettre du mot précédent לב, *cordis*.

homme *suit* sa première voie ; *donnez-lui-en une bonne dès sa plus tendre jeunesse*, dans sa vieillesse même, il ne la quittera point. "

7. Le riche commande au pauvre ; " et celui qui emprunte, est assujetti à celui qui prête.

8. Celui qui sème l'injustice, moissonnera les maux ; et il sera brisé par la verge de sa *propre colère* " *qui attirera sur lui les maux qu'il a faits aux autres*.

9. Celui qui est porté à faire miséricorde, " sera béni, parce qu'il a donné de ses pains " aux pauvres.

Eccli. xxxi.
28.

* Celui qui fait des présents, rapportera la victoire et l'honneur ; mais il ravit *et il perd* les âmes de ceux qui les reçoivent.

10. Chassez le railleur, " et les disputes s'en iront avec lui ; alors les plaintes et les outrages " cesseront.

11. Celui qui aime la pureté du cœur, aura pour ami le roi *du ciel*, à cause de " la grace qui est répandue sur ses lèvres.

12. Les yeux du Seigneur gardent celui qui possède la science des saints et qui aime la justice; mais les paroles de l'injuste seront confondues, et il verra ses desseins renversés."

13. Le paresseux qui ne veut point sortir, dit, pour s'excuser: Le lion est là dehors; si je sors, je serai tué au milieu des chemins."

14. La bouche de la femme étrangère est une fosse profonde; celui contre qui le Seigneur est en colère, y tombera; il sera surpris par ses paroles pleines de flatteries.

15. La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera, et le rendra sage.

16. Celui qui opprime le pauvre, pour accroître ses richesses, donnera lui-même, par force, son bien à un homme plus riche que lui; et il deviendra pauvre, étant opprimé à son tour.

17. Prêtez l'oreille, écoutez les paroles des sages; et appliquez votre cœur à la doctrine que je vous enseigne.

18. Vous en reconnoîtrez la beauté, lorsque vous la garderez au fond de votre cœur; et elle se répandra sur vos lèvres, pour en instruire les autres, lorsque vous en serez vous-même bien instruit."

¶ 12. Hébr. autr. mais il renverse les paroles et les desseins de l'homme infidèle, prévaricateur.

¶ 13. On lit dans l'hébreu, אַרְזוֹת, *platearum*, peut-être pour אַרְזוֹת, *itinerum*, comme la Vulgate l'exprime au chap. xxvi. ¶ 13. où se trouve une sentence semblable.

¶ 15. Hébr. autr. du jeune homme.

¶ 16. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Le pronom *ipse* n'est pas exprimé dans l'hébreu; on y lit נתן, *dat*, peut-être pour נתן, *dabit*.

¶ 17. Ici commence un nouveau discours qui est comme la conclusion de ce livre. Voyez la préface.

¶ 18. Hébr. autr. Car il sera beau que vous les gardiez au fond de vos entrailles, au fond de votre cœur, et qu'elles soient en même temps placées sur vos lèvres.

12. Oculi Domini custodiunt scientiam: et supplantantur verba iniqui.

13. Dicit piger: Leo est foris, in medio platearum occidendus sum.

14. Fovea profunda os alienæ: cui iratus est Dominus, incidet in eam.

15. Stultitia colligata est in corde pueri: et virga disciplinæ fugabit eam.

16. Qui calumniatur pauperem, ut auget divitias suas, dabit ipse ditiori, et egebit.

17. Inclina aurem tuam, et audi verba sapientium: appone autem cor ad doctrinam meam.

18. Quæ pulchra erit tibi, cum servaveris eam in ventre tuo, et redundabit in labiis tuis:

19. Ut sît in Domino fiducia tua, unde et ostendi eam tibi hodie.

20. Ecce descripsi eam tibi tripliciter, in cogitationibus et scientia :

21. Ut ostenderem tibi firmitatem, et eloquia veritatis, respondere ex his illis qui miserunt te.

22. Non facias violentiam pauperi, quia pauper est : neque conteras egenum in porta :

23. Quia judicabit Dominus causam ejus, et configet eos qui confixerunt animam ejus.

24. Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso :

19. Elle vous servira à mettre votre confiance dans le Seigneur ; c'est pour cela que je vous l'ai représentée aujourd'hui. "

20. Je vous l'ai décrite triplement, avec prudence, avec méditation et avec science. "

21. J'en ai usé ainsi pour vous faire voir la certitude des paroles de la vérité, afin qu'elles vous servent à répondre à ceux qui vous ont envoyé pour l'apprendre de ma bouche. " Voici encore ce que j'y ajoute.

22. Ne faites point de violence au pauvre, " parce qu'il est pauvre, et hors d'état de vous résister ; n'opprimez point dans le jugement " celui qui n'a rien ;

23. Car le Seigneur se rendra lui-même le défenseur de sa cause, " et il percera ceux qui auront percé son ame. "

24. Ne soyez point ami d'un homme colère, et ne vivez point avec un homme furieux, "

† 19. Hébr. autr. Afin que votre confiance soit dans le Seigneur, je vous ai fait connoître aujourd'hui le chemin que vous devez suivre. On lit dans l'hébreu, *וְהָיָה אִתְּךָ*, *etiam tu*, au lieu de *וְהָיָה אִתְּךָ*, *semitam*, qu'expriment les Septante.

† 20. Hébr. autr. Ne vous ai-je pas écrit précédemment en conseils et science ? Ne vous ai-je pas donné dans ce livre une multitude de conseils qui doivent répandre la science dans votre ame ? Ou lit dans l'hébreu, *שְׁלֹשָׁה*, *antea*, ou à la lettre *nudius tertius* qui paroît être mis ici en parallèle avec *hodie* qui précède ; les rabbins veulent qu'on lise *שְׁלֹשִׁים*, *terna*, ou *triplioiter*. Dans l'Écriture ce nombre de trois se prend quelquefois indéfiniment.

† 21. Hébr. autr. Et je l'ai fait, pour vous faire connoître la certitude des paroles de la vérité, ou les paroles de la vérité pleines de certitude, afin que vous puissiez répondre des paroles de vérité à ceux qui vous ont envoyé pour prendre mes leçons.

† 22. Hébr. autr. N'exercez point de rapine sur le pauvre, parce qu'il est déjà pauvre, et ne brisez point dans le jugement qui se rend à la porte de la ville, celui qui est déjà dans l'humiliation et dans la misère.

Ibid. Litt. à la porte où se tenoit l'assemblée des juges.

† 23. Hébr. de leur cause.

Ibid. Hébr. leur ame.

† 24. On lit dans l'hébreu, *וְהָיָה אִתְּךָ*, *furorum*, peut-être pour *וְהָיָה אִתְּךָ*, *furoris*.

25. De peur qu'il ne vous apprenne "à vivre comme lui, et que vous ne donniez à votre ame un sujet de chute, et une occasion de se perdre."

26. Ne vous liez point avec ceux qui s'engagent pour les autres en touchant dans la main, et qui s'offrent à répondre pour ceux qui doivent;

27. Car si vous n'avez point de quoi restituer ce qu'ils ont emprunté, qui empêchera qu'on ne vous emporte la couverture de votre lit pour le payer?"

28. Ne passez point les anciennes bornes qui ont été posées par vos pères; ne les ôtez point de leur place, "pour agrandir votre héritage."

29. Avez-vous vu un homme prompt à faire son œuvre, et à exécuter ce qu'on lui commande? Il aura accès auprès des rois, et il ne demeurera point dans la foule du peuple."

25. Ne forte discas semitas ejus, et sumas scandalum animæ tuæ.

26. Noli esse cum his qui desigunt manus suas, et qui vades se offerunt pro debitis.

27. Si enim non habes unde restituas, quid causæ est ut tollat operimentum de cubili tuo?

28. Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui.

29. Vidisti virum velocem in opere suo? coram regibus stabit; nec erit ante ignobiles.

✧ 25. Litt. que vous n'appreniez.

Ibid. Hébr. autr. et que votre ame ne se trouve prise comme au filet.

✧ 26. et 27. Autrement et selon l'hébreu: Ne soyez point du nombre de ceux qui frappent volontiers dans la main pour se rendre caution, et qui répondent facilement pour les dettes d'un autre; car si vous n'avez pas de quoi rendre ce que doit celui pour qui vous vous engageriez, pourquoi vous exposeriez-vous à ce que l'on vous emporte votre lit même de dessous vous?

✧ 28. C'est le sens de l'hébreu: Ne déplacez point les anciennes bornes.

✧ 29. Autrement et selon l'hébreu: Il sera, non devant les hommes obscurs, mais devant les rois mêmes; il sera employé au service non de gens sans distinction, mais des rois mêmes.

CHAPITRE XXIII.

Sobriété à la table des grands. Ne point rechercher les richesses. Ne point opprimer les pupilles. Demeurer ferme dans la crainte du Seigneur. Fuir les femmes débauchées et l'ivrognerie.

1. LORSQUE vous serez assis pour manger avec le prince, considérez

1. QUANDO sederis ut comedas cum prin-

cipe, diligenter attende quæ apposita sunt ante faciem tuam :

2. Et statue cultrum in gutture tuo : si tamen habes in potestate animam tuam.

3. Ne desideres de cibis ejus in quo est panis mendacii.

4. Noli laborare ut diteris : sed prudentiæ tuæ pone modum.

5. Ne crigas oculos tuos ad opes quas non potes habere : quia facient sibi pennas quasi aquilæ, et volabunt in cælum.

6. Ne comedas cum homine invido, et ne desideres cibos ejus :

7. Quoniam in similitudinem arioli et conjectoris, æstimat quod ignorat. Comede

avec attention ce qui sera servi devant vous, et le mal que cette abondance de viande délicate peut vous causer.

2. Mettez un couteau à votre gorge; réprimez vos appétits déréglés; si néanmoins vous êtes maître de votre ame, et si vous pouvez la tenir dans les bornes d'une exacte sobriété.

3. Ne désirez point les viandes de celui où se trouve le pain de mensonge, " et où les mets déguisés sont moins propres à conserver la vie qu'à altérer la santé.

4. Ne vous fatiguez point à vous enrichir; " mais mettez des bornes à votre prudence, et au soin qu'elle vous oblige de prendre pour avoir de quoi vous nourrir.

5. Ne levez point les yeux vers les richesses que vous ne pouvez avoir, ni conserver long-temps; " parce qu'elles prendront des ailes comme l'aigle, et s'envoleront au ciel comme un oiseau qui échappe des mains.

6. Ne mangez point avec un homme envieux et avare, " et ne désirez point de ses viandes;

7. Parce qu'il juge de ce qu'il ignore; il prévoit des famines dont il n'a nulle connoissance; et sur ce principe il se refuse tout, de

‡ 3. Hébr. autr. Ne désirez point de ses mets; car c'est un pain de mensonge, moins propre, etc.

‡ 4. Hébr. autr. Ne vous attachez point au riche, tandis que vous êtes pauvre. On lit dans l'hébreu, תיגע, fatigaris, peut-être pour תגיא, appropies, selon l'interprète syrien. On y lit מבינתך חדל, a prudentia tua abstine, peut-être pour בהיותך חדל, cum sis pauper, selon la version grecque des Septante où se trouvent réunis les deux sens.

‡ 5. Hébr. autr. Avez-vous appliqué vos yeux sur lui; il n'y est déjà plus; car il se fera des ailes comme celles de l'aigle qui s'envole vers les cieus; il fuira ceux qui réclameraient son secours. On lit dans l'hébreu, הוּתעוּךָ, An volabis, peut-être pour הוּתשוּךָ, An pones, selon la version des Septante. On y lit irrégulièrement, הוּתעוּךָ pour הוּתעוּךָ, volabit, en sous-entendant quæ.

‡ 6. Hébr. litt. avec un homme qui ait l'œil mauvais et avare.

sorte qu'il est comme un homme qui devine, et qui suit ses conjectures. Buvez et mangez, vous dira-t-il; " mais son cœur n'est point avec vous, et il souhaite tout le contraire.

8. Ainsi vous apercevant sur son visage de cette mauvaise disposition de son cœur, vous rejetterez par dépit les viandes de cet avare que vous aviez mangées; et vous réduisant à un triste et morne silence, vous perdrez vos sages discours;

9. Ne parlez point avec les insensés, parce qu'ils mépriseront la doctrine que vous leur aurez enseignée par vos paroles.

10. Ne touchez point aux bornes des petits et des foibles, " pour usurper leur bien, et n'entrez point dans le champ des orphelins, pour vous en emparer;

11. Car celui qui est à leur égard commè un proche parent, et qui veille à la conservation de leur bien, est le Tout-Puissant; " et il se rendra lui-même contre vous le défenseur de leur cause.

12. Que votre cœur entre " dans la doctrine que je vous enseigne; qu'il en soit bien pénétré; et que vos oreilles reçoivent la parole de science que je vous annonce.

13. N'épargnez point la correction à l'enfant; car si vous le frappez avec la verge, il ne mourra point.

et bibe, dicet tibi : et mens ejus non est tecum.

8. Cibos quos comederas, evomes, et perdes pulchros sermones tuos.

9. In auribus insipientium ne loquaris : quia despicient doctrinam eloquii tui.

10. Ne attingas parvulorum terminos, et agrum pupillorum ne introeas.

11. Propinquus enim illorum fortis est : et ipse judicabit contra te causam illorum.

12. Ingrediatur ad doctrinam cor tuum, et aures tuæ ad verba scientiæ.

13. Noli subtrahere a puero disciplinam : si enim percusseris eum virga, non morietur.

ψ 7. Hébr. autr. Car quand il le jugera convenable dans son ame, il vous dira, Mangez et buvez; mais, etc.

ψ 8. Autr. et vous reconnoîtrez que vous y avez perdu vos beaux discours; vous regretterez la perte des discours sages et gracieux que vous aurez dits à sa table.

ψ 10. Selon l'hébreu : des jeunes gens, des pupilles.

ψ 11. Hébr. Car leur défenseur est puissant; Dieu même est leur tuteur.

ψ 12. Hébr. autr. vienne recevoir la doctrine, etc.

14. Tu virga percussies eum, et animam ejus de inferno liberabis.

15. Fili mi, si sapiens fuerit animus tuus, gaudebit tecum cor meum :

16. Et exultabunt renes mei, cum locuta fuerint rectum labia tua.

17. Non æmuletur cor tuum peccatores : sed in timore Domini esto tota die :

18. Quia habebis spem in novissimo, et præstolatio tua non auferetur.

19. Audi, fili mi, et esto sapiens : et dirige in via animum tuum.

20. Noli esse in conviviis potatorum, nec in comessionibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt :

21. Quia vacantes

14. *Oui, vous le frapperez avec la verge, et vous délivrerez son ame de la mort et de l'enfer.*

15. *Mon fils, si votre cœur est sage, mon cœur se réjouira avec vous ;*

16. *Et mes entrailles tressailleront de joie, lorsque vos lèvres auront prononcé des paroles de vérité.*

17. *Que votre cœur ne porte point d'envie aux pécheurs, et que leur fortune présente ne vous inspire point le désir de les imiter ; mais demeurez ferme* " dans la crainte du Seigneur pendant tout le temps de votre vie qui n'est que comme un jour ;

18. *Car, en usant ainsi, vous aurez de la confiance en votre dernière heure ; et ce que vous attendez, ne vous sera point ravi.* "

19. *Écoutez-moi, mon fils, et soyez sage ; et faites que votre ame marche droit* " dans la voie du Seigneur.

20. *Ne vous trouvez point dans les festins de ceux qui aiment à boire, ni dans les débauches de ceux qui apportent des viandes pour manger ensemble ;* "

21. *Car, passant le temps à boire*

ψ 15. Hébr. autr. je me réjouirai aussi moi-même dans mon cœur. On lit dans l'hébreu, *ישמח לבי*, *letabitur cor meum*, peut-être pour *אשמח בלבי*, *letabor in corde meo*, comme le supposent ces deux mots, *etiam ego*, qui terminent la phrase dans l'hébreu.

ψ 16. Litt. des paroles justes.

ψ 17. Le mot *esto*, *אוי*, manque dans l'hébreu ; il a pu aisément se confondre avec *יהוה*, *Jehova*, qui précède.

ψ 18. Hébr. autr. Car il y aura pour vous des biens à recueillir à la fin, et votre attente ne sera point retranchée, *ne périra point*. *Infr. xxiv. 14.* L'hébreu répète du verset précédent *כי אמר*, *sed*, pour le simple *כי*, *quia*.

ψ 19. Hébr. litt. faites marcher votre cœur dans la voie.

ψ 20. Hébr. litt. Ne soyez pas au nombre de ceux qui s'enivrent de vin, *qui aiment à boire* ; ni de ceux qui mangent de la chair entre eux *qui aiment à faire des festins*.

Sup. xlii. 24.
Infr. xxix. 15.

Infr. xxiv. 1.

et à se traiter ainsi, ils se ruineront;'' et la paresse toujours endormie, dans laquelle ils vivent, sera vêtue de haillons, ou plutôt elle les réduira eux-mêmes à en être revêtus.

22. *Mon fils*, écoutez votre père qui vous a donné la vie; et ne méprisez pas votre mère lorsqu'elle sera dans la vieillesse.

23. Achetez la vérité, et ne la vendez pour quoi que ce soit; faites de même à l'égard de la sagesse, de la doctrine et de l'intelligence. "

24. Le père du juste tressaille d'allégresse; et " celui qui a donné la vie au sage, trouvera sa joie en lui.

25. *Faites, mon fils*, que votre père et votre mère soient dans cette allégresse; et que celle qui vous a mis au monde, tressaille de joie en voyant votre bonne conduite.

26. Mon fils, donnez-moi votre cœur, et que vos yeux s'attachent " à mes voies; détournes-les de la femme étrangère;

27. Car la femme prostituée est une fosse profonde; et l'étrangère est un puits étroit d'où l'on ne se retire qu'avec beaucoup de peine.

28. Elle dresse des embûches sur le chemin comme un voleur; et elle tue ceux qu'elle voit n'être pas bien sur leurs gardes. "

29. A qui dira-t-on : Malheur ?

potibus, et dantes symbola consumentur, et vestiatur pannis dormitatio.

22. Audi patrem tuum, qui genuit te, et ne contempnas cum senuerit mater tua.

23. Veritatem eme, et noli vendere : sapientiam, et doctrinam, et intelligentiam.

24. Exultat gaudio pater justi : qui sapientem genuit, lætabitur in eo.

25. Gaudeat pater tuus, et mater tua, et exultet quæ genuit te.

26. Præbe, fili mi, cor tuum mihi : et oculi tui vias meas custodiant.

27. Fovea enim profunda est meretrix : et puteus angustus, aliena.

28. Insidiatur in via quasi latro : et quos incautos viderit, interficiet.

29. Cui vae ? cujus

† 21. Hébr. ils appauvriront.

† 23. Hébr. autr. Achetez la vérité et l'instruction; et ne vendez point la sagesse ni l'intelligence. Les copistes peuvent avoir transposé le mot ומוסר, et doctrinam ou disciplinam, qui joint au mot Veritatem, paroît soutenir mieux le parallèle des deux membres.

† 24. On lit dans l'hébreu, גיל יגיל, pour גיל יגיל, Exultando exultabit : et la conjonction qui paroît manquer au milieu du verset, s'y trouve transposée avant lætabitur.

† 26. On lit dans l'hébreu, תרצנה, complacent, pour תצרנה, custodiant; les rabbins en conviennent.

† 28. Hébr. autr. Elle dresse des embûches comme un voleur; et elle augmentera parmi les hommes le nombre des prévaricateurs.

patri vœ? cui rixæ?
cui foveæ? cui sine
causa vulnera? cui
suffusio oculorum?

30. Nonne his qui
commorantur in vino,
et student calicibus
epotandis?

31. Ne intuearis vi-
num quando flavescit,
cum splenduerit in vi-
tro color ejus : ingre-
ditur blande,

32. Sed in novissi-
mū mordebit ut colu-
ber, et sicut regulus
venena diffundet.

33. Oculi tui vide-
bunt extraneas, et cor-
tuum loquetur perversa.

34. Et eris sicut
dormiens in medio
mari, et quasi sopitus
gubernator, amisso
clavo :

35. Et dices : Verbe-
raverunt me, sed non
dolui : traxerunt me,
et ego non sensi :
quando evigilabo, et
rursus vina reperiam?

Aupère de qui *dira-t-on* : Malheur?
Pour qui seront les querelles? Pour
qui les précipices? Pour qui les bles-
sures sans sujet? Pour qui la rou-
geur *et* l'obscurcissement des yeux,

30. Sinon pour ceux qui passent le
temps à boire du vin, et qui mettent
leur plaisir à vider les coupes?

31. Ne regardez point le vin, lors-
qu'il paroît clair, " lorsque sa cou-
leur brille dans le verre : " il entre
agréablement,

32. Mais il mord à la fin comme
un serpent, et il répand son venin
comme un basilic.

33. Si vous vous laissez aller à
en boire avec excès, vos yeux re-
garderont les femmes étrangères, et
votre cœur dira des paroles dérè-
glées;

34. Et vous serez comme un homme
endormi au milieu de la mer, comme
un pilote assoupi qui a perdu le gou-
vernail; "

35. Et vous direz : " Ils m'ont bat-
tu, mais je ne l'ai point senti; ils
m'ont entraîné, " mais je ne m'en
suis point aperçu; quand me réveil-
lerai-je, et quand trouverai-je en-
core du vin pour boire? " Ainsi vous
serez d'autant plus misérable, que

‡ 29. A qui *dira-t-on* : Malheur? A qui sera le chagrin? On lit dans l'hébreu, מַרְרָה, que l'on suppose signifier, *egestas*; peut-être pour מַרְרָה, *maror*, selon la paraphrase chaldaïque.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : la rougeur des yeux.

‡ 31. Hébr. autr. Ne regardez point le vin, lorsqu'il paroît rouge; ne regardez point la rougeur, l'éclat du vin.

Ibid. Hébr. autr. dans la coupe. On lit dans l'hébreu, מַרְרָה, *in marnupio*, pour מַרְרָה, *in calice*; les rabbins en conviennent.

‡ 34. Hébr. autr. comme un homme endormi au haut du mât.

‡ 35. Ce mot, *et dices*, n'est pas exprimé dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. ils m'ont porté de rudes coups.

Ibid. Hébr. autr. quand me réveillerai-je pour aller chercher encore du vin?

vous ne sentirez point votre misère, que vous l'aimerez même, et que vous chercherez à l'augmenter.

CHAPITRE XXIV.

Ne point envier la prospérité des méchants. N'estimer que la sagesse. Se soutenir dans l'affliction. Ne point se réjouir de la ruine de ses ennemis. Craindre Dieu et le roi. Eviter la paresse.

Sup. XIII.
17.

1. Ne portez point envie aux méchants, ne désirez point d'être avec eux, et d'avoir part à leur fortune;

2. Parce que leur esprit médite les rapines, et que les paroles de leurs lèvres ne sont que tromperie."

3. La maison se bâtera, non par les violences, ni par les tromperies, mais par la sagesse; et elle s'affermira par la prudence.

4. L'habileté sainte, qu'inspire la piété, fera remplir les maisons des justes de meubles très-beaux et très-précieux."

5. L'homme sage est vaillant; l'homme habile est fort résolu; "ils réussiront l'un et l'autre dans la guerre;

6. Parce que la guerre se conduit par la prudence; et que le salut se trouvera où il y aura beaucoup de conseils.

7. La sagesse, qui donne ces

1. Ne æmuleris viros malos, nec desideres esse cum eis:

2. Quia rapinas ineditatur mens eorum, et fraudes labia eorum loquuntur.

3. Sapientia ædificabitur domus, et prudentia roborabitur.

4. In doctrina replebuntur cellaria, universa substantia pretiosa et pulcherrima.

5. Vir sapiens, fortis est: et vir doctus, robustus et validus.

6. Quia cum dispositione inicitur bellum: et erit salus ubi multa consilia sunt.

7. Excelsa stulto sa-

‡ 1. Hébr. litt. leur cœur.

Ibid. Hébr. litt. peine, violence.

‡ 4. Autrement et selon l'hébreu: La science remplira les maisons de toutes sortes de biens précieux et agréables.

‡ 5. Hébr. autr. Un homme sage vaut plus qu'un homme vaillant; et l'homme qui a la science, vaut plus que celui qui est rempli de force; car c'est avec une conduite sage et éclairée, que vous ferez la guerre, et le salut, etc. On lit dans l'hébreu, כַּעֲזָרָה, in fortitudine, peut-être pour כַּעֲזָרָה, plus quam fortis, de même qu'ensuite כַּחֲזָקָה, plus quam potens viribus.

pietia : in porta non aperiet os suum.

8. Qui cogitat mala facere, stultus vocabitur.

9. Cogitatio stulti peccatum est : et abominatio hominum destructor.

10. Si desperaveris lassus in die angustiae, imminuetur fortitudo tua.

11. Erue eos qui ducuntur ad mortem : et qui trahuntur ad interitum, liberare ne cesses.

12. Si dixeris : Vires non suppetunt : qui inspector est cordis, ipse intelligit, et servatorem animæ tuæ nihil fallit, reddetque homini juxta opera sua.

grands avantages, est trop relevée pour l'insensé ; *il ne pourra y atteindre ; aussi* il n'ouvrira point la bouche dans l'assemblée des juges, " *et il ne sera point assis avec eux.*"

8. Or celui qui applique son esprit à faire le mal, passera pour insensé ; "

9. Car la pensée de l'insensé est le péché même ; et le médisant " est l'abomination des hommes.

10. Si vous vous abattez au jour de l'affliction, en perdant la confiance, votre force en sera affoiblie ; *soutenez-vous donc en tout temps.* "

11. Tirez du péril ceux que l'on mène à la mort *sans qu'ils l'aient mérité* ; et ne cessez point de délivrer ceux qu'on entraîne *injustement* pour les faire mourir. "

12. Si vous dites : Les forces me manquent, *et je n'ai pas l'autorité nécessaire pour délivrer les innocens* ; celui qui voit le fond du cœur, saura bien le discerner ; rien n'échappe au Sauveur de votre ame ; et il rendra à l'homme, *non-seulement* selon ses œuvres, *mais* selon ses désirs. "

Ps. LXXXI. 4.

‡ 7. Litt. à la porte où se tenoit l'assemblée des juges.

‡ 8. Hébr. pour un homme de pensées criminelles, pour un scélérat.

‡ 9. Hébr. le moqueur.

‡ 10. Hébr. autr. Si vous vous relâchez, si vous vous abattez, au jour de l'affliction, votre force est étroite, vous avez peu de force.

‡ 11. Hébr. autr. Ne vous abstenes point de délivrer du péril ceux que l'on mène à la mort, ni ceux qui vont tomber sous l'épée. L'hébreu ne met point dans le second membre *liberare* ; mais le mot לְצַדִּיק, que l'on prend pour *Erue*, peut également signifier *Erue*, et embrasser les deux membres. On lit dans l'hébreu, וְאִם, si, pour וְאִם, no, avant le mot וְאִם, parce, qui, en terminant la phrase, se réfléchit sur *erue*.

‡ 12. Hébr. autr. Si vous dites : Je ne le connois point ; si vous méconnoissez votre frère, votre ami, votre prochain, celui qui pèse les cœurs, ne discernera-t-il pas vos pensées ? Celui qui garde votre ame, ne les connoitra-t-il pas, et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres ? L'hébreu met à la tête de ces trois derniers membres l'expression וְאִם, nonne, qui domine sur les trois.

Infr. xxv.
16.

13. Mon fils, *vous* mangez le miel avec plaisir, parce qu'il est bon; et le rayon de miel, parce qu'il est doux à votre bouche.

14. Telle sera à votre ame la doctrine de la sagesse; *vous en sentirez la douceur, lorsque vous l'aurez reçue; et* quand vous l'aurez trouvée, vous espérerez à votre dernière heure, et votre espérance ne périra point; *elle ne sera point trompée; mais vous jouirez du bonheur que vous aurez espéré.*

15. Ne dressez point d'embûches au juste; ne cherchez point à trouver de l'impiété dans sa maison; et ne troublez point son repos, en lui imputant de faux crimes, ou en relevant malicieusement les fautes qu'il ne manquera pas de commettre;

16. Car le juste tombera sept fois, et se relèvera; mais les méchans seront précipités dans le mal, et ne se relèveront jamais."

17. Ne vous réjouissez point quand votre ennemi " sera tombé; et que votre cœur ne tressaille point de joie dans sa ruine,

18. De peur que le Seigneur ne le voie, que cela ne lui déplaise, et qu'il ne retire sa colère de dessus lui, pour la tourner contre vous.

19. N'ayez point d'émulation pour

13. Comede, fili mi, mel, quia bonum est, et favum dulcissimum gutturi tuo.

14. Sic et doctrina sapientiæ animæ tuæ: quam cum inveneris, habebis in novissimis spem, et spes tua non peribit.

15. Ne insidieris, et quæras impietatem in domo justî, neque vastes requiem ejus.

16. Septies enim cadet justus, et resurget: impii autem corruent in malum.

17. Cum ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas: et in ruina ejus ne exultet cor tuum:

18. Ne forte videat Dominus, et displiceat ei, et auferat ab eo iram suam.

19. Ne contendas

‡ 14. Hébr. autr. Telle sera à votre ame la connoissance de la sagesse; si vous l'avez trouvée, si vous l'avez acquise, il y aura pour vous des biens à recueillir à la fin, et votre attente ne sera point retranchée, ne périra point. C'est la même expression qu'au chap. précédent, verset 18. Infr. ‡ 20. On lit dans l'hébreu, כַּעֲדָה, cognosce, pour דַּעֲתָה, scientia. On y lit וַיִּנְוֶנְרִי, inveneris, et erit, pour וַיִּנְוֶנְרִי, inveneris eam, erit.

‡ 15. et 16. Plusieurs traduisent l'hébreu: O impie, ne dressés point d'embûches contre la demeure du juste, et ne ravagez point le lieu de son repos; car quand le juste tomberoit sept fois dans l'adversité, il se relèvera toujours en gloire; mais les méchans seront précipités dans le dernier malheur, et ne s'en relèveront jamais.

‡ 17. On lit dans l'hébreu, אִיבִיךָ, inimici tui, pour אִיבֵיךָ, inimicus tuus.

cum pessimis ; nec æmuleris impios :

20. Quoniam non habent futurorum spem mali, et lucerna impiorum extinguetur.

21. Time Dominum, fili mi, et regem : et cum detractoribus non commiscearis :

22. Quoniam repente consurget perditio eorum : et ruinam utriusque quis novit ?

23. Hæc quoque sapientibus : Cognoscere personam in iudicio, non est bonum.

24. Qui dicunt impio, Justus es : male-

les hommes corrompus, " et ne portez point envie aux méchants ;

20. Car les méchants n'ont point d'espérance pour l'avenir ;" et la lampe des impies s'éteindra avec leur vie ; leur gloire et leurs richesses disparaîtront alors.

21. Mon fils, craignez le Seigneur, et le roi qui est revêtu de son autorité et de sa puissance ; et n'ayez point de commerce avec les médians, ni avec ces esprits remuans qui troublent l'état ;

22. Car leur ruine viendra tout d'un coup ; et qui pourra comprendre la punition que l'un et l'autre en feront, et les peines que Dieu et le roi leur feront souffrir ? "

23. Ce que je vais dire, est aussi pour les sages : " Il n'est pas bon de faire acception de personnes dans le jugement qu'on doit prononcer.

24. En effet, ceux qui disent au méchant, Vous êtes juste, seront

Lev. xix. 15.

Deut. i. 17.

et xvi. 19.

Eccli. xlii. 1.

ψ 19. Hébr. autr. Ne vous fâchez point à la vue de la prospérité de ceux qui font le mal.

ψ 20. Hébr. autr. n'ont point de biens à recueillir à la fin. C'est encore la même expression qu'au ψ 14.

ψ 21. et 22. Hébr. autr. Mon fils ; craignez le Seigneur et le roi ; et ne vous mêlez, ne vous brouillez, ni avec l'un, ni avec l'autre ; n'offensez ni l'un ni l'autre ; car la vengeance qu'ils exerceront, s'élèvera tout d'un coup ; et qui pourra connoître, qui pourra comprendre, la punition que l'un et l'autre feront subir à ceux qui les auront offensés ? On lit dans l'hébreu au ψ 21. שׁוֹנִים, *iterantibus*, pour שְׁנֵיהֶם, *ambobus lui*, selon la version des Septante, et comme on le lit au ψ suiv. Le P. Houbigant propose ici une autre leçon qui forme un sens fort différent : Craignez le Seigneur, mon fils ; et dans vos démarches ne vous engagez point avec ceux qui s'égareront ; car leur ruine s'élèvera tout d'un coup ; et qui pourra prévoir le malheur qui changera leur sort. Cet interprète pense que si ce mot וְמֶלֶךְ, pris pour *et regem*, devoit se prendre en ce sens, il faudroit que la particule de l'accusatif y fût répétée, וְאֵת מֶלֶךְ. Il soupçonne donc que la leçon primitive étoit וְהוֹלֵךְ, *et eundo* ; qu'alors au lieu de שׁוֹנִים, *iterantibus*, on auroit lu שׁוֹטְטִים, *errantibus*, comme le supposent l'interprète syrien et la paraphrase chaldaïque ; et que le mot שְׁנֵיהֶם ne signifie pas *amborum eorum*, ou *utriusque*, mais *immutantem eos*.

ψ 23. Hébr. autr. Je dis encore ceci aux sages. Les anciens interprètes lisoient ici le mot אָמַר, *dicam*, qui ne s'y trouve plus.

maudits des peuples, et détestés des nations.

25. *Au contraire, ceux qui le reprennent, en seront loués, et la bénédiction descendra sur eux.*

26. *Celui qui répond à un homme avec droiture et avec douceur, lui donnera un baiser à la bouche, et un témoignage très-sensible de son amitié.*

27. *Préparez votre ouvrage au dehors, et remuez votre champ avec grand soin, afin d'en tirer ce qui vous est nécessaire pour bâtir ensuite votre maison, et pour établir votre famille.*

28. *Ne soyez point un faux témoin contre votre prochain; et que vos lèvres ne séduisent personne, en le caressant.*

29. *Ne dites point : Je traiterai cet homme-là comme il m'a traité; je rendrai à chacun selon ses œuvres; car la vengeance est réservée au Seigneur, et il punira sévèrement ceux qui oseront se venger eux-mêmes.*

Sup. xx. 22.

30. *J'ai passé par le champ du paresseux et par la vigne de l'homme insensé.*

31. *Et j'ai trouvé que tout y étoit plein d'orties, que les épines en couvroient toute la surface, et que la muraille de pierre qui l'entournoit, étoit abattue.*

dicent eis populi, et detestabuntur eos tribus.

25. Qui arguunt eum, laudabuntur: et super ipsos ventiet benedictio.

26. Labia deosculabitur, qui recta verba respondet.

27. Præpara foris opus tuum, et diligenter exerce agrum tuum, ut postea ædifices domum tuam.

28. Ne sis testis frustra contra proximum tuum: nec lactes quemquam labiis tuis.

29. Ne dicas: Quomodo fecit mihi, sic faciam ei: reddam unicuique secundum opus suum.

30. Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti:

31. Et ecce totum repleverant urticæ, et operuerant superficiem ejus spinæ, et maceria lapidum destructa erat.

‡ 25. Hébr. litt. cela est beau à eux.

‡ 26. Autr. c'est comme s'il lui donnoit un baiser à la bouche; c'est le témoignage le plus sensible qu'il puisse lui donner de son amitié.

‡ 27. Hébr. autr. Disposez au dehors vos affaires, et préparez votre champ, mettez votre champ en bon état; et après cela vous bâtirez votre maison, vous vous formerez un établissement. On lit dans l'hébreu *postea et*, pour *et postea*.

‡ 28. Autr. Ne soyez point témoin sans sujet contre votre prochain.

‡ 31. On lit dans l'hébreu, עלה כלו, *ascendit totalitatem ejus*, pour עלו על כלה, *ascendorunt super totalitatem ejus*.

32. Quod cum vidissem, posui in corde meo, et exemplo didici disciplinam.

33. Parum, inquam, dormies, modicum dormitabis, pauxillum manus conseres, ut quiescas :

34. Et veniet tibi quasi cursor egestas, et mendicitas quasi vir armatus.

32. Ce qu'ayant vu, je l'ai mis dans mon cœur, *pour en conserver la mémoire*; et j'ai appris par cet exemple la conduite *que je dois tenir, et le soin que je dois avoir de fuir l'oisiveté.*

33. Vous dormirez un peu, me suis-je dit *"alors à moi-même*; vous sommeillerez un peu, vous mettez un peu vos mains l'une dans l'autre pour vous reposer;

34. Et l'indigence viendra *tout d'un coup* se saisir de vous, *lorsque vous y penserez le moins*, comme un homme qui marche à grands pas *pour surprendre son ennemi*; et la pauvreté s'emparera de vous, comme *feroit un homme armé auquel vous ne pourriez résister.*

† 33. Hébr. litt. Un peu dormir, *ai-je dit*, un peu sommeiller, etc. Le mot *inquam* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

† 34. Hébr. litt. comme un marcheur, *comme un coureur*. Supr. VI. 11.

CHAPITRE XXV.

Cœur des rois impénétrable. Ne point s'élever soi-même. Parole dite à propos. Promesse sans effet. Tristesse du cœur. Faire du bien à ses ennemis. Mettre des bornes à sa curiosité.

1. Hæ quoque parabolæ Salomonis, quas transtulerunt viri Ezechias regis Juda.

2. Gloria Dei est celare verbum, et gloria regum investigare sermonem.

1. Les paraboles suivantes *sont* aussi de Salomon; *mais n'ayant pas été mises d'abord avec les autres*, elles ont été *ensuite* recueillies " par les serviteurs d'Ezéchias, roi de Juda, *qui les y ont ajoutées dans l'ordre qui suit.*

2. La gloire de Dieu est de cacher sa parole *sous des voiles mystérieux*, afin qu'on en adore la *profondeur*; et la gloire des rois est

† 1. Litt. transportées ou transcrites et réunies à ce livre par les hommes d'Ezéchias, roi de Juda. Ces hommes d'Ezéchias peuvent être Isafe, Eliacim ou autres, célèbres sous le règne de ce prince.

d'étudier *et de faire connoître les raisons de leur conduite, afin qu'on en sente la justice.* "

3. Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, *sont incompréhensibles; et le cœur des rois est impénétrable.* "

4. Otez la rouille de l'argent, et il s'en formera un vase très-pur.

5. Otez *de même* l'impiété " de devant le roi, et son trône s'affermira par la justice.

6. Ne vous élevez point en honneur devant le roi, et ne vous tenez point parmi les grands, " *en vous égalant à eux;*

7. Car il vaut mieux qu'on vous dise, *Montez ici, que d'être humilié devant le prince.*

8. Ne découvrez pas sitôt, dans *la chaleur d'une querelle, ce que vous avez vu de vos propres yeux,* " de peur qu'après avoir ôté l'hon-

3. Cœlum sursum, et terra deorsum, et cor regum inscrutabile.

4. Aufer rubiginem de argento, et egredietur vas purissimum.

5. Aufer impietatem de vultu regis, et firmabitur justitia thronus ejus.

6. Ne gloriosus appareas coram rege, et in loco magnorum ne steteris.

7. Melius est enim ut dicatur tibi, Ascende huc, quam ut humiliaris coram principe.

8. Quæ viderunt oculi tui, ne proferas in jurgio cito, ne postea emendare non pos-

‡ 2. Autr. La gloire de Dieu est de cacher sa parole *sous des voiles*, et la gloire des rois, de l'étudier. Autr. La gloire de Dieu est de cacher la parole, *de cacher ses desseins*; et la gloire des rois est de pénétrer la parole, *de pénétrer les desseins des hommes*. Hébr. autr. La gloire des dieux, *des puissans de la terre*, est de cacher la parole, *de cacher leurs desseins*; et la gloire des rois est de pénétrer la parole, *de pénétrer les desseins des autres rois*; autant un prince doit être impénétrable, autant doit-il être pénétrant. Voyez le verset suivant. Dans la langue sainte le mot *parole* est un mot générique comme dans notre langue le mot *chose*. Sous le nom de *dieux* sont quelquefois désignées les puissances de la terre. Ps. LXXXI. 6.

‡ 3. Hébr. autr. Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, et le cœur des rois; ce sont *trois choses* impénétrables.

‡ 5. Hébr. autr. l'impie. On y lit ensuite לִפְנֵי, *ante conspectum*, pour לִפְנֵי, *a conspectu*.

‡ 6. Autr. au rang des grands.

‡ 8. L'hébreu joint au ‡ précéd. ces mots : *Quæ viderunt oculi tui*; mais ils paroissent convenir encore mieux à la tête de celui-ci; il faut seulement observer qu'on lit dans l'hébreu יצא, *egrediaris*, pour יצא, *proferas*; et vraisemblablement c'est cela même qui, changeant le sens de la phrase, a donné lieu de la couper autrement.

sis, cum dehonestaveris amicum tuum.

9. Causam tuam tracta cum amico tuo, et secretum extraneo ne reveles,

10. Ne forte insultet tibi, cum audierit, et exprobrare non cesset.

* Gratia et amicitia liberant : quas tibi serva, ne exprobrabilis fias.

11. Mala aurea in lectis argenteis, qui loquitur verbum in tempore suo.

12. Inauris aurea, et margaritum fulgens, qui arguit sapientem, et aurem obedientem.

13. Sicut frigus nivis in die messis, ita legatus fidelis ei qui misit eum : animam ipsius requiescere facit.

14. Nubes, et ventus, et pluviae non sequentes, vir glorio-

neur à votre ami *dans la colère*, vous ne puissiez plus le réparer *lorsqu'elle sera passée.* "

9. Traitez de votre affaire avec votre ami, et ne découvrez point votre secret à un étranger ;

10. De peur que l'ayant appris, il ne vous insulte, et qu'il ne vous le reproche sans cesse. "

* La *grace de Dieu* et l'amitié des hommes délivrent de ces *inconvéniens* ; conservez-les avec soin, de peur que vous ne tombiez dans le mépris.

11. La parole dite en son temps est *comme des pommes d'or sur un lit d'argent.* "

12. La réprimande faite au sage, et à l'oreille obéissante, *est comme un pendant d'oreille d'or, avec une perle brillante.* "

13. L'ambassadeur fidèle est à celui qui l'a envoyé, ce qu'est la fraîcheur de la neige *aux ouvriers* pendant la moisson ; il donne *de même* le repos à l'ame de son maître. "

14. Celui qui se vante de rendre *quelque service*, et qui ne tient point ses promesses, *est comme le vent*

‡ 8. Hébr. autr. de peur que vous ne fassiez ensuite quelque chose dont votre ami puisse faire tomber sur vous la confusion, *que votre ami puisse à son tour vous reprocher.* On lit dans l'hébreu, באחריתו, *in postero ejus*, pour באחריתו, *in postero*, c'est-à-dire, *postea.*

‡ 10. Hébr. autr. et que votre confusion ne reste sur vous sans retour.

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

‡ 11. Quelques-uns traduisent l'hébreu : dans des paniers d'argent ; d'autres, dans des enchâssures d'argent, *enchâssées dans de l'argent.*

‡ 12. Hébr. autr. La réprimande faite par le sage à une oreille obéissante.

Ibid. Hébr. autr. avec un collier d'un or très-pur.

‡ 13. C'est-à-dire de la neige dont on se servoit pour rafraîchir l'eau dans les grandes chaleurs de l'été.

Ibid. C'est le sens du pronom *ipsius*, et l'hébreu l'exprime par *domini sui.*

‡ 14. Hébr. autr. et qui ne donne que de vaines paroles. On lit dans

Sup. xv. 1.

et les nuées qui ne sont point suivies de la pluie.

15. Le prince se laisse fléchir par la patience; et la langue douce rompt ce qu'il y a de plus dur."

16. Avez-vous trouvé du miel, ou quelque autre chose qui soit à votre goût, mangez-en ce qui vous suffit, et rien davantage, de peur qu'en ayant pris avec excès, vous ne le rejetiez comme une chose qui vous fait mal.

17. Retirez insensiblement votre pied de la maison de votre prochain, de crainte qu'étant dégoûté de vous par vos fréquentes visites, il ne vous haïsse enfin.

18. Celui qui porte un faux témoignage contre son prochain, est un dard, une épée et une flèche perçante qui lui donne la mort.

19. Espérer en un ami infidèle au jour de l'affliction, c'est faire fond sur une dent pourrie et sur un pied lassé, 20. et c'est se trouver sans manteau dans le plus grand froid."

Les cantiques que l'on chante de-

sus, et promissa non complens.

15. Patientia lenietur princeps, et lingua mollis confringet duritiam.

16. Mel invenisti, comede quod sufficit tibi, ne forte satiatus evomas illud.

17. Subtrahe pedem tuum de domo proximi tui, nequando satiatus oderit te.

18. Jaculum, et gladius, et sagitta acuta, homo qui loquitur contra proximum suum falsum testimonium.

19. Dens putridus, et pes lassus, qui sperat super infideli in die angustiae, 20. et amittit pallium in die frigoris.

Acetum in nitro,

l'hébreu, *cum dono*, תתן, *falsitatis*, peut-être pour *cum verbo*, *falsitatis*.

‡ 15. Hébr. litt. brise les os.

‡ 17. Hébr. litt. Rendez votre pied rare à l'égard de la maison de votre ami, de votre prochain; ne fréquentez pas trop souvent sa maison.

‡ 18. Hébr. un marteau.

‡ 19. Hébr. Se confier.

Ibid. Hébr. sur un pied démis.

‡ 20. Le nombre 20 est placé avant ce dernier membre, parce que l'hébreu rapporte ce dernier membre au verset suivant. La Vulgate le rapporte au verset précédent. Il y a quelque apparence que c'est une variante de la fin du ‡ précédent; car premièrement, les versets 19. et 20. forment un sens complet sans cette phrase; et secondement, il y a en effet de la ressemblance en hébreu entre ces deux phrases:

Fiducia praevaricatoris in die angustiae.

מבטח בנגד ביום צרה.

מעדה בנגד ביום קרה.

Removeo vestimentum in die frigoris.

quicantat carmina cordi pessimo.

* Sicut tinea vestimento, et vermisligno: ita tristitia viri nocet cordi.

21. Si esurierit inimicus tuus, ciba illum: si sitierit, da ei aquam bibere:

22. Prunas enim congregabis super caput ejus, et Dominus reddet tibi.

23. Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristis linguam detrahentem.

24. Melius est sedere in angulo domatis, quam cum muliere litigiosa, et in domo communi.

25. Aqua frigida animæ sitienti, et nuntius bonus de terra longinqua.

26. Fons turbatus pede, et vena corrup-

vant celui dont le cœur est corrompu et affligé, "sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre; ils ne font qu'irriter et augmenter son mal.

* Comme le ver mange le vêtement, et la pourriture le bois, ainsi la tristesse de l'homme lui ronge le cœur.

21. Si votre ennemi "a faim, donnez-lui à manger; "s'il a soif, donnez-lui de l'eau à boire:

Rom. xii. 20.

22. Car vous amasserez ainsi sur sa tête des charbons de feu qui l'embrâseront de charité pour vous; "et le Seigneur vous le rendra.

23. Le vent d'aquilon dissipe la pluie; et le visage triste, la langue médisante. "

24. Il vaut mieux se retirer en un coin sur le haut de la maison, que de demeurer avec une femme querelleuse dans une maison commune. "

Sup. xxi. 9.

25. Une bonne nouvelle "qui vient d'un pays éloigné, est comme de l'eau fraîche pour celui qui a soif.

26. Le juste qui tombe "devant le méchant, est comme une fontaine

‡ 20. C'est le sens de l'hébreu: dont le cœur est affligé.

Ibid. Hébr. comme le vinaigre qu'on verse sur le nitre. Le nitre est une sorte de sel qui se dissout avec le vinaigre, pour être ensuite employé particulièrement à nettoyer, à ôter les taches, soit de la peau, etc.

* Ce verset n'est point dans l'hébreu, mais dans les Septante.

‡ 21. Hébr. litt. celui qui vous hait.

Ibid. Hébr. litt. donnez-lui du pain à manger.

‡ 22. C'est ainsi que les pères et la plupart des interprètes l'expliquent. Voyez la même expression rappelée par saint Paul dans son épître aux Romains, xii. 20.

‡ 23. Hébr; austr. Le vent du nord produit la pluie, et le visage irrité provoque la langue qui se tenoit cachée. Le nord-ouest amenoit la pluie sur la Judée, et c'étoit le sud-est qui la chassoit; parce que la mer Méditerranée s'étendoit le long de l'occident vers le nord, et du côté de l'orient, en déclinant vers le sud, étoient les déserts de l'Arabie.

‡ 24. Voyez cette même sentence au chap. xxi. verset 9.

‡ 25. C'est le sens de l'hébreu.

‡ 26. Hébr. litt. ébranlé.

qu'on a troublée avec le pied, dans laquelle on ne peut plus se regarder, et comme une source qu'on a corrompue dont on ne peut plus boire; les exemples et les conseils du juste qui tombe, deviennent de même inutiles au méchant qui est témoin de sa chute.

27. Le miel, quelque excellent qu'il soit, n'est pas bon à celui qui en mange beaucoup; et ainsi, quoiqu'il soit bon de méditer la grandeur de Dieu, néanmoins celui qui veut sonder avec trop de curiosité la majesté de cet Etre souverain, sera accablé par le poids de sa gloire. "

Ecclesi. iiii. 21.

28. Celui qui, en parlant, " ne peut retenir son esprit, ni s'empêcher de découvrir ses sentimens et ses desseins, est comme une ville tout ouverte, qui n'est point environnée de murailles, et dont l'ennemi s'empare quand il lui platt.

ψ 27. On lit dans l'hébreu, וחקר כבוד כבוד, et scrutatio gloriae eorum gloria; la Vulgate semble supposer וחקר כבוד מכבוד מכבוד, et scrutator gloriae gravatur (ou opprimitur) a gloria.

ψ 28. Ces mots, in loquendo, ne sont pas exprimés dans l'hébreu.

ta, justus cadens coram impio.

27. Sicut qui mel multum comedit, non est ei bonum : sic qui scrutator est majestatis, opprimetur a gloria.

28. Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.

CHAPITRE XXVI.

De l'insensé. De celui qui se croit sage. Du paresseux. Du faux ami. De la mauvaise langue. De celui qui cache sa haine.

1. COMME la neige vient mal en été, et la pluie pendant la moisson; ainsi la gloire sied mal à un insensé, et son élévation est la ruine des autres.

2. Comme un oiseau qui vole d'un lieu à un autre, " et un passereau qui

1. QUOMODO nix in æstate, et pluvie in messe : sic indecens est stulto gloria.

2. Sicut avis ad alia transvolans, et passer

ψ 2. Hébr. autr. Comme un moineau est fait pour courir de tous côtés, et une hirondelle pour voler, ainsi la malédiction prononcée sans sujet ne viendra point sur celui contre qui elle est prononcée; elle s'envolera, et ne le touchera point.

quolibet vadens : sic maledictum frustra prolatum in quempiam superveniet.

3. Flagellum equo, et camus asino, et virga in dorso imprudentium.

4. Ne respondeas stulto juxta stultitiam suam, ne efficiaris ei similis.

5. Responde stulto juxta stultitiam suam, ne sibi sapiens esse videatur.

6. Claudus pedibus, et iniquitatem bibens, qui mittit verba per nuntium stultum.

7. Quomodo pulchras frustra habet claudus tibias : sic indecens est in ore stultorum parabola.

8. Sicut qui mittit lapidem in acervum

court de tous côtés, *reviennent toujours à leur nid* ; ainsi la malédiction qu'un homme prononce sans sujet, retombe *toujours* sur lui.

3. Le fouet est pour le cheval, le mors pour l'âne, " et la verge pour le dos de l'insensé.

4. Ne répondez point au fou selon sa folie, *en lui rendant injure pour injure*, de crainte que vous ne lui deveniez semblable ;

5. *Mais* répondez au fou selon sa folie, *en la lui faisant sentir*, de peur qu'il ne s'imagine *faussement* qu'il est sage.

6. Celui qui, *dans une affaire de conséquence*, fait porter ses paroles par l'entremise d'un insensé, se rend *boiteux* ; *il fait une fausse démarche qui en retardera le succès*, et il boit l'iniquité, *en se rendant responsable des fautes que commettra son envoyé.* "

7. Comme en vain le boiteux a de belles jambes, *puisqu'il ne peut s'en servir pour marcher droit* ; ainsi les sentences graves sont *indécentes et inutiles* dans la bouche de l'insensé, *puisqu'il ne sait pas en profiter pour devenir sage.* "

8. Celui qui élève en honneur un homme qui n'est pas sage, " est com-

ψ 3. Quelques-uns voudroient lire : Le mors est pour le cheval, et le fouet pour l'âne.

ψ 6. Hébr. autr. ressemble à un homme qui a les jambes coupées, ou qui est sujet à boire du vin ; *qui ne peut marcher, ou qui marche mal.* On lit dans l'hébreu, **סמך**. *iniquitatem.*

ψ 7. Quelques-uns traduisent l'hébreu : Otez au boiteux l'ornement de sa chaussure ; et les sentences graves *conviennent aussi peu* dans la bouche de l'insensé. Autr. Les cuisses du boiteux sont *trop foibles* ; et les sentences graves *n'ont point de force* dans la bouche de l'insensé.

ψ 8. Il paroît que saint Jérôme a pris des Juifs cette interprétation qui est soutenue de quelques-uns de leurs rabbins. Mais d'autres rabbins s'en éloignent ; et les pères suivent plutôt le sens des Septante : Celui qui élève en honneur un insensé, est comme celui qui met une pierre dans une fronde ; *cette pierre s'échappera, et ira frapper quelqu'un ; le fou abusera de son autorité, et frappera témérairement le premier qui se rencontrera.* On lit dans l'hébreu, **כצורר**, *sicut ligare*, pour **כצורר**, *sicut ligans.*

me celui qui jette une pierre dans le monceau *que les voyageurs amassent en l'honneur de Mercure; il fait une chose qui est en même temps et criminelle et inutile.*

9. La parabole, ou la sentence pleine de sagesse, est, dans la bouche des insensés, comme une épine qui naîtroit " dans la main d'un homme ivre; elle ne sert qu'à faire paraître davantage leur folie et leur insensibilité.

10. La sentence du juge décide les procès; et celui qui impose silence à l'insensé, apaise les troubles *que ses imprudences ne manqueraient pas d'exciter.* "

2. Pct. 11.
22.

11. L'imprudent " qui retombe dans sa folie, est comme le chien qui retourne à ce qu'il avoit vomi.

12. Avez-vous vu un homme qui se croit sage? Espérez mieux de celui qui reconnoît qu'il n'a point de sens. *La présomption du premier le fera tomber en beaucoup de fautes; la défiance du second les lui fera éviter.* "

13. Le paresseux dit: Le lion est dans la voie; la lionne " est dans les chemins; et il tâche ainsi d'excuser sa paresse et son oisiveté.

14. Comme une porte roule sur ses gonds, sans quitter sa place; ainsi le paresseux tourne dans son lit sans pouvoir se résoudre à en sortir.

15. Le paresseux cache sa main

Mercurii: ita qui trahit insipienti honorem.

9. Quomodo si spina nascatur in manu temulenti: sic parabola in ore stultorum.

10. Judicium determinat causas: et qui imponit stulto silentium, iras mitigat.

11. Sicut canis qui revertitur ad vomitum suum, sic imprudens qui iterat stultitiam suam.

12. Vidisti hominem sapientem sibi videri? magis illo spem habebit insipiens.

13. Dicit piger: Leo est in via, et læna in itineribus.

14. Sicut ostium vertitur in cardine suo, ita piger in lectulo suo.

15. Abscondit piger

‡ 9. Hébr. litt. qui monteroit, qui s'élèveroit.

‡ 10. Hébr. autr. L'homme puissant fait souffrir tout le monde, soit lorsqu'il récompense l'insensé, soit lorsqu'il récompense les transgresseurs.

‡ 11. Hébr. litt. l'insensé.

‡ 12. Ou simplement: il y a plus à espérer de celui même qui n'a point de sens; il est plus aisé de guérir un insensé qu'un présomptueux.

‡ 13. Les termes de l'hébreu dans les deux membres, signifient également le lion, mais l'un plus âgé, l'autre plus jeune.

manum sub ascella sua, et laborat si ad os suum eam converterit.

16. Sapientior sibi piger videtur septem viris loquentibus sententias.

17. Sicut qui apprehendit auribus canem, sic qui transit impatiens, et commiscetur rixæ alterius.

18. Sicut noxius est qui mittit sagittas et lanceas in mortem :

19. Ita vir, qui fraudulenter nocet amico suo : et cum fuerit deprehensus, dicit : Ludens feci.

20. Cum defecerint ligna, extinguetur ignis : et susurrone subtracto, jurgia conquiescent.

21. Sicut carbones ad prunas, et ligna ad ignem, sic homo iracundus suscitatur rixas.

sous son aisselle, " et il a peine à la porter jusqu'à sa bouche. *Supr. xix. 24.*

16. Le paresseux, qui ne veut point étudier, se croit plus savant et plus sage que sept hommes qui, par une longue étude de la sagesse, ne disent que des choses bien sentées. "

17. Celui qui, en passant, " se mêle dans une querelle qui ne le regarde point, est comme celui qui prend un chien par les oreilles ; *il en portera la peine.*

18. Comme celui qui lance des flèches et des dards pour tuer un autre, est coupable de sa mort ;

19. Ainsi l'est celui qui use d'artifices pour nuire à son ami, " et qui dit lorsqu'il est surpris : Je ne l'ai fait qu'en jouant.

20. Quand il n'y aura plus de bois, le feu s'éteindra ; et aussi quand il n'y aura plus de semeurs de rapports, " les querelles s'apaiseront.

21. Ce qu'est le charbon à la braise, et le bois au feu ; l'homme colère et emporté, " l'est pour allumer des disputes. *Supr. xv. 18.*

ψ 15. Hébr. autr. dans le plat. *Supr. xix. 24.*

ψ 16. C'est le sens de l'hébreu.

ψ 17. Le mot *impatiens* peut être regardé comme un double sens du mot hébreu traduit par *commiscetur* ; et dans l'hébreu les mots, *qui transit*, peuvent se rapporter à l'autre membre, de cette sorte : Celui qui se mêle dans une querelle qui ne le regarde point, est comme celui qui prend par les oreilles un chien qui passe, et qui s'expose sans sujet à se faire mordre.

ψ 18. et 19. Hébr. autr. Comme un homme qui fait l'insensé, et qui jette des feux et des flèches pour donner la mort ; tel est celui qui trompe son ami, son prochain, et qui dit : Ne riois-je pas ? Ces faux amis, qui emploient la fraude et la tromperie, sont aussi à craindre qu'un furieux armé de fer et de feu. On lit dans l'hébreu, וַמֹּת, et mortem, pour לַמֹּת, ad mortem ; et la conjonction ו, et, manque entre les deux mots précédents.

ψ 20. Hébr. autr. de murmurateurs, de mauvaises langues.

ψ 21. Hébr. l'homme querelleur.

22. Les paroles du semeur de rapports paroissent simples ; mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles. "

23. Les lèvres superbes, jointes au cœur corrompu, sont comme de l'argent impur, dont on veut orner un vase de terre ; *elles ne peuvent le rendre, ni plus précieux, ni plus utile.* "

24. L'ennemi se fait connoître à ses paroles, lors même qu'au fond de son cœur il ne pense qu'à tromper *par ses discours dissimulés.* "

25. *Ainsi* quand il vous parleroit d'un ton humble, ne vous fiez point à lui, parce qu'il y a sept replis de malice " au fond de son cœur.

26. Celui qui cache sa haine sous une apparence feinte, " verra sa malice découverte dans l'assemblée publique. "

27. Celui qui creuse la fosse, tombera dedans ; et la pierre retournera contre celui qui l'aura roulée.

28. La langue trompeuse n'aime point la vérité ; et la bouche flatteuse cause des ruines. "

22. Verba susurronis quasi simplicia, et ipsa perveniunt ad intima ventris.

23. Quomodo si argento sordido ornare velis vas fictile, sic labia tumentia cum pessimo corde sociata.

24. Labiis suis intelligitur inimicus, cum in corde tractaverit dolos.

25. Quando submiserit vocem suam, ne credideris ei : quoniam septem nequitiae sunt in corde illius.

26. Qui operit odium fraudulenter, revelabitur malitia ejus in concilio.

27. Qui fodit foveam, incidet in eam : et qui volvit lapidem, revertetur ad eum.

28. Lingua fallax non amat veritatem : et os lubricum operatur ruinas.

Ÿ 22. Voyez la même sentence au chap. xviii. verset 8.

Ÿ 23. Hébr. autr. Des lèvres brûlantes de zèle avec un cœur mauvais, est comme de l'écume d'argent sur un vase de terre ; ce sont de faux dehors ; le fond n'est d'aucun prix.

Ÿ 24. Hébr. autr. Celui qui hait, se déguise par ses paroles ; mais au fond de son cœur, il ne pense qu'à tromper.

Ÿ 25. Litt. sept méchancetés. Hébr. sept abominations ; c'est-à-dire, son cœur est plein de méchanceté, d'abomination. Sept se met indéfiniment.

Ÿ 26. Autr. pour tromper. On lit dans l'hébreu, תכסה, Operiet se, en le rapportant à odium, au lieu de סתם, Qui operit, comme l'exprime la Vulgate.

Ibid. On lit dans quelques exemplaires de la Vulgate, consilio ; mais le sens exige concilio.

Ÿ 28. Hébr. autr. La langue menteuse portera la peine des brisemens qu'elle aura causés, et la langue flatteuse produira le renversement de celui qui a fait tomber les autres. On lit dans l'hébreu, נשד, odio habebit, peut-être pour נשד, ou נשד, feret.

CHAPITRE XXVII.

Ne point compter sur l'avenir. Des bons conseils. Travailler à acquérir la sagesse. Du serviteur fidèle. Les louanges sont l'épreuve du cœur. Devoirs des pasteurs.

1. Ne gloriaris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies.

2. Laudet te alienus, et non os tuum: extraneus, et non labia tua.

3. Grave est saxum, et onerosa arena: sed ira stulti utroque gravior.

4. Ira non habet misericordiam, nec erumpens furor: et impetum concitati ferre quis poterit?

5. Melior est manifesta correptio, quam amor absconditus.

6. Meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oscula odientis.

1. Ne vous glorifiez point pour ce que vous voulez faire le lendemain, parce que vous ignorez ce que doit produire le jour suivant; peut-être ne le verrez-vous point.

2. Qu'un autre vous loue, et non votre bouche; que ce soit un étranger, et non vos propres lèvres, qui publient ce qu'il y a de bon en vous.

3. La pierre est lourde, et le sable est pesant; mais la colère de l'insensé pèse encore plus que l'un et l'autre.

4. Car la colère et la fureur qui éclatent dans un insensé, sont sans miséricorde; mais qui pourra soutenir la violence d'un homme emporté et rongé par l'envie?"

5. La correction "manifeste d'un ennemi qui veut outrager, vaut mieux que l'amour secret de celui qui n'ose reprendre son ami de peur de le choquer.

6. Les blessures que fait celui qui aime, pour corriger son ami, valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui, faisant semblant de l'aimer, le hait véritablement, puisqu'il le laisse dans ses péchés."

Eccli. xxii.
18.

ψ 4. C'est le sens de l'hébreu: La fureur est cruelle, et la colère est comme un débordement et une inondation; mais qui pourra subsister devant l'envie?

ψ 5. Autr. la répréhension.

ψ 6. Hébr. litt. Les coups de celui qui aime, sont fidèles; on peut s'y fier; mais les baisers de celui qui hait, sont conjurables; on ne peut que les craindre, et souhaiter de n'en jamais recevoir.

Job, vi. 7.

7. L'ame rassasiée foulera aux pieds le rayon de miel; et l'ame pressée de la faim trouvera même doux ce qui est amer. "

8. Un homme qui abandonne son propre lieu, est comme un oiseau qui quitte son nid; *il s'expose à périr.*

9. Le parfum et la variété des odeurs " sont la joie du cœur; et les bons conseils d'un ami sont les délices de l'ame *bien née.* "

10. N'abandonnez point votre ami, ni l'ami de votre père; et *si vous suivez cet avis*, n'entrez point dans la maison de votre frère au jour de votre affliction; *mais allez chez votre ami; il vous consolera plutôt que votre frère;*

* *Car un voisin qui est proche, et qui vous aime, vaut mieux qu'un frère qui est éloigné, et qui est peu touché de vos peines.*

11. Travaillez, mon fils, à acquérir la sagesse, et donnez à mon cœur la joie *de vous voir l'étudier*; afin que vous puissiez répondre " à celui qui vous fera des reproches, *et qui vous accusera de l'ignorer.*

12. L'homme habile *et prudent* a vu le mal, et il s'est caché, *afin de l'éviter*; les imprudens " ont passé

7. Anima saturata calcabit favum : et anima esuriens etiam amarum pro dulci sumet.

8. Sicut avis transmigrans de nido suo, sic vir qui derelinquit locum suum.

9. Unguento et variis odoribus delectatur cor : et bonis amici consiliis anima dulcoratur.

10. Amicum tuum, et amicum patris tui ne dimiseris, et domum fratris tui ne ingrediaris in die afflictionis tuæ.

* Melior est vicinus juxta, quam frater procul.

11. Stude sapientiæ, fili mi, et lætifica cor meum : ut possis exprobranti respondere sermonem.

12. Astutus videns malum, absconditus est : parvuli transeun-

‡ 7. Hébr. litt. *et anima esuriens omne amarum dulce*, au lieu de *et animæ esurienti* : c'est-à-dire, qu'on y lit וְנַפְשׁוֹ, *et anima*, pour וְנַפְשׁוֹ, *et animæ*.

‡ 9. Hébr. litt. L'huile précieuse et la fumée du parfum.

‡ Ibid. Hébr. litt. *et dulcedo amici sui a consilio animæ*, peut-être au lieu de *et dulcedo animæ a consilio amici sui*; ce qui est précisément le sens de la Vulgate.

* Ce verset n'est point dans l'hébreu, mais on le trouve dans la version des Septante.

‡ 11. Hébr. afin que je puisse répondre à celui qui me fera des reproches. Et ce sens se trouvoit dans la Vulgate même de l'édition de Sixte v, *ut possim*, au lieu de *ut possis*; cette dernière leçon est fondée sur la version des Septante.

‡ 12. C'est le sens de l'hébreu : les simples *qui se laissent facilement séduire*. L'hébreu met ici quatre verbes sans aucune conjonction. La

tes sustinuerunt dispendia.

13. Tolle vestimentum ejus qui sponndit pro extraneo : et pro alienis, aufer ei pignus.

14. Qui benedicit proximo suo voce grandi, de nocte consurgens, maledicenti similis erit.

15. Tecta perstillantia in die frigoris, et litigiosa mulier comparantur :

16. Qui retinet eam, quasi qui ventum tenet, et oleum dexteræ suæ vocabit.

17. Ferrum ferro exacuitur, et homo exacuit faciem amici sui.

18. Qui servat ficum, comedet fructus

outré, et ils en ont souffert la perte; *ils ont porté la peine due à leur témérité.*

13. Otez le vêtement de celui qui a répondu pour un étranger; et emportez des gages de chez lui à cause des étrangers, *pour qui il s'est obligé.*

14. Celui qui se hâte dès le matin de louer son ami à haute voix, sera *bientôt* semblable à celui qui en dit du mal; *et l'on verra bientôt des railleries malignes succéder à ces louanges outrées.*

15. La femme querelleuse est semblable à un toit, d'où l'eau dégoutte sans cesse pendant l'hiver; *elle rend de même la maison inhabitable.*

16. Celui qui veut la retenir est comme s'il vouloit arrêter le vent; et elle lui sera comme une huile qui s'écoule de sa main; *elle se répandra en paroles, sans qu'il puisse l'en empêcher.*

17. Le fer aiguise le fer, et la vue de l'ami excite *et réveille la tendresse de l'ami.*

18. Celui qui garde le figuier *avec soin*, mangera de son fruit; et celui

Sup. xx. 16.

Sup. xix. 15.

même sentence se trouve au chapitre xxii. § 3. où l'on voit dans l'hébreu comme dans la Vulgate les deux conjonctions *et* qui manquent ici.

§ 13. Voyez ce qui a été dit de cette sentence au chap. xx. 16. C'est ici la même construction dans l'hébreu, avec cette seule différence qu'on y lit נכריה, *extranea*, pour נכרים, *extraneis*.

§ 14. Autrement et selon l'hébreu : Celui qui bénit son ami à haute voix et dès le matin, *o'est-à-dire, avec empressement et affectation*, ses bénédictions lui seront comptées pour malédictions; *l'homme sage ne se fera pas plus à un flatteur, qu'à un ennemi.*

§ 15. Hébr. litt. à un dégouttement continué dans un jour de pluie. Supr. xix. 15. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, נשתרה, *æquatur*, pour השתור, *æquantur*.

§ 16. Hébr. autr. et comme s'il vouloit renfermer de l'huile dans sa main : *et oleum dextera sua includat*. On lit dans l'hébreu, יקרא. *vocabit*, peut-être pour יכלא, *includat*.

§ 17. Autr. excite l'ami, *l'anime, le fortifie.*

qui garde son seigneur " avec fidélité, sera élevé en gloire.

19. Comme on voit reluire dans l'eau le visage de ceux qui s'y regardent, ainsi les cœurs des hommes sont découverts aux hommes prudents qui en étudient leur propre cœur, y découvrent celui des autres. "

Eccli. xiv. 9.

20. L'enfer et l'abîme de perdition " ne sont jamais rassasiés : ainsi les yeux des hommes sont insatiables ; leur curiosité et leur cupidité ne sont jamais satisfaites.

Sup. xvii. 3.

21. Comme l'argent s'éprouve dans le creuset, et l'or dans le fourneau, ainsi l'homme est éprouvé par la bouche de celui qui le loue ; et les louanges font connaître la disposition de son cœur ; "

* Car le cœur du méchant recherche à être loué dans le mal qu'il fait, et le cœur droit cherche la science, et aime à être instruit du bien qu'il doit faire.

22. Quand vous pileriez l'imprudent " dans un mortier, comme on y bat du grain, en frappant dessus avec un pilon, vous ne lui ôteriez pas son imprudence. "

23. O vous qui êtes chargé de la conduite des autres, remarquez avec soin l'état de vos brebis, et considérez attentivement les besoins de

ejus : et qui custos est domini sui, gloriabitur.

19. Quomodo in aquis resplendent vultus prospicientium, sic corda hominum manifesta sunt prudentibus.

20. Infernus et perditio nunquam implentur, similiter et oculi hominum insatiabiles.

21. Quomodo probatur in conflatorio argentum, et in fornace aurum : sic probatur homo ore laudantis.

* Cor iniqui inquit mala : cor autem rectum inquit scientiam.

22. Si contuderis stultum in pila quasi ptisanas feriente desuper pilo, non auferetur ab eo stultitia ejus.

23. Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera.

‡ 18. Ou son maître.

‡ 19. Hébr. litt. Comme l'eau représente le visage au visage, ainsi le cœur représente l'homme à l'homme ; l'homme en rentrant dans son propre cœur, apprend à s'y connaître lui-même.

‡ 20. Voyez ce qui est dit de ces deux mots sur le ‡ 11. du chap. xv. Quelques-uns pensent que le même mot hébreu qui signifie l'enfer, peut aussi signifier le tombeau.

‡ 21. On lit dans l'hébreu, וְאִישׁ לְפִי, et vir ori, pour וְאִישׁ פִּי, et viro os, comme le suppose la Vulgate.

* Ce verset n'est pas dans l'hébreu, mais dans les Septante.

‡ 22. Autr. l'insensé.

Ibid. Autr. sa folie. On lit dans l'hébreu, וְרָסַר, recedet ou auferetur, peut-être pour וְרָסַר, auferes, parallèle à contuderis.

24. Non enim habebis jugiter potestatem : sed corona tribuetur in generationem et generationem.

25. Aperta sunt prata, et apparuerunt herbæ virentes, et collecta sunt fena de montibus.

26. Agni ad vestimentum tuum : et hædi, ad agri pretium.

27. Sufficiat tibi lac caprarum in cibos tuos, et in necessaria domus tuæ, et ad victum ancillis tuis.

vos troupeaux ; " *regardez-vous comme leur serviteur, et non pas comme leur maître ;*

24. Car la puissance que vous avez *sur eux*, ne durera pas toujours ; mais la couronne que vous recevrez, *si vous en usez bien*, sera stable, et durera dans tous les siècles des siècles. "

25. Les prés sont ouverts ; les herbes vertes ont paru, et on a recueilli le foin des montagnes ; " *conduisez-y donc vos troupeaux.*

26. Les agneaux *sont* pour vous vêtir, et les chevreaux pour *payer* le prix du champ *que vous avez loué pour les nourrir.* "

27. Que le lait des chèvres vous suffise pour votre nourriture, pour ce qui est nécessaire à votre maison, " et pour nourrir vos servantes ; et *conservez fidèlement le reste de vos troupeaux, comme devant en rendre compte à celui qui vous les a confiés.*

1. Tim. vi. 8.

ψ 23. On lit dans l'hébreu, לעדרים, *gregibus*, pour לעדריק, *gregibus tuis*, ou *greges tuos*, comme l'exprime la Vulgate.

ψ 24. Hébr. Car la puissance, *le bien, les richesses*, ne dureront pas toujours ; et la couronne passera-t-elle d'âge en âge ? Autr. et les trésors ne passeront point d'âge en âge. On lit dans l'hébreu, ואם נזר, *et an corona.*

ψ 25. Hébr. austr. Le foin se montre ; les plantes paroissent ; les herbes des montagnes s'assemblent ; *elles commencent à s'élever.*

ψ 26. Autr. pour le prix du champ, *o'est-à-dire, pour payer les ouvriers que vous aurez employés à cultiver vos terres, pour les frais annuels du champ que vous possédez.*

ψ 27. C'est-à-dire, selon l'hébreu, pour la nourriture, la subsistance de votre maison.

CHAPITRE XXVIII.

Confiance du juste. Simplicité du pauvre. De la crainte du Seigneur. De l'oisiveté. De celui qui juge injustement. De celui qui s'enfle d'orgueil. Du règne des méchants.

1. FUGIT impius, nemine persequente :

• 1. Le méchant fuit, sans être poursuivi de personne ; mais le juste est

hardi " comme un lion, et ne craint rien. "

2. Les princes se multiplient et se succèdent les uns aux autres par une mort prompte, à cause des péchés du peuple; mais lorsqu'il y a des gens sages et habiles qui savent ce qui se dit de la vraie piété, et qui le pratiquent, le prince en vivra plus long-temps.

3. Le pauvre qui opprime les pauvres, au lieu de les soulager, est semblable à une pluie violente qui apporte la famine, au lieu de l'abondance qu'elle devoit procurer. "

4. Ceux qui abandonnent la loi de Dieu, louent le méchant qui les imite; ceux qui la gardent, s'irritent contre lui.

5. Les méchants ne pensent point à ce qui est juste; mais ceux qui recherchent le Seigneur, prennent garde à tout.

Sup. XIX. 1.

6. Le pauvre qui marche dans sa simplicité, vaut mieux que le riche qui va dans des chemins pervers, " qui manque de droiture et de fidélité.

7. Celui qui garde la loi, est un

justus autem quasi leo confidens, absque terrore erit.

2. Propter peccata terræ multi principes ejus : et propter hominis sapientiam, et horum scientiam quæ dicuntur, vita ducis longior erit.

3. Vir pauper calumnians pauperes, similis est imbri vehementi, in quo paratur fames.

4. Qui derelinquunt legem, laudant impium : qui custodiunt, succenduntur contra eum.

5. Viri mali non cogitant judicium : qui autem inquirunt Dominum, animadvertunt omnia.

6. Melior est pauper ambulans in simplicitate sua, quam dives in pravis itineribus.

7. Qui custodit le-

ψ 1. Litt. rempli de confiance.

Ibid. Ces mots, *absque terrore erit*, ne sont point exprimés dans l'hébreu; ce n'est qu'une explication du mot *confidens* qui précède. On lit dans l'hébreu, *Fugerunt.... impius et justus autem.... confidet*; peut-être au lieu de *impium, justus autem*; c'est à dire, qu'au lieu de רשע וצדיקים, *impius et justus*, on a pu lire *impium et justus*.

ψ 2. et 3. Hébr. autr. C'est à cause des prévarications du peuple que ses princes se multiplient en se succédant; mais lorsque les hommes seront remplis d'intelligence et de science, les jours du prince seront prolongés. L'homme puissant qui opprime les pauvres, est semblable, etc. On lit dans l'hébreu, ידע, *sciens*, pour ידע, *et sciens*; le mot שר, *princeps*, que la Vulgate même exprime par *ducis*, est passé au verset suivant sous la forme de רשע, *pauper*, qui y jette l'obscurité; c'est-à-dire, qu'on y lit גבר רשועשק, *Potens pauper et opprimens*, vraisemblablement pour שר, *princeps*, et ensuite גבר העשק, *Potens, qui opprimit*.

ψ 6. C'est le sens de l'hébreu.

gem, filius sapiens est: qui autem commessatores pascit, confundit patrem suum.

8. Qui coacervat divitias usuris et fenore, liberali in pauperes congregat eas.

9. Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis.

10. Qui decipit justos in via mala, in interitu suo corruet: et simplices possidebunt bona ejus.

11. Sapiens sibi videtur vir dives: pauper autem prudens scrutabitur eum.

12. In exultatione justorum multa gloria est: regnantibus impiis ruinæ hominum.

13. Qui abscondit scelera sua, non dirigetur: qui autem confessus fuerit, et reliquerit ea, misericordiam consequetur.

14. Beatus homo qui

enfant sage; " mais celui qui nourrit des gens de bonne chère, couvre son père de confusion, *faisant voir qu'il ne lui a pas donné une bonne éducation.*

8. Celui qui amasse de grandes richesses par des usures et des intérêts *injustes*, les amasse *souvent* pour un homme qui sera libéral envers les pauvres; *et c'est ainsi que Dieu sait tirer le bien du mal.*

9. Quiconque détourne l'oreille pour ne point écouter la loi de Dieu, sa prière *même* " sera exécration.

10. Celui qui séduit les justes, en les poussant dans une mauvaise voie, tombera lui-même dans la fosse qu'il avoit creusée; et les simples *qui se seront conservés purs*, " posséderont ses biens. "

11. L'homme riche se croit sage; mais le pauvre qui est prudent, le sondera *jusqu'au fond du cœur*, et saura en juger.

12. La prospérité des justes est accompagnée d'une grande gloire *pour tous ceux qui les environnent*; mais le règne des méchants est la ruine des hommes. "

13. Celui qui cache ses crimes, ne réussira point; " mais celui qui les confesse, et qui s'en retire, obtiendra miséricorde.

14. Heureux l'homme qui est tou-

‡ 7. Hébr. autr. Celui qui garde les instructions *qu'il a reçues de son père*, est un enfant intelligent.

‡ 9. C'est l'expression de l'hébreu.

‡ 10. C'est le sens de l'hébreu: Ceux qui sont simples, *purs*, innocens.

Ibid. L'hébreu met simplement: posséderont le bien; et plusieurs exemplaires latins lisent dans le même sens *bona*, sans ajouter le pronom *ejus*.

‡ 12. Hebr. mais lorsque les méchants s'élèvent, on recherche les hommes; *et les hommes sont obligés de se cacher. Infr. ‡ 28.*

‡ 13. Autrement et selon l'hébreu: ne prospérera point.

jours dans la crainte; mais celui qui a le cœur " dur, tombera dans le mal.

15. Un méchant prince est, au peuple pauvre, un lion rugissant, et un ours affamé. "

16. Un prince imprudent opprimer plusieurs personnes par ses violences, et il s'attirera par ses injustices une prompte ruine; " mais celui qui hait l'avarice, prolongera les jours de sa vie.

17. Quand le meurtrier " du sang innocent iroit se jeter dans la fosse, personne ne le retiendrait, et ne l'empêcherait de périr.

18. Celui qui va simplement, et qui agit avec droiture de cœur, sera sauvé; mais celui qui marche par des voies corrompues, qui use de détours et d'artifices, tombera sans ressource; et personne n'ira le relever. "

Sup. xii. 11.
Eccli. xx. 30.

19. Celui qui laboure sa terre, sera rassasié de pains; mais celui qui aime l'oisiveté, " sera dans une profonde indigence.

Sup. xiii. 11.
et xx. 21. et
Infr. v. 22.

20. L'homme fidèle sera comblé de bénédictions; " mais celui qui se

semper est pavidus : qui vero mentis est duræ, corrue in malum.

15. Leo rugiens, et ursus esuriens, princeps impius super populum pauperem.

16. Dux indigens prudentia, multos opprimet per calumniam: qui autem odit avaritiam, longi fient dies ejus.

17. Hominem qui calumniatur animæ sanguinem, si usque ad lacum fugerit, nemo sustinet.

18. Qui ambulat simpliciter, salvus erit: qui perversis graditur viis, concidet semel.

19. Qui operatur terram suam, satiabitur panibus: qui autem sectatur otium, replebitur egestate.

20. Vir fidelis multum laudabitur: qui

† 14. C'est le sens de l'hébreu.

† 15. Hébr. austr. un ours errant, qui porte partout le ravage.

† 16. Hébr. austr. Un prince qui manque de prudence et qui abonde en oppressions, accélère sa perte; mais celui, etc. L'hébreu réunit ainsi les deux épithètes: *indigens prudentia et abundans oppressionibus*; ce qui donne lieu de soupçonner que les copistes ont omis ici le verbe qui auroit achevé la phrase, et qui auroit été parallèle à celui du membre suivant, où on lit dans l'hébreu: *qui autem odit avaritiam prolongabit dies*. On y trouve אָוֵד, qui oderunt, pour אָוֵד, qui odit; et יָמֵי, dies, peut-être pour יָמֵי, dies suos.

† 17. C'est le sens de l'hébreu qui se peut traduire à la lettre: l'oppresser du sang d'une ame, c'est-à-dire, d'un homme.

† 18. Hébr. austr. tombera dans la fosse de la perdition. On lit dans l'hébreu, אֶתְּחַבֵּא, in una, peut-être pour אֶתְּחַבֵּא, in foveam, comme l'exprime l'interprète syrien.

† 19. Hébr. austr. celui qui recherche l'inutilité, l'oisiveté.

† 20. C'est le sens de l'hébreu.

autem festinat ditari, non erit innocens.

21. Qui cognoscit in iudicio faciem, non benefacit: iste et pro buccella panis deserit veritatem.

22. Vir qui festinat ditari, et aliis invidet, ignorat quod egestas superveniet ei.

23. Qui corripit hominem, gratiam postea inveniet apud eum, magis quam ille qui per linguæ blandimenta decipit.

24. Qui subtrahit aliquid a patre suo, et a matre, et dicit hoc non esse peccatum, particeps homicidæ est.

25. Qui se jactat et dilatât, jurgia concitat: qui vero sperat in Domino, sanabitur.

26. Qui confidit in corde suo, stultus est:

hâte de s'enrichir, ne sera pas innocent, et ne manquera pas d'être puni.

21. Celui qui, en jugeant, "à égard à la personne, ne fait pas bien; et un tel homme, pour une bouchée de pain, abandonnera la vérité, et vendra la justice."

22. Un homme qui se hâte de s'enrichir, et qui porte envie aux autres, "ne sait pas qu'il se trouvera surpris tout d'un coup de la pauvreté, lorsque la mort le séparera pour toujours des biens qu'il a tant aimés."

23. Celui qui reprend un homme de ses défauts, trouvera grace ensuite auprès de lui, plutôt que celui qui le trompe par des paroles flatteuses.

24. Celui qui dérobe son père et sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché, parce qu'il ne prend que ce qui doit lui appartenir après leur mort, a part au crime des homicides, "et montre qu'il ne seroit pas fâché de les voir mourir."

25. Celui qui se vante, et qui s'enfle d'orgueil, "excite des querelles, et s'attire plusieurs maux; mais celui qui espère dans le Seigneur, sera guéri de ceux dont il étoit affligé."

26. Celui qui se confie en son cœur, est un insensé qui périra; "

* 21. Ces mots *in iudicio*, ne sont pas exprimés dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. et cet homme pour une bouchée de pain prévariquera, s'écartera de son devoir.

† 22. Hébr. autr. Celui qui se hâte de s'enrichir, est un homme qui a l'œil mauvais, et avare; mais il ne sait pas que l'indigence viendra fondre sur lui.

‡ 24. Hébr. litt. est lié avec l'homme destructeur, est le compagnon, le frère de l'homicide.

§ 25. Hébr. litt. celui qui dilate son âme.

Ibid. Hébr. mais celui qui se confie au Seigneur, sera engraisé, sera comblé de biens.

¶ 26. Hébr. autr. tombera et périra. On y lit כסיל, par *samech*, stul-

mais celui qui marche sagement, et qui se défie de lui-même, se sauvera. "

27. Celui qui donne au pauvre, n'aura besoin " de rien ; mais celui qui le méprise lorsqu'il le prie, tombera lui-même dans la pauvreté. "

28. Quand les méchants seront élevés, les hommes se cacheront ; quand ils périront, le nombre des justes se multipliera.

qui autem graditur sapienter, ipse salvabitur.

27. Qui dat pauperi, non indigebit : qui despicit deprecantem, sustinebit penuriam.

28. Cum surrexerint impii, abscondentur homines : cum illi perierint, multiplicabuntur justi.

tus, peut-être pour כִּטְלִי, par schin, cadet, opposé à liberabitur du membre suivant.

‡ 26. Litt. sera sauvé ; et selon l'hébreu : sera délivré.

‡ 27. Ou, ne manquera de rien.

Ibid. Hébr. mais celui qui cache ses yeux, pour ne le pas voir, sera accablé de malédictions.

CHAPITRE XXIX.

De celui qui méprise les corrections. De la ruine des méchants. De la correction des enfans. Des instructions des prophètes. De l'homme superbe. De la crainte des hommes.

1. L'HOMME qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera tout d'un coup par une chute mortelle ; et il ne guérira jamais. "

2. Quand les justes se multiplieront, et qu'ils seront élevés en gloire, " le monde sera dans la joie ; et quand les méchants prendront le gouvernement, le peuple gémera.

3. Celui qui aime la sagesse, sera la joie de son père ; mais celui qui

1. Viro, qui corripientem dura cervice contemnit, repentinus ei superveniet interitus : et eum sanitas non sequetur.

2. In multiplicatione justorum lætabitur vulgus : cum impii sumpserint principatum, gemet populus.

3. Vir qui amat sapientiam, lætificat pa-

Luc. xv. 13.

‡ 1. Hébr. litt. L'homme que l'on reprend, et qui endure son cou contre la correction, sera brisé tout d'un coup, et il n'y aura point pour lui de guérison.

‡ 2. L'hébreu pourroit se prendre en ce sens : Quand les justes seront grands et élevés.

trem suum : qui autem nutrit scorta , perdet substantiam.

4. Rex justus erigit terram : vir avarus destruet eam.

5. Homo qui blandis fictisque sermonibus loquitur amico suo , rete expandit gressibus ejus.

6. Peccantem virum iniquum involvet laqueus : et justus laudabit atque gaudebit.

7. Novit justus causam pauperum : impius ignorat scientiam.

8. Homines pestilentes dissipant civitatem : sapientes vero avertunt furorem.

9. Vir sapiens , si cum stulto contendit , sive irascatur , sive rideat , non inveniet requiem.

10. Viri sanguinum

nourrit des prostituées , perdra son bien , et accublera ses parens d'affliction.

4. Le roi juste fait fleurir son état ; et l'homme avare et injuste le détruira. "

5. Celui qui tient à son ami un langage flatteur et déguisé , " tend un filet à ses pieds , " où il sera pris lui-même ;

6. Car le filet enveloppera le méchant qui pêche contre le juste ; " et le juste délivré de ses pièges , louera Dieu , " et se réjouira.

7. Le juste prend connoissance de la cause des pauvres ; mais le méchant ne s'informe de rien , " et les laisse périr.

8. Les hommes corrompus " détruisent la ville où ils habitent ; ils attirent sur elle une foule de maux ; mais les sages apaisent la colère de Dieu , et détournent la fureur des hommes.

9. Si le sage dispute avec l'insensé , soit qu'il se fâche , ou qu'il rie , il ne trouvera point de repos ; l'insensé ne cessera de disputer. "

10. Les hommes de sang " haïssent

ψ 4. Hébr. autr. Le roi affermira son état par la justice ; mais l'homme qui se laisse corrompre par des présens , le détruira.

ψ 5. Hébr. autr. un langage flatteur.

Ibid. Hébr. autr. à ses propres pieds. Quelques exemplaires latins l'expriment en ce sens : *pedibus suis* ; et c'est aussi le sens des Septante.

ψ 6. Hébr. Le méchant sera pris dans son péché comme dans un filet.

Ibid. Hébr. autr. échappera au danger. On lit dans l'hébreu irrégulièrement , *וְרֵץ* , *cantabit* , peut-être pour *וְרֵץ* , *exiliet* , comme l'exprime la paraphrase chaldaïque.

ψ 7. Hébr. autr. n'a point l'intelligence de s'instruire.

ψ 8. Hébr. les hommes moqueurs , *impies* , *libertins*.

ψ 9. Hébr. autr. Si l'homme sage est appelé en jugement avec l'insensé , soit qu'on veuille l'irriter , soit qu'on le traite avec dérision , il ne se laisse point abattre. On lit dans l'hébreu , *וְרָגַז וְשָׂחַק* , et *irascetur* , et *ridebit* , peut-être pour *וְרָגַז אֹרְשָׁחַק* , *irritatus aut derisus* ; et ensuite *וְאֵין* , et *nequaquam* , peut-être pour *אֵין* , *nequaquam* sans conjonction ; le mot *נָחַם* , pris pour *requies* , comme dérivé de *נָחַם* , *requiescere* , peut aussi signifier *confractus* , comme dérivé de *נָחַם* , *confrigit*.

ψ 10. Ou peut-être les hommes trompeurs. On lit dans l'hébreu , *דְּמַיִם* ,

le simple, et tâchent de lui donner la mort; mais les justes le chérissent, et cherchent à lui conserver la vie.

11. L'insensé répand tout d'un coup tout ce qu'il a dans l'esprit; le sage ne se hâte pas, " et se réserve pour l'avenir.

12. Le prince qui écoute favorablement " les faux rapports, n'aura que des méchants pour ministres.

Sup. xxii. 2.

13. Le pauvre, et le créancier qui prête à usure, " sont fort éloignés; ils se sont néanmoins rencontrés en ce point, que le Seigneur est celui qui éclaire l'un et l'autre. "

14. Lorsqu'un roi juge les pauvres dans la vérité, son trône s'affermira pour jamais.

Sup. xxiii.
13. et Infr.
v 17.

15. La verge et la correction donnent la sagesse; mais l'enfant " qui est abandonné à sa volonté, déshonorera son père, et couvrira sa mère de confusion.

16. Les crimes se multiplieront dans la multiplication des méchants, et dans l'agrandissement de leur fortune; " mais les justes en verront la ruine, et subsisteront après eux.

17. Elevez bien votre fils, et il vous consolera; corrigez-le avec soin, " et il deviendra les délices de votre ame.

18. Quand il n'y aura plus de pro-

cederunt simplicem :
justi autem quærun-
t animam ejus.

11. Totum spiritum
suum profert stultus :
sapiens differt, et re-
servat in posterum.

12. Princeps qui li-
benter audit verba
mendacii, omnes mi-
nistros habet impios.

13. Pauper et cre-
ditor obviaverunt si-
bi : utriusque illumi-
nator est Dominus.

14. Rex qui judicat
in veritate pauperes,
thronus ejus in æter-
num firmabitur.

15. Virga atque cor-
reptio tribuit sapien-
tiam : puer autem,
qui dimittitur volun-
tati suæ, confundit
matrem suam.

16. In multiplica-
tione impiorum multi-
plicabuntur scelera : et
justi ruinas eorum vi-
debunt.

17. Erudi filium
tuum, et refrigerabit
te, et dabit delicias
animæ tuæ.

18. Cum prophetia

sanguinum, peut-être pour דומיה, *doli*. L'expression *viri dolosi*, semble être plus opposée au mot ישרים, *recti*, qui suit.

ψ 11. Ce mot *differt* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

ψ 12. Hébr. litt. qui prête attention.

ψ 13. Les Septante l'ont entendu ainsi.

Ibid. Hébr. litt. qui éclaire les yeux de l'un et de l'autre.

ψ 15. Hébr. autr. le jeune homme.

ψ 16. L'hébreu pourroit s'entendre en ce sens : dans l'agrandissement, dans l'élevation, des méchants.

ψ 17. C'est le sens de l'hébreu : Corrigez votre fils, etc.

defecerit, dissipabitur
populus : qui vero
custodit legem, beatus
est.

19. Servus verbis
non potest erudiri :
quia quod dicis intel-
ligit, et respondere
contemnit.

20. Vidisti homi-
nem velocem ad lo-
quendum ? stultitia
magis speranda est,
quam illius correptio.

21. Qui delicate a
pueritia nutrit servum
suum, postea sentiet
eum contumacem.

22. Vir iracundus
provocat rixas : et qui
ad indignandum faci-
lis est, erit ad peccan-
dum proclivior.

23. Superbum se-

phétie, " et que le peuple ne sera plus
instruit de la loi de Dieu, il se dis-
sipera, il s'abandonnera à ses pas-
sions, " et deviendra malheureux :
mais celui qui en tout temps garde
la loi du Seigneur, est heureux. "

19. L'esclave désobéissant ne peut
être corrigé par des paroles; il faut
quelque chose de plus; car il entend
bien ce que vous lui dites, et il né-
glige d'y répondre " par une pure
malice.

20. Avez-vous vu un homme
prompt à parler ? Attendez plutôt de
lui des folies, que non pas qu'il se
corrige; un fou changera plutôt
que lui. "

21. Celui qui nourrit délicatement
son serviteur dès son enfance, le
verra ensuite se révolter contre lui,
et vouloir être traité comme son
fils. "

22. L'homme colère excite des
querelles; et celui qui se fâche aisé-
ment, sera plus prompt à pécher "
que celui qui sait se modérer.

23. L'humiliation suivra le super- Job, xxii. 29.

‡ 18. Le mot hébreu signifie proprement *vision*, prophétie; chez les Hébreux les prophètes étoient appelés du nom de *voyans*. Plusieurs commentateurs entendent ici sous le nom de *vision* ou de *prophétie*, l'instruction que les hommes éclairés et les pasteurs donnent aux peuples.

Ibid. Hébr. austr. s'en ira, *se laissera emporter au gré de ses penchans*: abstrahetur populus.

Ibid. Austr. et alors celui qui garde la loi, celui qui demeure fidèle au milieu de cette défection presque universelle, est heureux, et infiniment heureux. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, אַשְׂרֵי, pour אַשְׂרֵי, *beatus ille*, ou plutôt pour אַשְׂרֵי, *beatum dicent eum*, il sera estimé heureux.

‡ 19. Hébr. litt. car il comprend, *il entend*, et il ne répond pas.

‡ 20. C'est le sens de l'hébreu : Il y a plus à attendre, à *espérer*, d'un insensé que de lui. C'est la même expression qu'au chap. xxvi. ‡ 12.

‡ 21. Quelques-uns prennent l'hébreu en ce sens : A la fin ce servi-
teur sera comme un fils de la maison; il prétendra aux mêmes droits
qu'un fils. On y lit מְנוּן, que l'on suppose signifier *filius*, peut-être pour
מְנוּן, *contentiosus*, d'où a pu venir dans la Vulgate *contumax*.

‡ 22. Hébr. austr. péchera plus fréquemment.

be, " et la gloire sera le partage de l'humble d'esprit.

24. Celui qui s'associe avec un voleur, hait sa propre vie, et perd son ame; car il entend qu'on le prend à serment pour l'obliger à découvrir le vol, et il ne le décèle point. "

25. Celui qui craint les hommes plus que Dieu, tombera bientôt; " mais celui qui espère " dans le Seigneur, sera élevé, et trouvera en lui une haute forteresse.

26. Plusieurs recherchent le regard et la faveur du prince; mais le Seigneur est le juge de chacun des hommes; et c'est lui principalement qu'ils devoient tâcher de se rendre favorable.

27. Les justes ont en abomination les méchants; et les méchants ont en abomination ceux qui marchent par la droite voie.

* L'enfant qui gardera la parole que j'annonce ici, ne tombera point dans la perdition.

‡ 23. Hébr. autr. L'orgueil de l'homme l'humiliera, lui attirera l'humiliation.

‡ 24. La loi portoit condamnation contre celui qui étant sommé au nom de Dieu, refuseroit de découvrir ce qu'il auroit su. Lev. v. 1.

25. Hébr. autr. tombera dans le piège. On y lit au féminin, חרדת אדם, timor hominis, qui ne peut s'accorder avec le verbe masculin, יתן מוקש, dabit laqueum. On lisoit peut-être חרד מאדם יפל במוקש, Qui timet ab homine, cadet in laqueum.

Ibid. Hébr. qui se confie.

* Ce verset n'est point dans l'hébreu, mais il se trouve dans les Septante après le verset 22. du chap. xxiv.

quitur humilitas : et humilem spiritu suscipiet gloria.

24. Qui cum fure participat, odit animam suam : adjurantum audit, et non indicat.

25. Qui timet hominem, cito corruet : qui sperat in Domino, sublevabitur.

26. Multi requirunt faciem principis : et judicium a Domino egreditur singulorum.

27. Abominantur justii virum impium : et abominantur impii eos qui in recta sunt via.

* Verbum custodiens filius, extra perditionem erit.

CHAPITRE XXX.

La sagesse est un don de Dieu. Danger des richesses et de la pauvreté. Races exécrables. Filles de la sangsue. Choses insatiables. Choses inconnues. Choses insupportables. Choses très-sages. Choses qui marchent bien.

1. VERBA CONGREGANTIS filii vomentis.

Visio quam locutus est vir cum quo est Deus, et qui Deo secum morante confortatus, ait :

2. Stultissimus sum virorum, et sapientia hominum non est mecum.

3. Non didici sapientiam, et non novi scientiam sanctorum.

1. PAROLES de celui qui assemble les peuples pour les instruire, du fils de celui qui répand les vérités divines dans ses saints cantiques."

Vision prophétique d'un homme qui a Dieu avec lui, et qui étant fortifié par la présence de Dieu qui réside en lui, a dit, en reconnaissant sa propre foiblesse :

2. Je suis par moi-même le plus insensé de tous les hommes; et la sagesse" des hommes ne se trouve point naturellement en moi.

3. Je n'ai point appris la sagesse par mon travail, et je n'ai point connu par mon étude la science des

¶ 1. La plupart des pères et plusieurs autres commentateurs croient que Salomon se désigne ici lui-même sous le nom de celui qui assemble, de même qu'à la tête du livre de l'Ecclésiaste, il prend ce nom d'Ecclésiaste qui signifie le maître de l'assemblée, ou celui qui y préside et qui y harangue. Sous le nom de celui qui répand les vérités, on entend communément David qui, rempli de l'Esprit de Dieu, a répandu de sa bouche un si grand nombre de saints cantiques. Mais la plupart des nouveaux interprètes prennent les termes de l'hébreu pour des noms propres, et traduisent : Paroles d'Agur, fils de Jaké. On est fort peu d'accord sur la personne et sur le temps auquel a vécu cet Agur, fils de Jaké; tout ce qu'on en peut dire n'est que pures conjectures. Mais si l'on peut douter que ce chapitre soit de Salomon, il n'est pas permis de révoquer en doute son authenticité, ni sa canonicité; l'Eglise a toujours reçu tout ce livre sans aucune restriction parmi les livres sacrés.

Ibid. En prenant encore ici les termes de l'hébreu pour des noms propres, on traduit : Prophétie que cet homme a prononcée, et qu'il a adressée à Ithiel, à Ithiel, dis-je, et Ucal. Le mot hébreu que la Vulgate traduit par visio, signifie proprement onus, et s'emploie souvent par les prophètes pour désigner les prophéties fâcheuses ou menaçantes; ici on le prend pour prophétie, ou recueil de sentences morales. Le P. Huhigant pense qu'au lieu de donner deux fois à Ithiel la particule du datif, il faudroit la rendre au nom suivant; c'est-à-dire, qu'au lieu de וְאִתִּיאל וְאִתִּיאל, à Ithiel et Ucal, on auroit pu lire וְאִתִּיאל לְאִתִּיאל, et Ithiel à Ucal. Le sens seroit : Prophétie que cet homme a adressée à Ithiel, et qu'Ithiel a transmise à Ucal.

¶ 2. Hébr. litt. l'intelligence.

saints; elle est inaccessible à tous les hommes.

4. En effet, qui est monté au ciel pour aller l'y chercher? et qui en est descendu pour l'apporter sur la terre? Qui est celui d'entre les hommes qui a retenu l'esprit des tempêtes dans ses mains? Qui a lié les eaux dans les nuées, comme dans un vêtement? Qui a affermi toute l'étendue de la terre? Quel est son nom, et quel est le nom de son fils? Dites-le moi, si vous le savez.

Ps. xi. 7.

5. Mais s'il est impossible à l'homme de s'élever par lui-même jusqu'à la sagesse, toute parole de Dieu est purifiée comme par le feu, exempte de toute erreur et de tout mensonge; or, selon cette parole, Dieu est un bouclier pour ceux qui espèrent en lui; il les défend contre leurs ennemis, et il les instruit de sa sagesse par sa parole qui est pure, sainte et parfaite.

Deut. iv. 2.
et xii. 32.

6. N'ajoutez donc rien à ses paroles, de peur que vous n'en soyez repris, et trouvé menteur.

7. Pour moi, Seigneur, je vous ai demandé deux choses; ne me les refusez pas avant que je meure.

8. Eloignez de moi la vanité et les paroles de mensonge; ne me donnez, ni la pauvreté, ni les richesses; donnez-moi seulement ce

4. Quis ascendit in cœlum atque descendit? quis continuit spiritum in manibus suis? quis colligavit aquas quasi in vestimento? quis suscitavit omnes terminos terræ? quod nomen est ejus, et quod nomen filii ejus, si nosti?

5. Omnis sermo Dei ignitus: clypeus est sperantibus in se.

6. Ne addas quidquam verbis illius, et arguaris, ioveniarisque mendax.

7. Duo rogavi te, ne deneges mihi antequam moriar.

8. Vanitatem, et verba mendacia longe fac a me: mendicitatem et divitias ne dederis mi-

ψ 4. C'est-à-dire, le vent.

Ibid. Litt. suscité, fondé, établi.

Ibid. Les pères et la plupart de nos commentateurs entendent ici sous le nom de fils, la seconde personne de la sainte Trinité.

ψ 5. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu, dont la construction prouve que ces mots, clypeus, est, se rapportent à Deus, et non pas à sermo.

ψ 6. Hébr. autr. de peur qu'il ne vous en reprenne, et que vous ne soyez trouvé menteur.

ψ 8. C'est-à-dire, la fausseté, l'erreur.

Ibid. On lit irrégulièrement dans l'hébreu, שאל, pour שאל, paupertatem.

hi : tribue tantum vic-
tui meo necessaria :

9. Ne forte satiatu
s illiciar ad negandum,
et dicam : Quis est
Dominus? aut egestate
compulsus furer, et
perjurem nomen Dei
mei.

10. Ne accuses ser-
vum ad dominum su-
um, ne forte maledicat
tibi, et corruas.

11. Generatio quæ
patri suo maledicit, et
quæ matri suæ non be-
nedicit.

12. Generatio quæ
sibi munda videtur, et
tamen non est lota a
sordibus suis.

13. Generatio cujus
excelsi sunt oculi, et
palpebræ ejus in alta
surrectæ.

14. Generatio quæ
pro dentibus gladios
habet, et commandit
molaribus suis, ut co-
medat inopes de terra,
et pauperes ex homi-
nibus.

15. Sanguisugæ duæ
sunt filiæ dicentes :
Affer, affer.

qui me sera nécessaire pour vivre,

9. De peur qu'étant rassasié, je
ne sois tenté de *vous* renoncer, "
et de dire : Qui est le Seigneur, *pour*
que je dépende de toi ? ou qu'étant
contraint par la pauvreté, je ne dé-
robe; et que, *pour cacher mon vol,*
je ne viole par un parjure le nom de
mon Dieu. "

10. N'accusez pas *légèrement* un
serviteur devant son maître, de peur
qu'il ne vous maudisse, et que vous
ne tombiez *dans les maux qu'il*
vous aura souhaités. "

11. Il y a une race qui maudit
son père, et qui ne bénit point sa
mère.

12. Il y a une race qui se croit pu-
re, et qui néanmoins n'a point été
lavée de ses taches.

13. Il y a une race dont les yeux
sont altiers, et les paupières élevées
et superbes.

14. Il y a une race qui, au lieu
de dents a des épées, se sert de ses
dents pour déchirer et pour dévorer
ceux qui n'ont rien sur la terre, et
qui sont pauvres *et foibles* parmi
les hommes. "*Or toutes ces races*
sont exécrables aux yeux du Sei-
gneur.

15. La sangsue de *la cupidité* a
deux filles, *l'avarice et la volupté,*
qui disent *toujours* : Apporte, ap-
porte, *sans jamais se rassasier.*

ψ 9. Hébr. autr. je ne vienne à *vous* renoncer, et à dire, etc.

Ibid. Hébr. autr. ou qu'étant pauvre, je ne vienne à dérober et à
prendre *criminellement* le nom de mon Dieu.

ψ 10. Hébr. litt. et que vous ne manjuiez, *que vous ne périssiez.*

ψ 14. Hébr. litt. Il y a une race dont les dents sont des épées, et dont
les dents molaires mangent et dévorent ceux qui sont dans l'humiliation
sur la terre, et ceux qui sont dans l'indigence parmi les hommes.

ψ 15. D'autres l'entendent de l'avarice et de l'ambition; d'autres, de
la vanité et de la volupté. On observe que la signification du mot hé-

Il y a trois choses insatiables, et une quatrième " qui ne dit jamais : C'est assez.

16. L'enfer, " la matrice stérile, " la terre qui ne se rassasie point d'eau, et le feu qui ne dit jamais : C'est assez.

17. Que l'œil de celui qui insulte à son père, et qui méprise l'enfantement douloureux " de sa mère, soit arraché par les corbeaux qui se tiennent le long des torrens ; " et qu'il soit dévoré par les enfans de l'aigle.

18. Trois choses me sont difficiles à comprendre ; et la quatrième m'est entièrement inconnue : "

19. La trace de l'aigle dans l'air ; la trace du serpent sur la terre ; " la trace d'un navire au milieu de la mer ; et la voie de l'homme dans sa jeunesse. "

Tria sunt insatabilia, et quartum quod numquam dicit : Sufficit.

16. Infernus, et os vulvæ, et terra, quæ non satiatur aqua : ignis vero numquam dicit : Sufficit.

17. Oculum qui subsannat patrem, et qui despicit partum matris suæ, effodiant eum corvi de torrentibus, et comedant eum filii aquilæ.

18. Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro :

19. Viam aquilæ in cælo, viam colubri super petram, viam navis in medio mari, et viam viri in adolescentia.

breu עלוקה, pris ici pour la sangsue, est peu connue, et qu'il est assez difficile de déterminer quelles peuvent être les deux filles de la sangsue. On ajoute que dans l'arabe, עלוק signifie le destin, *fatum* ; le P. Houbigant en conclut qu'en hébreu, עלוקה pourroit signifier *interitus*, la perdition, qui en effet dans l'hébreu a deux filles, שחת, *fossa*, la fosse, ou le tombeau qui reçoit le corps, et שאול, *infernus*, l'enfer, qui reçoit l'âme. C'est aussi à peu près le sentiment de Samuël Bochart, dans l'ouvrage où il traite des animaux dont il est parlé dans l'Écriture.

ψ 15. Hébr. autr. et même quatre qui ne disent jamais : C'est assez.

ψ 16. Hébr. autr. Le tombeau.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

ψ 17. Hébr. autr. et qui méprise l'obéissance qu'il doit à sa mère.

Ibid. C'est-à-dire, qui se tiennent près des lieux où se jetoient les cadavres.

ψ 18. Hébr. autr. Il y a trois choses qui me surpassent, et même quatre que je ne connois point.

ψ 19. Litt. sur la pierre ; selon l'hébreu : sur le rocher.

Ibid. Les Septante l'ont entendu dans ce même sens ; et on l'explique soit des passions qui agitent le cœur de l'homme dans la jeunesse ; soit de la manière dont l'esprit de l'homme se forme, en passant de l'enfance à l'état d'un homme fait. Mais la plupart des nouveaux interprètes traduisent l'hébreu : Et la voie de l'homme dans une vierge ; c'est-à-dire, le prodige de la génération par l'union des deux sexes. Quelques-uns ont regardé ce texte comme une prophétie de l'incarnation du Verbe dans le sein de la sainte Vierge ; le mot hébreu signifie proprement une vierge,

20. Talis est et via mulieris adulteræ, quæ comedit, et tergens os suum dicit : Non sum operata malum.

21. Per tria movetur terra : et quartum non potest sustinere :

22. Perservum, cum regnaverit : per stultum, cum saturatus fuerit cibo :

23. Per odiosam mulierem, cum in matrimonio fuerit assumpta : et per ancillam, cum fuerit heres dominæ suæ.

24. Quatuor sunt minima terræ, et ipsa sunt sapientiora sapientibus :

25. Formicæ populus infirmus, qui præparat in messe cibum sibi :

26. Lepusculus, plebs invalida, qui collocat in petra cubile suum :

27. Regem locusta non habet, et egreditur universa per turmas suas :

28. Stellio manibus nititur, et moratur in ædibus regis.

20. Telle est aussi la voie de la femme adultère, qui, après avoir mangé, s'essuie la bouche, et dit : Je n'ai point fait de mal.

21. La terre est troublée par trois choses; et elle ne peut supporter la quatrième. "

22. Elle est troublée par un esclave, lorsqu'il règne; par un insensé, lorsqu'il est rassasié de pain;

23. Par une femme qui étoit digne de haine, lorsqu'un homme l'a épousée; et par une servante, lorsqu'elle est devenue l'héritière de sa maîtresse.

24. Il y a quatre choses sur la terre, qui sont très-petites, et qui sont plus sages que les sages même :

25. Les fourmis, ce petit peuple qui fait sa provision pendant la moisson, avec tant de sagesse et de prévoyance;

26. Les lapins, "cette troupe foible et timide, qui établit sa demeure dans les trous de la pierre, et qui s'y met à couvert des injures de l'air, et des insultes de ses ennemis;

27. Les sauterelles qui n'ont point de roi, et qui néanmoins marchent toutes par bandes, sans trouble et sans confusion;

28. Le lézard, ou plutôt l'araignée, "qui se soutient sur ses mains, et qui demeure dans le palais du roi.

et est le même que celui qui se trouve dans la célèbre prophétie d'Isaïe où il est dit qu'une vierge enfantera un fils. *Isaï.* vii. 14.

¶ 21. Hébr. autr. et même il y en a quatre qu'elle ne peut supporter.

¶ 26. Les Septante l'ont entendu du hérisson : et la Vulgate traduit en ce sens au Lévitique, xi. 5. et au psaume ciii. 18. Quelques-uns croient que le mot hébreu se doit entendre d'une espèce de gros rat commun dans l'Arabie.

¶ 28. Plusieurs nouveaux interprètes pensent que le terme de l'original se doit entendre de l'araignée.

29. Il y a trois choses qui marchent bien, et une quatrième qui marche magnifiquement : "

30. Le lion, le plus fort des animaux, qui ne craint rien de tout ce qu'il rencontre ; "

31. Le coq, " dont la démarche est hardie ; et le belier, " qui marche à la tête du troupeau ; et un roi " à qui rien ne résiste. "

32. Tel qui passoit pour sage a paru un insensé, après qu'il a été élevé en un rang sublime, qu'il n'étoit pas capable de soutenir ; car, s'il avoit eu de l'intelligence, a-t-on dit, il auroit mis sa main sur sa bouche, et auroit mieux aimé obéir que commander. "

33. Celui qui presse fort la mamelle, pour en tirer le lait, en fait sortir un suc épaissi ; " celui qui se mouche trop fort, tire le sang ; et

29. Tria sunt, quæ bene gradiuntur, et quartum, quod incedit feliciter :

30. Leo fortissimus bestiarum, ad nullius pavebit occursum :

31. Gallus succinctus lumbos : et aries : nec est rex, qui resistat ei.

32. Et qui stultus apparuit postquam elevatus est in sublime : si enim intellexisset, ori suo imposuisset manum.

33. Qui autem fortiter premit ubera ad eliciendum lac, exprimit butyrum : et qui

‡ 29. Hebr. autr. et même quatre qui ont la démarche belle.

‡ 30. Hébr. autr. que rien ne fait retourner en arrière.

‡ 31. Le mot *gallus* n'est pas dans l'hébreu, mais il se trouve dans les Septante. Quelques-uns croient qu'au lieu du coq, ce pourroit être le cheval, et que l'on pourroit traduire : le cheval caparaçonné.

Ibid. Ces mots qui paroissent manquer dans l'hébreu, se trouvent dans la version des Septante : *et aries ducens gregem*. On lit dans l'hébreu, אר תיש, aut *aries*, pour ותיש, et *aries* ; on peut y avoir lu, הלך לפני צאן, *vadens ante gregem* ; il a été facile de confondre le mot הלך, *vadens*, avec le mot suivant ומלך, et *rex*.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu ; et c'est aussi la leçon de la Vulgate même dans l'édition de Sixte v : *Et rex, neo est qui resistat ei*.

Ibid. Hébr. autr. et un roi qui marche avec son peuple. On lit dans l'hébreu, אלקום עמו, sans qu'on puisse déterminer ce que signifie אלקום ; la Vulgate suppose que ce sont deux mots, אל קום, *ne stet*, et que le mot suivant עמו signifie alors *cum eo* ; mais comme le même mot peut aussi signifier *populo suo*, peut-être faudroit-il lire *ambulans cum populo suo*.

‡ 32. Hébr. autr. Si vous avez agi avec imprudence en vous élevant, ou si vous avez conçu des pensées malignes, mettez la main sur votre bouche, condamnez-vous au silence, et n'entreprenez pas de vous justifier. Le verbe manque à la fin de ce verset dans l'hébreu ; on y a pu lire יד, *mitte manum* ; la ressemblance de ces deux mots aura pu donner lieu aux copistes d'omettre le premier.

‡ 33. Hébr. autr. Celui qui presse le lait, en fait sortir la crème.

vehementer emungit, celui qui excite la colère, produit
 elicit sanguinem : et les querelles.
 qui provocat iras, pro-
 ducit discordias.

CHAPITRE XXXI.

Instructions que Salomon a reçues de sa mère. Fuir la débauche et les femmes. Ne point prendre de vin avec excès. Portrait de la femme forte. Son économie, sa sagesse, sa vigilance, son assiduité au travail. Fragilité de la beauté du corps.

1. VERBA Lamuelis regis. Visio qua erudit eum mater sua.

2. Quid, dilecte mi? quid, dilecte, uteri mei? quid, dilecte vortorum meorum?

3. Ne dederis mulieribus substantiam tuam, et divitias tuas ad delendos reges.

4. Noli regibus, o Lamuel, noli regibus dare vinum : quia nullum secretum est ubi regnat ebrietas :

1. PAROLES de Lamuel, ou de Salomon roi de Jérusalem. Vision prophétique par laquelle Bethsabée sa mère l'a instruit. "

2. Que vous dirai-je, mon fils? que vous dirai-je, cher fruit de mes entrailles? que vous dirai-je, enfant chéri et souhaité par tant de vœux? Quels conseils vous donnerai-je pour vous rendre heureux?

3. Ne donnez point votre bien aux femmes; et n'employez point vos richesses pour entretenir ces personnes qui ne servent d'ordinaire qu'à perdre les plus grands rois. "

4. Ne donnez point, ô Lamuel, ne donnez point trop de vin aux rois qui mangent à votre table; et n'en prenez point vous-même avec excès, parce qu'il n'y a nul secret où règne l'ivrognerie. "

ψ 1. L'opinion la plus constante et la plus généralement reçue parmi les Chrétiens et les Juifs, est que *Lamuel* est le même que Salomon. Ce nom *Lamuel* peut signifier en hébreu instruit de Dieu, comme étant l'abrégé de *למנו-אל*, *doctus a Deo*. Le mot hébreu traduit ici par *Visio* est le même qui se lit au chapitre précédent, verset 1. où il est pris comme ici pour *vision prophétique*.

ψ 2. Le mot *dilecte*, répété trois fois dans ce verset, se peut aussi traduire de l'hébreu par *fili*.

ψ 3. Hébr. autr. et ne donnez point vos richesses aux filles des rois. On lit dans l'hébreu, *וורכניך*, et *vias tuas*, pour *ורכשתיך*, et *divitias tuas*; et au lieu de *למחות*, *ad delendos*, la paraphrase chaldaïque suppose *לבנות*, *filiabus*, qui paroît répondre mieux à *mulieribus* du membre précédent.

ψ 4. Hébr. autr. Qu'il ne soit point permis aux rois, ô Lamuel, qu'il

5. *N'en donnez point aussi aux princes de votre cour, ni aux juges de votre peuple, de peur qu'ils ne boivent avec excès, et qu'ils n'oublient la justice, " et qu'ils ne blessent l'équité dans la cause des enfans du pauvre. "*

6. Mais donnez à ceux qui sont affligés une liqueur capable de les enivrer ; *" donnez du vin à ceux qui sont dans l'amertume du cœur ;*

7. Afin qu'ils boivent, et qu'ils oublient leur pauvreté, et qu'ils perdent pour jamais la mémoire de leurs douleurs.

8. Ouvrez vous-même la bouche pour défendre le muet, et pour soutenir la cause de tous les enfans étrangers qui voyagent, et qui ne font que passer chez vous. "

9. Ouvrez, dis-je, votre bouche en leur faveur ; ordonnez ce qui est juste dans leur cause ; et rendez justice au pauvre et à l'indigent.

ALEPH.

10. *J'ai encore, mon fils, un avis important à vous donner ; c'est que vous choisissiez pour votre épouse une personne remplie de sagesse et de vertu. Mais qui trouvera une femme forte, telle que je viens de dire ? " elle est plus rare et*

5. Et ne forte bibant, et obliviscantur judiciorum, et mutent causam filiorum pauperis.

6. Date siceram mœrentibus, et vinum his qui amaro sunt animo :

7. Bibant, et obliviscantur egestatis suæ, et doloris sui non recordentur amplius.

8. Aperi os tuum muto, et causis omnium filiorum qui pertranseunt :

9. Aperi os tuum, decerne quod justum est, et judica inopem et pauperem.

ALEPH.

10. Mulierem fortem quis inveniet? procul, et de ultimis finibus pretium ejus.

ne soit point permis aux rois de boire du vin ; ni aux princes de désirer du secar ; que ni vous ni les princes de votre cour ne prennent avec excès aucune liqueur capable d'enivrer ; de peur qu'ils ne boivent, etc. Sur le secar, voyez au chap. xx. § 1. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, *וְיָשׁוּ* pour *וְיָשׁוּ*, *bibere* ; et de même *וְיָשׁוּ*, pour *וְיָשׁוּ*, *desiderare*.

§ 5. Hébr. litt. les ordonnances.

Ibid. Hébr. autr. la cause des enfans de la pauvreté ; *c'est-à-dire, la cause des pauvres.*

§ 6. Hébr. litt. Donnez du secar à ceux qui périssent, qui éprouvent l'adversité.

§ 8. Hébr. autr. la cause de tous les enfans de vicissitude ; *la cause de tous ceux qui éprouvent les misères, les afflictions, les tribulations de la vie.*

§ 10. Les pères ont considéré ici cette femme forte comme la figure de la sainte Vierge, et de l'Eglise de Jésus-Christ ; ils ont expliqué en ce sens tout le reste de ce chapitre. La femme forte peut aussi représen-

plus précieuse que *les perles* qu'on apporte des extrémités du monde, avec tant de dépense et de travail." *N'épargnez rien aussi pour la rencontrer; elle vous comblera de bonheur, et vous jouirez avec elle d'une joie parfaite et d'une profonde paix.*

BETH.

11. Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit.

BETH.

11. *Car le cœur de son mari met sa confiance en elle; il est sûr de son affection et de sa fidélité; et se reposant sur elle des soins de sa maison, il ne manquera de rien, et ne sera point obligé de faire subsister sa famille des dépouilles " de ses ennemis.*

GIMEL.

12. Reddet ei bonum, et non malum, omnibus diebus vitæ suæ.

GIMEL.

12. *Elle répondra toujours parfaitement à cette confiance de son mari. Elle lui rendra le bien, et non le mal, pendant tous les jours de sa vie.*

DALETH.

13. Quæsit lanam et linum, et operata est consilio manuum suarum.

DALETH.

13. *Elle a cherché avec soin la laine et le lin nécessaires pour l'entretien de sa maison; et elle les a travaillés elle-même avec des mains sages et ingénieuses; "*

HE.

14. Facta est quasi

HE.

14. *De sorte qu'elle est, par son*

ter particulièrement l'ame des pasteurs qui doivent être les plus parfaits des fidèles; et en général ce portrait mystérieux peut représenter les ames les plus éminentes en vertu. Dans l'hébreu ce verset et les suivans jusqu'à la fin du chapitre, sont acrostiches, et commencent par les lettres prises selon l'ordre de l'alphabet. C'est ce que nous avons marqué ici, en plaçant au-dessus de chaque verset le nom de la lettre par laquelle il commence dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. son prix est bien au delà de celui des perles.

ψ 11. Ceux qui expliquent ceci allégoriquement, traduisent à la lettre: il ne manquera point de dépouilles, parce que par elle il en remportera beaucoup sur ses ennemis. Ce qu'ils expliquent des victoires de l'Eglise sur le démon, sur le monde, etc.

ψ 13. Litt. et elle les a travaillés selon le conseil (Hébr. selon la volonté) de ses mains; elle s'est portée avec une pleine volonté à les travailler elle-même de ses mains.

adresse et par sa prévoyance, comme le vaisseau d'un marchand qui porte le fruit de ses travaux chez les étrangers, et qui apporte de loin son pain, et tout ce qui est nécessaire pour sa famille.

navis institoris, de longe portans panem suum.

VAV.

15. *Sa vigilance n'est pas moins admirable que son travail. Elle se lève lorsqu'il est encore " nuit; et avant qu'il soit jour, elle a partagé le butin ou les vivres nécessaires " à ses domestiques, et la nourriture à ses servantes, afin que rien ne retarde leur travail.*

VAV.

15. Et de nocte surrexit, deditque prædam domesticis suis, et cibaria ancillis suis.

ZAIN.

16. *Elle est attentive à tout ce qui peut lui être avantageux; et elle se conduit en tout avec une extrême prudence. Elle a considéré un champ " qui lui a paru fertile; et elle l'a acheté; elle y a planté " une vigne du fruit et du travail de ses mains.*

ZAIN.

16. Consideravit agrum, et emit eum: de fructu manuum suarum plantavit vineam.

BETH.

17. *Elle ne s'est point découragée dans ses travaux; mais elle a ceint ses reins de force, et elle a affermi son bras.*

BETH.

17. Accinxit fortitudine lumbos suos, et roboravit brachium suum.

TETH.

18. *Elle a goûté, et elle a vu " par sa propre expérience que son trafic est bon; c'est pourquoi sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit; mais elle la tiendra allumée, afin de continuer ses ouvrages. "*

TETH.

18. Gustavit, et vidit quia bona est negotiatio ejus: non extinguetur in nocte lucerna ejus.

ψ 15. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu. *Præda*, id est, *victus*.

ψ 16. Hébr. litt. Elle a pensé à un champ.

Ibid. On lit dans l'hébreu au masculin, נָטַע, pour le féminin נָטְעָה, plantavit.

ψ 18. Ces mots, et vidit, ne sont pas exprimés dans l'hébreu.

Ibid. Austr. Sa lampe ne s'éteindra point dans la nuit; la gloire qu'elle s'est acquise, ne sera jamais obscurcie. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, בַּלַּיִל, pour בַּלַּיִלָּה, in nocte.

IOD.

19. Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum.

CAPH.

20. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem.

LAMED.

21. Non timebit domui suæ a frigoribus nivis : omnes enim domestici ejus vestiti sunt duplicibus.

MEM.

22. Stragulatam vestem fecit sibi : byssus et purpura indumentum ejus.

NOUN.

23. Nobilis in portis vir ejus, quando sederit cum senatoribus terræ.

IOD.

19. *Tantôt* elle a porté sa main à des choses fortes, et *tantôt* ses doigts ont pris le fuseau; " *se trouvant également propre pour les grandes et pour les petites choses, et profitant de tout pour s'enrichir, non par amour pour l'argent, mais par le désir de faire du bien.*

CAPH.

20. *Car, au lieu de retenir ses richesses dans son sein, elle a ouvert " sa main à l'indigent; elle a étendu ses bras vers le pauvre; et elle leur a donné des aumônes abondantes.*

LAMED.

21. Elle ne craindra point pour sa maison le froid ni la neige; " parce que tous ses domestiques ont un double vêtement *capable de les en garantir.*

MEM.

22. Elle s'est fait des meubles *et des tours de lit " de tapisseries; elle se revêt elle-même de lin " et de pourpre.*

NOUN.

23. Son mari sera illustre dans l'assemblée des juges; " *la prudence, la sagesse et l'habileté de sa femme le feront regarder avec respect, lorsqu'il sera assis avec les sénateurs " de la terre.*

‡ 19. Quelques-uns traduisent l'hébreu : Elle a porté ses mains au fuseau, et ses doigts ont pris la quenouille.

‡ 20. Hébr. autr. étendu.

‡ 21. Litt. le froid de la neige; et l'hébreu simplement : la neige.

‡ 22. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'hébreu : Elle s'est fait des tours de lit. Autrement : des tapis de lit, *des couvertures précieuses.* C'est le même mot qui se trouve au chap. vii. ‡ 16.

Ibid. D. Calmet croit que le terme hébreu signifie le coton, autrefois plus rare et plus recherché qu'il ne l'est aujourd'hui.

‡ 23. Litt. aux portes de la ville, qui étoient le lieu où se tenoient les assemblées des juges.

Ibid. Hébr. litt. avec les vieillards, les anciens.

SAMECH.

24. Elle a fait un linceul d'une toile fine; " et après l'avoir orné de petits ouvrages de sa main, elle l'a vendu; et elle a donné de même une ceinture enrichie de broderie au marchand " chananéen, pour la vendre en son pays.

AÏN.

25. Elle a fait voir dans tous ses ouvrages qu'elle est revêtue de force et de beauté; et se conduisant en tout avec beaucoup de sagesse et de prudence, elle rira au dernier jour, " et elle jouira d'une constante prospérité.

PHÉ.

26. Elle a ouvert la bouche à la sagesse; et la loi de la clémence " est sur sa langue, s'étant fait une loi à elle-même de ne parler qu'avec douceur et avec bonté.

TSADÉ.

27. Elle a considéré les sentiers de sa maison; elle a examiné avec soin tout ce qui s'y passe; et elle n'a point mangé son pain dans l'oïveté. "

COPH.

28. Ses enfans se sont levés au milieu de l'assemblée des peuples, et ont publié qu'elle étoit très-heureuse; son mari s'est levé de même, et l'a louée hautement.

SAMESCH.

24. Sindonem fecit, et vendidit, et cingulum tradidit Chananæo.

AÏN.

25. Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo.

PHÉ.

26. Os suum aperuit sapientiæ, et lex clementiæ in lingua ejus.

TSADÉ.

27. Consideravit semitas domus suæ, et panem otiosa non comedit.

COPH.

28. Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt: vir ejus, et laudavit eam.

‡ 24. C'est le sens de l'hébreu: Elle a fait une toile fine.

Ibid. Les Chananéens ou Phéniciens étoient célèbres par leur commerce.

‡ 25. C'est ainsi que quelques-uns expliquent ce texte.

‡ 26. Hébr. litt. de la miséricorde.

‡ 27. Hébr. autr. Elle considère les démarches de sa maison; elle connoît tout ce qui se passe dans son domestique; et elle ne mange point un pain de paresse; elle ne mange point son pain dans la paresse et l'oïveté. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, הילכות, pour הליכות, incessus.

RESCH.

29. *Multæ filiæ congregaverunt divitias : tu supergressa es universas.*

SCHIN.

30. *Fallax gratia, et vana est pulchritudo : mulier timens Dominum, ipsa laudabitur.*

THAU.

31. *Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eam in portis opera ejus.*

RESCH.

29. *Beaucoup de filles, ont-ils dit en parlant à elle-même, ont amassé des richesses, et se sont rendues recommandables par leur sagesse et par leur vertu ; " mais vous les avez toutes surpassées.*

SCHIN.

30. *Telle doit être, mon fils, la personne que vous choisirez pour votre épouse. Vous devez, dans ce choix, avoir plus d'égard à la vertu qu'à la beauté ; car la grace est trompeuse, et la beauté est vaine ; mais la femme qui craint le Seigneur, est celle qui sera louée, et qui mérite véritablement de l'être.*

THAU.

31. *Donnez-lui donc des louanges, non à cause de sa beauté, mais à cause du fruit de ses mains ; et choisissez-la telle " que ses propres œuvres la louent dans l'assemblée des juges " qui savent distinguer le vrai mérite, et lui rendre justice.*

‡ 29. C'est le sens de l'hébreu qui peut se traduire : Beaucoup de filles se sont conduites avec force, avec vertu ; plusieurs filles ont été des filles fortes. C'est la même expression qu'au ‡ 10.

‡ 31. Ou plutôt : Vous tous qui connoissez une telle femme, donnez-lui du fruit de ses mains ; rendez-lui les louanges que méritent les actions qu'elle a faites ; et que ses œuvres, etc.

Ibid. Litt. aux portes. *Supr.* ‡ 23.

PRÉFACE

SUR L'ECCLÉSIASTE.

I.
Salomon est
l'auteur de
ce livre.

CE livre a pour titre dans l'hébreu, *Cohélet*, qui est un nom féminin (1) dont la signification littérale est, celle qui parle en public, ou qui convoque l'assemblée. Mais sans avoir égard au genre féminin, les Septante et après eux les Latins, lui ont donné le nom d'*Ecclesiastes*, qui signifie en grec un orateur, un homme qui harangue en public. C'est ainsi qu'en latin même les noms *poeta*, *propheta*, *evangelista*, ont la terminaison féminine, quoiqu'on les applique à l'homme; cela peut venir de ce qu'on y sous-entend *anima*. Quoi qu'il en soit, Salomon prend le nom d'*Ecclésiaste* dans tout l'ouvrage (2), et il s'y désigne par des traits qui ne conviennent qu'à lui seul. Dès le titre, il s'appelle *fils de David*, et *roi de Jérusalem*. Dans la suite il parle de ses ouvrages, de ses richesses, de ses bâtimens (3), de ses écrits, et en particulier de ses paraboles (4). On y remarque son style sententieux, et il déclare qu'il a été le plus sage et le plus riche de tous ceux qui l'avoient précédé à Jérusalem; ce qui le caractérise d'une manière qui ne laisse point de doute.

Cependant il s'est trouvé des critiques qui ont prétendu que c'étoit un ouvrage supposé à Salomon; qu'un auteur habile, pour exercer sa plume, a emprunté le nom et le personnage de ce prince, et l'a fait parler comme s'il eût parlé lui-même, à peu près de même que l'auteur grec du livre de la Sagesse a imité le style et les pensées de Salomon, et a inscrit son ouvrage du nom de ce sage roi. Grotius (5) conjecture qu'il a été écrit long-temps après Salomon. Il dit en un endroit (6) que Zorobabel le fit rédiger par quelque savant de son temps, et qu'au chapitre XII.

(1) Les quatre premiers articles de cette préface sont tirés de celle de D. Calmet. — (2) *Eccle.* I. 1. et 12. et VII. 28. — (3) *Eccle.* II. 4. 5. 6. — (4) *Eccle.* XII. 9. — (5) *Grot. præfat. in Eccles.* — (6) *Grot. in Eccles.* XII. 11. 12.

✱ 12. il adresse la parole à son fils Abiud, en lui disant : *Mon fils ne recherchez rien davantage.* Il croit que l'auteur de cet ouvrage le composa pour dresser un monument éternel à la pénitence de Salomon. Ses preuves sont qu'il y a dans cet écrit beaucoup de termes étrangers à la langue hébraïque pure, et qu'on ne remarque que dans Esdras et dans Daniel; mais Calovius, qui l'a examiné avec exactitude, et qui a ramassé tout ce que Grotius y a remarqué de termes chaldéens dans son commentaire, n'en a trouvé que quatre (1), et encore y en a-t-il deux qui sont certainement hébreux, les deux autres sont chaldéens ou arabes, et peut-être les Hébreux s'en servoient-ils du temps de Salomon, car nous ignorons l'étendue et la fécondité de la langue hébraïque; et il est très-croyable qu'elle comprenoit autrefois un grand nombre de mots qui ne subsistent aujourd'hui que dans les langues chaldéenne, syriaque et arabe. D'ailleurs, qui empêche que Salomon n'ait emprunté quelques termes des langues voisines?

L'auteur des *Sentimens de quelques théologiens de Hollande*, dit que quelques savans croient que ce livre étoit un dialogue où un homme pieux dispute contre un impie qui est dans le sentiment des sadducéens. En effet, dit-il, il y a des choses directement opposées les unes aux autres, et qu'on ne peut faire avancer par une même personne. Saint Grégoire le-Grand (2) remarque aussi que l'auteur de ce livre introduit plusieurs personnes qui se parlent et se répondent l'une à l'autre, et disent des choses diamétralement opposées. Mais c'est un orateur, un prince qui instruit son peuple en public, et qui propose les objections des impies et des libertins pour les réfuter; ou qui expose les sentimens qu'il avoit eus autrefois lui-même, et qui en fait voir le foible et le ridicule; en un mot, c'est un sage qui dispute pour et contre, et qui après avoir proposé, combattu, pesé et examiné les raisons de part et d'autre, prend son parti et tire ses conséquences. L'auteur rapporte les opinions des sadducéens et des libertins; mais il n'y adhère point. Il reconnoît une autre vie (3), des peines ou des récompenses après la mort (4). Il loue la sagesse, la vertu, la justice. Il conclut que le tout de l'homme consiste à craindre Dieu, et à observer ses préceptes (5).

(1) *Eccl.* vii. 7. *סֵר*, *Olla*, xii. 5. *אֲבִיּוּדָא* viii. 1. *פֶּסֶד* x. 8. *גִּוּמָן*. Les deux premiers sont certainement hébreux. — (2) *Greg. Dial.* 4. iv. c. 4. — (3) *Eccl.* xi. 8. 9. — (4) *Eccl.* xii. 14. — (5) *Eccl.* xii. 13.

11.
En quel
temps Salomon
a composé ce livre.

On n'a aucune connoissance distincte du temps précis auquel cet ouvrage a été composé. Les Hébreux, saint Jérôme (1) et la plupart des commentateurs croient que c'est le fruit de la pénitence de Salomon; qu'il le composa sur la fin de sa vie, lorsque détrompé de la folie et de la vanité des choses du monde, il commença de retourner à Dieu par la pénitence. Il voulut laisser au monde un monument de sa sincère conversion, et précautionner ceux qui viendroient après lui contre la séduction de la vanité, contre les attrait du plaisir, contre l'ambition et l'amour des richesses, et principalement contre l'amour des femmes (2), qui avoit été à son égard le piège le plus funeste. On voit dans ce livre même des preuves de ce sentiment. Salomon y parle comme un homme qui a éprouvé de tout, qui ne s'est refusé aucun plaisir, qui s'est donné tout ce que les hommes croient le plus propre à les contenter, et ce qui fait le sujet ordinaire de leurs vœux et de leurs désirs; bâtimens, richesses, bonne chère, plaisir, science, esprit; beauté; en un mot, tout ce qu'il avoit cru capable de le satisfaire. Il avoue qu'il n'y a rencontré que vanité. Il semble même fixer le temps plus précis de ce livre, lorsqu'il dit qu'il ne l'écrivit qu'après avoir beaucoup étudié la sagesse et *composé plusieurs paraboles* (3).

Cependant l'opinion contraire qui veut que Salomon ait composé ce livre avant sa chute, n'est point dénuée de preuves, ni d'autorité (4); car, dit-on, s'il étoit vrai que ce prince l'eût écrit depuis ses égaremens, et comme pour servir de monument de sa pénitence et de son retour à Dieu, seroit-on aujourd'hui, comme on l'est, et comme on l'a toujours été, dans le doute du salut de Salomon? Les pères et les commentateurs regarderoient-ils cette question comme une chose problématique? Ce seul raisonnement est démonstratif, au moins pour montrer que ce n'a jamais été l'opinion générale des Eglises, que ce livre soit la confession de Salomon. Et est-on bien sûr que l'Esprit de Dieu et l'inspiration ne l'aient point abandonné, dans le temps qu'il quitta son Dieu, pour suivre le dérèglement de son cœur? Il faut pourtant avouer que la première opinion est la plus suivie, la mieux prouvée et la plus favorable; et par-là même elle nous fait pencher de son côté;

(1) Hieron in Eccle. 1. 12. *Pineda, a Lapide, Geier. Mercor. alii plerique.* — (2) Eccle. vii. 27. — (3) Eccle. xii. 9. — (4) *Vide Bellarm. Bonfrer. Delrio in Cantio. Isagog.*

mais elle manque de cette certitude qui détermine sans crainte et qui lève tout doute. Le salut de Salomon et son retour à Dieu, sont de ces choses dont Dieu s'est réservé la connoissance, et qu'il n'est pas permis aux hommes de décider absolument.

Les docteurs juifs (1) nous apprennent, et saint Jérôme (2) le confirme après eux, que les auteurs qui recueillirent les livres sacrés, et qui en firent le choix pour les placer dans le canon, eurent d'abord quelque difficulté sur le livre de l'Ecclésiaste. On délibéra si on ne le supprimeroit point, parce qu'il renfermoit certaines contradictions et certains sentimens dangereux capables de causer du scandale aux ames foibles, et qui sembloient favoriser le sentiment de la mortalité de l'ame; mais l'affaire ayant été discutée, il fut résolu de le recevoir comme Ecriture inspirée, à cause de ce qui y est dit à la fin touchant la crainte de Dieu et l'observation de ses lois. Quoi qu'il en soit de cette tradition des Juifs, il est certain que jusqu'ici on n'a point douté, ni parmi les Juifs, ni dans les églises chrétiennes, de la canonicité de l'Ecclésiaste.

III.
Canonicité
de ce livre.

Il est vrai que tout le monde n'en a pas toujours parlé avec un respect égal. Nous avons déjà vu le sentiment de Grotius et du secrétaire des *théologiens de Hollande*. Théodore de Mopsueste (3) croyoit que Salomon l'avoit composé sans inspiration particulière du Saint-Esprit, et simplement aidé des lumières de sa propre sagesse naturelle ou acquise. Quelques hérétiques, dont parle Philastrius (4), le rejetoient comme favorisant l'épicurisme. Luther (5) a dit avec sa liberté, ou plutôt son insolence ordinaire, que l'Ecclésiaste lui paroissoit un auteur plat, *qui marchoit sans bottes ni épérons*, ce sont ses termes; qu'il ressembloit au Talmud; que c'étoit un ramas de plusieurs ouvrages; que l'on avoit recueilli les maximes de table que Salomon prononçoit dans la débauche et dans la bonne chère, et qu'on les avoit écrites dans ce livre. Voilà le sentiment de ce célèbre réformateur, suscité de Dieu, s'il plaît au ciel, pour rétablir l'Eglise chrétienne dans sa première pureté. On nous permettra de mépriser de pareils excès, et de nous en tenir à la tradition de toutes les

(1) *Hebræi in Midras.* — (2) *Hicronym. in Eccl. xii. 12. 13. 14.* —
 (3) *Vide Synod. v. Constantinop. act. iv.* — (4) *Philast. hæres. 152.* —
 5) *Lut her. Colloq. convivatib.*

Eglises, reçue des protestans même, qui admettent ce livre dans le canon des saintes Ecritures.

IV.
Caractère de
ce livre.

On peut considérer cet ouvrage comme un discours, ou une harangue, dans laquelle Salomon veut prouver que tout ce qui est dans le monde n'est que vanité et qu'affliction d'esprit; qu'il n'y a qu'une seule chose de solide, et sur laquelle l'homme puisse faire quelque fond; c'est la crainte de Dieu, l'observation de ses lois, l'attente de ses jugemens. Il prouve la première partie fort au long, et par le dénombrement de tout ce qu'on remarque de faux, de vain, de trompeur dans la vie. Il parcourt presque toutes les conditions, relève tous les abus, fait voir toutes les sottises des hommes, et se propose lui-même, et sa propre expérience, pour preuve de ce qu'il avance sur le néant des créatures, des richesses, des plaisirs. Il pousse les choses jusqu'au point où les plus résolus libertins pourroient les pousser, propose les raisons les plus plausibles qu'ils aient pour s'abandonner aux plaisirs, et pour nier la Providence et l'immortalité de l'ame; il met leurs objections dans toute leur force, et en tire toutes les plus hardies conséquences; mais il les détruit ensuite, et les rappelle à son principe en montrant que cela même n'est que vanité; que les plaisirs, la joie, la volupté, en un mot, toute la vie présente n'est que néant. Et après avoir bien promené et exercé son auditeur par des raisons simples et à la portée de tout le monde, il le force de conclure qu'il n'y a rien sur la terre qui mérite notre estime, notre considération, notre amour; rien qui subsiste; que tout passe et s'évanouit, même la sagesse humaine, et les plus solides connoissances; enfin que la seule chose qui soit de durée, et sur quoi l'on peut faire fond, c'est la vertu, la crainte de Dieu, la piété, la fidélité à observer les lois du Seigneur.

Salomon dans cet ouvrage, fait, selon la pensée de saint Grégoire-le-Grand (1), le personnage d'un orateur ou d'un philosophe qui parle en public, et qui entreprend d'apaiser une sédition ou de calmer les esprits de la multitude émue, en les rappelant à son sentiment. L'orateur, pour s'insinuer dans les esprits, expose les diverses opinions de ses auditeurs, les met dans leur jour, les représente dans toute leur force, paroît entrer lui-même dans leurs sentimens;

(1) *Greg. Mag. lib. iv. Dialog. c. 4.*

en un mot, il fait autant de personnages qu'il y a de parties diverses dans l'assemblée qui l'écoute; mais tout cela ne tend qu'à désarmer leur passion et à renverser leur raisonnement; tout d'un coup il vient à son but, et étendant la main, il conclut en ces termes : *Écoutez tous la fin de ce discours. Craignez Dieu, et observez ses commandemens; c'est en cela que consiste tout l'homme. Voilà où il vouloit en venir.*

L'Ecclésiaste est un des plus difficiles, et peut-être le plus difficile de tous les livres de l'Écriture, au jugement des plus habiles critiques (1). La difficulté n'est pas seulement dans le style, quoiqu'en cela elle ne soit pas petite, parce qu'il est fort concis; mais elle consiste principalement dans les choses qui y sont traitées, à concilier les contradictions apparentes, à rappeler les conséquences à leurs principes, à distinguer ce que Salomon a en vue, ce qu'il dit comme de lui-même, et ce qu'il propose comme objections des libertins; jusqu'où il faut pousser ces conséquences, et à quel point on doit les restreindre; ce qu'il accorde et ce qu'il nie, et le degré jusqu'où il le nie et jusqu'où il l'accorde; ce qu'on doit tenir précisément de la vanité des choses du monde, de l'usage des plaisirs; car il y a un écueil caché sous ces deux principes : *Tout n'est que vanité; ou, J'ai dit : Je me plongerai dans le plaisir*; les deux extrémités sont dangereuses. Les hérétiques manichéens ont abusé du premier, en reconnoissant dans le monde un mauvais principe; les épicuriens ont abusé du second, en établissant la volupté comme la fin de l'homme. Ce que Salomon avance qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde; que ce qui y est y a toujours été, et y sera toujours, est une autre source d'erreurs; si on le prend trop à la lettre, il conduit à croire l'éternité du monde, erreur trop commune parmi les anciens philosophes. Voilà les principaux écueils à éviter dans ce livre dont presque tous les méchants ont abusé pour autoriser leur erreur ou leur dérèglement, contre l'intention de l'auteur qui n'a si bien dépeint la vanité des choses de la terre, que pour nous faire désirer l'autre vie où il n'y a plus de vanité : *Non utique ob aliud, nisi ut eam vitam desideremus, quæ vanitatem non habet sub hoc sole, sed veritatem sub illo qui fecit hunc solem*, dit saint Augustin (2).

(1) Mercor. Geier. præf. in Eccl. — (2) Aug. de Civ. l. xx. c. 5.

V.
Analyse de
ce livre.

Jusqu'ici, dans les analyses que nous avons données des livres de l'Écriture, nous avons tâché de nous renfermer dans des bornes étroites; et nous n'avons presque fait que réunir les sommaires de la paraphrase du P. de Carrières. Ici ces sommaires ne pourroient pas donner une idée assez précise et assez claire de l'ouvrage de Salomon. La difficulté de cet ouvrage exige une analyse plus étendue; c'est pourquoi nous emploirons ici celle qui a été donnée par M. l'abbé de Vence.

Salomon, après avoir posé la thèse générale que tout n'est que vanité, prouve cette proposition par la vicissitude et le retour continuél des mêmes choses. Ainsi il arrive tous les jours que le soleil se lève et se couche; il avance sa course vers le midi et tourne ensuite vers l'aquilon; il fait toujours le même circuit. (Ce que le Sage dit ici du cours du soleil, nous donnera lieu de placer à la suite de cette préface, la Dissertation sur le système du monde, selon les anciens Hébreux.) Salomon parle ensuite du vent qui souffle tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Les fleuves ont aussi leurs révolutions; ils se jettent dans la mer, et de là ils retournent à leur source, pour couler de nouveau. D'où le Sage conclut qu'il n'arrive rien de nouveau sous le soleil, et que ce sont toujours les mêmes événemens qui arrivent selon les mêmes révolutions. Il fait voir ensuite que tout n'est que vanité, en montrant que toutes les recherches des hommes ne sont que vanité, et qu'il n'y a rien de solide dans les sciences humaines. Le Sage en conclut que l'étude et l'application aux sciences inutiles n'est que vanité, et que l'on n'y trouve que peine et affliction d'esprit (chapitre 1).

Le Sage, dégouté de cette étude, dit qu'il s'est tourné du côté des plaisirs et des voluptés, pour essayer s'il y trouveroit quelque satisfaction qui pût le rendre heureux; mais il fut bientôt convaincu que ce n'étoit qu'illusion. C'est pourquoi il reconnut que la joie que l'on recherche dans la jouissance des plaisirs n'étoit qu'erreur et tromperie; et après avoir cherché sa satisfaction dans les bâtimens, dans les palais et les édifices magnifiques, dans les beaux vergers et les jardins qu'il fit planter, et dans les grandes richesses qu'il amassa, il vit enfin que tout cela n'étoit que vanité. Il se détermina alors à rechercher la sagesse qui l'emporte autant au-dessus de la folie des hommes, que la lumière l'emporte sur les ténèbres. Mais con-

sidérant que l'homme sage est mis en oubli de même que l'insensé, il se trouva dans une perplexité qu'il exprime en disant que la vie lui devint ennuyeuse à la vue de tous les maux qui arrivent sous le soleil, où tout n'est que vanité et affliction d'esprit. Il montre ensuite combien sont superflus les soins des hommes qui amassent du bien et des richesses pour ceux qui leur succéderont, sans connoître quel sera le caractère de leurs héritiers; car il arrive souvent qu'un homme ayant beaucoup travaillé pour amasser du bien, le laisse à un héritier qui sera un homme qui vivra dans l'oisiveté; n'est-ce pas là une vanité et un grand mal (chapitre 11) ?

On trouve une preuve générale de la vanité de toutes les choses de la terre dans le changement continuel et les vicissitudes auxquelles elles sont exposées. Toutes choses ont leur temps; et tout ce qui est sous le soleil passe après avoir rempli l'intervalle qui lui est marqué; le temps de la mort vient après celui de la naissance; on plante, et ensuite on arrache ce qui a été planté. Il y a un temps pour faire la guerre, auquel succède celui de faire la paix; il en est ainsi de toutes les autres choses que nous voyons, et qui se succèdent, les premières passant pour faire place aux dernières. De cette vicissitude continuelle, quelques-uns concluoient qu'il n'y avoit rien de plus avantageux pour l'homme que de se réjouir, et de ne se rien refuser de ce qui peut contribuer à se donner toutes sortes de satisfactions. Mais le Sage regardant les choses sous une vue beaucoup plus noble, dit qu'il a appris que tous les ouvrages que Dieu a créés, demeurent toujours dans l'état où il les a mis; et que nous ne pouvons rien ajouter, ni rien ôter à tout ce que Dieu a fait, afin qu'on le craigne. Ainsi tout est stable et permanent en Dieu, au lieu que par rapport à nous tout est vain et méprisable, parce que toutes les choses passent à notre égard sans que nous puissions les arrêter, ni leur donner aucune consistance. C'est de cette instabilité des choses de la terre que vient ce grand désordre selon lequel nous voyons l'impiété dans le lieu du jugement, et l'iniquité dans le lieu de la justice; ce qui pourroit être un grand sujet de scandale, si l'on n'étoit persuadé avec le Sage, que Dieu jugera le juste et l'injuste, et qu'alors ce sera le temps de la consommation de toutes choses. Il finit ce chapitre en faisant voir la vanité de toute notre vie par la loi inévitable à laquelle

tous les hommes sont soumis ; il sont sujets, comme le bêtes, à la nécessité de mourir, parce que tout ce qui est sur la terre tend à un même lieu et à une même fin (chapitre III).

Une nouvelle preuve de la vanité de cette vie se tire des différens maux que l'on fait souffrir aux innocens, qui sont opprimés par la violence qu'ils ont à souffrir de la part de ceux qui sont puissans et riches sur la terre. Salomon vient ensuite à l'envie à laquelle sont exposés ceux qui ont quelque industrie ou quelque mérite. Il prouve la même chose par la misère où tombent ceux qui s'abandonnent à la paresse et à l'oisiveté. Autre vanité assez commune : Un homme est seul, et quoiqu'il n'ait point d'héritier il travaille sans cesse, se privant de tout pour laisser beaucoup de bien à un héritier incertain dont il ne connott ni l'industrie, ni aucune des qualités bonnes ou mauvaises. Mais pourquoi l'homme demeure-t-il ainsi seul ? Ne vaudroit-il pas mieux qu'étant uni à quelqu'un, il pût goûter les douceurs et les avantages d'une louable société, dans laquelle on trouve un secours mutuel toutes les fois qu'on en a besoin ? Autre vanité que l'on peut apercevoir dans l'attachement que les peuples toujours inconstans témoignent pour les jeunes princes ; en préférant leur domination à celle de leurs pères. Cela doit convaincre les princes, et surtout les souverains, qu'il n'y a que vanité et rien de solide dans les témoignages extérieurs d'affection qu'ils reçoivent de la part des peuples toujours inconstans et amateurs de la nouveauté. Le Sage vient ensuite à ce qui est infiniment plus solide en proposant une maxime très-importante : Lorsque vous entrerez, dit-il, dans la maison du Seigneur, considérez avec attention la sainteté du lieu où vous mettez le pied, et approchez-vous pour être instruit de la loi de Dieu, et pour apprendre ce que vous devez faire pour lui plaire ; car l'obéissance des humbles vaut mieux que les victimes des insensés qui ne connoissent pas ce qui est agréable au Seigneur (chapitre IV).

Cette maxime d'une si grande conséquence donne occasion au Sage de proposer quelques préceptes importans touchant la manière dont on doit honorer Dieu, et lui adresser ses prières, dans lesquelles on ne doit rien dire qui ne soit bien médité et très-circonspect, et où le cœur ne doit point se hâter de proférer des paroles indiscrettes devant Dieu ; car le Seigneur est dans le ciel, et nous sommes

sur la terre ; et comme il est si élevé au-dessus de nous , il faut que nous parlions peu , parce que l'imprudence se trouve dans l'abondance des paroles , comme les songes dans la multitude des soins. Comme les vœux ont un rapport naturel à la prière , le Sage nous donne une instruction importante sur la manière dont nous devons nous conduire à l'égard des vœux. Si vous avez fait un vœu à Dieu , ne différez point de vous en acquitter. Il vaut beaucoup mieux ne point faire de vœux que d'en faire et ne les pas accomplir. Retenez donc votre langue pour ne point faire de vœu avec trop de légèreté ; ce qui pourroit être pour vous une occasion de pécher. Le Sage , pour prévenir les pensées de ceux qui sont scandalisés lorsqu'ils voient les oppressions et les afflictions des innocens , recommande fort de ne pas dire qu'il n'y a point de Providence , de peur , dit-il , que l'ange de Dieu qui vous accompagne , et dont les soins pour vous garder sont une preuve bien convaincante d'une providence particulière à votre égard , ne soit témoin de cette pensée d'infidélité , et que Dieu dans sa colère ne dissipe tous les ouvrages de vos mains. Pour y réussir , attachez-vous à la vérité et méprisez les songes qui ne sont que vanité ; et dans votre travail ne vous proposez point d'amasser des richesses ; car l'avare n'aura jamais assez d'argent ; il est impossible de contenter ses désirs , et après tout , ce sera peut-être un étranger qui en profitera. Il paroît donc qu'il vaudroit mieux en quelque sorte que l'homme qui a du bien s'en servit pour se réjouir dans le fruit de son travail , pendant le petit nombre de jours que Dieu lui a donnés à vivre sur la terre. Quelques-uns pourroient croire que c'est là son partage pendant cette vie qui ne lui paroitra point ennuyeuse lorsque Dieu occupera son esprit de délices (chapitre v).

Mais malheur à l'homme avare , qui amassant tous les jours de grandes richesses , ne s'en sert point pour en faire un bon usage ; car quand il auroit vécu deux mille ans , s'il n'a point joui de ses biens , n'est-il pas du nombre de toutes les choses qui vont avec précipitation au même lieu ? Et il n'emportera rien de ce qu'il a amassé avec tant de peine. Si l'on dit , pour s'excuser des efforts que l'on fait pour passer la vie dans les plaisirs , qu'il vaut mieux voir ce que l'on désire , que souhaiter ce que l'on ignore ; il n'y a qu'à répondre avec le Sage , que ce raisonnement n'est que vanité et présomption de l'esprit humain dont on doit re-

connoître la foiblesse, puisqu'il ne peut disputer en jugement contre celui qui est plus fort que lui; et que tous les discours dont il pourroit se servir pour se défendre ne sont remplis que de vanité (chapitre vi).

Le chapitre suivant contient des maximes excellentes pour le règlement des mœurs et pour la bonne conduite de la vie. Il faut fuir la vaine curiosité, et ne pas se mettre en peine de pénétrer dans les choses qui sont au-dessus de nous, ni dans l'avenir qui est toujours incertain. Nous devons tâcher d'acquérir une bonne réputation qui est préférable aux parfums les plus précieux. Ce ne doit point être dans la vue de se prévaloir de la bonne opinion qu'on a de nous, parce que tout ce qui se passe dans cette vie n'est point digne de nos recherches, puisque le jour de la mort est préférable au jour de la naissance, une maison de deuil à une maison de plaisir, la correction d'un homme sage à l'approbation des insensés. Il faut fuir les vains applaudissemens, n'y prendre aucune complaisance, se souvenant toujours que les ris de l'insensé sont comme le bruit que font les épines lorsqu'elles brûlent sous une marmite; c'est un murmure d'un instant qui ne produit ni feu ni lumière. Dans tout ce que nous entreprenons, regardons les moyens de bien finir; car la fin d'un discours et de tout ce que nous faisons vaut mieux que le commencement. Evitons avec soin les transports de la colère, parce que cette passion repose dans le cœur de l'insensé. C'est en quelque manière faire injure à la providence divine que de dire que les temps passés ont été meilleurs que celui d'à présent. La véritable science qui vient de Dieu, et la sagesse sont préférables à l'argent, et donnent à celui qui les possède la vie solide et véritable; au lieu que les insensés qui sont méprisés de Dieu ne peuvent être corrigés et ramenés dans la véritable voie. Pendant que vous êtes dans la prospérité, il faut en user modérément, et vous préparer au jour mauvais; car de même que Dieu a fait qu'un jour est bon, c'est lui aussi qui a disposé du jour mauvais; et il n'y a aucun juste sujet de se plaindre de cette disposition dont il est l'auteur. Il faut se soumettre à l'ordre qu'il a établi, et ne pas entreprendre de juger, selon nos foibles lumières, des desseins de sa providence, lorsque l'on voit le juste périr dans sa justice, et le méchant vivre long-temps dans sa malice. C'est pour nous empêcher de tomber dans ces jugemens injustes et précipités, que le Sage nous dit qu'il

ne faut pas être trop juste , ni plus sage qu'il n'est nécessaire , de peur de devenir stupide ; car c'est tomber dans la folie que de vouloir rendre les jugemens de Dieu conformes à nos idées si foibles et si bornées. Nous devons soutenir le juste , et n'abandonner personne lorsque nous pouvons être utiles à quelqu'un ; car celui qui craint Dieu ne néglige rien. Mais il faut se mettre au-dessus des discours que l'on peut tenir sur notre compte , puisque souvent nos domestiques même qui dépendent le plus de nous , parlent mal de nos actions. Si nous avons mal parlé des autres , comme cela n'arrive que trop souvent , pourquoi nous mettre en peine des mauvais discours que l'on tient à notre sujet ? Le Sage finit ce chapitre en nous inspirant un grand éloignement des personnes du sexe. Après avoir fait tous mes efforts pour obtenir le don précieux de la sagesse , j'ai reconnu , dit-il , que la femme est plus amère que la mort ; qu'elle est comme le filet dont se servent les chasseurs ; que son cœur est un rets , et que ses mains sont des chaînes. Entre mille hommes on peut en trouver un qui soit sage , et dont la conversation et la familiarité ne soient pas dangereuses ; mais de toutes les femmes , le Sage n'en a pas trouvé une seule (chapitre VII).

On voit , dit le Sage , luire sur le visage de l'homme , les traits de la sagesse ; il sait les différentes manières dont il doit se comporter à l'extérieur ; et Dieu lui change le visage comme il lui plaît. La grande maxime de cet homme rempli de sagesse est d'être exact à observer la loi que Dieu a donnée avec serment , et d'être soumis à ceux qui sont revêtus de son autorité. Il faut paroître devant eux pour être toujours prêt à leur donner des preuves de notre soumission à la puissance qu'ils exercent. Celui qui obéira aux ordres qui lui seront donnés , ne ressentira aucun mal ; et il répondra toujours avec sagesse et à propos. Le Sage est bien persuadé que ses connoissances sont très-bornées ; car l'homme ignore le passé , et il ne peut avoir aucune connoissance de l'avenir. Il doit aussi reconnoître sa foiblesse et son impuissance , puisqu'il n'est pas en son pouvoir d'empêcher que l'ame ne quitte le corps , et qu'il n'a aucun pouvoir sur le jour de sa mort. Quelque respectable que soit la majesté de ceux qui sont élevés sur le trône , il arrive néanmoins assez souvent qu'un homme ait l'autorité sur un autre pour son propre malheur ; de même que l'on voit souvent des impies dans le lieu saint , qui ont été loués

dans la ville pendant leur vie , comme s'ils eussent fait des œuvres de justice. Ce n'est point un motif qui doit nous entretenir dans les mauvaises habitudes ; car c'est une grande erreur de croire que parce que la sentence ne se prononce pas sitôt contre les méchants , il soit permis aux hommes de commettre le crime sans aucune crainte. Au contraire , il faut conclure avec le Sage , que la patience même avec laquelle le pécheur est souffert après être tombé cent fois dans le crime , est une preuve que ceux qui craignent Dieu et qui respectent sa face seront heureux , et que ceux qui ne craignent point la face du Seigneur , passeront comme l'ombre , et ne trouveront après leur mort , que la peine due à leur impénitence. A la prospérité dont jouissent quelquefois les impies , on peut opposer le sort de plusieurs justes. On en voit , dit le Sage , à qui les malheurs arrivent comme s'ils avoient fait les actions des méchants , pendant que ceux-ci vivent dans l'assurance , comme s'ils avoient fait les œuvres des justes. Quelques-uns , ne pouvant trouver le dénoûment de cette difficulté , ont cru que le bien que l'on pouvoit avoir sous le soleil étoit de manger , de boire et de se réjouir , et que l'homme n'emportoît que cela avec lui de tout le travail qu'il avoit enduré en cette vie ; mais il faut avouer avec le Sage , qu'il est inutile à l'homme de vouloir se tourmenter à rechercher la cause de cette différence du sort des justes et des impies pendant qu'ils sont sur la terre. J'ai reconnu , dit-il , que l'homme ne peut trouver aucune raison de toutes les œuvres de Dieu qui se font sous le soleil ; et que plus il s'efforcera de la découvrir ; moins il la trouvera ; quand le Sage même diroit qu'il a cette connoissance , il est vrai de dire qu'il ne pourra la trouver (chapitre VIII).

Cette matière qui regarde la différence du sort des justes et des méchants , fait encore le sujet du chapitre suivant. Le Sage s'étoit mis en peine de trouver l'intelligence pour développer cette difficulté , et pour tâcher de découvrir qui sont ceux que Dieu aime ou qu'il hait. Mais il prononce que personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine , et que tout est réservé pour l'avenir qui nous est incertain ; en attendant ce qui sera connu , et pour le temps présent , les mêmes choses arrivent également au juste et à l'injuste , à celui qui immole des victimes , et à celui qui méprise les sacrifices ; l'innocent est traité comme le pécheur , et le parjure comme celui qui jure dans la vérité. Ainsi

il semble que tout arrive de même à tous ; d'où plusieurs prennent un scandale qui leur est très-pernicieux ; et de là vient que les cœurs des enfans des hommes sont remplis de malice et de mépris pendant leur vie ; mais après cela ils seront conduits en enfer ou dans le tombeau ; et ils sont très-persuadés qu'ils ne peuvent éviter cette nécessité qui est une loi générale ; car il n'y a personne qui ait l'espérance de vivre toujours. Cependant on estime si fort la vie , que l'on croit qu'un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. La raison que le Sage rapporte de cette opinion qui ne convient qu'à des gens qui n'ont point de foi , ne sied qu'à des libertins qui disent qu'il ne reste plus de récompense à ceux qui sont morts , et que leur mémoire est ensevelie dans l'oubli. Il est vrai que l'amour, la haine et l'envie ont péri avec eux ; c'est-à-dire qu'ils sont exempts de toutes les passions contre lesquelles ils avoient à combattre sans cesse ; mais c'est ce qui fait une partie de leur bonheur. Ceux qui sont dans le sentiment des épicuriens pourroient peut-être conclure de cette loi générale qui nous soumet tous à la mort, qu'il n'y a plus autre chose à faire qu'à jouir des biens que nous avons reçus de la bonté de Dieu , qu'à manger et à boire dans la joie , qu'à être magnifique dans ses habits et propre dans tout son extérieur , en se servant de parfums pour en mettre sur sa tête ; qu'il n'y a qu'à vivre dans les délices avec la femme qu'on a épousée ; et , qu'en un mot , le meilleur parti à prendre est de passer le temps si court de la vie dans les plaisirs , en jouissant des fruits de son travail , parce qu'il n'y aura plus , ni œuvre , ni raison , ni sagesse , ni science dans le tombeau où nous allons tous. Mais le Sage fait voir à la fin de cet ouvrage combien est vain et frivole le raisonnement des libertins. Une autre vanité se présente à l'esprit du Sage ; il considère que la récompense ou le prix n'est pas toujours pour ceux qui sont les plus légers à la course ; que la victoire n'est pas pour les plus vaillans , ni le pain ou les choses nécessaires à la vie pour les plus sages , ni les richesses pour les plus habiles , ni la faveur pour les meilleurs ouvriers ; mais qu'il semble que tout arrive par cas fortuit ; c'est le sentiment des libertins et des athées , dont Salomon étoit fort éloigné. Mais il est toujours vrai de dire que souvent le mérite n'est point récompensé dans cette vie ; d'où il résulte qu'il y a donc une autre vie où les bons seront récompensés et les méchans punis. Il faut s'attendre

en ce monde à un grand nombre d'adversités ; et quelque précaution que nous puissions prendre , il nous en arrivera toujours ; c'est un ordre établi de Dieu pour punir les uns et pour éprouver les autres. Le Sage remarque ensuite une autre sorte de vanité dans l'ingratitude des hommes. Une petite ville , dit-il , se trouva assiégée par un roi puissant ; un homme la délivra par sa prudence et sa sagesse ; il étoit pauvre , et voilà ce qui a mis son nom en oubli. Cependant les paroles des sages doivent être plus écoutées que les cris du prince parmi les insensés ; et la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre , parce qu'elle nous fait éviter les fautes dont une seule nous fait perdre de grands avantages (chapitre ix).

De même qu'une mouche qui est un très-petit animal , fait perdre au parfum sa bonne odeur , lorsqu'elle vient à mourir dans la boîte où il étoit renfermé ; ainsi la moindre folie fait perdre ou diminue beaucoup la gloire de la sagesse. Le cœur du sage se porte toujours au bien ; mais celui de l'insensé donne à gauche et s'attache au mal ; et en se détournant du droit chemin , il croit que tous les autres sont insensés comme lui. Celui qui est sage cède avec humilité et soumission , lorsque celui qui a la puissance en main est fâché contre lui ; sa soumission lui fait éviter de grands péchés. Il est vrai que l'on voit souvent des sots et des imprudens élevés à une dignité sublime , et les riches assis en bas ; mais il faut attribuer cela , non à la malice du prince , mais à son erreur ; il a été trompé lorsqu'il a élevé des esclaves qui vont à cheval , pendant que les plus nobles marchent à pied comme des esclaves. Mais le prince qui est cause de cette espèce de désordre , en souffrira le premier ; car celui qui creuse la fosse y tombera ; de même que celui qui rompt la haie , sera mordu du serpent ; et encore comme celui qui transporte les pierres en sera meurtri ; et celui qui coupe le bois en sera blessé. La sagesse est difficile à acquérir et à conserver ; de même qu'il n'est pas aisé d'avoir toujours un fer bien aiguisé , et qu'il s'émousse aisément , et qu'il faut avoir grand soin de l'aiguiser afin qu'il puisse être utile. La langue du médisant est aussi dangereuse que la morsure d'un serpent qui donne son coup en secret , au lieu que les paroles du sage sont pleines de graces et de douceur. Mais l'insensé ne dit rien , soit dans les premières de ses paroles , soit dans les dernières , qui ne le fasse tomber dans le précipice et dans

l'erreur, parce qu'il parle trop, et qu'étant toujours dans une ignorance grossière, il est accablé sous le poids d'un travail qui lui est toujours inutile. Le bonheur d'un état dépend beaucoup de l'âge et de la maturité du prince qui gouverne; et malheur à la terre dont le roi est un enfant, surtout lorsqu'il fait entrer dans le gouvernement, des princes ou des ministres qui s'adonnent à la bonne chère, et qui mangent dès le matin. Heureuse est la terre dont le roi est d'une naissance illustre, qui n'emploie que de fidèles ministres qui négligent la bonne chère, et qui ne mangent qu'avec sobriété, se contentant du simple nécessaire; bien différens de ces hommes sensuels qui emploient le pain et le vin pour se divertir et pour passer leur vie en festins, et qui ne font point d'autre usage de l'argent auquel toutes choses obéissent. Sous la domination de quelque prince que vous viviez, souvenez-vous de ne point parler mal du roi, même dans le secret de votre chambre, parce que les oiseaux même du ciel rapporteront vos paroles, et publieront ce que vous aurez dit; conduisez-vous de même à l'égard de ceux qui ont quelque autorité sur vous (chapitre x).

Le Sage exhorte dans le chapitre suivant, à faire l'aumône à tous ceux qui sont dans le besoin. Faites part, dit-il, de vos biens à sept, et puis à huit, en augmentant ainsi toujours vos largesses et vos libéralités; et s'il vous arrive ensuite quelque disgrâce, vous trouverez des gens qui prendront part à votre affliction et au malheur qui pourroit vous déranger. Tâchez d'imiter les nuées qui répandent la pluie avec abondance; c'est ainsi que vous devez en agir lorsque vous faites l'aumône, afin de vous assurer le bonheur éternel après votre mort; car lorsque l'arbre tombera, soit au midi, soit au septentrion, en quelque lieu qu'il tombe, il y demeurera. Ne différez pas de faire le bien, comme ceux qui observent les vents pour semer, ce seroit le moyen de ne jamais moissonner le fruit de vos bonnes œuvres. Ne soyez point trop curieux pour rechercher comment le pauvre qui vous demande est tombé dans l'indigence; c'est vouloir pénétrer dans les secrets de la Providence; et vous devez être persuadé que cela est impénétrable pour vous, puisque vous ne connoissez point les œuvres de Dieu qui est le Créateur de toutes choses. Ainsi semez votre grain, c'est-à-dire répandez vos aumônes dès le matin et de bonne heure. Souvenez-vous que la mort est certaine, et que

quand un homme auroit vécu beaucoup d'années, une si longue vie sera suivie de cette multitude de jours qui, étant venus, convaincront de vanité tout le passé ; et ce sera pour lors que le Seigneur vous fera rendre compte en son jugement de toutes vos actions. Ainsi vous devez réprimer vos passions ; il faut bannir la colère de votre cœur, éloigner le mal de votre chair en la mortifiant pour en arrêter tout les désordres ; car la jeunesse et les plaisirs ne sont que vanité (chapitre xi).

N'attendez pas la vieillesse pour vous donner entièrement à Dieu ; souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de votre jeunesse avant que votre esprit et votre mémoire s'affoiblissent, et que votre corps soit accablé d'infirmités qui se succèdent les unes aux autres, comme les nuées reviennent après la pluie ; avant que vos bras et vos mains qui sont comme les gardes pour défendre votre corps commencent à trembler ; et que vos jambes qui sont comme des hommes forts pour soutenir la masse de votre corps, commencent à s'ébranler ; avant que les dents qui vous servent pour moudre les alimens, soient réduites en petit nombre ; avant que vos yeux soient couverts de ténèbres. N'attendez pas pour servir Dieu que vos lèvres, qui sont comme les portes de votre bouche, soient fermées par la nécessité de vous en servir pour mâcher au défaut des dents, ou parce que celles qui vous resteront seront affoiblies ; ce sera pour lors que votre sommeil sera si aisé à interrompre, que le moindre chant d'un oiseau vous fera lever ; vos oreilles ne seront plus capables de goûter la douceur des cantiques de musique, parce que les filles de l'harmonie deviendront sourdes. Ce sera pour lors que votre foiblesse vous fera craindre les lieux élevés, dans l'appréhension de tomber de si haut. Vos cheveux par leur blancheur deviendront semblables à un amandier fleuri ; vos jambes deviendront pesantes comme celles d'une saute-relle qui est trop grasse pour pouvoir sauter ; les câpres se dissiperont alors ; c'est-à-dire que les cheveux du vieillard devenus blancs tomberont avec autant de vitesse que les fleurs blanches du câprier qui perd ses fleurs presque aussitôt qu'elles sont ouvertes. Souvenez-vous que l'homme doit aller dans sa maison, ou dans le tombeau pour toujours, c'est à-dire jusqu'au temps de la résurrection générale ; il sera conduit dans cette maison par une troupe de gens qui le pleureront autour des rues. Souvenez-vous de

vous préparer pour cette heure , avant que la chaîne d'argent soit rompue , que la bandelette d'or se retire , que la cruche se brise sur la fontaine , et que la roue se rompe sur la citerne ; c'est-à-dire avant que la moelle de l'épine du dos , qui prend son commencement près du cervéau , et qui s'étend le long du corps , soit rompue , et que son influence soit tout-à-fait arrêtée ; avant que les membranes du cerveau se resserrent , et ne fassent plus aucune fonction , et que les reins et la vessie s'affoiblissent de telle sorte , que ces parties ne servent qu'avec peine à l'usage auquel elles sont destinées ; et que tout le corps soit tellement dénué de force , qu'aucun de ses membres n'ait presque plus aucun mouvement. Aussitôt après cet état d'affoiblissement , la poussière rentrera dans la terre d'où elle avoit été tirée , et l'esprit retournera à Dieu qui l'avoit donné. (Ceci nous donnera lieu de placer à la suite de cette préface la Dissertation sur la nature de l'ame , et sur son état après la mort , selon les anciens Hébreux). Lorsqu'on aura fait de sérieuses réflexions sur tout ce que le Sage vient de nous dire , on s'écriera avec lui : Vanité des vanités , et tout n'est que vanité ! C'est comme l'abrégé de toutes les recherches de l'Ecclésiaste qui enseigna le peuple , et qui composa plusieurs paraboles , et un grand nombre de discours pleins de droiture et de vérité ; semblable à un pasteur unique qui nourrit le troupeau qui lui est confié , en lui proposant les paroles des sages , qui sont comme des aiguillons pour nous porter à la vertu , et comme des clous enfoncés qui nous affermissent dans la pratique du bien. Nous devons nous faire une étude sérieuse de ces maximes et de ces préceptes ; ne point rechercher avec tant de curiosité des connoissances inutiles , qui ne servent de rien pour le règlement de nos cœurs , et qui n'aboutissent quelquefois qu'à les corrompre. Il n'y a point de fin à multiplier les livres ; et on se fatigue inutilement à en lire un si grand nombre. Voici à quoi doivent aboutir toutes nos pensées et tous nos discours : Craignez Dieu , et observez ses commandemens ; car c'est là tout l'homme ; ayant toujours devant les yeux cette importante vérité , savoir , que Dieu fera rendre compte en son jugement de tout ce que l'on fait de plus secret , soit en bien , soit en mal (chapitre XII).

On pourra remarquer quelques différences d'interprétation entre cette analyse de M. l'abbé de Vence et la para-

phrase du P. de Carrières. Il est rare que deux interprètes s'accordent en tout sur un texte difficile. Dans cette nouvelle édition, à la suite de la Dissertation que nous venons d'annoncer, nous en ajouterons une nouvelle sur l'Ecclésiaste. Cette Dissertation aura pour objet de donner une analyse plus étendue, où nous suivrons pas à pas toutes les expressions de l'auteur sacré. Nous allons encore ajouter ici, pour terminer cette préface comme toutes les autres, quelques réflexions sur les instructions et mystères que renferme ce livre.

VI.
Instructions
et mystères
que renferme
ce livre.

Dans le précis que nous venons de donner des divers objets que ce livre présente, on voit les instructions qu'il renferme; elles se réduisent toutes à ce grand principe : Tout est vanité dans ce monde excepté la sagesse qui consiste à craindre Dieu et à garder ses commandemens, et dès lors il est aisé de comprendre combien seroient vaines les prétentions de ceux qui croiroient trouver dans ce livre les principes d'une morale épicurienne, c'est-à-dire d'une morale qui feroit consister le bonheur de l'homme dans la jouissance des biens sensibles de cette vie. Comment Salomon, si convaincu de la vanité de tout ce qui passe, mettroit-il le bonheur de l'homme dans ces biens périssables? Comment Salomon placeroit-il dans la jouissance des plaisirs un bonheur solide que lui-même assure ne pouvoir être que le fruit de la sagesse? Ce seroit ne pas entendre la doctrine de ce prince, que de le mettre ainsi en contradiction avec lui-même; ce seroit s'écarter entièrement du but qu'il se propose. Il ne montre la vanité des biens de ce monde que pour nous en détacher, et il ne veut nous en détacher que pour nous porter à la sagesse qui seule conduit au vrai bonheur. C'est ce qui donne lieu à saint Augustin de dire (1) que, comme on le voit assez, Salomon ne consacre tout ce livre à montrer la vanité de tout ce qui est sous le soleil, que pour nous porter à désirer cette vie où l'on trouve, non la vanité sous ce soleil, mais la vérité sous celui qui a créé ce soleil : *Cui (vanitati), quantum satis visum est, intimandæ, totum istum librum vir sapientissimus deputavit, non utique ob aliud, nisi ut eam vitam desideremus, quæ vanitatem non habet sub sole, sed veritatem sub illo qui fecit hunc solem.*

Le même saint docteur croit aussi (2) apercevoir un sens

(1) *Aug. de Civ. l. xi. c. 3.* — (2) *Ibid. l. xvii. c. 20.*

mystérieux dans les paroles même dont l'homme charnel se scandalise. S'étant proposé de montrer que les trois livres de Salomon renferment au moins certains traits qui se rapportent à Jésus-Christ et à son Eglise, il cite entre autres, du livre des Proverbes, ce trait manifestement allégorique : *La Sagesse s'est bâti une maison ; elle l'a soutenue de sept colonnes ; elle a immolé ses victimes ; elle a mêlé son vin dans sa coupe ; elle a préparé sa table ; elle a envoyé ses servantes dire : Qui est-ce qui manque de sagesse ? Qu'il vienne à moi ; et elle a dit à ceux qui étoient dépourvus de sens : Venez, mangez de mon pain, et buvez le vin que je vous ai préparé* (1). « Ici, » dit ce père, nous reconnoissons certainement la Sagesse » de Dieu, c'est-à-dire le Verbe coéternel au Père ; nous » voyons qu'il s'est bâti une maison en se formant un corps » humain dans le sein de la Vierge ; et qu'à ce chef il a » joint des membres en y joignant son Eglise ; nous voyons » qu'il a immolé les martyrs comme autant de victimes, et » qu'il a préparé une table qui porte le pain et le vin, où » se montre aussi le sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech ; nous voyons qu'il a appelé ceux qui manquoient » de sagesse et qui étoient dépourvus de sens ; car il a » choisi, comme dit l'Apôtre, ce qu'il y avoit de foible » dans ce monde pour confondre les forts ; et c'est à ces » hommes foibles qu'il a dit ce qui suit : *Quittez la folie, afin que vous viviez ; et cherchez la prudence, afin que vous ayez la vie ; car devenir participant de cette table, c'est commencer d'avoir la vie.* En effet, dans cet autre » livre, que l'on appelle *Ecclésiaste*, où Salomon dit : *Il n'y a de bien pour l'homme que de manger et boire* (2), » que peut-on entendre de plus croyable, sinon qu'il parle » de ce qui appartient à la participation de cette table que le » prêtre même, médiateur de la nouvelle alliance, présente » selon l'ordre de Melchisédech, en y offrant son corps et » son sang ? Car ce sacrifice a succédé à tous ceux de l'ancienne alliance qui s'immoloient comme l'ombre de celui qui doit être un jour offert ; c'est pourquoi nous reconnoissons aussi dans le psaume xxxix la voix du même » médiateur qui dit par l'esprit de prophétie : *Vous n'avez voulu ni sacrifice, ni oblation ; mais vous m'avez formé un corps* (3) ; parce qu'au lieu de tous ces sacrifices et

(1) *Prov. ix. 1. et seqq.* — (2) *Eccl. viii. 15.* — (3) *Ps. xxxix. 7.*

» de toutes ces oblations, son corps est offert et administré
 » à ceux qui y participent; car cet Ecclésiaste, en par-
 » lant ainsi du boire et du manger, comme il le fait sou-
 » vent et avec une force particulière, n'a certainement pas
 » en vue des festins dignes d'une volupté charnelle; c'est ce
 » que montre assez ce qu'il dit : *Qu'il vaut mieux aller*
 » *à une maison de deuil, qu'à une maison de festin* (1); et
 » un peu après : *Le cœur des sages, dit-il, est en maison*
 » *de deuil, et le cœur des insensés en maison de festin* (2).

» Mais je crois, ajoute saint Augustin, devoir encore
 » plutôt rappeler de ce livre ce qui appartient aux deux
 » cités, l'une du diable, et l'autre de Jésus-Christ; et à leur
 » rois, le diable et Jésus-Christ : *Malheur à toi, dit-il, terre*
 » *dont le roi est jeune, et dont les princes mangent le*
 » *matin. Au contraire vous êtes heureuse, vous terre dont*
 » *le roi est d'une famille noble, et dont les princes*
 » *mangent au temps convenable, pour prendre des forces,*
 » *et non pour se couvrir de confusion* (3). Le jeune roi dont
 » il parle est le diable qu'il caractérise ainsi relativement
 » à la folie, l'orgueil, la témérité, l'insolence et les autres
 » vices qui ont coutume d'abonder dans cet âge. Au con-
 » traire, ce roi d'une famille noble est Jésus-Christ, issu
 » des saints patriarches qui appartiennent à la cité vraiment
 » libre, et desquels il est né selon la chair. Les princes de
 » la cité du diable *mangent le matin*, c'est-à-dire, avant
 » l'heure convenable; parce que ceux-là désirant promp-
 » tement de jouir de la béatitude en participant à la féli-
 » cité (4) du siècle présent, ils n'attendent pas la félicité
 » du siècle futur, qui est la seule vraie et la seule digne de
 » l'homme. Au contraire les princes de la cité de Jésus-
 » Christ attendent patiemment le temps de cette béatitude
 » qui ne trompe point. C'est ce qu'il marque en disant :
 » *Qu'ils mangent pour prendre des forces, et non*
 » *pour se couvrir de confusion*; parce qu'ils ne sont point
 » trompés par cette espérance dont l'Apôtre dit : *Et l'Espé-*
 » *rance ne produit point de confusion* (5); selon ce que dit
 » aussi le psalmiste : *Car ceux qui mettent en vous leur*
 » *attente, ne seront point confondus* (6). »

Saint Jérôme a eu les mêmes vues que saint Augustin sur le sens profond qui peut se trouver couvert sous le sens

(1) *Eccl.* vii. 3. — (2) *Ibid.* v. 5. — (3) *Eccl.* x. 16. et 17. — (4) On lit dans saint Aug. *celebritate* ou *celoritate*, vraisemblablement pour *felicitate*. — (5) *Rom.* v. 5. — (6) *Ps.* 24. 3.

littéral de l'Ecclésiaste. Ainsi dès le premier endroit où, selon sa pensée, Salomon dit qu'il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de manger et boire, et de procurer à son ame l'avantage qui doit être le fruit de ses travaux (1); après avoir montré qu'en effet c'est une espèce de bonheur pour l'homme de jouir du fruit de ses travaux en cette vie, mais un bonheur très-vain, puisqu'il finit nécessairement à la mort, ce saint docteur ajoute : « Quelle espèce de bonheur est-ce, que de goûter ainsi, comme du bout des lèvres, un plaisir qui s'enfuit? Le vrai bonheur est donc de prendre les vrais alimens et le vrai breuvage que les livres divins nous montrent dans la chair et le sang de l'Agneau. » Et parce que l'Ecclésiaste dit que cet avantage est un don de Dieu, saint Jérôme ajoute : Car qui est-ce qui peut manger de cette divine nourriture, ou s'en abstenir, lorsqu'il est nécessaire, s'il n'est pas dirigé par l'Esprit de Dieu qui ordonne de ne pas jeter le saint aux chiens, et qui enseigne comment les alimens doivent être distribués dans le temps convenable par ses ministres à ceux qui le servent avec eux; et dans un autre sens, de ne manger de miel, qu'autant qu'il en faut? »

Lorsque ensuite l'Ecclésiaste répète (2) que si l'homme mange et boit, et recueille le fruit de tous ses travaux, c'est un don de Dieu; saint Jérôme, après avoir fait observer qu'il ne faut pas en conclure avec les impies que nous n'avons qu'à manger et boire, parce que nous mourons demain; mais seulement avec l'Apôtre, qu'ayant la nourriture et le vêtement, nous devons être contents, et employer le reste au soulagement des pauvres, saint Jérôme, dis-je, ajoute : « Mais parce que la chair du Seigneur est la vraie nourriture, et son sang le vrai breuvage, selon le sens anagogique, le seul bien que nous ayons dans le siècle présent, c'est de manger cette chair et de boire ce sang, non-seulement dans la participation au sacrement, mais encore dans la lecture même des Ecritures; car la vraie nourriture et le vrai breuvage que nous recevons du Verbe de Dieu, se trouve dans la science des Ecritures. » C'est qu'en effet, comme le dit Jésus-Christ (3), la chair seule ne sert de rien par elle-même; c'est l'esprit qui vivifie; et cet esprit vivifiant qui se trouve dans la divine

(1) *Eccl.* VIII. 15. *Non est bonum homini nisi quod comedat et bibat, etc.* Version de saint Jérôme. — (2) *Eccl.* III. 13. *Omnis homo qui comedit et bibit, etc.* Version de saint Jérôme. — (3) *Joan.* VI. 64.

Eucharistie, se trouve également dans les divines Ecritures.

Plus loin, lorsque Salomon répète (1) que *le seul bien qu'il voie pour l'homme, c'est de manger et boire, et de jouir du plaisir qui est le fruit de son travail; que c'est là le partage de l'homme; que c'est un don de Dieu;* saint Jérôme, après avoir fait observer que c'est un bien en comparaison de la peine de ceux qui ne jouissent pas du fruit de leurs travaux, et qu'en effet cette espèce de bien est un don de Dieu, ajoute : « Mais il vaut mieux, » selon l'Apôtre, l'entendre de la nourriture spirituelle et » du breuvage spirituel qui nous sont donnés de Dieu, et » de la jouissance du vrai bien qui doit être le fruit de nos » travaux; car ce n'est que par de grands travaux et une » forte application que nous pouvons parvenir à contempler » les vrais biens. Voilà notre partage de trouver dans notre » travail et dans notre application la source du vrai plaisir; » et quoique ce soit pour nous dès à présent un bien, ce- » pendant ce bien ne sera plein et entier que quand Jésus- » Christ, qui est notre vie, se manifestera. »

Plus loin encore, lorsque Salomon revient à dire (2) *qu'il n'y a de bien pour l'homme sous le soleil que de manger, boire et se réjouir,* saint Jérôme dit : « Nous » l'avons expliqué ci-devant, plus au long; c'est pourquoi » maintenant nous dirons en peu de mots : Il est permis à » l'homme de préférer le plaisir qu'il peut trouver à manger » et à boire, plaisir si court et qui doit sitôt finir, de le » préférer, dis-je, aux afflictions du siècle présent, et à tout » ce qui paroît injuste en ce monde; parce que l'homme » semble en effet ne pouvoir recueillir ici d'autre fruit de » son travail, que d'y jouir au moins d'un petit rafraîchis- » sement. Mais cette interprétation prise ainsi littéralement, » va produire que ceux qui souffrent la faim et la soif, ou » qui sont dans les larmes, et qui néanmoins sont appelés » heureux par notre Seigneur dans l'Évangile, paroîtront » au contraire malheureux. Nous devons donc prendre ici » spirituellement cette nourriture et ce breuvage, et de plus » cette joie que nous pouvons à peine goûter dans les tra- » vaux de notre vie. Le verset suivant prouve que l'on doit

(1) *Eccl. v. 17. Ecce quod vidi ego bonum quod est optimum, comedere et bibere, etc.* Version de saint Jérôme. — (2) *Eccl. viii. 15. Non est bonum homini sub sole nisi comedere, et bibere et lætari, etc.* Version de saint Jérôme.

» l'entendre ainsi , puisque Salomon ajoute : *J'ai appliqué*
 » *mon cœur à connoître la sagesse et à suivre l'occupation*
 » *qui nous est destinée, et qui ne laisse pas à l'homme le*
 » *loisir de goûter le sommeil, ni le jour, ni la nuit. C'est*
 » *qu'en effet les hommes qui sur la terre s'occupent et s'ap-*
 » *pliquent jour et nuit à la méditation des saintes Ecritures,*
 » *y trouvent un tel travail, que souvent dans la recherche*
 » *de la vérité le sommeil échappe à leurs yeux. »*

Enfin lorsque Salomon dit : *Allez et mangez avec joie*
votre pain, et buvez votre vin avec un cœur content,
parce que vos œuvres plaisent à Dieu, etc. (1) ; saint Jérôme,
 après avoir expliqué ces paroles en diverses ma-
 nières, dit : « Il vaut mieux les entendre ainsi : Celui dont
 » les œuvres plaisent à Dieu, ne pourra manquer du vrai
 » pain, ni de ce vin que le pressoir fait couler de la vigne de
 » Sorech.... Gardons les commandemens, et nous pourrons
 » trouver le pain et le vin spirituels.... Quant à ce que dans
 » la version des Septante, il est dit : *Venez, mangez votre*
 » *pain dans la joie*, c'est la voix de cet Ecclésiaste qui
 » parle dans l'Évangile en disant : *Que celui qui a soif,*
 » *vienne à moi, et qu'il boive*; et dans les Proverbes :
 » *Venez, mangez mon pain, et buvez mon vin. »*

De même lorsque Salomon dit : *Malheur à toi, terre*
dont le roi est jeune, et dont les princes mangent dès le
matin. Au contraire vous êtes heureuse, vous terre dont
le roi est d'une famille noble, et dont les princes mangent
dans le temps convenable pour prendre des forces, et non
pour se couvrir de confusion (2), Saint Jérôme, après avoir
 expliqué le premier sens qui se présente, ajoute : « Mais il
 » me semble que la lettre couvre ici quelque sens plus sacré ;
 » car l'Écriture appelle jeunes, ceux qui s'écartent de l'an-
 » cienne autorité, qui, méprisant les vieux préceptes de
 » leurs pères, et négligeant les commandemens de Dieu,
 » veulent y substituer les traditions des hommes... Malheur
 » donc à la terre dont le roi est le diable qui, toujours avide
 » de nouveautés, révolte Absalom même contre son père ;
 » malheur à la terre qui a pour princes et pour juges ceux
 » qui aiment les voluptés de ce siècle, et qui avant que le
 » jour de la mort vienne, disent : *Mangeons et buvons,*

(1) *Eccl. ix. 7. et seqq. Vade et comede in lætitia panem tuum, etc.* Ver-
 sion de saint Jérôme. — (2) *Eccl. x. 16. et 17. Væ tibi, terra oujus rex*
adoloscens, etc. Version de saint Jérôme.

» *car nous mourrons demain.* Au contraire heureuse est la
» terre de l'Eglise dont le roi est Jésus-Christ, Fils d'une fa-
» mille vraiment noble, descendant de la race d'Abraham,
» d'Isaac et de Jacob, des prophètes et de tous les saints, qui
» n'ont point été dominés par le péché, et qui par cette raison
» ont été vraiment des hommes libres... Ses *princes* sont les
» apôtres et tous les saints qui ont pour roi ce noble Fils... et
» qui *ne mangent point dès le matin*, ni avec empressement,
» car ils ne cherchent point de plaisir dans le siècle présent;
» mais *ils mangeront au temps marqué*, lorsque le temps de
» la récompense sera venu; et ils mangeront *pour prendre des*
» *forces*, et non *pour se couvrir de confusion*; car tous les
» biens du siècle présent ne produisent que la confusion;
» mais le bien du siècle futur produira une force éternelle.
» On trouve quelque chose de semblable dans Isaïe où il
» est dit : *Voici que mes serviteurs mangeront; et vous au*
» *contraire vous souffrirez la faim.* Et encore : *Voici*
» *que mes serviteurs seront dans la joie; et vous au con-*
» *traire, vous serez couverts de confusion.* » C'est ainsi que
les saints docteurs remplis de Dieu cherchoient et décou-
vroient des idées toutes spirituelles sous des paroles où
l'homme charnel et terrestre ne voit qu'un sens terrestre
et charnel.

DISSERTATION

SUR LA NATURE DE L'ÂME,

ET SUR SON ÉTAT APRÈS LA MORT, SELON LES ANCIENS
HÉBREUX.

ARTICLE PREMIER.

Distinction du Corps, de l'Âme et de l'Esprit.

LE nom d'*âme* est souvent équivoque dans les écrits des anciens. Quelquefois sous ce nom ils entendent cette substance simple, spirituelle, incorruptible, immortelle, qui pense en nous. D'autres fois ils entendent une substance matérielle; mais d'une matière fine, subtile, et à peu près de la nature de l'air, de la lumière, de l'éclat; laquelle sert comme de chair, d'habit, d'enveloppe à l'*esprit* qui est le principe de nos pensées et de nos raisonnemens. L'*âme* prise au dernier sens, selon plusieurs anciens, est sensible aux attraits de la volupté, à l'odeur des parfums, au son des instrumens; elle apparoit autour des tombeaux; elle goûte le sang des victimes; elle se communique par la génération. Ces sentimens se remarquent non-seulement dans des philosophes et dans des poètes païens; on les trouve même dans quelques anciens pères de l'Eglise, et dans des livres apocryphes qui ont eu de l'autorité au commencement du christianisme. Ces anciens distinguoient donc dans l'homme trois substances directes: le *corps*, grossier, corruptible et matériel; l'*âme*, subtile, déliée et de la nature de l'air, ou de la lumière; et enfin l'*esprit* ou l'*entendement*, purement spirituel, et qui est renfermé dans l'*âme* comme dans une enveloppe, et si on peut le dire, comme dans un étui.

Après la mort du corps, l'*âme* s'envole avec l'*esprit* au-dessous de la lune. Celle qui a mal vécu, reste dans l'enfer où elle souffre les peines qu'elle a méritées. Mais celle qui a bien vécu, s'élève au-dessus de la lune où il lui arrive une seconde mort; l'*esprit* se séparant de l'*âme*, va se

I.
Double sens
du nom d'*âme*
chez les
anciens. Dis-
tinction du
corps, de l'*âme*
et de l'*esprit*,
selon
leur système.

réunir au soleil, et l'ame, ou l'image du corps reste au-dessus de la lune dans les Champs-Elysées où elle jouit d'un parfait bonheur, conservant la forme du corps qu'elle animoit, et toutes les inclinations qu'elle avoit eues sur la terre, soit pour les armes, soit pour les chevaux, soit pour rendre la justice, etc.

II.
Ces sentimens se remarquent principalement dans Homère.

Ces sentimens se remarquent principalement dans Homère, qui étoit le grand théologien des Grecs; parlant de l'ame de Patrocle, qui apparôit à Achille (1), il dit qu'elle étoit toute ressemblante au héros qu'elle avoit animé; elle avoit sa taille, ses yeux, sa voix, et jusqu'à ses habits. Et ailleurs (2), Ulysse dit qu'étant descendu dans l'enfer, il y vit le divin *Hercule*, c'est-à-dire, *son image* (son ame); *car pour lui* (son esprit), ajoute-t-il, *il est avec les dieux immortels, et assiste à leurs festins*. Didon dit dans Virgile, que *son image*, son ame, après sa mort se retirera sous la terre :

Et nunc magna mei sub terras ibit imago (3).

III.
On en remarque quelque chose dans l'Écriture.

Quoique ces sentimens soient très-éloignés de ce que la foi et les Écritures nous enseignent, on ne laisse pas de remarquer dans l'Écriture quelques propositions qui pourroient sembler y avoir rapport. On y voit l'ame distinguée de l'entendement ou de l'esprit. L'ame que l'Écriture appelle *nephesch* (*anima*), ou *neschama* (*spiraculum*), ou même *ruach* (*spiritus*), est attribuée aux animaux, ainsi qu'à l'homme. Dieu dit (4) que *les eaux produisent des reptiles d'ame vivante*. Et un peu après (5) Dieu donne à l'homme et aux animaux, à *toute ame vivante*, les herbes de la terre pour se nourrir. Et ailleurs (6) Dieu fait alliance avec l'homme, et *avec toute ame vivante*, c'est-à-dire, avec tous les animaux. Et en parlant du dé-

(1) *Homer. Iliad. xiiii.*

ἦλθε δὲ ἐπὶ ψυχὴ Πατροκλῆος δειλοῖο,
Πάντ' αὐτῷ μεγέθοσσι καὶ ὄμματα καλ' εἰκυῖα,
Καὶ φωνήν, καὶ τοῖα περὶ χροῖ εἴματα ἔστο.

— (2) *Idem Odys. A. v. 600.*

Τὸν δὲ μέτ' εἰσενόησα βίην Ἡρακλεΐην
Ἐίδωλον· αὐτὸς δὲ μέτ' ἀθανάτοισι Θεοῖσι
Τέρπεται ἐν Δαλῆς, etc.

(3) *Virgil. Æneid. iv. 654.* — (4) *Genes. 1. 20. הַיָּם וְהַחַיָּוִת.* — (5) *Genes. 1. 30. הַיָּם וְהַחַיָּוִת.* — (6) *Genes. ix. 10. הַיָּם וְהַחַיָּוִת.*

luge (1), Dieu fit périr tout ce qui avoit le *souffle de l'esprit de vie*, ou la respiration, tout ce qui vit. Et encore : *Je vais exterminer toute chair qui a en elle l'esprit de vie* (2). Et ailleurs : *O Dieu des esprits de toute chair* (3). Mais l'esprit (*ruach*) mis tout seul, ou (*binah*) l'intelligence, ou ces deux noms joints ensemble, *l'esprit d'intelligence* (4), ne s'attribuent jamais qu'à l'homme. Ces manières de parler ont pu faire croire aux anciens Hébreux que cette âme, qui est commune aux hommes et aux bêtes, et que l'Écriture fait résider dans le sang, *Anima carnis in sanguine est, et Anima omnis carnis in sanguine est*; que cette âme, dis-je, étoit matérielle, et différente de l'intelligence que l'Écriture n'attribue pas aux bêtes.

Philon (5) distingue fort bien l'âme sensitive de l'âme raisonnable. Il dit que l'âme sensitive ou vitale est celle par laquelle nous vivons; et que l'âme raisonnable est celle par laquelle nous sommes raisonnables; la première nous est commune avec les animaux; la seconde nous est propre. Dieu n'a pas cette âme raisonnable, mais il la domine, ou il en est le principe, comme étant la source de la raison. L'âme sensitive qui nous est commune avec les animaux, n'est autre chose que le sang; mais l'âme raisonnable qui est un écoulement de la raison divine, est une substance spirituelle; elle est esprit, non un air mêlé et agité, mais un modèle et une image de la puissance divine. Ainsi cette âme qui fait la plus noble partie de nous-mêmes s'appelle *l'entendement* ou *la raison*. C'est ce que dit Philon.

Il insinue ailleurs que l'âme est matérielle, puisque après s'être proposé la question pourquoi l'âme ne se voit pas (6), il répond qu'on ne doit pas en conclure qu'elle n'existe pas; qu'il y a des âmes dans toutes les parties du monde, dans l'air, dans l'eau, dans le feu, sur la terre; que les astres sont animés, que les anges, les âmes, et les démons ne diffèrent que de nom (7). Et si dans quelques endroits

IV.
Sentiment
de Philon sur
la nature de
l'âme.

(1) *Genes. vii. 22. נשמת רוח חיים. Vide et Deut. xi. 16. כל נשמה. et Josue, x. 40. eto.* — (2) *Genes. vi. 7. אשר בו רוח חיים* — (3) *Num. xvi. 22. et xxviii. 16. אלהי הרוחת לכל בשר.* — (4) *Job, xi. 3. et xxxii. 8.* — (5) *Philo, l. quod deter. potiori insid. p. 170. c. Τῷ μὲν ἢ ζωτικῇ, καὶ ἢ ζῶμεν· τῷ δὲ ἢ λογικῇ, καὶ ἢ λογίκοι γέγοναμεν. Τῆς μὲν οὖν ζωτικῆς μετέχει καὶ τὰ ἄλογα· τῆς δὲ λογικῆς οὐ μετέχει μὲν, ἀρχεὶ δὲ ὁ Θεὸς, ἢ τοῦ πρεσβυτάτου λόγου πηγὴ. Ἡ μὲν οὖν κοινὴ πρὸς τὰ ἄλογα δυνάμις οὐσίαν ἔλαχεν αἷμα· ἢ δὲ ἐκ τῆς λογικῆς ἀπορρῦνιτσα πηγῆς, τὸ πνεῦμα, οὐκ αἶρα κινούμενον, ἀλλὰ τύπον τινὰ καὶ χαρακτῆρα θείας δυνάμεως. . . . Τὸ τῆς ψυχῆς ἀριστον εἶδος, ὁ νοῦς, καὶ λόγος κέκληται.* — (6) *Philo, de Gigantiis. p. 285. B.* — (7) *Ibidem, p. 286. A.*

il dit que les anges sont incorporels (1), il veut dire simplement qu'ils ne sont pas engagés dans un corps matériel, comme l'ame qui nous anime. Il lit avec les Septante que *les anges de Dieu voyant les filles des hommes, qui étoient belles, en choisirent, et en prirent pour femmes* (2); et quoiqu'il tourne cela en allégorie, et qu'il l'explique de l'union des ames à nos corps, il suppose toutefois que ces ames, ou ces anges qui sont dans l'air, ont un certain attrait qui les attire vers les corps et qui les y unit; ce qui ne convient proprement qu'à une substance matérielle. Je ne veux pourtant pas assurer qu'il les ait crues corporelles, ne trouvant rien de bien formel sur ce sujet dans ses écrits.

V.
Sentiment
de Josèphe
et de quel-
ques autres
sur le même
sujct.

Mais il est certain que Josèphe (3) et l'auteur de l'ancien livre d'Enoch (4) ont cru les anges corporels, et par conséquent les ames aussi, puisqu'ils les supposent tous de même nature que l'ame. L'auteur du livre d'Enoch distingue l'ame de l'esprit, en plus d'un endroit : *Les esprits des hommes soupirent, etc.* Et il dit un peu plus bas : *Les esprits des ames des hommes qui sont morts, poussent leurs soupirs jusqu'aux cieux* (5). Et ailleurs : *Les géans sortis de ces conjonctions monstrueuses, deviendront des démons, des mauvais esprits, lorsque leur esprit sera séparé de la chair de leur corps* (6); où l'on voit encore un autre sentiment qui paroît aussi dans quelques rabbins (7), et dans Saint Chrysostôme (8), que les ames des méchans sont quelquefois changées en démons. Ce qui revient à peu près à ce que dit Josèphe (9), et après lui saint Justin le Martyr (10), que les obsessions et possessions du démon se font souvent par l'opération des ames des méchans, lorsqu'elles sont séparées du corps.

Les rabbins donnent aussi aux ames, après la séparation du corps, un autre corps subtil qu'ils appellent *le vaisseau de l'ame*. Ils croient qu'aussitôt après la mort, les

(1) *Philo., de Confus. ling. p. 345. o. d. c.* — (2) *Genes. vi. 2.* Au lieu de υιοι του Θεου, *filii Dei*, quelques exemplaires lisent : οι αγγελοι του Θεου, *angeli Dei* — (3) *Joseph. Antiq. l. 1. c. 4.* Πολλοι γαρ αγγελιοι Θεου γυναιξι συμμιγέντες υβριστας ἐγέννησαν παῖδας. — (4) *Liv. Enoch. c. 4.* Επορεύθησαν πρὸς τὰς θυγατέρας, καὶ συνεκομήθησαν μετ' αὐτῶν, καὶ ἐν ταῖς θηλείαις ἐμίανθησαν. — (5) *Ibid. c. 4.* Ἴδου τὰ πνεύματα τῶν ψυχῶν τῶν ἀποθανόντων ἀνθρώπων ἐντυγχάνουσι, etc. — (6) *Ibid. c. 9.* — (7) *Vide Bartholocci, t. 1. p. 351. 1.* — (8) *Chrysost. Homil. 29. in Matth. p. 283. D. E.* — (9) *Joseph. de Bello, l. vii. c. 25. p. 981.* — (10) *Justin. Mart. Apol. 2. p. 65. a.*

ames des méchans sont revêtues d'une espèce d'habit dans lequel elles s'accoutument à souffrir, et que celles des saints sont aussi revêtues d'un habit, mais d'un habit magnifique, et d'un corps resplendissant, à la faveur duquel elles s'accoutument à l'éclat et à la félicité dont on jouit dans la béatitude (1).

Le cantique des trois jeunes Hébreux (2) semble distinguer l'ame d'avec l'esprit, puisque l'esprit et l'ame y sont séparément invités à louer le Seigneur : *Benedicite, spiritus et animæ justorum, Domino*; et qu'on ne peut pas dire que le nom de *spiritus* en cet endroit, signifie *les anges* et les esprits bienheureux, puisqu'ils ont été invités auparavant (3). L'auteur de l'Assomption de Moïse (4) dit que Josué étant sur la montagne où ce législateur mourut, vit deux Moïses, l'un au milieu des anges, qui montoit au ciel, et l'autre sur la terre où il fut enterré; le premier Moïse étoit son ame, et le second étoit son corps grossier. Les sadducéens qui rejetoient l'existence des esprits et des anges (5), ne nioient point sans doute l'existence de l'ame raisonnable, mais seulement son immortalité. Ils reconnoissoient qu'il y avoit en eux un être qui pensoit; mais ils nioient que cet être fût immortel et spirituel.

ACTICLE II.

Immortalité de l'Âme.

LE dogme de l'immortalité de l'ame a toujours été enseigné, non-seulement par les Hébreux, mais aussi par les Chaldéens, les Indiens et les Egyptiens. Quelques-uns attribuent à Hérodote (6) de soutenir que ce sont les Egyptiens qui en sont les premiers auteurs; et qu'il connoit des gens parmi les Grecs qui se sont fait honneur de ce sentiment, les uns plus tôt, les autres plus tard, comme s'ils en étoient les inventeurs; mais qu'il veut bien les épargner, en

I.
C'est principalement chez les Hébreux, que l'on trouve, non-seulement la tradition, mais encore les preuves du dogme de l'immortalité de l'ame.

(1) Vide R. Abdiam Sphurn. in Or. Haschem. p. 91. — (2) Dan. III. 86. — (3) Dan. III. 58. — (4) Apud Clem. Alex t. vi. Stromat. Evod. ad Aug. Ep. 259. inter Augustin. — (5) Act. XXIII. 8. (Voyez la Dissertation sur les sectes des Juifs, tom. XIX.) — (6) Herodot. t. II. c. 123. Πρωτοι δὲ καὶ τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοι εἰσὶν εἰπόντες, ὡς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατος ἴσται, εἶπ.

ne les nommant pas. On suppose qu'il veut désigner Thalès de Milet (1) et Phérécyde (2), à qui les Grecs attribuoient l'honneur d'avoir les premiers enseigné le dogme de l'immortalité de l'ame ; mais il est certain qu'ils l'avoient puisé ailleurs ; et il y a quelque lieu de croire que la pensée d'Hérodote même étoit d'attribuer à l'invention des Egyptiens, non pas le dogme de l'immortalité de l'ame, mais l'opinion de la métempsychose (3).

Quant au dogme de l'immortalité de l'ame, Pausanias (4) en rapporte l'origine aux Chaldéens, et aux mages des Indiens, et prétend que c'est d'eux, que les Grecs, et en particulier Platon, l'ont appris. Pour en découvrir la vraie source, il faut venir aux Hébreux. C'est dans Moïse et dans les autres livres de l'Ecriture ; c'est parmi les patriarches et parmi la race choisie, que l'on trouve, non-seulement la tradition et la croyance de l'immortalité de l'ame, mais aussi les preuves et les fondemens de ce dogme que l'on peut appeler un des principaux appuis de la religion.

II.
Preuve de l'immortalité de l'ame dans ce qui est dit de la création de l'homme que Dieu fit à sa ressemblance, et sur lequel il répandit un souffle de vie.

Moïse qui est le plus ancien auteur dont nous ayons les écrits, dit que Dieu après avoir créé le corps de l'homme (5), lui donna la vie, *en répandant sur son visage un souffle de vie*. Il ne dit rien de pareil, en parlant des autres animaux. Ce souffle de vie n'est pas sans doute un souffle sensible et matériel ; on sait que Dieu est un pur esprit, et que les Hébreux ne l'ont jamais cru, ni animé, ni corporel à la manière des hommes ; il faut donc l'entendre d'un souffle spirituel, et de l'ame raisonnable qu'il lui donna alors. C'est ce même souffle qu'il retire de l'homme, lorsqu'il le retire du monde (6) ; c'est ce souffle divin qui nous donne l'intelligence (7) et la vie (8) ; c'est comme une lampe al-

(1) *Cherilus apud Laert. l. 1. p. 16.* — (2) *Tull. Tuscul. qu. l. 1. c. 16.* — (3) (Voyez dans l'Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, traduit de l'anglais de M. Warburthou, p. 275, une lettre adressée à cet auteur sur ce texte même d'Hérodote. On y soutient que la pensée d'Hérodote est que les Egyptiens sont les premiers qui aient avancé que l'ame de l'homme, qui est immortelle, entre, quand elle se sépare du corps, dans celui de quelque animal. *Πρῶτοι δὲ καὶ τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοι εἰσι οἱ εἰπόντες, ὡς ἀνθρώπου ψυχῆ ἀθανάτου ἐστὶ τοῦ σώματος δὲ καὶ ἀσπθίνουτος, εἰς ἄλλο ζῶον αἰεὶ γινόμενον ἐσθύνεται.* — (4) *Pausanias Musson. c. 4. p. 277.* *Εγὼ δὲ Χαλδαίους καὶ Ἰνδῶν μάγους πρῶτους οἶδα εἰπόντας ὡς ἀθάνατος ἐστὶν ἀνθρώπων ψυχῆ, καὶ σφίσι Ἑλλήνων ἄλλοις ἐπέστησαν, καὶ οὐχ ἥμισυ Πλάτων ὁ Ἀρίστωνος.* — (5) *Genes. 11. 7.* *וַיַּפַּח בְּאֵפְרוֹ נְשֵׁמַת חַיִּים.* — (6) *Job, xxxiv. 14.* *רוּחוֹ וְנִשְׁמַתוֹ אֵלֶיךָ יָאֵסָה.* — (7) *Job, xxxiii. 8.* *נְשֵׁמַת שְׂדֵי.* — (8) *Job, xxxiii. 4.* *נְשֵׁמַת שְׂדֵי תַחֲיִינִי.*

lumée de Dieu même, dit le Sage : *Lucerna Domini, spiraculum hominis* (1). C'est de là que les platoniciens (2) et d'autres anciens ont pris que l'âme de l'homme étoit comme un écoulement ou une partie de la substance de de Dieu, un souffle de sa bouche : *Divinæ particulam auræ* (3). L'âme de l'homme étant comme une partie de la Divinité, dit Cicéron (4), ne peut être comparée qu'à Dieu seul. Notre raison n'est autre chose qu'une partie de l'esprit de Dieu, enfermée dans un corps humain, dit Sénèque : *Ratio nihil aliud est quam in corpus humanum pars divini spiritus mersa* (5).

Lorsque Dieu veut créer Adam, il dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (6). Cette ressemblance ne consiste point dans le corps, puisque Dieu n'est point corporel, mais seulement dans l'âme, dans l'entendement. Lorsqu'il veut faire périr les hommes par les eaux du déluge, il dit : *Mon esprit ne demeurera pas plus long-temps dans l'homme, parce qu'il est chair* (7). C'est cet esprit qu'il retire de l'homme par la mort (8); c'est cet esprit qui s'en va, et ne revient plus : *Spiritus vadens, et non rediens* (9). Enfin c'est cet esprit qui retourne à Dieu qui en est l'auteur, lorsque la poussière retourne en la terre d'où elle est tirée : *Revertatur pulvis in terram suam unde erat, et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum* (10).

Il est vrai que l'Écriture s'exprime quelquefois d'une manière qui semble égaler les animaux à l'homme, et attribuer aux uns comme aux autres un esprit et un souffle émané de Dieu. Elle se sert des mêmes termes, *anima, spiritus, spiraculum*, pour désigner l'âme des uns et des autres; la mort de l'homme et celle de la bête sont très-souvent exprimées par les mêmes termes. Dieu retire à lui l'esprit de toute chair : *Toutes les créatures animées attendent de vous leur nourriture. Vous ouvrez la main, et elles sont rassasiées de vos biens. Si vous leur cachez votre visage, elles tombent dans le trouble; si vous retirez leur esprit, elles expirent, et elles retournent à leur poussière : Auferes spi-*

III.
Ce qu'il faut penser de quelques expressions qui semblent donner aux bêtes comme à l'homme, un esprit et un souffle émané de Dieu.

(1) *Prov. xx. 27. נשמת אדם* — (2) *Plato in Phædone, p. 78. 86. 81. et 95. et in Timeo, p. 99.* — (3) *Horat. lib. II. sat. 2.* — (4) *Cic. Tuscul. qu. lib. v. n. 38.* — (5) *Senec. ep. 56.* — (6) *Genes. 1. 26.* — (7) *Genes. vi. 3. לא ירוח רוחי באדם* — (8) *Psal. ciii. 29. תסף רוחם* — (9) *Psal. lxxvii. 39. רוח הולך ולא ישוב* — (10) *Eccl. xii. 7. וחררו תשוב אל האלהים*

ritum eorum, et deficient, et in pulverem suum revertentur (1). Dieu fait mourir dans les eaux du déluge tout ce qui avoit dans lui-même l'esprit de vie (2), ou le souffle de l'esprit de vie (3); il dit à la terre et aux eaux de produire des ames vivantes, ou des animaux vivans et animés (4); après le déluge, il fait alliance avec toute ame vivante (5); il dit que l'ame est dans le sang (6). Toutes ces façons de parler ne semblent-elles pas insinuer que les mots *ame, esprit, souffle* divin sont équivoques, et qu'ils ne peuvent être employés pour prouver l'immortalité de notre ame, qu'en même temps on n'établisse l'immortalité de celle des bêtes? ce qui rendroit nos preuves inutiles, en voulant les pousser trop loin.

IV.

Expressions des patriarches et de Dieu même qui supposent et prouvent le dogme de l'immortalité de l'ame.

Mais cette conformité d'expressions ne doit pas paroître plus étrange dans l'Écriture, qu'elle ne le paroît dans notre langue où à tout moment nous confondons les termes qui marquent les opérations de l'ame raisonnable, avec ceux qui marquent les mouvemens et les actions des bêtes, et de l'ame sensitive; et toutefois personne ne s'avise d'en inférer que nous donnons aux bêtes une ame pareille à la nôtre. Dans l'occasion nous savons bien distinguer ce qui nous est propre, et ce qui convient à la bête; l'Écriture use de la même précaution. Si dans certains cas elle emploie des expressions populaires qui semblent égaler la bête à l'homme dans les endroits plus importants, elle a soin de faire sentir la supériorité de l'homme, et la grande différence qu'il y a entre son ame et celle de la bête. Elle dit de l'homme; ce qu'elle ne dit jamais de la bête; et quand elle confond les expressions qui semblent les égaler l'un à l'autre, ce n'est qu'en parlant de la vie du corps, de l'ame sensitive, que tout le monde accorde à la bête, aussi-bien qu'à l'homme; ainsi dans la bête *l'ame, l'esprit, le souffle* que Dieu donne, ou qu'il retire quand il lui plait, ne signifient autre chose que la vie du corps, qui réside principalement dans le sang; et, en parlant de l'homme, les mêmes termes marquent quelquefois l'ame sensitive et l'ame raisonnable tout ensemble, et quelquefois seulement l'ame raisonnable; c'est la suite du discours qui en décide.

(1) *Psalm.* ciii. 29. תסף רוחם יגועון — (2) *Genes.* vi. 17. אשר בו אשר נשמת רוח חיים באפיו — (3) *Genes.* vii. 22. רוח חיים — (4) *Genes.* i. 20. 21. 24. נפש חיה. — (5) *Genes.* ix. 9. 10. נפש החיה — (6) *Levit.* xvii. 11. 14. יכ נפש כל בשר דמו.

Il est dit , par exemple , qu'Abraham mourut de pure caducité , et qu'il fut réuni à son peuple (1) , c'est-à-dire , à ses pères. Mais comment leur fut-il réuni ? Ce ne fut pas quant au corps , car les ancêtres d'Abraham étoient morts et enterrés dans la Chaldée et dans la Mésopotamie , et Abraham mourut et fut enseveli dans la terre de Chanaan , et dans un tombeau qu'il avoit acheté d'un étranger à prix d'argent ; ce fut donc seulement quant à l'âme , qu'il alla se réunir à ses pères ; il alla vers eux dans le lieu où ils attendoient le jour de leur rédemption.

Jacob ayant appris que son fils Joseph avoit été dévoré par les bêtes , disoit : *Je descendrai vers mon fils dans l'enfer* (2) , ou dans le fond de la terre. Espéroit-il trouver Joseph dans le tombeau ? Non sans doute. Il croyoit que le corps de Joseph n'avoit point eu d'autre tombeau que le ventre des bêtes carnassières. Il faut donc l'entendre d'une autre vie où il devoit aller le rejoindre.

Quand le Seigneur dit à Moïse : *Qu'Aaron aille se joindre à son peuple , car il n'entrera pas dans le pays que j'ai donné aux enfans d'Israël* (3) ; et lorsqu'il dit au même Moïse : *Vous monterez sur le mont Nébo , et vous vous y réunirez à votre peuple , de même qu'Aaron votre frère est mort sur le mont Hor , et a été réuni à son peuple* (4) ; cela ne peut pas être pris à la lettre , puisqu'on sait que le mont *Hor* où mourut Aaron , et le mont *Nébo* où mourut Moïse , sont l'un dans l'Arabie-Pétrée , et l'autre dans le pays de Moab , tous deux fort éloignés des tombeaux de leurs ancêtres , soit qu'on les cherche dans la Mésopotamie , dans la Chaldée , ou dans la terre de Chanaan. Ces manières de parler insinuent donc d'une manière très-évidente l'espérance d'une autre vie , et un lieu où les patriarches espéroient retrouver les âmes de leurs ancêtres. David étoit rempli de cette espérance , lorsqu'il disoit de son fils né de Bethsabée : *Il est inutile de le pleurer à présent qu'il est mort ; c'est moi plutôt qui irai vers lui , et il ne reviendra jamais vers moi* (5).

Dieu parlant à Moïse dans le buisson , lui dit : *Je suis le Dieu d'Abraham , d'Isaac et de Jacob* (6). Il n'est pas sans doute le Dieu de ceux qui ne sont plus , comme le remarque notre Sauveur (7) ; ces patriarches sont donc encore vivans

(1) *Genes. xxv. 8.* — (2) *Genes. xxxvii. 35.* — (3) *Num. xx. 24.* — (4) *Deut. xxxii. 50.* — (5) *2. Reg. xii. 23.* — (6) *Exod. iii. 6.* — (7) *Matt. xxii. 32.*

V.
Suite des expressions qui supposent et prouvent le dogme de l'immortalité de l'âme.

dans une autre vie. Coré, Dathan et Abiron furent engloutis dans la terre, *et descendirent*, dit l'Écriture, *tout vivans dans l'enfer* (1); où Moïse semble vouloir dire qu'ils furent transportés dans le lieu des supplices tout en vie, à proportion comme Hénoch et Elie ont été transportés tout vivans dans un lieu de bonheur. Tout cela marque fort bien qu'ils avoient l'idée d'une autre vie, et qu'ils croyoient l'ame immortelle. Comparez les autres passages où l'on rencontre des expressions semblables (2).

Quand Jacob au lit de la mort dit qu'il attend le salut qui doit être envoyé par le Seigneur : *Salutare tuum expectabo, Domine* (3), il l'attendoit sûrement pour un autre lever, pour l'éternité. Balaam, tout corrompu qu'il étoit, souhaite pourtant de mourir de la mort des justes, et que sa fin ressemble à la leur : *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* (4); il dit ensuite, qu'il verra le Libérateur d'Israël (5), mais non pas alors; qu'il le considérera, mais non pas sitôt. Il espéroit donc vivre assez long-temps pour voir l'exécution de ses prophéties; et il ne pouvoit s'en flatter que pour une autre vie. Enfin que sont devenues les promesses de Dieu envers les patriarches, par exemple, lorsque le Seigneur dit à Abraham : *Je suis votre récompense extrêmement grande* (6)? Ce grand homme et ses successeurs, Isaac, Jacob, Juda, et les autres justes, ont-ils reçu en ce monde quelque récompense qui égale leurs mérites, et les engagements que Dieu a pris avec eux? Ils attendoient donc une autre vie et d'autres récompenses; et ils ne doutoient point qu'après la mort de leurs corps, Dieu n'accomplisse ses promesses en faveur de leurs ames.

VI.

Dogme de l'immortalité de l'ame prouvé par les résurrections, les apparitions, et l'usage même de la nécromancie.

Une autre preuve décisive qui démontre que les Hébreux reconnoissoient l'immortalité des ames, et leur existence après la mort du corps, c'est qu'ils croyoient que les morts ressuscitent, qu'ils apparoissent quelquefois, et qu'on peut les consulter sur les événemens futurs. L'histoire des Rois nous parle des morts ressuscités par Elie (7) et par Elisée (8), et par le corps de ce dernier, même après

(1) Num. xvi. 30. 53. — (2) Psalm. liv. 16. *Veniat mors super illos, et descendant in infernum viventes.* Psal. ix. 18. *Convertantur peccatores in infernum.* Prov. i. 12. *Deglutiamus eum sicut infernus viventem.* — (3) Genes. xlix. 18. — (4) Num. xxiii. 10. — (5) Num. xxiv. 17. — (6) Gen. xv. 1. — (7) 3. Reg. xvii. 22. 23. — (8) 4. Reg. iv. 34. 35.

sa mort (1). Anne, mère de Samuël, met entre les effets du pouvoir surnaturel de Dieu (2), de conduire au tombeau, et d'en faire revenir : *Deducit ad inferos, et reducit*. Les prophètes (3) parlent assez souvent de la délivrance des Hébreux, et du retour de la captivité de Babylone, sous le nom de *résurrection*. La résurrection générale des morts étoit un dogme reçu de tous les Juifs, à l'exception des sadducéens, dès le temps des Machabées, et celle de Jésus-Christ fut crue et soutenue par une infinité de Juifs. Celle de Lazare se fit, pour ainsi dire, à la vue de tout Israël; Jésus-Christ en avoit ressuscité quelques autres dès auparavant. Or si l'âme meurt avec le corps, il n'y a point de résurrection des morts.

Les apparitions des morts sont rares dans l'ancien testament. Samuël évoqué par la pythonisse (4), est l'exemple le plus éclatant que l'on connoisse; après cela Jérémie apparôit à Judas Machabée (5). Les apôtres voyant Jésus-Christ venir à eux sur la mer pendant la nuit, crurent que c'étoit un fantôme (6); et lorsqu'il leur apparut après sa résurrection, ils croyoient voir un esprit qui auroit pris la forme de Jésus-Christ pour les tromper; mais Jésus leur dit : *Voyez et touchez; un esprit n'a ni chair ni os* (7). Les rabbins croient que les âmes ne peuvent être vues en quelque lieu que ce soit, ni dans l'enfer, ni dans le paradis, que leur corps ne soit enterré; et qu'après même que leur corps est enterré, leur âme y revient souvent pendant les douze mois qui suivent leur trépas; qu'elle y revient pour le visiter, et pour savoir ce qui se passe autour de lui (8). Ils croient que ce fut pendant le cours de ces douze mois, que la pythonisse évoqua l'âme de Samuël, laquelle n'étant pas encore dans le paradis, apparut à Saül avec son corps. Après ce temps, la pythonisse n'auroit eu aucune vertu sur elle; c'est l'idée des rabbins.

A l'égard de la nécromancie, elle étoit sévèrement condamnée par les lois de Moïse. Ce législateur défend de consulter les magiciens, et ceux qui interrogent les morts (9);

(1) 4. Reg. xiii. 21. — (2) 1. Reg. ii. 6. — (3) Ezech. xxxviii. 1. et seqq. Osée, xiiii. 14. — (4) 1. Reg. xxviii. 12. et seqq. — (5) 2. Mach. xv. 14. — (6) Matt. xiv. 26. — (7) Luc. xxiv. 37. et seqq. — (8) Bereschit Rabb. c. 22. Talmud. tract. Sanhedrin, c. 4. etc. — (9) Levit. xix. 31. *Non declinetis ad magos* (hebr. pythones, אַבֹּת), *nec ab ariolis aliquid soiscitemini*, xx. 6. *Anima quæ declinaverit ad magos* (hebr. pythones, אַבֹּת), *et ariolos.... interficiam illam de medio populi sui*. 27. *Vir sive mulier in quibus pythonicus* (אַבֹּת) *vel divinationis fuerit spiritus, morte moriantur.*

il le défend sous peine de la vie, tant pour celui qui les consulte, que pour ceux qui exercent ces arts mensongers. Dans tous ces endroits, il se sert du mot *oboth* (1), qui est employé dans le premier livre des Rois; pour marquer la pythonisse, ou la nécromancienne, que Saül consulta, et à qui il fit évoquer l'ame de Samuël; et dans le Deutéronome, il défend expressément (2) de consulter les morts. Le Seigneur parlant à Isaïe, lui dit, à lui et à ses disciples : *Lorsqu'ils vous diront : Consultez les oboths. (ou nécromanciens) et les devins, répondez-leur : Chaque peuple ne consulte-t-il pas son Dieu, et faut-il consulter les morts sur ce qui regarde les vivans* (3)?

VII.
Preuve de la croyance commune des Juifs par l'idée qu'ils avoient de ceux qui n'osoient l'immortalité de l'ame.

Tout cela prouve que les anciens Hébreux croyoient l'existence des ames après la mort, et sans doute aussi leur immortalité; car dans la Synagogue ceux qui ont nié l'immortalité de l'ame comme les sadducéens, et ceux qui ont assuré son anéantissement, comme Maimonide et Kimchi (4), sont regardés comme des espèces d'hérétiques qui s'éloignent du sentiment commun de leur nation; et en ce sens, ils deviennent à notre égard une nouvelle preuve de la croyance commune des autres Juifs; aussi-bien que les impies dont Salomon nous dépeint les erreurs, et dont il nous rapporte les objections dans l'Ecclésiaste, en disant : *Les hommes sont sujets aux même accidens que les bêtes, et leur sort est égal. Comme la bête meurt, l'homme meurt aussi; il respire de même, et l'homme à cet égard n'a rien de plus que la bête; car tout est vanité. Tout tend en un même lieu; ils sont tous sortis de la poussière, et ils retournent tous en poussière. Qui sait si l'ame des enfans des hommes monte en haut, et si l'ame des bêtes descend en bas* (5)? Mais le même prince donne lui-même la solution de cette difficulté, en disant : *Que la poussière dont notre corps est composé, retourne dans la terre d'où elle est tirée, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné* (6); et ensuite : *Craignez Dieu, et gardez ses com-*

(1) 1. Reg. xxviii. 7. *Quærite mihi mulierem habentem pythonem.* (אובת) — (2) Deut. xviii. 11. et seqq. — (3) Is. viii. 19. *Quærite a pythonibus (אבות) et a divinis; etc.* — (4) Maimon. et alii quidam ut D. Kimchi in psal. 1. 5. et civ. 29. — (5) Eccl. iii. 19. 20. Hebr. *Accidens enim filiorum hominis et accidens bestiæ, et accidens unus eis: sicut moritur ille, sic moritur illa: et spiritus unus omnibus et præstantia hominis super bestiam nulla: omnia enim vanitas. Omnia pergunt ad locum unum: omnia facta sunt de pulvere, et omnia revertuntur in pulverem. Quis novit, etc.* — (6) Eccl. xii. 7.

mandemens; car c'est là le tout de l'homme. Et Dieu fera rendre compte en son jugement, de toutes les œuvres, et de tout ce qu'il y a de plus secret, soit en bien, soit en mal (1).

ARTICLE III.

Ce qui arrive à l'âme après la mort.

LES anciens Hébreux pensoient qu'il y avoit un ange qui présidoit à la mort, et qui tiroit l'âme du corps d'une manière douce ou violente, suivant le mérite de la personne. Tous ceux qui mouroient d'une mort prématurée et violente, étoient regardés comme des victimes de la vengeance divine, et comme livrés à l'ange de mort, à l'ange exterminateur, en punition de leurs péchés, ou de ceux de leurs pères ou de leurs rois. Ainsi Her et Onan, fils de Juda (2), furent frappés du Seigneur, à cause de leur crime; les premiers-nés d'Égypte furent mis à mort par l'ange exterminateur (3); les Israélites murmurateurs (4) et l'armée de Sennachérib (5), sont abandonnés à l'ange de mort. Les Septante parlent expressément de ce ministre de la colère de Dieu dans Job: *Quand il y auroit mille anges de mort, nul ne le frapperoit, s'il pensoit dans son cœur à retourner au Seigneur* (6). Et ailleurs: *Si le pécheur n'écoute point le Seigneur, la vie lui sera ôtée par les anges* (7). Et Salomon: *Le méchant ne cherche que les querelles, et l'ange cruel sera envoyé contre lui* (8).

On voit dans la vie de Moïse publiée par M. Gaulmin, que Samaël, prince des démons, attendoit le moment marqué pour la mort de Moïse, afin de le tuer et de lui enlever l'âme; mais Dieu ordonna à l'ange Gabriel d'aller lui rendre cet office. Gabriel s'en excusa, disant qu'il n'osoit l'entreprendre. Michel s'en excusa de même, aussi-

I.
Opinion des
anciens Hé-
breux tou-
chant l'ange
de mort.

II.
Fable d'un
auteur apo-
cryphe tou-
chant la mort
de Moïse-

(1) *Ecccl. xii. 13. Hebr. Hoc est enim omne hominis. Omnia enim opera adducet Deus in judicium, super omni abscondito, sive bono, sive malo.* — (2) *Genes. xxxviii. 7. 10.* — (3) *Exod. xii. 23. 29.* — (4) *Judith, viii. 25.* — (5) *4. Reg. xix. 35. Isai, xxxvii. 36.* — (6) *Job, xxxiii. 23. Εάν ὡσεὶ χθλιοὶ ἄγγελοι θανατηφόροι, εἰς αὐτῶν οὐ μὴτρούσῃ αὐτὸν· εάν νοήσῃ τῆ καρδίᾳ ἐπιστραφήναι πρὸς Κύριον.* — (7) *Job, xxvii. 14. Ἢ δὲ ζῆσθ αὐτῶν τιτρωσκομένη ὑπὸ ἀγγέλων.* — (8) *Prou. xvii. 11.*

bien que Zinghiel; en sorte que Dieu y envoya enfin le mauvais ange Samaël. Mais Moïse le chassa jusqu'à deux fois, et enfin l'aveugla par l'éclat de sa gloire. Alors ce législateur pria Dieu de ne le pas livrer à l'ange de mort. Dieu l'exauça, et vint lui-même accompagné de Michel, de Gabriel, et de Zinghiel, pour appeler son ame à lui; et il la retira par son baiser, suivant cette parole : *Moïse serviteur de Dieu mourut sur la bouche du Seigneur* (1). Mais le vrai sens de cette expression, est qu'il mourut *selon l'ordre et la parole du Seigneur*.

III.
Rêveries des
rabbins tou-
chant l'ange
de mort.

Les rabbins (2) enseignent que l'ange de mort se tient sur la tête du malade ou du moribond, ayant en sa main un glaive éclatant, et prêt à frapper. Le moribond le voyant est saisi de crainte; et la frayeur lui fait ouvrir la bouche, dans laquelle le mauvais ange fait aussitôt couler trois gouttes mortelles qui sont à la pointe de son épée. L'une de ces gouttes le fait incontinent mourir, l'autre le rend pâle et livide, et la troisième le dispose à être réduit en poussière. Dès que le malade est expiré, l'ange de mort accourt au premier vase d'eau qu'il rencontre, il y trempe son épée pour la laver, et infecte ainsi ces eaux d'un poison mortel. C'est pourquoi les Juifs répandent alors toute l'eau qui est dans leur maison, de peur que quelque animal n'en boive et ne s'empoisonne.

Ils croient de plus que l'ame du mort vient souvent visiter le corps qu'elle a quitté. C'est pourquoi ils allument pendant sept jours une lampe dans la chambre où il est décédé, afin que l'ame y trouve de la lumière (3), et lorsque le corps est enterré, l'ange de mort vient s'asseoir sur son tombeau, fait rentrer l'ame dans le corps pour un moment, afin qu'elle le tienne droit. Alors le mauvais ange tenant une chaîne dont la moitié est chaude, et l'autre moitié froide, il en frappe deux fois le cadavre, et du premier coup lui brise tous les os; du second coup il les disperse, et du troisième il met tout le corps en poussière. Après cela les bons anges viennent rassembler tous les os épars, et donnent de nouveau la sépulture au corps (4). Mais je ne trouve rien de tous ces détails, ni dans l'Écriture, ni dans les anciens Juifs. Seulement je re-

(1) Deut. xxxiv. 5. *Mortuus est Moyses, jubente Domino.* (Hebr. *Super os Domini.*) — (2) *Talmudistæ.* Vide *Buxtorf. synag. Jud. o. 35. p. 507.* — (3) *Bartolocci. l. 11. p. 147. Buxtorf. loco citato.* — (4) *Buxtorf. synag. cap. 35.*

marque dans Origène et dans Théophilacte, écrivant sur la résurrection de Lazare, que les Juifs et les païens croyoient que l'âme du mort demeurait quelque temps auprès du corps dans le tombeau, et que pour détruire cette fausse opinion, notre Seigneur cria à haute voix : *Lazare, sortez dehors* (1).

ARTICLE IV.

Le jugement que Dieu exerce sur les âmes.

Nous lisons dans saint Luc (2), que l'âme du pauvre Lazare fut portée dans le sein d'Abraham par les saints anges; et les rabbins croient que saint Michel présente à Dieu les âmes des justes (3). Joseph dit simplement que selon les pharisiens (4), les âmes des méchants sont jugées sous la terre, et condamnées à des supplices éternels. Les Juifs reconnoissent un jugement particulier après la mort, et un jugement général après la résurrection. Dieu juge les hommes au premier jour de Tisri, qui est le premier jour de l'année. Mais c'est plutôt une espèce de révision de ses registres, ou un examen de l'état des âmes qui sont dans l'enfer, qu'un jugement proprement dit.

Les talmudistes (5), suivant la doctrine de l'école de Saméas, enseignent qu'il y a trois ordres de personnes qui paroîtront au jour du jugement. Le premier composé des justes; le second, des méchants; et le troisième, de ceux qui sont dans un état mitoyen, qui ne sont, ni tout-à-fait justes, ni tout-à-fait impies. Les justes seront aussitôt destinés à la vie éternelle, et les méchants aux malheurs de la gêne ou de l'enfer. Les mitoyens, tant Juifs que gentils, descendront dans l'enfer avec leurs corps, et ils pleureront pendant douze mois, montant et descendant, allant à leurs corps, et retournant en enfer. Après ce terme leurs corps seront consumés, et leurs âmes brûlées, et le vent les dispersera sous les pieds des justes. Mais les hérétiques, les épicuriens qui nient la loi et la résurrection des morts;

I.
Opinion des
Juifs tou-
chant le ju-
gement que
Dieu exerce
sur les âmes

II.
Doctrine des
talmudistes
sur ce point.

(1) Joan. xi. 43. — (2) Luc. xvi. 22. — (3) Vide Targum. in Cantio. iv. 12. et Resbith. Chochmah. c. 3. — (4) Joseph. antiq. t. xviii. c. 2. p. 617. c. et lib. 11. de Bello, c. 12. p. 788. f. 9. — (5) Talmud. in Gemar. Tract. Rosch. Hascana, c. 1. fol. 16.

les tyrans qui répandent la terreur dans la terre des vivans, et ceux qui, comme Jéroboam, fils de Nabat, engagent les peuples dans le péché, seront punis dans l'enfer pendant les siècles des siècles. Les Juifs reconnoissent donc une espèce de purgatoire, comme on le voit. Mais nous traiterons ci-après cette matière plus au long. Établissons premièrement, le paradis et l'enfer par des témoignages de l'Écriture de l'Ancien et du Nouveau-Testament.

ARTICLE V.

Bonheur du Paradis.

1.
Expressions
de l'Ancien-
Testament,
qui désignent le bonheur de la
vie future.

MOÏSE ne parle pas expressément de la vie éternelle et d'un bonheur de la vie future pour les gens de bien; mais il l'insinue d'une manière assez claire en plus d'un endroit; par exemple, Dieu lui dit : *Non videbit me homo, et vivet* (1) : L'homme ne me verra pas tant qu'il vivra; comme pour marquer qu'après sa mort il pourra le voir. Ailleurs Dieu promet la vie à ceux qui observeront ses commandemens : *Custodite leges meas atque judicia; quæ faciens homo vivet in eis* (2); et encore: *Jevous ai aujourd'hui proposé la vie et le bien, et d'un autre côté la mort et le mal* (3); la vie, si vous observez les lois du Seigneur; la mort, si vous les violez. Or, ni la vie du corps, n'est une récompense proportionnée au mérite des justes qui gardent les préceptes du Seigneur, ni la mort du corps une peine assez grande pour punir les prévaricateurs; outre que l'expérience fait voir que souvent les plus gens de bien ne sont ni les plus heureux, ni ceux qui jouissent d'une plus longue vie; et qu'au contraire on voit souvent des méchans très-heureux, jouir d'une très-bonne santé et d'une longue vie sur la terre. Il faut donc reconnoître des récompenses éternelles dans une autre vie.

On lit dans les Psaumes et dans les Prophètes plusieurs expressions figurées qui désignent le bonheur de la vie future, comme le torrent de volupté dont les saints sont enivrés; la fontaine de vie dont ils boivent; le festin délicieux où ils sont assis; la terre des vivans qui leur est promise; le

(1) *Exod.* xxxiii. 20. — (2) *Levit.* xviii. 5. — (3) *Deut.* xxx. 15. 19.

royaume auquel ils sont appelés; la couronne de gloire qui leur est donnée; l'éclat et la majesté dont ils seront environnés.

Saint Jean dans l'Apocalypse (1) nous représente les martyrs sous l'auteur de Dieu; les rabbins (2) placent l'âme de Moïse et celles des saints sous le trône de Dieu; le Sauveur les représente dans le sein d'Abraham (3); Samuël apparoissant à Saül, lui dit : *Pourquoi avez-vous troublé mon repos* (4)? Jésus-Christ dit au bon Larron : *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis* (5). Il compare quelquefois le royaume des cieux à un festin (6) dont les méchans, les vierges folles, et ceux qui n'ont pas la robe nuptiale sont déchus et sont jetés dans les ténèbres extérieures où sont les remords, le désespoir, les pleurs et les grincemens de dents; ailleurs il en parle comme d'un royaume dont les premières places seront remplies par ses amis et ses plus fidèles serviteurs (7). Tout cela nous fait connoître que les Hébreux d'alors comme ceux d'aujourd'hui, avoient plusieurs manières figurées pour exprimer le bonheur de la vie future.

Quoique le lieu où sont les justes soit fort différent et fort éloigné de celui où sont les méchans dans l'autre vie, puisqu'il y a entre eux un grand chaos : *Inter nos et vos chaos magnum firmatum est* (8); cependant les méchans sont témoins de la gloire et du bonheur des justes, et cette vue excite leurs regrets, leur envie et leur désespoir : *Voilà, disent-ils* (9), *ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries et de nos outrages; insensés que nous étions, leur vie nous paroissoit une folie, et leur mort honteuse; cependant les voilà élevés au rang des enfans de Dieu, et leur partage est avec les saints... Voilà ce que les pécheurs disent dans l'enfer.* Le mauvais riche est témoin du bonheur du pauvre Lazare (10), et il prie Abraham d'envoyer Lazare dans le monde, *afin, dit-il, qu'il avertisse mes frères, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens.* L'auteur du iv^e livre d'Esdras (11) dit que les âmes des justes crient vers le Seigneur du lieu où elles sont en dépôt, *in promptuariis suis*, et lui disent : *Jus-*

II.
Le même bonheur caractérisé par des expressions du Nouveau-Testament.

III.
Remarques sur le lieu où sont les âmes des justes.

(1) Apoc. vi. 9. — (2) *Vide vindit. De vita functorum statu scit.* 7. — (3) Luc. xvi. 22. — (4) 1. Reg. xxviii. 15. — (5) Luc. xxiii. 43. — (6) Luc. xiiii. 28. et seqq. — (7) Luc. xxii. 29. 30. — (8) Luc. xvi. 26. — (9) Sap. v. 3. et seqq. — (10) Luc. xvi. 23. et seqq. — (11) 4. Esdr. iv. 55. et seqq.

qu'à quand serai-je dans l'espérance, et quand viendra le temps de notre récompense? L'archange Jérémie leur répond : Attendez que le nombre de la semence soit rempli dans vous. Ce qui est à peu près semblable à ce qu'on lit dans l'Apocalypse (1) où les âmes des martyrs qui sont sous l'autel crient au Seigneur, en disant : Jusqu'à quand différerez vous de venger notre sang? Mais il leur fut dit qu'ils se tinsent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de leurs frères et de ceux qui devoient comme eux donner leur vie pour le Seigneur, fût accompli.

ARTICLE VI.

Peines de l'Enfer.

I.
Expressions
de l'Ancien-
Testament
touchant
l'enfer.

L'ENFER est désigné dans l'Écriture, sous les noms de *ténèbres*, de *perdition*, de *corruption*, de *terre d'oubli*, de *silence*, de *profondeur*, de *tempête*, d'*abîme*, de *puits*, d'*ombre de la mort*, de *lieu d'horreur et de confusion*. Moïse invectivant contre les Israélites infidèles au Seigneur, leur dit de la part du Seigneur et en son nom : *Un feu s'est allumé dans ma fureur, et il brûlera jusqu'au fond de l'enfer ; il dévorera la terre et toutes les plantes, et il brûlera les fondemens des montagnes* (2). Voilà le feu souterrain de l'enfer bien marqué, et le lieu de la perdition placé au fond de la terre, et sous les fondemens mêmes des montagnes, sous l'abîme des eaux ; car les Hébreux mettoient la terre et les montagnes sur les eaux, et l'enfer au-dessous des eaux. C'est là que les *Réphaïms*, ces anciens géans, gémissent dans les tourmens : *Gigantes* (l'hébreu, *Rephaim*) *gemunt sub aquis* (3) ; c'est là que les impies sont rassemblés comme des brebis qui ont la mort pour pasteur (4). Ces lieux d'horreur inconnus et impénétrables à la vue des hommes, sont découverts et à nu aux yeux de Dieu (5).

Isaïe parle du feu des damnés qui ne s'éteint point, de leur ver qui ne meurt point, de la pourriture et de la puanteur insupportable dont ils sont environnés : *Cadavera virorum*

(1) *Apoc.* vi. 10. 11. — (2) *Deut.* xxxii. 22. — (3) *Job*, xxvi. 5. — (4) *Psal.* xlviii. 15. — (5) *Job*, xxvi. 6. et *Prov.* xv. 11.

qui prævaricati sunt in me : vermis eorum non morietur , et ignis eorum non exstinguetur , et erunt usque ad satietatem visionis omni carni (1). Notre Sauveur dans l'Évangile (2) a appliqué à l'enfer ce même texte du prophète. Les voies de la femme débauchée, dit Salomon, conduisent dans l'enfer qui est la demeure des *Réphaïms* (3), de ces anciens géans qui corrompirent leurs voies avant le déluge, et qui remplirent la terre de la frayeur de leur nom; c'est là que se prépare une demeure à ceux qui s'éloignent de la voie de la sagesse : *Vir qui erraverit a via doctrinæ, in cætu gigantum commorabitur* (4). Ils y demeureront éternellement, ces géans, et n'en sortiront pas. Le psalmiste dit : *Les Réphaïms ressusciteront-ils, pour vous louer* (5)? Et Isaïe : *Ces impies qui sont morts, ne revivront point; les géans ne ressusciteront point; car c'est pour cela que vous êtes venu contre eux, que vous les avez réduits en poudre, et que vous avez effacé jusqu'à la mémoire de leur nom* (6). Ils n'auront point de part à la résurrection des justes; ils ne ressusciteront point à la vie comme les justes; ils ne ressusciteront que pour leur jugement et leur condamnation (7); ils ressusciteront en reprenant leurs corps au moment de la résurrection générale; mais ce sera pour être aussitôt précipités dans l'étang de feu où ils seront éternellement tourmentés; ce qui sera pour eux une seconde mort, et une mort éternelle. En un mot ils sont exclus pour toujours de la vie bienheureuse qui sera la récompense éternelle des justes; et ils n'ont à attendre que cette seconde mort qui sera le supplice éternel des méchants, dans l'enfer qui est cet abîme et ce puits dont parloit le psalmiste (8), lorsqu'il demandoit à Dieu de ne pas permettre qu'il tombât dans l'abîme, ni que la bouche du puits se fermât sur lui.

On peut ici rapporter le songe du nommé Er, dont parle Platon (9). Er étoit un Arménien qui, ayant été laissé pour mort dans une bataille, fut trouvé deux jours après entier

II.
Songe d'Er
l'Arménien,
et imagina-

(1) *Isai. lxxvi. 24.* — (2) *Maro. ix. 45.* — (3) *Prov. ii. 18. Et ad inferos* (hebr. *ad Rephaim*) *semite ipsius. ix. 18. Et ignoravit quod ibi sint gigantes.* (Hebr. *Rephaim.*) — (4) *Prov. xxi. 16.* — (5) *Psalm. lxxxvii. 11. Aut medioi suscitabunt* (hebr. *aut Rephaim resurgent*), *et confitebuntur tibi?* — (6) *Isai. xxvi. 14. Morientes non vivant, gigantes non resurgant* (hebr. *Mortui non vivent, gigantes non resurgent*), *propterea, etc.* — (7) *Joan. v. 29.* — (8) *Psalm. lxxviii. 16. Neque absorbeat me profundum, neque urgeat* (hebr. *neque occludat*) *super me puteus os suum.* — (9) *Plat. de Rep. l. x. p. 614. 615.*

tions des rabbins touchant les supplices de l'enfer.

et sans corruption ; on le rapporta dans sa maison, et douze jours après, comme on voulut le mettre sur le bûcher, il ressuscita, et raconta ce qu'il avoit vu dans l'autre vie. Il dit premièrement qu'il fut mené avec une grande foule de morts devant les juges qui envoioient les justes au haut du ciel à leur droite, et les méchans à leur gauche, dans une ouverture qui alloit au plus profond de la terre ; que quand son tour fut venu, les juges lui dirent qu'il falloit qu'il s'en retournât sur la terre, pour annoncer aux hommes ce qu'il avoit vu. Il ajoutoit que considérant fort attentivement ce qui se passoit en ces lieux-là, afin de pouvoir en rendre un compte exact aux vivans, il avoit remarqué que les ames qui étoient montées au ciel, et celles qui étoient descendues sous la terre, revenoient chacune par la même ouverture, par où elles étoient allées, et que celles qui descendoient du ciel étoient nettes et brillantes, pendant que celles qui sortoient des enfers, étoient chargées d'ordures, de poussière, et toutes défaites. A mesure qu'elles arrivoient, elles alloient dans une grande prairie, comme pour se reposer après une longue fatigue ; là celles qui avoient eu ensemble quelques habitudes sur la terre, s'embrassoient et se racontaient l'une à l'autre leurs aventures. Mais il y avoit certains grands scélérats, des tyrans, des persécuteurs du genre humain, qui ne pouvoient jamais sortir du gouffre où ils étoient entrés ; et lorsqu'ils se présentoient sur l'entrée, la terre les repoussoit avec de grands mugissemens, et il y avoit là auprès des hommes terribles qui jetoient le feu par les yeux, qui les faisoient rentrer avec violence. C'est ce que racontoit cet Arménien, conformément sans doute à ses préjugés et aux sentimens de sa nation, sur l'état des ames après leur mort.

C'est à peu près suivant les mêmes principes, que les rabbins disent que les ames des morts vont et viennent, descendent en enfer et en sortent librement pendant les douze mois qui suivent leur trépas ; liberté néanmoins que n'ont pas les grands scélérats qui sont condamnés à des supplices éternels. Le livre d'Enoch marque que Dieu dit à saint Michel d'aller saisir Sémiâz et les autres anges prévaricateurs, de les charger de chaînes, de les conduire au fond de la terre où ils demeureront jusqu'à la fin de soixante-dix générations ; qu'après cela ils paroltront en jugement, et seront précipités dans le chaos du feu éternel, et chargés de chaînes dans un lieu de ténèbres où ils souffriront des tourmens éternels.

On peut remarquer dans l'Apocalypse (1) à peu près les mêmes idées : L'ange qui descend du ciel ayant en main la clef de l'abîme, prend le démon, l'ancien serpent, le lie, le jette dans l'abîme, en ferme la porte sur lui, et la scelle, afin qu'il n'en puisse plus sortir, jusqu'au temps marqué, auquel il doit être délié, pour un peu de temps, et ensuite précipité dans l'étang de feu et de soufre, pour y être tourmenté jour et nuit dans les siècles des siècles.

Mais revenons aux passages de l'Ancien-Testament qui prouvent les peines des méchants dans l'autre vie, et que nous avons interrompus à l'occasion du songe d'Er l'Arménien. Isaïe parlant de la chute du roi de Babylone, lui dit : *L'enfer a été ému à cause de toi ; il a envoyé les géans au-devant de toi ; il a fait lever de leurs sièges tous les princes de la terre, tous les rois des nations. Ils t'ont tous adressé la parole pour te dire : Tu as donc aussi été frappé comme nous, et tu nous es devenu semblable. Ton orgueil a été précipité dans l'enfer, ton cadavre a été frappé de mort, la pourriture sera ta couche, et les vers te couvriront. Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, fils de l'Aurore ? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappois de plaies les nations ? Tu disois en ton cœur : Je monterai au ciel ; j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu ; je m'assiérai sur la montagne de l'assemblée (d'Israël) au côté de l'aquilon (où est la ville du grand roi.) Je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut. Mais tu as été précipité dans l'enfer ; tu as été jeté du côté de la fosse. Ceux qui te verront, te regarderont ; et en te regardant, ils se diront : Est-ce donc là cet homme qui a épouvanté la terre, qui a fait trembler les royaumes, qui a rendu le monde désert, qui en a détruit les villes, et qui a retenu dans les chaînes ceux qu'il avoit faits ses prisonniers (2) ?*

Ezéchiël (3) parlant au roi d'Égypte, lui dit, comme pour le consoler : L'Assyrien étoit comme un cédre du Liban, beau, élevé, couvert de verdure ; mais parce que son cœur s'est élevé, je l'ai livré au plus puissant des nations, qui l'a coupé et mis en pièces ; les autres arbres qui étoient autour de lui, ont eu un sort tout pareil ; je les ai tous fait abattre ; ils seront jetés au fond de la terre, au milieu des enfans des

III.
Suite des passages de l'Ancien-Testament qui prouvent les peines de l'enfer.

(1) Apoc. xx. 1. et seqq. — (2) Isai. xiv. 9. et seqq. — (3) Ezech. xxxi. 3. et seqq.

hommes qui sont descendus dans le tombeau. *Au jour où Assur est descendu dans l'enfer, j'ai fait faire un grand deuil ; j'ai couvert pour lui l'abîme (comme d'un sac) ; j'ai arrêté le cours de ses fleuves, et leurs grandes eaux ont comme suspendu leur écoulement ; j'ai répandu la tristesse sur le Liban, et tous les arbres de la campagne sont comme tombés en défaillance. J'ai épouventé les nations par le bruit de sa ruine, lorsque je l'ai fait descendre dans l'enfer avec ceux qui étoient descendus dans la fosse, et tous les arbres d'Eden, les plus grands et les plus beaux du Liban, tous ceux qui étoient arrosés d'eaux se sont consolés au fond de la terre, car ils sont aussi descendus avec lui dans l'enfer parmi ceux qui ont été tués par l'épée, eux qui lui avoient servi de bras et d'appui, et qui étoient assis sous son ombre au milieu des nations. Maintenant donc, à qui ressemblez-vous (Pharaon), et qui est semblable à vous en gloire et en élévation entre les arbres d'Eden ? Mais vous descendrez avec les arbres d'Eden au fond de la terre, vous y serez couché au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tués par l'épée. Sous le nom d'arbres d'Eden, le prophète désigne les rois et les princes qui avoient paru sur la terre avec éclat, et qui y avoient vécu dans les délices.*

Il continue au chapitre suivant en parlant au peuple d'Egypte, qui descend avec son prince au plus profond de la terre : *En quoi (peuple d'Egypte) êtes-vous plus estimable que les autres ? Descendez, et couchez-vous avec les incirconcis. Ils tomberont au milieu de ceux qui ont été tués par l'épée. L'épée a été tirée (contre l'Egypte) ; elle sera entraînée avec tout son peuple. Les plus puissans d'entre les forts viendront parler à Pharaon du milieu de l'enfer, ils y sont descendus avec ceux qui étoient leur bras et leur appui, et ils y sont couchés incirconcis et tués par l'épée. Là est Assur et tout son peuple ; là est Elam, et toute sa multitude ; là sont Mosoch et Thubal, et toutes leurs troupes ; là est l'Idumée, ses rois, et tous ses princes avec leurs armées ; là sont tous les princes de l'aquilon, et tous les Sidoniens. Pharaon les verra, et il se consolera de la foule de tout son peuple qui aura été tuée par l'épée ; Pharaon et toute son armée les verront, dit le Seigneur Dieu (1).*

Enfin le même Ezéchiel (2), parlant à Tyr comme à

(1) *Ezech.* xxxii. 19. et seqq. — (2) *Ezech.* xxvi. 19. 20.

une personne, la menace d'amener sa ville dans l'abtme, de la couvrir d'un déluge d'eau, de la faire descendre dans l'enfer vers ce peuple éternel, *ad populum sempiternum*, et de la réduire au plus profond de la terre.

Ces sentimens ne sont pas fort éloignés de ce que nous lisons dans Josèphe (1). Les esséniens, dit-il, tiennent que l'ame est immortelle, et qu'aussitôt qu'elle est sortie du corps, elle s'élève pleine de joie vers le ciel, comme étant dégagée d'une longue servitude, et délivrée des liens de la chair. Les ames des justes vont au delà de l'Océan dans un lieu de repos et de délices, où elles ne sont troublées par aucune incommodité, ni dérangement des saisons. Celles des méchans, au contraire, sont reléguées dans des lieux exposés à toutes les injures de l'air, où elles souffrent des tourmens éternels. Les esséniens ont sur ce sujet à peu près les mêmes idées que les poètes nous donnent du Tartare et du royaume de Pluton. Le même Josèphe parlant des pharisiens (2), dit qu'ils croient aussi les ames immortelles, et qu'après la mort du corps, celles des bons jouissent de la félicité, et peuvent aisément retourner dans le monde animer d'autres corps; mais que celles des méchans sont condamnées à des peines qui ne finiront jamais.

Philon (3) reconnoît, de même que les autres Juifs, des peines pour les méchans, et des récompenses pour les justes; mais il est fort éloigné des sentimens des païens et même des esséniens au sujet de l'enfer. Tout ce que l'on dit des Tantale, des Sisyphe, des Ixion, et toutes les autres choses qui se lisent dans les poètes; il traite tout cela de fables et de contes faits à plaisir; il soutient que l'enfer n'est autre chose qu'une vie impure et criminelle; cela est même allégorique; et ce qu'on peut dire de cet auteur, c'est qu'il ne s'explique pas distinctement sur le lieu où sont punis les méchans, ni sur le genre de leurs supplices; il semble même le borner au passage que les ames font d'un corps dans un autre, où elles ont souvent beaucoup de maux, de privations et de confusion à souffrir.

(1) *De Bello*, l. II. c. 12. p. 787. 788. — (2) *Antiq.* l. XVIII. c. 2. p. 671. Ἀθάνατον τε ἰσχυρὸν ταῖς ψυχαῖς πῖσις αὐτοῖς εἶναι, καὶ ὑπὸ χθόνης δικαιοσύνης τε καὶ τιμῆς οἷς ἀρετῆς ἢ κακίας ἐπιτηδεύουσιν ἐν τῇ βίῳ γέγονε. Καὶ ταῖς μὲν εὐρημῶν ἀλδίων προστίθεσθαι, ταῖς δὲ ῥαστώνῃ τοῦ ἀναβιοῦν. — (3) *Philo*, de *Congressu quaerendae eruditionis causa*.

IV.
Sentimens
des esséniens,
des phari-
siens et de
Philon tou-
chant l'en-
fer.

V.
Expressions
du Nouveau-
Testament
touchant
l'enfer.

Pour le Nouveau-Testament tout le monde convient que l'enfer et le paradis, la gloire des justes et les supplices des méchans, le feu éternel et la béatitude y sont marqués, pour ainsi dire, à chaque page. Au dernier jugement JÉSUS-CHRIST dira aux méchans : *Allez, maudits, au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges*; et il dira aux justes : *Venez, les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde* (1). Saint Jean, dans l'Apocalypse, marque l'enfer sous le nom d'*abîme*, de *perdition*, de *seconde mort* (2). Saint Jude (3) dit que *les anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, sont liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, et réservés pour le jugement du grand jour...; et que de même que Sodome et Gomorrhe et les villes voisines, qui s'étoient livrées comme elles à des excès d'impureté, et s'étoient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel, par la peine qu'elles ont souffertes; ainsi les hérétiques qui souillent leur chair, etc.* Il est superflu de s'étendre davantage sur une chose connue et indubitable.

ARTICLE VII.

Métempsycose.

I.
Opinion de
la métemp-
sycose ensei-
gnée par les
pharisiens,
et commune
chez les Juifs
au temps de
Jésus-Christ.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire ici quelque chose de la métempsycose, qui entre naturellement dans la matière que nous traitons, et qui a été enseignée par les pharisiens et par plusieurs rabbins. Les pharisiens (4) tenoient que les ames des bons pouvoient aisément retourner dans un autre corps, après le premier qu'elles avoient quitté. Philon (5) dit aussi que les ames qui sont descendues de l'air pour animer les corps, retournent dans l'air après la mort; et que quelques-unes conservent toujours un très-grand éloignement de la matière, et crai-

(1) *Matth.* xxv. 34. 41. — (2) *Apoc.* ii. 11. xx. 6. 14. xxi. 8. — (3) *Judas*, ψ 6. et seqq. — (4) *Joseph. antiq.* l. xviii. c. 2. p. 617. *Et de Bello*, l. ii. c. 12. p. 788. Ψυχὴν δὲ πᾶσαν μὲν ἀφ' ἑαυτοῦ μεταβαίνειν εἰς ἕτερον σῶμα, τὴν τῶν ἀγαθῶν μόνην τὴν δὲ τῶν φαύλων αἰδίῳ τιμωρίᾳ κολάζεσθαι. — (5) *Philo, de Somniis*, p. 586. c. *Et de Gigantibus*, p. 285. d.

gnent de s'engager de nouveau dans un corps; mais que d'autres y retournent volontiers, et suivent le penchant qui les y rappelle.

Les Juifs qui soutiennent la métempsycose, ou, comme ils l'appellent, *la révolution des âmes*, citent ce passage de Job comme favorable à leur sentiment : *Le Dieu fort fait ces choses-là deux et trois fois envers l'homme* (1); ce qu'ils entendent d'une triple révolution, ou d'un triple retour de l'âme dans le corps. D'autres l'entendent de trois âmes, dont ils croient que chaque homme est capable. Mais le vrai sens du passage est que le Seigneur garantit du danger, *jusqu'à trois fois*, c'est-à-dire plusieurs fois, l'homme qui a recours à lui.

Ils citent aussi pour le sentiment de la métempsycose, un passage du paraphraste chaldéen sur Isaïe (2), où il est dit : *Je jure, dit le Seigneur; que cette iniquité ne vous sera point pardonnée jusqu'à la mort. Le chaldéen porte jusqu'à la seconde mort, ce que les Juifs entendent de la mort d'un second corps que l'âme aura animé, et dans lequel elle aura expié les fautes qu'elle avoit commises dans le premier. Mais l'expression du prophète ne signifie pas que l'iniquité dont il parle sera pardonnée après la mort des pécheurs à qui cette menace s'adresse; elle signifie que ces pécheurs mourront dans leur iniquité, et si on l'entend de la seconde mort, elle signifiera que la peine de leur iniquité sera de subir la mort éternelle qui est nommée la seconde mort en trois ou quatre endroits de l'Apocalypse (3). Enfin ils citent le livre Zohar (4), qui est ancien et d'une grande autorité parmi eux, et qui est favorable à la métempsycose.*

Mais ils n'ont rien de plus ancien que Josèphe et Philon que nous avons cités; et nous voyons par l'Évangile, que ce sentiment étoit fort commun parmi les Juifs du temps de JÉSUS-CHRIST; car le Sauveur ayant demandé à ses apôtres ce que l'on disoit de lui, ils lui répondirent : *Les uns croient que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres Jérémie, ou quelqu'un des prophètes* (5). Et Hérode le tétrarque entendant parler des prodiges de JÉSUS-CHRIST, disoit : *C'est Jean-Baptiste que j'ai fait*

(1) Job, xxxiii. 29. *Ecce hæc omnia operatur Deus* (Hebr. *Fortis*) *tribus vicibus* (Hebr. alit. *vicibus duabus vel tribus*) *per singulos* (Hebr. *cum homine*). — (2) Isaï. xxii. 14. — (3) Apoc. ii. 11. xx. 6. 14. xxi. 8. — (4) Lib. Zohar. Paras. *Hæc Sara*. — (5) Matth. xvi. 14.

décapiter, qui est ressuscité (1). Comme ce dogme étoit fort commun dans l'Orient, surtout dans l'Égypte, où l'on se vançoit de l'avoir toujours cru (2), et parmi les philosophes ou platoniciens, et pythagoriciens, il est fort probable que les Juifs l'avoient tiré des païens; car je ne vois rien dans l'Écriture qui le favorise. Tous les textes où il est parlé du passage de l'esprit d'un homme à un autre, doivent s'expliquer du Saint-Esprit qui se communique, par exemple, de Moïse à Josué, de Josué à Othoniel, d'Élie à Elisée; c'est-à-dire que Dieu remplit de son Esprit le successeur, ainsi qu'il avoit fait le prédécesseur. On cite aussi à ce sujet la loi qui ordonne à un Israélite d'épouser la veuve de son frère mort sans enfans, afin qu'il lui suscite des enfans. Mais cela ne prouve en aucune sorte le dogme de la métempsycose. Enfin on cite ces paroles de la Genèse : *Vous êtes poussière et vous retournerez en poussière* (3); comme si elles signifioient que l'homme après avoir quitté son premier corps de terre, retournera dans la vie pour en animer un second; ce qui est un abus visible de ce texte qui ne marque autre chose que la mort à laquelle l'homme a été condamné après son péché.

II.
Opinion de
la métemp-
sycose défen-
due par les
cabalistes.
Comment les
Juifs ont pu
croire que
l'ame de saint
Jean-Baptis-
te étoit en-
trée dans Jé-
sus-Christ.

Les cabalistes, qui sont les principaux auteurs et défenseurs de ce sentiment parmi les Hébreux, ont sur ce sujet une infinité de détails et de minuties que nous n'avons pas dessein de recueillir ni d'approfondir, puisque nous ne nous sommes engagés qu'à parler des sentimens des anciens Hébreux, pour aider à expliquer certains textes de l'Écriture. Voici donc principalement sur quoi ils fondent le dogme de la transmigration des corps : De peur que les ames ne se plaignent à Dieu qu'elles n'ont pas eu le moyen de garder tous les commandemens, ayant été envoyées dans des corps mal disposés, les uns trop mélancoliques, les autres trop bilieux, ou trop colères, ou trop portés au plaisir; le Seigneur, par un effet de sa bonté, les fait passer successivement d'un corps dans un autre, afin qu'elles n'aient aucun prétexte de se plaindre, si elles sont condamnées aux supplices éternels; et afin qu'elles puissent acquérir dans un second corps, la perfection qu'elles n'ont pu obtenir dans le premier, et qu'elles puis-

(1) *Maro. vi. 14. Luc. ix. 9.* — (2) *Herodot. l. ii. c. 123.* — (3) *Genes. iii. 19.*

sent arriver dans l'autre vie au bonheur qui leur étoit destiné (1).

Ils prétendent que cette transmigration de l'âme se fait jusqu'à trois fois, fondés sur le passage de Job que nous avons rapporté, et qui n'a certainement aucun rapport à cela. Quant aux autres raisons dont nous venons de parler, elles n'ont aucune force pour prouver la nécessité de la métempsycose. Nous sommes toujours inexcusables si nous ne remplissons pas nos devoirs, et si nous n'arrivons pas à la perfection que Dieu demande de nous. Dieu ne nous demande rien d'impossible; et il ne nous condamne jamais, que nous ne l'ayons bien mérité.

On s'étonne que les Juifs aient pu croire que l'âme de Jean-Baptiste fût entrée dans JÉSUS-CHRIST, eux qui n'ignoroient pas que JÉSUS-CHRIST étoit contemporain de Jean-Baptiste, puisque celui-ci l'avoit baptisé et lui avoit rendu témoignage. Mais les rabbins soutiennent qu'un homme peut avoir jusqu'à deux ou trois âmes, et qu'en ayant déjà une il peut lui en survenir une nouvelle (2) pour expier quelque péché passé ou pour acquérir quelque nouveau degré de perfection qui lui manque, ou pour lui aider à faire mieux son devoir; et alors cette seconde âme est regardée comme le père spirituel de celui qu'elle anime. Et c'est en ce sens que les rabbins croient que les saints peuvent avoir des enfans dans l'autre vie. Ainsi l'âme de Jean-Baptiste après sa mort, put fort bien, selon eux, venir dans JÉSUS-CHRIST, et donner lieu de dire que Jean-Baptiste étoit en quelque sorte ressuscité en lui, et faisoit par lui des miracles.

Ils ne bornent pas la révolution des âmes aux hommes seuls; ils l'étendent jusqu'aux bêtes, et jusqu'aux choses inanimées; car un rabbin assure que l'âme d'un médisant qu'il avoit connu fut envoyée dans un torrent aride, et qu'il le reconnut là. Ce docteur a transmis ce conte à ses disciples; et tout incroyable qu'il paroît, il a trouvé croyance dans leurs esprits. Ils veulent que les âmes des hommes passent aussi quelquefois dans le corps des femmes; mais alors ces âmes demeurent stériles, et ne se perfectionnent pas. Aussi Dieu permet rarement ces révolutions. Il y en a qui deviennent semblables à un lion, d'autres à

III.

Extravagance des rabbins touchant la métempsycose. Idée que les anciens se formoient de la métempsycose.

(1) *Menass. Ben. Israel, de Resur. mort. lib. 11. c. 18.* — (2) *Vide R. Isaac. Loricns. de revolut. anim. c. 5.*

un serpent, d'autres à un âne ; chacun est transformé en l'animal avec lequel il a eu plus de conformité par la disposition de ses mauvaises inclinations (1).

Philon (2) semble tourner cette révolution des âmes en allégorie, lorsqu'il dit que quiconque ne suit pas la raison, passe dans la nature d'une bête, quoiqu'au dehors il conserve la figure de l'homme. Mais il est certain que les anciens et les modernes, qui ont cru la métempsycose, l'ont crue très-réelle ; et Philon lui-même l'enseigne expressément dans les endroits que nous avons cités. Il est vrai qu'il n'y parle que de la révolution de l'âme dans le corps humain, qui est la plus commune. Mais les anciens croyoient l'une et l'autre, et ne la bernoient à aucun temps, ni à aucun nombre de révolutions.

Omnia mutantur, nihil interit : errat, et illinc
Huc venit, hinc illuc, et quoslibet occupat artus
Spiritus ; eque feris humana in corpora transit,
Inque feras noster : nec tempore deperit ullo (3).

ARTICLE VIII.

Purgatoire.

I.
Purgatoire
reconnu par
les Juifs ;
cette croyance
prouvée
par le second
livre des
Machabées.

Voyons à présent quelle a été l'idée des Juifs sur le purgatoire. On a déjà pu remarquer dans tout ce que nous avons dit ci-devant, qu'ils reconnoissoient une espèce de purgatoire, pendant toute la première année qui suit la mort de la personne. L'âme a pendant douze mois la liberté de sortir de l'enfer, pour venir sur la terre visiter son corps, et les lieux et les personnes pour qui elle a eu pendant sa vie quelque attache particulière. Les Juifs prient pour le repos des morts pendant tout ce temps, et croient que par leurs prières ils peuvent leur procurer du soulagement, du repos, et le pardon de leurs fautes.

La croyance des anciens Juifs sur le soulagement et le pardon que les âmes peuvent recevoir dans l'autre vie, est très-bien marquée dans le second livre des Machabées (4). Quelques soldats hébreux ayant été tués dans un combat,

(1) *Vide Jechiel Mile. apud Gaultmin. not. ad vit. Mosis, p. 327. —*
(2) *Philo, de leg. special. —* (3) *Ovid. Metamorph. l. xv. —* (4) *2. Mach. xii. 40. et seqq.*

lorsqu'il fut question de dépouiller les morts, on trouva sous leurs habits des choses consacrées aux idoles, qu'ils avoient prises dans un temple de Jamnia, contre la défense de la loi (1). *Tout le monde reconnut donc clairement que c'avoit été là la cause de leur mort.... C'est pourquoi se mettant en prières, ils conjurèrent le Seigneur d'oublier le péché qui avoit été commis.... et Judas ayant recueilli d'une quête qu'il avoit faite douze mille dragmes d'argent, les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrit un sacrifice pour le péché de ces personnes qui étoient mortes.* Il ne les croyoit donc pas dans ce puits de l'abtme dont l'entrée est fermée pour toujours; mais dans un lieu où les prières et les sacrifices des vivans pouvoient leur être de quelque utilité.

Les Juifs tiennent que le lieu où sont les *prévaricateurs d'Israël*, c'est-à-dire ceux qui peuvent espérer d'être délivrés de leurs peines, est le même que l'enfer où sont détenus les méchans, les athées et les impies dont la perte est sans retour et sans espérance. Mais il y a entre ceux qui sont dans l'enfer une grande différence; premièrement du côté de la peine, qui est beaucoup moins violente pour les premiers que pour les autres; et secondement du côté de sa durée, puisque celle des Israélites prévaricateurs doit finir un jour, et qu'elle peut être beaucoup abrégée par les prières et les offrandes des vivans, au lieu que celle des impies est éternelle.

Ils racontent dans leurs livres (2) certaines histoires qui prouvent que le purgatoire est parmi eux un dogme certain et généralement reçu. Un rabbin nommé Elisée, fils d'Abia, ayant été introduit encore vivant dans le paradis, y vit quelque chose qui ne lui plut point, et il en sortit mécontent; il enseigna qu'il y avoit deux principes, l'un bon, et l'autre mauvais, et tomba ainsi dans l'hérésie; il changea même de nom, et se fit appeler *Elisée-Acher*, ou *Elisée devenu autre*. Il eut pour disciple un rabbin nommé Méir, qui l'exhortoit quelquefois à se convertir; il le fit sur la fin de sa vie. Méir voyant que plusieurs doutoient du salut d'Elisée-Acher, promit qu'après sa mort il feroit sortir du tombeau de son maître une fumée, comme signe qu'il étoit en purgatoire. Un autre rabbin nommé Johanan promit

II.
Historiettes
qui toutes
méprisables
qu'elles sont,
prouvent au
moins que les
rabbins re-
connoissent
le purgatoi-
re.

(1) Deut. vii. 25. 26. *Neo inferes quicquam ex idolo in domum tuam.*
— (2) *Vide Cod. Chagigeah et Ben-Israel P. 1. p. 170. col. 2. Bartol-
toci, t. II. p. 152.*

qu'il feroit cesser cette fumée, pour marque qu'Elisée étoit délivré du purgatoire. Ils exécutèrent l'un et l'autre leurs promesses, et tout le monde fut persuadé qu'Elisée-Acher étoit sauvé.

Ils racontent encore (1) que le rabbin Akiba passant par un cimetière rencontra un homme décédé depuis assez long-temps, qui portoit une grosse charge de bois sur ses épaules, et qui couroit avec beaucoup de précipitation. Akiba lui demanda qui il étoit, et s'il avoit besoin de quelque secours; le mort lui dit qu'il étoit condamné à faire le métier de bucheron et de charbonnier; que pendant sa vie il étoit receveur des impôts, qu'il avoit exercé mille violences contre les pauvres, et commis plusieurs autres crimes. Il dit cela avec précipitation, et pria Akiba de ne pas le retarder plus long-temps, alléguant que ce retard ne faisoit qu'augmenter ses peines; que s'il vouloit lui rendre un service essentiel, ce seroit de chercher sa femme qu'il avoit laissée enceinte en sortant du monde, et si elle avoit eu un fils, d'enseigner à ce fils de prier pour lui, et de dire : *Bénissez le Seigneur, et qu'il soit béni*. Akiba chercha tant, qu'il trouva le fils du mort; il lui donna la circoncision, et lui apprit à prier Dieu; il le mena à la synagogue, et dès que l'enfant eut prononcé ces mots, *Bénissez le Seigneur, et qu'il soit béni aux siècles des siècles*, le père fut délivré des flammes du purgatoire, et apparut à Akiba pour le remercier de ses bons offices.

III.
Idées singulières des rabbins touchant les âmes qui sont dans le purgatoire.

Le jour du sabbat est un jour de grâces pour les âmes du purgatoire; selon les Juifs, elles ne souffrent pas ce jour-là. Un rabbin prétendit le prouver sensiblement à un incrédule, en lui montrant qu'il ne sortoit point de fumée du tombeau de son père ce jour-là. La fête de l'expiation solennelle est encore un jour désirable pour elles; les Juifs y font plusieurs prières et plusieurs œuvres de pénitence, qu'ils croient fort efficaces et fort propres à les soulager; Dieu ouvre ses registres ce jour-là, et examine l'état des âmes. Les docteurs juifs ne les laissent guère dans ce lieu d'expiation que pendant douze mois; ils ne disent pas pendant un an, de peur d'allonger ce terme, parce que quelquefois l'année est de treize mois, à cause d'un mois intercalaire.

Le purgatoire est, disent-ils, dans la Gène supérieure,

(1) Ra 6. Tanchun. Paras. Tolcdoth. Noa

qu'ils appellent aussi *le sein d'Abraham, le trésor des vivans, le jardin d'Eden*; et l'enfer dans *la Géne inférieure* : car ils distinguent plus d'un degré dans l'enfer (1) ; ils croient de plus *que tous les Israélites ont part au siècle futur* (2) ; c'est-à-dire, qu'ils auront part à la béatitude, ou aussitôt après leur mort, ou du moins après avoir expié leurs péchés dans le purgatoire. Il n'y a qu'un très-petit nombre de grands scélérats de leur nation qu'ils excluent pour toujours de la béatitude ; et quelques interprètes croient que notre Sauveur, dans l'Évangile (3), avoit en vue de réfuter cette fausse présomption, en leur disant que *le péché contre le Saint-Esprit ne se pardonnoit ni dans ce monde, ni dans l'autre* ; et que c'étoit aussi pour cela que saint Jean-Baptiste leur disoit que leur qualité d'enfans d'Abraham (4) ne les mettoit pas à couvert de la peine éternelle due à leur crime.

ARTICLE IX.

Conformité des sentimens des païens avec ceux des Hébreux.

JE ne puis me dispenser, avant de terminer cette Dissertation, de faire remarquer la conformité des sentimens des anciens Hébreux, et de ceux des anciens poètes et philosophes du paganisme. Le dogme de l'immortalité de l'âme a été commun non-seulement parmi les Chaldéens, les Egyptiens, les Hébreux, les Indiens et les autres Orientaux, mais aussi chez les Latins, et chez les peuples barbares ; en sorte qu'on peut le regarder comme une maxime reçue de tout le monde. *Cum de animorum æternitate disserimas, non leve momentum apud nos habet consensus hominum aut timentium inferos, aut colentium : utar hac persuasione publica*, dit Sénèque (5). Ils ont cru que l'âme étoit une partie, un écoulement, une étincelle de la substance divine (6) ; que la mort des hommes étoit causée par Apollon, et celle des femmes par Diane (7) ; cela revient à

(1) Vide Vindeco. de Vita functorum statu, sect. 8. — (2) Judæi in Talmud. frequenter. — (3) Matth. xii. 32. — (4) Matt. iii. 9. — (5) Senec. Ep. ii. c. 1. — (6) Ita Plato in Phædone. Philon. de mundi Opificio. Cicor. Somn. Scipion. Virgil. Ovid. Horat. — (7) Homer. Iliad. et Odys. plus somel.

l'ange de mort des Hébreux. Ils ont cru des peines et des récompenses après cette vie ; et l'idée que les esséniens s'étoient formée du paradis et de l'enfer étoit tout-à-fait semblable à celle que les Egyptiens (1), et à leur imitation Homère (2) et les Grecs , s'en étoient faite.

Les géans qui gémissent sous les eaux , et (3) qui y expient leur entreprise criminelle , sont clairement marqués dans les profanes , aussi-bien que dans les auteurs sacrés.

Hic genus antiquum terræ, Titania pubes,
Fulmine dejecti, fundo volvuntur in imo (4).

Ἐνθα θεοὶ Τιτᾶνες, ὑπὸ ζόφῳ ἠεροίντι,
Δώματα ναιετάουσι ἐπ' ὠκεανοῖς θυμύθλοισι (5).

Le jugement que Minos et Rhadamante (6) exercent dans les enfers , a rapport à celui que Dieu exerce contre les morts dans l'autre vie. La métempsycose, dont la croyance a été si répandue dans l'Orient et dans la Grèce, se trouve à peu près la même chez les pharisiens du temps de Joseph. Mercure, qui conduit les ames dans l'enfer après la mort, est une imitation de ce que les Juifs enseignent de l'ange saint Michel, qui présente les ames devant le trône de Dieu. Le purgatoire même que les Juifs ont enseigné, se trouve dans les écrits des auteurs barbares, et dans ceux des Grecs et des Latins, soit dans le dogme de la métempsycose, par laquelle les ames passant d'un corps dans un autre, sont purifiées et expiées, soit dans les différentes épreuves où ils font passer les ames, avant de les introduire dans les îles fortunées, et dans les Champs-Elysées.

(1) *Diodor. Sicul. l. 1. p. 58. seu 82. 83. 86. 87.* — (2) *Homer. Odys. lib. x. et xxiv.* — (3) *Job, xxvi. 5.* — (4) *Virgil. Æneid. vi.* — (5) *Hesiod. Theogonia.* — (6) *Vide Tertul. Apolog. c. 47. Lactant. Instit. l. viii. c. 20. Vide Homer. Platon. Virgil.*

DISSERTATION

SUR L'ECCLÉSIASTE,

CONTENANT UNE ANALYSE SOMMAIRE DE CE LIVRE.

DE tous les livres de l'Écriture-Sainte, l'Écclésiaste est peut-être le plus difficile, à ne considérer même que le sens littéral et immédiat. Les livres historiques sont sans contredit les plus faciles à entendre; le sens littéral en est communément très-clair. Les livres prophétiques sont plus difficiles; mais c'est principalement dans le sens mystérieux et profond, couvert sous le voile de la lettre; car on voit encore assez aisément dans les prophètes ce que signifie la lettre du texte; mais faut-il s'arrêter à ce premier sens, est-il même possible de s'y arrêter? et s'il est prouvé que ce premier sens est une énigme, quel sera le sens de cette énigme? Voilà la difficulté. Dans le livre de l'Écclésiaste, c'est la lettre même qui devient difficile. Ce ne sont plus ici des récits ou des prédictions; ce sont des raisonnemens dont il n'est pas aisé de suivre le fil dans une langue très-concise, dont le génie est peu connu, et qui ne lie ses phrases que par un très-petit nombre de particules susceptibles de beaucoup de sens différens; ce sont même quelquefois des maximes qui semblent détachées les unes des autres, et qui néanmoins, ont entre elles une liaison intime. La difficulté est donc ici de suivre le raisonnement de l'écrivain sacré; de bien saisir la liaison de ses phrases; en un mot, d'entendre la lettre même du texte. De là vient l'abus énorme que les libertins et les impies ont fait de ce livre divin, en attribuant à Salomon une morale épicurienne, à laquelle celui-ci oppose la morale la plus pure. Ils ont pris, ou ils ont voulu prendre, pour la doctrine de ce prince, les maximes voluptueuses qu'il combat; et ils se sont fermé les yeux sur les maximes saintes qu'il y oppose.

Au premier obstacle qu'il faut surmonter pour entrer dans le sens même littéral de l'Écclésiaste, se joint ic

une seconde difficulté qui lui est commune avec tous les autres livres de l'Écriture ; c'est celle qui naît des expressions du texte. Nous ne connoissons communément ce texte que par les versions ; mais quelque parfaite que puisse être une version , peut-on jamais espérer qu'elle représente parfaitement le texte original ? Pour bien saisir le sens d'un livre aussi difficile , il faut donc nécessairement remonter au texte primitif. Mais ce texte se trouve obscurci par différentes leçons ; cette variété de leçons du texte hébreu est reconnue en quelques endroits par les rabbins mêmes ; ailleurs elle est prouvée par la version des Septante ; ailleurs par la Vulgate. Il faut donc user de discernement entre ces leçons ; il faut y appliquer les règles d'une sage critique. Cette critique est indispensable , ce discernement est nécessaire , pour parvenir à la parfaite intelligence du texte.

Il semble donc à propos de commencer cette Dissertation par quelques observations préliminaires sur les principales difficultés du texte , avant d'en venir à l'analyse de ce livre ; cette Dissertation auroit dû être composée de deux parties , d'observations préliminaires , et d'une analyse sommaire. J'ai traité également ces deux parties ; elles ont formé la matière de douze conférences imprimées dans le *Journal ecclésiastique* ; six pour les observations préliminaires (1) , et six pour l'analyse (2). Les bornes de ce volume ne me permettoient pas de réunir ici ces deux parties ; d'ailleurs la première auroit peut-être été trop épineuse pour un certain nombre de mes lecteurs ; et comme la seconde est la plus essentielle , et la seule qui puisse être également à la portée de tous , je me borne à celle-ci. Ceux qui désireront une discussion plus ample sur les principales difficultés du texte , pourront consulter le Journal indiqué. Comme les passages hébreux cités à l'appui de l'analyse sont répétés dans les notes placées au bas du texte de l'Ecclésiaste , nous avons cru convenable de ne conserver que ceux qui accompagnent ce texte.

(1) *Journal ecclésiastique*, 1762, avril, mai, juin, juillet, août, septembre. — (2) *Ibid.* 1762, novembre, décembre ; 1763, janvier, février, mars et avril.

INSCRIPTION, OU TITRE DU LIVRE.

PAROLES de l'*Ecclésiaste*, fils de David, roi d'Israël dans Jérusalem. C'est en même temps et le titre et le premier verset de ce livre. Salomon se couvre ici sous un nom mystérieux; mais l'Esprit de Dieu qui dirige sa plume, le désigne dans cet endroit même par trois caractères qui ne trouvent qu'en lui leur réunion. De Salomon est issue une longue suite de rois qui comme lui ont été *fils de David*, et comme lui ont régné dans Jérusalem; mais aucun autre que lui n'a été comme lui *roi d'Israël dans Jérusalem*. Si cette dénomination de *roi d'Israël* manque ici dans l'hébreu, elle s'y trouve du moins au \S 12., et les Septante l'expriment dans l'un et dans l'autre verset; elle est ici importante. Après la mort de Salomon, le royaume fut divisé; d'un côté régnèrent les rois d'Israël, et de l'autre les rois de Juda. Ceux qui furent appelés *rois d'Israël*, ne régnèrent point dans Jérusalem; et ceux qui régnèrent dans Jérusalem, furent nommés *rois de Juda*. Le seul donc qui ait été *roi d'Israël dans Jérusalem*, c'est Salomon. Le nom d'*Ecclésiaste* sous lequel il se trouve ici désigné, vient du grec, mais répond parfaitement au nom hébreu *Koheleth*, קהלת, qui est celui qu'il prend ici. *Koheleth*, signifie en hébreu ce que signifie en grec, *Ἐκκλησιαστής*, en latin, *Ecclesiastes*, c'est-à-dire, un orateur qui parle en présence d'une nombreuse assemblée. Personne n'ignore que le mot *Ecclesia* signifie en grec toute assemblée, mais particulièrement celle qui forme le peuple de Dieu. Ce sont donc ici les paroles de Salomon inspiré de Dieu pour parler à toute l'assemblée du peuple du Seigneur.

Chapit. 1.

Le discours qu'il va prononcer, peut se diviser en six sections principales.

PREMIÈRE SECTION.

Chapit. 1.

LA première section de ce livre embrasse les deux premiers chapitres ; et comme ces deux chapitres peuvent se subdiviser chacun en deux paragraphes , on peut distinguer dans cette première section quatre objets. Salomon établit , 1° que tout est vanité dans ce bas monde , parce que tout passe ; 2° qu'il n'y a que vanité dans les actions et dans les pensées des hommes dépourvus de la vraie sagesse ; 3° que la recherche des plaisirs n'est que vanité , même dans l'homme le plus grand et le plus sage ; 4° que , quelque vains que paroissent aux yeux de l'insensé les travaux du sage , la sagesse néanmoins est l'unique source du vrai bonheur de l'homme.

§ I. Tout est vanité dans ce bas monde , parce que tout passe.

Salomon commence son discours par une exclamation très-simple , mais très-énergique ; elle renferme seule le précis de tout ce livre. *Vanité des vanités*, dit l'Ecclésiaste , *vanité des vanités* ; c'est-à-dire extrême vanité ; car comme , dans le langage des Hébreux , l'expression de *cantique des cantiques* signifie le plus excellent et le plus sublime des cantiques ; de même , ces mots , *vanité des vanités* , signifient la plus grande vanité , l'extrême vanité. Mais que veut-il dire ? C'est que *tout est vanité*. Tout est vanité dans ce bas monde , excepté craindre Dieu , et garder ses commandemens ; car telle sera la fin de ce discours dont il faut rapprocher ainsi les deux extrémités , pour en bien saisir le sens.

I. *Tout est vanité*. Salomon le prouve , 1° par l'expérience de tous les hommes , 2° par sa propre expérience.

Par l'expérience de tous les hommes ; car *quel avantage l'homme retire-t-il* de tout le travail auquel il s'exerce sous le soleil ? Tous ses travaux sont vains , s'ils ne sont dirigés par la loi du Seigneur , et s'ils ont une autre fin que Dieu même , qui sera l'éternelle récompense de ceux qui auront gardé sa loi.

En effet , pourquoi ses travaux sont-ils vains ? Parce que l'homme passe : *Une génération s'en va et une autre vient*.

Tôt ou tard la mort met le dernier terme à nos travaux, et nous en ravit le fruit, s'ils n'ont eu pour objet que les biens terrestres. La génération qui nous suit, recueille ces biens qui nous échappent; mais elle-même passera comme nous, et ses travaux seront aussi vains que les nôtres. Cependant, au milieu de ces vicissitudes, *la terre demeure éternellement*; et par sa stabilité, elle nous invite à porter nos regards vers les biens immuables de l'éternité, seule digne de nos désirs et de nos espérances.

II. Non-seulement les hommes passent; mais tout ce qui les environne passe comme eux; toute la nature est sujette à mille vicissitudes.

Premier exemple: Chaque jour *le soleil* se lève et se couche; et après s'être couché, il retourne au lieu qui lui est destiné pour s'y lever de nouveau. Chaque année, du plus haut point de sa course dans les cieux, il descend vers le midi, puis il retourne et monte vers le nord.

Second exemple: *Le souffle du vent* tourne par différens circuits, et revient ensuite par les mêmes circuits, sans néanmoins suivre aucune course régulière.

Troisième exemple: Tous *les fleuves* vont à la mer, et cependant la mer ne s'emplit point; pourquoi? C'est que ces fleuves retournent au lieu d'où ils sont sortis, et vont y recommencer leur course.

Ainsi le ciel, l'air et les eaux, nous retracent sans cesse l'image des vicissitudes auxquelles nous sommes nous-mêmes sujets dans ce monde.

III. Non-seulement tout passe devant l'homme, mais tout passe pour l'homme; tout échappe à sa connoissance. *Toutes choses* dans ce bas monde, *sont pénibles* à l'homme. Plongé dans une ignorance profonde de toutes choses, elles sont pour lui l'objet d'un travail fatigant, lorsqu'il veut s'appliquer à les connoître, et s'il veut en parler, il ne peut y suffire; elles surpassent tout ce qu'il peut en dire. Cependant sa curiosité est insatiable. *L'œil de l'homme ne se rassasiera jamais, de voir*, ni son oreille d'entendre. Et tout insatiable qu'elle est, elle laisse néanmoins échapper les connoissances qu'elle acquiert; d'où il arrive que tout lui paroît nouveau, tandis que rien ne l'est.

Car qu'est-ce qui a été dans les siècles passés, sinon ce qui sera encore dans les siècles à venir? Qu'est-ce qui s'est fait, sinon ce qui se fera? En sorte qu'il n'y a absolument rien de nouveau sous le soleil. L'univers est toujours su-

jet aux mêmes vicissitudes ; l'homme toujours sujet aux mêmes misères. Il n'y a rien dont on puisse dire : Voici quelque chose de nouveau ; car cela a déjà été dans les siècles qui nous ont précédés. On y a toujours vu les races se succéder , et les passions désoler la terre.

Si quelque chose paroit nouveau , c'est qu'on oublie ce qui est passé. En effet *il ne reste plus aucune mémoire des faits* les plus anciens ; et il en sera de même des événemens à venir ; il n'en restera plus de mémoire chez ceux qui existeront dans les temps postérieurs.

Ainsi *tout est vain* dans ce monde , parce que tout passe, Salomon va maintenant exposer ce qu'il a fait pour se convaincre encore plus parfaitement de la vanité de toutes les choses de ce monde par sa propre expérience.

SM. Il n'y a que vanité dans les actions et les pensées des hommes dépourvus de la vraie sagesse.

Salomon reprend ici le titre de *Koheleth* ou *Ecclésiaste*, sous lequel il s'est d'abord désigné. En cette qualité il parle à tout le peuple de Dieu ; il écrit pour tous ceux qui viendront après lui ; c'est pourquoi il leur rappelle qu'il fut *roi d'Israël dans Jérusalem*. Quoiqu'il le soit lorsqu'il écrit, il en parle comme s'il ne l'étoit plus, parce qu'il écrit pour ceux qui viendront lorsqu'il ne le sera plus.

I. Il déclare donc que placé dans ce haut degré de grandeur et de puissance , il a d'abord appliqué *son cœur*, c'est-à-dire , dans le style des Hébreux , son esprit , à *rechercher* et examiner avec sagesse *tout ce qui se fait* sous le soleil ; et il a reconnu que cette recherche et cette étude est une occupation pénible que Dieu a laissée aux hommes pour les humilier , s'ils ont assez de sagesse pour juger sainement de ce qu'ils voient.

Comment a-t-il reconnu cela ? C'est qu'après avoir ainsi examiné tout ce qui se fait sous le soleil , il a vu , 1° que dans tout ce que l'homme fait , laissé à lui-même , il n'y a que vanité et affliction d'esprit. *Vanité* : Les biens qu'il poursuit lui échappent. *Affliction d'esprit* : Peines et travaux pour acquérir ; soins et inquiétudes pour conserver ce qu'il a acquis ; regrets et douleur lorsqu'il vient à le perdre. Il a vu , 2° que ce n'est partout dans l'homme que *perversités* qui ne peuvent se rectifier par les seules forces de la nature , et *défauts* auxquels l'homme ne peut par lui-même suppléer. Or , que peut-il y avoir de plus capable d'affliger et

d'humilier l'homme qu'une étude qui lui découvre ainsi l'étendue de ses misères ?

II. Après avoir ainsi éprouvé l'affliction d'esprit que cause à l'homme sage l'étude de tout ce qui se passe sous le soleil, Salomon est rentré dans lui-même, et considérant la sagesse dont Dieu l'avoit rempli, il s'est dit dans son cœur : Je suis devenu grand, et *j'ai surpassé en sagesse* tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem ; mon cœur s'est vu en possession de beaucoup de sagesse et de beaucoup de science.

En conséquence de cette grande sagesse et de cette grande science qui étoit en lui un don de Dieu, il a appliqué *son cœur*, c'est-à-dire, son esprit à *discerner la sagesse* et la science *d'avec* les erreurs et *la folie*. Il s'étoit d'abord appliqué à considérer les actions des hommes ; il s'applique maintenant à considérer leurs pensées ; il en juge par la sagesse et la science que Dieu lui a données ; et avec le secours de cette lumière surnaturelle, il discerne entre les pensées des hommes ce qui porte le caractère de la vraie sagesse et de la vraie science, d'avec ce qui porte le caractère de l'erreur et de la folie. Mais il reconnoît que cette étude même est encore le principe d'une nouvelle *affliction d'esprit*.

Pourquoi ? C'est que plus on a de *sagesse*, plus on a de douleur d'en voir si peu parmi les hommes ; et que plus on a de *science*, plus on a de peine de voir parmi les hommes tant d'erreurs.

Ainsi l'étude des actions et des pensées des hommes est pour le sage une source de douleurs, parce qu'il ne voit qu'illusion et vanité dans leurs pensées et dans leurs actions, lorsque livrés aux ténèbres de leur esprit et à la dépravation de leur cœur, ils n'ont ni la science, ni la sagesse qui viennent de Dieu seul. C'est ici que finit le premier chapitre dans l'hébreu comme dans la Vulgate.

§ III. La recherche des plaisirs n'est que vanité, même dans l'homme le plus grand et le plus sage.

I. Salomon vient de considérer les actions et les pensées des hommes ; il va maintenant examiner leurs passions ; la plus forte et la plus générale est celle des *plaisirs* ; c'est la première qu'il va sonder. Il dit donc dans son cœur : Va, mon ame, *nage dans la joie*, et jouis des biens pré-

Chapit. II.

sens et sensibles ; vois si tu trouveras ton bonheur dans les plaisirs de ce monde. Mais bientôt il reconnoît que dans la recherche des plaisirs, il n'y a que *vanité*. Il dit de ces ris qu'enfante la joie : A quoi servent-ils ? Il dit de la joie qui fait naître ces ris : Que produit-elle ? Quel avantage tirerai-je de cette joie et de ces ris ? Le vain plaisir d'un instant qui m'échappe , et qui ne laisse absolument rien après lui.

II. Il ne se borne pas à ce premier essai ; il a facilement reconnu que les plaisirs sensibles, seuls et par eux-mêmes, ne peuvent faire le bonheur de l'homme ; mais ne pourroient-ils point du moins y contribuer ? Il a donc résolu dans son cœur de faire une seconde tentative , différente de la première ; c'est *d'allier la sagesse avec les plaisirs* ; c'est de laisser ramper *sa chair* , c'est-à-dire, ses sens, *dans le vin* , c'est-à-dire, dans l'enivrement des délices de la terre, et d'élever en même temps *son cœur vers la sagesse* qui vient du ciel. Il s'est proposé d'allier la recherche des plaisirs avec l'étude de la sagesse, et de s'appliquer avec toute l'intelligence possible à considérer le fruit de l'une et l'autre recherche , jusqu'à ce qu'il vit par sa propre expérience en quoi consiste le bonheur des enfans des hommes ici-bas , et ce qu'ils doivent faire pour être heureux sous le soleil pendant tout le nombre des jours de leur vie.

Il a donc 1° entrepris de faire de *grands ouvrages* pour se procurer toutes les commodités de la vie. Il s'est bâti des maisons , et il s'est planté des vignes. Il s'est fait des jardins et des lieux de délices : il y a planté toutes sortes d'arbres fruitiers. Il s'est fait des réservoirs d'eaux pour arroser ses pépinières.

2° Il s'est acquis des *esclaves* de l'un et de l'autre sexe ; et il en a eu des enfans nés à son service. Il a eu aussi beaucoup de *troupeaux* de gros et menu bétail ; il en a eu plus que tous ceux qui ont été avant lui dans Jérusalem.

3° Il a fait encore des amas *d'argent et d'or*. Il a recueilli les richesses des rois que son père avoit vaincus , et les tributs des provinces qui lui étoient assujetties.

4° Il a rassemblé auprès de lui ce qu'il a pu trouver de plus habiles *musiciens* des deux sexes , et en un mot tout ce qui peut faire sur la terre *les délices des enfans des hommes*.

Il est donc devenu *grand* selon le monde , et il a surpassé tous ceux qui avoient été avant lui dans Jérusalem ; il les a surpassés par cet assemblage de tous les biens qui peuvent

contribuer à rendre l'homme heureux sur la terre , s'il étoit possible qu'il pût trouver un bonheur véritable dans les biens sensibles ; et au milieu de cette affluence de biens , il a toujours conservé *sa sagesse* , ce don de sagesse et d'intelligence qu'il avoit reçu de Dieu , et qu'il avoit résolu de cultiver.

Ainsi en conduisant son cœur vers la sagesse , il a laissé ramper ses sens dans l'enivrement des délices de la vie pour éprouver par lui-même s'il y trouveroit son bonheur. Il n'a donc refusé à ses yeux rien de ce qu'ils lui ont demandé ; il n'a interdit à son cœur aucune joie légitime ; son cœur a joui de tout le plaisir qui pouvoit être le fruit de tous ses travaux ; tout lui a réussi , tout a contribué à ses délices ; et tel a été le partage qu'il a recueilli de tout ce qu'il avoit fait pour se procurer tous ces biens.

III. Mais ensuite il a porté ses regards , 1° sur *tous les ouvrages de ses mains* , sur toutes les peines qu'il s'étoit données pour faire toutes ces choses , pour se procurer tous ces biens ; et il a reconnu que tout cela n'est que *vanité* en soi-même , et *affliction d'esprit* , pour quiconque s'y attache ; d'où il a conclu qu'il n'y a réellement *aucun avantage* solide pour les hommes dans la recherche des biens périssables dont ils peuvent jouir sous le soleil.

Il a porté ses regards , 2° vers *la sagesse et la science* ; et il a renouvelé la comparaison qu'il en avoit déjà faite avec les erreurs et la folie des hommes ; il a comparé la sagesse avec leur folie , et la science avec leurs erreurs ; et il a reconnu leurs erreurs et leur folie , non-seulement par la lumière de la sagesse qu'il a reçue de Dieu , mais encore par sa propre expérience ; car *quel est l'homme qui puisse* , non-seulement égal , mais même *suivre un roi* , aussi grand , un roi qui a été *comblé de gloire par son Créateur* ? Or si un roi si grand n'a trouvé dans la jouissance de tout ce qui fait les délices des hommes , que vanité et affliction d'esprit ; quelle est donc l'erreur des hommes qui croient trouver leur bonheur dans ces faux biens ! quelle est la folie de ceux qui les recherchent et s'y reposent comme si en effet ces biens périssables pouvoient les rendre heureux !

Après avoir ainsi considéré la sagesse qui découvre la vanité de tous ces biens , et la folie de ceux qui néanmoins les recherchent , il a vu de ses propres yeux , il a connu par sa propre expérience , 1° que *la sagesse* de l'homme éclairé de Dieu est *au-dessus de la folie* de l'homme livré à ses

propres ténèbres , autant que *la lumière est au-dessus des ténèbres.*

Il a vu , 2° que *le sage* , vraiment sage , est un homme qui a des yeux à la tête , et qui voit où il doit mettre le pied , au lieu que *l'insensé* est un homme sans yeux , et qui marche dans les ténèbres.

Ainsi les plaisirs , même avec la sagesse , ne sont que vanité ; la sagesse seule est digne de tous les désirs et de toutes les recherches de l'homme.

§ IV. Quelque vains que paroissent aux yeux de l'insensé les travaux du sage , la sagesse est néanmoins l'unique source du vrai bonheur de l'homme.

I. Salomon ayant ainsi connu par sa propre expérience tout le prix de la sagesse , prévoit une objection que peut lui faire l'homme aveuglé par ses passions ; c'est que *tous les mêmes accidens* arrivent également à tous , aux sages comme aux insensés.

Pour entrer mieux encore dans la pensée de celui qui pourroit lui faire cette objection , il se l'applique à lui-même. Il dit donc dans son cœur : Ce qui arrive à l'insensé , à tout homme dépourvu de la sagesse qui vient d'en haut , m'arrivera aussi à moi-même , quelque grande que soit la sagesse qui m'a été donnée de Dieu , quelque soin que j'aie pris de cultiver en moi ce don ; à *quoi me servira donc* d'avoir été beaucoup plus sage que les autres ? Salomon a raisonné sur cela dans son cœur , et se prêtant au langage de l'insensé , il en a conclu avec lui qu'il n'y auroit donc encore que *vanité* dans la recherche et la possession de la sagesse même.

Mais l'insensé va encore plus loin ; il pénètre jusque dans l'avenir ; et il prétend que *la mémoire du sage ne subsistera pas plus que celle de l'insensé* ; que l'un et l'autre tomberont dans un éternel oubli ; pourquoi ? Parce que , dit-il , les jours qui nous ont précédés , sont déjà tous ensevelis dans l'oubli. Et ce qu'il faut du moins reconnoître avec l'insensé , c'est qu'il est certain que *le sage mourra comme l'insensé* ; que tous les hommes , ceux qui sont doués de la vraie sagesse , comme ceux qui en sont dépourvus , subiront tous cette mort commune à tous les enfans du premier homme.

Salomon continue de se prêter au raisonnement de l'insensé ; et à la vue de ces divers accidens qui enveloppent

sans aucune distinction le sage et celui qui ne l'est pas , il commence de *haïr sa propre vie* , parce qu'en effet , s'il n'y a rien à attendre après cette vie , comme le pense l'insensé , le sage est le plus misérable des hommes , lorsqu'il sacrifie tout à la recherche de la sagesse , en sorte qu'il n'y a pour lui que misère dans tout ce qui se fait sous le soleil ; car alors tout est également *vanité* pour lui , jusqu'à la possession même de la sagesse , puisqu'elle ne le préserve pas de ces accidens ; tout est pour lui *affliction d'esprit* , puisque la sagesse même qu'il estimoit le plus grand des biens , ne peut le préserver d'aucun des maux de cette vie.

II. Autre objection : C'est que non seulement tous les travaux du sage seront inutiles pour lui , s'il n'y a rien après cette vie ; mais ils ne seront peut-être pas même utiles à ceux auxquels il en laissera le fruit ; en sorte qu'il aura travaillé peut-être aussi inutilement pour les autres , que pour lui-même. Ainsi en se prêtant toujours au raisonnement de l'insensé , Salomon commence de *haïr* non-seulement sa vie , mais encore *tous les travaux* dont il a été occupé sous le soleil , parce que la mort qu'il ne peut éviter , l'obligera de *laisser* le fruit de *tous ses travaux* à celui qui lui succédera ; *et qui sait si cet homme sera sage ou insensé* ; s'il fera un bon ou mauvais usage des biens qui lui seront laissés ? Cependant , ajoute Salomon , cet homme sera le maître de tous les travaux auxquels je me suis appliqué avec tant de travail , et tant de sagesse sous le soleil ; ce sera donc là encore une *vanité*.

III. Autre objection : Mes travaux pourront être utiles , mais à un homme qui en recueillera le fruit sans en avoir partagé avec moi la peine. Ceci donne lieu à Salomon de *revenir* à de nouvelles réflexions sur le sort que doivent avoir ses travaux après sa mort ; et l'effet de ces réflexions est de replonger son cœur dans un nouveau découragement à la vue de tous les travaux auxquels il s'est occupé sous le soleil ; car tel dont les travaux ont été dirigés par la sagesse , conduits avec intelligence et suivis d'un heureux succès , *laisse ces mêmes travaux* en partage à un homme qui n'y a pas contribué ; ce sera donc encore là une vanité et un grand malheur , puisque ce sera s'être donné beaucoup de peine , sans autre fruit que de favoriser la paresse qui est un des plus grands vices.

IV. Mais si les travaux même du sage sont ainsi vains ; *que restera-t-il donc à l'homme* de tous ses travaux , et de

l'affliction que son cœur éprouve au milieu des soins pénibles dont il est occupé sous le soleil ? Quel avantage y trouvera-t-il ? Ainsi les objections même de l'insensé ramènent Salomon au principe qu'il avoit posé d'abord. Tous les travaux de l'homme sont inutiles , s'ils se bornent au bonheur de cette vie. Pourquoi ? C'est que non-seulement cette vie est comme une vapeur qui passe , mais que dans sa durée même elle n'est remplie que de misères.

Car , 1° *tous les jours de l'homme* sont pour lui une source de *douleurs* ; et il n'est point pour lui d'occupation dans cette vie , qui ne lui soit pénible ; *jusque dans la nuit même* , son cœur souvent troublé d'inquiétudes , ne peut goûter le repos ; et c'est encore là une *vanité* , qu'après tous les travaux du jour , il cherche encore en vain le repos de la nuit.

2° Au milieu de tant de maux , *ce n'est point un bonheur pour l'homme de manger et boire* , de se livrer aux plaisirs des sens , et de faire jouir son ame de tout le fruit qu'il peut recueillir de ses travaux ; tous ces biens ne le délivrent pas des misères qui en sont inséparables , et incessamment ils sont près de lui échapper ; en sorte que comme on l'a vu , Salomon , après avoir joui de tous ces biens autant qu'aucun homme puisse en jouir , n'y a trouvé que vanité et affliction d'esprit. Cependant ces biens sensibles sont un *don* que l'homme reçoit *de la main de Dieu* ; Salomon le voit et le reconnoît ; car qui pourroit , par exemple , manger et boire , non-seulement jouir des plaisirs des sens , mais avoir même les alimens les plus nécessaires au soutien de la vie , si on ne les recevoit de Dieu ?

Mais en quoi consistera donc le vrai bonheur de l'homme ? quelle en sera la source , et quels seront les hommes vraiment heureux autant que l'homme puisse l'être ici-bas ? Voici la réponse à ces questions ; et c'est la conclusion de cette première partie : *Dieu donne à qui il lui plaît la sagesse , la science , et la joie* ; la sagesse , qui est l'amour de la vertu ; la science , qui en fait connoître les voies ; et la joie pure , qui en est le fruit solide et durable , comme étant les prémices et l'avant-goût des biens de l'éternité. Mais *quant au pécheur , Dieu lui laisse l'occupation pénible d'entasser et d'accumuler des biens* qui ne peuvent le suivre après cette vie , *et qu'il sera forcé de laisser à qui il plaira à Dieu*. Or c'est là une grande *vanité* en soi-même , et un grand sujet de peine et d'*affliction d'esprit* pour celui qui

ainsi destitué de la vraie sagesse , passe sa vie dans une occupation si vaine. Tout est donc ici-bas vanité et affliction d'esprit pour l'homme pécheur ; en sorte qu'il n'y a de joie solide , de bonheur véritable , que pour le sage. Ici finit le second chapitre et la première section.

Chapit. II.

SECONDE SECTION.

VANITÉ des vanités , tout est vanité. Vanité dans les actions des hommes , vanité dans leurs pensées , vanité dans leurs plaisirs , vanité dans tous les travaux auxquels ils s'appliquent pour se rendre heureux ici-bas. Les seuls travaux du sage , quelque vains qu'ils paroissent aux yeux des insensés , peuvent lui être vraiment utiles , parce que la sagesse seule est la source du vrai bonheur de l'homme. C'est ce que Salomon nous a montré dans les deux chapitres qui forment la première section de ce livre.

La seconde contient les deux chapitres suivans , qui peuvent se subdiviser chacun en trois paragraphes. Il y aura donc , dans cette seconde section , six objets. Salomon répondant aux objections de l'insensé , 1° montre que chaque chose a son temps ; 2° il établit que le temps viendra où Dieu jugera les hommes ; 3° il en conclut qu'il est de la sagesse de l'homme de prévenir ce jugement , en s'appliquant à faire le bien. Il insinue ensuite , 4° que les injustices des hommes ne doivent pas détourner le sage de ses travaux ; 5° que le sage , en travaillant , doit éviter l'écueil de l'avarice qui ne travaille que pour elle seule ; 6° que son travail ne doit pas avoir pour fin la vaine recherche des grandeurs humaines.

§ I. Chaque chose a son temps.

Toutes choses arrivent maintenant également aux sages comme aux insensés ; et de là l'insensé conclut que les travaux du sage même sont aussi vains que tous les autres ; mais si maintenant tout paroît égal entre les insensés et les sages , c'est que tout a son temps et son moment ; c'est que par une suite de ces vicissitudes qui nous environnent , il y a un temps marqué pour tout ce qu'il vous plaira de concevoir sous le ciel.

Chapit. III.

Ainsi , 1° il y a pour les hommes , temps de naître , et temps de mourir ; et de même dans leurs travaux , il y a temps de planter , et temps d'arracher ce qui est planté ; c'est de quoi l'insensé se prévaut : Le sage , dit-il , mourra comme les autres.

Mais , 2° il y a , dans les jugemens de Dieu sur les hommes , temps de tuer , et temps de guérir (que celui qui lit entende bien ce qu'il lit) ; oui : il y a dans les décrets de Dieu , comme dans le commerce même des hommes , temps de détruire , et temps de rétablir. La mort du sage n'est pas sans ressource.

3° Il y a de même encore , dans le cours ordinaire de la vie des hommes , temps de pleurer , et temps de rire ; et pour user de leur langage , pour emprunter les expressions même des plus voluptueux , il y a temps de gémir , et temps de danser. Les larmes du sage ne seront pas éternelles.

4° De même encore , dans les travaux de la campagne , il y a temps de laisser les pierres dans un champ où elles sont nuisibles , et temps de les ramasser et de les en séparer pour toujours (que celui qui lit entende bien encore ce qu'il lit) ; les insensés ne seront pas toujours mêlés et confondus avec les sages. Il y a pour ces hommes de chair et de sang , temps de s'embrasser , et temps d'être éloigné et privé de ces embrassemens. Les plaisirs de l'insensé ne dureront pas à perpétuité.

5° De même encore , parmi les hommes , il y a temps de chercher les biens vers lesquels ils soupirent , et temps de les perdre sans ressource. Qu'il est donc important de ne pas laisser échapper le temps de chercher les vrais biens ! Il y a temps de garder ce que l'on chérit , et temps de rejeter ce que l'on méprise. Dieu garde maintenant le sage ; mais le temps viendra où l'insensé sera rejeté.

6° De même il y a temps de déchirer , et temps de rejoindre : Dieu permet qu'il n'y ait sur la terre , que divisions parmi les hommes ; mais le temps viendra où il réunira ses élus. Il y a temps de se taire , et temps de parler ; Dieu se tait maintenant ; mais le jour viendra où il parlera d'une voix terrible.

7° De même enfin , il y a temps d'aimer , et temps de haïr ; Dieu maintenant aime ses ennemis même , et les invite à revenir à lui ; mais s'ils persistent à mépriser sa voix , le temps viendra où il fera tomber sur eux tout le poids de sa juste haine. Il y a un temps de guerre , et un temps de paix ; le

temps de la vie présente est pour le sage un temps de guerre , durant lequel il a sans cesse à combattre contre le monde et contre lui-même ; mais le temps de la vie future sera pour lui le temps d'une paix parfaite.

§ II. Le temps viendra où Dieu jugera les hommes.

Au milieu de ces vicissitudes , *que restera-t-il* donc à l'homme actif qui s'exerce aux travaux de cette vie , et quel fruit retirera-t-il de son travail ? Salomon reprend ici pour la troisième fois la question qu'il a proposée dès le commencement. La première fois , c'étoit pour montrer la vanité de l'homme destitué de la vraie sagesse. La seconde , c'étoit pour obliger l'insensé de convenir que si , comme il le prétend , les travaux même du sage sont vains , il est donc vrai que tous les travaux de l'homme sont vains. Maintenant il y revient , pour montrer quelle différence il y a sur ce point entre les travaux du sage et les travaux de l'insensé ; comment il est vrai que les travaux de l'insensé sont vains , tandis qu'il y a une récompense réservée pour les travaux du sage.

En effet , Salomon a vu toutes les pénibles occupations que Dieu a données aux enfans des hommes pour les humilier. Tous leurs travaux sont pénibles ; et les peines qu'ils y éprouvent , sont bien humiliantes , s'ils étoient assez sages pour le comprendre.

Mais , quelque fâcheux que soit l'état présent de l'homme , cependant Dieu a tout fait de manière que tout ce qu'il a fait , est beau en son temps. C'est maintenant le temps d'humilier l'homme , et de l'assujettir à de pénibles travaux ; il faut donc qu'il y soit assujetti ; la récompense du sage est réservée pour un autre temps. Mais c'est ce que l'insensé ne comprend pas ; car Dieu a livré l'univers entier au cœur des enfans des hommes ; il a laissé à leur esprit le soin pénible d'étudier ce qui s'y passe ; de manière cependant que l'homme borné dans ses vues , ne peut par lui-même parvenir à trouver tout ce que Dieu a fait depuis le commencement et tout ce qu'il continuera de faire jusqu'à la fin. Les œuvres de Dieu surpassent infiniment les recherches de l'homme ; et voilà pourquoi , tant que l'homme est livré à son propre esprit , il ne comprend rien à la conduite de la divine Providence ; c'est un énigme pour l'insensé.

Au milieu de cette obscurité , sous laquelle Dieu se cache aux yeux des enfans des hommes , Salomon , éclairé par la

Chapit. III.

lumière de la sagesse , a reconnu 1° qu'il n'y a point d'autre bonheur pour eux en cette vie , que de mettre toute leur joie à faire le bien , sans en attendre d'autre récompense que celle qu'ils recevront dans son temps après cette vie.

Il est vrai que tout homme qui mange et qui boit , et qui jouit des biens sensibles qui sont dans cette vie le fruit de son travail , reçoit cela de la main de Dieu ; ces biens sont en effet un don de Dieu , mais incapable de satisfaire le cœur de l'homme.

Salomon a reconnu 2° que comme il y a une providence générale de Dieu sur toutes les créatures , il y a de même une providence particulière de Dieu sur ses élus. Il a connu que tout ce que Dieu a fait dans cet univers , subsistera dans tous les siècles , sans que l'on puisse ni y rien ajouter , ni en rien retrancher ; et il a compris que Dieu a fait toutes ces créatures pour se faire craindre des hommes , en leur manifestant son souverain pouvoir.

Qu'est-ce qui a déjà été dans les siècles passés ? C'est ce qui sera dans les siècles futurs ; et ce qui sera dans les siècles futurs , a déjà été dans les siècles passés. Ainsi Dieu veille à la conservation de ses ouvrages ; mais il ne veille pas moins à la conservation de ceux qui lui sont fidèles ; et le temps viendra où il recherchera et vengera les justes qui sont maintenant exposés à la persécution des méchants.

Car Salomon a vu encore sous le soleil un grand sujet d'affliction pour l'homme sage ; il a vu l'impiété dans le lieu où doit régner la droiture du jugement ; il a vu l'iniquité assise dans le tribunal d'où la justice doit prononcer ses arrêts.

A la vue de ce triste renversement , Salomon a dit dans son cœur : Dieu jugera le juste et l'impie ; non , ce désordre ne subsistera pas toujours ; pourquoi ? C'est que , comme nous l'avons remarqué d'abord , chaque chose aura son temps ; tout l'annonce , et la suite des événemens nous le confirmera. C'est maintenant le temps de l'impiété et de l'iniquité ; mais viendra le temps de Dieu , le temps de la justice et du jugement , et là , Dieu prononcera sur toutes les œuvres des hommes. Il jugera le juste et l'impie , en rendant à chacun selon ses œuvres.

§ III. Il est de la sagesse de l'homme de prévenir ce jugement.

Ici Salomon continuant de répondre à l'objection de l'insensé , lui permet de la pousser encore plus loin. Non-

seulement le sage meurt comme l'insensé, mais généralement l'homme meurt comme la bête. Sur cela Salomon a donc encore dit dans son cœur, en considérant les enfans des hommes dans l'état de misère où ils sont tombés depuis qu'en punition du péché de leur premier père, Dieu les a rejetés de devant sa face, et les a condamnés à la mort dont il les avoit menacés en la personne du premier homme; il a dit qu'en effet, à n'en juger que par la simple vue, la bête leur est semblable.

Car ce qui arrive aux hommes, à n'en juger que par ce qui frappe les sens, est ce qui arrive aussi à la bête; l'homme et la bête éprouvent les mêmes accidens dans cette vie; comme l'un meurt, ainsi meurt l'autre; et il semble qu'un même souffle les anime tous également, les hommes comme les bêtes. Quel avantage l'homme aura-t-il donc sur la bête? Rien, selon l'insensé; mais tout est également vanité pour l'homme même le plus sage.

Pourquoi? C'est que tout généralement, le sage comme l'insensé, l'homme comme la bête, tout va au même lieu, tout tend au même terme. Toutes ces créatures, hommes ou bêtes, sont également tirées de la poussière, et retournent également toutes en poussière. Voilà ce que nos yeux voient.

Et qui est-ce qui pourroit pénétrer au delà? Qui sait si l'ame des enfans des hommes monte en haut, pour y être jugée de Dieu, et si l'ame des bêtes descend en bas, pour s'y anéantir avec leur corps dans la poussière? Voilà l'objection de l'insensé, portée aussi loin qu'il puisse l'étendre.

Et vis-à-vis de cette objection même, j'ai vu, dit Salomon, 1° qu'il n'y a point d'autre bien pour l'homme ici-bas, que de trouver sa joie dans ses œuvres; ce n'est ni de boire, ni de manger, ni de jouir du fruit de ses travaux, mais de mettre sa joie à faire le bien pendant sa vie, afin de n'avoir rien à craindre, quand viendra le temps où Dieu jugeant le juste et l'impie, rendra à chacun selon ses œuvres. J'ai vu 2° que voilà certainement le partage de l'homme dans ce bas monde, malgré toutes les objections de l'insensé. Pourquoi? C'est que dans le doute même, s'il pouvoit y en avoir sur cet objet, ce seroit toujours le parti le plus sûr; car qui amenera l'homme au point de voir ce qui sera après lui, ce qui lui arrivera après sa mort? Vous prétendez qu'il sera anéanti, et qu'après sa mort, il n'y aura rien pour lui, ni contre lui. Mais si cela n'est pas, où en serez-vous? Nous ne pouvons, ni vous, ni moi, pénétrer

Chapit. III. actuellement au delà du voile qui nous cache ce qui nous arrivera après la mort ; mais si vous doutez de ce que la sagesse qui m'est donnée d'en haut m'en découvre , du moins convenez que le parti le plus sûr est de prévenir le danger de cet avenir , en s'appliquant avec le sage à faire le bien. Ici finit le chapitre III.

§ IV. Les injustices des hommes ne doivent pas détourner le sage de ses travaux.

Chapit. IV. Le partage de l'homme est donc de trouver sa joie dans ses œuvres , de mettre sa joie à faire le bien ; mais cette joie sera souvent traversée dans cette vie par les injustices des hommes. Salomon revient donc ici à une nouvelle réflexion ; il a vu toutes les oppressions qui se font sous le soleil ; il a vu d'un côté les larmes de ceux qui sont opprimés , sans qu'il y ait personne qui les console ; et de l'autre la force dans la main de ceux qui les oppriment , sans qu'il y ait personne qui réprime ceux-ci.

Ces violences ont affligé son cœur ; et il a félicité les morts plus que les vivans ; il a regardé les morts comme plus heureux d'être morts , que les vivans ne sont heureux d'être vivans ; parce que les morts sont enfin soustraits à ces violences auxquelles les vivans demeurent exposés , et qui sont pour eux une épreuve , au milieu de laquelle ils succomberoient , si Dieu ne les consolait lui-même , ou n'arrêtoit lui-même la main de l'homme qui les frappe.

Il va plus loin , et il déclare que celui qui n'a point encore été , qui n'est point encore sorti du sein de sa mère , est plus heureux que les vivans et les morts ; pourquoi ? Parce qu'il n'a point vu tout le mal qui se fait sous le soleil , le mal auquel se sont vus exposés ceux qui sont morts , et auquel se voient exposés ceux qui vivent.

Non-seulement les foibles et les petits sont exposés à l'oppression des puissans et des grands ; mais ceux même qui réussissant dans leurs entreprises , paroissent plus heureux , se trouvent exposés à l'envie de leurs égaux et de leurs inférieurs. Salomon a vu non-seulement les oppressions qui se font sur la terre , mais encore tous les travaux des hommes sur la terre , et tous les succès de leurs travaux ; il a reconnu que ces succès même ne font qu'attirer sur l'homme l'envie de son prochain ; et il observe que c'est encore là une vanité et un nouveau sujet d'affliction d'es-

prit; on croit trouver son bonheur dans le succès dont on jouit; et ce bonheur est traversé par l'envie qu'on éprouve.

L'insensé en conclut qu'il est inutile de travailler; il croise ses mains, et consume sa chair dans l'indigence qui est le fruit de son oisiveté. Il dit que plein le creux de la main avec le repos, vaut mieux que plein les deux poings, avec travail et affliction d'esprit.

Mais c'est un insensé qui raisonne ainsi; les leçons de la sagesse sont donc fort différentes. Elle apprend à l'homme qu'il est condamné au travail, et l'affliction d'esprit qui est inséparable de ce travail, ne doit point y faire renoncer l'homme, parce qu'en y renonçant, il tombe dans une indigence et une misère encore plus affligeante et plus pénible que le travail même.

§ V. Le sage, en travaillant, doit éviter l'écueil de l'avarice qui ne travaille que pour elle seule.

Salomon jette encore un regard sur les travaux des hommes, et il voit une autre vanité sous le soleil. Là c'étoit un homme paresseux consumé par l'indigence; ici c'étoit un homme actif consumé par l'avarice. Là c'étoit un homme exposé à l'envie des autres; ici c'est un homme qui s'envie à lui-même ses propres biens.

C'est un homme qui n'ayant personne avec lui, ni après lui, ne travaille que pour lui seul. Il est seul et sans second; il n'a ni enfant, ni frère qui puisse recueillir son héritage; et cependant il ne met point de bornes à ses travaux. Son œil ne se rassasie point de richesses; il accumule dans sa maison les biens qui sont le fruit de ses peines; et jamais il ne se dit à lui-même: Pour qui est-ce que je travaille, et pour qui privé-je mon ame des biens dont elle pourroit faire un usage légitime? C'est encore là une occupation aussi vaine que pénible; cet homme s'épuise en travaux; et il ne laisse après lui aucun héritier à qui ses travaux puissent être utiles.

Non, il n'est pas bon à l'homme d'être ainsi seul, et de ne s'occuper que de lui seul; l'homme est fait pour vivre en société; il vaut donc beaucoup mieux être au moins deux ensemble, que d'être seul; parce qu'alors s'aidant mutuellement par leurs travaux, ces deux hommes y trouvent une bonne récompense dès cette vie même.

Car 1° s'ils viennent à tomber, l'un relève l'autre; s'ils

Chapit. iv.

font quelque faute, s'ils réussissent mal, l'un vient au secours de l'autre, et répare ses fautes ou ses pertes. Mais malheur à l'homme qui est seul, parce que s'il tombe, il n'a point de second qui le relève; personne ne pense à le secourir.

2° Si deux hommes couchent ensemble, ils s'échauffent l'un l'autre; mais celui qui est seul, comment s'échaufferait-il? Deux hommes qui travaillent ensemble, se donnent de l'émulation; mais celui qui est seul, n'a personne qui le tire de sa langueur.

3° Si quelqu'un a prévalu contre un seul, deux lui résisteront; et c'est ainsi qu'un triple lien ne sera pas sitôt rompu. C'est ainsi que s'il est bon d'être deux, il est encore plus avantageux d'être trois. C'est ainsi que le sage, dans tous ses travaux, doit avoir en vue l'utilité commune.

Mais en évitant l'écueil de l'avarice qui ne travaille que pour elle seule, il faut également éviter l'écueil de l'ambition qui, en se rendant utile aux autres, ne cherche qu'à dominer sur eux. Les grandeurs humaines ne sont pas moins vaines que les richesses terrestres.

§ VI. Le travail du sage ne doit pas avoir pour fin la vaine recherche des grandeurs humaines.

Un enfant pauvre, mais sage, vaut mieux qu'un roi d'un âge mûr ou même avancé, mais qui est dépourvu de sagesse, et qui ne sait plus recevoir les sages avis qu'on pourroit lui donner. Rien n'est donc plus vain que les grandeurs humaines, destituées de la vraie sagesse.

On y parvient quelquefois contre toute espérance; et quelquefois on en est dépouillé, lorsqu'on n'avoit nul sujet de s'y attendre. Ainsi tel sort de la prison pour régner; c'est ce que l'on a vu dans Joseph; et tel qui est né roi, tombe dans la pauvreté; c'est ce que l'on a vu dans Job; car il paroît que le livre de Job est plus ancien que ceux de Salomon; et ceci même pourroit le confirmer; ces deux allusions aux livres de Moïse et de Job, sont assez frappantes, pour donner lieu de croire que Salomon les avoit en vue.

A ces deux exemples des vicissitudes d'abaissement et d'élévation qu'éprouvent les hommes dans ce monde, Salomon en joint un troisième qu'il dit avoir vu; il paroît que c'est celui d'Absalom. Il a donc vu tous les hommes qui marchent sous le soleil, s'attacher à celui qui tenoit le se-

cond rang après le roi, et qui sembloit devoir lui succéder en son temps et en son lieu. Un peuple infini se rangea sous son obéissance, et marcha devant lui au combat; mais ceux qui sont demeurés après lui, et qui lui ont survécu, n'ont pas trouvé en lui un sujet de joie; ils ont été réduits à pleurer sa défaite, et à se reprocher à eux-mêmes la témérité de leur démarche. Ainsi tout cet éclat des grandeurs humaines n'est que vanité et affliction d'esprit.

Le sage, en s'appliquant au travail, ne doit donc rechercher ni les richesses terrestres, ni les grandeurs humaines, mais uniquement se proposer de se soumettre à l'ordre de la justice divine, qui a condamné l'homme pécheur au travail.

Jusqu'ici Salomon a donné des instructions; maintenant il va donner des avis. Son style change, il n'a point encore adressé la parole à ceux qu'il instruit; mais maintenant il va s'adresser personnellement à eux. Ce changement de style se fait ainsi remarquer dans le dernier verset du chapitre iv qui par cette raison se lie plus particulièrement avec le chapitre v, et devient ainsi le commencement de la troisième section de ce livre.

TROISIÈME SECTION.

VANITÉ des vanités, et tout est vanité dans ce bas monde. De là l'insensé conclut que les travaux même du sage sont vains; parce qu'ils n'ont pas dans ce monde un succès plus heureux que ceux de l'homme qui est destitué de sagesse. Mais l'Ecclésiaste a répondu que si le sage n'est pas heureux dans ce monde, c'est que sa récompense est réservée pour un autre temps; il a fait remarquer que chaque chose a son temps; il a soutenu que le temps viendra où Dieu jugera les hommes et rendra à chacun selon ses œuvres; il en a conclu qu'il est de la sagesse de l'homme de prévenir ce jugement en s'appliquant à faire le bien sans être détourné de ses travaux par l'injustice des hommes, et sans avoir pour fin ni l'acquisition des richesses terrestres, ni la recherche des grandeurs humaines, parce que tout est vanité, soit dans le succès des travaux

Chapit. iv.

qui souvent sont traversés par l'injustice des hommes, soit dans les richesses terrestres dont l'œil de l'homme est insatiable, soit dans les grandeurs humaines sujettes aux plus étonnantes vicissitudes. C'est ce que Salomon a exposé dans les chapitres III et IV qui forment la seconde section de ce livre.

La troisième contient les chapitres V et VI, ou plutôt elle commence au dernier verset du chapitre IV, et s'étend jusqu'au verset qui se trouve être en même temps le dernier du chapitre VI dans l'hébreu, et le premier du chapitre VII dans la Vulgate. Le chapitre V peut se diviser en trois paragraphes, et le chapitre VI en deux. Cette troisième section renfermera donc ainsi cinq objets. Salomon y montre 1° la vanité de l'hypocrisie, et le caractère de la vraie piété. 2° Il fait voir les motifs solides qui doivent nous porter à ne point craindre les injustices des hommes, et à ne point aimer les richesses. 3° Il montre à quoi se réduit ici-bas le prétendu bonheur de l'homme charnel. 4° Il fait remarquer que tôt ou tard l'homme sensuel sera privé de ce prétendu bonheur. 5° Il en conclut que le sage dans l'indigence même est beaucoup plus heureux que l'insensé au milieu des plus grandes richesses.

§ I. Vanité de l'hypocrisie. Caractère de la vraie piété.

Salomon, après avoir proposé dans les quatre premiers chapitres quelques instructions générales, commence de donner ici des avis particuliers à ceux pour lesquels il parle. Pour les prémunir d'abord contre la vanité de l'hypocrisie, il les avertit 1° de *garder leur pied* lorsqu'ils vont à la maison de Dieu; c'est-à-dire, de bien prendre garde pourquoi ils y vont, se souvenant qu'il faut en approcher comme les justes *pour écouter* la loi de Dieu, et s'y rendre dociles, et non comme les insensés qui viennent y offrir à Dieu des sacrifices, sans se mettre en peine de faire le bien que sa loi prescrit. Il déclare que *l'obéissance* à la loi de Dieu vaut infiniment mieux que de tels sacrifices offerts par des hommes qui ne savent pas faire le bien.

Chapit. v.

Il avertit ses auditeurs, 2° de ne pas permettre qu'étant entrés dans la maison de Dieu, leur *bouche* par une précipitation indiscrete, se répande en des vœux téméraires; de ne pas souffrir que leur *cœur* soit prompt à proférer devant Dieu des paroles d'engagement, qui ajoutent de nou-

velles obligations à celles que la loi de Dieu leur prescrit. Pourquoi ? C'est 1° que *Dieu est dans le ciel*, infiniment élevé au-dessus de vous, et aussi puissant qu'il est élevé ; 2° que *vous êtes sur la terre*, infiniment au-dessous de Dieu, et aussi dépendant de lui, que vous lui êtes inférieur. De là concluez que vous devez parler peu devant lui, quand il s'agit de contracter de nouveaux engagements en sa présence ; car comme *l'illusion des songes* se trouve principalement au milieu de la multitude des soins qui remplissent l'imagination de mille traces, ainsi *la voix de l'insensé* se trouve communément dans la multitude des paroles que profère un cœur téméraire, une bouche indiscreète.

Troisième avis : C'est que lorsque enfin vous avez fait à Dieu *un vœu*, vous ne devez point tarder à vous en acquitter, parce que Dieu ne met point son affection en des insensés qui négligent d'exécuter ce qu'ils lui ont promis. Vous donc ayez soin d'accomplir ce que vous avez promis ; accomplissez-le sans délai, et avec une exacte fidélité, parce qu'il vaudroit mieux que vous ne fissiez point de vœux, que d'en faire et ne les point accomplir.

Quatrième avis : Ne cherchez point de vains prétextes pour vous dispenser d'exécuter vos promesses. Ne livrez point votre bouche à de vaines excuses qui ne serviroient qu'à faire tomber sur votre propre chair la peine du péché dont vous vous rendriez coupable en manquant à vos engagements. Ne dites point devant Dieu, ou devant le prêtre qui est l'ange du Seigneur : *C'est une méprise* ; je n'y avois point assez réfléchi ; je n'avois point prévu les obstacles qui m'empêchent d'exécuter ce que j'ai promis. Ne parlez point ainsi, de peur que Dieu courroucé à cause de la parole téméraire de votre engagement présomptueux, ne détruise tous les ouvrages de vos mains, ne renverse toutes vos entreprises, et n'efface de son souvenir toutes les œuvres de justice que vous pourriez avoir faites ; car comme il y a beaucoup de *vanité* dans les *songes*, il y a aussi beaucoup de vanité dans les *paroles*. Tout ce que vous pourriez dire pour justifier un engagement téméraire, ne le justifieroit pas ; ce ne seroit que paroles vaines, incapables de fléchir la colère du Seigneur.

Concluez donc que même dans les pratiques extérieures de la religion, tout est vain, si la crainte du Seigneur n'est l'ame du culte qu'on lui rend ; qu'ainsi le premier de tous

Chapit. v. vos devoirs c'est de *craindre Dieu*. La crainte du Seigneur est le caractère de la vraie piété.

§ II. Ne point craindre les injustices des hommes. Ne point aimer les richesses.

L'obligation de craindre Dieu ramène Salomon aux injustices qui se commettent sur la terre, et qui souvent font naître dans les cœurs la crainte des hommes opposée à la crainte de Dieu. Si donc vous voyez dans une province *l'oppression du pauvre* et le renversement des jugemens et de la justice, que cela ne vous épouvante point et ne vous trouble point. Pourquoi? C'est, 1° que *celui qui est élevé* pour veiller sur les autres, en a lui-même *un autre plus élevé* qui veille sur lui, et auquel vous pouvez recourir, si le premier ne vous rend pas la justice, qui vous est due; c'est, 2° que ceux-là en ont encore *d'autres plus élevés* au-dessus d'eux, et qui ont le pouvoir en main pour réformer leurs jugemens, s'ils y blessent les règles de l'équité; c'est, 3° que ceux-ci même ont encore au-dessus d'eux *le roi qui domine sur tout le pays*, et qui est le premier juge de son peuple, ayant reçu de Dieu le pouvoir souverain pour rendre justice à tous ceux qui sont opprimés; enfin c'est que le roi même est assujetti au *Tout-Puissant*, de qui seul il tient son pouvoir. D'où vous devez conclure que toute injustice sera réformée et vengée, soit dans le siècle présent par ceux qui exercent l'autorité des rois, ou par les rois même, soit au dernier jour par le Tout-Puissant, à qui les rois même sont comptables de leur administration. Apprenez donc à ne point craindre l'injustice des hommes; apprenez à ne craindre que Dieu.

Le pauvre est celui qui se voit plus souvent exposé à l'oppression; et c'est ce qui donne lieu à l'insensé de rechercher et d'aimer les richesses; mais il n'y trouvera pas le bonheur qu'il cherche; car, 1° *celui qui aime l'argent*, ne peut s'en rassasier; et qui est-ce qui aimant les richesses, recueille le fruit qu'il en espéroit? C'est donc encore là une grande vanité d'aimer des richesses dont on ne peut jamais être rassasié; et des biens dont on ne recueillera jamais tout le fruit que l'on désire.

2° Où il y a *beaucoup de bien*, il y a aussi beaucoup de personnes pour le manger; de quoi sert-il donc à celui qui le possède, sinon qu'il se repaît du plaisir de le voir de ses yeux, mais sans pouvoir s'en rassasier?

3° Le sommeil est doux au serviteur qui travaille aux gages de son maître, soit qu'il ait peu ou beaucoup mangé; les travaux qu'il essuie lui font goûter la douceur du repos; mais *le riche*, après avoir satisfait ses désirs par l'abondance et la diversité des mets dont il fait couvrir sa table, ne peut dormir tranquille; les excès auxquels il se livre, altèrent son tempérament, et lui ôtent le sommeil.

4. Il y a encore à cet égard une autre misère bien fâcheuse que Salomon a vue sous le soleil; ce sont *des richesses* qui n'ont été *conservées* que *pour le tourment de celui qui les possède*, et qui se consume de soins pour les conserver; en sorte qu'il a la douleur de voir périr toutes ces richesses, au milieu même des occupations pénibles que lui donne le soin qu'il prend pour les conserver; et malgré tous ses soins et ses travaux, le fils qu'il a mis au monde, sera réduit à la dernière pauvreté.

5. Non-seulement il voit périr ses richesses, mais il s'en voit tôt ou tard entièrement dépouillé; en sorte que *comme il est sorti nu du sein de sa mère*, il retournera de même nu dans le sein de la terre, et s'en ira comme il est venu, sans rien emporter avec lui du fruit de tout le travail qui a passé par ses mains. C'est là sans doute encore une misère bien déplorable: *Il s'en retournera absolument comme il est venu*; et de quoi lui servira-t-il d'avoir tant travaillé, puisqu'il a travaillé en vain? Quel fruit retirera-t-il de ses travaux? Nul autre que la douleur de perdre ce qui lui a tant coûté. Ainsi du moment où il verra périr sous ses yeux les biens qu'il avoit acquis, tous ses jours se passeront dans les ténèbres, c'est-à-dire, dans le deuil et dans beaucoup de chagrins, dans des peines et des afflictions qui le conduiront jusqu'au tombeau. Voilà le fruit qu'il peut attendre de l'empressement avec lequel il recherche les biens de ce monde.

§ III. A quoi se réduit ici-bas le prétendu bonheur de l'homme charnel.

Mais si c'est un malheur de perdre le fruit de ses travaux, c'est donc en quelque sorte un bonheur d'en jouir. C'est pourquoi Salomon conclut de tout ceci, que *ce qu'il a trouvé de bon et d'agréable* pour l'homme en cette vie, c'est qu'il mange et qu'il boive, c'est-à-dire, qu'il jouisse du fruit de tous les travaux qu'il supporte sous le soleil pendant les jours que Dieu lui a donnés pour la durée de sa vie; car

Chapit. v.

c'est là *son partage* le plus heureux au jugement des sens dans ce bas monde.

En effet quand Dieu a donné à un homme des richesses et des amas de biens, et qu'il lui donne de plus le pouvoir d'en manger, c'est-à-dire, de jouir de son partage, et de recueillir avec joie le fruit de ses travaux, cela même est un *don de Dieu*. Salomon l'a déjà remarqué ; mais en même temps il a fait observer que ce n'est pas toutefois le vrai bien de l'homme ; et c'est ce qu'il confirme ici en observant que quoique ce partage soit avantageux à l'homme, cependant *il ne se souviendra pas beaucoup des jours de sa vie* ; il n'en conservera pas long-temps le souvenir, parce que tôt ou tard Dieu viendra troubler la joie du cœur de cet homme, par les maux dont il l'affligera ; car les maux présents font aisément oublier les biens passés. Ici finit le cinquième chapitre.

§ IV. Tôt ou tard l'homme sensuel sera privé de son prétendu bonheur. ;

Chapit. vi.

Salomon va donner quelques exemples de ces maux dont Dieu afflige l'homme charnel, et qui font perdre à cet insensé jusqu'au souvenir même des biens dans lesquels il mettoit la joie de son cœur ; car il *y a un mal* que Salomon a vu sous le soleil, et qui tombe fréquemment sur l'homme ; c'est qu'il y a tel homme à qui Dieu a donné *des richesses, des biens et de la gloire*, et auquel il ne manque rien de tout ce qu'on peut désirer pour le bonheur de cette vie ; mais Dieu ne lui donne point le pouvoir d'en jouir, et il arrivera qu'*un étranger dévorera tout* ce que cet homme avoit ainsi paisiblement amassé ; c'est là une vanité et une grande misère.

En effet, 1° quand cet homme auroit eu *cent enfans* par lesquels sa mémoire se conserveroit pendant long-temps sur la terre ; quand il auroit lui-même vécu *un grand nombre d'années* ; si après cette longue suite de jours et d'années, un étranger lui enlève tout, en sorte que *n'ayant point été rassasié de biens* pendant sa vie, il soit même *privé de la sépulture*, on peut dire qu'*un avorton* est plus heureux que lui. Il est vrai que c'est en vain que cet avorton est venu au monde, car il est retourné aussitôt dans les ténèbres, et son nom sera enseveli dans l'oubli ; en un mot, il n'a point vu le soleil, et il ne l'a point connu ; cependant il a eu *plus de repos* que cet homme ; il n'a eu nulle part aux adversités de

cette vie , qui ont fait le tourment de cet homme à la fin de ses jours.

2° Quand cet homme auroit vécu *deux mille ans* , et que pendant cette longue suite d'années , il auroit *joui des biens* de ce monde sans aucun trouble , que lui en restera-t-il ? Tous ne vont-ils pas au même lieu ? Et là ne seront-ils pas tous également dépouillés des biens de cette vie ? Concevez donc que quand tout le travail de l'homme seroit *pour sa bouche* ; c'est-à-dire , quand il jouiroit ici-bas de tout le fruit de ses travaux , *son ame* toutefois ne s'en trouvera point encore rassasiée , lorsqu'il sera arrivé à ce dernier moment où tous sont également dépouillés de leurs biens , pour aller en ce lieu où leurs biens ne les suivront pas.

§ V. Le sage dans son indigence même est beaucoup plus heureux que les insensés au milieu des plus grandes richesses.

C'est donc une vraie folie de rechercher son bonheur dans la jouissance d'un bien passager dont tôt ou tard nous serons dépouillés , pour être plongés dans un malheur qui nous fera perdre le souvenir même de ces biens frivoles dont nous avons joui pendant la vie. Combien donc *le sage* n'a-t-il pas d'avantage sur l'insensé ? et combien *le pauvre* même n'en a-t-il pas sur ce riche dépouillé , si dans son indigence il a le don précieux de la sagesse ? car alors *il sait aller à la vie* , mais à une vie bien différente de celle par laquelle il passe ; il sait marcher droit vers la terre des vivans , où il trouvera un bonheur solide et permanent qui le dédommagera de toutes les peines et de toutes les misères de la vie présente.

Il est vrai qu'il vaut mieux *voir de ses yeux* , que *promener son ame* ; c'est-à-dire , qu'il vaut mieux posséder et jouir , que désirer et chercher ; mais cette possession et cette jouissance même n'est dans cette vie qu'une *vanité* , parce qu'elle ne dure pas ; et une *peine d'esprit* , parce qu'il faut travailler sans cesse pour en éloigner la perte , qui toutefois est inévitable.

En vain l'homme charnel se plaindrait-il de ce que les biens de cette vie ne sont pour lui que vanité et affliction d'esprit. Il doit se rappeler à son origine , ce qu'il est et d'où il vient. *Tout homme qui existera* , est déjà connu de Dieu par son nom avant qu'il existe ; il est manifeste que ce n'est qu'un homme , c'est-à-dire , selon l'énergie du texte

original, un foible mortel tiré du limon de la terre; il est manifeste que cet homme qui a reçu de Dieu l'être, ne peut contester avec son Créateur infiniment plus puissant que lui.

Chapit. vii.

Mais il y a dans ses murmures une abondance de paroles qui ne fait qu'augmenter la vanité dont il se plaint. En effet quel avantage lui reviendra-t-il de toutes ses plaintes? Il se plaint des peines qu'il éprouve dans cette vie; mais *qui sait ce qui est bon à l'homme en cette vie*, pendant les jours de cette vie si vaine qui passent comme l'ombre? Qui peut mieux en juger que Dieu qui lui dit de ne chercher son bonheur que dans la sagesse? Il se plaint de la brièveté de ses jours; mais *qui lui découvrira ce qui doit être après lui sous le soleil*? Peut-il savoir si les jours dont il sera privé, seront plus heureux que ceux qui lui ont été donnés?

Non; ce n'est point sous le soleil qu'il faut chercher un bonheur parfait; ce n'est que dans la terre des vivans vers laquelle tend le sage, qui dès lors est heureux dans son indigence même, autant qu'il peut l'être sur la terre.

On vient de voir comment l'hébreu joint à la fin du chapitre vi le verset qui commence le chapitre vii selon la Vulgate; ce verset termine la troisième section.

QUATRIÈME SECTION.

VANITÉ des vanités, et tout est vanité sur la terre, excepté craindre Dieu et garder ses commandemens; en sorte que les pratiques extérieures de la religion ne sont aussi elles-mêmes que vanité, si la crainte du Seigneur n'en est l'ame. Craignez Dieu et ne craignez point les injustices des hommes. Ne cherchez point la source de votre bonheur dans les richesses, vous n'y trouveriez que vanité et misère. L'homme charnel peut y trouver un bien présent, et ce bien est un don de Dieu; mais il n'est pas durable; tôt ou tard l'homme sensuel se verra privé de ce prétendu bonheur, au lieu que le sage qui tend à la vie éternelle où se trouvent les vrais biens, est infiniment plus heureux dans son indigence même, que les insensés au milieu des plus grandes richesses. Voilà ce que Salomon nous a fait voir dans la troisième section de ce livre, c'est-à-dire, depuis le dernier verset du chapitre iv

jusqu'au verset qui se trouve être le dernier du chapitre vi dans l'hébreu, et le premier du chapitre vii dans la Vulgate.

La quatrième section contient les chap. vii et viii, c'est-à-dire, qu'elle s'étend depuis le second verset du chap. vii selon la Vulgate jusqu'à la fin du chapitre viii; et comme chacun de ces deux chapitres peut se diviser en trois paragraphes, on peut distinguer dans cette quatrième section six objets. Salomon, 1° recherche quel est le vrai bonheur de l'homme en cette vie, et montre que c'est la sagesse. 2° Il avertit qu'il ne faut cependant donner dans aucun excès, en s'appliquant à la recherche de la sagesse. 3° Il observe que le plus dangereux écueil pour l'homme sage, c'est l'amour des femmes. 4° Il expose les effets de la sagesse, et spécialement la docilité qu'elle inspire; il fait remarquer que quelque grande que soit la misère de l'homme, l'impiété n'en est pas le remède. 5° Il montre la vanité des grandeurs humaines dans l'ordre même de la religion. 6° Il compare les afflictions des justes avec la prospérité des méchants; et il avoue que la conduite de Dieu sur les hommes en cette vie, renferme un secret impénétrable.

§ I. Le seul vrai bonheur de l'homme en cette vie consiste dans la sagesse.

Les plaintes de l'insensé qui ne trouve pas son bonheur dans les biens de cette vie, et qui néanmoins croit encore qu'elle est trop courte pour satisfaire ses désirs, sont injustes; car qui d'entre les hommes peut savoir par ses propres lumières ce qui est bon à l'homme en cette vie; et qui d'entre les hommes pourra lui dire ce qui sera après lui sous le soleil? C'est la dernière réflexion que faisoit Salomon, et c'est ce qui lui donne lieu de rechercher à la lumière de la divine sagesse ce qui est bon à l'homme dans les jours de sa vie mortelle, en comparant diverses situations où l'homme se trouve.

1° Comme la bonne réputation, fondée sur la sagesse et la vertu, vaut mieux en cette vie que les parfums précieux qui flattent les sens, mais qui ne rendent pas l'homme meilleur; ainsi le deuil qui accompagne le jour de la mort vaut mieux que la joie qui accompagne le jour de la naissance. Il vaut donc mieux aller à une maison de deuil qu'à une maison de joie; car dans celle-là l'homme vivant voit quelle est la fin de tous les hommes; et s'il est sage, il

Chapit. vii.

met cet objet sous les yeux de son cœur ; il en fait le sujet de ses réflexions , au lieu que la joie lui fait perdre de vue cet objet. De là vient que le cœur des sages se porte volontiers vers une maison de deuil , tandis que le cœur des insensés s'empresse de fréquenter les maisons où se trouve la joie,

2° Le chagrin vaut mieux que les ris , parce que cette tristesse qui se répand sur le visage corrige et réforme le cœur en le portant à faire des réflexions salutaires. La joie dissipe le cœur , mais la tristesse le fait rentrer en lui-même. Il vaut donc mieux encore écouter les réprimandes des sages , que d'entendre les cantiques des insensés ; car le ris de l'insensé est comme le bruit que font les épines lorsqu'elles brûlent sous un pot ; et cela même est une vanité ; ce n'est qu'un vain éclat qui ne produit rien d'utile. Mais il y a plus encore , c'est que le ris expose les sages à devenir eux-mêmes insensés , de même que les présens affoiblissent le cœur et lui font perdre le sens.

3° La fin d'une entreprise vaut mieux que le commencement ; ainsi l'homme patient qui attend tranquillement cette fin , vaut mieux que l'homme présomptueux qui s'y précipite sans savoir quel sera le succès de ses démarches. De là concluez que conservant la patience , vous ne devez pas être prompt à vous fâcher des contre-temps qui vous arrivent ; supportez-les patiemment , et attendez la fin ; car la colère ne repose que dans le sein des insensés qui ne savent rien souffrir. Cette patience doit aller jusqu'à étouffer même tous vos murmures. Ainsi ne dites point : D'où vient que les premiers temps ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui ? Cette demande ne seroit pas sage.

4° Enfin la sagesse est plus avantageuse que la possession d'un héritage ; elle est plus utile à ceux qui voient le soleil , et qui sont exposés à tous les maux que l'on éprouve sur la terre ; car , 1° la sagesse offre à l'homme une ombre et une protection semblable ou même supérieure à celle de l'argent ; l'argent le couvre et le protège aux yeux des hommes , la sagesse le couvre et le protège aux yeux de Dieu. Mais 2° la connoissance de la sagesse a cela de plus qu'elle donne la vie à celui qui la possède ; elle donne la vie de l'ame en inspirant la patience , et éteignant tous les murmures qui lui donneroient la mort ; car elle vous découvre que c'est Dieu qui conduit tout ; elle vous ouvre

les yeux pour considérer ses œuvres, et elle vous fait comprendre que nul ne peut rétablir les biens que Dieu détruit; c'est-à-dire que nul ne peut empêcher les maux dont Dieu frappe les hommes. De là concluez qu'en jouissant des biens que Dieu vous donne au jour heureux, vous devez penser au jour mauvais, car Dieu a fait l'un comme l'autre, sans que l'homme puisse trouver après lui rien à reprendre dans sa conduite.

§ II. Il ne faut donner dans aucun excès en s'appliquant à la recherche de la sagesse.

Ce que Salomon vient de dire de l'avantage que procure la sagesse, lui donne lieu de passer à un autre objet qui s'est offert à ses yeux dans les jours de sa vie sujette à tant de vanités. Il a remarqué que tel juste périt aux yeux des hommes malgré sa justice, et qu'au contraire tel méchant vit long-temps nonobstant sa malice. Voilà encore un nouveau sujet de peine. Mais de là concluez que vous avez deux excès à éviter; 1° c'est que vous ne devez être ni plus juste, ni plus sage qu'il ne convient; car non-seulement vous ne prolongeriez point ainsi vos jours, mais vous en abrégerez même l'usage légitime en devenant stupide par des scrupules mal fondés; 2° c'est que vous ne devez point vous abandonner à l'impiété, ni à la folie, sous prétexte qu'il y a des méchants qui vivent long-temps; car vous pourriez bien mourir avant le temps que vous vous seriez promis. Il est bon que vous embrassiez l'un de ces avis sans vous départir de l'autre; car celui qui craint Dieu embrasse également tout ce que renferment ces deux avis importants. De tout cela concluez que la sagesse rend le sage plus fort que dix princes qui sont dans une ville, parce qu'elle le met à l'épreuve des biens et des maux, et lui apprend à ne se laisser ni enivrer par la prospérité, ni abattre par l'adversité.

Mais en même temps concevez 1° qu'il n'y a point d'homme juste sur la terre, qui fasse toujours le bien et qui ne pèche point. De là concluez que comme vous n'êtes point impeccable, vous n'êtes point à l'abri de la censure. Que votre cœur ne se rende donc point attentif à écouter toutes les paroles qui se disent, de peur que vous n'entendiez votre serviteur même parler mal de vous. Et si cela arrive, ne vous en offensez point, car vous savez en

Chapit. VII.

vosre conscience , que vous-même avez souvent parlé mal des autres , que vous les avez souvent censurés et blâmés.

Concevez 2° que nul ne peut acquérir ici-bas une sagesse parfaite ; car Salomon a considéré tout avec sagesse dans l'espérance d'acquérir sans cesse de nouveaux accroissemens de sagesse par son application ; mais loin d'atteindre jusqu'à elle , il l'a vue s'éloigner de lui ; elle lui a paru encore plus éloignée qu'elle ne l'étoit auparavant à ses yeux ; parce que plus il a fait de progrès dans les sentiers qui conduisent à elle , plus il a connu combien elle est profonde. Il a reconnu que c'est une profondeur dont nul ne peut espérer de trouver le fond.

§ III. Le plus dangereux écueil pour la sagesse de l'homme , c'est l'amour des femmes.

Quelque impénétrable que soit la profondeur de la sagesse , Salomon a continué d'étendre ses recherches. Assuré que l'étude de la sagesse est la seule source du vrai bonheur de l'homme , il a parcouru dans son cœur tout ce qui s'offre à nos yeux ici-bas ; il s'est appliqué à connoître tout ce qui se passe sous le soleil , à contempler tout ce qui s'y fait , à rechercher en tout la sagesse qui y préside , et les raisons de ses œuvres ; et en même temps il s'est appliqué à reconnoître le vice de la folie des hommes , et l'égarément où les précipitent leurs erreurs.

Dans cette recherche il a reconnu que la femme renferme une amertume de mort , parce qu'elle est la première cause de tous les égaremens des hommes , et que c'est elle qui les a précipités tous dans la mort , puisque c'est elle qui a fait tomber le premier homme et avec lui toute sa postérité ; il a reconnu que même encore depuis cette première catastrophe la femme continue d'être pour l'homme aussi amère que la mort , parce qu'elle continue d'être pour l'homme comme un filet , que son cœur est un rets , et que ses mains sont des chaînes. C'est un piège si dangereux , qu'il n'y a que celui qu'il plait à Dieu d'en sauver qui puisse y échapper , tandis qu'au contraire le pécheur s'y trouve pris.

Il nous invite à bien faire attention à ce point ; il observe que voilà ce qu'il a trouvé de plus important en considérant toutes choses l'une après l'autre pour y trouver la raison de toutes les œuvres de cette divine sagesse ; rai-

son que mon ame, dit-il, cherche encore sans avoir pu la trouver, parce qu'il est impossible de pénétrer parfaitement la profondeur de cette divine sagesse. Il déclare donc qu'entre mille hommes, il a bien pu en trouver un dont la société lui fût avantageuse; mais que de toutes les femmes il n'en a pas trouvé une qui ne fût pour l'homme un piège.

Mais pourquoi se rencontre-t-il tant de danger dans la fréquentation des hommes, et surtout de la part des femmes? Sur cela Salomon déclare que la seule chose qu'il ait trouvée, c'est que Dieu a créé l'homme droit, et qu'ainsi Dieu n'est point l'auteur du mal; mais que ce sont les hommes, c'est-à-dire, l'un et l'autre sexe, qui en s'éloignant de la lumière éternelle dont l'impression leur faisoit connoître leurs devoirs, se sont embarrassés dans des questions perverses qui les ont portés à secouer le joug de la loi divine; et s'étant pervertis, ils sont devenus contagieux l'un à l'égard de l'autre. Ce n'est qu'en se rapprochant de cette lumière éternelle qui est la divine sagesse, qu'ils peuvent reconnoître leurs maux et la cause de leurs maux; car qui est semblable au sage, et qui est-ce qui trouve comme lui l'éclaircissement des questions que l'on peut faire sur tout ce qui se passe dans l'univers?

§ IV. Effets de la sagesse. Docilité qu'elle inspire. Misère de l'homme; l'impiété n'en est pas le remède.

La sagesse non-seulement élève l'esprit de l'homme, et lui donne une pénétration qui ne se trouve dans aucun de ceux qui sont privés de cette divine lumière; mais elle se répand même sur le visage de l'homme; elle en dissipe les nuages; elle y imprime une modestie qui le couvre de gloire, et qui le fait aimer; tandis qu'au contraire l'impudent dont le visage présente un front d'airain, se fait haïr par son indocilité.

N'imitiez pas l'indocile fierté de l'insensé, mais imitez l'humble soumission du sage. Observez la bouche du roi; obéissez à ses ordres; soyez attentif à la loi que vous impose le serment que vous lui avez fait au nom de Dieu; voilà ce qu'inspire la sagesse. Ne vous hâtez point de vous retirer de devant le prince qui vous gouverne; n'ayez pas l'indiscrétion de vous soustraire à son obéissance; et si vous avez eu le malheur de faire quelque fausse démarche,

Chapit. VIII. ne persévérerez point dans une mauvaise entreprise ; car tout ce qu'il veut, il le fera ; vous ne pourriez échapper au souverain pouvoir que Dieu lui a donné. Sa parole est pleine de puissance ; la puissance souveraine dont il est revêtu, donne une autorité souveraine à tous les ordres qui sortent de sa bouche ; et qui est-ce qui osera lui dire : Que faites-vous ? Il n'est responsable de sa conduite qu'à Dieu seul dont il est l'image, et dont il exerce le pouvoir. Mais celui qui garde le précepte, en obéissant aux ordres légitimes du roi, n'éprouvera aucun mal ; il évitera les justes peines dues aux sujets indociles et rebelles ; et c'est ainsi que le cœur sage réglant toutes ses démarches sur les lois divines et humaines, sait discerner le temps et l'ordre de chaque chose ; car toutes choses ont non-seulement leur temps, mais encore leur ordre réglé par les lois divines et humaines, auxquelles le sage demeure toujours assujetti.

Mais au milieu de la conduite la plus sage, la misère de l'homme est grande ; et c'est ce qui porte l'insensé à secouer le joug de la sagesse. En effet, 1° l'homme ne sait pas ce qui lui arrivera ; l'avenir lui est caché ; il ne peut y pénétrer. 2° Nul ne peut lui faire connoître quand arrivera ce que l'avenir lui cache ; tous les autres l'ignorent comme lui ; et personne ne peut l'en instruire. 3° Dans cette triste incertitude, l'homme n'est pas le maître de sa vie, pour empêcher que son ame ne se sépare de son corps au temps marqué de Dieu ; il n'a point de puissance sur le jour de la mort ; il ne peut avoir de trêve dans cette guerre qui le menace, dans ce combat de la vie contre la mort. Mais cette raison doit-elle donc porter l'homme à négliger la sagesse, et à s'écarter de l'ordre qu'elle lui prescrit ? Non sans doute ; l'impiété ne sauvera point l'impie.

§ V. Vanité des grandeurs humaines dans l'ordre même de la religion.

Après avoir considéré toutes ces choses en appliquant son cœur, c'est-à-dire, son esprit, à examiner tout ce qui se fait sous le soleil, Salomon insiste encore sur la vanité des grandeurs humaines ; mais cette seconde fois il les considère dans le sanctuaire même. Il voit un temps où l'homme domine sur l'homme pour son propre malheur ; et il ne tarde pas à faire entendre de quel genre de domination il parle. Il a vu des impies qui ont été ensevelis avec honneur, qui, lorsqu'ils vivoient, entroient dans le lieu saint et en

sortoient, comme s'ils eussent été des hommes fort religieux. Ils ont même été loués dans la ville, comme gens extrêmement sages qui avoient fait tout le bien qu'ils devoient faire; mais cela même est encore une grande vanité; ces louanges étoient bien vaines; et les honneurs qu'on leur a rendus, sont bien frivoles. Cependant cette vanité en séduit plusieurs; car parce que la sentence ne se prononce pas aussitôt contre les méchans, les enfans des hommes se portent avec audace à faire le mal; mais c'est une grande témérité; car quand le pécheur commettrait cent fois le mal, et que néanmoins il vivroit long-temps malgré sa perversité; cependant dans cette supposition même, je sais, dit Salomon, que le vrai bonheur est pour ceux qui craignent Dieu, et qu'ils seront heureux précisément parce qu'ils le craignent; mais qu'il n'y a point de vrai bonheur pour le méchant, et qu'il ne vivra point aussi long-temps qu'on le pense; que ses jours passent comme l'ombre, précisément parce qu'il ne craint point Dieu; c'est-à-dire, qu'après la durée des jours de cette vie, toujours infiniment courte et rapide, si on la compare avec les jours de l'éternité, il n'aura aucune part à cette vie éternelle destinée au juste, et dans laquelle seule se trouve le vrai bonheur réservé à l'homme.

§ VI. Affliction des justes; prospérité des méchans. Secret impénétrable de la conduite de Dieu sur les hommes en cette vie.

Salomon prévient ici une objection de l'insensé. Il y a, dit-il, une vanité dans ce qui se passe sur la terre; c'est qu'il se trouve des justes à qui toutes sortes de maux arrivent, comme s'ils avoient fait les œuvres des méchans, tandis qu'au contraire il y a des méchans auxquels il arrive de vivre en paix, comme s'ils avoient fait les œuvres des justes. Je dis donc que c'est encore là une vanité, du moins aux yeux de l'insensé qui en conclura que c'est donc en vain que le juste s'applique à pratiquer les œuvres de justice; et en conséquence, imitant son langage, j'ai loué avec lui la joie des sens, parce qu'en effet il n'y a pas d'autre bonheur sous le soleil pour l'homme charnel, que de manger, de boire, et de se réjouir, et qu'enfin l'homme ne peut recueillir que ce seul avantage de tout son travail pendant les jours que Dieu lui donne sous le soleil. Ainsi tandis qu'éclairé de la vraie sagesse, je dis

qu'il y a vanité dans la prospérité de l'impie, l'insensé m'oppose qu'il y a vanité dans les travaux du juste; et le bonheur que je place dans la vertu, il le met dans les plaisirs des sens, en s'autorisant du désordre qu'il voit régner dans le monde.

Après donc que j'ai appliqué mon cœur à reconnoître la sagesse de Dieu dans ses œuvres, et à remarquer les travaux et les occupations pénibles qui exercent l'homme sur la terre, à tel point que quelquefois il ne permet à ses yeux de se livrer au sommeil, ni jour, ni nuit; alors j'ai reconnu 1° que toutes les œuvres de Dieu ont des causes si cachées que l'homme ne peut connoître parfaitement la raison de tout ce qui se fait sous le soleil; 2° que bien qu'il s'efforce de la découvrir, il ne la découvrira point; 3° que quand il s'appliqueroit à cette étude avec toute la sagesse que l'homme puisse avoir, il ne pourroit encore en découvrir tout le mystère; parce que la sagesse de l'homme, toujours bornée, ne peut atteindre à la sagesse infinie de Dieu.

Ainsi ce qui paroît un désordre aux yeux de l'impie, est du côté de Dieu l'effet d'une sagesse dont les secrets sont impénétrables. Mais parce que l'homme ne peut pénétrer le secret de la conduite que Dieu tient sur le juste et sur l'impie, faut-il pour cela renoncer à la sagesse, et ne rechercher d'autre bonheur que celui que les insensés croient trouver dans les plaisirs des sens? C'est ce que Salomon examinera dans la cinquième section de ce livre.

CINQUIÈME SECTION.

VANITÉ des vanités, et tout est vanité parmi les hommes. En vain l'insensé cherche son bonheur dans les biens de cette vie; la sagesse est l'unique source du vrai bonheur qui est réservé au sage après cette vie. Il ne faut cependant donner dans aucun excès en s'appliquant à la recherche de la sagesse; mais le plus dangereux écueil pour l'homme sage, c'est l'amour des femmes. La sagesse élève l'esprit de l'homme, et en même temps imprime sur son front une modestie qui fait sa gloire; elle le rend souple et docile aux volontés justes du prince qui le gouverne. Cependant au milieu de la conduite la plus sage, la mi-

ère de l'homme est grande ; mais l'impiété n'en est pas le remède. Quand l'impie seroit élevé aux dignités même les plus saintes, il n'en sera pas pour cela plus heureux ; l'impunité dans laquelle il passe ses jours, peut bien faire illusion à l'insensé ; mais il n'en est pas moins certain qu'il n'y a de vrai bonheur que pour ceux qui craignent Dieu. Il est vrai que dans ce bas monde souvent les justes éprouvent toutes sortes de maux, tandis que l'impie semble jouir d'une profonde paix ; et il faut avouer que la conduite de Dieu sur les hommes en cette vie, renferme un secret impénétrable à l'homme même le plus sage, parce que la sagesse de l'homme, toujours bornée, ne peut atteindre à la sagesse infinie de Dieu. Voilà ce que Salomon nous a exposé dans la quatrième section de ce livre, c'est-à-dire, depuis le second verset du chapitre VII selon la Vulgate, jusqu'à la fin du chapitre VIII.

La cinquième section contient les chapitres IX et X. Le chapitre IX peut se diviser en deux paragraphes, et le chapitre X en trois. Ainsi cette cinquième section renferme cinq objets. 1° Salomon avoue que le sort éternel des justes et des sages est incertain dans cette vie ; et l'insensé en conclut qu'il faut jouir des biens présents. 2° Salomon fait remarquer qu'il y a une semblable incertitude dans toutes les choses de la vie ; mais qu'au milieu de ces incertitudes, la sagesse est néanmoins fort utile pour cette vie même. 3° Il montre les caractères et les effets du défaut de sagesse, surtout dans les grands. 4° Il fait voir que l'homme qui manque de sagesse, n'en est que plus misérable. 5° Il fait remarquer que le défaut de sagesse dans les grands est un malheur pour ceux qui dépendent d'eux ; mais que ceux-ci doivent néanmoins porter leurs peines sans murmures.

§ I. Le sort éternel des justes et des sages est incertain dans cette vie ; l'insensé en conclut qu'il faut jouir des biens présents.

Salomon a donc reconnu que toutes les œuvres de Dieu ont des causes si cachées, que l'homme ne peut connoître parfaitement la raison de tout ce qui se passe sous le soleil. Il a reconnu que bien que l'homme s'efforce de découvrir cette raison secrète de la conduite de Dieu ; il ne la découvrira point ; et qu'enfin quand il s'appliqueroit à cette étude avec toute la sagesse que l'homme puisse

avoir, il ne pourroit encore en découvrir tout le mystère, parce que la sagesse de l'homme ne peut atteindre à la sagesse de Dieu.

Chapit. ix.

Mais quelque impénétrable que soit ce mystère, Salomon a livré toutes ces choses à son cœur pour en faire le sujet de ses profondes réflexions; et son cœur a vu tout cela; il a vu qu'il y a même à l'égard des justes et des sages une incertitude encore plus grande que pour les impies et les insensés; car pour ceux-ci leurs œuvres sont sous les yeux de tous les hommes, et il est manifeste qu'ils ne peuvent être dignes que de la haine et de la colère de Dieu, tant qu'ils persévèrent dans cette injuste disposition; mais à l'égard des justes et des sages, leurs œuvres sont dans la main de Dieu qui seul peut les apprécier; en sorte que nul homme d'entre les sages et les justes ne sait s'il est digne d'amour ou de haine devant Dieu, parce que le mérite de leurs œuvres dépend de la disposition de leur cœur que Dieu seul connoît. Et d'ailleurs, tout devant eux paroît être également vain, parce qu'ici-bas tout arrive également à tous les hommes, au juste et à l'impie, au bon et au méchant, au pur et à l'impur, à celui qui offre des victimes, et à celui qui n'en offre point; en sorte que l'innocent est traité comme le pécheur; et celui qui jure témérairement ou faussement, comme celui qui craint et respecte le serment. C'est là ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout ce qui se passe sous le soleil, que tout arrive de même à tous; de là vient que les cœurs des enfans des hommes sont remplis de malice et d'égaremens pendant leur vie; ils s'abandonnent à leurs passions, et croient pouvoir impunément les suivre; et c'est ainsi qu'ils vont se précipiter dans la région des morts, sans avoir voulu croire le malheur qui les y attend, et qu'ils se sont eux-mêmes préparé.

Ils ne peuvent néanmoins douter que la mort ne soit le terme de leur séjour sur la terre; car qui est l'homme qui puisse avoir la confiance d'être toujours en société avec tous ceux qui vivent dans ce monde? Mais quelle conséquence tirent-ils de la certitude de la mort? C'est qu'il faut jouir de la vie. Un chien vivant, disent-ils, vaut mieux qu'un lion mort; car, ajoutent-ils, ceux qui sont en vie, savent au moins qu'ils doivent mourir, et ils sont ainsi avertis de jouir de la vie; mais les morts ne connoissent plus rien; ils ne peuvent plus jouir de rien, et il ne leur

reste plus de récompense à recevoir, parce que leur mémoire est ensevelie dans l'oubli; Dieu ne se souvient plus d'eux. L'amour, la haine et l'envie des hommes à leur égard n'existent plus pour eux; tout cela est pour eux, comme si cela n'étoit pas; et ils n'auront plus aucune part à tout ce qui se passe dans le monde sous le soleil. Allez donc, continuent-ils, mangez votre pain avec joie, et buvez votre vin avec allégresse; jouissez des plaisirs de la vie, puisque Dieu agrée vos œuvres en vous accordant la prospérité. Que vos vêtements soient blancs, et que l'huile qui parfume votre tête ne défaille point; soyez toujours dans la joie et dans les fêtes; et ne cessez point de vous livrer aux pompes et aux plaisirs du siècle. Jouissez de la vie avec la femme que vous aimez, soit qu'elle soit votre épouse ou qu'elle ne vous soit attachée par aucun lien; jouissez des plaisirs avec elle pendant tous les jours de cette vie passagère qui vous sont donnés sous le soleil; car c'est là votre partage dans votre vie et dans le travail qui vous exerce sous le soleil pendant tout le temps de vos jours pleins de vanité, où tout vous échappe; en sorte que vous ne devez être occupé qu'à jouir du présent. Jouissez-en donc; et faites selon votre pouvoir tout ce que vous aurez moyen de faire pour vous rendre heureux en ce monde, parce que dans les lieux bas où vous croyez aller, il n'y aura plus ni œuvre ni pensée, ni science ni sagesse. Après la mort on n'agit plus; on ne pense plus, et il ne nous restera rien de toute cette science ni de toute cette sagesse à la recherche de laquelle on voudroit nous appliquer. Voilà ce que disent les insensés (1).

(1) Les interprètes sont partagés sur le sens de ces sept versets (v. 4.-10). Les uns croient y voir, comme je viens de l'exposer, le discours des insensés qui disent : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain, et après la mort il n'y a plus rien. Les autres pensent que c'est le discours de Salomon même en ce sens : « C'est ainsi qu'ils vont se précipiter dans la région des morts, car il n'y a personne qui ait la confiance d'être toujours uni avec tous ceux qui vivent sur la terre; cependant un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort, parce que ceux qui vivent savent qu'ils doivent mourir, et peuvent s'y préparer; mais les morts ne connoissent plus rien à faire pour leur salut, et il ne leur reste plus aucun moyen de mériter la récompense qui leur étoit promise, et qu'ils ont négligée; car leur mémoire est ensevelie dans l'oubli. L'amour, la haine et l'envie ont péri avec eux; et ils n'ont plus de part à ce siècle, ni à tout ce qui se passe sous le soleil. Mais pour vous, justes, vous avez une récompense éternelle à attendre après votre mort. Allez donc, et mangez votre pain avec joie; buvez votre vin avec allégresse, parce que vos œuvres sont agréables à Dieu. Que vos vêtements soient blancs en tout temps; et que l'huile qui parfume votre tête ne défaille point; ayez soin de conserver votre corps dans la pureté, et votre âme dans la grace de

Chapit. IX.

§ III. Le sort des hommes est incertain dans toutes les choses de la vie. Mais au milieu de ces incertitudes, la sagesse est néanmoins fort utile pour cette vie même.

A ces faux raisonnemens, Salomon oppose une comparaison qui va en faire sentir l'illusion. Le sort des sages est incertain dans ce monde; mais la même incertitude se trouve dans toutes les choses de cette vie; car j'ai encore vu sous le soleil, dit Salomon, que le prix de la course n'est pas pour les plus légers, ni la victoire dans la guerre, pour les plus vaillans, ni le pain pour les plus sages, ni les richesses pour les plus prudents, ni la faveur pour les plus savans; j'ai vu qu'il leur arrive à tous, non selon leur mérite, mais selon ce que déterminent le temps et l'occurrence où ils se trouvent, sans que l'homme puisse le prévoir; car l'homme ne connoît pas même le temps qui lui sera donné; de manière que comme les poissons sont pris à l'hameçon, et les oiseaux au filet; ainsi les hommes se trouvent surpris par l'adversité, lorsque tout d'un coup elle fond sur eux. Tout est incertain pour l'homme; et cependant il poursuit les avantages les moins assurés; comment donc néglige-t-il un bonheur éternel?

Mais voici un fait qui montre bien le prix et l'importance de la sagesse, et en même temps le mépris injuste des hommes pour elle. Salomon déclare donc qu'il a vu une action de sagesse, qui lui a paru d'un grand prix. Un grand roi est venu attaquer une petite ville où il y avoit peu de monde; il l'a investie, et il a fait de grands travaux autour d'elle, en sorte que la prise de cette ville paroissoit

Dieu. Jouissez des douceurs de la vie avec votre épouse que vous aimez pendant tous les jours de votre vie passagère, qui vous ont été donnés sous le soleil, pendant tout le temps de votre séjour sur la terre, qui est un temps de vanité; car c'est là votre partage dans la vie présente et dans le travail qui vous exerce sous le soleil. Faites promptement tout ce que votre main pourra faire de bien pour mériter la gloire qui vous est destinée, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse, dans les lieux bas où vous courez; vous ne pourrez plus rien faire, ni penser, qui puisse vous être utile pour le salut; et ce ne sera plus le temps d'acquérir la science, ni la sagesse, qui seules peuvent vous sauver. Si je n'ai pas préféré ce dernier sens, c'est que le premier me paroît mieux lié et mieux soutenu. Ce dernier sens exige, comme on vient de le voir, des restrictions qui ne sont pas dans le texte; et le texte, sans restrictions, ne peut être que le langage des insensés. C'est ainsi qu'au v. 9. le texte hébreu ne dit point *cum uxore tua*, mais simplement *cum muliere*; et c'est ainsi que saint Jérôme même le traduit, d'où Bossuet a très-bien conclu que c'est le langage des simples et des hommes voluptueux: *Hæc enim continuat in persona impiorum ac voluptuosorum hominum.*

inévitable. Mais il s'est trouvé un homme pauvre, qui étoit plein de sagesse, et qui a délivré cette ville par la sagesse dont il étoit rempli. Ce fut ainsi que sur la fin du règne de David, dans la révolte de Séba après la défaite d'Absalom, une femme sage délivra Abéla assiégée par Joab; seroit-ce le même fait rappelé ici pour montrer l'utilité de la sagesse, mais néanmoins déguisé par ménagement pour les habitans de cette ville? Quoi qu'il en soit, nul, dit Salomon, ne s'est ensuite souvenu de cet homme pauvre qui avoit délivré cette ville.

De là Salomon tire trois conséquences : 1° Que la sagesse est meilleure que la force, tandis que néanmoins la sagesse du pauvre est méprisée, et qu'on n'écoute point ses paroles; 2° que les paroles des sages qui s'entendent dans le repos valent mieux que les cris d'un prince au milieu des insensés qui ne suivent que l'emportement de leurs passions; 3° que la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre, et que la faute d'un seul homme dépourvu de sagesse peut faire perdre de grands biens.

§ III. Caractères et effets du défaut de sagesse, surtout dans les grands.

Ce que Salomon vient de dire de l'utilité de la sagesse pour cette vie même, lui donne lieu de considérer les caractères et les effets du défaut de sagesse. De même qu'une mouche qui meurt dans un excellent parfum, en change la bonne odeur en odeur infecte; ainsi une imprudence qui paroît légère, fait perdre tout le prix de la sagesse. Pourquoi? C'est que le cœur du sage se porte à droite, tandis que le cœur de l'insensé se porte à gauche; le sage juge sainement et se conduit avec prudence; mais l'insensé donne communément dans le faux, et s'égare; en sorte qu'on ne peut plus compter sur la sagesse d'un homme qui donne des preuves de folie. Néanmoins cet imprudent, dans son égarement même, se croit sage; car quoique l'insensé, dans la voie qu'il tient, manque de sens, cependant il regarde tous les autres comme des insensés.

Mais si cet insensé a le pouvoir en main, combien le défaut de sagesse ne sera-t-il pas en lui dangereux? Si donc l'esprit de celui qui a la puissance, s'élève injustement contre vous, ne quittez point pour cela votre place, et ne vous élevez point contre lui; car la douceur fait éviter de grandes fautes; elle préviendra les excès auxquels cet

Chapit. x.

homme puissant pourroit se porter , et vous préservera vous-même des crimes que pourroit vous faire commettre une résistance téméraire. Voici quelques-uns des maux que cause l'imprudence des grands , et qu'il faut souffrir patiemment. Il y a un mal , dit Salomon , que j'ai vu sous le soleil , et qui doit être regardé comme un effet de l'imprudence de celui qui est revêtu de la souveraine puissance. Salomon a peut-être en vue ici le règne de Saül ; quoiqu'il ne l'eût pas vu par lui-même , il pouvoit du moins en avoir été instruit par son père et par tous ceux qui en avoient été témoins. Ce mal que j'ai vu , continue Salomon , c'est que l'insensé est élevé aux plus hautes dignités , tandis que les hommes les plus sages et les plus habiles demeurent dans l'abaissement. J'ai vu , dit-il encore , des esclaves et des domestiques élevés en honneur et montés sur des chevaux comme des princes , tandis que les princes marchaient à pied comme des domestiques et des esclaves.

§IV. L'homme qui manque de sagesse n'en est que plus misérable.

Le défaut de sagesse met donc le désordre partout ; mais de là qu'arrivera-t-il ? Quelques comparaisons vont le faire sentir. 1° Qui creuse la fosse , y tombera ; 2° qui rompt la haie , sera mordu par le serpent ; 3° qui arrache les pierres , en souffrira ; 4° qui fend le bois , y risquera. En un mot quiconque fait le mal , s'expose au danger d'en souffrir la peine ; ainsi l'imprudent portera lui-même la peine de sa folie , s'il ne prend soin de se corriger.

Le défaut de sagesse peut avoir les suites les plus fâcheuses. Si le fer des épées et des lances est émoussé , et qu'on n'en ait point poli et aiguisé le tranchant , il sera cause que les armées demeureront sans force , comme il arriva au temps de Saül , lorsque les Israélites attaqués par les Philistins , se trouvèrent sans épées et sans lances , parce que les Philistins les avoient réduits à n'avoir pas un seul homme qui pût seulement aiguïser le soc de leurs charrues. De même si vous négligez d'acquérir la sagesse , quelques talens que vous puissiez avoir d'ailleurs , ils vous deviendront inutiles ; l'avantage du succès dépend de la sagesse.

Il y a cependant des maux que le sage ne peut éviter , parce qu'il ne les prévoit pas. Et certes si le serpent mord sans faire entendre aucun sifflement , il ne reste aucun

avantage au plus habile enchanteur ; il ne peut prévenir un danger qu'il ne voit pas.

Mais la sagesse du moins écarte beaucoup de maux auxquels l'insensé se trouve exposé ; car les paroles qui sortent de la bouche du sage sont pleines de grace , et le font aimer ; au lieu que les lèvres de l'insensé le feront périr , parce que ses premières paroles sont une imprudence , et les dernières une folie très-nuisible pour lui-même. Plus il s'engage à soutenir ses maximes insensées , plus il s'attire la haine de Dieu et des hommes.

L'insensé multiplie ses paroles pour justifier sa folie , en répétant sans cesse : L'homme ne sait ce qui a été avant lui ; et qui est-ce qui lui fera connoître ce qui sera après lui ? Son partage est donc de jouir du présent. Mais la peine que prennent les insensés pour jouir de ces biens présents qui au moment même leur échappent , les épuisera de manière qu'à la fin de leur vie , il ne leur restera que le regret de s'être lassés dans la voie de l'iniquité , faute d'avoir voulu reconnoître la voie du Seigneur ; car en effet ils ne s'épuisent ainsi en vains travaux , que parce qu'ils ne savent point aller à la ville , à cette ville unique , à cette cité céleste qui est la patrie des sages , et l'unique séjour de la félicité ; vers laquelle le sage marche sans épuisement et sans fatigue , parce que la sagesse le remplit de force et de courage pour surmonter toutes les difficultés de la voie qui y conduit.

§ V. Le défaut de sagesse dans les princes est un malheur pour leurs sujets ; mais ceux-ci doivent porter leurs peines sans murmure.

Si la sagesse est si nécessaire à tous les hommes , combien plus aux chefs du peuple ! Malheur donc à la terre dont le roi est un enfant dénué de sagesse , et dont les princes mangent dès le matin comme des insensés qui ne connoissent de bonheur ici-bas que dans les plaisirs des sens. Heureuse au contraire la terre dont le roi est un vieillard plein de sagesse , et dont les princes se conduisant par la raison , ne mangent qu'au temps convenable pour se fortifier , et non pour jouir du vain plaisir de la table.

Mais pourquoi le bonheur ou le malheur du peuple dépend-il ainsi de la sagesse de ses princes ? C'est que la charpente du toit se gâtera par la paresse , et qu'ainsi les mains lâches seront cause qu'il pleuvra partout dans la maison. C'est aux princes que le toit de l'édifice est confié ; s'ils le

Chapit. x.

négligent, tout l'édifice tombera en ruine. Une autre comparaison va leur faire sentir la nécessité du travail ; c'est que c'est en brisant à force de bras qu'on fait le pain, le vin et l'huile, qui contribuent à la joie de ceux qui vivent ici-bas ; on ne peut jouir ici d'aucun bonheur sans travail. Mais l'argent s'assujettit tout ; et c'est ce qui rend paresseux les riches et les puissans du siècle, qui, parce qu'ils se procurent avec de l'argent un instant de bonheur, ne voient pas que leur négligence attire des maux dans lesquels ils seront eux-mêmes enveloppés.

Quelque blâmable néanmoins que puisse être la conduite des princes et des hommes puissans dans le siècle, il faut toujours respecter l'autorité qu'ils exercent, et craindre la puissance qu'ils ont en main. Ainsi ne méprisez point le roi dans votre pensée, et ne parlez point mal du prince dans le secret de votre chambre ; car les oiseaux du ciel rapporteront vos paroles ; et ceux qui ont des ailes, publieront ce que vous aurez dit ; les hommes actifs pour leurs propres intérêts, et empressés à s'attirer la faveur des grands, vous trahiront auprès d'eux, si vous n'êtes en garde contre cette perfidie.

Après avoir montré l'illusion des faux biens de cette vie, après en avoir condamné le mauvais usage, Salomon va montrer l'usage légitime qu'on doit en faire, et combien il seroit dangereux d'en abuser ; ce sera le sujet de la dernière section de ce livre.

SIXIÈME SECTION.

VANITÉ des vanités, et tout est vanité dans les choses de ce monde. Le sort des justes et des sages est incertain dans cette vie ; et l'insensé en conclut qu'il faut jouir des biens présens. Mais il y a une semblable incertitude dans toutes les choses de la vie ; et néanmoins au milieu de ces incertitudes, la sagesse est fort utile pour cette vie même. D'ailleurs le défaut de sagesse, surtout dans les grands, a toujours des suites fâcheuses ; et l'homme qui manque de cette lumière et de cette vertu, n'en est que plus misérable. Le défaut de sagesse dans les grands est un malheur pour ceux qui dépendent d'eux ; cependant ceux-ci doivent porter leurs peines sans murmure. Voilà ce que nous avons

vu dans la cinquième section de ce livre, c'est-à-dire dans les chapitres ix et x.

La sixième et dernière section contient les deux derniers chapitres qui peuvent se diviser chacun en deux paragraphes. Ainsi cette dernière section renferme quatre objets : Salomon, 1° y expose les règles qu'on doit suivre dans l'usage des biens de ce monde ; 2° il montre combien il seroit vain et dangereux d'abuser des biens de cette vie ; 3° il avertit ses auditeurs, que dès la jeunesse il faut se préparer à la mort ; 4° enfin il conclut et termine ce livre.

§ I. Règles qu'il faut suivre dans l'usage des biens de ce monde.

Après avoir montré l'illusion des faux biens de cette vie, après avoir condamné la paresse et la négligence où conduit l'abus des richesses qui s'assujettissent tout, Salomon prescrit à son disciple les règles qu'il doit suivre pour faire un usage légitime des biens de ce monde.

1° Répandez votre pain sur les eaux ; partagez votre subsistance avec les pauvres ; répandez vos biens sur les hommes dont les générations passent comme les eaux fugitives d'un fleuve ; car en distribuant ainsi votre pain, vous le retrouverez après un long temps ; les aumônes que vous aurez faites dans le cours de votre vie, vous obtiendront miséricorde au jour de votre mort, et vous en recevrez la récompense dans la vie future.

Chapit. ix.

2° Faites part de votre pain à sept et même à huit personnes, c'est-à-dire, indéfiniment à un aussi grand nombre que vous le pourrez, parce que vous ignorez le mal qui peut vous arriver sur la terre ; vous ne savez pas si vous n'aurez point besoin vous-même qu'on use de charité à votre égard ; et c'est en l'exerçant à l'égard des autres, tandis que vous le pouvez, que vous mériterez de trouver des gens qui l'exercent envers vous, si quelque jour vous en avez besoin.

3° Lorsque les nuées sont remplies, elles répandent la pluie sur la terre ; ainsi lorsque vous êtes rempli de biens, vous devez les répandre sur vos frères ; ils ne vous ont été confiés que pour cela. Il est même de votre intérêt de vous acquitter de cette obligation sans délai ; car si l'arbre tombe au midi ou au septentrion, en quelque lieu qu'il soit tombé, il y demeurera. Ainsi tel que vous serez trouvé à l'heure de votre mort, tel vous demeurerez dans l'éternité ; juste ou injuste, bon ou méchant.

4° Que de vaines inquiétudes sur l'avenir ne vous empêchent point de faire le bien dans le moment présent ? Celui qui observe les vents avant de prendre son grain pour semer, ne semera point ; celui qui regarde les nuées avant de s'armer de la faux pour moissonner, ne moissonnera point. Si vous vous arrêtez aux moindres apparences des difficultés qui peuvent s'opposer à vos bonnes résolutions, vous ne ferez jamais le bien, et vous n'en recueillerez jamais le fruit.

5° Comme vous ignorez par quelle voie l'ame se répand dans un foible embryon, et comment elle anime ce petit corps qui se forme dans les entrailles d'une femme enceinte ; ainsi vous ne connoissez point l'opération puissante de la main de Dieu qui fait tout dans ce monde, qui donne le mouvement à tout, et qui dispose de tout selon les décrets éternels de sa sagesse ; vous ne savez point ce qu'il fera à votre égard, s'il prolongera ou abrégera vos jours, s'il vous conservera ou vous ôtera les biens qu'il vous a donnés. Usez-en donc pour faire le bien, tandis qu'il vous en donne le temps et les moyens.

6° Semez votre grain dès le matin ; empressez-vous de faire le bien ; et que le soir votre main ne cesse point de semer ; persévérez jusqu'à la fin dans la pratique des bonnes œuvres ; car vous ne savez lequel de ces grains réussira, celui-ci ou celui-là ; vous ne savez quelles sont de toutes vos œuvres celles qui ont toutes les conditions requises pour les rendre méritoires ; vous ignorez ainsi quelles sont celles dont vous pourrez recevoir récompense. Et si l'un et l'autre de ces grains lève, ce sera encore mieux ; votre moisson en sera plus abondante : si toutes vos œuvres sont trouvées également méritoires au jour où vous devez en recevoir de Dieu la récompense, c'est sans doute ce qui vous sera le plus avantageux ; ne négligez donc point un si grand avantage.

§ II. Combien il seroit vain et dangereux d'abuser des biens de ce monde.

Ne vous laissez point affoiblir dans la pratique du bien par les fragiles avantages de la vie. La lumière est douce, et l'œil se plait à voir le soleil ; ainsi l'homme s'attache aisément à la vie. Si donc un homme vit beaucoup d'années, qu'il se réjouisse, s'il veut, dans tout ce temps-là ; qu'il jouisse du plaisir de la vie ; mais qu'il se souvienne combien les jours de ténèbres seront multipliés ; qu'il pense à

l'éternité des supplices qui attend dans les sombres demeures de l'enfer ceux qui auront négligé de faire le bien pendant leur vie ; et qu'il considère qu'alors toutes les prospérités qui lui seront échues pendant sa vie , et dont il se sera laissé enivrer , ne seront que vanité ; tous ces faux biens se seront évanouis à ses yeux pour toujours.

Réjouissez-vous donc , si vous le voulez , jeune homme , dans votre jeunesse ; que votre cœur vous fasse nager dans l'allégresse pendant votre premier âge ; marchez dans les voies de votre cœur en préférant vos désirs aux lois de Dieu ; marchez selon les regards de vos yeux , en préférant vos pensées aux instructions de la sagesse ; mais sachez que Dieu vous fera rendre compte de toutes choses dans son jugement ; vous y rendrez compte de cette préférence que vous aurez donnée à vos opinions et à vos passions ; et il vous en punira dans l'âme par un repentir ineffaçable , et dans votre chair même par un feu vengeur qui ne s'éteindra jamais.

Bannissez donc plutôt de votre cœur la douleur de ce repentir , et éloignez de votre chair le mal de ce supplice , en vous hâtant de faire le bien sans vous laisser séduire par les charmes de votre âge ; car l'adolescence et la jeunesse ne sont que vanité ; c'est un temps qui passe , et dont il ne reste rien , si l'on ne commence dès lors à s'appliquer à la vertu qui seule procure à l'homme un bonheur permanent.

§ III. Dès la jeunesse il faut se préparer à la mort.

Souvenez-vous donc de votre Créateur dès les jours de votre jeunesse , avant que le temps de l'affliction du dernier âge soit arrivé , et que vous approchiez de ces dernières années dont vous direz : Ce temps me déplait , et je voudrais bien qu'il ne fût pas tel ; avant que le soleil et la lumière du jour , la lune et les étoiles s'obscurcissent pour vous par les ténèbres de l'adversité qui vous environneront ; avant que de nouvelles nuées reviennent après la pluie , par une succession d'adversités qui se formeront sur votre tête , et tomberont sur vous ; avant le temps où vos mains , qui sont les gardes de la maison de votre corps , commenceront à trembler ; où vos jambes , qui sont les parties de votre corps les plus fortes , s'ébranleront ; où vos dents , qui avoient coutume de moudre les alimens qui vous susten-

Chapit. xii.

Chapit. xii.

tent, cesseront de vous rendre ce service, parce qu'elles seront réduites en petit nombre; et où les yeux qui regardoient par les ouvertures dans le centre desquelles ils sont placés, seront couverts de ténèbres; avant le temps où les portes de la rue se ferment, où l'on est obligé de se renfermer chez soi sans pouvoir en sortir pour jouir des agrémens de la société; avant le temps où s'affoiblit la voix agréable d'un chant mélodieux, tandis qu'au contraire s'élève le son disgracieux d'un sifflement importun; avant le temps où toutes les fibres de l'oreille, qui sont comme les filles de l'harmonie, tombent et s'affoiblissent; avant le temps où la tête foible et sujette aux étourdissemens, fait craindre dans le chemin les lieux élevés et les précipices qui les environnent; avant le temps où la tête se couvrant de cheveux blancs, fleurit comme l'amandier; où les jambes autrefois légères comme celles de la sauterelle, s'appesantissent par les humeurs qui s'y répandent; où l'activité des esprits animaux, semblable au suc de la câpre, se dissipe et se perd; avant que la chaîne d'argent, la moelle de l'épine du dos, soit rompue; que la fiole d'or, qui renferme le fiel, se casse; que la cruche, qui contient l'urine, se brise sur le conduit qui, comme une fontaine, la répand; et que la roue des organes qui contribuent à la circulation du sang, se rompe sur la citerne, sur le cœur qui en est le réservoir; avant que la poussière de votre corps rentre dans la terre d'où elle a été tirée dès la création du premier homme; et que l'esprit qui anime votre chair, retourne à Dieu qui l'a donné en l'unissant à ce corps; car alors vous irez dans la maison éternelle qui vous est destinée, c'est-à-dire, ou dans l'enfer pour y être éternellement malheureux; ou dans le séjour des âmes saintes pour y être éternellement heureux; et votre âme étant séparée de votre corps, on marchera en pleurant le long des rues, lorsque l'on conduira votre corps au tombeau.

§ IV. Conclusion de ce livre.

Après ce triste tableau de la vieillesse qui montre à l'homme combien tout est vain pour lui dans ce monde, et combien il lui est important de prévenir ces derniers jours en s'assurant par la vertu un bonheur qui puisse le suivre au delà de cette vie, Salomon revient à la thèse qu'il avoit posée d'abord : Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste,

et tout est vanité dans ce bas monde , hors la recherche de la sagesse , qui seule peut rendre l'homme éternellement heureux.

Ensuite il termine ce livre en faisant remarquer que l'Ecclésiaste ayant reçu de Dieu le don de la vraie sagesse , a encore enseigné au peuple la vraie science , lorsque étudiant et approfondissant la doctrine des mœurs , il a composé cette multitude de paraboles recueillies dans le livre qui précède celui-ci. Il s'est appliqué à rechercher des paroles dignes de l'affection des hommes , et il a pris soin d'écrire d'un style uni et facile les paroles pleines de vérité que renferme ce livre de sentences paraboliques.

On peut juger de l'importance de ces deux ouvrages par celle des paroles de tous les sages. Elles sont pour nous comme des aiguillons qui nous pressent d'avancer dans la voie du salut , et comme des clous enfoncés profondément dans le bois ou dans la pierre , sur lesquels on peut s'appuyer sans crainte pour se tirer des difficultés qu'on éprouve dans cette voie. C'est le Pasteur unique , le Verbe de Dieu , la parole éternelle du Père , qui nous les a données par ceux qui les ont recueillies ; d'où il suit que nous devons les recevoir avec un grand respect , nous y attacher invariablement , et obéir avec zèle aux avis qu'elles renferment.

Enfin Salomon nous prépare à écouter le dernier avis qu'il va nous donner , et qui sera comme la conclusion commune du livre précédent et de celui-ci ; car il n'y a point de fin à multiplier les livres ; ainsi il faut s'attacher à quelques principes qui en renferment toute la substance ; et d'ailleurs la continuelle application de l'esprit épuise le corps ; c'est pourquoi il faut recueillir certaines maximes générales faciles à retenir , et qui soient le résultat de nos méditations et de nos recherches.

Écoutons donc tous ensemble la fin et la conclusion de tout ce qui a été dit jusqu'ici : *Craignez Dieu , et gardez ses commandemens. Craignez* , non la peine , comme l'esclave qui craint la verge de son maître ; mais *craignez Dieu* , comme un fils craint son père ; *et gardez ses commandemens* par le motif de cette crainte filiale qu'inspire l'amour ; *car 1° c'est là le tout de l'homme* , c'est là tout ce qui est essentiel pour l'homme ; c'est à cela qu'il doit rapporter toutes ses pensées , tous ses désirs et toutes ses actions ; *car 2° Dieu* , dans le jugement qu'il exercera sur chaque homme

Chapit. XII.

au jour de sa mort, ou sur tous les hommes à la fin des siècles, *fera rendre compte de toutes les œuvres même les plus secrètes*, de celles même qui se commettent dans le secret le plus intime du cœur, par la seule volonté et par le simple désir; il fera rendre compte de toutes, *soit qu'elles soient bonnes ou mauvaises*, pour rendre ensuite à chacun selon ses œuvres.

CONCLUSION DE CETTE ANALYSE.

Je laisse maintenant aux lecteurs à prononcer sur l'entreprise de ceux qui ont osé imputer à Salomon leurs maximes épicuriennes touchant le bonheur de l'homme. Dire, comme le dit et le répète ce prince, que *tout est vanité* dans ce monde, excepté *craindre Dieu et garder ses commandemens*, est-ce enseigner la morale d'Epicure? Réduire toute l'application de l'homme à *craindre Dieu*, et à *observer ses préceptes*, est-ce favoriser ceux qui réduisent toute l'application de l'homme à jouir des plaisirs de la vie, au mépris de Dieu et de sa loi? Annoncer clairement ce *jugement* terrible où l'homme cité au tribunal de Dieu, sera obligé de *rendre compte de toutes ses œuvres même les plus secrètes*, pour en recevoir la punition ou la récompense, est-ce autoriser la vaine et trompeuse sécurité de ces hommes téméraires qui s'obstinant à fermer les yeux sur l'avenir, écartent d'eux avec insulte la crainte des jugemens de Dieu, et vivent au gré de leurs passions, sans se mettre en peine du sort qui les attend dans l'éternité?

Je n'ai fait qu'ébaucher une analyse qu'une main plus habile auroit pu mettre dans un plus grand jour; et je m'estimerois heureux si cette esquisse pouvoit donner lieu à quelque ouvrage plus important, où la doctrine du plus sage des rois fût exposée avec plus d'étendue, et d'une manière plus capable de confondre ceux qui ont osé y chercher l'apologie de leurs égaremens.

ECCLÉSIASTE.

CHAPITRE PREMIER.

Tout ce qui est ici-bas, n'est que vanité. Rien de nouveau sous le soleil.
La sagesse même et la science, sources de peines et d'affliction.

1. VERBA Ecclesiastæ, filii David, regis Jerusalem.

2. Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes : vanitas vanitatum, et omnia vanitas.

3. Quid habet amplius homo de universo labore suo, quo laborat sub sole ?

4. Generatio præterit, et generatio advenit : terra autem in æternum stat.

5. Oritur sol, et occidit, et ad locum suum revertitur : ibique renascens,

6. Gyrat per meridiem, et flectitur ad aquilonem : lustrans universa in circuitu

1. VOICI les paroles de *Salomon*, surnommé l'Ecclésiaste, ou le prédicateur de la sagesse, " fils de David, et roi d'Israël dans Jérusalem. "

2. Vanité des vanités, " dit l'Ecclésiaste; vanité des vanités, et tout n'est ici-bas que vanité.

3. En effet, que retire l'homme de tout le travail qui l'occupe sous le soleil ?

4. Une race passe, et un autre lui succède; mais la terre, qui est comme le théâtre de ces révolutions continuelles, demeure toujours dans l'état où Dieu l'a mise.

5. Le soleil de même se lève et se couche régulièrement; et après s'être caché pour un temps, il retourne d'où il étoit parti avec une rapidité extrême; et renaissant du même lieu chaque année,

6. Il prend son cours vers le midi, et revient ensuite vers le septentrion, se montrant ainsi successivement à tout l'univers. " L'esprit qui souf-

ψ 1. Sur ce nom d'Ecclésiaste, voyez ce qui est dit dans la préface.
Ibid. On lit dans l'hébreu, *regis in Jerusalem*; et dans la version des Septante, *regis Israel in Jerusalem*, comme on le trouve au ψ 12. dans l'hébreu même et dans la Vulgate.

ψ 2. C'est-à-dire, extrême vanité.

ψ 5. et 6. Hébr. autr. *Chaque jour* le soleil se lève et se couche; et il retourne en son lieu, d'où il se lève de nouveau. *Chaque année*, il va

fle dans l'air, tournoie aussi de toutes parts, et il revient sur lui-même par de longs circuits.

7. Tous les fleuves " entrent dans la mer, et la mer n'en regorge point; les fleuves retournent au même lieu d'où ils étoient sortis, pour couler de nouveau; mais l'homme disparaît, et ne revient plus. Pendant même qu'il est sur la terre, il vit dans une grande ignorance de tout ce qui l'environne;

8. Car toutes les choses du monde sont difficiles, l'homme ne peut les comprendre par son esprit, ni les expliquer par ses paroles. Cependant chez lui l'œil ne se rassasie point de voir, et l'oreille ne se lasse point d'écouter; mais sa curiosité l'agite sans cesse, quoiqu'il ne puisse espérer de découvrir rien de nouveau;

9. Car qu'est-ce qui a été autrefois? C'est ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait? C'est ce qui doit se faire encore.

10. Ainsi rien n'est nouveau sous le soleil; et nul ne peut dire: "Voilà une chose nouvelle; car elle a déjà été dans les siècles qui se sont passés avant nous.

11. Il est vrai qu'on ne se souvient plus de ce qui a précédé; mais les choses qui doivent arriver après nous, seront oubliées de même par

pergit spiritus, et in circulos suos revertitur.

7. Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat: ad locum unde exeunt flumina revertuntur, ut iterum fluant.

8. Cunctæ res difficiles: non potest eas homo explicare sermone. Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur.

9. Quid est quod fuit? ipsum quod futurum est: quid est quod factum est? ipsum quod faciendum est.

10. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam dicere: Ecce hoc recens est: jam enim præcessit in seculis quæ fuerunt ante nos.

11. Non est priorum memoria: sed nec eorum quidem quæ postea futura sunt, erit

vers le midi, et il tourne vers le septentrion. Salomon marque ici le mouvement journalier du soleil de l'orient à l'occident, et de l'occident à l'orient; et le mouvement annuel du soleil vers le tropique méridional, et vers le tropique septentrional dans les différens signes du zodiaque. On lit dans l'hébreu, שואף, *anhelat*, peut-être pour שב אף, *revertitur, atque*.

ψ 7. On lit dans l'hébreu, הנחלים, *torrentes*, pour הנהרים, *flumina*.

ψ 10. On lit dans l'hébreu, יש דבר שיאמר, *Est res de qua dicat*. Les Septante semblent avoir lu שידבר ויאמר, *de quo loquatur, (quis) et dicat*, en le rapportant à *novum* qui précède.

recordatio apud eos
qui futuri sunt in no-
vissimo.

12. Ego Ecclesiastes
fui rex Israel in Jeru-
salem :

13. Et proposui in
animo meo quærere et
investigare sapienter
de omnibus quæ fiunt
sub sole. Hanc occu-
pationem pessimam
dedit Deus filiis homi-
num, ut occuparentur
in ea.

14. Vidi cuncta quæ
fiunt sub sole : et ecce
universa vanitas, et
afflictio spiritus.

15. Perversi difficile
corriguntur, et stulto-
rum infinitus est nu-
merus.

16. Locutus sum in
corde meo, dicens :
Ecce magnus effectus
sum, et præcessi om-
nes sapientia, qui fue-

ceux qui viendront ensuite. *Ainsi
tout n'est que vanité.*

12. *C'est ce que j'ai connu moi-
même par l'étude que j'ai faite ;
car moi l'Ecclésiaste, j'ai été établi
roi d'Israël dans Jérusalem.*

13. *Et lorsque je me vis élevé à
ce haut degré de puissance, je ré-
solus en moi-même de l'employer
à rechercher et à examiner, avec
la sagesse que Dieu m'avoit don-
née, les causes et les divers mou-
vemens de tout ce qui se passe sous
le soleil ; " car Dieu, en cachant les
ressorts secrets des choses naturel-
les, a donné aux enfans des hommes
cette fâcheuse occupation qui les
exerce pendant leur vie, " et qui
m'a aussi exercé moi-même, sans
que j'aie rien trouvé de solide ni
d'agréable ;*

14. *Car j'ai vu tout ce qui se fait
sous le soleil, par l'étude que j'en
ai faite ; et j'ai trouvé que tout étoit
vanité et affliction d'esprit.*

15. *J'ai remarqué d'abord que
les ames perverties se corrigent dif-
ficilement, et que le nombre des in-
sensés est infini ; ce qui est une gran-
de vanité. "*

16. *Ensuite j'ai dit dans mon
cœur : Pour moi, je suis devenu
grand, et j'ai surpassé en sagesse
tous ceux qui ont été avant moi dans
Jérusalem. Mon esprit " a contem-*

ψ 13. On lit dans l'hébreu, הַשָּׁמַיִם, *cœlis*, pour הַשֶּׁמֶשׁ, *sole*.

Ibid. Hébr. austr. C'est une occupation pénible que Dieu a donnée aux
enfans des hommes pour les y humilier.

ψ 15. Hébr. austr. *Ce n'est partout que perversités qui ne peuvent se
rectifier ; le monde est plein de dérèglemens et de désordres que l'on ne
peut redresser ; ce n'est partout que défauts qui ne peuvent se réparer.*

On lit dans l'hébreu, se compter, לְהִמְנוֹת, *numerari*, peut-être pour
לְהִרְבוֹת, *augeri*, par opposition au mot *deficiens* qui précède. C'est
ainsi que dans l'Évangile Jésus-Christ dit que nul ne peut ajouter à sa
taille la hauteur d'une coudée. *Matt. vi. 27.*

ψ 16. Litt. Mon esprit a contemplé beaucoup de choses avec sagesse,
et j'ai beaucoup appris. Hébr. austr. Mon cœur se voit dans la jouissance
d'une grande sagesse et d'une grande science.

plé les choses avec une grande attention, et j'ai beaucoup appris;

17. J'ai appliqué mon cœur à l'étude nécessaire pour connaître et pour acquérir la prudence" et la science, " pour découvrir et pour éviter les erreurs et l'imprudence;" et bien loin d'en être plus heureux, j'ai reconnu qu'en cela même, il y avoit bien de la peine et de l'affliction d'esprit,

18. Parce qu'une grande sagesse est accompagnée d'une grande indignation contre toutes les folies du monde; et que plus on a de science, et plus on a de peine, " en voyant les égaremens des hommes, et en s'appliquant à les corriger. Ainsi j'ai reconnu que la sagesse et la science humaine n'étoient elles-mêmes que vanité.

ψ 17. Hébr. la sagesse.

Ibid. C'est l'expression de l'hébreu.

Ibid. On lit dans l'hébreu, שכלות (par schin), intelligentiam, pour סכרות (par samech), stultitiam.

ψ 18. On lit dans l'hébreu, ויוסף, et addet, pour וירשף, et addens, ou qui addit.

CHAPITRE II.

Vanité des plaisirs, des richesses, des bâtimens. Avantage de la sagesse.
Vanité d'amasser des richesses pour un héritier inconnu.

1. ALORS j'ai dit en moi - même :
Goûtons donc toutes sortes de délices, et jouissons des biens présens."

1. Dixi ego in corde meo : Vadam, et affluam deliciis, et fruar

ψ 1. Hébr. autr. Va, nage dans la joie et jouis des biens. On lit dans l'hébreu, לכה נא אנסכה, Vade, tentabo te, peut-être pour לכה נא ורשחה, Vade et nata, en prenant le caph du premier pour le keth du second.

bonis. Et vidi quod hoc quoque esset vanitas.

2. Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustra deciperis?

3. Cogitavi in corde meo abstrahere a vino carnem meam, ut animum meum transferrem ad sapientiam, devitaremque stultitiam, donec viderem quid esset utile filiis hominum : quo facto opus est sub sole numero dierum vitæ suæ.

4. Magnificavi opera mea : ædificavi mihi domos, et plantavi vineas :

5. Feci hortos, et pomaria, et consevi ea cuncti generis arboribus :

Mais je n'y ai pas trouvé plus de satisfaction, et j'ai bientôt reconnu que cela même n'étoit que vanité.

2. *C'est pourquoi j'ai condamné le ris de folie, et j'ai dit à la joie, et à tous les plaisirs du monde : Pourquoi vous trompez-vous si vainement, en vous flattant d'être la source d'un bonheur que vous ne sauriez donner ?*

3. *Ainsi j'ai pensé en moi-même ; et j'ai résolu de me retirer de toutes les voluptés sensibles, et de refuser à ma chair l'usage du vin, afin de porter mon esprit à l'étude de la sagesse, et des moyens nécessaires pour éviter l'imprudence, jusqu'à ce que j'eusse reconnu ce qui est utile aux enfans des hommes, et ce qu'ils doivent faire sous le soleil pendant les jours de leur vie, afin de trouver le véritable bonheur.*

4. *Pour le rencontrer, ce bonheur, j'ai fait faire des ouvrages magnifiques ; j'ai bâti des maisons ; j'ai planté des vignes ;*

5. *J'ai fait des jardins et des clos " où j'ai mis toutes sortes d'arbres ; "*

‡ 2. Hébr. autr. J'ai dit du ris : A quoi sert-il ? et de la joie : Que produit-elle ? On lit dans l'hébreu, מְהוֹרָל, *insane* ; peut-être pour מְהוֹרָל, *Quid prodest?*

‡ 3. Hébr. autr. Car j'avois pensé en moi-même à traîner ma chair dans le vin et dans les délices, tandis que je conduirois mon cœur vers la sagesse, et que je m'attacherois aux lumières de l'intelligence, jusqu'à ce que je visse ce qui est avantageux aux enfans des hommes, et ce qu'ils doivent faire sous le soleil pendant les jours de leur vie. Dans ce dessein, j'ai fait faire, etc. On lit dans l'hébreu, בַּיַּיִן, *in vinum* ; saint Jérôme le traduit ainsi dans son commentaire sur ce livre ; il paroît que les Septante l'avoient traduit de même ; on lit aujourd'hui dans leur version ὡς, *ut*, apparemment pour εἰς, *in*. Sous le nom de *vin*, saint Jérôme l'entendoit des délices de la vie : *Volui vitam meam tradere deliciis*, c'est-à-dire, de ces délices mêmes dont Salomon va faire le dénombrement.

On lit aussi dans l'hébreu, סְכֵלֹת (par *samech*), *stultitiam*, peut-être pour שְׂכֵלֹת (par *shin*), *intelligentiam* ; de même qu'on y lit encore הַשָּׁמַיִם, *cælis*, pour הַשֶּׁמֶשׁ, *sole*. Voyez ce qui est dit de ce texte dans la précédente *Dissertation*.

‡ 5. Litt. des clos d'arbres fruitiers.

Ibid. Hébr. toutes sortes d'arbres fruitiers.

6. J'ai fait faire des réservoirs d'eaux, pour arroser les plants des jeunes arbres *que je faisais cultiver* ;

7. J'ai eu des serviteurs et des servantes, et un grand nombre d'esclaves nés dans ma maison, " un grand nombre de bœufs et de troupeaux de brebis, plus que n'en ont jamais eu tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem ;

8. J'ai amassé une grande quantité d'or et d'argent ; *j'ai possédé les richesses des rois que mon père avoit vaincus ; et j'ai reçu le tribut des provinces qu'il avoit soumises à son empire ; j'ai établi dans mon palais des musiciens et des musiciennes ; et je me suis accordé tout ce qui fait les délices des enfans des hommes ; j'ai eu des coupes d'or et des vases précieux pour servir le vin à ma table ; "*

9. Et j'ai surpassé en opulence tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem ; et la sagesse " *nécessaire pour concevoir de grands desseins, et pour les exécuter*, a toujours été avec moi, et m'a conduit dans toutes mes entreprises.

10. *Enfin* je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont désiré ; j'ai permis à mon cœur de jouir de toutes sortes de plaisirs, et de prendre ses délices dans tout ce que j'avois préparé ; et j'ai cru que mon partage *le plus avantageux* étoit de jouir ainsi de mes travaux.

‡ 7. C'est le sens de l'hébreu.

‡ 8. Saint Jérôme a suivi Aquila et Symmaque qui traduisent l'hébreu : Des coupes et des vases à boire. Les Septante traduisent : Des serviteurs et des servantes pour verser le vin. Les nouveaux interprètes sont très-partagés sur la signification des mots de l'hébreu, qui ne sont peut-être qu'une variante que l'on aura fait passer de la marge dans le texte ; car il y a en effet une grande ressemblance entre ces mots, שרים ושרות, cantores et cantatrices, et ces deux autres, שדה (שדים) ושדות, dont on cherche la signification.

‡ 9. Hébr. litt. ma sagesse.

6. Et extruxi mihi piscinas aquarum, ut irrigarem sylvam lignorum germinantium :

7. Possedi servos et ancillas, multamque familiam habui, armenta quoque, et magnos ovium greges, ultra omnes qui fuerunt ante me in Jerusalem :

8. Coacervavi mihi argentum et aurum, et substantias regum ac provinciarum : feci mihi cantores et cantatrices, et delicias filiorum hominum, scyphos et urceos in ministerio ad vina fundenda :

9. Et supergressus sum opibus omnes qui ante me fuerunt in Jerusalem : sapientia quoque perseveravit mecum.

10. Et omnia quæ desideraverunt oculi mei, non negavi eis : nec prohibui cor meum, quin omni voluptate frueretur, et oblectaret se in his quæ præparaveram : et hanc ratus

sum partem meam, si uterer labore meo.

11. Cumque me convertissem ad universa opera quæ fecerant manus meæ, et ad labores in quibus frustra sudaveram, vidi in omnibus vanitatem et afflictionem animi, et nihil permanere sub sole.

12. Transivi ad contemplantam sapientiam; erroresque et stultitiam: (quid est, inquam, homo, ut sequi possit regem factorem suum?)

13. Et vidi quod tantum præcederet sapientia stultitiam, quantum differt lux a tenebris.

14. Sapientis oculi in capite ejus: stultus in tenebris ambulat: et didici quod unus utriusque esset interitus.

11. Mais tournant ensuite les yeux vers tous les ouvrages que mes mains avoient faits, et *considérant* tous les travaux auxquels j'avois pris une peine si inutile, "j'ai reconnu qu'il n'y avoit que vanité et affliction d'esprit dans toutes ces choses, et que rien n'est stable sous le soleil, *ni capable de contenter le cœur de l'homme.*"

12. J'ai donc passé à la contemplation de la sagesse et de la science, "des erreurs et de l'imprudence des hommes; et *considérant leur ignorance et leur foiblesse*: Qu'est-ce que l'homme, ai-je dit, pour pouvoir suivre dans ses voies le Roi qui l'a créé? *Comment pourra-t-il pénétrer ses desseins, et comprendre l'économie de ses œuvres, si ce n'est par le secours de la sagesse?*"

13. Et ainsi j'ai reconnu que la sagesse a autant d'avantage sur l'imprudence, que la lumière en a sur les ténèbres.

14. *En effet*, les yeux du sage sont à sa tête; *il se conduit toujours avec prudence et avec circonspection; mais l'insensé marche dans les ténèbres; il vit au hasard, ou il suit l'aveuglement de ses passions; et néanmoins j'ai reconnu qu'ils meurent tous deux l'un comme l'autre,*

Prov. XVII.
24.
Inf. VIII. 1.

‡ 11. Hébr. auxquels j'avois pris tant de peine.

Ibid. Hébr. autr. qu'il n'y a aucun avantage que l'homme puisse retirer de tout le travail qui le fatigue sous le soleil. C'est la même expression qu'au chap. 1. ‡ 3.

‡ 12. Les deux mots suivans donnent lieu de présumer que celui-ci manque dans le texte où l'on a vu déjà deux fois la sagesse et la science ainsi jointes. *Supr.* 1. ‡ 16. et 17.

Ibid. Hébr. autr. Car qui est l'homme qui puisse suivre un roi comblé de gloire par son Créateur? On lit dans l'hébreu, מַה, *quid*; les Septante ont lu מַי, *quis*. De même on y lit אֵת אֲשֶׁר כָּבַד עֲשׂוּהוּ, *quem jam fecerunt eum*, peut-être pour אֵת אֲשֶׁר כָּבַד עֲשׂוּהוּ, *quem glorificavit qui fecit eum*.

et que la sagesse du sage ne le met point à couvert de cette loi commune à tous les hommes.

15. J'ai donc dit en moi-même : Si je dois mourir aussi-bien que l'insensé, que me servira de m'être plus " appliqué *que lui à l'étude de la sagesse* ? Et m'étant entretenu de ceci en mon esprit, j'ai reconnu qu'il y avoit en cela même de la vanité, *et que cet amas de science et de sagesse humaine étoit un travail et un fardeau inutile ;*

16. Car la mémoire du sage ne sera pas éternelle, non plus que celle de l'insensé ; " et les temps à venir enseveliront tout également dans l'oubli. L'homme savant meurt comme l'ignorant, " *sans que sa science le mette à couvert de cette loi générale.*

17. C'est pourquoi la vie m'est devenue ennuyeuse, considérant que toutes sortes de maux sont sous le soleil, " et que tout *ce qui est dans le monde, n'est que vanité et affliction d'esprit.*

18. J'ai regardé ensuite avec détestation toute cette application si grande avec laquelle j'avois tant travaillé sous le soleil à *amasser des richesses immenses, et à faire des choses si magnifiques*, devant laisser après moi un héritier,

19. Qui sera le maître de tous les

ψ 15. On lit dans l'hébreu, אֲנִי יָתֵר, *tunc abundantia*, peut-être pour אֲנִי יָתֵר, *ad abundantiam*, c'est-à-dire, *abundanter.*

ψ 16. Autrement selon la version des Septante : Mais l'insensé va encore plus loin, en disant : La mémoire du sage, etc. Ce qui suppose qu'ils ont lu dans l'hébreu, כִּי חֲכָמִים יִתְרוֹן יִדְבַּר כִּי, *Sed stultus insuper loquitur.* Ces deux כִּי, pris en deux sens différens, *sed et quia*, ont pu donner lieu à la méprise des copistes.

Ibid. Hébr. autr. puisque déjà les jours qui sont venus, sont tous ensevelis dans l'oubli ; et certes le sage mourra comme l'insensé. On lit dans l'hébreu, וְאֵיךְ, *et quo modo*, peut-être pour וְאֵיךְ, *et utique.*

ψ 17. Autr. qu'il n'y a que des maux sous le soleil. Hébr. autr. parce qu'il n'y a pour moi que misère dans tout ce qui se fait sous le soleil. Le mot כֹּל, *omnes*, manque dans l'hébreu.

15. Et dixi in corde meo : Si unus et stulti et meus occasus erit, quid mihi prodest quod majorem sapientiæ dedi operam ? Locutusque cum mente mea, animadverti quod hoc quoque esset vanitas.

16. Non enim erit memoria sapientis similiter ut stulti in perpetuum : et futura tempora oblivione cuncta pariter operient : moritur doctus similiter ut indoctus.

17. Et idcirco tæduit me vitæ meæ, videntem mala universa esse sub sole, et cuncta vanitatem et afflictionem spiritus.

18. Rursus detestatus sum omnem industriam meam, qua sub sole studiosissime laboravi, habiturus heredem post me,

19. Quem ignoro,

utrum sapiens an stultus futurus sit, et dominabitur in laboribus meis, quibus desudavi et sollicitus fui : et est quidquam tam vanum?

20. Unde cessavi, renuntiavitque cor meum ultra laborare sub sole.

21. Nam cum alius laboret in sapientia, et doctrina, et sollicitudine, homini otioso quæsitâ dimittit : et hoc ergo vanitas, et magnum malum.

22. Quid enim proderit homini de universo labore suo, et afflictione spiritus, qua sub sole cruciatus est ?

23. Cuncti dies ejus doloribus et ærumnis pleni sunt, nec per noctem mente requiescit : et hoc nonne vanitas est ?

24. Nonne melius est comedere et bibere, et ostendere animæ suæ bona de laboribus

ouvrages auxquels je me suis appliqué avec tant de peine et de travail, sans que je sache s'il doit être sage ou insensé, *s'il doit les conserver ou les dissiper* ; " et y a-t-il rien de si vain ?

20. C'est pourquoi j'ai quitté toutes ces choses, et j'ai pris dans mon cœur la résolution de ne me pas tourmenter davantage sous le soleil à *amasser des biens si vains et si inutiles* ; "

21. Car après qu'un homme a bien travaillé à acquérir la sagesse et la science, et qu'il s'est donné bien de la peine *pour augmenter ses biens, et pour grossir ses trésors*, il laisse tout ce qu'il a acquis à une personne qui n'aimera que l'oisiveté, *et qui laissera tout périr*. Tout cela donc est une vanité et un grand mal ; "

22. Car que retirera l'homme de tout son travail, et de l'affliction d'esprit avec laquelle il s'est tourmenté sous le soleil ?

23. Tous ses jours sont pleins de douleur et d'amertume ; il n'a point de repos dans son ame, même pendant la nuit ; *il est dans des inquiétudes continuelles* ; et n'est-ce pas là une *grande vanité* ?

24. Ne vaut-il pas mieux manger et boire *en repos*, et faire du bien à son ame du fruit de ses travaux, *que de s'en priver pour enrichir*

† 19. Hébr. litt. Qui sait si cet homme sera sage ou insensé ? et cependant il sera le maître de tous les ouvrages auxquels je me suis appliqué avec tant de travail et tant de sagesse sous le soleil.

† 20. Hébr. autr. Je me suis donc tourné à n'espérer plus rien de tout le travail auquel je me suis fatigué sous le soleil. On lit dans l'hébreu, וְסָבַח (par samech), et oïrouvi, pour וְשָׁבַח (par shin), et *convertus sup.*

† 21. Hébr. autr. Car qu'il y ait un homme qui ait travaillé avec sagesse, avec science, avec succès, et qu'il laisse son travail en partage à un homme qui n'y a point travaillé ; cela même est encore une grande vanité et une grande affliction.

ses héritiers ? Mais ceci vient de la main de Dieu ; c'est lui seul qui peut corriger en cela l'égarement de l'homme. S'il ne l'éclaire de sa divine lumière, il cherchera toujours son bonheur dans les plaisirs et dans les richesses de cette vie ; et tout ce que je lui dirai, ne fera aucune impression sur son cœur.

25. *Cependant il devrait bien s'en rapporter à moi ; car qui se rassasiera et jouira de toutes sortes de délices autant que moi ? Si donc je n'ai pu y trouver mon bonheur, qui pourra se promettre de l'y rencontrer ?*

26. *Mais* Dieu a donné à l'homme qui lui est agréable, la sagesse, la science et la joie ; et il a donné au pécheur l'affliction et les soins inutiles, en le livrant à son avarice, afin qu'il amasse sans cesse, qu'il ajoute bien sur bien, et qu'il le laisse ensuite à un homme qui sera agréable à Dieu. Mais cela même est une vanité et un tourment d'esprit fort inutile pour l'avare, qui sera sévèrement puni de son avarice, et qui ne possédera pas toujours les faux biens qu'il recherche avec tant d'avidité.

suis ? et hoc de manu Dei est.

25. Quis ita devorabit, et deliciis affluet ut ego ?

26. Homini bono in conspectu suo dedit Deus sapientiam, et scientiam, et lætitiã : peccatori autem dedit afflictionem, et curam superfluam, ut addat, et congreget, et tradat ei qui placuit Deo : sed et hoc vanitas est, et cassa sollicitudo mentis.

‡ 24. et 25. Hébr. autr. Ce n'est point un bonheur pour l'homme, que de manger et boire, de se livrer aux plaisirs des sens, et de faire jouir son ame du fruit qu'il peut recueillir de ses travaux ; et cependant j'ai vu que c'est un don de la main de Dieu ; car qui pourroit manger et boire, non-seulement jouir des plaisirs, mais avoir même le nécessaire de la vie, s'il ne reçoit de lui un don ? On lit dans l'hébreu, וְמִי יָחֹשׁ חַרְץ מִמֶּנִּי, et quis festinabit, nisi a me ? peut-être pour וְמִי יִשֵּׁת חַרְץ מִמֶּנִּי, et quis bibet, nisi per eum ?

‡ 26. Cette conjonction *sed* est exprimée dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. à qui il plaira à Dieu.

Ibid. Hébr. cela même est vanité et affliction d'esprit.

CHAPITRE III.

Toutes choses ont leur temps. Etude des choses naturelles vaine. Les hommes et les bêtes meurent également.

1. OMNIA tempus habent, et suis spatiis transeunt universa sub cœlo.

2. Tempus nascendi, et tempus moriendi : tempus plantandi, et tempus evellendi quod plantatum est.

3. Tempus occidendi, et tempus sanandi : tempus destruendi, et tempus ædificandi.

4. Tempus flendi, et tempus ridendi : tempus plangendi, et tempus saltandi.

5. Tempus spargendi lapides, et tempus colligendi : tempus amplexandi, et tempus longe fieri ab amplexibus.

6. Tempus acqui-
rendi, et tempus per-
dendi : tempus custo-
diendi : et tempus ab-
jiciendi.

7. Tempus scinden-
di, et tempus con-
suendi, tempus tacen-
di, et tempus loquen-
di.

1. CAR toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel, après le terme qui lui a été prescrit. "

2. Il y a temps de naître, et temps de mourir; temps de planter, et temps d'arracher ce qui a été planté.

3. Il y a temps de tuer, et temps de guérir; temps d'abattre, et temps de bâtir.

4. Il y a temps de pleurer, et temps de rire; temps de s'affliger, et temps de sauter de joie. "

5. Il y a temps de jeter les pierres, et temps de les ramasser; " temps d'embrasser, et temps de s'éloigner des embrassemens.

6. Il y a temps d'acquérir, et temps de perdre; temps de conserver, et temps de rejeter.

7. Il y a temps de déchirer, et temps de rejoindre; temps de se taire, et temps de parler.

† 1. Hébr. litt. Toutes choses ont leur temps propre et déterminé; toutes choses ont leur temps sous le ciel.

† 4. On lit dans l'hébreu : ספוד... רקוד, plangere.... saltare, pour לרקוד... לספוד, plangendi.... saltandi.

† 5. On lit dans l'hébreu, כנוס, colligere, pour לכנוס, colligendi.

8. Il y a temps pour l'amour, et temps pour la haine; temps pour la guerre, et temps pour la paix.

9. *Mais tous ces temps s'écoulent et disparaissent en un moment. Que retire donc l'homme de tout son travail, et de tous les mouvemens qu'il se donne pendant cette vie qui dure si peu?*

10. *J'ai encore vu une grande vanité; c'est l'occupation pénible que Dieu a donnée aux enfans des hommes, en les livrant à une curiosité inquiète qui les travaille pendant leur vie."*

11. *Tout ce qu'il a fait est bon; et il a fait chaque chose en son temps, afin que ses créatures pussent élever les hommes à la connoissance et à l'amour de leur Créateur. Mais Dieu ayant vu que les hommes ne les contemploient que pour satisfaire leur curiosité, il a livré le monde à leurs vaines disputes, sans que l'homme par toutes ses recherches puisse connoître parfaitement les ouvrages que Dieu a créés dès le commencement du monde, et qu'il conserve jusqu'à la fin."*

12. *Et ainsi j'ai reconnu qu'il n'y avoit rien de meilleur pour l'homme, que de se réjouir, en usant des créatures avec modération; et de bien faire pendant sa vie;"*

13. Car " tout homme qui mange

8. Tempus dilectionis, et tempus odii: tempus belli, et tempus pacis.

9. Quid habet amplius homo de labore suo?

10. Vidi afflictionem, quam dedit Deus filiis hominum, ut distendantur in ea.

11. Cuncta fecit bona in tempore suo, et mundum tradidit disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ab initio usque ad finem.

12. Et cognovi quod non esset melius nisi lætari, et facere bene in vita sua.

13. Omnis enim ho-

‡ 10. Hébr. autr. J'ai vu toutes les occupations pénibles que Dieu a données aux enfans des hommes pour les humilier.

‡ 11. Hébr. litt. beau.

Ibid. Litt. que Dieu a faits depuis le commencement du monde et qu'il continuera jusqu'à la fin.

‡ 12. Hébr. autr. Et j'ai reconnu qu'il n'y a point d'autre bonheur pour l'homme dans sa vie que de mettre sa joie à faire le bien. On lit dans l'hébreu, *lætari et facere bonum*; mais c'est un hébraïsme pour *lætari in faciendo bono*; de même que dans Isaïe, 1. 19. *Si volueritis et audieritis me*, pour *Si volueritis audire me*.

‡ 13. Hébr. autr. Mais tout homme, etc. La particule hébraïque וְ , peut signifier *et etiam*, ou *et quidem*.

mo, qui comedit et bibit, et videt bonum de labore suo, hoc donum Dei est.

14. Didici quod omnia opera quæ fecit Deus, perseverent in perpetuum : non possumus eis quidquam addere, nec auferre, quæ fecit Deus ut timeatur.

15. Quod factum est, ipsum permanet : quæ futura sunt, jam fuerunt : et Deus instaurat quod abiit.

16. Vidi sub sole in loco iudicii impietatem, et in loco justitiæ iniquitatem.

17. Et dixi in corde meo : Justum et impium iudicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.

et qui boit, et qui retire du bien de son travail, reçoit cela par un don de Dieu ; et cet usage qu'il fait de son bien, est conforme au dessein de la sagesse divine, au lieu que c'est une folie de se priver du fruit de ses travaux pour multiplier ses richesses, et de consumer sa vie à rechercher les choses passées, et à découvrir les futures.

14. En effet, j'ai appris que tous les ouvrages que Dieu a créés demeurent à perpétuité dans l'état où il les a mis ; et que nous ne pouvons, ni rien ajouter, ni rien ôter à tout ce que Dieu a fait afin qu'on le craigne.

15. Ainsi ce qui a été, est encore ; ce qui doit être, a déjà été ; et Dieu rappelle sans cesse à nos yeux ce qui est passé, en produisant des choses semblables à celles qui ont été ; de sorte que, dans le présent, nous voyons en même temps le passé et l'avenir."

16. Mais ce qui m'a paru de plus vain dans le monde, c'est que j'ai vu sous le soleil l'impiété dans le lieu du jugement, et l'iniquité dans le lieu de la justice.

17. Et pour me consoler de ce désordre, j'ai dit en mon cœur : Un jour Dieu jugera le juste et l'injuste ; et alors ce sera le temps de la consommation de toutes choses ; elles rentreront toutes dans l'ordre, elles

‡ 15. Hébr. autr. Qu'est-ce qui a déjà été, c'est ce qui sera ? hoc erit. Le mot *erit* manque dans l'hébreu ; mais le mot *hoc* le réclame, et saint Jérôme l'exprime dans sa version jointe à son commentaire.

Ibid. Hébr. autr. mais Dieu recherchera celui qui est persécuté ; il vengera ceux qui sont injustement affligés et opprimés ; car j'ai vu aussi sous le soleil, etc. Quoique ce sens soit fort différent, ce n'est pourtant qu'une différente manière d'interpréter les expressions du texte ; et saint Jérôme l'avoit lui-même ainsi traduit dans son commentaire : et Deus quæret eum qui persecutionem patitur.

‡ 16. L'hébreu répète ici *impietas*, עוֹרָה, pour עוֹשֵׂה, iniquitas.

auront leur perfection; et chacun recevra selon ses œuvres."

18. J'ai aussi dit en mon cœur, touchant les enfans des hommes, que Dieu les éprouve, et qu'il leur fait voir qu'en voulant se rendre semblables à Dieu, ils sont devenus semblables aux bêtes."

19. C'est pour cela, en effet, que les hommes meurent comme les bêtes, et que leur sort est égal, en ce qui regarde la naissance et la mort du corps; "car comme l'homme meurt, les bêtes meurent aussi. Les uns et les autres respirent de même; et l'homme depuis son péché, n'a rien de plus que la bête; tout est maintenant soumis à la vanité, c'est-à-dire, à la corruption et à la mort.

20. Et tout tend en un même lieu, soit bêtes, soit hommes; car comme ils ont tous été tirés de la terre, ils retournent aussi tous dans la terre, sans qu'on puisse remarquer entre eux aucune différence."

21. En effet, qui connoît si l'ame des enfans des hommes monte en haut, et si l'ame des bêtes descend en bas? Cela est caché aux yeux de tous les hommes qui vivent sur la terre.

22. Et ainsi, tout bien considéré, j'ai reconnu qu'il n'y a rien

18. Dixi in corde meo de filiis hominum, ut probaret eos Deus, et ostenderet similes esse bestiis.

19. Idcirco unus interitus est hominis et jumentorum, et æqua utriusque conditio: sicut moritur homo, sic et illa moriuntur: similiter spirant omnia, et nihil habet homo jumento amplius: cuncta subjacent vanitati,

20. Et omnia pergunt ad unum locum: de terra facta sunt, et in terram pariter revertuntur.

21. Quis novit si spiritus filiorum Adam ascendat sursum, et si spiritus jumentorum descendat deorsum?

22. Et deprehendi nihil esse melius quam

‡ 17. Hébr. austr. Dieu jugera le juste et l'impie; car toute chose a son temps; et alors il rendra à chacun selon toutes ses œuvres.

‡ 18. Hébr. austr. J'ai dit encore dans mon cœur, en considérant les enfans des hommes dans l'état de misère où ils sont tombés depuis que Dieu les a rejetés de devant sa face; j'ai dit qu'à n'en juger que par la simple vue, la bête leur est semblable. On lit dans l'hébreu, לברם, ad purgandum eos, peut-être pour שונדם, quos expulit; la version des Septante favorise cette conjecture. On lit aussi dans l'hébreu, הםן, ipsi, vraisemblablement pour דמה, similis est.

‡ 19. Hébr. austr. Car ce qui arrive aux hommes, à n'en juger que par ce qui frappe les sens, est ce qui arrive aussi à la bête. L'homme et la bête éprouvent en cette vie les mêmes accidens. Dans la première phrase, on lit dans l'hébreu ו, et, peut-être pour והוא, ipsum, en sous-entendant est.

‡ 20. Hébr. de la poussière.... dans la poussière.

lætari hominem in opere suo, et hanc esse partem illius. Quis enim eum adducet, ut post se futura cognoscat ?

de meilleur pour l'homme, que de se réjouir dans ses œuvres, *en jouissant du fruit de ses travaux*; et que c'est là son partage, et non pas de passer sa vie à amasser des trésors dont il ne peut savoir l'usage qu'on fera après sa mort; car qui pourra le mettre en état de connaître ce qui doit arriver après lui ?

CHAPITRE IV.

Violences et jalousies des hommes. Oisiveté des insensés. Folie des avarés. Avantages de la société. Vanité de la souveraine puissance. Obéissance préférable aux sacrifices.

1. VERTI me ad alia, et vidi calumnias quæ sub sole geruntur, et lacrymas innocentium, et neminem consolatorem : nec posse resistere eorum violentiæ, cunctorum auxilio destitutos.

2. Et laudavi magis mortuos, quam viventes :

3. Et feliciorem utroque judicavi, qui necdum natus est, nec vidit mala quæ sub sole fiunt.

4. Rursum contemplatus sum omnes labores hominum, et in-

1. J'AI encore porté mon esprit ailleurs; j'ai vu les oppressions " qui se font sous le soleil, les larmes des innocens, " sans qu'il y ait personne pour les consoler, et l'impuissance où ils se trouvent de résister à la violence, abandonnés qu'ils sont du secours de tout le monde. "

2. Et considérant ces désordres qui règnent dans le monde, j'ai préféré l'état des morts à celui des vivans; "

3. Et j'ai estimé plus heureux que les uns et les autres, celui qui n'est pas encore né, et qui n'a point vu les maux qui se font sous le soleil.

4. J'ai considéré aussi tous les travaux des hommes; et j'ai reconnu que leur industrie est exposée à

ψ 1. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. des opprimés.

Ibid. Hébr. litt. et la puissance dans la main de leurs oppresseurs, sans qu'il y ait personne pour les réprimer. L'hébreu répète ici מנחם, consolatorem, peut-être pour מנעם, cohibentem eos. On y lit aussi ומיד, et de manu, pour ומיד, et in manu.

ψ 2. Hébr. litt. Et j'ai loué les morts de ce qu'ils sont morts, plus que les vivans, de ce qu'ils sont encore vivans. On y lit irrégulièrement, עדנח, pour עד חנה, hactenus; et encore plus irrégulièrement au ψ suiv. עדן, le même mot mutilé.

l'envie des autres, et qu'ainsi cela même est une vanité et une inquiétude inutile."

5. *D'un autre côté*, l'insensé met ses mains l'une dans l'autre; et s'abandonnant à l'oisiveté, il mange sa propre chair, et se consume lui-même par la paresse, en disant :

6. Un peu dans le creux de la main vaut mieux avec du repos, que plein les deux mains, avec travail et affliction d'esprit. "Ainsi l'homme, quelque chose qu'il fasse, est toujours malheureux; car s'il acquiert du bien par son travail et son industrie, il est exposé à l'envie des autres; et si pour éviter leur jalousie, il mène une vie oisive, il se trouve bientôt accablé de misère, et tombe dans la pauvreté.

7. En considérant ainsi toutes choses, j'ai trouvé encore une autre vanité sous le soleil;

8. *C'est que* tel est seul, et n'a personne avec lui, ni enfant, ni frère, qui néanmoins travaille sans cesse; ses yeux sont insatiables de richesses; et il ne lui vient point dans l'esprit de se dire à lui-même : "Pour qui est-ce que je travaille, et pourquoi me priver moi-même de l'usage de mes biens? C'est là encore une vanité et une affliction d'esprit bien malheureuse.

9. Il vaut donc mieux être deux ensemble, que d'être seul; car ils

dustrias animadverti patere invidiæ proximi : et in hoc ergo vanitas, et cura superflua est.

5. Stultus complicat manus suas, et comedit carnes suas, dicens :

6. Melior est pugillus cum requie, quam plena utraque manus cum labore, et afflictione animi.

7. Considerans reperi et aliam vanitatem sub sole.

8. Unus est, et secundum non habet, non filium, non fratrem, et tamen laborare non cessat, nec satiantur oculi ejus divitiis : nec recogitat, dicens : Cui laboro, et fraudo animam meam bonis? In hoc quoque vanitas est, et afflictio pessima.

9. Melius est ergo duos esse simul, quam

* 4. Hébr. vanité et affliction d'esprit.

† 5. Le mot *dicens* n'est pas exprimé dans l'hébreu; mais il y est au moins sous-entendu; le sens l'exige.

‡ 6. La conjonction *cum* manque également dans les deux membres du texte hébreu.

§ 8. Ces mots, *neco recogitat dicens*, ne sont point dans l'hébreu; on y trouve seulement *et cui*; peut-être pour *et non dicit* : Cui.

unum : habent enim emolumentum societatis suæ.

10. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. *Væ soli* : quia cum ceciderit, non habet sublevantem se.

11. Ei si dormierint duo, fovebuntur mutuo : unus quomodo calefiat ?

12. Et si quispiam prævaluerit contra unum, duo resistunt ei : funiculus triplex difficile rumpitur.

13. Melior est puer pauper et sapiens, rege sene et stulto, qui nescit prævidere in posterum.

14. Quod de carcere catenisque interdum quis egrediatur ad regnum : et alius natus in regno, inopia consumatur.

15. Vidi cunctos viventes, qui ambulat sub sole cum adolescente secundo, qui consurget pro eo.

tirent de l'avantage de leur société. "

10. Si l'un tombe, l'autre le soutient ; *mais* malheur à l'homme seul, *car*, lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever.

11. Si deux dorment ensemble, ils s'échauffent l'un l'autre ; mais comment un seul s'échauffera-t-il ?

12. Si quelqu'un a de l'avantage sur l'un des deux, tous deux lui résistent ; " un triple cordon se rompt difficilement, et l'on a peine à vaincre ceux qui sont bien unis.

13. Un enfant pauvre, mais qui est sage, vaut mieux qu'un roi vieux et insensé qui ne sauroit rien prévoir pour l'avenir, et qui ne peut souffrir qu'on l'avertisse de son devoir ; "

14. Car quelquefois tel est dans la prison et dans les chaînes, qui en sort pour être roi, étant élevé sur le trône, à cause de sa sagesse ; et tel est né roi, qui, par son imprudence, tombe dans une extrême pauvreté. "

15. J'ai vu tous les hommes vivans qui marchent sous le soleil abandonner le roi qui vieillit, pour aller avec le jeune prince qui tient après lui le second rang, et qui doit

‡ 9. Hébr. autr. Mais il vaut mieux être deux, que d'être seul ; car ils trouvent de l'avantage dans leur société au milieu de leurs travaux et de leurs peines.

‡ 12. Hébr. autr. Si quelqu'un a prévalu contre un seul, deux lui résisteront. On lit dans l'hébreu, ואם יתקפו האחד, et si prævaluerit ei unus, peut-être pour ואם איש יתקופ האחד, et si quis prævaluerit in unum.

‡ 13. C'est le sens de l'hébreu : Qu'un roi vieux et insensé qui ne peut souffrir qu'on l'avertisse de son devoir.

‡ 14. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, הסורים, pour האסורים, victorum ; et ensuite במלכותו נולד, in regno suo natus, peut-être pour במלכות הנולד, in regno natus.

se lever en sa place, " et régner après lui ;

16. De sorte que tous ceux qui ont été avant lui, " et qui l'ont élevé sur le trône, sont un peuple infini en nombre ; et ceux qui doivent venir au monde après qu'il y sera élevé, ne se réjouiront point en lui, et se dégoûteront aussi de son règne. Mais cela même est une vanité et une affliction d'esprit, qui doit apprendre aux princes le peu de fond qu'ils peuvent faire sur l'affection des peuples, toujours inconstans et amateurs de la nouveauté.

17. Considérez " la sainteté du lieu où vous mettez le pied, lorsque vous entrez dans la maison du Seigneur ; et approchez-vous de ses ministres pour écouter, et pour mettre en pratique les vérités qu'ils doivent vous enseigner. Un cœur docile est le sacrifice le plus agréable que vous puissiez offrir à Dieu ; car l'obéissance des humbles vaut beaucoup mieux " que les victimes des insensés qui ne connoissent pas le mal qu'ils font en offrant au Seigneur des sacrifices, sans renoncer à leurs péchés. "

1. Reg. xv.
22.
Osee, vi. 6.

16. Infinitus numerus est populi omnium qui fuerunt ante eum : et qui postea futuri sunt, non lætabuntur in eo : sed et hoc vanitas et afflictio spiritus.

17. Custodi pedem tuum ingrediens domum Dei, et appropinqua ut audias. Multo enim melior est obedientia, quam stultorum victimæ, qui nesciunt quid faciunt mali.

¶ 15. Hébr. autr. le jeune prince qui tient le second rang, et qui doit succéder en son temps et en son lieu. On lit dans l'hébreu, תחתיו, qui peut également signifier *pro eo*, ou *sub se* ; et dans ce dernier sens, c'est un hébraïsme pour *suo loco*. C'est ainsi que dans l'Exode, xvi. 29., l'hébreu dit : *Manete quisque sub se*, pour *suo loco*.

¶ 16. On lit dans l'hébreu, לפניהם גם, *ante eos, quidem*, peut-être pour לפניו גם, *ante eum, et quidem*.

¶ 17. Plusieurs commencent ici le chapitre v, et en effet ce verset paroît mieux lié à ce qui suit qu'à ce qui précède. Voyez la *Dissertation* précédente.

Ibid. Ces mots *Multo enim melior est obedientia*, sont omis dans l'hébreu. Peut être y lisoit-on, *Quia melius est ut audias* ; et comme l'expression *ut audias* finit la phrase précédente, les copistes auront pu confondre l'une avec l'autre.

Ibid. Hébr. autr. qui ne savent pas faire le bien. Quelques exemplaires des Septante lisent ainsi ; et c'est en ce sens qu'Isaïe dit : *Cessez de faire le mal, et apprenez à faire le bien.* (1. 16. et 17.)

CHAPITRE V.

Etre circonspect dans ses paroles. S'acquitter de ses vœux. Ne point se scandaliser du renversement de la justice. L'avare est insatiable. Riche malheureux au milieu de ses richesses.

1. NE temere quid loquaris, neque cor tuum sit velox ad proferendum sermonem coram Deo : Deus enim in cœlo, et tu super terram : idcirco sint pauci sermones tui.

2. Multas curas sequuntur somnia, et in multis sermonibus invenietur stultitia.

3. Si quid vovisti Deo, ne moreris reddere : displicet enim ei infidelis et stulta promissio : sed quodcumque voveris, redde.

4. Multoque melius est non vovere, quam post votum promissa non reddere.

5. Ne dederis os tuum ut peccare facias carnem tuam : neque dicas coram angelo :

1. Ne dites rien inconsidérément, et que votre cœur ne se hâte point de proférer des paroles *indiscrettes*, devant Dieu ; car Dieu est dans le ciel, et vous sur la terre ; c'est pourquoi parlez peu *du Seigneur qui est si fort au-dessus de vous* ;

2. Car comme la multitude des soins produit les songes, de même aussi l'imprudence se trouve dans l'abondance des paroles.

3. Si vous avez fait un vœu à Dieu, ne différez point de vous en acquitter ; car la promesse infidèle et imprudente lui déplaît ; " mais accomplissez *avec fidélité et avec promptitude* tous les vœux que vous aurez faits.

4. Il vaut beaucoup mieux ne faire point de vœux, que d'en faire et ne les pas accomplir.

5. Ainsi que la légèreté de votre bouche ne soit point à votre chair une occasion de tomber dans le péché ; " et ne dites pas devant l'ange

ψ 3. Hébr. autr. car il n'aime point les insensés qui promettent et n'exécutent point.

ψ 5. Hébr. autr. Que votre bouche, par de vaines excuses, n'attire point sur votre chair, sur vous-même et sur vos enfans, la peine du péché que vous auriez commis en négligeant l'accomplissement de vos vœux ; et ne dites point devant Dieu (ou devant l'ange du Seigneur, devant son prêtre), que c'est un péché d'ignorance ; ne prétendez point en être quitte en offrant pour cela le sacrifice ordonné pour les fautes d'oubli et d'ignorance. Pourquoi vous exposez à ce que Dieu s'irrite contre vos paroles, et détruise les ouvrages de vos mains ? Dans l'Ecriture les prêtres sont quelquefois appelés anges du Seigneur. *Mat. 11. 7. Apoc. 1. 20.* Au lieu de *angelo*, la version des Septante met *Deo*, comme s'ils eussent lu *הַמַּלְאָכִים*, *Deo*, au lieu de *הַמַּלְאָךְ*, *angelo*.

que Dieu vous a donné pour veiller sur vous : Il n'y a point de Providence, et quand je n'accomplirai pas ce que j'ai promis, quel mal m'en arrivera-t-il ? de peur que Dieu étant irrité contre vos paroles, ne détruise tous les ouvrages de vos mains.

6. Où il y a beaucoup de songes, il y a aussi beaucoup de vanité, et des discours sans fin *qui les ont précédés ;* mais pour vous, craignez Dieu, et réglez vos paroles, sachant qu'il vous écoute.

7. Si vous voyez l'oppression des pauvres, la violence qui règne dans les jugemens, et le renversement de la justice dans une province, que cela ne vous étonne pas, et ne vous porte point au murmure, ni à la révolte ; car celui qui est élevé au-dessus des autres, et qui abuse de son autorité, en a un autre au-dessus de lui, chargé d'y prendre garde ; et il y en a encore d'autres élevés au-dessus d'eux, et qui doivent veiller sur leur conduite :

8. Et de plus il y a un roi qui commande à tout le pays qui lui est assujetti, lequel doit punir les juges inférieurs, s'ils manquent à leur devoir. Et enfin Dieu leur fera rendre compte à tous du bien ou du mal qu'ils auront fait, sans que vous deviez vous en inquiéter.

¶ 6. Hébr. autr. Car comme il y a beaucoup de variété dans les songes, il y en a aussi beaucoup dans les paroles. On lit dans l'hébreu, ברב חלמות והבלים ודברים הרבם, *in multitudine somniorum, et vanitatum et verborum multum*, peut-être pour ברב חלמות ודברים הרבה, *in multitudine somniorum et verborum vanitates multæ.*

¶ 7. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. que cela ne vous trouble point. On lit dans l'hébreu, תתמה, *mireris*, peut-être pour תהמה, *traberis.*

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : un autre au-dessus de lui qui veille sur lui.

¶ 8. C'est un second sens de l'hébreu. Et de plus il y a un roi suprême, Dieu même qui commande à toute la terre qui tout entière lui

Non est providentia : ne forte iratus Deus contra sermones tuos, dissipet cuncta opera manuum tuarum.

6. Ubi multa sunt somnia, plurimæ sunt vanitates, et sermones innumeri : tu vero Deum time.

7. Si videris calumnias egenorum, et violenta judicia, et subverti justitiam in provincia, non mireris super hoc negotio : quia excelso excelsior est alius, et super hos quoque eminentiores sunt alii :

8. Et insuper universæ terræ rex imperat servienti.

9. Avarus non implebitur pecunia, et qui amat divitias, fructum non capiet ex eis: et hoc ergo vanitas.

10. Ubi multæ sunt opes, multi et qui comedunt eas. Et quid prodest possessori, nisi quod cernit divitias oculis suis?

11. Dulcis est somnus operanti, sive parum, sive multum comedat: saturitas autem divitis non sinit eum dormire.

12. Est et alia infirmitas pessima, quam vidi sub sole: divitiæ conservatæ in malum domini sui.

13. Pereunt enim in afflictione pessima: generavit filium, qui in summa egestate erit.

9. Ne vous abandonnez point à l'avarice; car l'avare " n'aura jamais assez d'argent; et celui qui aime les richesses, n'en recueillera point de fruit, et n'en fera aucun usage, de peur de les diminuer; " c'est donc là encore une vanité.

10. C'en est toujours une très-grande de les posséder; car où il y a beaucoup de bien, il y a aussi beaucoup de personnes pour le manger. De quoi donc sert-il à celui qui le possède, sinon qu'il voit de ses yeux beaucoup de richesses qui souvent même l'empêchent de dormir?

11. Car le sommeil est doux à l'ouvrier qui travaille, soit qu'il ait peu ou beaucoup mangé; mais le riche est pour l'ordinaire si rempli de viandes, qu'il ne peut dormir.

12. Il y a encore une espèce de maladie bien fâcheuse que j'ai vue sous le soleil: des richesses conservées avec soin pour le tourment de celui qui les possède;

13. Car après les avoir amassées avec beaucoup d'inquiétudes, il les voit périr avec une extrême affliction; " il a mis au monde un fils auquel il espéroit laisser de grands biens, et qui sera réduit à la dernière pauvreté.

est assujettie. Autr. Et de plus tout le pays est soumis au roi, et le roi lui-même est assujetti au Tout-Puissant. On lit dans l'hébreu, ויתרון ארץ, בכל היא מלך לשדה נעבד, Et insuper terra in omni ipsa, rex agro subdito, peut-être pour ויתרון בכל ארץ הוא מלך והוא מלך לשדי נעבד, Et insuper in omnem terram ipse rex, et ipse rex Omnipotenti subditur.

ψ 9. Hébr. Celui qui aime l'argent.

Ibid. Hébr. autr. et qui est-ce qui aime les richesses, et qui en recueille le fruit? On lit dans l'hébreu, ומי אהב בהמון לא תבואה, et quis amat in divitias, non proventus? peut-être pour ומי אהב המון לו תבואה, et quis amat divitias, et ei (sit) proventus?

ψ 13. Hébr. autr. il les voit périr au milieu de l'occupation pénible que lui donne le soin de les conserver.

Job, 1. 21.
1. Tim. vi. 7.

14. *Lui-même*, comme il est sorti nu du sein de sa mère, il retournera aussi nu dans le sein de la terre, et n'emportera rien avec lui de son travail. "

15. C'est là vraiment une maladie bien digne de compassion; il s'en retournera comme il est venu. De quoi lui sert donc d'avoir tant travaillé, *puisque c'a été en vain?*

16. Tous les jours de sa vie, il a mangé dans les ténèbres, dans un embarras de soins, dans la misère et dans le chagrin; " *et il perd tout d'un coup le fruit de tant de travaux.*

17. J'ai donc cru qu'il est bon " qu'un homme mange et boive, et qu'il se réjouisse dans le fruit qu'il tire de tout son travail qu'il endure sous le soleil, pendant les jours que Dieu lui a donnés pour la durée de sa vie; et que c'est là son partage.

18. *Et en effet*, quand Dieu a donné à un homme des richesses, du bien, et qu'outre cela, il lui a donné le pouvoir d'en manger, de jouir de ce qu'il a eu en partage, et de trouver sa joie dans son travail, cela même est un nouveau don de Dieu;

19. *Car en usant ainsi avec modération du fruit de ses travaux,*

14. Sicut egressus est nudus de utero matris suæ, sic revertetur, et nihil auferet secum de labore suo.

15. Miserabilis prorsus infirmitas: quomodo venit, sic revertetur. Quid ergo prodest ei, quod laboravit inventum?

16. Cunctis diebus vitæ suæ comedit in tenebris et in curis multis, et in ærumna atque tristitia.

17. Hoc itaque visum est mihi bonum, ut comedat quis, et bibat, et fruatur lætitia ex labore suo, quo laboravit ipse sub sole, numero dierum vitæ suæ, quos dedit ei Deus: et hæc est pars illius.

18. Et omni homini, cui dedit Deus divitias, atque substantiam, potestatemque ei tribuit ut comedat ex eis, et fruatur parte sua, et lætetur de labore suo: hoc est donum Dei.

19. Non enim satis recordabitur dierum

‡ 14. Hébr. autr. et il n'emportera rien du fruit de tout le travail qui a passé par ses mains. On y lit כ, in, pour מ, de.

‡ 16. Hébr. autr. Tous les jours se passeront dans les ténèbres, dans le deuil, dans beaucoup de chagrin, dans la peine et dans l'affliction. On lit dans l'hébreu, in tenebris comedit (אכל) et mæroro, etc. Les Septante ont lu, in tenebris, et luctu (אכל) et mæroro, etc. Dans l'hébreu on lit ensuite וצרה, et ærumna sua, peut-être pour וצרה, et ærumna.

‡ 17. L'hébreu ajoute, et qu'il est agréable.

vitæ suæ : eo quod
Deus occupet deliciis
cor ejus.

il se souviendra peu " des jours de sa vie; *elle lui paraîtra courte*, parce que Dieu occupe et remplit son cœur de délices qui la lui font passer agréablement. "

‡ 19. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. parce que Dieu l'affligera au milieu de la joie de son cœur. On lit dans l'hébreu, מַעֲנִי, *affligit*, peut-être pour מַעֲנִי, *affligit eum*.

CHAPITRE VI.

Malheureuse condition de l'avare. Il a du bien, et il n'ose en jouir.

1. Est et aliud malum, quod vidi sub sole, et quidem frequens apud homines :

2. Vir cui dedit Deus divitias, et substantiam, et honorem : et nihil deest animæ suæ, ex omnibus quæ desiderat : nec tribuit ei potestatem Deus ut comedat ex eo, sed homo extraneus vorabit illud : hoc vanitas, et miseria magna est.

3. Si genuerit quispiam centum liberos, et vixerit multos annos, et plures dies ætatis habuerit, et anima illius non utatur bonis substantiæ suæ, sepulturaque careat : de hoc ego pronuntio quod melior illo sit abortivus.

‡ 3. On lit dans l'hébreu, רַבּוֹת, *multas*, pour רַבִּים, *multos*; et ensuite, וְרַב עֵינָיו, *et multum quod fuerint*, peut-être pour וְרַבִּים יָתִיר, *et multi fuerint*.

Ibid. Hébr. litt. ne se rassasie point.

1. Il y a encore un autre mal que j'ai vu sous le soleil, et qui est ordinaire parmi les hommes :

2. Un homme à qui Dieu a donné des richesses, du bien, de l'honneur, et auquel il ne manque rien pour la vie de tout ce qu'il peut désirer; et Dieu ne lui a point donné le pouvoir d'en manger, mais *l'ayant abandonné à l'ardeur insatiable d'amasser des richesses*, un étranger dévorera tout ce qu'il aura accumulé. C'est là vraiment une vanité et une grande misère.

3. *En effet*, quand un homme auroit eu cent enfans, qu'il auroit vécu beaucoup d'années, " et qu'il seroit parvenu à une extrême vieillesse, si son ame n'use point " des biens qu'il possède, et qu'il soit même privé de la sépulture, je ne crains pas d'avancer de cet homme, qu'un avorton vaut mieux que lui;

4. Car, pour l'avorton, c'est en vain qu'il est venu au monde; il s'en retourne aussitôt dans les ténèbres, et son nom sera enseveli dans l'oubli; "

5. Il n'a point vu le soleil, et il n'a point connu la différence du bien et du mal; ainsi il a été plus heureux que l'avare qui n'a retiré aucun avantage de sa longue vie; "

6. Car quand il auroit vécu deux mille ans, s'il n'a point joui de ses biens, s'il n'en a point fait un usage saint et utile, à quoi sa longue vie lui a-t-elle servi? Tous ne vont-ils pas enfin au même lieu, sans rien emporter de celui-ci? "

7. En effet, tout le travail de l'homme sur la terre est pour sa bouche, et se termine à nourrir son corps qui doit périr; mais son ame qui est immortelle, n'en sera pas remplie, et n'en retirera aucun fruit. "

8. Vous me direz peut-être: Si tous vont au même lieu, qu'a donc le sage de plus que l'insensé? Qu'a le pauvre qui est juste, au-dessus du riche qui est méchant? Rien, sinon qu'après avoir été mis dans le tombeau, aussi-bien que le riche, il va au lieu où est la vie, et le méchant va où est la mort. "

4. Frustra enim venit, et pergit ad tenebras, et oblivione delebitur nomen ejus.

5. Non vidit solem, neque cognovit distantiam boni et mali.

6. Etiam si duobus millibus annis vixerit, et non fuerit perfruitus bonis: nonne ad unum locum properant omnia?

7. Omnis labor hominis in ore ejus: sed anima ejus non implebitur.

8. Quid habet amplius sapiens a stulto? et quid pauper, nisi ut pergat illuc, ubi est vita?

‡ 4. On lit dans l'hébreu, וְבַחֹשֶׁךְ, et tenebris, pour וְבַשְׁכַּח, et oblivione.

‡ 5. Hébr. autr. et il ne l'a point connu; mais il a eu plus de repos que cet homme. La conjonction וְ, sed, paroît y manquer.

‡ 6. Hébr. autr. Mais quand il auroit vécu deux mille ans, et qu'il auroit joui des biens de ce monde, que lui en restera-t-il? Tous ne vont-ils pas au même lieu? La négation est dans l'hébreu; mais le parallèle de ce verset avec le ‡ 3. semble s'y opposer; dans l'un Salomon suppose un homme qui ne jouit pas de ses biens; dans celui-ci un homme qui en jouit.

‡ 7. Hébr. autr. Quand tout le travail de l'homme seroit pour sa bouche; quand il jouiroit de tout le fruit de ses travaux, son ame toutefois n'en sera point encore rassasiée. On y lit, וְנַפְשׁוֹ, anima, pour anima ejus.

‡ 8. Hébr. autr. Quel avantage n'a pas le sage au-dessus de l'insensé, et le pauvre qui connoît le chemin de la vie!

9. Melius est videre quod cupias, quam desiderare quod nescias : sed et hoc vanitas est, et præsumptio spiritus.

10. Qui futurus est, jam vocatum est nomen ejus : et scitur quod homo sit, et non possit contra fortiorem se in judicio contendere.

11. Verba sunt plurima, multamque in disputando habentia vanitatem.

9. Mais, me direz-vous encore, il vaut mieux voir ce que l'on désire, et jouir des biens présents, que de souhaiter ce que l'on ignore, " et d'attendre une vie qu'on ne connoît point. Mais ce raisonnement-là même est une vanité et une suite de la présomption de l'esprit de l'homme qui croit connoître tout ce qui est, et qui nie l'existence de tout ce qu'il ne voit point.

10. Qu'il sache, cet homme superbe, qu'il y a une infinité de choses qui lui sont inconnues, et qui subsistent néanmoins très-réellement aux yeux de Dieu. Par exemple : Celui qui doit être tiré du néant, et qui est sans doute fort inconnu à l'homme qui vit maintenant sur la terre, est déjà connu de Dieu par son nom ; " et Dieu sait par avance qu'il est homme formé d'une terre fragile, et que par conséquent il ne peut pas disputer en jugement contre un Dieu infiniment plus puissant que lui. Telle est la foiblesse de tous les hommes.

11. Cependant on discourt beaucoup parmi eux ; on se répand en beaucoup de paroles dans la dispute, et ce n'est que vanité. "

‡ 9. Hébr. austr. Il vaut mieux voir de ses yeux que promener son ame ; il vaut mieux posséder et jouir, que désirer et chercher ; mais cela même est encore vanité et affliction d'esprit, parce qu'il faut beaucoup de soin pour conserver ce que tôt ou tard on perdra.

‡ 10. Hébr. austr. Qui est celui qui doit être ? Il est déjà connu par son nom. On y lit, מִה שְׁהוּיָהּ, *Quid est quod fecit ?* peut-être pour מִי שְׁהוּיָהּ, *Quis est qui futurus est ?*

‡ 11. L'hébreu joint à ce ‡ le premier ‡ du chap. suiv., et peut se traduire : Mais il y a dans ses murmures une abondance de paroles qui ne fait qu'augmenter la vanité dont il se plaint ; et en effet quel avantage l'homme retirera-t-il de toutes ses plaintes ? Car qui sait ce qui est avantageux à l'homme, dans sa vie, dans les jours de sa vie pleine de vanité, lesquels passent comme l'ombre, et qui lui annoncera ce qui doit être après lui sous le soleil ? On lit dans l'hébreu, וַיַּעֲשֶׂם, *et facit eos*, peut-être pour וַיַּעֲבִרוּ, *et transeunt*, ou וַיַּעֲבֹרוּ, *qui transeunt*.

CHAPITRE VII.

Bonne réputation. Utilité des corrections. Avantage de la sagesse. Point de juste qui ne pèche. Négliger les discours des hommes. Femme dangereuse.

1. EN effet, qu'est-il nécessaire à un homme de rechercher ce qui est au-dessus de lui, lui qui ignore même ce qui lui est avantageux en sa vie, pendant les jours où il est étranger sur la terre, et durant le temps qui passe comme l'ombre ? Ou, qui d'entre les hommes pourra lui découvrir ce qui doit être après lui sous le soleil ? " Qu'il ne se flatte donc pas de pouvoir pénétrer dans l'avenir ; mais qu'il travaille à acquérir les vertus nécessaires pour se le rendre heureux ; c'est le meilleur parti qu'il puisse prendre ;

Prov. XXII. 1.

2. Car la bonne " réputation fondée sur une vertu solide, vaut mieux que les parfums les plus précieux ; et le jour de la mort, qui affranchit de la servitude du démon, et qui met en possession d'une gloire éternelle, vaut mieux que celui de la naissance, " qui assujettit au péché, et à toutes les misères de la vie qui en sont les suites.

3. Aussi il vaut mieux aller à une maison de deuil qu'à une maison de festin ; " car dans celle-là on est averti de la fin de tous les hommes ; et celui qui est vivant, rentrant en

1. Quid necesse est homini majora se quærere, cum ignoret quid conducat sibi in vita sua, numero dierum peregrinationis suæ, et tempore quod velut umbra præterit ? Aut quis ei poterit indicare quid post eum futurum sub sole sit ?

2. Melius est nomen bonum, quam unguenta pretiosa, et dies mortis die natiuitatis.

3. Melius est ire ad domum luctus, quam ad domum convivii : in illa enim finis cunctorum admonetur ho-

‡ 1. Voyez la note sur le dernier verset du chapitre précédent.

‡ 2. Le mot *bonum* est omis dans l'hébreu.

Ibid. L'hébreu ajoute au dernier mot le pronom *ejus* qui paroît superflu.

‡ 3. Peut-être qu'au lieu de *חַמְסָה*, *convivii*, il faudroit lire *חַמְסָה*, *lætitia*, comme au ‡ 5.

minum, et vivens cogitat quid futurum sit.

4. Melior est irarisu: quia per tristitiam vultus, corrigitur animus delinquentis.

5. Cor sapientium ubi tristitia est, et cor stultorum ubi lætitia.

6. Melius est a sapiente corripitur, quam stultorum adulatione decipi :

7. Quia sicut sonitus spinarum ardentium sub olla, sic risus stulti: sed et hoc vanitas.

8. Calumnia conturbat sapientem, et perdet robur cordis illius.

lui-même, pense à ce qui doit lui arriver un jour, et s'y prépare."

4. *De même, la colère, ou la sévérité d'un homme juste, vaut mieux que les ris et l'approbation du méchant, parce que le cœur de celui qui pèche, " est corrigé par la tristesse qui paroît sur le visage du juste qui est témoin de son péché.*

5. *Ainsi le cœur des sages est volontiers où se trouve la tristesse du juste qui les reprend, et le cœur des insensés est où se trouve la joie des pécheurs qui leur applaudissent."*

6. *En effet, il vaut mieux être repris par un homme sage, que d'être séduit par les flatteries des insensés; "*

7. *Car les ris ou l'applaudissement de l'insensé est comme le bruit que font les épines, lorsqu'elles brûlent " sous un pot; c'est un plaisir qui flatte d'abord; mais cela même est une vanité, puisque ce plaisir n'a rien de solide, et ne dure qu'un moment.*

8. *La calomnie est aussi une vanité qu'on ne sauroit trop craindre, ni trop éviter; car elle trouble le sage, et elle abattra la fermeté de son cœur."*

‡ 5. Hébr. autr. et l'homme vivant, y voyant quelle est la fin de tous les hommes, mettra cet objet dans son cœur, pour en faire le sujet de ses réflexions. On lit dans l'hébreu : *in quo sit finis omnis hominis, et vivens dabit cordi suo*; peut-être par transposition au lieu de : *et vivens dabit cordi suo in quo sit finis omnis hominis.*

‡ 4. Le mot *delinquentis* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

‡ 5. Ce verset a peut-être été transposé; il paroît avoir plus de liaison avec le ‡ 3., et au contraire le ‡ 4. paroît avoir plus de liaison avec le ‡ 6.

‡ 6. Hébr. autr. que d'entendre les cantiques des insensés. On lit dans l'hébreu, *מִשְׁמַע שְׂמֵעַ, quam vir audiens*, peut-être pour *מִשְׁמַע, quam audiri.*

‡ 7. Le mot *ardentium* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

‡ 8. Hébr. autr. Mais les rois rendent le sage insensé, comme les présens perdent le cœur. On lit dans l'hébreu, *הַעֲשָׂק, oppressio*, peut-être pour *רִישׁוֹן, risus*, et ensuite *וַיִּאֲכַר, au masculin, et perdet*, peut-

9. *C'est encore une vanité de s'appliquer à bien commencer, sans penser à bien finir; car la fin d'un discours, et de toute autre chose,* "vaut mieux que le commencement, et il est encore plus important de bien finir, que de bien commencer. L'homme patient, "qui n'agit qu'après une mûre délibération, vaut mieux aussi qu'un présomptueux qui agit avec témérité.

10. *Ne soyez donc point prompt à vous mettre en colère, parce que la colère repose dans le sein de l'insensé, et elle ne doit point entrer dans le cœur d'un homme sage et bien réglé.*

11. *Ne dites point non plus: D'où vient que les premiers temps ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui? Car cette demande n'est pas sage; elle montre une grande ignorance de l'histoire des siècles passés; outre qu'il semble par-là qu'on veuille rejeter sur la providence de Dieu, qui règle les temps, les maux qui n'ont pour cause que l'orgueil et la malice des hommes.*

12. *Or si la sagesse étoit dans le cœur de ceux qui ressentent le malheur des temps, ils ne parleroient point de la sorte; car la sagesse est avantageuse dans la pauvreté même; mais elle est beaucoup plus utile, lorsqu'elle se trouve jointe avec les richesses; et elle sert alors*

être pour וְתֵאֵבֶד, et perdet, au féminin, à cause du mot מְתֵנָה, donum, qui est féminin dans l'hébreu. La conjonction et se prend quelquefois en hébreu pour sicut.

¶ 9. C'est le sens de l'hébreu; la fin d'une chose. C'est qu'en hébreu le mot דָּבַר, verbum, se prend pour res.

Ibid. On lit dans l'hébreu, אַרְךָ רוּחַ, longanimis, peut-être pour אַרְךָ אַפִּים, tardus irarum, c'est-à-dire, patiens.

¶ 11. C'est l'expression de l'hébreu, non ex sapientia, ou non sapienter.

¶ 12. Autr. La sagesse comparée avec les richesses vaut mieux; et elle sert davantage à ceux qui voient le soleil. On lit dans l'hébreu, עִם, cum, peut-être pour מִן, quam, avec l'article הַ, qui se joint au mot suivant.

9. Melior est finis orationis, quam principium: melior est patiens arrogante.

10. Ne sis velox ad irascendum: quia ira in sinu stulti requiescit.

11. Ne dicas: Quid putas causæ est quod priora tempora meliora fuere quam nunc sunt? Stulta enim est hujusmodi interrogatio.

12. Utilior est sapientia cum divitiis, et magis prodest videntibus solem.

davantage à ceux qui voient le soleil, et qui vivent sur la terre, parce que la sagesse et les richesses les soutiennent également dans le bien qu'ils veulent faire;

13. Sicut enim protegit sapientia, sic protegit pecunia : hoc autem plus habet eruditio et sapientia, quod vitam tribuunt possessori suo.

13. Car comme la sagesse protège, l'argent protège aussi ; " mais la science de Dieu, et la sagesse, ont cela de plus, qu'elles donnent à celui qui les possède la vie éternelle que toutes les richesses du monde ne sauroient lui procurer. Elles ne peuvent pas même corriger les moindres défauts de ceux qui vivent sur la terre.

14. Considera opera Dei, quod nemo possit corrigere quem ille despexerit.

14. En effet, considérez les œuvres de Dieu, et remarquez que nul, quelque riche qu'il soit, ne peut redresser celui que le Seigneur a courbé, " ni corriger celui qu'il méprise, et qu'il abandonne à sa propre malice.

15. In die bona frueri bonis, et malam diem præcave : sicut enim hanc, sic et illam fecit Deus, ut non inveniatur homo contra eum justas querimonias.

15. Pour vous, jouissez avec actions de grâces des biens que Dieu vous donne au jour heureux de votre vie, et tenez-vous prêt en même temps pour recevoir avec patience le mauvais jour qu'il lui plaira de vous envoyer ; car comme Dieu a fait l'un, il a aussi fait l'autre, et il les envoie quand il lui plaît, sans que nul homme ait aucun juste sujet de se plaindre de lui ;

16. Hæc quoque vidi in diebus vanitatis meæ : Justas perit in justitia sua, et impius

16. Car j'ai encore vu ceci " pendant les jours de ma vie, qui ont été pleins de misère et de vanité : Le juste périt dans sa justice par ses

‡ 13. Hébr. autr. Car comme l'argent protège, la sagesse protège aussi ; mais la science de la sagesse a cela de plus, qu'elle donne la vie à ceux qui la possèdent. On lit dans l'hébreu, *In umbra sapientia, in umbra argenti* ; c'est-à-dire, *ו*, in, pour *ו*, sicut, et ces deux sicut sont un hébraïsme, dont le sens est : *Ita (est) umbra sapientia sicut umbra argenti*.

‡ 14. C'est ainsi que l'hébreu pourroit aussi se traduire : Nul ne peut redresser celui que le Seigneur a courbé. Autrement : Nul ne peut rétablir ce que Dieu a détruit.

‡ 16. On lit dans l'hébreu, *לכול, Omnia*, pour *הוון, Hæc*.

austérités ; " et le méchant vit longtemps " dans sa malice , malgré ses débauches .

17. Ne soyez donc pas trop juste , et ne soyez pas plus sage qu'il n'est nécessaire , de peur que vous n'en deveniez stupide .

18. Ne vous affermissiez pas non plus dans les actions criminelles à la vue de la patience de Dieu ; " et ne devenez pas insensé , en négligeant de vous convertir , de peur que vous ne mouriez avant votre temps , et sans avoir fait pénitence .

19. En un mot évitez en tout l'excès , même dans le bien ; et éloignez-vous absolument du mal . Cependant , quant à l'assistance que vous rendez aux pauvres , il est bon que vous souteniez le juste ; mais ne retirez pas aussi votre main de celui qui ne l'est pas , parce que celui qui craint Dieu , ne néglige rien , et ne laisse échapper aucune occasion de lui plaire , en faisant du bien . "

20. La sagesse vous donnera la lumière et la force qui vous sont nécessaires pour suivre ces règles ; car la sagesse rend le sage plus fort que dix princes d'une ville . Cependant elle ne le rend pas impeccable en ce monde ;

21. Car il n'y a point d'homme

multo vivit tempore in malitia sua .

17. Noli esse justus multum : neque plus sapias quam necesse est , ne obstupescas .

18. Ne impie agas multum , et noli esse stultus , ne moriaris in tempore non tuo .

19. Bonum est te sustentare justum , sed et ab illo ne subtrahas manum tuam : quia qui timet Deum , nihil negligit .

20. Sapientia confortavit sapientem super decem principes civitatis .

21. Non est enim

‡ 16. Autr. Le juste pèrit dans sa justice , et est accablé sous la violence des méchants .

Ibid. L'hébreu dit simplement *prolongat* ; en laissant à sous-entendre *dies suos* ; ce qui mérite d'être ici remarqué , parce que le même hébraïsme reviendra dans la suite .

‡ 18. Ce mot *multum* , qui se trouve également dans l'hébreu , paroît y être venu du ‡ précédent , où il convient beaucoup mieux . Il y est en parallèle avec *plus* , au lieu qu'ici il n'a point de parallèle , vraisemblablement parce qu'il y est étranger .

‡ 19. Hébr. autr. Il est bon que vous vous attachiez à ceci , et aussi que vous ne retiriez point votre main de cela ; *il est bon que vous gardiez les deux préceptes que je viens de vous donner* ; car celui qui craint Dieu , marche vers tout cela , *observe avec soin ces deux préceptes* .

homo justus in terra, qui faciat bonum, et non peccet.

22. Sed et cunctis sermonibus qui dicuntur, ne accommodes cor tuum : ne forte audias servum tuum maledicentem tibi.

23. Scit enim conscientia tua, quia et tu crebro maledixisti aliis.

24. Cuncta tentavi in sapientia : dixi : Sapiens efficiar : et ipsa longius recessit a me

25. Multo magis quam erat : et alta profunditas, quis inveniet eam ?

26. Lustravi universa animo meo, ut scirem, et considerarem, et quærerem sapientiam et rationem, et ut cognoscerem impietatem stulti, et errorem imprudentium.

27. Et inveni amariorum morte mulierem, quæ laqueus venatorum est, et sagena

juste sur la terre, qui fasse le bien, et qui ne pêche point.

22. Mais néanmoins évitez, par le secours de la sagesse, les moindres occasions de pécher. Ainsi que votre cœur en se porte point à écouter toutes les paroles qui se disent, de peur que vous n'entendiez votre serviteur parler mal de vous, comme vous le méritez ;

23. Car vous savez en votre conscience, que vous avez vous-même souvent mal parlé des autres.

24. Pour moi, qui ai compris combien la sagesse étoit nécessaire pour me conduire en toutes choses, j'ai tenté tout " pour acquérir la sagesse ; j'ai dit en moi-même : Je deviendrai sage à quelque prix que ce soit ; et la sagesse s'est retirée loin de moi,

25. Encore beaucoup plus qu'elle n'étoit auparavant, " parce qu'à mesure que je me suis avancé dans l'étude de la sagesse, elle m'a paru plus élevée et plus inaccessible. Oh ! combien est grande sa profondeur, et qui pourra la sonder ?

26. Cependant mon esprit a porté sa lumière sur toutes choses, pour savoir, pour considérer, pour chercher la sagesse avec laquelle elles sont faites, pour découvrir les raisons de tout, et pour connoître la malice des insensés, et l'erreur des imprudens. "

27. Et par cette recherche, j'ai reconnu que la femme est plus amère que la mort ; " que comme elle a été la première cause de la

ψ 24. Hébr. toutes ces choses.

ψ 25. On lit dans l'hébreu, מן, quantum, peut-être pour מן, quam.

ψ 26. Hébr. autr. le vice de la folie des hommes, et l'égarement de leurs erreurs.

ψ 27. Hébr. autr. J'ai trouvé que la femme renferme une amertume de mort, parce que, etc. On lit dans l'hébreu, מר כמות, amaritudi-

3. Reg. viii. 46.

2. Par. vi. 36.

Prov. xi. 9.

1. Joan. i. 8.

perte des hommes, elle est encore pour eux aujourd'hui ce que le filet des chasseurs est pour les oiseaux; que son cœur est un rets dont on ne peut se débarrasser; et que ses mains sont des chaînes qu'on ne sauroit rompre. Celui qui est agréable à Dieu se sauvera d'elle, par le secours qu'il recevra de sa divine bonté; mais le pécheur, qui est abandonné à lui-même, s'y trouvera pris.

28. Voilà ce que j'ai trouvé, dit l'Ecclésiaste, "après avoir comparé une chose avec une autre, pour trouver la raison de la perte de tant d'hommes.

29. Mais il y a une chose que mon ame cherche encore depuis long-temps, sans avoir pu la découvrir; savoir pourquoi entre mille hommes j'en ai trouvé un dont la sagesse et la conversation ont pu m'être utiles; mais de toutes les femmes, je n'en ai pas trouvé une seule qui n'ait été pour moi une source de tentations et de périls."

30. Ce que j'ai trouvé seulement, en considérant ce dérèglement de la nature, c'est qu'il ne vient point du Créateur, puisque Dieu a créé l'homme droit et juste, et que c'est lui-même qui, en se révoltant contre Dieu, s'est embarrassé dans une infinité de questions, ou plutôt dans une infinité de pièges, de

cor ejus, vincula sunt manus illius. Qui placet Deo, effugiet illam: qui autem peccator est, capiatur ab illa.

28. Ecce hoc inveni, dixit Ecclesiastes, unum et alterum, ut invenirem rationem,

29. Quam adhuc quaerit anima mea, et non inveni: virum de mille unum reperi, mulierem ex omnibus non inveni.

30. Solummodo hoc inveni, quod fecerit Deus hominem rectum, et ipse se infinitis miscuerit quaestionibus. Quis talis ut sapiens est? et quis cognovit solutionem verbi.

nem praes mortis, peut-être pour מר המות, amaritudinem mortis; car l'expression suivante, את האשה, signifie non-seulement mulierem, mais même apud mulierem; et les Septante l'ont entendue ainsi.

ψ 28. On lit dans l'hébreu au féminin, אמרה קהלת, dixit Ecclesiastes, au lieu du masculin, אמר הקהלת, dixit Ecclesiastes, comme on le trouve au chap. 1. ψ 2. et au chap. xii. ψ 8.

ψ 28. et 29. Hébr. autr. Voici ce que j'ai trouvé en considérant une chose après une autre pour trouver une raison que mon ame cherche encore, et que je n'ai point trouvée; voici ce que j'ai trouvé: Entre mille hommes, etc. Après le mot לאחת, post alterum, on a pu lire לאחז, attendendo; la ressemblance de ces deux mots a pu donner lieu d'en omettre un.

tentations et de misères qu'il éprouve en lui-même, et qui sont la juste peine de son péché." Qui est assez sage pour comprendre ceci, " et qui connoît l'éclaircissement de cette parole?

‡ 30. Hébr. autr. mais *les hommes* mêmes se sont occupés de pensées déréglées. On lit dans l'hébreu, רבים, *multos*, peut-être pour רבות, *multas*, peut-être pour רעות, *malas*.

Ibid. Autr. Qui est semblable au sage, et qui connoît, etc. L'hébreu rapporte ceci au chapitre suivant.

CHAPITRE VIII.

Ne point s'éloigner des commandemens de Dieu. Patience de Dieu. Afflictions des justes. Prospérité des méchants.

1. SAPIENTIA hominis lucet in vultu ejus, et potentissimus faciem illius commutabit.

2. Ego os regis observo, et præcepta juramenti Dei.

1. LA sagesse de l'homme luit sur son visage; *elle en bannit l'air fier et superbe;* " et le Tout-Puissant le lui change, *comme il lui plaît, en lui donnant, ou lui ôtant cette sagesse, selon son bon plaisir.*

2. Pour moi, dans le désir que j'ai de la conserver, j'observe exactement les paroles qui sont sorties de la bouche du roi suprême, et je garde fidèlement les préceptes que Dieu a donnés aux hommes, avec serment de rendre éternellement heureux ceux qui lui seront fidèles, et éternellement malheureux ceux qui lui manqueront de fidélité. "

Sup. II. 14.

‡ 1. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'hébreu de la seconde partie de ce verset : et la force, la fierté, de son visage sera changée; la sagesse bannira de son visage l'air fier et superbe. Autrement : mais l'imprudent dont le visage présente un front d'airain, se fait haïr par son indocilité. On lit dans l'hébreu, רעו פניו ישנא, et fortis facie sua (c'est-à-dire, *impudens*) odio habebitur. Les rabbins lisent ישנה, *commutabitur*.

‡ 2. Hébr. autr. Observez la bouche du roi; obéissez à ses ordres, et soyez attentif à la loi que vous impose le serment que vous lui avez fait au nom de Dieu. On lit dans l'hébreu à la tête du verset, אנכי, *Ego*, peut-être pour את ou ל, deux prépositions qui régissent l'accusatif, et qui peuvent convenir avec le verbe suivant qui est à l'impératif, *observa*. On lit ensuite dans l'hébreu, על (par *afn*), et *super*, peut-être pour

3. Ne vous hâtez *donc* point de vous retirer de devant sa face, et ne persévérez point dans l'œuvre mauvaise, parce qu'il fera tout ce qu'il voudra, *et qu'il vous punira comme il l'a dit*;

4. Car sa parole est pleine de puissance, et nul ne peut lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi ?"

5. *Au contraire*, celui qui garde le précepte de ce souverain roi, ne ressentira aucun mal, *parce qu'il le remplira de sagesse. Or le cœur du sage sait ce qu'il doit répondre, et quand il est temps de le faire* ;"

6. Car toutes choses ont leur temps et leurs momens favorables ;" et c'est une grande misère à l'homme, "

7. De ce qu'il ignore le passé, et qu'il ne peut avoir aucune nouvelle certaine de l'avenir. " *L'expérience des choses passées et la connoissance des futures lui apprendroient ce qu'il devoit dire ou faire dans chaque occasion. Mais sa vie se passe dans l'incertitude et dans une crainte continuelle de la mort* ;

8. Car il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher que l'ame ne quitte le corps ; il n'a point de puis-

3. Ne festines recedere a facie ejus, neque permanes in opere malo : quia omne quod voluerit, faciet :

4. Et sermo illius potestate plenus est : nec dicere ei quisquam potest : Quare ita facis ?

5. Qui custodit præceptum, non experietur quidquam mali. Tempus et responsionem cor sapientis intelligit.

6. Omni negotio tempus est, et opportunitas, et multa hominis afflictio :

7. Quia ignorat præterita, et futura nullo scire potest nuntio.

8. Non est in hominis potestate prohibere spiritum, nec ha-

לְאֵל (par *aleph*), et *ad*, qui en hébreu se joint quelquefois au verbe *observer*. Le sens des versets suivans dépend de celui-ci selon qu'on le rapporte à Dieu ou au roi. Voyez la note suivante.

‡ 4. Hébr. autr. La parole du roi est pleine de puissance ; et qui est-ce qui osera lui dire : Que faites-vous ? Le mot *rex* est exprimé dans l'hébreu, et confirme le sens qui attribue au roi les versets précédens.

‡ 5. Hébr. litt. le temps et le jugement, *l'ordre, la manière, ce qu'il doit dire ou faire, et quand il doit le dire ou le faire*.

‡ 6. Hébr. leur temps *propre* et leur jugement ou *manière convenable*. C'est la même expression qu'au verset précédent.

Ibid. Hébr. autr. et la misère de l'homme est grande. Car nul homme, etc.

‡ 7. Hébr. autr. Car nul homme ne sait ce qui sera ; et qui pourra lui annoncer quand cela arrivera ?

bet potestatem in die mortis, nec sinitur quiescere ingruente bello, neque salvabit impietas impium.

9. Omnia hæc consideravi, et dedi cor meum in cunctis operibus quæ fiunt sub sole. Interdum dominatur homo homini in malum suum.

10. Vidi impios sepultos: qui etiam cum adhuc viverent, in loco sancto erant, et laudabantur in civitate quasi justorum operum: sed et hoc vanitas est.

11. Etenim quia non profertur cito contra malos sententia, absque timore ullo filii hominum perpetrant mala.

12. Attamen peccator ex eo quod centies facit malum, et per

sance sur le jour" de la mort; il ne peut avoir de trêve dans la guerre qui le menace, ni suspendre d'un moment le cours du torrent qui l'entraîne; et l'impïété, qui s'efforce de se cacher cet objet terrible, ne sauvera point l'impie.

9. J'ai considéré toutes ces choses, et j'ai appliqué" mon cœur à discerner tout ce qui se fait sous le soleil. J'ai remarqué qu'un homme* quelquefois en domine un autre pour son propre malheur.

10. J'ai vu aussi des impies ensevelis avec honneur, qui, lors même qu'ils vivoient dans l'impïété, étoient dans le lieu saint; et qui étoient loués" dans la cité, comme si leurs œuvres eussent été justes; mais cela même est une vanité;

11. Car, parce que la sentence de condamnation ne se prononce pas sitôt contre les méchans, et que Dieu diffère de les punir, pour leur donner le temps de faire pénitence, les enfans des hommes commettent le crime sans aucune crainte."

12. Mais néanmoins cette patience même avec laquelle le pécheur est souffert, après avoir cent fois com-

ψ 8. On lit dans la Vulgate *in die*, pour *in diem*.

ψ 9. Hébr. autr. en appliquant. On y lit ונתון, et dare, peut-être pour לנתון, dando.

ψ 10. Hébr. autr. qui entroient dans le lieu saint, et qui sortoient du lieu saint. On y lit qui ingrediebantur, et e loco sancto egrediebantur. Ce dernier membre insinue qu'on lisoit originairement: qui ingrediebantur in loco sancto, et e loco sancto egrediebantur.

Ibid. On lit dans l'hébreu, וישתכחו, et oblivioni traditi sunt, pour וישתכחו, et laudem consecuti sunt.

Ibid. Hébr. autr. comme s'ils eussent fait le bien. On lit dans l'hébreu, אשר, quod, pour כאשר, quasi; et le mot כן qui signifie communément sic, se prend quelquefois pour recte. Num. xxvii. 7. et 2. Reg. vii. 9.

ψ 11. On lit dans l'hébreu, מעשה הרעה, operis mali, peut-être pour מעשי הרעה, adversus facientes malum.

Ibid. Hébr. autr. avec hardiesse. On lit dans l'hébreu, בהם, in eis; la Vulgate suppose בטח, fiducia.

mis des crimes, m'a fait connoître que ceux qui craignent Dieu, et qui respectent sa face, seront heureux; *car si Dieu est si bon envers ceux qui le méprisent, combien le sera-t-il envers ceux qui le craignent? Seigneur, ils seront comblés de vos biens.*

13. *Mais faites, au contraire, que les méchans ne réussissent point, que les jours de leur vie ne soient pas longs, et que ceux qui ne craignent point la face du Seigneur, passent comme l'ombre.* "

14. Il se trouve encore une autre vanité sous le soleil; *c'est qu'il y a des justes à qui les malheurs arrivent, comme s'ils avoient fait les actions des méchans; et il y a des méchans qui vivent dans la prospérité* " et dans l'assurance, comme s'ils avoient fait les œuvres des justes; mais je crois que c'est là encore une très-grande vanité, *et une occasion fréquente de chutes et de scandales;*

15. *Car c'est ce qui m'a porté, dira un impie, à louer la joie et le repos comme l'unique bonheur de l'homme. J'ai cru, dira-t-il, en voyant ce désordre, qu'il n'y avoit point de Providence; que le seul bien que l'on pouvoit avoir sous le*

patientiam sustentatur, ego cognovi quod erit bonum timentibus Deum, qui verentur faciem ejus.

13. Non sit bonum impio, nec prolongentur dies ejus: sed quasi umbra transeant, qui non timent faciem Domini.

14. Est et alia vanitas quæ sit super terram: sunt justi quibus mala proveniunt, quasi opera egerint impiorum: et sunt impii qui ita securi sunt, quasi justorum facta habeant: sed et hoc vanissimum judico.

15. Laudavi igitur lætitiã, quod non esset homini bonum sub sole, nisi quod comederet, et biberet, atque gauderet: et hoc solum secum auferret

¶ 12. et 13. Hébr. autr. Quand même le pécheur commettrait cent fois le mal, et que néanmoins il vivroit long-temps, cependant je suis encore persuadé que le vrai bonheur est pour ceux qui craignent Dieu, et qu'ils sont heureux parce qu'ils le craignent; mais qu'il n'y aura point de vrai bonheur pour le méchant, et qu'il ne vivra point si long-temps; *car ses jours passent comme l'ombre, parce qu'il ne craint point Dieu.* On trouve ici dans l'hébreu deux fois le verbe *prolongare*, qui laisse à sous-entendre *dies suos*, comme au chap. vii. ¶ 16. On y lit au ¶ 12. לֹא כִי, *ei quia*, peut-être pour לֹא כִן, *tamen*. Au ¶ 13. on lit יָמֵי, *dies*, peut-être pour יָמֵי, *dies ejus*. La Vulgate y suppose le mot *transiens* qui y manque.

¶ 14. C'est le sens de l'hébreu qui peut se traduire ainsi: Il y a des justes à qui *les maux* arrivent comme s'ils avoient fait les œuvres des méchans; et il y a des méchans à qui *les biens* arrivent comme s'ils avoient fait les œuvres des justes. On y lit deux fois irrégulièrement אֱלֹהִים, pour אֱלֹהֵי, *ad eos*.

de labore suo, in diebus vitæ suæ, quos dedit ei Deus sub sole.

16. Et apposui cor meum ut scirem sapientiam, et intelligerem distentionem quæ versatur in terra : est homo qui diebus et noctibus somnum non capit oculis.

17. Et intellexi, quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem, eorum quæ fiunt sub sole, et quanto plus laboraverit ad quærendum, tanto minus inveniat : etiamsi dixerit sapiens se nosse, non poterit reperire.

soleil, étoit de manger, de boire et de se réjouir; et que l'homme n'emportoit que cela avec lui de tout le travail qu'il avoit enduré en sa vie pendant les jours que Dieu lui a donnés *pour demeurer* sous le soleil.

16. J'ai *encore* appliqué mon cœur pour connoître la sagesse, et pour remarquer *la cause* de cette dissipation de l'esprit des hommes qui sont sur la terre; " *car* tel se trouve parmi eux, qui ne dort et ne repose ni jour, ni nuit, mais qui étudie *continuellement* les secrets de la nature.

17. Et j'ai reconnu que l'homme *le plus pénétrant et le plus appliqué* ne peut trouver aucune raison de toutes les œuvres de Dieu qui se font sous le soleil; et que plus il s'efforcera de la découvrir, moins il la trouvera. " Quand le sage même diroit qu'il a cette connoissance, *s'il veut la montrer*, il ne pourra la trouver.

ψ 16. Hébr. autr. et pour voir l'occupation pénible qui applique les hommes sur la terre.

ψ 17. Hébr. autr. Ainsi quand il s'efforceroit de la découvrir, il ne la trouvera pas; et quand il diroit : J'emploierai pour la connoître les lumières de la sagesse, *toute l'habileté possible*, il ne pourra la trouver. On lit dans l'hébreu, סוכן, *sapiens*, peut-être pour סוכן, *sapienter agam*.

CHAPITRE IX.

Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Egale condition des bons et des méchans en ce monde. Faire le bien tandis qu'on le peut. Sagesse du pauvre méprisée.

1. OMNIA hæc tractavi in corde meo, ut curiose intelligerem :

11.

1. J'AI agité toutes ces choses dans mon cœur, et je me suis mis en peine d'en trouver l'intelligence.

23

J'ai dit en moi-même : Il y a dans le monde des justes et des sages; et leurs œuvres sont dans la main de Dieu qui en est le principe et la fin; et néanmoins l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine;"

2. Mais tout est réservé pour l'avenir, et demeure ici incertain, " parce que tout arrive également au juste et à l'injuste, " au bon et au méchant, " au pur et à l'impur, à celui qui immole des victimes et à celui qui méprise les sacrifices, et qui néglige d'en offrir. " En un mot, durant cette vie, l'innocent est traité comme le pécheur, et le parjure comme celui qui jure dans la vérité. "

3. C'est là ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout ce qui se passe sous le soleil, de ce que tout arrive de même à tous; car de là vient que les cœurs des enfans des hommes sont remplis de malice et de mépris de la justice de Dieu " pendant toute leur vie; et après cela ils seront mis entre les morts; "

sunt justi atque sapientes, et opera eorum in manu Dei, et tamen nescit homo utrum amore an odio dignus sit :

2. Sed omnia in futurum servantur incerta, eo quod universa æque eveniant justo et impio, bono et malo, mundo et immundo, immolanti victimas, et sacrificia contemnti. Sicut bonus, sic et peccator : ut perjurus, ita et ille qui verum dejerat.

3. Hoc est pessimum inter omnia quæ sub sole fiunt, quia eadem cunctis eveniunt : unde et corda filiorum hominum implentur malitia, et contemptu in vita sua, et post hæc ad inferos deducuntur.

‡ 1. Hébr. autr. J'ai livré toutes ces choses à mon cœur, pour en faire le sujet de ses réflexions; et mon cœur a vu tout cela. J'ai vu que les œuvres des justes et des sages sont dans la main de Dieu; et qu'il n'y a point d'homme qui sache s'il est digne d'amour ou de haine. On lit dans l'hébreu, וְלִבִּי רָאָה כָּל זֶה, et ad expurgandum omnia hæc; les Septante paroissent avoir lu וְלִבִּי רָאָה כָּל זֶה, et cor meum vidit omnia hæc. On lit ensuite quod justis et sapientibus et opera eorum, peut-être pour quod justis et sapientibus, opera eorum, etc., hébraïsme pour, quod justorum et sapientium opera.

‡ 2. Hébr. autr. Tout devant eux est vanité, à n'en juger que par les sens, parce que tout arrive également à tous. On lit dans l'hébreu : omnia coram eis. Omnia est quod omnibus eventus unus sit. C'est-à-dire, que les trois premiers mots dans l'hébreu terminent le verset précédent; mais au lieu du mot suivant הַכֹּל, Omnia, les Septante ont lu הַבֵּל, vanitas; ce qui réunit alors ces quatre mots en ce sens : Omnia coram eis vanitas.

Ibid. Litt. à l'impie.

Ibid. L'expression et malo manque dans l'hébreu.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu; et à celui qui n'en offre point.

Ibid. Hébr. autr. et celui qui jure témérairement, comme celui qui craint et respecte le serment.

‡ 3. Hébr. de malice et de folie.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : ad mortuos. Le mot deducuntur n'y est

4. Nemo est qui semper vivat, et qui hujus rei habeat fiduciam : melior est canis vivus leone mortuo.

5. Viventes enim sciunt se esse morturos : mortui vero nihil noverunt amplius, nec habent ultra mercedem : quia oblivioni tradita est memoria eorum.

6. Amor quoque, et odium, et invidiæ simul perierunt : nec habent partem in hoc seculo, et in opere quod sub sole geritur.

7. Vade ergo, et comedere in lætitia panem tuum, et bibe cum gaudio vinum tuum : quia Deo placent opera tua.

8. Omni tempore sint vestimenta tua candida, et oleum de capite tuo non deficiat.

9. Perfruere vitam cum uxore quam dili-

4. Car il n'y a personne qui vive toujours, ni qui ait même cette espérance; " *cependant un chien* " vivant vaut mieux qu'un lion mort ;

5. Parce que ceux qui sont en vie, savent qu'ils doivent mourir, et peuvent s'y préparer ; mais les morts ne connoissent plus rien à faire pour leur salut, et il ne leur reste plus aucun moyen de mériter la récompense qui leur étoit promise et qu'ils ont négligée ; car leur mémoire est ensevelie dans l'oubli.

6. L'amour, la haine et l'envie ont péri avec eux ; et ils n'ont plus de part à ce siècle, ni à tout ce qui se passe sous le soleil.

7. Mais pour vous, justes, vous avez une récompense éternelle à attendre après votre mort. Allez donc, et mangez votre pain avec joie, buvez votre vin avec allégresse, parce que vos œuvres sont agréables à Dieu.

8. Que vos vêtements soient blancs en tout temps, et que l'huile qui parfume votre tête, ne défaille point. Ayez soin de conserver votre corps dans la pureté, et votre ame dans la grace de Dieu.

9. Jouissez des douceurs de la vie avec la femme " que vous aimez,

pas exprimé. On y lit וְאַחֲרָיו, et post eum, peut-être pour וְאַחֲרָיָהוּ, et post hoc.

Ÿ 4. Hébr. autr. Car qui est l'homme qui puisse avoir la confiance d'être toujours associé avec tous ceux qui vivent dans ce monde? Mais un chien vivant, disent-ils, etc. On lit dans l'hébreu, אֲשֶׁר יִכְחֹר, qui eligatur ; les rabbins lisent אֲשֶׁר יִחְבֵּר, qui particeps fiat ; peut-être faudroit-il lire אֲשֶׁר לִחְבֵּר, qui participem fieri. Le mot יִשׁ peut signifier est ou sit, et laisse à sous-entendre לוֹ, ei, peut-être omis.

Ibid. On lit dans l'hébreu, לְכֹלֵב, cani, pour הַכֹּלֵב, canis.

Ÿ 9. Le mot hébreu אִשָּׁה signifie également uxor et mulier, et saint Jérôme dans son commentaire traduit, cum muliere ; ce qui dans la bouche de l'impie peut ici s'entendre de toute femme.

pendant tous les jours de votre vie passagère, " qui vous ont été donnés " sous le soleil, pendant tout le temps de votre *séjour sur la terre, qui est un temps de vanité*; " car c'est là votre partage dans la vie *présente*, " et dans le travail qui vous exerce sous le soleil.

10. Faites promptement " tout ce que votre main pourra faire *de bien, pour mériter la gloire qui vous est destinée*, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni raison, " ni sagesse, ni science, dans le tombeau " où vous courez. "

11. J'ai *encore* tourné mes pensées ailleurs; et j'ai vu " que, sous le soleil, le prix n'est point pour ceux qui sont les plus légers à la course, ni *les emplois de la guerre* pour les plus vaillans, ni le pain pour les plus sages, ni les richesses pour les plus habiles, " ni la faveur pour les meilleurs ouvriers; " mais que tout se fait *sans discernement, comme par rencontre et à l'aventure*; "

12. *De sorte que l'homme le plus habile ignore quelle sera sa fin*; "

gis, *cunctis diebus vitæ instabilitatis tuæ, qui dati sunt tibi sub sole omnitempore vanitatis tuæ: hæc est enim pars in vita, et in labore tuo, quo laboras sub sole.*

10. Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare: quia nec opus nec ratio, nec sapientia nec scientia, erunt apud inferos, quo tu properas.

11. Verti me ad aliud, et vidi sub sole, nec velocium esse cursum, nec fortium bellum, nec sapientium panem, nec doctorum divitias, nec artificum gratiam, sed tempus casumque in omnibus.

12. Nescit homo finem suum: sed sicut

¶ 9. Hébr. autr. pleine de vanité; comme la Vulgate même l'exprime dans la suite de ce verset.

Ibid. On lit dans l'hébreu, אֲשֶׁר נָתַן, *quos dedit*, pour אֲשֶׁר נָתַנו, *qui dati sunt*.

Ibid. Ces mots, *omni tempore vanitatis tuæ*, qui forment ici une répétition, sembleroient convenir mieux à la fin du verset, c'est-à-dire, après la répétition de *sub sole*; cette répétition de *sub sole* a pu donner lieu aux copistes d'attacher à l'un ce qui appartenoit à l'autre.

Ibid. On lit dans l'hébreu, *pars tua in vita*, בְּחַיִּים; les Septante ont lu בְּחַיִּיךָ, *in vita tua*.

¶ 10. Hébr. selon votre pouvoir.

Ibid. Hébr. autr. ni pensée.

Ibid. Litt. dans l'enfer, *dans les lieux bas*.

¶ 4.-10. Le P. de Carrières a suivi le sentiment de ceux qui croient voir dans ces versets le pieux langage de Salomon. M. Bossuet a préféré l'opinion de ceux qui croient y voir le langage téméraire des impies. Voyez sur cela la *Dissertation* précédente.

¶ 11. On lit dans l'hébreu, וַיֵּרֶא, *et videre*, pour וַיֵּרְאֶה, *et vidi*.

Ibid. Hébr. autr. les plus prudens.

Ibid. Hébr. autr. les plus savans.

Ibid. Hébr. autr. mais il leur arrive à tous selon le terme et l'occurrence.

¶ 12. Hébr. litt. son temps, *ce qui doit lui arriver*.

pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur homines in tempore malo, cum eis extemplo supervenerit.

13. Hanc quoque sub sole vidi sapientiam, et probavi maximam :

14. Civitas parva, et pauci in ea viri : venit contra eam rex magnus, et vallavit eam, extruxitque munitiones per gyrum, et perfecta est obsidio.

15. Inventusque est in ea vir pauper et sapiens, et liberavit urbem per sapientiam suam, et nullus deinceps recordatus est hominis illius pauperis.

16. Et dicebam ego, meliorem esse sapientiam fortitudine : quomodo ergo sapientia pauperis contempta est, et verba ejus non sunt audita ?

17. Verba sapientium audiuntur in silentio, plus quam cla-

et comme les poissons sont pris à l'hameçon, " et les oiseaux au filet, ainsi les hommes se trouvent surpris " par l'adversité, lorsque tout d'un coup elle fond sur eux, sans qu'ils s'y attendent, ni qu'ils puissent l'éviter.

13. J'ai vu aussi sous le soleil une action qui m'a paru d'une très-grande sagesse, et qui est demeurée sans récompense :

14. Une ville fort petite, où il y avoit peu de monde pour la défendre ; un grand roi est venu pour la prendre avec une puissante armée ; il l'a investie ; il a bâti des forts tout autour, et il l'a assiégée de toutes parts. "

15. Il s'est trouvé " dedans un homme pauvre, mais sage, qui a délivré la ville par sa sagesse ; et après cela, nul ne s'est plus souvenu de cet homme pauvre.

16. Je disois alors : Puisque la sagesse est meilleure que la force, comment donc la sagesse du pauvre a-t-elle été ainsi méprisée, et comment ses paroles n'ont-elles point été écoutées ? "

17. Cependant on écoute ordinairement les paroles des sages dans le silence et avec attention ; et ce qu'ils

‡ 12. L'hébreu ajoute malo ; mais il paroît que c'est une faute de copiste qui a anticipé ce mot de la suite du verset.

Ibid. On lit dans l'hébreu, וְקָטְנָה, *illaqueantes*, pour וְקָטְנָה, *illaqueati*.

‡ 14. Ces mots et perfecta est obsidio, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans la version des Septante.

‡ 15. On lit dans l'hébreu, וַיִּבְרָא, et invenit, pour וַיִּבְרָא, Et inventus est.

‡ 16. et 17. Hébr. autr. Je disois alors : La sagesse est meilleure que la force ; mais la sagesse du pauvre est méprisée, et ses paroles ne sont point écoutées. Cependant les paroles modestes et paisibles des sages méritent plus d'être écoutées que les cris téméraires et tumultueux du prince au milieu des insensés.

disent sans éclat et sans ostentation, fait plus d'impression sur le cœur des hommes prudents, que les cris du prince parmi les insensés ;"

18. *Car la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre; et il arrive souvent que celui qui, par une petite imprudence, manque en un seul point, se privera de grands avantages, et perdra de grands biens.*"

ψ 17. Hébr. autr. Les paroles des sages qui s'entendent dans le repos, valent mieux que les cris d'un prince au milieu des insensés qui ne suivent que l'emportement de leurs passions. La phrase de l'hébreu est assez visiblement privée d'un mot qui apparemment a disparu par la méprise des copistes; ce mot seroit טובים, *Meliora*, à la tête de la phrase, laissant à sous-entendre le verbe *sunt*, comme dans le ψ précédent et dans le ψ suivant. C'est que l'hébreu n'exprime pas le mot *plus*, mais simplement *quam*, qui suppose un comparatif.

ψ 18. Hébr. autr. et *il arrive souvent* qu'un homme qui fait une faute, une imprudence, perd et empêche de grands biens, de grands avantages.

mor principis inter stultos.

18. *Melior est sapientia, quam arma bellica; et qui in uno peccaverit, multa bona perdet.*

CHAPITRE X.

Suites funestes de l'imprudence. Imprudents et esclaves élevés en dignité. Caractère du médisant. Roi enfant. Princes débauchés. Ne point médire du roi.

1. *CAR comme les mouches, toutes petites qu'elles sont, lorsqu'elles meurent dans le parfum, en gâtent la bonne odeur; ainsi une imprudence légère et de peu de durée l'emporte sur la sagesse de plusieurs années, et elle ternit la gloire des actions les plus éclatantes.*"

1. *MUSCÆ morientes perdunt suavitatem unguenti: pretiosior est sapientia et gloria, parva et ad tempus stultitia.*

ψ 1. On lit dans l'hébreu, זכובי מות, *Musca mortis*, peut-être pour זכוב ימות, *Musca quæ morietur*. On y lit ensuite, יביע, *fragrantem faciet*, peut-être pour נביע, *fragrantiam*.

Ibid. Hébr. autr. ainsi une imprudence légère efface le prix de la sagesse, et en ternit l'éclat. On lit dans l'hébreu, יקר מחכמה מכבוד, סכלות מעט, *pretium a sapientia, a gloria, stultitia parum*; peut-être pour יקר החכמה מאביד מעט סכלות, et *pretium sapientia perdit parum stultitia*.

2. Cor sapientis in dextera ejus, et cor stulti in sinistra illius.

3. Sed et in via stultus ambulans, cum ipse insipiens sit, omnes stultos æstimat.

4. Si spiritus potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne dimiseris : quia curatio faciet cessare peccata maxima.

5. Est malum quod vidi sub sole, quasi per errorem egrediens a facie principis :

6. Positum stultum in dignitate sublimi, et divites sedere deorsum.

7. Vidi servos in

2. Aussi le cœur du sage est toujours dans sa main droite ; il ne fait rien qu'avec une grande circonspection ; et au contraire, le cœur de l'insensé est dans sa main gauche ; il agit sans attention, sans réflexion."

3. L'imprudent même, qui marche dans sa voie, et qui suit les mouvemens de sa folie, n'est pas capable de profiter des avis qu'on lui donne pour se corriger ; car étant insensé lui-même, il croit que tous les autres le sont comme lui.

4. Pour vous, conduisez-vous en tout avec sagesse et modestie. Si donc l'esprit de celui qui a la puissance royale s'élève sur vous, et vous met au nombre de ses favoris, ne quittez point pour cela votre place, et ne vous élevez point de cet honneur, parce que le remède que vous prendrez dans cette occasion contre l'orgueil " presque inséparable de la faveur des princes, vous guérira de grands péchés, et vous fera éviter de grands maux qui tomberoient sur vous et sur celui qui vous auroit ainsi élevé.

5. En effet, il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, qui semble plutôt venir de l'erreur, que de la malice du prince ;

6. C'est que l'imprudent est élevé dans une dignité sublime ; et les riches " en prudence, et en sagesse sont assis en bas.

7. J'ai vu aussi les esclaves à che-

ψ 2. Hébr. autr. Le cœur du sage est à droite ; il se porte au bien ; mais le cœur de l'insensé est à gauche, il se porte au mal.

ψ 4. Hébr. autr. Si l'esprit de celui qui a la puissance s'élève contre vous, si sa colère vous attaque, ne quittez point votre place, ne sortez point de votre devoir ; parce que la modération apaisera et emploiera de grands péchés. On lit dans l'hébreu, מרפא, curatio, peut-être pour מרפח, placabilitas ; de même qu'au livre des Proverbes, xv. 4. où la Vulgate dit : *Lingua placabilis*, pour *Placabilitas lingue*.

ψ 6. On lit dans l'hébreu, ועשירים, et divites, peut-être pour ועזמים, et solertes.

val, et les princes marcher à pied comme des esclaves.

Prov. xxvi.
27.
Eccli. xxvii.
29.

8. *Mais comme celui qui a creusé la fosse, y tombera; et que celui qui rompt la haie, sera mordu du serpent;*

9. *Que celui qui transporte les pierres, en sera meurtri, et que celui qui fend le bois, en sera blessé; de même aussi le prince qui cause, ou qui souffre ces désordres dans son royaume, en portera la peine; et si, au lieu de les prévenir, il les fomente lui-même, il lui sera dans la suite très-difficile d'y remédier;*

10. *Car si le fer est émoussé, et qu'on ne l'aiguise point, pour le remettre dans son premier état, mais qu'on l'émousse encore, on aura bien de la peine à l'aiguiser dans la suite." Ainsi la sagesse qui remédie à ces maux, ne s'acquiert que par un long travail; et si d'abord on néglige de l'acquérir, ou de la conserver, on ne la recouvre qu'avec beaucoup de peine et de difficulté.*

11. *Cependant il est très-important de l'avoir, cette sagesse, surtout pour régler ses paroles, et pour éviter la médisance qui cause des maux irréparables; car celui qui médite en secret, est comme un serpent qui mord sans faire de bruit, et dont on ne peut se garantir."*

ψ 9. Hébr. autr. sera en danger d'en être blessé.

ψ 10. Hébr. autr. Si le fer des épées et des lances est émoussé, et qu'on n'en ait point poli et aiguisé le tranchant, il sera cause que les armées demeureront sans force; et c'est ainsi que l'avantage du succès dépend de la sagesse. On lit dans l'hébreu, יגבר, confortabit, peut-être pour יגטר, deficere faciet.

ψ 11. Hébr. autr. Si le serpent mord sans faire entendre aucun sifflement, il ne reste aucun avantage au plus habile enchanteur. Voyez la Dissertation sur les enchantemens des serpens, tom. ix. On lit dans l'hébreu, להלשון, linguam, peut-être pour להשוון, incantationem.

equis, et principes ambulantes super terram quasi servos.

8. Qui fodit foveam, incidet in eam: et qui dissipat sepem, mordebit eum coluber.

9. Qui transfert lapides affligetur in eis: et qui scindit ligna, vulnerabitur ab eis.

10. Si retusum fuerit ferrum, et hoc non ut prius, sed hebetatum fuerit, multo labore exacuetur: et post industriam sequetur sapientia.

11. Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit.

12. Verba oris sapientis gratia : et labia insipientis præcipitabunt eum.

13. Initium verborum ejus stultitia, et novissimum oris illius error pessimus.

14. Stultus verba multiplicat : Ignorat homo, quid ante se fuerit : et quid post se futurum sit, quis ei poterit indicare ?

15. Labor stultorum affliget eos, qui nesciunt in urbem pergere.

16. Væ tibi terra, cujas rex puer est, et cujus principes mane comedunt.

17. Beata terra, cujus rex nobilis est, et cujus principes ves-

12. *Au contraire*, les paroles qui sortent de la bouche du sage, sont pleines de graces, et lui attirent mille bénédictions; mais les paroles de l'insensé le feront tomber dans le précipice.

13. Ses premières paroles " sont une imprudence, et les dernières qui sortent de sa bouche, sont une erreur très-maligne ;

14. Car l'insensé se répand en paroles impies. L'homme, dit-il, ignore ce qui a été avant lui ;" et qui pourra lui découvrir ce qui doit être après lui ? D'où il conclut qu'il ne faut penser qu'à se réjouir.

15. Mais le travail des insensés les accablera à la fin, parce qu'ils ne savent pas seulement le chemin pour aller à la ville ;" et qu'ignorant les choses les plus communes, ils veulent néanmoins décider de celles qui sont les plus élevées et les plus incompréhensibles. Cette présomption est un défaut très-commun parmi les princes, et qui attire de grands maux sur leurs états.

16. Malheur donc à toi, terre dont le roi est un enfant qui ne sait pas gouverner, et dont les princes qui devroient y suppléer mangent dès le matin, et emploient à satisfaire leur intempérance le temps le plus propre aux affaires importantes.

17. Heureuse, au contraire, est la terre dont le roi est d'une famille illustre qui lui a donné une édu-

ψ 13. On lit dans l'hébreu, דְּבַרֵי פִּיָּו, *verborum oris ejus*, pour דְּבַרֵי, *verborum ejus*, parallèle à ce mot פִּיָּו, *oris ejus*, du membre suivant, d'où les copistes ont pu l'amener dans celui-ci.

ψ 14. On lit dans l'hébreu, שִׁוְיָהּ, *quod orit*, peut-être pour שִׁוְיָהּ, *quod fuit*.

ψ 15. Autr. parce qu'ils ne savent pas aller à la ville, à cette cité céleste vers laquelle tendent les sages. On lit dans l'hébreu au féminin, תִּיגְעֶנּוּ, *defatigabit eum*, peut-être pour le masculin מְגִיעֶם, *defatigat eos*. On y lit aussi לֹא יָדַע, *nescit*, pour לֹא יָדְעוּ, *nesciunt*.

cation digne de sa naissance, et dont les princes *sages et réglés*, ne mangent qu'au temps destiné, pour se nourrir, et non pour satisfaire leur sensualité;

18. *Car, comme la charpente du toit se gâtera peu à peu par la paresse de celui qui néglige de le recouvrir, et que les mains lâches* seront cause qu'il pleuvra partout dans la maison, et qu'enfin elle tombera; de même aussi les princes négligens et paresseux seront cause de la ruine de leurs états.

19. Ils emploient ces princes *lâches et efféminés*, le pain et le vin qu'ils ont en abondance, pour se divertir, et pour passer leur vie en festins; et comme toutes choses obéissent à l'argent, ils se servent de leurs grandes richesses pour satisfaire leurs passions."

20. *Cependant si vous voyez ces désordres*, ne parlez point mal du roi en qui ils règnent, pas même dans votre pensée; et ne médisez point du riche dans le secret de votre chambre, parce que les oiseaux même du ciel rapporteront vos paroles, et ceux qui ont des ailes, pu-

cuntur in tempore suo, ad reficiendum, et non ad luxuriam.

18. In pigritiis humiliabitur contignatio, et in infirmitate manuum perstillabit domus.

19. In risum faciunt panem et vinum, ut epulentur viventes: et pecuniæ obediunt omnia.

20. In cogitatione tua regi ne detrahas, et in secreto cubiculi tui ne maledixeris diviti: quia et aves cœli portabunt vocem tuam, et qui habet pennas, annuntiabit sententiam.

‡ 17. On lit dans l'hébreu, בן חורים, *filius nobilium*, c'est-à-dire, *nobilis*, peut-être pour בן הימים, *filius dierum*, c'est-à-dire, *senex*, qui paroît plus directement opposé au puer du ‡ précédent.

‡ 18. C'est le sens de l'hébreu.

‡ 19. Hébr. autr. C'est en brisant à force de bras qu'on fait le pain, le vin et l'huile, pour contribuer à la joie de ceux qui vivent ici-bas; on ne peut jouir ici d'aucun bonheur sans travail. Mais l'argent s'assujettit tout; et c'est ce qui rend paresseux les riches et les puissans du siècle.

On lit dans l'hébreu, לשחוק, qui diversement prononcé peut signifier, *in risum* ou *contundendo*. Les Septante ajoutent *l'huile* dont le nom en hébreu est ושמן, et *oleum*, facile à confondre avec le mot suivant ישמח, *letificabit*, au lieu de quoi les Septante et la Vulgate supposent לשמח, *ad letificandum*.

‡ 20. On lit dans l'hébreu, עשיר, *diviti*, peut-être pour השר, *princeps*; car on a vu que dans les deux versets 16. et 17., Salomon a comparé ainsi le roi avec les princes.

Ibid. Le mot *tuam* n'est pas dans l'hébreu; on le trouve dans la version des Septante.

blieront *partout* ce que vous aurez dit. "

Ÿ 20. De même encore ici on trouve dans la version des Septante le pronom *tuam*, qui n'est pas dans l'hébreu.

CHAPITRE XI.

Faire l'aumône. Œuvres de Dieu inconnues. Avoir sans cesse devant les yeux le jugement de Dieu. Vanité de la jeunesse.

1. *Mitte panem tuum super transeuntes aquas : quia post tempora multa invenies illum.*

2. *Da partem septem, necnon et octo : quia ignoras quid futurum sit mali super terram.*

3. *Si repletæ fuerint nubes, imbrem super terram effundent : si ceciderit lignum ad austrum, aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit.*

1. *MAIS pour vous, faites de vos biens un usage tout contraire à celui qu'en font ces grands. Répandez votre pain sur les eaux qui passent, " parce que vous le retrouverez après un long espace de temps ; distribuez votre bien aux pauvres, et soyez persuadé que vous le retrouverez un jour avec usure.*

2. *Faites-en part à sept ou huit personnes, afin de vous faire un plus grand nombre d'amis, parce que vous ignorez le mal qui doit vous arriver sur la terre, et le besoin de protection où vous pouvez vous trouver.*

3. *Les nuées vous donnent elles-mêmes l'exemple de cette libéralité ; car lorsque les nuées se sont remplies d'eaux, elles répandent la pluie sur la terre, sans différer d'un moment. Distribuez donc aussi, sans tarder davantage, les grands biens dont vous êtes comblé, à ceux qui en ont besoin ; car il viendra un temps où vous ne pourrez plus agir ; et alors vous demeurerez pour toujours dans l'état où vous vous trouverez. Vous voyez, en effet, que, si l'arbre tombe, au midi ou au septentrion, en quelque lieu qu'il sera tombé, il y de-*

Ÿ 1. Ce mot *transeuntes* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

meurera. " *Ainsi l'homme demeurera éternellement dans l'état où la mort l'aura surpris. Hâtez-vous donc de vous rendre agréable à Dieu par des aumônes abondantes; et que la crainte des besoins à venir n'arrête point le cours de vos charités;*

4. *Car comme celui qui observe les vents, ne sème point, et que celui qui considère les nuées, ne moissonnera jamais; ainsi celui qui craint les famines qui peuvent arriver, ne fera jamais d'aumônes, et n'en recueillera jamais les fruits.*

5. *Mais comme vous ignorez par où l'ame vient, et de quelle manière les os d'un enfant se forment et se lient dans les entrailles d'une femme grosse," ainsi vous ne connaissez point les œuvres de Dieu qui est le créateur de toutes choses; vous ne savez s'il enverra sur la terre les maux que vous appréhendez.*

6. *Semez donc votre grain dès le matin, en répandant de bonne heure votre aumône dans le sein du pauvre; et que le soir votre main ne cesse point de semer, parce que vous ne savez lequel des deux levera le plus tôt, celui-ci, ou celui-là; et si l'un et l'autre lèvent, ce sera encore mieux " pour vous; vous en recueillerez des fruits plus abondans.*

4. Qui observat ventum, non seminat : et qui considerat nubes, numquam metet.

5. Quomodo ignoras quæ sit via spiritus, et qua ratione compingantur ossa in ventre prægnantis : sic nescis opera Dei, qui fabricator est omnium.

6. Mane semina semen tuum, et vespere ne cesset manus tua : quia nescis quid magis oriatur, hoc aut illud : et si utrumque simul, melius erit.

‡ 3. On lit dans l'hébreu, irrégulièrement יָהוּנָה, pour יָהוּיָה, *erit*, ou pour le simple pronom יָהוּנָה, *ipse*, au même sens, en sous-entendant selon l'usage des Hébreux le verbe *erit*.

‡ 5. Hébr. autr. Comme vous ignorez par quelle voie l'ame se répand entre les os d'un foible embryon qui est renfermé dans les entrailles d'une femme enceinte. On lit dans l'hébreu, כַּ, *sicut* ou *secundum*, pour כִּי, *in* ou *inter*; et dans le grec même on trouve aussi ὡς, *sicut*, pour ἐν, *in*.

‡ 6. et 7. On lit dans l'hébreu, וּמְתוֹק : טוֹבִים, *meliora*. Et dulce, peut-être pour מְתוֹק : טוֹב יְהוּי, *melius erit dulce*, etc. C'est le commencement du ‡ suiv. que les copistes ont pu confondre ainsi avec la fin du précédent.

7. Dulce lumen, et delectabile est oculis videre solem.

8. Si annis multis vixerit homo, et in his omnibus lætatus fuerit, meminisse debet tenebrosi temporis, et dierum multorum: qui cum venerint, vanitatis arguentur præterita.

9. Lætare ergo, juvenis, in adolescentia tua, et in bono sit cor tuum in diebus juventutis tuæ, et ambula in viis cordis tui, et in intuitu oculorum tuorum: et scito quod pro omnibus his adducet te Deus in judicium.

10. Auferiram a corde tuo, et amove malitiam a carne tua. Adolescentia enim et voluptas vana sunt.

7. *Je sais bien que la lumière est douce, et que l'œil se plaît à voir le soleil, et qu'ainsi on trouveroit plus de plaisir à posséder les richesses, et à s'en servir pour goûter les douceurs de la vie, qu'à les employer à soulager les pauvres.*

8. *Mais " si un homme vit beaucoup d'années, et qu'il se réjouisse dans tout ce temps-là, il doit se souvenir de ce temps de ténèbres, et de cette multitude de jours qui, étant venus, convaincront de vanité tout le passé. "*

9. Réjouissez-vous donc, jeune homme, dans votre jeunesse; que votre cœur soit dans l'allégresse pendant votre premier âge; marchez selon les voies de votre cœur, et selon les regards de vos yeux; contentez vos passions, si vous l'osez, et satisfaites vos désirs; mais sachez en même temps, que Dieu vous fera rendre compte en son jugement de toutes ces choses.

10. *C'est pourquoi prenez un meilleur parti; bannissez la colère de votre cœur; éloignez le mal de votre chair; renoncez à toutes les voluptés sensibles et à toutes les inclinations des jeunes gens; car la jeunesse et le plaisir " ne sont que vanité; l'une et l'autre passent avec rapidité, et seront suivis d'une éternité de douleur, pour ceux qui auront vécu dans l'oubli de Dieu.*

‡ 8. La conjonction *sed* est exprimée dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. qu'il se réjouisse, *s'il veut*, dans tout ce temps-là; mais qu'il se souvienne combien les jours de ténèbres seront multipliés, et qu'alors tout ce qui aura précédé, ne sera que vanité. Les deux mots *et tunc*, que le sens même de la Vulgate suppose, sont vrais dans l'hébreu.

‡ 10. Hébr. autr. l'adolescence et la jeunesse. On lit dans l'hébreu, וְהַשְׁחָרָת, *et aurora*, peut-être pour וְהַבְּחָרָת, *et juvenus*.

CHAPITRE XII.

Ne pas attendre la vieillesse pour servir le Seigneur. Enigme de la vieillesse. Vanité des choses du monde. Craindre Dieu, et observer ses commandemens.

1. SOUVENEZ-VOUS *donc* de votre Créateur, " pendant *tous* les jours de votre jeunesse, avant que le temps de la vieillesse, qui est le temps de l'affliction, soit arrivé, et que vous approchiez des années dont vous direz : Ce temps me déplaît.

2. *Pensez à servir Dieu*, avant que *votre vue s'affoiblissant*, le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent *pour vous*, et que les *fluxions continuelles dont vous serez successivement accablé*, soient chez vous comme les nuées qui retournent après la pluie, pour la ramener de nouveau. "

3. *N'attendez pas à faire de bonnes œuvres* lorsque *les mains ou les bras, qui sont comme les gardes de la maison de terre où vous habitez*, commenceront à trembler; que *les jambes s'affoiblissant*, les hommes *auparavant les plus forts* s'ébranleront, et *chancelleront en marchant*; que celles qui avoient coutume de moudre *la nourriture que l'estomac doit recevoir*, seront réduites en petit nombre, et deviendront oisives; et que ceux qui

1. MEMENTO Creatoris tui in diebus juventutis tuæ, antequam veniat tempus afflictionis, et appropinquent anni de quibus dicas : Non mihi placent :

2. Antequam tenebrescat sol, et lumen, et luna, et stellæ, et revertantur nubes post pluviam :

3. Quando commovebuntur custodes domus, et nutabunt viri fortissimi, et otiosæ erunt molentes in minuto numero, et tenebrescent videntes per foramina :

ψ 1. Dans l'hébreu, on lit au pluriel בוראִיךָ, pour le singulier בוראִיךָ, Creatoris tui.

ψ 2. L'auteur de la paraphrase a suivi ici le sentiment de ceux qui, prenant littéralement toute la suite de ces versets, les regardent comme une simple description des incommodités de la vieillesse. Outre ce premier sens, saint Jérôme et quelques autres expliquent encore tout ceci de la consommation des siècles, c'est-à-dire, de cet obscurcissement et de cet affoiblissement qui doit précéder le dernier jugement selon que Jésus-Christ l'annonce dans l'Évangile.

4. Et claudent ostia in platea, in humilitate vocis molentis, et consurgunt ad vocem volucris, obsurdescent omnes filiae carminis.

5. Excelsa quoque timebunt, et formidabunt in via, florebit amygdalus, impingua-bitur locusta, et dissipabitur capparitis: quoniam ibit homo in domum æternitatis suæ, et circuibunt in platea plangentes.

regardoient par les trous de la tête, seront couverts de ténèbres;

4. Quand, réduit au silence et à l'impuissance de manger, on fermera les lèvres qui sont comme les portes de la rue; " quand la voix de celle qui avoit coutume de moudre, sera foible, et que la langue aura peine à parler; quand les insomnies feront qu'on se levera au chant de l'oiseau; " et que les oreilles qui sont comme les filles de l'harmonie, deviendront sourdes, " et ne seront plus en état de sentir les accords, ni d'en goûter les douceurs;

5. Quand le cerveau s'affoiblissant, on aura peur des lieux élevés, et qu'on craindra de tomber en marchant, à cause de la foiblesse extrême où l'on se trouvera; " quand la tête couverte de cheveux blancs, l'amandier fleurira; " quand la sauterelle s'engraissera, que les jambes s'enfleront; et que les desirs de l'intempérance; figurés par les câpres qui ont beaucoup de chaleur, se dissiperont, et cesseront de se faire sentir, parce que l'homme vieillit et s'en va dans la maison de son éternité; et qu'on marchera bientôt en pleurant autour des rues, lorsqu'on portera son corps au tombeau. "

¶ 4. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. quand la voix agréable d'un chant mélodieux tombera, et qu'au contraire s'élèvera le son disgracieux d'un sifflement importun.

On lit dans l'hébreu, *בשפל קול הטחנה*, in depressione vocis molentis, peut-être pour *ושפל קול ההננה*, et deprimetur vox cantus. On y lit ensuite *ויקום לקול הצפור*, et insurget ad vocem volucris, peut-être pour *ויקום לקול השרוק*, et insurget vox sibili.

Ibid. Hébr. litt. s'abattront, s'affoibliront.

¶ 5. Hébr. autr. quand on craindra dans le chemin les lieux élevés et les précipices qui les environnent. On lit dans l'hébreu, *מגבה ומתחתים*, ab excelso.... et formidantes, peut-être pour *הגבה והתחתים*, excelsum.... et infima.

Ibid. On lit dans l'hébreu, *וינצח*, et contemnet, pour *וינצח*, et florebit.

Ibid. Ces mots, quoniam ibit, etc., semblent avoir été mis ici par

6. *Souvenez-vous, dis-je, de votre Créateur; et pensez à le servir, avant que ce temps arrive; avant que la chaîne d'argent, qui unit toutes les parties de votre corps, soit rompue, " que la bandelette d'or, qui les lie, se retire, " que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se rompe sur la citerne;*

7. *En un mot, avant que la poussière, dont votre corps est formé, rentre dans la terre d'où " elle avoit été tirée; et que l'esprit, qui anime cette poussière, retourne à Dieu qui vous l'avoit donné; car c'est ainsi que finissent les grands et les petits, et c'est là que se terminent les grandeurs, les richesses et les plaisirs de cette vie.*

8. Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, à la vue de ce terme de ce qu'il y a de plus grand et de plus brillant dans le monde; tout est vanité.

9. L'Ecclésiaste étant très-sage, ne retint point sa sagesse cachée en lui-même; mais il s'efforça de la communiquer aux autres. Il enseigna le peuple, sur lequel Dieu l'avoit établi; il publia ce qu'il avoit fait et écrit, en étudiant les règles de la sagesse; car dans cette étude, il composa plusieurs paraboles " qui, sous la figure des choses naturelles, renferment des vérités très-importantes.

transposition; ils paroissent convenir mieux à la fin de cette description,

* 7. *¶* 6. On lit dans l'hébreu, ירחק, *elongetur*; les rabbins lisent ירתק, *attigetur*; la Vulgate suppose ינתק, *rumpatur*.

Ibid. Hébr. autr. que la fiole d'or se casse. Les mêmes mots hébreux ותרץ גלת, peuvent signifier *ourrat vita*, ou *frangatur phiala*, en prenant le mot ותרץ, de ררץ, *currere*, ou de ררץ, *frangere*.

¶ 7. On lit dans l'hébreu, כשדויה, *prout erat*; le mot ממש, *inde*, manque.

¶ 9. Hébr. autr. il enseigna encore au peuple la science de la justice et du salut; et étudiant et approfondissant, il composa beaucoup de paraboles ou sentences paraboliques.

6. Antequam rumpatur funiculus argenteus, et recurrat vitta aurea, et conteratur hydria super fontem, et confringatur rota super cisternam,

7. Et revertatur pulvis in terram suam unde erat, et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum.

8. Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes, et omnia vanitas.

9. Cumque esset sapientissimus Ecclesiastes, docuit populum, et enarravit quæ fecerat: et investigans composuit parabolas multas.

10. Quæsitit verba utilia, et conscripsit sermones rectissimos, ac veritate plenos.

11. Verba sapientium sicut stimuli, et quasi clavi in altum defixi, quæ per magistrorum consilium data sunt a pastore uno.

12. His amplius, filii mi, ne requiras. Faciendi plures libros nullus est finis: frequensque meditatio, carnis afflictio est.

13. Finem loquendi pariter omnes audiamus. Deum time, et mandata ejus observa: hoc est enim omnis homo:

14. Et cuncta quæ fiunt, adducet Deus in

10. Il chercha des paroles *propres à enseigner des choses utiles aux hommes;* et dans cette vue, il écrivit des discours pleins de droiture et de vérité. *Aussi doit-on les recevoir avec respect, et les conserver avec soin;*

11. *Car les paroles des sages sont comme des aiguillons qui nous excitent à la vertu, et comme des clous qui doivent être enfoncés profondément dans notre cœur; le pasteur unique de nos âmes nous les ayant données, par le conseil et la sagesse des maîtres qu'il nous a envoyés, pour nous instruire, et pour nous exhorter à nous tenir invariablement attachés à lui.*

12. Ne recherchez donc rien davantage, mon fils; *mais contentez-vous de ces écrits des sages, sans en désirer d'autres; car il n'y a point de fin à multiplier les livres, et la continuelle méditation de l'esprit* afflige et use le corps.

13. *Mais écoutons tous ensemble la fin de tout ce discours. La voici: Craignez Dieu, et observez ses commandemens; car c'est là le tout de l'homme;*

14. Et souvenez-vous que Dieu fera rendre compte en son jugement

‡ 10. Hébr. autr. L'Ecclésiaste a pris soin de trouver des paroles dignes de la volonté et de l'affection des hommes, et d'écrire d'un style uni et facile les paroles de vérité qui renferme ce livre de sentences. Il paroît que ces deux versets regardent le livre des Proverbes. On lit dans l'hébreu, וכתוב, qui peut également signifier, et scriptum, ou et scriberet, selon les diverses manières de le prononcer.

‡ 11. Hébr. autr. par les hommes habiles qui les ont rassemblées. On lit dans l'hébreu, נתנו, qui peut également signifier data sunt ou dederunt.

‡ 12. Hébr. autr. Et du reste, mon fils, recueillez de toutes ces instructions la lumière qu'elles vous offrent. Il n'y a dans l'hébreu ni dans la version des Septante aucune négation.

Ibid. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, להג, que l'on suppose signifier meditatio, peut-être pour להגה, in meditatione.

‡ 13. L'expression de l'hébreu כל האדם, peut également signifier omnis homo, ou omne hominis.

de toutes les fautes, et de tout le bien et le mal qu'on aura fait. " *Ces deux sentences bien méditées suffisent pour rendre l'homme agréable à Dieu dans le temps et infiniment heureux dans l'éternité.*

judicium pro omni
errato, sive bonum,
sive malum illud sit.

ψ 14. Hébr. autr. de toutes les œuvres, même *les plus* secrètes, soit qu'elles soient bonnes ou mauvaises. On lit dans l'hébreu, *ל*, peut-être pour *ל*, *etiam*.

PRÉFACE

SUR

LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES.

CE livre est intitulé *le Cantique des Cantiques* (1); et dans le génie de la langue sainte cette expression signifie *le premier, le plus beau, le plus excellent des cantiques*. Les Hébreux, pour relever la grandeur des choses, s'expriment ainsi : *Le Dieu des dieux, le Roi des rois, la montagne des montagnes, le ciel des cieux*. L'Eglise aujourd'hui dans son office le cite sous le nom pluriel de *Cantica Canticorum*; cette manière de parler est désapprouvée par Origène (2); et elle est contraire au texte original, qui lit au singulier (3) : *Cantique des Cantiques de Salomon*. Mais on a voulu apparemment insinuer par-là, que cet ouvrage étoit composé de plusieurs cantiques ou de plusieurs pièces de poésies séparées; et c'est en effet ce qu'on y remarque lorsqu'on l'examine avec soin. C'est le seul de ce grand nombre de cantiques composés par Salomon qui soit venu jusqu'à nous. Ce prince en avoit écrit jusqu'à cinq mille (4); mais il ne nous en reste plus aucun que celui-ci, si ce n'est que l'on voulût prétendre qu'il y en ait encore quelques autres dans le recueil des Psaumes (5).

Les pères et le commun des interprètes, tant juifs que chrétiens, attribuent ce livre à Salomon. Quelques rabbins le donnent à Isaïe; mais leur sentiment n'est point suivi. Salomon s'y nomme à la tête et dans le corps de l'ouvrage. *Venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces*, disent les filles de Jérusalem (6). L'épouse marque aussi en plus

I.
Remarque
sur le titre de
ce livre.

II.
Salomon est
l'auteur de ce
livre.

(1) Les sept premiers paragraphes de cette préface sont tirés de celle de D. Calmet. — (2) *Origen. in Cantic.* — (3) שִׁיר הַשִּׁירִים אֲשֶׁר לְשִׁלֹּמֹה 70. Ἄσμα ἁσμάτων ἢ ἴστι Σαλωμών. — (4) 3. Reg. iv. 32. LXX. Καὶ ἦσαν ὠδαὶ αὐτοῦ πεντακισχίλια. — (5) Le psaume cxxvi porte le nom de Salomon. Les rabbins lui attribuent encore le soixante-onzième. — (6) *Cantic. 114.*

d'un endroit le nom de son époux et sa qualité de roi. Par exemple : *Le roi m'a fait entrer dans ses celliers* (1). Et : *Pendant que le roi se reposoit, mon nard a fait sentir sa bonne odeur* (2). Elle dit que *Salomon, ou le Pacifique, avoit une vigne, etc.* (3). Enfin elle parle des soixante gardes de Salomon (4) et de son lit nuptial ; de son chariot, des soixante reines épouses de ce prince, et de ses quatre-vingts concubines (5) ou épouses d'un moindre rang.

En quel temps et à quelle occasion Salomon composa ce livre.

On est partagé sur le temps et l'occasion auxquels ce livre fut composé. Les uns (6) soutiennent que Salomon le composa au commencement de son règne, dans un temps où l'amour de la sagesse occupoit encore son cœur, et avant la mort de sa mère Bethsabée qui est désignée ici au chapitre III. § 11. : *Venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces.* D'autres (7) croient qu'il le composa étant déjà âgé, et revenu des folies où l'amour des femmes l'avoit engagé. On fonde ce dernier sentiment sur l'élévation de la matière qui est traitée dans ce cantique, et sur la pureté des sentimens qu'il suppose dans ceux qui le liront. La plupart pensent qu'il fut composé à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille de Pharaon, roi d'Egypte (8), et par conséquent avant la vieillesse de Salomon ; et cette opinion est non-seulement la plus suivie, mais encore la plus probable. L'Écriture nous apprend que cette princesse fut la plus privilégiée et la plus aimée de toutes ses épouses. Il lui fit bâtir exprès un palais des plus magnifiques (9). Il paroit par ce cantique même, qu'alors Salomon n'avoit encore que soixante épouses, et quatre-vingts femmes d'un second rang (10) ; nombre bien différent de ce qu'il en eut par la suite, puisqu'on lui en compte jusqu'à mille (11). L'épouse dont il parle étoit une princesse. *Que vos démarches sont belles, ô fille du prince, dans votre riche chaussure* (12) ! Elle étoit fort au-dessus des filles de Jérusalem par sa beauté, par son rang, par sa naissance.

Je sais que quelques-uns ont prétendu que c'étoit une fille de Tyr, dont Salomon chante ici l'épithalame. Salomon se laissa aller à l'amour des femmes tyriennes et

(1) *Cant.* I. 3. — (2) *Cant.* I. 11. — (3) *Cant.* VIII. 11. — (4) *Cant.* III. 7. — (5) *Cant.* VI. 7. — (6) *Quid Rabb. et alii in Gistler. et Delrio.* — (7) *Vide Delrio in Cant. Isag.* 4. — (8) *3. Reg.* III. 1. — (9) *3. Reg.* VII. 8. — (10) *Cant.* VI. 7. — (11) *3. Reg.* XI. 3. — (12) *Cant.* VII. 1.

phéniciennes (1). Il invite ici l'épouse à venir du *Liban* (2); il la compare aux eaux qui viennent du *Liban* (3), et à la tour du *Liban* (4). Le psalmiste nous dit que les filles de Tyr étoient de la noce de Salomon, et qu'elles offrirent leurs présens à l'épouse (5). Tout cela pourroit faire croire qu'elle étoit tyrienne.

D'autres soutiennent qu'elle étoit de Jérusalem ou de Sunam; ou enfin de quelque autre lieu des environs de Jérusalem. Elle dit en deux endroits du cantique qu'elle *introduira son époux dans la chambre de sa mère, et dans l'appartement de celle qui l'a mise au monde* (6). Et Salomon lui fait remarquer dans la campagne de Jérusalem le pommier sous lequel elle étoit née (7). Enfin elle est appelée *Sulamite*, ou, selon plusieurs exemplaires (8), *Sunamite*. C'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que c'étoit *Abisag de Sunam*, que David pendant sa vieillesse avoit prise pour l'échauffer (9), et qu'Adonias avoit demandée pour femme (10). On suppose, contre toute sorte d'apparence, que Salomon l'avoit épousée, elle qui étoit épouse du roi son père. On ajoute, pour détruire l'opinion, que la personne qui fait le principal sujet de ce cantique, soit la fille de Pharaon, qu'elle étoit une simple bergère, obligée par ses frères à garder les troupeaux, et hâlée par la chaleur du soleil (11). Elle va elle-même à la vigne et aux champs. Elle invite son époux à venir dans la maison de celle qui l'a mise au monde. C'est là qu'elle lui promet un régal de fruits de toutes sortes, et de vin mêlé avec des parfums (12). Tous ces caractères ne conviennent pas assurément à une princesse telle que la fille du roi d'Égypte; non plus que ce qu'elle dit ailleurs, que s'étant levée la nuit, elle fut rencontrée dans la ville, et maltraitée par les gardes qui lui prirent même son manteau (13). Une reine ne sort pas ainsi seule et inconnue, pour aller par la ville chercher le prince son époux.

Mais il est facile de lever ces difficultés; le Cantique n'est point une histoire suivie, et encore moins un épithalame, à la manière des Grecs ou des Romains, où les filles de la noce célèbrent les louanges des époux, et chantent le bon-

(1) 3. Reg. xi. 1. 5.—(2) Cant. iv. 8.—(3) Cant. iv. 15.—(4) Cant. vii. 4.—(5) Ps. xliv. 13.—(6) Cant. iii. 4. et viii. 2.—(7) Cant. viii. 5. Hebr. *Ibi parturivit te mater tua; ibi parturivit genitrix tua.*—(8) Cant. vi. 12. vii. 1.—(9) 3. Reg. i. 3.—(10) 3. Reg. ii. 17.—(11) Cant. i. 4. 5. 6.—(12) Cant. vii. 13. et viii. 1. 2.—(13) Cant. v. 5. et seq. et iii. 2. 3. 4.

heur de leur mariage. Ici l'époux et l'épouse parlent souvent seuls et sans témoins. Pour varier le sujet, et les choses obligantes qu'ils se disent l'un à l'autre, il a fallu feindre diverses circonstances, faire naître diverses rencontres, et représenter l'époux et l'épouse sous différentes vues, et faisant divers personnages, tantôt d'un roi et d'une reine; tantôt d'un berger et d'une bergère; tantôt d'un homme et d'une fille de la campagne; enfin tantôt seuls, et tantôt en compagnie. C'est ce qui a trompé la plupart de ceux qui ont raisonné sur la nature de ce livre, et sur le sujet qui y est traité. Ils ont prétendu y trouver une unité d'actions et de personnages, qui n'y est point. Ils n'ont point su bien distinguer les diverses pièces dont tout l'ouvrage est composé, ni partager les temps et les rencontres que l'auteur y a voulu ménager avec art.

IV.

Remarques
qui servent à
faire com-
prendre la
nature de cet
ouvrage.

Pour bien comprendre tout le dénouement de cette pièce, il est bon de remarquer, 1° qu'il paroît que parmi les Juifs, de même que parmi les Lacédémoniens (1), les jeunes époux ne voyoient leurs épouses qu'avec beaucoup de retenue et de modestie, surtout pendant les sept jours de la noce. Les nouveaux mariés, parmi les Lacédémoniens, ne s'abandonnoient point à la dissolution et à la bonne chère le jour de leur noce; mais après avoir mangé sobrement à l'ordinaire avec leurs amis, ils alloient trouver leurs épouses, demouroient peu de temps avec elles, puis revenoient coucher avec leurs compagnons, comme auparavant, et continuoient d'agir de même, passant tout le jour, et une partie de la nuit, avec les jeunes gens de leur âge, sans aller chez leurs épouses qu'avec beaucoup de réserve et de circonspection, de peur que les autres personnes du logis ne s'en aperçussent. L'épouse de son côté favorisoit les soins de son époux, et lui procuroit adroitement les moyens de la voir, sans être connu. Et cela ne duroit pas seulement un ou deux jours; mais souvent il arrivoit qu'ils avoient des enfans avant que l'on vit leurs femmes en public. Parmi les Hébreux, cela s'observoit au moins pendant les premiers jours de leur mariage; et cela paroît non-seulement par le Cantique, mais encore

(1) *Plutarch. in Lycurgo.* Ὁ δὲ νυμφίος οὐ μεθύων οὐδὲ θρυπτόμενος, ἀλλὰ νήφων ὡσπερ αἰεὶ δεδιπνηκῶς, ἐν τοῖς ἀφροδισίοις παρῆσειθὼν ἔλυε τὴν ζώνην, καὶ μετήνεγκεν ἀράμενος ἐπὶ τὴν κλίνην. Συνδιατρίψας δὲ χρόνον οὐ πολὺν ἀπῆει κοσμίως οὐπερ εἰώθει τὸ πρῶτον κατευδῆσων μετὰ τῶν ἀλλῶν νέων. Καὶ τὸ λοιπὸν οὕτως ἔπραττε. Τοῖς μὲν ἡλικιώταις συνδημερεύων, συναπαυόμενος. Πρὸς δὲ τὴν νύμφην μετ' εὐλαβείας φοιτῶν, εἶο.

par d'autres passages de l'Écriture ; par exemple, *Prov.* VIII. 17. 34. où la Sagesse se représente comme une épouse passionnée pour ceux qui veillent à sa porte , et qui y viennent de grand matin. Voyez les mêmes expressions, *Sap.* VI. 14. 15. *Eccli.* IV. 13. et XIV. 24. 25. Quiconque lira le Cantique avec cette idée , y remarquera la même conduite. L'époux ne vient que bien avant dans la nuit chez son épouse ; et il se sauve avec une extrême rapidité , dès que le point du jour commence à paroître , ou que quelqu'un commence à l'apercevoir. Il se dérobe à ses amis et à ses occupations durant la nuit , et y retourne de fort grand matin.

2° Nous remarquons ici , dit D. Calmet , sept nuits , ou sept jours marqués fort distinctement. On sait que parmi les Hébreux la cérémonie des noces duroit communément sept jours. Cela paroît par ce que Laban dit à Jacob , auquel il avoit donné Lia , au lieu de Rachel : *Imple hebdomadam dierum hujus copulæ* (1) : Achevez les sept jours de la noce de celle-ci ; après quoi je vous donnerai sa sœur ; et par le mariage de Samson , dont la fête dura sept jours (2) ; et enfin par celui du jeune Tobie avec Sara. Raguel son beau-père le conjura de demeurer au moins quatorze jours avec lui (3) ; c'est-à-dire , le double du temps des noces ordinaires , puisqu'il ne comptoit pas de revoir jamais sa fille ni son gendre. Cette coutume s'est toujours constamment observée parmi les Juifs (4) ; jusque-là , que si un homme épousoit à la fois plusieurs femmes , il étoit obligé , disent les rabbins , de faire pour chacune d'elles une noce de sept jours. Les usages anciens et modernes des Juifs à l'égard des mariages seront le sujet d'une Dissertation placée à la suite de cette préface.

D. Calmet distingue donc dans le Cantique sept nuits. Et d'abord le chapitre I représente l'époux et l'épouse sous l'idée d'un berger et d'une bergère. Celle-ci demande à l'époux en quel endroit il mène son troupeau à l'ombre pendant les grandes chaleurs du midi ; de peur qu'elle ne s'égaré , en allant , sans y penser , mener son troupeau ailleurs. Après ce jour , suit la première nuit , marquée dans le chapitre II. ✕ 3. 4. 5. 6. L'époux se lève de grand matin , laisse son épouse endormie , et se retire en diligence à la campagne , ✕ 7.

V.
Analyse de ce livre dans le sens littéral, selon D. Calmet.

(1) *Genes.* XXIX. 27. — (2) *Judic.* XIV. 12. 15. 17. — (3) *Tob.* VIII. 23. — (4) *Rab. Eliezer Pirke Aboth.* c. 16.

La seconde nuit est marquée aux versets 8. 9. et suivans du chapitre II. L'époux se présente à la fenêtre de l'épouse ; elle lui ouvre , il entre ; et le lendemain il s'en retourne aux champs à son troupeau ou à ses exercices , v. 17.

La troisième nuit , l'époux ayant trop différé à venir , l'épouse inquiète se lève de son lit , va demander aux gardes de la ville , s'ils n'ont pas vu son bien-aimé. Elle ne les a pas plus tôt passés , qu'il vient lui-même se présenter à elle ; elle l'introduit dans son appartement , chap. III. v. 1. 2. 3. 4. Le lendemain de grand matin , il se sauve dans les montagnes , et laisse sa bien-aimée endormie , v. 5. Après cela l'épouse sort , et va aussi elle-même à la campagne , v. 6.

Le chapitre IV contient un éloge de la beauté de l'épouse. Il semble que c'est un entretien qu'eurent ensemble l'époux et l'épouse à la campagne. Elle invite l'époux à venir la voir. Chapitre V. v. 1. L'époux se dérobe de ses amis , qui mangeoient ensemble , et vient à la porte de l'épouse , v. 2. Mais celle-ci ayant fait quelque difficulté de lui ouvrir , il s'en retourne à son jardin. L'épouse sort , demande aux gardes de la ville s'ils n'ont point vu son bien-aimé. Ils la frappent et la maltraitent. De là elle va aux filles de Jérusalem , pour en savoir des nouvelles , v. 5. et suiv. Enfin elle le rencontre ; chapitre VI. v. 1. et suiv. ; et après avoir été quelque temps avec lui , elle s'en retourne , v. 9. C'est la quatrième nuit de la noce.

La cinquième nuit est marquée au chapitre VII. v. 1. et suiv. L'époux rend à son épouse à peu près les mêmes louanges qu'il avoit reçues d'elle dans les chapitres précédens ; et dès le matin , ils sortent ensemble , pour aller à la campagne ; v. 11. 12. et 13.

La sixième nuit se passe à la campagne et au village , dans la maison de la mère de l'épouse. Chap. VII. v. 13. chap. VIII. v. 1. 2. 3. Celle-ci y invite son bien-aimé , et lui promet un régal d'excellens fruits , et de bons vins ; et dès le matin , l'époux se lève à l'ordinaire , laisse l'épouse encore endormie , et se retire dans les montagnes , v. 4.

La septième nuit se passe dans les jardins. Depuis le v. 5. ce sont des dialogues familiers entre l'époux et l'épouse. Le matin l'époux s'étant aperçu que ses amis les écoutoient , prie l'épouse de lui permettre de se retirer. Elle lui dit : *Fuyez , ô mon bien-aimé ; volez avec la rapidité du chevreuil et du cerf sur les montagnes des parfums*, v. 13. et 14. Voilà , autant que nous pouvons en juger , toute l'économie de

cette pièce (1) qu'on pourroit diviser en sept ou huit scènes ou dialogues. Il est aisé de voir par-là, que ce ne peut être un épithalame régulier, comme l'ont cru quelques auteurs (2).

Sanctius a prétendu y découvrir toute la cérémonie du mariage. Il croit que dans la première scène, l'épouse marque le désir d'avoir son bien-aimé pour époux (3). Dans la seconde, elle exprime son inquiétude, à cause de son absence (4). Dans la troisième, on voit la cérémonie du mariage; l'époux donne l'anneau à l'épouse; on prépare le festin (5). La quatrième scène décrit la marche de l'épouse conduite chez son époux; dans le chemin, on chante les louanges des nouveaux mariés (6). La cinquième scène met l'épouse à la porte du nouveau marié, où elle reçoit les instructions qu'on donnoit aux jeunes mariées (7). Mais pour trouver tout cela dans le Cantique, il faut sans doute beaucoup prêter à la lettre, et renverser tout l'ordre des chapitres. Et en faisant cela, que ne peut-on pas faire dire à un auteur?

Cette idée générale que nous venons de donner du dessein du Cantique, n'est, pour ainsi dire, que l'écorce de ce divin ouvrage. Il a dans l'intention du Saint-Esprit, et dans l'idée de l'Eglise et des pères, un autre sens infiniment plus relevé et plus beau. Salomon y chante un mariage tout chaste de Jésus-Christ avec la nature humaine, avec son Eglise, avec chaque ame en particulier. C'est à quoi il faut élever son esprit et son cœur, en lisant ce livre. Quiconque y apporte des yeux profanes, et un cœur rempli d'un amour charnel, y trouvera une lettre qui tue, au lieu de l'esprit qui vivifie. C'est pour cela que les Juifs avoient sagement ordonné qu'on ne le lût point avant l'âge de trente ans (8). Ce n'est pas qu'ils ne tinssent ce livre comme inspiré et dicté par le Saint-Esprit. Ils avouent qu'il est non-seulement *saint*, mais *Saint des Saints*, comme ils l'appellent. Ils ne le défendent aux foibles et aux profanes, que parce qu'il est trop fort pour les uns, et trop sacré pour les autres. Gerson dit que parmi les Chrétiens, les docteurs même de

VI.
Sens spiri-
tuel de ce li-
vre.

(1) On peut voir Bossuet, qui a distribué à peu près ainsi tout le Cantique en sept nuits.—(2) Origène dans son commentaire sur le Cantique. *Mercer. Sanct. Durham. etc.* Théodoret réfute ce sentiment, in *Cant.* p. 984. — (3) Chap. II. et V. — (4) Ch. VI. 3. et I. I. — (5) Ch. II. — (6) Ch. III. jusqu'au VIII. — (7) Ch. VIII. — (8) *Origen. et Theodoret. præfat. in Cant. Hieronym. sæpe; maxime in Ezech.*

son temps n'osoient le lire avant cet âge ; et saint Isidore de Séville , dans le chapitre septième de sa Règle , assure que les anciens en avoient entièrement interdit la lecture aux âmes charnelles , et incapables de s'élever aux idées spirituelles et mystiques dont il est rempli.

Quelques pères (1) et quelques commentateurs (2) ont porté le respect qu'on doit avoir pour les sens mystérieux et cachés de cet ouvrage , jusqu'à dire qu'on ne devoit point y chercher de sens littéral et historique ; et qu'en vain on vouloit rapporter au mariage temporel de Salomon avec une femme égyptienne ou juive , ce qui n'étoit dit que de l'alliance toute spirituelle de Jésus-Christ avec son Église. On convient qu'il y auroit de la témérité , et même de l'impiété , à vouloir tout expliquer à la lettre , en excluant le sens spirituel ; ce seroit s'exposer au danger presque inévitable de scandale , et se priver volontairement de tout le fruit qu'on doit tirer de cette lecture. Mais s'il y a moins de danger dans l'opinion qui prend de Jésus-Christ à la lettre tout ce qui est dit ici , que dans celle qui entend tout de Salomon dans le même sens ; nous ne croyons pas pour cela , que le premier sentiment soit absolument assuré , et sans inconvénient. Dans l'ancienne loi , la réalité étoit toujours , ou presque toujours , cachée sous les ombres de la figure. Tout l'Ancien-Testament , et à plus forte raison le Cantique des Cantiques , est une allégorie continue ; et cette allégorie a nécessairement une double face. La première étoit pour les Juifs charnels ; et l'autre , pour les Juifs spirituels. La première regardoit un temps présent ; et la seconde , un temps futur. Celle-ci se bornoit à Jésus-Christ ; l'autre avoit pour objet Salomon. Les Juifs expliquent le Cantique de l'amour du Seigneur envers la Synagogue , et envers la nation des Juifs ; les Chrétiens l'entendent du mariage de Jésus-Christ avec son Église.

Lorsque le second concile de Constantinople a condamné la méthode de Théodore de Mopsueste (3) , et traité de rêveries son commentaire sur le Cantique , dans lequel il expliquoit tout du mariage de Salomon avec la fille du roi

(1) Voyez la préface de Théodoret sur le Cantique des Cantiques. — (2) *Calovius hio. Vat. Durham.* — (3) *Concil. Constantinop. 2. collat. 4. art. 68. 69. 70. 71. et Epist. Pelagii 2. Cum Theodorus Canticum Canticatorum vellet exponere, et non ad commenta, sed potius ad deliramenta laboraret, per hunc librum Æthiopissæ reginæ blanditum esse professus est.*

d'Égypte, il a seulement désapprouvé la licence de ceux qui se bornent au sens de la lettre, sans s'élever à un sens spirituel qui est le premier dans l'intention du Saint-Esprit. Mais il a toujours approuvé, et il approuve ceux des pères et des commentateurs qui, sans rejeter le sens littéral et historique, s'appliquent au spirituel, et s'élèvent jusqu'à Jésus-Christ. C'est la méthode qu'ont suivie la plupart des anciens et des nouveaux interprètes; et c'est celle que nous suivons d'après eux.

Quant à la canonicité du Cantique des Cantiques, elle est reconnue communément par les Juifs et par l'Eglise chrétienne. Nous ne connoissons dans l'antiquité chrétienne, que le seul Théodore de Mopsueste qui ait osé la lui contester. Cet auteur avance hardiment (1), que jamais on n'a permis, ni dans l'Eglise, ni dans la Synagogue, de lire ce livre publiquement; que c'est un ouvrage de table, de festin, de noces, à peu près pareil au dialogue que Platon a écrit de l'amour; qu'il n'y a ni prophétie qui regarde le Sauveur (2), ni histoire du règne de Salomon, ni instruction, ni exhortation à la sagesse; mais une simple apologie de son mariage avec une Egyptienne; dans laquelle, en justifiant sa conduite auprès du peuple, il flatte agréablement sa nouvelle épouse par ce cantique qui contient sa défense. Quelques rabbins ont aussi douté de son authenticité; et les anabaptistes le rejettent hautement comme un mauvais livre. Châtillon en parloit, dit-on, avec beaucoup de mépris; il le traitoit de livre pernicieux, *flagitiosus liber* (3). D'autres nient qu'il soit inspiré, parce qu'on n'y trouve pas le nom de Dieu; et c'étoit là une des principales raisons de Théodore de Mopsueste, pour le rejeter.

Grotius, le fameux Grotius, s'est donné sur ce livre des libertés qui font horreur à toutes les personnes chastes, et qui ont du respect pour l'Écriture. Il dit d'abord (4), que c'est un dialogue secret entre Salomon et la fille du roi d'Égypte, dans lequel on fait intervenir les compagnons de l'époux, et les jeunes filles qui accompagnoient l'épouse. Jusque-là il n'y a rien de mauvais. Il ajoute que Salomon y a caché tout le secret du mariage sous des termes honnêtes, d'où vient que les Juifs n'en permettoient la lecture

VII.
Canonicité
de ce livre.
Réfutation
des excès
horribles du
commentaire
de Grotius
sur ce livre.

(1) *Concil. Constantinop. 2. collat. 4. art. 71.* — (2) *Ibid. art. 68. et 69.*
— (3) *Scaligerana.* — (4) *Grot. præfat. in hunc librum.*

qu'à ceux qui étoient en âge de se marier. Pour lui, il a grand soin dans son commentaire de révéler ces prétendus secrets, et ces mystères que ce prince avoit si sagement enveloppés sous des termes chastes et honnêtes. Il répand sur cette matière tout ce qu'il sait de plus sale, et fait dire à Salomon des choses qui font horreur, et auxquelles il n'a certainement jamais pensé; et il faut avoir l'esprit et le cœur aussi gâté que cet auteur paroît l'avoir eu, pour y découvrir tant d'infamies. S'il étoit vrai que Salomon eût voulu donner les leçons que Grotius croit y remarquer, le Cantique ne seroit point un ouvrage qu'il fût permis de lire, je ne dis pas à l'âge de trente ans, mais à l'âge de soixanté; et il seroit aussi dangereux aux personnes mariées, qu'aux autres. Il faudroit le tenir dans un oubli et un silence éternel, à l'égard de tout le monde. Ce seroit une source empoisonnée qu'il faudroit absolument fermer. A Dieu ne plaise que nous ayons ces pensées; mais on devroit se mettre plus en garde contre un écrivain de réputation, qui, sous une apparence de modestie, et avec une très-vaste érudition, inspire des sentimens très-dangereux sur la religion, en jetant des doutes dans les esprits sur la fin et l'accomplissement des prophéties qu'il détourne presque toutes de Jésus-Christ, pour les borner à quelque événement de l'ancien testament, et en admettant la plupart des plus dangereuses explications des rabbins.

Ce n'est pas tout; Grotius continuant, en parlant du Cantique des Cantiques : « On croit, dit-il, que Salomon pour » donner du crédit à cet ouvrage, et pour le faire passer » à la postérité, *quo magis perennaret hoc scriptum*, le » composa avec tant d'art, que l'on peut, sans beaucoup » lui faire violence, l'expliquer allégoriquement de l'amour » que Dieu a eu pour les Israélites; et c'est en ce sens que » le paraphraste chaldéen et le rabbin Maimonide l'ont entendu. Et comme cet amour de Dieu pour la Synagogue » étoit un symbole de celui de Jésus-Christ pour son » Eglise, les auteurs chrétiens se sont exercés avec succès » à trouver ce sens dans le Cantique. » C'est-à-dire en bon français, que suivant Grotius, Salomon a joué, et la Synagogue, et l'Eglise, et les a trompées malicieusement dans la matière du monde la plus importante et la plus sérieuse, en leur donnant adroitement pour livre inspiré, un ouvrage qu'il n'avoit composé que pour célébrer ses amours et son mariage; que tous les écrivains juifs et chrétiens,

que tous les conciles ont été la dupe de ce prince artificieux ; que Dieu intéressé surtout à ne pas permettre que l'on prenne pour divine Ecriture, ce qui ne l'est pas, et à ne pas laisser introduire dans le canon des livres sacrés, des écrits dangereux et profanes, a permis que jusqu'ici on y ait reçu un livre qui n'est rien moins qu'inspiré par le Saint-Esprit. Se peut-il rien de plus révoltant que cette pensée, et croiroit-on qu'un docteur chrétien, qui reçoit ce cantique pour livre sacré, et qui entreprend de l'éclaircir par un commentaire, soit capable de tels excès ? Voilà cependant ce Grotius que tout le monde loue, que tout le monde veut lire. Voilà où le porte l'envie de se distinguer par des opinions libres et singulières.

A ces extravagances, nous opposons l'autorité de toutes les Eglises chrétiennes, tant catholiques que protestantes, l'autorité des Juifs, celle de tous les siècles, de tous les conciles, de tous les pères, et de tous les commentateurs, qui reçoivent unanimement cet ouvrage comme canonique et inspiré. Si le nom de Dieu ne s'y trouve pas, c'est que cet écrit étant une allégorie continuée, où sous le nom de l'époux, on entend Dieu même, et Jésus-Christ, il étoit du dessein de l'auteur, et en quelque sorte de l'essence de l'ouvrage, que la chose signifiée demeurât cachée sous les voiles de l'allégorie. C'est à nous qui l'expliquons, à tirer ce voile, et à montrer à nu le véritable personnage. L'Ecriture est pleine de semblables figures. Combien de fois la Synagogue et l'Eglise sont-elles représentées, par exemple, sous l'idée d'une vigne (1), et d'une épouse (2) ? A-t-on jamais demandé que l'on y nommât Dieu qui est l'époux de cette épouse, et le maître de cette vigne ? L'Ecriture en laisse l'application aux écrivains qui se sont chargés de développer les sens cachés des livres saints.

Le Cantique des Cantiques est une allégorie continuée du mariage de Jésus-Christ avec l'Eglise. Les Hébreux étoient accoutumés à ces figures. On en trouve dans l'Ecriture qui ont toute l'apparence d'histoire. Les pères, dans tous les siècles, ont regardé le Cantique des Cantiques comme l'épithalame du mariage mystique de Jésus-Christ avec son Eglise. C'est là une tradition constante et

(1) *Psalm.* LXXIX. 9. *Isai.* v. 1. et seq. *Jorem.* II. 23. *Ezech.* XVII. 6. *Matt.* XX. 1. XXI. 33. etc. — (2) *Vide Isai.* LIV. 6. LXXV. 10. LXII. 4. 5. *Jor.* II. 32. *Ezech.* XVI. 8. *Osee.* II. 16. *Matt.* IX. 15. XXII. 2. XXV. 1. *Joan.* III. 29. 2. *Cor.* XI. 2. *Ephes.* V. 23. *Apoc.* XIX. 7. XXI. 2. XXII. 17.

suivie, depuis le commencement de l'Eglise, jusqu'aujourd'hui. Ceux qui se plaignent qu'on ne leur donne sur ce livre que des allégories, n'ont pas raison de se plaindre. Ce qu'ils appellent sens allégorique et mystique, est le sens propre de ce livre. Si on ne l'entend que charnellement et grossièrement, on ne l'entend point du tout. Nous ne prétendons point canoniser toutes les imaginations des commentateurs et des mystiques. S'il se trouve dans leurs ouvrages des pensées basses, triviales, puérides, impertinentes, on n'en doit rien imputer à l'ouvrage qui est sacré et divin. Mais l'idée du Cantique, comme représentant le mariage de Jésus-Christ avec son Eglise, est noble, sublime, et fondée sur toute l'Ecriture de l'ancien et du nouveau testament, et sur le consentement et l'usage unanime de la Synagogue et de l'Eglise.

VIII.
Analyse de
ce livre selon
le sens spiri-
tuel, par M.
l'abbé de
Vence.

Cette vue générale de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, n'exclut point une autre vue plus particulière, qui est l'union de chaque ame avec ce divin époux. Mais M. l'abbé de Vence qui reconnoît ce double sens, s'est particulièrement attaché au premier dans l'analyse qu'il a donnée de ce livre, et que nous insérons ici. Il partage le Cantique en sept jours, selon le plan de Bossuet.

1^{er} Jour. L'épouse, qui est l'Eglise, témoigne un grand désir de s'unir à Jésus-Christ pour en être instruite; c'est en lui qu'elle trouve toutes ses délices; elle se sent comblée de ses faveurs; elle s'en reconnoît indigne, et elle fait un humble aveu de ses imperfections; elle lui demande où elle pourra le trouver pour se reposer en lui seul (chap. 1. v. 1. - 6.).

L'époux, Jésus-Christ, instruit l'Eglise en lui disant qu'il faut qu'elle se connoisse elle-même pour bien connoître son époux, et c'est aussi une instruction que l'on doit donner à une ame qui veut s'unir à son Dieu; il faut qu'elle écoute l'époux qui lui dit que, s'attachant à lui, elle aura toute la beauté qui lui est nécessaire pour lui plaire, et que par de nouveaux liens, on fera qu'elle soit inviolablement attachée à Jésus-Christ. Pour lors le parfum de son nard qui marque ses vœux et ses prières, sera comme une agréable odeur qui fait plaisir à l'époux auquel l'épouse vient s'unir et s'attacher. Il reconnoît la beauté qu'il a lui-même donnée à l'Eglise; et cette épouse est dans l'admira-

tion , considérant les excellentes qualités qui rendent son époux infiniment aimable (✕ 7. et suiv.).

L'époux , ou Jésus-Christ , fait connoître sa pureté , en disant qu'elle est comparable à une fleur la plus délicieuse de la campagne , et au lis le plus agréable des vallées ; et ensuite il déclare quelle est la chasteté de son épouse en la comparant à la fleur d'un lis qui croît dans les épines , c'est-à-dire , parmi les désordres du siècle corrompu (chap. II. ✕ 1. et 2.).

II^e Jour. L'épouse s'entretient avec les filles de Jérusalem , c'est-à-dire , avec les âmes fidèles , mais qui ne sont pas encore parfaites ; elle loue la beauté de son époux ; elle leur fait connoître les faveurs qu'elle en a reçues , en ce qu'il a réglé et fixé son amour pour lui ; elle fait connoître quels sont les transports de cet amour ; elle sent combien elle a besoin du secours de Jésus-Christ , afin qu'il la soutienne dans les peines et les persécutions par sa main gauche ; et qu'elle reçoive de sa main droite les faveurs et les consolations (✕ 3.-6.).

L'époux paroît aussi parmi les filles de Jérusalem pour leur dire de ne point troubler le repos de son épouse ; Jésus-Christ empêche que rien ne trouble la joie et le repos dont une âme fidèle jouit en lui. L'épouse reconnoît aussitôt la voix de son époux ; l'âme chaste et fidèle sent les attraits de sa grace ; elle se rejouit de ce qu'elle a fait fondre la glace des cœurs endurcis ; elle admire les fruits qu'elle a produits sur la terre. L'époux souhaite entendre la voix de l'Eglise qui lui rend grâces de tant de merveilles ; et afin que les ennemis des vertus et des avantages de l'Eglise ne viennent point ravager ces fruits de bénédiction , l'époux , Jésus-Christ , ordonne à ses ministres et aux pasteurs de son Eglise de prendre les renards qui détruisent les vignes. L'épouse , après cela , déclare qu'elle est entièrement dévouée à son époux qui s'est donné à elle par son incarnation. Une âme désire quelquefois que les faveurs dont elle est comblée par Jésus-Christ , ne soient point connues par ceux qui ont de la haine ou de l'envie contre elle , et il semble qu'elle lui dise de se retirer (✕ 7. et suiv.).

III^e Jour. L'épouse s'entretenant avec les filles de Jérusalem , leur fait connoître combien est grande son inquiétude , lorsqu'elle a quelque sujet de craindre d'avoir perdu son divin époux ; elle se lève et se donne tous les mouvemens nécessaires pour le trouver ; elle s'adresse aux officiers

qui sont chargés du soin de garder la ville, c'est-à-dire, aux pasteurs de l'Eglise; mais il faut qu'elle s'élève au-dessus d'eux; elle ne trouve son bien-aimé qu'après les avoir passés; et après l'avoir trouvé, elle fait tous ses efforts pour ne le plus perdre; c'est en lui qu'elle trouve son repos; et l'époux ne veut pas que personne la trouble dans cet état de tranquillité (chap. III. § 1.-5.).

Sur la fin de cette journée, les filles de Jérusalem assemblées, et admirant l'état sublime où l'Eglise épouse de Jésus-Christ étoit élevée, s'écrient: Qui est celle qui s'élève du désert des nations autrefois abandonnées? Elle est semblable à une fumée qui monte, et à une vapeur qui exhale des aromates de myrrhe et d'encens, par le mérite de la mortification et de la prière, accompagnées de l'exercice de toutes les vertus marquées par les différentes sortes de poudres de senteur. Ces ames pures, compagnes de l'épouse, montrent ensuite le lit où se repose l'époux; il est environné de soixante braves qui sont la figure des saints qui combattent pour Jésus-Christ; ils ont des épées dans la main droite, et en portent encore une autre à leur baudrier, parce qu'ils sont infatigables dans le combat; et le véritable roi pacifique environné de ces vaillans combattans, est dans une litière ou une voiture dont les colonnes sont d'argent, qui nous marquent l'éloquence des prédicateurs; le dossier est d'or, ce qui signifie la charité dont les pasteurs de l'Eglise doivent être animés; le siège est de pourpre teinte du sang des martyrs, et tout le milieu est orné de tout ce qu'il y a de plus précieux, et de plus capable d'orner les ames qui sont à Dieu; et tout cela en faveur des filles de Jérusalem, qui se disent les unes aux autres: Sortez dehors, filles de Jérusalem; venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné; venez considérer Jésus-Christ ce Dieu fait homme, qui est couronné de l'humanité dont il s'est revêtu le jour qu'il a fait des noces admirables et une alliance ineffable avec nous (§ 6. et suiv.).

IV^e Jour. L'époux s'entretenant avec l'épouse, ne peut s'empêcher d'admirer sa beauté qui consiste dans les ornemens des vertus, et particulièrement dans l'humilité et la modestie, avec la douceur des agneaux, et la pureté marquée par la blancheur de ces brebis qui sortent du lavoir; cette beauté de l'Eglise est dépeinte par des comparaisons vives, et qui sont propres à donner l'idée de la charité dont l'Eglise est animée, et qui doit être continuellement

dans le cœur et sur les lèvres des prédicateurs. Cette chaste épouse est comparée à la tour de David, d'où pendent mille boucliers, c'est-à-dire, les témoignages de l'Écriture avec lesquels les saints docteurs repoussent les traits des hérétiques et des autres ennemis de l'Église, les puisant dans les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, source féconde d'où coule le lait de la saine doctrine. C'est aussi de là que sort une lumière vive qui sert à nous conduire, jusqu'à ce que le grand jour commence à paraître, et que les ombres qui nous environnent dans ce monde se retirent. Mais il faut auparavant que notre divin époux aille sur la montagne de myrrhe où il boira le calice de sa Passion, et où il offrira l'encens de sa prière pour la réconciliation du genre humain. Ce sera sur cette colline qu'il invitera l'épouse à le venir trouver, en passant sur le Liban, ou la montagne de l'encens qui marque la prière; elle sera couronnée après avoir surmonté les montagnes d'Amana, de Sanir et d'Hermon, après avoir vaincu toutes les difficultés qui se rencontreront dans la prédication de l'Évangile, dans les différentes provinces où les peuples étoient auparavant semblables aux lions et aux léopards par la férocité de leurs mœurs. Leur conversion servira beaucoup à relever la beauté de l'épouse; ce sera une marque de sa fécondité; et l'agréable odeur de ses vêtements se répandra partout. Semblable à un jardin fermé, elle sera remplie de toutes sortes de fruits et de bonnes œuvres, et les ruisseaux de la grâce y répandront les eaux vives qui rejailliront jusqu'à la vie éternelle; les souffles de l'Esprit divin se répandront sur ce jardin mystique pour le rendre toujours plus fertile et plus odoriférant (chapitre iv. § 1. et suiv.).

V^e Jour. L'époux bien-aimé attiré par la beauté de ce jardin y est venu pour y recueillir la myrrhe, symbole de la mortification, et pour y recevoir l'odeur du parfum des bonnes œuvres; et il a invité ses amis, les pasteurs de l'Église, à venir prendre part aux délices que l'on goûte dans ce jardin, dans l'unité et la soumission (chap. v. § 1.).

L'épouse pendant l'absence de son bien-aimé, semble prendre un peu de repos; mais le désir qu'elle a de trouver son époux qui ne lui fait pas sentir sa présence, tient toujours son cœur attentif; il veille toujours. Son bien-aimé, Jésus-Christ, frappe et demande qu'on lui ouvre la porte du cœur. L'épouse sent sa présence; elle se lève enfin après quelques délais; elle ouvre son cœur à l'attrait de la grâce

pour recevoir son bien-aimé ; mais il se cache , et elle ne le trouve point ; elle l'appelle , et il semble qu'il ne veuille point répondre (§ 2.-6.).

L'Eglise en cherchant Jésus-Christ, et en s'attachant à lui, souffre des persécutions ; et cela arrive aussi aux ames fidèles qui aiment leur divin époux. Si on leur demande quel est cet époux auquel elles sont si inviolablement attachées , elles répondent qu'il est tout-à-fait admirable par sa beauté , par ses perfections infinies , par sa pureté , son zèle et sa charité ; elles relèvent par de magnifiques éloges l'étendue infinie de ses lumières , sa sagesse , sa puissance , sa grandeur , sa force et sa douceur ; et les filles de Jérusalem charmées d'un portrait si aimable s'offrent d'accompagner l'épouse pour aller chercher Jésus-Christ avec elle (§ 7, et suiv.).

L'épouse reconnoît enfin , après avoir cherché son époux , qu'il est descendu dans le jardin délicieux ; et elle s'abandonne à lui , et ne veut rien posséder autre chose. L'époux se donne aussi entièrement à l'épouse ; Jésus-Christ admire les différentes beautés qu'il a mises lui-même dans l'Eglise ; il la regarde comme son épouse la plus chérie parmi toutes les autres ; de son côté , elle s'occupe à l'exercice de toutes les vertus , afin d'avoir le bonheur de plaire de plus en plus à son divin époux ; l'ennemi du genre humain la trouble quelquefois dans ce saint exercice ; mais les saints pasteurs la rassurent et la consolent (chap. vi. § 1. et suiv.)

VI^e Jour. L'époux s'adressant à ses amis , Jésus-Christ aux pasteurs de son Eglise , les avertit qu'il y aura des imperfections , et que l'Eglise étant comparée à un camp où il y a toutes sortes de soldats , on verra aussi dans l'Eglise des hommes imparfaits qui seront peut-être un sujet de scandale ; que cela n'empêchera pas que cette épouse ne soit toujours la véritable fille du prince , et que sa beauté ne fasse l'objet de la complaisance de son époux. Ce sera à la porte du palais de cette chaste épouse , que se fera le grand concours des peuples qui feront leurs efforts pour y entrer ; toutes les nations y viendront en foule. L'époux se sert de différentes comparaisons , pour relever la beauté de l'Eglise , et il lui parle ainsi : Que vous êtes belle et pleine de graces , vous qui êtes ma très-chère et les délices de mon cœur ! Il prédit en même temps les victoires qu'elle remportera sur tous ses ennemis , en disant que sa taille est semblable à un palmier (chap. vii. § 7.).

VII^e Jour. L'épouse connoissant l'amour que son bien-aimé a pour elle se donne entièrement à lui ; et voulant le suivre partout, elle l'invite à aller demeurer dans les villages, afin de répandre en tout lieu la connoissance du nom de Jésus-Christ. L'Eglise lui présente la douceur des fruits de la campagne et de la solitude, et la bonne odeur des bonnes œuvres ; et elle est dans l'abondance de toutes sortes de fruits anciens et nouveaux, des mérites des saints de l'ancien et du nouveau testament (✓ 10. et suiv.).

L'épouse continue à témoigner un grand empressement de s'unir à son bien-aimé. L'Eglise ne désire rien avec plus d'ardeur que d'être unie à Jésus-Christ ; elle lui offre un vin mêlé de parfums, c'est-à-dire, le sang des martyrs avec la bonne odeur de la prédication évangélique répandue par les saints docteurs. Jésus-Christ veille sans cesse à la conservation du repos et de la paix de l'Eglise ; les filles de Jérusalem admirent les douceurs et les consolations dont elle jouit, étant appuyée sur son bien-aimé qui l'a retirée de l'état de corruption où elle avoit été abandonnée sous le pommier. Il lui demande pour reconnoissance d'un si grand bienfait, qu'elle ait pour lui un amour ardent, qui soit fort comme la mort, et auquel rien ne puisse résister, que rien ne puisse éteindre, et qui soit un amour de préférence (chap. VIII. ✓ 1.-7.)

L'Eglise reconnoît que sa fécondité vient de Jésus-Christ qui est le véritable Salomon, le roi pacifique, qui a planté une vigne dans laquelle se trouve une grande multitude de peuples fidèles ; il l'a donnée à ses pasteurs pour la garder ; et ils doivent faire fructifier le talent qu'il leur a confié. Il y a beaucoup de fidèles qui aiment et qui cherchent les fruits de cette vigne ; mais il n'y en a que deux cents choisis parmi les autres pour la garder et conserver ses fruits en qualité de pasteurs. Ils sont tous attentifs à écouter la voix de cette unique épouse ; c'est ce qui leur a été recommandé à tous par le bien-aimé ; c'est Jésus-Christ qui l'a ainsi ordonné, et pendant sa vie mortelle, et après sa glorieuse résurrection, avant de se retirer dans le ciel, après avoir promis à ses apôtres d'être avec eux et leurs successeurs jusqu'à la consommation des siècles. L'épouse l'invite à retourner à son Père : Fuyez, mon bien-aimé ; allez sur les montagnes de parfums et d'aromates ; entrez en possession de la gloire qui vous est due en qualité de Fils de Dieu, et que vous avez encore méritée comme Sauveur des hommes

IX.
Remarques
sur l'allégo-
rie de ce can-
tique appli-
qué à Jésus-
Christ et à
son Eglise.

par vos souffrances (v. 8. et suiv.). Telle est l'analyse donnée par M. l'abbé de Vence.

Si le Cantique doit être ainsi partagé en sept jours, comme le pensent Bossuet et D. Calmet, ces sept jours dans le sens allégorique n'auroient-ils point rapport aux sept âges de l'Eglise, que M. de la Chétardie et quelques autres reconnoissent être distingués dans l'Apocalypse? Ou plutôt la division du Cantique ne devoit-elle point être réduite à six jours qui peut-être répondroient aux six âges que M. de la Chétardie distingue dans l'Apocalypse, et qui partagent toute l'histoire de l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avènement, lequel sera l'époque du septième et dernier âge qui est l'âge de l'éternité? Nous laisserons à quelque théologien savant et éclairé le soin d'examiner si cette vue pourroit contribuer à développer le sens profond de ce cantique sublime, et à découvrir plus de liaison et plus de suite dans les différentes parties qui le composent; car il faut avouer que c'est ce que laisse, ce semble, à désirer l'analyse que M. de Vence nous en donne. D'ailleurs dans cette analyse, M. de Vence passe souvent du sens allégorique au sens moral; et il semble qu'il faudroit distinguer davantage ces deux sens. On aimeroit à voir une explication fondée sur une allégorie bien soutenue, qui pourroit elle-même fournir une grande abondance de réflexions pieuses et édifiantes.

Il y a ici des traits où le sens allégorique est si frappant et si naturel, que la plupart des interprètes l'ont aperçu et remarqué, quoiqu'ils ne se soient pas attachés à en rechercher la suite et la liaison. On vient de voir que ceux qui ont étudié le sens de ce divin livre, ont cru y trouver une distinction de jours, et comme le premier et le dernier ont un rapport assez visible au premier et au dernier âge de l'Eglise sur la terre, il y a lieu de présumer que pour découvrir dans l'interprétation de ce livre mystérieux une allégorie bien soutenue, il faudroit comparer le sens mystérieux de ce cantique avec le sens mystérieux de l'Apocalypse où se trouvent distingués sous divers symboles, les six âges de l'Eglise sur la terre. Le nouveau testament est certainement la clef de l'ancien; la prophétie de l'Apocalypse est la clef de toutes les anciennes prophéties; et il est présumable qu'on trouveroit un rapport assez marqué entre les six âges de l'Eglise distingués dans l'Apocalypse, et les différentes parties que l'on peut distinguer dans le Cantique, en sorte

qu'on pourroit trouver un rapport assez sensible entre l'allégorie du Cantique et l'histoire même de l'Eglise. Je ne ferai qu'exposer ici sommairement les principaux points qui semblent pouvoir fonder ce rapport.

PREMIER AGE de l'Eglise. *Osculetur me osculo oris sui*; c'est la première parole de ce cantique, où l'épouse est si occupée de son époux, que, sans le nommer, elle parle de lui en s'écriant : *Qu'il daigne me donner un baiser de sa bouche*. C'étoit là le désir de tous les justes de l'ancien testament avant que Jésus-Christ parût; ils souhaitoient que le Sauveur promis se manifestât; que le Fils de Dieu vint s'unir à nous. Mais depuis qu'il a quitté la terre par son ascension, son Eglise est demeurée embrasée du même désir dans l'attente de son retour; elle souhaite qu'il revienne, selon sa promesse, pour nous unir éternellement à lui. *Votre nom est comme un parfum que l'on répand*. Ainsi dès que Jésus-Christ est remonté dans les cieux, son nom est devenu sur la terre comme un parfum précieux dont l'odeur se répand de tous côtés, et porte partout la vie. *Je suis noire, mais je suis belle :..... je suis noire, parce que le soleil m'a brûlée par l'ardeur de ses rayons*. L'Eglise étoit en quelque sorte noircie par les ardeurs du soleil au milieu du feu des persécutions dont elle fut agitée pendant les trois premiers siècles, et dont la dernière fut la plus vive; mais elle n'en étoit alors ni moins belle, ni moins chère à son époux qui ne la faisoit passer par ce feu que pour la rendre plus belle. *Les enfans de ma mère se sont élevés contre moi*. La Synagogue étoit, selon la chair, la mère des Juifs incrédules et des Juifs fidèles; et les Juifs fidèles essayèrent le premier feu des persécutions de la part des Juifs incrédules, leurs propres frères, les enfans de leur mère. *Indiquez-moi où vous allez faire paître votre troupeau, où vous le ferez reposer à midi*. Jésus-Christ abandonna Jérusalem et la nation juive; il passa chez les gentils, et transféra au milieu d'eux le siège du premier de ses apôtres, centre de l'unité pour tous les vrais fidèles; ce changement se fit au milieu de l'ardeur des persécutions, au milieu du plus grand éclat de la prédication évangélique. *Sortez, et suivez les traces des troupeaux*. Les Juifs fidèles furent obligés de sortir du milieu des Juifs incrédules pour s'attacher au troupeau de Jésus-Christ, composé de divers troupeaux, c'est-à-dire, de divers peuples tous réunis sous la conduite d'un seul et même pasteur. *Mon bien-aimé est*

Chapitre 1.
v. 1.

v. 2.

v. 4 et 5.

v. 5.

v. 6.

v. 7.

v. 12.

pour moi comme un bouquet de myrrhe; il demeurera entre mes mamelles. Jésus-Christ est le bien-aimé de l'Église; la myrrhe est le symbole de la mort qu'il a soufferte pour nous, et dont il conserve les cicatrices. Il est donc pour elle comme un bouquet de myrrhe, parce qu'il est l'Agneau immolé pour nos péchés. Il demeure entre ses mamelles, parce qu'il repose dans son sein selon la promesse qu'il a faite à ses disciples d'être toujours avec eux jusqu'à la consommation des siècles.

Chapitre II.
 ¶ 5.

SECOND AGE. *Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avois tant désiré.* Après les persécutions des trois premiers siècles, l'Église commence enfin à se reposer et à jouir de la paix, sous la protection que Jésus-Christ lui fait trouver dans la puissance des princes chrétiens, en la personne de qui il règne lui-même sur la terre. *L'hiver est passé, les pluies se sont dissipées et ont cessé; les fleurs paroissent sur notre terre.* Les persécutions des trois premiers siècles avoient été comme un hiver rigoureux qui avoit désolé la terre; comme un temps d'orages et de pluies qui sembloit devoir tout détruire; mais la paix ayant enfin été rendue à l'Église, les fidèles cachés et dispersés se montrèrent, se rassemblèrent, se multiplièrent, et les provinces de l'empire romain soumises à l'Évangile de Jésus-Christ, parurent comme un champ couvert de fleurs qui répandoient de toutes parts la bonne odeur des vertus.

¶ 15.

Prenez-nous les petits renards qui détruisent les vignes; car notre vigne est en fleur. Dès les premiers temps de cette paix, lorsque l'Église de Jésus-Christ étoit tout en fleur, on vit paroître de nouvelles hérésies beaucoup plus dangereuses que celles des trois premiers siècles. Les nouveaux hérétiques, par leurs artifices et leurs subtilités, devinrent comme des renards qui ravagèrent la vigne du Seigneur; ils portèrent la désolation dans les différentes parties de cette vigne; et l'ordre fut donné de les arrêter, et d'empêcher les progrès de leurs ravages.

Chapitre III.
 ¶ 1.

TROISIÈME AGE. *J'ai cherché dans mon lit durant les nuits celui que mon ame chérit; je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.* Ces nuits sont un symbole de tribulations et de maux, au milieu desquels on cherche l'époux, et pendant quelque temps on ne le trouve pas, parce qu'il se cache, garde le silence, et ne fait point éclater sa protection, quoiqu'elle subsiste toujours, et qu'il soit toujours uni à son épouse. Aux ravages causés par l'hérésie dans le

quatrième siècle, succédèrent les renversemens que produisirent, dans les cinquième et sixième siècles, les diverses irruptions des barbares qui inondèrent les provinces romaines, et achevèrent d'éteindre l'empire d'Occident. Ces temps orageux furent comme des nuits obscures où l'Eglise eut elle-même beaucoup à souffrir. Dans les provinces où elle avoit commencé à jouir de la paix, et qui étoient ainsi devenues comme le lit de son repos, elle cherchoit son époux, et elle ne le trouvoit pas; elle lui demandoit sa protection, et sembloit ne point l'obtenir; elle lui demandoit la délivrance de ses maux, et ne l'obtenoit point. Mais enfin *j'ai trouvé celui que mon ame chérit; je le tiens, et je ne le laisserai point aller jusqu'à ce que je le fasse entrer dans la maison de ma mère.* L'Eglise obtint enfin la délivrance qu'elle désiroit; Jésus-Christ fit éclater sur elle sa protection non-seulement en la conservant et la perpétuant au milieu de tous ces maux et de tous ces renversemens, mais en lui soumettant ces barbares même qui devinrent ses enfans par l'esprit de la foi. L'empire d'Occident fut détruit; mais l'Eglise continua de subsister, et acquit de nouveaux peuples. Ces peuples s'attachèrent à Jésus-Christ; plusieurs d'entre eux le retiennent encore, et ne le quitteront point qu'ils ne l'aient introduit au milieu de la nation juive, que la gentilité chrétienne regarde comme sa mère, parce que c'est d'elle qu'elle a reçu la vie, ayant été régénérée en Jésus-Christ par les apôtres qui sont ainsi devenus ses pères et qui étoient de cette nation. *Qui est celle-ci qui s'élève du désert, comme une colonne de fumée, qui monte des parfums de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de poudres du parfumeur?* Ainsi lorsque Jésus-Christ eut converti ces peuples barbares, on vit l'Eglise s'élever du milieu d'eux avec un nouvel éclat. Ils avoient désolé les provinces d'Occident, et les avoient rendues semblables à un désert; c'est du milieu de ce désert même que s'élève la fumée d'un parfum précieux composé de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de poudres de senteur; c'est-à-dire, la bonne odeur des vertus chrétiennes, et particulièrement de la mortification évangélique, représentée par la myrrhe, et de la prière représentée par l'encens. *Sortez, filles de Sion, et voyez le roi Salomon avec la couronne dont sa mère l'a couronné le jour de ses noces.* C'est ainsi que dans l'Apocalypse Jésus-Christ paroît dans sa gloire après avoir triom-

ŷ 4.

ŷ 6.

ŷ 11.

phé non-seulement de l'empire romain idolâtre, mais encore des peuples barbares qui partagèrent cet empire, et qui embrassèrent ensuite la religion chrétienne. Ils avoient combattu contre l'Agneau, et l'Agneau les vainquit. C'est par sa croix qu'il triompha; et c'est pourquoi il paroît ici avec la couronne dont il a été couronné par la Synagogue sa mère, qui lui mit sur la tête une couronne d'épines, au jour de ses noces, c'est-à-dire au jour où il confirma son alliance avec son Eglise par l'effusion de son sang et par sa mort même sur la croix.

Chapitre IV.
 ¶ 5.

QUATRIÈME AGE. *Vos deux mamelles sont comme deux petits jumeaux de la femelle d'un chevreuil, qui paissent parmi les bis.* Dans ces siècles heureux, où tandis que l'Eglise s'étendoit dans l'Occident, celle de l'Orient conservoit encore les liens de l'unité, ces deux Eglises, grecque et latine, étoient comme les deux mamelles de l'épouse, distribuant aux enfans de Dieu le lait des principes de la foi et des règles de la morale. Ces deux Eglises nées toutes deux au siècle des apôtres, engendrées toutes deux à Jésus-Christ par les apôtres mêmes, étoient ainsi comme deux jumeaux, enfans d'une même mère qui est la nation juive en la personne des apôtres; et conservant toutes deux la pureté des dogmes de la foi, elles ressembloient à deux jumeaux d'une chèvre sauvage, qui paissent parmi les bis.

¶ 8.

Venez du Liban, mon épouse, venez de la pointe du mont Amana, du haut des monts de Sanir et d'Hermon, des cavernes des lions, et des montagnes des léopards. Dans la prophétie de Daniel, l'empire des Chaldéens est représenté par le lion, et l'empire des Grecs par le léopard. Lorsque les deux Eglises, grecque et latine, conservoient encore entre elles les liens de l'unité, commença de s'élever au septième siècle l'empire antichrétien de Mahomet, qui, ayant pris naissance dans l'Arabie, s'étendit de proche en proche, plaça le siège de sa domination dans la Chaldée, et de là passa jusque dans la Grèce. Jésus-Christ appelle son épouse, c'est-à-dire, ses élus, non-seulement du milieu des nations chez lesquelles la religion catholique est la religion dominante, et qui peuvent être figurées par le Liban, mais encore du milieu des peuples qui sont tombés sous la domination des infidèles, et qui peuvent être désignés par les monts d'Amana, de Sanir, d'Hermon, et par ces cavernes de lions qui peuvent représenter particulièrement la Chaldée où les Mahométans ont eu

long - temps le centre de leur empire , et ensuite par les montagnes des léopards , qui peuvent marquer particulièrement la Grèce où les Turcs se sont successivement avancés. *Vous avez frappé mon cœur , ma sœur , mon épouse , par l'un de vos yeux , et par une des tresses de votre cou.* Les deux yeux de l'épouse peuvent encore représenter les deux Eglises , grecque et latine ; mais ici l'époux ne parle que d'un seul ; il n'est touché que d'un seul ; c'est qu'en effet en voici un qui s'obscurcit et se ferme par le schisme de l'Eglise grecque. De même les cheveux de l'épouse formoient deux tresses qui descendoient sur son cou ; mais l'époux ne parle ici que d'une seule de ces tresses ; il n'est touché que d'une seule ; l'autre a perdu l'éclat de sa beauté. Les yeux représentent particulièrement les ministres de l'Eglise ; les cheveux sont le symbole de la multitude des fidèles. Ainsi dans l'Eglise grecque le clergé et le peuple se sont laissé entraîner dans le schisme , et ont perdu par-là leur mérite aux yeux de l'époux. Il ne voit plus de vrais mérites que dans l'Eglise romaine et dans ceux qui lui sont unis et qui ne forment avec elle qu'une seule et même Eglise. *Levez-vous , soufflez de l'aquilon ; levez-vous , vent du midi ; soufflez dans mon jardin , et que les parfums en découlent.* Après que le schisme des Grecs eut été consommé par Michel Cérulaire dans le onzième siècle , le souffle de l'aquilon s'élève sur l'Eglise même d'Occident ; les maux se répandent , les abus se multiplient. Mais le souffle du midi tempère les glaces de l'aquilon , de fortes réclamations s'élèvent contre les abus naissans ; on s'efforce d'arrêter le progrès des maux. Trois conciles généraux s'assemblent dans l'Eglise de Latran au douzième siècle ; trois autres au treizième , l'un dans l'église de Latran , les deux autres au milieu de nous , à Lyon ; un septième à Vienne en Dauphiné au quatorzième siècle ; trois autres encore à Pise , à Constance et à Bâle , au siècle suivant. Dans ce même intervalle commencent à paroitre plusieurs nouveaux ordres religieux qui édifièrent l'Eglise par leurs vertus ; les Chartreux , l'ordre de Cîteaux , la congrégation de Clairvaux , et plusieurs autres ; alors parut saint Bernard le dernier des pères , et après lui saint Thomas , l'ange de l'école ; ainsi les parfums se répandoient dans le jardin du Seigneur.

CINQUIÈME AGE. *J'entends la voix de mon bien-aimé*

ŷ 9.

ŷ 16.

Chapitre v.
ŷ 2.

qui frappe, et qui dit : Ouvrez - moi, ma sœur, ma bien-aimée ; car ma tête est toute couverte de la rosée du soir (1), et mes cheveux sont chargés des gouttes d'eau qui tombent aux approches de la nuit. Les cheveux de l'époux représentent la multitude des fidèles ; la fraîcheur de la rosée dont ils sont couverts, est, selon la remarque de saint Augustin, le symbole du refroidissement de la charité ; ces gouttes d'eau qui tombent aux approches de la nuit, marquent les abus et les maux qui se répandent dans les jours d'obscurcissement. Ainsi les maux et les abus s'étant multipliés principalement depuis le schisme d'Occident dans les quatorzième et quinzième siècles, l'Eglise d'Occident se vit couverte d'une multitude de Chrétiens tièdes et lâches qui étoient un sujet de gémissement pour les vrais fidèles. La tête de l'époux étoit déshonorée par cette multitude de cheveux qui lui étoient encore extérieurement attachés, mais sur qui s'étoient arrêtées ces gouttes de rosée qui en avoient effacé toute la beauté. C'est ce que manifesta au commencement du seizième siècle le scandale de la prétendue réforme. Alors la voix de l'époux se fit entendre, demandant qu'on lui ouvrit, et qu'on arrêtât le progrès de ce scandale. *Je me levai pour ouvrir à mon bien-aimé... Je lui ouvris... Mais il s'en étoit allé, et il avoit passé... Je le cherchai, et je ne le trouvai point... Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, je vous conjure de lui dire que je languis d'amour pour lui... Où est donc allé votre bien-aimé, ô vous qui êtes la plus belle des femmes ? De quel côté s'est donc retiré votre bien-aimé ? Dites-le-nous, et nous irons le chercher avec vous.* L'épouse se leva, lorsque l'Eglise s'assembla dans le concile de Trente, pour arrêter le progrès de cette pernicieuse rosée, de cette bruine nocturne dont l'époux se plaignoit. Elle ouvrit à son époux en rendant un hommage public et solennel à la vérité et aux saintes règles par ses décrets. Mais elle eut la douleur de voir que son époux s'étoit éloigné, et qu'il s'étoit caché. Les maux augmentèrent ; l'épouse fut obligée de chercher son époux par l'instance de ses prières, et il continuoit de se cacher en laissant croître les maux. Elle conjuroit les filles de Jérusalem, les ames vraiment pieuses, de

† 5. et suiv.

(1) Les Hébreux appellent également *rosée* les vapeurs qui tombent le matin et le soir ; celle du soir est ce que nous appelons en français *le sercin*.

témoigner à son époux , par la ferveur de leurs prières , le désir ardent qu'elle avoit de le trouver. Ces ames fidèles ont pris part à la douleur de l'Eglise , et elles continuent de s'unir à elle pour chercher avec elle son époux , c'est-à-dire , pour obtenir enfin de lui de nouvelles marques de sa protection. Au milieu de ses maux , l'épouse de Jésus-Christ est toujours la plus belle des femmes , et elle languit d'amour pour son divin époux.

SIXIÈME AGE. *Mon bien-aimé est descendu dans son jardin... Vous êtes belle, ô ma bien-aimée; vous êtes pleine d'agrémens et de beauté, comme Jérusalem, et terrible comme une armée rangée en bataille.* Le bien-aimé descendra enfin dans son jardin ; il y donnera enfin des marques sensibles de sa présence. Alors l'épouse reprendra tout l'éclat de sa première beauté. Elle sera belle comme l'étoit autrefois l'Eglise primitive formée dans Jérusalem par les apôtres ; elle sera pleine de force et terrible à tous ses ennemis comme une armée rangée en bataille pour le grand jour du combat du Dieu tout-puissant , c'est-à-dire , pour combattre dans toute la terre les erreurs et les scandales , comme le firent autrefois les apôtres. *Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore naissante? Quelle est celle-ci qui est belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille?* C'est ainsi que successivement et par degrés , mais par degrés rapides , elle reprendra sa première force et sa première beauté ; ce sera d'abord comme une aurore naissante ; son éclat ensuite plus brillant que l'aurore sera comparable à l'éclat de la lune ; et enfin acquérant encore un nouveau degré de gloire , elle deviendra semblable au soleil. Alors ayant acquis la plus grande beauté , elle aura aussi la plus grande force ; elle sera terrible aux puissances de l'enfer comme une armée qui se dispose au combat. *Mon ame m'a remplie de trouble à cause des chariots d'Aminadab.* Cette frayeur précédera sa force ; ces chariots d'Aminadab qui la remplissent de trouble , représentent les forces de son ennemi qui s'avance contre elle ; et c'est pour résister à cet ennemi que son époux en lui rendant sa première beauté , va la remplir d'une force comparable à celle d'une armée prête à combattre. *Revenez, revenez, ô Sulamite, revenez, revenez, afin que nous vous considérions.* Cette Sulamite qu'il faut rappeler , et que l'on rappelle quatre fois , peut représenter la nation juive qui , maintenant dispersée

Chapitre vi.
 ¶ 1 et suiv.

¶ 9.

¶ 11.

¶ 12.

Chapitre VII.

ψ 1.

ψ 7.

Chapitre VIII.

ψ 2.

ψ 7.

dans les quatre parties du monde, sera un jour appelée à Jésus-Christ. *Que verrez-vous dans la Sutamite ? sinon des chœurs de musique dans un camp d'armée ; la joie et la force ; la joie que l'Esprit de Dieu répandra dans son cœur lorsqu'il lui fera reconnoître en Jésus-Christ le Messie qu'elle attend depuis si long-temps, et qu'elle a si long-temps méconnu ; la force dont l'Esprit de Dieu la remplira pour résister aux efforts de toutes les puissances de l'enfer soulevées contre elle, et armées pour sa perte. Votre taille est semblable au palmier... Je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai les fruits.* Jésus-Christ annonce à l'Eglise son épouse que le temps approche où il va venir recueillir les fruits de justice qu'elle doit produire par sa grace, et dont elle sera alors abondamment chargée. *Je vous prendrai, dit l'épouse, et je vous conduirai dans la maison de ma mère.* C'est l'Eglise des gentils qui parle ; la nation juive est sa mère, parce que les apôtres qui étoient de cette nation ont été ses pères ; car, selon l'expression de Jésus-Christ même, le salut nous est venu des Juifs. La nation juive qui depuis Jésus-Christ a été répudiée, a toujours été l'objet de la compassion de l'Eglise qui n'a jamais cessé de prier pour elle. Comme le temps viendra certainement où la nation juive reconnoitra Jésus-Christ, l'Eglise des gentils attend avec joie ce temps heureux. Il est dit qu'elle fera entrer son époux dans la maison de sa mère ; parce que ce sera en partie l'effet de ses prières et de ses vœux ; lorsque cette nation de qui elle a reçu la grace du salut, y participera avec elle et deviendra avec elle l'épouse de son époux. *Les grandes eaux n'ont pu éteindre sa charité ; et les fleuves n'auront pas la force de l'étouffer.* Après la conversion des Juifs, et de cette multitude innombrable de gentils qui doivent être alors appelés ou ramenés à la foi par la prédication de l'Evangile dans toute la terre, il n'y aura plus d'autre révolution que celle qui doit terminer la durée des siècles, c'est-à-dire, grande persécution qui doit être excitée par l'Antechrist ; et c'est alors que cette persécution, semblable à un déluge qui inondera toute la face de la terre, ne pourra néanmoins éteindre la charité dans les cœurs des vrais fidèles. Toutes les violences de l'ennemi, semblables aux flots impétueux d'un fleuve qui entraîne tout, ne pourront renverser ni submerger l'édifice construit et cimenté par la charité. Voilà la force des martyrs au temps de l'Antechrist, selon la remarque d'un in-

terprète qui ajoute : « Il est visible que l'épouse parle de » cette dernière persécution dans ce dernier chapitre , sur- » tout dans les derniers versets . et principalement dans le » dernier , en sorte qu'on peut dire que ce livre finit avec le » monde. » Voici ce dernier verset : *Fuyez , ô mon bien-aimé , et soyez semblable au chevreuil et au faon des cerfs ; fuyez et retirez-vous sur les montagnes des aromates. Fuyez ce monde pervers qui de toutes parts s'élève contre vous ; passez au milieu de ces hommes perfides et cruels avec la rapidité du chevreuil et d'un jeune faon ; quittez cette vallée de mort , et retirez-vous sur les montagnes des aromates ; retirez de ce monde vos élus , introduisez-les avec vous dans la céleste béatitude où la charité parfaite répand l'odeur des plus excellens aromates : Super montes aromatum.* C'est le dernier mot de ce cantique.

Je laisse à une main plus habile à montrer l'enchaînement et la liaison de ces différens traits , en développant sous ce point de vue toute la suite du texte.

Le P. de Carrières persuadé que ce divin cantique a été écrit pour représenter l'amour éternel du Fils de Dieu pour son Eglise , et pour donner quelque idée des biens infinis et des délices ineffables dont il doit combler ses élus dans toute l'éternité , n'a pas cependant prétendu développer ces mystères par les liaisons qu'il a insérées dans la traduction de ce cantique ; mais il a tâché de les faire sentir dans les titres des sections qui en partagent les chapitres. Nous admettons ici ce partage des chapitres du Cantique , afin de pouvoir conserver ces titres qui doivent être regardés comme un supplément à la paraphrase , et comme une partie essentielle du commentaire donné par cet auteur.

Le style du Cantique est proportionné à la nature des choses qui y sont traitées. Il est tendre , vif , animé , délicat ; et à ne regarder cet écrit que comme un ouvrage humain , il a toutes les beautés dont une pièce de cette nature est capable. L'époux et l'épouse y expriment leurs sentimens par des tours figurés et énigmatiques , et par des comparaisons et des similitudes tirées des choses de la campagne. On y parle souvent de parfums , d'aromates , de fruits , de vin , de jardins , de fontaines. C'étoit tout ce que l'on connoissoit de plus délicieux dans le pays. Les comparaisons sont quelquefois un peu guindées et un peu fortes ; mais on doit accorder quelque chose au génie des Orientaux , et à la vivacité de l'amour.

Y 14.

X.

Remarques sur la paraphrase du P. de Carrières ; sur le style du livre ; sur la paraphrase chaldaïque , et sur la version grecque.

Dans le dernier siècle, Châtillon ayant traduit ce livre avec une certaine affectation de termes trop tendres, et empruntés des auteurs profanes, qui peignent des passions dangereuses, son dessein fut fort désapprouvé par tous les théologiens, même d'entre les protestans. On crut que c'étoit manquer de respect pour un ouvrage si sacré, et l'exposer aux railleries des impies, que d'y faire parler l'époux et l'épouse comme des personnages profanes et passionnés. Théodore de Bèze, qui avoit été un des plus ardens adversaires de Châtillon, tomba lui-même quelque temps après dans le même défaut, en mettant en petits vers latins fort galans, le Cantique des Cantiques. Il y faisoit parler l'époux et l'épouse d'une manière si peu sérieuse, qu'il s'attira l'indignation et le mépris de tous les honnêtes gens. Gilbert Génébrard, qui n'entendoit point raillerie sur l'article, et d'ailleurs zélé défenseur de la religion catholique, s'éleva contre cet ouvrage scandaleux de Bèze, en fit sentir tout le ridicule, en montra les fautes, le dénonça par une longue lettre qu'il en écrivit aux ministres calvinistes, opposa aux vers badins et impertinens de cet auteur, d'autres vers sérieux et élégans, et composa un savant commentaire sur cet ouvrage.

La paraphrase chaldaïque du Cantique des Cantiques est une longue et ennuyeuse application de tout ce qui est dit, aux circonstances de l'histoire des Juifs. La version grecque est assez exacte. Du Bos, dans sa nouvelle édition des Septante à Franeker en 1709, juge que la version du Cantique est de Symmaque.

DISSERTATION

SUR

LES MARIAGES DES HÉBREUX.

LA matière du mariage des Hébreux est d'une si grande étendue, que nous ne pouvons l'embrasser tout entière dans une simple Dissertation. Nous n'entreprenons point de la traiter ici, ni en jurisconsulte, en considérant le mariage comme contrat civil, ni en théologien, en le regardant comme action morale, et comme un acte de religion, où le nom du Seigneur intervenoit; nous nous bornons à ce qui regarde les cérémonies des fiançailles et des épousailles; et nous en recherchons les circonstances, et les usages anciens et modernes, autant que cela peut servir à donner du jour à plusieurs textes des divines Écritures, et particulièrement au Cantique des Cantiques.

I.
Objet de
cette Disser-
tation.

Les Hébreux se marioient de bonne heure. L'âge que les rabbins prescrivent aux hommes, est de dix-huit ans (1). Tout homme qui ne s'est point marié à cet âge pèche contre le précepte que Dieu donna aux premiers hommes, en leur disant: *Croissez et multipliez-vous* (2). Ils peuvent prévenir ce temps; mais il ne leur est pas permis de le passer sans se choisir une épouse. Pour les filles, on les fiance de fort bonne heure; mais ordinairement le mariage ne s'achève que quand elles ont l'âge qu'ils appellent l'âge de puberté, qui est de douze ans et un jour (3). De là viennent ces expressions, *l'épouse de la jeunesse* (4), pour celle qu'on a épousée dans la jeunesse; et le conducteur de la jeunesse, *dux juventutis* (5), pour marquer un époux.

II.
Age du ma-
riage selon
les rabbins.

Il est aisé de comprendre après cela pourquoi la virgi-

(1) Léon de Modène, Cérémonies des Juifs, ch. 3. — (2) Genes, 1. 28. — (3) Selden. *Uxor. Hebr.* l. 11. c. 3. — (4) Joel, 1. 8. *Super virum pubertatis tuæ. Et Malac.* 11. 14. *Uxorem pubertatis tuæ.* — (5) Prov. 11. 17. *Relinquit ducem pubertatis suæ.*

III.
Opprobre
virginité.

nité étoit en opprobre dans Israël ; et qu'on ne pouvoit faire un plus grand affront à un homme , que de lui reprocher qu'il ne bâtissoit point la maison de ses pères , et ne faisoit pas revivre leur nom dans Israël. De là viennent les pleurs de la fille de Jephthé (1) qui fait le deuil de sa propre personne comme d'une personne morte , parce qu'elle mouroit sans être mariée , et sans avoir donné des héritiers à son père. De là ces menaces du Seigneur dans Isaïe (2) , qui dit que le temps viendra où les hommes seront si rares dans Israël , que chaque femme n'aura pas le sien ; et que sept femmes rechercheront un homme en mariage , contre l'usage de toutes les nations , et lui diront : Nous ne vous demandons rien ; *nous nous nourrirons , et nous nous habillerons ; agréez seulement que votre nom soit appelé sur nous ; et délivrez-nous de notre opprobre ;* recevez-nous pour vos épouses afin qu'on ne nous regarde plus avec mépris. Et l'épouse dans le Cantique (3) , parlant à son bien-aimé : *Quand vous trouverai-je seul , lui dit-elle , afin que je vous embrasse , et que je vous conduise dans la maison de ma mère , et que personne ne me méprise plus ?* c'est-à-dire : Quand serai-je femme ou mère ; et quand serai-je délivrée de l'opprobre du célibat et de la stérilité ? Car introduire un époux dans l'appartement de sa mère , c'étoit l'introduire dans le lit nuptial , et dans la chambre de l'épouse.

IV.
Recherches
de mariage.

Comme les personnes du sexe , et surtout les jeunes filles , demeuroient enfermées dans leurs appartemens sans aucun commerce au dehors , les recherches de mariage se faisoient sans que les deux personnes qui devoient se marier se parlassent et se vissent. Une fille avant son mariage étoit appelée *alma* , c'est-à-dire , cachée ; et lorsque l'Écriture (4) veut exagérer quelque danger extraordinaire , ou quelque émotion à laquelle tout le peuple généralement s'intéresse , elle dit que les filles même enfermées sortirent , et se firent voir dans la ville , et accoururent pour être témoins de ce qui se passoit. *Une fille tandis qu'elle est cachée , et enfermée dans la maison de son père , est pour lui un sujet de soins et d'inquiétudes qui lui ravissent le sommeil. Il craint qu'elle ne soit pas mariée à temps , ou qu'elle ne tombe dans quelque faute contre son honneur ,* dit l'auteur de l'Ecclésiastique (5). Et dans le Cantique il est dit : *Notre*

(1) *Judic. xi. 37.* — (2) *Isai. iv. 1.* — (3) *Cant. viii. 1.* — (4) *Mach. iii. 19. et 3. Mach. Δίτε καλάκλειστοί παρθένοι.* — (5) *Eccl. xl. 9.*

sœur est petite, et n'a point encore de mamelles; que ferons-nous lorsqu'on la demandera en mariage (1), ou lorsqu'on la fera venir pour paroître devant celui qui la recherchera: *In die quando alloquenda est?* Comme quand on fit venir Rébecca pour lui demander si elle consentoit d'aller avec Eliézer, pour épouser Isaac (2). *Si c'est un mur, continue le Cantique, bâtissons-y des tours d'argent; si c'est une porte, couvrons-la d'ais de cédre* (3); c'est-à-dire, donnons-lui des atours et des habits qui la fassent paroître grande et belle.

Ce fut Hémor, père de Sichem, et Sichem même, qui demandèrent à Jacob Dina pour épouse (4). Et Samson ayant vu une femme philistine à Thamnata (5), dit à son père qu'il souhaitoit qu'il la lui donnât pour femme. Le père et la mère de Samson, et Samson même, parlèrent aux parens de la fille, et conclurent le mariage. La cérémonie des noces ne se fit toutefois qu'assez long-temps après, puisque quand Samson revint pour cela, le lion qu'il avoit tué en y venant pour la première fois, étoit entièrement pouri, et que son squelette étoit tellement desséché, que des abeilles avoient eu le loisir de s'y mettre, et d'y faire du miel; ce qui confirme ce que les Juifs nous disent, que les fiançailles précédoient d'ordinaire d'un assez long temps, comme de six mois ou un an, la cérémonie de la noce (6). Toutefois la chose n'étoit point générale, puisque le jeune Tobie (7) ayant demandé Sara pour femme, le mariage fut conclu et célébré sur l'heure. Les rabbins (8) enseignent une chose qui ne me paroît nullement probable, qui est que le père n'avoit point de pouvoir pour donner ou refuser sa fille en mariage, après l'âge de puberté, qu'ils fixent, comme j'ai déjà dit, à douze ans et un jour. Le contraire me paroît par toute l'Écriture où le père dispose toujours de ses filles, et les donne en mariage à qui il veut, sans aucune opposition. On peut citer Rébecca, et Sara, femme du jeune Tobie, qui avoient sans doute plus de douze ans lorsqu'elles furent mariées; et Thamar, bru de Juda, qui ne pouvoit se marier sans l'agrément de son beau-père.

V.
Intervalle
entre les fian-
çailles et le
mariage.

(1) *Cant.* VIII. 8. — (2) *Genes.* XXIV. 57. — (3) *Cant.* VIII. 9. *Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea; si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.* (Hehr. *compingamus super illud tabulas cedrinas.*) — (4) *Genes.* XXXIV. 4. et seqq. — (5) *Judic.* XIV. 1. et seqq. — (6) Léon de Modène, cérémonies des Juifs, ch. 3. — (7) *Tob.* VII. 14. et seqq. — (8) *Maimon. Halaoh-Ischoth.* c. 3.

VI.
De quelle
manière se
faisoient les
fiançailles.

Les fiançailles se faisoient ou par un écrit, ou par une pièce d'argent que l'on donnoit à la fiancée, quelquefois par la cohabitation et le commerce charnel (1). Voici la forme de l'écrit qu'on dressoit dans ces occasions : *Un tel jour, de tel mois, de telle année, N. fils de N. a dit à N. fille de N. : Soyez mon épouse suivant la loi de Moïse et des Israélites, et je vous donnerai pour la dot de votre virginité, la somme de deux cents zuzims, qui est ordonnée par la loi. Et ladite N. a consenti de devenir son épouse sous ces conditions que ledit N. a promis d'exécuter au jour du mariage. C'est à quoi ledit N. s'oblige, et pourquoi il engage tous ses biens, jusqu'au manteau qu'il porte sur ses épaules; et promet de plus d'accomplir tout ce qui est ordinairement porté dans les contrats de mariage en faveur des femmes israélites. Témoins N. N. N.* La promesse par une pièce d'argent, et sans écrit, se faisoit en présence de témoins; et le jeune homme disoit à sa prétendue : *Recevez cet argent pour gage que vous deviendrez mon épouse.* L'engagement par la cohabitation étoit, selon les rabbins, permis par la loi; mais il avoit été sagement défendu par les anciens, à cause du danger et des inconvéniens des mariages clandestins, et de plusieurs autres abus aisés à concevoir (2).

VII.
Entrevues
permises de-
puis les fian-
çailles.

Les fiançailles donnoient la liberté aux jeunes gens de se voir familièrement, mais sans abus; ce qui ne leur étoit pas permis auparavant (3). Et si durant ce temps, la fiancée tomboit en quelque faute contre son honneur, avec un autre, que son fiancé, elle étoit traitée comme adultère (4). Selon quelques auteurs, la sainte Vierge n'étoit que fiancée avec saint Joseph, lorsqu'elle conçut Jésus-Christ; et si elle eût été coupable du crime dont il sembloit avoir quelque lieu de la soupçonner, en voyant sa grossesse, il pouvoit non-seulement la quitter, en lui donnant un billet de divorce, mais même la faire punir comme adultère; car encore que les fiancés eussent la liberté de se voir depuis les fiançailles, ils ne pouvoient user de la liberté que donne le mariage, qu'après la célébration des noces. Telle étoit l'ordonnance des anciens; car la loi, selon leur explication, ne le leur défendoit pas, mais seulement les réglemens civils; et cela pour conserver l'honnêteté publique, et pour empêcher la

(1) *Selden. t. 11. c. 2. Uxoris Hebraicæ.* — (2) *Vide Selden. loco citato.* — (3) Léon de Modène, ch. 5. — (4) *Selden t. 11. Uxoris Hebr. c. 1.*

licence. Si les fiancés contrevenoient à ces ordonnances des anciens, ils étoient condamnés à la peine du fouet.

La coutume étoit que l'époux achetât son épouse; et avant les fiançailles, on convenoit des conditions du mariage, et de la dot que le mari donnoit à l'épouse, et des présens qu'il devoit faire au père et aux frères de la fille. On voit cela assez clairement dans l'histoire de Jacob. Il convient premièrement avec Laban de le servir pendant sept ans, pour sa fille Rachel (1). Après cela, au lieu de Rachel, on lui donne Lia; et Laban l'oblige par un nouveau contrat, de le servir encore sept autres années pour Rachel. Les femmes de Jacob se plaignent que leur père s'est approprié leur dot (2). Ce qui montre qu'il y avoit en cela de l'injustice, ou du moins quelque espèce de dureté, et de défaut d'amitié de sa part; carni Jacob, ni elles n'en demandent pas la restitution, comme d'une chose injustement ravie. Saül vendit sa fille Michol à David pour cent prépuces de Philistins (3). Sichem, fils d'Hémor, demandant Dina en mariage, dit à Jacob et aux frères de la fille: *Que je trouve grace à vos yeux, et je donnerai tout ce que vous ordonnerez. Demandez quelle dot et quels présens il vous plaira, et je donnerai volontiers tout ce que vous souhaiterez. Seulement accordez-moi cette fille en mariage* (4). Osée achète sa femme pour quinze pièces d'argent, et une mesure et demie d'orge (5). Cela n'empêchoit pas que le père ne fit à sa fille certains présens, suivant ses moyens et sa condition, pour ses ajustemens, et pour les frais de la conduite de l'épouse chez son époux. La coutume avoit fixé la valeur de cela à cinquante zuzims. Le zuzim étoit une pièce d'argent d'un prix assez médiocre (6). Les rabbins disent qu'ils sont de la valeur d'un denier d'argent, c'est-à-dire, la quatrième partie d'un sicle d'argent, ou environ huit sous de notre monnoie (7).

Voici la formule d'un contrat de mariage suivant l'usage des Juifs (8): *Un tel jour, de tel mois, et de telle année, sur un tel fleuve, N. fils de N. a dit à N. fille de N. jeune fille vierge: Soyez ma femme suivant le rit de Moïse et des Israélites. Et moi, avec l'aide de Dieu, je vous hono-*

VIII.
Conditions
du mariage.

IX.
Formule
d'un contrat
de mariage
suivant l'usage
des Juifs.

(1) Genes. xxix. 18. et seqq. — (2) Genes. xxxi. 15. — (3) 1. Reg. xviii. 25. et seqq. — (4) Genes. xxxiv. 11. 12. — (5) Osee, iii. 2. — (6) Misnatti. Ketubeth. c. 6. Vide Selden. lib. ii. Uxor. Hebr. c. 10. — (7) Selden. Uxor. Hebr. lib. ii. — (8) Maimon. Halac. Jebom Vechaliza, c. 4. apud Selden. t. ii. c. 10. Uxor. Hebr.

rerai, sustenterai, nourrirai, vêtirai, suivant la coutume des autres maris de ma nation, qui honorent, nourrissent, sustentent, et revêtent leurs épouses comme ils le doivent. Je vous donne pour la dot et prix de votre virginité, deux cents zuzims d'argent (1), qui vous sont dus suivant la loi. Et outre cela, je vous fournirai les habits et les alimens convenables; comme aussi je vous rendrai le devoir conjugal, selon l'usage de toutes les nations. Et ladite N. a consenti de devenir son épouse. De plus, ledit époux a promis, par forme d'augmentation, d'ajouter à la dot principale la somme de N. Et ce que ladite épouse a apporté, est estimé la valeur de N. Ce que ledit époux reconnoît avoir reçu et touché, et en être chargé; et nous en a fait la déclaration suivante : J'accepte et reçois sous ma garde et garantie, tout ce qui a été mentionné ci-dessus, tant en dot, qu'autres biens, que mon épouse a apportés, ou qu'elle pourra acquérir ci-après, tant en augmentation de sa dot, qu'en quelque autre manière que ce soit; et m'oblige moi et mes héritiers, ou ayans cause, sous l'engagement de tous mes biens, meubles et immeubles, tant ceux que je possède actuellement, que ceux que je pourrai posséder dans la suite, jusqu'au manteau que je porte sur mes épaules, de tenir compte, et rendre fidèlement à madite épouse tout ce qu'elle a apporté en dot, ou en quelque manière, et à quelque titre que ce soit, pendant ma vie, ou à ma mort. Ce que je promets exécuter suivant la force et teneur des contrats ordinaires de mariage, usités parmi les enfans d'Israël, et suivant l'usage et les réglemens de nos rabbins de pieuse mémoire. En foi de quoi nous avons signé le présent contrat, au temps marqué ci-dessus.

X.
Préparations
pour les noc-
ces.

Lorsque les parties étoient d'accord sur le mariage et sur les conditions, on prenoit un jour pour célébrer les noces. L'usage des Juifs d'aujourd'hui, est de choisir un jour de mercredi ou vendredi, si c'est une fille; ou un jeudi si c'est une veuve (2). La veille de la cérémonie du mariage, la fiancée va au bain, et se plonge tout le corps dans l'eau; et est accompagnée de plusieurs femmes qui la mènent au bain, et la ramènent au bruit de divers instrumens de cuisine, afin que tout le voisinage sache qu'elle va se marier.

(1) Cela fait environ cinquante sicles d'argent, ou quatre-vingt-une livre de notre monnoie. — (2) Léon de Modène, cérémonies des Juifs, ch. 3.

En comparant Selden, Buxtorf et Léon de Modène, qui ont écrit sur cette matière, je remarque entre eux assez de différences; ce qui me fait juger que les usages ne sont point uniformes partout, et que les Juifs se conforment en bien des choses aux coutumes des pays où ils se trouvent. Le jour que le mariage doit se célébrer, on pare l'épousée de tout ce que l'on peut de plus riche et de plus propre; on la conduit pour cela en cérémonie, et aux chants des femmes de la noce, dans une salle où elle doit être parée. Les rabbins (1) enseignent que le Seigneur même ne dédaigna pas de parer Ève de ses propres mains, avant de l'amener à Adam; et qu'il la lui présenta comme une belle épouse, ornée de tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les anges jouèrent des instrumens, et chantèrent dans la célébration de ce premier mariage. Le Seigneur fit aussi le dais sous lequel le mariage se conclut. Réveries pitoyables d'un peuple grossier et sensuel.

Ordinairement la cérémonie des épousailles se fait en plein air, dans une cour, dans un jardin, ou à la campagne (2). Quelquefois cela se fait dans une salle parée exprès, dit Léon de Modène (3). L'époux et l'épouse sont conduits au son des instrumens, sous un dais porté par quatre jeunes garçons. L'épouse porte un voile de couleur noire, qui lui pend sur le visage, en mémoire de celui que Rébecca mit sur sa face, lorsqu'elle aperçut Isaac son époux (4), et l'époux porte de même un voile noir, pour les faire, dit-on, souvenir de la ruine du temple et de Jérusalem. Alors on met sur la tête des mariés un *taled*, qui est un voile carré, d'où pendent quatre houppes aux quatre coins. Les rabbins disent que c'est en mémoire de ce qui est dit dans l'histoire de Ruth : *Etendez le bord de votre habit sur votre servante, parce que vous êtes mon plus proche parent* (5); et de ces paroles d'Ezéchiel (6), où le Seigneur parlant à la race d'Israël, qu'il représente comme une épouse, lui dit : *J'ai passé près du lieu où vous étiez dans l'opprobre et dans l'ignominie; j'ai étendu mon manteau sur vous, et j'ai couvert votre ignominie; et me suis engagé par serment à vous prendre pour femme; j'ai fait alliance avec vous, et vous êtes devenue mon épouse.*

XI.
Cérémonies
des épousail-
les.

(1) *Rabb. in Talmud. Vide Buxtorf. loco citato.* — (2) *Buxtorf. ibidem.* — (3) Léon de Modène, ch. 3. — (4) *Genes. xxiv. 65.* — (5) *Ruth. iii. 9.* — (6) *Ezech. xvi. 8.*

Alors le rabbin du lieu, ou le chantre de la synagogue, ou enfin le plus proche parent, prend une tasse ou un vase plein de vin; et après avoir prononcé la bénédiction, en disant : *Soyez béni, Seigneur, qui avez créé l'homme et la femme, et ordonné le mariage, etc.*, il présente le vase à l'époux, et puis à l'épouse séparément, afin qu'ils en goûtent. Ensuite l'époux met un anneau au doigt de son épouse, en présence de deux témoins qui sont rabbins ordinairement, et lui dit : *Par cet anneau, vous êtes mon épouse, suivant le rit de Moïse et d'Israël.* Buxtorf dit que cet anneau doit être d'or massif, et sans aucune pierre enchâssée; et que l'époux prend à témoin toute l'assemblée, que l'anneau est de bon or, et de valeur convenable. Après cette cérémonie, on lit le contrat de mariage, dont nous avons donné ci-devant la formule; et après la lecture, l'époux le remet entre les mains des parens de l'épouse. Puis on apporte une seconde fois du vin dans un verre, ou autre vase de matière fragile; et après avoir chanté six bénédictions qui, jointes à la première dont on a parlé, font le nombre de sept, on présente encore à boire aux mariés, et on jette le reste à terre, en signe d'allégresse. Alors l'époux prenant le vase, le jette avec roideur contre le mur ou contre la terre, en sorte qu'il le mette en pièces; et cela en mémoire de la désolation du temple de Jérusalem. En quelques endroits, on met de la cendre sur la tête de l'époux, pour la même raison. D'autres donnent une explication plus morale et plus raisonnable de cette cérémonie, qui est afin de mêler l'idée de la mort à la joie du mariage, et de faire connoître que l'homme est aussi fragile que le verre qui vient d'être cassé. Le voile noir que l'époux et l'épouse portent sur leurs têtes, est encore dans la même vue (1). Selden (2), d'après les rabbins, veut que ces voiles soient de lin, et ornés d'ouvrages en broderie, de pierreries, et d'or et d'argent.

XII.
Temps du
mariage.

Cet auteur fait sur tout cela quelques remarques qu'il ne sera pas hors de propos de rapporter ici. Premièrement, il dit qu'après les fiançailles, et le contrat de mariage signé et arrêté, l'époux pouvoit à sa volonté, prendre sa femme, célébrer son mariage, et la conduire dans sa maison. Mais il y avoit sur cela quelques exceptions. 1° Si la fiancée n'a-

(1) Comparez Buxtorf et Léon de Modène, aux endroits cités. —
(2) Selden. *Uxor. Hebr.* t. II. c. 5.

voit point l'âge de douze ans et un jour, l'époux ne pouvoit l'emmener de la maison de son père, ni consommer son mariage, si le père et la fille n'y consentoient. Et quand l'un et l'autre y auroient consenti, la fille pouvoit encore demander un an entier pour se préparer; et quand même elle auroit atteint l'âge de puberté, la coutume lui donnoit encore un an, si elle vouloit, avant qu'elle pût être obligée d'achever le mariage. Mais si les fiançailles n'avoient été célébrées qu'un an après l'âge de puberté de la fille; alors on ne lui donnoit qu'un mois pour tout délai. La fiancée pouvoit de même demander que son époux ou son fiancé, accomplit le mariage; et réciproquement celui-ci avoit les mêmes privilèges que la fiancée, pour différer la célébration des noces. Et s'il différoit après les délais marqués ci-dessus, il étoit condamné à nourrir et entretenir sa fiancée, jusqu'à ce qu'il eût exécuté ce qu'elle demandoit de lui. Ces particularités ne sont point distinctement marquées dans l'Écriture; mais il faut pourtant qu'il y ait eu un certain temps marqué pour la durée des fiançailles, puisque Jacob après avoir servi quelque temps Laban, en exécution du traité fait entre eux, pour avoir Rachel, lui dit : *Donnez-moi ma femme, afin que j'achève mon mariage; car mon temps est passé* (1).

Les Juifs ne font ni épousailles ni fiançailles les jours de fêtes et de sabbat. Il y en a même qui ne les permettent ni la veille du sabbat, ni le lendemain (2); ce qui est contraire à ce que nous avons vu de Léon de Modène qui dit que l'on choisit assez souvent un vendredi pour cette cérémonie. Mais la rencontre du sabbat n'empêchoit pas la célébration du festin et des réjouissances qui duroient au moins sept jours, comme on le voit par les exemples de Lia (3), de Sara épouse du jeune Tobie (4), et de Samson (5); et ces réjouissances étoient tellement d'obligation, que le mari ne pouvoit s'en dispenser, et étoit obligé de les faire durant le terme prescrit de sept jours, quand même il auroit épousé plusieurs femmes dans un même jour, disent les rabbins.

Plusieurs prétendent que l'anneau que l'époux donne à l'épouse, est une cérémonie très-ancienne, et essentielle à la célébration du mariage. On veut en faire remonter l'antiquité bien haut. Mais Selden soutient que, quoiqu'il en

XIII.
Jour des fiançailles et des épousailles.

XIV.
Cérémonie de l'anneau.

(1) *Genes.* xxix. 21. — (2) *Selden. ibid.* t. II. c. 12. — (3) *Genes.* xxix. 27. — (4) *Tob.* viii. 25. — (5) *Judic.* xiv. 15.

soit parlé en plusieurs rituels des Hébreux, on n'en trouve rien dans le Talmud; que l'Écriture n'en parle jamais comme d'un ornement ordinaire dans le mariage; et qu'elle ne dit rien qui puisse faire penser que l'action de donner cet anneau, fût une cérémonie essentielle dans cette rencontre. Il cite l'ouvrage manuscrit des cérémonies des Juifs par Léon de Modène qui marque qu'on ne la pratique plus dans sa nation. L'italien imprimé porte que pour l'ordinaire cette cérémonie ne se fait plus; mais la version française faite par M. Simon dit expressément que l'époux met l'anneau au doigt de l'épouse en présence de deux témoins. Selden ajoute que si les rituels ordonnent cette cérémonie, ce n'est que par supplément d'une autre plus ancienne qu'ils ont abrogée, et qui consistoit à donner à l'épouse des arrhes des promesses de mariage, par une pièce d'or ou d'argent. D'où vient qu'encore à présent celui qui préside au mariage, fait venir deux témoins, et leur demande si l'anneau qu'il leur montre, est de la valeur d'une pièce d'argent; et après qu'ils ont répondu, oui, il demande si les fiançailles ont été célébrées; on lui répond de même. Alors il met l'anneau au doigt de l'épouse. On traite de fables, et avec raison, tous ces prétendus anneaux qui ont servi au mariage de sainte Anne et de saint Joachim ou de la sainte Vierge et de saint Joseph. Il est certain que dans le mariage du jeune Tobie, Raguel, père de l'épouse, prit simplement la main de sa fille, et la mettant dans celle de Tobie, il dit : *Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob soit avec vous; qu'il vous unisse par les nœuds sacrés du mariage, et qu'il vous comble de ses bénédictions* (1).

XV.
Couronne
nuptiale.

La couronne nuptiale est plus ancienne, et mieux établie dans l'Écriture. Les Juifs (2) enseignent que l'époux et l'épouse portoient autrefois des couronnes dans la cérémonie de leur mariage. La couronne de l'époux étoit d'or ou d'argent, ou de roses, ou de myrte, ou de branches d'olivier. Celle de l'épouse étoit d'or ou d'argent; mais de la forme à peu près de ces couronnes que l'on met sur la tête de la mère des dieux, c'est-à-dire, avec des tours. Ils disent que depuis le dernier siège de Jérusalem par les Romains, l'usage de ces couronnes fut défendu. Dans l'Écri-

(1) *Tob. vii. 15.* — (2) *Selden. Uxor. Hebr. l. ii. 15. Ex Gemar. et aliis.*

ture, je ne vois rien de la couronne de l'épouse. Dans le prophète Isaïe, il est parlé de celle de l'époux : *Je me réjouirai au Seigneur, dit Jérusalem, parce qu'il m'a revêtue des vêtemens du salut, et du manteau de la justice, comme un époux qui est orné de sa couronne, et comme une épouse revêtue de ses parures* (1). L'épouse du Cantique dit : *Filles de Sion, venez voir le roi Salomon orné de la couronne que sa mère lui a mise au jour de son mariage* (2). L'auteur du troisième livre des Machabées (3) porte que les jeunes mariés se virent le cou chargé de chaînes, au lieu de couronnes nuptiales.

Les Juifs d'aujourd'hui (4) ont coutume de jeter sur les mariés, et particulièrement sur l'épouse, du froment à pleines mains, en criant : *Croissez et multipliez-vous*. Dans quelques endroits, on mêle au froment quelques pièces d'argent qui sont ramassées par les pauvres. Il y a des rabbins qui enseignent qu'autrefois on présentait aux mariés une corbeille pleine de terre où l'on avoit semé quelques jours auparavant de l'orge, et qui commençoit à pousser; et on leur disoit de croître et de se multiplier comme ce grain qui vient avant tout autre grain. Cela a beaucoup de ressemblance avec les jardins d'Adonis, qui étoient des paniers d'osier, ou d'argent en forme de paniers d'osier, où l'on voyoit des herbes qui commençoient à pousser (5). On les portoit d'ordinaire dans les fêtes de cette divinité, qui commençoient par une espèce de cérémonie de mariage. Mais le lendemain, on pleuroit Adonis comme mort.

Une autre coutume assez singulière, c'est que lorsque l'époux est arrivé sous le dais où doit se faire le mariage, des femmes y conduisent l'épouse qui fait trois tours autour de l'époux, suivant cette parole de Jérémie : *Femina circumdabit virum* (6); et l'époux prenant ensuite l'épouse, lui fait faire seulement une fois le tour du dais (7). Mais cette pratique est ridicule, et l'application du passage de Jérémie à cette cérémonie l'est encore davantage.

(1) *Isai.* LXI. 10. — (2) *Cant.* III. 11. (3) 3. *Mach.* Βρόχοις ἀντὶ στεφάνων τοῦς ἀυχένας περιπεπλεγμένοι. — (4) *Vide* Buætorf. c. 28. *Synag. Judaïo.* et *Selden.* l. II. c. 15. *Uxor̄is Hebr.* — (5) *Theocrit.* *Idyll.* 15.

Παρ'δ' ἀπαλοὶ κᾶποι πεφυλαγμένοι ἐν ταλαρίσχοις Ἀργυρείοις.

— (6) *Jerem.* XXXI. 22. — (7) *Buætorf.* c. 28. *Synag. Jud.*

XVII.
Paranym-
phe et ami
de l'époux.

On voit par l'Évangile, que l'on donnoit à l'époux un *paranymphe* que Jésus-Christ appelle *l'ami de l'époux* (1). Il y avoit aussi un nombre de jeunes gens qui l'accompagnoient par honneur pendant les jours de la noce. Il y avoit de même de jeunes filles qui faisoient honneur à la mariée, et qui lui tenoient compagnie pendant cette solennité. Les compagnons de l'époux sont bien marqués dans l'histoire de Samson (2), dans le Cantique des Cantiques (3); et les amies de l'épouse en plusieurs endroits du même Cantique (4), et dans le psaume XLIV. v. 13. et 15. Les rabbins (5) avancent qu'anciennement dans la Judée, mais non pas dans la Galilée, c'étoit la coutume de donner deux paranymphes, l'un à l'époux, et l'autre à l'épouse, qui ne les quittoient point, et qui passoient même la nuit dans la chambre où étoit le lit nuptial, pour prévenir des fraudes réciproques que l'époux et l'épouse auroient pu se faire l'un à l'autre sur le sujet du linge teint de sang, et des marques de la virginité, dont parle Moïse (6). Ces particularités ne sont pas aisées à croire; et l'on a de la peine à penser seulement à l'indécence de cette conduite (7). Je crois bien plutôt, et j'en trouve des preuves assez sensibles dans toute l'économie du Cantique des Cantiques, que les nouveaux mariés ne se voyoient durant les sept jours de la noce qu'à la dérobee, et secrètement, dans l'obscurité de la nuit, ou de grand matin, comme nous l'avons montré dans la préface sur ce livre. Il ne faut qu'avoir quelque idée de la réserve de ces peuples, et de leur circonspection au sujet des femmes, pour rejeter ce que nous venons d'entendre des rabbins. Certes il ne paroît rien de pareil ni dans le Cantique, ni dans le mariage de Jacob avec Lia, ni dans celui du jeune Tobie avec Sara, ni dans celui de Samson, ni dans aucun autre dont nous ayons connoissance.

Dans les réjouissances qui accompagnoient les mariages, les jeunes filles ne quittoient point la mariée, et n'étoient point mêlées avec les jeunes gens de l'autre sexe. Dans le Cantique de Salomon, on les voit toujours ensemble se réjouissant avec l'épouse, ou veillant devant son apparte-

(1) Joan. III. 29. — (2) Judio. XIV. 11. — (3) Cant. V. 1. VIII. 13. — (4) Cant. 1. 4. 11. 7. III. 5. 11. V. 8. 16. VIII. 4. — (5) Gemar. Jerosolym. c. 1. Ita et Gemar. Babylon. ad titul. Cetuboth. c. 1. — (6) Deut. XXII. 15. — (7) Aug. tib. XIV. c. 18. de Civit. Dei. Remotum ab arbitris cubile conquirit, omnesque famulos, atque ipsos etiam paranymphos et quoscunque ingredi qualibet necessitudo permiserat, ante mittit foras, quam vel blandiri conjux conjugi incipiat.

ment. Et lorsque tous les matins l'époux sort de chez son épouse, il ne manque point de recommander aux filles de la noce de ne point éveiller sa bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle veuille se lever (1). L'époux se dérobe de ses amis, pour venir la nuit voir son épouse (2); et sur le matin, s'apercevant que ses amis l'écoutent, il la conjure de lui faire entendre sa voix, de lui permettre de se retirer (3). Nous ne voyons aucun vestige du paranymphe prétendu de l'épouse, ni même de celui de l'époux dans ces circonstances.

Le devoir du paranymphe étoit de faire les honneurs de la noce en la place de l'époux. Celui-ci ne pouvant se partager à tout, le paranymphe exécutoit ses ordres, et se faisoit un plaisir de lui obéir. *Celui qui a l'épouse, est l'époux*, disoit saint Jean-Baptiste en parlant de Jésus-Christ (4); *mais l'ami de l'époux, qui est debout et qui l'écoute, est ravi de joie parce qu'il entend la voix de l'époux*. Il se désignoit lui-même sous cette qualité. Parmi les Grecs, le paranymphe gardoit la porte de la chambre où étoit le lit nuptial (5), et donnoit ordre à l'économie du repas et des autres réjouissances. Quelques-uns croient que l'*architriclinus*, dont il est parlé dans saint Jean, étoit celui des amis de l'époux qui présidoit aux tables, et qui avoit soin qu'il n'y manquât rien. Cela paroît assez vraisemblable par ce qui arriva dans le festin de Cana, où Jésus-Christ et sa sainte mère se trouvèrent (6). Saint Gaudence de Bresse (7) assure, d'après la tradition des anciens, que pour l'ordinaire ce président du repas étoit donné du nombre des prêtres, afin qu'il eût soin que dans le festin, et dans les réjouissances qui l'accompagnent, il ne se passât rien contre les règles de la bienséance et de la pudeur, rien de contraire aux lois et aux usages autorisés. C'étoit lui qui régloit les fonctions des officiers, et l'ordre du repas : *Qui morem disciplinæ legitimæ gubernaret, curamque pudoris ageret conjugalis; simul et conviviorum apparatus, ministros, atque ordinem dispensaret.*

Les filles de la noce, ou les amies de l'épouse, faisoient à proportion à l'égard de l'épouse, ce que les amis de l'époux faisoient à l'égard de l'époux. Elles l'accompagnoient par honneur, la paroient, la gardoient, la réjouissoient, et se

XVIII.
Amies de
l'épouse.

(1) *Cant.* II. 7. III. 5. VIII. 4. — (2) *Cant.* V. 2. — (3) *Cant.* VIII. 13. — (4) *Joan.* III. 29. — (5) *Jul. Pollux.* Καλιῆται δὲ τίς τῶν τοῦ νυμφίου φίλων καὶ θυρωρὸς, ὁ ταῖς θυραῖς ἐφιστηκώς, καὶ ἔργων τὰς γυναῖκας βοηθεῖν τῇ νύμφῃ βρώσῃ. — (6) *Joan.* II. 9. — (7) *Gaudent. tract.* 9.

divertissoient avec elle pendant la solennité des noces ; car, comme on l'a déjà remarqué, les mœurs du pays ne souffroient point que les jeunes filles se trouvassent à table, ni dans les assemblées des jeunes gens de l'autre sexe. C'étoient les amies de l'épouse qui chantoient l'épithalame, c'est-à-dire, une chanson, à la porte de l'épouse, la nuit de ses épousailles, pour lui souhaiter un heureux mariage. De là vient que le psaume XLIV qui est un épithalame est intitulé, *Cantique des bien-aimés* (1). Les anciens avoient deux sortes d'épithalames (2); les uns pour le matin, et les autres pour le soir. Les premiers étoient pour éveiller, et les autres pour endormir. Il semble que l'époux prie les filles de la noce de ne pas chanter l'épithalame du matin, lorsqu'il les conjure de ne pas éveiller sa bien-aimée, qu'elle ne le veuille bien. Pindare (3) parle de l'épithalame du soir; et Théocrite (4) parle de l'un et de l'autre.

Lorsque l'époux conduisoit son épouse chez lui, ce qui ne se faisoit régulièrement qu'après les sept jours de réjouissances, qui se passoient dans la maison du père de la fille, les amies de l'épouse l'accompagnoient encore par honneur, en chantant des cantiques de réjouissance proportionnés à la cérémonie. Cette conduite, ou ce voyage de la mariée depuis la maison de son père, jusqu'à celle de l'époux, se faisoit avec grande pompe, et ordinairement la nuit; d'où vient que dans la parabole des vierges qui venoient au-devant des mariés (5), il est dit qu'elles s'endormirent, et que s'étant éveillées au bruit de la venue de l'époux, une partie d'elles se trouva sans huile, pour entretenir leurs lampes; et pendant qu'elles étoient allées en acheter chez le marchand, la compagnie passa; et elles demeurèrent devant la porte, et exclues du festin de la noce qui s'achevoit dans la maison de l'époux. Il est croyable que dans cette parabole, Jésus-Christ a en vue les vierges qui venoient par honneur au-devant de l'épouse, lorsqu'elle arrivoit chez son époux, et non celles qui l'avoient accompagnée durant toute la noce.

Ces coutumes des Hébreux sur les cérémonies du mariage, leur étoient communes avec leurs voisins, comme on le voit par le mariage de Samson, et par celui du fils

(1) Ps. XLIV. 1. *Canticum pro dilecto.* (Hebr. *Canticum dilectarum.*)

—(2) *Scholiast. in Theocrit. Idyll. 18.* — (3) *Pindar. Pyth. Ode 3.* — (4) *Theocrit. Idyll. 18.* — (5) *Matth. xxv. 1. et seqq.*

de Jambri dont il est parlé dans les livres des Machabées (1). Les fils de Jambri ayant fait des noces magnifiques et solennelles à Médaba, ville au delà du Jourdain, où le fils de Jambri avoit épousé la fille d'un prince chananéen du pays; comme on amenoit en grande pompe l'épouse au logis de l'époux, et que ceux du côté de l'époux venoient au-devant de la compagnie avec des instrumens de musique, et des armes, les Machabées tombèrent sur eux, et les dissipèrent. Encore aujourd'hui dans l'Orient, on trouve beaucoup de conformité entre les pratiques moderne qui y sont en usage, et les anciennes dont nous parle l'Écriture.

On a vu ci-devant, que d'ordinaire les Juifs dressent le contrat de mariage, et conviennent des conditions, et de la qualité de la dot, avant la cérémonie des noces, et avant que l'on conduise les parties sous le dais. On a remarqué aussi qu'on fait la lecture de cet acte, ou de ce contrat, et qu'on le remet entre les mains des parens de la fille, après lui avoir donné l'anneau. Mais dans Tobie, la chose se pratique autrement. D'abord Raguel accorde sa fille à Tobie; et en même temps il met les mains de l'un dans celles de l'autre, et leur donne sa bénédiction. Voilà la cérémonie essentielle du mariage. Puis il prend du papier; il écrit le contrat, et le scelle (2); après quoi on commence le festin. Ce qui est assez différent de ce qui se pratique aujourd'hui parmi les Juifs dans ces pays, quoiqu'ils regardent le mariage du jeune Tobie, et les cérémonies qui s'y observèrent, comme un modèle de mariage le plus heureux et le plus régulier.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des réjouissances qui accompagnoient la cérémonie des noces, pendant les sept jours qu'elle duroit. On sait qu'en général les Juifs ne se refusoient, dans ces circonstances, aucun des divertissemens qui n'étoient point défendus par la loi. L'épigramme que Samson proposa aux jeunes gens de sa noce, est singulière (3); elle montre le goût de ces peuples, et qu'on se piquoit parmi eux de bel esprit et de subtilité, et qu'on joignoit aux divertissemens de la bonne chère, les exercices de l'esprit. Dans le Cantique des Cantiques, on remarque la promenade dans les jardins et dans les vignes :

XIX.

Remarques
sur le maria-
ge de Tobie.

XX.

Réjouissan-
ces des noces

(1) 1. Mach. ix. 37. et seqq. et Joseph. 4. xiiii. c. 1. Antiq. — (2) Tob. vii. 16. *Et accepta charta fecerunt conscriptionem conjugii.* (Græc. *scripsit conscriptionem, et obsignavit.*) — (3) Judic. xiv. 12. et seqq.

Levons-nous dès le matin pour aller aux vignes (1) : la chasse : *Prenez-nous les petits renards qui gâtent nos vignes* (2) ; les festins : *Mangez, mes amis, et buvez ; enivrez-vous, mes très-chers amis* (3). L'époux et l'épouse se donnoient l'un à l'autre des rafraîchissemens dans des jardins : *Que mon bien aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits. Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse ; j'y ai moissonné la myrrhe avec mes aromates ; j'ai mangé mon rayon avec mon miel ; j'ai bu mon vin avec mon lait* (4). Et ailleurs, l'épouse dit que son bien-aimé l'a fait entrer dans son cellier, et dans le lieu où il serre ses vins et ses fruits (5). Il faut se défaire de nos idées de magnificence, et de ce qui se pratique dans nos grandes villes, pour juger de la douceur de ces plaisirs innocens. L'époux vient la nuit et secrètement trouver son épouse, et se retire de grand matin. L'épouse cherche son époux dans les ténèbres, et est rencontrée tantôt par les gardes qui lui font insulte, et tantôt par les filles de Jérusalem. Ces aventures et leur récit faisoient une partie du divertissement de la noce, pendant les sept jours qu'elle duroit. Au reste, ce terme n'étoit pas tellement limité, qu'on ne pût l'étendre au gré des parens. Raguël fit les noces de sa fille Sara avec le jeune Tobie, pendant deux semaines (6), quoi ue le mariage de Sara, qui étoit veuve, ne dût, selon les lois ordinaires marquées par les rabbins, durer que trois jours.

Buxtorf (7) dit qu'après toute la cérémonie du mariage faite solennellement sous le dais, les époux et la parenté rentrent dans la maison, et qu'on s'assied à table. Alors l'époux chante le plus mélodieusement qu'il peut, une bénédiction assez longue en hébreu ; après quoi on sert une poularde cuite, et un œuf cru. L'époux donne une petite partie de la poularde à son épouse ; puis les autres se jettent sur le reste de la viande, et la mettent en pièces, se l'arrachant l'un à l'autre, et se jetant l'œuf au visage, avec de grands éclats de rire. Après le repas, le plus honorable de l'assemblée prend le marié par la main ; et de suite tous les hommes se tiennent de même, et commencent à danser en rondeau. Les femmes se lèvent aussi, et dansent, mais séparément, la plus qualifiée de la compagnie prenant l'épousée par la

(1) *Cant.* II. 10. VII. 12. et seqq. — (2) *Cant.* II. 15. — (3) *Cant.* V. 1. — (4) *Cant.* V. 1. — (5) *Cant.* II. 4. 5. — (6) *Tob.* VIII. 23. — (7) *Buxtorf. Synag. Jud.* o. 28.

main. Cette danse est d'une très-ancienne tradition parmi eux. Ils l'appellent *la danse du commandement*, prétendant qu'elle est commandée de Dieu pour la réjouissance du mariage.

La conduite de l'épouse dans la chambre nuptiale ; est, au jugement des rabbins (1), ce qui achève le mariage ; car la bénédiction, ni les autres cérémonies qui précèdent, ne sont point censées donner à cet acte toute sa perfection. La fille ne porte le nom d'épouse parfaite (2), *Ischa gemurah*, qu'après qu'elle est entrée dans cette chambre ; elle est censée femme mariée par cela seul, quand même le mariage n'auroit point été consommé, comme il arrive lorsque la personne est dans le temps des incommodités propres à son sexe, pendant lesquelles il est défendu à l'homme de s'en approcher sous peine de mort (3). Dans ces rencontres la conduite ne se faisoit que pour la forme. On la réitéroit en solennité lorsqu'elle étoit guérie. Avant de conduire les époux dans leur chambre, on récite cette bénédiction en présence de dix personnes d'âge et non esclaves : *Soyez béni, Seigneur notre Dieu roi du monde, qui avez créé toutes choses pour votre gloire. Béni, soyez-vous, Seigneur notre Dieu, Créateur de l'homme. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui avez créé l'homme à votre image et ressemblance, et qui lui avez préparé une compagne de même nature pour toujours. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, Créateur de l'homme. Celle qui étoit stérile se réjouira en ramassant ses enfans dans son sein avec joie. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui réjouissez Sion dans la multitude de ses enfans. Comblez de joie ces deux époux comme vous en avez comblé l'homme et la femme dans le jardin d'Eden. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui répandez le plaisir sur l'époux et l'épouse ; et qui avez créé pour eux la joie, les chants, l'allégresse, les tressaillemens, l'amour, l'amitié, la paix, la tendresse conjugale. Faites au plus tôt, Seigneur, que l'on entende dans les villes de Juda et dans les places de Jérusalem, les chants de joie, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, la voix de l'amour mutuel des époux, et la voix des enfans qui chantent. Soyez béni, Seigneur, notre Dieu, qui comblez de joie l'époux et l'épouse* (4).

XXI.
Conduite de
l'épouse dans
la chambre
nuptiale; bé-
nédictions
nuptiales.

(1) *Maimonid. Hatach-Ischoth, et Schulohan-Aruoh et alii, apud Selden. Uxor. Hebr. lib. II. c. 13.* — (2) *אישה גמורה*. — (3) *Levit. xx. 18.* — (4) *Talmud ad tit. Cetuboth. Vide Selden. Uxor. Hebr. t. II. c. 12.*

Les rabbins ont un grand respect pour ces bénédictions qu'ils croient leur être venues d'Esdras (1) ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elles sont plus récentes. Les termes mêmes de cette formule insinuent qu'elle est faite depuis la dernière ruine de Jérusalem. L'Écriture nous fournit d'autres modèles de bénédictions certainement très-anciennes, dans celles que les frères de Rébecca lui donnèrent, lorsqu'elle partit avec Eliézer pour aller épouser Isaac (2) ; et dans celles que Ruth reçut de tous ceux qui se trouvèrent à la porte de la ville, lorsque Booz la prit pour épouse (3).

(1) *Maimon. Halach. Kiriath Schemai. c. 1. § 7.* — (2) *Genes. xxiv. 60.* — (3) *Ruth. iv. 11.*

CANTIQUE DES CANTIQUES DE SALOMON.*

CHAPITRE PREMIER.

§ I. Désir qu'a l'Eglise d'être unie à Jésus-Christ. Délices qu'elle trouve dans cette union. Faveurs dont elle est comblée. Aveu qu'elle fait de ses imperfections. Elles sont l'effet de la malice du démon. Crainte qu'elle a de s'égarer en cherchant Jésus-Christ sur la terre. Désir qu'elle sent de le posséder dans le ciel.

L'ÉPOUSE.

1. OSCULETUR me osculo oris sui : quia meliora sunt ubera tua vino,

2. Fragrantia unguentis optimis. Oleum effusum nomen tuum : ideo adolescentulæ dilexerunt te.

1. QUE cet époux si solennellement promis, si long-temps attendu, si ardemment désiré, vienne donc enfin; et qu'il me donne un baiser "de sa bouche. Oui, mon bien-aimé, venez éteindre la soif dont mon ame est brûlée, et qu'elle désaltérera si heureusement en vous; car vos mamelles "sont meilleures que le vin le plus excellent :

2. Elles ont l'odeur des parfums les plus précieux. "Votre nom est comme une huile de senteur qu'on a répandue, et dont l'odeur ravit tous ceux qui en sont frappés; c'est

* Ce titre fait partie du texte hébreu, dont l'expression peut ici signifier : Cantique des Cantiques, qui appartient à Salomon, et dont il est l'auteur; ou qui concerne Salomon et le Messie dont il est le symbole.

‡ 1. Hébr. litt. les baisers.

• *Ibid.* Hébr. litt. vos amours. C'est-à-dire qu'on y lit אִהְבָּתִּי , amores tui, et non אִהְבָּתִּיךָ , ubera tua.

‡ 2. Le commencement de ce verset a visiblement souffert de la main des copistes dans l'hébreu; on y trouve à la lettre : *in odorem unguentorum tuorum optimorum*. On verra que ces mots, *in odorem unguentorum tuorum*, appartiennent au ‡ suiv. où la Vulgate les met. Il y a donc lieu de présumer qu'on les a confondus avec ceux dont la Vulgate porte ici le vestige, et qui pouvoient se lier au ‡ précéd. de cette manière : *quia meliores sunt amores tui vino, et odor tuus unguentis optimis* : les témoignages de votre amour sont meilleurs que le vin, et l'odeur que vous répandez est plus excellente que celle des parfums les plus précieux.

pourquoi les jeunes filles qui sont auprès de moi, ayant entendu parler de vous, vous aiment, et désirent de vous suivre; c'est aussi ce que je souhaite avec une ardeur extrême; mais je ne puis rien sans vous.

3. Entraînez-moi donc vous-même avec mes compagnes, ô mon bien-aimé, et nous courrons toutes après vous à l'odeur de vos parfums. "Le roi m'a déjà fait entrer dans ses celliers; il m'a enivrée des délices ineffables de sa maison. C'est là que nous nous réjouirons en vous, et que nous serons ravies de joie, en nous souvenant que vos mamelles" sont meilleures que le vin le plus excellent, et que vous êtes la source des plus pures délices. C'est pourquoi ceux qui ont le cœur droit et le goût bon, vous aiment souverainement; et ils sont aussi aimés de vous, quoique leur beauté ne soit pas parfaite.

4. C'est ainsi que le roi en use à mon égard; car je suis noire, mais cependant je suis belle à ses yeux, ô filles de Jérusalem. "Je suis noire comme les tentes sous lesquelles habitent les peuples de Cédar;" et

3. Trahe me post te : curremus in odorem unguentorum tuorum. Introduxit me rex in cellaria sua : exultabimus et lætabor in te, memores uberum tuorum super vinum : recti diligunt te.

4. Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem, sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis.

¶ 3. On ponctue la Vulgate de cette manière : *Trahe me : post te curremus*, relativement à l'hébreu qui n'a point les mots suivans, *in odorem unguentorum tuorum*; mais ils sont dans la version des Septante; et l'on vient de voir que vraisemblablement c'est par une méprise de copiste, qu'ils sont passés de ce ¶ au ¶ précédent. Si donc on les admet ici comme à leur place naturelle, alors on pourra ponctuer le texte de cette manière : *Trahe me post te : curremus in odorem unguentorum tuorum*.

Ibid. Hébr. autr. dans ses appartemens.

Ibid. Hébr. autr. nous nous souviendrons des effets de votre amour. C'est encore ici דדדד, *amorum tuorum*, et non דדדד, *uberum tuorum*.

Ibid. Hébr. autr. les justes vous aiment plus que le vin. Autr. nous vous aimons plus qu'un vin de droiture, plus que le vin le plus excellent. Cette épithète du vin reviendra au chap. vii. ¶ 9., et peut-être qu'au lieu de דדדדדד, *dilexerunt te*, il faudroit lire דדדדדד, *dileximus te*, ou *diligimus te*.

¶ 4. Ces filles de Jérusalem sont les compagnes de l'épouse.

Ibid. Les tentes des Arabes ou Cédaréniens étoient composées de poil de chèvres qui sont presque toutes noires dans ce pays-là; ces tentes servent de demeures à ces peuples qui n'ont point de demeures fixes. Le

néanmoins il me trouve belle comme les pavillons de Salomon.

5. Nolite me considerare, quod fusca sim, quia decoloravit me sol : filii matris meæ pugnauerunt contra me, posuerunt me custodem in vineis : vineam meam non custodivi.

6. Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie, ne vagari incipiam post greges sodalium tuorum.

5. Au reste, ne considérez pas que je suis brune, comme un défaut qui me soit naturel ; car c'est le soleil qui m'a ôté ma première couleur ; " lorsque les enfans de ma mère se sont élevés " contre moi, et qu'ils m'ont mise dans les vignes pour les garder ; et je n'ai pas même alors gardé ma propre vigne, mais les vignes des étrangers."

6. O vous qui êtes le bien-aimé de mon ame, et qui me voyez asservie à la garde de ces biens qui ne sont point mon bien propre, ni mon véritable bien, délivrez-moi de cette servitude, en m'attirant à vous. Apprenez-moi au moins où vous menez paître votre troupeau, où vous vous reposez " à midi, de peur que je ne m'égare " en vous cherchant, et que suivant les troupeaux de vos compagnons, au lieu de suivre les vôtres, je ne tombe entre les mains de mes ennemis.

§ II. Instruction que Jésus-Christ donne à son Église. Obligation de s'attacher à cette Église, et à ceux qui en sont les pasteurs, pour trouver Jésus-Christ. Beautés de l'Église. Soins que Jésus-Christ prend de l'orner et de l'enrichir.

L'ÉPOUX.

7. Si ignoras te, o pulcherrima inter mulieres, ingredere, et

7. Si vous ne vous connoissez pas, ô vous qui êtes la plus belle d'entre les femmes, si vous ignorez le lieu

sens montre assez que ces mots se rapportent au commencement de la phrase : *Nigra sum sicut tabernacula Cedar* ; et on le lit ainsi dans la paraphrase chaldaïque.

¶ 5. Hébr. autr. qui a porté sur moi ses regards, qui m'a brulée de ses rayons.

Ibid. Hébr. litt. se sont mis en colère contre moi.

Ibid. Hébr. autr. et je n'ai point gardé tranquillement ma vigne. On y lit, כרמי שלי, *vineam meam quæ mihi (est)*, peut-être pour כרמי בשלי, *vineam meam in tranquillitate*.

¶ 6. Autrement et selon l'hébreu : où vous le faites reposer à midi. Les pasteurs mènent ordinairement leurs troupeaux vers le midi sous quelque ombrage.

Ibid. Hébr. litt. Car pourquoi deviendrais-je comme une vagabonde,

de mon repos, " sortez de votre maison, et suivez les traces des troupeaux de ma bergerie, et menez paître vos chevreaux auprès des tentes des pasteurs qui gardent mon troupeau; vous me trouverez avec eux,

8. *Et je vous recevrai avec joie, ô vous qui êtes ma bien-aimée; car je vous compare à la beauté de mes cavales, " lorsqu'elles sont attelées aux chars que j'ai reçus de Pharaon, " et qu'elles les tirent avec tant de grace et de légèreté.*

9. *Vos joues ont la beauté de la tourterelle; on y voit de même une variété de couleurs qui relèvent l'éclat de votre teint; votre cou sans ornemens est comme s'il étoit orné des plus riches colliers."*

10. *Nous vous ferons néanmoins des chaînes d'or marquetées d'argent, dont vous pourrez le parer."*

abi post vestigia gregum, et pasce hædos tuos juxta tabernacula pastorum.

8. Equitatu meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea.

9. Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis: collum tuum sicut monilia.

10. Murenulas aureas faciemus tibi, vermiculatas argento.

en suivant les troupeaux de vos compagnons, les troupeaux des autres pasteurs? On lit dans l'hébreu, כַּעֲטִיף, *sicut velata*, peut-être pour כַּעֲטִיף, *sicut vaga*. Ceux même qui s'arrêtent à *velata*, le prennent au sens de *vaga*, parce que les femmes vagabondes étoient ordinairement voilées.

‡ 7. C'est le sens de l'hébreu: Si vous ne le connoissez pas, ô vous qui êtes la plus belle d'entre les femmes, sortez, etc. On lit dans l'hébreu à la lettre: *Si ignoras tibi.... egredere tibi*; et ce sont deux hébraïsmes semblables que le latin ni le français ne peuvent imiter; le sens est: *Si ignoras.... egredere*. En français on imite cela dans le style familier lorsqu'on dit: *Prenez-moi cela*, au lieu de dire simplement: *Prenez cela*.

‡ 8. C'est le sens de l'hébreu. Anciennement on mettoit plutôt des cavales que des chevaux aux chariots; elles sont plus douces et plus vites.

Ibid. Salomon pouvoit avoir reçu des chars de Pharaon, roi d'Egypte, lorsqu'il épousa la fille de ce prince. Peut-être aussi qu'au lieu de לַסִּסְתִּי, *Equitatu meo*, ou même *Equas meæ*, il faudroit lire simplement לַסִּסְתִּי, *Equabus*: Je vous compare aux cavales qui sont attachées aux chars de Pharaon.

‡ 9. Hébr. autr. Vos joues sont belles au milieu des chaînes dont elles sont ornées; votre cou est beau au milieu des colliers qui l'entourent. Les femmes de l'Orient portoient divers ornemens sur le visage. (Voyez la *Dissertation sur les habits des Hébreux*, tom. XII.) Le même mot hébreu qui signifie une tourterelle, signifie aussi des chaînes, et se trouve employé dans ce dernier sens au verset suivant.

‡ 10. Selon l'hébreu ces chaînes n'étoient pas proprement l'ornement du cou, mais l'ornement des joues. Voyez la note précédente.

§ III. Reconnaissance de l'Eglise. Faveurs qu'elle reçoit de Jésus-Christ. Soin qu'elle a de lui plaire, et de lui témoigner son amour. Louanges que se donnent mutuellement Jésus-Christ et son Eglise. Efforts qu'elle fait pour l'attirer à elle, et pour le retenir.

L'ÉPOUSE.

11. Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum.

12. Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi : inter ubera mea commorabitur.

13. Botrus cypri dilectus meus mihi, in vineis Engaddi.

11. Comme je trouve toute ma joie et mon bonheur dans mon époux, mon époux trouve aussi ses délices en moi ; car pendant que le roi se reposoit dans mon sein, "le nard dont j'étois parfumée" a répandu "son odeur d'une manière si douce et si agréable qu'il en a été charmé.

12. Je dis pendant qu'il se reposoit dans mon sein ; car mon bien-aimé est pour moi comme un bouquet de myrrhe ; "il demeurera de même entre mes mamelles ; et je le placerai sur mon cœur, comme un ornement précieux que je ne quitterai jamais.

13. Mon bien-aimé est encore pour moi comme une grappe de raisin de cypre "cueillie dans les vignes d'Engaddi ; "je goûte en toi les plus pures délices, et j'y trouve un souverain plaisir.

L'ÉPOUX.

14. Ecce tu pulchra

14. Oh ! que vous êtes belle, ma

‡ 11. Litt. lorsque le roi étoit sur son lit. On lit dans l'hébreu, כַּמְסַבֵּר, in circuitu suo, pour כַּמְשַׁכְּבֵר, in cubili suo.

Ibid. Autrement et à la lettre : mon nard, le nard que j'ai répandu sur toi. Le nard est une plante dont la tige porte plusieurs épis ; c'est de ces épis qu'on tire la liqueur ou le parfum dont il est parlé ici.

Ibid. Hébr. autr. Tant que le roi demeurera sur son lit, mon nard répandra son odeur. On y lit עָדָּה, Doneo ; ce qui donne lieu de soupçonner qu'au lieu de נָתַן, dedit, il faudroit lire יָנַתַּן, dabit.

‡ 12. La myrrhe est une espèce de gomme qui distille d'un arbre épineux ; cette gomme s'épaissit et se durcit en gouttes ou en larmes ; et on en peut faire des paquets qu'on met dans le sein pour donner une bonne odeur.

‡ 13. Ou plutôt, comme une grappe de cypre. Le nom de cypre n'est point ici le nom de cette ile fameuse de la Méditerranée ; mais c'est le nom d'un arbrisseau dont les fruits pendent en grandes grappes, et portent une odeur fort agréable.

Ibid. Engaddi étoit une ville située entre Jéricho et la mer Morte.

bien-aimée ! oh ! que vous êtes belle ! vos yeux sont *vifs et perçans* comme les yeux des colombes.

es, amica mea, ecce tu pulchra es : oculi tui columbarum.

L'ÉPOUSE.

15. Que vous êtes beau, mon bien-aimé ! que vous avez de grace et de charmes, et que j'ai d'empressement de vous posséder ! Notre lit est couvert de fleurs, " et prêt à vous recevoir ; venez vous y reposer :

15. Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus. Lectulus noster floridus :

16. Les solives de nos maisons sont de cédre ; nos lambris " sont de cyprès, et tout vous convie de venir chez nous, et de demeurer avec nous.

16. Tigna domorum nostrarum cedrina, laquearia nostra cypresina.

ψ 15. Hébr. litt. de verdure.

ψ 16. On lit dans l'hébreu, רָחִיטָנוּ, pour רָחִיטָנוּ, selon les rabbins, ou mieux encore רָחִיטָנוּ, *laquearia nostra*.

CHAPITRE II.

§ I. Amabilités de Jésus-Christ et de l'Eglise son épouse. Louanges qu'il lui donne. Faveurs dont il la comble. Soins qu'il prend d'empêcher que rien ne trouble la joie et le repos qu'elle goûte en lui.

L'ÉPOUX.

1. Ce ne seront point ces douceurs étrangères qui m'attireront chez vous, ô ma bien-aimée, mais le plaisir d'être avec vous, et de vous faire part des délices qui sont en moi ; car je suis la fleur la plus délicate des champs, " et je suis le lis le plus agréable des vallées. Je trouve aussi en vous plus d'agréments que dans toutes les autres filles ;

1. Eco flos campi, et lilium convallium.

ψ 1. Hébr. autr. Je suis la rose de Saron. *Saron*, qui étoit un nom commun à plusieurs plaines de la Judée, se prend en général pour une plaine fertile.

2. Sicut liliū inter spinas, sic amica mea inter filias.

2. Car tel qu'est le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les autres filles; elle les surpasse toutes en mérite et en beauté.

L'ÉPOUSE.

3. Sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios. Sub umbra illius quem desideraveram, sedi: et fructus ejus dulcis gutturi meo.

3. Tel qu'est un pommier fécond entre les arbres stériles des forêts, tel est mon bien-aimé entre les enfans des hommes. Ainsi je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avois tant désiré; et j'ai goûté de son fruit, qui a été plus doux à ma bouche que le miel le plus délicieux.

4. Introduxit me in cellam vinariam: ordinavit in me charitatem.

4. Il m'a aussi fait entrer dans le cellier où il met son vin le plus excellent; il m'a enivrée du torrent de ses délices; et il a réglé en moi mon amour; ayant attaché mon cœur à lui, comme à celui qui seul mérite d'être souverainement aimé, et l'ayant embrasé d'un amour si violent, que je ne puis en supporter l'ardeur.

5. Fulcite me floribus: stipate me malis: quia amore langueo.

5. Soutenez-moi donc avec des fleurs aromatiques; fortifiez-moi avec des fruits odoriférans; car je languis d'amour."

6. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

6. Mais voici mon bien-aimé qui vient lui-même à mon secours. Il met sa main gauche sous ma tête, et il m'embrasse de sa main droite; ainsi je trouve en lui ma force, ma joie et mon repos.

L'ÉPOUX.

7. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas

7. Filles de Jérusalem, je vous conjure, par les chevreuils et " par

ψ 4. Hébr. autr. Il a fait éclater sur moi la grandeur de son amour. On y lit, לְגַדְדִּי , et *vexillum ejus* , peut-être pour לְגַדְדִּי , et *magnificavit* , expression qui s'accorde avec עָלַי , *super me* .

ψ 5. Hébr. autr. Soutenez-moi, et dressez-moi un chevet, avec les vases qui servent à mettre le vin; dressez-moi un lit de pommes odorantes, car je suis blessée d'amour.

ψ 7. On lit dans l'hébreu, וְעַל , *vel* , pour וְעַל , *et* . La même expression rev. ent aux ψ 9. et 17., et cette conjonction וְעַל , *vel* , y convient; c'est peut-être cela même qui a donné lieu de confondre ces deux expressions.

les cerfs de la campagne, *qui vous sont si chers*, de ne point réveiller celle que j'aime, et de ne la point tirer de son repos jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

cervosque camporum, ne suscitatis, neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit.

§ II. L'Eglise toujours attentive à la voix de Jésus-Christ, toujours sensible au désir qu'il a de se donner à elle, et de l'attirer à lui. Soit que prend Jésus-Christ de conserver dans son Eglise les fruits que sa grace y produit.

L'ÉPOUSE.

8. *Je dors, et durant mon sommeil j'entends la voix de mon bien-aimé; le voici qui vient, sautant sur les montagnes, passant par-dessus les collines, dans l'ardeur qu'il a de venir à moi;*

9. *Car mon bien-aimé est semblable à un chevreuil, et à un faon de cerf; il court avec la même vitesse et la même légèreté; le voici déjà arrivé; le voilà qui se tient derrière notre mur, regardant par les fenêtres, jetant la vue au travers des barreaux."*

10. *Voilà mon bien-aimé qui me parle, et qui me dit: Levez-vous; hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe fidèle," mon unique beauté; et venez dans nos campagnes, sans craindre les rigueurs des saisons;*

11. *Car l'hiver est déjà passé, les pluies se sont dissipées, et ont entièrement cessé.*

12. *Les fleurs " paroissent sur no-*

8. *Vox dilecti mei: ecce iste venit, saliens in montibus, transiens colles.*

9. *Similis est dilectus meus capreae, hinnuloque cervorum: en ipse stat post parietem nostrum: respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos.*

10. *En dilectus meus loquitur mihi: Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni.*

11. *Jam enim hiems transiit, imber abiit, et recessit.*

12. *Flores apparue-*

ψ 9. Dans la Palestine on n'usoit point de vitres pour les fenêtres; elles étoient simplement fermées par des rideaux ou des grillages.

ψ 10. Ces mots, *propera... columba mea*, ne sont point dans l'hébreu, mais dans les Septante. Le premier peut venir de l'équivoque de l'hébreu, קומי לך, *Surge tibi*, hébraïsme pour *Surge*, de même qu'à la fin du ψ on lit, ולכי לך, *et veni tibi*, pour *et veni*. On a pu prendre l'expression קומי לך, pour קומי לך, *Surge, veni*, ou *propera*. De même on a pu confondre יפתי, *formosa mea*, avec יונתי, *columba mea*; les deux leçons réunies donnent les deux expressions, *columba mea, formosa mea*.

ψ 12. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, הןצנים, *Flores*, peut-être

runt in terra nostra ,
tempus putationis ad-
venit : vox turturis au-
dita est in terra nos-
tra.

13. Ficus protulit
grossos suos : vineæ
florentes dederunt odo-
rem suum. Surge, ami-
ca mea, speciosa mea,
et veni.

14. Columba mea in
foraminibus petrae, in
caverna maceræ, os-
tende mihi faciem
tuam, sonet vox tua in
auribus meis : vox e-
nim tua dulcis, et fa-
cies tua decora.

15. Capite nobis vul-
pes parvulas, quæ
demoliuntur vineas :
nam vinea nostra flo-
ruit.

16. Dilectus meus
mihi, et ego illi, qui
pascitur inter lilia,

tre terre, le temps de tailler *la vi-
gne*" est venu, la voix de la tourte-
relle s'est fait entendre dans notre
terre.

13. Le figuier a commencé de
pousser ses premières figues; "les vi-
gnes sont en fleur, et elles répan-
dent leur *agréable* odeur. Levez-
vous *donc*, ma bien-aimée, mon
unique beauté; et venez *sans tar-
der davantage*."

14. *Venez, dis-je*, vous qui êtes
ma colombe *fidèle*, *ma colombe
toute chaste et toute pure*, vous
qui vous retirez dans les creux de la
pierre, dans les enfoncemens de la
muraille, *pour vous dérober à la
vue de vos ennemis*. Montrez-moi
votre visage; que votre voix se fasse
entendre à mes oreilles; car votre
voix est douce, et votre visage agréa-
ble.

15. *Pour vous qui êtes nos amis,
et qui entrez dans nos intérêts*,
prenez-nous les petits renards qui
détruisent les vignes; car notre vi-
gne est en fleur; *et ils pourroient
la gâter, et l'empêcher de produire
son fruit*.

§ III. Amour réciproque de Jésus-Christ et de son Eglise. Pureté de cet
amour. Désir qu'a l'Eglise de cacher aux yeux de ses ennemis les fa-
veurs dont elle est comblée par Jésus-Christ.

16. *Ces paroles et ces empresse-
mens de mon bien-aimé, me font
voir qu'il est tout à moi; et je suis
aussi tout à lui, parce qu'il se nour-*

pour *הן נצרים*, *Ecoe flores*. On trouve de même dans l'hébreu au ψ pré-
cédent, *Nam ecce hiems*, etc.

ψ 12. Hébr. autr. le temps du chant *des oiseaux*.

ψ 15. Les figes dont il est ici parlé, sont ces premières figes vertes
qui tombent avant la maturité, lorsque les branches du figuier sont se-
couées.

Ibid. On lit ici dans l'hébreu, *קומי לך*, *Surge veni*, pour *קומי לך*,
Surge tibi, comme au ψ 10.; et de même à la fin du ψ , *ולכי לך*, *et veni
tibi*. Ce sont les mêmes hébraïsmes dans ces deux versets.

rit parmi les lis, " et qu'il se platt dans la pureté qui fait mes plus chères délices.

17. Mettons-la à couvert de tout soupçon, cette pureté qui nous est si chère, ô mon bien-aimé. Ainsi, avant que le jour commence à paraître, et que les ombres de la nuit se dissipent peu à peu, " retournez, mon bien-aimé, au lieu d'où vous venez; et soyez semblable dans votre retraite à un chevreuil et à un faon de cerfs, qui court sur les montagnes de Béther; " courez avec la même vitesse et la même légèreté, afin de vous dérober à la vue de tous nos ennemis.

17. Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ, revertere: similis esto, dilecte mi, capræ, hinnuloque cervorum super montes Bether.

¶ 16. Hébr. autr. lui qui mène paître son troupeau parmi les lis.

¶ 17. Autrement et selon l'hébreu: jusqu'à ce que le souffle de la fin du jour se fasse sentir, et que les ombres du soleil se retirent et s'enfuient. Retournez, etc. La Vulgate même met ainsi le point avant *Revertere*, en sorte que le *donec* se lie avec le ¶ précédent que la Vulgate termine par une simple virgule, ou même sans aucune ponctuation. Le P. de Carrières supposoit qu'il y avoit un point; et d'ailleurs il entend ici de la fin de la nuit, ce qui paroît s'entendre mieux encore de la fin du jour. La même expression va revenir au chap. iv. ¶ 6.

Ibid. D. Calmet croit que les montagnes de Béther sont celles de Béthoron qui n'étoient pas loin de Jérusalem. Quelques-uns traduisent: les montagnes de l'incision, c'est-à-dire, où croissent des arbrisseaux d'où l'on tire par incision des liqueurs odorantes.

CHAPITRE III.

§ I. Inquiétude d'une ame qui a perdu Jésus-Christ. Efforts qu'elle doit faire pour le retrouver. Soins qu'elle doit avoir de le conserver. Repos qu'elle goûte en lui. Attention de Jésus-Christ à empêcher que rien ne puisse la troubler.

L'ÉPOUSE

1. Hélas! j'ai prié mon bien-aimé de se retirer; et j'ai cherché dans mon lit, durant plusieurs nuits celui qu'aime mon ame; je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.

2. Alors j'ai dit en moi-même. Que ferai-je pour satisfaire le désir ardent que j'ai de le posséder?

1. In lectulo meo per noctes quæsi quem diligit anima mea: quæsi illum, et non inveni.

2. Surgam, et circumibo civitatem: per vicos et plateas quæram

quem diligit anima mea : quæsi vi illum, et non inveni.

3. Invenerunt me vigiles, qui custodiunt civitatem : Num quem diligit anima mea, vidistis ?

4. Paululum cum pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea : tenui eum : nec dimittam, donec introducam illum in domum matris meæ, et in cubiculum genitricis meæ.

5. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitatis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

Je me leverai, je ferai le tour de la ville, et je chercherai dans les rues et dans les places publiques celui qui est le bien-aimé de mon ame. *En même temps je me suis levée* : je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.

3. Les sentinelles qui gardent la ville, m'ont rencontrée ; et je leur ai dit : N'avez-vous point vu celui qu'aime mon ame ? *Mais mon empressement pour lui ne me permettant pas d'attendre leur réponse, je les quittai aussitôt.*

4. Et lorsque j'eus passé tant soit peu au delà d'eux, je trouvai celui qu'aime mon ame ; je l'arrêtai ; et maintenant que je le possède, je ne le laisserai point aller, jusqu'à ce que je le fasse entrer dans la maison de ma mère, et dans la chambre de celle qui m'a donné la vie. *Je l'ai fait, et je m'y repose avec lui.*

L'ÉPOUX.

5. Je vous conjure, filles de Jérusalem, par les chevreuils et par les cerfs de la campagne, qui vous font tant de plaisir, de ne point réveiller celle qui est la bien-aimée de mon ame, et de ne la point tirer de son repos, jusqu'à ce qu'elle-même le veuille bien.

§ II. La gloire dont l'humanité de Jésus-Christ a été comblée par l'incarnation du Verbe, et à laquelle les ames saintes participent par la grace, est un spectacle digne de l'admiration des hommes et des anges.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

6. Quæ est ista, quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi ex de l'Egypte, monte par le désert comme une petite vapeur d'aroma-

ψ 3. Hébr. litt. les gardes qui font la ronde dans la ville.

ψ 5. On lit encore ici dans l'hébreu, וְנָ, *vel*, pour וְ, *et*. Voyez au chap. précédent ψ 7.

ψ 6. La plupart croient que l'épouse du cantique est, selon la lettre, la fille de Pharaon, roi d'Égypte. Voyez la préface.

tes, " de myrrhe et d'encens, et de toutes sortes de poudres de senteurs et qui s'élève au degré de gloire où nous la voyons ?

7. Car la voilà sur le lit même de Salomon, qui est gardé par soixante braves des plus forts, et des plus vaillans d'Israël.

8. Tous sont armés de leur épée, et très-habiles à la guerre; chacun d'eux a l'épée au côté, " et se tient sur ses gardes, à cause des craintes et des surprises de la nuit.

9. Ainsi le roi partage avec elle toute sa gloire; car le roi Salomon s'est fait une litière " de bois du Liban qui est incorruptible. "

10. Il en a fait les colonnes d'argent, le dossier d'or, le siège de pourpre; et il a orné le milieu de tout ce qu'il y a de plus précieux et de plus aimable, en faveur des filles de Jérusalem; et c'est cette étrangère qui y est assise avec lui. "

11. Oui, la voilà qui s'avance avec le roi. Sortez donc, filles de Sion, et venez voir le roi Salomon qui parott avec le diadème " dont sa mère l'a couronné le jour de ses noces, le jour où son cœur a été comblé de joie par la possession de celle qu'il avoit tendrement aimée. Venez, et écoutez les louanges qu'il lui donne.

‡ 6. Autrement et selon l'hébreu : Qui est celle-ci qui s'élève du désert comme une fumée qui monte des parfums de myrrhe, d'encens, etc.

‡ 8. Litt. sur sa cuisse.

‡ 9. Plusieurs croient que le mot hébreu doit s'entendre du lit nuptial.

Ibid. Le bois du Liban se prend pour le cèdre.

‡ 10. L'hébreu peut s'entendre du lit nuptial (*Supr.* ‡ 9.), et peut se traduire : Il en a fait les colonnes d'argent; le fond, *la couchette*, est d'or; la couverture est de pourpre; et le milieu, *le corps du lit*, le lit proprement dit, est dressé pour celle qui est la bien-aimée par-dessus toutes les filles de Jérusalem. On lit dans l'hébreu, אהבה, *amore*, peut-être pour אהבה לך, *pro dilecta*. Ces deux א ont pu donner lieu à la méprise.

‡ 11. Hébr. litt. la couronne.

aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii ?

7. En lectulum Salomonis sexaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israel :

8. Omnes tenentes gladios, et ad bella doctissimi : uniuscujusque ensis super femur suum propter timores nocturnos.

9. Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani :

10. Columnas ejus fecit argenteas, reclinatorium aureum, ascensum purpureum : media charitate constravit propter filias Jerusalem.

11. Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus.

CHAPITRE IV.

§ I. Jésus-Christ loue et admire lui-même les beautés qu'il a mises dans son Eglise, et dans les ames saintes qu'il a choisies pour être à lui. Il relève les vertus extérieures qui paroissent en elles; mais il donne l'avantage à la charité qui est cachée dans le fond du cœur.

L'ÉPOUX.

1. QUAM pulchra es, amica mea, quam pulchra es! Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecus latet: capilli tui sicut greges caprarum, quæ ascenderunt de monte Galaad.

2. Dentes tui sicut greges tonsarum, quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis foetibus, et sterilis non est inter eas.

3. Sicut vitta cocinea, labia tuâ: et eloquium tuum, dulce. Sicut fragmen mali

1. QUE vous êtes belle, ma bien-aimée! que vous êtes belle! Vos yeux sont *vifs et perçans comme ceux des colombes, sans parler de ce qui est caché au dedans de vous, qui fait votre principale beauté;* vos cheveux sont *longs, doux et unis, comme les poils des troupeaux de chèvres qui sont montées sur la montagne de Galaad,* et qui s'y sont engraisées parfaitement.

2. Vos dents *bien rangées* sont *saines et blanches* comme des troupeaux de brebis tondues, qui sont *nouvellement* montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles.

3. Vos lèvres sont *vermeilles* comme une bandelette d'écarlate; et votre parler est *doux et agréable* comme le son des instrumens les

‡ 1. Hébr. autr. de dessous votre voile. C'est ainsi que l'entendoit Symmaque; et il paroît que c'est le sens le plus naturel de l'hébreu. La même expression va revenir au ‡ 3., et dans ces deux versets, il s'agit des différentes parties du visage cachés sous le voile dont la tête est couverte.

Ibid. Hébr. autr. qui se découvrent sur la montagne de Galaad. C'est ici la même expression qu'au chap. vi. ‡ 4. où la Vulgate dit *quæ apparuerunt*; les Septante l'expriment au même sens dans ces deux textes, et au passif, *revelatae sunt*; ce qui peut faire présumer qu'au lieu du mot hébreu *שגלו*, *quæ detonsæ sunt*, ils ont lu *שגלו*, *quæ revelatae sunt*. Le mot *ascenderunt* de la Vulgate paroît venir du ‡ suiv.

Ibid. Ces montagnes sont au delà du Jourdain, frontières de l'Arabie-Déserte.

‡ 3. C'est le sens de l'hébreu: votre parler est agréable.

plus harmonieux ; vos joues " sont rouges et blanches comme une moitié de pomme de grenade, sans parler de ce qui est caché au dedans de vous, qui fait votre principale beauté. "

4. Votre cou droit et bien proportionné est comme la tour de David, qui est bâtie avec des boulevards ; " mille boucliers y sont suspendus, avec toutes sortes d'armes pour les plus vaillans guerriers ; de sorte qu'elle est inaccessible à ses ennemis.

5. Vos deux mamelles sont comme deux petits jumeaux de la femelle d'un chevreuil, qui paissent parmi les lis ; et qui s'engraissent dans les plus délicieux pâturages.

§ II. L'amour de Jésus-Christ pour son Eglise ne lui permet pas d'attendre le grand jour de l'éternité pour se donner à elle. Il vient la trouver dans cette vallée de larmes où elle n'a de joie et de consolation que celle que lui donnent ses gémissemens et sa douleur. Il la presse par les paroles les plus tendres de sortir de ce monde corrompu pour aller à lui.

6. Toutes ces beautés qui sont en vous, m'inspirent un ardent amour pour vous ; de sorte qu'avant que le jour paroisse, et que les ombres de la nuit se retirent, j'irai vous trouver à la montagne de la Myrrhe, et à la colline de l'Encens ; "

punici, ita genæ tuæ, absque eo quod intrinsecus latet.

4. Sicut turris David collum tuum, quæ ædificata est cum propugnaculis : mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium.

5. Duo ubera tua sicut duo hinnuli capræ gemelli, qui pascuntur in liliis,

6. Donec aspires dies, et inclinentur umbræ. Vadam ad montem Myrrhæ, et ad collem Thuris.

‡ 3. Le mot hébreu peut s'entendre des tempes, ou de cette partie du visage qui tire vers le coin extérieur de l'œil.

Ibid. Hébr. autr. de dessous votre voile. Voyez la note sur le ‡ 1.

‡ 4. Le mot hébreu pourroit se prendre pour un nom de lieu : qui est bâtie à Thalpioth. Les Septante l'ont pris ainsi. Ce lieu pouvoit être situé dans le Liban.

‡ 6. Le P. de Carrières suppose encore ici un point à la fin du verset précédent où la Vulgate ne met qu'une virgule. Les exemplaires varient sur la ponctuation qui précède *Vadam* ; les uns y mettent un point, et les autres une virgule. Si l'on rapporte *Donec* au verset précédent, le sens exige une virgule à la fin du verset précédent et un point avant *Vadam* ; si au contraire avec le P. de Carrières, on rapporte *Donec* à ce qui suit, le sens exige un point à la fin du verset précédent, et une virgule avant *Vadam*. L'hébreu pourroit signifier ici comme au chap. II. ‡ 16. jusqu'à ce que le souffle de la fin du jour se fasse sentir, et que les ombres du soleil se retirent et s'enfuient. Ce *donec* dans ces deux textes paroît se lier plus naturellement avec ce qui précède. Il semble peu naturel de commencer une phrase par *Donec*. D'ailleurs dans ces deux

7. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.

8. Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni, coronaberis, de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum.

9. Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui.

10. Quam pulchræ sunt mammæ tuæ, soror mea sponsa! pulchriora sunt ubera tua

7. Car vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée; et il n'y a point de tache en vous, qui puisse affaiblir la grandeur de mon amour.

8. Mais venez vous-même, du Liban, mon épouse, venez du Liban, ma bien-aimée; venez, et vous serez couronnée; venez du haut d'Amana, du sommet de Sanir et d'Hermon, sortez de ces lieux où sont les cavernes des lions, descendez de ces montagnes qui servent de retraite aux léopards; et venez vous asseoir sur mon trône; je veux le partager avec vous;

9. Car vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse; vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux et par un cheveu de votre cou."

10. Mais de plus, que vos mamelles sont belles, ma sœur, mon épouse! vos mamelles sont plus belles et plus agréables" que le vin

textes, le P. de Carrières entend *des ombres de la nuit*, ce qui paroît s'entendre plus naturellement *des ombres du jour*. La nuit a plutôt des ténèbres que des ombres; et les ombres appartiennent plutôt au jour qu'à la nuit. Au lieu du mot de la Vulgate *inclinantur*, l'hébreu à la lettre dit *fugiant*.

ψ 8. Hébr. autr. venez du Liban, et retirez-vous du haut de ces montagnes étrangères, consacrées à des cultes profanes. On lit dans l'hébreu, תבואי תסורי, *venies, contempleris*, ou *princeps eris*, d'où a pu venir *coronaberis*. Mais comme ce mot תבואי, *venies*, est selon la Vulgate même un hébraïsme pour *veni*; de même le second verbe mis également au futur, pourroit être également un hébraïsme pour l'impératif; et peut-être qu'au lieu de תסורי, *contemplan*, il faudroit lire תסורי, *recede*.

Ibid. Le Liban sépare la Phénicie de la Syrie. Amana ou l'Amanus est entre la Cilicie et la Syrie. Sanir et Hermon situées au delà du Jourdain, sont différentes parties des mêmes chaînes de montagnes qui séparent le pays de Manassé, de l'Arabie-Déserte.

ψ 9. Hébr. autr. par une des tresses de vos cheveux qui tombent sur votre cou. On lit dans l'hébreu du membre précédent, באחד, *in uno*, au masculin, au lieu de באחת, *in una*, au féminin, relativement au mot עין, *oculus*, qui est féminin dans l'hébreu.

ψ 10. On lit ici deux fois dans l'hébreu, דדיך, *amores tui*, peut-être pour שדיך, *mammæ tuæ* ou *ubera tua*, du moins dans le premier membre à cause du mot *pulchræ* ou *pulchra*, qui paroît y convenir mieux. L'hébreu répète au second membre le mot *Quam* du premier; mais ce n'est peut-être qu'une faute de copiste. Au lieu d'y répéter *pulchra*, l'hébreu dit *bona sunt* ou *bonæ sunt*. Alors c'est la même expression qu'au cha-

le plus délicieux; et l'odeur de vos parfums surpasse celle de tous les aromates.

11. Vos lèvres, ô *mon épouse*, sont comme un rayon d'où distille le miel; *car* le miel et le lait sont sous votre langue; et l'odeur de vos vêtemens est comme l'odeur de l'encens.

vino, et odor unguentorum tuorum super omnia aromata.

11. Favus distillans labia tua, sponsa, mel et lac sub lingua tua : et odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris

§ III. Jésus-Christ est un Dieu jaloux. Il veut que le cœur de ses épouses soit fermé à tout autre qu'à lui. Il veut que leurs vertus et leurs bonnes œuvres lui soient toutes consacrées, comme à celui qui en est l'auteur et le conservateur.

12. *Enfin*, ma sœur, *mon épouse* est comme un jardin délicieux, mais un jardin fermé; *oui*, elle est comme un jardin " fermé, et une fontaine scellée à tout autre qu'à moi ;

13. *Car* vos différentes perfections, ô *ma bien-aimée*, sont comme des plants " exquis, qui forment *en vous* un jardin délicieux, plein de pommes de grenade et de toutes sortes de fruits de cypre et de nard. "

14. *En effet*, le nard, le safran, la canne aromatique et le cinnamome, avec tous les arbres odoriférans du Liban, " *s'y trouvent*, aussi-bien que la myrrhe, l'aloès, et tous les parfums les plus exquis.

12. Hortus conclusus, soror mea, sponsa : hortus conclusus, fons signatus.

13. Emissiones tuæ paradisi malorum puniceorum cum pomorum fructibus. Cypri cum nardo,

14. Nardus et crocus, fistula et cinnamomum cum universis lignis Libani, myrrha et aloë cum omnibus primis unguentis.

pitre 1. ψ 1. Les témoignages de votre amour sont plus excellens que le vin.

ψ 12. L'hébreu met au second membre חַד, *fluctus*, pour גַּן, *hortus*, qui est l'expression du premier membre.

ψ 13. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Ou plutôt et selon l'hébreu : et de toutes sortes de fruits délicieux, des cypres et des nards. Le *cypre* est un arbrisseau. Voyez au chapitre 1.

ψ 13. Le P. de Carrières suppose encore ici à la fin de ce verset un point où la Vulgate ne met qu'une virgule. Au fond le sens est le même. En admettant la virgule, on pourroit traduire : *On trouve dans ce jardin* les cypres avec le nard, le nard et le safran, la canne et le cinnamome, etc. Ou plutôt dans l'hébreu, les deux premiers mots sont au pluriel, les cypres avec les nards.

ψ 14. Hébr. autr. avec tous les arbres à encens, *les arbres qui produisent des drogues résineuses.*

15. Fons hortorum, puteus aquarum viventium quæ fluunt impetu de Libano.

16. Surge, Aquilo, et veni, Auster: perfla hortum meum, et fluant aromata illius.

15. La fontaine des jardins, et le puits des eaux vivantes qui coulent avec impétuosité du Liban, arrosent ce jardin délicieux."

16. Retirez-vous de ce lieu sacré, Aquilon; venez, Vent du midi; soufflez de toutes parts dans mon jardin; rendez-le fécond; et faites que les parfums en découlent avec abondance, et que la bonne odeur s'en répande par tout l'univers.

ψ 15. Autr. *Mais vous êtes aussi comme une fontaine scellée* (Supr. ψ 12.); vous êtes comme la fontaine des jardins et comme le puits des eaux vivantes qui coulent avec impétuosité du Liban. Le mot *impetu* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

ψ 16. Autrement et à la lettre: Levez-vous, Aquilon; venez, Vent du midi. Ces deux vents sont contraires, et ne peuvent souffler tout à la fois; mais l'époux souhaite qu'ils soufflent successivement sur son jardin, afin que l'odeur de ses parfums se répande de toutes parts.

CHAPITRE V.

§ I. Empressement de l'Eglise pour recevoir Jésus-Christ, et pour lui voir recueillir les fruits qu'il produit en elle. Bonté avec laquelle Jésus-Christ répond aux désirs de l'Eglise. Paroles tendres dont il se sert pour engager les âmes à le recevoir. Malheur de celles qui refusent de lui ouvrir la porte de leur cœur lorsqu'il y frappe. Elles le cherchent ensuite, et elles ne le trouvent plus; elles l'appellent, et il se rend sourd à leur voix.

L'ÉPOUSE.

1. VENIAT dilectus meus in hortum suum, et comedat fructum pomorum suorum.

1. PUISQUE mon bien-aimé me regarde comme un jardin de délices, où lui seul a droit d'entrer, qu'il vienne donc dans son jardin; et qu'il mange du fruit de ses arbres."

L'ÉPOUX.

Veni in hortum meum, soror mea sponsa, messui myrrham meam cum aromatibus meis: comedi

J'y suis venu, ma bien-aimée; je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse; j'ai recueilli ma myrrhe avec mes parfums; j'ai mangé le rayon " avec mon miel;

ψ 1. Hébr. autr. de ses fruits délicieux. C'est la même expression qu'au chap. précéd. ψ 13.

Ibid. Hébr. litt. mon rayon.

j'ai bu mon vin avec mon lait; et j'ai dit à ceux qui étoient avec moi: Mangez, mes amis, et buvez; enivrez-vous de mes délices, vous qui êtes mes très-chers amis.

L'ÉPOUSE.

2. Je dors, et mon cœur veille; j'entends la voix de mon bien-aimé qui frappe à ma porte, en disant: Ouvrez-moi, ma sœur, ma bien-aimée, ma colombe, ma toute pure et toute belle; ouvrez-moi au plus tôt; car ma tête est toute chargée de rosée, et mes cheveux sont baignés des gouttes d'eau qui sont tombées pendant la nuit."

3. Je me suis dépouillée de ma robe, "ô mon bien-aimé; comment la revêtirai-je? J'ai lavé mes pieds; comment pourrai-je les salir de nouveau pour aller vous ouvrir?"

4. Alors mon bien-aimé passa sa main par l'ouverture de la porte, afin de l'ouvrir lui-même; et mes entrailles furent émues au bruit qu'il fit."

5. Je me levai aussitôt pour ouvrir à mon bien-aimé; mes mains étoient toutes dégouttantes de myrrhe, et mes doigts étoient pleins de la myrrhe la plus précieuse, dont je les avois parfumés."

6. J'ouvris donc ma porte à mon bien-aimé, en ayant tiré le verrou;"

favum cum melle meo, bibi vinum meum cum lacte meo: comedite, amici, et bibite: et inebriamini, charissimi.

2. Ego dormio, et cor meum vigilat: vox dilecti mei pulsantis: Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea, quia caput meum plenum est rore, et cincinnati mei guttis noctium.

3. Expoliavi me tunica mea: quomodo induar illa? lavi pedes meos: quomodo inquinabo illos?

4. Dilectus meus misit manum suam per foramen, et venter meus intremuit ad tactum ejus.

5. Surrexi, ut aperirem dilecto meo: manus meae stillaverunt myrrham, et digiti mei pleni myrrha probatissima.

6. Pessulum ostii mei aperui dilecto

ψ 2. Autr. de la rosée du soir... et des gouttes d'eau qui tombent aux approches de la nuit. L'époux arrive ici à la porte de l'épouse, non au matin, mais au soir, aux approches de la nuit. Dans la Palestine, les rosées valent de petites pluies; et celle du soir est ce que nous appelons communément en français le serain.

ψ 3. Litt. de ma tunique.

ψ 4. C'est le sens de l'hébreu, où l'on trouve à la lettre: et viscera mea commota sunt super eo: et mes entrailles en furent émues.

ψ 5. Autrement et selon l'hébreu: et mes mains se trouvèrent dégouttantes de myrrhe; mes doigts dégouttoient de la myrrhe la plus précieuse qui étoit sur la poignée du verrou, et dont mon bien-aimé l'avoit parfumée. J'ouvris donc à mon bien-aimé; mais, etc.

ψ 6. Ces mots, pessulum ostii mei, se rapportent, selon l'hébreu, au verset précédent. Voyez la note précédente.

meo : at ille declina-
verat, atque transie-
rat. Anima mea lique-
facta est, ut locutus
est : quæsi vi, et non
inveni illum : vocavi,
et non respondit mihi.

mais il " s'en étoit déjà allé, et il
avoit passé *outré*. *Cependant* mon
ame s'étoit *comme* fondue au son
de sa voix, *et ses paroles m'avoient*
toute pénétrée d'amour pour lui.
Je le cherchai *donc*, et je ne le trou-
vai point; je l'appelai, et il ne me
répondit point.

§ II. Insultes et persécutions où sont exposées les ames qui cherchent
Jésus-Christ. Elles doivent prier les saints qui sont dans le ciel de sup-
pléer à l'impuissance où elles se trouvent sur la terre de témoigner à
ce divin époux l'amour qu'elles sentent pour lui.

7. Invenerunt me
custodes qui circum-
eunt civitatem : per-
cusserunt me, et vul-
neraverunt me : tulerunt
pallium meum
mihi custodes muro-
rum.

7. *Je résolus d'aller dans les rues
et dans les places publiques cher-
cher le bien-aimé de mon ame ;
mais les gardes qui font la ronde
par la ville, m'ont rencontrée ; ils
m'ont frappée et blessée. Ceux qui
gardent les murailles, m'ont ôté
mon manteau. Ainsi je me suis
trouvée réduite à faire annoncer à
mon bien-aimé l'excès de mon
amour que je ne pouvois moi-même
lui témoigner.*

8. Adjuro vos, filiæ
Jerusalem, si invenerit
dilectum meum,
ut nuntietis ei quia
amore langueo.

8. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem,
ai-je dit alors, en cas que vous
rencontriez mon bien-aimé, de lui
dire que je languis " d'amour pour
lui.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

9. Qualis est dilectus
tuus ex dilecto, o pul-
cherrima mulierum ?
qualis est dilectus tuus
ex dilecto, quia sic
adjurasti nos ?

9. Quel est *celui que vous appe-
lez* votre bien-aimé entre tous les
bien-aimés, " ô la plus belle d'entre
les femmes ? Quel est votre bien-aimé
entre tous les autres, au sujet du-
quel vous nous avez conjurées de
cette sorte ?

¶ 6. Hébr. litt. mais mon bien-aimé, etc.

¶ 8. Hébr. autr. que je suis blessée d'amour. On lit à la lettre dans
l'hébreu et dans la version des Septante : Si vous trouvez mon bien-aimé,
que lui annoncerez-vous ? que je suis, etc. C'est un hébraïsme dont la
Vulgate rend très-bien le sens par ces mots, *ut nuntietis*.

¶ 9. C'est le sens de l'hébreu qui peut aussi se traduire : Comment
distinguerons-nous votre bien-aimé d'un autre bien-aimé ? *A quoi recon-
nottrons-nous* votre bien-aimé ?

§ III. Beautés et perfections de Jésus-Christ. Sa pureté, son zèle, sa charité, sa lumière, sa sagesse, sa puissance, sa grandeur, sa force, sa douceur.

L'ÉPOUSE.

10. Mon bien-aimé est aisé à connaître. Il éclate au-dessus de tous par sa blancheur, et par sa rougeur; il est choisi " entre mille.

11. Sa tête est brillante comme un or très-pur; ses cheveux longs et flottans, sont comme les jeunes rameaux des palmiers, et ils sont noirs comme un corbeau. "

12. Ses yeux vifs et perçans sont comme les yeux des colombes qu'on voit auprès des ruisseaux, qui sont aussi blanches que si elles avoient été lavées dans du lait, et qui se tiennent sur le bord des plus grands courans d'eau. "

13. Ses joues sont comme de petits parterres de plantes aromatiques, qui ont été plantées par les plus habiles parfumeurs, on y voit de même une variété admirable de couleurs, " qui relèvent l'éclat et la beauté de son teint. Ses lèvres sont comme des lis " qui distillent la myrrhe la plus pure et la plus excellente; les paroles qu'elles prononcent sont comme un parfum délicieux dont on reçoit l'impression avec plaisir.

14. Ses mains sont brillantes comme si elles étoient d'or; elles sont faites au tour, ornées d'hya-

10. Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus.

11. Caput ejus aurum optimum; comæ ejus sicut elatæ palmarum, nigræ quasi corvus.

12. Oculi ejus sicut columbæ super rivulos aquarum, quæ lacte sunt lotæ, et resident juxta fluentia plenissima.

13. Genæ illius sicut areolæ aromatum consitæ a pigmentariis: labia ejus lilia distillantia myrrham primam.

14. Manus illius torquatos aureæ, plenæ hyacinthis: venter ejus

¶ 10. Hébr. autr. il est distingué et remarquable par sa grandeur entre mille. On lit dans l'hébreu, לְגַד , *vexillatus*, peut-être pour לְגַד , *magnus*.

¶ 11. Hébr. autr. ses cheveux flottans sont noirs comme un corbeau.

¶ 12. Hébr. autr. sur le bord des canaux pleins d'eau.

¶ 13. Hébr. autr. Ses joues, légèrement couvertes d'un poil arrosé de parfums, sont comme des planches de plantes aromatiques cultivées par les plus habiles parfumeurs. Autrement: et comme des boîtes remplies de parfums.

Ibid. C'est-à-dire, des lis rouges communs en Orient.

eburneus, distinctus saphiris.

15. Crura illius columnæ marmoreæ, quæ fundatæ sunt super bases aureas : species ejus ut Libani, electus ut cedri.

16. Guttur illius suavissimum, et totus desiderabilis. Talis est dilectus meus, et ipse est amicus meus, filiæ Jerusalem.

17. Quo abiit dilectus tuus, o pulcherrima mulierum? quo declinavit dilectus tuus, et quæremus eum tecum.

cinthes et de pierres de grand prix : "sa poitrine" est comme d'un ivoire enrichi de saphirs.

15. Ses jambes sont *comme des colonnes de marbre, "posées sur des bases d'or; sa figure, ou sa taille, est comme celle du mont Liban; et il se distingue par sa hauteur entre les autres hommes, comme les cédres parmi les autres arbres.*

16. Le son de sa voix "a une admirable douceur; et *enfin* il est tout aimable. Tel est mon bien-aimé; tel est celui que j'aime véritablement, ô filles de Jérusalem.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

17. *Dites-nous donc maintenant où est allé votre bien-aimé, ô la plus belle d'entre les femmes; dites-nous où s'est retiré "votre bien-aimé, et nous irons le chercher avec vous; car nous brûlons d'envie de le voir, après le portrait que vous venez de nous en faire.*

✧ 14. Hébr. autr. Ses mains sont *comme* des anneaux d'or avec des pierres de Tharse enchâssées. La plupart croient que ces pierres de Tharse sont la chrysolite fine qui tire sur le ver de mer.

Ibid. Litt. son ventre.

✧ 15. Le mot hébreu signifie une sorte de marbre précieux que quelques-uns ont pris pour le marbre de Paros.

✧ 16. Litt. son gosier; ou selon l'hébreu, son palais.

✧ 17. Autrement et selon l'hébreu : de quel côté s'est retiré.

CHAPITRE VI.

§ I. L'Eglise est comme le jardin de Jésus-Christ; c'est là qu'il trouve ses délices. Beautés de l'Eglise. Elle est l'unique objet de l'amour de Jésus-Christ. Son bonheur fait l'admiration des anges. Elle est en même temps la joie du ciel, et la terreur des puissances de l'enfer.

L'ÉPOUSE.

1. DILECTUS meus descendit in hortum

1. MON bien-aimé est descendu dans son jardin; dans le parterre des

plantes aromatiques, pour se nourrir " dans ses jardins, et pour y cueillir des lis; *c'est là que vous le trouverez. Mais comment pourrez-vous y entrer, si je suis moi-même privée de ce bonheur?*

2. *Cependant je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi, lui qui se nourrit " parmi les lis, et qui se plaît souverainement dans la pureté.*

L'ÉPOUX.

3. *Oui, vous êtes tout à moi, et je suis tout à vous, parce que vous êtes belle, ô ma bien-aimée, et pleine de douceur; " vous êtes belle comme Jérusalem, et terrible comme une armée rangée en bataille avec ses étendards. "*

4. *Détournez donc vos yeux de moi, car ce sont eux qui m'ont obligé de me retirer promptement, " ne pouvant en soutenir les regards perçans. Vos cheveux sont longs, doux et unis, comme les poils d'un troupeau de chèvres qui se sont fait voir, en venant de la montagne de Galaad " où elles se sont engrais-sées parfaitement.*

5. *Vos dents sont blanches et saines, comme un troupeau de brebis qui sont montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles.*

suum ad areolam aromaticum, ut pascatur in hortis, et lilia colligat.

2. Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia.

3. Pulchra es, amica mea, suavis, et decora sicut Jerusalem, terribilis ut castrorum acies ordinata.

4. Averte oculos tuos a me, quia ipsi me evolare fecerunt. Capilli tui sicut grex caprarum, quæ apparuerunt de Galaad.

5. Dentes tui sicut grex ovium, quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis foetibus, et sterilis non est in eis.

ψ 1. Hébr. autr. pour paître son troupeau au milieu de ses plants délicieux. On lit dans l'hébreu, כַּנְנִים, *in hortis*; l'interprète chaldéen semble avoir lu ici le même mot מְנַדִּים, *delicieux*, que l'on a déjà vu au chap. iv. 13., et au chap. v. 1. Ce dernier texte ressemble beaucoup à celui-ci.

ψ 2. Hébr. autr. lui qui paît son troupeau.

ψ 3. Hébr. autr. O ma bien-aimée, vous êtes belle comme Thersa, agréable comme Jérusalem, et terrible, etc. *Thersa* étoit une ville fameuse de la tribu d'Ephraïm, et qui fut la capitale du royaume d'Israël, avant qu'on eût bâti Samarie.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu : comme une armée avec ses étendards.

ψ 4. On lit dans l'hébreu, הִרְהִיבֵנִי, *extulerunt me*.

Ibid. Autr. qui se découvrent sur la montagne de Galaad. Voyez ce qui a été dit de cette expression au chap. iv. ψ 1.

6. Sicut cortex mali punici, sic genæ tuæ absque occultis tuis,

7. Sexaginta sunt reginæ, et octoginta concubinæ, et adolescentularum non est numerus,

8. Una est columba mea, perfecta mea, una est matris suæ, electa genitrici suæ. Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt: reginæ et concubinæ, et laudaverunt eam.

9. Quæ est ista, quæ progreditur quasi aurore consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata?

6. Vos joues "sont vermeilles, comme l'écorce" d'une pomme de grenade, sans ce qui est caché au dedans de vous, "qui fait que je vous préfère à toutes les dames de ma cour;

7. Car il y a dans mon palais soixante reines, et quatre-vingts femmes du second rang, "avec un nombre infini de jeunes filles.

8. Mais une seule est ma colombe et ma parfaite amie; "elle est l'unique à sa mère, et choisie pour être mon épouse, par celle qui lui a donné la vie." Les filles de ma cour l'ont vue élevée à cet honneur, et elles ont publié qu'elle est très-heureuse: les reines et les autres femmes l'ont vue pleine de graces et de beauté; et elles lui ont donné des louanges."

9. Quelle est celle-ci, ont-elles dit avec admiration et étonnement, qui, sortant de l'Egypte, s'avance par le désert, "brillante comme l'aurore, lorsqu'elle se lève; qui est belle comme la lune, et éclatante comme le soleil; et qui est terrible comme une armée rangée en bataille avec tous ses étendards?"

ψ 6. Hébr. autr. vos tempes. *Supr.* iv. 3.

Ibid. Hébr. litt. comme un morceau. *Supr.* iv. 3.

Ibid. Hébr. autr. de dessous votre voile. Voyez la note sur le chap. iv.

ψ 1.

ψ 7. Les femmes du second rang nommées ici à la lettre, *concubines*, sont celles qui étoient d'une moindre condition, et épousées avec moins de solennités.

ψ 8. Autrement et selon l'hébreu: et ma toute pure, ma toute belle. C'est la même expression qu'au chap. v. ψ 2.

Ibid. Autr. et choisie, *distinguée*, *très-chère* à celle qui l'a enfantée, qui lui a donné la vie.

Ibid. On lit dans l'hébreu les verbes au masculin, ויאשרונה... ויהללה, et *beatificaverunt eam...* et *laudaverunt eam*, peut-être pour le féminin.

ותאשרנה... ותהללה.

ψ 9. Voyez au chap. iii. ψ 6.

Ibid. Voyez ci-dessus au ψ 3.

§ II. L'Eglise est toujours occupée, ou à contempler les beautés de Jésus-Christ, ou à considérer les merveilles que sa grace opère dans les âmes. Elle examine les progrès qu'elles font dans la vertu, les fruits des bonnes œuvres qu'elles produisent. Le démon tâche de la troubler dans ce saint exercice. Les anges la rassurent et la consolent.

L'ÉPOUSE.

10. *Je vous ai cherché, ô mon bien-aimé; et ne vous trouvant point, je suis descendue dans le jardin des noyers, pour voir les fruits des vallées, pour considérer si la vigne avoit fleuri, et si les pommes de grenade avoient poussé.*

11. *Mais tout d'un coup me trouvant saisie de frayeur, je n'ai plus su où j'étois; mon âme a été toute troublée en moi, à cause qu'il m'a semblé entendre le bruit des chariots d'Aminadab qui me poursuivoient.*

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

12. *Revenez, revenez, ô Sulamite, revenez à nous, afin que nous vous considérions, et que nous contempions les perfections qui sont en vous.*

10. *Descendi in hortum nucum, ut viderem poma convallium, et inspicerem si florisset vinea, et germinassent mala punica.*

11. *Nescivi: anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab.*

12. *Revertere, revertere, Sulamitis, revertere, revertere, ut intueamur te.*

‡ 10. Hébr. autr. la verdure.

‡ 11. On pense que cet Aminadab pouvoit être quelque capitaine célèbre dans ce temps-là.

‡ 12. Selon l'hébreu, ce nom de *Sulamite* peut être formé sur celui de *Salomon*, comme s'il signifioit, *Épouse de Salomon*.

CHAPITRE VII.

§ I. L'Eglise sur la terre est mêlée de bons et de méchants. Elle s'y trouve en même temps dans la joie et dans la tristesse, dans l'espérance et dans la crainte. Dans le ciel, elle est toute pure et toute belle. Sa joie et sa félicité y sont parfaites, et elle y fait les délices du Roi.

L'ÉPOUSE.

1. Quid videbis in Sulamite, nisi chorus castrorum?

1. Que verrez-vous "dans la Sulamite, sinon des chœurs" de musique dans un camp d'armée, c'est-à-dire, un mélange de choses agréables et de choses terribles?

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis! Juncturae femorum tuorum, sicut monilia quae fabricata sunt manu artificis.

Non, tout est agréable en vous, ô fille du prince; en effet, que vous avez de grace à marcher avec cette chaussure! Les jointures "de vos cuisses sont comme des colliers travaillés par la main d'un excellent ouvrier.

2. Umbilicus tuus crater tornatilis, numquam indigens poculis: venter tuus sicut acervus tritici, vallatus liliis.

2. Votre nombril est comme une coupe faite au tour, "où il ne manque jamais de liqueur;" votre ventre est comme un monceau de froment tout environné "de lis; la pureté et la fécondité y paroissent en même temps.

3. Duo ubera tua sicut duo hinnuli gemelli caprae.

3. Vos deux mamelles sont comme deux petits jumeaux de la femelle d'un chevreuil, qui se sont nourris parmi les lis, "et qui se sont en-

‡ 1. Au lieu de *videbis*, l'hébreu et les Septante portent *videbitis*. Nos traductions vulgaires ne peuvent faire sentir cette différence, parce qu'elles confondent, selon le génie de notre langue dans les verbes, le singulier avec le pluriel. Cette parole s'adresse aux filles de Jérusalem.

Ibid. Hebr. litt. comme un cœur.

Ibid. C'est-à-dire, la jointure de la cuisse à la jambe.

‡ 2. Hébr. comme une coupe ronde.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu. Anciennement on se frottoit le nombril de parfums et d'huile qu'on croyoit propres à la santé.

Ibid. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, *וַיְהִי*, pour *וַיְהִי*, *vallatus*.

‡ 3. Voyez au chap. iv. ‡ 5,

graissés dans les meilleurs pâturages.

4. Votre cou est comme une tour d'ivoire, *par sa blancheur et sa fermeté*; vos yeux sont comme les piscines d'Hésébon, situées à la porte du plus grand concours des peuples, *"dont les eaux sont claires et transparentes comme le plus pur cristal*; votre nez est grand et élevé comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas."

5. Votre tête est comme le mont Carmel, *"qui est fertile et orné de toutes sortes de fruits*. Les cheveux de votre tête sont éclatans comme la pourpre du roi, *qui a été liée et teinte deux fois dans les canaux des teinturiers*.

UNE DES FILLES DE JÉRUSALEM.

6. *Ah ! que vous êtes belle et pleine de graces, ô vous qui êtes ma très-chère princesse, et les délices de mon cœur !*

7. Votre taille est semblable à un palmier, et vos mamelles à des grappes de raisin *qui renferme un jus délicieux*.

8. *C'est pourquoi j'ai dit dans le transport de mon amour pour vous : Je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai les fruits; je m'approcherai de vous, et je m'élèverai jusqu'à vous; et vos mamelles seront pour moi comme des grappes de raisin, et l'odeur de votre bouche comme celle des pommes de grenade" et des fruits les plus odoriférans ;*

Ÿ 4. Hébr. autr. commé les piscines qui sont à Hésébon à la porte qui est du côté de Bath-Rabbim. Hésébon est une ville au delà du Jourdain dans le partage de Ruben; et D. Calmet croit que Bath-Rabbim est ici la même que Rabbath-Ammon capitale des Ammonites, assez voisine d'Hésébon.

Ibid. Damas étoit la capitale de Syrie.

Ÿ 5. Le Carmel est une montagne très-fertile de la Palestine dans la tribu d'Issachar.

Ÿ 8. Quelques-uns l'ont expliqué ainsi; mais l'expression de l'hébreu ainsi que celle de la Vulgate, ne le déterminent pas.

4. Collum tuum sicut turris eburnea : oculi tui sicut piscinæ in Hesebon, quæ sunt in porta filiæ multitudinis : nasus tuus sicut turris Libani, quæ respicit contra Damascum.

5. Caput tuum ut Carmelus : et comæ capitistui sicut purpura regis vincta canalibus.

6. Quam pulchra es, et quam decora, charissima in deliciis !

7. Statura tua assimilata est palmæ, et ubera tua botris.

8. Dixi : Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus : et erunt ubera tua sicut botri vineæ, et odor oris tui sicut malorum.

9. Guttur tuum sicut vinum optimum, dignum dilecto meo ad potandum, labiisque et dentibus illius ad ruminandum.

9. *Car ce qui sort de votre gorge est comme un vin excellent, digne d'être bu par mon bien-aimé, et long-temps goûté entre ses lèvres et ses dents.*

§ II. L'Eglise reconnoît qu'elle est redevable de tous les avantages qu'elle possède, à l'amour que Jésus-Christ a pour elle. Tout son désir est de s'unir à lui, et de pouvoir lui donner les marques les plus sensibles de sa gratitude et de son amour.

L'ÉPOUSE.

10. Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.

10. *Ce que vous louez en moi, n'est pas ce qui me rend heureuse; tout mon bonheur vient de ce que je suis à mon bien-aimé, et de ce que son cœur se tourne vers moi, comme vers l'objet de son amour. Ah! que je souhaiterois pour répondre à sa tendresse, n'être occupée que de lui seul, et le posséder sans distraction!*

11. Veni, dilecte mi, egrediamur in agrum, commoremur in villis.

11. *Venez donc, mon bien-aimé: sortons du tumulte des villes; allons dans les champs; demeurons dans les villages.*

12. Mane surgamus ad vineas, videamus si floruit vinea, si flores fructus parturiunt, si floruerunt mala punica: ibi dabo tibi ubera mea.

12. *Levons-nous dès le matin pour aller aux vignes; voyons si la vigne a fleuri, si les fleurs produisent des fruits, si les pommes de grenade sont en fleur. Allons, dis-je, dans ces lieux écartés: là, je vous offrirai mes mamelles; et je vous don-*

‡ 9. Litt. votre gosier; selon l'hébreu: votre palais. Les Hébreux ont un autre mot pour le gosier; mais le palais est pris ici pour le souffle qui en sort. Peut-être qu'au lieu de רוחך, et *palatum tuum*, il faudroit lire רוּחְךָ, *spiritus tuus*: votre souffle.

Ibid. Hébr. autr. Le souffle qui sort de votre palais est comme un vin excellent qui va en droiture à mon palais, qui le frappe agréablement, et qui arrose mes lèvres et mes dents. On lit dans l'hébreu, לְדוּדִי, *dilecto meo*, et c'est ce qui a donné lieu de présumer que c'est une des filles de Jérusalem qui parle dans ces quatre versets; mais comme néanmoins ces quatre versets conviennent beaucoup mieux à l'époux, il y a lieu de soupçonner qu'il faudroit lire לְחֹכִי, *palato meo*. Le mot דּוּבֵב, inconnu pourroit être une faute de copiste pour מְרוּחַ, *irrigans*. On lit ensuite dans l'hébreu, שְׁפָתַי יְשָׁנִים, *labia dormientium*, peut-être pour שְׁפָתַי וְשָׁנַי, *labia mea et dentes meos*.

nerai les témoignages les plus sensibles de l'excès de mon amour."

13. Tout nous convie, ô mon bien-aimé, à choisir ces demeures champêtres. Les mandragores¹³ y ont répandu leur agréable odeur; nous y avons à nos portes toutes sortes de fruits excellens; je vous ai gardé, ô mon bien-aimé, les nouveaux et les anciens; venez les goûter avec plaisir."

13. Mandragoræ desiderunt odorem: in portis nostris omnia poma: nova et vetera, dilecte mi, servavi tibi.

¶ 12. C'est le sens de l'hébreu, ou on lit יָדָד, *amores meos*, au lieu de quoi la Vulgate suppose, יָדָד, *ubera mea*.

¶ 13. La mandragore porte des pommes assez belles et d'une odeur agréable. D. Calmet pense que le mot hébreu pourroit s'entendre des citrons ou des oranges.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu où l'on trouve le mot מַגְדִּימָה, *deliciae* que l'on a déjà vu plusieurs fois. Voyez la note sur le chap. vi: § 1. On lit ici לְעָלָה, *super*, peut-être pour לְעָלָה, *ad*, exprimé dans la Vulgate par *in*.

CHAPITRE VIII.

§ I. Amour de l'Eglise pour Jésus-Christ. Désir qu'elle a de le posséder dans l'éloignement et la séparation de tout ce qui est hors de lui. Correspondance de Jésus-Christ à l'amour de son Eglise. Faveur dont il la comble. Soins qu'il prend de lui assurer sa joie et son repos. Proportion qu'il garde entre le péché et la réparation du péché. Amour qu'il exige en reconnaissance de ses bienfaits. Puissance et excellence de cet amour.

L'ÉPOUSE.

1. QUI vous donnera ainsi à moi, ô vous qui êtes en même temps, et mon époux et mon frère, suçant avec moi les mamelles de ma mère? Qui me procurera que je vous trouve dehors, tout seul et sans témoins, afin que je vous donne un baiser qui me rende féconde, et qu'à l'avenir personne ne me méprise, à cause de ma stérilité?"

1. Quis mihi det te fratrem meum sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te foris, et deosculer te, et jam me nemo despiciat?

¶ 1. Ou plutôt, à la lettre et selon l'hébreu: Qui me donnera que vous soyez comme mon frère, comme un frère utérin, allaité comme moi des mamelles de ma mère?

Ibid. Autr. Qui me donnera que vous me soyez ainsi comme un frère utérin, afin que vous trouvant dehors, je puisse vous donner un baiser sans que personne me méprise.

2. Apprehendam te, et ducam in domum matris meæ : ibi me docebis, et dabo tibi poculum ex vino condito, et mistum malorum granatorum meorum.

3. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

4. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ne suscitatis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

5. Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, in-nixa super dilectum suum ?

Sub arbore malo suscitavi te : ibi corrupta est mater tua : ibi violata est genitrix tua.

2. *Car si je suis assez heureuse pour vous rencontrer ainsi, je vous prendrai, et je vous menerai dans la maison de ma mère; là vous m'instruirez de ce que je dois faire pour vous plaire;* et je vous donnerai un breuvage d'un vin mêlé de parfums, et un suc nouveau de mes pommes de grenade.

3. *Mais voilà mon bien-aimé qui se rend à ma voix, et qui comble tous mes desirs. Sa main gauche est sous ma tête, et il m'embrasse de sa main droite. Je goûte en cet état un souverain plaisir, et je m'endors dans un doux sommeil.*

L'ÉPOUX.

4. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, de ne point faire de bruit, et de ne point réveiller celle que j'aime, " jusqu'à ce qu'elle le veuille elle-même.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

5. Qui est celle-ci qui monte du désert remplie de délices, " appuyée sur son bien-aimé, et comblée de ses plus singulières faveurs ?

L'ÉPOUX.

C'est celle que j'ai retirée des ombres de la mort; oui, ma bien-aimée, je vous ai ressuscitée sous le pommier même où vous aviez perdu la vie; car c'est là que votre mère s'est corrompue; c'est là que

‡ 2. Le mot *ibi* n'est pas dans l'hébreu; et au lieu du mot תלמדני, *docebis me*, les Septante ont lu ici comme au chap. III. ‡ 4. ואל חדר ואתי, *et ad cubiculum genitricis meæ*: je vous menerai dans la maison de ma mère, et dans la chambre de celle qui m'a donné la vie.

‡ 4. Autr. de ne point réveiller la bien-aimée, et de ne la point tirer de son repos, jusqu'à, etc. Ce sont les mêmes expressions qu'aux chap. II. 7. et III. 5. excepté qu'on lit ici dans l'hébreu deux fois מן, *quid*, pour *quæ*, si, hébraïsme bien rendu dans la Vulgate par *ne*; à la lettre, si vous réveillez, pour dire, ne réveillez pas.

‡ 5. Ces mots, *deliciis affluens*, ne sont pas dans l'hébreu.

celle qui vous a donné la vie, a perdu sa pureté, et vous a donné la mort."

6. Mettez-moi donc maintenant comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras, en sorte que vous n'aimiez que moi, et que vous n'agissiez que pour moi, afin que vous conserviez ainsi l'innocence et la vie que vous aviez perdues, et que vous venez de recouvrer. C'est l'avantage que vous retirerez infailliblement de l'amour que vous aurez pour moi; car l'amour est fort comme la mort, et le zèle de l'amour est inflexible comme l'enfer; ses lampes sont des lampes de feu et de flammes que rien ne peut éteindre."

7. En effet, les grandes eaux, qui ont fait périr les impies, n'ont pu éteindre la charité du juste; et les plus grands débordemens des fleuves n'auront pas non plus la force de l'étouffer dans le cœur de ceux qui en seront embrasés. Si donc vous m'aimez de cette ardente charité, vous n'aurez rien à craindre des horreurs de la mort, ni des fureurs de l'enfer. Ainsi, quand un homme auroit donné toutes les richesses de sa maison pour acquérir l'amour, le puissant amour, il les méprisera comme s'il n'avoit rien donné, parce qu'aucun bien ne peut égaler le prix de la pure charité."

6. Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum : quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.

7. Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam : si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

ψ 5. Hébr. austr. Je vous ai réveillée sous un pommier, et c'est là que votre mère vous a enfantée; c'est là que celle qui vous a donné la vie, a souffert les douleurs de l'enfantement.

ψ 6. On lit dans l'hébreu irrégulièrement, שלֹהבת־יה, peut-être pour וּלְהַבְתִּים, ou même simplement וּלְהַבִּים, et flammarum, comme l'explique la Vulgate.

ψ 7. Hébr. litt. l'amour.

Ibid. On lit dans l'hébreu : mais si un homme donne toutes les richesses de sa maison pour l'amour, on le méprisera; le monde traite d'insensés ceux qui sacrifient tout pour le saint amour.

§ II. Désir qu'a l'Eglise de voir toutes les nations embrasées de l'amour de Jésus-Christ. Effet que cet amour produit en elle. Il la consacre tout à lui. Il lui fait ménager toutes les occasions de lui plaire et de l'enrichir.

L'ÉPOUSE.

8. Soror nostra parva, et ubera non habet : quid faciemus sorori nostræ in die quando alloquenda est?

8. *O mon bien-aimé, je voudrais bien que nous pussions inspirer à notre sœur, cet excellent amour; mais elle est encore petite, et elle n'a point de mamelles; que ferons-nous donc à notre sœur, au jour qu'il faudra lui parler de contracter par le pur amour une sainte alliance avec nous?*

L'ÉPOUX.

9. Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea : si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.

9. *Voici ce qu'il faut que nous fassions : Si elle est comme un mur impénétrable au saint amour, bâtissons dessus des tours " d'argent, pour nous en rendre maîtres; si elle est comme une porte ouverte à l'amour profane, fermons-la avec des ais de bois de cèdre qui en interdisent l'entrée à ce funeste amour.*

L'ÉPOUSE.

10. Ego murus : et ubera mea sicut turris, ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens.

10. *Pour moi je suis comme un mur, et mes mamelles sont comme une tour; " mais ce mur et cette tour sont inaccessibles à tout autre qu'à mon bien-aimé, depuis que j'ai paru en sa présence, " comme ayant trouvé en lui une paix et un repos que nul autre ne pouvoit me procurer. "*

11. Vineam pacifico in ea, quæ habet po-

11. *Aussi j'ai grand soin de lui plaire et de faire fructifier les biens*

ψ 9. On lit dans l'hébreu au singulier, טִירָת, *propugnaculum*, peut-être pour le pluriel טִירָוֹת, *propugnacula*.

ψ 10. Hébr. comme des tours.

Ibid. On lit dans l'hébreu, בְּעֵינָיו, *in oculis ejus*; mais comme il ne précède rien à quoi l'on puisse rapporter ce pronom, il y a lieu de présumer qu'il faudroit lire בְּעֵינַי, *in oculis tuis*, en votre présence.

: *Ibid.* Hébr. autr. Je suis devenu comme un mur, et mes mamelles sont devenues comme des tours; et alors j'ai été devant ses yeux comme une personne qui trouve la paix, j'ai trouvé grace devant ses yeux.

qu'il m'a confiés. Ainsi, au lieu que le pacifique Salomon a eu une vigne dans celle qui est appelée Baal-Hamon, "c'est-à-dire, qui a pour maîtres différents peuples, et qu'il l'a donnée à des gens pour la garder et pour la cultiver, en sorte que chaque homme de ceux à qui il l'a louée, doit lui rendre mille pièces" d'argent pour le fruit qu'il en retire ;

12. Pour moi, au contraire, je n'ai loué ma vigne à personne ; mais elle est toujours devant moi ; je la garde et je la cultive moi-même. Si donc, ô pacifique, "vous retirez mille pièces d'argent de votre vigne, et si ceux qui en gardent et qui en recueillent les fruits, en retirent encore deux cents de profit, combien la vigne que vous m'avez confiée, et que je cultive moi-même, vous rapportera-t-elle davantage ?"

§ III. Attention qu'ont les saints à la voix de l'Eglise. Désir que Jésus-Christ a lui-même de l'entendre chanter des cantiques d'allégresse. Ce n'est que dans le ciel que la joie de l'Eglise sera parfaite ; ce n'est que dans le ciel qu'elle pourra parfaitement chanter.

13. O vous, qui prenez ces soins pour l'amour de moi, qui habitez dans les jardins, et qui les cultivez vous-même, nos amis sont attentifs et tout prêts à vous écouter ; faites-moi donc entendre votre voix. "

L'ÉPOUSE.

14. Je ne puis chanter ici-bas ;

pulos : tradidit eam custodibus : vir affert pro fructu ejus mille argenteos.

12. Vineam meam coram me est. Mille tui pacifici, et ducenti his qui custodiunt fructus ejus.

13. Quæ habitas in hortis, amici auscultant : fac me audire vocem tuam.

ψ 11. C'est le sens de l'hébreu : Salomon a eu une vigne dans Baal-Hamon, et l'a donnée, etc. On croit que Baal-Hamon est la même qu'Engaddi sur la mer Morte ; d'autres croient que c'est la même que Hamon dans la tribu de Nephthali. 1. Par. vi. 76.

Ibid. C'est-à-dire, mille sicles d'argent qui font environ 1,620 livres de notre monnaie.

ψ 12. C'est le sens de l'hébreu : ô pacifique, ô Salomon.

Ibid. Hébr. autr. Pour ma vigne, elle est devant moi ; j'en prends soin ; vous en retirerez les mille sicles d'argent, ô Salomon, et ceux qui en gardent les fruits, en retireront encore deux cents de profit.

ψ 13. Hébr. autr. O vous qui habitez dans mon jardin, les amis sont

mi, et assimilare capreæ hinu loque cervorum super montes aromatum.

mais fuyez, ô mon bien-aimé, et soyez semblable, dans votre fuite, à un chevreuil et à un faon de cerfs; courez avec la même vitesse et la même légèreté sur la montagne des aromates. J'irai vous y trouver, et j'y ferai entendre ma voix à vous, et à tous ceux que vous aimez.

attentifs à votre voix; faites-la donc entendre. On y lit **בִּנְנִים חֲבָרִים**, *in hortis socii*, peut-être pour **בִּנְנֵי חֲבָרִים**, *in horto meo, socii*. On y lit bien ensuite, *attendunt ad vocem tuam*, ce qui donne lieu de présumer qu'au lieu de **הִשְׁמִיעֵנִי**, *fac audire me*, on auroit pu lire **הִשְׁמִיעֵנוּ**, *Fac audiri eam*.

PRÉFACE

sur

LE LIVRE DE LA SAGESSE.

I.
Remarques
sur le titre et
l'auteur de
ce livre.

DEPUIS long-temps l'usage s'est établi de donner aux livres moraux de l'ancien testament, le nom de *livres Sapientiaux*, ou *Sagesse de Salomon* (1). Les pères les citent assez souvent sous ce dernier nom (2); et dans le langage ecclésiastique, le nom de *livres de la Sagesse*, comprend non-seulement les trois ouvrages de Salomon, mais aussi l'Écclésiastique, et celui dont nous allons parler, qui par un privilège particulier a été nommé par excellence, *le livre de la Sagesse*, ou, comme disent les Grecs, *la Sagesse de Salomon* (3). Ce n'est pas que Salomon soit auteur de ce livre, presque personne ne le lui attribue, mais c'est que l'auteur y parle au nom de Salomon. Quelques anciens (4) citent aussi ce livre sous le nom de *Panaretos*, c'est à-dire, trésor de toute vertu, ou assemblage de toutes sortes d'instructions qui conduisent à la vertu. Et c'est dans ce sens, que l'on doit prendre ici le nom de *Sagesse*, comme synonyme aux noms de *religion*, de *piété*, de *justice*, de *crainte de Dieu*; acception assez différente de celle qui se trouve dans les écrits des philosophes païens dont la sagesse ne s'appliquoit guère à la religion, et à la pratique de la solide vertu, contente d'éclairer l'esprit, et de lui donner quelques connoissances stériles des vérités générales d'une morale fort imparfaite, et d'une vertu toute naturelle.

II.
Analyse de
ce livre.

L'auteur de ce livre se propose pour fin principale, l'instruction des rois, des grands, des juges de la terre. C'est à eux qu'il adresse son discours. Il les exhorte d'abord à l'amour et à la recherche de la sagesse. Dieu qui est l'auteur et le principe de la sagesse, se laisse trouver par ceux qui le cherchent avec simplicité et droiture de cœur; il s'éloigne

(1) Ce premier article est pris de la préface de D. Calmet. — (2) *Tertull. de Præscript. lib. 1. c. 7. Cyprian. testim. lib. III. c. 15. Ambr. de Parad. c. 7. Hilar. in ps. cxxvii. Clem. Alex. Strom. l. vi. Origen. de Princip. l. 1. et alii.* — (3) *Σοφία Σαλομών, ou Σοφία Σαλομώνιος.* — (4) *Athanas. in synopsis. Epiphani. l. de Pond et mens.*

de ceux qui ont le cœur corrompu et dissimulé. L'esprit du Seigneur remplit tout ; ainsi les médisances, les murmures, et les mensonges n'échapperont point à sa lumière ni à sa vengeance. La mort ne vient point de Dieu ; les méchants l'ont introduite dans le monde par leurs œuvres criminelles (chap. 1). Les impies se persuadent qu'ils n'ont rien à attendre après cette vie, et que leur partage est de jouir des voluptés présentes. Le juste est exposé à leur haine et à leurs violences ; et ils ne font aucun état de la gloire qui lui est réservée. L'homme est devenu mortel par l'envie du diable (chap. 11). Les âmes des justes sont dans la main de Dieu. Leurs afflictions sont légères en comparaison de la grande récompense qui leur est promise. Les méchants seront punis selon l'iniquité de leurs pensées. La chasteté sera récompensée, et l'adultère sera puni (chap. 11). La race chaste sera en honneur, et la race adultère ne propédera point. Quand la mort des justes seroit précipitée, elle n'en seroit pas moins heureuse. La pureté de leur vie leur tient lieu d'une heureuse vieillesse. Dieu les retire du monde pour les mettre à couvert de sa corruption. Les méchants tomberont dans une éternelle ignominie au jour de leur mort (chap. 14). Les justes s'élèveront contre ceux qui les auront opprimés. Les méchants seront saisis de trouble à cette vue ; ils se reprocheront leur folie, et comprendront la vanité des grandeurs, des richesses et des voluptés de cette vie. La félicité des justes sera éternelle. Dieu les comblera d'honneur. Il armera toutes les créatures pour se venger de ses ennemis (chap. 15). La sagesse est plus estimable que la force. C'est du Seigneur que les rois ont reçu leur puissance ; et il les jugera sur l'usage qu'ils en auront fait. Les puissans seront puissamment tourmentés. Combien il est facile de trouver la sagesse ; combien il est avantageux de la posséder (chap. 16).

Voici l'auteur empruntant le nom de Salomon propose pour exemple ce prince même au nom duquel il parle, et il explique les moyens par lesquels on peut parvenir à acquérir la sagesse. Tous entrent en cette vie et en sortent de la même manière. La sagesse est préférable à tous les autres biens. Elle est un trésor infini pour les hommes. Elle est l'éclat de la lumière éternelle, et le miroir sans tache de la majesté de Dieu (chap. 17). Rien n'est plus désirable que la sagesse. Elle fait part de ses biens à ceux qui la prennent pour compagne de leur vie. Elle les couvre d'honneur devant les hommes ; elle répand la joie et la consolation dans

le cœur. Elle est un don de Dieu ; et c'est à lui qu'il faut la demander (chap. VIII).

Ici commence une espèce de paraphrase de la prière que Salomon fit au Seigneur au commencement de son règne pour lui demander la sagesse (1) ; et toute la suite du livre est une continuation de cette prière , où l'auteur décrit les effets de la sagesse. Dieu a tout fait par sa parole ; et c'est par la sagesse qu'il a établi l'homme pour dominer sur les créatures. La sagesse est nécessaire pour gouverner les autres et pour se conduire soi-même , parce que l'homme par lui-même est plein de crainte , d'incertitude et d'ignorance (chap. IX). La sagesse a conservé le premier homme ; elle l'a tiré de son péché. C'est en se séparant d'elle , que Caïn périt. C'est elle qui sauva Noé ; c'est elle qui conserva Abraham ; c'est elle qui délivra Lot. C'est elle qui conduisit Jacob. Elle a suivi Joseph dans sa captivité. Elle est entrée dans l'ame de Moïse pour sauver par lui les enfans d'Israël. Elle les a délivrés de la servitude de l'Egypte , et leur a fait passer la mer Rouge (chap. X). Elle les a conduits dans le désert , les a rendus victorieux de leurs ennemis , et leur a fait sortir de l'eau d'un rocher. Dieu châtie ses enfans , et il punit sévèrement les impies. Il employa divers supplices pour punir les Egyptiens d'une manière proportionnée à leurs crimes. La souveraine puissance est à lui seul ; et il est plein de bonté et d'amour pour ses créatures (chap. XI). Il châtie avec douceur et patience ceux qui l'ont offensé , pour leur donner lieu de faire pénitence. Ce n'est pas par crainte ou par foiblesse , qu'il épargne les méchans ; c'est par miséricorde , et parce qu'étant tout-puissant et éternel , il est toujours en état de punir. Il instruit ses enfans par les châtimens qu'il exerce sur ses ennemis (chap. XII.) Vanité des hommes qui , au lieu de reconnoître Dieu dans ses créatures , les ont prises elles-mêmes pour des dieux. Le comble de la folie et de l'aveuglement est de donner le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes , et de recourir dans tous ses besoins , à une vaine idole inutile à tout (chapitre XIII). En vain le pilote se mettant en mer invoque-t-il un bois plus fragile que celui qui le porte ; il n'appartient qu'à Dieu de lui donner une route assurée au milieu des flots. Origine des idoles et de l'idolâtrie ; ce sera le sujet d'une Dissertation. Le culte des idoles est la source de tous

(1) 3. Reg. iii. 6. et seqq.

les maux (chap. xiv). Connoître Dieu c'est la parfaite justice. Aveuglement de ceux qui fabriquent des idoles, et de ceux qui les adorent. Culte des animaux (chap. xv). Adorateurs des bêtes punis par les bêtes mêmes. Les Hébreux nourris d'une viande délicieuse que Dieu leur donne dans leur besoin, guéris des morsures des serpens par le serpent d'airain. Les Egyptiens affligés et tués par les sauterelles et par les mouches. La puissance de la vie et de la mort est entre les mains de Dieu. Les Egyptiens frappés de plaies extraordinaires; les Israélites nourris de la manne du ciel (chap. xvi). Les jugemens de Dieu sont grands et terribles. Ténèbres répandues sur l'Egypte; magiciens confondus et effrayés. Les Egyptiens abattus étoient dans une nuit effroyable, pendant que le reste du monde jouissoit d'une lumière très-pure (chap. xvii). Les Israélites jouissent de cette lumière, et sont conduits par une colonne de feu. L'ange exterminateur frappe tous les premiers-nés de l'Egypte. Les Israélites excitent la colère de Dieu dans la sédition de Coré, et sont frappés de mort. Mais Aaron fait cesser cette plaie par l'encens et par les prières qu'il offre à Dieu (chap. xviii). Les Egyptiens sont engloutis dans la mer en poursuivant les Israélites qui y trouvent un passage libre. Joie des Israélites; louanges qu'ils donnent à Dieu; biens qu'ils reçoivent de sa bonté. Inhumanité des Egyptiens justement punie. Dieu se sert des élémens contre les méchans et en faveur des justes, comme il le montra dans ce qu'il fit à l'égard des Egyptiens et à l'égard des Israélites, relevant et honorant ainsi en toutes choses son peuple, et l'assistant en tout temps et en tout lieu (chap. xix). Ainsi finit le livre de la Sagesse.

Ce livre n'est pas du nombre de ceux qui ont toujours été reçus unanimement comme livres sacrés et canoniques (1). Cette prérogative n'appartient qu'aux livres qui se trouvent compris dans le canon des Hébreux, qui sont écrits en leur langue, et qui ont passé de la main des Juifs dans celles des Chrétiens, sans aucune contestation de part ni d'autre. Ceux qui ne sont écrits qu'en grec, comme la Sagesse et l'Ecclésiastique, ont souffert des contradictions; et l'Eglise toujours attentive et toujours circonspecte dans ses décisions,

III.
Canonicité
 de ce livre.
 Témoignages des saints
 docteurs sur
 ce point.

(1) Le commencement de cet article est tiré de la préface de D. Calmet. Mais la collection des témoignages des saints docteurs sur ce point, est un morceau entièrement neuf ajouté par l'éditeur dans cette édition. (Note de la précédente édition.)

ne s'est déterminée qu'avec grand choix, et après de longues délibérations, à les recevoir pour canoniques. Cette lenteur même et ces doutes prouvent que ce n'est point au hasard, ni légèrement qu'elle a pris son parti. La rareté des livres dans le commencement du christianisme, l'éloignement des Eglises entre elles, la difficulté d'assembler des conciles généraux, firent que chaque Eglise s'en tint à sa tradition pour admettre, ou ne pas admettre ces livres, jusqu'à ce qu'enfin la vérité s'étant manifestée, on s'est déterminé à les recevoir, ou à les rejeter généralement et d'un consentement unanime.

Nous exposerons d'abord ici les preuves de l'authenticité et de la canonicité de ce livre; et nous répondrons ensuite aux objections que l'on y oppose.

Ce livre est cité comme faisant partie des livres saints, par les plus anciens pères grecs et latins, saint Clément pape, saint Justin martyr, saint Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyprien, Eusèbe, saint Athanase, saint Hilaire, saint Epiphane, saint Basile, saint Ambroise, Optat de Milève, saint Jean Chrysostôme et autres postérieurs. Mais on a cependant tardé à le mettre dans le canon des divines Ecritures, parce que pour le canon des livres de l'ancien testament, on s'en tenoit d'abord à celui des Juifs.

Le catalogue le plus ancien que nous ayons, est celui de saint Méiton, évêque de Sardes au second siècle; il est conforme au canon des Juifs, excepté qu'Esther y manque, et que le livre des Proverbes y est désigné ainsi : *Les Proverbes de Salomon, autrement la Sagesse*. C'est qu'en effet chez les anciens le livre des Proverbes se trouve quelquefois cité sous le nom de *la Sagesse*, parce qu'elle y parle par la bouche de ce prince; mais du reste ce canon ne fait point mention du livre que nous appelons *la Sagesse*.

Le premier canon qui ait été dressé dans un concile, est celui du concile de Laodicée tenu vers l'an 365. Il est encore conforme à celui des Juifs, et n'admet que *trois livres de Salomon*; en sorte que les deux suivans, *la Sagesse* et *l'Ecclésiastique*, ne s'y trouvent point.

Le concile national d'Afrique tenu à Carthage en 397, est donc le premier qui, en comptant *cinq livres de Salomon*, y renferme le livre de *la Sagesse*, mais avec le livre de *l'Ecclésiastique*, qui évidemment n'est pas de Salomon, mais de *Jésus, fils de Sirach*, dont il porte le nom; en

sorte qu'évidemment il ne faut pas prendre à la rigueur cette dénomination vague, *les cinq livres de Salomon*; elle signifie simplement les cinq livres cités sous le nom de Salomon.

On trouve dans la Décrétale du pape Innocent la même expression que dans le canon de Carthage, *les cinq livres de Salomon*; mais dans celle-ci comme dans l'autre, elle ne prouve pas que Salomon fût également auteur de ces cinq livres; elle suppose seulement l'usage qui s'étoit introduit de les citer sous son nom.

Le décret du pape Gélase formé dans le concile de Rome en 494, est le premier qui ait distingué ces cinq livres dans le dénombrement des livres canoniques en marquant; *Les trois livres de Salomon, un de la Sagesse, et un de l'Ecclésiastique*; expression que les Latins ont toujours conservée depuis.

Avant ce temps, saint Epiphane, évêque de Salamine, qui mourut en 403, donne un catalogue conforme à celui des Juifs, et ajoute: « Quant aux deux livres, dont l'un est » appelé *Sagesse de Salomon* ou *Panarète*, et l'autre *livre* » *de Jésus, fils de Sirach*, quoiqu'ils soient utiles et profi-

tables, on n'a pas coutume de les mettre au rang des divines Ecritures. »

Rufin, prêtre d'Aquilée, mort en 410, donne aussi un catalogue conforme à celui des Juifs, et il ajoute: « Voilà » les livres que nos pères ont renfermés dans le canon des » Ecritures; il faut cependant savoir qu'il y en a encore » d'autres qui ne sont pas canoniques, mais que les anciens » ont appelés *Ecclésiastiques*; tel est celui qu'on appelle *la* » *Sagesse de Salomon*, et un autre qu'on nomme *la Sagesse* » *du fils de Sirach* ou *l'Ecclésiastique*. »

Saint Augustin, dans ses *livres de la Doctrine Chrétienne*, ne compte que *trois livres de Salomon*, et il ajoute (1): « Pour les deux livres, dont l'un est intitulé *la* » *Sagesse*, et l'autre *l'Ecclésiastique*; ce n'est qu'à cause » de quelque ressemblance, qu'on les attribue à Salomon; » car il est très-constamment montré que Jésus surnommé » Sirach en est l'auteur; cependant, parce qu'ils ont mérité » d'être reçus comme ayant autorité, on doit les compter au » nombre des livres prophétiques. » On voit qu'alors saint Augustin attribuoit au livre de la Sagesse ce qui ne regarde

IV.
Témoignages de saint Augustin et de saint Jérôme sur le livre de la Sagesse.

(1) *S. Aug. de Doctr. Christ. t. II. n. 13. t. 3. p. 1. col. 25.*

que l'Ecclésiastique qui seul est l'ouvrage de Jésus fils de Sirach. Il est revenu sur cela dans ses *Rétractations* (1), et a reconnu non-seulement que ce qu'il avoit avancé sur l'auteur du livre de la Sagesse, n'étoit pas aussi certain qu'il l'avoit cru, mais qu'il étoit même beaucoup plus probable que Jésus, fils de Sirach, n'est pas l'auteur de ce livre.

Il en parle encore dans son miroir, *Speculum* (2), où après avoir fait ses extraits des livres que les Juifs même reconnoissent pour canoniques, il ajoute : « Mais il ne faut pas non plus oublier ceux-ci qui certainement ont été écrits avant l'avènement du Sauveur, mais qui n'ayant point été reçus par les Juifs, l'ont cependant été par l'Eglise de ce même Sauveur. Entre ceux-là sont les deux que plusieurs attribuent à Salomon, fondés, comme je le crois, sur quelque ressemblance de style; car les plus savans reconnoissent que Salomon n'en est pas l'auteur, et n'ont même sur cela aucun doute : *Nam Salomonis non esse nihil dubitant quique doctiores*. Cependant on ne voit pas quel est l'auteur de celui que l'on appelle la Sagesse. Mais pour l'autre que nous appelons l'Ecclésiastique, ceux qui ont lu ce livre tiennent pour constant que son auteur est un certain Jésus surnommé Sirach. »

Le même saint docteur eut occasion d'insister particulièrement sur l'autorité de ce livre dans sa dispute contre les pélagiens. Il avoit employé contre eux ce texte : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius* (3) : « Le juste a été enlevé de peur que la malice ne pervertît son esprit, ou que les apparences trompeuses ne séduisissent son ame; car, disoit ce père, que servira-t-il aux justes d'être ainsi enlevés de ce monde, si, comme vous le prétendez, le péché même qu'on n'a point commis, dont on n'a pas même parlé, auquel on n'a pas même pensé, est néanmoins puni comme s'il avoit été commis? » Sur cela, Hilaire, qui lui écrivit au sujet des erreurs auxquelles se laissoient entraîner nos Marseillois, lui manda : « Pour ce qui est de ce passage que vous alléguiez : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus*, ils décident qu'il faut le négliger comme n'étant point canonique (4). » Saint Augustin répond amplement sur cela. Il fait observer (5) qu'avant lui saint Cyprien avoit employé

(1) *S. Aug. Retract. t. II. c. 4. t. 1. col. 43.* — (2) *S. Aug. Speculo, tom. 5. p. 1. col. 733.* — (3) *Sap. IV. 11.* — (4) *Epist. Hilar. ap. Aug. t. 10. p. 786.* — (5) *S. Aug. t. de Præd. c. 14. n. 26.*

le même texte. Il ajoute que quand on n'auroit pas le témoignage de ce livre, le dogme qui en résulte n'en seroit pas moins certain. « Cela étant ainsi, continue-t-il (1), on n'a pas eu raison de rejeter l'oracle du livre de la Sagesse que l'Eglise de Jésus-Christ a jugé digne depuis si longtemps, d'être lu publiquement et solennellement dans les assemblées des fidèles par ses lecteurs, et que tous les Chrétiens, depuis les évêques jusqu'aux derniers des simples fidèles, des pénitens et des catéchumènes, écoutent avec le respect qui est dû à un livre divin : *Cum veneratione divinæ auctoritatis*. » Il vient au désir que nos Marseillois témoignoient d'être convaincus par l'autorité des anciens interprètes de l'Écriture. Il commence par observer qu'il est injuste d'exiger d'eux sur l'objet de la dispute ce qu'ils n'ont pas eu occasion de dire avant la naissance de l'hérésie pélagienne. Ensuite il ajoute : « Mais enfin ceux qui veulent qu'on leur cite des textes des anciens auteurs ecclésiastiques, doivent d'abord préférer à tous les interprètes de l'Écriture ce livre de la Sagesse où on lit ces paroles : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus*; puisque les plus célèbres docteurs de l'Eglise et les plus proches des temps apostoliques, ont mis eux-mêmes bien au-dessus d'eux l'autorité de ce livre; et qu'en le citant, ils ont été persuadés qu'ils n'alléguoient rien moins qu'un texte divin : *Qui eum testem adhibentes, nihil se adhibere, nisi divinum testimonium, crediderunt*. » Il prouve (2) que selon la doctrine de saint Cyprien, le juste vit ici au milieu des dangers, et qu'il en est délivré par la mort; il observe que quand ce saint docteur ne l'auroit pas dit, il n'y a pas un seul chrétien qui puisse en douter; il en conclut qu'il ne reste plus aucune difficulté sur ce juste qui est *enlevé de ce monde de peur que la malice ne pervertisse son esprit*, selon ce qui en est dit au livre de la Sagesse; et il ajoute : « Rien ne seroit plus déraisonnable que de rejeter ce livre qui depuis tant d'années est en possession d'être lu publiquement dans l'église, parce qu'il dit quelque chose qui ne s'accorde pas avec la fausse idée de certains hommes qui en voulant établir des mérites humains, combattent la grace de Dieu la plus manifeste (3). »

Après avoir ainsi défendu dans son *livre de la Prédestination des saints*, l'unique témoignage qu'il eût jusqu'alors

(1) N. 27. — (2) N. 28. — (3) N. 29.

tiré du livre de la Sagesse contre les pélagiens, il en tire encore un second dans le *livre du Don de la persévérance* (1); et à cette occasion, il confirme ce qu'il avoit dit de l'autorité de ce livre. Il rappelle cette parole de saint Jacques : *Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, et elle lui sera donnée* (2). Il y joint ce que Salomon dit dans les Proverbes (3), que *Dieu donne la sagesse*; et il ajoute : « Le livre de la Sagesse dont l'autorité a été employée par plusieurs grands et savans person-
nages qui ont travaillé long-temps avant nous sur
l'Écriture-Sainte, dit la même chose au sujet de la continence; car voici ce qu'on y lit (4) : *Comme je savois que personne ne peut avoir la continence, si Dieu ne la lui donne (et cela même venoit de la sagesse de savoir de qui vient ce don)*, etc. La sagesse et la continence, pour ne point parler des autres vertus, sont donc des dons de Dieu. Nos frères (de Marseille) en conviennent, car ils ne sont pas pélagiens; et il n'appartient qu'à ces hérétiques de contredire avec opiniâtreté une vérité si claire. »

Jusqu'ici saint Augustin a fondé sur le seul témoignage de la tradition l'autorité divine du livre de la Sagesse; mais il va nous découvrir dans ce livre même une autre preuve de l'inspiration divine qui caractérise son auteur, et qui achève de justifier l'autorité divine que les anciens ont reconnue dans ce livre. C'est la célèbre prophétie qu'on y trouve touchant le mystère des souffrances de Jésus-Christ. Saint Augustin la rappelle dans son grand ouvrage *de la Cité de Dieu* (5), où après avoir recueilli du livre des Psaumes diverses prophéties relatives à Jésus-Christ et à son Eglise, il vient aux livres de Salomon. Il commence par observer que celui-ci a prophétisé dans ses livres reçus au nombre de trois comme ayant autorité canonique. Il ajoute : « Quant aux deux autres, dont l'un est appelé *la Sagesse* et l'autre *l'Ecclésiastique*, l'usage s'est introduit de les attribuer à Salomon à cause de quelque ressemblance de style, mais les plus savans tiennent qu'ils ne sont point de lui, et n'ont sur cela aucun doute : *Non autem esse ipsius, non dubitant doctiores*; cependant l'Eglise, et surtout l'Eglise d'Occident, les a reçus anciennement comme dignes d'autorité : *eos tamen in auctoritatem, maxime*

(1) *S. Aug. t. de Don. pers. c. 17. n. 43.* — (2) *Jacob. 1. 5.* — (3) *Prov. 11. 6.* — (4) *Sap. VIII. 21.* — (5) *S. Aug. de Civ. t. XVII. c. 20.*

» *Occidentalis, antiquitus recepit Ecclesia*; et dans l'un
 » de ces livres, c'est-à-dire, dans celui que l'on nomme
 » *la Sagesse de Salomon*, la Passion de Jésus-Christ est
 » très-clairement prophétisée; car il y est fait mention
 » de ses impies meurtriers qui disent (1) : *Faisons tomber*
 » *le juste dans nos pièges, parce qu'il nous est incommode,*
 » *et qu'il est contraire à notre manière de vie; qu'il nous*
 » *reproche les violations de la loi, et qu'il nous déshonore*
 » *en découvrant les fautes de notre conduite. Il assure qu'il*
 » *a la science de Dieu, et il s'appelle le Fils de Dieu. Il*
 » *est devenu le censeur de nos pensées. Sa seule vue nous*
 » *est insupportable, parce que sa vie n'est point semblable*
 » *à celle des autres, et qu'il suit une conduite bien diffé-*
 » *rente. Il nous considère comme des gens qui ne s'occupent*
 » *qu'à des niaiseries; il s'abstient de notre manière de vie*
 » *comme d'une chose impure; il préfère ce que les justes*
 » *attendent à la mort, et il se glorifie d'avoir Dieu pour*
 » *Père. Voyons donc si ses paroles sont véritables; éprou-*
 » *vons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa*
 » *fin; car s'il est vraiment Fils de Dieu, Dieu prendra*
 » *sa défense, et il le délivrera de la main de ses ennemis.*
 » *Interrogeons-le donc par les outrages et par les tourmens,*
 » *afin que nous reconnoissions quelle est sa douceur, et que*
 » *nous fassions l'épreuve de sa patience. Condamnons-le*
 » *à la mort la plus infâme; car selon ses paroles Dieu*
 » *prendra soin de lui. Voilà ce qu'ils ont pensé; et ils se*
 » *sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés.*»
 Cette prophétie est si claire qu'elle n'a pas besoin d'être
 expliquée; aussi saint Augustin n'y ajoute aucune réflexion.
 Mais un livre prophétique est évidemment un livre inspiré;
 et il y a lieu de présumer que c'est cette prophétie même
 qui a procuré à ce livre l'autorité divine que l'on y a re-
 connue dès les premiers siècles; c'est vraisemblablement ce
 qui a décidé les suffrages pour l'admettre au rang des Ecritures
 canoniques. Si l'on a tardé à l'y recevoir, c'est parce
 que, comme on l'a vu, dans les commencemens, on s'atta-
 choit au canon des Juifs pour les livres de l'ancien testa-
 ment; mais il n'étoit pas étonnant que les Juifs n'y reçussent
 pas un livre qui n'étoit pas écrit en hébreu, et qui tiroit sa
 principale autorité d'une prophétie dont ils refusoient de
 reconnoître l'accomplissement en Jésus-Christ, ne pouvant

(1) *Sap. II. 12. et seq.*

y reconnoître Jésus-Christ, sans porter condamnation contre eux-mêmes. On s'est donc enfin élevé au-dessus de leurs injustes préjugés qui excluient du canon des Ecritures un livre évidemment prophétique ; et si d'abord on l'y a compris au nombre des *livres de Salomon*, on a bien su depuis l'en distinguer. Les Grecs seuls ont continué de l'appeler *la Sagesse de Salomon*, tandis que les Latins l'ont appelé simplement *la Sagesse*.

Saint Jérôme, qui a précédé saint Augustin, a varié sur l'auteur et la canonicité de ce livre. Il cite souvent ce livre comme les autres contenus dans le canon des divines Ecritures. Dans une de ses lettres à Paulin (1), il rapporte de ce livre cette parole : *Cani hominis prudentia ejus*, comme étant de Salomon : *Salomone testante*. Dans son commentaire sur Jérémie, il la cite comme d'un prophète : *Propheta loquente*. Ailleurs il en rappelle un autre texte (2), comme tiré de la Sagesse qui est appelée de Salomon : *In Sapientia quæ Salomonis scribitur*. Mais lorsqu'il vient au dénombrement des Ecritures canoniques, il n'y comprend que *les trois livres de Salomon*, et ne dit rien des deux autres dans sa *lettre à Paulin* (3) ; il en parle dans son *prologue* (4) uniquement pour dire qu'ils ne sont pas dans le canon ; enfin, dans sa *préface sur les livres de Salomon* (5), après avoir parlé des trois dont ce prince est l'auteur, il ajoute : « Il y a encore un livre qu'on appelle le » *Panarète de Jésus, fils de Sirach*, et un autre faussement » intitulé du nom de *Sagesse de Salomon* : *Et alius pseu-* » *depigraphus, qui Sapientia Salomonis inscribitur*. J'ai » trouvé le premier en hébreu ; mais le second ne se trouve » nulle part chez les Hébreux ; de plus le style même sent » l'éloquence grecque : *et ipse stylus græcam eloquentiam* » *redolet* ; et quelques-uns des anciens écrivains assurent » que celui-ci est d'un Juif nommé Philon : *Nonnulli scrip-* » *torum veterum hunc esse Judæi Philonis affirmant.* » On voit encore un autre vestige de cette tradition dans la dispute de Julien le Pélagien avec saint Augustin. Julien dit (6) qu'*une opinion incertaine attribue ce livre à Sirach, ou à Philon*. Mais on ne sait quel est ce Philon à qui l'on attribue ce livre. Quelques-uns ont prétendu que c'étoit le célèbre Philon, juif d'Alexandrie, dont nous avons

(1) *Hier. Op. Tom. iv. part. 2. col. 563.* — (2) *Tom. iv. part. 1. col. 248.* — (3) *Ep. ad Paul.* — (4) *Prot. Galeat.* — (5) *Præf. in Libr. Sal.* — (6) *S. Aug. Op. Tom. x. col. 1209 et 1210.*

les ouvrages, et qui est mort depuis Jésus-Christ. Mais celui-là est mort dans le judaïsme, et dès lors n'a pu être l'auteur d'un livre où se trouve un témoignage si formel en faveur de Jésus-Christ. Saint Jérôme, qui parle des ouvrages de ce Juif célèbre, n'y fait aucune mention du livre de la Sagesse. D'autres prétendent que ce Philon à qui les anciens ont attribué le livre de la Sagesse, est un Juif qui vivoit du temps des septante interprètes sous le règne de Ptolémée Philadelphe, environ 280 ans avant Jésus-Christ. Cela seroit plus vraisemblable, si cet ancien Philon étoit plus connu. Mais il est inutile de chercher ce que Dieu a voulu nous laisser ignorer; il suffit d'observer que ce qui a déterminé les plus savans, *doctiores*, comme dit saint Augustin, à n'y point reconnoître la plume de Salomon, c'est que cet ouvrage n'existe pas en hébreu; qu'il n'a jamais été reçu des Juifs; et que comme le remarque saint Jérôme, loin d'y reconnoître le style de Salomon, on y trouve des expressions qui n'ont pu sortir que de la plume d'un auteur grec.

Il faut maintenant répondre aux objections qu'on nous oppose sur la canonicité et l'authenticité de ce livre.

Les principales raisons qu'on produit contre l'authenticité et la canonicité de ce livre (1), sont, 1° que les Juifs ne l'admettent point dans leur canon; 2° que quelques anciens pères (2) l'ont rangé au nombre des écrits contestés, que plusieurs Eglises ne le recevoient point; et que quelques modernes, parmi les catholiques même (3), avant la décision du concile de Trente, ne le reconnoissoient point encore comme incontestablement canonique; 3° qu'il paroît indigne d'un auteur inspiré d'user de déguisement, comme fait l'auteur de ce livre, qui se couvre du nom et de la personne de Salomon; 4° qu'on trouve dans ce livre des passages suspects d'erreur ou de supposition, qu'on y remarque sur certains faits des circonstances qui paroissent contraires au récit de Moïse, et d'autres dont on ne trouve aucun vestige dans les ouvrages de Moïse; 5° qu'il n'y a aucune apparence que Philon le Juif, auquel plusieurs (4)

V.
Objections
que l'on forme
contre
l'authenticité
et la canonicité
de ce
livre.

(1) Cet article et les deux suivans sont tirés de la préface de D. Calmet. — (2) Athan. in *synopsi. Epiph. lib. de Pond. et Mens. Hieron. Ptol. Galeat. et in Zach. viii. et xi. et ep. 115. Joan. Damasc. de Fide cathol. t. iv. c. 18. Melito ep. ad Onesim. Orig. in psal. 21. Euseb. Hist. Eccl. t. iv. c. 28. et Laodic. Syn. Athan. ep. festali, Greg. Naz. Cyrill. Jerosol. — (3) Liran. hie. Cajetan in Esther, ad finem. — (4) Hieron. in Prolog. in Libr. Sal. Liran. et Dionys. hie. Galatin. de Arian. t. 1. c. 4.*

attribuent ce livre, ait été inspiré, ayant vécu et étant mort dans le judaïsme, sans avoir reconnu Jésus-Christ, ni reçu l'Évangile. Reprenons ces objections.

VI.
Réponse aux objections; et d'abord sur ce que les Juifs n'ont point reçu ce livre dans leur canon; et sur ce que quelques anciens et quelques modernes ont douté de sa canonicité.

Et d'abord on nous oppose l'autorité des Juifs qui n'ont point reçu ce livre dans leur canon, et le témoignage de quelques anciens et de quelques modernes qui ne le regardent point comme incontestablement canonique. Mais l'autorité des Juifs n'a jamais été d'un grand poids dans l'Église, surtout l'autorité des Juifs modernes dont la malice et la mauvaise foi, dans tout ce qui regarde notre sainte religion, sont reconnues et déclarées. Les apôtres, infiniment plus croyables, ont tiré de ce livre des témoignages pour la vérité (1), et c'est une pétition de principe, de dire que l'auteur de ce livre les ait copiés. Ils l'ont mis entre les mains des fidèles; et ceux-ci l'ont toujours depuis conservé, lu et cité comme Écriture inspirée; on ne peut donc aujourd'hui former aucun doute raisonnable sur son authenticité. Au témoignage d'un petit nombre d'anciens et de modernes qui en ont contesté l'autorité, nous opposons une foule de témoins de tous les siècles de l'Église qui l'ont reconnu et allégué comme Écriture divine (2). Enfin au scrupule de ceux qui croyant voir dans l'antiquité quelque incertitude sur ce point, ont peine à se déterminer, nous opposons le concile de Sardique, tenu en 347, le troisième concile de Carthage, en 397, le onzième de Tolède, en 675, celui de Constantinople, *in Trullo*, en 692, celui de Florence, en 1438, et enfin celui de Trente, qui l'ont admis expressément au nombre des saintes Écritures. Il n'y a presque aucun ancien père qui ne l'ait cité et loué. Ils l'ont attribué, les uns à Salomon, d'autres à un prophète, et presque tous à un auteur inspiré. Dans cette occasion, ne peut-on pas, avec raison, user de l'argument de la prescription, et des fins de non-recevoir contre nos adversaires? Qu'ils montrent leurs titres contre notre possession; qu'ils attaquent, et qu'ils réfutent; s'ils le peuvent, tant de conciles et tant d'auteurs ecclésiastiques très-sages et très-éclairés, qui sont notre

Ludov. Vives, in lib. xvii. S. Aug. de Civ. Dei, c. 20. — (1) Comparez *Matt. xiii. 43.* avec *Sap. iii. 7.* et *Matt. xxvii. 43.* avec *Sap. ii. 18.* et *Rom. i. 20.* avec *Sap. xiii. 1.* et *Rom. xi. 34.* avec *Sap. ix. 15.* et *Ephes. vi. 13. 17.* avec *Sap. v. 18. 19.* et *Heb. i. 3.* avec *Sap. vii. 26.* — (2) Voyez ce que dit sur cela Lorin dans sa préface sur ce livre, *Cornelius a Lapide*, le P. Alexandre, *in Vet. Testam.* et autres.

boulevard et notre défense. Il faut les renverser avant de venir à nous.

D'ailleurs les prophéties qui se rencontrent dans cet ouvrage, et qui ont été reconnues par les pères, sont encore des preuves de son authenticité. Tout ce qui est dit de la ruine future de l'idolâtrie (1), et du jugement que Dieu doit exercer contre les méchans (2), peut être regardé comme une vraie prédiction. Mais l'endroit sur lequel les anciens ont fait plus d'attention, est celui où l'auteur de ce livre décrit l'oppression du juste (3), d'une manière si ressemblante à ce que Jésus-Christ a souffert, que Grotius s'est imaginé que ces passages y avoient été ajoutés par quelques chrétiens depuis la mort du Sauveur; ce qui est contre toute sorte d'apparence; ces passages étant tellement liés avec la suite du discours, qu'on ne peut les en séparer sans violence. Les pères (4) ont eu de ces passages une idée toute différente; puisqu'ils les ont employés contre les païens et contre les Juifs même, et qu'ils en ont fait voir le parfait accomplissement dans la personne de Jésus-Christ. Les rabbins même ne rejettent pas absolument ce livre. Moïse, fils de Nachman, l'a cité dans sa préface sur le Pentateuque.

Quant à ce que l'auteur de ce livre se couvre du nom de Salomon, on pourroit d'abord répondre avec quelques interprètes, que si cet auteur emprunte le nom de Salomon, peut-être aussi n'a-t-il fait que rapporter les pensées et même les paroles de ce prince. Salomon avoit composé beaucoup d'ouvrages que nous n'avons plus; quelques-uns de ces ouvrages pouvoient exister au temps où ce livre a été composé; et le fond de celui-ci pourroit en avoir été tiré. Mais supposons même que Salomon n'ait eu aucune part à cet ouvrage, et qu'ainsi il doive être entièrement attribué à un auteur qui aura affecté de se couvrir du nom de Salomon, sans emprunter rien des ouvrages de ce prince (5); on peut encore dire que le déguisement de cet écrivain n'est, ni frauduleux ni mensonger. C'est une simple prosopopée, une espèce de parabole, dans laquelle un

VII.

Pourquoi l'auteur de ce livre se couvre-t-il du nom de Salomon? Quel est le dessein de son ouvrage.

(1) Sap. xiv. 15. et seqq. — (2) Sap. v. 1. 2. 18. vi. 6. 7. — (3) Sap. ii. 12. et seq. — (4) Tertul. cont. Marcion. l. iii. Clem. Alex. Strom. l. v. Lectant. l. iv. c. 16. Cypr. de Sion et Sina. Ambr. offic. l. ii. c. 6. et 7. Autor. bp. imp. in Mult. hom. 43. Cyrill. in Isai. xix. Aug. de Civ. l. xvii. c. 20. et contr. Faust. l. xii. c. 44. — (5) La suite de cet article est tirée de la préface de D. Caluret.

homme , pour instruire avec plus de poids , parle au nom et en la personne d'un autre plus ancien et plus célèbre. Ainsi la femme de Thécué (1) , parlant à David , feignit d'avoir perdu un de ses fils ; ainsi un prophète d'Israël feignit d'avoir été blessé dans un combat (2) ; ainsi Nathan reprit David de son crime avec Bethsabée , sous la parabole d'un homme riche qui avoit enlevé la brebis d'un homme pauvre (3) ; ainsi les prophètes parlent souvent au nom de Dieu même.

L'écrivain de cet ouvrage avoit dessein de donner aux païens même une juste idée de l'origine et de la fin de la vraie sagesse. Les Grecs étoient passionnés pour l'étude de la sagesse ; mais ils n'en connoissoient point l'auteur ; ils se glorifioient du nom de sages , et la vraie sagesse leur étoit inconnue. Ils espéroient parvenir à la sagesse par leurs propres forces ; l'auteur de ce livre leur apprend qu'elle est un don de Dieu. Ils la faisoient consister dans des spéculations inutiles , ou dans des règles d'une morale chimérique , ou d'une vertu toute naturelle qui ne s'élevoit que jusqu'à ce qu'ils appeloient l'honnête , et qui étoit renfermée dans les pratiques communes de la vie , conformes à la raison ; il leur propose une sagesse surnaturelle , qui a Dieu pour fin , et la sainteté pour objet. Il détruit l'idolâtrie , en faisant voir son origine vaine , ses suites extravagantes , les horreurs et le désordre qui l'accompagnoient. Il montre que les hommes , et surtout les philosophes , sont inexcusables de ne point connoître Dieu , et de transporter à la créature les honneurs qui ne sont dus qu'au Créateur. Enfin il détruit l'opinion des épicuriens qui nioient l'immortalité de l'ame , et les peines et les récompenses de l'autre vie. De cette sorte il combat les principaux égaremens des philosophes , et donne ici le plan d'une vraie et solide philosophie. C'est principalement aux rois et aux princes qu'il adresse son ouvrage ; et pour donner plus de force à son discours il le met dans la bouche de Salomon , le prince le plus grand et le plus sage qui eût jamais été.

VIII.
Eclaircissemens sur les
textes sur les-

Mais il faut maintenant répondre aux objections que l'on forme sur certains textes de ce livre que l'on prétend être suspects d'erreur ou de supposition. Et d'abord (4) on dit que l'auteur en rapportant sous le nom de Salomon les

(1) 2. *Reg.* xiv. 4. et seqq. — (2) 3. *Reg.* xx. 55. et seqq. — (3) 2. *Reg.* xii. 2. et seqq. — (4) Cet article et les neuf suivans sont tirés en partie de la préface ou Dissertation de M. l'abbé de Vence sur le livre de la Sagesse.

heureuses dispositions que ce prince avoit reçues pour le bien, s'exprime d'une manière qui semble favoriser le système de la préexistence des ames, système justement condamné dans les origénistes, par le cinquième concile général tenu à Constantinople. Voici sur quoi cette accusation est fondée. L'auteur de ce livre fait dire à Salomon ces paroles, selon notre Vulgate : *Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam; et cum essem magis bonus, veni ad corpus incoinquinatum* (1); ce que l'on pourroit traduire : *J'étois un enfant bien né, et j'avois reçu de Dieu une bonne ame, et avec ces bonnes dispositions, je suis venu dans un corps qui n'étoit point souillé.* Au lieu de ces mots, *et cum essem magis bonus*, le grec à la lettre pourroit se traduire : *Et magis cum essem bonus*, ou, *et insuper cum essem bonus* (2). L'adverbe *μᾶλλον*, qui signifie *magis*, peut aussi signifier *insuper*; et quelques interprètes ont pensé que ce sens pourroit convenir mieux ici; ce mot alors ne se rapporteroit point à *bonus*, il serviroit seulement à lier la phrase précédente avec la suivante en ce sens : *Et de plus étant bon, je suis venu dans un corps qui n'étoit point souillé.* Mais ce n'est pas en cela que consiste ici la plus grande difficulté; il s'agit de savoir comment le Sage a pu dire qu'étant bon, il est venu dans un corps non souillé. Etoit-il bon avant de venir dans son corps? Existoit-il alors, et pouvoit-il mériter que Dieu l'envoyât dans une chair moins fragile et moins portée au mal que celle des autres? Peut-on reconnoître quelques bonnes œuvres faites par une ame, qui la rendent digne d'être unie à un corps qui ne soit point souillé?

Si l'on dit que le Sage suppose en cela que toutes les ames aussi-bien que les corps des hommes, ne sont pas également disposées au bien, à la science, à la vertu et à la sagesse, on ne dira rien qui ne puisse être admis dans un sens très-orthodoxe et conforme au sentiment de tous les théologiens, puisqu'on sait par expérience qu'il y a des ames plus grossières, plus indociles, et moins propres aux sciences et à la vertu morale, que d'autres; on voit aussi des corps plus portés à la corruption, plus enclins à certains vices, et qui ont une opposition à la pratique de la vertu, qu'il leur est très-difficile de surmonter. C'est ce que saint Augustin reconnoît même dans les derniers ouvrages qu'il a écrits

quels on forme quelques objections contre la canonicité de ce livre : 1^o sur le texte du chap. VIII. § 19. et 20. *Et cum essem magis bonus*, etc.

(1) Sap. VIII. 19. et 20. — (2) *Μᾶλλον δὲ ἀγαθὸς ὄν.*

contre les pélagiens, lorsqu'il dit (1) « que par un jugement » secret de Dieu dont les raisons nous sont inconnues, mais » très-justes, les uns viennent au monde avec un esprit très- » pesant, sans intelligence, ne pouvant rien comprendre ; » d'autres au contraire, ont beaucoup de pénétration ; les » uns ont une mémoire fort heureuse ; et d'autres ne peuvent se souvenir de rien, et oublient en un moment ce » qu'ils ont appris. » Savoir si cela se trouve dans l'ame, en sorte que dans les uns elle soit différente de ce qu'elle est dans les autres, non toutefois dans sa nature, mais dans ses qualités, ou bien s'il faut en chercher la cause dans la différence des organes du corps ; c'est une question que nous laissons à démêler aux philosophes. Saint Augustin parott croire que cela vient de la différence des organes du corps (2).

Quoi qu'il en soit, il reste toujours à expliquer comment on peut dire qu'une ame qui n'a encore fait aucune bonne œuvre, et qui n'a pas même existé, est venue dans un corps qui n'étoit point souillé, parce qu'elle étoit bonne ; car c'est ce qu'il semble que le Sage a marqué par ces paroles : *Et cum essem magis bonus* (ou, *Et insuper cum essem bonus*), *veni ad corpus incoinquinatum*. Saint Augustin a bien reconnu la difficulté (3), mais il ne l'a point entièrement éclaircie, parce qu'il étoit assez porté à croire que l'ame venoit dans le corps par la voie de traduction, *ex traduce*, et non par infusion, comme parlent les théologiens, qui disent, d'après Innocent III, que l'ame est envoyée dans le corps en même temps qu'elle est créée, et qu'elle est créée en même temps qu'elle y est mise : *Creando infunditur, et infundendo creatur*.

Quelques-uns pour résoudre la difficulté, disent qu'il faut entendre la pensée du Sage comme s'il disoit : J'ai reçu une ame bonne, et douée des inclinations les plus heureuses, et en même temps un corps disposé à répondre à de si bonnes inclinations ; comme j'étois destiné de Dieu pour parvenir à une perfection plus grande qu'elle ne se trouve dans le commun des hommes, Dieu en me donnant une ame susceptible de plusieurs belles qualités, m'a en même temps donné un corps disposé et formé de telle manière, qu'il ne pût mettre d'obstacle aux heureuses dis-

(1) *Aug. cont. Julian. lib. iv. c. 3. n. 16.* — (2) *Aug. de Genes. ad litt. lib. x. c. 27.* — (3) *Aug. de Gen. ad litt. lib. x. c. 18.*

positions d'une ame si bien née, un corps qui étoit capable de concourir avec elle, afin que je devinsse meilleur et plus parfait de jour en jour.

D'autres, sans s'éloigner beaucoup de cette explication, disent que Salomon ne veut ici insinuer autre chose, sinon que s'appliquant avec soin à devenir tous les jours meilleur par la pratique des vertus et la fuite des vices, et par l'étude de la sagesse, il avoit obtenu la pureté de corps; en sorte que son corps étant exempt de passions dominantes, n'avoit point troublé son ame dans la recherche de la sagesse, et dans l'exercice des vertus qui conviennent à un prince qui doit chercher à plaire à Dieu, pour bien gouverner le peuple qui lui a été confié. Mais le Sage reconnoît enfin que ce don précieux de la sagesse n'est pas seulement l'effet des dispositions naturelles du corps ou de l'ame; il a été pleinement persuadé que la véritable sagesse et la vraie vertu étoient des dons de la bonté et de la miséricorde du Seigneur. C'est pourquoi après avoir dit qu'avec beaucoup de bonnes dispositions, il étoit venu dans un corps qui n'étoit point souillé, il ajoute aussitôt : *Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det (et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum), adii Dominum, et deprecatus sum illum.* Par-là le Sage paroît assez nous marquer qu'en disant qu'il est venu dans un corps qui n'étoit pas souillé, il n'a pas voulu parler de l'instant de sa création, lorsque son ame avoit été jointe à son corps; mais qu'il a voulu faire entendre qu'ayant reçu du Seigneur une ame pleine de dispositions favorables pour le bien, il les avoit cultivées avec soin, en sorte que son corps avoit été exempt des souillures qui sont si contraires à l'étude de la sagesse : *Veni ad corpus incoinquinatum*; comme s'il disoit : Je suis parvenu à dompter les passions qui auroient fait tomber mon corps dans différentes souillures qui auroient été de grands obstacles par lesquels j'aurois été arrêté dans la recherche de la sagesse, de cette sagesse que lui-même à la fin reconnoît être un don de Dieu.

Examinons présentement les prétendues erreurs qu'on reproche à l'auteur du livre de la Sagesse touchant les faits de l'ancienne histoire des Hébreux. Et d'abord on prétend que l'auteur de ce livre semble supposer faussement qu'Abraham vivoit dès le temps où les hommes entreprirent la tour de Babel; et voici sur quoi cette accusation est fondée.

IX.
2° Sur le texte du chap. x. v. 5. où il est parlé de la conspiration criminelle des nations,

au milieu de laquelle la Sagesse conserva Abraham.

Lorsque les nations eurent conspiré ensemble pour s'abandonner au mal, dit cet auteur (1), *ce fut la Sagesse qui connut le juste, et qui le conserva irrépréhensible devant Dieu; et elle lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentait pour son fils.* Ces derniers mots caractérisent manifestement Abraham; c'est le sentiment des plus habiles interprètes, et nous y adhérons volontiers. Il est donc question de savoir de quelle occasion l'auteur parle, quand il dit que la Sagesse connut et conserva ce juste, lorsque les nations eurent conspiré ensemble pour s'abandonner au mal. Ce qui a fait croire à quelques-uns que l'auteur avoit voulu marquer par ces expressions le dessein de bâtir la tour de Babel, c'est que le grec semble dire qu'il y eut une confusion dans cette entreprise, au milieu de laquelle ce juste fut conservé irrépréhensible; car voici comme on peut le traduire à la lettre : *Confusis gentibus in consensu nequitiae* (2). Mais cela ne prouve point que l'auteur ait voulu parler ici de la confusion arrivée à Babel long-temps avant la naissance d'Abraham. L'expression grecque ne signifie pas seulement une confusion accompagnée de désunion, comme il arriva à l'entreprise de la tour de Babel; mais elle signifie encore plus particulièrement une confusion qui produit l'union des parties; c'est-à-dire, qu'elle marque particulièrement l'union et l'accord de plusieurs personnes dans un même dessein; ce qui est fort bien exprimé ici dans la Vulgate : *Et in consensu nequitiae cum se nationes contulissent*; c'est-à-dire, lorsque les nations eurent conspiré ensemble pour s'abandonner au mal. Le Sage a voulu sans doute marquer par-là ce consentement presque général des nations qui abandonnèrent le culte du vrai Dieu, pour adorer de fausses divinités et de vaines idoles. Quelques-uns ont cru que cette prévarication commença peu de temps après l'entreprise de la tour de Babel, ou dès ce temps-là même. Peut-être pourroit-on la rapporter au temps de Réhu, fils de Phaleg; car comme *Phaleg* fut ainsi nommé d'un nom qui signifie la *division*, parce que de son temps la terre fut divisée en diverses nations de langues différentes (3), de même *Réhu* fut ainsi nommé d'un nom qui signifie *le mal*, peut-être (4) parce que de son temps les nations conspirèrent ainsi pour s'aban-

(1) *Sap.* x. 5. — (2) *Ἐν ὁμοιοῖα ἰθνηῶν συγχυθέντων.* — (3) *Gen.* x. 25. — (4) C'est la pensée de M. Plumyoën dans sa *Dissertation sur les Babylo-*
niens.

donner au mal, en se livrant à l'idolâtrie. Les ancêtres d'Abraham étoient idolâtres, comme on le voit par le témoignage de Josué (1). La Sagesse éternelle conserva ce saint patriarche, et le préserva de cette corruption, ou l'entraîna, s'il eut le malheur de s'y laisser entraîner, comme l'a cru saint Jean Chrysostôme et quelques autres après lui; mais il paroît par l'endroit du livre de la Sagesse dont il s'agit ici, que ce saint patriarche fut entièrement préservé de l'idolâtrie dont ses ancêtres s'étoient rendus coupables; il semble que c'est ce que l'auteur de ce livre veut nous faire entendre, lorsqu'il dit que la Sagesse le connut alors, et le conserva irrépréhensible devant Dieu; et il paroît assez que c'est de cette corruption que doit s'entendre ce que dit ici l'auteur du livre de la Sagesse.

On insiste ensuite sur ce que l'auteur de ce livre parlant de la délivrance du peuple hébreu, s'exprime ainsi : *C'est la Sagesse qui a délivré le peuple juste et la race irrépréhensible, de la nation qui l'opprimoit* (2). On est surpris de voir qu'il appelle ici les Hébreux *un peuple juste et une race irrépréhensible*; et on prétend que cela est contraire au témoignage d'Ezéchiel qui reproche aux Hébreux de s'être livrés à la fornication de l'idolâtrie dès le temps même où ils étoient encore dans l'Egypte (3). A cela on peut répondre que l'auteur appelle les Hébreux *un peuple juste*, ou, selon l'expression du grec, *un peuple saint* (4), parce qu'il étoit choisi et destiné de Dieu pour lui être consacré, et que dès lors il servoit et adoroit le Dieu que ses pères avoient servi et adoré. Saint Paul, dans le temps même de la réprobation d'une partie du peuple juif, dit, en parlant de cette nation (5), que *les prémices en sont saintes, et que la masse l'est aussi*. L'auteur du livre de la Sagesse ne dit rien de plus en appelant les Hébreux *un peuple saint*. Ce peuple pouvoit être ainsi appelé, non-seulement parce qu'il étoit destiné à être consacré tout entier à Dieu, mais encore parce que déjà les prémices en étoient consacrées à Dieu dans la personne des anciens patriarches, et des autres justes qui leur avoient succédé dans ce même peuple. Quant à ce qu'il ajoute que cette race étoit *irrépréhensible*, il est vrai qu'elle ne l'étoit pas par rapport à Dieu qui y voyoit déjà de grands désordres, mais

X.
3° Sur le texte du chap. x. v. 15. où il est parlé du peuple hébreu comme d'un peuple saint et irrépréhensible.

(1) Jos. xxiv. 2. — (2) Sap. x. 15. — (3) Ezech. xx. 8. et xxiii. — (4) ἁγίων ἔθνος. — (5) Rom. xi. 16.

elle l'étoit par rapport à Pharaon et aux Egyptiens qui l'oprimoient injustement. Et en ce sens-là même on peut dire aussi qu'elle étoit *juste*, selon l'expression de la Vulgate. Elle étoit juste et sans reproche, non devant Dieu, mais à l'égard des Egyptiens.

XI.
4. Sur le texte du ch. xii. v. 4. 5. et 24. où il est parlé des crimes des Chananéens.

On ajoute que cet auteur impute aux Chananéens des excès dont les anciennes Ecritures ne les chargent point. *Ils faisoient, dit-il, des œuvres détestables, en se servant d'enchantemens et immolant des sacrifices injustes et impies. Ils tuoient sans compassion leurs propres enfans; ils mangeoient les entrailles des hommes, et ils dévoroient le sang... Ils prenoient pour des dieux les plus vils des animaux* (1). Mais on sait que plusieurs peuples de Chanaans'étoient abandonnés à un tel excès de cruauté, qu'ils immoloient leurs propres enfans aux fausses divinités. On offroit ces sortes de sacrifices impies particulièrement à l'idole du dieu Moloch; et cette coutume détestable passa jusqu'aux Juifs à qui l'Ecriture (2) reproche d'avoir imité en cela les abominations des peuples que le Seigneur avoit chassés de cette terre pour les y établir. L'auteur de ce livre reproche aux Chananéens d'avoir ajouté à ce crime celui de manger même les entrailles des hommes, et de dévorer le sang, c'est-à-dire, de manger des chairs humaines ensanglantées. Mais pourquoi voudroit-on que les Chananéens, ou du moins quelques-uns d'entre eux, n'eussent pas été coupables de ce crime? Ne sait-on pas d'ailleurs, par le témoignage même des auteurs profanes (3), que les gentils adonnés à l'idolâtrie, adoroient un Saturne qui avoit dévoré ses propres enfans; et que pour mieux honorer cette fausse divinité, ils immoloient, à son exemple, leurs enfans, et lui sacrifioient des victimes humaines? Or dans la plupart des sacrifices, la coutume étoit de manger quelque partie de la victime offerte; il est donc fort vraisemblable que ceux qui immoloient des victimes humaines, aient porté l'excès jusqu'à manger même quelque partie de ces victimes. Ainsi, quoique dans les autres endroits de l'Ecriture, où il est parlé des Chananéens, il ne soit rien dit de cette coutume abominable, ce n'est pas une raison suffisante pour rejeter le témoignage de l'auteur de ce livre, qui assure positivement cette abomination et cette horreur.

(1) Sap. xii. 4. 5. 24. — (2) 4. Reg. xvi. 3. Ps. cv. 37. 38. et alibi.
— (3) Vide Platon. Vide etiam Clem. Alex. Euseb. S. Cyr. et alios.

Cet auteur dit aussi qu'ils prenoient pour des dieux les plus vils d'entre les animaux; et il ajoute (1) qu'ils se virent exterminés par les choses même qu'ils prenoient pour des dieux. Or on sait qu'une partie des Chananéens fut chassée et exterminée par des mouches ou guêpes (2); et on sait aussi que les Philistins adoroient Béalzébub, ou le Dieu-Mouche dont il est parlé si souvent dans l'Écriture (3). Il est vrai que ces peuples n'étoient pas d'origine chananéenne, mais ils étoient fort voisins des Chananéens; et pourquoi ne voudroit-on pas que les Chananéens eussent adoré le même dieu? Enfin l'auteur de ce livre les accuse d'avoir usé d'enchantemens; et il est vrai qu'on ne trouve point ailleurs le même reproche; mais en est-il pour cela moins vraisemblable? L'auteur ne peut-il pas avoir été instruit de ces circonstances, ou par la tradition, ou par des mémoires que nous n'avons plus? C'est sur quoi nous aurons lieu de revenir encore dans la suite.

On regarde aussi comme une approbation du vol, ce que l'auteur de ce livre dit des Hébreux qui empruntèrent les meubles les plus précieux des Egyptiens, et les emportèrent: *La Sagesse*, dit-il (4), *rendit alors aux justes la récompense de leurs travaux*. Parler ainsi de cette action des Hébreux, c'est, dit-on, louer et approuver le vol, et en rendre Dieu même auteur. Mais il n'y a qu'à lire ce qui est rapporté dans le livre de l'Exode, pour y voir que ce fut en effet par l'ordre de Dieu même, que les Hébreux demandèrent aux Egyptiens leurs meubles les plus précieux pour les en dépouiller (5); et on pourroit dire avec raison que les Hébreux ne commirent aucun vol en emportant ces meubles précieux, dont le domaine leur fut transféré par celui qui est le souverain Maître et le Seigneur de toutes choses, et qui les donne à qui il lui plaît. Mais ce que Dieu pouvoit leur donner par sa seule volonté, il le leur donna à titre de compensation pour les grands travaux auxquels les Egyptiens les avoient assujettis, sans leur rien donner qui pût leur tenir lieu d'une récompense qui leur étoit si légitimement due. Les adversaires de la loi et des prophètes ont insisté, il y a long-temps, sur ce commandement que Dieu fit aux Hébreux d'emprunter les vases d'or et d'argent des Egyptiens; et ils ont prétendu s'en

XII.
5^o Sur le texte du ch. x. v. 17. où il est parlé des richesses des Egyptiens données aux Hébreux par le Seigneur.

(1) Sap. xii. 27. — (2) Exod. xxiii. 28. Deut. vii. 20. Jos. xxiv. 12. —
(3) Voyez la *Dissertation sur les divinités des Philistins*, tome v. —
(4) Sap. x. 17. — (5) Exod. iii. 22. xi. 2. xii. 36.

servir pour décrier l'auteur de la loi. « Marcion, ce fameux » hérésiarque, objecte au Créateur, dit Tertullien (1), » cette fraude et cette rapine de l'or et de l'argent qu'il or- » donna aux Hébreux d'emprunter pour en dépouiller les » Egyptiens. O malheureux hérétique ! je vous en fais le » juge ; examinez la cause des deux nations ; et après cela » vous pourrez juger de celui qui fut l'auteur de ce com- » mandement. Je suppose que les Egyptiens aient rede- » mandé aux Hébreux les vases d'or et d'argent qu'ils leur » avoient prêtés ; les Hébreux de leur côté pouvoient leur » faire une autre demande, en disant au nom de leurs pères, » et fondés sur l'autorité des Ecritures, qu'on devoit leur » donner la récompense des ouvrages qu'ils avoient faits » pendant leur servitude ; qu'on devoit leur payer les bri- » ques qu'ils avoient fait cuire, et les villes et les villages » qu'ils avoient bâtis. Que jugerez-vous, vous qui voulez » vous choisir un Dieu à votre goût et selon votre fantai- » sie ? Direz-vous que les Hébreux devoient reconnoître » leur fraude, ou que les Egyptiens devoient reconnoître » l'obligation dans laquelle ils étoient de récompenser les » travaux et les ouvrages qui avoient été faits pour eux ? Et » en effet on dit que cela ayant été agité de part et d'autre » par des ambassadeurs, les uns demandant leurs vases d'or » et d'argent, et les autres la récompense de leurs peines » et de leurs travaux, les premiers abandonnèrent leurs » demandes, et renoncèrent à leurs vases. Mais aujourd'hui » les Juifs peuvent agir contre les marcionites, en disant » que quelque grande qu'ait pu être la quantité d'or et » d'argent qui fut pour lors enlevée, cela ne suffit pas pour » faire une juste compensation, si l'on a égard à l'ouvrage » de six cent mille hommes qui travaillèrent pendant tant » d'années, quand on ne donneroit à chacun qu'une pièce » d'argent par jour. Et de plus, quand bien même ceux-ci » n'auroient eu à demander que la réparation de l'injure » qu'on leur avoit faite, n'auroient-ils pas été bien fondés » à rejeter la demande des Egyptiens ? Les Hébreux étoient » des hommes libres, qu'on avoit maltraités jusqu'au point » de les tenir enfermés et chargés de chaînes. Si les Hé- » breux avoient comparu devant le juge assis sur son siège, » qu'auroient-ils pu lui montrer que des épaules déchirées » par une cruauté inouïe ? Si vous aviez bien considéré

(1) *Tertull. contra Marcion. lib. II. c. 20.*

» toutes ces choses, ô malheureux hérétique ! n'auriez-vous
 » pas prononcé une sentence par laquelle vous auriez con-
 » damné les Egyptiens à récompenser les Hébreux, en leur
 » donnant non-seulement un petit nombre de plats et de
 » coupes qui n'avoient pu être prêtés que par le petit nombre
 » des riches, mais en leur donnant les richesses et les biens
 » des meilleures familles. ? » Nous avons rapporté tout au
 long ce passage de Tertullien, parce qu'on peut y trouver
 en détail toutes les raisons les plus capables de justifier la
 conduite des Hébreux dans l'emprunt qu'ils firent des vases
 et des meubles des Egyptiens pour les emporter avec eux.
 Saint Augustin, en répondant à Fauste le Manichéen qui
 faisoit à peu près le même reproche pour décrier le divin
 Créateur, emploie aussi à peu près les mêmes raisons pour
 lui répondre.

On reproche encore à l'auteur de ce livre de n'être pas
 d'accord avec Moïse, lorsque parlant de Joseph, il dit (1)
 que *la Sagesse ne l'abandonna point dans ses liens jus-*
qu'à ce qu'elle lui eut mis en main un sceptre royal. Il
 est vrai, dit-on, que Joseph eut une grande autorité dans
 l'Égypte sous Pharaon ; mais Moïse ne dit en aucun endroit
 qu'il ait porté le sceptre, et qu'il ait régné sur ce pays. Il
 n'étoit que la seconde personne du royaume. Pharaon s'é-
 toit réservé le sceptre et le diadème ; c'étoit le roi qui avoit
 toute la puissance dont il avoit seulement laissé l'exercice
 à Joseph ; et en lui donnant ce pouvoir, il lui avoit dit qu'il
 seroit après lui, mais que pour lui il le précéderoit par la
 dignité et l'élévation de son trône. Sur cela on doit d'abord
 remarquer que dans le grec qui est le texte original, le nom
 de *sceptre* est au pluriel (2), d'où l'on peut juger que le
 Sage en cet endroit n'a pas voulu marquer ce sceptre par-
 ticulier qui est le signe de la puissance royale, et qui ne
 convient qu'à celui qui est revêtu de la dignité et de l'au-
 torité souveraine. C'est un seul et unique sceptre qui est le
 signe de cette puissance suprême ; ainsi lorsqu'il est parlé
 de plusieurs sceptres, cela ne peut désigner que les diffé-
 rentes sortes d'autorité qui furent réunies en la personne
 de Joseph, et qui le mettoient à la tête de tous les ordres
 de l'état, et lui donnoient pouvoir sur toutes les provinces
 de l'Égypte. Voilà ce que peut signifier l'expression du grec
 où il est parlé de plusieurs sceptres. Mais quand il ne se-

XIII.
 6° Sur le tex-
 te du ch. x.
 ψ 14. où il
 est dit que la
 Sagesse don-
 na à Joseph
 le sceptre
 royal.

(1) Sap. x. 14. — (2) Σκῆπτρα βασιλείας.

roit parlé que d'un seul, comme cela est en effet dans la Vulgate, cela pourroit encore s'entendre de même de la puissance suprême dont Pharaon remit l'exercice entre les mains de Joseph. D'ailleurs l'Écriture nous apprend que Pharaon en confiant à Joseph l'exercice de sa puissance, prit son anneau qu'il avoit à sa main, et le mit en celle de Joseph (1), le fit revêtir d'une robe de fin lin, et lui mit au cou un collier d'or; seroit-il donc impossible qu'à ces marques de distinction, Pharaon eût encore ajouté un bâton de commandement, un sceptre qui fût le signe de la souveraine puissance qu'il confioit à Joseph? Et ne pourroit-on point rappeler ici le *fastigium virgæ* dont parle saint Paul : *C'est par la foi*, dit cet apôtre, *que Jacob mourant, bénit chacun des enfans de Joseph, et qu'il adora le haut de sa verge* (2)? ET ADORAVIT FASTIGIUM VIRGÆ EJUS. Car c'est ainsi que s'exprime la Vulgate; et c'est ce que l'on explique en disant que Jacob s'inclina profondément devant le bâton de commandement que portoit Joseph, révérançant en sa personne l'autorité de Jésus-Christ dont Joseph étoit la figure. D'ailleurs ce que dit en cet endroit saint Paul est fondé sur un texte de la Genèse où il est dit, selon la version des Septante, que Joseph ayant promis à son père ce que son père lui demandoit, Jacob s'inclina profondément sur ou devant le haut de sa verge, ou même qu'il adora le haut de sa verge (3); car c'est précisément la même expression que la Vulgate de l'épître aux Hébreux rend par ces mots : *Et adoravit fastigium virgæ ejus*. Quoi qu'il en soit de ces deux textes, il est toujours très-possible que Joseph revêtu de la souveraine puissance, ait eu un bâton ou un sceptre qui en ait été la marque, et dont l'auteur du livre de la Sagesse a pu parler, en disant que la Sagesse lui mit en main *le sceptre du royaume*, ou plutôt *un sceptre royal*; car c'est ainsi qu'il faudroit traduire, en supposant que le texte grec s'exprimât au singulier comme la Vulgate; ce ne fut pas le sceptre unique du roi, qui lui fut donné, mais un sceptre particulier qui étoit la marque de l'autorité que le roi lui confioit.

XIV.
7° Sur les textes des chap.

On veut encore que cet auteur se soit trop avancé, lorsque deux fois il dit que *le feu tempéroit son ardeur pour*

(1) Gen. xli. 42. — (2) Hebr. xi. 21. Καὶ προσεκύνησεν ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς ῥάβδου αὐτοῦ. — (3) Gen. xlvii. 31. Sept. Καὶ προσεκύνησεν Ἰσραὴλ ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς ῥάβδου αὐτοῦ.

ne pas brûler les animaux envoyés de Dieu contre les Egyptiens (1). On suppose qu'il parle de ce feu qui tomba sur les Egyptiens au milieu de la grêle et de la pluie (2), et qui fut la septième plaie dont les Egyptiens furent frappés. On prétend qu'il a voulu dire que ce feu épargna les grenouilles, les moucheron, et les mouches qui s'étoient répandues dans l'Egypte, et qui avoient formé la seconde, la troisième et la quatrième plaie (3). Et l'on remarque que non-seulement Moïse ne parle point de cette circonstance, mais qu'il paroît même que ces animaux n'étoient plus sur la terre d'Egypte, lorsque ce feu y tomba. Nous répondons à cette difficulté, en disant avec les plus habiles interprètes, qu'en cet endroit le Sage ne parle pas de ce feu qui tomba du ciel avec la grêle et la pluie; mais il marque le feu naturel et usuel que les Egyptiens purent allumer pour se délivrer des mouches et des moucheron qui les accabloient; ce feu allumé par les Egyptiens n'eut aucune force contre ces animaux que Dieu leur avoit envoyés pour les punir; ils ne purent s'en délivrer par-là; ils en furent tourmentés jusqu'à ce que Moïse eût demandé à Dieu qu'il les délivrât de ces insectes. Il est vrai que cette circonstance du feu allumé inutilement par les Egyptiens pour se délivrer de ces insectes, n'est point rapportée par Moïse; mais on pouvoit en être instruit par une autre voie; la mémoire pouvoit s'en être conservée parmi les Hébreux par une tradition descendue de leurs ancêtres. Du temps même de Philon et de Josèphe, on racontoit encore quelques autres circonstances ainsi omises par Moïse, et qui ne sont point rejetées, parce qu'on suppose que Philon et Josèphe les avoient prises de bonne source. Si l'on a cet égard pour ces deux auteurs juifs, pourquoi en auroit-on moins pour l'auteur du livre de la Sagesse?

Mais on demande encore avec quelle vérité cet auteur a pu dire tout ce qu'il dit de la manne. Selon lui, le Seigneur en donnant la manne aux Israélites, *leur donna la nourriture des anges; il leur fit ainsi pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermoit en lui tout ce qu'il y a de délicieux, et tout ce qui peut être agréable au goût. Cette nourriture s'accommodoit à la volonté de chacun d'eux, et se changeoit en tout ce qui*

xī. v̄ 18. et
xix. v̄ 20. où
il est parlé
du feu qui é-
pargna les a-
nimaux en-
voyés de
Dieu contre
les Egyptiens

XV.
8° Sur le tex-
te du ch. xvi.
v̄ 20. et suiv.
où il est par-
lé de la man-
ne.

(1) Sap. xvi. 18 xix. 20. — (2) Exod. ix. 24. — (3) Exod. viii. 5. et seqq.

leur plaisoit (ou selon le grec, *Elle obéissoit à la volonté de celui qui la donnoit, et se changeoit en ce que chacun désiroit*); enfin elle se transformoit en toutes sortes de goûts, en s'accommodant à la volonté de ceux qui témoignent à Dieu leur besoin (1). Or on remarque encore ici que non-seulement Moïse ne parle point de cette transformation de la manne; mais que cela paroît même contraire à ce que dit Moïse (2), qu'elle avoit le goût qu'auroit la plus pure farine mêlée avec du miel, ou (3) celui qu'auroit un pain pétri avec de l'huile; et encore à ce qu'il ajoute que les Israélites s'en dégoûtèrent, et dirent: *Notre vie est languissante; nous ne voyons que manne sous nos yeux* (4); *le cœur nous soulève à la vue de cette chétive nourriture* (5). Enfin Moïse, dit-on, ne lui donne point le nom de *pain des anges*. Moïse ne le lui donne point, mais le psalmiste le lui donne, lorsque parlant des Israélites, il dit: *Dieu commanda aux nuées qui étoient au dessus d'eux, et il ouvrit les portes du ciel; il fit tomber la manne comme une pluie pour leur servir de nourriture; il leur donna le pain du ciel, et l'homme mangea le pain des anges* (6). Il est vrai que, selon la remarque de Jésus-Christ même, ce n'est cependant pas Moïse qui a donné aux Israélites le pain du ciel (7); mais Dieu qui a donné aux hommes le vrai pain du ciel, le vrai pain des anges, en leur donnant son propre Fils qui est lui-même le pain vivant descendu du ciel, le vrai pain dont les anges se nourrissent. Ainsi il est bien vrai que le nom de *pain des anges* ne convient pas proprement à la manne; mais il lui convient figurativement; et comme le psalmiste a bien pu la désigner sous ce nom, l'auteur du livre de la Sagesse a bien pu aussi lui donner le même nom. Ainsi elle étoit appelée *le pain des anges*, non-seulement parce qu'elle tomboit du ciel, ou peut-être aussi parce qu'elle pouvoit être considérée comme préparée et distribuée par le ministère même des anges, mais aussi et principalement parce qu'elle étoit la figure du vrai pain des anges.

Quant au goût de cette nourriture, on peut dire que d'elle-même, et indépendamment du désir de ceux qui en mangeoient, elle avoit la saveur d'un pain pétri avec de l'huile, ou d'une fine farine mêlée avec du miel, comme Moïse

(1) Sap. xvi. 20. et seqq. — (2) Exod. xvi. 31. — (3) Num. xi. 8. — (4) Num. xi. 6. — (5) Num. xxi. 5. — (6) Ps. lxxvii. 23. et seqq. — (7) Joan. vi. 52. et seqq.

le rapporte; mais eu égard à la volonté de ceux qui en goûtoient, elle se changeoit en tout ce qui leur plaisoit, elle avoit pour eux la délicatesse et la saveur des autres nourritures. C'étoit un pain que Dieu avoit donné aux Israélites pour leur tenir lieu de toutes les autres nourritures; et ils pouvoient y trouver le goût et la saveur des mets les plus exquis, sans que cette nourriture changeât à tout moment sa substance en celle d'une autre, comme l'ont cru quelques-uns. Elle changeoit seulement de saveur selon le désir et la volonté de ceux qui en goûtoient; et même saint Augustin (1), suivi en cela par plusieurs interprètes, croit que ce changement ne se faisoit qu'en faveur de ceux qui étoient agréables à Dieu par leur fidélité à observer tout ce qu'il leur ordonnoit. Et alors il est aisé de comprendre comment la multitude des Israélites put se dégoûter de cette nourriture. Ces hommes, toujours prêts à murmurer contre Dieu, n'étoient pas dignes qu'il fit pour eux un miracle qui persévérât autant de temps que la manne fut envoyée du ciel pour servir à la nourriture de ce peuple. Il y a cependant des interprètes (2) qui croient que la manne avoit le goût et la saveur des autres nourritures, non-seulement à l'égard des véritables serviteurs de Dieu qui étoient dans le désert, mais encore par rapport à tout le reste du peuple; et ils disent que les murmures de ceux qui se plaignoient de la manne, ne regardoient que la forme extérieure et l'apparence de la manne, comme s'ils avoient dit: Nous n'avons qu'un appétit languissant à la vue de cette manne; nous n'y voyons qu'une couleur peu agréable, et une apparence rebutante; elle est si légère qu'elle ne paroît avoir rien de solide. Et c'est ce que les Septante ont assez bien marqué, en disant que les Hébreux se plaignoient que la manne étoit *un pain vide* (3), c'est-à-dire un pain en quelque manière dénué de substance et de solidité, qui paroissoit n'être pas capable de rassasier, quoique d'ailleurs il pût flatter agréablement le goût. C'est cette idée bizarre qui avoit frappé l'imagination de ceux qui désiroient de manger des viandes telles qu'ils en avoient eues en Egypte, et qu'ils s'imaginoient être plus capables de rassasier leur ventre, tandis

(1) *S. Aug. Retract. lib. 11. c. 9. et 20. et S. Greg. l. vi. c. 9. Moral. et recentiores.* — (2) *Vide Menoch. in Num. cap. xi. et xxi. et in Sap. c. xvi. ψ 21.* — (3) *Num. xxi. 5. Ἐν τῷ ἀλίῳ τῷ διαλίῳ τούτῳ.*

qu'elles auroient en même temps satisfait leur vue (1). Ainsi l'on doit conclure que le Sage n'a rien dit de la manne, qui ne soit très-probable; que dans son récit, il n'y a rien de contraire à ce que Moïse en rapporte, et que s'il y ajoute quelques circonstances, non-seulement il a pu en être instruit par la révélation, mais il a pu les apprendre par la tradition même qui pouvoit en avoir conservé le souvenir chez les Hébreux.

XVI.
9° Sur le texte duch. xvii
v. 4. et suiv.
où il est parlé de la plaie
des ténèbres
dont Dieu
frappa les
Egyptiens.

Nous devons dire la même chose de plusieurs autres circonstances rapportées par cet auteur, lorsque parlant de la plaie des ténèbres dont Dieu frappa l'Égypte, il dit (2) que *les lieux secrets où les Egyptiens se tenoient renfermés, ne les défendoient point de la crainte, parce qu'il s'élevoit des bruits qui les effrayoient, et qu'ils voyoient paroître des spectres affreux qui les remplissoient encore d'épouvante; qu'il leur paroissoit (3) tout d'un coup des éclairs de feu qui les remplissoient de crainte; et qu'étant épouvantés par les fantômes qu'ils ne faisoient qu'entrevoir, tous les objets leur en paroissoient encore plus effroyables; que lors même (4) qu'il ne leur paroissoit rien qui pût les troubler, les bêtes qui passoient, et les serpens qui sifflaient, les mettant comme hors d'eux-mêmes, les faisoient mourir de peur, et qu'ils eussent voulu s'empêcher de voir, et de respirer l'air, quoique cela soit impossible; qu'ils étoient effrayés (5) d'un côté par les spectres qui leur apparoissoient; et de l'autre, par la défaillance de leur esprit qui se trouvoit surpris par des craintes soudaines auxquelles ils ne s'attendoient point; que tous ceux qui étoient enveloppés dans ces ténèbres épaisses y demeuroient renfermés comme dans une prison, sans y être retenus par des chaînes; que soit que ce fût un paysan, ou un berger, ou un homme occupé aux travaux de la campagne, qui fût ainsi surpris, il se trouvoit dans une nécessité inévitable de demeurer où il étoit, et dans un abandonnement entier, parce qu'ils étoient tous liés d'une même chaîne de ténèbres; qu'un vent qui souffloit (6), le concert des oiseaux qui chantoient agréablement sur les branches touffues des arbres, le murmure de l'eau qui couloit avec impétuosité, le grand bruit que les pierres faisoient en*

(1) Voyez la *Dissertation sur la manne*, tome II. — (2) *Sap.* xvii. 4. — (3) *Ibid.* v. 6. — (4) *Ibid.* v. 9. — (5) *Ibid.* v. 14. et seqq. — (6) *Sap.* xvii. v. 18. et seqq.

tombant, le mouvement des animaux qui se jouoient ensemble sans qu'ils pussent les apercevoir, le hurlement des bêtes cruelles, ou les échos qui retentissoient du creux des montagnes; que toutes ces choses frappant leurs oreilles, les faisoient mourir d'effroi au milieu des ténèbres épaisses dont ils étoient environnés. Voilà les principales circonstances que le Sage a rapportées, et qu'on ne trouve point dans les livres de Moïse; ce seroit une injustice de l'accuser de les avoir inventées; il avoit pu les apprendre par le canal sûr d'une tradition reconnue pour constante par les Juifs de son temps, sous les yeux desquels il écrivoit, et qui n'auroient pas manqué de s'élever contre lui et contre son ouvrage, s'il y avoit eu lieu de l'accuser de faux. Si Moïse a passé sous silence ces circonstances, si dignes cependant d'être remarquées, c'est que d'ailleurs il en avoit assez dit pour faire connoître la force et la puissance de Dieu. Il écrivoit dans un temps où l'on ne pouvoit ignorer toutes les merveilles que Dieu avoit opérées en Egypte; il en a rapporté quelques-unes et il a laissé les autres pour être transmises par les pères à leurs enfans, de génération en génération. Par cette voie même elles ont pu venir à la connoissance de l'auteur de ce livre qui s'en est servi dans le dessein de faire voir avec quelle bonté la Sagesse protège les justes qui la recherchent et s'attachent à elle, et avec quelle sévérité elle punit ceux qui la méprisent et qui s'opiniâtrent à la rejeter. D'ailleurs seroit-il impossible que l'Esprit-Saint eût révélé à l'auteur de ce livre certaines circonstances que la tradition même n'avoit point transmises?

Quelques-uns regardent comme une hyperbole sans réalité ce que cet auteur rapporte du passage des Hébreux au travers de la mer Rouge, lorsqu'il dit (1) qu'un passage libre s'étant ouvert au milieu de cette mer, on vit paroître un champ couvert d'herbes au plus profond abîme des eaux. Mais d'autres croient que ces expressions sont exactement vraies, et justifiées par la nature même du fond de la mer Rouge, qui est chargé d'herbages et de verdure. Il a été parlé de cela dans la Dissertation sur le passage de la mer Rouge (2), et on y a fait remarquer que le P. Sicard, qui a visité ces lieux, assure qu'en effet le

XVII.
10° Sur le
texte du ch.
xix. v. 7. où
il est parlé
du passage
des Hébreux
au travers de
la mer Rou-
ge.

(1) Sap. xix. 7. — (2) Cette Dissertation est placée dans le deuxième volume.

lit de cette mer est un terrain sablonneux , parsemé d'herbes , et ne différant en rien du terrain des déserts d'alentour.

XVIII.
11° Sur le
texte du ch.
xix. v. 18. où
il est parlé
des animaux
terrestres et
des animaux
aquatiques.

Enfin on demande quand et comment fut vérifié ce qui est dit ici que lorsque Dieu délivra son peuple de la main des Egyptiens , *les animaux de la terre parurent changés en ceux de l'eau* ; et qu'alors *ceux qui nageoient dans les eaux parurent sur la terre*. Communément on dit que les animaux aquatiques se répandirent sur la terre , lorsque les grenouilles , par le commandement du Seigneur , se répandirent sur la terre de l'Égypte , et pénétrèrent jusque dans les maisons ; mais ce n'étoit qu'une sorte d'animaux. On ajoute que les animaux terrestres parurent changés en ceux de l'eau , lorsque la mer Rouge étant divisée les Israélites y passèrent à pied sec avec leurs troupeaux de gros et menu bétail ; mais comme ils y passoient à pied sec , leurs animaux ne pouvoient que foiblement être comparés à des animaux aquatiques. D'autres pensent donc avec plus de vraisemblance que lorsque les eaux furent changées en sang , comme il est dit que les poissons en moururent , il est croyable que ceux qui purent échapper , se sauvèrent sur les rivages , et que les amphibies s'avancèrent même dans les terres , de manière que ce ne fut pas une seule espèce d'animaux , mais généralement ceux de toute espèce qui purent échapper à cette mortalité ; et alors on observe qu'au contraire les animaux terrestres purent paroitre changés en ceux de l'eau , lorsqu'une grêle de feu tomba sur eux dans les campagnes , et fit périr ceux qui ne purent y échapper ; en sorte qu'il est assez probable que ceux qui purent s'y soustraire se précipitèrent dans les eaux pour y trouver un abri. On a même aussi proposé de dire que ce fut encore le changement des eaux en sang , qui produisit ce phénomène extraordinaire , parce que les animaux terrestres , ne trouvant plus d'eau pour se désaltérer , purent alors entrer dans les eaux pour s'y baigner et tempérer ainsi l'ardeur du feu que la soif allumoit en eux. Dans ces deux cas également possibles , ce ne sont plus simplement des animaux terrestres qui traversent les eaux à pied sec , ce sont réellement des animaux terrestres plongés au sein des eaux , soit pour s'y soustraire au feu qui les frappoit au dehors , soit pour calmer l'ardeur qui les consumoit au dedans.

Ce seroit ici le lieu de répondre à l'objection que l'on

forme sur ce que plusieurs prétendent que l'auteur de ce livre est Philon le Juif qui ne peut être regardé comme un écrivain inspiré ; mais ce sera le sujet d'une Dissertation particulière qui va suivre immédiatement cette préface.

On ne connoît point d'autre texte original de ce livre , que le grec même que nous avons encore aujourd'hui (1). Il ne paroît pas que ce livre ait été originairement en hébreu , quoi qu'en aient dit quelques auteurs. Jean Pic de la Mirandole (2) assure que les Juifs lisent un livre *de la Sagesse* en hébreu , composé , selon eux , par Salomon , de la moelle des lois de Moïse ; mais il est assez différent de celui que nous reconnoissons. Saint Isidore (3) , Sixte de Sienne (4) , Christophle *a Castro* , Gonzalve Cervantes , Jean Lorin , dans leurs préfaces sur ce livre , soutiennent qu'il a été écrit d'abord en hébreu , et après cela traduit en grec ; et le père de Carrières le dit aussi comme eux. Plusieurs affirment même qu'il fut écrit par Salomon , et ensuite traduit en grec par les Septante. Mais ces derniers sentimens vont trop loin. Si les Juifs lisent ce livre en hébreu , c'est qu'ils l'ont traduit du grec en leur langue , ou plutôt ils l'ont lu dans les versions syriaques faites sur le grec par des chrétiens. On ne sent point dans le grec de ce livre , les hébraïsmes fréquens , ni les tours étrangers à la langue grecque. Il paroît que l'auteur de ce livre avoit lu les profanes , et il n'écrivoit pas mal en grec. Il parle de *l'ambrosie* (5) ; c'est le nom qu'il donne à la maune , par une métaphore prise du langage des païens qui par ce nom désignoiient les délicieux alimens de leurs dieux. Il a plusieurs traits qui semblent imités de Platon ; et il paroît qu'il avoit lu ce philosophe. Son style est guindé , enflé d'épithètes , quelquefois obscur , et presque partout poétique et figuré. Les Juifs ont eu connoissance de ce livre ; et nous avons déjà fait remarquer qu'on en trouve quelque chose dans leurs auteurs ; mais ce qu'ils en ont , est traduit sur le grec. Le rabbin Moïse , fils de Nachman (6) , cite sous le nom de *la grande Sagesse de Salomon* ces paroles du chapitre VII. § 7. : *J'ai désiré l'intelligence , et elle m'a*

XIX.
Philon est-il
l'auteur de
ce livre ?

XX.
Remarques
sur le texte et
les versions
de ce livre.

(1) Ce dernier article est tiré de la préface de D. Calmet. — (2) Joan. Pio. Miran. præf. in Heptapl. apud Cornet. t. io. — (3) Isidor. Offic. l. i. c. 12 — (4) Sixt. Sen. l. viii. Biblioth. hæc. 9. — (5) Sap. xix. 20. Γένος ἀμβροσίας τροφῆς. Vulg. Bonam escam. — (6) Vide Cornet. a Lapide præfat. in lib. Sap. p. 4.

été donnée, etc. Il les rapporte en syriaque, ou en hébreu, tel qu'on le parloit à Jérusalem du temps de notre Seigneur; ce qui persuade encore qu'il n'avoit vu ce livre que dans la version syriaque, telle qu'elle est imprimée dans les Polyglottes de Paris et de Londres, laquelle est faite sur le grec.

L'auteur semble souvent faire allusion à divers textes de l'Écriture et toujours suivant la version des Septante. Par exemple, au chapitre v. § 9. 10. 11. 12. il compare la vie de l'homme à une ombre, à un vaisseau qui coupe les flots, à un oiseau qui fend les airs, à un flèche qui est tirée droit au but; ce qui semble être pris du chapitre xxx. des Proverbes, § 18. et 19., où Salomon dit, suivant les Septante, qu'il y a quatre choses qu'il ne comprend pas : la voie de l'aigle dans l'air, la voie du serpent sur la pierre, la voie d'un vaisseau dans la mer, et la voie de l'homme dans sa jeunesse : *Et viam viri in adolescentia*. C'est ainsi que les Septante l'ont exprimé (1), et la Vulgate l'exprime de même; mais l'hébreu porte : *Et viam viri in adolescentula*, ou *in virgine*. Et au chapitre II. § 12. le Sage fait dire aux méchans : *Enveloppons le juste dans nos pièges, parce qu'il nous est incommode* (2); ce qui semble être imité du texte d'Isaïe, chapitre III. § 10. où la version des Septante porte : *Enveloppons de liens le juste, parce qu'il nous est incommode* (3). Au lieu que l'hébreu porte : *Dites au juste que tout va bien*; c'est ainsi que la Vulgate même le traduit. En parlant des plaies d'Égypte, il paroît suivre les Septante dans ce qu'il dit des mouches et des moucherons. Il semble copier presque mot pour mot ce qui est dit dans Isaïe, dans Jérémie, dans Baruch, dans les Psaumes (4), lorsqu'il parle des idoles, aux chapitres XIII. et XIV.

La traduction latine que nous avons de cet ouvrage, n'est pas de saint Jérôme. C'est l'ancienne Vulgate usitée dans l'Église avant ce père, et faite sur le grec dès les premiers siècles de l'Église, par un auteur qui nous est inconnu. Il ne possédoit pas parfaitement la langue latine; et il emploie quelquefois des termes qui ne sont pas du bel usage : par exemple, *honestas* pour signifier les richesses, et *ho-*

(1) *Prov. xxx. 19.* Καὶ ὁδοὺς ἀνδρῶς ἐν νεότητι. — (2) *Sap. II. 12.* Ἐνεδρεύσωμεν δὲ τὸν δίκαιον, ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστί. — (3) *Isai. III. 10.* Ἰσ. LXX. Δηλώσωμεν τὸν δίκαιον ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστί. — (4) *Psal. cxliii. Isai. xliii. Jerem. x. Baruch. vi.*

nestus pour signifier un homme riche ; *respectus* ou *visitatio* pour la punition ; *supervacuus* pour ennemi et nuisible ; et *supervacuitas* pour la vanité, la vaine gloire. Le traducteur a suivi scrupuleusement son original, et s'est attaché à en rendre fidèlement toutes les paroles, négligeant les ornemens du discours, et le beau tour de la construction latine. De là vient l'obscurité de l'expression de notre Vulgate au chapitre 1. v. 7. où nous lisons : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum ; et hoc quod continet omnia, scientiam habet vocis*. Dans le grec le mot $\piνευμα$, qui signifie *spiritus*, est neutre ; c'est pour cela que le grec exprime ensuite au neutre, *Et hoc quod continet*, etc. comme le traducteur l'a fidèlement rendu ; mais ayant été obligé de traduire le mot $\piνευμα$ par *spiritus* qui est masculin, il devoit dire en latin, *et hic qui continet omnia, scientiam habet vocis*, comme l'exprime saint Augustin (1). Saint Jérôme, dans sa préface sur les livres de Salomon, déclare qu'il a retouché les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique sur l'ancienne version des Septante ; mais qu'il n'a pas jugé à propos de toucher à la Sagesse et à l'Ecclésiastique. Il n'y a pas beaucoup de diversités de leçons dans les exemplaires grecs ; mais il y en a un plus grand nombre dans les bibles latines. Le vénérable Bède, qui a expliqué quelques passages de ce livre, dit qu'il y en avoit de son temps deux versions latines dans l'Eglise. Les éditions de Complute et d'Anvers et celle de Sixte v de l'an 1590 fournissent un grand nombre de variétés qui sont corrigées dans la bible de Clément VIII, sur laquelle ont été faites depuis les éditions communes de la Vulgate.

L'auteur de ce livre, quel qu'il soit, se propose pour fin principale l'instruction des rois, des grands, des juges de la terre : *Diligite justitiam, qui judicatis terram* ; ce sont les premiers mots de ce livre : « Aimez la justice, vous » qui jugez la terre. » Mais comme tous les hommes, de quelque état qu'ils soient, doivent aimer la justice, tous peuvent aussi profiter des instructions que ce livre renferme. On peut y distinguer deux parties.

La première contient une exhortation à la sagesse. L'auteur y emploie tous les motifs qui peuvent nous porter à la recherche de la sagesse ; il expose les avantages qu'elle procure. Alors empruntant le personnage de Salomon, le plus

XXI.
Instructions
et mystères
que ce livre
renferme.

(1) Aug. in *Speculo*, c. 2. et in *symbolo ad Cathecumen.* c. 4.

sage des rois , il propose pour exemple ce prince en parlant en son nom. Il continue d'exposer les avantages de la sagesse ; et il conclut en avertissant qu'elle est un don de Dieu , et qu'ainsi c'est à lui qu'il faut la demander.

La seconde partie renferme une espèce de paraphrase de la prière que Salomon fit au Seigneur au commencement de son règne , pour lui demander la sagesse ; en sorte que l'auteur continue de parler ici au nom de Salomon ; et toute la suite de ce livre est une continuation de cette prière où l'auteur décrit les effets de la sagesse sur les anciens patriarches et ensuite sur le peuple de Dieu.

Ce livre est élevé et touchant en plusieurs endroits. Il inspire un profond respect pour Dieu , un grand mépris de ce qui paroît le plus estimable dans le monde. Il fait voir l'extrême péril de ceux qui sont en autorité , et il trace une image si vive de l'effroi et du désespoir des méchans quand ils paroîtront devant Dieu , qu'il n'y a guère de traits dans toute l'Écriture qui soient plus capables de faire rentrer les hommes en eux-mêmes et de toucher les cœurs les plus endurcis.

L'auteur fait des réflexions très-édifiantes sur les plaies d'Égypte , dont il rapporte même des circonstances qui ne sont pas marquées dans le livre de l'Exode , soit que la mémoire s'en fût conservée par tradition , ou plutôt qu'il ait plu à Dieu de les lui révéler comme il révéla à Moïse les circonstances de la création , et plusieurs autres que nul homme n'avoit pu savoir. Ces réflexions caractérisent particulièrement ce livre , dans lequel il semble que le Saint-Esprit ait voulu nous apprendre avec quel respect et quelle attention nous devons peser les moindres paroles de l'Écriture.

Car on s'imagineroit aisément que dans les plaies d'Égypte , il n'y auroit à remarquer que le sens littéral de l'histoire , savoir que Dieu étant irrité contre Pharaon qui refusoit de permettre à son peuple d'aller lui sacrifier dans le désert , selon le commandement exprès qu'il lui en avoit fait par Moïse , l'a puni d'une manière éclatante et pleine de merveilles , pour vaincre ainsi la dureté de son cœur , et le contraindre de lui obéir.

On croiroit de même facilement qu'on ne doit regarder que le sens historique dans tout ce que Dieu a fait pour les Israélites pendant qu'il les a conduits dans le désert ; et cependant le Saint-Esprit fait voir clairement dans ce livre

que les moindres circonstances, ou des jugemens que Dieu a exercés sur les méchans, ou des graces qu'il a faites à son peuple, sont pleines de mystères et de sens spirituels pour éclairer notre foi, et pour nourrir notre piété.

Si dans ces récits que nous présente l'Écriture, nous ne trouvons pas des instructions qui nous seroient si utiles, ce n'est pas qu'elles n'y soient cachées en effet; mais c'est que nous n'avons ni assez de lumière pour les découvrir, ni assez d'humilité pour obtenir de Dieu que lui-même nous les découvre, selon la prière que David faisoit à Dieu lorsqu'il lui dit : *Otez le voile de dessus mes yeux, afin que je considère les merveilles de votre loi* (1). Le Saint-Esprit a voulu nous convaincre de cette vérité par les réflexions qu'il nous présente dans ce livre; et il nous a montré la manière de découvrir sous l'écorce de la lettre la moelle des sens spirituels qu'elle renferme, seuls capables de nourrir l'homme intérieur qui ne vit pas de connoissances vaines et stériles, mais de la foi et de la charité que les connoissances relatives à la religion, et utiles pour les mœurs, entretiennent dans son ame et nourrissent dans son cœur. L'Esprit de Dieu fait donc ici ce que le Fils de Dieu a fait lorsque conversant au milieu des hommes, il a expliqué lui-même le sens mystérieux de quelques-unes de ses paraboles, pour nous apprendre à rechercher par la méditation de son Évangile, et par une prière humble et persévérante, les sens cachés de plusieurs autres qu'il ne lui a pas plu de nous éclaircir.

L'auteur de ce livre, ou plutôt l'Esprit de Dieu qui dirige sa plume, couvre aussi lui-même ici de profonds mystères sous des paroles en apparence très-simples; ce qu'il dit du juste opprimé par les méchans, se trouve si manifestement accompli en la personne de Jésus-Christ, que les saints pères y ont reconnu une prophétie du mystère des souffrances de notre divin Sauveur; et il nous découvre dans le scandale même de la croix une des plus fortes preuves de la divinité de Jésus-Christ; puisque dans le dessein du démon et des méchans qui furent les instrumens de sa malice, ce fut ce supplice même qui dut décider de la divinité de notre Sauveur. *S'il est vraiment Fils de Dieu, disent-ils, Dieu le délivrera.* Dieu l'a délivré en le faisant sortir du tombeau plein de vie; donc il est vraiment Fils de Dieu.

(1) *Ps. cxviii. 18.*

DISSERTATION

SUR

L'AUTEUR DU LIVRE DE LA SAGESSE.

I.
Pourquoi il est nécessaire d'examiner quel peut être l'auteur de cet ouvrage.

Si la dispute que l'on forme sur l'auteur du livre de la Sagesse, n'étoit qu'entre les auteurs catholiques, et que les parties convinssent de l'authenticité du livre, et de l'inspiration de l'auteur, nous ne nous en mettrions pas plus en peine, que de quantité d'autres livres sacrés, dont la canonicité est reconnue de toutes les églises, même de celles qui sont séparées de notre communion, quoique l'écrivain en soit douteux et inconnu. Dès que l'on convient de ce principe général, que l'Esprit-Saint est le premier auteur d'un livre, on ne doit plus se mettre si fort en peine de savoir qui est celui qui lui a servi d'organe et d'instrument. Mais dans la question dont il s'agit, plusieurs de ceux qui disputent sur l'écrivain de cet ouvrage, se proposent d'en détruire l'autorité, et ne cherchent à diminuer le mérite de l'auteur, que pour acquérir le droit de le rejeter comme apocryphe. C'est pour nous opposer à leur téméraire dessein, que nous avons entrepris cette Dissertation où nous tâcherons de montrer que quoique l'auteur du livre de la Sagesse ne soit pas certainement connu, le livre ne laisse pas d'être authentique, inspiré et canonique.

II.
Examen de l'opinion de ceux qui attribuent cet ouvrage à Salomon.

Plusieurs écrivains catholiques (1) n'ont point été chercher d'autre auteur de cet ouvrage, que Salomon même; il l'écrivit, disent-ils, en hébreu, d'où il fut traduit en grec par les septante interprètes, avec les autres ouvrages de ce prince. Les anciens pères (2) le citent assez

(1) *Sixt. Sen. l. viii. Biblioth. hæres. 9. Christoph. a Castro, hio. Gonsalv. Cervantes, præfat. in lib. Salom. Roger. l. de Lib. Canon. c. 24. Salmeron. t. 1. prolegom. 8. — (2) Tertull. de Præscript. c. 7. Cyprian. l. iiii. de Testim. c. 15. 52. 58. Ambros. l. de Paradiso, cap. 7. Hilar. in psal. cxxvii. Clem. Alex. l. vi. Strom. Origen. l. 1. de Princip. Athan. in synopsi Basil. l. v. contra Eunom. o. penult. Vide Cornel. a Lapide, et Lorin. hio.*

souvent sous son nom ; et il porte communément ce titre dans les exemplaires grecs. Notre auteur soutient partout ce personnage ; et Salomon se déclare ici d'une manière aussi claire qu'en aucun autre de ses livres (1). Tout le monde convient que celui-ci n'est point indigne de sa profonde sagesse et de sa haute réputation , et qu'on y trouve ses sentimens et ses maximes. On dit de plus , que si la pièce ne se voit plus en hébreu , mais seulement en grec , on ne peut pas en conclure qu'elle n'ait jamais été en cette première langue. Combien d'ouvrages avons-nous dans les versions , dont l'original ne se trouve plus ? Et combien de livres attribués incontestablement à certains auteurs qui ont beaucoup moins de marques qui les leur assurent , que celui-ci n'en a pour l'attribuer à Salomon ? Voilà ce qu'on dit de plus plausible pour ce sentiment.

Mais à toutes ces raisons on peut répondre que si ce livre étoit véritablement de Salomon , et qu'il eût été en hébreu du temps des septante interprètes , les Juifs ne l'auroient pas oublié , ni négligé comme ils l'ont fait , et ne l'auroient pas exclus de leur canon. Personne ne nous dit qu'il l'ait ni vu ni connu en hébreu. Le traducteur n'en dit pas un mot. Il est entièrement inconnu en cette langue à Joseph , à Philon , à saint Jérôme (2) , à Origène. Il y a donc toute apparence qu'il n'y a jamais existé. Ajoutez que le tour de la phrase , les expressions , sont toutes grecques , et fort éloignées du génie de la langue hébraïque. L'auteur , en divers endroits , paroît faire allusion à certains textes de l'Écriture pris dans le sens des Septante , ou faisant partie de certains livres qui ne furent écrits que longtemps après Salomon. Prétendre que les Juifs ont supprimé l'original de cet écrit , en haine des Chrétiens qui se servoient de son autorité pour les convaincre d'avoir accompli , en faisant mourir le Sauveur , ce qui en avoit été prédit dans ce livre ; c'est avancer une chose incroyable , et former une difficulté cent fois renversée et détruite , et plus difficile à soutenir que celle que l'on veut éviter par cette réponse. Les Juifs auroient-ils pu le supprimer , quand ils l'auroient voulu ? Que leur en seroit-il revenu , puisqu'ils nous le laissoient en grec , avec tant d'autres ouvrages

(1) Sap. vii. 1. 2. 3. et seq. ix. 7. 8. etc.—(2) Hieronym. ep. ad Paulin. et prolog. Galeat. et præf. in libr. Salom. Apud Hebræos nusquam est. quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet.

au moins aussi forts que celui-ci, pour établir des vérités de notre religion ?

L'autorité des pères est décisive pour prouver une vérité de foi, et l'authenticité d'un texte ; et encore faut-il que leurs témoignages soient uniformes et constans ; mais dans un point de critique, et quand leurs suffrages sont partagés, leur sentiment ne décide point toujours. Or ici les anciens ne parlent pas d'une manière soutenue et uniforme ; les uns nient absolument que l'ouvrage soit de Salomon (1) ; d'autres en parlent avec doute ; et aucun ne l'assure en termes bien exprès. Ils citent cet ouvrage suivant l'usage de l'Eglise qui comprenoit sous le nom de *livres de la Sagesse de Salomon*, non-seulement les Proverbes et l'Ecclésiaste, mais aussi ce livre, et celui de l'Ecclésiastique (2). Le titre qu'il porte dans les exemplaires grecs, ne forme pas une plus forte preuve, que le nom de *roi* que l'écrivain prend dans le corps de l'ouvrage, et le personnage de Salomon, qu'il emprunte. Les anciens ont souvent intitulé leurs ouvrages, du nom des personnes qu'ils y faisoient parler ; comme Platon a donné à ses Dialogues, les noms de *Socrate*, de *Timée*, de *Protagore* ; et Cicéron à son livre des Orateurs illustres, celui de *Brutus*, et à un autre celui d'*Hortensius* ; Xénophon intitule aussi l'histoire où il donne le modèle d'un bon prince, du nom de *Cyrus* qui en est le principal personnage. On ne s'avise pas de dire que ces écrits aient pour auteurs les hommes dont ils portent le nom. On sait que c'est Platon, Cicéron, Xénophon qui les ont composés sous ces noms étrangers. Saint Jérôme (3) dit en termes exprès, que ce livre de la Sagesse de Salomon, porte un titre faux et emprunté.

Nous ne prétendons point diminuer le prix et le mérite du livre ; nous avouons sans peine qu'il n'est point indigne de la sagesse de Salomon, et nous lui donnons un auteur encore plus illustre et plus éclairé que ce prince. C'est l'Esprit-Saint qui a inspiré l'écrivain de celui-ci, comme il a inspiré Salomon. Je ne répète point ce que j'ai dit ailleurs

(1) Hieron. præf. in libr. Salom. — (2) Aug. lib. xvii. de Civit. c. 20. *Alii duo quorum unus Sapientia, alter Ecclésiasticus dicitur, propter eloquii nonnullam similitudinem, ut Salomonis dicantur obtinuit consuetudo, non autem esse ipsius, non dubitant doctiores.* — (3) Hieron. præf. in libr. Salom. *Alius ψευδενίγραφος (hoc est, falso, inscriptus), qui Sapientia Salomonis inscribitur.*

de la métaphore prise de *l'ambrosie*, qui vraisemblablement tire son origine d'une fable postérieure à Salomon.

Saint Augustin (1) avoit cru que Jésus, fils de Sirach, étoit l'auteur du livre de la Sagesse, et de celui de l'Ecclésiastique. Mais ce saint ne fut pas long-temps dans l'erreur à cet égard. Il se rétracta sur le livre de la Sagesse (2), et sans s'expliquer sur son auteur, il avoue qu'il est beaucoup plus probable que Jésus, fils de Sirach, ne l'a point écrit. Il dit ailleurs que, selon l'avis des plus savans, ce livre n'est nullement de Salomon (3); mais il ne doutoit point qu'il ne fût inspiré, de même que celui de l'Ecclésiastique: *Quoniam in auctoritatem recipi meruerunt, inter prophetas numerandi sunt* (4). Dans un autre endroit (5), il dit que les anciens auteurs ecclésiastiques, et qui ont vécu dans les siècles plus près des apôtres, ayant employé le témoignage de ce livre, comme étant d'une autorité divine, on ne peut se dispenser de le recevoir, et de le mettre au même rang que les autres Ecritures.

Saint Jérôme enseigne que quelques anciens écrivains attribuoient le livre de la Sagesse à Philon le Juif: *Nonnulli scriptorum veterum hunc esse Judæi Philonis affirmant* (6); sentiment qui a été reçu assez diversement par les auteurs qui sont venus depuis. Quelques-uns (7) l'ont regardé comme une opinion dangereuse qui tendoit à détruire toute l'autorité de l'ouvrage, en lui donnant pour auteur un écrivain juif, et qui n'a jamais passé pour inspiré. D'autres l'ont adopté (8) sans limitation. Un auteur nommé Jean Costabadius a fait imprimer à Brède en 1648, un livre exprès pour prouver ce sentiment. Mais la plupart y ont ajouté ce tempérament, que Philon, dont parle saint Jérôme, n'est pas celui dont nous avons les écrits, et qui est communément connu sous le nom de *Philon le Juif*; mais un autre plus ancien (9); car on prétend qu'il y a eu

III.
Opinion de
ceux qui at-
tribuent ce
livre à Philon
Qui étoit
Philon.

(1) *Aug. l. 11. de Doctrina Christ. c. 8. Illi duo libri, primus qui Sapientia, et alius qui Ecclesiasticus inscribitur, de quadam similitudine, Salomonis esse dicuntur: nam Jesus filius Sirach eos scripsisse constantissime perhibetur.* — (2) *Aug. lib. 11. Retract. c. 4.* — (3) *Lib. xvii. de Civit. c. 20.* — (4) *Aug. lib. 11. de Doctrin. Christ. c. 8.* — (5) *Aug. lib. de Prædestin. Sanctorum, c. 14. Quem sibi ante posuerunt etiam temporibus proximis apostolorum egregii tractatores, qui eum testem adhibent, nihil se adhibere, nisi divinum testimonium, crediderunt.* — (6) *Hieronym. præf. in libr. Salom.* — (7) *Jacob. Faber. Viennens. Episc. apud Lorin. hic. præfat. c. 2.* — (8) *Ita Lyran. hic. Galatin. l. 1. de Arcan. Cathol. fidei, c. 4. Ludov. Vives in lib. xvii. c. 20. Aug. de Civit. et alii quidam.* — (9) *Ita Driedo, lib. 1. de Eccl. dogm. c. 4.*

quatre auteurs du nom de *Philon*, et on attribue ce livre à l'un de ces quatre. Le premier est celui qu'on dit avoir vécu vers le temps de Ptolémée Philadelphie, et dont quelques-uns font un des septante interprètes; le second celui de Biblos, dont parlent Josèphe et Eusèbe; le troisième le célèbre Philon, connu sous le nom de *Philon le Juif*; et le quatrième est un Philon qui a vécu sous le second temple, et qui a écrit un livre sur l'ame; il en est parlé dans le livre *Juchasim*.

Mais il faut avouer que si ce livre devoit être attribué à l'un de ces quatre Philon, ce ne pourroit être qu'au célèbre Philon, juif d'Alexandrie, qui a vécu dans le premier siècle de l'Eglise, et qui fut député par les Juifs d'Alexandrie à l'empereur Caligula, l'an 40 de l'ère vulgaire. Il avoit composé beaucoup d'ouvrages dans sa jeunesse; mais il fut obligé sur la fin de donner son loisir aux affaires de sa nation qu'il servit fort utilement. Eusèbe (1) et saint Jérôme (2) ont écrit que dans une seconde légation qu'il entreprit vers l'empereur Claude, il fit connoissance, et lia amitié avec saint Pierre. Photius dit de plus qu'ayant été initié aux mystères de la religion chrétienne, il la quitta ensuite, pour quelque déplaisir qu'il reçut. Josèphe (3) en parle comme d'un homme fort illustre. Ses ouvrages sont d'un style admirable par sa netteté et sa beauté. La méthode qu'il suit dans ses explications de l'Ecriture, est toute fondée sur l'allégorie; et Photius (4) croit que c'est à son imitation que les anciens pères de l'Eglise se sont appliqués à expliquer les livres saints d'une manière allégorique. Quant au christianisme de Philon, ce sentiment est aujourd'hui abandonné de tous les habiles gens, de même que sa prétendue liaison avec l'apôtre saint Pierre.

IV.

Conformité de principes que l'on prétend remarquer entre Philon et l'auteur de cet ouvrage.

Pour juger avec connoissance si véritablement il est l'auteur de ce livre que quelques anciens lui ont attribué, nous avons quatre voies: la première est la conformité des principes, de la méthode, et des sentimens; la seconde, la ressemblance du style; la troisième, s'il n'y a rien dans le livre qui soit contraire aux caractères de la personne de Philon, et au temps auquel il a vécu; et la quatrième, l'au-

Michael Medina, l. vi. de *recta in Deum fide*, c. 12. *Geneb. Adan.* 5860. *Pamelius in notis ad lib. S. Cypriani de mortalit.* n. 43. *Canus. lib. 1. de locis*, c. 11. *alii passim.* — (1) *Euseb. hist. l. II. c. 17.* — (2) *Hieronym. lib. de scriptoribus Eccl. c. XI.* — (3) *Joseph. lib. VIII. c. 10.* — (4) *Phot. cod. 105.*

torité de ceux qui le lui ont attribué. Il faut examiner ces quatre choses en particulier.

L'auteur du livre de la Sagesse nous représente Dieu comme créateur et conservateur de toutes choses ; d'une justice et d'une sagesse infinies ; d'une providence qui s'étend sur toutes choses ; un Dieu qui ne cherche que le bonheur des hommes , qui les a créés justes et innocens , et qui ne se porte à les punir , que quand leur malice est incorrigible , et portée à son comble ; qui est auteur de la vraie sagesse , et de tous biens ; qui les communique volontiers à ceux qui les lui demandent. Philon est dans tous les mêmes sentimens ; mais comme ils n'ont rien d'extraordinaire pour un auteur juif , je ne m'arrêterai point à en faire le parallèle , cela seroit inutile.

L'ame de l'homme est immortelle , selon la Sagesse , et attachée à un corps corruptible , dont le poids l'entraîne souvent vers la terre (1). Elle est capable d'une félicité éternelle. Mais lorsqu'elle se livre au péché , elle s'attire des supplices et des maux infinis. Elle est inexcusable , si elle ne connoît pas le Créateur qui est si aisé à reconnoître dans ses créatures (2). Philon (3) dit de même que l'ame de l'homme est revêtue de son corps , comme d'un habit , mais que l'ame du sage est revêtue de vertus. Ailleurs (4) il dit que nous sommes venus dans ce monde comme dans un lieu de pèlerinage ; et que le sage se regarde dans le corps , et sur la terre , comme dans un pays étranger , et considère le ciel comme sa véritable patrie. Dans un autre endroit (5) , il reconnoît des ames de deux sortes , de même que des génies , ou des anges bons ou mauvais. L'air , selon lui , est tout rempli d'ames , ou de génies de ces deux espèces , dont les uns descendent dans les corps , et les autres en ont un très-grand éloignement. De ceux qui entrent dans les corps , et qui y font leur demeure , les uns étant instruits d'une philosophie toute sublime , s'occupent continuellement de la mort du corps pour mériter une vie incorruptible et éternelle ; les autres accablés par le poids

(1) *Sap.* ix. 15. — (2) *Sap.* xiii. 1. 2. 3. et seq. — (3) *Philo, de Profugis*, p. 364. Ἡ δὲ ἐπὶ μέρος ψυχῆ, τὸ σῶμα. Ἡ δὲ τοῦ σοφοῦ διάνοια, τὰς ἀρετὰς. *Vide et de confusione linguar.* p. 259. E. F. — (4) *Idem de Agricultura*, p. 155. Μετὰ παρρησίας λεκτέον ὅτι παροικεῖν, οὐ κατοικεῖν ἠλθομεν. Τῷ γὰρ ὄντι πᾶσα μὲν ψυχὴ σοφοῦ πατρίδα μὲν οὐρανὸν, γῆν δὲ ξένην ἔλαχε, καὶ νομίζει τὸν μὲν σοφίας οἶκον ἴδιον, τὸν δὲ σώματος ὀδυνητὸν. *Vide et tib. de somniis*, p. 459. — (5) *Philo, de Gigantib.* p. 222. 223. *Edit. Petri de la Rouvière*, an. 1613, *Genevæ. Vide et de confusione lingu.* p. 270. C. D.

de la chair , négligent l'étude de la sagesse , et s'abandonnent au gré de la fortune ; s'attachant aux choses corporelles et sensibles , ou à la vanité , à la gloire , aux richesses. Ce qui paroît fort semblable à ce que dit l'auteur de la Sagesse , parlant en la personne de Salomon : *J'ai reçu de Dieu une bonne ame ; et comme j'étois déjà bon , je suis encore venu dans un corps qui n'étoit point souillé* (1). Ces paroles ont donné lieu à quelques-uns de dire que l'auteur de ce livre semble supposer la préexistence des ames , croire que les unes sont bonnes et les autres mauvaises , non par leur nature et de nécessité , mais par leur penchant et volontairement ; et c'est certainement l'opinion de Philon dans les endroits que nous avons cités.

Les éloges que le Sage donne à la sagesse , se trouvent de même dans Philon qui dit qu'elle est un pur don de la bonté de Dieu (2) , que Dieu la communique aux ames bien nées , et qui aiment la contemplation ; qu'elle est créée avant tous les siècles (3) ; que c'est par elle que le monde a été créé (4) ; qu'elle en est comme la mère , et que Dieu en est comme le père ; que les sages seuls sont vraiment dignes de régner , et de commander aux peuples (5) ; les seuls vraiment riches (6) ; que la sagesse est toute divine ; que rien n'est plus aisé à acquérir ; qu'elle est toujours prête à se communiquer ; qu'elle ne ferme jamais son école (7) ; qu'elle est toujours disposée à recevoir volontiers ceux qui désirent ses instructions ; qu'elle les enivre de sa douce et agréable doctrine ; qu'elle les invite à venir profiter de ses leçons ; qu'elle leur promet des biens infinis. Philon veut aussi que les rois se fissent principalement distinguer par leur sagesse (8) ; que ce soit en cela qu'ils fassent consister leur gloire et leur bonheur. Il dit qu'un prince doit être instruit non-seulement des choses humaines , mais encore des choses divines , et qu'il doit paroître comme une loi animée au milieu de son peuple (9). Cela revient admirablement à l'idée que le Sage nous donne d'un prince parfait.

(1) *Sap.* viii. 19. 20. — (2) *Philo, de Profugis*, p. 367. Τῷ γὰρ ἐντὶ τὴν αἰθέριον σοφίαν ὁ Θεὸς ἰαῖς εὐφύσει, καὶ φιλοθεάμοσιν ἀνωθεν ἐπιψεραζει διανοίας. — (3) *Philo, de Temulentia*, p. 190. D. — (4) *Idem, Quod deterior potiori insidiari soleat*, p. 128. Πατέρα μὲν τὸν γεννήσαντα κόσμον, μητέρα δὲ τὴν σοφίαν, δι' ἧς ἀπετελεσθη τὸ πᾶν, εἶπ. *Vide et de charit.* — (5) *Philo, de Agricultura*, pag. 150. — (6) *De plantat. Noe*, p. 174. — (7) *Philo. Quod omnis probus liber.* — (8) *Philo, de Temulentia*, p. 200. — (9) *Idem, de Vita Mos. l. ii. initio.* Ὡς εὐθύς εἶναι τὸν μὲν βασιλεῖα νόμον ἔμψυχον. Τὸν δὲ νόμον βασιλεῖα δίκαιον.

L'auteur de la Sagesse parle de la parole, ou du verbe du Seigneur, comme d'une personne distincte de celui qui le produit, et qui l'envoie. Il lui donne une force et une vertu toutes-puissantes et surnaturelles. C'est cette parole qui nourrit les Israélites dans le désert (1); c'est elle qui les guérit des morsures des serpens (2); c'est elle qui est envoyée pour faire mourir les premiers-nés de l'Égypte (3); c'est elle enfin qui a créé toutes choses (4). Philon ressemble encore ici à l'auteur du livre de la Sagesse; et il lui ressemble même plus sur cet article, que sur tous les autres. Plusieurs ont prétendu qu'il avoit distinctement connu le Verbe divin, dont parle saint Jean au commencement de son évangile; et quelques-uns ont même avancé, mais sans raison, que ce saint évangeliste avoit puisé sa doctrine et ses expressions dans cet auteur. Il dit que le Verbe invisible qui a créé toutes choses, étoit la vraie image de Dieu (5). Il dit ailleurs (6) que ce Verbe est au-dessus de tout le monde, plus ancien et plus étendu que toutes les créatures; et encore (7), que, par cette parole, Dieu a séparé et divisé les élémens, et distribué toute la matière de l'univers dans l'état et dans l'ordre où il la vouloit. Il dit que Dieu a engendré le Verbe (8); et il attribue à ce Verbe la création de l'univers, et le domaine sur toutes les monarchies du monde (9). En parlant d'Isaac (10), il dit que ce patriarche ne s'éloigna jamais de la fidélité qu'il devoit à Dieu; mais qu'il s'attacha à la parole divine médiatrice, qui nous instruit de tout ce qu'il y a de meilleur, et qui descend jusqu'à nous pour nous enseigner ce qu'il y a de plus convenable dans chaque circonstance; car, ajoute-t-il, Dieu ne dédaigne point de se rendre sensible, et d'envoyer ses paroles, pour secourir ceux qui aiment la vertu.

Les peines et les supplices des méchans dans l'autre vie (11), de même que les récompenses et la gloire des

(1) *Sap.* xvi. 26. — (2) *Sap.* xvi. 12. — (3) *Sap.* xviii. 15. — (4) *Sap.* ix. 1. — (5) *Philo, de mundi Opificio*, p. 5. Τὸν δὲ ἀόρατον καὶ νοητὸν θεῖον λόγον, καὶ Θεοῦ λόγον, εἰκόνα λέγει Θεοῦ, et alibi non semel. — (6) *Idem, lib. 11. Legis allegor.* p. 71. Ὁ λόγος δὲ τοῦ Θεοῦ ὑπεράνω πάντος ἐστὶ τοῦ κόσμου, καὶ πρεσβύτατος, καὶ γενικώτατος τῶν ὅσα γέγονε. — (7) *Philo, Quis rerum divin. hæres*, p. 391. Ὁ Θεὸς ἀκονησάμενος τὸν ἰομέα τῶν συμπάντων αὐτοῦ λόγον, διαρεῖ τε ἄμορφον, καὶ ἄποιον τῶν ὄλων οὐσίαν, etc. — (8) *Deut.* viii. 3. — (9) *De Opificio mundi*, p. 3. — (10) *Philo, lib. de Somn.* p. 448. Ἀλλὰ τῷ μέσῳ λόγῳ θεῖῳ τὰ ἀρίστα φηγουμένῳ, καὶ ὅσα πρόσφορα τοῖς καιροῖς ἀναδιδάσκοντι. Οὐ γὰρ ἀπαξιῶν, ὁ Θεὸς εἰς αἰσθησιν ἐρχίσθαι τοῦς ἑαυτοῦ λόγους ἐπικουρίας ἕνεκα τῶν φιλαρέτων ἀποστέλλει. — (11) *Sap.* v. 2. et seq.

justes, sont bien marqués dans le livre de la Sagesse (1). Philon n'en parle pas d'une manière moins distincte (2).

Il dit que les élémens, l'air, l'eau, le feu, conspirent à la punition des méchans, Dieu par sa puissance employant ces choses, qu'il avoit destinées à l'usage de l'homme, pour les punir de leur ingratitude et de leur impiété (3). Il dit encore, en parlant de Caïn (4), que les hommes s'imaginent que la mort temporelle est le plus grand de tous les maux, ne faisant point attention à ce terrible tribunal du souverain Juge; mais qu'au jugement de Dieu, la mort même n'est qu'un petit commencement de leur supplice. Et quel est ce supplice? C'est de vivre en mourant continuellement, ou de mourir toujours sans cesser de vivre; une mort toujours permanente, et en un sens immortelle; car il y a deux sortes de mort; la première est celle du corps, qui est une chose indifférente, puisqu'elle peut être bonne ou mauvaise; et la seconde est de mourir sans cesse, qui est le plus grand de tous les malheurs. Philon dit dans un autre endroit (5), que les méchans sont toujours morts, quand même ils parviendroient à une extrême vieillesse; et que les justes au contraire, quand même ils seroient morts de la mort sensible et corporelle, sont réellement vivans, et jouissent d'une vie permanente et sans fin. Il en donne pour exemple Nadab et Abiu, fils d'Aaron, qui étant morts de bonne heure, jouissent de l'immortalité, et d'une vie incorruptible devant le Seigneur. Ailleurs (6), il dit que la longue vie ne consiste point dans le nombre des années, mais dans une vie juste et louable; expressions toutes semblables à celle de la Sagesse, qui dit: Que ce n'est point les cheveux blancs qui font la vieillesse, mais la vie pure et innocente; que Dieu a retiré du monde son bien-aimé à la fleur de son âge, de peur que la corruption du monde ne le souillât, et qu'enfin celui qui vit d'une manière parfaite, a véritablement tous les avantages de la vieillesse (7).

(1) *Sap.* iii. 1. et seqq. — (2) *Vide Philo, de Profugis*, p. 259. — (3) *De Vita Mos.* l. 1. p. 478. — (4) *De præmiis et pœnis*, p. 715. Ζῆν ἀποθήσκοντα αἰεὶ, καὶ τρόπον τινὰ θάνατον ὑπομένειν, καὶ ἀτελεύτητον. — (5) *Philo de Profugis*, p. 558. Καὶ ζῶντες ἐνιοὶ τεθνήκασιν, καὶ τεθνηκότες ζῶσιν. Τοὺς μὲν γὰρ φαύλους ἄχρι γήρως ὑστάτου παρατείνοντες νεκροὺς ἔλεγεν εἶναι, τοὺς δὲ ἀστειοὺς, καὶ τῆς πρὸς σῶμα κοινωνίας διαζευχθῶσι, ζῆν εἰς αἰεὶ ἀθανάτου μοίρας ἐπιλαχόντας. *Vide et Quis divin. rerum hæres.* — (6) *De Abraham.* Οὐ γὰρ ἀλεθρεῖα πρεσβύτερος, οὐκ ἐν μήκει χρόνου ἀλλὰ ἐν ἐπαινετῷ βίῳ θεωρεῖται. *Et lib. Quis rerum divinar. hæres.* p. 522. *Edit. Paris.* 1640. — (7) *Sap.* iv. 8. et seqq.

Ce que l'auteur de la Sagesse dit de l'idolâtrie et des idolâtres dans tout le chapitre XIII est si ressemblant à ce qu'on en lit dans Philon au commencement du livre de la Monarchie, qu'on ne peut presque douter qu'ils n'aient les mêmes idées, et que l'un n'ait puisé ce qu'il a dit dans l'autre. Ils font voir la folie et l'égarement des hommes qui ont donné le nom de Dieu aux astres, au lieu d'élever leur cœur et leur esprit vers celui qui en est le créateur et le modérateur. Il y a encore dans le livre du Décalogue (1) de Philon un autre endroit tout pareil à celui de la Sagesse, chap. xv. § 15. où l'on relève le ridicule de ces prétendues divinités qui ont des yeux sans voir, des oreilles sans entendre, des mains incapables d'agir, et des pieds qui ne peuvent marcher. On pourroit multiplier à l'infini ces remarques et ces rapports de ressemblance entre l'auteur du livre de la Sagesse et Philon; mais en voilà assez pour faire juger de la conformité de leurs principes.

Examinons à présent les faits dont parle l'auteur de la Sagesse, et qui paroissent différens de ce qui est raconté dans Moïse. Philon parlant de Joseph, avance que le roi d'Egypte *l'établit vice-roi, ou pour mieux dire, roi de ce pays* (2). Et dans la description des plaies d'Egypte, il dit que dans ce pays, au-dessus de Memphis, on ne voit jamais de pluie, et que l'on ne sait ce que c'est que l'hiver; mais qu'au commandement de Moïse, on vit la nature se changer, et l'air prendre une nouvelle face; les tonnerres, les éclairs, la pluie, la grêle, s'y firent sentir comme dans les autres régions; et ce qu'il y a de singulier, c'est que l'eau n'éteignoit point le feu de la foudre, et le feu ne fondoit point la grêle (3); remarques que l'auteur de la Sagesse fait aussi en plus d'un endroit (4).

Philon (5) observe que durant les ténèbres de l'Egypte, qui durèrent trois jours, on ne put allumer de feu, parce que l'épaisseur du brouillard l'éteignoit aussitôt; ce qui est conforme à ce qu'en dit le Sage (6). Sur la manne, on

V.
Conformité
d'opinions
sur certains
faits.

(1) *Pag.* 754. et 755. *A. Edit. Paris.* — (2) *Philo, de Joseph. p.* 424. *Εἶτ' αὐτὸν καθίστησι τῆς βασιλείας διάδοχον, μᾶλλον δὲ, εἰ χρὴ ἰαλήθεις εἰπεῖν, βασιλέα.* — (3) *Philo, de Vita Mos. l. i. p.* 481. *Ἐξαίφνης οὕτως ἐνεώλρισεν ἡ ἀήρ, ὡσθ' ὅσα ἐν τοῖς δυσχειμέροις ἀθρόα κάλασκηψαι, φορὰς ὑετῶν.... Συνεχεῖς κερανοὺς, οἱ τεραλιωδισταίην ἄψιν παρείχοντο. Θέροντες γὰρ διὰ τῆς χαλάζης, μαχομένης οὐσίας, οὔτε ἔτηκον αὐτήν, οὔτε ἰσθίνοντο, etc.* — (4) *Sap. xvi. 17. 19. xix. 19.* — (5) *Philo, de vita Mos. l. i. p.* 482. *Καὶ γὰρ τοῦ χρειώδους πυρὸς τὸ φέγγος, τὸ μὲν ὑπὸ τῆς κατεσβέννυτο, τὸ δὲ τῶ βαθεῖου σκότους ἀμυρούμενον ἐνηφανίζετο.* — (6) *Sap. xvii. 5.*

trouve dans l'un et dans l'autre des expressions toutes pareilles : la manne, selon Philon (1), étoit une nourriture produite sans le travail des hommes, mais envoyée du ciel ; il dit de plus (2), que cette manne étoit dans le sens figuré, la Sagesse de Dieu, envoyée du ciel, et sa parole ou son commandement ; ce qui revient à ce que dit Moïse, que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de la parole du Seigneur. Il explique d'une manière figurée et allégorique, les habits du grand-prêtre, et il y trouve, de même que l'auteur de la Sagesse, tout l'univers (3). Les habits, en général, figurent tout le monde, et chaque habillement, en particulier, en désigne les parties. Le *podérés* ou la robe couleur de bleu céleste, est l'image de l'air ; les pommes de grenade qui sont au bas de la robe, désignent l'eau ; les fleurs marquent la terre, et les sonnettes, l'harmonie qui règne parmi les parties du monde, et qui en conserve l'union. Le texte hébreu ne parle que des pommes de grenade et des sonnettes ; mais Philon a suivi les Septante qui semblent y reconnoître des fleurs (4). Tout cela est une explication de ce que le Sage a dit en moins de paroles : Que la robe traînante du grand-prêtre contenoit tout le monde : *In veste poderis, quam habebat, totus erat orbis terrarum* (5).

Une chose qui mérite beaucoup de considération, c'est que Philon ne copie pas les propres paroles du livre de la Sagesse, ainsi qu'il auroit fait s'il eût voulu le citer ou l'imiter, comme un ouvrage étranger ; il suit les mêmes sentimens, la même méthode, les mêmes traits, les mêmes pensées, mais en des termes divers, comme quand un même auteur exprime en différens ouvrages son propre sentiment sur une certaine matière. C'est donc apparemment cette conformité d'opinions et de principes, qui a fait dire à quelques anciens, que Philon étoit l'auteur du livre de la Sagesse.

(1) *Philo, de congressione quæ. erud. gratia* : Οὐκ ἐκ γῆς ὡς ἔθος, ἀναδωθρίσαν, ἀπ' οὐρανοῦ δὲ τεράστιον ἴστρον ἐκ' εὐεργεσία τῶν χρησωμένων παρασχόμενων. — (2) *Philo, de Profug. p. 367.* — (3) *Philo, l. iii. de Vita Mos. p. 519.* Ὁλη μὲν δὴ γέγονεν ἀπεικόνισμα, καὶ μίμημα τοῦ λόγου. Τὰ δὲ μέρη, τῶν καθ' ἕκαστον μερῶν. Ἀρχίλειον δὲ ἀπὸ τοῦ ποδήρου. Οὗτος ὁ χιτῶν σύμπας ἐστὶν ὑακίνθινος ἀέρος ἐκμαγεῖον.... Ἐξ αὐτοῦ δὲ κατὰ τα σφυρὰ ῥοισκοί, καὶ ἀνθίνα, καὶ κώδωνες εἰσι. Ἰὰ μὲν ἀνθίνα σύμβολον γῆς.... Οἱ δὲ ῥοισκοί ὕδατος.... Οἱ δὲ κώδωνες, τῆς ἁρμονίας, καὶ συμφωνίας τούτων. — (4) *Exod. xxviii. 29. 30.* Ὡσεὶ ἐξανθούσης ῥάας ῥοῖσκους, χρυσοῦς, καὶ κώδωνας ἀναμίσον τούτων περιχύκλω. Παρὰ ῥοῖσκον χρυσοῦν κώδωνα, καὶ ἀνθίνοσ ἐπὶ τοῦ λώματος, etc. — (5) *Sap. xviii. 24.*

La diversité du style de Philon, et de celui du livre de la Sagesse, est un des plus forts argumens que l'on produise pour le contester à cet auteur. Mais il faut que les anciens, qui étoient aussi bons juges que les modernes sur cet article, n'aient point été frappés de cette diversité de style, puisque cela ne les a point empêchés de le lui attribuer. Et malgré la diversité du style, on remarque par intervalles dans ce livre, les tours pompeux de Philon, et son abondance dans les épithètes; on y voit parfois sa richesse dans les peintures vives et pathétiques; mais comme l'auteur écrivoit sous le nom de Salomon, il a pu déguiser un peu son style, pour le rendre plus grave et plus sententieux dans le livre de la Sagesse, que dans ses autres ouvrages. Voilà peut-être la seule cause de cette diversité de style. Qu'un homme écrive une oraison, des préceptes, une lettre et un poëme, quelle diversité ne remarquerait-on pas dans ces différens caractères? C'est pourtant toujours le même écrivain.

Quoique le livre dont il s'agit, fournisse très-peu de marques qui puissent faire juger du temps et du lieu auquel il a été écrit, on ne laisse pas d'y entrevoir quelque lueur qui peut servir à nous en donner une idée. L'auteur vivoit dans un pays idolâtre, et apparemment dans l'Égypte, puisqu'en toutes rencontres il invective contre l'idolâtrie ridicule des Egyptiens, qui leur faisoit rendre des adorations à des animaux, à l'eau, au feu, aux serpens, aux bêtes les plus dangereuses et les plus viles (1). Il vivoit dans un temps où les Juifs avoient une grande aversion pour l'idolâtrie (2). Il parle de l'origine des idoles, venue de ce qu'un père affligé fit rendre des devoirs de respect, et insensiblement des honneurs divins, à son fils (3). Cette remarque étoit plus sensible chez les Egyptiens qu'ailleurs, à cause du respect extraordinaire que ces peuples avoient pour les morts, et parce qu'on savoit qu'Isis et Osiris, les premières divinités de l'Égypte, avoient été l'un roi et l'autre reine de ce pays, et qu'Isis avoit fait rendre au corps de son époux des honneurs superstitieux. Il parle aussi d'une espèce d'oppression ou de persécution où étoit réduit son peuple, sous des princes idolâtres (4). Ce qui convient parfaitement au temps de

VI.
Diversité de style.

VII.
Caractères de l'auteur de cet ouvrage.

(1) Sap. xi. 16. xvi. 1. 9. Confer. Philon. de Dialog. p. 582. 583. — (2) Sap. xiii. xiv. xv. — (3) Sap. xiv. 15. et seq. — (4) Sap. xv. 14. *Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi sunt inimici populi tui, et imperantes illi.*

Philon, où les Juifs souffrirent beaucoup, et en Judée, et en Egypte, de la part des empereurs, des gouverneurs et des peuples même.

S'il a écrit après la mort de Jésus-Christ, qui ne pouvoit pas lui être inconnu, il n'est nullement hors d'apparence qu'il l'ait eu en vue dans ce qu'il dit du juste maltraité, outragé et mis à mort (1); et que voyant les commencemens du christianisme, et les miracles qui accompagnoient la prédication de l'Évangile, il ait prédit la ruine prochaine des idoles et de l'idolâtrie (2). Enfin vivant sous des empereurs idolâtres et cruels, il est assez probable qu'il voulut leur proposer des instructions sous le nom de Salomon; et que pour mieux exécuter son dessein, il déguisa son style, pour donner à son ouvrage un certain air d'antiquité, et un poids qu'il n'auroit pas eu sans cela. Je ne sais même s'il n'y auroit pas eu du danger en ce temps-là, au milieu d'Alexandrie, d'écrire en grec un livre adressé aux princes, où l'on parlât contre les idoles et l'idolâtrie d'une manière aussi hardie et aussi forte. Mais en publiant son écrit sous le nom de Solomon, il ne risquoit rien.

VIII.
Autorité de
ceux qui ont
attribué cet
ouvrage à
Philon.

Lorsque saint Jérôme nous dit que quelques anciens attribuoient ce livre à *Philon le Juif*, il a, sans doute, voulu désigner Philon d'Alexandrie, car alors on n'en connoissoit aucun autre de ce nom. Et comme les anciens qu'il cite, sont les premiers auteurs qui nous apprennent d'une manière distincte, qui étoit celui à qui l'on attribuoit dans l'Eglise cet ouvrage, leur suffrage doit être d'un très-grand poids; et cela d'autant plus, que depuis ce temps, on n'a désigné aucun autre auteur en particulier. Les vérités de cette nature sont d'ordinaire d'autant plus certaines, qu'elles approchent plus près de la source. Or, du temps des anciens dont parle saint Jérôme, la tradition étoit encore récente, et on pouvoit l'avoir reçue dans l'Eglise dès les temps apostoliques. Les éloges que les anciens ont donnés à Philon, nous font connoître la haute idée qu'ils avoient de son mérite. On a vu ci-devant qu'Eusèbe, saint Jérôme, et d'autres avoient cru qu'il avoit été chrétien. Eusèbe (3) assure qu'il est très-versé dans ce qui regarde la doctrine et les lois de ses ancêtres. Il loue son éloquence, l'élévation de ses sentimens et de ses pensées, sa parfaite

(1) Sap. II, 10. et seq. — (2) Sap. XIV, 15. — (3) Eusèb. Præpar. l. VII, c. 12. Τὰ οἰκεία πατρόθεν ἀκριβοῦντα.

intelligence des Ecritures, ses explications des livres sacrés (1). Si saint Jérôme et Eusèbe, et les autres qui ont dressé le catalogue des OEuvres de Philon, n'y ont pas mis celui de la Sagesse, c'est apparemment que dès lors cet ouvrage lui étoit contesté, ou qu'étant reçu dans la plupart des églises au rang des Ecritures divines, il n'auroit pas été à propos de le ranger parmi les autres œuvres d'un auteur juif.

Voilà ce que l'on peut dire de plus plausible en faveur de Philon. Mais il s'en faut bien que cela soit suffisant pour lui attribuer l'ouvrage dont nous parlons. Il y aura toujours un obstacle invincible contre lui dans sa religion. Philon est mort dans le judaïsme plusieurs années après la mort de Jésus-Christ. S'il a connu la vérité de l'Évangile, il ne lui a pas rendu la gloire qu'il devoit. Il n'est donc nullement croyable que l'Esprit-Saint ait parlé par la bouche d'un homme de cette sorte; ni que l'Église ait voulu adopter et recevoir comme sacré un ouvrage d'un Juif non converti. Ceux qui ne regardent pas le livre de la Sagesse comme un livre sacré, ne sont pas ébranlés par ce raisonnement. Mais il y a d'autres raisons qui doivent les empêcher d'attribuer ce livre à Philon: 1° la diversité du style; 2° le silence des anciens, d'Eusèbe et de saint Jérôme même, de Photius, de Suidas, et des autres qui n'ont pas mis cet ouvrage parmi ceux de Philon; 3° les passages de ce livre cités dans l'Évangile, et dans les Epîtres des apôtres, écrites avant que Philon ait pu composer cet ouvrage, ou très-peu de temps après. Voyez ces passages cités dans la préface. On n'a donc en sa faveur qu'une tradition assez mal soutenue, et quelque conformité de sentimens qui ne sont pas tellement propres à Philon, qu'on ne les remarque dans Job, dans les Proverbes, dans Platon, dans l'Ecclésiastique (2), dans les Machabées. On voit dans tous ces auteurs les peines des méchans après cette vie, et les récompenses des bons. On y voit la Sagesse coéternelle à Dieu. On y remarque le Verbe de Dieu, tout-puissant, très-sage, créateur, conservateur, qui instruit, qui punit, qui récompense. C'étoient des notions communes alors parmi les Juifs; et qui nous a

IX.
Réfutation
de cette opi-
nion.

(1) *Euseb., Hist. l. ii. c. 18.* Πολὺς γὰρ μὲν τῷ λόγῳ, καὶ πλατὺς ταῖς διανοαῖσις. Ὑψηλὸς δὲ καὶ μενέωρος ἐν ταῖς ἐξ τὰς θείας γραφὰς θεωρίας γεννημένος, ποικίλην, καὶ πολύτροπον τῶν ἱερῶν πεποιήται τὴν ὑφήγησιν. — (2) Comparez *Sap. vii. 25. 26.* avec *Ecclé. 1. 5.*; et *Ecclé. 1. 9.* avec *Sap. 1. 5. 6. 7. vii. 22. 23. xii. 1. et seq.*

dit que Philon lui-même ne les a pas prises des auteurs que nous venons de citer ?

Origène n'avoit rien d'assuré sur l'auteur de ce livre, non plus que les autres pères qui l'ont suivi. Enfin, tout ce qu'on peut conclure de ce que nous avons dit, est que Philon étoit assez dans les principes de l'auteur de la Sagesse, qu'il avoit sa méthode, et la plupart de ses sentimens; que l'auteur de la Sagesse écrivoit en Egypte, et qu'il n'est pas fort ancien, puisqu'il est indubitable qu'il a vécu après la version des Septante. Mais si l'on s'appliquoit à relever les différences qui se rencontrent entre l'auteur de la Sagesse et Philon, peut-être en trouveroit-on aussi un assez grand nombre. La Sagesse (1) met le nombre de dix mois, pour le terme ordinaire de la naissance des enfans; et Philon (2) ne met que sept mois, prétendant qu'ordinairement les enfans qui naissent après ce terme, par exemple, à huit mois, ne vivent point, et ne naissent pas heureusement. Philon est encore fort différent de l'auteur de la Sagesse, dans ce qu'il dit de la création de l'homme, et de sa ressemblance avec Dieu. La Sagesse (3) dit que l'homme a été créé à la ressemblance de Dieu, immortel, innocent; que son corps est formé de terre, et doit retourner à la terre (4); et que son ame sortie de Dieu, retourne aussi à Dieu par la mort. Philon (5) fait consister la ressemblance entre Dieu et l'homme, dans l'ame que Dieu seul créa au commencement, et qu'il remplit d'inclinations pour le bien, et il ajoute qu'en même temps Dieu appela les mauvais anges qui lui aidèrent dans la formation de l'homme, et qui furent les auteurs des inclinations contraires au bien que l'on remarque en lui; ce qui renferme l'opinion si dangereuse des deux principes, l'un bon, et l'autre mauvais, dont les manichéens dans la suite ont abusé d'une si étrange manière.

X.
Système de
Grotius sur
l'auteur de
cet ouvrage.

Grotius (6) croit que cet ouvrage est d'un Juif, qui l'écrivit en hébreu depuis Esdras, et avant le pontificat du grand-prêtre Simon, et que c'est pour cela qu'on le place

(1) *Sap.* vii. 2. — (2) *Philo, de Opificio mundi*, pag. 28. *Edit. Paris. et lib. 1. allegor. leg.* p. 42. Τίς γὰρ οὐκ οἶδεν ὅτι τῶν βρεφῶν τὰ μὲν ἑπταμηνιαῖα γόνιμα, τὰ δὲ πλείω χρόνον προσλαβόντα, ὡς ἕκτο μῆνας ἐνδιατηθῆναι γαστρὶ, κατὰ τὸν πλείστον ἀγῶνα. — (3) *Sap.* ii. 23. 24. — (4) *Sap.* xv. 8. — (5) *Philo. de Opificio mundi*, p. 16. *et lib. de Confus. linguar.* p. 346. Λίγων, Ποιήσωμεν ἄνθρωπον ἵνα αἱ μὲν τοῦ νοῦ κατορθώσεις ἐπ' αὐτὸν ἀναφέρονται μόνον, ἐπ' ἄλλοις δὲ αἱ ἁμαρτίαι, ... τοῖς μετ' αὐτὸν ἐπέτρεψε τὴν τοῦτου τοῦ μέρους κάλασισθὴν... ἡ δὲ τῶν κακῶν μοῖρα ἀγγέλοις ἐπιτίτραπται πάλιν. — (6) *Grot. præfat. in Sap.*

avant le livre de l'Ecclésiastique. Il fut, dit-il, traduit en grec par un auteur chrétien qui savoit assez cette langue ; mais il le traduisit avec beaucoup de liberté, et sans s'attacher aux termes de son original. Il y ajouta même quelques traits, et quelques sentimens tirés du christianisme. Ce qui fait qu'on y remarque le jugement universel, le bonheur des justes, les supplices de l'enfer, plus distinctement qu'on n'a coutume de les voir dans les anciens livres des Hébreux.

Mais il n'y a presque pas un mot dans tout ce système de Grotius, dont on puisse donner des preuves. C'est de viner, que de prétendre que cet ouvrage ait jamais été écrit en hébreu. Ni les Juifs, ni aucun des anciens auteurs chrétiens ne l'ont vu ni connu en cette langue. S'il y eût été, les Juifs l'auroient-ils laissé périr? Voit-on dans la traduction grecque la moindre trace d'hébraïsme, et de construction étrangère? Ces sentimens chrétiens que Grotius croit y avoir été glissés par le traducteur, se trouvent dans les livres des Machabées, dans Philon; et une partie même dans Platon. Les Machabées (1), l'Ecclésiastique (2) et Philon (3) parlent très-distinctement de la vie éternelle des justes, et des supplices éternels destinés aux méchans. Est-il permis pour cela de dire que ces livres ont été retouchés par des chrétiens qui y ont fait glisser leurs maximes? Cette admirable description du juste maltraité, calomnié, outragé, mis à mort, ne se voit-elle pas dans Platon (4), d'où elle est passée dans Cicéron (5) et dans Sénèque (6)? On sait quel a été l'attachement des anciens Grecs, même des auteurs juifs, à la doctrine de ce philosophe; et qui empêche que l'auteur de cet ouvrage n'ait jugé à propos de consacrer cette pensée, et de la mettre dans tout son jour dans cet ouvrage divin, et de délivrer ainsi la vérité qui étoit en quelque sorte captive dans les écrits des païens? Saint Paul n'emprunte-t-il pas quelquefois les pensées et les paroles des auteurs profanes (7)?

Cornélius *a Lapide* (8) croit que le livre de la Sagesse a été composé en grec par un Juif, depuis le retour de la captivité de Babylone, et vers le temps de Ptolémée Philadelphé. Il ajoute que l'auteur est peut-être un des septante

XI.
Système de
Cornélius *a*
Lapide.

(1) 2. Mach. vi. vii. — (2) Eccli. xviii. 22. et xxiv. 31. xxxi. 10. etc. — (3) Voyez Philon dans les endroits cités ci devant. — (4) Plato. l. ii. de Republ. — (5) Cicero, lib. iii. de Republ. — (6) Seneca. apud Lactant. l. vi. c. 17. Ex Senecæ lib. moralis Philosophiæ. — (7) Tit. 1. 12. — (8) Cornet. *a Lapide*, præfat. in lib. Sap.

interprètes , ou quelque autre Juif habile , qui l'écrivit en faveur du roi d'Égypte ; car , comme on l'a remarqué , l'ouvrage est destiné pour l'instruction des princes ; et Aristée nous apprend que Philadelphie proposa à chacun de ces interprètes hébreux une question touchant le bon gouvernement de ses états. Il croit que l'opinion qui a attribué ce livre à Philon , n'est fondée que sur une équivoque du nom de Salomon. Ce prince avoit deux noms ; *Salomon* et *Jédidiah* (1). Ce dernier signifie l'*Ami de Dieu* ; les Grecs l'expriment par *Philos* ou *Philon* ; et les rabbins lorsqu'ils citent Philon , lui donnent le nom de *Jédidiah*. Ainsi ceux qui attribuoient le livre de la Sagesse à Salomon , ont pu l'appeler *la Sagesse de Jédidiah* ; et comme ce nom avoit aussi été donné à Philon , d'autres auront cru que *Jédidiah* auteur du livre de la Sagesse , étoit Philon.

XII.
Conclusion
de cette Dis-
sertation.

Il ne manque à ces conjectures que quelques preuves. Demeurons dans le doute sur ce qui est douteux , et avouons que l'auteur du livre de la Sagesse est inconnu ; mais que ce livre n'en est pas moins divin et canonique , puisque non-seulement il a en lui-même tout ce qui est nécessaire pour mériter cette qualité , étant tout rempli d'instructions très-utiles et très-solides , de traits divins qui peignent Jésus-Christ et ses souffrances , et de vérités aussi consolantes pour les justes et pour les saints , qu'elles sont effrayantes pour les méchants ; mais que de plus il a été reçu et adopté pour sacré et pour authentique par l'Église , comme on l'a montré dans la préface. Il paroît indubitable que l'auteur de ce livre a vécu depuis les Septante puisqu'il semble suivre leur texte , même dans des endroits où ils s'éloignent de l'hébreu. Il écrivoit dans un temps où les allégories étoient d'un usage fréquent et commun. Enfin il paroît avoir lu les écrits des philosophes et des poètes grecs. Toutes ces circonstances nous persuadent que l'auteur ne peut pas être fort ancien. Je croirois qu'il est postérieur à celui de l'Écclésiastique , que nous fixons sous les règnes de Ptolémée Philométor en Égypte , et d'Antiochus Epiphanes en Syrie. Si cela est , notre auteur aura vécu sous le gouvernement des Machabées.

(1) 2. Reg. xii. 25. *Amabilis Domino.* (Hebr. *Jedidiah.*)

JUGEMENT

DE M. L'ABBÉ DE VENCE

SUR LA PRÉCÉDENTE DISSERTATION.*

IL y en a qui ont pensé que le motif qui a fait croire à quelques anciens, que ce livre pouvoit être attribué à Philon, étoit la conformité de la doctrine et des sentimens; à quoi on ajoute que les termes et les expressions sont presque les mêmes dans beaucoup d'endroits, et on fait observer (1) « qu'une chose qui mérite beaucoup de considération, c'est » que Philon ne copie pas les propres paroles du livre de la » Sagesse, ainsi qu'il auroit fait, s'il eût voulu le citer ou » l'imiter, comme un ouvrage étranger; il suit les mêmes sentimens, la même méthode, les mêmes traits, les mêmes pensées (et cela très-souvent), en des termes divers, comme » quand un même auteur exprime en différens ouvrages son » propre sentiment sur une certaine matière. C'est donc » apparemment cette conformité d'opinions et de principes, » qui a fait dire à quelques anciens que Philon étoit l'auteur » du livre de la Sagesse. » Voilà ce qu'on nous dit, après avoir rapporté différentes conformités de sentimens, entre l'auteur du livre de la Sagesse et Philon, touchant l'idée que nous donnent l'un et l'autre de la divinité, touchant l'immortalité de l'ame et sa création, comme aussi de celle des anges, et de leur distinction entre les bons et les mauvais. On trouve encore que les éloges donnés à la Sagesse, par l'auteur du livre qui porte ce nom, sont tout semblables à ceux que Philon a employés pour en relever l'excel-

* Quoiqu'il ne nous ait pas paru fort nécessaire de s'étendre beaucoup à montrer une prétendue conformité entre Philon et l'auteur du livre de la Sagesse, pour en conclure ensuite que cependant Philon n'est pas l'auteur de ce livre; néanmoins nous n'avons pas voulu supprimer ni même abrégé la précédente Dissertation, qui peut au moins servir à montrer qu'une telle conformité n'est pas toujours une preuve bien forte, puisqu'elle peut ainsi se trouver entre deux auteurs différens. Mais en donnant la Dissertation entière de D. Calmet, nous avons cru devoir y joindre le jugement que M. l'abbé de Vence porte de cette Dissertation dans celle qu'il a donnée sur le même sujet, tome III de ses Dissertations, pag. 79. et suiv. (*Note de la précédente édition.*) — (1) Dissertation (de D. Calmet) sur l'auteur du livre de la Sagesse.

lence. On ajoute qu'en consultant les différens ouvrages de ce philosophe juif, on y trouve, comme dans le livre de la Sagesse, les récompenses destinées dans l'autre vie pour les justes qui auront été fidèles à observer la loi de Dieu, et les supplices préparés aux méchans. Tout ce qu'on trouve dans le livre de la Sagesse touchant le culte des fausses divinités, est le même que ce qu'on en lit dans Philon, dans son livre de la Monarchie. Enfin on pousse cette prétendue conformité si loin, que l'on prétend qu'à l'égard même des faits extraordinaires, et qui ne paroissent pas tout-à-fait les mêmes que ceux qui sont rapportés dans le livre de l'Exode, ou du moins qui semblent être accompagnés de quelques circonstances différentes, on trouve Philon parfaitement d'accord avec ce que nous trouvons rapporté dans le livre de la Sagesse.

De tout cela on ne pourroit tout au plus conclure autre chose, sinon que Philon a eu connoissance du livre de la Sagesse, qui est plus ancien que lui, et qu'il en a tiré ce qui lui a paru plus propre à embellir et orner ses ouvrages; mais on doit encore remarquer qu'il s'en faut beaucoup que les sentimens de Philon soient conformes à ce qui est enseigné dans le livre de la Sagesse. On ne trouve point dans cet ouvrage les erreurs qui sont en assez grand nombre dans les écrits de Philon (1), et qui sont entièrement contraires à la doctrine du livre de la Sagesse; ce que l'on doit regarder comme une preuve convaincante que Philon ne peut être l'auteur de cet ouvrage. Quelques rapports que l'on prétende trouver entre les ouvrages de Philon et le livre de la Sagesse, il sera toujours impossible d'y reconnoître une entière conformité de doctrine, ce qui seroit la marque la plus sûre pour pouvoir lui attribuer avec quelque vraisemblance cet écrit qui, ayant été mis au rang des livres canoniques, ne peut venir d'un auteur, qui depuis la lumière de l'Évangile, est demeuré dans l'aveuglement commun à presque toute la nation juive, et qui d'ailleurs s'est laissé aller à la plupart des erreurs des Platoniciens. . . .

Il paroît que toute la raison qu'on a eue (ou plutôt le principal motif qui a donné lieu) d'attribuer à Philon le livre de la Sagesse, a été l'élégance du style qu'on a remarquée dans cet ouvrage. Saint Jérôme dit qu'on y reconnoît l'éloquence grecque : *Græcam eloquentiam redolet* (2).

(1) On en peut voir une longue liste dans Sixte de Sienne, *Biblioth. lib. v. c. 17. et 93.* — (2) *Hieron. præf. in lib. Salom.*

On a recherché dans la nation juive, un auteur qui eût ce caractère d'éloquence et d'élégance attique; on n'en a point trouvé à qui cela convînt mieux qu'à Philon, qui étoit fort versé dans la lecture des auteurs, et surtout des philosophes qui avoient écrit avec une plus grande pureté; cela a paru suffisant pour dire que l'on pouvoit lui attribuer un ouvrage dans lequel on trouve autant de solidité de raisonnemens, que d'élégance et de beauté dans les expressions. Mais il s'en faut beaucoup que cette preuve soit concluante, comme nous l'avons fait voir.

JUSTIFICATION

DE D. CALMET

CONTRE LA CRITIQUE DU R. P. HOUBIGANT ET DU R. P. GRIFFET,

Sur l'auteur du livre de la Sagesse.

APRÈS tout ce qui a été dit sur l'auteur du livre de la Sagesse, le R. P. Houbigant propose une idée toute nouvelle, en combattant expressément ce que D. Calmet dit sur cette question; en sorte que je me trouve obligé d'examiner ici l'opinion nouvelle proposée par le R. P. Houbigant, et de justifier celle que D. Calmet a suivie, si en effet elle ne mérite point les reproches qui lui sont faits. En finissant je répondrai aux objections qui viennent de paroître sur le même sujet, dans un ouvrage du R. P. Griffet.

PREMIÈRE PARTIE.

Examen du sentiment du R. P. Houbigant, et réponses à ses objections.

LE R. P. Houbigant commence par avancer « que ce livre est un fragment d'un plus grand ouvrage, ou que du moins il a perdu son commencement où devoit être le titre. »

Mais on comprend assez que le titre peut manquer sans

I.
Est-il vrai que le livre de la Sagesse soit un fragment d'un plus grand ouvrage, ou que du moins il ait perdu son commencement ?

que l'ouvrage soit imparfait ; et que de ce que le titre manque , il ne s'ensuit nullement que ce soit un fragment d'un autre ouvrage. On peut remarquer que les livres même de Moïse dans l'hébreu n'ont point de titre ; les noms qu'on leur donne en hébreu , ne sont que les premiers mots mêmes du livre : בראשית, *In principio*, pour la Genèse, et ainsi des autres. Le nom de *Genèse*, et les autres que nous attribuons à ces cinq livres, viennent des exemplaires grecs ; et quoiqu'il demeure constant que ces livres dans l'hébreu n'ont point de titre, on reconnoît que rien n'y manque. Le titre même n'y manque pas parce qu'ils n'en avoient pas besoin. Le livre de la Sagesse a donc pu de même n'avoir point de titre, ou n'en avoir point d'autre que celui qui s'y trouve dans les exemplaires grecs : Σοφία, *Sapientia*, ou Σοφία Σαλωμών, ou Σαλωμώνιος, *Sapientia Salomonis*.

II.
Le nom de l'auteur a-t-il dû être à la tête du livre ?

« On doit regarder comme certain, dit le P. Houbigant, que le nom de l'auteur n'avoit point été omis, parce que ce livre contient des prophéties et que nous n'avons dans les livres saints aucun prophète dont le nom soit inconnu, comme on le voit par le commencement de chacun des livres des douze petits prophètes, qui sont inscrits chacun de leurs noms. Ainsi ou l'auteur y avoit mis lui-même son nom, ou après lui les anciens Juifs l'y avoient mis. »

Voilà une alternative qui suffiroit pour prouver que le nom de l'auteur a pu n'y être pas, puisque l'auteur a pu ne l'y pas mettre, comme en effet Moïse ne l'a pas mis à la tête de ses livres. Si David a mis le sien à la tête d'un certain nombre de psaumes, il ne l'a pas mis à tous, ni à la tête du livre ; et quand on prétendrait que les autres noms inscrits à la tête de divers psaumes en indiquent les auteurs, il seroit encore vrai qu'il y en a qui n'ont aucun nom, et qui néanmoins peuvent être aussi prophétiques que ceux qui en ont. Le psaume second est assurément un des plus prophétiques ; et cependant il est sans nom ; voilà donc un prophète sans nom. Si l'on répond que ce prophète est David, nous répliquerons que néanmoins il n'y a pas mis son nom ; et qu'ainsi tout autre prophète peut avoir écrit un livre prophétique sans y mettre son nom.

III.
Est-il possible d'admettre que le livre de la Sagesse ne soit pas tout en-

Mais ce savant va beaucoup plus loin. Il prétend « qu'on ne doit pas croire que le livre de la Sagesse soit tout entier d'un seul et même auteur ; mais que plutôt la première partie, dans laquelle se trouvent des prophéties et des sentences presque semblables aux Proverbes de Salomon, est

» de Salomon même, et que la seconde partie est d'un
 » autre auteur, peut-être de celui qui a traduit en grec la
 » première partie, et qui aura ajouté du sien la seconde.»
 Le P. Houbigant développe ensuite sa pensée de manière
 qu'il en résulte que, selon lui, les neuf premiers chapitres
 sont de Salomon même, et les dix autres seront d'un autre
 auteur, ou peut-être du traducteur.

tier d'un seul
 et même au-
 teur ?

Je ne sais si ce critique a bien senti les conséquences de
 cette hypothèse. Elle est assurément très-favorable aux neuf
 premiers chapitres; on ne pouvoit en dire rien de plus
 avantageux, que de les attribuer à Salomon reconnu pour
 auteur divinement inspiré. Mais du même coup il déprime
 les dix derniers chapitres en les abandonnant à tel auteur
 que l'on voudra, et même au traducteur. Le R. P. sait
 sans doute comme nous que les traducteurs des livres saints
 ne sont pas réputés des hommes inspirés. Si quelques an-
 ciens ont cru que les Septante l'avoient été, c'est une pré-
 tention qui n'est pas généralement accordée; et jamais on
 n'a attribué cette prérogative à aucun autre traducteur.
 Voilà donc dix chapitres qui pourroient bien n'avoir pas
 été écrits par un homme inspiré. Ce n'est pas ainsi que nos
 pères en ont jugé; lorsqu'ils ont reçu ce livre comme divi-
 nement inspiré, ils l'ont reçu comme tel tout entier. D'ail-
 leurs si les prophéties contenues dans ces neuf premiers
 chapitres prouvent qu'ils sont véritablement d'un auteur
 divinement inspiré, la même preuve s'applique aux dix
 derniers, puisque c'est dans ces derniers chapitres que se
 trouve la prédiction de la ruine de l'idolâtrie. Le même
 Esprit a également inspiré les deux parties; et le R. P. Hou-
 bigant va lui-même nous mettre en état de prouver que ces
 deux parties sont d'un seul et même auteur; car le moyen
 qu'il emploie pour les distinguer, est précisément celui qui
 prouve qu'elles ne font ensemble qu'un seul tout.

« Voici, dit-il, comment il se prouve que la première
 » partie est de Salomon. C'est Salomon qui parle au cha-
 » pitre VII où on lit au § 1. : *Je suis un homme mortel*, et au
 » § 5. où il est dit: *Car il n'y a point de roi qui ait eu un*
 » *autre commencement dans sa naissance*; et aux § 17. 18.
 » 19. 20. et 21. où l'auteur du livre raconte que par le don
 » de Dieu, il a connu *le commencement, la fin et le milieu*
 » *des temps... les natures des animaux... les variétés des*
 » *plantes*; car comme tout cela se tient et forme une suite,
 » de même aussi tout cela convient au seul Salomon, dont

IV.
 Comment le
 P. Houbigant
 prouve que
 les neuf pre-
 miers chapi-
 tres sont in-
 séparables :
 comment il
 prétend mon-
 trer que ces
 neuf chapi-
 tres sont de
 Salomon.

» il est dit au troisième livre des Rois qu'il a traité des
 » diverses productions de la terre, depuis le cédre qui est
 » sur le mont Liban, jusqu'à l'hysope. C'est aussi le même
 » qui parle au chap. VIII. § 11. et 12. lorsqu'il dit : *Je*
 » *paroitrai plein de sagacité dans les jugemens : . . . quand*
 » *je me tairai, on attendra que je parle*; et au § 14. : *Je*
 » *gouvernerai les peuples*. De même encore dans tout le
 » chapitre IX où il demande à Dieu la sagesse; car voici ce
 » qu'il dit au § 7. : *C'est vous qui m'avez choisi pour être*
 » *le roi de votre peuple*; et au § 8. : *C'est vous qui m'avez*
 » *commandé de vous bâtir un temple*; et au § 12. : *Je*
 » *jugerai mon peuple, et je serai digne du trône de mon*
 » *père*. Il faut en dire de même du chapitre VI; car le cha-
 » pitre VII qui commence par ces mots : *Je suis aussi un*
 » *homme mortel*, contient dans ce mot aussi une expres-
 » sion qui est la continuation de ce qui est dit au cha-
 » pitre VI. Ensuite le chap. VI qui commence ainsi : *C'est*
 » *pourquoi, rois, écoutez*, renferme aussi dans cette ex-
 » pression *C'est pourquoi*, la suite de ce qui est dit au
 » chap. V. Ce chapitre V, commençant en ces termes : *Alors*
 » *le juste demeurera ferme*, marque par ce mot *Alors*, sa
 » liaison avec ce qui est dit auparavant; et conséquemment
 » il est du même auteur que le chapitre IV. Il faudra juger
 » de même de ce chapitre IV, où il est parlé de l'immor-
 » talité de la stérilité jointe avec la vertu; car cela forme
 » une antithèse avec ce qui est dit à la fin du chap. III
 » touchant ceux qui ont des enfans impies et qui jouissent
 » d'une longue vie. Le chap. III qui commence par ces mots :
 » *Mais les âmes des justes sont dans la main de Dieu*, offre
 » dans ce mot *Mais*, une opposition avec ce qui précède
 » dans le chapitre II touchant les impies qui n'espèrent
 » point qu'il y ait aucune récompense pour la vertu. Enfin
 » le chapitre II qui commence de cette manière : *car ils*
 » *ont dit en eux-mêmes en s'égarant dans leurs pensées*,
 » montre dans ce *car* une liaison avec ce qui est dit au
 » chap. I. C'est pourquoi il est nécessaire que si c'est Sa-
 » lomon qui parle aux chapitres VII, VIII et IX, ce soit aussi
 » lui qui parle dans les chapitres précédens, et qu'ainsi ces
 » neuf chapitres soient de Salomon même. Cette induction
 » est pour nous si évidente, que dès lors il nous semble
 » qu'on ne doit plus blâmer ni les anciens Grecs qui ont
 » intitulé ce livre : *Sagesse de Salomon*, ni les anciens pères
 » de l'Eglise, qui ont attribué ce livre à Salomon, quoiqu'ils

» n'aient point usé du discernement de la critique, pour
 » voir que l'autre partie étoit d'un auteur différent de
 » Salomon. »

Mais si cette induction prouve évidemment que ces neuf chapitres sont inséparables, et ont un même auteur, qui est Salomon, elle prouvera également que cette première partie est inséparable de la seconde, et que les dix derniers chapitres sont inséparables des neuf premiers; car le R. P. Houbigant convient que le chapitre ix entier est d'un seul et même auteur qu'il prétend être Salomon; mais le dernier verset de ce chapitre est intimement lié avec les chapitres suivans, soit dans la Vulgate, soit dans le grec même. Dans la Vulgate, le chapitre ix finit en ces termes : *Nam per sapientiam sanati sunt, quicumque placuerunt tibi, Domine, a principio*; et ce *quicumque* annonce le dénombrement de ceux dont il est parlé dans les chapitres suivans jusqu'à la fin du livre; cette seconde partie n'ayant en effet pour objet que les divers effets de la sagesse en faveur de ceux qui ont plu à Dieu, et qu'il a choisis pour son peuple. On nous objectera sans doute que ces mots, *quicumque placuerunt tibi, Domine, ab initio*, ne sont pas dans le grec. Mais pourquoi n'y sont-ils pas? N'est-ce point parce que quelque accident ou quelque méprise de copiste les a fait disparaître? Car s'ils n'y avoient jamais été, d'où seroient-ils venus dans notre Vulgate? Auroit-on imaginé de les y ajouter, si on ne les y avoit pas trouvés? C'est un axiome de l'art critique qu'il est beaucoup plus facile et plus ordinaire d'omettre des mots et des lignes que d'en ajouter.

Mais enfin quand ces mots n'y seroient pas, nous pourrions encore montrer que ces neuf premiers chapitres sont intimement liés avec les dix derniers, et ne forment avec eux qu'un seul tout. Pour cela, nous n'avons besoin que d'imiter cette induction dont le P. Houbigant nous a lui-même donné l'exemple. Le dernier chapitre, qui est le xix^e, commençant par ces mots, selon la traduction même du P. Houbigant : *In impios vero usque ad finem desæviit iratus Deus*, nous offre dans ce mot *vero*, une opposition qui lie ce chapitre avec le précédent. Le chapitre xviii qui précède, commençant par ces mots : *Interea erat lux maxima filiis tuis*, ou comme dit la Vulgate, *Sanctis autem tuis maxima erat lux*, nous présente dans ce mot *Interea* ou *autem* une liaison qui montre que ce chapitre est la suite

V.

Par une induction toute semblable, on prouve que les dix derniers chapitres sont inséparables des neuf premiers, et qu'ainsi le livre entier n'a qu'un seul et même auteur

de celui qui le précède. Le chapitre précédent qui est le xvii^e commence, selon le P. Houbigant, en ces termes : *Sunt enim magna judicia tua*; voilà encore une particule *enim* qui lie ce chapitre avec le précédent. Le chapitre qui précède est le xvi^e, et selon le P. Houbigant il commence par ces mots : *Propterea per hoc genus merito castigati sunt*; ce chapitre ne pouvoit être mieux lié avec le précédent; il y tient par deux expressions différentes; par le *Propterea* et par ces mots *per hoc genus*, ou comme l'exprime plus littéralement la Vulgate, *per his similia*. Le chapitre xv qui précède commence par ces mots, selon la version du père Houbigant : *Tu vero, Deus noster, bonus es et verax*; cette particule *vero* forme encore ici une opposition qui lie ce chapitre avec celui qui précède. Le chapitre précédent qui est le xiv^e, commençant, selon le P. Houbigant, de cette manière : *Rursum navigationem si quis susceperit*, nous offre encore dans ce mot *Rursum* une preuve de la liaison intime de ce chapitre avec le précédent. Le chapitre xiii qui précède commence ainsi, selon la version du P. Houbigant : *Vani enim sunt ex seipsis omnes homines*; et voilà encore dans cette conjonction *enim*, le signe de la liaison intime qui joint ce chapitre avec celui qui précède. Le chapitre xii qui précède nous offre la même preuve dans ces mots de la traduction du P. Houbigant : *Intemeratus est enim in omnibus spiritus tuus*, qui placés à la tête de ce chapitre le lient avec celui qui précède. Le chapitre précédent qui est le xi^e, commence, selon le P. Houbigant, par ces mots : *Successum dedit operibus eorum per sanctum prophetam*; le pronom *eorum* montre que ce chapitre est la suite du précédent. Le chapitre qui précède, et qui est le x^e commence en ces termes, selon la version du P. Houbigant : *Hæc primigenium mundi unum patrem, postquam creatus est, servavit*; ce pronom *Hæc* lie encore ce chapitre avec celui qui précède; et le P. Houbigant nous a lui-même montré comment les neuf chapitres précédens sont liés entre eux par de semblables expressions; les dix-neuf chapitres sont donc ainsi tous intimement liés; ils ne forment donc tous qu'un seul tout. Le chapitre ix dans le grec, selon la version du P. Houbigant, finit en ces termes § 17. : *Quis noverit consilium tuum, nisi tu dederis ei sapientiam tuam.....* § 18. *et sic..... quæ tibi accepta sunt, homines discant, et per sapientiam liberentur?* C'est à

cela que vient se joindre le commencement du chapitre suivant : *Hæc primigenium mundi, unum patrem, postquam creatus est, servavit.* Le mot *Hæc* se rapporte à *Sapientia* qui précède à la fin du chapitre ix. Le chapitre finit selon le grec, en disant que c'est par la sagesse seule que les hommes peuvent être sauvés : *et per sapientiam liberantur.* Le chapitre suivant commence par montrer que c'est en effet par la sagesse que le premier homme a été conservé, et retiré de son propre péché : *Hæc primigenium mundi unum patrem, postquam creatus esset, servavit, atque eum proprio ex delicto eduxit.* Et du premier homme le texte va nous faire passer successivement aux autres patriarches, et enfin jusqu'au peuple de Dieu tiré de l'Égypte et conduit dans le désert par cette divine sagesse. Rien ne pouvoit être mieux lié. Ainsi dans le grec même comme dans la Vulgate, les dix-neuf chapitres sont intimement liés et forment si évidemment un seul et même livre, que personne jusqu'à présent n'avoit imaginé d'en former deux parties différentes pour les attribuer à différens auteurs. La même induction qui, aux yeux du P. Houbigant même, démontre la liaison intime des neuf premiers chapitres, prouve avec la même évidence la liaison intime des dix derniers, et de ces dix derniers avec les neuf premiers. Les deux parties ne forment donc ensemble qu'un seul et même livre sorti de la plume d'un seul et même auteur.

Il s'agit maintenant de savoir, s'il est possible, quel est cet auteur. Le P. Houbigant prétend que ce doit être Salomon parce que les expressions des neuf premiers chapitres le supposent. Mais quoique ces expressions aient également frappé les yeux de tous ceux qui ont lu ce livre, nous avons vu ce que saint Augustin répète deux fois, que les plus savans de son temps convenoient que Salomon n'est point l'auteur de ce livre. *Nam Salomonis non esse nihil dubitant quique doctiores* (1). Il le répète : *Non autem esse ipsius non dubitant doctiores.* D. Calmet en embrassant ce sentiment, n'a donc fait que suivre ceux qui, au jugement de saint Augustin, sont les plus savans, *doctiores* (2). Cependant le R. P. Houbigant entreprend de réfuter sur ce point expressément D. Calmet, et croit en le réfutant ajouter un

VI.
L'auteur de ce livre est-il Salomon, comme le prétend le P. Houbigant à l'égard des neuf premiers chapitres ?

(1) *S. Aug. Speculo, tom. III, part. 1. col. 735.* — (2) *S. Aug. de Civ. Dei, lib. XVII, c. 20.*

nouveau degré d'évidence à l'induction qu'il a prétendu tirer des neuf premiers chapitres en faveur de Salomon. Déposons ici tout préjugé, et examinons avec impartialité ce qu'il oppose aux motifs allégués par D. Calmet.

Il attaque d'abord ce que D. Calmet dit dans sa préface lorsque après avoir remarqué que les Grecs appellent ce livre *la Sagesse de Salomon*, il ajoute : « Ce n'est pas que » Salomon soit l'auteur de ce livre ; presque personne ne le » lui attribue ; mais on l'a regardé comme un précis de ses » sentimens , et un recueil de ses plus importantes maxi- » mes. »

VII.
Examen des
réponses du
P. Houbi-
gant aux ob-
jections de
D. Calmet
sur l'opinion
qui attribue
ce livre à Sa-
lomon. Que
résulte-t-il de
ce que ce li-
vre est appe-
lé *Sagesse de
Salomon* ?

« Voici notre réponse , dit le P. Houbigant. Quand même » personne aujourd'hui ne croiroit que le livre de la Sagesse » a été écrit par Salomon , il ne faudroit pas cependant pré- » férer cette opinion des modernes , à l'opinion des anciens » soit juifs soit chrétiens ; surtout lorsque cette opinion des » anciens paroît être née de ce qu'il est clair que c'est Salo- » mon qui parle dans la première partie. D'ailleurs ce livre » ainsi intitulé *Sagesse de Salomon*, ne tire point ce titre » de ce qu'on y trouve un abrégé de la doctrine de Salo- » mon ; car le livre de l'Ecclésiastique contient un abrégé pres- » que semblable , et n'offre pas moins l'esprit de Salomon » que le livre de la Sagesse ; et cependant le livre de l'Ec- » clésiastique est intitulé , *Sagesse de Sirach* ou *de Jésus* , » *fils de Sirach*, du nom de son auteur ; ce qui est même » une grande preuve que le livre de la Sagesse a été autre- » fois intitulé du nom de son auteur, et non de sa doctrine. »

Nous répliquons que l'opinion suivie par D. Calmet n'est point tellement celle des modernes, qu'elle ne soit aussi elle-même fort ancienne, puisque dès le temps de saint Augustin, c'étoit celle des plus savans. L'opinion que le P. Houbigant a embrassée et qu'il attribue aux anciens, n'étoit point aussi générale qu'il le suppose. Les Juifs ne convenoient point que ce livre fût l'ouvrage de Salomon ; ils ne l'auroient pas exclus de leurs exemplaires des livres saints, s'ils eussent cru que Salomon en eût été l'auteur. Les Chrétiens même n'en convenoient point généralement, puisque dans les premiers siècles on étoit partagé sur l'autorité de ce livre, et qu'enfin les plus savans tenoient pour indubitable que ce livre n'étoit point de Salomon, *Nihil dubitant quique doctiores.*

Il est clair que l'auteur parle au nom de Salomon, et c'est pour cela que quelquefois les anciens ont cité ce livre sous

le nom de Salomon ; mais il n'est point aussi évident que ce soit Salomon même qui parle. Ces hommes savans dont parle saint Augustin , voyoient sans doute très-bien que l'auteur parle au nom de Salomon ; mais ils ne croyoient nullement devoir en conclure que c'est Salomon même qui y parle ; au contraire ils tenoient pour certain que ce n'est pas lui : *Nihil dubitant quique doctiores.*

J'avouerais que D. Calmet auroit pu se dispenser d'insinuer que ce livre a été appelé *Sagesse de Salomon*, parce qu'il contient la doctrine de Salomon. Il suffisoit de dire qu'on l'a appelé *Sagesse de Salomon*, parce que l'auteur y parle au nom de Salomon ; et c'est à quoi je me suis réduit dans la préface de cette nouvelle édition, d'après la judicieuse réflexion du P. Houbigant.

Quant à ce qu'on dit que le livre de l'Ecclésiastique se trouve appelé *Sagesse de Sirach* ou de *Jésus, fils de Sirach* ; c'est que l'on en connoissoit l'auteur ; mais de ce que l'on connoissoit l'auteur de celui-là, et que son livre a été inscrit de son nom, il ne s'ensuit nullement que l'on ait dû connoître l'auteur de celui-ci, ni que son livre ait dû être inscrit comme l'autre du nom de son auteur.

Le P. Houbigant passe ensuite à la Dissertation de D. Calmet sur l'auteur de ce livre, et il attaque l'endroit où il est dit : « Le titre que ce livre porte dans les exemplaires grecs, » ne forme pas une plus forte preuve que le nom de *roi*, que » l'écrivain prend dans le corps de l'ouvrage, et le person- » nage de Salomon dont il se pare. Les anciens ont souvent » intitulé leurs ouvrages du nom des personnes qu'ils y fai- » soient parler, comme Platon a donné à ses Dialogues les » noms de *Socrate*, de *Timée*..... Xénophon intitule aussi » l'histoire où il donne le modèle d'un bon prince, du nom » de *Cyrus*, qui en est le principal personnage. »

Le P. Houbigant nous accorde qu'on ne peut pas tirer du titre du livre un argument certain ; non plus que du nom de *roi*, que l'écrivain prend dans le corps de l'ouvrage, ni même du personnage de Salomon dont il se couvre. Mais s'il accorde cela, tout est avoué ; et il demeure constant que rien ne prouve ici en faveur de Salomon, si tout cela ne prouve pas. *Conceditur, non duci ex titulo argumentum certum; non item ex nomine regis, quod autor assumit, ut neque ex persona, quam exhibet, Salomonis.*

« Mais il faut chercher encore dit le P. Houbigant, dans » quel dessein l'auteur du livre de la Sagesse auroit ainsi

VIII.
Que résulte-t-il de ce que l'auteur de ce livre prend le titre de roi et le personnage de Salomon ?

IX.
Peut-on savoir pour quel motif l'auteur de ce livre a pu prendre le personnage de Salomon ?

» écrit sous le nom de Salomon. » Le P. Houbigant cite ici de la préface de D. Calmet, une phrase qui se trouve dans un fragment que nous ne rapportons point ici, parce que nous y avons substitué une analyse conforme à celles que nous avons données pour les autres livres. D. Calmet disoit donc : « L'auteur emprunte le nom de Salomon, pour faire une » plus forte impression sur l'esprit des rois, des grands et » des juges de la terre, à qui il adresse son discours. » Il répète la même pensée dans un autre fragment que nous avons conservé : « C'est, dit-il, une simple *prosopopée*, une » espèce de parabole dans laquelle un homme, pour ins- » truire avec plus de poids, parle au nom et en la personne » d'un autre plus ancien et plus célèbre. » Il la répète encore à la fin du même paragraphe.

« Le lecteur, dit le P. Houbigant, ne croira pas facilement que ce dessein ait été inspiré du ciel à l'auteur de ce livre ; car l'autorité de l'ouvrage venoit de l'inspiration de Dieu, et non de la personne de Salomon. Mais supposé que l'auteur de ce livre se soit en effet couvert du personnage de Salomon, voici ce que je dis : Les lecteurs n'étoient plus touchés de l'autorité ni du nom de Salomon, dès qu'ils découvroient que ce n'étoit qu'une pure *prosopopée* ; car pour qu'ils pussent en être touchés, il falloit qu'ils crussent que c'étoit Salomon même qui parloit. Or maintenant je demande si les lecteurs pouvoient le croire ; car lorsque l'auteur de ce livre écrivoit, les ouvrages de Salomon étoient dans les mains de tout le monde, et on croyoit qu'ils avoient été écrits par l'inspiration de Dieu. Si donc un auteur eût introduit Salomon disant des choses qui n'étoient point dans ses ouvrages, et que l'on eût demandé à cet auteur d'où il savoit que Salomon eût dit cela, auroit-il répondu que c'étoit une *prosopopée*, et qu'en effet Salomon n'avoit point dit cela, mais que c'étoit lui-même qui faisoit dire cela par Salomon ? Assurément les Juifs auroient répliqué : Cessez donc de croire que vous puissiez nous ébranler par l'autorité et par le nom de Salomon, puisque c'est vous qui nous dites cela, et non pas Salomon. Il ne faut pas nier qu'il auroit pu se faire qu'un écrivain, par le secours de la révélation divine, eût rappelé certaines paroles de Salomon qui auroient été perdues ; mais en ce cas ce ne seroit pas un nouvel auteur, ce seroit Salomon même, et cet écrivain auroit dû avertir ses lecteurs que lorsqu'il fait parler Salomon, c'est

» en effet Salomon même qui parle. S'il néglige d'en avertir, on ne se laissera point aller à croire que Salomon ait dit ce qui ne se trouve point dans ses ouvrages. »

Voilà précisément pourquoi les plus savans, dès le temps même de saint Augustin, refusoient de reconnoître Salomon pour auteur de cet ouvrage, qui ne se trouve ni dans les siens, ni avec les siens. Ils reconnoissoient que l'auteur y parloit au nom de Salomon, mais non pas que Salomon même y parlât; et dans l'usage que saint Augustin et les autres ont fait de ce livre, en le citant comme *Écriture divine*, on voit que l'idée de la *prosopopée* qu'ils croyoient y trouver ne diminueoit rien de l'estimé qu'ils en avoient. L'Esprit de Dieu parlant à des hommes, ne néglige point auprès d'eux les motifs humains. Saint Luc, quoique inspiré de Dieu pour écrire l'Évangile, ne laisse pas de dire qu'il n'écrit qu'après avoir été exactement informé de toutes choses depuis leur commencement. Dieu a voulu que nous eussions dans cet évangéliste non-seulement un écrivain inspiré, mais même un historien soigneusement instruit. L'Esprit de Dieu qui a voulu que les instructions contenues dans les livres des Proverbes et de l'Ecclésiaste nous fussent données par le plus sage des rois, a bien pu vouloir que celles qui sont renfermées dans le livre de la Sagesse, nous fussent données au nom de ce même prince. Du reste, quel que puisse avoir été en cela le motif de l'Esprit-Saint, on ne peut nous obliger de répondre à ceux qui nous le demandent. Il ne seroit pas juste d'exiger que nous découvrissions un motif que l'auteur n'a point déclaré. Ce qu'il y a ici de certain, c'est que l'auteur parle au nom de Salomon, sans que l'on puisse nous prouver que c'est Salomon même qui parle, puisque de l'aveu même du P. Houbigant, on ne peut rien conclure de certain de ce que l'auteur y prend le nom et le personnage de Salomon : *Conceditur*.

Le P. Houbigant rapporte ensuite une phrase qu'il semble attribuer comme tout le reste à D. Calmet; cependant il ne le nomme point, il n'en donne aucune citation, et je ne la trouve ni dans la préface, ni dans la Dissertation de D. Calmet; il est vrai que l'édition que j'ai sous les yeux n'est pas celle que cite le P. Houbigant, les pages ne s'accordent pas. Quoi qu'il en soit, voici l'objection qu'il se propose : « Mais les auteurs païens lorsqu'ils écrivent des dialogues, n'avertissent point que ce

X.
Est-il vrai que l'auteur de ce livre n'ait pas pu emprunter le personnage de Salomon?

» sont leurs propres pensées qu'ils proposent , et non celles
 » des personnes dans la bouche de qui ils les mettent ; car
 » c'est ainsi que Xénophon introduit Cyrus , comme si
 » Cyrus eût dit lui-même ce que cet auteur lui fait dire
 » dans sa Cyropédie. L'auteur du livre de la Sagesse n'a-
 » t-il donc pas pu faire de même ? »

« Je réponds , dit le P. Houbigant , qu'il ne l'a pas pu ,
 » parce qu'il ne lui étoit pas permis de le faire ; car comme
 » un écrivain sacré tel qu'étoit Salomon , n'auroit rien dit
 » que par l'inspiration de Dieu , il ne lui étoit pas permis
 » d'attribuer à Salomon un discours qui n'eût pas été de lui ;
 » puisque autrement c'eût été attirer une fausse croyance à
 » des paroles fictives. C'est pourquoi la *prosopopée* ne peut
 » avoir lieu en ce genre , si vous ne faites dire à Salomon
 » les mêmes choses qu'il a dites dans ses livres ; ce que l'au-
 » teur du livre de la Sagesse n'a pas fait. »

Mais alors ce ne seroit plus une *prosopopée* : il y a ici contradiction dans les termes ; la *prosopopée* est essentiellement une fiction qui ne trompe personne , ou du moins qui ne doit tromper personne , et qui dès lors n'est point indigne de l'Esprit de Dieu ; l'auteur du livre de la Sagesse a donc pu user de cette forme de discours , parce qu'il lui étoit permis d'en user. Le P. Houbigant dit : *Non potuit , quia non licuit* ; je rétorque l'argument , et je dis avec D. Calmet , et avec ces savans hommes dont parle saint Augustin : *Licuit , ergo potuit*.

XI.

Ce livre se trouveroit-il exclus du canon des Juifs s'il étoit véritablement de Salomon ?

Le P. Houbigant vient ensuite à l'endroit où D. Calmet dans sa Dissertation entreprend précisément de répondre à ceux qui attribuent cet ouvrage à Salomon. D. Calmet commence donc par leur dire : « Si ce livre étoit véritablement de Salomon , et qu'il eût été en hébreu du temps des septante interprètes , les Juifs ne l'auroient pas oublié ni négligé comme ils l'ont fait , et ne l'auroient pas exclus de leur canon. »

« Je réponds , dit le P. Houbigant , que la première
 » partie du livre de la Sagesse a pu exister en hébreu du
 » temps des septante interprètes , quoique les Juifs ne l'eus-
 » sent point admis dans leur canon , parce que ce canon
 » subsistoit long-temps avant les Septante , et que les Juifs
 » n'y ajoutèrent rien. Les Juifs n'ajoutèrent point à leur
 » canon le texte chaldéen du livre de Tobie ; en conclura-
 » t-on que le livre de Tobie n'a jamais existé en chaldéen ?
 » Il faut en dire autant du livre de Judith. Les Juifs n'insé-

» rèrent point ces deux livres dans leur canon , parce qu'ils
 » ne les connoissoient point lorsqu'ils firent leur canon. »

Mais lorsqu'ils le firent , et qu'ils y mirent trois livres de Salomon , pouvoient-ils ne pas connoître ce quatrième livre , s'il eût existé ? Car voilà le point de la question ; et il est visible que c'est ce que D. Calmet a voulu dire. Il affoiblit peut-être son argument en y faisant mention du temps des Septante ; mais il a sans doute voulu dire que si , étant sorti de la plume de Salomon , ce livre eût existé jusqu'au temps des Septante , les Juifs dans cet intervalle ne l'auroient ni négligé ni exclus de leur canon. Le livre de Tobie a dû être écrit au milieu des Israélites dispersés ; et il y a lieu de présumer que le livre de Judith fut écrit de même au milieu des enfans de Juda dans leur dispersion ; c'est sans doute par cette raison que l'un et l'autre ont été écrits en chaldéen ; et dès lors il n'est pas étonnant qu'ils ne se soient trouvés ni l'un ni l'autre dans le dépôt des livres sacrés. Mais si le livre de la Sagesse est de Salomon , il a été composé comme les trois autres avant la division d'Israël et de Juda ; il a dû se trouver comme les autres à Jérusalem dans le dépôt des livres sacrés ; il a dû être comme les autres dans le canon des divines Ecritures ; et si jamais il y a été , il n'a pas dû en être exclus ; or il ne s'y trouve pas ; donc il n'y a jamais été ; et s'il n'y a jamais été , c'est qu'en effet il n'est pas de Salomon. Voilà sans doute le fondement de l'opinion de D. Calmet et de ces savans hommes qui avoient précédé saint Augustin.

Le P. Houbigant a prévu cette réplique ; il la prévient en ces termes : « Les Juifs , direz-vous , pouvoient-ils ne pas
 » connoître un livre que Salomon eût écrit ? »

« Ce livre a pu certainement , reprend-il , leur être in-
 » connu pendant quelque temps , comme leur ont été in-
 » connus aussi pendant quelque temps les textes chaldéens
 » des livres de Tobie et de Judith ; car si ceux-ci leur
 » eussent toujours été connus , sans doute il les auroient
 » fait entrer dans leur canon. On a perdu beaucoup d'ou-
 » vrages que Salomon avoit écrits sur les choses naturelles.
 » Il se pouvoit faire que quelques-uns de ces ouvrages se
 » retrouvassent après avoir été long-temps inconnus aux
 » Juifs , et dans un temps où leur canon étoit formé. Auroit-il
 » fallu nier que ces ouvrages fussent de Salomon , parce
 » qu'ils auroient été trouvés trop tard pour pouvoir être
 » admis dans leur canon ? On peut dire la même chose de
 » la première partie du livre de la Sagesse écrite en hé-

XII.
 Les Juifs au-
 roient-ils pu
 ne pas con-
 noître ce li-
 vre , s'il eût
 été écrit par
 Salomon ?

» breu , dans laquelle Salomon parle en sa propre personne ,
 » et non par le ministère d'un autre , comme nous l'avons
 » montré. Cette partie aura été perdue avant la clôture du
 » canon , et avant que les Juifs pensassent à traduire leurs
 » livres en grec ; elle aura été retrouvée depuis la clôture
 » du canon , comme on a trouvé depuis cette clôture les
 » livres de Judith et de Tobie ; ensuite elle aura été tra-
 » duite en grec ; et enfin après avoir été ainsi traduite , elle
 » se sera encore perdue , comme se sont perdus les textes
 » originaux des livres de Judith et de Tobie. »

Les textes originaux de ces deux livres n'ayant jamais été dans le canon des Juifs , ont pu facilement se perdre , comme en effet ils se sont perdus. Mais si le livre de la Sagesse eût été de Salomon comme les trois autres , il eût été compris dans le canon comme les trois autres , et auroit été conservé avec eux. On a perdu les ouvrages que Salomon avoit écrits sur les choses naturelles , parce que ceux-là sans doute n'avoient pas été divinement inspirés. Dieu n'inspire pas ses prophètes pour nous instruire des choses naturelles ; la parole de l'homme s'est perdue , parce que c'étoit la parole de l'homme ; mais la parole de Dieu a été conservée , parce que c'étoit la parole de Dieu , et qu'il avoit voulu qu'elle nous fût transmise. Le livre de la Sagesse n'a rien de commun avec les ouvrages de Salomon sur l'histoire naturelle. Nous y reconnoissons , et le P. Houbigant y reconnoît sans doute lui-même , un livre divinement inspiré pour instruire les hommes sur les règles de la morale. Si ce livre fût sorti de la plume de Salomon comme les trois autres , il auroit été conservé comme eux et avec eux. Les textes originaux des livres de Tobie et de Judith n'ont été entièrement perdus qu'après avoir été traduits ; et la principale cause de leur perte est venue sans doute de ce qu'ils n'étoient pas avec les autres , comme en effet les circonstances ont dû produire qu'ils n'y fussent pas. Mais celui-ci devoit y être , et il est incroyable qu'il ait pu avoir le sort de ceux qui n'y étoient pas , et qui devoient ne pas y être.

XIII.

A-t-on tort de contester, à l'égard de ce livre, l'existence d'un texte hébreu dont

D. Calmet continue : « Personne ne nous dit qu'il ait vu ni connu ce livre en hébreu , le traducteur grec n'en dit pas un mot. Il est entièrement inconnu en cette langue à Josèphe , à Philon , à saint Jérôme , à Origène. Il y a donc toute apparence qu'il n'y a jamais existé. »

« D. Calmet a très-bien dit , reprend le P. Houbigant ,

» qu'il y a toute apparence ; ce n'est en effet qu'une vrai-
 » semblance fondée seulement sur le silence des auteurs qu'il
 » nomme ; mais cette vraisemblance, si grande qu'elle puisse
 » être, doit disparaître devant l'éclat de la vérité même,
 » s'il est constant, comme nous avons prouvé qu'il l'est en
 » effet, que c'est Salomon même qui parle dans cette pre-
 » mière partie, et non un auteur grec empruntant le per-
 » sonnage de Salomon. Quand même cela ne seroit pas
 » aussi constant, D. Calmet ne pourroit pas tirer grand
 » avantage du silence des auteurs qu'il nomme ; car quant
 » à l'interprète grec, ceux qui ont traduit en grec les livres
 » saints écrits en hébreu, n'ont rien dit du texte hébreu
 » qu'ils traduisoient ; il n'y a que le seul petit-fils du fils de
 » Sirach. Quant à Philon et à Josèphe, ils n'ont rien dit des
 » livres de Tobie et de Judith, qui cependant ont été cer-
 » tainement écrits en hébreu ou en chaldéen. Enfin quant à
 » Origène et à saint Jérôme, l'un et l'autre ne pouvoient
 » rien apprendre sur cela que des Juifs qui n'en avoient
 » aucune connoissance. Il est croyable qu'il n'exista qu'un
 » très-petit nombre d'exemplaires hébreux de cette première
 » partie depuis la captivité de Babylone ; car s'il en eût
 » existé beaucoup, les Juifs les auroient connus, et ne les
 » eussent point omis dans leur canon lorsqu'ils le formèrent ;
 » si donc il y en avoit dès lors peu d'exemplaires, on peut
 » en conclure qu'ils auront péri sous Antiochus Epiphane
 » qui avoit ordonné que l'on cherchât les livres des Juifs,
 » et qu'on les brûlât. Les gens d'Antiochus en cherchant les
 » livres des Juifs, cherchoient, non ceux qui étoient écrits
 » en grec, mais ceux qui étoient écrits en hébreu, parce
 » qu'ils savoient que c'étoient là proprement les livres des
 » Juifs ; et il semble que telle est la raison pour laquelle
 » certains livres hébreux des Juifs périrent, tandis que ceux
 » qui étoient en grec ne périrent pas. »

Mais aucun des trois autres livres de Salomon n'a péri dans cette recherche, quoiqu'ils fussent écrits en hébreu ; celui-ci n'a pas dû périr plutôt que les autres, parce que s'il est vrai qu'il soit sorti de la même plume que les autres, il a dû être avec eux. Il n'est nullement croyable que ce livre ait eu un autre sort que les trois autres ; parce qu'il n'est nullement croyable qu'il ait dû jamais être séparé des trois autres, s'il est sorti de la plume du même auteur. Le silence ne peut fournir qu'une preuve négative ; mais cette preuve négative est le fondement légitime d'une vraisem-

personne ne
 parle, et que
 personne n'a
 vu ?

blance ; et cette vraisemblance conserve toute sa force , lorsqu'on ne peut y opposer une preuve positive qui la détruit. Personne ne dit avoir vu ce texte hébreu ; donc il y a toute apparence qu'il n'exista jamais ; si vous voulez nous enlever cette vraisemblance , citez-nous quelqu'un qui dise l'avoir vu. Vous nous dites que le livre même porte sa preuve , puisqu'il est visible que c'est Salomon qui y parle ; nous vous répondons ce que vous nous avez vous-même accordé , qu'on ne peut tirer de là aucun argument certain : *Conceditur*. Il est visible que l'auteur parle au nom de Salomon ; mais il ne s'ensuit pas avec une égale certitude que ce soit Salomon même qui parle : *Conceditur*.

XIV.
A-t-on tort de dire que les expressions de ce livre sont toutes grecques et éloignées du génie de la langue hébraïque ?

« Ajoutez , dit D. Calmet , que le tour de la phrase , les expressions , sont toutes grecques , et fort éloignées du génie de la langue hébraïque. »

« On accorde cela , dit le P. Houbigant , de la dernière partie de ce livre , mais non de la première qui tient beaucoup du style des Proverbes et de l'Ecclésiaste , ainsi que du génie de la langue hébraïque ; comme au chap. II. § 14. : *Factus est nobis in reprehensionem cogitationum nostrarum* ; phrase qui n'est rien moins que grecque ; et au chap. IV. § 15. : *Populi autem videntes , nec intelligentes* , pour *Populi videre , nec intellexere* , et beaucoup d'autres. Je ne trouve dans la première partie qu'un seul endroit qui paroisse sentir l'érudition grecque ; c'est au chap. VIII. § 7. où sont nommées ces quatre vertus , la *tempérance* , la *prudence* , la *justice* et la *force*. Mais on peut attribuer ces termes à l'interprète grec qui ayant sous les yeux les mots hébreux qui désignent les prérogatives de la Sagesse , les aura exprimés par les mêmes termes dont se servoient les philosophes grecs pour marquer les quatre vertus cardinales , parce que ces mots hébreux ne s'éloignent pas beaucoup des noms grecs de ces vertus. »

Il est cependant vrai que l'on ne trouve aucun mot hébreu qui réponde à *temperantia*. Les Hébreux ne distinguoient point la *tempérance* d'avec la sagesse même , dont elle fait partie. Cela est si vrai que dans les livres écrits en hébreu , la version grecque attribuée aux Septante n'offre jamais *σωφροσύνη* , ni la Vulgate *temperantia*. Nul mot hébreu ne fait naître cette idée ; ce n'est donc point de l'hébreu que ce terme vient ici ; il dénote la plume d'un auteur grec , et non celle d'un interprète. L'expression du chap. IV. § 15. (ou selon la Vulgate , 14.) , *Populi autem videntes* ,

nec intelligentes, n'est point un hébraïsme, pour *videre nec intellexere*; le participe des Hébreux ne tient point lieu du prétérit, qui est usité chez eux comme chez les autres peuples; mais il tient lieu du présent qu'ils n'ont point. Si donc il avoit fallu dire ici *videre nec intellexere*, le texte hébreu l'auroit dit ainsi; et l'interprète grec sans doute l'auroit rendu de même. Mais ce participe est une expression suspendue selon le génie de la langue grecque, par les v 15. 16. et 17. de la Vulgate; en sorte que la phrase n'est achevée qu'au v 18. où le grec dit, non pas *vident et contemnunt*, comme l'exprime le P. Houbigant, mais au futur: *Videbunt et contemnent*, comme l'exprime la Vulgate, ce qui achève de prouver que le sens du v 15. ou selon la Vulgate 14. n'est pas au prétérit *videre nec intellexere*, mais bien au participe comme l'exprime notre Vulgate: *Populi autem videntes et non intelligentes Videbunt et contemnent eum*. Et cela même prouve que l'auteur est grec; car on ne trouve point de semblables suspensions dans l'hébreu. L'expression du chap. ii. v 14., *Factus est nobis in reprehensionem cogitationum nostrarum*, peut venir du grec comme de l'hébreu; et quand elle viendrait de l'hébreu, il s'ensuivroit seulement que l'auteur de ce livre seroit un Juif; et nous ne le nions pas. Nous ne prétendons pas que ce soit un païen. Saint Paul et saint Luc écrivant en grec, ont employé des hébraïsmes; cela ne prouve pas qu'ils aient écrit en hébreu. Nous ne disons pas qu'il n'y ait dans ce livre aucun hébraïsme; mais nous disons que les hellénismes y dominant. Nous ne disons pas que toutes les expressions en soient grecques, mais que l'on y trouve des expressions qui sont *toutes grecques*, c'est-à-dire, entièrement grecques, telles que ce $\sigmaωφροσύνη$, ou *temperantia*, qui n'a rien de semblable dans l'hébreu; telles que cette construction qui laisse des participes suspendus pour attendre des verbes si éloignés que le P. Houbigant même, plus hébraïsant qu'helléniste, n'a pas vu la liaison de ces verbes avec ces participes; voilà ce que nous appelons *des expressions toutes grecques*. Le P. Houbigant va lui-même nous donner lieu d'en remarquer encore une autre *toute grecque*. Dès la première note qu'il présente sur ce livre, il insiste sur ce mot $\phiιλάνθρωπος$, qui se trouve au v 6. du chap. 1. Cette expression est si bien *toute grecque*, que non-seulement elle n'a rien de semblable dans l'hébreu, mais qu'il n'est pas même possible de la rendre exactement ni en latin

ni en français. Le P. Houbigant l'exprime par *mitis*, et la Vulgate par *benignus*; mais le P. Houbigant sait sans doute parfaitement bien qu'aucun de ces deux mots n'approche de l'énergie du *φιλόθρωπος*. Jamais aucun mot hébreu n'a pu faire naître cette idée; et en effet jamais on ne trouve ce mot dans la version grecque des livres écrits en hébreu. Le grec de ce livre n'est donc point une traduction faite sur l'hébreu, mais le texte original même sorti de la plume d'un auteur écrivant en grec. En voilà une preuve qui se présente dès le premier chapitre, nous aurons occasion d'en montrer une autre que le P. Houbigant nous accordera dans le dernier.

XV.

La ressemblance entre les expressions de ce livre et celles de Salomon, prouve-t-elle pour ou contre à l'égard de ceux qui le lui attribuent?

Le P. Houbigant passe ici à ce que D. Calmet dit plus loin : « La ressemblance des sentimens et des expressions » même de ce livre avec celles de Salomon, bien loin de » prouver qu'il en soit l'écrivain, forme un grand préjugé » pour le sentiment contraire. Ce prince ne se copieroit pas » lui-même, et ne répéteroit point ici ce qu'il auroit déjà dit » ailleurs. »

« Cette preuve, dit le P. Houbigant, paroît foible, si » l'on se rappelle que dans les livres sacrés les mêmes choses » ont été écrites plus d'une fois par les mêmes auteurs, et » que certains psaumes sont presque semblables à d'autres » psaumes, de même que certains prophètes ressemblent à » d'autres prophètes; car si un écrivain, par l'inspiration divine, a dit ce que d'autres avoient dit avant lui, on ne » peut donner aucune raison capable de prouver qu'un même » auteur, également inspiré, n'ait pas pu répéter les mêmes » choses qu'il avoit écrites ailleurs. Ajoutez que Salomon ne » se copie point en effet dans ce livre, mais qu'il enseigne les » mêmes choses en d'autres termes; et que même il en dit » encore beaucoup d'autres qu'il n'avoit point dites, ni dans » l'Ecclésiaste ni dans les Proverbes. »

Je donnerai encore ici une preuve d'impartialité en ne contestant point la foiblesse de cet argument; nous en avons assez d'autres sans avoir besoin de celui-là; souvent on nuit à l'intérêt de sa cause, en voulant multiplier trop les preuves; une seule suffit quand elle est invincible.

XVI.

Peut-on dire que l'auteur de ce livre cite Isaïe ou Jérémie?

D. Calmet ajoute : « Salomon ne citeroit point des » sages d'Isaïe et de Jérémie qui ont vécu si long-temps » après lui. » Et pour première preuve il cite le texte de la Sagesse III. 14. : *Et spado, (ou eunuchus).... dabitur illi fidei donum electum, et sors in templo Dei acceptissima;*

comparé avec celui d'Isaïe, LVI. 4. et 5. : *Hæc dicit Dominus eunuchis. . . . Dabo eis in domo mea et in muris meis locum.*

« C'est à la vérité de part et d'autre , dit le P. Houbigant , la même pensée ; mais ce ne sont pas les mêmes termes ; et conséquemment on ne peut pas prouver qu'ils aient été pris d'Isaïe ; ou du moins on auroit le même droit de prétendre que ce seroit Isaïe même qui les auroit pris de cette partie hébraïque du livre de la Sagesse , qui n'auroit pas encore été perdue du temps d'Isaïe , ou que le même Esprit les a dictés à Isaïe et avant lui à Salomon. On peut en penser autant de cet autre passage de la Sagesse IX. 13. : *Quis homo est qui consilium Dei cognoscat?* que D. Calmet croit avoir été copié de celui d'Isaïe, XL. 13. : *Quis homo copiam fecit ei consilii sui?* Car les termes de l'un sont différens de ceux de l'autre ; outre cela c'est une sentence générale , qui se trouve dans des livres sacrés plus anciens qu'Isaïe ; et l'on ne prétend pas en conclure qu'Isaïe l'ait empruntée de ces autres livres ; on ne doit donc pas croire qu'Isaïe l'ait copiée de ce livre. »

Je conviendrai encore qu'on ne peut rien conclure de ces ressemblances ; j'observerai seulement que le P. Houbigant ne cite point ces livres plus anciens qu'Isaïe , où il croit avoir vu cette pensée ; ne seroit-ce point plutôt dans des livres postérieurs à Isaïe ? Ce qu'il y a de certain , c'est qu'en effet saint Paul emploie deux fois la même pensée , mais en empruntant de la version des Septante le sens du texte d'Isaïe ; car en effet on lit dans son épître aux Romains , XI. 34. : *Quis enim cognovit sensum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit?* Et dans sa première aux Corinthiens , II. 16. : *Quis enim cognovit sensum Domini; qui instruat eum?* et cela ressemble beaucoup aux expressions des Septante dans leur traduction d'Isaïe ; en sorte que si l'on pouvoit tirer quelque conséquence de ces ressemblances , elle seroit plus favorable à D. Calmet qu'au P. Houbigant , puisqu'il est assez visible que saint Paul fait ici allusion au texte d'Isaïe. Mais je veux bien ne point insister sur cela ; nous avons assez de preuves ; nous pouvons encore négliger celle-là.

Le P. Houbigant qui entremêle les diverses propositions que D. Calmet a avancées sur ce point , revient à un autre argument que D. Calmet tire de ce que dans le livre de la Sagesse , l'auteur lui paroît citer très-souvent l'Écriture , et

XVII.
Peut-on dire
que l'auteur
de ce livre
cite l'Écritu-

se suivant la
version des
Septante?

toujours suivant les Septante. Le premier exemple qu'il en donne est pris du chapitre 7. *¶* 10. 11. 12. où l'auteur compare la vie de l'homme à une ombre, à un vaisseau qui coupe les flots, à un oiseau qui fend les airs, à une flèche qui est tirée droit au but; « ce qui est pris, dit-il, des Pro-
» verbes, xxx. 18. 19. où le Sage dit, suivant les Septante,
» qu'il y a quatre choses qu'il ne comprend pas; la voie de
» l'aigle dans l'air, la voie du serpent sur la terre, la voie d'un
» vaisseau dans la mer, et la voie d'un jeune homme dans
» sa jeunesse, au lieu que l'hébreu lit: *Et la voie d'un jeune
» homme dans une vierge.* »

D. Calmet savoit que l'auteur du livre de la Sagesse ne parle pas précisément de *la voie d'un jeune homme dans sa jeunesse*; mais il voyoit ce qui est évident, qu'il parle de *la voie de l'homme* depuis sa naissance jusqu'à sa mort; au *¶* 13. : *Sic et nos nati continuo desivimus esse*: c'est cette *voie de l'homme* que l'auteur du livre de la Sagesse compare avec *l'ombre*, avec *la trace d'un vaisseau*, *d'un oiseau*, *d'une flèche*, de même que Salomon dans les Proverbes compare *la trace de l'aigle*, *du serpent* et *d'un vaisseau* avec *la voie d'un jeune homme dans sa jeunesse*, selon l'expression des Septante, qui en cela ressemble beaucoup à la pensée de l'auteur du livre de la Sagesse; au lieu que cette *voie de l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort* n'a aucun rapport avec ce que dit le texte hébreu du livre des Proverbes en parlant de *la voie d'un jeune homme dans une vierge*; d'où il suit que le texte du livre de la Sagesse, à cet égard, ressemble en effet beaucoup plus à la version grecque des Septante qu'au texte hébreu.

D. Calmet cite un autre exemple pris du texte de la Sagesse 11. 12. où il est dit: *Enveloppons le juste*, en sorte qu'il ne nous échappe pas, *parce qu'il nous est désagréable*; c'est ainsi qu'il le traduit. « Ce qui est, dit-il, tiré
» d'Isaïe, III. 10. qui porte selon les Septante: *Chargeons
» de liens le juste*, *parce qu'il nous déplaît*; au lieu que
» l'hébreu porte: *Dites au juste que tout va bien.* »

« Je réponds, dit le P. Houbigant: 1° qu'on lit dans ce passage de la Sagesse, *ἐνέδρεύσωμεν*, *insidiemur*; et dans
» Isaïe, *δήσωμεν*, *ligemus*; 2° que l'interprète grec du livre de
» la Sagesse y a mis ici, *quia molestus est nobis*, parce qu'il
» lisoit ainsi dans le texte hébreu de ce livre, et non parce
» qu'il lisoit ainsi dans la version grecque du livre d'Isaïe;
» et qu'il est même très-vraisemblable que les interprètes

» grecs d'Isaïe voyant qu'il y avoit quelque faute dans le
 » texte de ce prophète , ont emprunté de ce texte du livre
 » de la Sagesse , l'explication de celui d'Isaïe. » Sur quoi le
 P. Houbigant nous renvoie à sa note sur ce texte d'Isaïe, où
 il observe que comme l'hébreu ne dit point *justo*, mais *justum*,
 vraisemblablement on ne doit pas lire *Dicite*, mais
 avec les Septante, *ligemus*, ou selon lui *ligant*; en sorte
 que, selon lui, le sens est *Alligant justum, quia bonus est*.

Il ne s'agit pas ici de discuter le sens de ce texte; il suffit
 d'observer que l'expression *justum, quia molestus nobis est*,
 se trouve bien réellement la même dans le grec du livre
 de la Sagesse et dans le grec du livre d'Isaïe selon la version
 des Septante, au lieu qu'il n'y a rien de semblable dans l'hé-
 breu; et la ressemblance est même encore plus grande
 que D. Calmet ne la présente en supposant qu'on lit
 dans le grec du livre de la Sagesse, *parce qu'il nous est*
désagréable, et dans le grec d'Isaïe, *parce qu'il nous*
déplaît. Non; il n'y a aucune différence; c'est de part et
 d'autre, ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστί, *quia molestus nobis est*.

« D. Calmet cite encore, dit le P. Houbigant, quelques
 » autres exemples pour prouver que l'auteur du livre de la
 » Sagesse a pris des Septante certains traits; mais comme
 » ces exemples sont tirés des chapitres XIII, XIV, XVI, qui
 » sont de la seconde partie de ce livre, ils ne nous intéres-
 » sent point, il nous suffit d'avoir montré qu'il n'allègue rien
 » de solide pour nier que les neuf premiers chapitres de ce
 » livre soient de Salomon. A peine se peut-il faire qu'un
 » auteur qui use du discernement de la critique ne voie pas
 » quelle différence il y a entre le style de la première partie
 » et le style de la seconde; la première partie respirant l'air
 » simple et antique du texte hébreu, tandis que la seconde
 » a un style plus enflé et plus obscur, et même certaines
 » descriptions poétiques, comme en avertit D. Calmet. »

Mais cette différence de style vient de la différence même
 du sujet, et ne prouve nullement que ces deux parties
 viennent de deux auteurs différens. Un lecteur exempt de
 préjugés reconnoitra que la même différence se trouve
 précisément dans les deux premiers livres de Salomon :
 les Proverbes et l'Ecclésiaste. Dans le premier tout res-
 pire l'air simple et antique de l'hébreu; dans le second,
 on trouve un style beaucoup plus chargé et plus obscur;
 et même certaine description poétique telle que celle de la
 vieillesse; conclura-t-on de là que ces deux livres ne sont

XVIII.
 Que résulte-
 t-il de la dif-
 férence de
 style que l'on
 peut remar-
 quer dans les
 deux parties
 de ce livre?
 d'où peut-
 elle venir?

pas du même auteur? Non sans doute; un lecteur qui use du discernement de la critique, reconnoît que cette différence de style vient de la différence même du sujet. Il conviendra donc qu'il n'y a rien à conclure de cette différence de style pour attribuer à deux auteurs différens les deux parties du livre de la Sagesse; mais que l'une et l'autre inséparablement unies partent de la main d'un seul et même auteur.

On a vu que les ressemblances observées par D. Calmet entre certains textes du livre de la Sagesse et la version grecque des Septante dans les autres livres sont bien telles qu'il les présente, et même encore plus sensibles dans le grec que dans la traduction. Si donc on pouvoit ici se prévaloir de ces sortes de ressemblances, celles de la seconde partie pourroient mériter autant d'attention que celles de la première, puisque les deux parties ne forment ensemble qu'un seul et même livre. Mais je veux bien encore négliger cet avantage; je ne cherche point à multiplier les preuves; celle que me fournit l'aveu formel du P. Houbigant, me suffit : *Conceditur*.

« Il reste, dit-il, encore trois choses que l'on a coutume d'objecter : La première est que l'éternité des récompenses et des supplices après la mort est ici ouvertement montrée. Comme si cette éternité n'étoit pas aussi ouvertement marquée dans plusieurs psaumes, dans le livre de Job, et dans plusieurs autres textes des livres sacrés. Les Juifs professoient publiquement cette foi de l'éternité; et ils ne l'auroient pas professée, s'ils ne l'eussent vue clairement montrée dans leurs livres. »

XIX.
Peut-on se prévaloir de ce que dans ce livre on trouve l'éternité des récompenses et des supplices; et ces deux expressions, *regnum*, *αἰών*, et *coronemus nos rosas*?

Je ne puis qu'applaudir à cette remarque du P. Houbigant. Je ne vois point que D. Calmet ait employé ce faux argument; et il faut avouer que le P. Houbigant ne le lui impute pas.

« Le second point, reprend le P. Houbigant, est qu'au chapitre 1^{er}. v. 14. on lit : *Nec inferorum regnum in terra*. Car cela fait allusion, dit-on, à la fable de Pluton que les poètes feignent être le roi des enfers, et avoir étendu des enfers sur la terre les droits de sa puissance. Je réponds, continue-t-il, que le mot *αἰών*, dont se servent ici les interprètes grecs, a ici la même signification que le mot hébreu *שְׂאוּל*; car c'est ainsi que les Grecs ont communément traduit ce mot hébreu. Or le mot hébreu *שְׂאוּל* signifie *infernus* ou *mors*. Disons-nous que ces

» mots *l'enfer* ou *la mort* font allusion à *Pluton*? L'apôtre saint Paul aura donc fait aussi allusion à *Pluton*, lorsqu'il dit que *la mort a régné depuis Adam.* »

Mais ici la prétendue allusion que l'on objecte, et dont parle en effet D. Calmet, n'est pas prise de la seule expression *regnum inferorum*, ou si l'on veut *mortis*; elle est prise du mot *ἄδης* qui en grec s'emploie quelquefois pour un des noms de *Pluton*. Il suffisoit donc d'observer que ce mot en grec ne signifie quelquefois *Pluton*, que parce qu'il signifie communément *l'enfer*; et que dans le Nouveau-Testament comme dans l'Ancien, lorsqu'il s'agit de *l'enfer*, c'est presque toujours en grec *ἄδης*; d'où il suit qu'il n'y a réellement ici aucune allusion au règne de *Pluton*.

« Le troisième point est qu'au chap. II. v. 8. il est dit, *Coronemus nos rosis.* Car, dit-on, Tertullien pense que les couronnes de roses n'étoient pas en usage chez les Hébreux du temps de Salomon, ni même du temps d'Israël et de la captivité de Babylone. » (*Libro de corona militis, cap. 9.*)

« Il n'y a personne qui ne voie, reprend le P. Houbigant, combien l'autorité de Tertullien a peu de poids lorsqu'il s'agit d'un usage si éloigné de son temps. Quand les couronnes de roses n'auroient pas été usitées dans ces temps anciens, on pourroit les attribuer à l'interprète grec, et non pas à l'auteur, c'est-à-dire, à Salomon, qui aura employé un mot peu connu des Juifs postérieurs, tel qu'étoient la plupart des noms de fleurs; tel est le mot *חבצלת*, que l'on traduit ordinairement par *lilium*, mais qu'Aquila rend par *καλύξ*, *calix* ou *rosa tumens*. Et même le mot *חככיר*, *coronare*, est rendu dans la version grecque du livre des Proverbes, XIV. 18. par le mot grec *κρατῖν* qui pourroit aussi signifier *cingere* au sens de *stipare.* »

J'avouerais encore volontiers que l'on ne peut rien conclure de ces roses; ainsi des trois objections que combat ici le P. Houbigant, je ne prends intérêt à aucune; je les lui abandonne, quoique D. Calmet ait prétendu tirer avantage des deux dernières; ce sera encore une nouvelle preuve de l'impartialité dont je fais profession, et que mes lecteurs ont droit d'attendre de moi.

Enfin « il est bien remarquable, dit le P. Houbigant, que tout ce qui est pris du livre de la Sagesse dans le Nouveau-Testament, et exprimé presque dans les mêmes

XX.
De ce que les
auteurs du

Nouveau-Testament ne citent que la première partie, en résulte-t-il que la seconde soit d'un autre auteur?

» termes, se trouve dans les neuf premiers chapitres; par
 » cela même les auteurs du Nouveau-Testament marquoient
 » que la première partie de ce livre n'est pas du même
 » auteur que la seconde; peut-être aussi que la première
 » avoit plus d'autorité chez les Juifs, comme étant déri-
 » vée de l'original hébreu, et écrite par Salomon même.»

Je doute fort que des lecteurs judicieux et exempts de préjugés accordent au P. Houbigant cette conséquence que vraisemblablement lui-même réfuteroit avec avantage, s'il n'avoit pas eu intérêt de l'avancer. A-t-on jamais vu qu'un auteur qui ne cite que la première partie d'un ouvrage, prétende montrer par cela même qu'il abandonne l'autre comme n'étant pas du même auteur et n'ayant pas la même autorité. Un auteur ne cite que ce qui vient à son sujet, et ce qu'il juge convenable de citer, sans que jamais on puisse rien en conclure au préjudice de ce qu'il ne cite pas.

XXI.
 Conclusion de cette première partie.

Nous croyons avoir montré que les deux parties du livre sont inséparables, et ne forment ensemble qu'un seul et même livre sorti de la main d'un seul et même auteur. Cet auteur est-il Salomon? les plus savans dès le temps même de saint Augustin tenoient pour certain qu'il n'en est point. Pourquoi? parce que ce livre n'est point avec ceux de Salomon dans le canon des Juifs; qu'on ne le trouve point écrit en hébreu, et que personne ne dit l'avoir vu en cette langue; qu'enfin les expressions en sont toutes grecques, et que plusieurs d'entre elles ne peuvent être venues de l'hébreu; voilà les principaux fondemens de l'opinion commune que D. Calmet a suivie en marchant sur les traces de ces savans hommes dont parle saint Augustin. Les plus fortes preuves que le P. Houbigant nous oppose, sont prises de ce que l'auteur de ce livre s'y donne le titre de *roi*, y parle au nom de Salomon, et qu'enfin ce livre est communément intitulé *Sagesse de Salomon*. Mais le P. Houbigant même convient qu'on ne peut tirer de ces trois points aucun argument certain: *Conceditur non duci ex titulo argumentum certum, non item ex nomine regis, quod autor assumit; ut neque ex persona, quam exhibet Salomonis*. Par ce seul aveu, la question est décidée, et l'opinion de D. Calmet justifiée.

Il me reste cependant encore à répondre aux objections du R. P. Griffet, dont les idées sont assez différentes de celles du P. Houbigant.

SECONDE PARTIE.

Réponses aux objections du R. P. Griffet (1).

LE R. P. Griffet commence par reconnoître que nous ne cessons d'inculquer dans cette Bible le principe que M. l'abbé de Vence établit si sagement dès le commencement de cet ouvrage ; qu'il faut convenir d'une règle qui puisse nous servir à fixer notre croyance sur tous les points contestés , et spécialement sur la canonicité des livres saints ; et que cette règle c'est l'autorité de l'Eglise.

I.
Principes
généraux a-
voués de part
et d'autre.

Plus loin il avoue que « l'Eglise en décidant qu'un livre est canonique , n'a jamais prétendu ôter aux savans la liberté de disputer entre eux sur l'auteur de ce livre , sur le temps où il a écrit , et sur le langage dont il s'est servi , pourvu que leurs opinions ne donnent aucune atteinte à sa canonicité. » Il donne des exemples sur chacun de ces trois points.

Sur l'auteur du livre : « Il importe peu , dit-il , que l'on croie Moïse auteur du livre de Job , ou qu'on attribue ce livre à Job même , pourvu que l'on reconnoisse que c'est un des livres canoniques. Mais l'Eglise ne permettra pas de dire que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque , parce que ce seroit donner atteinte à l'infailibilité et conséquemment à la canonicité de plusieurs livres saints où il est désigné nommément comme auteur du Pentateuque. »

De même à l'égard du temps où chaque livre a été composé , « c'est encore , dit-il , une question assez indifférente à l'Eglise. Qu'importe en effet , continue-t-il , que l'on dise que les livres de Job , de Tobie , de Judith et d'Esther , ont été écrits avant ou après la captivité de Babylone ? Pourvu qu'en traitant cette question , on ne touche point à la canonicité du livre , l'autorité de l'Eglise n'en souffrira pas. »

(1) Voyez l'ouvrage intitulé , *Insuffisance de la religion naturelle prouvée par les vérités contenues dans les livres de l'Ecriture-Sainte ; par le R. P. Henri Griffet* , imprimé à Liège , en deux volumes in-12. Les deux premiers chapitres de l'ouvrage du P. Griffet sont une espèce de préliminaire où il traite de l'inspiration et de la canonicité des livres sacrés. C'est dans le second chapitre qu'il attaque le sentiment de D. Calmet sur l'auteur du livre de la Sagesse.

Sur la *langue* dans laquelle le premier original de chaque livre a été composé : « La différence des opinions , » dit-il , pourroit être sujette à de plus grands inconvéniens , » si , par exemple , on en admettoit une qui attaquât directement , ou indirectement l'authenticité de la Vulgate » contre la décision du concile de Trente , en opposant à » cette version sur des points essentiels , de prétendus origi- » naux grecs , syriaques , ou chaldéens , dont l'authenticité » ne seroit pas établie sur une décision de la même force. »

Jusque-là ce sont des principes généraux sur lesquels nous sommes parfaitement d'accord. En dissertant sur *l'auteur* du livre de la Sagesse , sur le *temps* auquel ce livre a été composé , sur la *langue* dans laquelle il a été écrit , nous convenons qu'il est *canonique* ; et nous ne portons aucune atteinte à l'authenticité de la Vulgate.

Après avoir posé ces principes , le R. P. Griffet vient à la *Dissertation* de D. Calmet sur *l'auteur* du livre de la *Sagesse*.

II.
Quel est l'objet de la critique du P. Griffet à l'égard de la Dissertation de D. Calmet sur l'auteur du livre de la Sagesse.

Il avoue encore qu'avant de rechercher quel est l'auteur de ce livre , D. Calmet « a eu soin d'observer que si » la dispute que l'on forme sur ce sujet , n'étoit qu'entre » les auteurs catholiques , et que les parties convinssent de la » canonicité du livre et de l'inspiration de l'auteur , il ne » s'en mettroit pas plus en peine que de savoir qui est l'au- » teur de quantité d'autres livres sacrés dont la canonicité » est généralement reconnue. » Mais ce que le P. Griffet ne dit pas , c'est qu'en conséquence , le dessein de D. Calmet dans cette Dissertation est *de montrer que quoique l'auteur du livre de la Sagesse ne soit pas certainement connu , le livre ne laisse pas d'être authentique , inspiré et canonique* ; ce que le P. Griffet ne dit pas , c'est que le résultat de cette longue Dissertation est de prouver que malgré toutes les ressemblances que l'on a cru trouver entre ce livre et ceux de Philon , cependant on doit reconnoître que Philon n'est point l'auteur de ce livre.

Le R. P. Griffet laisse tout cela de côté , quoique ce soit là le fond et l'essentiel de la Dissertation ; et il vient au seul point incident qui le touche. Il convient de la réflexion de D. Calmet , que dès que l'on reconnoît qu'un livre est divinement inspiré , on ne doit pas se mettre fort en peine de savoir qui en est l'auteur ; il avoue que c'est précisément ce que saint Grégoire disoit à l'égard du livre de Job. « Cette réflexion , dit-il , n'a pas empêché l'auteur de la

» Dissertation d'entrer dans une discussion très-étendue pour
 » savoir qui a été l'auteur du livre de la Sagesse. *Les uns*,
 » dit-il, *nient absolument que cet ouvrage soit de Salo-*
 » *mon ; d'autres en parlent avec doute, et aucun ne l'as-*
 » *sure en termes bien précis.* Il se range ensuite du côté de
 » ceux qui le *nient absolument* ; et après avoir mûrement
 » pesé les raisons qu'il en apporte, nous ne craignons pas
 » de dire que nous ne pouvons être de son sentiment. » Voici
 donc l'unique objet de la critique du P. Griffet ; c'est que
 D. Calmet se soit rangé du côté de ces savans hommes qui
 dès le temps de saint Augustin regardoient comme indubi-
 table que ce livre n'est pas de Salomon ; et le P. Griffet
 diffère ici du P. Houbigant en ce que celui-ci n'attribue à
 Salomon que les neuf premiers chapitres de ce livre, au
 lieu que le P. Griffet veut que le livre entier soit de Sa-
 lomon. Écoutons les objections qu'il va opposer à D. Calmet.

« L'auteur de cette Dissertation commence, dit-il, par
 » avouer que depuis long-temps l'usage s'est établi de
 » nommer tous les livres moraux de l'Écriture-Sainte,
 » *Livres Sapientiaux* ou *Sagesse de Salomon* ; que les
 » pères les citent souvent sous ce dernier nom ; et parmi
 » ces pères, il nomme Tertullien, Origène, saint Clé-
 » ment d'Alexandrie, saint Ambroise et saint Hilaire. Voilà
 » sans doute de grandes autorités, et il seroit difficile de se
 » persuader que des écrivains si recommandables eussent
 » attribué à Salomon et cité sous son nom, non-seulement
 » les trois livres moraux qu'on ne lui conteste point, qui
 » sont les Proverbes, l'Écclésiaste et le Cantique des Can-
 » tiques, mais encore les livres de la Sagesse et de l'Ecclé-
 » siastique, s'ils n'avoient eu de grandes raisons pour croire
 » qu'il en étoit l'auteur. On avoue même que cette manière
 » de les citer en les comprenant tous sous le titre de *Livres*
 » *de la Sagesse*, ou de *Sagesse de Salomon*, a prévalu dans
 » le langage ecclésiastique que l'on doit toujours respecter,
 » et dont on ne peut s'écarter que par des raisons supé-
 » rieures et démonstratives. Or celles qu'on apporte dans
 » la Dissertation pour rendre ce langage suspect de faus-
 » seté ne sont rien moins qu'invincibles ; et cette qualité
 » paroît convenir à celles que l'on produit pour le justifier. »

C'est un axiome dans toute controverse, que *tout ar-*
gument qui prouve trop, ne prouve rien. L'argument
 que fait ici valoir le P. Griffet iroit jusqu'à prouver que
 le livre de l'Écclésiastique reconnu pour être l'ouvrage

III.

De ce que
 ce livre a été
 intitulé *Sa-*
gesse de Sa-
lomon, en ré-
 sulte-t-il que
 Salomon en
 soit l'auteur ?
 Dans la Vul-
 gate son titre
 est *Liber Sa-*
pientia.

de Jésus, fils de Sirach, a néanmoins pour l'auteur Salomon. Nous voulons bien présumer que le R. P. Griffet n'avoueroit pas cette conséquence. Son argument prouve donc trop, et dès lors il ne prouve rien. Les mêmes raisons que le R. P. Griffet allégueroit pour montrer que ce titre vague de *Livres de Salomon* ne prouve rien quant à l'Ecclésiastique, nous les alléguerions de même pour montrer qu'il ne prouve pas plus quant au livre de la Sagesse. Ce titre tomboit principalement et directement sur les trois premiers livres; ce n'étoit que par une sorte d'inadvertance qu'on l'étendoit jusqu'au quatrième et au cinquième. On est revenu de cet ancien préjugé; dans nos bibles latines, c'est-à-dire, dans la Vulgate même d'après les éditions de Sixte V et de Clément VIII, le livre de l'Ecclésiastique est expressément attribué à Jésus, fils de Sirach: *In Ecclesiasticum Jesu filii Sirach Prologus*, et ensuite simplement *Ecclesiasticus*; et le livre de la Sagesse ne porte le nom d'aucun auteur, mais simplement: *Liber Sapientiae*.

Le R. P. Griffet, qui sans doute n'a pas fait attention à ce titre simple et vrai qui contredit l'ancien préjugé, entreprend donc de faire revivre ce préjugé aujourd'hui si communément abandonné. Écoutons ses preuves.

IV.
De ce que l'auteur parle au nom de Salomon, doit-on en conclure que cet auteur est Salomon même, lorsqu'on n'en connoît point d'autre original que le grec?

« Premièrement, dit-il, Salomon se désigne lui-même » comme l'auteur du livre de la Sagesse, d'une manière » aussi claire et aussi expresse que dans aucun de ses livres: *J'ai demandé la sagesse, et elle m'a été donnée.* » Ensuite adressant la parole à Dieu, il lui dit: *« Vous m'avez choisi pour être le roi de votre peuple, et vous m'avez commandé de bâtir un temple sur votre montagne sainte, et un autel dans la cité où vous habitez, qui fût fait sur le modèle de ce tabernacle que vous avez habité dès le commencement. Il est impossible de faire entendre plus clairement, ni de déclarer plus expressément que c'est Salomon lui-même qui parle dans le livre de la Sagesse, et par conséquent qu'il en est l'auteur. »*

Voilà en effet pourquoi on le lui a attribué; et nous nous rendrions aussi nous-mêmes à cette preuve, si le livre étoit écrit en hébreu, et joint aux trois autres dans le canon des Juifs.

Le P. Griffet ne considère point cette réponse qui est néanmoins ici la première et la principale; il va en cher-

cher une autre sur laquelle il croit avoir grand avantage. « On répond, dit-il, que celui qui a composé le livre de la » Sagesse y fait parler Salomon, comme Platon fait parler » Socrate dans ses dialogues, etc...., et l'on reconnoît en » même temps que cet auteur inconnu du livre de la Sa- » gesse étoit éclairé par le Saint-Esprit. Mais qui ne voit » que si l'on admet une pareille réponse, il n'y aura plus » aucun livre de l'Écriture dont l'auteur puisse être connu, » de quelque manière qu'il soit nommé, ou désigné dans le » texte? On pourra toujours dire que c'est un personnage » que l'on fait parler; et en reconnoissant le livre pour ca- » nonique, on mettra cette espèce de supercherie sur le » compte du Saint-Esprit. »

Mais nous ne disputons point des livres hébreux écrits par des Hébreux qui sont connus. Nous ne disputons sur celui-ci, que parce que c'est un livre grec attribué à un Hébreu; et nous disons qu'il n'y a point là de *supercherie*, mais une simple *prosopopée* qui par elle-même n'est capable de tromper personne, parce qu'un livre écrit en grec est naturellement censé ne pas partir de la plume d'un Hébreu. Au premier coup d'œil, on aperçoit qu'un Grec qui parle au nom d'un Hébreu, est un homme qui par *prosopopée* emprunte le nom et le personnage d'un Hébreu. Voilà ce qu'on ne dira jamais des livres écrits en hébreu par des Hébreux.

Le P. Griffet vient ensuite à l'argument que D. Calmet a prétendu tirer de la ressemblance qui se trouve entre certains traits des livres de Salomon, ou d'Isaïe, ou de Jérémie, ou de Baruch, et certains traits du livre de la Sagesse. On a déjà vu que nous abandonnons cet argument comme trop foible.

De là il passe à notre principal argument tiré de la langue dans laquelle ce livre est écrit. « D. Calmet ajoute, » dit-il, que si ce livre étoit de Salomon, il eût été d'abord » écrit en hébreu; or personne ne nous dit qu'il l'ait vu et » connu en hébreu, et le traducteur n'en dit pas un mot. » Comme si tous les traducteurs des autres livres de l'É- » criture nous avoient appris en quelle langue étoit écrit » l'original qu'ils traduisoient. S'ils avoient jugé à propos » de nous l'apprendre, il n'y auroit pas tant de disputes » entre les savans sur la langue dans laquelle chacun des » écrivains sacrés avoit écrit son ouvrage. Il est vrai que l'on » ne trouve plus l'original hébreu du livre de la Sagesse ;

V.

A-t-on tort de ne pas supposer l'existence d'un texte hébreu dont personne ne parle et que personne n'a vu? a-t-on tort d'insister sur ce que l'exemplaire grec n'avertit

point que ce soit une traduction ?

» mais combien d'autres auteurs n'avons-nous pas dans des versions dont les originaux sont perdus ? »

Mais du moins on sait que ce sont des versions ; on sait que ces originaux ont existé ; au lieu que c'est précisément ce qu'on ne sait point à l'égard du livre de la Sagesse ; personne ne nous dit qu'il l'ait *vu et connu en hébreu* ; et quand nous ajoutons que *le traducteur n'en dit pas un mot*, ce n'est pas que tous les traducteurs soient obligés de nous apprendre en quelle langue étoit écrit l'original qu'ils traduisoient ; mais c'est que du moins *le traducteur du livre de l'Ecclésiastique nous a appris qu'il l'avoit traduit de l'hébreu* ; et en conséquence sur son témoignage nous croyons que l'original de l'Ecclésiastique étoit en hébreu ; nous disons donc simplement que celui qui nous a donné le livre de la Sagesse en grec , n'ayant pas pris la même précaution , nous n'avons aucune preuve qui nous assure que le livre de la Sagesse ait jamais été écrit en hébreu.

VI.

A-t-on tort de dire qu'il y a dans ce livre des expressions qui dénotent un auteur grec ? Le mot *Adès* pris pour l'enfer ne prouve rien ; mais que peut-on penser du terme d'*ambrosie* ?

Le P. Griffet vient ensuite aux preuves que D. Calmet allègue pour appuyer cet argument ; et il les expose ainsi : « La preuve , dit-on , que le livre de la Sagesse n'a jamais été composé en hébreu , c'est que nous en avons l'original en grec. Or cet original nous fournit deux raisons très-fortes pour prouver que Salomon ne peut pas avoir été l'auteur de ce livre. On y remarque deux expressions que les Hébreux du temps de Salomon , ne pouvoient pas connoître , et qui ne furent employées par les Grecs que longtemps après le règne de ce prince. Premièrement, on y parle du royaume d'*Adès*, ou de Pluton ; c'est le nom que l'auteur du livre de la Sagesse donne à l'enfer. Secondement , on y parle de l'*ambrosie* ; c'est le nom que le même auteur donne à la manne ; deux expressions païennes qui n'étoient point connues du temps de Salomon , et qui appartiennent à la mythologie des Grecs , qui n'étoit pas encore inventée lorsqu'il écrivoit. »

On a vu que nous abandonnons comme illusoire la preuve que l'on a prétendu tirer du mot *Adès* ; ce mot dans toute l'écriture ne signifie jamais que l'*enfer*, et ne doit pas être pris ici dans un autre sens. Mais le P. Griffet y joint une autre preuve que l'on tire du terme d'*ambrosie*. Le P. Houbigant n'a point parlé de cette expression parce qu'elle ne se trouve qu'à la fin du livre , et qu'il convient que cette seconde partie n'est pas de Salomon.

Mais voici le P. Griffet qui va répondre en même temps aux deux preuves tirées de ces deux expressions. Écoutez-le.

« Ces deux difficultés, dit-il, se tournent en objection » contre ceux qui prétendent que le livre de la Sagesse a » été d'abord écrit en grec, et que cet original grec que » nous lisons aujourd'hui, est parvenu jusqu'à nous dans » toute son intégrité. Ces deux expressions disparaissent en » effet dans la Vulgate où on lit, au lieu du *royaume d'Adès*, ou de Pluton, *le royaume des enfers*, et au lieu du » terme d'*ambrosie*, celui de *bonne nourriture*. Sur quoi » l'on peut faire ce raisonnement : L'auteur de la Vulgate » avoit sans doute un original devant les yeux, quand il tra- » duisoit le livre de la Sagesse. Il faut dire de deux choses » l'une, ou qu'il n'a pas lu dans cet original les mots de » *royaume d'Adès*, ou de Pluton, non plus que le terme » d'*ambrosie*, ou qu'il n'a pas rendu fidèlement ces expres- » sions. Or ce ne seroit pas sans doute un petit inconvénient » de révoquer en doute l'exactitude et la fidélité de l'au- » teur de la Vulgate, puisque nous avons un jugement de » l'Eglise qui la déclare authentique comme traduction, » et que nous n'avons pas un jugement de pareille valeur » qui déclare que ce grec du livre de la Sagesse que nous » lisons aujourd'hui est authentique considéré comme ori- » ginal. »

Quant à l'authenticité de la Vulgate que je respecte comme je le dois, je supplie mes lecteurs de se rappeler ce qu'ils ont sans doute lu au commencement du premier volume de cette Bible, dans la *seconde Dissertation sur la Vulgate*, où l'on explique en quel sens le concile de Trente a déclaré authentique celle dont l'Eglise se sert depuis saint Jérôme.

Mais d'ailleurs sur le point dont il s'agit ici nous convenons que la Vulgate a très-bien rendu l'expression grecque, *regnum Adès*, par *regnum inferorum*, et nous soutenons même qu'en effet ici cette expression ne signifie pas autre chose. Quant au mot *ambrosia*, nous observons que l'expression grecque est *cibus ambrosius*, et quoique la Vulgate n'ait pas ici conservé à la lettre l'expression du grec, nous convenons encore qu'au fond elle en a bien rendu le sens par *esca bona*; car le mot *ambrosius* n'est ici qu'une métaphore qui marque simplement l'excellence de cette nourriture. Le nom d'*ambrosie* chez les Grecs ne signifie, selon son étymo-

VII.

Le *regnum Adès* est bien rendu par *regnum inferorum*; et *ambrosius cibus* par *esca bona*. Que peut on conclure de cet *ambrosius cibus*?

logie même, que *l'aliment des immortels*, en sorte que l'auteur de ce livre sous l'inspiration même du Saint-Esprit a très-bien pu par métaphore appliquer cette expression à la manne que David dans les Psaumes appelle *le pain du ciel*, *le pain des anges*; de même que dans le style de nos hymnes nous désignons communément *le ciel* par le nom même de *l'Olympe*, sans que cette métaphore réalise la fable des poètes païens sur l'Olympe; nous prétendons seulement dire que *le ciel* est pour nous ce qu'étoit pour eux *l'Olympe*, c'est-à-dire, le séjour où Dieu fait éclater sa gloire. Mais nous observons avec D. Calmet que cette expression du texte grec *ambrosius cibus* n'a jamais pu venir d'un texte hébreu; et le P. Houbigant en convient; voici sa note qui est très-remarquable: *Ambrosius cibus: sumpta locutio ex poetis græcis; ex quo colligitur scripsisse hunc auctorem græcum multo tempore post Salomonem*. Cette remarque nous fournit un avantage qu'un lecteur attentif ne laissera pas échapper; car d'un côté, avec le P. Griffet et avec D. Calmet, nous soutenons contre le P. Houbigant, que le livre de la Sagesse dans ses deux parties ne forme qu'un seul et même livre sorti de la main d'un seul et même auteur; et d'un autre côté, avec le P. Houbigant et avec D. Calmet, nous soutenons contre le P. Griffet, que voilà une expression qui prouve que l'auteur de ce livre étoit un auteur grec qui vivoit long-temps après Salomon.

VIII.
Est-il vrai
que nous
soyons tom-
bés en con-
tradiction
avec nous-
mêmes sur le
texte du li-
vre de la Sa-
gesse?

« Ajoutons encore, dit le P. Griffet, qu'on lit, à la » page 593 de la nouvelle Bible (c'est-à-dire au tome VII de » la première édition, qui parut en 1749), une note où » l'on observe que l'original de ce livre, qui étoit hébreu » ou syriaque, *ne subsistoit plus*. Il a donc subsisté, et » le grec que nous avons aujourd'hui n'est donc qu'une » traduction ». A cela je n'ai qu'un mot à répondre, c'est que cette note regarde *le livre de l'Ecclésiastique*, et non pas le livre de la Sagesse (1).

IX.
Que peut-on
penser du té-
moignage de
saint Augus-
tin sur l'au-
teur du livre
de la Sagesse?

Le P. Griffet passe de là à l'argument que nous tirons des témoignages de saint Augustin et de saint Jérôme. « On nous » oppose encore, dit-il, l'autorité de deux illustres pères de » l'Eglise, qui n'ont pas cru que Salomon fût l'auteur du » livre de la Sagesse; c'est saint Augustin et saint Jérôme. » Mais le premier ayant changé plus d'une fois de senti-

(1) Cette note sera placée au chapitre VI. de l'Ecclésiastique, § 25. tom. XII.

» ment sur ce point, ne paroît pas s'être fait une étude parti-
 » culière d'approfondir cette question. Il avoit dit d'abord que
 » Jésus, fils de Sirach, étoit l'auteur du livre de la Sagesse
 » et de celui de l'Ecclésiastique; et il donnoit ce sentiment
 » pour une opinion constante: *Nam Jesus, filius Sirach, eos*
 » *scripsisse constantissime perhibetur* (1). Il se rétracta en-
 » suite sur le livre de la Sagesse, sans s'expliquer sur l'auteur.
 » Enfin il déclare au livre de la Cité de Dieu, que le livre de la
 » Sagesse n'est pas de Salomon; encore ne prend-il pas cette
 » opinion sur son compte. *C'est, dit-il, la coutume d'attri-*
 » *buer à Salomon le livre de la Sagesse, et celui de l'Ec-*
 » *clésiastique, à cause de quelque ressemblance que l'on*
 » *aperçoit dans le style; mais les plus doctes sont per-*
 » *suadés que ces deux ouvrages ne sont pas de lui.* On voit
 » ici que saint Augustin s'appuie plutôt sur le témoignage
 » de quelques savans de son temps, que sur son propre exa-
 » men; ce qui fait assez voir qu'il n'avoit pas examiné lui-
 » même la question dont il s'agit, avec toute la sagacité dont
 » il étoit capable. »

Mais cela même prouve que ce n'est point ici un senti-
 ment particulier à saint Augustin; c'est le sentiment des
 plus doctes de son temps. *Non autem esse ipsius non du-*
bitant doctiores. Cela même prouve que ce dernier senti-
 ment auquel s'attache saint Augustin étoit de sa part plus
 réfléchi que les deux premiers, puisqu'il abandonne les deux
 premiers pour s'en tenir à celui-là. Si nous nous attachions
 au premier sentiment de saint Augustin, on ne manqueroit
 pas de nous dire que ce premier sentiment n'étoit pas assez
 réfléchi; que dans la suite il en a jugé avec plus de lumière;
 qu'il a reconnu que ce livre n'étoit point de Jésus, fils de
 Sirach. Il passa plus avant, et après y avoir encore mieux
 réfléchi, il s'attache au sentiment de ceux qui passent pour
 les plus doctes; nous avons donc dans ce dernier sentiment
 celui qui est de sa part le plus réfléchi, et en même temps
 celui que tenoient avant lui les plus doctes de son temps :
Non autem esse ipsius non dubitant doctiores.

« L'autorité de saint Jérôme, continue le P. Griffet,
 » forme une difficulté plus considérable. On sait que ce père
 » s'étoit particulièrement appliqué à l'étude de l'Écriture-
 » Sainte; il avoit en main un exemplaire grec du livre de la
 » Sagesse, intitulé *la Sagesse de Salomon*, et il déclare que ce

X.
 Que peut-on
 penser du té-
 moignage de
 saint Jérôme
 sur l'auteur
 du livre de
 la Sagesse ?

(1) *Aug. de Doctr. Christ. l. II. n. 8.*

» titre qui se voit encore dans le grec, est absolument faux; ce
 » qui prouve que ce prétendu original grec est défectueux au
 » moins dans cet endroit, et par conséquent qu'il ne seroit
 » pas parvenu jusqu'à nous dans toute sa pureté. »

Mais le titre du livre n'est pas le livre même; le titre peut fort bien être faux, sans que pour cela l'ouvrage soit défectueux, et il faut bien que l'on ait reconnu la fausseté de ce titre, puisque l'édition de notre Vulgate revêtue de l'autorité des papes Sixte-Quint et Clément VIII, abandonne cet ancien titre pour y substituer simplement ces deux mots : *Liber Sapientiæ*. Donc saint Jérôme n'étoit point si mal fondé à dire que le titre de l'exemplaire grec *Sapientia Salomonis* est faux.

« Mais indépendamment de la valeur de ce titre, ajoute
 » le P. Griffet, il faut répondre à l'autorité de saint Jérôme
 » qui n'a pas cru que Salomon fût l'auteur du livre de la
 » Sagesse. On pourroit d'abord lui opposer celle d'Origène,
 » de Tertullien, de saint Clément d'Alexandrie et de saint
 » Cyprien, qui étant plus anciens que lui, ont été à portée
 » de consulter des exemplaires plus recommandables que
 » les siens par leur antiquité. »

Mais que peuvent-ils avoir trouvé dans ces exemplaires pour leur persuader que Salomon étoit l'auteur de ce livre? Est-ce parce qu'ils lisoient à la tête *Sapientia Salomonis*? Mais on le lisoit de même du temps de saint Jérôme; et c'est précisément ce titre qu'il regarde comme faux. Est-ce parce que dans le corps même du livre, ils trouvoient que l'auteur parle au nom de Salomon? mais ces traits sont tellement inhérens au livre, qu'ils devoient s'y trouver au temps de saint Jérôme, comme ils s'y trouvent encore aujourd'hui. Ainsi à cet égard leurs exemplaires n'avoient aucun avantage sur celui de saint Jérôme. Ce docteur voyoit comme eux dans le titre du livre le nom de Salomon, et dans le corps même du livre le personnage de Salomon; malgré cela il ne craint point d'avancer que ce titre est faux; et notre Vulgate nous confirme qu'en effet il avoit tout au moins sujet de le soupçonner faux, puisqu'elle réforme ce titre, lorsqu'elle en fait disparaître le nom de Salomon en le réduisant à ces mots : *Liber Sapientiæ*.

« Mais d'ailleurs, poursuit le P. Griffet, on sait que
 » saint Jérôme consultoit beaucoup les Juifs pour être aidé
 » dans les traductions auxquelles il travailloit. Or les Juifs
 » du temps de saint Jérôme n'admettoient point dans leur

» canon le livre de la Sagesse ; et conséquemment ils étoient
 » fort éloignés de croire qu'il fût l'ouvrage de Salomon.
 » C'est ce canon des Juifs qui a jeté pendant long-temps
 » une espèce d'incertitude sur la canonicité de quelques
 » livres de l'Écriture , que l'Église reconnoît aujourd'hui
 » pour canoniques , et qui n'étoient pas encore reconnus
 » pour tels dans quelques églises particulières. »

Mais il ne faut pas ici confondre deux choses que le P. Griffet a lui-même très-bien distinguées au commencement de cette controverse ; la *canonicité* du livre et *l'auteur* du livre. Il ne s'agit point ici de la *canonicité* ; nous la reconnoissons. Il ne s'agit que de *l'auteur* du livre ; et sur cela il n'est pas besoin de recourir à des conjectures pour découvrir les motifs qui ont déterminé saint Jérôme à ne point reconnoître dans ce livre la plume de Salomon ; il les déclare lui-même dans sa préface sur les livres de ce prince ; c'est que celui-ci ne se trouve nulle part chez les Hébreux , et que d'ailleurs le style se sent du langage des Grecs : *Apud Hebræos nusquam est : quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet.* Ce n'est donc point parce que les Juifs ne l'ont point reçu dans leur canon ; c'est parce qu'on ne le trouve point en hébreu , et que le style même prouve qu'il a été écrit en grec. Et voilà deux faits que l'on ne peut désavouer.

Le P. Griffet prend occasion de ceci pour relever une parole qui se trouve dans notre préface sur le livre de Tobie , et que nous avons empruntée de celle de M. l'abbé de Vence. C'est d'après ce docte écrivain , que nous avons dit : *Les premiers chrétiens ne mettoient dans le catalogue des livres saints , que ceux qui étoient dans le canon des Juifs.* « C'est trop dire , répond le P. Griffet ; et l'auteur même qui avance cette proposition , nous donne de quoi la réfuter , quand il ajoute , en parlant du livre de Tobie , qui ne se trouve point dans le canon des Juifs , que saint Cyprien , saint Polycarpe , saint Clément d'Alexandrie , Origène et beaucoup d'autres des anciens pères le citent comme *Écriture divine*. Ces saints connoissoient sans doute la façon de penser des premiers chrétiens sur les livres canoniques. Auroient-ils mis dans ce nombre le livre de Tobie , s'ils avoient su que les premiers chrétiens n'y admettoient que ceux qui se trouvoient compris dans le canon des Juifs ? On peut dire la même chose du livre de Judith que les Juifs ont pareillement

XI.
 Remarque
 sur les anciens catalogues des livres saints.

» exclus de leur canon. Saint Jérôme nous apprend que le
 » premier concile de Nicée tenoit ce livre pour canonique :
 » *Synodus Nicæna hunc librum in numero sanctarum*
 » *Scripturarum legitur computasse*; ce qui prouve ou que
 » ce concile avoit devant les yeux un canon des Juifs plus
 » complet que celui que nous voyons aujourd'hui, ou qu'il
 » étoit persuadé que le canon qui étoit alors entre les mains
 » des Juifs, étoit imparfait et défectueux. »

Tout cela est vrai, et ne se contredit point; et rien n'est plus facile que de prouver le fait que nous avons avancé. Nous avons répété plusieurs fois que les plus anciens canons de l'Écriture dressés par les Chrétiens ne contiennent que les livres qui étoient dans le canon des Juifs; et l'on peut s'en assurer en consultant ces anciens monumens. De plus, jusqu'au temps même de saint Jérôme, les livres qui ne sont point dans le canon des Juifs n'étoient point encore généralement reçus dans le canon des Chrétiens; ce docteur, dans son prologue sur les livres saints, le dit expressément des livres de la Sagesse, de l'Ecclésiastique, de Judith et de Tobie: *Sapientia quæ vulgo Salomonis inscribitur, et Jesu filii Sirach liber, et Judith et Tobias... (1)... non sunt in canone*. Ce qui n'empêche nullement que ces livres n'aient été cités comme *Écriture divine* avant saint Jérôme, et quelquefois par saint Jérôme même; et c'est parce que dès lors ils étoient reconnus pour *Écriture divine*, que l'Église s'est enfin déterminée à les inscrire dans son canon, sans avoir égard au canon des Juifs.

XII.
 Remarque
 sur le canon
 des Juifs.
 Conclusion
 de cette Dis-
 sertation.

« Cependant, ajoute le P. Griffet, on se sert encore de
 » ce canon des Juifs tel qu'il est aujourd'hui pour contester
 » la canonicité de plusieurs livres de l'Écriture; sur quoi
 » l'on ne peut s'empêcher de remarquer une contradiction
 » dans la préface que les éditeurs de la bible du père de
 » Carrières ont mise à la tête du livre de la Sagesse, et dans
 » la Dissertation sur l'auteur de ce livre. »

Ne sembleroit-il pas que nous serions du nombre de ces

(1) On lit ici dans le texte de saint Jérôme *et Pastor*; ce que l'on entend communément du livre d'Hermès intitulé *le Pasteur*. Mais comme ce livre d'un ancien auteur ecclésiastique n'a rien de commun avec les livres sacrés de l'Ancien-Testament dont il s'agit ici, il y a tout lieu de présumer que c'est une faute de copiste pour *et Baruch*, puisqu'il est constant que le livre de Baruch est précisément du nombre de ces livres qui ne sont point dans le canon des Juifs, et qui dans les premiers siècles n'étoient point dans le canon même des Chrétiens.

gens qui se servent encore aujourd'hui de ce canon des Juifs pour contester la canonicité de plusieurs livres de l'Écriture? Non, graces à Dieu; nous ne contestons la canonicité d'aucun des livres de l'Écriture reçus par l'Église. Mais en quoi consiste donc cette prétendue contradiction?

« On prouve dans cette préface, dit le P. Griffet, que le » livre de la Sagesse est canonique; et pour répondre à » l'objection prise du canon des Juifs, où ce livre ne se » trouve point, on assure que l'autorité de ce canon n'a » jamais été d'un grand poids dans l'Église; et dans la Dis- » sertation qui suit, on se sert de l'autorité de ce canon » pour prouver que Salomon n'en est pas l'auteur. Si ce » livre, dit-on, étoit véritablement de Salomon, les Juifs » ne l'auroient pas exclus de leur canon. Ainsi d'un côté » ce canon n'est presque d'aucun poids, quand il s'agit de » la canonicité du livre de la Sagesse; et on lui donne » ensuite une grande autorité, quand il s'agit de juger quel » en est l'auteur. »

J'en appelle ici à l'équité de mes lecteurs; et j'ose présumer de leur discernement qu'ils conviendront que dès qu'il s'agit de deux objets différens, il n'y a pas ombre de contradiction. Quand il s'agit de la *canonicité* des livres saints, ou plus particulièrement encore de leur inspiration, le canon des Juifs n'a jamais été d'un grand poids; dès les premiers siècles de l'Église on a cité comme *Écriture divinément inspirée* des livres qui n'étoient point dans le canon des Juifs, et l'Église les a mis ensuite dans son propre canon, quoiqu'ils ne fussent point dans le canon des Juifs. C'est à elle qu'il appartenait d'en juger; nous reconnoissons en ce point son autorité, et nous souscrivons à sa décision. Mais sur *l'auteur* inconnu de certains livres tels que l'auteur du livre de la Sagesse, l'Église n'en ayant rien décidé, permet aux savans d'en disputer, et d'alléguer de part et d'autre les témoignages qui peuvent servir à l'éclaircissement de la question. Alors comme il ne s'agit plus de la *canonicité*, mais uniquement de *l'auteur* du livre, il est permis d'examiner si ce livre que l'on attribue à Salomon se trouve en hébreu chez les Juifs, et si jamais il a été compris avec les trois autres du même auteur dans le canon de leurs livres saints. Si on l'y trouve, il faudra convenir que Salomon en est l'auteur; et nous demanderons alors que l'on rétablisse dans nos exemplaires latins l'ancien ti-

tre des exemplaires grecs : *Sapientia Salomonis*; mais comme on ne l'y trouvera point, et que personne n'a jamais dit l'y avoir vu : *Apud Hebræos nusquam est*; comme d'ailleurs il renferme des expressions qui dénotent un auteur grec : *Quin et ipse stylus græcam eloquentiam redollet*, nous en concluons avec saint Jérôme, avec saint Augustin et avec les plus doctes de leur temps, que les savans hommes qui ont mis au jour l'édition de notre Vulgate sous l'autorité des papes Sixte v et Clément viii, ont sagement réduit le titre de ce livre à ces deux mots : *Liber Sapientiæ*.

DISSERTATION

SUR

L'ORIGINE DE L'IDOLATRIE.

I.
Témoignage
de l'auteur
du livre de la
Sagesse tou-
chant l'origi-
ne de l'idolâ-
trie. Repro-
ches que Cal-
vin lui fait
sur cela. Ob-
jet de cette
Dissertation.

L'AUTEUR du livre de la Sagesse nous propose quatre sources de l'idolâtrie. La première est l'admiration excitée par les perfections visibles des créatures; les hommes se sont imaginé que le feu ou le vent, ou l'air le plus subtil, ou la multitude des étoiles, ou l'abîme des eaux, ou le soleil et la lune, étoient les dieux qui gouvernoient tout le monde (1). La seconde, l'affection d'un père pour son fils; un père affligé de la mort précipitée de son fils, fait faire son image, l'adore comme un dieu, lui établit parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices; cette idolâtrie domestique devient publique, et l'erreur passe en loi (2). La troisième, la flatterie des sujets envers leurs souverains; les peuples éloignés du prince, se faisoient apporter son image, et rendoient à cette figure des honneurs qu'ils ne pouvoient rendre à l'original, et qu'ils ne devoient qu'à Dieu (3). La quatrième, l'art et l'adresse des peintres et des sculpteurs;

(1) *Sap.* xiii. 2. — (2) *Sap.* xiv. 15. 16. — (3) *Sap.* xiv. 17.-21.

la beauté du travail des ouvriers attira à leurs ouvrages l'adoration de la multitude facile à séduire (1).

Calvin plus frappé de ces trois dernières espèces d'idolâtrie que l'auteur de ce livre distingue (2), prétend que l'auteur de ce livre s'est grossièrement trompé dans ce qu'il a dit de l'origine de l'idolâtrie, et que son sentiment sur cela est faux et insoutenable; d'où il conclut qu'il n'est pas écrivain inspiré, puisque l'erreur est incompatible avec l'inspiration du Saint-Esprit. C'est pour venger l'honneur de notre auteur, et en même temps celui de toute l'Eglise catholique qui a reçu ce livre au nombre des divines Écritures, que nous avons entrepris cette Dissertation. Nous y examinerons les différentes sources de l'idolâtrie, et nous ferons voir que l'auteur de cet ouvrage n'a rien avancé que de très-juste, et n'a jamais prétendu nous donner un dénombrement exact de toutes les sortes d'idolâtrie, ni en marquer précisément la première origine; mais qu'il a seulement proposé quelques exemples d'idolâtrie, et particulièrement de cette idolâtrie grossière qui consiste à adorer des statues, et à rendre à des hommes morts des honneurs divins; idolâtrie qui peut être considérée comme moderne, si on la compare à une autre dont ce même auteur parle aussi, et qui consiste à adorer les astres et les élémens.

Les épicuriens, et ceux qui se sont fait des systèmes de religion naturelle, supposent que l'homme créé au hasard, comme le reste du monde, étoit parvenu fortuitement et par degrés à se faire un langage, à se prescrire des lois, à vivre en société, à adorer des dieux, à se former une religion. Ce qui a produit les dieux, n'est autre chose que la superstition, et une vaine frayeur, dit un poëte :

II.
Système des épicuriens touchant l'origine de la religion et des dieux.

Primus in orbe deos fecit timor (3).

Et Horace : Les lois et la justice doivent leur origine à la crainte que l'on a eue de la violence et de l'injustice :

Jura inventa metu injusti fateare necesse est (4).

L'homme troublé par des rêves, dit Lucrèce (5), s'est forgé des dieux imaginaires. Comme il voyoit en songe des

(1) *Sap.* xiv. 18. et seqq. — (2) *Calvin. institut.* t. 1. c. 11. § 8. — (3) *Stat. Thebaid.* t. III. — (4) *Horat. Satyr.* t. 1. sat. 3. — (5) *Lucret.* t. v. de rerum Natura, etc.

hommes d'une taille beaucoup au-dessus de la taille naturelle, et d'une beauté tout extraordinaire, il s'est figuré que ces fantômes existoient réellement; et comme il ne voyoit rien de pareil dans la nature, il s'avisa d'en faire des dieux. De là vinrent les statues, les temples et les autels érigés par tout le monde. D'un autre côté, le mouvement réglé des astres, leur éclat, leur beauté, leur grandeur, ont séduit un grand nombre de peuples; incapables de comprendre la raison naturelle de ces effets, ils se sont imaginé qu'il y avoit au-dessus d'eux un Être tout-puissant qui gouvernoit tout cela, ou que ces astres mêmes étoient des dieux dont le pouvoir s'étendoit sur tous les hommes.

Mais que ces philosophes savoient peu l'origine de la religion! Ce n'est ni l'intérêt, ni la crainte, ni l'erreur, ni le hasard qui ont fait naître dans l'homme l'idée d'un Dieu, et la notion d'un Être tout-puissant qui nous domine. Cette idée est gravée au fond de notre ame. Pour se persuader de l'existence d'un Dieu, l'homme n'a qu'à consulter son cœur; il n'a qu'à regarder les créatures; il n'a qu'à écouter sa raison. Une des plus grandes sources de l'idolâtrie, est donc l'abus qu'il fait de ses lumières naturelles; c'est l'ignorance volontaire, et la paresse d'examiner et d'approfondir ces notions générales qu'il trouve au fond de lui-même.

III.
Système de
Théophraste
et de Por-
phyre.

Porphyre, païen habile, et grand adversaire de la religion chrétienne, sentant le foible de l'idolâtrie grossière, et remarquant avec chagrin l'avantage que les disciples de Jésus-Christ tiroient des principes ridicules et des pratiques impies du paganisme, inventa un système de religion plus probable et plus spirituel que celui du commun des gentils. Il s'appuyoit de l'autorité de Théophraste (1) qui décrivant la religion des premiers hommes, en donne une idée fort différente de ce que la superstition inventa depuis. Dans les commencemens on n'adoroit, selon lui, aucune figure sensible; on n'offroit aucun sacrifice sanglant; il n'y avoit ni temples, ni autels, ni prêtres particuliers. Les noms, les généalogies, et les distinctions des différens dieux n'étoient point encore en usage. On rendoit au premier principe des hommages et des adorations pures; on lui présentoit des herbes, du lait, des fruits; on levoit vers le ciel des

(1) *Vide Porphyr. de Abstinencia animal. et apud Euseb. Præpar. Evang. lib. 1. et lib. 1v. et alibi sæpius.*

mains innocentes ; on faisoit des libations de liqueurs sans appareil ; chacun exerçoit par soi-même les fonctions de prêtres. Voilà quelle étoit la religion que Porphyre approuvoit ; voilà , selon lui , le pur et le vrai paganisme ; voilà la religion des savans et des philosophes. Celle que vous attaquez , disoit-il aux Chrétiens , est la religion du peuple et des ignorans.

Eusèbe a souvent rapporté le témoignage de Théophraste et de Porphyre , et s'en est servi contre les idolâtres , pour montrer les abus qui régnoient dans leur religion , fort opposée à celle des premiers hommes. Mais ce n'étoit pas là l'intention de Porphyre. Il n'avoit garde de rappeler les hommes à la pratique de la religion des anciens patriarches , d'Adam , d'Abel , de Seth , d'Enoch , de Noé ; il ne les reconnoissoit point ; mais il vouloit purger le paganisme des reproches qu'on lui faisoit sur la pluralité des dieux , et sur les sacrifices sanglans ; il vouloit nous donner une idée avantageuse de son paganisme réformé et spiritualisé. Mais on ne prend pas le change. On lui soutient que jamais parmi les païens , en aucun endroit du monde , on ne vit une religion pareille à celle qu'il nous dépeint. Si l'on en trouve des exemples réels et véritables , ce n'est que dans la vraie religion , et dans les anciens patriarches qui n'étoient rien moins que gentils. Ils adoroient , non le ciel , ou les astres , ou confusément le premier principe ; mais le Seigneur , le Dieu tout-puissant , le Créateur du ciel et de la terre. Leur culte n'étoit ni superstitieux , ni de leur choix ; c'étoit Dieu même qui leur révéloit la manière dont il vouloit être servi et adoré. En vain Porphyre et ses semblables ont travaillé à justifier le paganisme de ses abominations ; le commencement de l'idolâtrie est l'erreur et le libertinage ; son progrès est la folie et le désordre ; sa fin est l'impiété et l'athéisme.

D'autres philosophes (1) ont encore cherché une nouvelle origine du paganisme. Confus de l'assemblage monstrueux de tant d'extravagances , honteux des reproches qu'on leur faisoit sur les crimes de leurs dieux , sur la bizarrerie de leur culte , et sur l'incertitude de leur généalogie , ils se sont avisés de dire que ceux qu'on prenoit pour leurs dieux , ne l'étoient pas ; qu'on les accusoit mal à propos d'adorer des hommes ; qu'ils n'adoroient que les astres et

IV.
Système de quelques autres philosophes.

(1) Voyez saint Augustin dans tout le livre septième de la Cité de Dieu.

les élémens ; que Jupiter étoit le ciel , Neptune l'eau , Apollon le soleil , Diane la lune , Junon l'air , Vulcain le feu , et ainsi des autres. Mais si le culte des astres paroît moins déraisonnable que celui des statues , est-il plus permis que le culte que l'on rend aux hommes ? Lequel vaut mieux , d'adorer un être insensible , ou une créature raisonnable ? Le soleil qui est fait pour l'homme , vaut-il mieux que l'homme même ? C'est fort inutilement qu'on s'est fatigué à vouloir expliquer la fable et la théologie du paganisme ; c'est vouloir rendre raison de ce qui n'en a point ; c'est , comme dit Cicéron (1) ; vouloir donner des explications sérieuses à des fables frivoles et ridicules. Le paganisme a été formé sans dessein. Ce n'est pas l'ouvrage de gens sages et raisonnables. Ceux qui l'ont commencé , n'avoient aucun système bien entendu. Un peuple ignorant et superstitieux l'a enfanté. Les prêtres l'ont embrassé par intérêt , les princes par politique , les savans par la crainte de la fureur du peuple ; ou pour mieux dire , ils n'ont jamais été véritablement et sérieusement idolâtres , quoiqu'au dehors ils en pratiquassent les cérémonies , et qu'ils suivissent la foule en présentant de l'encens aux faux dieux dont ils se railloient dans le cœur. Quelques-uns laissoient au peuple le culte grossier , et s'élevoient à quelque chose de plus spirituel. Pendant qu'ils se prosternoient devant la statue de Jupiter , ils portoient leur attention à ce faux dieu qu'ils croyoient être le Dieu du ciel. Ils s'imaginoient en cela se tirer de la foule , et rendre aux dieux un culte fort parfait.

Felices illi, qui non simulacra, sed ipsa
 Quique deum coram corpora vera vident!
 Quod quoniam nobis invidet inutile fatum,
 Quos dedit ars vultus, effigiemque colo.
 Sic homines novere deos, quos arduus Æther
 Occulit; et colitur pro Jove forma Jovis (2).

Comme si Jupiter partout où il puisse être , méritoit plus de respect que sa statue ; et comme s'il étoit permis , en s'élevant à l'original , de rendre un culte impie à un homme corrompu et déréglé ; car c'est l'idée que l'histoire , et la théologie même des païens , nous donnent de Jupiter et des autres dieux.

(1) Cicero, l. III. de Nat. Deorum. Magnam molestiam suscepit primus Zeno, deinde Chrysippus commentitiarum fabularum reddere rationem. On peut voir Chérémon dans Porphyre cité dans Eusèbe, Præp. l. III. c. III. p. 92. 93. Item, pag. 100. 101. 108. 111. — (2) Ovid. lib. III. De Ponto, Éleg. VIII.

Monsieur le Clerc (1) soutient que la plus ancienne espèce d'idolâtrie est celle qui rend aux anges un honneur souverain. Leur culte est certainement très-ancien. On commença d'abord par leur rendre quelque respect, fondé sur la reconnaissance qui leur est due pour les secours que nous en recevons. Puis on leur rendit un culte subordonné à celui qui est dû au Tout-Puissant. Enfin on les adora, sans rapport à Dieu, et sans restriction. On joignit aux anges les âmes des hommes morts, surtout des princes. Après quoi l'on s'avisa de dire que ces âmes, ou ces génies séparés des corps, étoient attachés à certains astres, et qu'ils les animoient. De là est née l'adoration qu'on a rendue aux astres. Les Orientaux ont connu les anges de fort bonne heure. Leur théologie en est toute pleine. L'Écriture en parle très-souvent. C'est de l'Orient que Pythagore et Platon ont apporté cette connoissance dans la Grèce. Ils croyoient que les âmes descendoient de l'air ou du ciel, pour animer les corps; que de là elles remontoient dans l'air ou dans le ciel, après la dissolution du corps. Ils étoient fortement persuadés que les astres étoient animés; et on voit même dans l'Écriture certaines expressions populaires qui pourroient paroître favorables à cette opinion. Voilà ce qui donna occasion à l'adoration des astres. On vint ensuite à adorer les rois. Le respect qui les avoit toujours accompagnés durant leur vie, les suivit au tombeau. C'est ainsi qu'on déféra les souverains honneurs à Bélus, roi de Babylone, à Osiris, roi d'Égypte, à Jupiter, roi de Crète.

Vossius (2) croit que la plus ancienne idolâtrie est celle des deux principes, du bien et du mal. Les hommes ayant remarqué que le monde étoit rempli de biens et de maux, et ne pouvant s'imaginer qu'un Dieu plein de bonté, pût être l'auteur du mal, inventèrent deux divinités égales en puissance, et éternelles, auxquelles ils donnèrent des fonctions toutes différentes. L'une fut regardée comme la cause de tout bien, et l'autre comme l'origine de tout mal. On crut que celle-ci combattoit continuellement contre l'autre et qu'elles cherchoient réciproquement à se détruire; et que cette antipathie et ces combats continuels étoient la cause qui avoit retardé la création du monde jusqu'au moment auquel il fut créé; que le bon principe ayant enfin

V.
Opinion de
M. le Clerc
touchant l'o-
rigine de l'i-
dolâtrie.

VI.
Opinion de
Vossius.

(1) *Clerici index Philolog. ad hist. Philosoph. Oriental in voce angelus, et astra.* — (2) *Tract. de Idol. t. 1. c. 1.*

pris le dessus , le monde fut créé ; mais que le mauvais principe pour s'en venger , y avoit répandu tout le mal qu'il avoit pu. Voilà , selon Vossius , le système des plus anciens théologiens du paganisme. Voilà par où commença la fausse religion. A ce culte des deux principes , succéda celui des esprits , surtout des démons ; et ensuite celui des ames des héros et des personnes illustres. Cet auteur ne s'engage point à prouver cela par des preuves de fait ; il seroit impossible d'en produire ; il se contente d'en donner des conjectures et des raisons de convenance.

VII.
Sentiment
des pères et
de la plupart
des écrivains

Les pères (1) ont envisagé la chose du côté du moral , et ont remarqué avec beaucoup de raison , que l'idolâtrie n'est venue dans le monde que par le péché , et par la corruption du cœur de l'homme. L'orgueil , l'amour déréglé du plaisir et de l'indépendance , sont les véritables causes de son établissement. Tant que l'homme a conservé quelque rayon de sa lumière primitive , et quelque trace de l'amour et de la crainte de son Dieu , il est demeuré dans le devoir , et n'a eu garde de se porter à cet excès monstrueux de rendre à la créature ce qui n'est dû qu'au Créateur. Mais aussitôt qu'il s'est livré au dérèglement de son esprit et de son cœur , on l'a vu se forger des divinités conformes à son penchant , incapables de le retenir par la crainte , et de le réprimer par leur autorité. Il s'est fait à lui-même une religion fautive et des lois injustes. Retenu d'un côté par l'idée d'un Dieu , qu'il ne pouvoit effacer ; entraîné de l'autre par l'amour de la liberté , il a transporté à des objets sensibles et passagers , le culte et l'adoration qu'il ne devoit qu'au Tout-Puissant. Conservant une notion vague du souverain bien , de la suprême beauté , de la bonté , de l'ordre , de la sagesse essentielle , comme d'autant d'attributs propres à la divinité , il a donné follement le nom de Dieu à des choses où il croyoit remarquer quelques foibles traces de ces excellentes qualités.

La plupart des écrivains croient que les astres furent les premiers objets de l'idolâtrie , comme ceux où l'homme trouva plus de caractères de divinité ; un mouvement non interrompu , un éclat toujours brillant , des avantages infinis par rapport à la vie , et à la conservation des animaux et des plantes. C'étoient là des dieux commodes , utiles ,

(1) *Athanas. orat. contra Gentes*, n. 8. 9. 10. *Euseb. Præp. t. 1. c. 6.*
Aug. de Civit. t. vii. c. 33. et 35.

qui n'exigeoient rien , qui ne défendoient rien , qui ne contredisoient en rien les penchans de l'homme , et ne mettoient aucun frein à ses inclinations. Voilà ce qu'il falloit à l'homme ennemi de la dépendance , et passionné pour les plaisirs. Le culte des élémens , du feu , de l'eau , de l'air , de la terre , des vents , suivit de près celui qu'on rendit aux astres. Il est fondé sur les mêmes principes. Une estime démesurée des belles qualités de ces êtres ; une reconnaissance outrée des avantages que l'on en tire , l'ignorance de la nature et du premier principe de toutes choses ; tout cela engagea les hommes à joindre les élémens aux astres qu'ils adoroient déjà. Une telle religion ne pouvoit être que très-aisée. La cupidité trouvoit son compte à avoir des dieux muets , et qu'elle avoit elle-même inventés.

On n'en demeura pas là. Bientôt on rendit des honneurs divins aux choses insensibles , comme les rivières , les bois , les fontaines , et aux animaux utiles et nuisibles ; aux uns , pour reconnoître les biens qu'ils font aux hommes ; aux autres , pour détourner les maux qu'ils peuvent leur causer. Nous n'entreprenons point de décider si le culte qu'on a rendu aux hommes , a précédé celui que l'on rendit aux animaux et aux élémens ; mais il est indubitable que tous ces cultes superstitieux sont très-anciens , et que depuis qu'une fois on eut commencé à donner dans ces excès , il n'y eut plus ni règles ni mesures. L'homme encensa tout ce qui lui vint dans l'esprit ; le bois , la pierre , les métaux , les animaux , les membres mêmes du corps humain (1) , les passions les plus honteuses. On adora l'amour impur sous le nom de Vénus , la vengeance et l'ambition sous le nom de Mars , l'intempérance et l'ivrognerie sous le nom de Bacchus.

Quant au culte que l'on a rendu aux hommes , on peut en remarquer plusieurs raisons : par exemple , l'amour d'une épouse envers son époux ; c'est ce qui a produit le culte d'Adonis , époux de Vénus , si fameux dans tout l'Orient ; et celui d'Osiris , époux d'Isis , si célèbre dans toute l'Egypte. Ailleurs c'a été la crainte des rois vivans , ou l'estime pour les princes morts ; ici , la reconnaissance ; là , la flatterie , qui ont fait mettre de bons et de méchans

(1) *Athan. orat. contra Gentes, n. 9.* Ἄλλοι δὲ τὰ μέρη τῶν σωμάτων, κεφαλὴν, καὶ ὄμω, καὶ χεῖρα, καὶ πόδα· καθ' ἑαυτὰ διελόντες ἕκαστον εἰς θεοὺς ἀνέθηκαν, καὶ ἱεθεύσαν.

princes au rang des dieux : la crainte y a fait recevoir les mauvais ; l'amour y a placé les bons. L'auteur de la Sagesse (1) nous en montre une autre source ; c'est la tendresse d'un père envers son fils que la mort lui a ravi dans son bas âge. Ce père affligé fait faire l'image de son fils , et lui rend des respects comme à son Dieu. Tel fut Synophane , égyptien (2) , qui fit recevoir son fils au rang des dieux. Telle fut aussi la folie de Cicéron qui avoit entrepris de faire rendre à sa fille Tulliola des honneurs divins , lui-même l'ayant invoquée le premier (3).

VIII.
En quel
temps com-
mença l'ido-
lâtrie.

Mais en quel temps commença ce désordre , et par quels degrés arriva-t-il à son comble ? Les rabbins (4) croient que dès avant le déluge , l'idolâtrie étoit établie ; et que ce crime est un de ceux dont le Seigneur purifia la terre par les eaux du déluge. L'idée que les livres saints et les profanes nous donnent des anciens géans , comme des hommes d'une insolence , d'une hauteur , d'une corruption infinie , revient assez à l'opinion des Juifs. Ils expliquent en ce sens un passage de la Genèse , que l'on peut traduire de cette sorte (5) : *Alors on profana le nom du Seigneur , en l'invoquant* , et en le donnant aux idoles. Mais cette explication n'est guère étendue au delà de l'école des rabbins. Les pères , et les interprètes chrétiens , ont entendu ce texte tout autrement. Les Grecs lisent (6) : *Enos mit sa confiance à invoquer le nom du Seigneur*. Aquila (7) : *Alors on commença d'invoquer le nom du Seigneur ;* ou : *Alors on commença de se réclamer du nom du Seigneur* , de se qualifier du nom de *serviteur de Dieu* , et de se distinguer des méchans par cette glorieuse dénomination. Les fils de Seth et d'Enos furent connus dans le monde sous le nom d'*enfans de Dieu* ; et la race de Caïn , sous celui d'*enfans des hommes*. Et ce dernier sens est sans difficulté beaucoup meilleur que le premier.

Quelques pères (8) ont cru que Sarug , aïeul de Tharé , et le septième ou huitième depuis Noé , avoit inventé l'idolâtrie depuis le déluge. Mais on ne trouve aucune preuve

(1) Sap. xiv. 15. — (2) Dinophant. Lacedæm. apud Fulgent. t. 1. de Diis Gent. initio. — (3) Tullius apud Lactant. t. 1. c. 15. De falsa Sapientia. — (4) Vide Hieron tradit. Hebr. in Genes. et Paraphrastes utroque in Genes. iv. 26. et Maimon. de Idolatr. c. 1. § 2. — (5) Genes. iv. 26. וַיִּשְׁתַּחֲוֶינָה לְקַרְנֵי הַבָּשָׂם יְהוָה. — (6) 70. Οὗτος ἤλπισεν ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα Κυρίου τοῦ Θεοῦ. — (7) Aquil. Τότε ἤρχθη τοῦ καλεῖσθαι ἐν ὀνοματι Κυρίου. — (8) Epiph. t. 1. de Hæresib. Suidas in Sarug.

de ce sentiment. L'Écriture (1) dit d'une manière assez distincte que les ancêtres des Israélites, et spécialement Tharé, père d'Abraham et de Nachor, ont été d'abord engagés dans le culte des idoles; ce qui insinue que ce culte impie n'étoit que trop ancien dans le monde, puisqu'il étoit déjà si répandu alors. Josèphe (2) semble dire que ce mal étoit général, puisqu'il avance qu'Abraham fut le premier qui osa dire qu'il n'y a qu'un Dieu, et que tout l'univers est l'ouvrage de ses mains. La famille de Nachor, qui demouroit au delà de l'Euphrate, continua dans l'ancienne superstition. Rachel, qui déroba les téréphim de son père Laban (3), montre bien que ces idoles étoient adorées dans sa famille. La plupart des pères et des commentateurs ne font nulle difficulté de reconnoître qu'Abraham et son père ont été idolâtres, et que l'idolâtrie étoit établie longtemps avant eux. Il y a néanmoins des écrivains qui sont contraires à cette opinion, et qui soutiennent qu'Abraham ne sortit de son pays, que pour se délivrer des persécutions auxquelles sa piété étoit exposée (4). L'Écriture ne l'accuse point d'idolâtrie; elle dit clairement que ce fut par l'ordre de Dieu qu'il quitta son pays; et du reste elle fait assez connoître qu'en effet l'idolâtrie s'y étoit répandue.

Nemrod, ce robuste chasseur, comme l'appelle l'Écriture (5), est celui à qui l'on attribue plus communément l'invention de l'idolâtrie. Josèphe (6) dit que ce fut lui qui souleva les hommes contre Dieu et qui les engagea dans l'insolente entreprise de la tour de Babel. On prétend qu'il introduisit dans la Chaldée le culte du feu (7), qui y a subsisté pendant si long-temps. C'est dans ce feu qu'on prétend qu'Abraham avoit été jeté, et d'où il fut, dit-on, miraculeusement préservé (8). La plupart de ces traditions ne nous viennent que par le canal des rabbins dont les récits sont toujours suspects. Quoiqu'il soit fort croyable que Nemrod fût un des premiers moteurs qui portèrent les hommes à bâtir la tour de Babel, il n'y a aucune preuve qu'il ait introduit l'idolâtrie dans la Chaldée; au reste la

(1) *Josue*, xxiv. 2. et 14. — (2) *Antiq. l. 1. c. 8.* Τὴν περὶ τοῦ Θεοῦ δόξαν ἦν ἅπασι συνέβαινεν εἶναι, καὶ νικῆσαι, καὶ μεταβαλεῖν ἔγνω. — (3) *Genes. xxxi. 19. Idola.* (Hebr. *Theraphim.*) — (4) *Achior apud Judith*, v. 6. et seq. *Hebræi plerique, Joseph. loco citato.* — (5) *Gen. x. 9.* — (6) *Jos. Ant. l. 1. c. 5.* Ἐξῆρσι δὲ αὐλοῦς πρὸς τὴν ὕβριν τοῦ Θεοῦ, καταπρόνησιν Ναβρώδης. *Vide Aug. l. xvi. de Civit. c. 4.* — (7) *Hugo Victorin. in Genes. x.* — (8) *Rabbinus in Bereschit. Rab. et Hieronym. quæst. Hebr. in Genes.*

chose n'est pas impossible; mais il s'agit de la réalité du fait, et non pas de sa possibilité.

D'autres (1) rapportent à Cham, fils de Noé, l'origine des idoles; d'autres (2), à Chanaan son fils. On veut que Cham soit le même que Zoroastre, si fameux parmi les anciens, et si peu connu par ceux même qui en parlent. On attribue à Cham l'invention de la magie, et des arts dangereux qui y ont rapport. On veut que Chanaan ait répandu la superstition et le culte des faux dieux parmi les Phéniciens et les Chananéens ses descendans, par le moyen desquels il s'est communiqué aisément dans tout le monde. Sanchoniaton (3) nous donne une théologie presque complète des Phéniciens; et il semble, par ce qu'il en dit, que la fausse religion ait commencé dans ce pays, presque aussitôt que le monde. Mais ceux qui nous parlent de Cham et de Chanaan n'ayant point de preuves positives de ce qu'ils avancent, on ne peut faire aucun fond sur leur rapport. D'ailleurs on sait que Sanchoniaton est un auteur forgé apparemment par Porphyre, et qui n'exista jamais.

Ceux qui soutiennent que Ninus, roi d'Assyrie, est le premier qui ait déferé les honneurs divins à un homme (4), ne sont peut-être pas mieux fondés que ceux qui avancent que ce fut Cham ou Chanaan. Ninus bâtit, dit-on, un temple à son père Bélus, et voulut qu'il servît d'asile inviolable à tous ceux qui s'y retireroient. Mais, suivant la supputation d'Ussérius (5), Ninus régnoit du temps des juges d'Israël; et alors il ne peut être l'inventeur de l'idolâtrie qui étoit bien plus ancienne, je ne dis pas seulement en Egypte, mais même au delà de l'Euphrate, puisque Rachel déroba les téréphim de Laban son père (6), et que Jacob enfouit sous un arbre dans la terre de Chanaan (7), les idoles que ses gens avoient apportées de de là l'Euphrate. Enfin nous avons vu que l'Écriture reprocher à Tharé le culte des faux dieux en Mésopotamie (8). Il y étoit donc long-temps avant l'époque qu'Ussérius donne à Bélus et à Ninus. Il est vrai que l'on ne sait pas précisément si dès lors on avoit rendu à des hommes des honneurs di-

(1) *Cassian*, collat. 8. c. 21. — (2) *Lactant*. l. 11. de *falsa Relig.* — (3) *Apud. Euseb. Præpar.* l. 11. — (4) *Ambros. seu alius in cap. 1. ep. ad Rom.* *Cyrill.* l. 111. *contra Julian.* *Hieronym.* in *Osce*, 11. *Euseb. Chronio.* — (5) Ussérius met le règne de Bélus l'an 1322 avec l'ère chr. vulg. et celui de Ninus en 1267. — (6) *Genes.* xxxi. 19. — (7) *Genes.* xxxv. 4. — (8) *Josue*, xxi. 2.

vins; et il est assez croyable qu'avant Bélus ce n'étoient que les astres et les élémens que l'on adoroit en ce pays. Mais sur une chose aussi douteuse, nous ne pouvons porter un jugement certain.

Il faut aller en Egypte pour trouver sur cela quelque chose de mieux fondé. Grotius (1) croit que du temps de Joseph, l'idolâtrie n'étoit point encore commune en Egypte. Cependant on voit dès lors dans ce pays un extrême attachement à la magie, à la divination, aux augures, à l'interprétation des songes, témoin les mouvemens que Pharaon se donne pour savoir la signification de son songe (2). Les privilèges des prêtres égyptiens étoient dès lors les mêmes (3) qu'on les voit long-temps depuis dans Hérodote (4), et qui leur avoient été accordés par Osiris, suivant Diodore de Sicile (5). Les Egyptiens et les Hébreux avoient déjà cet éloignement réciproque les uns des autres, et ne mangeoient point ensemble; ce qui étoit fondé, selon toutes les apparences, sur ce que les uns adoroient certains animaux que les autres tuoient et sacrifioient. Ce qui est indubitable, c'est que les Hébreux se corrompirent dans l'Egypte, et y adorèrent les idoles, comme le leur reprochent les prophètes (6); et comme il paroît par le veau d'or qu'ils adorèrent dans le désert, peu de temps après leur sortie de l'Egypte (7), et par les idoles qu'ils portoient dans des niches dans leur voyage (8), et par une infinité de lois de Moïse, qui supposent l'idolâtrie régnante et enracinée depuis long-temps chez les Egyptiens, les Chananéens, les Madianites et les Moabites; et une idolâtrie non-seulement qui avoit pour objet les astres et les élémens, mais encore les hommes et les animaux.

Moïse (9) défend d'adorer aucune figure, ni de ce qui est dans le ciel, ni de ce qui est sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux. Voilà la défense générale d'adorer les astres, les animaux, et les poissons. Le veau d'or (10) étoit une imitation du dieu Apis. La niche de Moloch, dont parle Amos (11), étoit apparemment portée avec une figuré du soleil. Moïse défend aux Hébreux d'immoler aux boucs,

(1) *Grot. in Genes.* — (2) *Genes. xli. 8.* — (3) *Genes. xlvii. 22.* — (4) *Hérodote. l. ii. 4. c. 37.* — (5) *Diodor. Sicul. l. ii.* — (6) *Ezech. xxiii. 2. 3. 4. Amos, v. 25. 26.* — (7) *Exod. xxxii. 4.* — (8) *Amos, v. 25. 26. Act. vii. 42. 43.* Voyez la *Dissertation sur l'idolâtrie des Israélites dans le désert*, tome xvii. — (9) *Exod. xx. 4.* — (10) *Exod. xxxii. 4.* — (11) *Amos, v. 25. 26.* Voyez la *Dissertation* qui vient d'être citée.

comme ils ont fait autrefois (1). Le *mort* en l'honneur duquel il défend de faire le deuil (2), étoit le même qu'Osiris. Béelphégor, aux mystères duquel ils furent entraînés par les femmes de Madian (3); étoit Adonis. Moloch, cruelle divinité à laquelle on immoloit des victimes humaines, étoit commune du temps de Moïse, aussi-bien que ces abominables sacrifices (4). Les Chananéens adoroient des mouches et d'autres insectes, au rapport de l'auteur du livre de la Sagesse (5). Le même auteur (6) nous parle des Egyptiens d'alors, comme d'un peuple qui adoroit toutes sortes d'animaux, même les plus dangereux et les plus nuisibles. Le pays de Chanaan étoit encore plus corrompu que l'Égypte. Moïse ordonne d'y abattre les autels, les bois sacrés, les idoles, les monumens superstitieux (7). Il parle des enclos où l'on entretenoit un feu éternel en l'honneur du soleil (8).

Voilà la plus indubitable époque que nous ayons de l'idolâtrie. Mais ce n'est point une époque qui nous en montre la source et le commencement, ni même le progrès et l'avancement; elle nous présente une idolâtrie achevée, et portée à son comble; les astres, les hommes, les animaux même adorés comme autant de divinités; la magie, la divination, l'impiété au plus haut point où elles puissent aller; enfin le crime et les désordres honteux, suites ordinaires du culte superstitieux et déréglé (9). Les auteurs profanes ne nous fournissent rien de si certain ni de si ancien.

Théophraste cité par Porphyre (10), disoit qu'il y avoit un temps infini que les Egyptiens, ces sages mortels, avoient commencé d'offrir aux dieux célestes des sacrifices dans leurs propres foyers; non des sacrifices d'encens, et d'autres parfums (ces choses ne furent en usage que long-temps depuis), mais de l'herbe verte qu'ils cueilloient avec des mains pures, et qu'ils offroient, en les élevant vers le ciel, comme des prémices des productions de la nature; car la terre produisit des plantes, avant de produire des animaux.

(1) *Levit.* xvii. 7. *Dæmonibus* (hebr. aliter, *hircis.*) — (2) *Levit.* xix. 28. Voyez la *Dissertation sur Béelphégor*, tome III. — (3) *Num.* xxv. 2. 3. Voyez la même *Dissertation*. — (4) *Levit.* xviii. 21. xx. 2. etc. Voyez la *Dissertation sur Moloch*, tome III. — (5) *Sap.* xii. 8. 23. 24. 27. — (6) *Sap.* xi. 16. xv. 18. 19. xvi. 1. — (7) *Deut.* vii. 5. xii. 3. — (8) *Levit.* xxvi. 30. *Destruam excelsa vestra, et simulacra* (hebr. *סמניכס*, *pyroia vestra*) *confringam* (hebr. *עצוידאמ.*) — (9) *Sap.* xiv. 12. — (10) *Apud Euseb. Præp.* t. I. c. 9. p. 28. 29.

Ils arrachotent donc des plantes entières avec leurs feuilles et leurs racines , et les brûloient , pour s'attirer la protection des dieux célestes. Ils leur consacroient aussi des feux éternels dans leurs temples , ou dans des enclos consacrés exprès. Ils étoient , dit-il , si éloignés de ces profusions d'encens , et de ces sacrifices sanglans qu'on offre aujourd'hui , qu'ils chargeoient de malédictions ceux qui s'éloigneroient de l'ancien usage que nous voyons aujourd'hui si absolument oublié. Mais on défie , et Porphyre , et Théophraste , de montrer que les anciens Egyptiens aient adoré ce qu'ils appellent *les dieux célestes* , ni qu'ils aient jamais pratiqué cette chimérique religion. Il ne s'agit pas ici de nous forger des hypothèses et de belles idées ; on demande du vrai , et des preuves de fait ; et l'Écriture nous en fournit d'indubitables dans des temps très-éloignés , et au delà desquels , ni Porphyre ni Théophraste ne pourront jamais produire aucun monument digne de foi.

Diodore de Sicile (1) avance qu'Osiris , roi d'Égypte , éleva un temple somptueux à Jupiter et à Junon , ses père et mère. Il consacra deux niches d'or à son père , l'une sous le nom de Jupiter céleste , et l'autre sous celui de Jupiter Ammon. Osiris vivoit long-temps avant Moïse ; et dès lors il y avoit déjà d'autres dieux dans l'Égypte. Jupiter Ammon est , au jugement de plusieurs savans , le même que Cham , père de Mesraïm , fondateur du royaume , et père des peuples d'Égypte. Arnobe (2) veut que Phoronée ou Mérops soit le premier qui ait érigé des temples dans l'Égypte. Or Phoronée vivoit en Égypte du temps d'Abraham , puisque Eusèbe met son successeur Apis vers le temps d'Isaac. Lucien (3) parle d'un très-ancien temple bâti par Cyniras en l'honneur de Vénus sur le mont Liban. Mais si Cyniras ne vivoit qu'au temps de la guerre de Troie , comme le prétendent nos plus habiles antiquaires , le temple et le culte de Vénus en Syrie ne recevront pas un grand avantage par cette époque. Le même auteur dit aussi que quelques-uns rapportoient l'origine du fameux temple de la déesse de Syrie à Deucalion que plusieurs ont confondu avec Noé. Mais cette opinion n'a pas la moindre preuve.

L'idolâtrie grossière , qui consiste à adorer des hommes et des statues , n'est pas nouvelle dans la Grèce ; mais elle

X.
Idolâtrie des
Grecs.

(1) *Diodor. Sicul. l. 1.* — (2) *Arnob. l. vi. contra Gentes.* — (3) *Lucian. de Dea Syr....*

n'est pas d'une antiquité à pouvoir le disputer à celle des Chaldéens, des Phéniciens et des Egyptiens. Les Egyptiens se vantoient d'avoir donné aux Grecs la connoissance des douze grands dieux et de leurs cérémonies (1), et d'avoir les premiers bâti des autels et des temples, et érigé des statues; et les Grecs ne disconvenoient pas qu'ils n'eussent reçu beaucoup de choses de ces peuples. Mais il n'est pas aisé d'en marquer le temps précis. Lors de la guerre de Troie, la religion des Grecs étoit toute formée. On y voit les douze grands dieux, des prêtres, des sacrifices, des devins; et tout cela assez ancien. Hésiode, qui vivoit vers le même temps qu'Homère, nous a donné une théogonie, partie vraie, partie fabuleuse, qui fait remonter assez haut l'origine des dieux du paganisme. Mais les Grecs avoient pu recevoir d'ailleurs ces généalogies et ces traditions, de même que les noms des dieux, qu'Hérodote reconnoît venir de l'Égypte (2). Il avoue aussi qu'une partie des cérémonies a pour auteurs Cadmus et les Phéniciens qu'il amena dans la Béotie (3); comme les fêtes de Bacchus, instituées par Mélampus, et empruntées de Cadmus; suivant la conjecture d'Hérodote. Enfin il croit que les généalogies des dieux, que l'on vantoit dans la Grèce, n'avoient été inventées que depuis que l'on avoit adopté les dieux de l'Égypte (4); et les Egyptiens avoient que ces prétendues divinités étoient d'anciens rois de leur pays, dont ils marquoient même l'âge et la généalogie. Il est vrai qu'ils la faisoient remonter assez haut; mais enfin ce n'étoient toujours que des hommes mis au rang des dieux, dont l'un étoit père et prédécesseur de l'autre. Ce qui montre la vanité et la fausseté de la croyance de ces peuples sur la Divinité.

Quelques-uns (5) croient que l'idolâtrie commença chez les Phrygiens. D'autres en rapportent le commencement à Mélissus, roi de Crète. Les Grecs (6) enseignoient que leur roi Cécrops avoit le premier érigé une figure à laquelle il donna le nom de *Jupiter*, et à laquelle il immola des vic-

(1) *Herodot.* l. II. c. 4. Δωδεκάθε θεῶν ἑπωνυμίας ἔλεγον πρώτους Αἰγυπτίους, νομίσαι, καὶ Ἕλληνας παρὰ σφείων ἀναλαβεῖν, βορμὸς τε, καὶ ἀγάλματα, καὶ νηοὺς θεοῖσι ἀπονείμει σφείας πρώτους. — (2) *Herodot.* l. II. c. 50. Σχεδὸν δὲ καὶ πάντα τὰ ὀνόματα τῶν θεῶν ἐξ Αἰγύπτου ἐλήλυθε εἰς τὴν Ἑλλάδα. Διότι μὲν γὰρ ἐκ τῶν Βαρβάρων ἦκει, πυνθανόμενος οὕτω εὐρίσκω ἶδν. Δωκίω δὲ ὄν μάλιστα ἀπ' Αἰγύπτου ἀπῆχθαι. — (3) *Idem*, lib. II. cap. 4. — (4) *Idem*, lib. II. cap. 145. — (5) *Lego, si lubet*, *Cornel. a Lapid.* ἢν *Sap.* XIV. — (6) *Cyriell.* l. I. *contra Julian.*

times. D'autres (1) assurent que Dédale fut le premier qui dressa des statues. Mais il est seulement vrai qu'il réforma les anciennes, et que comme il étoit excellent sculpteur, il leur donna un air nouveau, et plus dégagé qu'auparavant. Avant lui, les statues étoient tout d'une venue, et comme nous voyons encore aujourd'hui plusieurs figures égyptiennes, dont les jambes sont collées l'une contre l'autre, et les bras attachés sur le côté. Dédale les perfectionna, et les rendit plus belles, et plus ressemblantes à la nature (2); ce qui revient parfaitement à ce que l'auteur de la Sagesse (3) nous dit de l'industrie et de l'art des sculpteurs et des statuaires qui, par la beauté de leurs figures, ont donné beaucoup de cours à l'idolâtrie; les peuples ignorans s'étant imaginé que les dieux s'étoient logés dans ces statues, surtout depuis que l'on commença de leur attribuer des oracles.

Nous ne parlons point des commencemens de l'idolâtrie chez les Romains, chez les Scythes, les Germains, les Gaulois, les Africains. Outre que tout cela est très-peu connu, on est fort persuadé que ce désordre est plus ancien dans l'Orient, et surtout dans la Chaldée, dans la Phénicie, et en Egypte. Ainsi pour justifier le système de l'auteur de la Sagesse sur l'origine de l'idolâtrie, nous n'irons point la chercher ailleurs. Il faut entendre Eusèbe (4) sur ce sujet. Il est persuadé que l'idolâtrie a pris naissance en Egypte, et que s'étant communiquée aux Phéniciens, elle passa dans la Grèce, et ensuite chez les peuples barbares. Les Egyptiens voyant avec admiration la beauté, l'éclat, les mouvemens réglés des astres, jugèrent que le soleil et la lune étoient des divinités. Ils donnèrent au premier le nom d'Osiris, et à la lune le nom d'Isis.

Mais la grande difficulté est de fixer le temps de ces deux personnes, Osiris et Isis, qui ont été certainement un roi et une reine d'Egypte. Osiris dans une inscription conservée sur une colonne à Nysa, ville d'Arabie, dit : *Mon père est Chronos, le plus jeune de tous les dieux. Je suis le roi Osiris qui ai porté mes armes par toute la terre... Je suis le fils aîné de Chronos, et le rejeton d'une belle et noble race, et le parent du jour. Il n'y a point de lieu où je n'aie été.* Et sur une seconde colonne au même lieu, on

XI.
Remarques
sur l'origine
et les progrès
de l'idolâtrie.

(1) *Jul. Hygin. l. 1. fabularum, c. 274.* — (2) Voyez Marsham, *Canon. Egypt. sec. 21.* — (3) *Sap. xiv. 18. 19. 20.* — (4) *Eusèb. Præpar. l. 1. c. 6. et 9.*

lit : *Je suis Isis, reine de tout ce pays, qui ai été instruite par Thothé. Il n'est au pouvoir de personne de délier ce que je lierai. Je suis la fille aînée de Chronos, le plus jeune des dieux. Je suis la femme et la sœur du roi Osiris... Je suis la mère du roi Horus.* Voilà leur origine et leur généalogie bien marquées; et il est certain qu'avant leur temps, on adoroit déjà les astres dans l'Égypte. On ne donna aux astres le nom des hommes, que depuis que l'on eut transporté aux hommes le culte qu'on ne rendoit dans les commencemens qu'au soleil et à la lune. Lorsque dans la suite on se fut avisé d'adorer des bêtes, on voulut faire croire que les dieux durant la guerre des Titans contre le ciel, s'étoient retirés dans les corps des animaux, et que c'étoit pour cela qu'on les adoroit. Il est indubitable que l'opinion de la métempsycose a eu beaucoup de cours en Égypte, et a fort contribué à établir l'idolâtrie qui a pour objet le culte des animaux (1).

Les Phéniciens, au jugement d'Eusèbe, adorèrent aussi d'abord le soleil et la lune. Platon (2) ne doutoit point que parmi les Grecs même le soleil, la lune et les astres, le ciel et la terre, n'eussent été les plus anciennes divinités. On ne connoissoit point au commencement les noms de *Saturne*, de *Jupiter*, ni des autres dieux qui devinrent depuis si célèbres. On ne pensoit point à leur élever des autels, ni à leur bâtir des temples superbes, ou à leur dresser des statues, dans un temps où la peinture, la sculpture, l'architecture, n'étoient point encore connues.

Lactance (3) raisonne sur cela d'une manière très-probable. Les premiers hommes, dit-il, qui vivoient d'une manière

(1) Warburthou, auteur anglais qui a traité avec étendue ce qui regarde les hiéroglyphes des Égyptiens, soutient que le culte des animaux ne doit point son origine à la doctrine de la métempsycose, mais aux hiéroglyphes symboliques. On peut voir les preuves sur lesquelles il établit son opinion; je rapporterai seulement ici l'idée succincte qu'il donne des trois principales espèces d'idolâtrie. • La première dans l'ordre du temps, fut, dit-il, le culte rendu aux corps célestes. Cette idolâtrie subsista sans mélange jusqu'au temps où les sociétés civiles se formèrent. • Alors succéda une autre espèce d'idolâtrie, qui consista à déifier les rois et les législateurs, après leur mort. Tel a été le progrès de l'idolâtrie chez tous les peuples aussi-bien qu'en Égypte. Mais la manière de conserver en Égypte l'histoire des dieux héroïques, à l'aide des hiéroglyphes, donna naissance à la troisième espèce d'idolâtrie, qui est l'adoration des animaux. Ce culte a été particulier à l'Égypte et à ses colonies. • Voyez *l'Essai sur les hiéroglyphes des Égyptiens* traduit de l'anglais de Warburthou, § 45. et suiv. — (2) *Plato in Cratylo, apud Euseb.* — (3) *Lactant. de falsa Relig. l. o. 15.*

de dure et sauvage, sans chef et sans conducteur, conçurent une si haute estime, et une si vive reconnoissance pour ceux qui se mirent à leur tête, et qui leur enseignèrent une vie plus douce et plus humaine, qu'ils leur déférèrent le nom de *dieux*, et leur rendirent les souverains honneurs; ou pénétrés d'estime et d'admiration pour leur mérite, ou conduits par un esprit de flatterie, ou portés par des motifs d'une juste, mais excessive reconnoissance. Et comme ces rois furent fort regrettés après leur mort, on s'avisa, pour se consoler, de faire des portraits et des statues qui les représentassent, et qui pussent perpétuer le souvenir de leurs personnes. On alla encore plus loin : la tendresse qu'on avoit pour eux, fit qu'on les adora. L'intérêt se mêla dans ce culte; on voulut par-là animer leurs successeurs à imiter leur vertu, et leur douceur dans le gouvernement. Ainsi insensiblement la superstition et l'idolâtrie se répandirent dans le monde, chacun inspirant à ses enfans le respect et l'estime dont il étoit rempli pour ses anciens princes.

Il y eut des divinités communes à presque tous les peuples. Ce furent les premiers fondateurs et les premiers princes des grandes nations qui, par le moyen de leurs colonies, portèrent leur religion dans différentes provinces. D'autres furent bornées dans un seul pays, dans une ville, dans une île. Ainsi les Egyptiens adorèrent Isis; les Maures, Juba; les Macédoniens, Cabyre; les Carthaginois, Uranus, ou le ciel; les Latins, Faunus; les Sabins, Sancus; les Romains, Romulus; Athènes adora Minerve; Samos, Junon; Paphos, Vénus; Lemnos, Vulcain; Naxos, Bacchus; Delphes, Apollon.

La tendresse des enfans envers leurs pères, n'a pas peu contribué aussi à l'agrandissement de l'idolâtrie. Liber, Pan, Mercure, Apollon, sont les premiers auteurs du culte que l'on rendit à Jupiter leur père. Enée ordonne à ses troupes d'offrir des libations à Jupiter, et des prières à son père Anchise :

Nunc pateras libate Jovi, precibusque vocate
Anchisen genitorem (1).

Il lui promet des temples, et l'invoque contre la tempête, et les vents contraires :

Poscamus ventos, atque hæc mea sacra quotannis
Urbe velit posita templis sibi ferre dicatis (2).

(1) *Æneid.* vii. 133. et seq. — (2) *Æneid.* v. 59. et seq.

Cicéron (1) dans le livre qu'il écrivit pour se consoler de la mort de sa fille Tulliola, déclare nettement la résolution où il est de rendre à sa fille les honneurs divins : « Car enfin, dit-il, puisque nous voyons un si grand nombre d'hommes et de femmes mis au rang des dieux, et que leurs temples augustes sont exposés à notre vénération dans les villes et dans la campagne, rendons-nous aux sages exemples de ces grands hommes, à l'esprit, aux lois, aux établissemens, à la sagesse desquels nous devons tout ce que nous avons de mieux réglé dans la vie. Et si l'on a jamais dû rendre les souverains honneurs à une personne, certes on les doit par préférence à celle-ci. S'il a fallu élever au ciel les enfans de Cadmus, d'Amphitryon, ou de Tyndare, pourquoi ne rendrions-nous pas à Tulliola des honneurs pareils ? Je n'y manquerai pas certainement ; oui, je vous placerai au rang des dieux, et je vous ferai rendre les honneurs divins, comme à une déesse, par tous les hommes, et avec l'approbation même des dieux immortels, comme étant reçue en leur compagnie dans le ciel, et comme ayant été la plus savante et la meilleure de toutes les personnes. »

XII.
Conclusion
de cette Dis-
sertation.

De tout ce discours il est aisé de conclure que l'auteur du livre de la Sagesse n'a rien dit que de très-véritable, lorsqu'il a rapporté une des premières sources de l'idolâtrie à l'amour excessif d'un père pour son fils ; et que c'est témérairement qu'on l'accuse en cela de fausseté ou de mensonge. Il ne nie pas qu'il n'y ait d'autres causes de l'idolâtrie ; et il le marque même d'une manière assez formelle, lorsqu'il parle (2) du culte que les hommes avoient rendu aux astres, aux élémens et aux animaux. D'ailleurs, il ne s'est point engagé à parler de toutes les sources de l'idolâtrie. Cela étoit étranger à son sujet. Il s'agissoit de montrer le ridicule de l'idolâtrie, et la folie des idolâtres ; il en a fait assez pour cela. L'idolâtrie est inexcusable en quelque sens qu'on la

(1) *Apud Lactant. loco citato. Cum vero et mares et feminas complures ex hominibus in deorum numero esse videamus, et eorum in urbibus atque agris augustissima delubra veneremur, assentiamur eorum sapientiae, quorum ingenii et inventis omnem vitam legibus et institutis excellentiam constitutamque habemus. Quod si ullum unquam animal consecrandum fuit, illud profecto fuit. Si Cadmi progenies, aut Amphitryonis, aut Tyndari in caelum tollenda fuit, huic idem honos certe dicandus est : quod quidem faciam : teque omnium optimam, doctissimamque, approbantibus diis immortalibus ipsis, in eorum caetu locatam, ad opinionem omnium mortalium consecrabo.* — (2) *Sap. XIII. 2. 3. XV. 18. XVI. 1.*

prenne, et de quelque côté qu'on l'envisage. Et ce sera toujours la plus grande honte de l'esprit et du cœur humain, d'avoir transporté à la créature, l'honneur qui n'est dû qu'au Créateur, et de n'avoir pas entendu la voix de tous les êtres créés qui crient : C'est lui qui nous a formés ; nous ne nous sommes pas créés nous-mêmes : *Ipsa fecit nos, et non ipsi nos* (1) ; d'avoir été sourd à la voix de son propre cœur qui dit que Dieu est la souveraine perfection ; enfin d'avoir fermé les yeux à la lumière naturelle qui apprend qu'il ne peut y avoir qu'un seul Dieu, éternel, immuable, infini dans toutes ses perfections, incréé, immortel ; et que ni l'homme, ni la bête, ni tout ce qui est créé, ne peut jamais mériter en ce sens le nom de Dieu, ni les honneurs divins.

1) *Psalm. xcix. 3.*

SAGESSE.

CHAPITRE PREMIER.

Aimer la justice ; chercher le Seigneur avec droiture. Le Seigneur connoît tout, et rien n'échappera à sa vengeance. La mort ne vient point de Dieu ; mais elle est la suite du péché.

3. *Reg.* III. 9.
Isa. LVI. 1.

1. AIMEZ la justice, vous qui êtes les juges de la terre ; ayez du Seigneur des sentimens dignes de lui ; " *regardez-le toujours comme un Dieu juste et attentif à vos jugemens ; et cherchez-le avec un cœur simple et droit ;*

1. DILIGITE justitiam, qui judicatis terram : sentite de Domino in bonitate, et in simplicitate cordis quærite illum :

2. *Par.* xv.
4.

2. Parce que ceux qui ne le tentent point *par leurs défiances et leurs injustices*, le trouvent ; et il se fait connoître à ceux qui ont confiance en lui, " *et qui n'ont point un cœur double et corrompu ;*

2. Quoniam invenitur ab his qui non tentant illum : apparet autem eis qui fidem habent in illum.

3. Car les pensées corrompues " séparent de Dieu ; et lorsque les hommes veulent tenter sa puissance, " elle les convainc de folie.

3. Perversæ enim cogitationes separant a Deo : probata autem virtus corripit insipientes.

4. Aussi la sagesse n'entrera-t-elle point dans une ame maligne, " et elle n'habitera point dans un corps assujetti " au péché ;

4. Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.

5. Parce que l'Esprit-Saint, qui est le maître de la science *et le*

5. Spiritus enim sanctus disciplinæ ef-

ψ 1. *Sentite in bonitate, id est bene sentite.*

ψ 2. Le grec a la lettre : à ceux qui n'ont point de défiance à son égard.

ψ 3. Gr. autr. les pensées fausses et perverses.

Ibid. C'est le sens du grec.

ψ 4. Gr. litt. artificieuse pour le mal.

Ibid. Gr. litt. engagé, vendu, au péché, comme un ordancier à son débiteur.

fugiet fictum, et auferet se a cogitationibus, quæ sunt sine intellectu, et corripitur a superveniente iniquitate.

6. Benignus est enim spiritus sapientiæ, et non liberabit maledicum a labiis suis : quoniam renum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus, et linguæ ejus auditor.

7. Quoniam Spiritus Domini replevit orbem terrarum : et hoc, quod continet omnia, scientiam habet vocis.

8. Propter hoc qui loquitur iniqua, non potest latere, nec præteriet illum corripiens judicium.

9. In cogitationibus enim impii interrogatio erit : sermonum autem illius auditio ad Deum veniet, ad correctionem iniquitatum illius :

10. Quoniam auris zeli audit omnia, et tumultus murmurationum non abscondetur.

11. Custodite ergo vos a murmura-

docteur de la sagesse, " fuit le déguisement ; " il se retire des pensées qui sont sans intelligence ; et l'iniquité survenant, le bannit " de l'ame où il seroit déjà entré ;

6. Car l'esprit de sagesse, qui est plein de bonté, ne peut demeurer avec la malice du péché ; et il ne laissera pas impunies les lèvres du blasphémateur, ni du médisant, quelque soin qu'il prenne de cacher sa malignité ; parce que Dieu sonde ses reins, pénètre le fond de son cœur, et entend les paroles les plus secrètes de sa langue ;

7. Car l'Esprit du Seigneur remplit l'univers ; et comme il contient tout, " il connoît aussi tout ce qui se dit.

8. C'est pourquoi celui qui prononce des paroles d'iniquité ne peut se cacher à lui, et il n'échappera point au jugement qui doit tout punir ;

9. Car l'impie sera interrogé sur ses pensées ; on lui en fera rendre un compte " très-rigoureux ; et ses discours iront jusqu'à Dieu qui les entendra pour le punir de son iniquité ;

10. Parce que l'oreille jalouse du Très-Haut entend tout ; et le tumulte des murmures les plus secrets ne lui sera point caché.

11. Gardez-vous donc des murmures qui ne peuvent servir de rien ;

ψ 5. Gr. lit. l'esprit de discipline, d'instruction, de correction.

Ibid. C'est le sens du grec.

Ibid. C'est le sens du grec : l'iniquité survenant fait qu'il se retire.

ψ 6. C'est l'expression du grec : les lèvres du blasphémateur, de celui qui profère des paroles perverses.

ψ 7. Hoc quod continet, id est *Hic* (soit. spiritus) qui continet ; c'est ainsi que lisoit saint Augustin ; et c'est le sens du grec.

ψ 9. C'est le sens du grec : Il y aura une recherche des pensées et des desseins de l'impie ; on lui en fera rendre compte.

Gat. v. 22.

Isai. xi. 9.

et ne souillez point votre langue par la médisance; parce que la parole la plus secrète ne sera point impunie, et que la bouche qui ment, tuera l'ame.

12. Cessez de chercher la mort avec tant d'ardeur dans les égaremens de votre vie; et n'employez pas les travaux de vos mains à acquérir ce qui doit vous perdre, et attirer sur vous la colère de Dieu qui ne punit qu'à regret le pécheur;

13. Car Dieu n'a point fait la mort, et il ne se réjouit point de la perte des vivans.

14. Il a tout créé, afin que tout subsiste éternellement avec lui. Toutes les créatures étoient saines dans leur origine; il n'y avoit en elles rien de contagieux ni de mortel; et le règne des enfers et de la mort n'étoit point alors sur la terre;

15. Car la justice que Dieu avoit communiquée à l'homme, en le tirant du néant, est stable et immortelle; et elle l'auroit rendu immortel lui-même, s'il avoit eu soin de la conserver.

16. Mais les méchans ont appelé la mort à eux par leurs œuvres criminelles et par leurs paroles impies; et la croyant amie, ils en ont été

tionne, quæ nihil prodest, et a detractiōne parcite linguæ, quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit: os autem quod mentitur, occidit animam.

12. Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, neque acquiratis perditionem in operibus manuum vestrarum.

13. Quoniam Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum.

14. Creavit enim, ut essent, omnia: et sanabiles fecit nationes orbis terrarum: et non est in illis medicamentum exterminii, nec inferorum regnum in terra.

15. Justitia enim perpetua est, et immortalis.

16. Impii autem manibus et verbis accersierunt illam: et æstimantes illam amicam,

ψ 12. Gr. litt. à attirer.

ψ 14. C'est le sens du grec: *nationes* pour *generationes*, id est *cunctæ creaturæ a Dco quasi genitæ*.

Ibid. C'est le sens du grec qui pourroit se traduire à la lettre: *salutaires*.

Ibid. C'est le sens du grec dont l'expression rendue plus littéralement en latin par *pharmacum*, se prend en bonne et en mauvaise part, comme notre mot français *drogue*; en sorte qu'une *drogue de mort* est un poison mortel.

ψ 15. Ce mot *perpetua* n'est pas dans le grec qui porte simplement: *La justice est immortelle, et auroit donné à l'homme l'immortalité*.

defluxerunt, et spon-
siones posuerunt ad
illam: quoniam digni
sunt qui sint ex parte
illius.

consumés; " ils ont fait alliance
avec elle, parce qu'ils étoient di-
gnes d'une telle société.

‡ 16. A la lettre et selon la force du grec : ils en ont été consumés
comme la cire par le feu qui la fait fondre.

CHAPITRE II.

Faux raisonnemens des impies qui nient l'immortalité de l'ame et qui
mettent le souverain bien dans la jouissance des plaisirs sensibles.
Leur haine contre le juste. Le démon auteur de la mort.

1. DIXERUNT enim
cogitantes apud se non
recte: Exiguum, et
cum tædio est tempus
vitæ nostræ, et non
refrigerium in fine ho-
minis, et non est qui
agnitus sit reversus ab
inferis:

2. Quia ex nihilo
nati sumus, et post hoc
erimus tamquam non
fuerimus: quoniam
fuius flatus est in na-
ribus nostris: et sermo
scintilla ad commo-
vendum cor nostrum:

3. Qua extincta,
cinis erit corpus nos-
trum, et spiritus dif-
fundetur tamquam
mollis aer, et transibit
vita nostra tamquam
vestigium nubis, et
sicut nebula dissolve-
tur, quæ fugata est a

1. En effet, les méchants ont dit
dans l'égarément de leurs pensées :
Le temps de notre vie est court et
fâcheux ; l'homme après la mort,
n'a plus de bien à attendre, " et
on ne sait personne qui soit revenu
des enfers.

Job, vii. 1.
et xiv. 1.

2. Mais parce que nous sommes
nés de rien, " après la mort nous
serons aussi réduits à rien; nous
serons comme si nous n'avions ja-
mais été. En effet, la respiration
est dans nos narines comme une
fumée, et l'ame " est comme une
étincelle de feu qui remue notre
cœur.

3. Lorsqu'elle sera éteinte, notre
corps sera réduit en cendre ; l'es-
prit se dissipera comme un air sub-
til ; notre vie disparaîtra comme une
nuée qui passe ; elle s'évanouira
comme un brouillard qui est poussé
en bas par les rayons du soleil, et
qui tombe étant appesanti par sa
chaleur.

‡ 1. Gr. autr. la fin de l'homme est sans remède ; il n'y a point de re-
mède contre la mort.

‡ 2. Gr. autr. comme par hasard, comme à l'aventure.

Ibid. C'est le sens du grec qui peut se traduire à la lettre : la raison.

4. Notre nom s'oubliera avec le temps, sans qu'il reste aucun souvenir de nos actions parmi les hommes;

1. Par. xxix.
15.

5. Car le temps de notre vie n'est qu'une ombre qui passe; et après la mort, il n'y a plus de retour; le sceau est posé, et nul n'en revient.

Isai. xxii. 13.
et lvi. 12.
1. Cor. xv.
52.

6. Venez donc, jouissons des biens présents; hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes et en état de goûter les plaisirs.

7. Enivrons-nous des vins les plus excellens, parfumons-nous d'huile de senteurs, et ne laissons point passer la fleur de la saison, ni le temps de notre jeunesse.

8. Couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent; qu'il n'y ait point de pré, ni de lieu de délices, où notre intempérance ne se signale.

9. Que nul d'entre nous ne se dispense de prendre part à notre débauche; laissons partout des marques de réjouissance, parce que c'est là notre sort et notre partage.

10. Opprimons le juste dans la foiblesse où le réduit sa pauvreté, n'épargnons point la veuve, et n'ayons aucun respect pour la vieillesse et les cheveux blancs.

radiis solis, et a calore illius aggravata:

4. Et nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus, et nemo memoriam habebit operum nostrorum.

5. Umbræ enim transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri: quoniam consignata est, et nemo revertitur.

6. Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tamquam in juventute celeriter.

7. Vino pretioso et unguentis nos impleamus: et non prætereat nos flos temporis.

8. Coronemus nos rosis antequam marcescant: nullum pratum sit quod non pertrans-eat luxuria nostra.

9. Nemo nostrum exors sit luxuriæ nostræ: ubique relinquamus signa lætitiæ, quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors.

10. Opprimamus pauperem justum, et non parcamus viduæ, nec veterani revereamur canos multi temporis.

‡ 5. Le Sage fait ici allusion à une ancienne coutume qui étoit de placer les corps dans des cavernes dont on fermoit exactement l'entrée, en y mettant le sceau.

‡ 6. C'est le sens du grec.

‡ 7. Le grec pourroit se lire: la fleur du printemps. On y lit *ἀίρος*, *aeris*, peut-être pour *ἄρος*, *veris*, comme on le lit dans le manuscrit alexandrin.

‡ 8. Ces mots, *nullum pratum sit*, etc., ne sont point dans le grec.

11. Sit autem fortitudo nostra lex justitiæ : quod enim infirmum est , inutile invenitur.

12. Circumveniamus ergo justum : quoniam inutilis est nobis , et contrarius est operibus nostris , et impropereat nobis peccata legis , et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ.

13. Promittit se scientiam Dei habere , et filium Dei se nominat.

14. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum.

15. Gravis est nobis etiam ad videndum , quoniam dissimilis est aliis vita illius , et immutatæ sunt viæ ejus.

16. Tamquam nugaces æstimati sumus ab illo , et abstinet se a viis nostris tamquam ab immunditiis , et præfert novissima justorum , et gloriatur patrem se habere Deum.

17. Videamus ergo si sermones illius veri sint , et tentemus quæ ventura sunt illi , et sciemus quæ erunt novissima illius.

✧ 12. Autr. Dressons des pièges au juste , etc. Tout ce qui suit est une expression des sentimens des impies contre les justes en général ; mais qui représente parfaitement la fureur des Juifs contre Jésus-Christ. Les pères ont regardé tout cet endroit comme une prophétie de la passion du Sauveur.

Ibid. C'est le sens du grec.

✧ 16. Gr. litt. Il nous considère comme une fausse monnoie.

Ibid. Gr. autr. il estime heureuse la fin des justes , et il se glorifie , etc.

✧ 17. Ces mots , *et sciemus* , etc. , ne sont point dans le grec.

11. Que notre force soit la loi de la justice , car ce qui est foible , n'est bon à rien.

12. Faisons tomber le juste dans nos pièges , " parce qu'il nous est incommode , " qu'il est contraire à notre manière de vie , qu'il nous reproche les violations de la loi de Dieu , et qu'il nous déshonore , en décrivant les fautes de notre conduite.

13. Il assure qu'il a la science de Dieu , et il s'appelle le fils de Dieu. *Matth. xxvi. 64.*

14. Il est devenu le censeur de nos pensées même. *Joan. vii. 7.*

15. Sa seule vue nous est insupportable , parce que sa vie n'est point semblable à celle des autres , et qu'il suit une conduite bien différente.

16. Il nous considère comme des gens qui ne s'occupent qu'à des niaiseries ; " il s'abstient de notre manière de vie comme d'une chose impure ; il préfère ce que les justes attendent à la mort , " à tous les plaisirs que nous goûtons durant cette vie , et il se glorifie d'avoir Dieu pour père.

17. Voyons donc si ses paroles sont véritables ; éprouvons ce qui lui arrivera , et nous verrons quelle sera sa fin , " et si elle répondra à ses espérances et à ses paroles ;

Ps. xxi. 9.

18. Car s'il est véritablement fils de Dieu, *comme il le dit*, Dieu prendra sa défense, et il le délivrera des mains de ses ennemis.

18. Si enim est verus filius Dei, suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum.

19. Interrogeons-le " *donc* par les outrages et par les tourmens, afin que nous reconnoissions quelle est sa douceur, " et que nous fassions l'épreuve de sa patience.

19. Contumelia et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius.

Jer. xi. 19.

20. Condamnons-le à la mort la plus infâme, *sans craindre de faire périr un juste*; car si ses paroles sont véritables, Dieu prendra soin de lui. "

20. Morte turpissima condemnemus eum: erit enim ei respectus ex sermonibus illius.

21. Les impies ont eu ces pensées *pleines de folie*; et ils se sont égarés *dans ces vains raisonnemens*, parce que leur propre malice les a aveuglés.

21. Hæc cogitarunt, et erraverunt: excæcavit enim illos malitia eorum.

22. *Ainsi* ils ont ignoré les secrets de Dieu; ils n'ont point cru qu'il y eût de récompense à espérer pour les justes, et ils n'ont fait aucun état de la gloire qui est réservée aux ames saintes, *et qui étoit destinée à tous les hommes*;

22. Et nescierunt sacramenta Dei, neque mercedem speraverunt justitiæ, nec judicaverunt honorem animarum sanctarum.

Gen. i. 27.
et ii. 7. et v.

23. Car Dieu a créé l'homme immortel; il l'a fait pour être une image qui lui ressemblât, " *et pour jouir avec lui d'une gloire éternelle*.

23. Quoniam Deus creavit hominem interminabilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum.

Eccli. xvii.
1.

Gen. iii. 1.

24. Mais la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable;

24. Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum.

25. Et ceux qui se rangent de son parti, *et qui à son exemple se révoltent contre Dieu*, devien-

25. Imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.

† 19. Autr. Examinons-le.

Ibid. C'est le sens du grec.

† 20. Litt. car selon ses paroles, il sera regardé favorablement de Dieu. Infr. iii. 6.

† 23. Gr. autr. l'image de sa propre nature.

nent ses imitateurs et les compagnons de son supplice."

¶ 25. Gr. autr. l'éprouvent ; c'est-à-dire, éprouvent la mort qu'il a introduite dans le monde. Le P. Houbigant observe que ces trois versets semblent peu liés avec ce qui précède, et interrompent la liaison intime de ce qui précède au ¶ 22. avec le commencement du chapitre suivant, au lieu qu'ils auroient une liaison beaucoup plus naturelle entre la fin du chap. I et le commencement du chap. II ; ce qui lui donne lieu de conjecturer que c'est par méprise de copiste qu'ils ont été transportés ici.

CHAPITRE III.

Bonheur des justes et malheur des méchants après la mort. Récompense de la chasteté. Suites funestes de l'adultère.

1. JUSTORUM autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis.

2. Visi sunt oculis insipientium mori : et æstimata est afflictio exitus illorum :

3. Et quod a nobis est iter, exterminium : illi autem sunt in pace.

4. Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est.

5. In paucis vexati, in multis bene disponentur, quoniam Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se.

6. Tamquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausti hostiam accepit

1. MAIS au contraire les ames des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort" éternelle ne les touchera point.

2. Ils ont paru morts aux yeux des insensés, leur sortie du monde a passé pour un comble d'affliction,

3. Et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine ; mais cependant ils sont en paix ;

4. Et s'ils ont souffert des tourmens devant les hommes, leur espérance est pleine de l'immortalité qui leur est promise.

5. Leur affliction a été légère, et leur récompense sera grande, " parce que Dieu les a tentés par les tribulations qu'il leur a envoyées, et il les a trouvés dignes de lui par la patience avec laquelle ils les ont souffertes.

6. Il les a éprouvés dans le feu des afflictions, comme on éprouve l'or dans la fournaise ; il les a reçus comme une hostie d'holocauste

Deut. xxxiii. 3.

Infr. v. 4.

¶ 1. Ce mot *mortis* n'est pas dans le grec qui lit simplement : et le tourment éternel ne les touchera point.

¶ 5. C'est le sens du grec.

qui lui a été très-agréable; et il les regardera favorablement, dans le temps où il viendra visiter les hommes, et rendre à chacun selon ses œuvres."

Matt. XIII.
43.

7. Alors les justes brilleront comme le soleil; ils étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux desséchés."

1. Cor. VI. 2.

8. Ils jugeront les nations, et ils domineront les peuples, et leur Seigneur régnera éternellement, et ils régneront éternellement avec lui.

9. Mais ceux-là seuls auront part à ce souverain bonheur, qui mettent leur confiance en lui, qui auront toujours l'intelligence de la vérité, et qui étant fidèles dans son amour, demeureront invariablement attachés à lui, parce que le don de cette gloire, et la paix dont elle est accompagnée, n'est que pour ses élus."

10. Mais les méchants seront punis selon l'iniquité de leurs pensées; car comme ils ont négligé la justice, et qu'ils se sont retirés d'avec le Seigneur, le Seigneur aussi les abandonnera à eux mêmes, et ils tomberont dans un abîme de malheurs;

11. Parce que celui qui rejette la sagesse, et qui méprise l'instruction, est malheureux; l'espérance de ces personnes est vaine; leurs travaux sont sans fruit, et leurs œuvres sont inutiles.

✧ 6. Le grec joint la dernière partie de ce verset au verset suivant : Les justes brilleront dans le temps où ils seront regardés et visités de Dieu.

✧ 7. Le grec : qui courent dans de la paille, dans du chaume.

✧ 9. Ou plutôt et selon le grec : Ceux qui mettent leur confiance en lui, comprendront et connaîtront la vérité de ses promesses; et ceux qui demeurent fidèles dans son amour, mettront en lui leur attente, attendront constamment l'exécution de ce qu'il leur a promis; car sa grace et sa miséricorde sont pour ses saints, son regard favorable et sa visite est pour ses élus. Infr. IV. 15.

✧ 11. C'est le sens du grec : qui méprise la sagesse et l'instruction.

illos, et in tempore erit respectus illorum.

7. Fulgebunt justi, et tamquam scintillæ in arundinetis discurrent.

8. Judicabunt nationes, et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum.

9. Qui confidunt in illo, intelligent veritatem : et fideles in dilectione acquiescent illi : quoniam donum et pax est electis ejus.

10. Impii autem secundum quæ cogitaverunt, correptionem habebunt : qui neglexerunt justum, et a Domino recesserunt.

11. Sapientiam enim et disciplinam qui abjicit, infelix est : et vacua est spes illorum, et labores sine fructu, et inutilia opera eorum.

12. Mulieres eorum insensatæ sunt, et nequissimi filii eorum.

13. Maledicta creatura eorum : quoniam felix est sterilis : et incoquinata, quæ nascivit thorum in delicto, habebit fractum in resectione animarum sanctarum :

14. Et spado, qui non operatus est per manus suas iniquitatem, nec cogitavit adversus Deum nequissima : dabitur enim illi fidei donum electum, et sors in templo Dei acceptissima.

15. Bonorum enim laborum gloriosus est fructus : et quæ non concidat, radix sapientiæ.

16. Filii autem adulterorum in inconsumatione erunt, et ab iniquo thoro semen exterminabitur.

17. Et siquidem longæ vitæ erunt, in nihilum computabuntur, et sine honore erit novissima senectus illorum.

18. Et si celerius defuncti fuerint, non ha-

12. Leurs femmes sont insensées, et leurs enfans pleins de malice.

13. Leur postérité est maudite ; ainsi *malheur à ces mères insensées ; plus* heureuse est celle qui est stérile, mais qui n'a rien qui la souille, " et qui a conservé sa couche pure et sans tache ; *car* elle recevra la récompense *de sa chasteté*, lorsque Dieu regardera *favorablement* les ames saintes.

14. *Plus heureux* aussi est l'eunuque dont la main n'a point commis l'iniquité, qui n'a point eu de pensées criminelles contraires à Dieu ; parce que sa fidélité recevra un don précieux, et une très-grande récompense au temple de Dieu ;

15. Car le fruit des justes travaux est plein de gloire, et la racine de la sagesse ne sèche jamais.

16. Mais les enfans des adultères n'auront point une vie *ni une fin* heureuse, " et la race de la couche criminelle sera exterminée.

17. Quand même ils vivoient long-temps, ils seront considérés comme des gens de rien, et leur vieillesse la plus avancée sera sans honneur.

18. S'ils meurent plus tôt, ils seront sans espérance ; " et au jour

Isai. LVI. 5.

† 13. La Vulgate est communément ponctuée de cette manière : *felix est sterilis : et incoquinata*, etc. ; mais les exemplaires grecs réunissent ces expressions, *sterilis et incoquinata* ; c'est le sens que le P. de Carrières a préféré.

† 16. Litt. ne seront point consommés dans la paix et dans la félicité. Le terme grec signifie proprement être imparfait, n'arriver pas à sa fin, à sa perfection.

† 18. Tout ce qui est dit ici des enfans des adultères, ne doit s'en-

où tout sera connu, ils n'auront personne qui les console :

19. Car la race injuste aura une fin funeste.

tendre que de ceux qui imitent les désordres de leurs pères, et qui vivent comme eux dans le crime.

bebunt spem, nec in die agnitionis allocutionem.

19. Nationis enim iniquæ diræ sunt consummationes.

CHAPITRE IV.

Avantages de la chasteté. Suites malheureuses de l'adultère. Mort des justes, heureuse quoique précipitée. Justes retirés du monde par miséricorde. Malheur des méchants à la mort.

1. MAIS, oh! combien est belle la race chaste, lorsqu'elle est jointe avec l'éclat *de la vertu!* sa mémoire est immortelle, et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes.

2. On l'imite, lorsqu'elle est présente; et on la regrette, lorsqu'elle s'est retirée; elle triomphe *après la mort*, et elle est couronnée pour jamais comme victorieuse, après avoir remporté le prix *incorruptible* promis à ceux qui ont vaincu dans les combats pour la chasteté.

3. Mais la race des méchants, quelque multipliée qu'elle soit, ne réussira point; les rejetons *bâtards* ne jetteront point de profondes racines, et leur tige ne s'affermira point.

Jer. xvii. 6.
Matt. vii. 27.

4. Si avec le temps ils poussent quelques branches en haut, comme

1. O QUAM pulchra est casta generatio cum claritate! immortalis est enim memoria illius: quoniam et apud Deum nota est, et apud homines.

2. Cum præsens est, imitantur illam, et desiderant eam cum se eduxerit, et in perpetuum coronata triumphat, incoinquinatorum certaminum præmium vincens.

3. Multigena autem impiorum: multitudo obn erit utilis, et spuria vitulina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.

4. Et si in ramis in tempore germinave-

ŷ 1. Gr. Il vaut mieux être sans enfans, et avoir de la vertu; la mémoire de cette stérilité *vertueuse* est immortelle, etc.

ŷ 2. Quelques-uns traduisent le grec en ce sens: après avoir vaincu dans les combats dont le prix est incorruptible.

ŷ 3. Autr. ne sera point utile.

rint, infirmiter posita, a vento commovebuntur, et a nimietate ventorum eradicabuntur.

5. Confringentur enim rami inconsummati, et fructus illorum inutiles, et acerbi ad manducandum, et ad nihilum apti.

6. Ex iniquis enim somnis filii qui nascuntur, testes sunt nequitiae adversus parentes in interrogatione sua.

7. Justus autem si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit.

8. Senectus enim venerabilis est non diuturna, neque annorum numero computata :

9. Cani autem sunt sensus hominis, et ætas senectutis vita immaculata.

10. Placens Deo factus, est dilectus : et vivens inter peccatores translatus est.

11. Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.

12. Fascinatio enim

ils ne sont point fermes, " ils seront ébranlés par les vents, et la violence de la tempête les arrachera jusqu'à la racine.

5. Leurs branches seront brisées avant d'avoir pris leur accroissement ; leurs fruits seront inutiles et âpres au goût, et l'on ne pourra en faire usage ;

6. Car les enfans nés d'une couche illégitime, lorsque l'on s'informe de ce qu'ils sont, deviennent des témoins qui déposent contre le crime de leur père et de leur mère.

7. Mais quand le juste mourroit d'une mort précipitée, " il se trouveroit dans le repos, " et il auroit tout le mérite d'une extrême vieillesse ;

8. Car ce qui rend la vieillesse vénérable, n'est pas la longueur de la vie, ni le nombre des années ;

9. Mais la prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs, et la vie sans tache est une heureuse vieillesse.

10. *En effet, comme le juste a plu à Dieu, il en a été aimé ;* et Dieu l'a transféré d'entre les pécheurs, parmi lesquels il vivoit, *pour le cacher dans le secret de sa face.*

11. Il l'a enlevé de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice des impies, et que les apparences trompeuses des faux biens de ce monde ne séduisissent son ame ;

12. Car l'illusion des niaiseries

Hebr. xi. 5.

ψ 4. On lit dans le grec l'accusatif βεβηκότα, ou selon le manuscrit alexandrin le génitif βεβηκότος pour le nominatif βεβηκώς, bien rendu dans la Vulgate par le nominatif posita.

ψ 7. Autrement et selon le grec : d'une mort avancée, prématurée.

Ibid. C'est l'expression du grec.

ψ 10. Selon le grec, il faut joindre ces trois mots, Placens Deo factus.

du siècle obscurcit le bien qui est dans l'ame du juste, et les passions volages de la concupiscence renversent l'esprit même éloigné du mal.

13. Ainsi ayant peu vécu, il a rempli la course d'une longue vie, et il a reçu la récompense d'une vertu consommée ;"

14. Car son ame étoit agréable à Dieu; c'est pourquoi il s'est hâté de le tirer" du milieu de l'iniquité. Les peuples voient cette conduite de Dieu sur ses élus, sans la comprendre; et il ne leur vient point dans la pensée, "

15. Que cela arrive de la sorte, parce que la grace de Dieu et sa miséricorde est sur ses saints, et que ses regards favorables sont sur ses élus ;

16. Mais le juste mort condamne les méchans qui lui survivent; et sa jeunesse sitôt finie, qui tui a suffi pour acquérir une gloire éternelle, est la condamnation de la longue vie de l'injuste, qui ne tui sert qu'à amasser un trésor de colère, en multipliant ses iniquités ;

17. Car ils verront la fin du sage,

nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitia.

13. Consummatus in brevi explevit tempora multa.

14. Placita enim erat Deo anima illius : propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. Populi autem videntes, et non intelligentes, nec ponentes in præcordiis talia :

15. Quoniam gratia Dei, et misericordia est in sanctos ejus, et respectus in electos illius :

16. Condemnat autem justus mortuus vivos impios, et juvenis celerius consummata, longam vitam injusti :

17. Videbunt enim

ψ 13. On pourroit traduire : Ayant été en peu de temps consommé dans la vertu, il a ainsi rempli la course d'une longue vie. Autr. Ayant été en peu de temps consommé, ayant peu vécu, il a cependant rempli par sa vertu la course d'une longue vie.

ψ 14. Ces mots, *educere illum*, ne sont pas dans le grec.

Ibid. La Vulgate tient ici la phrase suspendue par trois participes, *videntes, et non intelligentes, nec ponentes*; cela est de même dans le grec; et la phrase n'est achevée que par ces mots du ψ 18. : *Videbunt et contemnent eum*. C'est une sorte de construction que l'on ne peut imiter dans les traductions, mais qui est propre aux Grecs; on en trouve plusieurs exemples dans des épîtres de saint Paul qui écrivoit en grec. Le sens alors paroît exiger que le point que l'on met communément à la fin des versets intermédiaires, soit ici, soit dans le texte de saint Paul, demeure suspendu jusqu'à ce que la phrase soit achevée. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la justification de D. Calmet, etc., à la tête de ce livre.

finem sapientis, et non intelligent quid cogitaverit de illo Deus, et quare munierit illum Dominus.

18. Videbunt, et contemnent eum : illos autem Dominus irridebit.

19. Et erunt post hæc decidentes sine honore, et in contumelia inter mortuos in perpetuum : quoniam dirumpet illos inflatos sine voce, et commovebit illos a fundamentis, et usque ad supremum desolabuntur : et erunt gementes, et memoria illorum peribit.

20. Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum.

ces hommes dépourvus d'intelligence, et ils ne comprendront point le dessein de Dieu sur lui, et pour quoi le Seigneur l'aura mis en sûreté, en le retirant du monde ;

18. Ils verront, dis-je, le juste ainsi enlevé du milieu des pécheurs ; et ils le mépriseront, parce qu'ils ne sauront pas que cette mort précipitée est pour lui un passage à la gloire, et une récompense de sa bonne vie ; aussi le Seigneur se moquera d'eux à son tour ;

19. Car après ces vains plaisirs que les méchants auront goûtés sur la terre, et cette suite de crimes qui aura composé tout le cercle de leur vie, ils mourront sans honneur ; et ils tomberont parmi les morts dans une éternelle ignominie, parce que le Seigneur les brisera ; et ils tomberont devant lui confus[†] et muets. Il les détruira jusqu'aux fondemens ; il les réduira dans la dernière désolation ; ils seront percés de douleur, et leur mémoire périra pour jamais.

20. Ils paroîtront pleins d'effroi au souvenir de leurs offenses, et leurs iniquités se souleveront[‡] contre eux pour les accuser.

† 19. C'est le sens du grec.

‡ 20. C'est le sens du grec.

CHAPITRE V.

Triomphe des justes. Regrets inutiles des méchants. Félicité éternelle des justes. Vengeance du Seigneur contre les méchants.

1. ALORS les justes " s'élèveront avec une grande hardiesse " contre ceux qui les auront accablés d'affliction, et qui *par leurs violences et leurs injustices* leur auront ravi *le fruit de leurs travaux.* "

2. Les méchants à cette vue seront saisis de trouble et d'une horrible frayeur; ils seront surpris d'étonnement, en voyant tout d'un coup, " contre leur attente, les justes sauvés.

3. Ils diront en eux-mêmes, " étant touchés de regret, et jetant des soupirs dans le serrement de leur cœur: Ce sont là ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemple de personnes dignes de toutes sortes d'opprobres. "

Sup. III. 2.

4. Insensés que nous étions, leur vie nous paroissoit une folie, et leur mort honteuse;

5. Cependant les voilà élevés au rang des enfans de Dieu, et leur partage est *d'être* avec les saints.

6. Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité; la lumière

1. Tunc stabunt justii in magna constantia, adversus eos qui se angustiaverunt, et qui abstulerunt labores eorum.

2. Videntes turbabuntur timore horribili, et mirabuntur in subitatione insperatae salutis,

3. Dicentes intra se, pœnitentiam agentes, et præ angustia spiritus gementes: Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum, et in similitudinem improprietatis.

4. Nos insensati vitam illorum aestimabamus insaniam, et finem illorum sine honore:

5. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.

6. Ergo erravimus a via veritatis, et justii

ψ 1. litt. Gr. le juste; et ainsi dans la suite.

Ibid. C'est le sens du grec.

Ibid. Gr. qui ont méprisé leurs travaux.

ψ 2. Ce mot *subitatione* n'est pas exprimé dans le grec.

ψ 3. Autr. entre eux, *les uns aux autres.*

Ibid. Gr. autr. qui ont été autrefois le sujet de nos railleries, et l'objet de nos outrages.

tiæ lumen non luxit nobis, et sol intelligentiæ non est ortus nobis.

7. Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus.

8. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis?

9. Transierunt omnia illa tamquam umbra, et tamquam nuntius percurrens :

10. Et tamquam navis quæ pertransit fluctuantem aquam : cujus, cum præterierit, non est vestigium invenire, neque semitam carinæ illius in fluctibus :

11. Aut tamquam avis, quæ transvolat in aere, cujus nullum invenitur argumentum itineris, sed tantum sonitus alarum verberans levem ventum, et scindens per vim itineris aerem : commotis alis transvolavit, et post hoc nullum signum invenitur itineris illius :

12. Aut tamquam sagitta emissa in lo-

de la justice n'a point lûi pour nous, et le soleil de l'intelligence" ne s'est point levé sur nous.

7. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition; nous avons marché dans des chemins âpres," et nous avons ignoré la voie du Seigneur.

8. De quoi nous a servi notre orgueil? Qu'avons-nous retiré de la vaine ostentation de nos richesses?

9. Toutes ces choses sont passées comme l'ombre qui se dissipe, et comme un courrier" qui court;

10. Ou comme un vaisseau qui fend les flots agités, dont on ne trouve point de trace après qu'il est passé, et qui n'imprime sur les flots nulle marque de sa route;

11. Ou comme un oiseau qui vole au travers de l'air, sans qu'on puisse remarquer par où il passe; on n'entend que le bruit de ses ailes, qui frappe l'air, et qui le divise avec effort; et après qu'en les remuant il a achevé son vol, on ne trouve plus aucune trace de son passage;

12. Ou comme une flèche lancée vers son but; l'air qu'elle divise, se

1. Par. xxix.

15.

Sup. II. 5.

Prov. xxx.

19.

Ibid.

Ibid.

ψ 6. Le mot *intelligentiæ* n'est pas dans le grec; quelques exemplaires y mettent τῆς δικαιοσύνης, *justitiæ*; mais alors ce n'est qu'une répétition du même mot que l'on vient de lire dans la phrase précédente.

ψ 7. Gr. dans les déserts impraticables.

ψ 9. Autrement et selon le grec: comme une nouvelle qui court.

rejoint aussitôt sans qu'on reconnoisse par où elle est passée.

13. Ainsi nous ne sommes pas plus tôt nés, que nous avons cessé d'être; nous n'avons pu "montrer en nous aucune trace de vertu, et nous avons été consumés par notre propre malice.

14. Voilà ce que les pécheurs diront dans l'enfer; "voilà le jugement qu'ils porteront des biens, des honneurs et des plaisirs, dont ils auront joui pendant leur vie, ou qui auront été le vain objet de leurs désirs;

*Psat. i. 4.
Prov. x. 28.
et 11. 7.*

15. Parce que l'espérance des méchans est comme ces petites pailles" que le vent emporte; ou comme l'écume légère" qui est dispersée par la tempête; ou comme la fumée que le vent dissipe; ou comme le souvenir d'un hôte qui passe, et qui n'est qu'un jour en un même lieu.

16. Mais les justes vivront éternellement, le Seigneur leur réserve leur récompense, et le Très-Haut a soin d'eux.

17. C'est pourquoi ils recevront de la main du Seigneur un royaume admirable, et un diadème éclatant de gloire. Il les protégera de sa droite, et les défendra par la force de son bras saint.

‡ 15. Gr. nous ne pouvons.

‡ 14. Ce verset n'est pas dans le grec.

‡ 15. C'est le sens du grec.

Ibid. Gr. la gelée blanche.

cum destinatum, divisus aer continuo in se reclusus est, ut ignoretur transitus illius :

13. Sic et nos nati continuo desivimus esse : et virtutis quidem nullum signum valuimus ostendere : in malignitate autem nostra consumpti sumus.

14. Talia dixerunt in inferno hi qui peccaverunt :

15. Quoniam spes impii tamquam lanugo est, quæ a vento tollitur : et tamquam spuma gracilis quæ a procella dispergitur : et tamquam fumus qui a vento diffusus est : et tamquam memoria hospitis unius diei prætereuntis.

16. Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum, et cogitatio illorum apud Altissimum.

17. Ideo accipient regnum decoris, et diadema speciei de manu Domini : quoniam dextera sua teget eos, et brachio sancto suo defendet illos.

18. Accipiet armaturam zelus illius, et armabit creaturam ad ultionem inimicorum.

19. Induet pro thorace justitiam, et accipiet pro galea judicium certum :

20. Sumet scutum inexpugnabile æquitatem :

21. Acuet autem duram iram in lanceam, et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.

22. Ibunt directe emissiones fulgurum, et tamquam a bene curvato arcu nubium exterminabuntur, et ad certum locum insilient.

23. Et a petrosa ira plenæ mittentur grandines : excandescet in illos aqua maris, et flumina concurrent duriter.

24. Contra illos stabit spiritus virtutis, et tamquam turbo venti dividet illos : et ad eremum perducet omnem terram iniquitas illorum, et malignitas evertet sedes potentium.

ψ 18. Gr. Il prendra pour armes son zèle, son indignation.

ψ 19. C'est le sens du grec.

ψ 20. Gr. de la sainteté.

ψ 23. L'auteur fait ici allusion à ces anciennes machines nommées *balistes*, dont on se servoit dans les sièges pour lancer des pierres. Le mot πλήρεις, *plenæ*, se prend ici pour πυκναί, *densæ*; peut-être cependant qu'il se rapporteroit au mot précédent θυμοῦ πλήρεις, *ira plenæ*, des grêles pleines de la colère de Dieu. L'expression ἐκ πείροβόλου, peut se prendre substantivement, *a petrosa balista*.

ψ 24. C'est le sens du grec.

18. *Au contraire*, son zèle se revêtira de toutes ses armes contre les méchants; et il armera ses créatures pour se venger de ses ennemis.

19. Il prendra la justice pour cuirasse, et pour casque l'intégrité de son jugement;

20. Il se couvrira de l'équité, comme d'un bouclier impénétrable :

21. Il aiguïsera sa colère inflexible, comme une lance *perçante*; et tout l'univers combattra avec lui contre les insensés.

22. Les foudres iront droit à eux; elles seront lancées des nuées, comme les flèches d'un arc bandé avec force, et elles fondront *immanquablement* au lieu qui leur aura été marqué.

23. La colère de Dieu, semblable à une machine qui jette des pierres, fera pleuvoir sur eux de fortes grêles qui les accableront; la mer répandra contre eux sa vague irritée, et les fleuves se déborderont avec furie pour les submerger.

24. Un vent violent s'élèvera contre eux, et les dispersera comme un tourbillon : leur iniquité sera cause que Dieu réduira toute la terre en un désert; et le trône des puissans sera renversé par sa divine justice, en punition de leur malice.

Ps. xvii. 40.
Eph. vi. 15.

CHAPITRE VI.

Rois et juges de la terre exhortés à acquérir la sagesse. Supplices rigoureux préparés à ceux qui gouvernent injustement. La sagesse se présente à ceux qui l'aiment et la cherchent. Combien il est avantageux de la posséder.

1. AINSI la sagesse qui fait éviter aux justes les crimes qui attirent sur les méchants cette foule de maux, est plus estimable que la force des insensés, et l'homme prudent vaut mieux que l'homme courageux."

Psal. II. 10.

2. Écoutez donc, ô rois, ce que je vais vous dire, et comprenez-le bien; recevez l'instruction que je vais vous donner, juges de la terre.

3. Prêtez l'oreille à mes paroles, vous qui gouvernez les peuples, et qui vous glorifiez de voir sous vous un grand nombre de nations.

Rom. XIII. 2.

4. Considérez que vous avez reçu cette puissance du Seigneur, et cette domination du Très-Haut qui interrogera vos œuvres, et qui sondera le fond de vos pensées, pour vous en faire rendre un compte exact, et pour vous punir de l'abus que vous en avez fait;

5. Parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas jugé équitablement, que vous n'avez point gardé la loi de la justice, et que vous n'avez point marché selon la volonté de Dieu.

6. Il se fera voir à vous d'une manière effroyable, et dans peu de temps il viendra fondre sur vous,"

1. MELIOR est sapientia quam vires : et vir prudens ; quam fortis.

2. Audite ergo, reges, et intelligite : discite, iudices finium terræ.

3. Præbete aures, vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum.

4. Quoniam data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur :

5. Quoniam cum essetis ministri regni illius, non recte iudicatis, nec custodistis legem justitiæ, neque secundum voluntatem Dei ambulastis.

6. Horrende et cito apparebit vobis : quoniam iudicium daris-

ψ 1. Ce verset ne se trouve point dans le grec.

⚭ 4. Autr. examinera.

ψ 6. C'est le sens du grec : Il viendra fondre sur vous d'une manière effroyable et dans peu de temps.

simum his qui præ-
sunt, fiet.

7. Exiguo enim con-
ceditur misericordia :
potentes autem poten-
ter tormenta patien-
tur.

8. Non enim sub-
trahet personam cu-
jusquam Deus, nec
verebitur magnitudi-
nem cujusquam : quo-
niam pusillum et mag-
num ipse fecit, et
æqualiter cura est illi
de omnibus.

9. Fortioribus autem
fortior instat cruciatio.

10. Ad vos ergo,
reges, sunt hi sermo-
nes mei, ut discatis
sapientiam, et non ex-
cidatis.

11. Qui enim custo-
dierint justa juste, jus-
tificabuntur : et qui
didicerint ista, inven-
ient quid respon-
deant.

12. Concupiscite er-
go sermones meos,
diligite illos, et habe-
bitis disciplinam.

13. Clara est, et quæ
numquam marcescit

*et il vous fera sentir toute la sé-
vérité de sa justice ;* parce que ceux
qui commandent les autres, seront
jugés avec une extrême rigueur ;

7. Car on a plus de compassion
pour les petits, *et on leur pardonne
plus aisément ;* mais les puissans
seront puissamment tourmentés.

8. Dieu, *qui est le Seigneur de
tous,* n'exceptera personne, et il
ne respectera la grandeur de qui
que ce soit ; parce qu'il a fait les
grands comme les petits, et qu'il a
également soin de tous.

9. Mais les plus grands sont me-
nacés des plus grands supplices.

10. C'est donc à vous, ô rois, "
que j'adresse ces discours, afin que
vous appreniez la sagesse, et que
*l'ayant apprise, vous vous gardiez
d'en déchoir, et qu'ainsi vous
évitiez les châtimens dont vous
êtes menacés ;*

11. Car ceux qui auront fait jus-
tement les actions de justice, seront
traités comme justes ; " et ceux qui
auront appris ce que j'enseigne, *y
trouveront de quoi se défendre des
illusions du péché et des traits de
la colère de Dieu.*

12. Ayez donc un désir ardent
pour mes paroles ; aimez-les, et vous
y trouverez votre instruction ;

13. Car la sagesse est pleine de
lumière, et sa beauté ne se flétrit

*Deut. x. 17.
2. Par. xix. 7.
Eccli. xxxv.
15.
Act. x. 34.
Rom. ii. 11.
Gal. ii. 6.
Eph. vi. 9.
Col. iii. 25.
1. Pet. i. 17.*

¶ 8. C'est le sens du grec : Celui qui est *le Seigneur et le maître de
tous, ne craindra personne.*

¶ 10. Grec. autr. ô souverains ; à la lettre en latin, *tyranni* ; mais c'est
qu'en grec comme en latin, ce mot ne se prend pas toujours en mau-
vaise part ; il marque seulement la souveraine puissance.

¶ 11. Le grec pourroit se traduire à la lettre : Ceux qui auront gardé
saintement les choses saintes *ou la sainteté de leur ministère*, seront
sanctifiés, *ou traités comme saints.*

point; ceux qui l'aiment, la découvrent aisément; et ceux qui la cherchent, la trouvent.

14. Elle prévient *même* ceux qui la désirent, et elle se montre à eux la première.

15. Celui qui veille dès le matin pour la posséder, n'aura pas de peine *à la rencontrer*, parce qu'il la trouvera assise à sa porte.

16. Ainsi occuper sa pensée de la sagesse, c'est la parfaite prudence; et celui qui veillera pour l'acquérir, sera bientôt en repos, *et ne tardera pas à la posséder*;

17. Car elle tourne elle-même de tous côtés, pour chercher ceux qui sont dignes d'elle; elle se montre à eux agréablement dans ses voies, et elle va au-devant d'eux avec tout le soin de sa providence, *pour les aider dans tous leurs desseins.*"

18. Le commencement donc de la sagesse est le désir sincère de l'instruction; le désir de l'instruction est l'amour *de la sagesse*;

19. L'amour *de la sagesse* est l'observation de ses lois; l'attention à les observer est l'affermissement *"de la parfaite pureté de l'ame*;

20. Et cette parfaite pureté approche l'homme de Dieu, *et le met en possession de la gloire du ciel.*

21. C'est ainsi que le désir de la sagesse conduit au royaume éternel."

22. Si donc vous avez de la com-

sapientia : et facile videtur ab his qui diligunt eam, et invenitur ab his qui quæerunt illam.

14. Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat.

15. Qui de luce vigilaverit ad illam, non laborabit : assidentem enim illam foribus suis inveniet.

16. Cogitare ergo de illa, sensus est consummatus : et qui vigilaverit propter illam, cito securus erit.

17. Quoniam dignos se, ipsa circuit quærens, et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis.

18. Initium enim illius, verissima est disciplinæ concupiscentia : cura ergo disciplinæ, dilectio est :

19. Et dilectio, custodia legum illius est : custoditio autem legum, consummatio incorruptionis est :

20. Incorruptio autem facit esse proximum Deo.

21. Concupiscentia itaque sapientiæ deducit ad regnum perpetuum.

22. Si ergo delecta-

ψ 17. C'est ainsi que quelques-uns traduisent le grec : et elle va au-devant d'eux pour les aider dans tous leurs desseins.

* 19. C'est l'expression du grec : *firmamentum incorruptionis*.

ψ 21. Ce mot *perpetuum* n'est pas dans le grec.

mini sedibus et scept-
tris, o reges populi,
diligite sapientiam, ut
in perpetuum regne-
tis.

23. Diligite lumen
sapientiæ, omnes qui
præestis populis.

24. Quid est autem
sapientia, et quemad-
modum facta sit, re-
feram : et non abscon-
dam a vobis sacramen-
ta Dei, sed ab initio
nativitatis investiga-
bo, et ponam in lucem
scientiam illius, et non
præteribo veritatem :

25. Neque cum in-
vidia tabescente iter
habebo, quoniam talis
homo non erit partic-
eps sapientiæ.

26. Multitudo autem
sapientium sanitas est
orbis terrarum : et rex
sapiens stabilimentum
populi est.

27. Ergo accipite
disciplinam per ser-
mones meos, et pro-
derit vobis.

plaisance et de l'inclination pour
les trônes et les sceptres, ô rois des
peuples, " aimez " la sagesse, afin
que vous régniez éternellement.

23. Aimez la lumière de la sa-
gesse, vous tous qui commandez les
peuples du monde, et apprenez
d'elle à les gouverner justement."

24. Je représenterai maintenant
ce que c'est que la sagesse, et quelle
a été son origine ; je ne vous cache-
rai point les secrets de Dieu " tou-
chant la génération de la sagesse ;
mais je remonterai jusqu'au com-
mencement de sa naissance ; je la
produirai au jour, et je la ferai con-
noître, et je ne cacherai point la vé-
rité de son origine.

25. Je n'imiterai point celui qui
est desséché d'envie, et qui refuse
de communiquer aux autres les
biens qu'il possède, parce que l'en-
vieux n'aura point de part à la sa-
gesse.

26. Or tous doivent m'écouter
avec attention, et travailler avec
ardeur à acquérir la sagesse ; car
la multitude des sages est le salut
du monde ; et un roi prudent est le
soutien de son peuple.

27. Recevez donc l'instruction par
mes paroles ; et elle vous sera avan-
tageuse, comme il m'a été utile
d'avoir désiré la sagesse, et de
l'avoir cherchée avec empresse-
ment.

ψ 22. C'est l'expression du grec : *reges populorum*.

Ibid. Gr. honorez.

ψ 23. Ce verset n'est pas dans le grec.

ψ 24. Le mot *Dei* n'est pas dans le grec.

CHAPITRE VII.

Tous entrept dans cette vie de la même manière et en sortent de même.
La sagesse est préférable à tous les autres biens. Avantages qu'on en retire. Louanges de la sagesse.

1. CAR je suis moi-même un homme mortel, semblable à tous les autres, sorti de la race de celui qui étant le premier des hommes, fut formé de terre; mon corps a pris sa figure dans le ventre de ma mère,

Job, x. 10.

2. Pendant dix mois, et j'ai été formé d'un sang épaissi, et de la substance de l'homme, dans le repos du sommeil.

3. Etant né, j'ai respiré l'air commun à tous, je suis tombé dans la même terre, j'ai été assujetti aux mêmes misères, et je me suis fait entendre d'abord en pleurant comme tous les autres enfans.

4. J'ai été, comme eux, enveloppé de langes, et élevé avec de grands soins;

5. Car il n'y a point de roi qui soit né autrement, et à qui ces secours n'aient été nécessaires.

Job, i. 21.

1. Tim. vi. 7.

6. Il n'y a donc pour tous les hommes qu'une manière d'entrer dans la vie, et qu'une manière d'en sortir.

7. C'est pourquoi étant né comme tous les autres dans la faiblesse et dans l'ignorance, et me trouvant néanmoins élevé au-dessus d'eux par la puissance et l'autorité

1. SUM quidem et ego mortalis homo, similis omnibus, et ex genere terreni illius qui prior factus est, et in ventre matris figuratus sum caro,

2. Decem mensium tempore, coagulatus sum in sanguine, ex semine hominis, et delectamento somni conveniente.

3. Et ego natus accepi communem aërem, et in similitèr factam decidi terram, et primam vocem similem omnibus emisi plorans.

4. In involumentis nutritus sum, et curis magnis.

5. Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium.

6. Unus ergo introitus est omnibus ad vitam, et similis exitus.

7. Propter hoc optavi, et datus est mihi sensus: et invocavi, et venit in me spiritus sapientiæ:

† 3. Cela est pris du grec que quelques-uns traduisent littéralement: Je suis tombé sur la terre sujet (ou plutôt, à la lettre: sujette) aux mêmes peines, aux mêmes misères; litt. *similiter affectam*.

8. Et præposui illam regnis et sedibus, et divitias nihil esse duxi in comparatione illius.

9. Nec comparavi illi lapidem pretiosum, quoniam omne aurum in comparatione illius, arena est exigua, et tamquam lutum æstimabitur argentum in conspectu illius.

10. Super salutem et speciem dilexi illam, et proposui pro luce habere illam, quoniam inextinguibile est lumen illius.

11. Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius.

12. Et lætatus sum in omnibus : quoniam antecedebat me ista sapientia, et ignorabam quoniam horum omnium mater est.

13. Quam sine fictione didici, et sine

royale, j'ai désiré " l'intelligence qui m'étoit nécessaire pour gouverner sagement ; et elle m'a été donnée ; j'ai invoqué le Seigneur pour lui demander la sagesse, et l'esprit de sagesse est venu en moi.

8. Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes, et j'ai cru que les richesses n'étoient rien au prix de la sagesse.

9. Je n'ai point fait entrer en comparaison avec elle les pierres précieuses, parce que tout l'or, au prix d'elle, n'est qu'un peu de sable ; et que l'argent devant elle, sera considéré comme de la boue.

10. Je l'ai plus aimée que la santé et que la beauté ; j'ai résolu de la prendre pour ma lumière, " parce que sa clarté ne peut jamais être éteinte.

11. Mais ne cherchant que la sagesse, tous les biens me sont venus avec elle, et j'ai reçu de ses mains des richesses " innombrables.

12. Je me suis réjoui dans la possession de toutes ces choses, parce que je les tenois de cette sagesse même qui marchoit devant moi pour me les donner ; " et ma joie a été d'autant plus sensible, que lorsque j'avois demandé la sagesse, je ne savois pas qu'elle étoit la mère de tous ces biens, et que je dusse les posséder avec elle.

13. Ainsi comme je l'ai recherchée pour l'amour d'elle seule, et

Job, xxviii.
15.
Prov. viii. 11.

3. Reg. iii.
13.
Matt. vi. 33.

† 7. Gr. autr. j'ai prié, et la prudence m'a été donnée.

† 10. Gr. autr. je l'ai préférée à la lumière.

† 11. *Honestas*, id est, *divitiæ*. Voyez la préface.

† 12. Gr. autr. parce que la sagesse les amène avec elle. Le mot *me* n'est pas dans le grec.

que je l'ai apprise sans déguisement, " j'en fais part aux autres sans envie, et je ne cache point les richesses qu'elle renferme, dans la crainte de m'appauvrir ;

14. Car elle est un trésor infini et inépuisable pour les hommes qui peuvent tous la posséder sans préjudice les uns des autres ; et ceux qui en ont usé, sont devenus les amis de Dieu, et se sont rendus recommandables devant les hommes par les dons d'une science profonde et d'une sage conduite ; c'est ce qui m'est arrivé à moi-même ;

15. Car Dieu m'a fait la grace " de parler avec un grand sens, et d'avoir des pensées dignes des dons que j'ai reçus du Seigneur, et de la dignité à laquelle il lui a plu de m'élever. Je dis que c'est Dieu qui m'a fait cette grace, parce qu'il est lui-même le guide de la sagesse, et que c'est lui qui redresse les sages.

16. Nous sommes dans sa main, nous et nos discours, nous recevons de lui nos pensées et nos paroles, avec toute la sagesse qui est en nous, la science d'agir, et le règlement de la vie.

17. C'est lui-même qui m'a donné la vraie connoissance de ce qui est ; qui m'a fait savoir, autant que l'homme le peut, la disposition du monde, les vertus des élémens,

18. Le commencement, la fin et le milieu des temps, distingués par le cours de la lune, " les changemens que causent l'éloignement et

invidia communico, et honestatem illius non abscondo.

14. Infinitus enim thesaurus est hominibus : quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiae Dei, propter disciplinae dona commendati.

15. Mihi autem dedit Deus dicere ex sententia, et praesumere digna horum quae mihi dantur : quoniam ipse sapientiae dux est, et sapientium emendator :

16. In manu enim illius, et nos, et sermones nostri, et omnis sapientia, et operum scientia, et disciplina.

17. Ipse enim dedit mihi horum quae sunt, scientiam veram : ut sciam dispositionem orbis terrarum, et virtutes elementorum :

18. Initium, et consummationem, et medietatem temporum : vicissitudinum permu-

ψ 13. Autr. je l'ai étudiée sans feinte, c'est-à-dire, avec un sincère désir de la connoître et de m'attacher à elle.

ψ 15. Gr. Que Dieu me fasse la grace, etc.

ψ 18. Les Grecs distinguoient ainsi chaque mois en trois parties : le commencement, le milieu et la fin ; les dix premiers jours appartenoient au commencement, les dix suivans au milieu, et les neuf ou dix derniers à la fin.

tationem, et commutationes temporum :

19. Anni cursus, et stellarum dispositiones :

20. Naturas animalium, et iras bestiarum : vim ventorum, et cogitationes hominum : differentias virgultorum, et virtutes radicum :

21. Et quæcumque sunt absconsa et improvisa, didici : omnium enim artifex docuit me sapientia.

22. Est enim in illa spiritus intelligentiæ, sanctus, unicus, multiplex, subtilis, disertus, mobilis, incoinquinatus, certus, suavis, amans bonum, acutus, quem nihil vetat, benefaciens,

23. Humanus, benignus, stabilis, certus, securus, omnem habens virtutem, omnia prospiciens, et qui capiat omnes spiritus, intelligibilis, mundus, subtilis.

24. Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia : attingit autem ubique propter suam munditiam.

25. Vapor est enim virtutis Dei, et ema-

le retour *du soleil*, " la vicissitude des saisons,

19. Les révolutions des années, les dispositions des étoiles,

20. La nature des animaux, les instincts " des bêtes, la force des vents, les pensées *ou les inclinations* des hommes, la variété des plantes, et les vertus des racines.

21. J'ai appris tout ce qui étoit caché, et qui n'avoit point encore été découvert, parce que la sagesse même, qui a tout créé, me l'a enseigné;

22. Car il y a en elle un esprit d'intelligence, qui est saint, unique, multiplié *dans ses effets*, subtil, disert, agile, sans tache, clair, " doux, ami du bien, pénétrant, que rien ne peut empêcher d'agir, bienfaisant,

23. Amateur " des hommes, bon, " stable, infaillible, calme, qui peut tout, qui voit tout, qui renferme *en lui* tous les esprits, qui est intelligible, pur et subtil ; "

24. Car la sagesse est plus active que toutes les choses *les plus* agissantes, et elle atteint partout à cause de sa pureté.

25. Elle est la vapeur de la vertu de Dieu, et l'effusion toute pure de

ψ 18. C'est le sens du grec.

ψ 20. C'est le sens du grec.

ψ 22. C'est le sens du grec.

ψ 23. C'est le sens du grec.

Ibid. Ce mot n'est pas dans le grec.

Ibid. Le grec de l'édition romaine lit : qui pénètre tous les esprits *les plus* intelligens, *les plus* purs et les plus subtils.

la clarté du Tout-Puissant ; c'est pourquoi elle ne peut être susceptible de la moindre impureté ;

Hebr. 1. 3.

26. Parce qu'elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image parfaite de sa bonté.

27. N'étant qu'une, elle peut tout ; et toujours immuable en elle-même, elle renouvelle toutes choses, elle se répand parmi les nations " dans les âmes saintes, et elle forme les amis de Dieu et les prophètes ;

28. Car Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse.

29. Elle est plus belle que le soleil, et plus élevée que toutes les étoiles ; si on la compare avec la lumière, elle l'emportera ;

30. Car la nuit succède au jour, et les ténèbres obscurcissent la lumière du soleil ; mais la malignité ne peut prévaloir contre la sagesse, et rien ne ternit son éclat et sa beauté.

† 27. Gr. autr. de générations en générations.

natio quædam est claritatis omnipotentis Dei sincera : et ideo nihil inquinatum in eam incurrit.

26. Candor est enim lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius.

27. Et cum sit una, omnia potest : et in se permanens omnia innovat, et per nationes in animas sanctas se transfert : amicos Dei et prophetas constituit.

28. Neminem enim diligit Deus, nisi eum qui cum sapientia inhabitat.

29. Est enim hæc speciosior sole, et super omnem dispositionem stellarum, luci comparata invenitur prior.

30. Illi enim succedit nox : sapientiam autem non vincit malitia.

CHAPITRE VIII.

Excellence de la sagesse. Avantages que l'on trouve dans la possession de la sagesse. C'est de Dieu qu'on la reçoit.

1. CAR la sagesse atteint et pénètre tout, depuis une extrémité du mon-

1. ATTENDRE ergo a fine usque ad finem

fortiter, et disponit omnia suaviter.

2. Hanc amavi, et exquisivi a juventute mea, et quæsi spon-sam mihi eam assumere, et amator factus sum formæ illius.

3. Generositatem illius glorificat, contubernium habens Dei : sed et omnium Dominus dilexit illam.

4. Doctrix enim est disciplinæ Dei, et electrix operum illius.

5. Et si divitiæ appetuntur in vita, quid sapientia locupletius, quæ operatur omnia ?

6. Si autem sensus operatur, quis horum quæ sunt, magis quam illa est artifex.

7. Et si justitiam quis diligit, labores hujus magnas habent virtutes : sobrietatem enim, et prudentiam docet, et justitiam, et virtutem, quibus utilius nihil est in vita hominibus.

8. Et si multitudinem scientiæ desiderat quis, scit præterita, et

de jusqu'à l'autre, avec *une force infinie*, et elle dispose tout avec *une égale douceur*; de sorte que rien ne peut lui résister."

2. Je l'ai *donc* aimée, je l'ai recherchée dès ma jeunesse, et j'ai tâché de l'avoir pour épouse, et je suis devenu amateur de sa beauté.

3. Elle fait voir la gloire de son origine, en ce qu'elle est étroitement unie à Dieu, et qu'elle est aimée de celui qui est le Seigneur de toutes choses.

4. C'est elle qui enseigne la science de Dieu, et qui est la directrice de ses ouvrages."

5. Si l'on souhaite les richesses de cette vie, qu'y a-t-il de plus riche que la sagesse qui fait toutes choses ?

6. Si l'esprit de l'homme fait quelques ouvrages où paroisse son industrie, qui a plus de part qu'elle dans cet art avec lequel toutes choses ont été faites ?

7. Si quelqu'un aime la justice, les grandes vertus sont encore son ouvrage ; c'est elle qui enseigne la tempérance, la prudence, la justice et la force, " qui sont les choses du monde les plus utiles à l'homme dans cette vie.

8. Si quelqu'un désire la profondeur de la science, c'est elle qui sait le passé, et qui juge " de l'avenir ;

† 1. Gr. autr. avec avantage pour ceux qu'il aime. Quelques-uns ne commencent ce chapitre qu'au second verset.

† 4. Gr. autr. Elle est comme initiée à la connoissance des secrets de Dieu et elle s'attache à ses ouvrages.

† 7. C'est le sens du grec qui distingue et caractérise ici par ces quatre mots les quatre vertus cardinales, que distinguoient les Grecs : la tempérance, la prudence, la justice et la force.

† 8. On lit dans le grec de l'édition romaine, l'infinitif εἰπάμεν, αἰσ-

elle pénètre ce qu'il y a de plus subtil dans les discours, et de plus difficile à démêler dans les paraboles; " elle connoît les signes et les prodiges avant qu'ils paroissent, et ce qui doit arriver dans la succession des temps et des siècles.

9. J'ai donc résolu de la prendre avec moi pour la compagne de ma vie, sachant qu'elle me fera part de ses biens, " et que dans mes peines et dans mes ennuis, elle sera ma consolation.

10. Elle me rendra illustre parmi les peuples; et tout jeune que je suis, je serai honoré des vieillards;

11. On reconnoîtra la pénétration de mon esprit dans les jugemens que je prononcerai; les plus puissans seront surpris, lorsqu'ils me verront; et les princes témoignent leur admiration sur leurs visages.

12. Quand je me tairai, ils attendront que je parle; quand je parlerai, ils me regarderont attentivement; et quand je m'étendrai dans mes discours, ils mettront la main sur leur bouche, pour ne pas m'interrompre. Tels sont les avantages que je recevrai de la sagesse.

13. C'est elle aussi qui me donnera l'immortalité, et c'est par elle que je rendrai la mémoire de mon nom éternelle, et que je la ferai passer jusque dans la postérité la plus reculée.

14. Par elle je gouvernerai les peuples, et les nations me seront soumises.

timare, au lieu de l'indicatif εἰπάσει, *æstimat*, que l'on trouve dans le manuscrit alexandrin.

ψ 8. C'est le sens du grec qui peut se traduire à la lettre : dans les énigmes.

ϛ 9. Gr. autr, qu'elle me conseillera le bien.

de futuris æstimat : scit versutias sermonum, et dissolutiones argumentorum : signa et monstra scit antequam fiant, et eventus temporum et seculorum.

9. Proposui ergo hanc adducere mihi ad convivendum : sciens quoniam mecum communicabit de bonis, et erit allocutio cogitationis et tædii mei.

10. Habebo propter hanc claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis :

11. Et acutus invenitur in judicio, et in conspectu potentium admirabilis ero, et facies principum mirabuntur me :

12. Tacentem me sustinebunt, et loquentem me respicient, et sermocinante me plura, manus ori suo imponent.

13. Præterea habebo per hanc, immortalitatem : et memoriam æternam his qui post me futuri sunt, relinquam.

14. Disponam populos : et nationes mihi erunt subditæ.

15. Timebunt me audientes reges horrendi : in multitudine videbor bonus, et in bello fortis.

16. Intrans in domum meam, conquiescam cum illa : non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiâ et gaudium.

17. Hæc cogitans apud me, et commemorans in corde meo : quoniam immortalitas est in cognatione sapientiæ,

18. Et in amicitia illius delectatio bona, et in operibus manuum illius honestas sine defectione, et in certamine loquelæ illius sapientia, et præclaritas in communicatione sermonum ipsius : circuibam quærens, ut mihi illam assumessem.

19. Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam :

20. Et cum essem magis bonus, veni ad corpus incoinquinatum.

15. Les rois les plus redoutables craindront, lorsqu'ils entendront parler de moi ; je ferai voir que je suis bon à mon peuple, et vaillant dans la guerre.

16. Entrant dans ma maison, je trouverai mon repos avec elle ; car sa conversation n'a rien de désagréable, ni sa compagnie rien d'ennuyeux ; mais on n'y trouve que de la satisfaction et de la joie.

17. Ayant donc pensé à ces choses, et les ayant méditées dans mon cœur, considérant que je trouverois l'immortalité dans l'union avec la sagesse,

18. Un saint plaisir dans son amitié, des richesses " inépuisables dans les ouvrages de ses mains, l'intelligence " dans ses conférences et ses entretiens, et une grande gloire dans la communication de ses discours ; j'allai la chercher de tous côtés, afin de la prendre pour ma compagne.

19. J'étois un enfant bien né, " et j'avois reçu *de Dieu* une bonne ame : "

20. Et devenant bon de plus en plus, je suis venu *jusque* dans *un âge plus avancé*, avec un corps qui n'étoit point souillé. "

* 18. Voyez au chapitre précédent, § 11.

Ibid. C'est le sens du grec.

‡ 19. C'est le sens du grec.

Ibid. C'est-à-dire d'heureuses dispositions naturelles pour les sciences et pour la sagesse, une facilité d'apprendre, une humeur douce, etc. Voyez la préface.

‡ 20. Gr. austr. Et de plus étant bon, je suis venu dans un corps qui n'étoit point souillé. Ayant cultivé les heureuses dispositions que Dieu avoit mises dans mon ame, je suis parvenu à préserver mon corps

21. Et comme je savois que je ne pouvois avoir la continence *nécessaire pour conserver cette pureté*, " si Dieu ne me la donnoit (et c'étoit déjà un effet de la sagesse *qui étoit en moi*, de savoir de qui je devois recevoir ce don), je m'adressai au Seigneur, je lui fis ma prière, et je lui dis de tout mon cœur :

22. Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det (et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum), adii Dominum, et deprecatus sum illum, et dixi ex totis præcordiis meis :

des souillures des passions. Voyez ce qui a été dit de ce passage dans la préface qui est à la tête de ce livre.

‡ 21. Gr. autr. Et comme je savois que je ne pouvois la posséder, *c'est-à-dire, la sagesse*, si Dieu, etc.

CHAPITRE IX.

Prière de Salomon, pour demander à Dieu la sagesse. La sagesse est nécessaire pour gouverner les autres et pour se conduire soi-même.

1. Dieu de mes pères, Dieu de miséricorde, " qui avez tout fait par votre parole,

2. Qui avez formé l'homme par votre sagesse, afin qu'il eût la domination sur les créatures que vous avez faites;

3. Afin qu'il gouvernât le monde dans l'équité " et dans la justice, et qu'il prononçât les jugemens avec un cœur droit;

1. Reg. III. 9. 4. Donnez-moi cette sagesse qui est assise auprès de vous dans votre trône, et ne me rejetez pas du nombre de vos enfans, "

1. Deus patrum meorum, et Domine misericordiæ, qui fecisti omnia verbo tuo,

2. Et sapientia tua constituisti hominem, ut dominaretur creaturæ, quæ a te facta est,

3. Ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia, et in directione cordis judicium judicet :

4. Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, et noli me reprobare a pueris tuis:

‡ 1. Le grec de l'édition romaine ajoute le pronom *tuæ* qui ne convient point à cette phrase, et qui ne se trouve point dans la Vulgate ni dans l'édition grecque de Complute.

‡ 3. Gr. dans la sainteté.

‡ 4. Gr. lit. dans vos trônes, *thronorum tuorum*, peut-être pour *throni tui*, dans votre trône, comme on le voit encore au ‡ 12.

5. Quoniam servus tuus sum ego, et filius ancillæ tuæ, homo infirmus, et exigui temporis, et minor ad intellectum iudicii et legum.

6. Nam et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur.

7. Tu elegisti me regem populo tuo, et iudicem filiorum tuorum, et filiarum tuarum :

8. Et dixisti me ædificare templum in monte sancto tuo, et in civitate habitationis tuæ altare, similitudinem tabernaculi sancti tui, quod præparasti ab initio.

9. Et tecum sapientia tua, quæ novit opera tua, quæ et affuit tunc cum orbem terrarum faceres, et sciebat quid esset placitum oculis tuis, et quid directum in præceptis tuis.

10. Mitte illam de cœlis sanctis suis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te :

11. Scit enim illa omnia, et intelligit : et

5. Parce que je suis votre serviteur, et le fils de votre servante, je suis un homme foible, qui dois vivre peu, et qui suis peu capable d'entendre les lois, et de bien juger ;

6. Car encore que quelqu'un paroisse consommé parmi les enfans des hommes, il sera néanmoins considéré comme rien, si votre sagesse n'est point en lui.

7. Or vous m'avez choisi pour être le roi de votre peuple, et le juge de vos fils et de vos filles.

8. Et vous m'avez commandé de bâtir un temple sur votre montagne sainte, et un autel dans la cité où vous habitez, qui fût fait sur le modèle de ce tabernacle saint que vous avez préparé dès le commencement du monde, pour y habiter éternellement. "

9. Et votre sagesse qui est avec vous, est celle qui connoît vos ouvrages, qui étoit présente lorsque vous formiez le monde, et qui sait ce qui est agréable à vos yeux, et quelle est la rectitude de vos préceptes.

10. Envoyez-la donc du ciel votre sanctuaire, et du trône de votre grandeur, afin qu'elle soit et qu'elle travaille avec moi, et que je sache ce qui vous est agréable ;

11. Car elle a la science et l'intelligence de toutes choses ; elle me

Ps. cxv. 16.

1. Par. xxviii.

4. 5.

2. Par. 1. 9.

Prov. viii.

22. 24.

Joan. 1. 1.

† 8. Ce tabernacle saint préparé dès le commencement, pourroit aussi s'entendre littéralement du tabernacle érigé dans le désert par Moïse.

conduira dans toutes mes œuvres avec circonspection, et me protégera par sa puissance."

12. Ainsi mes actions vous seront agréables; je conduirai votre peuple avec justice, et je serai digne du trône "de mon père; or je ne pourrais faire toutes ces choses sans le secours de la sagesse;

13. Car qui est l'homme qui puisse connaître les desseins de Dieu? ou qui pourra pénétrer ses volontés?

14. Les pensées des hommes sont timides, et nos prévoyances sont incertaines et trompeuses,"

15. Parce que le corps qui se corrompt, appesantit l'ame; et cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des soins qui l'agitent sans cesse.

16. Nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre; et nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux; mais qui pourra découvrir ce qui se passe dans le ciel?

17. Et qui pourra connaître votre pensée, *ô mon Dieu*, si vous ne donnez vous-même la sagesse, et si vous n'envoyez votre Esprit-Saint du plus haut des cieux,

18. Afin qu'il redresse les sentiers de ceux qui sont sur la terre, et que les hommes apprennent de *tui* ce qui vous est agréable?

19. Car c'est par la sagesse, Sei-

deducet me in operibus meis sobrie, et custodiet me in sua potentia.

12. Et erunt accepta opera mea, et disponam populum tuum juste, et ero dignus sedium patris mei.

13. Quis enim hominum poterit scire consilium Dei? aut quis poterit cogitare quid velit Deus?

14. Cogitationes enim mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ.

15. Corpus enim, quod corrumpitur, aggravat animam, et terrena inhabitatio depriimit sensum multa cogitantem.

16. Et difficile æstimamus quæ in terra sunt: et quæ in prospectu sunt, inveni-mus cum labore: quæ autem in cœlis sunt, quis investigabit?

17. Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam, et miseris Spiritum sanctum tuum de altissimis:

18. Et sic correctæ sint semitæ eorum qui sunt in terris, et quæ tibi placent didicerint homines?

19. Nam per sapien-

Isai. xl. 13.
Rom. xi. 34.
1. Cor. ii. 16.

† 11. Gr. par sa gloire.

† 12. On lit encore ici dans le grec, θρόνων, thronorum, assez évidemment pour θρόνου, throni.

† 14. C'est ainsi que quelques-uns traduisent le grec: nos prévoyances sont trompeuses.

tiam sanati sunt quicumque placuerunt tibi, Domine, a principio.

gneur, qu'ont été guéris *des plaies et de l'aveuglement du péché* tous ceux qui vous ont plu dès le commencement du monde.

CHAPITRE X.

Merveilles opérées par la sagesse depuis le commencement du monde, en la personne d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de Moïse, et en faveur des Israélites.

1. Hæc illum, qui primus formatus est a Deo pater orbis terrarum, cum solus esset creatus, custodivit,

1. C'est elle *en effet* qui conserva celui que Dieu avoit formé le premier pour être le père du monde, ayant d'abord été créé seul, et étant demeuré innocent par le secours de la sagesse, tant qu'il fut en cet état.

Gen. 1. 27.

2. Et eduxit illum a delicto suo, et dedit illi virtutem continendi omnia.

2. C'est elle aussi qui, après sa chute, le tira de son péché, et qui lui donna la force de gouverner *seul* toutes choses.

Gen. 11. 7.

3. Ab hac ut recessit injustus in ira sua, per iram homicidii fraterni deperiit.

3. Lorsque l'injuste *Cain* dans sa colère se sépara d'elle, il périt malheureusement par la fureur qui le rendit le meurtrier de son frère.

Gen. 1v. 8.

4. Propter quem, cum aqua deleret terram, sanavit iterum sapientia, per contempibile lignum justum gubernans.

4. Et lorsque le déluge inonda la terre, à cause de son crime et de ceux des autres hommes qui étoient devenus méchants comme lui, la sagesse sauva encore le monde, ayant gouverné le juste *Noé* sur les eaux, par un bois qui paroïsoit méprisable à ceux qu'elle n'éclaircit pas comme lui.

Gen. vii. 21.

5. Hæc et in consensu nequitiae cum se nationes contulissent, scivit justum, et conservavit sine querela Deo, et in filii miseri-

5. Lorsque les nations conspirèrent ensemble, pour s'abandonner au mal, *en adorant les idoles*, c'est elle qui connut et qui choisit le juste *Abraham* entre tous les enfans d'Adam; c'est elle qui le con-

Gen. xii. 2.

¶ 4. Les exemplaires grecs varient; les uns lisent comme l'édition romaine, Δι' ον, *Propter quem*; les autres, Δι' ο, *Propter quod*: C'est pourquoi, lorsque le déluge inonda la terre, la sagesse, etc.

Ibid. C'est-à-dire, l'arche.

¶ 5. On lit dans le grec de l'édition romaine, εἶπε, *invenit*, au lieu

serva irrépréhensible devant Dieu, et qui lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentoit pour son fils, *en lui donnant le courage de l'immoler à Dieu.*

Gen. XIX. 17.
22.

6. C'est elle qui délivra le juste Lot, lorsqu'il fuyoit du milieu des méchans qui périrent par le feu tombé du ciel sur les cinq villes "de Sodome et de Gomorrhe,

7. Dont la corruption est marquée par cette terre qui fume encore, qui est demeurée toute déserte, où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent point, "et où l'on voit une statue de sel qui est le monument éternel d'une ame incrédule, et privée de sagesse;

8. Car ceux qui ne se sont pas mis en peine d'acquérir la sagesse, non-seulement sont tombés dans l'ignorance du bien, mais ils ont encore laissé aux hommes des marques de leur folie, sans que leurs fautes aient pu demeurer cachées.

9. Mais la sagesse a délivré de tous les maux ceux qui ont eu soin de la révéler.

Gen. XXVIII.
5. 10. 12.

10. C'est elle qui a conduit par des voies droites le juste Jacob, lorsqu'il fuyoit la colère de son frère Esau; elle lui a fait voir le royaume de Dieu dans cette échelle mystérieuse par laquelle il vit les anges monter au ciel et en descendre, et sur laquelle Dieu même lui parut appuyé. Cette sagesse lui a aussi donné la science des saints; elle l'a

cordia fortem custodivit.

6. Hæc justum a pe-reuntibus impiis liberavit fugientem, descendente igne in Pentapolim :

7. Quibus in testimonium nequitiae fumigabunda constat deserta terra, et incerto tempore fructus habentes arbores, et incredibilis animæ memoria, stans figmentum salis.

8. Sapientiam enim prætereuntes, non tantum in hoc lapsi sunt ut ignorarent bona, sed et insipientiæ suæ reliquerunt hominibus memoriam, ut in his quæ peccaverunt, nec latere potuissent.

9. Sapientia autem hos qui se observant, a doloribus liberavit.

10. Hæc profugum iræ fratris justum dedit per vias rectas, et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum: honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.

de ἔγρω, *novit*, que l'on trouve dans le manuscrit alexandrin. Voyez ce qui est dit de ce texte dans la préface qui est à la tête de ce livre.

* 6. Litt. sur la Pentapole, composée des cinq villes, Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm et Ségor; cette dernière fut préservée par les prières de Lot.

* 7. C'est le sens du grec : qui ne viennent point à une maturité parfaite; ou, qui n'ont qu'une vaine apparence de maturité.

rempli de religion et de piété; elle l'a enrichi" dans ses travaux; et elle lui en a fait recueillir de grands fruits.

11. In fraude circumvenientium illum affuit illi, et honestum fecit illum.

12. Custodivit illum ab inimicis, et a seductoribus tutavit illum: et certamen forte dedit illi ut vinceret, et sciret quoniam omnium potentior est sapientia.

13. Hæc venditum justum non dereliquit, sed a peccatoribus liberavit eum: descenditque cum illo in foveam,

14. Et in vinculis non dereliquit illum, donec afferret illi sceptrum regni, et potentiam adversus eos qui eum deprimebant: et mendaces ostendit qui maculaverunt illum, et dedit illi claritatem æternam.

15. Hæc populum

11. C'est elle encore qui l'a aidé contre ceux qui vouloient le surprendre par leurs tromperies, " et qui l'a fait devenir riche malgré tous leurs artifices.

12. Elle l'a protégé contre ses ennemis; elle l'a défendu des séducteurs; et elle l'a engagé dans un rude combat avec un ange, afin qu'il demeurât victorieux de cet esprit céleste, et qu'il sût que la sagesse " est plus puissante que toutes choses.

13. C'est elle qui n'a point abandonné le juste Joseph, lorsqu'il fut vendu par ses frères; mais elle l'a délivré des mains des pécheurs qui vouloient le porter au mal; " elle est descendue avec lui dans la fosse, et dans la prison où il fut injustement enfermé;

14. Et elle ne l'a point quitté dans ses chaînes; mais elle le suivit et le protégea toujours, jusqu'à ce qu'elle lui eût mis entre les mains le sceptre royal, " et qu'elle l'eût rendu maître de ceux qui l'avoient traité si injustement. " Elle a convaincu de mensonge ceux qui l'avoient déshonoré; et elle lui a donné un nom éternel, en lui faisant acquérir une gloire qui ne finira jamais.

15. C'est encore la sagesse qui a

Gen. xxxvii. 28.

Gen. xli. 40.
Act. vii. 9.
10.

Exod. i. 12.

† 10. Honestavit, id est, ditavit. Supr. vii. 11.

† 11. Gr. autr. contre l'avarice de ceux qui vouloient user de violence contre lui; ou, qui avoient l'avantage sur lui; c'est-à-dire, contre l'avarice de Laban son beau-père.

† 12. Gr. la piété.

† 13. Gr. elle l'a délivré du péché, lorsqu'il fut tenté par la femme de Putiphar.

† 14. Voyez ce qui est dit sur ce texte dans la préface.

Ibid. Gr. litt. de ceux qui le tyrannisoient. Autrement: de ceux qui le dominoient; c'est-à-dire, de Putiphar dont il étoit auparavant esclave.

délivré le peuple juste, et la race irrépréhensible, " de la nation qui l'opprimoit, *en faisant sortir de l'Egypte le peuple d'Israël qui y étoit injustement persécuté.*

16. Elle est entrée *pour cela* dans l'ame du serviteur de Dieu, *Moïse*; et elle s'est élevée *en sa faveur* avec des signes et des prodiges contre les rois redoutables *de l'Egypte.*

17. Elle a rendu aux justes la récompense de leurs travaux, *en faisant que les Egyptiens prêtassent ce qu'ils avoient de plus précieux aux Israélites, lorsqu'ils sortirent de leur pays;* elle les a conduits par une voie admirable, et leur a tenu lieu de couvert pendant le jour, et de la lumière des étoiles pendant la nuit.

Exod. xiv. 22.
Psal. lxxvii.
13.

18. Elle les a conduits par la mer Rouge, et les a fait passer *à pied sec* au travers des eaux profondes;

Exod. xii. 55.

19. Elle a enseveli leurs ennemis dans la *même* mer, et elle les a retirés *morts* du fond des abîmes; " et ainsi les justes ont remporté les dépouilles des méchans *qui les y avoient poursuivis.*

Exod. xv. 1.

20. *Aussi* ils ont honoré, par leurs cantiques, votre saint nom, ô Seigneur, et ils ont loué tous ensemble votre main victorieuse *qui avoit combattu pour eux;* "

21. Parce que la sagesse a ouvert la bouche des muets, et qu'elle a rendu éloquentes les langues des petits enfans, *en délivrant votre peuple de la servitude de l'Egypte, et lui donnant ainsi en même*

justum, et semen sine querela, liberavit a nationibus quæ illum deprimebant.

16. Intravit in animam servi Dei, et stetit contra reges horrendos in portentis et signis.

17. Et reddidit justis mercedem laborum suorum, et deduxit illos in via mirabili: et fuit illis in velamento diei, et in luce stellarum per noctem.

18. Transtulit illos per mare Rubrum, et transvexit illos per aquam nimiam:

19. Inimicos autem illorum demersit in mare, et ab altitudine inferorum eduxit illos: ideo justis tulerunt spolia impiorum.

20. Et decantaverunt, Domine, nomen sanctum tuum, et victricem manum tuam laudaverunt pariter:

21. Quoniam sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas.

¶ 15. Voyez ce qui a été dit sur ce texte dans la préface.

¶ 17. Voyez ce qui a été dit sur ce texte dans la préface.

¶ 19. C'est le sens du grec: Elle les a fait revenir du fond des abîmes par le bouillonnement des eaux, et les a exposés morts sur les bords de la mer.

¶ 20. C'est le sens du grec: votre main qui avoit combattu pour eux.

temps, et le sujet de vous louer, et le pouvoir de le faire avec une entière liberté.

CHAPITRE XI.

La sagesse a conduit les Israélites dans le désert. Miracle de l'eau tirée du rocher par Moïse. Sagesse de Dieu marquée dans les plaies dont il frappa l'Égypte. Bonté de Dieu pour ses créatures.

1. DIREXIT opera eorum in manibus prophetæ sancti.

2. Iter fecerunt per deserta quæ non habitabantur, et in locis desertis fixerunt casas.

3. Steterunt contra hostes, et de inimicis se vindicaverunt.

4. Sitierunt, et invocaverunt te : et data est illis aqua de petra altissima, et requiescitis de lapide duro.

5. Per quæ enim pœnas passi sunt inimici illorum, a defectione potus sui, et in eis, cum abundarent filii Israel, lætati sunt :

6. Per hæc, cum illis deessent, bene cum illis actum est.

7. Nam pro fonte quidem sempiterni flumi-

1. C'EST elle qui les a conduits heureusement dans toutes leurs œuvres par le saint prophète *Moïse que vous leur aviez envoyé.*

2. Ils ont marché *sous sa conduite* par des lieux inhabités, et ils ont dressé leurs tentes dans les déserts.

3. Ils ont résisté à leurs ennemis, et ils se sont vengés de ceux qui les attaquoient.

4. Ils ont eu soif, et ils vous ont invoqué, et vous leur avez fait sortir de l'eau d'un rocher très-élevé, et vous les avez désaltérés *avec cette eau que vous avez tirée d'une pierre très-dure ;*

5. Car comme leurs ennemis avoient été punis en ne trouvant point d'eau, lorsque les enfans d'Israël se réjouissoient d'en avoir en abondance *par le secours de Dieu ;*

6. Il fit au contraire alors grace aux siens, en leur donnant de l'eau dans leur extrême besoin, *qu'il avoit refusée aux autres dans une pressante nécessité ;*"

7. Car au lieu des eaux vives d'un fleuve qui couloit toujours, vous

Exod. xvi. 1.

Exod. xvii. 15.

Num. xx. 11.

ψ 5. et 6. Le grec lit simplement : Car Dieu s'est servi pour les assister dans leur besoin des mêmes choses dont il s'étoit servi pour punir leurs ennemis. Ainsi au lieu, etc.

donnâtes du sang humain à boire aux méchans ;

8. Et au lieu que ce sang avoit fait mourir les Egyptiens, en leur reprochant leur cruauté dans le meurtre des enfans *israélites qu'ils avoient étouffés dans les eaux*, vous avez donné à votre peuple de l'eau en abondance par un prodige auquel il ne s'attendoit pas ; "

9. Et vous avez fait voir par cette *double soif*, qui arriva alors *par une sage dispensation de votre divine providence*, de quelle manière vous relevez ceux qui sont à vous, et faites périr ceux qui les combattent ;

10. Car après que vos enfans eurent été éprouvés par *cette soif qui étoit un châtement mêlé de miséricorde*, ils reconnurent de quelle sorte *vous épargnez les justes, et comment au contraire vous tourmentez les impies sans aucun ménagement*, en les jugeant dans votre colère.

11. En effet vous avez éprouvé les premiers, comme un père qui avertit lorsqu'il châtie, *afin qu'on puisse éviter le châtement* ; et vous avez condamné les autres comme un roi irrité qui punit sévèrement. "

12. Ils étoient même également tourmentés, *ces impies*, soit dans l'absence, ou dans la présence de votre peuple ;

13. Car en se souvenant du passé, et comparant les maux qu'ils

nis, humanum sanguinem dedisti injustis :

8. Qui cum minuerentur in traductione infantium occisorum, dedisti illis abundantem aquam insperate,

9. Ostendens per sitim, quæ tunc fuit, quemadmodum tuos exaltares, et adversarios illorum necares.

10. Cum enim tentati sunt, et quidem cum misericordia disciplinam accipientes, scierunt quemadmodum cum ira judicati impii tormenta paterentur.

11. Hos quidem tamquam pater monens probasti : illos autem tamquam durus rex interrogans condemnasti.

12. Absentes enim et præsentés similiter torquebantur.

13. Duplex enim illos acceperat tædium,

¶ 7. et 8. Gr. antr. Ainsi au lieu de la source d'un fleuve qui coule toujours, *o'est-à-dire, du Nil*, mais qui fut troublé par un sang corrompu en punition de l'ordre qui avoit été donné de faire mourir les enfans *des Israélites*, vous leur donnâtes, *aux Israélites*, une eau abondante *dans le désert*, par un prodige auquel ils ne s'attendoient pas. On lit dans le grec de l'édition romaine, *ταραχδέντις*, *turbati*, au pluriel, pour *ταραχδέντος*, *turbati*, au singulier, qui se rapporte à *fluminis*, et qui se trouve dans le manuscrit alexandrin.

¶ 11. Litt. qui recherche et venge sévèrement l'iniquité.

et gemitus cum memoria præteritorum.

14. Cum enim audirent per sua tormenta bene secum agi, commemorati sunt Dominum, admirantes in finem exitus.

15. Quem enim in expositione prava projectum deriserunt, in finem eventus mirati sunt, non similiter iustis sitientes.

16. Pro cogitationibus autem insensatis iniquitatis illorum, quod quidam errantes, colebant mutos serpentes, et bestias supervacuas, immisisti illis multitudinem mutorum animalium in vindictam :

17. Ut scirent, quia per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.

18. Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua, quæ creavit orbem terrarum ex materia invisâ, immittere illis multitudinem ursorum, aut audaces leones,

avoient soufferts avec les biens dont vous combliez vos enfans, ils trouvoient pour eux un double sujet de peines et de larmes.

14. Et ayant appris que ce qui avoit fait leur tourment, étoit devenu un bien pour les autres, " ils commencèrent à reconnoître le Seigneur, étant surpris de l'événement des choses.

15. Et ils admirèrent enfin celui-là même qui avoit été le sujet de leur raillerie dans cette cruelle exposition à laquelle il avoit été abandonné *sur les eaux*, " voyant la différence qu'il y avoit entre leur soif qui n'avoit eu aucun soulagement, et celle des justes que vous apaisiez d'une manière si miraculeuse.

16. Et parce que vous avez voulu punir les pensées extravagantes de l'iniquité de ces peuples, et les erreurs de quelques-uns qui adoroient des serpens " muets et des bêtes méprisables, vous avez envoyé contre eux une multitude d'animaux muets " pour vous venger d'eux,

17. Afin qu'ils sussent que chacun est tourmenté par la même chose par laquelle il pêche;

18. Car il n'étoit pas difficile à votre main toute-puissante, qui a tiré tout le monde d'une matière informe, " d'envoyer contre eux une multitude d'ours et de fiers lions,

Infr. XII. 25.

Lev. XXVI. 22.

Infr. XVI. 1.
Jer. VIII. 17.

ψ 14. C'est le sens du grec.

ψ 15. C'est-à-dire, Moïse, ou même le peuple hébreu qui avoit été regardé des Egyptiens comme une race perdue et sans ressource depuis qu'on l'avoit contraint d'exposer ses enfans sur les eaux.

ψ 16. Autrement et selon le grec : des reptiles sans raison.

Ibid. Gr. litt. sans raison.

ψ 18. C'est le sens du grec.

19. Ou de bêtes d'une espèce nouvelle et inconnue, pleines de fureur, " qui jettassent les flammes par les narines, ou qui répandissent une noire fumée, " où qui lançassent d'horribles étincelles de feu de leurs yeux,

20. Qui non-seulement auroient pu les exterminer par leurs morsures, mais dont la seule vue les auroit fait mourir de frayeur.

21. Sans cela même ils pouvoient périr d'un seul souffle, persécutés par *le souvenir de leurs propres crimes,* " et renversés par le souffle de votre puissance; mais vous réglez toutes choses avec mesure, avec nombre, et avec poids, *et vous faites sentir partout votre justice, votre sagesse et votre puissance qui est infinie;*

22. Car la souveraine puissance est à vous seul, et vous demeure toujours, *sans pouvoir être épuisée;* et qui pourra résister à la force de votre bras?

23. Tout le monde est devant vous comme ce petit grain qui fait à peine pencher la balance, et comme une goutte de la rosée du matin qui tombe sur la terre.

24. Mais vous avez compassion de tous les hommes, parce que vous pouvez tout; et vous dissimulez leurs péchés, afin qu'ils fassent pénitence;

25. Car vous aimez tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de tout

19. Aut novi generis ira plenas ignotas bestias, aut vaporem ignium spirantes, aut fumi odorem proferentes, aut horrendas ab oculis scintillas emittentes:

20. Quarum non solum læsura poterat illos exterminare, sed et aspectus per timorem occidere.

21. Sed et sine his uno spiritu poterant occidi, persecutionem passi ab ipsis factis suis, et dispersi per spiritum virtutis tuæ: sed omnia in mensura, et numero, et pondere, disposuisti.

22. Multum enim valere, tibi soli supererat semper: et virtuti brachii tui quis resistet?

23. Quoniam tamquam momentum stateræ, sic est ante te orbis terrarum, et tamquam gutta roris antelucani, quæ descendit in terram.

24. Sed misereris omnium, quia omnia potes, et dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam.

25. Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil

† 19. Ou plutôt et selon le grec: des bêtes d'une espèce inconnue pleines d'une fureur toute nouvelle, tout extraordinaire.

Ibid. Le grec marque une fumée agitée, et jetée avec force et avec bruit.

† 21. Gr. poursuivis par votre justice.

odisti eorum quæ fecisti : nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti.

26. Quomodo autem posset aliquid permanere, nisi tu voluisses ? aut quod a te vocatum non esset, conservaretur ?

27. Parcis autem omnibus : quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas.

ce que vous avez fait, puisque si vous l'aviez haï, vous ne l'auriez point créé ; et si vous le haïssiez maintenant, il cesseroit d'être.

26. En effet, qu'y a-t-il qui pût subsister, si vous ne le vouliez pas, ou qui pût se conserver sans votre ordre ?

27. Mais vous êtes indulgent envers tous, parce que tout est à vous, ô Seigneur, qui aimez les ames.

CHAPITRE XII.

Dieu châtie avec patience ceux qui l'ont offensé, pour leur donner lieu de faire pénitence. Il instruit ses enfans par les châtimens qu'il exerce sur ses ennemis.

1. O QUAM bonus et suavis est, Domine, spiritus tuus in omnibus !

2. Ideoque eos qui exerrant, partibus corripis : et de quibus peccant, admones et alloqueris, ut relicta malitia, credant in te, Domine.

3. Illos enim antiquos inhabitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti.

1. O Seigneur, que votre esprit est bon, et qu'il est doux dans toute sa conduite !

2. C'est pour cela que vous châtiez peu à peu ceux qui s'égarent, et qui s'écartent de la voie de vos commandemens ; vous les avertissez des fautes qu'ils font, et vous les instruisez de votre loi sainte, afin que se séparant du mal, ils croient en vous, ô Seigneur. C'est ce que vous nous avez fait voir dans la conduite que vous avez tenue à l'égard des nations qui habitoient la terre, que vous aviez promise à votre peuple ;

3. Car vous aviez en horreur ces anciens habitans de votre terre, sainte, Deut. ix. 2. et xii. 29.

† 1. Gr. litt. Car votre esprit incorruptible est en tout ; votre sagesse paroit dans toutes vos œuvres.

4. Parce qu'ils faisoient des œuvres détestables par des enchantemens et des sacrifices impies.

5. Ils tuoient sans compassion leurs propres enfans ; ils mangeoient les entrailles des hommes, et ils dévoreroient le sang " contre votre ordonnance sacrée. "

6. Ils étoient tout ensemble les pères et les parricides " des ames cruellement abandonnées à leur fureur ; et ainsi vous avez voulu les perdre par les mains de nos pères ;

7. Afin que cette terre qui vous étoit la plus chère de toutes, devint le digne héritage " des enfans de Dieu.

8. Mais cependant vous avez épargné ces méchans, comme étant des hommes foibles, et vous leur avez envoyé des guêpes pour être comme les avant-coureurs de votre armée, afin qu'elles les exterminassent peu à peu.

9. Ce n'est pas que vous ne pussiez assujettir par la guerre les impies aux justes ; ou les faire périr tout d'un coup par des bêtes cruelles, ou par la rigueur d'une seule de vos paroles ;

10. Mais exerçant sur eux vos ju-

4. Quoniam odibilia opera tibi faciebant per medicamina, et sacrificia injusta :

5. Et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo,

6. Et auctores parentum animarum in auxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum,

7. Ut dignam perciperent peregrinationem puerorum Dei, quæ tibi omnium charior est terra.

8. Sed et his tamquam hominibus pepercisti, et misisti antecessores exercitus tui vespas, ut illos paulatim exterminarent.

9. Non quia impotens eras in bello subijcere impios justis, aut bestiis sævis, verbo duro simul exterminare :

10. Sed partibus ju-

¶ 4. et 5. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la préface.

¶ 5. C'est ainsi que quelques-uns traduisent ce texte dont la leçon n'est pas uniforme dans l'original. Le grec de l'édition romaine lit de même que le latin de la Vulgate, à la lettre : du milieu de votre divin mystère. D'autres lisent : du milieu d'un mystère de fanatisme. C'est-à-dire, qu'au lieu de *μυσταθελας σου*, *mysterii divini tui*, on lit dans le manuscrit alexandrin, *μύστας θυάσου*, pour *θυάσμου*, *mysterii divini furoris*. Le P. Houbigant pense qu'au lieu de *ex μέσσω*, *e medio*, il faudroit lire *ex μύσσω*, *ex scelere*, en finissant par ce mot la phrase précédente, et reprenant ensuite *μύστας τι θυάσμου*, *et sacerdotes divini furoris* ; ce qui se joindroit au ¶ suivant.

¶ 6. Le grec peut s'expliquer ainsi.

¶ 7. Gr. autr. que cette terre qui est entre toutes la plus honorée de votre part, reçût la digne colonie des enfans de Dieu.

dicans dabas locum pœnitentiæ, non ignorans, quoniam nequam est natio eorum, et naturalis malitia ipsorum, et quoniam non poterat mutari cogitatio illorum in perpetuum.

11. Semen enim erat maledictum ab initio: nec timens aliquem, veniam dabas peccatis illorum.

12. Quis enim dicet tibi: Quid fecisti? aut quis stabit contra iudicium tuum? aut quis in conspectu tuo veniet vindex iniquorum hominum? aut quis tibi imputabit, si perierint nationes quas tu fecisti?

13. Non enim est alius Deus quam tu, cui cura est de omnibus, ut ostendas quoniam non injuste iudicabas iudicium.

14. Neque rex, neque tyrannus in conspectu tuo inquirent de his quos perdidisti.

15. Cum ergo sis justus juste omnia disponis: ipsum quoque, qui non debet puniri, condemnare, exterum æstimas a tua virtute.

‡ 10. Gr. litt. que leur génération, leur race, étoit méchante, et que la malice étoit entrée en eux; qu'ils étoient méchans de race, et corrompus depuis long-temps.

‡ 14. C'est le sens du grec.

Ibid. Gr. litt. que vous aurez punis.

gemens par degrés, vous leur donniez lieu de faire pénitence, quoique vous n'ignorassiez pas que leur nation étoit méchante, que la malice leur étoit naturelle, et que leur pensée *corrompue* ne pourroit jamais être changée;

11. Car leur race étoit maudite dès le commencement *dans la personne de Chanaan leur père*. Ce n'étoit pas *non plus* par la crainte de qui que ce soit, que vous les épargniez ainsi *dans la punition de leurs péchés*;

12. Car qui est celui qui vous dira: Pourquoi avez-vous fait cela? ou qui s'élèvera contre votre jugement? ou qui paroitra devant vous, pour prendre la défense des hommes injustes? ou qui vous accusera, quand vous aurez fait périr les nations que vous avez créées?

13. Car après vous, qui avez soin généralement de tous les hommes, il n'y a point d'autre Dieu devant lequel vous ayez à faire voir qu'il n'y a rien d'injuste dans les jugemens que vous prononcez.

14. Il n'y a ni roi ni prince qui puisse s'élever contre vous "en faveur de ceux que vous aurez fait périr."

15. Cependant étant juste comme vous êtes, vous gouvernez toutes choses justement, et vous regardez comme indigne de votre puissance, de condamner celui qui ne mérite point d'être puni;

Exod. xxiii
30.

1. Pet. v. 7.

16. Car votre puissance *bien différente de celle des hommes, qui est chez eux une source féconde de violences injustes*, est en vous le principe même de la justice; et vous êtes indulgent envers tous, parce que vous êtes le Seigneur de tous.

17. Vous faites voir votre puissance, lorsqu'on ne vous croit pas souverainement puissant, et vous confondez l'audace de ceux qui ne vous connoissent pas, *et qui ne vous croient pas tout-puissant*.

18. Mais comme vous êtes le Dominateur puissant, vous êtes lent et tranquille dans vos jugemens, et vous nous gouvernez avec une grande réserve, " parce qu'il vous sera toujours libre d'user de votre puissance, quand il vous plaira.

19. Vous avez appris à votre peuple, par cette conduite, qu'il faut être juste et porté à la douceur, " et vous avez donné sujet à vos enfans d'espérer qu'en les jugeant vous leur donnerez lieu de faire pénitence de leurs péchés;

20. Car si, lorsque vous avez puni les ennemis de vos serviteurs, et ceux qui avoient si justement mérité la mort; vous l'avez fait avec tant *de ménagement et de précaution*, " et si vous leur avez donné du temps, afin qu'ils pussent quitter leur mauvaise vie; *à combien plus forte raison en donnerez-vous à vos enfans, lorsqu'ils vous auront offensé?* "

16. Virtus enim tua justitiæ initium est; et ob hoc quod omnium Dominus es, omnibus te parcere facis.

17. Virtutem enim ostendis tu, qui non crederis esse in virtute consummatus: et horum qui te nesciunt, audaciam traducis.

18. Tu autem Dominator virtutis, cum tranquillitate judicas, et cum magna reverentia disponis nos: subest enim tibi cum volueris, posse.

19. Docuisti autem populum tuum per talia opera, quoniam oportet justum esse et humanum, et bonæ spei fecisti filios tuos: quoniam judicans das locum in peccatis penitentia.

20. Si enim inimicos servorum tuorum, et debitos morti, cum tanta cruciasti attentione, dans tempus et locum per quæ possent mutari a malitia:

¶ 17. La négation οὐκ manque dans le grec de l'édition romaine; elle se trouve dans le manuscrit alexandrin.

¶ 18. C'est le sens du grec.

¶ 19. Gr. autr. qu'il faut que le juste soit porté à la douceur.

¶ 20. On lit dans le grec, *attentione et obtestatione*, δεικνύσας; ce qui est assez évidemment une faute peut-être pour διακρίσας, *dispensatione*.

Ibid. Gr. autr. et si vous leur avez donné du temps, etc., avec combien de circonspection jugez-vous, etc.

21. Cum quanta diligentia judicasti filios tuos, quorum parentibus juramenta et conventiones dedisti bonarum promissionum?

22. Cum ergo das nobis disciplinam, inimicos nostros multipliciter flagellas, ut bonitatem tuam cogitemus judicantes: et cum de nobis judicatur, speremus misericordiam tuam.

23. Unde et illis qui in vita sua insensate et injuste vixerunt, per hæc quæ coluerunt, dedisti summa tormenta.

24. Etenim in erroris via diutius erraverunt, deos æstimantes hæc quæ in animalibus sunt supervacua, infantium insensatorum more viventes.

25. Propter hoc tamquam pueris insensatis judicium in derisum dedisti.

26. Qui autem ludibriis et increpationibus non sunt correcti, dignum Dei judicium experti sunt.

27. In quibus enim patientes indignabantur, per hæc quos putabant deos, in ipsis

21. Aussi avec combien de circonspection avez-vous jugé vos enfans, aux pères desquels vous aviez donné votre parole avec serment, en faisant alliance avec eux, et leur promettant de si grands biens?

22. Lors donc que vous nous faites souffrir quelque chatiment, vous tourmentez nos ennemis de plusieurs manières afin que *considérant la différence de ces châtimens* nous pesions votre bonté avec une sérieuse attention, et que lorsque vous nous faites éprouver votre justice, nous espérions en votre miséricorde.

23. C'est pourquoi, *en jugeant* ceux qui avoient mené une vie injuste et insensée, vous leur avez fait souffrir d'horribles tourmens par les choses mêmes qu'ils adoroient; *de sorte que ces insectes, qu'ils avoient reconnus pour leurs dieux, étoient devenus leurs bourreaux;*

24. Car ils s'étoient égarés longtemps dans la voie de l'erreur, prenant pour des dieux les plus vils d'entre les animaux, " et vivant comme des enfans sans raison.

25. C'est pourquoi vous vous êtes joué d'eux *d'abord*, en les punissant *par des mouches*, comme des enfans insensés.

26. Mais ceux qui ne se sont pas corrigés par cette manière d'insulte et de réprimande, ont éprouvé *ensuite* une condamnation digne d'un Dieu;

27. Car ayant la douleur de se voir tourmentés par les choses mêmes qu'ils prenoient pour des dieux, et voyant qu'on s'en servoit pour les

Sup. xi. 19.
Rom. i. 23.

‡ 24. Gr. autr. les animaux les plus vils et ennem isde l'homme. Voyez ce qui a été dit de ce texte, dans la préface.

exterminer et pour les perdre, ils reconnurent le Dieu véritable, qu'ils faisoient profession de ne pas connoître; *mais ils ne firent aucun usage de cette connoissance*; c'est pourquoi ils furent enfin accablés par la dernière condamnation.

cum exterminarentur videntes, illum quem olim negabant se nosse, verum Deum agnoverunt: propter quod et finis condemnationis eorum venit super illos.

CHAPITRE XIII.

Vanité des hommes qui, au lieu de reconnoître Dieu dans ses créatures, les ont prises elles-mêmes pour des dieux. Folie et aveuglement de ceux qui ont donné le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes.

Rom. 1. 18.

1. AINSI tous les hommes qui n'ont point la connoissance de Dieu, ne sont que vanité; *et ils périront de même, en punition de leur aveuglement et de leur dureté. Elle a été si grande, cette dureté, qu'ils n'ont pu comprendre par les biens visibles le souverain Etre qui les dispense avec tant de sagesse et de bonté*; et ils n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages *qui portent les caractères si distincts de sa divinité.*

1. VANI autem sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei: et de his quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum qui est, neque operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex:

Deut. iv. 19.
et xvii. 5.

2. Mais ils se sont imaginé que le feu, ou le vent, ou l'air le plus subtil, ou la multitude des étoiles, ou l'abîme des eaux, ou le soleil et la lune, étoient les dieux qui gouvernoient le monde.

2. Sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores orbis terrarum deos putaverunt.

3. S'ils les ont crus des dieux, parce qu'ils étoient charmés de leur beauté; qu'ils conçoivent de là combien celui qui en est le dominateur, doit être encore plus beau; car

3. Quorum si specie delectati, deos putaverunt, sciunt quanto his dominator eorum speciosior est: speciei

‡ 1. Le grec ajoute: par leur nature.

enim generator hæc omnia constituit.

4. Aut si virtutem et opera eorum mirati sunt, intelligant ab illis, quoniam qui hæc fecit, fortior est illis.

5. A magnitudine enim speciei et creaturæ, cognoscibiliter poterit creator horum videri.

6. Sed tamen adhuc in his minor est querela : et hi enim fortasse errant, Deum quærentes, et volentes invenire.

7. Etenim cum in operibus illius convertentur, inquirunt : et persuasum habent quoniam bona sunt quæ videntur.

8. Iterum autem nec his debet ignosci :

9. Si enim tantum potuerunt scire, ut possent æstimare seculum : quomodo hujus Dominum non facilius invenerunt ?

10. Infelices autem sunt, et inter mortuos spes illorum est, qui appellaverunt deos opera manuum hominum, aurum et argentum, artis inventio-

c'est l'auteur de toute beauté, qui a donné l'être à toutes ces choses.

4. S'ils ont admiré le pouvoir et les effets de ces créatures, qu'ils comprennent de là combien est encore plus puissant celui qui les a créées ;

5. Car la grandeur et " la beauté de la créature peuvent faire connoître et rendre *en quelque sorte* visible le Créateur.

6. Et néanmoins ces personnes qui ont adoré ces créatures sont un peu plus excusables que les autres qui ont adoré les ouvrages de leurs mains ; car s'ils tombent dans l'erreur, on peut dire que c'est en cherchant Dieu, et en s'efforçant de le trouver.

7. Ils le cherchent en vivant au milieu de ses ouvrages ; et ils sont emportés par la beauté des choses qu'ils y voient, " à leur attribuer la divinité.

8. Mais d'ailleurs ils ne méritent point le pardon ;

9. Car s'ils ont pu avoir assez de lumière pour connoître l'ordre du monde, et pour en sentir la beauté, comment n'ont-ils pas découvert plus aisément celui qui en est le dominateur, et qui y est si clairement marqué ?

10. Mais ceux-là sont vraiment malheureux, et n'ont que des espérances mortes, " qui ont donné le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes, à l'or, à l'argent, aux inventions de l'art de la sculpture et de la peinture, aux figures

Rom. 1. 21.

† 5. C'est le sens du grec de l'édition de Complute.

† 7. C'est le sens du grec.

† 10. Gr. autr. et leur espérance est dans des choses mortes, sans vie, sans connoissance, sans sentiment, sans action, sans pouvoir. Infr.

† 18.

des animaux, et à une pierre de nul usage, qui devient une statue par le travail d'une main antique;

nem, et similitudines animalium, aut lapidem inutilem, opus manus antiquæ.

Isa. XLIV. 12.
Jer. x. 5.

11. Car un ouvrier habile coupe par le pied dans une forêt un arbre bien droit; il en ôte adroitement toute l'écorce; et se servant de son art, il en fait quelque meuble utile pour l'usage de la vie.

11. Aut si quis artifex faber de sylva lignum rectum secuerit, et hujus docte eradat omnem corticem, et arte sua usus diligenter fabricet vas utile in conversationem vitæ :

12. Il se sert du bois qui lui est demeuré de son travail, pour se préparer à manger.

12. Reliquiis autem ejus operis, ad præparationem escæ abutatur :

13. Et voyant que ce qui lui reste n'est bon à rien, que c'est un bois tortu et plein de nœuds, il le taille avec soin tout à loisir, et comme à ses heures perdues; il lui donne une figure par la science de son art, et il en fait l'image d'un homme,

13. Et reliquum horum, quod ad nullos usus facit, lignum curvum, et vorticibus plenum, sculpat diligenter per vacuitatem suam, et per scientiam suæ artis figuret illud, et assimilet illud imagini hominis,

14. Ou de quelqu'un des plus vils¹ animaux; et le frottant avec du vermillon, il le peint de rouge, lui donne une couleur empruntée, et en ôte avec adresse toutes les taches et tous les défauts.

14. Aut alicui ex animalibus illud comparet, per liniens rubrica, et rubicundum faciens fuco colorem illius, et omnem maculam quæ in illo est, per liniens :

15. Après cela, il fait à sa statue une niche qui lui soit propre; il la place dans une muraille, et il la fait tenir avec du fer,

15. Et faciat ei dignam habitationem, et in pariete ponens illud, et confirmans ferro,

16. De peur qu'elle ne tombe; et il use de cette précaution, sachant qu'elle ne peut s'aider elle-même, parce que ce n'est qu'une statue,

16. Ne forte cadat, prospiciens illi, sciens quoniam non potest adjuvare se : imago

* 14. C'est le sens du grec : de quelque vil animal.

Ibid. Les anciens estimoient extraordinairement le vermillon, et n'en usoient que comme d'une chose très-précieuse.

enim est, et opus est illi adiutorium.

17. Et de substantia sua, et de filiis suis, et de nuptiis votum faciens, inquit: non erubescit loqui cum illo qui sine anima est.

18. Et pro sanitate quidem infirmum deprecatur, et pro vita rogat mortuum, et in adiutorium inutilem invocat.

19. Et pro itinere petit ab eo qui ambulare non potest: et de acquirendo, et de operando, et de omnium rerum eventu petit ab eo qui in omnibus est inutilis.

et qu'elle a besoin d'un secours étranger pour demeurer ferme.

17. Il lui fait ensuite des vœux, et il l'implore pour ses biens, pour ses enfans, ou pour un mariage; il ne rougit point de parler à un bois sans ame.

18. Il prie pour sa santé celui qui n'est que foiblesse; il demande la vie à un mort; et il appelle à son secours celui qui ne peut se secourir."

19. Pour avoir des forces dans un voyage, il s'adresse à celui qui ne peut marcher; et lorsqu'il pense à acquérir ou à entreprendre quelque chose, et qu'il est en peine du succès de tout ce qui le regarde, il implore celui qui est inutile à tout."

¶ 18. Le grec lit: celui qui n'a nulle expérience, nul sentiment, nulle connoissance. Autr. celui qui lui-même a besoin d'un secours étranger. Supr. ¶ 16.

¶ 19. Gr. autr. et qu'il est en peine du succès des œuvres de ses mains, il implore le pouvoir et la force de celui dont les mains sont sans pouvoir et sans force.

CHAPITRE XIV.

Folie de celui qui en s'embarquant invoque une idole. Prophétie de la ruine de l'idolâtrie. Origine de l'idolâtrie. Maux dont elle est la source.

1. ITERUM alius navigare cogitans, et per feros fluctus iter facere incipiens, ligno portante se, fragilius lignum invocat.

2. Illud enim cupiditas acquirendi exco-

1. UN autre aussi ayant entrepris de se mettre en mer, et commençant à faire voile sur les flots impétueux, invoque un bois plus fragile que n'est le bois qui le porte;

2. Car le désir de gagner par le commerce avec des étrangers a in-

¶ 1. Gr. étant prêt à faire voile.

venté la structure de ce bois, et l'ouvrier en a formé un vaisseau par son adresse.

Exod. xiv.
22.

3. Mais c'est votre providence *divine*, ô Père *céleste*, qui le gouverne *au milieu des flots*; car c'est vous qui avez ouvert un chemin au travers de la mer, et une route très-assurée au milieu des flots; "

4. Pour faire voir que vous pouvez sauver de tous les périls, quand on s'engageroit même sur la mer, sans *le secours d'aucun art*.

5. Mais afin que les ouvrages de votre sagesse ne fussent point inutiles, *vous avez instruit les hommes de cet art*; et ils l'exercent avec tant d'assurance, qu'ils ne craignent pas de confier leur vie à un peu de bois; et passant la mer *pour trafiquer avec les étrangers*, ils se sauvent *des dangers* avec un vaisseau *fragile*.

Gen. vi. 4. et
vii. 7.

6. Aussi dès le commencement *du monde*, lorsque vous fîtes périr les géans superbes *par le déluge que vous envoyâtes sur la terre*, un vaisseau *bâti par votre ordre* fut l'asile de Noé, et le *dépositaire* de l'espérance de l'univers; et étant gouverné de votre main, il conserva au monde la tige de laquelle il devoit renaître. *Ainsi gouvernez-vous encore aujourd'hui le bois sur lequel les hommes entreprennent de traverser les mers*;

7. Car le bois qui sert à *cet usage*, qui n'a rien de contraire à la justice et à la sainteté de votre loi, est un bois béni, que vous conservez *par votre bonté*; "

gitavit, et artifex sapientia sua.

3. Tua autem, Pater, providentiâ gubernat : quoniam dedisti et in mari viam, et inter fluctus semitam firmissimam,

4. Ostendens quoniam potens es ex omnibus salvare, etiam si sine arte aliquis adeat mare.

5. Sed ut non essent vacua sapientiæ tuæ opera, propter hoc etiam et exiguo ligno credunt homines animas suas, et transeuntes mare per ratem liberati sunt.

6. Sed et ab initio cum perirent superbi gigantes, spes orbis terrarum ad ratem confugiens, remisit seculo semen-nativitatis, quæ manu tua erat gubernata.

7. Benedictum est enim lignum per quod fit justitia :

¶ 5. Quelques-uns croient que le Sage fait ici allusion au passage miraculeux de la mer Rouge; mais la plupart l'entendent de l'art de la navigation.

¶ 7. Litt. *lignum per quod fit justitia*; expression mystérieuse, dans laquelle les saints pères découvrent le bois de la croix de notre Sauveur,

8. Per manus autem quod fit idolum, maledictum est et ipsum, et qui fecit illud: quia ille quidem operatus est: illud autem cum esset fragile, deus cognominatus est.

9. Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus:

10. Etenim quod factum est, cum illo qui fecit, tormenta patientur.

11. Propter hoc et in idolis nationum non erit respectus: quoniam creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium.

12. Initium enim fornicationis est exquisitio idolorum: et adinventio illorum corruptio vitæ est.

13. Neque enim erant ab initio, neque erunt in perpetuum.

14. Supervacuitas enim hominum hæc

8. Mais le bois dont on fait l'idole, " est maudit lui-même, aussi bien que l'ouvrier qui l'a faite; celui-ci, parce qu'il a fait une idole; et celui-là, parce que n'étant qu'un bois fragile, on lui donne néanmoins le nom de dieu;

9. Car Dieu a également en horreur l'impie et son impiété;

10. Et l'ouvrage sacrilège souffrira la même peine que l'ouvrier qui l'a fait.

11. C'est pourquoi les idoles des nations ne seront point épargnées; elles seront exterminées, " parce que les créatures de Dieu, qui devoient servir à sa gloire, sont devenues ainsi un objet d'abomination à ses yeux, un sujet de tentation aux hommes, et un filet où les pieds des insensés se sont pris.

12. Le premier essai de former des idoles a été le commencement de la prostitution du cœur de l'homme à ce culte abominable; " et leur perfection a été l'entière corruption de la vie humaine;

13. Car les idoles n'ont point été dès le commencement du monde, et elles ne seront point pour toujours. "

14. C'est la vanité des hommes qui les a introduites dans le mon-

laquelle contribuant à son sacrifice, a procuré au monde le don de la justice qu'il nous a méritée par son sang. Ce bois sacré avoit été figuré par le bois même de l'arche qui sauva Noé et sa famille.

✧ 8. Le mot *idolum* n'est pas dans le grec; on y sous-entend *lignum* dans le même sens.

✧ 11. C'est le sens du grec: Les idoles des nations seront visitées et exterminées par le Seigneur.

✧ 12. C'est ainsi que quelques-uns expliquent ce texte; dans l'Écriture l'idolâtrie est souvent appelée du nom de *prostitution*.

✧ 13. Le Sage prédit ici la ruine de l'idolâtrie, accomplie au temps de l'Évangile.

de; " c'est pourquoi on en verra bientôt la fin.

15. *Voici quelle a été leur origine* : Un père affligé de la mort précipitée de son fils, fit faire l'image de celui qui lui avoit été ravi sitôt, et il commença d'adorer comme dieu celui qui, comme homme, étoit mort un peu auparavant; il lui établit parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices."

16. Cette coutume criminelle s'étant autorisée de plus en plus dans la suite des temps, l'erreur fut observée comme une loi véritable, et les idoles furent adorées par le commandement des princes.

17. Les hommes flatteurs contribuèrent aussi beaucoup à établir ce culte impie; car ne pouvant honorer ceux qui étoient bien loin d'eux, ils firent apporter leur portrait du lieu où ils étoient; et ils proposèrent devant tout le monde l'image du roi auquel ils vouloient rendre honneur, pour révéler ainsi, comme présent, avec une soumission religieuse, celui qui étoit éloigné.

18. L'adresse admirable " des sculpteurs augmenta encore beaucoup ce culte dans l'esprit des ignorans.

19. Chacun d'eux voulant plaire à celui qui l'employoit, épuisa

advenit in orbem terrarum : et ideo brevis illorum finis est inventus.

15. Acerbo enim luctu dolens pater, cito sibi rapti filii fecit imaginem; et illum qui tunc quasi homo mortuus fuerat, nunc tamquam deum colere cœpit, et constituit inter servos suos sacra et sacrificia.

16. Deinde interveniente tempore, convalescente iniqua consuetudine, hic error tamquam lex custoditus est, et tyrannorum imperio colebantur figmenta.

17. Et hos quos in palam homines honorare non poterant, propter hoc quod longe essent, e longinquo figura eorum allata, evidentem imaginem regis, quem honorare volebant, fecerunt: ut illum, qui aberat, tamquam præsentem colerent sua sollicitudine.

18. Provenit autem ad horum culturam et hos qui ignorabant, artificis eximia diligentia.

19. Ille enim volens placere illi qui se as-

‡ 14. C'est le sens du grec.

‡ 15. Voyez la *Dissertation sur l'origine de l'idolâtrie*, à la tête de ce livre.

‡ 18. Gr. l'ambition, l'envie de se distinguer par son ouvrage.

sumpsit, elaboravit arte sua, ut similitudinem in melius figuraret.

20. Multitudo autem hominum abducta per speciem operis, eum qui ante tempus tamquam homo honoratus fuerat, nunc deum æstimaverunt.

21. Et hæc fuit vitæ humanæ deceptio : quoniam aut affectui, aut regibus deservientes homines, incommunicabile nomen lapidibus et lignis imposuerunt.

22. Et non suffecerat errasse eos circa Dei scientiam : sed et in magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellant.

23. Aut enim filios suos sacrificantes, aut obscura sacrificia facientes, aut insaniam plenas vigiliis habentes,

24. Neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt : sed alius alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat :

tout son art pour faire une figure parfaitement achevée.

20. Et le peuple ignorant, surpris *et attiré* par la beauté de cet ouvrage, commença de prendre pour un dieu celui qu'un peu auparavant il avoit honoré comme un homme.

21. C'a été là la source de l'illusion de la vie humaine, de ce que les hommes, *ou pour se consoler dans leur affliction*, ou pour satisfaire leur affection particulière, ou pour se rendre trop complaisans aux rois, ont donné à des pierres et à du bois un nom incommunicable à la créature, et qui renferme en lui-même l'idée du Créateur.

22. Il n'a pas même suffi aux hommes d'être dans ces erreurs touchant la connoissance de Dieu ; mais vivant dans une ignorance aussi nuisible que la plus funeste guerre, ils donnent le nom de paix à des maux si grands, et en si grand nombre, *où ils se plongent eux-mêmes* ;

23. Car, ou ils immolent leurs propres enfans, ou ils font en secret des sacrifices infâmes, ou ils célèbrent des veilles pleines d'une brutalité furieuse ;

24. De là vient qu'ils ne gardent plus aucune honnêteté, ni dans leur vie, ni dans leur mariage : mais l'un tue l'autre par envie, ou l'outrage par l'adultère :

ψ 20. C'est le sens du grec : attiré par, etc.

ψ 21. C'est le sens du grec : ou pour se consoler dans leur affliction, ou pour se rendre, etc.

ψ 22. Gr. autr. à de si grands maux.

ψ 24. Gr. en lui dressant des embûches,

Deut. xviii.
10.
Jer. vii. 6.

25. Tout est dans la confusion, le sang, le meurtre, le larcin, la tromperie, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien,

26. L'oubli de Dieu, " l'impureté des ames, l'avortement *des femmes*, *le renversement de la nature*, " l'inconstance des mariages, et les dissolutions de l'adultère et de l'impudicité;

27. Car le culte des idoles abominables est la cause, le principe et la fin de tous les maux;

28. Car, ou ils s'abandonnent à la fureur dans leurs plaisirs, ou ils font des prédictions pleines de mensonge, ou ils vivent dans l'injustice, ou ils se parjurent sans aucun scrupule;

29. Parce qu'ayant mis leur confiance en des idoles qui n'ont point d'ame, ils ne craignent point d'être punis de leurs parjures.

30. Mais ils recevront la punition de ce double crime, parce qu'ils ont eu des sentimens impies de Dieu, en révérannt les idoles, et parce qu'ils ont fait de faux sermens *en leur nom*, sans se mettre en peine de blesser la justice par leur perfidie;

31. Car ce n'est point la puissance de celui par qui on a juré, mais la justice armée contre les pécheurs, qui punit toujours l'infidélité des hommes injustes.

25. Et omnia commista sunt, sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum,

26. Dei immemoratio, animarum inquinatio, nativitatis immutatio, nuptiarum inconstantia, inordinatio moechiæ et impudicitæ.

27. Infandorum enim idolorum cultura, omnis mali causa est, et initium et finis.

28. Aut enim dum lætantur, insaniunt: aut certe vaticinantur falsa, aut vivunt injuste, aut pejerant cito.

29. Dum enim confidunt in idolis, quæ sine anima sunt, male jurantes noceri se non sperant.

30. Utraque ergo illis evenient digne, quoniam male senserunt de Deo, attendentes idolis, et juraverunt injuste in dolo contemnentes justitiam.

31. Non enim juratorum virtus, sed peccantium poena perambulat semper injustorum prævaricationem.

¶ 26. On lit dans le grec : l'oubli des bienfaits, *l'ingratitude*.

Ibid. D'autres traduisent : l'incertitude de la naissance, *suite de la licence des adultères*. Quelques-uns l'entendent des crimes abominables que l'auteur de la paraphrase a exprimés ici par le renversement de la nature.

CHAPITRE XV.

Le Sage, au nom des fidèles Israélites, loue le Seigneur qui les a préservés de l'idolâtrie. Aveuglement de ceux qui fabriquent des idoles, et de ceux qui les adorent. Culte impie des animaux.

1. Tu autem, Deus noster, suavis et verus es, patiens, et in misericordia disponens omnia.

2. Etenim si peccaverimus, tui sumus, scientes magnitudinem tuam : et si non peccaverimus, scimus quoniam apud te sumus computati.

3. Nosse enim te, consummata justitia est : et scire justitiam, et virtutem tuam, radix est immortalitatis.

4. Non enim in errorem induxit nos hominum malæ artis excogitatio, nec umbra picturæ labor sine fructu, effigies sculpta per varios colores,

5. Cujus aspectus insensato dat concupiscentiam, et diligit mortuæ imaginis effigiem sine anima.

6. Malorum amatores, digni sunt qui spem habeant in tali-

1. MAIS vous, ô notre Dieu, vous êtes doux, véritable et patient, et vous gouvernez tout avec miséricorde et avec justice ;

2. Car quand nous aurions péché, nous ne laisserions pas d'être à vous, nous qui savons quelle est votre grandeur et votre puissance ;" et si nous ne péchons pas," nous savons que vous nous comptez au rang de ceux qui vous appartiennent.

3. Ainsi vous connoître et vous aimer, c'est la parfaite justice ; et comprendre votre équité et votre puissance, c'est la racine de l'immortalité.

4. Aussi nous ne nous sommes pas laissé séduire aux inventions dangereuses de l'art des hommes, au vain travail de la peinture, à une figure taillée et embellie d'une variété de couleurs,"

5. Dont la vue donne de la passion à un insensé, et lui fait aimer le fantôme d'une image morte et sans vie.

6. Ceux qui aiment le mal sont dignes de mettre leur espérance en de semblables dieux, aussi-bien que

ψ 2. C'est le sens du grec : quelle est votre puissance.

Ibid. Le grec à la lettre : mais nous ne pécherons pas, parce que nous savons, etc.

ψ 4. Gr. austr. à une figure formée par l'application de diverses couleurs. Le Sage ne parle ici que de la peinture.

ceux qui les font, ceux qui les aiment, et ceux qui les adorent.

Rom. IX. 21.

7. Un potier qui manie la terre molle comme il lui plaît, en fait par son travail tous les vases dont nous nous servons; il forme de la même boue ceux qui sont destinés à des usages honnêtes, ou à d'autres qui ne le sont pas; et il est le juge de l'usage que doivent avoir tous ces vases.

8. Après cela, il forme par un vain travail un dieu de la même boue, lui qui a été formé de la terre un peu auparavant, et qui peu après doit y retourner, lorsqu'on lui redemandera l'ame qu'il avoit reçue en dépôt.

9. Il ne pense point à la peine qu'il doit souffrir *un jour, en punition de son impiété*, ni à la brièveté de sa vie; mais il ne s'applique qu'à disputer de l'excellence de son art avec les ouvriers en or et en argent; il imite ceux qui travaillent en airain, et il met sa gloire à faire des ouvrages *qui sont* entièrement inutiles."

10. Son cœur, *qui s'attache à ces dieux d'argile*, n'est que cendre *lui-même*; son espérance est plus vile que la terre *dont il les forme*, et sa vie plus méprisable que la boue;

11. Parce qu'il ignore celui qui l'a formé, celui qui lui a inspiré cette même ame, par laquelle il travaille

bus, et qui faciunt illos, et qui diligunt, et qui colunt.

7. Sed et figulus mollem terram premens, laboriose fingit ad usus nostros unumquodque vas, et de eodem luto fingit quæ munda sunt in usum vasa, et similiter quæ his sunt contraria: horum autem vasorum quis sit usus, judex est figulus.

8. Et cum labore vano deum fingit de eodem luto, ille qui paulo ante de terra factus fuerat, et post pusillum reducit se unde acceptus est, repetitus animæ debitum quam habebat.

9. Sed cura est illi, non quia laboraturus est, nec quoniam brevis illi vita est, sed concertatur aurificibus et argentariis: sed et ærarios imitatur, et gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit.

10. Cinis est enim cor ejus, et terra supervacua spes illius, et luto vilior vita ejus:

11. Quoniam ignoravit qui se finxit, et qui inspiravit illi ani-

† 9. Le grec peut signifier: des ouvrages faux, contrefaisant avec l'argile les idoles d'or, d'argent et d'airain.

man quæ operatur, et qui insufflavit ei spiritum vitalem.

12. Sed et æstimaverunt lusum esse vitam nostram, et conversationem vitæ compositam ad lucrum, et oportere undecumque etiam ex malo acquirere.

13. Hic enim scit se super omnes delinquere, qui ex terræ materia fragilia vasa, et sculptilia fingit.

14. Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi, sunt inimici populi tui, et impetrantes illi :

15. Quoniam omnia idola nationum deos æstimaverunt, quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti manuum ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum :

16. Homo enim fecit illos, et qui spiritum mutuatus est, is finxit illos. Nemo enim

avec adresse, et qui par son souffle a imprimé en lui l'esprit de vie.

12. Les uns se sont imaginé que notre vie n'est qu'un jeu, et qu'elle ne doit être employée qu'à se procurer toutes sortes de plaisirs; et les autres, qu'il n'y a d'autre occupation sérieuse dans la vie, que d'amasser de l'argent; et qu'il faut, pour être heureux, acquérir du bien par toutes sortes de voies, même criminelles. Toutes ces personnes se trompent et pèchent grièvement.

13. Mais celui-là sait bien qu'il est plus coupable que tous les autres, qui forme d'une même terre des vases fragiles, et des idoles inutiles, puisqu'il voit bien que cette foible boue ne peut devenir un Dieu tout-puissant.

14. Mais tous ceux qui sont ennemis de votre peuple, et qui le dominent cruellement, sont superbes, malheureux et insensés, plus qu'on ne peut dire ;"

15. Parce qu'ils prennent pour des dieux toutes les idoles des nations, qu'ils ne peuvent se servir ni de leurs yeux pour voir, ni de leurs narines pour respirer, ni de leurs oreilles pour entendre, ni des doigts de leurs mains pour toucher, ni de leurs pieds pour marcher ;

16. Car c'est un homme qui les a faites; et celui qui a reçu de Dieu l'esprit de vie, les a formées. Or nul homme n'a le pouvoir de faire un

Ps. cxiii. 5.
et cxxxiv. 16.

ψ 14. C'est le sens du grec : qui l'oppriment.

Ibid. Gr. autr. sont très-insensés et plus malheureux que des enfans.

dieu qui lui soit semblable *et qui vive comme lui*;

17. Puisqu'étant lui-même mortel, avec ses mains criminelles il ne forme qu'un ouvrage mort; ainsi il vaut mieux que ceux qu'il adore, parce qu'il vit quelque temps, quoiqu'il doive mourir après; au lieu que ces idoles n'ont jamais vécu.

18. Ils adorent jusqu'aux plus vils des animaux qui, étant comparés aux autres bêtes sans raison, sont au-dessous d'elles.

19. La vue même de ces animaux ne peut donner que de l'horreur à ceux qui les regardent; et ils ont fui la louange et la bénédiction de Dieu; *car ils adorent des serpents, que Dieu avoit bénis au commencement avec tous ses autres ouvrages, mais qu'il a ensuite maudits, comme ayant servi d'instrument au démon pour perdre l'homme.*

† 18. Gr. autr. les plus dangereux.

sibi similem homo poterit deum fingere;

17. Cum enim sit mortalis, mortuum fingit manibus iniquis: melior enim est ipse his quos colit, quia ipse quidem vixit, cum esset mortalis: illi autem, numquam.

18. Sed et animalia miserrima colunt: insensata enim comparata his, illis sunt deteriora.

19. Sed nec aspectu aliquis ex his animalibus bona potest conspicere: effugerunt autem Dei laudem, et benedictionem ejus.

CHAPITRE XVI.

Parallèle de la manière dont Dieu traite ses amis et ses ennemis. Plaies dont il frappe les Egyptiens; bienfaits qu'il répand sur les Hébreux.

1. Ils adorent aussi les mouches et plusieurs autres insectes; c'est pourquoi ils ont été tourmentés par ces sortes d'animaux, selon qu'ils le méritoient, et ils ont été exterminés par une multitude de bêtes qu'ils avoient adorées comme des dieux.

Num. xi, 31.

2. Mais au lieu de ces peines que vous avez fait souffrir aux impies, vous avez traité favorablement

1. PROPTER hæc, et per his similia passi sunt digne tormenta, et per multitudinem bestiarum exterminati sunt.

2. Pro quibus tormentis bene disposuisti populum tuum, qui-

bus dedisti concupiscentiam delectamenti sui, novum saporem, escam parans eis ortygometrā :

3. Ut illi quidem concupiscentes escam, propter ea quæ illis ostensa et missa sunt, etiam a necessaria concupiscentia averterentur. Hi autem in brevi inopes facti, novam gustaverunt escam.

4. Oportebat enim illis sine excusatione quidem supervenire interitum exercentibus tyrannidem : his autem tantum ostendere quemadmodum inimici eorum exterminabantur.

5. Etenim cum illis supervenit sæva bestiarum ira, morsibus perversorum colubrorum exterminabantur.

6. Sed non in perpetuum ira tua permansit, sed ad correctionem in brevi turbati sunt, signum habentes salutis ad commemorationem mandati legis tuæ.

7. Qui enim conversus est, non per hoc quod videbat, sanaba-

voire peuple, en lui donnant la nourriture délicate qu'il avoit désirée, et lui préparant des cailles comme une viande d'un nouveau goût."

3. Les Egyptiens étant pressés de manger, avoient aversion des viandes même les plus nécessaires, à cause des plaies dont Dieu les avoit frappés; mais ceux-ci n'ayant été dans le besoin que fort peu de temps, goûtèrent une viande toute nouvelle que vous eûtes la bonté de leur envoyer;

4. Car il falloit qu'une ruine inévitable fondit sur ces premiers qui exerçoient une *cruelle* tyrannie sur votre peuple; et que vous fissiez voir seulement à ceux-ci de quelle manière vous exterminiez leurs ennemis, en leur faisant sentir quelques-uns des maux dont vous les aviez accablés.

5. Il est vrai que des bêtes cruelles et furieuses ont aussi attaqué vos enfans, et que des serpens venimeux leur ont donné la mort.

6. Mais votre colère ne dura pas toujours; ils ne furent que peu de temps dans ce trouble, pour leur servir d'avertissement et de correction; et vous leur donnâtes dans le serpent d'airain un signe de salut, pour les faire souvenir des commandemens de votre loi, et pour les avertir de recourir à vous qui êtes seul le principe et la source de la vie;

7. Car celui qui regardoit ce serpent, n'étoit pas guéri par ce qu'il voyoit, mais par vous-même qui

Num. XXI. 6.

‡ 2. Gr. litt. d'un goût étranger, parce qu'ils n'en avoient point mangé dans l'Égypte.

‡ 3. Gr. autr. à cause des animaux impurs et dégoûtans que Dieu leur avoit envoyés; ce qui a rapport à la plaie des grenouilles.

êtes le Sauveur de tous les hommes;

8. Et vous avez fait voir en cette rencontre à nos ennemis, que c'est vous qui délivrez de tout mal;

*Exod. VIII.
24. et x. 4.
Apoc. IX. 7.*

9. Car pour eux, ils ont été tués par les seules morsures des sauterelles et des mouches, sans qu'ils aient trouvé de remède pour sauver leur vie, parce qu'ils étoient dignes d'être ainsi exterminés.

10. Mais pour vos enfans, les dents même empoisonnées des dragons n'ont pu les vaincre, parce que votre miséricorde survenant, les a guéris.

11. Ils étoient mordus" de ces bêtes, afin qu'ils se souvinssent de vos préceptes; et ils étoient guéris à l'heure même, de peur que tombant dans un profond oubli de votre loi, ils ne missent un obstacle à votre secours, dans lequel seul ils pouvoient trouver leur salut.

12. Aussi n'est-ce point une herbe, ou quelque chose appliqué sur leur mal qui les a guéris; mais c'est votre parole, ô Seigneur, qui guérit toutes choses;

*Deut. XXXII.
39.
1. Reg. II. 6.
Tob. XIII. 2.*

13. Car c'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort, et qui menez jusqu'aux portes de la mort, et en ramenez.

14. Un homme peut bien en tuer un autre par sa méchanceté; mais lorsque l'esprit sera sorti du corps, il ne l'y fera pas revenir," et il ne rappellera point l'ame de son en-

tur, sed per te omnium salvatorem :

8. In hoc autem ostendisti inimicis nostris, quia tu es, qui liberas ab omni malo.

9. Illos enim locustarum et muscarum occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum : quia digni erant ab hujusmodi exterminari.

10. Filios autem tuos, nec draconum venenatorum vicerunt dentes : misericordia enim tua adveniens sanabat illos.

11. In memoria enim sermonum tuorum examinabantur et velociter salvabantur, ne in altam incidentes oblivionem, non possent tuo uti adjutorio.

12. Etenim neque herba, neque malagma sanavit eos : sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia.

13. Tu es enim, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem, et deducis ad portas mortis, et reducis.

14. Homo autem occidit quidem per malitiam : et cum exierit spiritus, non revertetur, nec revocabit ani-

† 11. C'est le sens du grec, qui peut aussi se traduire à la lettre : ils étoient piqués.

† 14. C'est le sens du grec.

mam quæ recepta est :

15. Sed tuam manum effugere impossibile est.

16. Negantes enim te nosse impii, per fortitudinem brachii tui flagellati sunt : novis aquis, et grandinibus, et pluviis persecutionem passi, et per ignem consumpti.

17. Quod enim mirabile erat, in aqua, quæ omnia extinguit, plus ignis valebat : vindex est enim orbis justorum.

18. Quodam enim tempore, mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missa erant animalia : sed ut ipsi videntes scirent, quoniam Dei judicio patiuntur persecutionem.

19. Et quodam tempore in aqua supra virtutem ignis, exardescibat undique, ut iniquæ terræ nationem exterminaret.

20. Pro quibus angelorum escam nutrivisti populum tuum : et pa-

nemi, lorsqu'elle se sera retirée, pour le tourmenter de nouveau ;

15. Pour vous, Seigneur, il est impossible d'échapper à votre main, et vous êtes toujours en état de punir.

16. C'est pourquoi lorsque les *Egyptiens* impies ont déclaré qu'ils ne vous connoissoient point, ils ont été frappés par la force de votre bras ; ils ont été tourmentés par des pluies extraordinaires, par des grêles et par des orages ; et ils ont été consumés par le feu.

17. Et ce qu'on ne peut assez admirer, le feu brûloit encore davantage dans l'eau même qui éteint tout, parce que tout le monde s'arme pour la vengeance des justes, et que toutes les créatures s'intéressent à la perte des méchans.

18. Le feu quelquefois tempéroit son ardeur, pour ne pas brûler les animaux qui avoient été envoyés contre les impies, " afin que voyant cette merveille, ils reconnussent eux-mêmes que c'étoit par un jugement de Dieu qu'ils souffroient ces maux, et non par un effet naturel.

19. Quelquefois aussi ce même feu surpassant ses propres forces, redoubloit ses flammes au milieu des eaux, afin de détruire tout ce qu'avoit produit " cette terre injuste pour la subsistance de ses habitans.

20. Mais vous avez donné au contraire à votre peuple la nourriture des anges ; " vous leur avez fait pleu-

Exod. ix. 23.

*Exod. xvi. 24.
Num. xi. 7.
Ps. lxxvii.
Joan. vi. 31.*

ψ 18. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la préface.

ψ 19. C'est le sens du grec.

ψ 20. Expression figurée et poétique pour signifier la manne, nourriture envoyée du ciel, et en même temps nourriture excellente ; mais aussi expression mystérieuse qui, dans la manne, nous découvre l'image du pain eucharistique dans lequel nous possédons Jésus-Christ qui est le vrai pain du ciel, le vrai pain des anges. Voyez au ps. lxxvii. ψ 25.

voir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermoit en lui tout ce qu'il y a de délicieux, et tout ce qui peut être agréable au goût ;

21. Car la substance de *la manne*, qui étoit votre ouvrage et votre créature, faisoit voir combien est grande votre douceur envers vos enfans, puisque, s'accommodant à la volonté de chacun d'eux, elle se changeoit en tout ce qui lui plaisoit, prenant le goût des viandes qu'il désiroit."

Num. xi. 8.

22. Cette manne qui étoit blanche comme de la neige, et transparente comme de la glace," soutenoit, sans se fondre, la violence du feu, afin que vos ennemis sussent qu'au même temps où la flamme qui brûloit chez eux parmi la grêle, et qui étinceloit au milieu des pluies," consumoit tous leurs fruits,

23. Elle oublioit sa propre force, pour conserver ce qui devoit servir à la nourriture des justes ;"

24. Car la créature vous étant soumise comme à son créateur, redouble sa force" pour tourmenter les méchans, et se ralentit pour contribuer au bien de ceux qui mettent leur confiance en vous.

25. C'est pourquoi *la manne* se transformant en toutes sortes de goûts, obéissoit à votre grace qui est nourrice de tous, s'accommodant ainsi à la volonté de ceux qui vous témoignent leur indigence,

ratum panem de cœlo præstisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem.

21. Substantia enim tua dulcedinem tuam, quam in filios habes, ostendebat : et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat, convertebatur.

22. Nix autem et glaciessustinebant vim ignis, et non tabescebant : ut scirent quoniam fructus inimicorum exterminabat ignis ardens, in grandine et pluvia coruscans.

23. Hic autem iterum ut nutrirentur justii, etiam suæ virtutis oblitus est.

24. Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum pro his qui in te confidunt.

25. Propter hoc et tunc in omnia transfigurata, omnium nutrici gratiæ tuæ deserviebat, ad voluntatem eorum qui a te desiderabant :

† 21. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la préface.

† 22. Voyez au chap. xix. † 20.

Ibid. C'est le sens du grec : ignis.... in pluvia coruscans.

† 23. Le feu, au lieu de fondre la manne, la cuisoit et la réduisoit en un état propre à servir de nourriture aux Hébreux. Num. xi. 8.

† 24. C'est le sens du grec.

26. Ut scirent filii tui, quos dilexisti, Domine, quoniam non natiuitatis fructus pascunt homines : sed sermo tuus hos qui in te crediderint, conservat.

27. Quod enim ab igne non poterat exterminari, statim ab exiguo radio solis calefactum tabescebat :

28. Ut notum omnibus esset, quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare.

29. Ingratæ enim spes tamquam hibernalis glacies tabescet, et disperiet tamquam aqua supervacua.

26. Afin que vos enfans, que vous aimez, reconnussent, ô Seigneur, que ce ne sont point les fruits que produit la terre, qui nourrissent les hommes ; mais que c'est votre parole *toute-puissante*, qui conserve ceux qui croient en vous ;

27. Car cette même manne qui ne pouvoit être consumée par le feu, se fondoit aussitôt qu'elle avoit été échauffée par le moindre rayon du soleil,

28. Afin que tout le monde sût qu'il faut prévenir le lever du soleil pour vous bénir, et qu'on doit vous adorer au point du jour, *et se hâter de vous rendre grâces" de vos bienfaits ;*

29. Car l'espérance de l'ingrat se fondra comme la glace de l'hiver à l'approche de l'été, et elle s'écoulera comme une eau inutile *" tout,*

Deut. viii. 3.
Matt. iv. 4.

✧ 28. C'est le sens du grec : et qu'on doit vous rendre grâces au point du jour.

CHAPITRE XVII.

Jugemens de Dieu terribles. Ténèbres de l'Égypte, frayeur des Égyptiens, tandis que le reste du monde jouissoit de la lumière, et vaquoit librement à ses travaux.

1. MAGNA SUNT enim judicia tua, Domine, et inenarrabilia verba tua : propter hoc indisciplinatæ animæ erraverunt.

2. Dum enim persuasum habent iniqui posse dominari nationi sanctæ : vinculis tene-

1. Vos jugemens sont grands, ô Seigneur, et vos paroles " sont ineffables ; c'est pourquoi les âmes sans science se sont égarées *dans leurs vains raisonnemens ;*

2. Car les méchans s'étant persuadés qu'ils pourroient dominer la nation sainte, *et la retenir malgré vous, ont été eux-mêmes liés par*

Exod. x. 23.

ψ 1. Ces deux mots, *verba tua*, ne sont pas dans le grec.

une chaîne de ténèbres, et d'une longue nuit, et renfermés dans leurs maisons *sans pouvoir en sortir*. Ils ont languï dans cet état, malgré les " efforts qu'ils faisoient pour se soustraire à cette providence qui ne cesse jamais d'agir.

3. Et pendant qu'ils s'imaginoient pouvoir demeurer cachés dans la nuit obscure de leurs péchés, ils se trouvèrent dispersés, *séparés les uns des autres*, et comme mis en oubli sous un voile de ténèbres, saisis d'un horrible effroi, et frappés d'un profond étonnement. "

4. Les lieux secrets où ils s'étoient retirés ne les défendoient point de la crainte, parce qu'il s'élevoit des bruits qui les effrayoient, et qu'ils voyoient paroître des spectres affreux qui les remplissoient encore d'épouvante. "

5. Il n'y avoit point de feu si ardent qui pût leur donner quelque clarté; et les flammes toutes pures des étoiles ne pouvoient éclairer cette horrible nuit.

6. Il leur paroissoit tout d'un coup des éclairs de feu qui les remplissoient de crainte; et étant épouvantés par ces fantômes qu'ils ne faisoient qu'entrevoir, tous ces objets leur en paroissoient encore plus effroyables.

7. C'est alors que toutes les illusions de l'art des magiciens devin-

brarum et longæ noctis compediti, inclusi sub tectis, fugitivi perpetuæ providentiæ jacuerunt.

3. Et dum putant se latere in obscuris peccatis, tenebroso oblivionis velamento dispersi sunt, paventes horrende, et cum admiratione nimia perturbati.

4. Neque enim quæ continebat illos spelunca, sine timore custodiebat: quoniam sonitus descendens perturbabat illos et personæ tristes illis apparentes pavorem illis præstabant.

5. Et ignis quidem nulla vis poterat illis lumen præbere, nec siderum limpida flammæ illuminare poterant illam noctem horrendam.

6. Apparebat autem illis subitaneus ignis, timore plenus: et timore perculsi illius, quæ non videbatur, faciei, æstimabant deteriora esse quæ videbantur:

7 Et magicæ artis appositi erant derisus,

‡ 2. Autr. à cause des efforts, etc., étant devenus comme les fugitifs de la providence; fugitivi providentiæ, et s'étant ainsi attiré le traitement des esclaves fugitifs que leurs maîtres chargent de chaînes, et enferment dans un sombre cachot.

‡ 3. Gr. et troublés par des spectres.

‡ 4. Gr. des fantômes tristes et d'un visage sévère.

et sapientiæ gloriæ correptio cum contumelia.

8. Illi enim qui promittebant timores et perturbationes expellere se ab anima languente, hi cum derisu pleni timore languebant.

9. Nam etsi nihil illos ex monstris perturbabat : transitu animalium et serpentium sibilatione commoti, tremebundi peribant : et aerem, quem nulla ratione quis effugere posset, negantes se videre.

10. Cum sit enim timida nequitia, dat testimonium condemnationis : semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia.

11. Nihil enim est timor, nisi proditio cogitationis auxiliorum.

12. Et dum ab intus minor est expectatio, majorem computat inscientiam ejus causæ, de qua tormentum præstat.

13. Illi autem qui impotentem vere nocentem, et ab infimis, et

rent inutiles, " et que cette sagesse dont ils faisoient gloire, fut vaincue honteusement de fausseté ;

8. Car, tandis qu'ils faisoient profession de bannir le trouble et la crainte de l'ame *qui se trouvoit* dans la langueur, ils languissoient eux-mêmes ridiculement dans l'épouvante dont ils étoient tout remplis.

9. Lors même qu'il ne leur paroissoit rien qui pût les troubler, les bêtes qui passaient, et les serpens qui sifflaient, les mettant comme hors d'eux-mêmes, les faisoient mourir de peur ; et ils eussent voulu s'empêcher de voir *et de respirer* l'air, quoique cela soit impossible ; "

10. Car comme la méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage ; " et étant épouvantée par la mauvaise conscience, elle se figure toujours les maux plus grands qu'ils ne sont.

11. Aussi la crainte n'est autre chose que le trouble de l'ame qui se croit abandonnée de tout secours ; "

12. Et moins elle attend de soulagement au dedans d'elle, plus elle grossit, sans les bien connoître, les sujets qu'elle a de se tourmenter.

13. *Telle étoit la situation des Egyptiens ; les remords violens de leurs consciences criminelles ne*

ψ 7. C'est le sens du grec.

ψ 9. Gr. autr. et ils refusoient de regarder l'air lors même qu'il ne leur offroit rien qui fût capable de les faire fuir. Voyez ce qui a été dit de ces ténèbres dans la préface.

ψ 10. Gr. autr. Car la méchanceté est timide, parce qu'elle se condamne par son propre témoignage. C'est qu'au lieu de ces mots, *ἰδίως... μαρτυρεῖ*, *proprie... testatur*, qu'on lit dans le grec de l'édition romaine, on trouve dans celle de Complute *ἰδίω... μαρτυρεῖ*, *proprio... teste*.

ψ 11. Autrement et selon le grec : qui ne trouve en elle-même aucun secours. Voyez le ψ suiv.

leur laissoient aucune espérance, ni aucune consolation. Mais étant alors tous abattus d'un même sommeil dans cette effroyable nuit qui leur étoit survenue du plus profond des enfers, "

14. Ils étoient effrayés d'un côté par ces spectres qui leur apparoissoient; et de l'autre, par la défaillance même de leur esprit qui se trouvoit surpris par des craintes soudaines auxquelles ils ne s'attendoient pas.

15. Si quelqu'un étoit tombé, *il ne pouvoit se relever;* mais il demeurait renfermé sans chaînes dans cette prison de ténèbres qui le tenoient comme lié;

16. Car soit que ce fût un paysan ou un berger, ou un homme occupé aux travaux de la campagne, qui fût ainsi surpris, il se trouvoit dans une nécessité inévitable de demeurer où il étoit, et dans un abandonnement entier de tout secours;

17. Parce qu'ils étoient tous liés d'une même chaîne de ténèbres. D'ailleurs un vent qui souffloit, le concert des oiseaux qui chantoient agréablement sur les branches touffues des arbres, le murmure de l'eau qui couloit avec impétuosité,

18. Le grand bruit que les pierres faisoient en tombant, le mouvement des animaux qui se jouoient ensemble, sans qu'ils pussent les apercevoir, le hurlement des bêtes cruelles, ou les échos qui retentissoient du creux des montagnes, toutes ces

ab altissimis inferis supervenientem, eundem somnum dormientes,

14. Aliquando monstrorum exagitabantur timore: aliquando animæ deficiebant translatione: subitaneus enim illis et insperatus timor supervenerat.

15. Deinde si quisquam ex illis decidisset, custodiebatur in carcere sine ferro reclusus.

16. Si enim rusticus quis erat, aut pastor, aut agri laborum operarius præoccupatus esset, ineffugibilem sustinebat necessitatem:

17. Una enim catena tenebrarum omnes erant colligati. Sive spiritus sibilans, aut inter spissos arborum ramos avium sonus suavis, aut vis aquæ decurrentis nimium,

18. Aut sonus validus præcipitarum petrarum, aut ludentium animalium cursus invisus, aut mugientium valida bestiarum vox, aut resonans de altis-

ψ 13. Gr. autr. dans cette nuit impénétrable qui leur étoit survenue des autres impénétrables de l'enfer. On lit dans le grec ἀδύνατον, *impotentem*, vraisemblablement pour ἀδύνατον, *impenetrabilis*; et de même *ex impotentis*, ἀδύνατον, *infernæ latebræ*, peut-être pour *ex impenetrabilibus*, ἀδύνατον, *infernæ latebræ*.

ψ 15. Gr. autr. De plus dans tel état où chacun s'étoit trouvé au moment qu'il fut surpris de ces ténèbres, il fut obligé d'y rester, se trouvant comme gardé et renfermé sans chaînes, etc.

simis montibus echo : deficientes faciebant illos præ timore.

19. Omnis enim orbis terrarum limpido illuminabatur lumine, et non impeditis operibus continebatur.

20. Solis autem illis superposita erat gravis nox, imago tenebrarum, quæ superventura illis erat. Ipsi ergo sibi erant graviores tenebris.

choses frappant leur oreille, les faisoient mourir d'effroi;

19. Car tout le reste du monde étoit éclairé d'une lumière très-pure, et s'occupoit à son travail sans aucun empêchement.

20. Eux seuls se trouvoient accablés d'une profonde nuit, image des ténèbres qui leur étoient réservées; et tourmentés par les remords de leurs consciences, ils étoient plus insupportables à eux-mêmes que leurs propres ténèbres.

ψ 20. C'est le sens du grec : quæ superventura illis erant.

CHAPITRE XVIII.

Tandis que les Egyptiens sont dans les ténèbres, les Israélites jouissent de la lumière, et sont ensuite conduits par une colonne de feu. Les premiers-nés de l'Egypte sont exterminés sans réserve; la plaie de la mort qui frappe les Hébreux dans le désert, est bientôt arrêtée.

1. SANCTIS autem tuis maxima erat lux, et horum quidem vocem audiebant, sed figuram non videbant. Et quia non et ipsi eadem passi erant, magnificabant te.

2. Et qui ante læsi erant, quia non lædebantur, gratias agebant, et ut esset differentia, donum petebant.

1. CEPENDANT, *Seigneur*, vos saints étoient éclairés d'une très-grande lumière; et ils entendoient les cris des Egyptiens, sans voir leur visage. Ils vous glorifioient de ce qu'ils ne souffroient pas les mêmes choses qu'ils leur voyoient souffrir.

2. Ils vous rendoient grâces de ce que ceux qui les avoient si maltraités auparavant, n'étoient plus en état de leur nuire; et ils vous prioient de continuer à mettre cette différence entre eux et leurs ennemis."

Exod. x. 25.

ψ 1. et 2. Gr. autr. et les Egyptiens entendoient la voix des Hébreux sans voir leur visage, et les déclaroient heureux de ne pas souffrir les mêmes choses; ils leur rendoient grâces de ce qu'ils ne se vengeoient pas des injustices qu'ils avoient souffertes; et ils leur demandoient pardon des inimitiés qu'ils avoient exercées contre eux. C'est que dans le

Exod. XIV.
Psal. LXXVII.
14. et CIV.
39.

3. C'est pourquoi, *Seigneur, au lieu de ces ténèbres* " dont vous avez couvert les Egyptiens, vos Israélites ont eu une colonne ardente pour guide dans un chemin inconnu ; et elle leur servoit comme d'un soleil tempéré, qui, sans les incommoder par sa chaleur, rendoit leur voyage facile et heureux. "

4. Pour ce qui est des autres, ils étoient certainement dignes d'être privés de lumière, et de souffrir une prison de ténèbres, eux qui depuis si long-temps tenoient renfermés vos enfans, par qui la lumière incorruptible de votre loi commençoit " à se répandre dans le monde.

Exod. I. 16.
et II. 3.

5. Et parce qu'ils avoient résolu de faire mourir les enfans des justes, après que vous eûtes sauvé l'un d'eux, qui avoit été exposé sur les eaux, pour les punir " de ce crime, vous avez fait mourir un très-grand nombre de leurs enfans, et vous les avez perdus eux-mêmes dans les abîmes des eaux.

Exod. XIV.
27.

6. Cette même nuit, où vous avez exercé ce jugement terrible, avoit été auparavant prédite à nos pères ; afin que connoissant par cet événement la vérité des promesses que Dieu leur avoit jurées, et qu'ils avoient crues, ils en demeurassent plus assurés, et qu'ils attendissent leur accomplissement avec une plus parfaite confiance.

7. Ainsi votre peuple eut la joie

3. Propter quod ignis ardentem columnam ducem habuerunt ignotæ viæ, et solem sine læsura boni hospitii præstitisti.

4. Digni quidem illi carere luce, et pati carcerem tenebrarum; qui inclusos custodiebant filios tuos, per quos incipiebat incorruptum legis lumen seculo dari.

5. Cum cogitarent justorum occidere infantes, et uno exposito filio, et liberato, in translationem illorum, multitudinem filiorum abstulisti, et pariter illos perdidisti in aqua valida.

6. Illa enim nox ante cognita est a patribus nostris, ut vere scientes quibus juramentis crediderunt, animæquiores essent.

7. Suscepta est au-

grec au lieu de *et horum*, qui paroît se rapporter aux Egyptiens, on lit *quorum*, qui se rapporte aux Hébreux ; et à la fin du Ψ 1. on ne trouve point dans le grec le pronom *te* ; mais au lieu de *magnificabant*, on y lit *beatificabant*. On y lit $\sigma\upsilon\nu$, *igitur*, dans l'édition romaine, pour $\sigma\upsilon$, non, qui se trouve dans le manuscrit alexandrin.

Ψ 3. C'est le sens du grec : Au lieu de ces ténèbres dont, etc.

Ibid. Gr. autr. et elle leur servoit comme d'un soleil tempéré et qui ne les incommodoit point dans ce voyage plein de merveilles et de magnificence.

Ψ 4. Gr. devoit se répandre.

Ψ 5. C'est le sens du grec.

tem a populo tuo san-
nitas quidem justor-
um, in justorum autem
exterminatio.

8. Sicut enim læ-
sisti adversarios : sic et
nos provocans magni-
ficasti.

9. Absconse enim
sacrificabant justipueri
bonorum, et justitiæ
legem in concordia dis-
posuerunt, similiter et
bona et mala receptu-
ros justos, patrum jam
decantantes laudes.

10. Resonabat au-
tem inconveniens ini-
micorum vox, et fle-
bilis audiebatur planc-
tus ploratorum infan-
tium.

11. Simili autem
pœna servus cum do-
mino afflictus est, et
popularis homo regi
similia passus.

12. Similiter ergo
omnes, uno nomine
mortis, mortuos habe-
bant innumerabiles.
Nec enim ad sepelien-

de voir en même temps le salut *des*
enfants des justes et la ruine *de ceux*
des méchans ;

8. Car comme vous punîtes alors
nos ennemis, vous nous avez aussi
unis" à vous, et comblés de gloire.

9. Cependant les justes *Israélites*,
qui sont les enfants des saints pa-
triarches, offroient en secret le sa-
crifice de l'agneau pascal ; ils éta-
blissoient entre eux cette loi sainte,"
qu'ils participeroient également aux
biens et aux maux *du voyage qu'ils*
alloient entreprendre ; et ils chan-
toient déjà des cantiques de louan-
ges *qu'ils avoient reçus* de leurs
pères."

10. Mais en même temps on en-
tendoit les voix confuses de leurs en-
nemis, et les cris lamentables de
ceux qui pleuroient la mort de leurs
enfants.

11. L'esclave étoit puni comme le
maître, et un homme *du commun*
du peuple comme le roi même.

12. Ainsi il y avoit partout des
morts sans nombre, et tous frappés
de la même mort. Ceux qui étoient
demeurés en vie ne pouvoient suffire
à ensevelir les morts ; car ce qu'il y

Exod. XII. 2

† 8. C'est le sens du grec : vous nous avez attirés à vous, *vous nous*
avez appelés à vous.

† 9. A la lettre : cette loi juste : selon le grec : cette loi divine. Autr.
et ils statuoient entre eux d'un commun accord selon la loi de Dieu.
C'est-à-dire, que dans le grec la ressemblance de ces deux particules
καὶ καὶ, et secundum, a pu donner occasion d'omettre la seconde dont
le sens paroît ici convenir.

Ibid. Autr. et ils chantoient déjà les louanges de leurs pères ; se re-
gardant déjà comme délivrés selon les promesses faites à leurs pères, ils
publioient la vertu et la justice de leurs pères à qui ces promesses avoient
été faites. On lit dans le grec de l'édition romaine, προαναμελπόντων,
præincentium, au lieu de προαναμελπόντες, præincentes, que l'on trouve
dans le manuscrit alexandrin.

avoit de plus considérable en chaque famille, avoit été exterminé en un moment.

13. Ils n'avoient point cru que tous les autres prodiges fussent l'effet de la protection de Dieu, et de son amour pour les Hébreux, à cause de leurs magiciens qui les avoient contrefaits par leurs enchantemens et leurs prestiges; mais après ce meurtre de leurs premiers-nés, ils commencèrent à confesser que ce peuple étoit le peuple de Dieu;

14. Car lorsque tout reposoit dans un paisible silence, et que la nuit étoit au milieu de sa course,

15. Votre parole toute-puissante, ô Seigneur, vint du ciel, du trône royal de votre gloire, et fondit tout d'un coup sur cette terre destinée à la perdition :

16. Votre ange vint, comme un exterminateur impitoyable, qui ayant une épée tranchante, et portant votre irrévocable arrêt, rempli tout de meurtre; et se tenant sur la terre, il atteignoit jusqu'au ciel.

17. Ils furent troublés aussitôt par des songes et des visions horribles, et ils se trouvèrent saisis d'une soudaine frayeur;

18. Et l'un étant jeté d'un côté à demi mort, et l'autre de l'autre, ils

dum vivi sufficiebant : quoniam uno momento, quæ erat præclarior natio illorum, exterminata est.

13. De omnibus enim non credentes propter veneficia, tunc vero primum cum fuit exterminium primogenitorum, sponte eunt populum Dei esse.

14. Cum enim quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet,

15. Omnipotens sermo tuus de cælo a regalibus sedibus, durus debellator in mediam exterminii terram prosilivit :

16. Gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, et stans replevit omnia morte, et usque ad cælum attingebat stans in terra.

17. Tunc continuo visus somniorum majorum turbaverunt illos, et timores supervenerunt insperati.

18. Et alius alibi projectus semivivus, prop-

¶ 13. Gr. que ce peuple étoit le peuple des enfans de Dieu. Voyez la même expression au livre de l'Exode, iv. 22. et 23.

¶ 16. Ou la parole même du Seigneur (vers. précéd.), c'est-à-dire, le Verbe divin.

Ibid. C'est le sens du grec : *gladium acutum.... portans.*

ter quam moriebatur, causam demonstrabat mortis.

19. Visiones enim, quæ illos turbaverunt, hæc præmonebant, ne inscii, quare mala patiebantur, perirent.

20. Tetigit autem tunc et justos tentatio mortis, et commotio in eremo facta est multitudinis: sed non diu permansit ira tua.

21. Properans enim homo sine querela deprecari pro populis, proferens servitutis suæ scutum, orationem et per incensum deprecationem allegans, restitit iræ, et finem imposuit necessitati, ostendens quoniam tuus est famulus.

22. Vicit autem turbas, non in virtute corporis, nec armaturæ potentia, sed verbo illum qui se vexabat, subjecit, juramenta parentum, et testamentum commemorans.

23. Cum enim jam

déclaroient le sujet qui les avoit fait tuer;

19. Car ils en avoient été avertis auparavant dans les visions qui les avoient effrayés, de peur qu'ils ne périssent sans savoir la cause des maux qu'ils souffroient.

20. Il est vrai que les justes furent aussi " éprouvés par une atteinte de mort, et que le peuple d'Israël fut frappé d'une plaie dans le désert; mais votre colère ne dura que peu de temps; "

21. Car un homme irrépréhensible se hâta d'intercéder pour le peuple *que vous aviez commencé d'exterminer*; Aaron vous opposa le bouclier de son ministère saint; et sa prière montant vers vous avec l'encens qu'il vous offroit, " il arrêta votre colère et fit cesser cette dure plaie, montrant qu'il étoit votre *véritable serviteur, et celui que vous aviez choisi pour être votre souverain prêtre.*

22. Il n'apaisa point ce trouble " par la force du corps, ni par la puissance des armes; mais il arrêta l'ange exterminateur " par sa parole, en lui représentant les promesses que Dieu avoit faites à leurs pères avec serment, et l'alliance qu'il avoit jurée avec eux.

23. Lorsqu'il y avoit déjà des mon-

Num. xvi.
46.

¶ 20. Au lieu de *tunc* qui se lit dans la Vulgate, on lit dans le grec *aliquando*; l'édition romaine ne lit ni l'un ni l'autre; et la traduction y est ici conforme.

Ibid. Ceci se rapporte à ce qui arriva après la révolte de Coré. Num. xvi.

¶ 21. Gr. autr. il employa les armes de son ministère; la prière et le sacrifice de l'encens.

¶ 22. Le grec de l'édition de Complute lit: Il ne surmonta pas l'ange exterminateur par, etc. C'est le sens que suivent la plupart des interprètes. C'est-à-dire, qu'au lieu du mot *ἄγγελον*, *turbam*, qu'on lit dans l'édition romaine, l'édition de Complute porte *ὄλοθρεύοντα*, *interfectorem*.

Ibid. Gr. litt. le vengeur.

ceux de morts qui étoient tombés les uns sur les autres, il se mit entre deux ; il arrêta la vengeance de Dieu, et il empêcha que le feu ne passât à ceux qui étoient encore en vie ;

*Exod. xxviii.
6. et seqq.*

24. Car tout le monde étoit représenté par la robe sacerdotale dont il étoit revêtu ; les noms glorieux des anciens pères étoient gravés sur les quatre rangs de pierres précieuses qu'il portoit, et votre grand nom étoit écrit sur le diadème de sa tête.

25. L'exterminateur céda à ces choses, et il en eut de la crainte ; *"il cessa donc d'exterminer vos enfans ;* car il suffisoit de leur avoir fait sentir cette épreuve de votre colère.

✧ 25. Dans le grec de l'édition romaine, on lit *ἰποβήθησαν*, *extimuerunt*, au lieu de *ἰποβήθη*, *extimuit*, que l'on trouve dans l'édition de Complute.

CHAPITRE XIX.

Les Egyptiens engloutis dans la mer en poursuivant les Hébreux qui y trouvent un passage libre. Parallèle des jugemens de Dieu sur Sodome et sur l'Egypte. Les élémens employés à l'exécution des volontés du Seigneur.

1. **MAIS** pour ce qui est des méchans, la colère de Dieu fondit sur eux sans miséricorde, et y demeura jusqu'à la fin ; parce qu'il prévoyoit ce qui devoit leur arriver *"* ensuite, et jusqu'où ils devoient porter leur aveuglement et leur malice ;

2. Car ayant permis aux Israélites de s'en aller, et les ayant même ren-

acervatim cecidissent super alterutrum mortui, interstitit, et amputavit impetum, et divisit illam quæ ad vivos ducebat viam.

24. In veste enim poderis, quam habebat, totus erat orbis terrarum : et parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademate capitis illius sculpta erat.

25. His autem cessit qui exterminabat, et hæc extimuit : erat enim sola tentatio iræ sufficiens.

1. **IMPIIS** autem usque in novissimum sine misericordia ira supervenit. Præsciebat enim et futura illorum :

2. Quoniam cum ipsi permisissent ut se

✧ 1. Autr. ce qu'ils devoient faire.

educerent, et cum magna sollicitudine præmisissent illos, consequebantur illos pœnitentia acti.

3. Adhuc enim inter manus habentes luctum, et deplorantes ad monumenta mortuorum, aliam sibi assumptum cogitationem inscientiæ, et quos rogantes proieciant, hos tamquam fugitivos persequebantur :

4. Ducebat enim illos ad hunc finem digna necessitas : et horum, quæ acciderant, commemorationem amittebant, ut quæ deerant tormentis, repletur punitio :

5. Et populus quidem tuus mirabiliter transiret, illi autem novam mortem invenirent.

6. Omnis enim creatura ad suum genus ab initio refigurabatur, deserviens tuis præceptis, ut pueri tui custodirentur illæsi.

7. Nam nubes castra eorum obumbrabat, et ex aqua quæ ante erat, terra arida apparuit, et in mari Rubro via sine impedimento, et campus germinans de profundo nimio :

voyés avec grand empressement, ils s'en repentirent aussitôt, et ils résolurent d'aller après eux *pour les perdre*.

3. *Ainsi* lorsqu'ils avoient encore les larmes aux yeux, et qu'ils pleuroient aux tombeaux de leurs *enfants* morts, ils prirent tout d'un coup follement une autre pensée, et ils se mirent à poursuivre comme des fugitifs, ceux qu'ils avoient pressés avec instance de se retirer.

4. Ils étoient conduits à cette fin par une nécessité dont ils étoient dignes ; et ils perdoient le souvenir de ce qui venoit de leur arriver, afin que la mesure de leur punition fût remplie par ce qui manquoit à leur supplice,

5. Et qu'en même temps votre peuple trouvât *dans la mer* un passage miraculeux, et eux, un genre de mort tout nouveau ;

6. Car toutes vos créatures prenoient, comme au commencement *du monde*, chacune en son genre, une nouvelle forme pour obéir à votre commandement, et pour empêcher que vos serviteurs ne reçussent aucun mal.

7. Ainsi une nuée couvroit leur camp de son ombre, *pour les dérober à la vue de leurs ennemis* ; et où l'eau étoit auparavant, la terre sèche parut tout d'un coup ; un passage libre s'ouvrit en un moment au milieu de la mer Rouge, et un champ couvert d'herbes " *parut* au plus profond des abîmes des eaux.

Exod. xiv. 5.
et seqq.

ψ 7. Plusieurs veulent que ce soit une expression poétique pour signifier un champ aussi libre qu'une prairie. D'autres croient que cette

8. Ainsi passa tout ce peuple que vous protégez de votre main, en voyant vos merveilles et les prodiges que vous opérerez en sa faveur.

9. Ils se réjouirent alors comme des chevaux dans de gras pâturages, et ils bondirent comme des agneaux en vous glorifiant, vous, Seigneur, qui les aviez délivrés.

10. Ils se souvenoient encore de ce qui étoit arrivé au pays où ils avoient demeuré comme étrangers; de quelle sorte la terre, au lieu d'autres animaux, avoit produit une infinité de mouches, et le fleuve, au lieu de poissons, avoit fait sortir de ses eaux une multitude innombrable de renouilles qui avoient cruellement tourmenté leurs ennemis.

11. Enfin " le Seigneur ne se lassant point de les combler de bienfaits, ils virent dans le désert une nouvelle espèce d'oiseaux qui n'y avoit jamais paru, lorsque ayant un grand désir de manger des viandes délicieuses, ils en demandèrent à Dieu;

12. Car il fit lever de la mer " un très-grand nombre de cailles, pour les satisfaire; et au contraire, les pêcheurs " furent accablés de

8. Per quem omnis natio transivit, quæ tegebatur tua manu, videntes tua mirabilia et monstra.

9. Tamquam enim equi depaverunt escam, et tamquam agni exultaverunt, magnificantes te, Domine, qui liberasti illos.

10. Memores enim erant adhuc eorum quæ in incolatu illorum facta fuerant, quemadmodum pro natione animalium eduxit terra muscas, et pro piscibus eructavit fluvius multitudinem ranarum.

11. Novissime autem viderunt novam creaturam avium, cum adducti concupiscentia postulaverunt escas epulationis.

12. In allocutione enim desiderii, ascendit illis de mari ortygometra : et vexatio-

Exod. xvi.
13.
Num. xi. 31.
Sup. xvi. 2.

expression doit être prise à la lettre, et peut être fondée même sur la nature du lit de la mer Rouge chargé d'herbages et de verdure. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans la préface.

¶ 9. La traduction réunit ici le sens de deux leçons du grec; l'une qui porte, comme la Vulgate, *depaverunt*, *ἐνεμήθησαν*, dans l'édition romaine, ils se rassasièrent, ils s'engraissèrent; l'autre qui porte, *hinnierunt*, *ἐχρημέτισαν*, dans quelques autres exemplaires, ils hennirent, ils poussèrent des cris de joie. En préférant cette dernière leçon, on pourroit traduire simplement et à la lettre : Ils hennirent comme des chevaux et bondirent comme des agneaux.

¶ 10. et 11. Autr. Ils se souvenoient encore, etc. Et alors le Seigneur, etc.

¶ 12. Autr. du côté de la mer.

Ibid. Autr. Les pêcheurs furent donc ainsi accablés de maux par les différentes plaies dont ils furent frappés, et par leur dernière ruine dans les eaux de la mer Rouge, mais non sans en avoir eu des avertissements

nes peccatoribus supervenerunt, non sine illis, quæ ante facta erant, argumentis per vim fulminum : juste enim patiebantur secundum suas nequitas.

13. Etenim detestabiliorem inhospitalitatem instituerunt : alii quidem ignotos non recipiebant advenas, alii autem bonos hospites in servitum redigebant.

14. Et non solum hæc, sed et alius quidam respectus illorum erat : quoniam inviti recipiebant extraneos.

15. Qui autem cum lætitia receperunt hos qui eisdem usi erant justitiis, sævissimis afflixerunt doloribus.

16. Percussi sunt autem cæcitate : sicut illi in foribus justi, cum subitaneis cooperti essent tenebris, unusquisque transitum ostii sui quærebat.

maux par cette même mer dans laquelle ils furent tous submergés, non sans en avoir eu des présages ; car ils en eurent en effet auparavant par de grands tonnerres qui leur annonçoient un châtement dont ils ne pouvoient se plaindre, puisqu'ils souffroient justement ce que leurs crimes avoient mérité ;

13. Car ils avoient traité des étrangers d'une manière encore plus inhumaine, que n'avoient fait les habitans de Sodome. Ceux-là ne recevoient point des étrangers qui leur étoient inconnus ; " mais ceux-ci en ayant reçu qui ne leur avoient fait que du bien, les avoient réduits en servitude.

14. Mais de plus encore, ces premiers même ont été punis pour avoir reçu des étrangers comme s'ils eussent été leurs ennemis ; "

15. Mais ceux-ci tourmentoient très-cruellement ceux qu'ils avoient reçus d'abord avec joie, et qui vivoient déjà avec eux sous les mêmes lois.

16. Aussi furent-ils enfin frappés d'aveuglement ; comme les premiers le furent à la porte du juste, " lorsque, ayant été couverts tout d'un coup d'épaisses ténèbres, ils ne pouvoient plus trouver la porte de leurs maisons ;

Gen. XIX. 11.

et des présages par la voix puissante des foudres et des feux qui étoient tombés sur Sodome ; car ils souffrirent justement ce que leurs crimes avoient mérité. Et certes ils avoient traité des étrangers d'une manière encore plus inhumaine que n'avoient fait autrefois les habitans de cette ville criminelle. Ceux-là, etc.

¶ 13. Dans le grec de l'édition romaine on lit ἀγνοῦντας, ignorantes, pour ἀγνώστους, ignotos.

¶ 14. Ce sens est pris du grec qui pourroit aussi signifier : Mais de plus encore, ils auroient déjà été dignes de quelque punition, quand même c'eût été malgré eux qu'ils eussent reçu des étrangers. On lit dans le grec, ἀλλ' ἤ, præter quam, peut-être pour ἀλλ' ἢ, sed certe.

¶ 16. C'est-à-dire, de Lot.

17. Car les élémens changent d'ordre entre eux, *pour produire, quand il platt à Dieu, des effets extraordinaires*, sans perdre néanmoins cette harmonie qui leur est propre; comme, dans un instrument de musique, l'air se diversifie par le changement des tons; c'est ce qu'on peut voir clairement par ce qui arriva alors; "

18. Car *lorsque les Israélites passèrent au travers de la mer*, les animaux de la terre paroisoient changés en ceux de l'eau; et ceux qui nageoient dans les eaux, paroisoient sur la terre, *lorsqu'on vit des grenouilles remplir toutes les maisons de l'Egypte.* "

19. Le feu surpassant sa propre nature, brûloit au milieu de l'eau; et l'eau oubliant la sienne, ne l'éteignoit point.

20. Les flammes, au contraire, épargnoient la chair fragile des animaux envoyés de Dieu *pour tourmenter les Egyptiens*; et elles ne faisoient point fondre cette viande délicieuse *envoyée du ciel pour nourrir les Israélites*, laquelle se fondoit néanmoins aisément comme la glace " *aux premiers rayons du*

17. In se enim elementa dum convertuntur, sicut in organo qualitatis sonus immutatur, et omnia suum sonum custodiunt: unde æstimari ex ipso visu certo potest.

18. Agrestia enim in aquatica convertebantur: et quæcumque erant natantia, in terram transibant.

19. Ignis in aqua valebat supra suam virtutem, et aqua extinguentis naturæ obliviscatur.

20. Flammæ e contrario, corruptibilium animalium non vexaverunt carnes coambulantium, nec dissolvebant illam, quæ facile dissolvebatur sicut glacies, bonam escam. In omnibus enim ma-

¶ 17. La construction latine *dum convertuntur*, ne peut se lier qu'avec le verbe *custodiunt* qui suit. La conjonction *et* paroît y mettre obstacle; mais elle n'est pas dans le grec qui a néanmoins aussi sa difficulté en ce qu'on y lit *μεινόντα ἤχῳ*, *manentia sono*, peut-être pour *ἔμεινον ἐν ἤχῳ*, *manent in sono*.

¶ 18. On pourroit aussi dire que lorsque les eaux furent changées en sang dans toute l'Egypte, les animaux aquatiques qui périssoient dans le fleuve, cherchoient un asile sur le rivage; et qu'au contraire les animaux terrestres qui ne pouvoient trouver d'eau pour apaiser leur soif dans les campagnes, venoient se plonger dans les eaux pour s'y baigner. Voyez ce qui a été dit sur ce texte dans la préface.

¶ 20. Autrement et selon le grec: laquelle néanmoins semblable à la glace, se fondoit aisément *aux premiers rayons du soleil*. *Supr. xvi. 27.* Au lieu de *bonam escam*, on lit dans le grec, *ambrosiam escam*. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la justification de D. Calmet, etc., à la tête de ce livre.

gnificasti populum tuum, Domine, et honorasti, et non despexisti, in omni tempore et in omni loco assistens eis.

soleil; car vous avez relevé et honoré en toutes choses votre peuple, Seigneur; vous ne l'avez point méprisé, et vous l'avez assisté en tout temps et en tout lieu.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Nota. Toutes les pièces nouvelles jointes à cette édition auront le signe suivant , et les titres dans nos tables seront en italique.

A VERTISSEMENT.	page j
Préface sur les Proverbes de Salomon.	1
Dissertation sur les écoles des Hébreux.	20
Dissertation sur la forme et les matières des livres anciens.	39
P ROVERBES DE SALOMON	62
Préface sur l'Ecclésiaste.	210
Dissertation sur la nature de l'âme, et sur son état après la mort, selon les anciens Hébreux.	235
Dissertation sur l'Ecclésiaste, contenant une analyse sem- maire de ce livre.	267
E CCLÉSIASTE.	317
Préface sur le Cantique des cantiques.	371
Dissertation sur les mariages des Hébreux.	399
C ANTIQUE DES CANTIQUES DE SALOMON.	417
Préface sur le livre de la Sagesse.	450
Dissertation sur l'auteur du livre de la Sagesse.	486
Dissertation sur l'origine de l'idolâtrie.	542
S AGESSE.	562

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

